This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

http://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

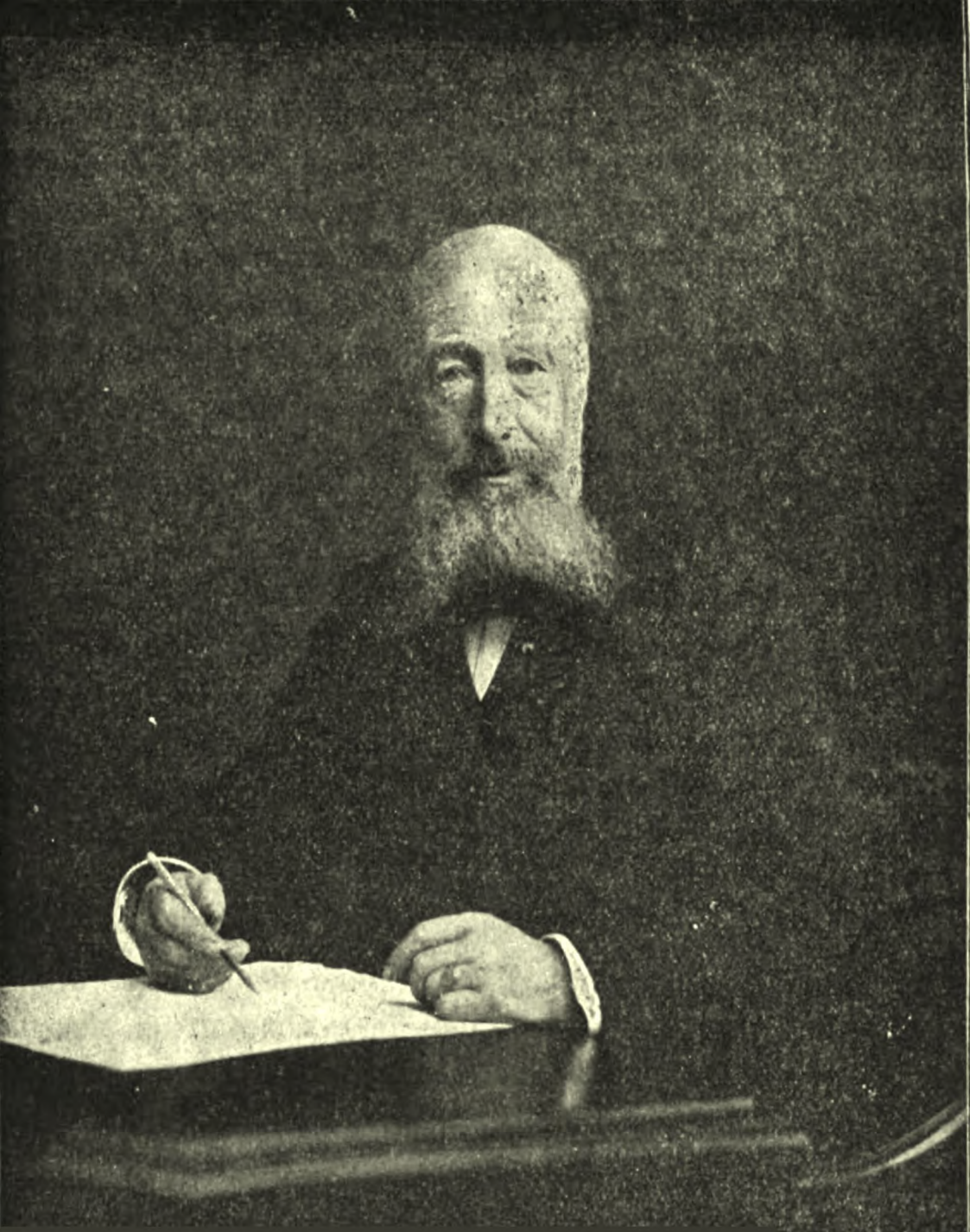

Revue des traditions populaires

Société des traditions populaires, Paris, Société des traditions populaires (France)

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

Digitized by Google

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES TRADITIONS POPULAIRES
AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU TROCADÉRO

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

RECUEIL MENSUEL DE MYTHOLOGIE,
LITTÉRATURE ORALE, ETHNOGRAPHIE TRADITIONNELLE
ET ART POPULAIRE

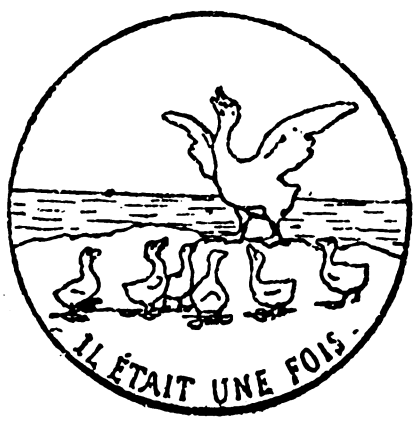

TOME XIV. — 14e ANNÉE

PARIS

ÉMILE LECHEVALIER
39, Quai des Grands-Augustins

ERNEST LEROUX
28, rue Bonaparte

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
J. MAISONNEUVE
6, rue de Mézières et rue Madame, 26

1899

Digitized by Google

Digitized by Google

GR1
R3
v.14

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 1. — Janvier 1899.

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

Janvier

Au village, il n'y a pas longtemps encore, la veille du nouvel an, les jeunes gens se réunissaient à l'auberge où ils attendaient les premiers coups de Minuit.

Dès que l'horloge avait sonné, ils se répandaient par les rues, munis de hottes et de sacs, et chantaient devant les maisons la *Chanson du Bon An*. Chacun, selon ses moyens, leur donnait quelque chose, des salaisons, des fruits secs ou quelque monnaie. Dans les communes populeuses, il se formait plusieurs bandes qui, la tournée accomplie, se retrouvaient à l'auberge, où toutes les victuailles recueillies étaient mises en commun pour un grand festin. Le soir, il y avait bal.

Sauf de rares exceptions, ce ne sont plus guère aujourd'hui que les enfants, et encore, ceux des pauvres gens, qui font cette quête à domicile, quête qui dure toute la semaine, du nouvel an à l'Epiphanie.

La plupart du temps, nos petits quémandeurs se déguisent comme à Carnaval. Ils passent une chemise de femme sur leur blouse, se *máchurent* (barbouillent) la figure, et s'ajustent des barbes et des perruques en étoupes. Ils ne récoltent plus guère de morceaux de lard ou de jambon comme au bon vieux temps, mais simplement des noix, des noisettes ou quelques pauvres fruits que la ménagère retire de sa *blossaille* [1], où ils mûrissent.

La chanson des quêteurs est demeurée la même ; elle n'a pas varié

1. Ce mot vient de *blottir*, *blossir*, mûrir qui a fait *blet*, *blette*.

M884377

Digitized by Google

quant au fond. Elle ne se différencie que par les patois des localités où elle se chante. Nous avons pris pour base de celle que nous donnons ci-dessous, la version du pays de Montbéliard que nous avons complétée par quelques variantes prises ailleurs :

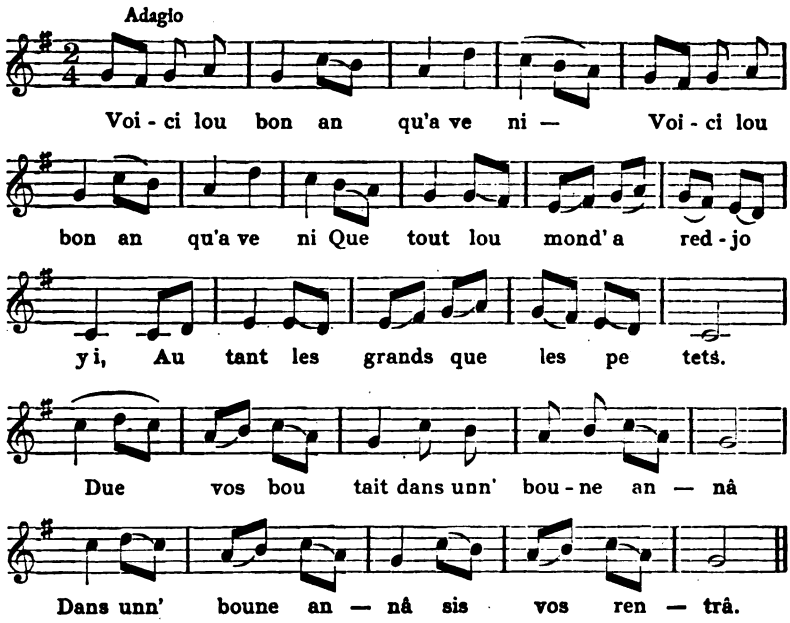

Voici lou Bonan qu'à veni (*bis*).
Que tout le monde a redjoyi
est réjoui
Atant les grands que les petets.

REFRAIN

Due vos boutait dains ne bouene annâ,
Dieu vous mette dans une bonne année,
Dains ne boune annâ sis vos rentrâ (1)
Dans une bonne année que vous soyez entrés
(puissiez vous entrer).

Denai (2) nos devos bons côtis (*bis*).
Donnez côtes de porc.
Que sont pendus à vos reutis,
perches de la cheminée
De vos anduoilles mâ solais (*bis*),
andouilles mal salées.
Denai nos en dues sai vos piai,
s'il vous plaît,
Denai nos de vos bons tchambons (*bis*),
jambons,
Qui sont pendus ai vos bâtons.

1. Nous devons l'explication de ces mots : *sis vos rentrâ*, que presque personne ne comprend plus, à l'obligeance d'un patoisant érudit M. Bardet. *Vos sis* est la seconde personne, pluriel du présent du subjonctif du verbe être.

Il existe, du reste, d'autres refrains de cette chanson, mais moins usités que celui-ci quoique plus faciles à entendre. L'un dit :

Que Due vos beille ne boune annaie
Moillou [meilleure] que c'tu qu'à passaie

En voici un autre :

Que Due vous deune taut boun annaie
Taut boun annaie que vos souhaitai

2. Variante : *Achampai nus*, jetez nous, ou *Bellie nos* [baillez nous].

Digitized by Google

Eune de vos fôses de lâ,
bandes de lard.
Denai nos en dues se vos piai.

Denai nos lou pô tout entie (*bis*),
porc
Les oroill's et les quaitre pies,

Copai a la sans regaidjai (*bis*),
au lard regarder
Mais prentes vâdje de vos copai (1),
prenez garde

Denai nôs de vos etchalons (*bis*),
noix
Que sont dedans lai tchambre a long (2)

Denai nosd vot'bon toutché (*bis*).
gâteau
Qu'a dans l'airtche à pie de vot'lé.
le coffre du lit (3)

Eun' poignie d'orgent sans comptai (*bis*)
Mais prentes vadje de vos trompai,
prenez garde

L'ellenot qu'a i bré coutchie (*bis*),
L'enfant qui est au berceau couché,
De lai main de Due sait soignie,
Depeu lai tête jusqu'aux pies.

Due bénisse cette mâson (*bis*),
Tout par en mé tout par en son (4),
par le milieu par le haut,

Et lou maitre de la mâson (*bis*),
Due li dene boune fôson,
abondance, foison.

Et la maîtresse de cions (*bis*),
céans
Due en aît grand compassion.

Nos an las pies tout edjolais (*bis*),
gelés
Et lai bairbe toute dgievraie,
givrée

Se vôs ne veuillais ren denai (*bis*),
voulez rien donner
Eu fâ pé tant nôs erratai
Il ne faut pus tant nous retenir,
Car outre pai no vlien ollai,
autre part nous voulons aller,

Lorsqu'ils ont reçu un don quelconque les chanteurs terminent ainsi :

Due (*Dieu*) benisse cette mâson (*bis*),
Monsieur X ses bés gochons (*garçons*),
Ses belles gaichottes (*filles*) tout di long

Quand ils n'ont rien reçu, ils quittent la place en lançant cette malédiction :

Due vos dene des raitt', aissai (*des souris en grand nombre*)
Ne tchin (*ni chien*) ne tchait (*ni chat*) pou les aittropai
Point de bâton pou lais tiuai (*tuer*)

Refrain : Due vos boutait dans eune boune annâ
Dau une boune anna sis vos rentrâ.

1. Il existe dans une chanson du Bon an en patois de la Haute-Saône, un couplet qui se traduit ainsi :

Vous avez dans votre cheminée
Des quartiers de lard, de beaux jambons,
Des glanes (grappes) *de gros saucissons*

2. Variante : qui sont pès dedans [par dedans] vos mâsons.
3. Que sont pêtris a bian laissé [avec du lait blanc].

4. Variante : Lai paine aivô lou tcheviron (le pène avec le chevron)
Et tous les dgents que dedans sont.
Autre : Tant les laittes (lattes) que les tchevrons (chevrons).
Autres var. Tot ceux di bé (bas) c'ment les d'inmont (d'amont d'en haut)

Digitized by Google

Voici une variante musicale qui se chante avec les mêmes paroles :

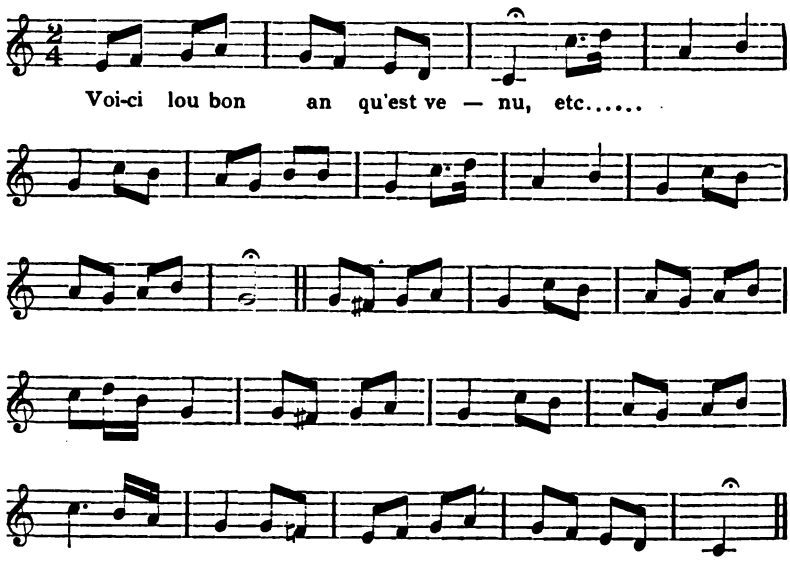

Dans le canton de Clerval, dans le pays de Montbéliard et en bien d'autres lieux de la Comté, on chante une autre chanson du *Bon an*, qui diffère totalement des précédentes sous le rapport des paroles et de la musique :

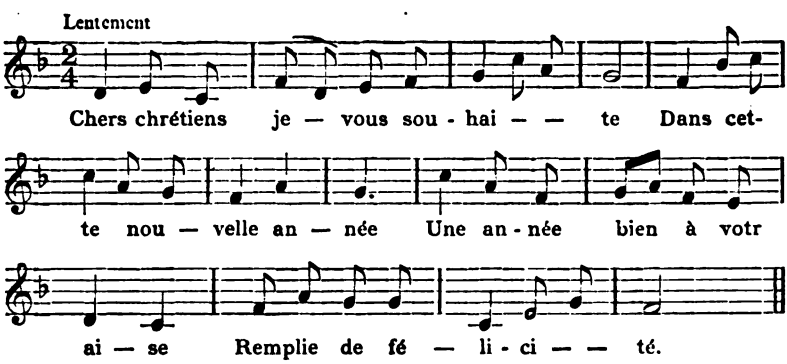

Chers chrétiens je vous souhaite
Dans cette nouvelle année,
Une année bien à votre aise
Remplie de félicité.

Nous avons nos voisinages
Qui ont été tout ruinés,
L'Allemagne et puis l'Alsace
Aussi la Franche-Comté (1).

1. Ce vers laisserait supposer que le chant daterait de l'époque à laquelle les Allemands envahirent ces deux pays, au XVIIe siècle, pendant la guerre de Trente ans.

Digitized by Google

Nous avons vu cette grande verge
Et Dieu a été courroucé,
Prions le de bonne grâce
Qu'il veuille nous en préserver.

Chrétiens soyez en prières
Nuit et jour sans plus cesser,
Pour apaiser la colère
De l'Eternel irrité.

Chrétiens ne soyez pas chiches
De vos biens à nous donner,
Nous en deviendrons plus riches.
Nous boirons à vos santés.

Si vous donnez quelque chose
Au chanteur du nouvel an,
Aussitôt il se propose
De faire son remerciement.

Chrétiens c'est le dernier jour
Le dernier jour de l'année
En vous donnant le bonsoir
Le bonsoir vous soit donné.

Voici encore une autre chanson de nouvel an que l'on chante ailleurs, toujours en quêtant.

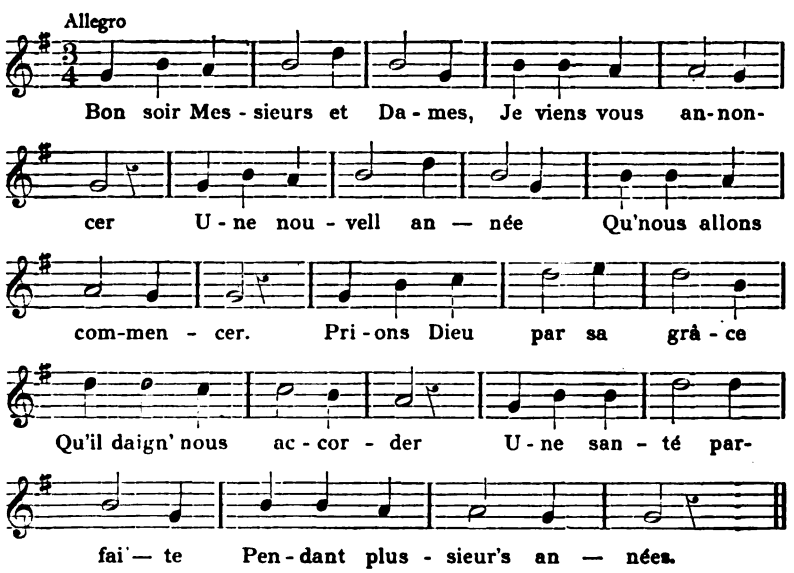

Bonsoir Messieurs et Dames !
Je viens vous annoncer
Une nouvelle année
Qu'nous allons commencer.
Prions Dieu par sa grâce
Qu'il daign' nous accorder
Une santé parfaite
Pendant plusieurs années.

C'est moi qui vous en prie
Chrétiens, dès aujourd'hui,
Il faut changer de vie
Pour plaire à Jésus-Christ.
Il faut faire l'aumône
Et d'autres charités,
Sachant que Dieu vous donne
Tout ce que vous avez.

Digitized by Google

L'on a bien de la peine
Pour amasser du bien :
La chose en est certaine
Que nous n'emportons rien.
L'on va faire la ronde
Que nous n'y pensons pas ;
L'on va dans l'autre monde
Sans penser au trépas.

Et vous pères et mères
Qu'élevez des enfants,
Tâchez de les instruire
Qu'ils soient obéissants,
Afin que notre Maître
En soit glorifié ;
Qu'au son de la trompette
Nous soyons préparés.

Dans certains villages [1], la veille du premier janvier, les jeunes gens, surtout les enfants fabriquent des torches grossières avec des bouchons de paille fixés au bout d'un long bâton ou avec des branches fendues plusieurs fois aux extrémités. A la tombée de la nuit, ils montent sur les hauteurs : quand le pays est plat ils se rendent tout bonnement au milieu des champs et là ils allument leurs torches et les agitent en sautant et en criant :

Bonne année reviens,
Ramène du pain
Du vin
De tous les biens ;
Des nezilles (noisettes)
Pour les filles
Des échaulons (noix)
Pour les garçons.

Il y en a qui ajoutent :

Des croutes de pain moisi pour les vieilles femmes.

Il est des communes comme Champey, Héricourt, Chagey, etc., où les garçons allument un grand feu sur les cimetières.

C'est encore dans la soirée du 31 décembre que les conscrits de l'année qui va commencer vont en bande offrir des bonbons, des biscuits, du pain d'épice ou des brioches à leurs *conscrites* [2], c'est-à-dire aux jeunes filles nées la même année qu'eux. Celles-ci répondent à cette politesse en embrassant les visiteurs à qui les parents offrent un petit verre d'eau-de-vie. Les plus aisés leur servent une collation modeste composée de noix, de noisettes, de galette et de vin. Il n'était guère autrefois de ménage, qui ne confectionnât quelque pâtisserie pour partager avec les amis dans cette soirée solennelle ou dans la journée qui suit.

Dans certaines communes, à Étobon (Hte-Saône) par exemple l'hospitalité la plus large est pratiquée : la porte de chaque maison est ouverte toute la nuit. On reçoit les garçons, on leur donne à boire

1. Notamment à Venise, canton de Marchaux (Doubs), dans la montagne, à Valdahon, etc.
2. Cette expression est d'usage dans toute la Franche-Comté.

Digitized by Google

du vin et à manger des gâteaux. Mais les filles n'apparaissent pas; elles demeurent renfermées dans leur chambre.

Cette nuit de la St-Sylvestre, la jeunesse masculine ne se couche pas. Outre les chants du *bon an* et la visite aux *conscrites*, on va encore tirer des coups de pistolet et de fusil devant la maison de ceux ou de celles qu'on veut honorer d'une façon particulière. Ce sont principalement « leurs blondes » que les garçons gratifient de cette mousqueterie symbolique [1].

Tandis que la jeunesse se livre à ces ébats, les gens raisonnables, les chefs de famille, se lèvent vers les deux ou trois heures du matin, au son de la cloche qu'on sonne jusqu'au jour et lisent dans leurs livres de dévotions la prière consacrée au premier jour de l'an.

Dans les maisons où il y a de jeunes enfants, ceux-ci font tous leurs efforts pour se tenir éveillés. A minuit sonnant ils s'élancent vers le lit de leurs parents pour les embrasser et leur souhaiter la bonne année en leur débitant un petit compliment appris à l'école. Dès la veille tous ont écrit à leurs oncles, tantes, parrains et marraines des lettres que l'instituteur a dictées et qu'ils ont calligraphiées de leur mieux sur du papier glacé orné de fleurs peintes.

Dans les pays où l'on ne chante pas les *chansons du Bon an*, les enfants n'en vont pas moins de porte en porte débiter un compliment banal pour avoir quelque menus cadeaux, petits sous ou fruits secs.

Les superstitieux, et il y en a encore beaucoup dans nos villages, attendent avec impatience que minuit soit sonné pour être les premiers à boire de l'eau de la fontaine, ou pour en faire boire à leurs bestiaux. On croit que la première personne qui absorbe la *fleur* ou la *crême* de l'eau sera heureuse toute l'année. Si ce sont les bêtes de l'écurie, elles prospèrent et engraissent à souhait. Aussi bien des gens montent la garde auprès de la fontaine et dès que le marteau de l'horloge paroissiale a frappé le douzième coup, ils se précipitent le verre à la main et c'est presque une bataille qui se livre autour du bassin.

Quand c'est par hasard, seul et sans témoin que quelqu'un a eu la chance de boire cette *fleur* de l'eau, l'heureux buveur dépose sur le rebord de la fontaine ou sur la margelle du puits, une pierre, une gaufre, un objet quelconque afin que nul n'en ignore.

Cette superstition existe également dans maintes localités, pendant la nuit de Noël, ce qui est bien naturel puisque Noël et le Nouvel an ont été longtemps confondus.

Dans le Jura et le Doubs, particulièrement aux environs de Lons-

1. L'amoureuse est toujours désignée par ce nom, fut-elle brune comme la nuit. *Aller aux blondes* signifie aller courtiser les filles.

Digitized by Google

le-Saulnier, le 31 décembre est plus particulièrement le jour des pauvres. Les mendiants vont de porte en porte demander l'aumône comme s'ils exerçaient un droit.

Tout le monde sans exception leur donne ; un refus porterait malheur.

On voit parfois quelques familles éprouvées par un désastre, incendie, grêle, perte de bestiaux, profiter de cette circonstance pour implorer la pitié des habitants de la commune ou des villages voisins qui sont au courant de leur triste situation.

Pour en finir avec la St-Sylvestre, le dernier jour de l'an, il convient de se laver les pieds « pour ne pas porter, dit-on, la crasse de deux années. »

Tout ce que nous venons de relater se passe dans la soirée du 31 décembre avant l'aube. Dès que le jour a paru on se souhaite la bonne année et toujours dans ces termes sacramentels :

« Je vous souhaite la bonne année, suivie de plusieurs autres et le paradis à la fin de vos jours ».

Les méchants galopins, aussi irrévérencieux au village qu'à la ville, disent à ceux qui ne leur ont rien donné :

Je vous souhaite la bonne année
La goutte au nez (1)
La guille au c... pour toute l'année.

Certains, intervertissant ce dernier souhait disent : *La guille au nez* ce qui a laissé supposer a des étymologistes sceptiques à l'endroit du celticisme, que le fameux cri : *au gui l'an neuf*, transformé successivement en *la guillaneu* et *la guillonée* n'avait pas d'autre origine que cette gaminerie.

Si en sortant de chez soi, à quelque sexe que l'on appartienne, on rencontre une femme, c'est un mauvais présage : on aura du malheur toute l'année. Aussi beaucoup de gens prennent la précaution, la veille, de retenir quelqu'un du sexe masculin pour leur souhaiter, le premier, la bonne année.

Toutefois, si une jeune fille fait la première ce souhait à un vieillard, elle lui porte bonheur. Mais la réciproque n'existe pas.

Au point de vue administratif, officiel, le nouvel an se manifeste par les roulements de tambour du « proclamateur » de la commune qui se rend devant la maison des autorités. Le maire, l'adjoint, les conseillers municipaux et les fonctionnaires, s'il y en a, sont honorés de cette bruyante façon. On fait entrer le donneur d'aubades, qui est

1. Ou la *nigue*, ou la *niaque* (morve) au nez.

Digitized by Google

le plus souvent le garde champêtre et on lui offre un verre d'eau-de-vie ou de vin, accompagné de la traditionnelle *canquoillotte* [1]. (Haute-Saône, Doubs).

Il va sans dire que dans les centres qui ont le bonheur de posséder une société de musiciens ou de pompiers, (quand ils n'ont pas toutes les deux), ceux-ci vont souhaiter en corps la bonne année aux autorités et à leurs chefs. Souvent même, ils offrent à ces derniers un cadeau acheté par souscription. Toutes ces manifestations, cela va de soi, sont toujours plus ou moins arrosées.

Les Rois

La veille du jour des Rois, le 6 janvier, on fait aussi comme au 31 décembre, des feux de joie dans les villages. Selon les localités, on appelle ces feux, *Chevannes*, *faulères*, *failles* ou *Bourdifailles* [2]. Cet usage a persisté surtout dans la moyenne Montagne du Doubs. Presque toute la population prend part à ces réjouissances. Dans l'après-midi, les jeunes gens promènent par les rues une voiture où chacun jette, qui un fagot, qui un paquet de paille ou de *chénevottes* [3], qui un simple morceau de bois. Vers le soir, on empile tout ce combustible en un endroit un peu éloigné des habitations et on y met le feu. Tout le temps que le bûcher flambe, on danse autour et on crie, comme nous l'avons rapporté déjà au nouvel an :

Bonne année, reviens ! Du pain, du vin, reviens !

Dans l'arrondissement de Pontarlier, ce sont des torches allumées que les jeunes gens promènent à travers champs en secouant les étincelles sur les terres ensemencées et en criant ces mots à signification inconnue : *Couaille, couaille, blanconnie !*

Ce jour même de l'Epiphanie, c'est encore d'un usage à peu près général, que des jeunes garçons ou des enfants se déguisent en rois Mages. Ils forment un groupe de trois, affublés par-dessus leur vêtement d'une longue chemise blanche serrée à la taille par un ruban de couleur; ils se coiffent de bonnets pointus en carton, décorés d'une étoile en papier doré et de rubans flottants, c'est ce qu'ils appellent leurs diadèmes. L'un d'eux, la figure barbouillée de suie représente le roi nègre, Melchior. Ils portent de longs bâtons surmontés d'une étoile qu'ils font constamment tourner. Ainsi accoutrés, ils vont de porte en porte chantant la chanson suivante :

1. Espèce de fromage.
2. Ce mot de *failles* vient du latin *facula*, flambeaux. *Chevanne* et *Chevanton* signifiaient feux de joie dans l'ancien français.
3. Tiges sèches du chanvre décortiqué.

Digitized by Google

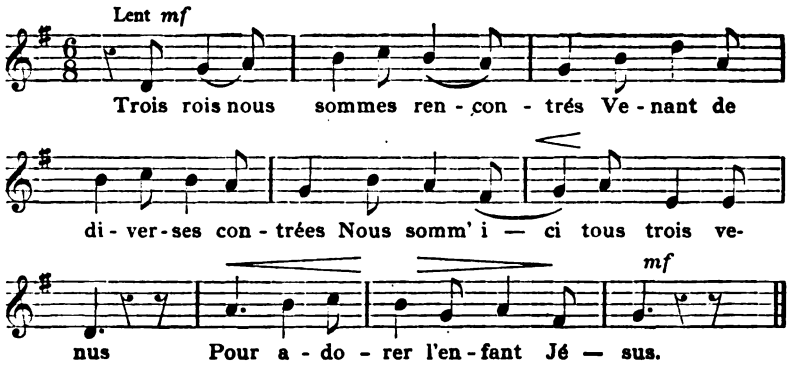

Trois rois nous sommes rencontrés
Venant de diverses contrées ;
Nous sommes' ici tous trois venus
Pour adorer l'enfant Jésus.

En quinze jours quatre cents lieues
Nous avons fait' en cherchant Dieu (1),
Une Etoile nous a conduits
Qui nous éclairait jour et nuit.

En Orient l'ayant cherché
A Bethléem l'avons trouvé (2),
Nous lui avons fait nos présents
D'or, de myrrhe et puis d'encens.

A l'étable, en ce pauvre lieu
Là où est né le fils de Dieu,
L'âne et le bœuf sont à l'entour
Qui le réchauffent nuit et jour (3).

Le roi Hérode, ce méchant
Nous demande de cet enfant (4),
Pour l'adorer ainsi que nous ;
Ce vilain traitre en est jaloux.

Après la chanson, vient la quête. C'est généralement le roi nègre qui sollicite les écoutants en secouant une tirelire, ou en présentant un panier dans lequel chacun, selon sa générosité, met un œuf, des noix, des noisettes, une pomme, etc. Jadis, au temps où l'on filait, il n'était pas rare qu'on donnât un *étoupon* (poupée de chanvre).

Dans certains villages du canton de Quingey, la quête est faite au profit de l'église. On donne seulement de l'argent qui sert à acheter un ornement d'autel. Le curé offre un dîner aux quêteurs.

En guise de remerciement, les trois rois chantent le couplet suivant à ceux qui leur ont fait un petit présent :

1. *Variante :* Depuis quinze jours en tout lieu
Tous trois nous allons cherchant Dieu.

2. *Variante :* En poursuivant notre chemin
Avons trouvé le grand Dauphin.

3. *Variante :* Le bœuf et l'âne en soufflant
Réchauffaient la mère et l'enfant.

Autre variante : Le bœuf et l'âne sont à l'entour
Le réchauffant lui font la cour.

4. Expression locale qui signifie : *Nous interroge sur.*

Digitized by Google

Que Dieu bénisse la maison
Les personnes qui dedans sont,
Que Dieu leur fasse prospérité
Assez d'argent pour nous donner (1).

Ou bien cessant leurs chants, ils débitent ce compliment à peu près versifié :

Nous vous remercions du bien que vous nous faites
Nous prierons Dieu le roi de l'Univers
Qu'il vous maintienne une santé parfaite
Qu'après la mort le Paradis gagniez.

Dans l'arrondissement de Pontarlier (Doubs), les quêteurs chantent une autre chanson des rois tout à fait différente de la première, mais qui a quelque analogie avec la chanson du *Bon an*.

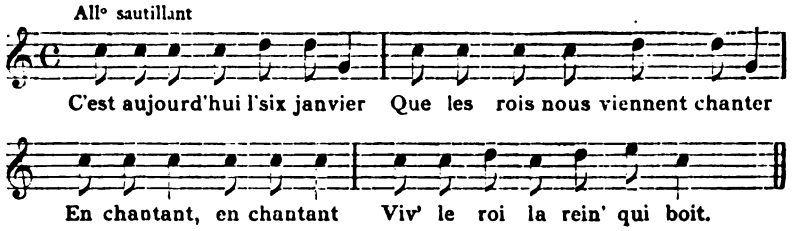

C'est aujourd'hui le six janvier
Tous les rois nous viennent chanter.
En chantant, en chantant
Vive le roi, la reine qui boit !

Le gâteau est sur la table
Le couteau qui le regarde.
En chantant, etc...

Monsieur si vous êtes roi
Vous êtes un des plus adroits.
En chantant, etc...

Monsieur si vous êtes d' la troupe
C'est pour mieux casser la croûte.
En chantant, etc...

Monsieur si vous êtes bonne gent
C'est pour nous donner d' l'argent.
En chantant, etc...

Si vous n' voulez rien donner
Ne vous faites pas tant prier.
En chantant, etc...

Car le froid en fait assez
Vous devriez bien le penser.
En chantant, etc...

Dieu bénira la maison
Les poutres et les chevrons.
En chantant, etc...

Le père, la mère également
Les enfants pareillement.
En chantant, etc...

Autrefois; au commencement du siècle, on fêtait les rois d'une façon bien différente de celle d'aujourd'hui. La veille du 6 janvier on mettait dans le bonnet du père ou du grand-père, des haricots

1. *Variante :* Vous en serez récompensés
Pendant toute l'Eternité.

Digitized by Google

blancs en nombre égal à celui des assistants, plus deux autres haricots de couleur. Au fur et à mesure qu'un nom était appelé, un enfant plongeait la main dans le bonnet et en tirait un grain. Le roi et la reine étaient ceux pour qui avait été amené un haricot de couleur. Ils devaient l'un et l'autre, à tour de rôle, régaler la société. Durant toute la semaine, quiconque entrait dans une maison était tenu de dire, sous peine d'être *machuré*[1] : *Je salue le Roi et la Reine, s'il y en a.*

Aujourd'hui le gâteau avec la fève dans le bourrelet a généralement remplacé l'ancienne mode de consultation du sort. La coutume de réserver une part à Jésus et à la Vierge est également tombée en désuétude. C'est la maîtresse de la maison qui coupe tout simplement les morceaux de la galette et chacun se sert à sa guise. Il n'y a pas longtemps on y mettait plus de cérémonie. On bandait les yeux à un enfant et on disait : *Jube Domine, pour qui ?* L'enfant répondait par le nom d'un des convives jusqu'à ce que toutes les tranches fussent attribuées à tous les assistants.

Depuis quelques années le haricot traditionnel conférant la royauté est souvent remplacé par une petite figurine en porcelaine, un bébé nu. C'est peut-être une allusion à l'Enfant Jésus, dont le baptême aurait eu lieu, selon l'Eglise, à cette date. Il est à présumer que cet usage aura été introduit par ce qu'on a observé que trop de rois pour se soustraire aux obligations de leur charge, abdiquaient par avance, en avalant sournoisement le haricot.

Quoiqu'il en soit il est certain que l'obligation pour le roi de la fève d'offrir un dîner aux convives est à peu près disparue. Au village, cette charge onéreuse a été remplacée par un usage beaucoup plus simple. Si la fève échoit à une personne du sexe féminin elle embrasse tous les convives ; si c'est à un garçon, il fait le tour de la table en embrassant toutes les filles. Au lieu de deux fèves dans le gâteau, une pour un roi, l'autre pour une reine, on n'en insère plus qu'une. Le roi choisit sa reine et réciproquement. On est toujours tenu de crier : le roi ou la reine boit ! toutes les fois qu'il ou qu'elle approche un verre de ses lèvres. Mais on ne barbouille plus comme naguère, ceux qui oublient de pousser ce cri. Les bonnes habitudes se perdent, les rois s'en vont !

Il n'y a pas bien longtemps encore, dans quelques paroisses des environs de St-Hippolyte, les ménagères, à la messe du dimanche qui suivait les rois, offraient des oignons et des pommes, en souvenir des présents apportés par les rois mages à l'Enfant Jésus.

1. Ce *machurage* était une allusion à la noirceur de peau du roi mage Melchior.

Digitized by Google

Saint Antoine

Le 17 janvier, jour de la saint Antoine, la coutume est de faire bénir le blé, le maïs, l'avoine, le foin, le sel, et en général toute la nourriture que l'on doit donner au bétail. On porte à la messe un vase rempli d'avoine et autres graines et des tranches de pain saupoudrées de sel ; en rentrant on distribue cette nourriture aux animaux et l'on est assuré qu'ils ne seront pas malades de toute l'année.

PROVERBES ET DICTONS MÉTÉOROLOGIQUES ET AGRICOLES
POUR LE MOIS DE JANVIER

Tous les dictons paraissent s'accorder pour proclamer que la sécheresse, l'absence de pluie dans ce mois est favorable aux biens de la terre.

Janvier sec et beau
Remplit grenier et caveau.
Janvier so et bé
Remplit cave et soulé (grenier).

Poussière en Janvier
Abondance au grenier.

Janvier d'eau chiche
Fait le paysan riche.

Premier de l'an beau
Mois d'août chaud.

Il y a cependant une exception à cette prédiction si généralement admise pour exacte, c'est celle-ci :

En Janvier pluie sans gelée
Prépare une bonne année.

Quoiqu'il, en soit personne ne doute que de ce mois et de celui de février dépend le sort de l'année agricole :

Janvier et février
Comblent ou vident le grenier.

En somme Janvier doit se comporter comme l'exige sa nature, c'est-à-dire amener du froid. Sans cela rien n'ira bien. Nos paysans ont fabriqué un mot pour exprimer cette conviction :

Si Janvier ne janvoye
Si Février ne février
Mars vient qui brosse tout (1).
(qui détruit tout),

Il faut donc de toute nécessité qu'il fasse froid en janvier :

1. On dit aussi *Janvrotter* et *février*. Il y a encore un autre verbe formé avec un nom de mois, c'est *aouter*, synonyme de mûrir, faire mûrir.

Digitized by Google

En Janvier il vaut mieux voir un loup qu'un homme travailler en bras de chemise (1).

La même idée est présentée sous cette autre forme :

Si les mouches dansent en Janvier
Ménage ton foin au grenier.

En Franche-Comté on croit que les douze premiers jours de Janvier indiquent ce que seront les douze mois de l'année au point de vue météorologique. Si le cinquième jour il pleut, par exemple, le mois de mai sera pluvieux (Montbéliard).

Pour les Rois
Goutte au toit
Saison de pois.

Quand le soleil luit aux rois.
Le chanvre croît sur les toits (Haute-Saône)

Il y en a en abondance.

La même prédiction se fait encore sous une autre forme :

Quand les Rois sont clairs
La chenevière vient sur les toits.

Voici maintenant quelques dictons relatifs à certains jours de Janvier :

29 Janvier Saint Julien brise la glace
S'il ne la brise il l'embrasse.

Les jours croissent :

A l'an neuf
Du pas d'un bœuf.

17 Janvier A la Saint Antoine
Du repas d'un moine.

22 Janvier A la Saint Vincent
Tout gèle, tout fend
Ou se détend.
L'hiver reprend
Ou se casse les dents.

D'une façon plus abrégée, on dit :

A la Saint Vincent
L'hiver se rompt ou se reprend.

Ou bien :

Tout dégèle ou tout fend
L'hiver perd ses dents
Ou il les reprend.

A la Saint Vincent clair et beau
Autant de vin que d'eau.

CE. BEAUQUIER.

1. *Variante :* Il vaut mieux voir un loup enragé
Qu'un homme bras nus en Janvier.

Digitized by Google

LES ENFANTS MORTS SANS BAPTÊME

A la fin de l'article sur les Cimetières, j'avais réuni plusieurs croyances relatives aux enfants morts sans baptême ; je reçois à ce sujet quelques communications, qui engageront peut-être nos lecteurs à faire d'autres recherches. On trouvera dans la *Revue*, t. VI, p. 752, et t. VII, p. 86, quelques légendes sur un sujet voisin, celui des *enfants qui n'ont pas vu le jour*.

II

HAUTE-BRETAGNE

Dans le canton de Matignon (Côtes-du-Nord), on dit que lorsqu'un enfant meurt sans baptême, il faut se hâter de lui mettre un chapelet autour du cou, et de placer dans sa main une fleur de verveine. Si l'on ne prend pas cette précaution, les chats-sorciers enlèvent le pauvre petit mort, et l'emportent auprès de la Croix où ils tiennent leur sabbat. Là, ils lui font mille misères, et le tourmenteront jusqu'à la fin du monde. Alors les petits innocents verront finir leurs misères, et entreront dans le Paradis terrestre.

Ceux qui ont échappé aux chats-sorciers sont condamnés à se tenir sur le bord d'une grande mare. Ils sont armés de baguettes blanches et battent l'eau pour essayer de se jeter de l'eau sur la tête ; s'ils pouvaient y réussir, ils seraient, pour ainsi dire, baptisés ; mais leurs petits pieds sont mal assurés, et comme à chaque pas, ils croient glisser, ils essaient en vain de se tenir debout, et ne peuvent parvenir à se jeter de l'eau.

LUCIE DE V.-H.

III

AUVERGNE

Un fermier dont la servante avait mis au monde un enfant mort, alla l'enterrer la nuit au pied d'une croix située aux Quatre-Chemins. L'enfant était à peine déposé dans la fosse, qu'on entendit dans l'air trois cris déchirants. Le fermier s'enfuit effrayé, et ce ne fut qu'au point du jour qu'il put achever de combler la fosse. Et depuis, la nuit, on vit longtemps voltiger les feux follets autour de la fosse et de la croix.

Dr POMMEROL.

Digitized by Google

LA MER ET LES EAUX [1]

XLIV

QUELQUES POINTS A ENQUÊTER

Les enquêtes sur le folk-lore de la mer, si varié, si intéressant, parfois si poétique, sont loin d'avoir épuisé la matière ; les *Legends of the sea* de F.-S. Bassett, mes deux volumes des *Légendes de la Mer*, les *Leggende del Mare* de Maria Savi-Lopez, bien que conçus, surtout les deux premiers, à un point de vue international, ne contiennent certainement qu'une faible partie de ce que l'on est en droit de s'attendre à trouver, et il peut paraître surprenant que dans des pays essentiellement maritimes, comme la Norvège et l'Angleterre, on n'ait pas entrepris des enquêtes approfondies.

Pour ne parler que de la France, les explorations les plus considérables ne visent que la Bretagne. De 1882 à 1884, M. L.-F. Sauvé, qui était un enquêteur de premier ordre, voulut bien se charger, à ma prière, de rechercher les traditions maritimes du Finistère ; M. G. Le Calvez explora la côte de Tréguier, et moi-même, avant et depuis cette époque, j'ai personnellement, ou par mes correspondants, recherché spécialement les légendes de la Manche, de Saint-Brieuc à Cancale. Plusieurs communications intéressantes, quoiqu'un peu courtes, me furent envoyées par M. E. Deseille pour le pays boulonnais, par M. G. Musset pour la Saintonge. On les trouvera dans les deux volumes des *Légendes de la Mer*, parus de 1886 à 1887.

Depuis cette époque, sans m'occuper spécialement de la mer, je n'ai cessé de rechercher des documents ou d'en demander à mes correspondants, et l'on peut constater qu'il s'en trouve à peu près dans tous les volumes de la Revue ; mais l'on peut voir que presque tous proviennent de la Bretagne bretonnante, comme les très intéressantes contributions de M. H. Le Carguet, ou de la Bretagne de langue française. Trois ou quatre communications seulement visent d'autres pays; on peut faire la même constatation en ce qui concerne les rares morceaux de folk-lore de la mer publiés en dehors de cette revue, soit dans des livres, soit dans des périodiques.

Je ne crois pas que la Bretagne, bien qu'elle soit à la fois le pays

1. Cf. t. XIII, p. 684.

Digitized by Google

le plus maritime et le plus légendaire de France, ait le privilège exclusif des traditions de la mer, et je suis persuadé qu'avec un peu de persévérance, on en trouverait sur d'autres points de notre littoral maritime.

Je voudrais, pour le moment, attirer l'attention des lecteurs de la revue sur quelques points.

Les villes englouties. En France, on en rencontre trois groupes : le premier correspond à la baie de Saint-Malo et à celle de Saint-Brieuc, où des légendes, parfois assez développées, se rattachent soit au type de la ville d'Is, soit à celui des villes inhospitalières ou corrompues; une autre série de la même provenance, parle de villages ou de forêts envahis par la mer à la suite de ruptures volontaires de digues, ou de malédictions prononcées par des saints ou par des fées. Le groupe du pays de Tréguier est un parallèle assez exact des légendes relatives à la ville d'Is, qui sont abondantes, de Brest à Douarnenez. Au sud de cette région, on rencontre des traditions, mais tout à fait succinctes, dans le Morbihan, à l'embouchure de la Loire, sur les côtes de la Saintonge (l'une d'elles est assez développée) et à l'embouchure de la Gironde. Aucune, à ma connaissance, n'a été relevée sur le littoral de l'Océan, de la rive gauche de la Gironde à la Bidassoa, on n'en a pas retrouvé non plus le long des côtes de la Méditerrannée. Pourtant ces rivages ont éprouvé assez de bouleversements pour que l'on doive s'attendre à les voir expliquer par des interventions surnaturelles. On n'en rencontre pas davantage dans la vaste région maritime qui s'étend du Mont Saint-Michel à la frontière de Belgique, région qui a été aussi « mangée par la mer » que le littoral armoricain.

Il est encore d'autres villes légendaires ; ce sont celles qui sont mortes, non parce que la mer les a englouties, mais parce qu'elle s'est retirée ; il est plusieurs villes sur le littoral méditerranéen, par exemple, qui sont dans ce cas, mais je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici recueilli les légendes dont elles sont l'objet.

Les Dunes. Les dunes de sable sont nombreuses sur les divers points du littoral de la France ; il en est qui s'étendent assez loin dans l'intérieur des terres ; la forme conique de quelques-unes a suggéré des explications légendaires ; elle est due à la pénitence d'esprits condamnés à sasser le sable du rivage, et c'est en vidant leur crible qu'ils ont produit ces monticules ; d'autres, qui jusqu'ici n'ont pas été constatées en France, disent que ces monticules, sont, comme les tumulus, l'œuvre de géants, qui transportaient du sable dans leurs sacs ou dans leurs poches.

Digitized by Google

Aux envahissement des dunes se rattachent des légendes de villes englouties par les sables, qu'on retrouve vers l'embouchure de la Loire et vers celle de la Gironde, et qui doivent exister ailleurs. Elles ont leurs hantises, comme tous les espaces déserts, et leur flore particulière. La tradition attribue une origine surnaturelle à la scabieuse des dunes (Morbihan) et au romarin (Côtes de la Charente), pour ne citer que ceux-là.

Les Falaises, les rochers anthropomorphes. La couleur de certaines falaises a été attribuée à des interventions surnaturelles ; celle du cap Fréhel, grise autrefois, est devenue rouge depuis qu'un saint l'a marquée de son sang ; les falaises blanches de la côte d'Angleterre doivent leur teinte au savon blanc dont le capitaine du gigantesque navire le *Mannigfual*, graissa sa carène pour pouvoir passer le détroit du Pas-de-Calais.

Des rochers anthropomorphes furent des hommes ou des bêtes qu'une puissance surnaturelle pétrifia pour les punir de leurs méfaits.

On a appelé marmites des géants des trous circulaires formés à la surface des rochers et qui sont remplis de galets arrondis, mais on n'a guère relevé les légendes que suppose cette appellation.

Les grottes. J'ai retrouvé sur le littoral de la Manche, de Cancale à Tréveneuc, à la limite du français et du breton, un groupe de légendes (50 environ) qui permettent de reconstituer assez exactement la physionomie légendaire des fées et des féetauds qui y faisaient leur existence ; on rencontre une série parallèle, moins nombreuse, mais qui lui est étroitement apparentée dans l'île anglo-normande de Guernesey; les autres îles du même archipel ont aussi des grottes dont les noms supposent des légendes analogues, mais, à ma connaissance, elles n'ont pas été recueillies, et peut-être ont-elles disparu. Sur les côtes de Basse-Bretagne, quelques légendes assez effacées, parlent des fées apparentées à celles des houles ; mais les cavernes y sont plutôt habitées par des nains, ou hantées par des revenants ; celles de la Saintonge et de la Normandie passent, du moins dans les légendes recueillies jusqu'ici, pour avoir été le repaire d'animaux fantastiques ou de dragons, qui y dévoraient leurs victimes, et c'est de là que vient la couleur sanguinolente de leurs parois ; parfois le diable y fait sa résidence. On n a rien relevé sur les grottes de Biarritz, non plus sur celles du littoral méditerranéen.

Les traces sur la mer. Tous ceux qui ont passé quelque temps sur

Digitized by Google

le littoral, ont pu remarquer, lorsque la mer est calme, des espèces de sentiers, souvent en zig-zag, qui tranchent par leur ton bleu-laiteux sur l'azur de la mer. Cette particularité a été certainement un peu partout l'objet d'explications légendaires ; en France, toutes les légendes recueillies proviennent du littoral de la Manche, entre Diélette (Calvados), où les « chemins » sont attribués au passage de saint Germain, et le Cap Fréhel (Côtes-du-Nord) où elles marquent le passage de la Vierge qui descend du ciel pour calmer les tempêtes, ou la trace que suivit une sainte faite prisonnière par les Anglais, en leur échappant et en marchant sur les eaux comme sur un chemin solide ; en Finlande ce ruban est attribué au sillage du bateau du héros légendaire Wainamonen, et dans le Pas-de-Calais, la trace blanche du frai des harengs se nomme le Chemin de saint Martin. Il est tout à fait probable que si on s'en donnait la peine, on retrouverait un peu partout des noms analogues, et des explications légendaires d'un phénomène assez particulier pour que partout il ait frappé l'imagination.

Le monde sous-marin. Le fond de la mer ne renferme pas seulement des villes englouties, mais aussi des châteaux, à peu de distance des rivages, qui se découvrent par certaines nuits, comme celles de la Saint-Jean et de Noël ; il est aussi habité par des sirènes qui ont au-dessous des flots un palais, au milieu d'un pays où les arbres sont de grands fucus, où les pêcheurs qu'elles y entraînent peuvent respirer comme sur la terre, et qui est éclairé par les rayons du soleil passant à travers la mer, qui forme au-dessus de cet étrange pays, une voûte solide et transparente.

Il y a bien d'autres points que l'on pourrait enquêter ; mais la plupart se rattachent plus ou moins aux ordres d'idées indiquées ci-dessus, et ceux qui voudront entreprendre une enquête, les trouveront sans nul doute.

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS

VI

HISTOIRE D'ABOU MOHAMMED EL KESLAN [1]

Il est aisé de reconnaître, en lisant les *Mille et Une Nuits* que les contes dont se compose le recueil tel que nous le connaissons, appartiennent à différentes périodes, et qu'une partie d'entre eux, sous leur forme actuelle, a été rédigée à une époque relativement récente. Telle est l'histoire d'Abou Mohammed el Keslân (le paresseux) qui se retrouve, sans aucune variante, dans les diverses éditions arabes [2]. Les dissemblances (sauf un vers) qu'on rencontre dans les éditions de Habicht sont des lacunes provenant d'un manuscrit défectueux ou des négligences de l'éditeur : des phrases entières ont été passées, souvent aux dépens de la clarté du récit. Cette uniformité du texte, comparée aux variantes qui existent pour d'autres, est déjà une présomption en faveur de l'origine récente du conte : un examen attentif des traits dont il se compose vient confirmer cette présomption : ils ont été empruntés à d'autres, même à quelques-unes des *Mille et Une Nuits*, et réunis assez maladroitement les uns aux autres.

L'entrée en matière est déjà assez gauche et la manière dont Haroun er Rachid est mis en rapport avec Abou Mohammed el Keslân dénote une époque où la tradition sur le plus célèbre, sinon le plus grand, des khalifes abbasides était singulièrement altérée.

« On raconte que Haroun er Rachid était assis un jour sur son trône royal, lorsqu'entra chez lui un des eunuques, tenant une couronne d'or rouge, incrustée de perles et de joyaux et contenant des rubis et des pierreries telles qu'aucune fortune ne pourrait les payer.

1. Suite, voir t. XIII, p. 303.

2. Ed. de Habicht, t. VII, p. 226-255, nuits 558-564 ; éd. du Qaire, t. II, p. 109-115 ; éd. de Beyrout, t. II, p. 393-407 ; éd. de Bombay, p. 126-137. Dans ces trois dernières éditions, elle occupe les nuits 299-305. Elle a été traduite en anglais par Lane (*Thousand and one nights*, London, 1889, 3 vol. in-8, t. II, p. 362-380) ; par Burton, (*The book of the Thousand Night and a Night*, 12 vol. in-8, London, 1894, t. III, p. 282-298), et par Payne (n. 558) ; en allemand par Habicht (*Tausend und eine Nacht*, t. XIII, p. 260-288, Breslau, 1840, in-12) ; par Weil, (*Tausend une eine Nacht*, Stuttgart, 1889, 4 vol. in-8, t. II, p. 346-353), et en français, d'une manière assez libre, par Caussin de Perceval. Sa traduction est citée par Von Hammer, *Contes inédits des Mille et Une Nuits*, tr. Trébutien. (Paris, 1828, 3 vol. in-8), t. I, p. XLII ; elle a été reproduite dans l'édition en 4 vol. in-8, Paris, 1842, t. IV, p. 298-317, nuits 502-508.

Digitized by Google

Ensuite cet eunuque embrassa la terre devant le khalife et lui dit : Commandeur des croyants, la princesse Zobéidah embrasse la terre devant toi et te fait dire : Tu sais qu'elle a fait faire cette couronne; il lui manque une grande pierre précieuse pour être à son sommet; elle a cherché dans ses trésors et n'y a pas trouvé de grande pierrerie répondant à son dessein. Le khalife dit à ses chambellans et à ses officiers : Cherchez après une grande pierrerie qui atteigne le but de Zobéidah. Ils se mirent en quête, ne trouvèrent rien qui pût convenir et en informèrent le prince. Celui-ci fut attristé : Comment, se dit-il, je suis khalife et roi des rois de la terre, et il me manque une pierrerie ! Allons, interrogez les marchands. Ils interrogèrent les joailliers qui leur dirent : Notre maître le khalife ne trouvera cette pierre que chez un homme de Basrah nommé Abou Mohammed el Keslân. Ils en informèrent le prince : il ordonna à son vizir Dja'far d'expédier une lettre à l'émir Mohammed ez Zebidi, gouverneur de Basrah, pour qu'il fît partir Abou Mohammed el Keslân et le fît comparaître en présence du khalife. Le vizir écrivit un billet contenant cet ordre et l'envoya par Mesrour. Celui-ci le porta dans la ville de Basrah, entra chez l'émir Mohammed ez Zebidi qui se réjouit et lui témoigna les plus grands égards. Ensuite il lut la lettre du Khalife et dit : Avec soumission et obéissance. Il envoya Mesrour avec une troupe de ses gardes chez Abou Mohammed el Keslân ; ils se rendirent chez lui et frappèrent à la porte. Un serviteur sortit : Dis à ton maître, lui dit Mesrour : Le commandeur des croyants te demande. Le serviteur rentra et l'en informa. Abou Mohammed sortit et trouva Mesrour, le chambellan du khalife, ayant avec lui des gardes de l'émir Mohammed ez Zebidi. Il embrassa la terre devant lui et dit : Soumission et obéissance au commandeur des croyants, mais entrez donc chez moi. — C'est impossible ; il faut nous hâter comme l'a ordonné le khalife, car il attend ton arrivée. — Patientez un peu jusqu'à ce que je fasse mes préparatifs. Ils entrèrent chez lui après bien des difficultés et de nombreuses politesses. Ils virent dans le vestibule des rideaux de brocart bleu brodé d'or rouge. Puis Abou Mohammed el Keslân ordonna à quelques serviteurs d'entrer dans le bain avec Mesrour. Ils obéirent. Il vit que les murailles et le pavé étaient admirables ; le bain était incrusté d'or et d'argent et son eau mélangée d'eau de rose. Les serviteurs s'empressèrent autour de Mesrour et de ses compagnons et les servirent d'une façon accomplie. Quand les étrangers sortirent du bain, ils les revêtirent de pelisses de brocart mélangé de fils d'or. Puis Mesrour et ses compagnons entrèrent et trouvèrent Abou Mohammed el Keslân assis dans son palais ; au-dessus de sa

Digitized by Google

tête étaient suspendus des rideaux de brocart mélangés de fils d'or et incrustés de pierreries et de joyaux. L'appartement était rempli de coussins incrustés d'or rouge et le maître de la maison était assis sur un siège placé sur un trône garni de pierreries.

« Quand Mesrour entra, son hôte lui souhaita la bienvenue, se leva pour l'accueillir et le fit asseoir à son côté et ordonna d'apporter la nappe (le repas). A cette vue, Mesrour s'écria : Par Dieu, je n'ai jamais vu de nappe semblable chez le commandeur des croyants. Il y avait sur elle toute espèce de mets placés dans des vases de porcelaine dorée. Mesrour ajoute : Nous mangeâmes, nous bûmes et nous nous réjouîmes jusqu'à la fin du jour ; puis Abou Mohammed nous donna à chacun 500 dinârs. Le lendemain on nous revêtit de pelisses vertes dorées et on nous témoigna les plus grands égards. Ensuite Mesrour lui dit : Nous ne pouvons pas rester plus longtemps par crainte du khalife... Seigneur, répondit Abou Mohammed el Keslân, patiente jusqu'à demain, nous ferons nos préparatifs et nous partirons avec vous. Il restèrent ce jour là et passèrent la nuit jusqu'au lendemain. Puis les pages attachèrent à une mule pour Abou Mohammed el Keslân une selle d'or incrustée de toute espèce de perles et de pierreries. Mesrour se dit en lui-même : Peut-être, quand celui-ci se trouvera en cet équipage en présence du khalife, le prince l'interrogera-t-il sur l'origine de ses richesses. Après cela, ils prirent congé de Mohammed ez Zebidi, quittèrent Basrah et se mirent en route. Ils ne cessèrent de marcher jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la ville de Baghdad. Lorsqu'ils rentrèrent chez le khalife et qu'ils se trouvèrent en sa présence, il ordonna à Abou Mohammed el Keslan de s'asseoir. Celui-ci obéit et s'exprima ainsi avec élégance : Commandeur des croyants, j'ai apporté avec moi un présent, en manière de service ; le produirai-je avec ta permission ? — Très volontiers, dit Haroun. — Il fit apporter un coffre et en tira des cadeaux : entre autre des arbres d'or avec des feuilles en émeraudes blanches [1] ; les fruits étaient des rubis rouges et jaunes et des perles blanches. Le khalife en fut émerveillé. Abou Mohammed el Keslân présenta ensuite une seconde caisse d'où il tira une tente de brocart couronnée de perles, de rubis, d'émeraudes, de chrysoprases et de toute espèce de pierreries. Les montants étaient d'aloès indien tout frais, les rideaux de cette tente étaient incrustés d'émeraudes vertes ; on y voyait représentées toutes sortes d'animaux comme des oiseaux et des bêtes sauvages, ces derniers étaient couronnés de pierreries, de rubis,

1. Lane et Burton font observer l'inexactitude de cette épithète. On peut remarquer que l'auteur répète à satiété les mêmes expressions pour décrire les richesses de son héros.

Digitized by Google

d'émeraudes, de chrysoprases, et de toute espèce de métaux précieux A cette vue, Haroun er Rachid ressentit une joie très vive. Puis Abou Mohammed el Keslân lui dit : Commandeur des croyants, ne crois pas que j'aie apporté cela par crainte ou par désir de quoi que ce soit, mais j'ai considéré que je suis un homme du commun et que de pareilles choses ne conviennent qu'au khalife. Si tu le permets, je te divertirai en te montrant plusieurs choses dont je suis capable. — Fais ce que tu voudras pour que nous le voyions, dit le prince. — Avec soumission et obéissance, répondit Abou Mohammed el Keslân. Puis il remua les lèvres et cligna les yeux vers les créneaux du palais qui se penchèrent vers lui. Il fit ensuite un signe et ils revinrent à leur place. Il fit un nouveau signe des yeux : alors apparurent des cabinets aux portes closes ; il parla sur eux et des voix d'oiseaux lui répondirent. Le khalife ressentit un étonnement extrême et demanda : D'où tout cela te vient-il ? Tu n'es connu que sous le nom d'Abou Mohammed el Keslân ; on m'a raconté que ton père était chirurgien, qu'il travaillait dans les bains et ne t'a rien laissé. — Commandeur des croyants, répondit-il, écoute mon histoire : elle est étrange et surprenante, si on l'écrivait avec des aiguilles sur les coins des yeux, ce serait un enseignement pour qui sait s'instruire [1]. — Raconte ton aventure, dit Haroun, et fais la moi connaître, Abou Mohammed. — Sache, commandeur des croyants — que Dieu éternise ton pouvoir et ton autorité ! — que les dires des gens sur mon surnom d'El Keslân et sur ce que mon père ne me laissa pas de fortune sont la vérité, car il n'était pas autre chose que ce que tu as mentionné, il était barbier-chirurgien dans un bain. Pendant ma jeunesse, j'étais le plus paresseux qu'on pût trouver sur la surface de la terre. Je l'étais à ce point que lorsque je dormais pendant les jours de chaleur, et que le soleil montait au dessus de moi, j'étais trop indolent pour me lever et me transporter du soleil à l'ombre. Je demeurai ainsi pendant quinze ans. Puis mon père vint à mourir sans me rien laisser. Ma mère travaillait chez les gens, me donnait à manger et à boire et je dormais couché sur le flanc. Il arriva qu'un jour, ma mère entra chez moi ayant cinq dirhems d'argent et me dit : Mon fils, j'ai appris que le Cheikh Abou'l Mozhaffar a l'intention de se mettre en route pour la Chine.

« Ce cheikh aimait les pauvres et était des gens de bien. — Ma mère ajouta : Mon fils, prends ces cinq dirhems, viens-le trouver avec nous et demande lui de t'acheter quelque chose du pays de Chine ; peut-être cela te profitera-t-il par la grâce de Dieu très haut.

1. Phrase proverbiale qui revient souvent dans les *Mille et une Nuits*.

Digitized by Google

— J'étais trop paresseux pour me lever : elle jura par Dieu que si je ne me levais pas pour la suivre, elle ne me donnerait plus à manger ni à boire et n'entrerait plus chez moi, mais elle me laisserait mourir de faim et de soif. — Quand j'entendis ces paroles, commandeur des croyants, je reconnus qu'elle le ferait, car elle connaissait ma paresse et je lui dis : Mets moi sur mon séant. Elle me fit assoir. — Je pleurai en ajoutant : Apporte-moi mes sandales. — Elle me les apporta. — Mets-les à mes pieds. — Elle me chaussa. — Porte-moi pour me soulever de terre. — Elle le fit. — Soutiens moi pour que je marche. — Elle me soutint. Je ne cessai de marcher en trébuchant dans les pans de mon vêtement jusqu'à ce que nous arrivâmes au bord de la mer. Nous saluâmes le cheïkh et je lui dis : Mon oncle, tu es Abou'l Mozhaffar ?— A ton service. — Prends ces cinq dirhems et achète moi quelque chose du pays de Chine : peut-être que Dieu m'en fera profiter. — Connaissez-vous ce jeune homme, demanda le cheïkh à ses compagnons ? — Oui, on l'appelle Abou Mohammed el Keslân ; nous ne l'avons jamais vu sortir de sa maison si ce n'est en cette occasion. — Puis le cheikh me dit : Mon fils, donne les dirhems, avec la bénédiction de Dieu. Puis il prit l'argent et ajouta : Au nom de Dieu. Je revins avec ma mère à la maison. »

Cette coutume de confier une somme, si minime qu'elle soit, est rapportée dans une légende relative au fondateur d'une petite dynastie de l'île de Kaïs sur les côtes de la Perse. Les capitaines de vaisseau, au moment de mettre à la voile, avaient coutume de demander aux plus pauvres gens quelque don qu'ils employaient de la manière la plus avantageuse pour eux au port vers lequel ils se dirigeaient. Quand le voyage avait été heureux et qu'ils étaient de retour, ils remettaient le montant des dons et le profit que d'aventure il avait rapporté, et en outre un cadeau proportionné à la chance que suivant leur opinion, les prières du pauvre leur avaient attirée [1]. Une coutume semblable paraît avoir existé à 'Aden. Dans les *Merveilles de l'Inde*, un vannier nommé Sa'ïd remet à un marin de ses amis, sur le point de partir pour Kalah, en Indo-Chine, une cruche verte d'un demi dirhem et un daneq de sel pour lui acheter une *bénédiction* : il en résulte qu'il devient propriétaire d'une perle valant plus de 100000 dirhems [2]. Un conte scandinave, l'*Honnête pièce de monnaie*, nous présente un jeune garçon, employé à porter de l'eau et du bois dans la cuisine d'un riche marchand, invité par son

1. Morier, *Second Journey to Persia*, cité par Clouston, *Popular tales and fictions*, Edimbourg, 1887, 2 vol. in-8, t. II, p. 74.
2. *Les Merveilles de l'Inde*, trad. Devic, Paris, 1878, in-16, ch. XLIX, p. 82-84.

Digitized by Google

maître sur le point de partir en voyage, à lui remettre, comme les autres serviteurs, quelque chose qu'il fasse fructifier en route et dont il lui rapporte le profit. Il lui confie une pièce de monnaie : elle sert à payer un chat qui fait la fortune de l'enfant [1].

Ce conte forme un intermédiaire entre l'histoire d'Abou Mohammed el Keslân et celle de Whittington où ce n'est pas un animal acheté en voyage qui enrichit son maître, mais, comme dans les versions persane, anglaise, russe et italienne, le chat qu'il a remis au marchand [2].

« Abou'l Mozhaffar se mit en route avec une troupe de marchands ; ils ne cessèrent de voyager jusqu'à ce qu'ils arrivèrent en Chine. Le cheikh fit du commerce, puis il songea au retour, lui et ses compagnons, après avoir atteint leur but, et pendant trois jours ils voyagèrent sur mer. Alors Abou'l Mozhaffar leur dit : Arrêtez le bateau. — Qu'as-tu ? — Sachez que j'ai oublié la commission que m'avait donnée Abou Mohammed el Keslân, ramenez-moi pour que je lui achète quelque chose qui lui profite. — Ils reprirent : Nous te conjurons par Dieu de ne pas nous faire retourner, car nous avons fait une longue route et nous avons éprouvé de grandes terreurs et d'immenses peines. — Il faut absolument que je revienne. — Reçois de nous le double du bénéfice des cinq dirhems et ne nous ramène pas. Il y consentit et ils réunirent une somme d'argent considérable. — Puis ils continuèrent leur route jusqu'à ce qu'ils furent en vue d'une île où il y avait une nombreuse population ; on y jeta l'ancre ; les marchands débarquèrent pour y acheter des objets de commerce, tels que des métaux précieux, des pierreries, des perles, etc. Ensuite Abou'l Mozhaffar vit un homme assis et entouré d'une grande quantité de singes dont l'un avait les poils arrachés. Chaque fois que leur maître n'y faisait pas attention, ces animaux saisissaient ce singe dépouillé, le battaient et le bousculaient contre l'homme qui se levait, les frappait, les attachait et les corrigeait. Tous les singes étaient acharnés après celui-là et le battaient.

« A cette vue, le cheikh Abou'l Mozhaffar s'affligea et eut pitié du singe : il demanda au maître : Me le vendrais-tu ? — Achète-le. J'ai cinq dirhems appartenant à un jeune orphelin ; me le vendras-tu à ce prix ? — Je te le vends, que Dieu te bénisse. Le cheikh reçut le singe et donna l'argent à l'homme ; ses serviteurs prirent l'animal et l'attachèrent dans le bateau. On mit à la voile et ils partirent vers une autre île où ils jetèrent l'ancre. Les gens qui plongent pour

1. Dasent, *Tales from the field*, Londres, 1896, in-8, p. 21-27.
2. Cf. sur ce conte l'étude détaillée que lui a consacrée M. Clouston, *Popular tales and fictions*, t. II, p. 75-78.

Digitized by Google

chercher des métaux précieux, des perles et des pierreries vinrent à bord ; les marchands leur donnèrent des dirhems pour plonger et ils plongèrent : — Le singe vit ce qu'ils faisaient ; il se délivra de ses liens, sauta hors du bateau et plongea avec eux. Abou'l Mozhaffar s'écria : Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu très haut et très grand ; le singe est perdu pour nous par la mauvaise fortune de ce pauvre garçon pour qui nous l'avions acheté ; — et ils désespérèrent de lui. Puis la troupe des plongeurs remonta et l'animal avec eux, tenant dans ses mains des pierreries d'un grand prix qu'il jeta devant Abou'l Mozhaffar. Celui-ci fut surpris et dit : Il y a dans cet animal un mystère important. — On leva l'ancre et on voyagea jusqu'à ce qu'on arriva à un pays appelé l'île des Zendj : c'est un peuple de nègres qui mange la chair humaine.

« Quand les Zendj virent les voyageurs, ils montèrent dans des barques, s'avancèrent vers eux, prirent tout ce qui était dans le vaisseau, garottèrent ceux qui s'y trouvaient et les emmenèrent vers leur roi qui ordonna d'égorger une partie des marchands. Les Zendj les égorgèrent et mangèrent leur chair. Puis les autres passèrent la nuit enchaînés, dans une grande inquiétude. »

L'aventure du cheikh et des marchands chez les Zendj est imitée du quatrième voyage de Sindbad le marin [1], lorsque, naufragé dans le pays des noirs, il est arrêté par eux, enfermé avec ses compagnons qui servent successivement de pâture aux anthropophages jusqu'au moment où il parvient à s'enfuir. Un récit tout à fait analogue se trouve dans les *Merveilles de l'Inde* à propos de l'homme de Basra qui, parti de Senf pour le pays de Zabedj (à rectifier en Zendj) est fait prisonnier par les cannibales, après avoir échappé, comme Ulysse et Sindbad, à une sorte de Polyphème ; il persuade à ses compagnons de captivité de s'évader et y réussit [2]. Sous le nom de Zendj, les géographes arabes désignaient les populations noires les plus diverses de l'Afrique : Gallas, Souahelis, Bantous, et même les races milanésiennes de l'Océanie, en vertu d'une erreur de Ptolémée qu'ils avaient adoptée et qui réunissait l'Afrique méridionale à l'Australasie [3].

« La nuit arrivée, le singe se leva, alla trouver, Abou'l Mozhaffar et délia ses liens. Quand les marchands le virent libre, ils lui dirent :

1. *Mille et une Nuits*, éd. de Beyrout, t. III, p. 287 ; éd. du Qaire, t. III, p. 17 ; éd. de Habicht, t. IV, p. 48 ; éd. de Bombay, t. III, p. 28, les observations de Hole, *Remarks on the Arabian Nights Entertainments*, Londres, 1897, in-12, p. 99-130.
2. *Merveilles de l'Inde*, trad. Devic, ch. CXXIII, p. 152-161.
3. Sur les mœurs des Zendj d'après les Arabes, cf. Devic, *Le pays des Zendjs*, Paris, 1883, p. 121-156.

Digitized by Google

Peut-être Dieu nous délivrera-t-il par tes mains, Abou'l Mozhaffar. — Sachez, répondit-il, que celui qui m'a délié par la volonté de Dieu n'est autre que ce singe et pour cela, je me reconnais son débiteur de mille dinars. Les autres reprirent : Et nous aussi, nous lui paierons chacun mille dinars s'il nous délivre. Le singe se leva pour aller à eux et commença à les délier l'un après l'autre jusqu'à ce qu'il les eut tous débarrassés de leurs liens ; ils coururent à leur vaisseau, y montèrent, le trouvèrent intact sans qu'il y manquât rien ; ils mirent à la voile et partirent. Abou'l Mozhaffar leur dit : Marchands, soyez fidèles à votre promesse envers le singe. Très volontiers, répondirent-ils ; chacun lui remit mille dinars ; Abou'l Mozhaffar en prit autant sur ses biens[1], et il réunit pour le singe une somme considérable. Ils voyagèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la ville de Basra : leurs amis allèrent au devant d'eux et ils débarquèrent. Abou'l Mozhaffar demanda : Où est Abou'l Mohammed el Keslân ? — La nouvelle en arriva à ma mère : pendant que je dormais, elle entra chez moi et me dit : Mon fils, Abou'l Mozhaffar est arrivé en ville ; va le trouver, salue-le et demande lui ce qu'il t'a rapporté ; peut-être que Dieu t'a accordé quelque chose. Je lui répondis : Soulève-moi de terre et soutiens moi pour sortir et aller sur le bord du fleuve. Puis je marchai en trébuchant dans les pans de mes vêtements jusqu'à ce que j'arrivai auprès du cheikh. Quand il me vit, il me dit : Bienvenue à celui dont les dirhems ont été une cause de salut pour moi et ces marchands par la volonté de Dieu très haut ! Puis il ajouta : Prends ce singe que j'ai acheté pour toi et emmène le dans ta maison en attendant que j'aille te voir. Je pris le singe, je l'emmenai et je me dis : Par Dieu ! c'est une marchandise bien importante ! Puis j'entrai chez moi et je dis à ma mère : Chaque fois que je dormais, tu m'ordonnais de lever pour faire du commerce ! vois de tes propres yeux cette marchandise ! — Ensuite je m'assis ; à ce moment, des esclaves d'Abou'l Mozhaffar s'avancèrent et me dirent : Tu es Abou Mohammed el Keslân ? — Oui. — Le cheikh s'approcha derrière eux.

« Je me levai devant lui, j'embrassai ses mains et il me dit : Viens avec moi dans ma maison. — Avec soumission et obéissance, répondis-je. Je l'accompagnai jusqu'à ce que j'entrai chez lui. Il ordonna à ses esclaves d'apporter l'argent ; ils obéirent. Mon fils, dit-il, Dieu t'a accordé cette fortune comme bénéfice des cinq dirhems. Puis ils le chargèrent dans des caisses sur leurs têtes ; il

1. Cette phrase, donnée dans l'édition du Qaire et celle de Bombay, manque dans celle de Beyrout.

Digitized by Google

me donna les clefs en ajoutant : Marche devant les esclaves jusque chez toi, car toute cette fortune t'appartient. J'allai trouver ma mère qui se réjouit et me dit : Mon fils, Dieu t'a accordé cette grande fortune ; renonce à ta paresse, va au bazar et fais du commerce. Je renonçai à mon indolence, j'ouvris une boutique ; le singe s'asseyait près de moi sur mon estrade ; quand je mangeais, il mangeait avec moi ; quand je buvais, il buvait avec moi. Tous les jours, depuis l'aurore, il s'absentait jusqu'au milieu de la journée ; puis il revenait portant une bourse renfermant 1000 dinârs, qu'il plaçait à côté de moi, puis s'asseyait. Il ne cessa d'agir ainsi pendant longtemps jusqu'à ce qu'une fortune considérable fut accumulée chez moi. Alors, commandeur des croyants, j'achetai des propriétés, des villages, je plantai des vergers, j'achetai des esclaves blancs, des esclaves noirs et des servantes. Il arriva qu'un jour, j'étais assis, le singe était avec moi sur le banc et il se tournait à droite et à gauche. Je me dis en moi-même : Qu'est-ce que cela veut dire ? Dieu lui donna de s'expliquer clairement et il m'appela : Abou Mohammed ! Quand j'entendis ses paroles, je ressentis une vive frayeur. — Ne crains pas, ajouta-t-il, je te raconterai qui je suis. Sache que je suis un des génies rebelles ; je suis venu à toi à cause de ta malheureuse situation ; à l'heure qu'il est, tu ne connais pas l'étendue de ta fortune, mais il m'arrive une affaire qui sera un bien pour toi. — Quelle est-elle ? — Je veux te marier à une jeune fille pareille à la pleine lune. — Comment cela ? — Demain, revêts tes vêtements d'apparat, monte ta mule avec une selle d'or et va au bazar des marchands de fourrage ; demande après la boutique du chérif, assieds-toi près de lui et dis-lui : Je suis venu te demander la main de ta fille pour qui j'ai de l'inclination. — S'il te répond : Tu n'as ni fortune, ni rang, ni noblesse, remets-lui mille dinârs. S'il te dit : Ajoute ; continue et excite sa cupidité. — Très volontiers, répondis-je, demain je le ferai, s'il plaît à Dieu. Le lendemain matin, je revêtis mes plus beaux vêtements, je montai la mule avec la selle d'or ; j'allai au bazar des marchands de fourrage, je demandai après la boutique du chérif et je l'y trouvai assis. Je descendis, je le saluai et je m'assis à côté de lui. J'avais avec moi dix de mes esclaves tant noirs que blancs. Le chérif me dit : Peut-être as-tu avec nous quelque affaire que nous pourrons faire réussir. — Oui, répondis-je, j'ai affaire à toi. — Qu'est-ce ? — Je suis venu demander en mariage ta fille pour laquelle j'ai de l'inclination. — Tu n'as ni argent, ni rang, ni noblesse, répliqua-t-il[1]. — Alors je pris une bourse conte-

1. Peut-être avons-nous ici un écho de la réponse prêtée au khalife fatimite.

Digitized by Google

nant mille dinârs d'or rouge et je lui dis : Voilà mon rang et ma noblesse. Car le prophète a dit : Quelle excellente noblesse que l'argent ! Et comme il a raison, celui qui a dit ces vers :

Celui qui possède deux dirhems, ses lèvres possèdent toute espèce de langage et il parle.

Il marche en avant de ses frères et ils l'écoutent ; je l'ai vu s'avancer fièrement parmi les hommes.

Si ce n'étaient les dirhems dont il se glorifie, je le verrais au pire degré parmi le genre humain [1].

Quand le riche se trompe en parlant, on lui dit : Tu as raison, tu ne dis pas de chose fausse.

Quand le pauvre dit la vérité, on lui réplique : Tu en as menti et on traite de fausseté ce qu'il dit [2].

L'argent dans tous les pays, revêt les hommes de majesté et de beauté.

C'est la langue pour qui veut être éloquent ; c'est une arme pour qui veut combattre [3].

Quand le chérif eut entendu ces paroles et qu'il eut compris les vers et la poésie, il baissa la tête vers la terre un instant, puis il la releva et me dit : S'il en est ainsi, et s'il ne peut en être autrement, j'exige de toi trois mille autres dinârs. J'envoyai un de mes esclaves blancs à ma maison et il m'apporta l'argent que le chérif avait

d'Egypte Mo'izz ledin Allah : Interrogé sur les preuves de la parenté qui l'unissait au Prophète, il répondit fièrement en portant la main sur la garde de son épée : Voilà l'auteur de ma race ; et en jetant une poignée de pièces d'or : Voilà mes titres généalogiques. Quatremère, *Mémoire sur la dynastie des Fatimites*, *Journal Asiatique*, août 1836, p. 97 ; Desvergers, *Arabie*, Paris, 1847, in-8, p. 458.

1. Ces trois premiers vers manquent dans l'édition de Habicht.

2. Ces deux vers semblent faire allusion à une anecdote rapportée entre autres par Ibn'Arabchah, dans le *Fakihat el Kholafa* (éd. Freytag, Bonn, 1832-1852, 2 vol. in-4, t. I, p. 44-45) et que j'ai traduite dans mon étude sur le *Dépositaire infidèle* (*Revue des Traditions populaires*). Un conte sicilien en est probablement dérivé (Crane, *Italian popular tales*, Londres, 1885, in-8, p. 150, d'après Pitré, *Les Burgisi et les Patruni* : Un jour, un paysan causant dans une ferme avec son maître et d'autres personnes, arriva à dire, pendant qu'on parlait de moutons et de fromage, qu'il aurait eu un petit fromage à lui donner, mais que les rats l'avaient tout mangé. Alors, le maître qui était riche, orgueilleux et grossier, l'appela sot et lui dit qu'il n'était pas possible que les rats eussent mangé le fromage. Tous les assistants déclarèrent que les paroles du maître étaient justes et que le paysan avait tort. Qu'est-ce que le pauvre homme pouvait dire de plus ? — La conversation continua, et au bout d'un instant, le maître raconta qu'il avait pris la précaution de frotter d'huile ses socs de charrue pour les préserver de la rouille, mais que les rats en avaient mangé toutes les pointes. L'ami au fromage interrompit : « Mais, maître, comment les rats auraient-ils mangé vos socs de charrue ? » Le maître et les autres se mirent à lui crier : « Taisez-vous, sot ! taisez-vous, sot ! le maître a raison. » Le cheikh de M. Lane a résumé en marge de son exemplaire l'anecdote d'Ibn Arabchah, mais ni M. Lane (*Thousand and one nights*, t. II, p. 380, note 8), ni Burton (*The book of thousand nights and one night*, t. III, p. 291, note 3), qui ont cité ce résumé, n'ont su reconnaître d'où il était tiré.

3. Ces deux derniers vers sont cités sans nom d'auteur par Ahmed el Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 2 vol. in-4, 1292 hég. t II, p. 54.

Digitized by Google

demandé. En le voyant arriver, il se leva et dit à ses serviteurs : Fermez la boutique. Puis il fit venir chez lui ses amis du bazar, écrivit mon contrat avec sa fille et me dit : Dans dix jours, je la conduirai chez toi. Je m'en retournai tout joyeux chez moi, je pris le singe à part et je lui racontai tout ce qui était arrivé. Comme tu as bien fait ! s'écria-t-il. Quand la rencontre du chérif fut proche, le singe me dit : J'ai un service à te demander : si tu me le rends, je te donnerai ce que tu voudras. — Qu'est-ce ? — Dans la partie antérieure du salon qui est réservé à la fille du chérif, il y a une armoire sur la porte de laquelle est un anneau de cuivre ; les clefs sont sous l'anneau. Prends-les et ouvre la porte : tu trouveras un coffret de fer ; sur ses quatre montants, il y a des drapeaux avec des talismans. Au milieu, est un bassin rempli de richesses ; à côté de lui, onze serpents. Dans ce bassin est attaché un coq tout blanc ; à côté du coffre, un couteau, prends-le, égorge le coq, coupe les drapeaux, renverse le coffre sens dessus dessous, puis va retrouver ta fiancée et enlève-lui sa virginité [1] : voilà ce que j'attends de toi. — Très volontiers, répondis-je. J'allai dans la maison du chérif, j'entrai dans le salon et je vis l'armoire que le singe m'avait décrite. Quand je fus seul avec ma fiancée, je fus surpris de sa beauté et de sa grâce, de sa taille et de son élégance ; les langues ne pourraient décrire ses charmes et je fus extrêmement joyeux. Lorsqu'on fut au milieu de la nuit et que ma femme fut endormie, je me levai, je pris les clefs, j'ouvris l'armoire, je saisis le couteau, j'égorgeai le coq, je jetai les drapeaux et je retournai le coffre. La jeune femme s'éveilla, vit l'armoire ouverte, le coq égorgé et dit : Il n'y a de force et de pouvoir qu'en Dieu élevé et puissant : le génie rebelle m'enlève ! — Elle n'avait pas fini de parler que déjà le démon faisait le tour de la maison et enlevait ma femme. — Là-dessus un vacarme s'éleva ; le chérif arriva en se frappant le visage et en disant : O Abou Mohammed, qu'as-tu fait là ! Est-ce ainsi que tu nous récompenses ! J'avais composé ce talisman dans cette armoire, par crainte de ce maudit pour ma fille ; car, depuis six ans, son dessein était de l'enlever et il ne le pouvait pas ; tu ne peux plus rester avec nous : va où tu voudras. Je sortis de la maison du chérif, je revins chez moi, je cherchai après le singe sans le trouver ni en voir aucune trace. Je reconnus que c'était lui le mauvais génie qui avait enlevé ma femme et qui avait agi de ruse envers moi pour que je traitasse ainsi le talisman et le coq qui l'empêchaient de la prendre. Je me repentis, je déchirai mes vêtements, je m'arrachai le visage ; la terre ne pouvait me

1. Cette dernière phrase est supprimée dans l'édition de Boulaq.

Digitized by Google

contenir. Je partis sur-le-champ et je me dirigeai vers le désert ; je ne cessai de marcher jusqu'à ce que le soir arriva et je ne savais où aller ».

Dans les enlèvements du genre de celui qui est raconté ici, c'est d'ordinaire l'imprudence du mari ou de l'amant qui permet au génie ou au monstre de se délivrer et d'enlever la femme. Ainsi dans le conte russe de *Maria Morevna*, celle-ci devant aller à la guerre, laisse Ivan, son mari, libre de tout visiter dans son palais, à l'exception d'un cabinet où il ne doit pas pénétrer. Il ne tarde pas à désobéir et voit, attaché par douze chaînes, Koschéi l'immortel qui souffre de la soif depuis dix ans. Par compassion, il lui donne successivement trois baquets d'eau ; après avoir bu le troisième, Koschéi recouvre sa force, enlève comme un tourbillon Maria Morevna que son mari ne reprend qu'après de terribles épreuves [1]. De même dans un conte de Basse-Bretagne, *Le lièvre argenté :* Malo qui a épousé une princesse qui sort sous la forme d'un lièvre argenté invulnérable, ouvre, malgré les recommandations de sa femme un cabinet d'où sort le diable qui enlève la princesse : Malo la retrouve après des aventures semblables à celles d'Ivan.

« Tandis que j'étais plongé dans mes pensées, voici que s'avancèrent deux serpents, l'un brun, l'autre blanc ; ils se battaient. Je pris une pierre à terre, je frappai le serpent brun et je le tuai, car il était acharné après le blanc. Puis celui-ci s'en alla, fut absent quelque temps et revint avec dix serpents blancs ; ils allèrent vers celui que j'avais tué et le mirent en pièces jusqu'à ce qu'il n'en resta que la tête, puis ils partirent de leur côté ».

Dans un épisode d'un conte des *Mille et une Nuits : Les Trois dames de Baghdad, le portefaix et les trois calenders, fils de rois*, Zobéidah, l'aînée des trois dames, raconte que, jetée dans une île après avoir failli être noyée par la méchanceté de ses sœurs, elle voit un serpent sur le point d'être dévoré par un plus grand. Elle ramasse une pierre et tue ce dernier. Le serpent délivré reprend ensuite la forme d'une fée et récompense Zobéidah en la transportant dans son pays et en changeant ses sœurs en chiennes [2].

« Dans l'excès de ma fatigue, je me couchai à la place où j'étais. Tandis que j'étais étendu, réfléchissant à mon affaire, un être mys-

1. Ralston, *Contes populaires de la Russie*, trad. Loys Brueyre, Paris, 1874, in-18 jés., p. 87-103 ; Curtin, *Myths and Folk-tales of the Russians, Western Slaves and Magyars*, Londres, 1891, in-8, p. 203-216 ; Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne*, Paris, 1887, 3 vol. pet. in-8, p. 181-202.

2. Ed. de Beyrout, t. I, p. 107 108 ; éd. du Qaire, t. I, p. 45-46 ; éd. de Bombay, t. I, p. 101-102 ; éd. de Habicht, t. I, p. 324-326.

Digitized by Google

térieux fit entendre sa voix, sans que je visse personne et récita ces vers :

Laisse les destinées poursuivre leur cours, et ne passe la nuit que l'esprit tranquille [1].

Dans le temps qu'il faut pour ouvrir et fermer un œil, Dieu peut changer la face des choses [2].

« Quand j'entendis cela, commandeur des croyants, je fus troublé et je ressentis une inquiétude sans pareille ; puis j'entendis derrière moi une voix réciter ces vers :

O Musulman, devant qui est le Qorân, réjouis-toi ; la sécurité est arrivée pour toi.

Ne crains pas les séductions de Satan ; nous sommes un peuple dont la religion est la vraie foi.

« Par celui que tu adores, je te conjure, lui dis-je, de me faire connaître qui tu es. Alors cet être prit la forme humaine et me dit : Ne crains pas ; ton bienfait est venu jusqu'à nous, nous sommes un peuple de génies croyants. Si tu as besoin de quelque chose, fais-nous le connaître pour que nous arrivions à te satisfaire. Je lui répondis : J'ai une affaire grave ; je suis frappé par un malheur considérable ; qui donc a été atteint d'une pareille infortune ? — Peut-être, me dit-il, es-tu Abou Mohammed el Keslan ? — Oui, répondis-je. — Abou Mohammed, je suis le frère du serpent blanc dont tu as tué l'ennemi ; nous sommes quatre frères de père et de mère, et tous, nous te sommes reconnaissants de ton bienfait. Sache que le singe qui a usé de ruse envers toi est un des génies rebelles ; s'il n'avait employé cet artifice, il n'aurait jamais pu s'emparer de ta femme, car il y a longtemps qu'il voulait te la prendre et ce talisman l'en empêchait ; si celui-ci avait subsisté, le génie ne serait pas arrivé à elle. Mais ne te tourmente pas, nous tuerons ce génie rebelle, car ton bienfait n'est pas perdu chez nous. Ensuite, d'une voix effroyable, il poussa un grand cri et une troupe de gens s'avança vers lui. Il les interrogea sur le singe. L'un d'eux lui dit : Je connais sa retraite. — Et où est-il ? — Dans la ville d'airain sur laquelle le

1. Le premier hémistiche se trouve, avec une légère variante, dans un vers anonyme cité par Mas'oudi (*Prairies d'or*, éd. et tr. Barbier de Meynard, Paris, 1872, in-8, p. 472) à propos d'une histoire assez singulière dont le héros est le khalife El Mansour, l'aïeul de Haroun er Rachid. Un jour, étant assis dans un pavillon près de la porte du Khorassan, à Baghdad, il vit tomber devant lui une flèche où étaient écrits plusieurs vers, entre autres cet hémistiche, et le nom d'un homme injustement retenu en prison et qu'il fit mettre en liberté. — Les deux vers où se trouve cet hémistiche, cités par Mas'oudi, le sont aussi, mais sans l'anecdote, par El Ouat'ouât', *Ghorar el Khas'aïs'*, Boulaq, 1884 hég., in-8, p. 79.

2. Dans l'édition de Habicht, ces deux vers sont remplacés par celui-ci :

Ne t'afflige pas du destin et de ses coups, Dieu t'apportera la joie et ses bienfaits.

Digitized by Google

soleil ne se lève pas. — Abou Mohammed, prends un de nos esclaves, il te portera sur son dos et te fera connaitre comment tu reprendras ta femme. Sache que cet esclave est un des génies rebelles : quand il te portera, ne mentionne pas le nom de Dieu très haut tant que tu seras sur son dos, car il fuirait loin de toi, tu tomberais et tu périrais. — Très volontiers, lui dis-je. — Alors je pris un de leurs esclaves, il se pencha et me dit : Monte. Je montai, et il s'éleva dans l'air avec moi jusqu'à ce que nous eûmes perdu la terre de vue. Je vis les étoiles comme des montagnes immobiles et j'entendais les louanges des anges dans les cieux. Pendant tout ce temps, le génie m'entretenait, me distrayait et me faisait oublier de mentionner Dieu très haut. Sur ces entrefaites, j'aperçus un vieillard habillé de vêtements verts, avec des tresses de cheveux et un visage brillant, tenant à la main une lance d'où jaillissaient des étincelles ; il s'avança vers moi et me dit : Abou Mohammed, dis : Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète ; sinon, je te frappe avec cette lance. Mon cœur était déjà déchiré du regret de ne pas mentionner Dieu et je répétai : Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète. — Puis ce personnage frappa avec la lance le génie qui fondit et devint de la cendre ».

L'interdiction de prononcer le nom de Dieu se trouve encore dans le conte des *Mille et une nuits* déjà cité : *les Trois dames de Baghdad, le portefaix et les trois calenders fils de rois*[1] ; le troisième calender, Adjib, raconte qu'il s'est embarqué dans une chaloupe montée par un homme de bronze devant qui il devra se garder de prononcer le nom de Dieu. Il obéit pendant neuf jours, mais se voyant près d'être sauvé, il oublie la recommandation et fait naufrage. Toutefois, c'est avec les aventures de Temim ed Dâri que celles d'Abou Mohammed el Keslân ont le plus de rapports. Lorsque les génies fidèles renvoient dans son pays Temim ed Dâri sur les épaules d'un de leurs serviteurs, ils lui font la même recommandation qu'il enfreint, lorsque passant, comme Abou Mohammed el Keslân, à portée du paradis, il entend les anges louer Dieu[2]. Le même détail existe dans des imitations aljamiada[3] et berbère de cette légende[4] ; il a pénétré en Europe dans un roman italien du XVe siècle sur Charle-

1. Ed. de Beyrout, t. I, p. 88 ; éd. du Caire, t. I, p. 41-42 ; éd. de Bombay, t. I, p. 83 ; éd. de Habicht, t. I, p. 266-267.
2. Cf. mon édition des *Aventures merveilleuses de Témim ed Dâri*, Rome, 1891, in-8, p. 18.
3. Cf. Robles, *Leyendas moriscas*, Madrid, 1885-1886, 3 v. pet. in-8, t. II, p. 111-112.
4. Cf. mon *Manuel de langue kabyle*, Paris, 1887, in-12, IIIe partie, *Chrestomathie*, p. 18 ; et la première série de mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, n° XXXI, p. 64, *L'enfant et le roi des génies*.

Digitized by Google

magne, lorsque le follet ramène à temps celui-ci à Paris pour empêcher la reine de se remarier à Ansuise en son absence, comme dans la légende arabe, la femme de Temim ed Dâri était sur le point d'en faire autant [1]. Les aventures d'Abou Mohammed el Keslân coïncident encore avec celles de Temim ed Dâri, par la vision du paradis, l'apparition de Kidhr (ou Elie) et la vue d'Irem aux colonnes. La description du vieillard vêtu de vert s'applique bien à Khidhr, le Xisouthros (Hasisatra) des Grecs [2]. Dans les légendes chrétiennes, c'est Elie et Hénoch (les deux qui ne moururent pas) qui gardent le seuil du Paradis et reçoivent tantôt le chevalier venu par le puits de Saint-Patrice dans l'île d'or ; tantôt des voyageurs dont Godefroy de Viterbe raconte les aventures [3].

« Je glissai de son dos et je commençai à descendre sur terre jusqu'à ce que je tombai dans une mer agitée dont les vagues s'entrechoquaient. Il y avait un bateau contenant six marins : Quand ils me virent, ils vinrent à moi, me transportèrent dans le bateau et m'adressèrent la parole dans une langue que je ne connaissais pas. Je leur fis signe que je ne comprenais pas leurs paroles. Ils voyagèrent jusqu'à la fin de la journée ; puis ils jetèrent un filet, prirent du poisson, le firent cuire et me donnèrent à manger. Ils ne cessèrent de marcher jusqu'à ce qu'ils me conduisirent à leur ville ; ils me firent entrer chez le roi et me présentèrent à lui. J'embrassai la terre ; il me revêtit d'habits d'honneur ; ce roi connaissait l'arabe et il me dit : Je te place parmi mes courtisans. — Quel est le nom de cette ville, lui demandai-je ? — Elle se nomme Hinâd et elle est située en Chine. Puis le roi me confia au vizir et lui ordonna de me promener dans la ville. A l'origine, les habitants étaient infidèles et Dieu très haut les changea en pierres ».

Le même conte des *Mille et une nuits*, *Les Trois dames de Baghdad*, *le portefaix et les trois calenders, fils de rois*, renferme aussi cet épisode : Zobéidah raconte que dans son voyage elle arrive à une ville dont tous les habitants, excepté un, n'ayant pas voulu renoncer au culte de Nardoun et à l'adoration du feu, sont changés en pierres [4].

1. *Il viaggio di Carlo Magno in Ispagna*, éd. Ceruti, Bologne, 1871, 2 vol. pet. in-8, t. II, p. 58-59 ; L. Gautier, *Les Epopées françaises*, 2e éd. t. III, Paris, 1880, in-8, p. 463, note.
2. Cf. Lenormant, *Les premières civilisations*, Paris, 1874, 2 v. in-12, t. II, p. 31-47 ; Smith-Delitzsch, *Die chaldäische Genesis*, p. 221-239; Clermont-Ganneau, *Horus et S. Georges*, Paris, 1877, in-8, p. 30-39 ; Guyard, dans la *Revue de l'histoire des Religions*, 1880, p. 344.
3. Cf. Ozanam, *Des sources poétiques de la Divine Comédie. Œuvres complètes*, t. V, Paris, 1872, in-12, p. 425, note.
4. Ed. de Beyrout, t. I, p. 102-106 ; éd. du Qaire, t. I, p. 43-45 ; éd. de Bombay, t. I, p. 96-100 ; éd. Habicht, t. I, p. 313-321.

Digitized by Google

« Puis je me promenai dans cette ville et je ne vis rien de plus abondant que ses arbres et ses fruits ; j'y restai un mois. J'arrivai ensuite à un fleuve et je m'assis sur le bord. Tandis que je me trouvais là, passa un cavalier qui me dit : Est-ce toi, Abou Mohammed el Keslân ? — Qui es-tu, lui demandai-je ? — Je suis le frère du serpent et tu es près de la retraite de ta femme. Puis il enleva ses vêtements, m'en revêtit et me dit : Ne crains pas, car l'esclave qui a péri sous toi est un de nos esclaves. Il me prit en croupe derrière lui et voyagea avec moi vers un désert. Descends derrière moi, dit-il, et marche entre ces deux montagnes jusqu'à ce que tu voies la ville d'airain ; arrête-toi loin ; n'y entre pas, jusqu'à ce que je revienne t'y trouver, je te dirai ce que tu feras. Volontiers, lui répondis-je. Je descendis derrière lui, je marchai jusqu'à ce que j'arrivai à la ville et je vis que sa muraille était d'airain. Je me mis à en faire le tour dans l'espoir d'y trouver une porte, je n'en trouvai pas. Tandis que je tournais ainsi, le frère du serpent s'avança vers moi et me donna un sabre enchanté pour que personne ne me vît [1], puis il alla à ses affaires. Il était absent depuis quelque temps qu'une clameur s'éleva et je vis une foule nombreuse de gens qui avaient les yeux sur la poitrine. Quand ils m'aperçurent, ils me demandèrent : Qui es-tu ? Qui t'a jeté en cet endroit ? Je leur racontai mon aventure. Ils me répondirent : La jeune femme que tu as mentionnée est avec le génie dans cette ville ; je ne sais ce qu'il en a fait ; nous sommes les frères du serpent. Ils ajoutèrent : Va vers cette source et regarde par où entre l'eau ; entre avec elle, elle te fera pénétrer dans la ville. Je le fis et j'entrai avec l'eau dans un caveau souterrain ; puis j'en remontai et je me trouvai au milieu de la ville ; je trouvai la jeune femme assise sur un trône d'or : au-dessus d'elle était une tente de brocart et autour de la tente un verger dont les arbres étaient d'or et les fruits, des pierres les plus précieuses comme les rubis, les émeraudes, les perles et le corail ».

La ville d'airain revient dans plusieurs contes des Mille et une nuits et elle est généralement assimilée à Irem aux colonnes. J'aurai l'occasion d'en parler en étudiant spécialement le conte d'Abd Allah ben Abou Qilâbah. Quand aux êtres qui ont les yeux sur la poitrine, c'est sans doute un souvenir des fabuleuses descriptions que faisaient des Blemmyes, Pline l'Ancien [2], l'auteur du pseudo Callisthènes [3],

1. Le conte est évidemment tronqué, car nous ne voyons nulle part Abou Mohammed el Keslân faire usage de ce sabre merveilleux. Peut-être aussi le rédacteur du conte a-t-il inséré sans réflexion ce détail emprunté à une autre source où sa présence était justifiée.

2. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, l. V, ch. XVI ; l. VII, ch. XXIII.

3. Livre III, ch. 28, à la suite d'Arrien, éd. Müller, Paris, 1846, in-8, p. 141.

Digitized by Google

Julius Valerius [1], Solin [2], etc. dont s'est servi l'auteur du prétendu voyage de Mandeville [3].

« Quand la jeune femme me vit, elle me reconnut et commença par me saluer. Seigneur, me dit-elle, qui t'a amené en cet endroit ? — Je lui racontai ce qui m'était arrivé. — Sache, ajouta-t-elle, que ce maudit, par amour pour moi, m'a fait connaître ce qui lui nuit et ce qui lui est utile et m'a appris qu'il y a dans cette ville un talisman tel que si le démon veut détruire tous les êtres qu'elle renferme, il peut les anéantir et tout ce qu'il ordonne aux génies, ils l'exécutent. Ce talisman est dans une colonne. — Où est-elle ? demandai-je. — En tel endroit. — Qu'est-ce que ce talisman ? — Il a l'image d'un vautour et porte une inscription que je ne connais pas ; place-le devant toi, prends une cassolette allumée, jettes-y un peu de musc, il s'en élèvera une fumée qui attirera les génies. Quand tu l'auras fait, ils paraîtront tous devant toi ; il n'en manquera pas un ; ils obéiront à tes commandements, tout ce que tu leur ordonneras ils le feront. — Lève-toi et agis avec la bénédiction de Dieu. — Très volontiers, lui dis-je. — Je me levai, j'allai vers cette colonne et je fis tout ce qu'elle m'avait ordonné. Les génies arrivèrent, se présentèrent devant moi et me dirent : Nous voici, seigneur ; tout ce que tu nous ordonneras, nous le ferons. — Enchaînez le démon qui a emporté cette femme de chez elle. — Avec soumission et obéissance, répondirent-ils. — Puis ils allèrent vers ce démon, l'enchaînèrent, serrèrent ses liens, revinrent vers moi en me disant : Nous avons fait ce que tu nous avais ordonné. — Je leur commandai de s'en retourner. Puis je revins vers la jeune femme, je l'informai de ce qui était arrivé, et j'ajoutai : Ma femme, veux-tu partir avec moi ? — Oui, répondit-elle. — Alors je la fis monter par le caveau par où j'étais entré et nous marchâmes jusqu'à ce que nous eûmes rejoint ces gens qui m'avaient renseigné sur elle. Je leur demandai : Indiquez-moi un chemin qui me fasse arriver dans mon pays. — Ils me guidèrent, m'accompagnèrent jusqu'à la mer et me firent embarquer : le vent me fut favorable et le vaisseau nous transporta dans la ville de Basrah. Quand la jeune femme entra dans la maison de son père et que sa famille la vit, elle ressentit une vive joie. Ensuite je brûlai du musc sur le vautour et tous les génies arrivèrent de tous côtés en disant : Nous voici, que veux-tu faire ? — Je leur ordonnai de transporter

1. *Res gestæ Alexandri*, éd. Kuebler, Leipzig, 1888, in-12, l. III, § 51, p. 159.
2. *Polyhistor*, éd. Agnant, Paris, 1847, in-8, p. 242, ch. XXXII.
3. *The woiage and travaile of sir John Maundevile*, éd. Halliwell, Londres, 1846, in-8, p. 203 ; Bovenschen, *Die Quellen für die Reisebeschreibung des Johann von Mandeville*, Berlin, 1888, in-8, p. 91.

Digitized by Google

toutes les richesses, les métaux précieux et les pierreries qui étaient dans la ville d'airain dans ma maison de Basrah. Ils le firent. Puis je leur commandai d'amener le singe. Ils me l'amenèrent honteux et humilié. — Maudit, lui dis-je, pourquoi m'as-tu trahi ? — Alors je leur ordonnai de l'introduire dans une bouteille d'airain ; ils le firent entrer dans une bouteille d'airain qu'on ferma avec du plomb et je demeurai avec ma femme et mes enfants dans la tranquillité et la joie. Maintenant, commandeur des croyants, je possède les trésors les plus précieux, les pierreries les plus rares et une abondance illimitée de richesses. Si tu désires quelque bien ou quelque autre chose, j'ordonnerai aux génies de te l'apporter sur-le-champ ; tout cela par la grâce de Dieu. — Le commandeur des croyants éprouva un extrême étonnement. Puis il lui fit des présents royaux en retour de ses dons et lui accorda les faveurs qui lui convenaient ».

Le talisman, en forme d'oiseau, porteur d'une inscription incompréhensible, indique l'origine égyptienne de la rédaction de ce conte, ou au moins de cet épisode : on en trouve un grand nombre du même genre en Egypte, la terre classique des trésors gardés par les génies. Quant à la punition du démon, c'est encore un trait qu'on rencontre deux fois dans les *Mille et une nuits*, dans l'histoire du *Pêcheur et du Génie* [1] et dans celle des *Bouteilles de Salomon* [2]. J'ai étudié les diverses variantes de ce conte dans les articles publiés par la *Revue des Traditions populaires* sur *Salomon dans les légendes musulmanes*.

RENÉ BASSET.

1. Ed. de Beyrout, t. I, p. 20-22 ; éd. du Qaire, t. I, p. 11-12 ; éd. de Bombay, t. I, p. 18-20 ; éd. de Habicht, t. I, p. 72-80.
2. Ed. de Beyrout, t. III, p. 319-331 ; éd. du Qaire, p. 35-42 ; éd. de Bombay, p. 60-70.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

Légendes d'Auvergne

CCLXXXI

LA FONTAINE DE VIEILLE BRIOUDE

A Vieille-Brioude, il y a une fontaine dont une des pierre est tachée de rouge. On raconte que saint Julien fut décapité à cet endroit même : les taches rouges sont les gouttes de son sang que l'on n'a jamais pu faire disparaître [1].

CCLXXXII

M. DE MONTLAY.

M. de Montlay, un des anciens seigneurs du château de Bansat, était, dit-on, très original. Deux fois par semaine il allait à pied à Clermont pour se faire raser [2] et traversait les villages avec son bâton. Comme les barbiers de ce temps ne passaient pas de serviette autour du cou de leur client, il emportait un mouchoir à cet effet ; lorsqu'il était rasé, il le jetait dans la rue en sortant de la boutique : les gens du peuple le ramassaient, le lavaient et s'en servaient [3]. Lorsqu'il se sentit près mourir, il déclara qu'il ne voulait pas « crever comme un canard dans sa plume » : un beau jour, en effet, il disparut de son château ; on le chercha longtemps, et on finit par le trouver, quelques semaines plus tard, dans le bois de la Demoiselle, où il était volontairement mort de faim : son corps était déjà en putréfaction, et les mouches volaient autour de lui [4]. L'endroit où il mourut, selon la légende, porte encore son nom.

CCLXXXIII

LA CÔTE DE SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS

L'église Saint-Jean-Saint-Gervais est située, toute seule, à la cime d'une montagne fort escarpée. Ceux qui gravissent cette côte à pied sans se tourner doivent se marier dans l'année.

1. Je rappelle, à ce propos, une légende allemande analogue : dans la Cathédrale de Constance, on montre une dalle toujours humide, sur laquelle Jean Huss aurait été debout au moment où fut prononcée sa condamnation.
2. La distance de Bansat à Clermont est d'une cinquantaine de kilomètres environ.
3. D'après une autre version, les seigneurs de cette époque jetaient leur mouchoir lorsqu'ils s'en étaient servis une fois : les paysans suivaient et ramassaient ces mouchoirs.
4. Selon d'autres on l'aurait découvert quelques instants avant sa mort.

Digitized by Google

CCLXXXIV

LA BOSSUE DE LA RIBEIRE

Dans les gorges de la Ribeire (près Bansat), on montre un escarpement où une bossue tomba un jour des nuages pendant un violent orage : elle faisait des gestes mystérieux, puis, elle disparut. Pendant longtemps, les gens se signaient lorsqu'ils passaient à cet endroit.

A. DAUZAT.

CCLXXXV

LA CAVERNE DES FADES

Près du ruisseau de Sermantzon, est une montagne au bas de laquelle est une longue caverne où les fées habitaient autrefois, on l'appelle la caverne des Fades. Dans les environs on a fait quelques travaux pour trouver de l'or dans les filons de la montagne.

Dr POMMEROL.

CCLXXXVI

LE PETIT HUSSARD

Au bord de la route d'Angers à Caen, au bas d'une côte, sur la commune de Montreuil-sur-Maine [1], existe une petite chapelle élevée au commencement de ce siècle. Il y a une vingtaine d'années on prétendait que tous ceux qui passaient à minuit devant cette chapelle pouvaient voir un hussard à cheval montant la garde à sa porte. Il s'agissait, disait-on, d'un hussard tué pendant les guerres de la Chouannerie, en portant la correspondance entre les cantonnements du Lion-d'Angers et de Château-Gontier. Cette croyance a disparu aujourd'hui [2].

QUERUAU-LAMERIE.

CCLXXXVII

LA CHAPELLE DES FÉES

A Saint-Alban, canton de Pléneuf, il y a une chapelle dédiée à St-Jacques le Majeur. Si l'on en croit la tradition, cette chapelle a résisté à quatorze siècles. Son portail est sculpté avec un art admirable. Mais quoi d'étonnant, c'est le travail des fées. Un jour qu'elles étaient occupées à l'ornementation de ce chef-d'œuvre, une d'elles

1 Canton du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).
2. En l'an III, les Chouans massacrèrent plusieurs habitants de Montreuil-sur-Maine, parmi lesquels le fermier de la métairie voisine de Puvignon. Il est possible que la chapelle du même nom ait été construite par l'un des assassins.

Digitized by Google

aperçut une pie morte. — Est-ce qu'on meurt ici ? dit-elle effrayée. — Oui, répondit-on ». Aussitôt, laissant là leur travail inachevé, toutes s'en allèrent pour ne plus revenir.

J. M. Carlo.

CCLXXXVIII

LES PÈLERINS ENLISÉS

Au temps jadis trois pèlerins : un homme, sa femme et son enfant, se rendaient par la grève au Mont-Saint-Michel, lorsque, connaissant mal la route, ils s'engagèrent dans les sables mouvants ; le mari essaya de soutenir sa femme qui tenait son enfant dans ses bras ; mais il disparut sous la vase ; la femme y fut engloutie à son tour en élevant les bras aussi haut qu'elle le pouvait pour que l'enfant ne fût pas englouti ; mais le pauvre petit descendit aussi dans les sables mouvants, et bientôt il ne resta plus que son petit doigt de visible au-dessus de la vase. L'archange saint Michel aperçut du haut du ciel ce petit doigt qui remuait encore ; il descendit et prenant le doigt de l'enfant, il le retira de la vase et avec lui sa mère et son père qui se tenaient enlacés et qui, par un miracle n'avaient eu aucun mal.

(*Recueilli au Mont-Saint-Michel vers 1877*).

P. Guyot-Daubès.

CCLXXXIX

LA PRISE DE MAISON-COMTE

Une légende rapporte que le château de Maison-Comte, commune de Corancy (Morvan) ayant été pris par des troupes, fut mis au pillage. Les châtelaines, pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs, couraient échevelées par les cours en poussant des cris et répétant :

Adieu N'Oussière et biau Vernet,
Adieu, la ville de Santenay.

Et elles se précipitaient dans les puits [1].

(J. Simon. *Statistique de la commune de Fretoy* (Nièvre), p. 263).

Jean Stramoy.

CCXC

LE REVENANT QUI RENVERSE LES MURS

A l'angle sud-est du beau château dont Marie de la Tour d'Auver-

1. « Au mois de juin 1431, comme le seigneur de Maison-Comte combattait dans le camp des ennemis du roi, le capitaine de Beaucaire, cantonné à Château-Chinon, au nom de Charles VII, vint attaquer, avec ses 600 cavaliers, le château de Maison-Comte et s'en empara ». — Baudiau.

Digitized by Google

gne, femme de Henri de la Trémoille a doté la ville de Thouars (Deux-Sèvres), se trouve un petit caveau dans lequel on pénètre par un escalier communiquant avec les appartements de la duchesse (morte audit château le 24 mai 1665, et enterrée dans ce caveau). Il est voûté en pierres de taille, pavé de dalles, et chose assez singulière, pourvu d'une cheminée. Le mur extérieur bâti sans précautions sur la terre était presque toujours écroulé. On disait que le fantôme de la morte le renversait parce qu'elle ne voulait pas être renfermée dans son tombeau.

(H. Imbert. *Bull. de la soc. de stat. des Deux-Sèvres*, t. I, p. 427).

Léo Desaivre.

CCXCI

LE ROI IZUR

Souvestre rapporte dans le *Foyer Breton*, t. I, p. 121, qu'un bedeau qui lui servait de guide quand il visita l'emplacement d'Occismor lui raconta l'histoire du roi Izur. Ce roi qui régnait sur la ville aujourd'hui détruite, avait une fille merveilleusement belle. Un jeune Romain, établi dans le voisinage, la demanda en mariage à son père. Celui-ci répondit qu'il lui accorderait la main de la princesse s'il trouvait moyen de blanchir la laine de ses troupeaux, dont la plupart des moutons étaient noirs. Le jeune homme accepta la tâche qui lui était imposée ; mais comme il était païen, ni Dieu ni les saints ne vinrent à son secours, et, après avoir passé une année entière à laver la laine noire que le roi lui avait confiée, il mourut d'épuisement et de douleur au bord du ruisseau où il avait essayé cette œuvre impossible. Cette légende a-t-elle été recueillie depuis, avec ce nom du roi Izur ?

CCXCII

LES VILLES QUI MEURENT

Il y a mille ans, tous les habitants du village de Vedrines périrent après avoir mangé une anguille monstrueuse, fécondée par un serpent.

Une autre tradition indique dans les bois, au-dessus de Bounac l'emplacement d'Encousse, ville pestiférée, et morte tout d'un coup ; car les populations voisines, épouvantées, murèrent ses portes et ne laissèrent plus sortir aucun de ses citoyens, afin que le mal fût étouffé avec eux.

(Durif. *Guide du Cantal*, p. 290, 536).

CCXCIII

VILLES EN DÉCADENCE

D'après la tradition, le bourg de Saint-Berthevin la Tannière avait

Digitized by Google

à l'époque de l'invasion anglaise une importance considérable. On disait autrefois : Ville Tannière, bourg Laval.

CCXCIV

LE TROU QUI NE SE COMBLE PAS

Pendant la Révolution, un curé fut tué à Saint-Berthevin la Tannière (Mayenne). Lorsqu'il tomba, ses deux genoux firent dans la terre un trou que l'on n'a jamais pu remplir.

CCXCV

LES SEIGNEURS IMPIES

Le comte de Valory ainsi que le seigneur de la Pihorais en Saint-Ellier étaient deux grands chasseurs ; mais aussi deux sacripants, deux impies qui plaisantaient sur la vie future. Sur la fin de leurs jours, ils étaient convenus que le premier des deux qui mourrait viendrait dire à l'autre comment il faisait là-bas. Ce fut le comte de Valory qui mourut le premier. Le lendemain de son enterrement, on entendit le soir une grande chasse dans l'air, et l'on vit le comte de Valory passer dans un carrosse traîné par deux chevaux de feu et tout entouré de flammes. Il s'en allait à la Pihorais. Le jour d'après le seigneur de la Pihorais fut trouvé dans son lit complètement rôti. Depuis ce temps on entend souvent, soit la chasse Artus, soit la chasse du comte Valory passer dans les airs ; mais il ne faut pas en avoir peur, elle ne fait de mal à personne.

(Georges Dottin. *Les Parlers du Bas-Maine*).

CCXCVI

LES FAUX-MONNAYEURS QUI REVIENNENT

Dans les flancs de la montagne de Tombelaine, on entend encore pendant la nuit le bruit de la forge de Montgomery, où il fabriquait jadis de la fausse monnaie avec un soufflet d'argent.

(Le Héricher, *Itinéraire du Mont Saint-Michel*, p. 108).

CCXCVII

LA VENGEANCE DU CHARBONNIER

Le seigneur de Bosfranchet avait ordonné, sous peine de pendaison, que personne ne sortît de chez soi au moment où, le jour de son mariage, sa fille se rendrait à l'église ; le fils d'un charbonnier,

Digitized by Google

qui s'était caché dans un buisson pour voir celle qu'on disait être une merveille de beauté, et que son père avait jusque-là cachée avec soin, fut surpris par les gardes et pendu, malgré les supplications de la mariée. Le père du jeune homme, pendant la cérémonie, enleva le fils du seigneur de Bòsfranchet, et il fit de lui un brigand; un jour, tous les deux pénètrent dans le château, et le jeune homme frappe son père sans le savoir. Le charbonnier raconta au seigneur expirant que c'était lui qui, par vengeance, avait enlevé son fils, en avait fait un brigand, avait armé son bras pour tuer son père.

(Abbé GRIVEL, *Chroniques du Livradois*, p. 345-353).

A-t-on retrouvé ailleurs cette lugubre légende, racontée longuement, d'une façon romanesque, par l'auteur des Chroniques?

CCXCVIII

LES BRIGANDS D'AUTREFOIS

Plusieurs brigands sont restés dans la tradition populaire ; l'un des plus connus est Guillery, dont un livret imprimé en 1609 et qui passa dans la Bibliothèque de colportage, raconta la « Prinse et défaite ». D'après ce livret, Guillery avait un esprit familier par lequel il se faisait porter où il voulait, en moins de rien. D'après les *Variétés historiques et littéraires*, t. I, p. 290, où cette plaquette est reproduite, la tradition populaire aurait conservé tout au moins un épisode de la vie du brigand, l'anecdote drôlatique du trésorier de Saint-Michel-de-l'Herm, que M. Fillon a donnée en 1848 à la suite d'une réimpression du livret, tirée à 50 exemplaires, que je n'ai pu trouver, et dans laquelle, paraît-il, il démontre par un texte que le nom de la chasse Guallery était connu en Bas-Poitou trente ans au moins avant l'arrivée du brigand, qui était d'origine bretonne. Nos collègues du Poitou pourraient sans doute nous édifier à ce sujet.

CCXCIX

LA VILLE RAVAGÉE PAR L'ORAGE

Saint Isarn venant un jour pour visiter les domaines que son abbaye de Saint-Victor de Marseille avait dans le pays, fut mal reçu par les habitants ; seule une pauvre veuve l'accueillit de son mieux ; dans la nuit, il survint un orage épouvantable ; seules l'église et la cabane furent épargnées.

(BÉRENGER-FÉRAUD, *Réminiscences de la Provence*, p. 306).

Digitized by Google

CCC

LA REVENANTE DE L'ÉGLISE

Dans la chapelle, du côté de l'Evangile de l'église paroissiale d'Astillé, on entend souvent, à la nuit tombante, le frôlement d'une robe de soie. C'est Mlle de B., enterrée là au siècle dernier, après une vie peu édifiante, qui vient réclamer des prières.

(X. DE LA PERRAUDIÈRE, *Traditions du Maine*, p. 8).

CCCI

LES SIRÈNES DES RIVIÈRES

La tradition des sirènes, moitié femmes et moitié poissons, bien connue sur le rivage de la mer, ne se retrouve à ma connaissance que dans deux récits français : l'un recueilli par J.-F. Bladé, en Gascogne, dit « qu'il y a des sirènes dans la Garonne et dans le Gers, » et il raconte même, t. II, p. 342, les gestes de ces divinités aquatiques ; on m'a narré en Haute-Bretagne, sans le localiser, un conte dans lequel une jeune fille jetée à l'eau au passage d'une rivière, est recueillie par une sirène qui la traite bien, à la réserve qu'elle l'attache à l'aide de deux chaînes d'or quand elle lui permet de s'élever au-dessus des eaux (*Contes des marins*, p. 198-200). Il serait intéressant de savoir s'il y a ailleurs, d'autres sirènes des fleuves.

CCCII

LES ESPRITS NOYEURS DES RIVIÈRES

D'après Grimm, des ondines attiraient les nageurs au fond de l'eau, pour les noyer, et on les voyait, comme les sirènes du Gers, peigner leurs cheveux au bord des rivières ; d'autres ondines sortaient de l'eau pour se mêler aux hommes, et si un coin de leur tablier blanc n'avait été mouillé, on n'aurait su les distinguer des filles de la terre. Enfin des ondines dansaient au-dessus de la rivière lorsque quelqu'un devait se noyer.

CCCIII

LE TRIBUT ANNUEL A LA RIVIÈRE

Tous les ans à la Dromme
Il faut cheval ou homme

dit un ancien dicton normand (H. GAIDOZ ET PAUL SÉBILLOT. *Blason pop. de la France*, p. 242).

Digitized by Google

Il est possible qu'il y ait en France comme en Allemagne, une légende qui dise que c'est un génie des eaux qui exige ce tribut annuel.

CCCIV

LES CLOCHES DU PIC DE CAMPAN

Les Pyrénées ont leur cloche enfermée dans la montagne du Pic de Campan qui, malgré tout, sonne toujours pendant la nuit de Noël.

(LECŒUR. *Esquisses du Bocage normand*, t. I, p. 237).

Cette légende a-t-elle été racontée avec plus de détails d'après la tradition populaire? Est-ce la même dont Achille Jubinal, *les Hautes-Pyrénées*, p. 25, parle en ces termes : Le pic de la Campana recèle, d'après les montagnards, la cloche immense du jugement dernier ?

CCCV

LA QUENOUILLE DE FER

Dans les nuits sombres de novembre, lorsqu'on entend gémir le vent qui s'engouffre dans les ruines du château de Saissac, les vieillards disent à leurs enfants effrayés : « Prenez garde ! c'est la châtaleine qui file sa quenouille ! » Cette châtelaine était jadis une bergère orgueilleuse de sa beauté ; un jour qu'elle pensait qu'elle aurait dû être grande dame, un moine d'une haute stature se trouva devant elle, et lui dit : « Je viens exaucer ton désir ; je puis te rendre laide ou riche à ton choix ; prends cet anneau, tu n'auras qu'à prononcer les paroles gravées autour, et ce que tu auras souhaité sera accompli ». Quelques jours après elle forma le vœu de devenir châtelaine, et dans la quinzaine, elle épousa le jeune seigneur de Saissac. Mais cela ne lui suffit pas ; elle souhaita, dit-on, la mort du père de son mari, et par une nuit d'orage, peut-être par la puissance de l'anneau, le vieux seigneur expira ; son mari lui-même mourut peu de temps après, et, devenue maîtresse du château, elle fit la guerre à ses voisins, et comme l'un d'eux disait à ses envoyés qu'en terre de France, la quenouille ne devait jamais se heurter contre l'épée, elle prit pour arme une quenouille de fer, et, par la puissance de son anneau, elle fut victorieuse. Elle devint altière, cruelle et méchante, et un soir elle vit apparaître le terrible moine qui posa sa main sur son épaule, en dépit de sa quenouille de fer, la saisit dans ses bras, et prenant son élan, poussa du pied le château qui s'écroula sous ce puissant effort ; l'on dit dans le pays que jamais on n'a pu le reconstruire.

(A. de BEAUFORT. *Légendes de France*, p. 205-215).

Digitized by Google

CCCVI

LE CURÉ DE CHAMBOY ET SON SEIGNEUR

Un curé de Chamboy s'éprit de sa châtelaine ; son mari, une fois certain des intentions criminelles du prêtre, lui fit dire qu'il l'attendait pour déjeûner et qu'il y aurait de la galette. Lorsque le curé arriva, il trouva le four chauffé au rouge blanc. Le seigneur s'empara du curé et le lança dans les flammes, après lui avoir reproché sa paillardise. Puis, il remit l'étoupoir. Le four se trouvait dans un herbage qu'on nomme Vaugerson. On y voit encore des esprits malins qui s'y donnent rendez-vous dans des chênes où ils font certaines nuits un horrible sabbat.

CCCVII

LA DAME DE FAYEL EN NORMANDIE

Un seigneur de Chantelou, commune de Joué-du-Plain, tua sa dame, ramassa son sang, puis il la dépouilla pour garnir un siège avec sa peau. Il invita ensuite à dîner un jeune homme qui lui avait inspiré de la jalousie. Au repas, on lui servit un mets qui lui parut délicieux et auquel le seigneur n'avait pas touché. Quand on se leva de table, le sire de Chantelou dit à son hôte : « Tu viens de manger le cœur de ta complice et tu es assis sur sa peau ; tu vas aller la rejoindre ». Et il lui perça le sein d'un coup de poignard. Il recueillit ensuite son sang qu'il mêla à celui de sa femme ; puis il teignit pendant la nuit sa maison avec le sang des deux amants, et disparut. Selon la tradition, cette maison rouge existait encore il y a quelques années.

(Chrétien, *Veillerys Argentenois*. D'après une copie, faite par M. E. Vimont, du manuscrit jadis en possession de M. de la Sicotière).

Paul Sébillot.

Digitized by Google

LA CHANSON DE BRICOU[1]

XV

LA VERSION DU PERCHE

Fine Ecorce dit à Bouroche :

— Bouroche, rends-moi ma roulette.

— Non, va demander une croûte à ta mère.

— Ma mère donne-moi donc une croûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette.

— Non, va demander la clé à ton père.

— Mon père, donne-moi donc ta clé, que j'enclette ma mère, que ma mère m'encroûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette.

— Non, va demander la serpe au bonhomme.

— Bonhomme, donne-moi donc ta serpe, que j'enserpe mon père, que mon père m'enclette, que j'enclette ma mère, que ma mère m'encroûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette.

— Non, va chercher la cuisse au veau.

— Veau, donne-moi donc ta cuisse, que j'encuisse le bonhomme, que le bonhomme m'enserpe, que j'enserpe mon père, que mon père m'enclette, que j'enclette ma mère, que ma mère m'encroûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette

— Non, va demander le lait à la vache.

— Vache, donne-moi donc de ton lait, que j'enlaite le veau, que le veau m'encuisse, que j'encuisse le bonhomme, que le bonhomme m'enserpe, que j'enserpe mon père, que mon père m'enclette, que j'enclette ma mère, que ma mère m'encroûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette.

— Non, va demander de l'herbe au pré.

— Pré, donne-moi donc de ton herbe, que j'enherbe la vache, que la vache m'enlaite, que j'enlaite le veau, que le veau m'encuisse, que j'encuisse le bonhomme, que le bonhomme m'enserpe, que j'enserpe mon père, que mon père m'enclette, que j'enclette ma mère, que ma mère m'encroûte, que j'encroûte Bouroche, qu'il me rende ma roulette.

Le pré m'a enherbé, j'ai enherbé la vache, la vache ma enlaité,

1. Cf. t. V, p. 545, 598; t. VI, p. 102, 371, 504; t. VII, p. 311; t. VIII, p. 19; 429; t. X, p. 661, 304.

Digitized by Google

j'ai enlaité le veau, le veau m'a encuissé, j'ai encuissé le bonhomme, le bonhomme m'a enserpé, j'ai enserpé mon père, mon père ma encleté, j'ai encleté ma mère, ma mère m'a encroûté, j'ai encroûté Bouroche et Bouroche m'a rendu ma roulette.

FILLEUL PÉTIGNY.

MÉDECINE POPULAIRE ARABE[1]

VII

FIÈVRE

Les fumigations de laurier rose sont préconisées pour la guérison des fièvres.

L'absinthe marine, également en fumigations, est aussi employée par les arabes

Quand les accès de fièvre n'ont cédé à aucune de ces médications, une prière écrite par un taleb quelconque est suspendue à la tête du malade.

VIII

ENGORGEMENT DE LA RATE

Pour l'engorgement de la rate les médecins arabes appliquent un morceau de fer sur la partie malade et frappent ce fer de coups secs à l'aide d'un couteau. Cette pratique suffirait pour séparer intérieurement la rate en divers morceaux.

Ils emploient aussi ce moyen : Une feuille de figuier de Barbarie piquée de grains d'orge est suspendue jusqu'à ce qu'elle soit absolument desséchée. Lorsqu'il n'existe plus que la fibre de la feuille, l'engorgement de la rate a cessé.

ACHILLE ROBERT.

1. Suite, voir t XIII, p. 639.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

Le monde fantastique [1].

IV

L'ÉCLAIREUR

L'ÉCLAIREUR s'appelait aussi Jeannot ; il se promenait le soir le long des ruisseaux, on ne le voyait pas bien ; mais on apercevait une petite lumière qui était sa lanterne. Celui qui ne savait comment passer le ruisseau l'appelait en lui disant : « Jeannot, viens ici, je te donnerai deux sous, ou bien une bolée ». L'Eclaireur faisait passer le ruisseau ; mais si on ne le payait pas, il replaçait le voyageur à l'endroit où il l'avait pris, de l'autre côté du ruisseau.

Un soir un homme qui était en ribotte, et avait peur de tomber à l'eau se mit à lui dire :

Mon Jeannot, me laissez passer,
J'nen boirai p'us,
J'nen boirai p'us,
J'n'en boirai p'us du jus de pommier.

L'Eclaireur le passa ; mais quand l'homme fut de l'autre côté, il se mit à crier en disant :

Mon Jeannot, vous m'avez passé,
J'en boirai cor,
J'en boirai cor,
J'en boirai cor du jus de pommier.

Dès qu'il eut dit ces paroles, il fut saisi comme par un tourbillon de vent, et se retrouva de l'autre côté du ruisseau, à l'endroit où il était quand il avait imploré l'Eclaireur [2].

V

LES ANIMAUX LUTINS

Quelquefois au lieu d'un poulain qu'on avait mis à passer la nuit dans la pâture, on en voyait deux ; si on montait, pour le baigner, celui qui n'était pas le vrai poulain, il jetait son cavalier dans l'eau, puis il disparaissait.

1. Suite. v. t. XIII p. 500.
2. Sur l'Eclaireur, cf. Paul Sébillot. *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 149-151.

Digitized by Google

On voyait aussi au matin, la moitié plus de bœufs dans la prairie qu'on n'en avait mis la veille ; on ne pouvait les faire travailler qu'en liant le joug en croix. Un homme qui avait employé pendant toute une journée deux de ces bœufs à mener de l'engrais, trouva le lendemain, flottant sur le vivier, tout le fumier que cet attelage avait transporté la veille.

VI

LE PETIT ALBERT

Un prêtre de Liffré avait, après avoir dit la messe, oublié son *Petit Albert* dans la sacristie ; l'enfant de chœur qui y était resté après lui, ouvrit le livre, et arrivé à un endroit que les prêtres seuls peuvent lire sans danger, il fut emporté par le diable. Le prêtre se souvint qu'il avait oublié son livre, et il revint dans la sacristie, où il vit le *Petit Albert* ouvert, et les sabots de son choriste. Il comprit ce qui était arrivé, et se mit à relire à rebours le *Petit Albert*; quand il eut fini sa lecture, le petit garçon se trouva devant lui dans la sacristie. Le prêtre lui demanda quelle était la sorte de chose dont il avait le plus vu en enfer. « Des calottes de prêtres », répondit le garçon.

PAUL SÉBILLOT

VII

LE MORT EMPORTÉ

Un jour que l'on veillait un mort, on entendit frapper trois coups à la porte, puis l'on vit entrer un charretier qui avait un fouet autour du cou ; il était suivi d'un ours noir. Tous deux se sont avancés vers le mort, l'ont emporté dans une charrette qui attendait à la porte et ont disparu sans laisser aucune trace. Le recteur que l'on consulta, dit de mettre une grosse bûche dans le cercueil et de ne jamais parler de cette apparition.

VIII

LE DRAGON ROUGE

Le *Dragon Rouge* est un livre dont toutes les pages sont couleur de sang et les caractères noirs. Un garçon de ferme d'Hénansal, qui possédait le *Dragon Rouge*, avait une bonne amie qui demeurait à une demi-lieue de là ; quand il voulait la voir, il feuilletait son livre, et peu après la fille arrivait ; il la faisait venir ainsi deux et trois fois par jour. Au lieu de soigner ses chevaux, il ouvrait son livre et la besogne se trouvait faite sans qu'il y eût touché et sans qu'il eût bougé de sa place. Un jour le fermier et ses voisins lui ordonnèrent de quitter le pays ou de brûler son livre. Il préféra brûler le *Dragon*

Digitized by Google

Rouge ; on alluma un grand feu, et le livre y fut jeté ; mais voilà qu'aussitôt il s'élève au-dessus des flammes sans éprouver aucun dommage. Un des assistants, ayant jeté de l'eau bénite sur le brasier, on vit une flamme plus blanche que les autres se lever toute droite, saisir le livre et le consumer en un clin d'œil. Il ne resta aucune cendre de tout ce brasier ; mais on vit sur le sol une large tache de sang, et jamais depuis on n'a pu faire pousser aucune récolte à cet endroit ; le grain qu'on y sème devient aussitôt noir et disparaît.

Le *Dragon Rouge* enseigne aussi des recettes pour se faire aimer et suivre de la fille que l'on aime ; il suffit pour cela de faire boire à la fille un verre d'eau *vercée*, on la nomme ainsi, mais il n'y a que les adeptes du *Dragon Rouge* à en connaître la composition.

IX

LE PRÊTRE QUI CHERCHE SON HOSTIE

On raconte à Saint-Aaron, près de Lamballe, qu'il y a plus de mille ans un prêtre qui portait le viatique à une malade, s'amusait en route et causait, sans faire attention à l'hostie ; en arrivant chez sa pénitente, il ne trouva plus rien dans la bourse qui devait contenir l'hostie. Il revint sur ses pas, et vit la blanche hostie suspendue à une ronce au bord d'un fossé. Il voulut la prendre ; mais à mesure qu'il s'approchait, l'hostie fuyait devant lui comme un papillon. Epuisé de fatigue, il rentra au presbytère et mourut dans la nuit.

Depuis, il recherche toujours son hostie perdue, et il courra vainement jusqu'à la fin du monde. Les grandes personnes ne peuvent le voir ; mais on assure que si l'on conduit à l'endroit où le prêtre apparaît un enfant au-dessous de sept ans, et qu'on lui demande : Vois-tu monsieur le recteur ? Il répond toujours : Oui [1].

X

LE FLAMBEAU

Un homme de Saint-Denoual qui avait perdu son fils était le lendemain à l'auberge. Quelqu'un lui dit « Tu devrais avoir honte d'être ici ; ton fils te reprochera ta conduite » — « Mon fils, répondit-il, s'il existe un autre monde et s'il est heureux, il ferait bien de venir m'éclairer ce soir jusqu'à chez nous, car il fait noir comme dans un

1. Cf. Paul Sébillot. *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 150 ; un prêtre qui a perdu une hostie dans l'eau est condamné à la chercher jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée ; c'est lui que l'on voit sous l'apparence d'un feu follet ; ailleurs (t. II, p. 307), il y a des vers-luisants qui l'éclairent de la rive pendant sa recherche.

Digitized by Google

four ». Quand il sortit de l'auberge, il vit marcher devant lui un flambeau tenu par une main d'enfant dont il n'apercevait pas le corps, et la lumière ne disparut qu'au moment où il rentrait à la maison.

LUCIE DE V. H.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES [1]

CLXIV

LE LIT DES HUNS A OOSTERHOLT

N donne le nom de *Lit des Huns*, à des ruines situées près d'Oosterholt dans les Pays-Bas, restes de constructions dues à des géants qui habitaient jadis le pays et dont les doigts ont laissés leur empreinte sur les pierres [2].

CLXV

LES CHAINES D'ANDROMÈDE

D'après Pline l'Ancien, on montrait encore de son temps sur un rocher, en face de Joppé, les traces des chaînes qui avaient tenu Andromède attachée, quand elle fut livrée au dragon, avant sa délivrance par Persée [3].

CLXVI

LE PAS SAINT MARTIN

Saint Martin, fils du comte de Namur, le septième évêque de Tongres, de retour dans son diocèse, après avoir prêché le christianisme dans les Gaules, s'arrêta dans le village de Horiou dont les habitants, encore païens, lui refusèrent l'hospitalité. Il passa la nuit sur une roche, qui s'amollit comme un lit et qui porte encore aujourd'hui la trace des pieds de saint Martin [4].

CLXVII

LA CHAPELLE DE WASSERBILLIG

Un jour, un chevalier, poursuivi par l'ennemi, recommanda son

1. Suite, voir t. XIII, p. 472.
2. W. Wolf. *Niederländische Sagen*. Leipzig, 1843, in-8, § 205, p. 308.
3. Pline l'Ancien. *Histoire naturelle*, éd. et trad. Littré. Paris, 1865, 2 v. gr. in-8, t. V, ch. XIV, t. I, p. 220.
4. W. Wolf, *Niederländische Sagen*, § 360, p. 435.

Digitized by Google

âme à Dieu, et s'élança avec son cheval dans le courant de la Moselle. Il la traversa heureusement et arriva à l'autre bord, où l'on distingue encore l'empreinte des sabots de son cheval. En reconnaissance, il fit bâtir une chapelle près de Wasserbillig, dans le Luxembourg [1].

RENÉ BASSET.

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DE NOEL

XXIX

LES BÊTES QUI PARLENT

La nuit de Noël, à minuit, les animaux ont le don de la parole, et celui qui se cacherait pour les entendre apprendrait où se trouve un trésor qui l'enrichirait et pourrait même enrichir tous les habitants de la terre. Seulement pour pouvoir comprendre leur langage, il faut tenir entre ses bras un enfant nouveau-né et qui vient justement de recevoir le baptême. Un homme de Quintenic, (Côtes-du-Nord) qui s'appelait Brouard, se cacha dans une étable pour écouter les bêtes, et il avait un enfant nouveau-né ; mais au lieu de dire à sa femme d'emmailloter chaudement le poupon, il l'alla prendre dans le berceau où il dormait sans prévenir personne, et l'enfant, saisi par le froid, mourut, pendant le trajet de la maison à l'étable, sans que son père s'en aperçût. Brouard s'installa dans l'étable, son enfant mort sur ses genoux, et au moment où les cloches sonnaient à toute volée pour la messe de minuit, voici ce qu'il entendit : « Mathieu Brouard est un ivrogne, il vient de faire mourir son petit gars, au lieu du trésor qu'il convoite, nous ne lui donnons qu'une châsse. » Le lendemain, on le trouva expirant à la porte de l'étable, ayant à ses pieds un enfant mort ; il n'eut que le temps de conter son aventure. Depuis on croit qu'il « revient » chaque nuit de Noël dans les étables en expiation de sa faute.

(*Conté par la petite-nièce de Brouard*).

LUCIE DE V. H.

1. Gredt. *Sagenschatz des Luxemburger Landes*. Luxembourg, 1885, in-8, § 897, p. 461.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CLXXIX

L'EAU DE ZEMZEM[2]

Un pieux personnage raconte ceci : Tandis que j'étais assis près de la Ka'abah, un vieillard dont le vêtement était relevé sur son visage entra dans le puits de Zemzem ; il y puisa de l'eau avec une cruche qu'il avait et se mit à boire. Je pris le restant et je le bus ; c'était comme de l'eau mélangée de miel ; je n'avais jamais rien goûté de meilleur. Je me tournai pour voir le vieillard, mais il était parti. Je revins le lendemain, je m'assis près du puits et l'inconnu arriva, le vêtement relevé sur le visage ; il entra dans le puits, puisa de l'eau avec un seau et se mit à boire. Je pris le reste et je le bus : c'était comme du lait sucré ; jamais je n'avais rien goûté de plus doux[3].

CLXXX

L'ILLUSION

Un homme voyageait en Syrie ; tandis qu'il marchait dans le désert, il aperçut un grand nombre de chameaux, et parmi eux un étalon furieux. Quand celui-ci l'aperçut, il se dirigea vers lui ; l'homme s'enfuit, se jeta dans un puits et se suspendit à la racine d'une plante qui poussait là par crainte du chameau. Le puits était profond ; le voyageur regarda au fond et y vit un grand dragon ; il y avait aussi deux souris qui rongeaient la racine de cette plante à laquelle il était suspendu. Il ne trouva pas de moyen de salut, mentionna le nom de son maître et le prononça. Son maître faisait des miracles ; il apparut sur le champ, chassa le dragon du puits qui fut rempli sur le champ de toutes sortes de parfums et de fleurs par la bénédiction du saint. Puis les deux souris coupèrent la racine de la plante ; l'homme tomba au fonds du puits et crut que c'était sur le dragon ; il ouvrit les yeux, c'était sur les fleurs et les parfums[4].

1. Suite, voir t. XIII, p. 617.
2. D'après la légende, le puits de Zemzem est à l'emplacement de la source qui jaillit pour empêcher Ismaël de mourir de soif.
3. Ahmed el Yafé'i, *Raoudh er riah'in*, Le Qaire, 1302 hég., p. 63.
4. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, Constantinople, 1311, in-8, p. 20. — Ce conte est une modification de la célèbre parabole qu'on trouve à la fois dans le livre de *Kalilah* et celui de *Barlaam*, cf. pour les rapprochements, Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, II, Liège, 1897, in-8, p. 85 ; III, Liège, 1898, p. 100.

Digitized by Google

CLXXXI

LE MANQUE DE CONFIANCE

J'entrai à Baghdad pour faire le pèlerinage, raconte Ibn Khafif, tout pénétré de la vanité du soufisme ; je ne mangeai pas de quarante jours ; je n'entrai pas chez El Djonaïd et je sortis sans avoir bu, persuadé de ma pureté. Je vis dans le désert une gazelle qui buvait près d'un puits. Comme j'avais soif, je m'approchai et elle s'enfuit. L'eau était au fond du puits. Seigneur, dis-je, je ne suis pas considéré par toi comme cette gazelle ! — J'entendis derrière moi une voix qui me disait : Nous t'avons mis à l'épreuve, et tu n'as pas montré de patience ; retourne prendre de l'eau. La gazelle n'avait ni cruche ni corde, et toi, tu as apporté une cruche et une corde. Je m'en retournai et je trouvai le puits plein d'eau. Je remplis ma cruche. Je bus et je me purifiai pour retourner à la ville ; l'eau ne disparut pas. Quand je revins de mon pèlerinage, j'entrai à la mosquée et quand le regard d'El Djonaïd tomba sur moi, il me dit : Si tu avais patienté un moment, l'eau aurait jailli sous tes pieds [1].

RENÉ BASSET

TRADITIONS ET COUTUMES DU JOUR DE L'AN

XVII

LE COQ DU JOUR DE L'AN

Dans le Midi, et particulièrement en Provence, on a conservé dans beaucoup de familles, la coutume de manger un coq le Jour de l'An. On choisit un coq monstrueux qu'on bourre de chair à saucisses, de foies de poules, et si possible, de truffes ou de marrons. Dans les maisons riches, on accompagne le coq de douze perdreaux, de trente truffes noires et de trente œufs. Le coq représente l'année, les perdreaux, les douze mois, les truffes, les nuits, et les œufs, les jours. On salue ce mets symbolique, les enfants surtout, par l'imitation des *coquericots* ironiques et joyeux.

A. CERTEUX.

1. Ahmed el Yafé'i, *Raoudh er riah'in*, p. 69

Digitized by Google

LES TRADITIONS POPULAIRES AU THÉATRE [1]

I. LA VEILLÉE DE NOEL

Le samedi littéraire du 24 décembre de l'Odéon aura satisfait les auditeurs les plus difficiles. Cette fois M. Paul Ginisty avait sacrifié à l'actualité la plus reposante : celle du Noël cher aux enfants petits et grands, et il avait eu l'heureuse idée de demander une sélection des contes de nos veillées à l'homme de France qui connaît le mieux ce vieux fonds excellemment français, je veux dire à M. Paul Sébillot, dont les contes des marins et des paysans, les légendes de la mer, les traditions et les légendes de la Haute-Bretage constituent la bibliothèque indispensable à tous les adeptes du folk-lorisme.

M. Hugues Le Roux s'était chargé de présenter au public odéonien la *Veillée de Noël*. Il a fait cette présentation avec beaucoup de charme et de délicatesse. Après avoir comparé la conférence préliminaire au papier gris dont les grand'mères malicieuses enveloppent le polichinelle rêvé et la trompette convoitée des souliers de Noël, après avoir montré dans la solennité du lendemain « la fête qui a été instituée pour réconcilier tout le monde, puisque c'est la fête qui incline tous les fronts autour d'un berceau », il a salué en M. Sébillot « le maître des légendes de France, qui a recueilli pieusement comme dans un herbier les plus beaux contes, ceux qu'il ne fallait pas laisser périr » ; il a caractérisé avec un rare bonheur d'expression, les contes français, moins symboliques que les rêveries du Nord, moins héroïques que les fabliaux du Midi, mais tout pénétrés des qualités nationales par excellence : bon sens, santé, clarté, ironie légère.

La représentation qui a suivi cette conférence très applaudie comprenait six contes recueillis, adaptés et mis en scène par M. Paul Sébillot dans un cadre fort simple : une salle basse de ferme bretonne où sont réunis le grand-père, son fils Jean, sa petite-fille Fanchette et le petit gas Yvon, sa fille Marivonne et le « promis » François. On devise pour passer le temps, et c'est le grand-père (Daumerie) qui commence. Il raconte « la mort à l'église », tragique histoire de la fermière qui « se rendant à la messe par un chemin fort long et coupé de fondrières, rencontra une voyageuse montée sur un cheval. La secourable inconnue lui proposa de la prendre en croupe, et elle accepta ; mais à peine installée, la fermière s'écria : « Vous êtes froide

1. La 2e édition de *La Veillée de Noël* (avec la musique) vient de paraître chez Maisonneuve et Stock, in-12 de pp. 30.

Digitized by Google

comme la mort. — Ce n'est pas étonnant, répliqua l'énigmatique personne. C'est moi qui suis la Mort ».

Madame la Mort se rendait à la messe de minuit, mais pour une besogne spéciale. Visible aux yeux de la seule fermière, elle marquait de sa baguette tous ceux des fidèles qui devaient mourir dans l'année. Et en effet tous moururent, y compris le propre père de la fermière, avant le délai révolu, ce qui semblerait indiquer au premier abord, qu'il n'est pas trop prudent de se rendre à la messe de minuit. Mais s'il faut en croire l'autre légende racontée par François (Coste) : « Les bêtes qui parlent », il n'est pas beaucoup plus prudent de rester cette nuit-là dans les fermes, où se passent d'étranges mystères. C'est le moment où les bêtes elles-mêmes recouvrent la parole, et un fermier qui s'était caché dans son étable pour surprendre le mystère, fut frappé d'apoplexie après avoir entendu le chef d'attelage dire à son compagnon : « Demain il nous faudra bien manger, car le jour d'après nous aurons la corvée de traîner jusqu'au cimetière notre maître qui va mourir pour avoir été trop curieux ».

Tragique aussi, « la pierre qui va boire », récitée par Jean (Janvier). Il paraît que la nuit de Noël, au moment où sonnent les cloches, les grosses pierres, vont se désaltérer au prochain ruisseau, laissant à découvert les trésors cachés dans leurs assises, puis reviennent, toujours en sautant à cloche-pied, comme un ménétrier ivre, avant que la sonnerie soit terminée. Les avaricieux connaissent la légende, mais il faut être bien leste pour éviter le retour de la pierre, et mal en prit au ramasseur de pièces d'or qui, s'étant oublié à remplir ses poches après son sac, fut pilé dans le trou du dolmen comme une écrevisse dans un mortier.

Les trésors visibles pendant la seule nuit de Noël ne portent pas toujours aussi malechance, témoin l'histoire du Château sous la mer, très finement détaillée par Madame Sorel. Dans ce château sous la mer, que découvre le reflux de la nuit de Noël, un jeune pêcheur assez leste pour cueillir le rameau magique avant le dernier coup de minuit a trouvé une belle au bois dormant, l'a réveillée, l'a épousée, et a sauvé son âme en donnant la moitié des richesses entassées dans les caves du vieux donjon pour élever un sanctuaire au grand saint Michel.

La légende des Bossus, qui a été un véritable triomphe pour Mme Laparcerie, d'une verve communicative sous le travesti du gas Yvon, prouve également que, si l'on peut acquérir le nécessaire pendant la nuit de Noël, on peut encore s'y débarasser du superflu. Demandez plutôt au petit tailleur de Tréguier, qui, ayant rencontré des farfadets en train de danser une ronde autour du calvaire avec accompa-

Digitized by Google

gnement de « dimanche, lundi... », indéfiniment répétés, s'avisa de crier « mardi » et fut allégé de son dôme portatif par les lutins reconnaissants. Moins heureux le camarade ivrogne qui, voulant courir la même aventure, cria « mercredi » au risque de déranger l'harmonie de la ronde, fut gratifié d'une seconde bosse, placée par devant et changé en polichinelle breton.

L'histoire du Château des Bigorneaux, gentiment récitée par Mme Milo d'Arcylle, terminait la séance. Il s'agit d'une manne vraiment bretonne, celle-là ! une manne de Bigorneaux, comestibles que la providence fait choir en essaim, pendant la nuit de Noël, dans la chambre d'une pauvre veuve alitée, si ravie de l'aubaine, qu'elle guérit tout de suite pour aller les vendre au marché...

Le public a goûté toute la franche saveur de ces produits du vieux sol français et confondu dans les mêmes applaudissements M. Paul Sébillot et ses interprètes. La *Veillée de Noël* comptera parmi les meilleurs samedis littéraires de l'Odéon.

CAMILLE LE SENNE. (*Le Siècle*).

BIBLIOGRAPHIE

H. A. Junod. *Les Ba-Ronga. étude ethnographique sur les indigènes de la baie Delagoa.* Neufchatel, 1898, 500 p. in-8.

Je suis heureux d'avoir à signaler un nouvel ouvrage dû au zèle infatigable de M. H. A. Junod, sur les Ba-Ronga. Grâce à lui, nous possédons dans les trois volumes qu'il a fait paraître coup sur coup, une monographie de cette peuplade aussi complète qu'on peut la souhaiter et telle qu'il n'en existe que pour un petit nombre de populations africaines. Après avoir étudié successivement la langue, les contes et les chansons dans deux ouvrages dont il a été parlé ici (1) l'auteur passe à la vie même du Ba-Ronga, de la naissance à la mort, et l'expose avec une compétence et une abondance de détails qu'on ne saurait trop louer. En effet, le temps presse, le partage de l'Afrique australe est un fait accompli et si les noirs ne disparaissent pas comme les Peaux Rouges, les Australiens, ou les Polynésiens devant les envahisseurs anglais ou américains, il est bien évident que, sous l'influence d'une autre croyance, leurs contes, leur manière d'être et de penser se modifieront et même se transformeront complètement, sans laisser d'autres monuments que ce qui aura été recueilli par des voyageurs et des missionnaires intelligents.

Dans ce nouveau volume, M. H. A. Junod étudie successivement le Ba-Ronga

1. *Grammaire et manuel de conversation ronga.* Lausanne, 1896, in-8 ; cf. *Revue des Traditions populaires*, 1897, p. 508 509. — *Les chants et les contes des Ba-Ronga.* Lausanne, s. d., in-12 ; cf. *Revue des Traditions populaires*, 1898, p. 347-352.

Digitized by Google

comme individu, depuis les cérémonies qui accompagnent sa naissance, ses jeux dont quelques-uns sont d'anciennes superstitions et ses occupations d'enfant, l'initiation qu'il subit en arrivant à la puberté, le mariage et les fêtes, la vieillesse, la mort et les cérémonies funèbres qui accompagent et suivent l'inhumation. La vie de la femme ronga est également exposée dans tous ses détails comme celle de l'homme. L'auteur passe en revue l'existence du Ba-Ronga comme membre d'une famille, les rapports singulièrement compliqués qu'amènent les relations de parenté et la polygamie ; comme membre d'un village qui généralement n'est que le développement de la famille. Un exemple curieux nous en est donné (p. 117) à propos du partage du bœuf, tué par le chef de la tribu pour faire fête à ses gens. Les divers membres de l'animal devront être partagés entre les parents conformément à leurs positions respectives dans la famille. « Le père, l'homme du hameau, propriétaire nominal de la bête, gardera la poitrine, *chifouba*, c'est-à-dire non seulement le sternum et les côtes, mais la plupart des viscères qui y sont renfermés. Son frère puîné aura une jambe de derrière ; le troisième en rang, une jambe de devant. Le fils aîné recevra la seconde cuisse et le fils cadet la seconde jambe de devant. Ils mangeront ces morceaux avec leurs familles ». Cette coutume existe aussi chez les Ba-Souto : « Le Motchuana qui tue un bœuf ne peut se dispenser d'en envoyer la tête et la poitrine à son père, une cuisse à son frère aîné, une épaule à ses frères cadets, l'échine à ses sœurs. La tête est symbolique de la dignité du père de famille (1) ». M. Junod ajoute que cette coutume est très antique et les Ba-Ronga cherchent à l'expliquer par des traditions historiques se rapportant à la manière dont les trois frères, ancêtres de leur tribu, Tembe, Sabi et Mapoute mangeaient le bœuf qu'ils tuaient (p. 117, note 1). Je crois que cette explication *historique* est sans fondement et que les Ba-Ronga ont voulu préciser l'origine d'une institution beaucoup plus ancienne et beaucoup plus répandue : on doit la chercher dans la situation respective des membres de la famille. C'est ce qui explique comment elle existe chez des populations bien différentes des Ba-Ronga et même des Bantous. En général, il s'agit d'un oiseau. Dans une anecdote qu'on prête, sans fondement d'ailleurs, au grammairien El As'ma'i, contemporain des premiers khalifes abbasides, il raconte qu'il invita un Arabe du désert à partager une poule entre tous les convives. Il commença ainsi : La tête à la tête, et il me la donna ; les deux fils sont les ailes, à eux les ailes ; les deux filles auront les deux pattes, la femme le croupion et moi, qui suis en visite (*zâir*), le haut du corps (*zour*) (2).

C'est absolument la même division qui existe dans la Saga scandinave de Magus. « Lorsque Louis arrive à la cour du roi Hugon, on lui demande de montrer ses talents en partageant convenablement un coq qu'on vient de servir. Il assigne au père de famille la tête et le cou ; aux frères, les deux ailes, car ils sont prêts à s'envoler dans le monde ; à la jeune fille, les pieds, parce qu'elle est le soutien de ses parents ; il garde pour lui la poitrine, parce qu'il doit être la poitrine et le rempart de tous. Tout le monde trouve qu'il a parfaitement jugé (3) ». Un épisode d'un conte de Lesbos est identique, mais le rôle du découpeur est changé : Un prince, cherchant à se marier dîne chez une jeune fille qui partage un coq à table ; elle donne la tête du coq à son père, les pieds à sa mère, la poitrine à son amant et garde pour elle les ailes. Le prince

1. Casalis. *Les Bassoutos*. Paris, 1860, in-12, p. 217.
2. El Hidi, *l'Idm en Nâs*. Le Caire, 1297, hég. in-8, p. 157 ; de Hammer, *Rosenval*, t. II. Stuttgart, 1813, in-12, p. 138.
3. Wulff, *Notices sur les Sagas de Magus et de Geirard*, Lund, 1874. in-8 ; cf. le compte-rendu de G. Paris, dans la *Romania*, t. IV, 1875, p. 477.

Digitized by Google

demande l'explication ; elle lui répond : « Mon père à qui j'ai donné la tête, reste ici pour garder la maison ; ma mère qui a reçu les pieds fera du chemin pour aller me chercher chez vous. A vous, mon cher, j'ai offert le thorax qui signifie le vaisseau avec lequel vous retournerez chez vous ; et moi, j'ai pris les ailes parce que je partirai avec vous (1) ». Dans un conte sicilien, c'est un prince reçu chez un paysan qui partage ainsi un poulet : il donne la tête au père, la poitrine à la mère, les ailes à la fille ; il garde les cuisses pour lui et laisse les pieds à son coureur. La nuit, la jeune fille avisée explique le partage à sa mère : « Il a donné la tête au père qui est le chef de la famille ; la poitrine à la femme qui est une vieille maman ; les ailes à elle-même parce qu'elle doit quitter ses parents ; il a gardé les cuisses parce qu'il est un cavalier et a donné les pieds à son coureur (2). Un groupe est formé de deux versions apparentées étroitement l'une à l'autre : une nouvelle anonyme italienne (3), une nouvelle de Sacchetti (4). Un père de famille commande à son fils de découper « d'après la grammaire » un chapon ou une perdrix. Le jeune homme donne la tête au père, parce qu'il est le chef de la maison ; les jambes et les pieds à sa belle mère parce qu'elle est le soutien de la maison ; la crête au prêtre qui est le père spirituel ; les ailes à ses sœurs car elles doivent quitter la famille et il garde le reste pour lui. — Une version allemande, rapportée par Pauli (5) s'en rapproche : Un chevalier ordonne à son confesseur de découper un chapon : le religieux lui donne la tête, comme au chef de la maison ; le cou à sa femme, comme à celle qui lui touche de plus près ; les ailes aux jeunes filles, car elles s'en iront avec leurs maris ; les pattes aux fils, car ils sont les soutiens de la famille ; lui-même s'adjuge le reste (6).

La vie nationale, c'est-à-dire l'ethnographie des Ba-Ronga considérés comme nation, forme la troisième partie. Le rôle du chef, son avènement, son mariage, ses droits, la dissimulation qui accompagne sa naissance et sa mort, ses fonctionnaires parmi lesquels on remarque avec surprise l'Insulteur attitré, sorte de fou de cour, sont le sujet d'autant de paragraphes. A la vie nationale se rattachent la guerre et toutes les cérémonies qu'elle nécessite : chants, opérations magiques et trophées. L'auteur traite ensuite de la vie matérielle : culture, élève du bétail, cuisine (7), industrie, habitation, commerce ; puis il passe à la culture littéraire.

1. Georgeakis et Pineau, *Le folk-lore de Lesbos*, Paris, 1894, pet. in-8, p. 101-104. *Le prince et la jeune fille.*

2. Gonzenbach, *Sicilianische Märchen*, Leipzig, 1870, 2. v. in-8, t. I, p. 1, *Die Kluge Bauerntochter.*

3. *Libro di Novelle antiche*, éd. Zambrini, Bologne, 1868, pet. in-8, p. 203, *Come un abbiente villano per suggestione della moglie fé tagliare al figliuolo uno cappone per grammatica.*

4. *Opere*, éd. Gigli, Florence, 1860, 2 v. in-12, t. I, nov. CXXII, p. 293, *Vitale da Pietra Santa, per introdotto della moglie, dice al figliuolo che ha studiato in legge, che tagli uno cappone per gramatica. Egli lo taglia in forma, che dalla sua parte in fuori, ne tocca agli altri molto poco.*

5. *Schimpf und Ernst*, éd. Simrock, Heilbronn, 1876, in-12, p. 41.

6. Dans ses notes publiées dans l'*Orient und Occident* de Benfey, t. I, p. 144, et à la suite du *Sicilianische Märchen* de Gonzenbach, t. II, p. 205, Köhler mentionne d'autres versions que je n'ai pu consulter : la *Scala cœli* du frère Joannes Junior ; le *Meistergesang* de Hans Sachs ; le *Capus geometrica proportione distributus* de F. Widebramus, dans les *Deliciæ poetarum germanicorum* ; un conte russe d'Afanasiev, VI, 7 ; un conte italien publié par Knust dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. VII.

7. L'emploi des bâtons pour obtenir du feu existe encore chez les Ba-Ronga comme chez d'autres populations bantoues : Les Ba-Souto (Casalis, *Les Bassoutos*, p. 282-283), au Congo (Jeannest, *Quatre ans au Congo*, Paris, 1883, in-18 jés., p. 28) : chez les Aïahous (D. Livingstone, *Dernier Journal*, Paris, 1876, 2 v.

Digitized by Google

Elle se manifeste par des énigmes (1), des chants et des contes dont l'auteur nous donne neuf spécimens qui s'ajoutent à ceux qu'il a déjà publiés. Le premier, *Doukouli*, *l'Homme-Hyène* se rattache au cycle de la Rainette qui fait évader les jeunes filles attirées par une sorte de loup-garou. Le second, *Sikouloumé* est une variante d'un conte qui existe chez les Basouto (2) et en Zoulou (3). Le troisième, *Motikatika* se compose de deux parties : l'une identique au conte zoulou *d'Ugungqu-Kubantwana* (4) et la seconde à celui de Moutipi dans lequel le lion remplace l'ogre (5). Le quatrième, *Nouahoungoukouri* est une des innombrables variantes de *l'Os qui chante* dont le cycle est l'objet d'une étude détaillée dans le *Bulletin de Folk-lore* (6). Le septième conte, *La femme et la fille de Mboukouana* met encore en scène des anthropophages à qui échappe miraculeusement une enfant que l'orage avait enlevée à sa mère et leur avait apportée. Poursuivie par eux, elle se change en pierre et est lancée de l'autre côté d'une rivière, où elle reprend sa forme : cet épisode se trouve dans le conte basouto de *Kammapa et Litaolané* (7) et dans le conte zoulou *d'Uhlakanyana* (8). Elle revient rappeler à la vie son père et sa mère qui s'étaient suicidés en apprenant sa disparition. La seconde partie est indépendante de la première. La jeune fille est enlevée dans les airs par les *Ngabangabana* (les Hommes qui n'ont qu'une jambe), de la même façon qu'Usitungusobenthle, dans le conte zoulou de ce nom, par les pigeons Amajubutente (9), et après avoir vécu chez eux comme femme de leur chef et lui avoir donné deux fils, elle est ramenée par les enfants que sa mère a eu depuis son enlèvement ; c'est, moins les particularités nationales, le sujet du conte berbère *Les huit frères, leur sœur et l'ogre* (10). Le conte basouto de *Ntotoatsana* (11) offre aussi beaucoup de traits communs avec ce conte. Dans le huitième, *Longoloka, le père envieux*, un enfant, pour échapper à l'envie de son père qui veut le tuer comme il a tué son aîné, s'enfuit chez des êtres invisibles d'où il revient exterminer toute la peuplade, sauf sa mère et son oncle qui l'ont protégé. Le neuvième conte met en scène un enfant né miraculeusement qui finit par épouser la fille du gouverneur portugais : il a été altéré par l'introduction de détails européens et se rattache au cycle de *la Belle et la Bête*. Le dixième, *les Souris* est d'origine Koua et assez insignifiant ; le onzième, *le*

in-8, t. I, p. 65) ; chez les Zoulous (D. et Ch. Livingstone, *Exploration du Zambèse et de ses affluents*, Paris, 1866, in-8, p. 163-164) ; chez les Barotsés (D. Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe*, Paris, 1881, in-8, p. 492), etc. Il est curieux qu'une autre population bantoue, les Bangalas, ne connaisse pas ce procédé (Coquilhat, *sur le haut Congo*, Paris, 1888, in-8, p. 372).

1. Les énigmes en deux propositions, *Psitekatekisana*, existent chez les Arabes. Cf. l'aventure du jeune homme et de la Sphinge dans Hariri, *Dorrat el Ghawass*, éd. Thorbuke, Leipzig, 1871, in-8, p. 91-92 et les notes de ma traduction de la version arabe du *Tableau de Cébès* par Ibn Miskaoueih, Alger, 1898, in-12, p. 27.

2. Cf. Jacottet, *Contes populaires des Bassoutos*, Paris, 1895, in-18, p. 263. *Sékholomi*.

3. Mac Theal, *Kaffir Folk-lore*, Londres, s. d., in-8, p. 74, *Sikulume*.

4. Callaway, *Nursery tales, traditions and histories of the Zulus*, Natal, 1868, in-8, p. 164.

5. Cf. Junod, *Les chants et les contes des Baronga*, 1re partie du conte, p. 158-162.

6. *Bulletin de Folk-lore*, t. I, p. 39-51, 89-150 ; t. II, p. 219-242 ; 245-251 où sont réunies les variantes française, italienne, espagnole, flamande, suédoise, allemande, madgyare, russe, nago, souahili, bassouto, berbère, tatare, chinoise, etc.

7. Cf. Casalis, *Les Bassoutos*, p. 363.

8. Callaway, *Nursery tales*, p. 27.

9. Callaway, *Nursery tales*, p. 78-79.

10. Cf. la seconde série de mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1897, in-18, p. 96-102.

11. Jacottet, *Contes populaires des Bassoutos*, Paris, 1895, p. 245.

Digitized by Google

Gambadeur de la plaine est l'histoire d'un buffle qui faisait vivre toute une tribu ; celle-ci se tue quand le Buffle a été abattu par le mari étranger d'une femme à qui on l'avait donné comme dot.

Comme chez les populations sauvages, l'art médical se réduit à quelques connaissances empiriques et à beaucoup de pratiques superstitieuses. Le chapitre de la religion est un des plus intéressants (1) : la partie principale est le culte des ancêtres (*Psikouembo*) qu'on doit éviter de mécontenter si l'on ne veut pas voir la famine et d'autres fléaux désoler le pays. Les bois sacrés où les anciens chefs, ceux qui forment la caste supérieure des *Psikouembo*, ont été enterrés, sont l'objet d'une respectueuse terreur, et les prêtres, descendants des dieux de la forêt, peuvent seuls y pénétrer pour y sacrifier : de nombreuses légendes consacrent la crainte que ces lieux mystérieux font éprouver. Les sacrifices sont encore en usage, pour obtenir la bénédiction des ancêtres, pour demander la pluie, pour réconcilier des adversaires, ayant tous pour base l'expiation par le sang. Le principal objet du culte est une boulette pétrie avec les ongles et les poils d'un chef mort, le fumier des bœufs tués à ses funérailles : cette boulette s'accroît à chaque décès d'un chef et forme une sorte de palladium de la tribu. La légende sur l'origine de la mort est commune à la plupart des populations bantou. « Au commencement, les hommes sortirent d'un marais de roseaux (2) (d'aucuns disent d'un roseau). Le chef de ce marais envoya le Caméléon dans leur grand village pour leur dire : Les hommes mourront, mais ils revivront. Le Caméléon partit, marchant lentement, à sa façon. Alors, le Grand Lézard à tête bleue, dit Galgala, fut envoyé pour dire aux hommes : Vous mourrez et vous tomberez en pourriture. Le Grand Lézard dépassa le Caméléon et arriva le premier dire aux gens : Vous mourrez et vous tomberez en pourriture. Lorsque le Caméléon arriva à son tour, on lui dit : Nous avons déjà reçu un autre message, il nous est impossible d'accepter le tien. — Voilà pourquoi les hommes meurent et ne ressuscitent plus » (3) (p. 402). La même légende existe chez les Ba-Souto, mais les rôles sont renversés : le Caméléon est substitué au Lézard et réciproquement (4) ; dans une autre qui paraît d'origine postérieure, les animaux sont remplacés par des hommes portant les mêmes noms : *Leobu* (le caméléon (et *Khatouné*) le gros lézard (5). Chez les Nyams-nyams, sans doute par emprunt, ce sont deux tortues qui remplacent le caméléon et le lézard (6). Les questions d'origine et de fin ont d'ailleurs été résolues pour les Ba-Ronga par le fabuleux Nouali, ce Nyali des Ma-tébélé. M. Junod donne ensuite des renseignements détaillés sur la notion du ciel et sur la croyance à la sorcellerie qui amène naturellement l'ordalie. Comme chez

1. P. 377, la citation latine doit être ainsi rectifiée :

Os homine sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit...

2. C'est également la croyance des Zoulous (cf. Callaway, *Izinyanga Zokubula, The religions system of the Amuzulu*, Natal, 1870, in-8, part. I, *Unkulunkulu or the tradition of Creation*, p. 40-41) ; celle des Ba-Souto (Casalis, *Les Bassoutos*, p. 254), chez qui un *roseau* fiché sur une hutte est le symbole auquel on a recours pour annoncer la naissance d'un enfant.

3. La légende ronga a déjà été citée par M. Junod, *Les chants et les contes du Ba-ronga*, p. 137.

4. Casalis, *Les Bassoutos*, p. 255.

5. Jacottet, *Contes et légendes bassoutos*, *Revue des Traditions populaires*, juillet 1889, p. 396.

6. Casati, *Dix années en Equatoria*, Paris, 1892, in-8, p. 153. Cf. sur ce sujet A. Lang, *La Mythologie*, Paris, 1886, in-18 jés., p. 196-211.

Digitized by Google

les peuplades bantous, elle a lieu par une boisson (*mondjo*). La divination par les osselets est encore en honneur, ainsi que la croyance aux présages, aux amulettes et à l'interdit. En appendice, M. Junod ajoute une note sur les relations de famille chez les Ba-Souto, communiquée par M. Jacottet, et la traduction latine de certains passages qui montrent que la corruption des mœurs existe à un haut degré chez les noirs, et que la moralité supérieure des Européens — il ne s'agit pas bien entendu des marchands d'esclaves ou de spiritueux — peut seule faire disparaître.

Ce volume est, comme on le voit, rempli de faits et de renseignements précieux : aussi, quelque complète que soit la table analytique, j'estime qu'un index eût été encore plus utile. Mais je ne voudrais pas finir sur une critique, si légère soit-elle, et je signale, comme en commençant, la haute valeur de ce livre.

RENÉ BASSET.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nominations et distinctions.* Nous apprenons avec grand plaisir que notre collègue, M. René Basset, qui donne à la Revue une si active collaboration, vient d'être élu correspondant de l'Institut.

⁂ *Légendes dieppoises.* D'après L. Vitet, *Histoire de Dieppe.* M. Féret, l'explorateur de la cité de Limes, avait formé le dessein de recueillir et d'imprimer toutes les vieilles traditions dieppoises. A-t-il mis son projet à exécution, ou, dans le cas contraire, qu'est devenu son manuscrit ?

⁂ *Les pêcheurs de Pourville.* Vitet raconte, p. 489, que le hameau de Pourville est le séjour chéri des démons et des sorcières et que pour se faire pêcheur à Pourville, mieux vaut être filleul d'une fée que d'un évêque.

⁂ *La pierre bornale.* D'après Habasque, les fantômes qui sont condamnés à porter la pierre bornale qu'ils ont déplacée, doivent le faire jusqu'à ce que la première nuit de la cent-unième année on lui réponde : Mets-là où tu l'as prise. (*Notions hist. sur les Côtes-du-Nord*, t. I, p. 371). Cette date de cent un ans a-t-elle été relevée ailleurs ?

⁂ *Les statues légendaires.* Dans l'église des Carmes à St-Pol-de-Léon, on voyait une truie assise, les mamelles gonflées et filant sa quenouille, et la tradition était que cette truie était une bergère, qui, poursuivi par un seigneur libertin, obtint d'être ainsi métamorphosée pour lui échapper. (HABASQUE. *Notices historiques*), t. II, p. 9.

⁂ *Le numéro de Noël de la Revue du Nivernais.* (Beaumont-la-Ferrière, Nièvre, 1 fr. 50). Nous avons reçu, trop tard pour l'annoncer en décembre, le numéro spécial de cette revue, que dirige notre collaborateur Achille Millien. Il contient plusieurs articles qui intéressent nos études : La Nuit de Noël en Catalogne, traduite de Victor Balaguer par Achille Millien, le Noël du Pommier miraculeux, ceux de la fuite en Egypte, recueillis en Nivernais, et notés par G. Pénavaire, la légende de la Pierre des larmes, par F. Moneau. Ce fascicule est, en outre, orné de plusieurs dessins inédits.

Digitized by Google

RÉPONSES

.*. *Les messes des naufragés.* (V. *Revue des Trad. pop.*, t. XIII, p. 705). — L'usage d'adresser à Dieu une prière naïve pour le *gravage* a été très répandu autrefois, je pense. Il me semble avoir lu quelque chose à ce sujet dans les romans allemands et suédois traitant de la vie des riverains de la mer Baltique. De toute façon, voici un souvenir personnel bien authentique que je tiens de M. Charles Heddle, le millionnaire dont les journaux se sont occupés récemment à propos de la succession de sa veuve. Monsieur Heddle qui avait gagné son immense fortune à la Côte-d'Or, était intimement lié avec plusieurs de mes amis et je l'ai beaucoup connu. C'était un homme fort intelligent et bon causeur à ses moments, malgré son flegme anglais. Il était d'origine écossaise, d'un pays très voisin des Hébrides, sinon d'une de ces îles mêmes, et parlait assez volontiers de la vie rude que menaient autrefois les habitants de ces îles isolées où le bateau postal n'abordait qu'une fois par an. L'île de Syke, une des plus petites et des moins peuplées, n'avait alors d'autres ressources que celles qui lui venaient des naufrages, très fréquents à cette époque. Aussi, le pasteur, à la fin de son sermon, avait-il coutume de dire dans son « broadscotch » que M. Heddle parlait à merveille :

« Seigneur, protégez notre pauvre commune, protégez nos marins, et s'il vous arrive de faire échouer quelques navires, n'oubliez pas notre petite île qui en a bien besoin pour se ravitailler ».

Une autre fois, durant son prêche, il entendit le signal d'un navire en détresse, et, craignant de voir ses ouailles partir sans lui, il leur cria du haut de sa chaire : « Attendez, mes enfants, je descends, un bon pasteur doit conduire lui-même son troupeau ». Puis, retroussant sa soutane, il enjamba lestement les banquettes et fut le premier à sortir, renouvelant au bord de la mer ses prières pour les marins en détresse et pour l'abondance des épaves à récolter.

(Comm. de Mlle Heinecke).

.*. *Somnanbules.* (V. t. XI, p. 696 ; t. XIII, p. 705). La superstition qu'il ne faut pas appeler par leur nom les somnambules errants sur un toit ou un balcon est très connue ; elle repose évidemment sur le fait scientifique que ces malades perdent leurs facultés somnolentes qui les mettent à l'abri d'un accident, dès qu'on les réveille et qu'on les rappelle à la réalité du danger qu'ils couraient.

(Comm. de Mlle Heinecke).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 2. — Février 1899.

LA POMME ET LA FÉCONDITÉ

Dans un conte mozabite[1], une jeune fille choisit son époux en lui jetant une pomme. Ce trait peut être rapproché d'un passage d'un conte chelha[2] où une jeune fille choisit également un époux en lui jetant une pomme d'or. Voici quelques rapprochements qui pourront peut-être éclaircir l'origine de cet usage.

Mirkhond[3] : *History of the early Kings of Persia translated from the original Persian of Mirkhond by David Shea*, 1832, London, p. 37, nous offre un trait analogue : Guschtasp[4] est choisi comme époux par une jeune fille qui lui jette une orange. Rohde[5] cite encore les rapprochements suivants : un conte néo-grec (Hahn : *Griechische und albanesische Marchen*, N. 70, II, p. 56 ; cf. N. 6, I, p. 94), où la fille du roi, d'après une coutume encore en usage en Grèce (cf. Wachsmuth : *Das alte Griechenland im Neuen*, p. 83)

1. René Basset, *Etude sur la zénatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued r'ir*, Paris, Leroux, 1893, page 127, XV, la pomme de jeunesse ; traduction française dans René Basset, *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, p. 125.
2. De Rochemonteix, *Documents pour l'étude du berbère*, II, Les voleurs du trésor royal, Journal asiatique, 1889, p. 221.
3. Cité par Rohde, *Das griechische Roman*, Leipzig, 1876, page 46, note 3.
4. L'histoire de Guchstasp est très-probablement, comme l'a supposé Rohde, p. 44, le prototype de l'histoire dont Euxène, fondateur légendaire de Marseille est le héros : mais dans le récit grec, la pomme d'or est remplacée par une coupe que la jeune fille tend à l'étranger et le conte est localisé en Gaule : ce conte a passé des Perses aux Phocéens : on en trouve une autre rédaction dans Athenée, *Deipnos*, XIII, 35, d'après Charès de Mitylène, officier d'Alexandre. Dans Firdousi, (*Le livre des rois*, traduction Mohl, Paris, 1877, t. IV, p. 239, histoire de Kitaboun fille du Kaisar), la jeune fille voit en rêve Guchstasp et lui donne un bouquet.
5. Rohde, op. l., p. 46, n. 3.

Digitized by Google

désigne ainsi celui qu'elle choisit pour époux ; un trait dans Grimm « Eisenhans » (*Contes*, n° 136, p. 530, 12e édit.), le conte tchèque de l'homme sauvage (*Zeitschrift f. deutsche Mythol.*, II, 446), et un conte répandu où uneprincesse a mis au monde un enfant dont le père est inconnu : l'enfant devant lequel on fait défiler tous les hommes du pays désigne son père en lui donnant une pomme d'or. (*Odenwalder Märchen*, bei Ploennies Z. f. deutsche Myth. I. 39. — Müllenhof, *Sagen aus Schleswig-Holstein*, p. 431, N. XIV. — Quelque peu défiguré dans Straparola : *Piacev. notti*, III, 1, — etc. Il serait facile de multiplier ces rapprochements [1].

Chez les anciens Grecs, les amants envoyaient souvent des pommes ou des fruits analogues à leurs maîtresses comme symbole d'amour.

Aristophane : *Nuées*, éd. Kock, v. 995-996 :

μηδ' εἰς ὀρχηστρίδος εἰσάττειν ἵνα μὴ προς ταῦτα κεχηνὼς
μήλῳ βληθεὶς ὑπὸ πορνιδίου τῆς εὐκλείας ἀποθραυσθῇς.

— Théocrite, III, 10, éd. Boissonade, p. 20 :

ἠνίδε τοι δεκὰ μᾶλα φέρω · τηνῶδε καθεῖλον
ὦ μ' ἐκέλευ καθελεῖν τύ · καὶ αὐτον ἄλλα τοι οἴσω
V. 88 : βάλλει καὶ μάλοισι τὸν αἰπόλον ἁ Κλεαρίστα.

XI. 10 : Le Cyclope aime Galathée.

ἤρατο δ' οὐ μάλοις οὐδ' αὖ ῥόδῳ οὐδὲ κικίννοις

Anthologie palatine. V. 79, trad. p. 30, t. I, 1863, Hachette. « Je te jette cette pomme ; si tu es disposée à m'aimer, reçois-là et en retour donne-moi ta virginité. Que si tu es contraire à mes vœux, reçois-là encore et vois comme son éclat et sa fraîcheur sont peu durables.

Anthol. palat. 80. 7. — Je suis une pomme : Quelqu'un qui t'aime m'a jetée. Allons, cède à ses vœux, Xanthippe ; et toi et moi, nous nous fanerons bientôt.

Lucien, *Dialogue des Courtisanes*, trad. Talbot, t. II, p. 376, Hachette, 1857 : « Enfin tu mords dans une pomme après t'être assuré que Diphile n'en voyait rien et se penchait pour causer avec Thrason, puis tu vises de ton mieux et tu la lui jettes dans le sein, sans essayer d'échapper à nos regards. Elle la prend, la baise et la cache dans sa gorge sous son réseau. (Passage copié par Aristenète ; cf. éd. Boissonade, p. 583, note).

Quelquefois, ces pommes portent une inscription : « Hermocharès ayant vu Ctésilla la désira et ayant écrit quelques mots sur une

1. Cf. R. Basset, *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, note 200, p. 335.

Digitized by Google

pomme, il la lui jeta dans le sanctuaire d'Artemis. » Antonius Liberalis, ch. I, p. 4, cité par H. Estienne, *Thesaurus linguæ græcæ*, s. v° μηλοβολέω, p. 979.

Peut-être faut-il rapprocher le passage de Lucien : *Dialogues marins*, 5. — Panope et Galène, p. 106-107, t. I, trad. Talbot : où la Discorde jette une pomme d'or sur laquelle est écrit : « à la plus belle » et amène ainsi une querelle entre Junon, Vénus et Minerve.

Cette coutume n'existait pas à Rome, car les passages suivants : « Virgile, *Eglogues*, III, 67, Malo me Galathea petit ; III, 71 :

Aurea mala decem misi : cras altera mittam

et Catulle : LXV, vers 19-22 :

Ut missum sponsi furtivo munere malum
Procurrit casto virginis e gremio
Quod miseræ oblitæ molli sub veste locatum
Dum adventu matris prosilit excutitum.....

ne sont que des imitations de passages grecs correspondants.

Aphrodite est souvent représentée tenant à la main une pomme ou une grenade [1]. Bérard [2] croit à un emprunt phénicien : « La grenade est d'origine sémitique, ῥίμμαι, hébreu rimmon (peut-être aussi ῥοιά, en latin, punicum malum, en beotien : pomme de Sidon, σίδη. Dans une des nombreuses Σίδη en Pamphylie, on adore une Athena à la grenade... Comme la pomme, elle semble avoir été un attribut de la déesse syrienne. »

Le commentateur de Catulle [3] croit que des pommes étaient envoyées par les amants à cause d'une ressemblance supposée avec les seins d'une jeune fille et il rapproche Cratès apud Meineke : *Fragm. com.*, II, 248, (ὡρικώτατα τὰ τιτθί ὥσπερ μῆλον). Cantharus : eclog. II, 836, et plusieurs passages d'Aristophane. Mais c'est le cas de dire que comparaison n'est point raison. Le passage suivant de Strabon, cité par Rohde peut nous mettre sur la voie d'une explication plus vraisemblable : « Les mariages [en Perse] se font vers le commencement de l'équinoxe du printemps..... [le fiancé] entre dans la chambre nuptiale après avoir mangé une pomme ou de la moelle de cha-

1. « Karpô et Thallô sont les épithètes de cette grande mère, de cette génératrice universelle (la Terre) ; elle tient à la main la pomme et la grenade. » Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, Paris, 1879, p. 472 et 461 ; mais ici, l'attribution de ces fruits à cette déesse est due à un autre ordre d'idées.
2. *De l'origine des cultes arcadiens*, p. 197-198.
3. *A commentary on Catullus*, by Rob. Ellis, 1876, Oxford, Clarendon Press, p. 288.

Digitized by Google

meau, c'est ce jour-là sa seule nourriture[1]. » En Grèce[2], c'était la jeune fille qui mangeait le fruit : « εἰς τοῦτο δὲ συντελεῖ καὶ τὸ τὴν νύμφην τῷ συμβίῳ συγκαθείργνυσθαι μήλου κυδωνίου κατατραγοῦσαν καὶ τὸ τρὶς ἑκάστου μηνὸς ἐντυγχάνειν πάντως τῇ ἐπικλήρῳ τὸν λαβόντα. » Cette coutume en vigueur chez les Perses et chez les Grecs, ce que les Grecs appelaient μηλοβολεῖν, et leur habitude d'envoyer des fruits à leurs maîtresses ne sont probablement que des survivances d'une ancienne croyance populaire dont le sens s'est peu à peu effacé. La grenade, à cause de ses nombreuses graines, a pu être considérée comme le symbole par excellence de la fécondité, puis on lui a substitué des fruits analogues à mesure que la signification de l'usage s'effaçait. En mangeant une grenade, on croyait s'assimiler la puissance fécondante qui semblait enfermée dans ce fruit. Le processus psychologique qui a amené cette croyance est bien connu : « C'est ainsi que les médecins du temps de Charles II donnaient à leurs malades de la « poudre de momie, » c'est-à-dire de la momie pulvérisée, parce que d'après eux, les momies ayant duré très longtemps, devaient prolonger la vie[3]. » C'est d'après une idée analogue que les sauvages dévorent le cœur de leurs ennemis pour s'assimiler leur force et leur courage ; « que les meurtriers en Grèce avaient l'habitude de sucer et de cracher trois fois le sang de leurs victimes, peut-être avec l'idée de participer à leur sang et de devenir en conséquence membres de leur famille, ce qui contraignait l'esprit du mort à ne point se venger. Des idées semblables inspirent cette coutume si répandue chez les sauvages de contracter une fraternité artificielle en mêlant le sang des parties contractantes[4]. » En mangeant un fruit, on croyait s'assimiler « l'âme » de ce fruit qui devait donner naissance à un être nouveau. Voici quelques rapprochements à l'appui de cette idée : « Dans l'île de Djeziret-en-Nisâ, dont tous les animaux sont femelles et qui est habitée seulement par des femmes, le fruit de certains arbres qu'elles mangent leur permet de propager leur espèce[5]. Dans le roman hindoustani des Aventures de Kâmrup[6], la mère de Kamrup devient grosse pour avoir mangé un fruit que lui a donné un derviche et met au monde Kamrup.

1. Plutarque, *Vie de Solon*, XX. 6, éd. Didot, Paris, 1857, t. I, p. 106.
2. Strabonis, *Geographica*, éd. Meinecke, t. III, XV, 2, 17, p. 1022.
3. Lang, *Mythes, cultes et religions*, trad. Marillier, Paris, 1896, p. 91.
4. Lang, l. l., p. 239, sur « la fraternisation », cf. *Mélusine*, et la *Revue des trad. popul.*, passim.
5. *Contes du cheikh el Mohdy*, trad. de l'arabe par Marcel, 3 v. Paris, 1835, t. III, p. 192.
6. *Les aventures de Kamrup*, résumé de la trad. de Garcin de Tassy : *Journal Asiatique*, 1835, t. XV, p. 450.

Digitized by Google

Dans un conte suédois, une vierge et sa fille d'honneur deviennent enceintes parce qu'elles ont mangé une pomme [1]. C'est pour avoir mangé une fraise que Marjatta (nom dérivé du nom chrétien Marie, avec une allusion au finnois marja = baie) met au monde le Sauveur finnois [2]. Heitsi Eibib, le dieu des Hottentots, naît tantôt d'une vierge qui a mangé une certaine espèce d'herbe [3], tantôt d'une vache qui, après avoir brouté cette herbe, met bas un jeune taureau [4]. Pausanias [5] raconte l'histoire suivante : Pendant le sommeil de Zeus, la Terre le rendit père d'Attès, être à la fois mâle et femelle. Agdistis était le nom de ce personnage que les dieux craignaient et et qu'ils mutilèrent. De son sang naquit un amandier. La fille de Sangarios, Nana, mit dans son sein l'un des fruits de cet arbre et devint féconde. C'est là une variante alternée d'un trait qui se retrouve dans plusieurs contes : l'âme d'une personne morte passe dans un arbre et le mort renaît de nouveau avec sa première forme lorsqu'une jeune fille a avalé une partie quelconque de cet arbre. Ainsi dans le conte égyptien des deux frères [6], la femme du Pharaon avale un des copeaux du perséa né du sang du taureau, et met au monde un fils qui est Bitiou. Dans la rose de Bakawali [7], on rencontre un trait semblable : le roi ayant fait raser la pagode où habitait Bakâwali, celle-ci disparaît : sur le terrain de la pagode, un jardinier sème une plante appelée sarson (sinapis dichotoma) : sa femme ayant avalé un peu d'huile de cette plante met au monde une fille qui ressemble à Bakâwali. L'histoire de Surya-Bay [8], offre enfin une autre variante très alternée : Surya noyé par un rival jaloux devient une fleur dorée puis un manguier, un des fruits du manguier tombe dans une calebasse de lait et de cette calebasse sort Surya avec sa première forme. Enfin le passage suivant des Mille et une Nuits [9] offre une singulière ressemblance avec le passage de Strabon : Un roi qui ne pouvait avoir d'enfant prend sur les

1. Oberleitner, *Schewedische märchen und Volkssagen*, 1848, p. 79, note du trad. hollandais à Lang, *Mythes, etc.*, p. 339.
2. Cf. la dernière rune du Kalevala, cité par Lang, p. 386, n. 1.
3. Lang, p. 339.
4. Hahn, *Tsuni Gram*, p. 68, cf. Lang, p. 151.
5. Pausanias, VII, 17, 5 ; cf. d'ailleurs pour un grand nombre d'autres rapprochements : *Lucina sine concubitu*, ch. V, p. 121-256, in Charencey, *Le folk-lore dans les deux mondes*, 1 vol. Paris, 1894.
6. Maspero. *Contes égyptiens*, 1 v. Paris, 1882. A propos des multiples naissances de Bitiou, voyez les rapprochements dans Cosquin, *Contes populaires de la Lorraine*, Paris, 2 vol. in-8, app. B, t. I, p. LIX-LXIV.
7. *La rose de Bakâwali*, roman hindoustani, tr. Garcin de Tassy, *Journal Asiatique*, 1835, t. XVI, p. 355.
8. *In Old Decan Days* (6), cité par Lang, p. 605.
9. *Mille et une Nuits*, trad. Galland, t. II, Paris, Garnier, p. 423 : Histoire de Codadad et de ses frères.

Digitized by Google

indications d'un prophète qui lui apparait en songe cinquante grains de grenade *qu'il mange lui-même*. Ses cinquante femmes deviennent toutes grosses sauf une nommée Pirouzé.

La mandragore a longtemps été regardée comme possédant des vertus semblables à celles de la grenade [1], probablement à cause de la forme de ses racines : Mardum-Kiyagh, en persan homme-plante, en grec ἀνθρωπόμορφον [2]. Au moyen-âge, une croyance analogue existait au sujet du lis et de la bourrache [3].

Enfin « l'âme » d'un animal peut de même être avalée et produire la fécondité. C'est ainsi que Dechtiré devint enceinte pour avoir avalé une petite bête, puis allant à l'arbre de lin (?) (sic), elle vomit, perd le germe qu'elle portait dans son sein et redevient vierge [4], Un souvenir de ces anciennes croyances se retrouve dans la recette suivante donnée par Pline [5] : Si vulvœ leporum in cibis sumuntur, mares concipi putant : Hoc et testiculis eorum et coagulo profici ; conceptum leporis utero exemtum his quæ parere desierint restibilem fecunditatem afferre.

En résumé, 1° : il a existé chez divers peuples une croyance populaire, d'après laquelle on pouvait obtenir la fécondité en mangeant certains fruits, tels que la grenade, la pomme, etc... 2° De cette croyance est née la coutume des Perses, chez qui le fiancé mangeait une grenade avant le mariage (texte de Strabon et des Mille et une Nuits), ainsi que celle des Grecs que rapporte Plutarque dans la Vie de Solon. De là, la coutume grecque d'envoyer des fruits à sa fiancée (Catulle, etc.), puis l'envoi de ces fruits n'a plus eu qu'une signification symbolique ; les amants et leurs maîtresses se les envoyaient réciproquement sans bien comprendre le sens et l'origine de cet antique usage [6]. Telles sont les conclusions qui nous paraissent se dégager de nos rapprochements. Nous n'ignorons pas que les textes nous font défaut là où ils devraient venir à l'appui de notre démons-

1. *Genèse*, XXX, 14-16.
2. Cf. le conte de La Fontaine, *La Mandragore*, liv. III, c. 2, et la note. Lafontaine, éd. Régnier, t. V, p. 34, note 1.
3. De Puymaigre, *Les vieux auteurs castillans*, t. II, p. 335, Paris, 1852, cité par Charencey, l. l., p. 230-233.
4. D'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, t. V, p. 37-38.
5. Pline, H. N. XXVIII, 77, 3.
6. On pourrait supposer que cet usage doit son origine à la pomme que porte Vénus ; mais étant donné que les premières statues de Vénus sont dépourvues de cet attribut, il reste à expliquer, si l'on n'admet pas la croyance populaire relative à la fécondité, pourquoi la grenade ou la pomme lui ont été attribuées plutôt que la figue ou la cerise : on ne saurait admettre en outre que les Berbères aient emprunté cet usage aux Grecs. Selon A. de Gubernatis : *Mythologie des plantes*, trad. fr. Paris, 1882, t. II, sub v° Pomme, la pomme ne serait qu'un symbole érotique, symbole à la fois de génération et d'immortalité. Cf. aussi l'article grenade, t. II, p. 166-168. Cette explication nous paraît insuffisante.

Digitized by Google

tration. Mais dans une étude de folk-lore comme celle-ci, on ne doit point s'attendre à trouver la rigueur de la méthode historique : d'autant plus qu'il ne s'agit même pas ici d'une étude de mythologie comparée où un mythe grec très obscur ou très défiguré peut être expliqué par un mythe correspondant, conservé sous une forme plus complète chez les Boschimans ou chez les Australiens. Nous avons essayé simplement de jeter quelque lumière sur un usage grec, dont on trouve des analogues chez d'autres peuples, au moyen des rares survivances qui se présentent çà et là dans des pays divers, et de ramener tous ces usages à une commune origine. Si nous n'avons point réussi on ne saurait, nous l'espérons, nous savoir mauvais gré de l'avoir essayé ; en tout cas, que celui qui trouvera de ces usages une explication plus vraisemblable nous jette la première pierre [1].

E. GALTIER.

LES TRÉSORS CACHÉS [2]

VII

LES TRÉSORS DANS LA MAYENNE

A la Butte aux Anglais, près de la Paquerinais en Saint-Berthevin-la-Tannerie, il y a un trésor ; un chemin souterrain passait par là. De même sur les rochers de la Louvetière (dolmen), il y a un trésor caché, qui sera découvert par un coq en grattant. (G. DOTTIN. *Les parlers du Bas-Maine*).

P.-S.

1. Je n'ai pu me procurer en Allemagne les ouvrages suivants dans lesquels j'espérais trouver des renseignements :
— J. Murr, *Die Pflanzenwelt in der griech. mythologie*. Innsbrück, 1890, 1 vol.
— Warneke, *Pflanzen in Sitte, Sage und Geschichte*, Leipzig, 1878, 1 vol.
— Strantz M.-V. *Die Blumen in Sage und Geschichte*, Berlin, 1875, 1 vol.
— Rozenkranz C. *Die Pflanzen im Volksaberglauben*, ein Beitrag zur Pflege der Volkstums in Schwaben. Kassel, 1893.
2. Cf. t. XIII, p. 574.

Digitized by Google

LES FORÊTS[1]

Légendes des forêts de France

VII

LES HOMMES DES FORÊTS

Parmi les personnages des forêts, il est une catégorie d'êtres qui semble peu nombreuse, et dont les caractères sont assez vagues ; ce ne sont à proprement parler ni des esprits bien définis, ni des revenants. Faute d'une meilleure classification, je les range sous la rubrique « hommes » par laquelle le peuple les désigne.

Dans mon enfance, j'ai entendu des gens, voisins de la forêt de la Hunaudaye (Côtes-du-Nord), parler avec terreur « d'hommes blancs », non-seulement de vêtements, mais de figure, qui se montraient sur la lisière, surtout aux femmes ; il m'a été impossible jusqu'ici d'obtenir des détails sur leurs gestes.

Dans plusieurs pays, ces « hommes » servent à expliquer des phénomènes de la forêt, dont les rustiques ne se rendent pas facilement compte.

En Berry, les reflets du soleil couchant sous les grands ombrages ont donné naissance à l'homme de feu ou de fer rouge ou simplement de bois de vergne, qui court de tige en tige, brisant ou embrasant. C'est lui qui, dans la nuit, allume ces terribles incendies où sont dévorées des forêts entières et dont la cause, trop souvent attribuée à la malveillance, reste toujours très mystérieuse. L'homme de feu est aussi nommé casseu' de bois. Il prend diverses apparences et joue divers rôles, selon les localités. Il n'est pas toujours flamboyant et incendiaire et se fait entendre plus souvent qu'il ne se montre. Dans les nuits brumeuses, il frappe à coups redoublés sur les arbres et les gardes forestiers, croyant qu'ils ont affaire à d'audacieux voleurs de bois, courent au bruit et aperçoivent quelquefois le pâle éclair de sa puissante cognée. Mais, chose étrange, ces grands arbres que l'on entendait crier sous ses coups, et qu'on s'attendait à trouver profondément entaillés, n'en portaient pas la moindre trace. Le casseu' ou le coupeu' ou le batteu', car le fantôme porte tous ces noms, est quelquefois le génie protecteur de la forêt qu'il

1. V. t. XIII, p. 641.

Digitized by Google

a prise en affection. Il faut se garder de toucher aux arbres sur lesquels il a frappé pour avertir de sa prédilection [1].

En Auvergne, le bois de Couasse était fréquenté par l'homme de fer qui, en passant au travers, brisait les chênes et les sapins comme des allumettes [2].

Dans la forêt d'Ardenne, il y eut jadis un ogre appelé l'homme rouge. Il y a de cela longtemps, bien longtemps, une jeune fille d'une beauté merveilleuse, nommée Marie Dufour, qui avait quelques dartres vives sur la figure, résolut d'aller à Attigny implorer saint-Méen. Elle se mit en route avec une amie. En traversant la forêt, elles se perdirent. Comme elles cherchaient leur chemin, elles virent venir à elles un homme tout de rouge habillé et lisant dans un livre sans lettres : « Vous êtes égarées, mes belles filles, suivez-moi ». En suivant l'homme rouge, elles marchèrent deux heures et arrivèrent enfin à une maison que cachaient de grands rochers et des arbres épais. Elles entrent et voient, devant une haute cheminée, un autre homme rouge faisant cuire dans un immense chaudron, des pieds, des mains, des bras et des jambes d'hommes et de femmes. Elles veulent fuir, mais la porte s'est déjà fermée. « Où iriez-vous, leur dit l'homme rouge, il fait noir, il pleut, vous vous perdriez encore dans les bois, montez vous coucher ». C'est ce qu'elles firent, mais elles ne s'endormirent pas et entendirent des bruits d'assiettes, de couteaux, des voix et des rires. Puis, le repas terminé, ce fut un bruit de couteaux qu'on aiguisait. Heureusement, les deux jeunes filles purent s'échapper par la lucarne, à l'instant même où l'homme rouge entrait dans la chambre pour les égorger. Elles rentrèrent chez leurs parents, ne songeant plus à leur pélerinage, et depuis ce jour, jamais on ne revit plus l'homme rouge de la forêt [3].

Dans certains bois des environs de Dôle se montrent des apparitions nocturnes, tantôt c'est un personnage qui se livre à la méditation, tantôt c'est un homme grave en apparence, mais libertin en effet, qui guette l'occasion d'enlever les femmes pour les entraîner dans les bois de la Fau [4].

VIII. — LES REVENANTS

Les anciens gardes ou les seigneurs qui ont été autrefois jaloux de leur chasse, et qui reviennent encore la nuit pour les surveiller, forment tout un groupe de revenants des forêts.

1. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 81-84.
2. Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 354.
3. A. Meyrac, *Traditions des Ardennes*, p. 318.
4. D. Monnier et Vingtrinier, p. 361.

Digitized by Google

Dans la forêt de Longboël (Seine-Inférieure), quand le vent souffle mélodieusement à travers les arbres, on s'imagine entendre le soir des anciens verdiers (forestiers) dont les âmes reviennent[1]. Un marquis d'Ormenans ne souffrait pas que les pauvres gens vinssent ramasser du bois mort dans la forêt qui avoisine le château. Il le parcourait journellement et en faisait lui-même la garde. Après sa mort, il continuait à surveiller ses bois pendant la nuit. On le voyait assis à minuit sur un tertre élevé d'où il surveillait les abords de la forêt du côté du village. De là, quand les femmes venaient chercher du bois ou emporter les fagots qu'elles avaient faits dans la journée, à l'insu des gardes, il fixait sur elles un œil terrible et les menaçait du doigt[2]. Dans une forêt du Morvan, un garde-chasse, assassiné la nuit par un braconnier, revient encore tous les ans, à l'anniversaire de sa mort, faire sa ronde, et cette nuit-là aucun braconnier ne sort[3].

Entre Sautans et Germigney, dans le Bas-du-Mort-Bois, réside un moine qui n'en sort que la nuit et qui rôde autour des maisons pour surveiller la conduite de leurs habitants. Le capucin du Mort-Bois semble avoir été inventé pour écarter les pauvres diables qui exerçaient trop fréquemment les droits de bois mort et de mort-bois dont cette forêt se trouvait anciennement grevée[4].

Dans le bois de la Pierre, près de l'Aigle, habite le fantôme de Dame Nicole, qui de son vivant, commit beaucoup d'actes injustes. Elle se transforme souvent en loup ou en chien hargneux dans le but d'effrayer et de tourmenter les voyageurs[5].

IX

HANTISES DIVERSES

La lavandière de la forêt. — Il existait autrefois entre Bannogue et Seraincourt, une petite forêt aux arbres de laquelle était toujours suspendu du linge mis à sécher. La nuit venue on entendait même le battoir des lessiveuses et des conversations de femmes se disputant. Et si vous vous avisiez d'entrer sous bois, le linge qui pendait aux branches disparaissait instantanément et tout bruit cessait. Mais où donc dans cette forêt se pouvait faire cette lessive, puisqu'il n'y avait là ni fontaine, ni ruisseau ? Quelles étaient ces lessiveuses que personne n'a jamais aperçues ? Toujours est-il que

1. *Mélusine*, t. I, col. 13.
2. Ch. Thuriet. *Trad. de la Haute-Saône*, p. 29.
3. Dr Bogros. *A travers le Morvan*, p. 146.
4. D. Monnier et Vingtrinier, p. 522.
5. A. Bosquet. *La Normandie romanesque*, p. 267. d'ap. Vaugeois.

Digitized by Google

dans le pays on dit d'une femme qui lave son linge pendant la nuit, et qu'on entend ainsi sans la voir : « C'est une laveuse du Bois-Planté [1] »

Les meneurs de loups. — On croit en beaucoup de pays de France à la puissance des meneurs de loups ; cette croyance est surtout répandue dans l'Ouest et dans le centre de la France ; mais il semble qu'elle soit inconnue dans l'Est et le Nord, pays pourtant très forestiers.

Il est très dangereux d'être mal avec les meneurs de loups. Ces meneurs de loups sont des magiciens, fort mal intentionnés ; ils ne se font pas scrupule de se faire suivre par des loups affidés, avec lesquels ils sont de complicité, et auxquels ils livrent à dévorer les bestiaux de leurs ennemis. Aussi quand un loup quelconque a fait pendant la nuit quelque ravage fort naturel, on l'attribue sans hésiter aux meneurs de loups [2]. Dans le Bas-Maine, les meneux d'loups vivaient au milieu d'une bande de loups qu'ils dressaient à piller les environs ; Si un passant était suivi par un de ces animaux, il devait courir au plus vite à sa demeure, en prenant bien garde de tomber ; une fois arrivé, il fallait donner au loup un chanteau de pain pour lui et un pain de douze livres pour son maître. Quiconque aurait essayé de se soustraire à cette taxe eût été dévoré dans l'année par les loups [3]. En Haute-Bretagne, les meneurs de loups étaient obligés à les « mener » de père en fils ; ils allaient dans les forêts, où ils avaient de beaux fauteuils formés de branches de chêne entrelacées, et garnis d'herbe à l'intérieur ; auprès on voyait l'endroit où les bêtes avaient allumé du feu pour faire cuire leurs viandes. Les meneurs leur ordonnaient parfois de reconduire les voyageurs égarés ; mais ils recommandaient à ceux-ci de bien prendre garde de choir en route, et d'avoir soin de leur donner du pain ou de la galette une fois rendus à la maison [4].

Dans le Centre, les meneurs de loups étaient des sorciers qui avaient la puissance de fasciner les loups, de s'en faire suivre et de les convoquer à des cérémonies magiques dans les carrefours des forêts ; ils avaient le pouvoir de se transformer en loups-garous. On les appelait aussi serreux de loups, par ce que, disait-on, ils les serraient dans leurs greniers quand il y avait des battues [5]. George

1. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 193.
2. L. Du Bois. *Annuaire de l'Orne pour 1809*, p. 109.
3. Georges Dottin. *Les Parlers du Bas-Maine*.
4. Paul Sébillot. *Contes de la Haute-Bretagne*, t. II, n. 51. *Traditions*, t. II, p. 110.
5. Jaubert. *Glossaire du Centre*.

Digitized by Google

Sand a raconté en détail les croyances berrichonnes sur ces sorciers. Voici deux de ses récits :

Une nuit dans la forêt de Châteauroux, deux hommes, qui me l'ont raconté, virent passer sous bois, une grande bande de loups. Ils en furent très effrayés et montèrent sur un arbre, d'où ils virent ces animaux s'arrêter à la porte de la hutte d'un bûcheron. Ils l'entourèrent en poussant des cris effroyables. Le bûcheron sortit, leur parla dans une langue inconnue, se promena au milieu d'eux, puis ils se dispersèrent sans lui faire aucun mal.

Ceci est une histoire de paysan. Mais deux personnes riches, ayant reçu de l'éducation, vivant dans le voisinage d'une forêt où elles chassaient souvent, m'ont juré sur l'honneur, avoir vu étant ensemble, un vieux garde-forestier de leur connaissance, s'arrêter à un carrefour écarté et faire des gestes bizarres. Les deux personnes se cachèrent pour l'observer et virent accourir treize loups, dont un, énorme, alla droit au chasseur et lui fit des caresses ; celui-ci siffla les autres comme on siffle des chiens, et s'enfonça avec eux dans l'épaisseur des bois. Les deux témoins de cette scène étrange n'osèrent l'y suivre et se retirèrent, aussi surpris qu'effrayés [1].

Dans le Bourbonnais, les loups-garous perdant la forme humaine à minuit, conduisent à travers la campagne des meutes hurlant de loups, ils les font danser autour d'un grand feu ; partout on trouve cette tradition d'un homme qui arrive au milieu de cette assemblée hurlante, et qui est reconnu par le conducteur de loups, qui le fait accompagner par deux de ses *chiens* et lui recommande de ne pas se laisser tomber et de les récompenser en arrivant. Le voyageur oublie la récompense, mais il revoit à la porte les deux loups, et leur tire en vain des coups de fusil, car les balles s'aplatissent sur leur peau ; leurs yeux brillent comme des éclairs, et leur gueule laisse échapper des flammes. Et dans sa frayeur, il leur donne un énorme pain qu'ils emportent dans les forêts voisines [2].

Dans les forêts morvandelles, tout flûteur est véhémentement soupçonné de mener les loups, d'employer sa virtuosité à les assouplir et à les dompter. Métamorphosé en loup lui-même, à l'aide de quelque secret diabolique qui le met en même temps à l'épreuve des balles, il convoque son troupeau dans quelque sombre carrefour. Les loups assis en rond autour de lui, écoutent attentivement ses instructions, car il leur parle leur langage. Il leur indique les troupeaux mal gardés, ceux de ses ennemis de préférence. Si une battue se prépare,

1. George Sand. *Légendes rustiques*, p. 97.
2. A. Allier. *L'ancien Bourbonnais*, t. II, 2e partie, p. 12.

Digitized by Google

il leur indique par quels défilés de la forêt ils pourront se sauver, et il pousse même la sollicitude jusqu'à effacer leurs traces sur la neige [1].

Suivant une tradition ardennaise, un homme avait jadis le pouvoir de « charmer les loups », en leur récitant une oraison, et il leur était interdit de toucher à rien de ce qui avait été mentionné dans cette incantation [2].

Le sabbat dans la forêt. — Au Crau di Bouki, près de Villeneuve, dans une forêt de châtaigniers, sur un petit plateau bordé de pentes très rapides, se tenaient des sabbats nocturnes, surtout les veilles des dimanches, au moment des fêtes religieuses et particulièrement vers Noël. Un vieillard se souvenait fort bien, il y a quelques années, que de 1830 à 1840, on y entendait un grand bruit et qu'on n'osait pas seulement aller voir ce que c'était [3]. Les fées se réunissaient à Saint-Baulze dans le Bouis de los Mascos, pendant la nuit qui précède le 24 juin ; le diable présidait à la réunion, il prenait place au milieu du bois où il s'asseyait gravement, puis il jouait du violon, et les fées dansaient jusqu'au jour [4].

Le diable et les sorciers. — Dans la Puisaye, c'est au plus gros chêne du carrefour de la forêt que se rendent avant minuit ceux qui veulent devenir sorciers. A minuit précis, ils immolent une poule noire et crient par trois fois « Belzebut ! Belzebut ! viens, je me donne à toi ». Ausitôt le diable apparaît, et quand l'homme a mis une croix sur un écrit par lequel il lui donne son âme, il est doté de tout pouvoir pour faire le mal [5].

Plusieurs forêts de la Suisse romande sont fréquentées par le diable, auquel on attribue un assez grand nombre de méfaits. En Chessy près des Pléiades, un syndic des environs s'était avisé jadis d'aller couper du bois à son profit dans les forêts communales. Sa coupe faite, il se mit à vider quelques verres, et dans une pensée de fanfaronnade, porta une santé au diable et à tous les sorciers des environs. Aussitôt un bruit épouvantable de voix, de cris et de roulements de tonnerre, retentit dans les airs, et le syndic s'enfuit épouvanté [6].

1. Dr Bugros. *A travers le Morvan*, p. 142.
2. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 215.
3. Ceresole, l. c. p. 182.
Dans le Luxembourg belge des sorcières se rassemblaient autrefois au bois de Bricheau. *Revue des trad. pop.* t. IX, p. 285.
4. Michel Virenque. Mém. de la Soc. des lettres de l'Aveyron, 1863-1873, p. 49.
5. Ch. Moiset, p. 73.
6. Ceresole. *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 144. Dans la forêt de Fougères, le diable prêtait deux bœufs noirs aux charretiers embourbés. *Revue des trad. pop.* t. X, p. 429).

Digitized by Google

Les paysans disent qu'en temps d'orage on voit les sorcières à califourchon sur une branche d'arbre, et dans cette position traînées pendant la nuit par un attelage de chats noirs à travers les sentiers de la forêt [1].

Un jour, il y a de cela une soixantaine d'années, un pauvre domestique qui revenait de la foire traversait la forêt de Chassagne; il se lamentait sur son malheureux sort, et il disait qu'il se damnerait volontiers pour jouir des biens de ce monde. Il aperçut au pied d'un grand chêne où tous les sentiers de la forêt viennent aboutir, un monsieur vêtu de noir, qui lui remit une bourse remplie d'or, en ui imposant comme seule condition de revenir au pied du chêne, dans un an, pour recevoir une autre récompense. Le garçon au lieu de jouir de cette fortune, devint triste et perdit l'appétit; il devint malade, et révéla à son maître ce qui lui était arrivé. On consulta les curés des environs qui déclarèrent que c'était le diable en personne qui était apparu au domestique. La bourse maudite fut jetée dans un torrent, et au jour marqué par le pacte, on résolut d'aller en procession solennelle dans la forêt de Chassagne. Une foule nombreuse y assistait et plusieurs vieillards du pays se souvenaient d'y avoir été. En arrivant près de l'arbre, le jeune homme s'écria : « Le voilà ! Délivrez-moi du mal qui me tourmente ». Aucun des assistants ne vit le diable; mais les prêtres prononcèrent des paroles sacrées en jetant force eau bénite sur le garçon et sur l'arbre. A l'instant, le jeune homme qui n'avait pas dormi depuis un an, se trouva plongé dans un profond sommeil. Depuis les bûcherons appellent ce gros arbre le Chêne du Diable [2].

Une nuit de novembre, un meunier qui traversait la forêt de Ramier, près de Lectoure, s'endormit sur son cheval qui allait au pas. Quand il se réveilla, il était prisonnier, serré de tous côtés par de grands chênes, par des arbres couchés et des branches mortes, par des ronces et des épines si pressées, si pressées qu'un serpent n'eût pu y trouver passage. Les feuilles sèches tremblaient, les branches se rompaient ou claquaient. Le meunier comprit alors qu'il était tombé dans une assemblée de Mauvais Esprits, qui prennent toutes sortes de formes. Il tira sur la bride, n'éperonna plus sa bête, et attendit le jour en priant Dieu. Jusqu'à la pointe de l'aube, il fut tourmenté de mille façons. Quand le chant du coq mit les

1. Abbé Lafon. *Congrès scientifique de France*. 1874, p. 38.
2. Ch. Thuriet. *Trad. pop. du Doubs*, p. 369-372.

Digitized by Google

mauvais esprits en fuite, le cavalier se trouva, sans savoir comment, au milieu du grand chemin [1].

Le soir dans les bois de Beaucourt, on entend de longs gémissements et des cris confus, ce sont les chevaliers à la Croix Rouge qui reviennent chaque nuit pleurer les crimes commis sur les jeunes filles et tous leurs attentats. Ils doivent ainsi rester jusqu'à la fin du monde. Parfois on entend aussi un bruit de pas, de branches froissées, des galops insensés et des hurlements, et si la lune est dans son plein, on voit des milliers de fantômes, vêtus d'une longue robe rouge de sang, poursuivis par une troupe de jeunes filles vêtues de robes blanches; les fantômes épouvantés s'enfuient à travers les taillis, toujours poursuivis par les spectres des jeunes filles qui autrefois se noyèrent de désespoir dans l'Hallue, quand les Templiers leur eurent fait violence [2].

Dans le bois de la Forêt d'argent, près de Saint Germain-le-Preux, une vaste allée bordée d'arbres conduit à une enceinte de fossés désignés sous le nom de Vieux Château. On y a vu le jour de la Toussaint des dames blanches passer à travers les arbres en suivant l'allée [3].

La nuit on voit un prêtre chercher une hostie dans le bois de Caslou (Ille-et-Vilaine); c'est l'ombre d'un chapelain qui fut tué par son seigneur au moment de la consécration.

Dans le bois de Varengrou, l'homme sans tête tient une bouteille à la bouche, et s'en va en criant : « Hélas! Hélas! [4] » Au Bois des Parcs, près du ruisseau de la grosse pierre, en la commune de Saint-Laune on a vu souvent jusque dans ces derniers temps un curé se promenant avec son bréviaire. C'était, dit-on, l'ombre d'un prêtre mort après d'affreux outrages. Ses bourreaux lui avaient fait sauter la tête à coups de boules, après l'avoir enterré jusqu'au cou [5]. Près de Bois-Chapleau un gendarme fut pris par les Chouans, attaché à un arbre et tué après mille cruautés. Il commença à paraître peu après l'assassinat et ceux qui avaient entendu ses cris lorsqu'il subissait les violences de ses ennemis, croyaient reconnaître sa voix. Son fantôme à cheval vient maintenant visiter la nuit le lieu de son supplice, en poussant des cris épouvantables. Un meurtre a été commis dans les bois de la Perraudière au début de la Révolution; depuis on entend, surtout la veille des grandes fêtes, d'horribles

1. J.-F. Bladé. *Contes de la Gascogne*, t. II, p. 260.
2. H. Carnoy. *Litt. orale de la Picardie*, p. 148-49.
3. *Revue des trad. pop.*, t. XII, p. 362.
4. Fleury. *Litt. orale de la Basse-Normandie*, p. 116.
5. Léo Desaivre. *Le Monde fantastique*, p. 9.

Digitized by Google

cris dans ces bois. Lorsque l'on dit la messe une fois par semaine à la chapelle du château, les clameurs cessent. Elles reprennent si, pour une cause ou pour une autre, on est quelque temps sans y célébrer les saints mystères. Bien des gens assurent avoir entendu « *le Crieux* » à la nuit tombante [1].

On rencontre quelquefois la nuit, dans les sentiers de la forêt de Bonlieu, un grand seigneur tout souillé de sang : un soir qu'il passait par les mêmes lieux, il fut tout à coup assailli et pris à la gorge par une troupe de chats noirs qui tenaient leur sabbat sur un arbre de la forêt, et il succomba sous le nombre, victime de la sorcellerie [2].

On entend souvent des plaintes et des bruits effrayants, surtout le samedi soir et la veille des grandes fêtes, dans le bois des Grands-Noms, commune de Sainte. Par prudence on n'en approche pas, non-seulement la nuit, mais même en plein jour, quand le taillis est haut. Un jour qu'un habitant du hameau s'y était aventuré, il entendit des plaintes et des bruits terrifiants, entre autre une voix formidable qui criait : « Où faut-il le mettre ? » A qui une autre voix non moins violente, répondit : « Mets-le ou tu voudras ». Personne il est vrai, n'a jamais vu les esprits qui hantent ce bois, mais tout le monde les a entendus [3].

A l'extrémité de la lande de Vieille Bruyère qui précède l'entrée de la forêt de Mortain, se trouve un chêne séculaire appelé le Chêne des Chasseurs, et qui sert de rendez-vous aux disciples de saint Hubert. Auprès se montraient autrefois toutes sortes d'apparitions fantastiques, des bruits de voix et de chants. Il est toujours arrivé malheur à ceux qui ont voulu regarder de trop près ces hantises. Un jeune seigneur de Courbossé paria avec ses amis qu'il passerait la nuit entière avec les danseuses, et qu'il en ramènerait une avec lui. Lorsqu'il arriva auprès du chêne, il y eut un coup de vent épouvantable, et des éclats de tonnerre. Au même moment, il vit surgir de terre de nombreux fantômes blancs ; c'étaient de légères danseuses qui se mirent à exécuter autour de lui des danses effrénées, pendant que d'autres chantaient des paroles mystérieuses. D'abord étonné, le jeune homme essaya de prendre une de ces sylphides par la taille pour l'écarter et se frayer un passage ; mais les danseuses, transportées de colère, le prirent par les mains et l'entraînèrent dans leur ronde vertigineuse, si bien qu'à la fin elles

1. X. de la Perraudière. *Trad. locales de l'Anjou, etc.* p. 14.
2. C. Moisst. *Trad. de l'Yonne*, p. 95. On raconte dans le Luxembourg belge une légende analogue qui a pour théâtre le bois de Bonaimont. *Revue des Trad. pop.* t. VI, p. 678.
3. D. Monnier et Vingtrinier, p. 70.

Digitized by Google

rejetèrent leur victime, sans force et sans vie sur le sol humide. Le lendemain, ses compagnons retrouvèrent son cadavre ; ses cheveux étaient devenus blancs et ses jambes étaient brisées [1].

Les Arbres qu'il faut respecter. — On a déjà vu que les fées punissaient ceux qui se permettaient de toucher aux arbres qu'elles aimaient. Dans les forêts de plusieurs pays, il y a des arbres qu'il faut bien se garder de couper : un homme qui avait abattu un chêne séculaire de la forêt de Rennes, près d'une fontaine dédiée à saint Roux, eut depuis, jusqu'à la fin de ses jours, un tremblement dans les membres [2].

Le chêne Marié était composé de deux chênes séculaires dont les troncs, assez voisins l'un de l'autre, se trouvaient réunis à une certaine hauteur par une branche énorme, à laquelle chacun de ces arbres géants semblait donner une vie commune. Tout serment fait sur le chêne était sacré comme s'il eût été prêté aux pieds des autels. Vers 1840, un bûcheron, sur l'ordre réitéré de l'administration des forêts, abattit le chêne et l'on assure qu'il en fut puni peu de temps après et qu'il se tua en tombant du haut d'un peuplier qu'il élaguait au bord du canal.

Avant 1830, existait encore près de Cuse une forêt aujourd'hui détruite, dans laquelle depuis bien des siècles on respectait une douzaine de chênes énormes que l'on appelait les Chênes bénits ; on y venait en procession et en pèlerinage, et plusieurs étaient ornés de croix et de madones ; le jour Saint-Pierre, on venait aussi danser à leurs pieds. Vers 1832, l'administration les fit abattre et les bonnes femmes de Cuse, qui considérèrent cette mesure comme une impiété, disaient tristement : On a coupé nos chênes bénits, nous allons avoir de mauvaises récoltes. Et les vieilles femmes prétendent que depuis on n'a pas eu d'aussi abondantes moissons ni d'aussi bonnes vendanges qu'auparavant [3].

PAUL SÉBILLOT.

1. H. SAUVAGE. *Légendes normandes*, p. 53.
2. PAUL SÉBILLOT. *Traditions*, t. I, p. 58.
3. CH. THURIET. *Traditions du Doubs*, p. 201, 351.

Digitized by Google

PARALLÈLES [1]

VIII

LA LÉGENDE D'AMASIS

Hérodote raconte qu'Amasis s'était élevé au trône d'Egypte en partant de la plus basse condition ; il était voleur. « Les Egyptiens le méprisaient tout d'abord et ne faisaient pas grand cas de celui qui était naguère un homme du peuple, de basse naissance. Amasis se les concilia avec habileté. Il y avait une foule d'objets précieux, entre autres un bassin en or, dans lequel Amasis et tous ceux qui dînaient chez lui se lavaient les pieds. A leur insu, il le brisa et en fit faire une statue d'une divinité qu'il plaça à l'endroit de la ville le plus avantageux. Tous les Egyptiens qui allaient ou venaient par là, se prosternaient profondément devant la statue. Amasis ayant appris ce que faisaient les habitants, convoqua les Egyptiens et leur révèla que cette statue avait été faite avec le bassin qui servait précédemment à recevoir leurs déjections et leur urine et où ils se lavaient les pieds. En ce moment, ils le vénéraient profondément. Il en avait été de lui-même comme du bassin, leur dit-il ; si autrefois il était un homme du peuple, maintenant il était leur roi ; en conséquence, il leur ordonnait de l'honorer et de le respecter [2] ».

Une leçon semblable pour le fonds comme pour la forme se trouve dans une légende historique du Cambodge. Un esclave Peunong, nommé Yât, ayant été désigné par un roi pour succéder à son ancien maître, éprouva les mêmes difficultés qu'Amasis. « La nomination à un poste aussi important d'un Peunong, esclave, avait mécontenté les habitants. On murmurait et on n'obéissait point aux ordres qu'il donnait. Le nouveau Déchou manquait de prestige. Alors le Peunong Yât envoya ses gens couper un tronc de *tatrao* (bois sacré) dans la forêt, puis l'ayant fait approprier il le fit à demi enterrer au pied de l'échelle qui conduisait à la salle des audiences. Tous ceux qui venaient chez lui mettaient, avant de monter, le pied sur ce tronc d'arbre, afin d'atteindre le premier degré de l'échelle. Un mois plus tard, ayant fait venir un sculpteur, il fit déterrer le tronc de tatrao

1. Suite, voir t. X, p. 519.
2. Hérodote. *Histoires*. L. II, ch. 173 ; éd. Dietsch, Leipzig, 1882, 2 vol. in-12, t. I, p. 206.

Digitized by Google

et le donna à l'artiste afin qu'il en fit une statue du Boudhdha. Quand cette statue fut terminée, le Déchou la fit transporter à la pagode et convoqua tous les habitants à la fête de l'inauguration. L'affluence fut très grande, et la fête étant terminée, les fidèles s'accroupissaient devant la nouvelle statue du Boudhdha et l'honoraient. Alors le Déchou Yât leur dit : Vous saluez la statue du Boudhdha et vous oubliez que vous avez foulé de vos pieds le bois qui a servi à la faire; c'est bien, mais alors pourquoi ne voyez vous en moi que le Peunong et refusez-vous de voir le Déchou que le roi a nommé pour vous commander. Parce que je l'ai voulu, le bois sur lequel vous marchiez est devenu l'image du Boudhdha devant lequel vous vous inclinez : parce que le roi l'a voulu, le Peunong que vous méprisiez à cause de son origine, est devenu votre chef, vous lui devez obéissance et respect. Si donc il y en a parmi vous qui, n'ayant pas compris ce que je viens de dire, continuent de me désobéir et feignent de ne pas me respecter, je leur ferai voir que je suis devenu un chef qu'il faut respecter et qu'ils doivent respecter, parce que telle est la volonté du roi [1] ».

RENÉ BASSET.

LES CHASSES FANTASTIQUES [2]

XIII

LA CHASSE ARTU DANS LA MAYENNE

Pour les uns, la chasse Artu était causée par des chats mâles qui faisaient ce bruit de chasse en allant la nuit au sabbat; pour d'autres, c'était le passage des démons transportant à travers les airs le corps d'un damné. (GEORGES DOTTIN. *Les parlers du Bas-Maine*).

P.-S.

1. A. Leclerc. *Cambodge, Contes et Légendes*. Paris, 1895, in-8, p. 50 et 51. La date de cette histoire remonterait entre 1601 et 1627 de notre ère. (*Ibid*, p. 47, note 1).
2. Cf. t. XIII, p. 696.

Digitized by Google

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS[1]

CXXXI

POURQUOI IL N'ENTRE PLUS DE MEUNIERS EN ENFER

Conte flamand

Il était une fois un meunier qui désirait être riche, mais il avait beau se creuser le cerveau, il ne savait pas trouver le moyen pour le devenir. Un soir il en causa dans une auberge avec un berger et celui-ci, comme tous les bergers du reste, savait un tas de choses que le vulgaire ignore. « Je voudrais avoir beaucoup d'argent », dit le meunier ; « et peu m'importe d'où il me viendrait, fût-ce du diable. »

— Dans ce cas, dit le berger, il vous est facile de devenir riche ; vous n'avez qu'à vendre votre âme au diable.

— Qu'est-ce que j'ai à faire pour cela ? demanda le meunier. Je n'ai encore jamais vu le diable.

— Eh bien, je veux m'en charger moi-même, dit le berger, puisque je vois le diable assez souvent. Mais alors il faut écrire sur ce papier que vous donnez au diable le droit de venir après sept ans prendre votre âme. Dans l'intervalle vous aurez autant d'argent que vous voulez. Seulement, il faut rester meunier pour ne pas donner du soupçon aux méchantes langues.

— S'il ne tient qu'à cela, dit le meunier, j'écrirai ce billet de suite ». Et, prenant une plume et du papier, il écrivit ce que le berger lui avait dit. Le berger prit le papier, l'empocha, et dans la nuit il le remit au diable.

Le lendemain matin, le meunier en se levant vit presque toute sa maison remplie de sacs pleins d'argent. Sur son moulin ce fut la même chose : partout des écus à remuer la pelle. Le meunier, devenu énormément riche et travaillant maintenant avec beaucoup de domestiques, ne fit plus que boire, manger et banqueter. Chaque jour fut pour lui un jour de fête et cela dura sept ans, sans interruption Maintenant son temps était fini et il ne le sut pas ; il n'y pensa jamais. Mais un jour que le meunier se trouva sur son moulin, il vit arriver dans la drève qui menait à sa maison, deux hommes,

1. Cf. t. XIII, p. 569.

Digitized by Google

dont l'un portait un sac noir sous le bras. Il ne lui vint pas encore à l'idée que ces hommes en voulaient à lui, mais ils se dirigèrent tout droit vers le moulin, et arrivés là, ils montrèrent au meunier le papier écrit et signé par lui et ils lui communiquèrent qu'ils avaient pour mission de s'emparer de lui. Le meunier ne fit aucune résistance et se laissa mettre dans le sac. Ils l'y enfermèrent bien, et le jetant ensuite sur le dos, ils se remirent en route pour le porter aux enfers. Mais voilà qu'ils arrivèrent à un champ, où un berger, « le berger d'il y a sept ans », faisait paître ses moutons. Comme notre berger s'occupait de magie, il savait que c'était le meunier qu'on emportait dans un sac. En ce moment, par le pouvoir magique du berger, il se fit qu'à l'autre bout de la rue deux hommes se rencontrèrent, se heurtèrent rudement et se prirent de querelle. Ils s'injurièrent en blasphémant, et à la longue ils en vinrent aux mains. Aussitôt que les diables s'en furent aperçus, ils déposèrent leur sac et coururent vers les combattants pour les exciter encore davantage.

Alors le berger prit son chien le plus vigoureux et le plus méchant et s'en alla avec lui vers le meunier ; il ouvrit le sac, et fit sortir le meunier et mit son chien à la place. Quand la rixe fut finie, les diables allèrent reprendre leur sac et continuèrent leur chemin, croyant encore toujours tenir le meunier. Arrivés aux enfers, ils déposèrent leur fardeau au milieu de la salle, et tous les diables, enchantés d'avoir un nouveau frère, dansèrent en rond autour du sac. Mais quand on ouvrit le sac, il en sortit un chien de berger qui, rendu furieux, courut à droite et à gauche et mordit cruellement tous les diables présents dans la salle. Même Lucifer y perdit une partie de sa queue. Ce ne fut partout que lamentations et jurons. Nous n'aurions jamais cru, dirent-ils, que les meuniers étaient de si terribles gens. A la fin ils prirent des tiges de fer et mirent le chien à la porte. Et Lucifer qui souffrait beaucoup de sa blessure, décréta que désormais on ne laisserait plus entrer un meunier aux enfers.

*
* *

C'est surtout depuis lors, dit une autre version flamande, que les meuniers volent si effrontément leurs clients en puisant dans les sacs.

CXXXII

LE MEUNIER ET L'AUBERGISTE

Conte bas-allemand [1]

Dans le beau village de Findstmichnicht habitait un meunier

1. Asmus et Knoop. *Sagen und Erzählungen aus dem Kreise Kolberg-Körlin*, 1878, p. 74.

Digitized by Google

avare, nommé Dreimetzenvoll. Son meilleur ami était le riche aubergiste Knapphans. Tous deux n'avaient d'autre préoccupation que de soigner leurs propres intérêts, et le bien-être du prochain était le moindre de leurs soucis. Mais le meunier vint à mourir et il alla en enfer. L'aubergiste vécut encore quelques années, continuant à faire le mal. Il mourut dans ses péchés et, comme bien l'on pense, il fut également condamné aux enfers.

Une fois arrivé là, il regarda autour de lui pour voir s'il ne retrouverait pas quelque connaissance. Et voilà que son regard tomba sur son vieil ami, le meunier Dreimetzenvoll. Il le salua, et tous deux se réjouirent de se retrouver ensemble. Là-dessus le meunier demande à l'aubergiste :

« Pourquoi es-tu donc venu ici ? »

— « Je vais te dire cela de suite », répondit l'aubergiste ; « Je n'aurai pas, là-bas, assez bien rempli les pots à bière et les verres à genièvre ».

— « O, ne tiens pas compte de cela ! » reprit le meunier. « J'ai assez bien rempli la mesure, et je suis tout de même ici ».

C'était vrai, mais il avait trop bien rempli la mesure en prélevant plus que son dû sur la mouture de ses clients [1].

*
* *

Le même conte se retrouve chez les Petits-Russiens.

(Paul Sébillot. *Lég. et curios. des métiers. — Les Meuniers*, 10).

CXXXIII

LE DIABLE EN BOUTEILLE

Conte flamand [2]

A la ferme de Jean les affaires allaient très mal. Les revers, les malheurs le rendirent aussi pauvre que Job. Un jour, un monsieur très bien mis se présenta devant lui. « Voulez-vous être heureux, maître Jean ? » demanda-t-il. — « Certes, certes », dit Jean, « si c'est possible ». — « Cela ira facilement. Je suis Lucifer, le roi des enfers, je vous rendrai heureux si, après quinze ans, vous me cédez votre âme ». — « Après quinze ans ?... Accepté », répondit Jean.

A la ferme tout fut bientôt changé ; Jean n'aurait pas pu souhaiter mieux. Aussi tout le monde en était-il étonné.

1. Dans certains villages de la Flandre, notamment aux environs d'Alost, ce prélèvement en nature est encore pratiqué par les meuniers. Aussi passent-ils toujours pour des voleurs.
2. Am. Joos. *Vertelsels*, III, 35.

Digitized by Google

Mais la quinzième année était déjà à moitié écoulée, et notre paysan devint triste. Devoir donner son âme au diable, c'était grave ! Que faire pour y échapper ? « Ne crains rien », lui dit sa femme, « Je saurai bien trouver un moyen ».

Les quinze années étaient écoulées et voilà Lucifer de nouveau à la ferme. « Entrez ici dans la chambre, » dit Jean, et le diable entra sans méfiance aucune. Mais Jean eut à peine refermé la porte qu'il prit la bouteille à eau bénite et versa la moitié du contenu sur la tête de Lucifer. Cela parut faire sur lui l'effet du feu sur une blessure. Il hurla de douleur et voulut s'enfuir. Par où ?... Par le trou aux immondices, la seule ouverture de la chambre. Mais à l'extérieur, la femme de Jean se tenait prête avec une bouteille ; et quand le diable sortit par le trou, il fut pris dans la bouteille que la femme boucha aussitôt solidement. Lucifer tempêta et jura, mais en vain ; la femme porta la bouteille sur une montagne élevée et la plaça à un endroit découvert, exposée aux rigueurs du climat.

Lucifer était là depuis dix ans, quand un meunier arriva au pied de la montagne. Notre homme y monta et fut fort étonné de trouver en haut la bouteille avec le maître des enfers. « Ami meunier », supplia le diable, « laissez-moi sortir ». — « Je veux bien », dit le meunier, « à condition que je puisse prendre dans chaque sac deux pelletées de farine sans que le client s'en aperçoive ».

Lucifer y consentit et le meunier ôta le bouchon de la bouteille, mais il attrappa aussitôt le diable par la queue. « Je ne vous laisse pas partir », dit-il, « avant que vous me fassiez la promesse de me donner ma vie durant, 16 sous 1/2 par jour ». — « Bon », dit Lucifer, « mais en ce moment je ne pourrais rien vous donner ; je suis pauvre comme Job ». — « Il le faut », dit le meunier, « ou vous ne partez pas ». — « Ecoutez. Nous irons au palais du roi. Je rendrai la princesse mortellement malade ; présentez-vous comme médecin et demandez, en cas de guérison, pour vos honoraires, 16 sous 1/2 par jour. Aussitôt l'accord conclu, je quitte la fille : au même instant elle redeviendra fraîche et bien portante ». Allons-y » dit le meunier, et on se mit en route.

En effet, la fille du roi tomba très gravement malade, et les médecins la crurent perdue. Le meunier, admis auprès du roi, lui promit la guérison de son enfant, mais il fit connaître ses conditions. « Je les accepte », dit le roi ; « si vous guérissez ma fille, vous aurez tous les jours les 16 sous 1/2, mais j'y ajoute quelque chose : si dans trois jours elle n'est pas rétablie, je vous ferai pendre ».

Les dernières paroles n'avaient pas échappé à Lucifer. « Mainte-

Digitized by Google

nant je me vengerai », pensa-t-il, et après le troisième jour il ne quitta pas la princesse qui restait donc malade.

« A malin, malin et demi ! » se dit le meunier. — Pourquoi sonnent toutes ces cloches ? « demanda Lucifer au meunier. — « C'est parce que la femme de Jean est arrivée ». — « Qui ! la femme de Jean ? » — « Oui ; la femme qui vous enferma dans la bouteille ». Lucifer en savait assez ; tout effrayé il sortit du palais, et la princesse était guérie.

*
* *

Pour des contes similaires, voir Dr Krauss, *Sagen und Märchen der Südslaven*, II, 254 ; Ralston, *Contes pop. de la Russie* (trad. par L. Brueyre), 35 ; Leger, *Contes pop. slaves*, 35 ; Vogtu. Jiriczek, *Mitteilungen des Schlesischen Gesellschaft für Volkskunde* (*Sagen und Märchen in Oberschlesien*), IV, 83 ; Dunlop, *History of the prose fiction*, II, 186.

A. de Cock.

LES CROIX LÉGENDAIRES

X

LA MAIN DE FER

Sur le bord d'un chemin vicinal de la commune de Montreuil-sur-Maine [1] existe une croix portant clouée à son montant une main de fer. Du moins l'ancienne croix, tombée il y a quelques années et la main en question avait plutôt l'air d'une fourchette que d'un membre humain. La nouvelle croix porte aujourd'hui une main de fonte d'aspect moins rudimentaire.

On dit dans le pays qu'autrefois une dame, violentée par son domestique, en passant en cet endroit, avait frappé cet homme à la tête et l'aurait tué sur le coup. Elle aurait fait élever cette croix en expiation de son crime involontaire.

E. Queruau-Lamerie.

1. Canton du Lion d'Angers, (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES [1]

CCCV

LA RELIGIEUSE AUX BELLES JAMBES

Dans un vieux manoir près de Morlaix, on voit errer une religieuse qui retrousse sa robe et montre ses jambes ; l'une d'elles est décharnée et livide, tandis que l'autre, très bien faite est couverte d'ulcères. Cette revenante est une ancienne habitante de la maison, qui fut en effet religieuse, et qui sachant qu'elle avait la jambe bien faite, la montrait à tout propos. En punition de sa vanité, elle est condamnée à errer dans son ancienne demeure, jusqu'à la fin du monde, et à faire voir à ceux qui la rencontrent, au lieu de ses belles jambes, des jambes répugnantes. Un jour, une vieille femme se munit d'un cierge et d'eau bénite, et elle osa dire à la revenante qu'au lieu d'effrayer les vivants, elle ferait mieux de se tenir tranquille dans sa tombe. Elle entendit un sanglot, et depuis la religieuse aux beaux mollets ne se montre plus qu'une fois l'an, la nuit du 31 décembre.

CCCVI

LE TEMPLIER QUI REVIENT

Dans l'avenue d'un ancien manoir de Quévert, près de Dinan, se trouve un puits surmonté d'une croix. On voit souvent le soir, un templier errer à pas lents autour ; puis soudain, il prend sa course et se met à parcourir l'avenue en tout sens. On dit dans le pays que ce templier a dû recevoir jadis un dépôt d'argent et qu'il est mort sans l'avoir rendu ou sans en avoir fait l'usage auquel il était destiné. S'il erre autour du puits, c'est que l'argent y est probablement caché, et sa course dans l'avenue indique que l'argent n'appartient pas au maître du manoir, mais à quelqu'un qui lui est étranger.

LUCIE DE V. H.

CCCVII

L'ARBRE QUI SAIGNE

On montre au château de Clisson, un sapin qui fut planté à l'endroit où ont été fusillés des Vendéens, et l'on assure que si on y fait une entaille, on en voit sortir du sang.

1. Cf. t. XIV, p. 41.

Digitized by Google

CCCVI

LA PLANTE ENCHANTÉE

On trouve au plus haut des pâturages en Savoie, une jolie plante à fleur rouge de la famille des orchidées, dont la racine se partage en deux appareils façonnés comme les doigts d'une main. Chaque année, au printemps, l'un se détruit pour faire place au second qui se développe au même moment. L'imagination des pâtres voit dans le premier, la main du diable qui blesse et retire la vie, et dans le second, la main de Dieu qui répare et féconde les herbes [1].

CCCVII

LA GROAC'H DU PUITS DE VANNES

Souvestre parle, sans détails, d'une groac'h (naïade) qui habitait le puits de Vannes. La légende a-t-elle été recueillie ? [2]

P. S.

LA LÉGENDE DE DIDON

XIV

DÉLIMITATION PAR LA MONTURE

Dans la commune de St-Denis, canton de Champdeniers, (Deux-Sèvres), parallèlement à la route de Niort à Parthenay, existe une sorte de chemin vert, encore bien jalonné par les haies et les arbres, dans ma jeunesse, mais depuis longtemps intercepté et occupé par les riverains et dont le cadastre n'offre aucune trace. Mon père lui donnait le nom de *Course au Cheval*, et racontait à son sujet ce qui suit :

Un grand seigneur voulant récompenser princièrement l'un de ses vassaux, lui concéda tout le terrain qu'il pourrait parcourir à cheval dans une journée. Il disait même, là où le cheval s'abattit brisé de fatigue, mais je l'ai oublié.

Quel était le seigneur, quel était le vassal, la légende était muette.

Pour ma part, je considérais assez volontiers, la Course au Cheval, comme un terrain destiné jadis à de véritables courses, ou tout au moins à des exercices équestres, car ce terrain parfaitement de niveau, n'a pas l'aspect des anciens chemins qui, ici comme ailleurs, sont toujours creusés et inégaux.

Léo Desaivre.

1. *Magasin pitt.*, 1850, p. 375.
2. *Derniers bretons*, t. I, p. 120.

Digitized by Google

LES CIMETIÈRES

II

LE PÊCHEUR DU SALADIS

Au Saladis, près de Martres de Neyre, existait un ancien cimetière qui s'étendait jusqu'au bord de l'Allier, et que le fleuve avait rongé en partie en découvrant parfois quelques tombes. On raconte qu'une nuit un homme pêchait à la ligne à cette endroit : au lieu de poissons, il levait des os à son hameçon. « Ah ! ces bougres d'os ! » finit-il par s'écrier impatienté en le rejetant dans l'eau. Mais au même instant le couvercle d'une tombe se souleva derrière lui, une main sortit de terre, qui frappa violemment son dos avec la planche du cercueil. Le pêcheur s'enfuit épouvanté : pendant longtemps la main le suivit en le frappant toujours avec la planche.

A. Dauzat.

III

LA PROCESSION DES MORTS

On sait que dans un grand nombre de villages et même dans plusieurs villes l'on raconte encore aujourd'hui que, le soir de la Toussaint, nos morts se rendent en procession du cimetière où ils reposent à l'église de leur paroisse. Vers 1830, une épidémie de fièvre typhoïde ayant sévi a Clamecy, une douzaine de jeunes filles, victimes de la terrible maladie, furent conduites à leur dernière demeure dans l'espace de quelques semaines.

L'une d'elles, âgée de 18 ans, habitait le quartier de Beuvron. Aimable autant que belle, elle faisait la joie de ses parents, aussi on crut que le père et la mère allaient perdre la raison. La mère surtout faisait peine à voir. Elle erra pendant plusieurs mois de sa demeure au cimetière et du cimetière à l'église, demandant à la terre le corps de sa fille et à Dieu son enfant. Les voisins s'émurent, et comme la fête de la Toussaint approchait, on crut bien faire en faisant espérer à la pauvre femme qu'il lui serait possible de revoir sa fille à la procession des morts.

Le soir de la fête, avant minuit, elle sortit de chez elle et se dirigea vers le cimetière. Elle longea quelque temps le mur de la Promenade et quand elle vit la rue de l'Ancien-Cimetière, elle s'arrêta et attendit. Que se passa-t-il ? La pauvre mère fatiguée d'attendre

1. Voir t. XIII, p. 577.

Digitized by Google

s'endormit-elle en pensant à sa fille, ou bien son imagination toute remplie de la morte travailla-t-elle suffisamment pour lui faire voir des choses que nul autre n'aurait vues ? Il n'en est pas moins vrai que le lendemain les voisines furent toutes surprises de la trouver moins triste que de coutume. Elle raconta alors sa vision en ces termes :

« Il y avait déjà longtemps que j'attendais et je commençais à croire que l'on m'avait trompée, quand j'aperçus, au fond de la rue, des lumières qui s'agitaient. Bientôt je vis passer devant moi les premiers morts. Ah ! quelle procession ! et comme ils sont nombreux nos chers défunts ! Je cherchais des yeux ma fille chérie, lorsque je vis le grand Pierre, décédé depuis longtemps. — « Qui cherchez-vous, me dit-il ? — Ma fille, où est ma fille ? répondis-je. — Ah ! pauvre femme ! elle est loin, votre fille, et vous ne la verrez pas de sitôt ». Et les morts passaient, passaient toujours. Enfin je ne vis plus au fond de la rue que quelques lumières tremblotantes qui disparurent à leur tour. Cependant, là-bas, bien loin, la vue d'un fantôme m'attirait. Quelques minutes s'écoulèrent et je reconnus ma fille qui s'avançait lentement et s'arrêtait à chaque instant. « Ma pauvre enfant, m'écriai-je, est-ce bien toi que je vois ? Pourquoi m'as-tu fait attendre si longtemps ? — C'est de votre faute, me dit-elle, en me montrant une cruche pleine d'eau qu'elle portait. J'ai là toutes les larmes que vous versez ; et plus vous pleurez, plus mon fardeau devient lourd. Embrassez-moi, séchez vos larmes et dites bien aussi à la voisine qu'elle ne pleure plus sa fille, car elle est encore plus chargée que moi et ne passera pas avant une heure. — Ma chère enfant, lui répondis-je, puisque mes larmes te font souffrir, je ne pleurerai plus ». Et depuis ce jour, en effet, on la revit sourire.

(Abou Mirza. *Petite revue rose du Centre*, n° du 25 avril 1897).

Jean Stramoy.

IV

ILLUMINATIONS MACABRES

« Les derniers échos de la Toussaint nous apportent la résurrection d'une séculaire coutume tombée en désuétude et que l'on avait pas mise en pratique depuis une vingtaine d'année. Le soir de la « fête des morts » le cimetière suburbain de Mâcon était illuminé à profusion. Toutes les tombes, ornées de fleurs et de verdure, resplendissaient de miliées de bougies allumées dans des verres blancs et noirs. Jusqu'à dix heures du soir, la foule, très nombreuse, s'est répandue

Digitized by Google

dans les allées du cimetière pour admirer les illuminations. On eût dit le 14 juillet des morts ».

(*Le Moniteur littéraire*. Revue instructive, éducative et récréative destinée aux demoiselles, n° du 20 nov. 1898.

L.-D.

V

LES JUIFS BRULÉS

A Rechesy, Courtelevant, Lepuix, Suave, Chavanne-le-Grand et Vallée de la Saarcine, le samedi saint au matin on allume un feu dans le cimetière, ce qui est dit : brûler les Juifs. Ce bûcher élevé dans un coin du cimetière est formé de croix funéraires tombées ou brisées dans le cours de l'année, du buis béni qui n'a pas été distribué le jour des Rameaux, et des tapons de ouate ayant servi pour essuyer les enfants lors de leur baptême. Le curé précédé de la croix processionnelle et accompagné de chantres et d'enfants de chœur vient bénir ce singulier bûcher.

A Hartemanviller, Falkwiller et dans plusieurs communes de la vallée de la Thuir, le samedi saint au soir, chaque habitant de la vallée se rend au cimetières portant une bûche et un bout de bois brûlé ce qui sert à former un bûcher, dans un coin du cimetière. Le curé accompagné de son clergé, bénit lui-même ce bûcher, qui est destiné à brûler les Juifs qui ont crucifié N. S. Cette brulade terminée, chacun prend un reste de bûcher pour le rapporter à la maison. Ce bout de brûlé est placé dans le jardin et recouvert de terre. L'an prochain, il sera repris pour former avec une nouvelle bûche un nouveau bûcher.

(Dieudonné Dergny. *Usages, coutumes et croyances*. Abbeville, 1885, p. 340-41.)

P. S.

Digitized by Google

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXV

LE MENHIR DE DOINGT (suite)

Une légende du pays nous apprend que le géant Gargantua, passant en ce lieu, sentit une pierre qui le gênait dans son sabot, il ôta sa chaussure, la secoua, et le grès s'enfonça debout dans le sol, à l'endroit où nous le voyons aujourd'hui. Les anciens du village ajoutent, mais sans pouvoir en donner la raison, que si le grès avait été lancé un peu plus loin, au-dessus de la rivière : A l'plache d'été geins, in érait été quiens (à la place d'être gens on aurait été chiens). Une autre légende non moins naïve, mais plus poétique, rapporte que les fées du bois de Rocogne, ainsi que les sorciers qui le peuplent, descendent la nuit dans la vallée, pour danser en rond autour du menhir en se tenant par la main. Enfin, d'après une troisième légende, le menhir de Doingt aurait été planté par Gargantua, pour boucher l'orifice d'une source.

LXVI

LÉGENDE DU GRÈS DE SAINT-MARTIN

La légende s'attache à un polissoir de la commune d'Assevillers, canton de Chaulnes, arr. de Péronne (Somme) ; elle rapporte que la plus grande des cuvettes de ce grès est l'empreinte de l'arrière-main du cheval de Saint-Martin. On raconte que Saint-Martin, passant près de cette pierre, fit boire, par son cheval, l'eau que recélait une profonde cavité naturelle que l'on remarque sur le grès. Les cultivateurs y conduisaient leurs chevaux souffrant de tranchées, et l'on affirme qu'ils étaient guéris après avoir bu dans ce bassin et tourné plusieurs fois autour du grès. (C. Boulanger, *Le menhir de Doingt*. — *Péronne*, 1898).

D'Ault Du Mesnil.

Digitized by Google

FOLK-LORE ASTRONOMIQUE

XV

LA GRANDE OURSE

§ 1

La Bibliothèque Nationale conserve une très belle carte intitulée *Cœli stellati christiani hœmis pherium prius*, dans laquelle on voit la *Barque de Saint Pierre* à la place de la Grande Ourse et *Saint Jérôme* à la place du cocher [1].

§ 2

En Chine, la Grande Ourse porte le nom de *Pé-téou* (le Boisseau du Nord) [2].

La première et la plus brillante étoile de la Grande Ourse s'appelle en chinois Koueï [3].

Les étoiles υ, φ et θ de la Grande Ourse forment une constellation appelée Wén-Tchang ; les lettrés rendent un culte au génie qui préside à ce groupe d'étoiles [4].

Les étoiles κ, μ, ξ de la Grande Ourse sont appelées les trois Thaï (*San-Thaii*) ; elles sont l'emblême des trois Kong qui étaient des ministres du premier rang [5].

§ 3

« Il est assez bizarre que le nom de *Maske* qu'ils (les Indiens de la Nouvelle Angleterre) donnaient à l'étoile polaire, réponde précisément pour le sens à celui d'*Ourse* [6] ».

§ 4

Otawa est le nom de la Grande Ourse chez les Finnois [7].

1. G. Gravier, *Le roc de Dighton*, *Congrès international des Américanistes*, 1re session, Nancy, 1875, 2 v. in-8, t. I, p. 18.
2. Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, Paris, 1864, 2 v. in-12, t. I, p. 151, note 2 ; D'Hervey de Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, Paris, 1862, in-8, p. 153, note 3 ; Stan. Julien, *Les deux cousines*, Paris, 1864, 2 v. in-12, t. II, p. 24.
3. Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, t. I, p. 319, note I.
4. Stan. Julien, *Les deux jeunes filles lettrées*, t. I, p. 4, note 5.
5. Stan. Julien, *Les deux cousines*, t. II, p. 97, note 2 ; id., *Les deux jeunes filles lettrées*, t. I, p. 76, note 2.
6. Lorain, *Origine et fondations des Etats-Unis d'Amérique*, Paris, 1853, in-16, ch. XVI, p. 235.
7. *Le Kalevala*, trad. Léouzon le Duc, Paris, Ier runo 1879, in-8, p. 8, note 3 ; Abercromby, *The Pre and Proto-historic Finns*, Londres, 1898, in-8, t. I, p. 325, 326.

Digitized by Google

§ 5

La Grande Ourse (*Ed dobb el Akbar*) se compose de 29 étoiles pour l'image et de 8 autour de l'image. Les Arabes appellent les quatre feux qui sont au-dessus du carré allongé, et les étoiles qui sont à la queue *Benât Na'ach el Kobra*, les quatre se nomment *Na'ach* et les trois, *Benât*. Celle qui est à l'extrémité de la queue s'appelle le conducteur (*El Qâid*) ; celle qui touche au milieu, *El 'Anaq* ; celle qui est à la racine de la queue, *El Djoun* ; celle qui est au-dessus d'El 'Anaq, une petite étoile qui s'attache à elle, *Es Soha* : c'est celle que les gens emploient pour éprouver leur vue. On prétend que celui qui la voit et qui dit : Je demande protection au maître d'Es Sohayah (diminutif d'Es Soha) contre tout scorpion et tout serpent, est à l'abri de l'attaque de tout reptile pendant la nuit. Au dessus des pieds, il y a six étoiles, trois sur chaque, deux d'entre elles sont appelées les *Bonds de la Gazelle;* chaque couple étant un bond (*Qafzah*) ressemble aux traces du sabot d'une gazelle. La première, qui est sur le pied droit est suivie par *Es' S'arfah*, étoile brillante, au-dessus de la queue du Lion : les petites agglomérées qui sont au-dessus d'Es' S'arfah sont appelées *El Halbah* ; les Arabes racontent que le Lion frappa la terre avec sa queue et que la Gazelle bondit. On les appelle aussi *Eth tha'labyât*. Les sept étoiles qui sont sur son cou, sa poitrine et ses deux genoux, pareilles à un demi-cercle s'appellent *Serir benât Na'ach* (le siège des filles du brancard) ou aussi *El H'aoudh* (la citerne) ; celles qui sont sur le sourcil, les yeux, l'oreille et le museau se nomment *Ezh Zhibâ* (la Gazelle) ; les Arabes disent que quand la Gazelle s'enfuit loin du lion, elle tombe dans la citerne. Des huit qui entourent l'image, deux sont placées entre El Halbah et le conducteur ; l'une est plus brillante que l'autre ; les Arabes les appellent le Foie du Lion (*Kebed el Asad*). Des six autres, au-dessous du troisième Bond ; les trois plus brillantes, sur la patte gauche de devant, se nomment *la Gazelle* ; les trois autres, moins brillantes, les *Faons de la Gazelle* [1].

XVI

LA LYRE

§ 1

En chinois, la *femme qui tisse* (*tchi-niou*), c'est celle qui préside au mont Pong-laï, séjour des immortels. Il y est fait allusion dans un vers de Thou-fou (714-774 de notre ère) :

1. El Qazouini, *'Adjâib el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1849, in-8, p. 30.

Digitized by Google

La déesse du Pong-laï, qui déjà vient au devant de lui, va bientôt, pour le guider, retourner son char de nuées.

A celui qui sait vider son cœur, elle montre la voie du retour [1].

Une statue lui était consacrée au bord du lac Kouen-ming ; elle était représentée la navette à la main [2].

Les Chinois donnent le nom de Kien-Nieou (le *conducteur de bœufs*) à une des étoiles de la constellation du Capricorne dont ils font l'épouse de la Tisseuse céleste (*tchi-niou*) : c'est l'étoile Véga (α de la Lyre). Durant la septième nuit de la septième lune, le *Kien-Nieou* traverse tous les ans le Fleuve du ciel (la voie lactée) pour aller voir sa femme [3].

§ 2

Dans la constellation d'*El Chiliâq* [4], composée de dix étoiles, la plus brillante est appelée *En Nasr* (l'aigle) *el Ouaqi'* (tombant), parce que les Arabes la comparent à cet oiseau qui ramasse ses ailes comme s'il fondait sur quelque chose. Le vulgaire l'appelle *El Athafi* (les pierres qui soutiennent la marmite) [5]. Le nom de Véga est une altération de l'arabe *Ouaqi'*.

§ 3

Chez les Latins, la Lyre était l'instrument de musique d'Orphée, transportée au ciel après qu'il eut été déchiré par les femmes de Thrace [6].

X

LES ÉTOILES FILANTES [7]

§ 1

Bernier rapporte que pendant sa navigation dans le Bengale, il vit, des feux qui étaient comme des flammes. « Ils effrayaient beaucoup, mes Mariniers qui disoient que c'étoit des Diables ; il s'en éleva deux entres (*sic*) autres très extraordinaires. Le premier étoit comme un gros globe de feu, qui dura en tombant et en filant, la longeur

1. D'Hervey de Saint-Denys, *Poésies de l'époque des Thang*, Paris, 1862, in-8 p. 134.
2. *Ibid.*, p. 150, note 23.
3. *Ibid.*, p. 245, note 4.
4. D'après Higgins, *Arabic names of the Stars*, Leicester, 1882, in-12, p. 23 ; Sheliak (*Ech Chilydq*), représente l'étoile β de la Lyre.
5. El Qazouini. *'Adjaïb el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1849, in-8, p. 32.
6. Cf. Manilius, *Astronomicon*, éd. Jacob, Berlin, 1846, in-8, p. 178, L. V, v., 325-337 ; Hygin, *Poeticon astronomicon*, ch. VII, ap. Van Staveren, *Auctores mythographi latini*, Leyde, 1749, in-4, p. 439.
7. Suite, voir t. XI, p. 578, 656.

Digitized by Google

(*sic*) d'un *pater* et davantage, et le second qui dura plus d'un quart d'heure, étoit comme un petit arbre tout enflammé [1] ».

§ 2

Chez les Ba-Ronga, les étoiles filantes sont également d'un mauvais présage. Quand on en voit passer une, « il faut se hâter de faire *thou-thou*, c'est-à-dire de cracher un peu à terre, afin de conjurer le malheur. (*Kou'sousa Khombo*) et l'on ajoute : *Roura, roura wéché*, va t'en, va t'en, toute seule [2] ».

René Basset.

LA LÉGENDE DU PRÊTRE QUI REVIENT DIRE SA MESSE A MINUIT

V

EN AUVERGNE [3]

Un soir, un homme de Féroussat qui passait près de l'église de Lamontgie, y vit de la lumière ; il s'approcha, regarda à l'intérieur par une fenêtre, et reconnut avec terreur l'ancien curé qui était mort quelques temps auparavant ; le prêtre était à l'autel, en tenue d'officiant, au milieu de tous les cierges allumés, et il se retournait de temps en temps du côté de la nef, comme s'il attendait quelqu'un. L'homme s'en alla, très intrigué ; le lendemain il revint, assez tard dans la nuit, et vit le même spectacle. « Oh oh ! il y a quelque chose d'extraordinaire : ce prêtre attend sans doute quelqu'un pour servir sa messe. » Aussitôt il alla réveiller l'enfant de chœur : il n'est pas encore jour, mais M. le curé doit partir de très grand matin, et il veut dire sa messe avant de s'en aller. » L'enfant le suivit sans défiance, entra dans l'église, et s'approcha du prêtre dont il ne pensa à scruter la physionomie : il agita sa sonnette, le curé descendit de l'autel, et commença la messe qu'il dit jusqu'au bout. Quand l'office fut terminé le prêtre se retourna vers l'enfant, lui fit un beau sourire, et disparut : en même temps, tous les cierges s'éteignirent à la fois. L'enfant effrayé poussa de grands cris, mais l'homme, qui avait suivi la scène par l'entrefaitement de la porte, l'appela et le rassura : « Je suis là, mon enfant, n'aie pas peur, viens avec moi ». — Depuis, il n'y eut plus d'appa-

1. Bernier. *Voyages*. Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12, t. II, p. 341.
2. Junod. *Les Ba-Ronga*. Neufchâtel, 1898, in-8, p. 470.
3. Cf. t. XIII, p. 179.

Digitized by Google

rition. On conclut que ce prêtre avait oublié de dire avant sa mort, une messe qui lui avait été commandée et payée.

Dans un ordre d'idées analogues on prétend avoir vu, aux Martres de Veyre, des enterrements nocturnes, dont les acteurs disparaissaient tout d'un coup.

A. Dauzat.

VI

EN WALLONIE

On connaît en Wallonie la messe du fantôme, elle s'y nomme la « *peineuse messe* ». Nous en connaissons plusieurs exemples. Marcellin La Garde, dans son « *Val de l'Amblève* », nous donne la tradition suivante :

La nuit qui suit, le jour où le Christ expira sur la croix, il arrive qu'il se dit, principalement dans les églises placées en dehors des villages, une messe. Les assistants sont des morts, l'officiant est un mort, mais le servant est un vivant. Les âmes en souffrance peuvent rentrer par cette messe en grâce auprès de Dieu. Il se trouve toujours pour la dire un ancien curé de la paroisse, jouissant de la béatitude céleste ; la difficulté, c'est de trouver un vivant capable de la servir et qui consente à répondre à l'appel d'un père, ou d'un aïeul décédé, lequel peut pour cela, revenir sur la terre. Il y en a souvent qui refusent, quoiqu'on sache que ceux-là font toujours une mauvaise fin, de sorte que, voir une « *peineuse messe,* c'est très rare ».

Alfred Harou.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

Février

DICTONS MÉTÉOROLOGIQUES ET AGRICOLES

Pour le mois de Février, comme pour celui de Janvier, les cultivateurs avisés et expérimentés demandent de la neige et de la froidure ; si février n'apporte pas l'une et l'autre, il manque à tous ses devoirs et le mois suivant les lui rappellera :

Si Février ne février,
Vient Mars qui tout déroche.

c'est-à-dire qui fait tomber la pluie, la neige et la grêle.

Variantes (*Marigny*, *Jura*) :

Si Fevrier ne février
Mâ le garotte.
Mars

Autre variante :

Si février ne février,
Mars vient qui avorte.

Avec le sens de « faire avorter ».

Dans le même ordre d'idées, on dit encore :

Neige de février
Vaut du fumier.

Il vaut mieux voir un loup sur un fumier
(c'est-à-dire près des habitations)
Que de voir un homme en chemise en février.
(*Malans*, *Jura*).

Variante :

Il vaut mieux voir un loup dans son troupeau
Qu'un mois de février beau.

L'avoine semée en février
Fait crouler le grenier.

Il faut nettoyer les poules (le poulailler) en février, si l'on ne veut pas qu'elles aient la vermine.

Février le plus court (des mois)
Est le pire de tous.

Digitized by Google

En février,
La feuille au groseiller.

Quand é toune en fevré,
Faut pouthiâ la brousse au soulé.

Quand il tonne en février, il faut remonter au grenier les *brousses*, les brindilles de foin qui tombent du râtelier (parce que l'hiver va recommencer).

La Chandeleur

(*2 février*)

FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA VIERGE

Le mois de février, comme l'indique son nom *februare* (purifier), était déjà sous les Romains spécialement consacré aux purifications. C'était le mois des cérémonies expiatoires. La fête catholique de la Chandeleur a particulièrement conservé ce caractère, ainsi que celle des *Brandons* qui nous occupera tout à l'heure. Son nom de « fête des Chandelles » (*candelarum*), lui vient de ce qu'à l'office de ce jour, les prêtres et les fidèles tenaient tous à la main un cierge allumé.

Le deuxième jour de Février, ceux qui se rencontraient se saluaient par ces mots : « C'est aujourd'hui la Chandeleur, bonjour, bonne œuvre ! » A la messe où l'on se rendait dévotement, on faisait bénir un cierge neuf ; on l'allumait et on essayait de le rapporter « tout clairant » à la maison ; car s'il ne s'éteignait pas, c'était un des plus heureux présages ; celui qui le tenait ne mourait pas dans l'année.

Une fois au logis, le chef de famille faisait trois fois le tour de l'habitation avec le cierge autant que possible allumé, puis entrant à l'intérieur, il bénissait les enfants agenouillés autour de lui et leur souhaitait « bonne œuvre ». (*Jura*, *Mercey*, *près Dôle*.)

Le cérémonial de cette bénédiction diffère un peu selon les localités ; aux environs d'Orgelet (*Jura*), le père, après avoir récité un *pater* et un *ave*, découvrait tour à tour l'épaule de chacun des gens de la maison et y faisait tomber en forme de croix quelques gouttes de la cire du cierge. La même opération était répétée dans le fond des chapeaux. Puis montant sur une chaise, il dessinait avec la fumée du flambeau des croix noires au plafond, au-dessus des portes et des fenêtres de la cuisine, du *poële* [1] et de la grange.

Aujourd'hui encore on donne la bénédiction aux bêtes avec le cierge et en l'élevant on trace avec la fumée une croix noire sur les

1. C'est la chambre à coucher.

Digitized by Google

poutres de l'étable. C'est une façon de préserver le bétail de la maladie. (*Pontarlier, les Fourgs et ailleurs*).

La cire du cierge de la Chandeleur passe pour le plus précieux des talismans contre les sortilèges et maléfices. Le chasseur en fait couler une goutte sur la crosse de son fusil pour empêcher que le coup ne rate, s'il tirait par hasard sur un animal ensorcelé, sur un loup-garou.

Quant une bête est malade, on fait tomber trois ou quatre gouttes du cierge dans son breuvage. C'est le moyen de n'avoir pas besoin de recourir à « l'artiste ». Suppose-t-on qu'un sorcier a jeté un sort sur une vache pour la faire tarir ? On perce un petit trou dans une des cornes et l'on y verse une goutte du cierge de la Chandeleur : l'animal est désensorcelé.

En revenant de la foire, si le cultivateur ramène un bœuf ou une vache, avant d'introduire la bête à l'étable, il la bénit avec le cierge.

Mais c'est surtout pour conjurer l'orage, pour empêcher qu'il ne saccage les récoltes, ou que la foudre ne tombe sur la maison, que le cierge de la Chandeleur est tout puissant. Encore aujourd'hui, dans la plupart des villages de Comté, quand il tonne, le premier souci de la ménagère est de tirer le cierge de la commode ou de l'armoire, de l'allumer et de le promener dans toutes les chambres. Celui qui veut se préserver personnellement de la foudre, le tourne trois fois autour de son corps.

Dans toutes les circonstances solennelles, ce cierge préservatif entre en scène. On l'allume pour bénir les premiers communiants et les fiancés avant leur départ pour l'église ; ce sont les parents qui sont chargés de ce soin. Y a-t-il un mourant dans la maison ? On allume le cierge de la Chandeleur quand le prêtre vient lui apporter le viatique. Le malade passe-t-il de vie à trépas ? Au moment de l'ensevelissement, on fait couler quelques gouttes de cire, en croix au fond de la bière. (*Haute-Saône, environs de Lure.*)

Il semble qu'à ce cierge soit attaché le bonheur même de la famille.

Quand le cierge de la Chandeleur décroît
Le ménage ne va plus droit.

Aussi l'achète-t-on le plus gros possible pour éviter les fâcheux présages.

La fête de la Chandeleur étant consacrée à la Vierge, à la mère de Dieu, est devenue plus spécialement la fête des amoureux. Les jeunes filles ou les garçons qui veulent savoir ce que l'avenir leur réserve, font une neuvaine à la chapelle de Marie.

Voici en quoi consiste cette neuvaine qui exige une assiduité toute exceptionnelle dans les actes de dévotion :

Digitized by Google

Tous les jours il faut assister à la première messe et à la prière du soir. La veille de la Chandeleur, le 1er février, fin de la neuvaine, on doit entendre toutes les messes dites à la chapelle de la Vierge, toutes les prières du soir, après s'être confessé. Ces prescriptions scrupuleusement accomplies, on s'enferme dans sa chambre et l'on dresse une table pour deux couverts avec le linge le plus blanc, le plus fin et la plus belle vaisselle. Seulement les couteaux ne doivent pas figurer dans ce couvert.

A côté de chaque assiette on place deux morceaux de pain bénit qu'on a rapporté de la dernière messe. Dans chaque verre on verse deux doigts de vin pur. Au milieu de la table, dans un plat, on dépose deux brins d'un arbuste au feuillage vert, et deux branches de buis bénit disposées en croix.

Quand ces préparatifs sont terminés, on ouvre la porte au large pour le convive attendu ; puis on s'assied à table en adressant une prière à la Sainte-Vierge. Après avoir mangé un morceau du pain bénit et bu le vin versé, on se couche.

Une fois endormie, si c'est une jeune fille qui a accompli la neuvaine, elle doit voir en rêve le mari que l'avenir lui destine ; si c'est un jeune homme, la femme qui doit s'unir à lui. Le garçon à qui en songe apparaît une jeune fille, apparaît lui aussi à celle-ci et réciproquement.

Les filles qui sont destinées au couvent voient défiler des processions de nonnes et celles qui doivent mourir jeunes assistent à leurs propres funérailles [1].

De tous temps, les amoureux ont eu cette dévotion particulière à la Chandeleur. Jadis à Broye-les-Pesmes (Haute-Saône) ce jour là les fiancés se rendaient à une source située près d'un ancien ermitage de St-Pierre. Ils y apportaient des gâteaux figurant grossièrement un homme et une femme « avec les attributs apparents de leur sexe ». Ils trempaient dans l'eau cette pâtisserie symbolique et la mangeaient après avoir échangé leurs gâteaux. Les fiançailles étaient solennellement consacrées par ce cérémonial bizarre.

En certains endroits on ne manque pas de faire des crêpes ou des beignets le jour de la Chandeleur, sans cela on serait poursuivi, dit-on, par la male-chance toute l'année.

Voici quelques dictons relatifs à cette fête :

A la Tsandeleura
Lo dzor augmentont d'on repas d'épousa.
(Patois de la Haute-Montagne, Jura).

1. Tous ces détails ont été rapportés par Charles Nodier dans sa jolie nouvelle *La neuvaine de la Chandeleur*.

Digitized by Google

A la Chandeleur les jours augmentent de la longueur d'un repas d'épousée. On suppose que les jeunes mariés n'aiment pas à rester longtemps à table.

Ceux que ne contenteront pas cette explication peuvent adopter la variante suivante :

A la Chandeleur les jours augmentent du pas d'une épousée, (sans doute par ce que les jeunes femmes naturellement coquettes, affectent de faire des petits pas, ce qui donne plus de grâce à leur démarche).

A la Chandeleur le soleil
L'ours pour quarante jours dans sa caverne.

Variante : *Quand l'ours met sa patte à la fenêtre, il la retire pour quarante jours.* Cela signifie que quand il fait beau au commencement de février, l'hiver reprend pour plus d'un mois. Ce dicton, encore en usage aujourd'hui, ne date pas d'hier puisqu'il vise les mœurs d'un animal qui a complètement disparu des montagnes du Doubs et du Jura. Cependant au commencement du siècle on en rencontrait encore. Nous avons entendu dire, qu'à la grande Révolution, les Parisiens croyaient sérieusement que les Comtois, pour s'emparer des ours, mettaient des assiettes de *gaudes* [1] devant leurs cavernes.

D'autres dictons analogues affirment avec plus de détails encore, l'influence malfaisante du soleil, s'il brille le jour de la Chandeleur :

« Si le soleil fait la lusée (luit) il y aura quarante jours d'hiver. L'homme ainsi que l'ours rentreront dans leur tanière. Le fermier aura soin de resserrer son foin (de ne pas le gaspiller). »

Variante : « Si le soleil se montre le jour de la Chandeleur, il devra se cacher après, pour six semaines ».

A la Chandeleur verdure
A Pâques neige dure.

Ai lai Chandelouset
Laivou lou sereillo beilleret
Sé sémangnas aipret
Lai pousse passeret.

(*Vernierfontaine, Doubs*).

« Si à la Chandeleur le soleil donne, six semaines après le mauvais temps passera ».

Chandelouse Chandeloure
S'il pleut vente et loure (2)
L'hiver est freloure (perdu).

1. La bouillie de maïs, le mets national des Francs-Comtois. La Société qu'ils ont fondée à Paris s'appelle : *les Gaudes*.
2. Ce mot vient sans doute *d'aura* vent doux : *l'aura l'oure*.

Digitized by Google

Quand la Chandeleur trouve les fossés vides (de neige),
Elle les remplit.

Chandelouse Chandeléré
Deuxième jour de Fevré
Premier jour de l'Eté.

Quand il pleut sur la Chandelle (Chandeleur)
Il pleuvra sur la Javelle (au moment de la moisson).

Sainte Agathe

5 février

A la Sainte-Agathe, moitié foin et moitié paille
Et les trois quarts de ta grenaille.

C'est-à-dire qu'il faut avoir en réserve des provisions, dans cette proportion pour pouvoir attendre les récoltes nouvelles.

Quand pour la Sainte-Agathe il pleut,
Le maïs croît sur les pierreux.

Il y a abondance de blé de Turquie, même dans les plus mauvais terrains.

14 FÉVRIER

CARNAVAL (Mardi-Gras)

Le Carnaval, *carmentran* (Carême entrant) *carimotrà*, *carimontron*, qu'on a cessé à peu près de fêter dans nos villes, n'est pas non plus dans les villages de Comté l'occasion de réjouissances exubérantes et variées. Cependant le jour du Mardi-Gras, le menu du cultivateur s'agrémente de salaisons et de quelques friandises. On s'invite volontiers à dîner entre parents et voisins. Et souvent l'invité porte au repas, comme à un pique-nique, du vin et du dessert.

Cairneval vêts te de bian ;
Fâ dâs beignots et tas effans ;
Euffre in verre de vin et ton cousin ;
Pique l'andoueille et t'en vins.

Carnaval vêts toi de blanc (de neige) ; fais des beignets à tes enfants ; offre un verre de vin à ton cousin ; pique l'andouille et viens t'en.

Au repas du matin on mange du *pilé* (millet), du riz au lait, ou de la bouillie (*paipai*). Le soir c'est le porc, les saucisses, l'andouille de tripes, le bon Jésus (espèce de gros saucisson court), la bajoue qu'on sert le plus souvent avec de la choucroute. Au dessert, les beignets traditionnels, dits beignets de carnaval, paraissent sur

Digitized by Google

toutes les tables : « Si vous n'en mangez pas, les cousins vous piqueront quand viendra l'été ».

Dans la soirée, après souper, alors que les têtes sont un peu échauffées, les jeunes gens se déguisent : les garçons s'habillent en filles et les femmes revêtent des habits d'hommes. Pour ne pas être reconnu, on se fait des perruques et des barbes avec de l'étoupe, des masques en papier, ou bien l'on se « mâchure » la figure avec de la suie ou avec un bouchon brûlé à la chandelle. Un costume peu coûteux et très répandu, consiste à passer une longue chemise de femme sur ses habits.

Dans les villes ou dans les bourgs, quelques *carnavals* (c'est le nom que l'on donne aux gens déguisés) se promènent armés d'une cuillère à long manche avec laquelle ils puisent de la farine dans un pot (*poutière*) pour saupoudrer les passants. C'est un genre rustique de confettis.

Nous donnons quelques superstitions relatives au Mardi-Gras :

Si l'on se marie ce jour-là, on aura des enfants malingres et chétifs. (*Ternuay*, (*Haute-Saône*).

Si les femmes, ce jour de Mardi-Gras, filent chanvre ou lin, les souris rongeront le fil (parce qu'il est gras) [1].

Veut-on avoir des œufs en abondance, il faut, le Mardi-Gras, donner à manger aux poules dans un cercle (dans un cercle de tonneau par exemple).

Si ce jour-là on enlève le fumier de l'étable, on enlève en même temps sept maladies aux bêtes.

MERCREDI DES CENDRES

Le lendemain, mercredi des Cendres, il était d'usage autrefois de confectionner un mannequin représentant Mardi-Gras. Après l'avoir promené par les rues en chantant, on le brûlait ou on le jetait dans la rivière, en poussant des cris perçants et en simulant une profonde douleur. Dans certains villages la soirée se terminait par un bal que les jeunes mariés étaient tenus d'offrir, sous peine de charivari.

A St-Claude (Jura), depuis un temps immémorial a lieu, le jour du mercredi des Cendres, la promenade grotesque dite des *souffle*

1. Le même dicton existe pour Noël, sans qu'on puisse l'expliquer de la même façon.

Digitized by Google

à culs. On croit que cette tradition vient, comme bien d'autres, de la *fête des Fous* qu'on célébrait dans toutes les Eglises. A l'abbaye de St-Claude, les moines armés de soufflets et de balais parcouraient le monastère, puis les rues de la ville, soufflant et balayant partout sous prétexte de purifier les maisons et leurs habitants et de faire disparaître toutes les impuretés du Carnaval. Aujourd'hui ce divertissement sécularisé consiste, pour les jeunes gens coiffés de bonnets de coton blanc et armés de soufflets et de balais, à se promener en bandes et à souffler au derrière des passants, sans respecter l'âge, ni surtout le sexe. Cette promenade est encore à l'heure qu'il est des plus en faveur dans la population du faubourg Saint-Marcel et de la Poyat. Elle donne lieu, comme on pense bien, à des scènes parfois très comiques et souvent aussi à des disputes et à des rixes selon le caractère des patients.

La soirée se termine par un grand bal populaire, dit des *souffle à culs*.

19 FÉVRIER

Le DIMANCHE DES PIQUERÉS ou des BRANDONS

Le premier dimanche de Carême est généralement connu en Franche-Comté sous le nom de *Dimanche des Piquerés* ou *d'Epicré*. (Ces deux manières d'orthographier ce mot sont employées). On l'appelle également le dimanche du *Piconé*, des *pois frits*, des *pois cuits*, des *pois sós* (secs), etc.

Ce jour-là, en effet, les jeunes mariés de l'année sont tenus de donner à « piquer des pois frits », dans certaines localités, aux conscrits seulement, et dans d'autres à tous les jeunes gens, garçons et filles du village.

Dès la veille, on a fait cuire à l'eau avec du sel une grande marmitée de pois qui ont été frits ensuite au saindoux. Le dimanche on les distribue avec un *pochon*, à peu près à tous ceux qui viennent en demander. Il n'est pas interdit d'ajouter à cette distribution des pommes, des noix, des noisettes et même des gâteaux, des beignets, des gaufres et du vin. (*Valdahon* (*Doubs*), *Haute-Saône*, *Jura*.)

Quelquefois les quémandeurs se déguisent : ils s'affublent d'un vêtement de paille, se passent la tête dans un collier de cheval, et s'en vont ainsi accoutrés demander les pois frits aux mariés de l'année. Dans la vallée de la Loue, souvent les visiteurs sont masqués. Si on leur offre un verre de vin, ils se démasquent et trinquent à la santé des époux.

A Fougerolles (*Haute-Saône*), ce ne sont pas les époux, mais les

Digitized by Google

filles à marier qui sont tenues « de donner les pois ». Elles y ajoutent généralement des noisettes dont elles ont fait ample provision dans la saison. Ne dit-on pas en effet dans toute la Comté :

Année de nezilles (noisettes)
Année de filles.

A Dambelin (*Doubs*), les pois sont jetés aux enfants à plein *pochon*, et on invite les parents à venir manger du riz.

A Fouvent (*Haute-Saône*), non seulement les mariés de l'année « doivent les pois », mais encore tous ceux qui ont changé de logement.

Malheur aux individus qui essaieraient de se soustraire à cette obligation traditionnelle, ils seraient assurés de voir leurs portes barbouillées d'ordures..., sans préjudice d'un charivari qui pourrait durer plusieurs jours.

Dans certaines localités du Jura, notamment aux environs de Dôle, il n'y a pas bien longtemps encore, les jeunes gens s'en allaient masqués faire la quête chez les nouveaux mariés. Le soir ils se divertissaient avec l'argent et les victuailles qu'ils avaient recueillis. Par les fenêtres de l'auberge ils jetaient des morceaux de beignets aux gamins.

Dans la Haute-Saône, les garçons et les filles s'assemblent après vêpres et c'est en bandes précédées d'un joueur de violon ou d'accordéon qu'ils vont visiter les jeunes mariés, et après avoir pris leur part d'une légère collation ils font un tour de danse et s'en vont dans une autre maison. (*Broye-les-Pesmes*).

Ce premier dimanche de Carême, outre les noms que nous venons d'énumérer et qu'il doit à l'usage de manger des pois frits, est encore fréquemment appelé à cause des feux de joie dont il est l'occasion, Dimanche des *Brandons*, des *Bordes* ou des *Bures*, selon les lieux.

Dès le samedi, ou le jour même, les garçons du village s'attellent à une voiture à échelles qu'ils promènent par les rues, s'arrêtant devant les portes des maisons où il y a des filles, pour demander un fagot. Quand ils ont fait leur récolte de bois et qu'elle leur paraît suffisante, ils traînent la voiture hors du village, puis sur un terrain assez éloigné des habitations, ils dressent une sorte de bûcher et à la tombée de la nuit, ils y mettent le feu.

Tous les habitants de la paroisse viennent voir flamber le bûcher. En certains endroits on crie après l'*Angelus* du soir : Au feu ! au feu ! pour donner le signal de la réjouissance (*Chantes* (*Haute-Saône*). Les jeunes filles, les garçons et les enfants n'ont garde d'y manquer ; ils dansent en rond autour du foyer et quand les flammes sont tombées, ils sautent à qui mieux mieux par dessus le brasier.

Digitized by Google

Dans les pays de montagnes, c'est sur les hauteurs que se font ces feux de joie.

Ces feux portent différents noms, selon les localités : le plus usité est celui de *Chevanne* ou *Schvanne* (Haute-Saône Doubs) ; on les appelle encore *faulères* ou *foualères* (Haute-Saône) *failles*, et Arbois (Jura), *bourdifailles* [1].

Ces noms sont souvent aussi appliqués aux torches de paille que les jeunes gens promènent à travers les rues ou les champs, en criant : *io ! io ! io !* Lorsqu'ils passent dans les vergers, ils ajoutent ces mots : *Plus de fruits que de feuilles !*

Il y a quelques années à Laviron (Doubs) c'étaient les nouveaux mariés de l'année qui avaient la charge de faire le feu de joie. On plantait au milieu du bûcher une grande perche surmontée d'un coq en bois orné de rubans. Un concours de course était institué dont le vainqueur gagnait le coq et était régalé par les nouveaux époux.

A Pontarlier ou dans les environs, existait à la même époque un usage qui a également disparu. Après un exercice de tir, le vainqueur qu'on nommait *Capiol* s'armait d'une épée à la pointe de laquelle il avait fiché une tête de coq. Suivi d'une bande de jeunes gens à cheval il se rendait au fort de Joux pour complimenter le commandant de la place qui leur payait à boire. Le *Capiol* devait au principal du Collège une carpe et une bouteille de vin de Bourgogne tous les vendredis du Carême. Il avait en revanche le droit pendant ce temps d'exempter de *pensums* ses camarades [2].

Pour en finir avec les différents noms donnés au premier dimanche de Carême nous devons en mentionner encore un provenant d'une coutume assez bizarre. Dans les pays de Maîche et de Saint-Hippolyte on appelle ce jour de fête, le Dimanche des *Boutchoux*. Ce nom vient de l'usage suivant :

Pour bien marquer qu'on entrait en Carême, dans une période de jours d'abstinence et de mortification, les jeunes gens venaient le soir faire leurs adieux aux jeunes filles. Chaque garçon au moment de s'en aller couvrait d'un mouchoir la figure de sa bonne amie. Ce voile symbolique signifiait qu'il renonçait à la chair pour ne plus s'occuper que du salut de son âme. L'usage interdisait tous rapports entre garçons et filles et même entre maris et femmes depuis le di-

1. Cet usage des *brandons* ou *fouailles* le premier dimanche de Carême remonte aux plus anciens temps. A Arbois, dès le XIVe siècle, le magistrat tentait d'en supprimer l'usage comme dangereux. Dans cette même ville, plus tard (1598-1601), on faisait défense de porter par les rues : « *Volanchots* (torches) et braise ardente ».

2. *Histoire de Pontarlier*, par Edouard Girod.

Digitized by Google

manche de Carême jusqu'au dimanche de *Quasimodo* qui suit Pâques. C'est de là sans doute que vient cette épithète d'*amoureux de Carême*, dont nos pères qualifiaient les amoureux transis.

Au dimanche de Quasimodo, avait lieu le *déboutchou*. Les filles se présentaient devant les garçons la figure couverte, et ceux-ci leur enlevaient le voile. La jeune fille ripostait en offrant un œuf à son galant (sans doute encore un symbole).

Comme nous venons de le voir, le premier dimanche du Carême est consacré aux jeunes mariés qui sont les héros de la fête. Il ne nous faut pas oublier de dire que la veille de ce jour, il existe encore, notamment dans plusieurs communes de la Haute-Saône, un usage curieux qui consiste à publier des bans imaginaires annonçant des mariages supposés. C'est ce qu'on appelle *dôner*. On prépare une liste de toutes les filles et de tous les garçons à marier et l'on donne un tel à une telle. C'est là où s'exerce la « malignité et la perspicacité de nos bons villageois ». Il n'est pas rare de voir *dôner* des hommes mariés à des jeunes filles, des veuves à de tout jeunes gens. Pour ne pas endosser la responsabilité de ces cancans, de ces petites méchancetés, on style un gamin, on le fait monter sur un arbre, et d'en bas un compère lui crie : *Jube Domine*, qui dônes-tu ? Et l'enfant qui a appris ses bans par cœur répond : Je *dône* François X à Dordor Y. Si celui dont on a prononcé le nom accepte sa fiancée, il s'en va devant la porte de son amoureuse tirer des coups de fusil ou de pistolet. Il apprend ainsi à tout le village qui le supposait déjà, que son choix est fixé et que la chronique villageoise a dit juste. (*Pont-du-Bois*, *Aillevillers*, *Pesmes* (*Haute-Saône*), etc.

Nous ne connaissons sur le dimanche des Piquerés que deux proverbes météorologiques :

Si le vent court le dimanche du Piconé
C'est le vent de toute l'année.

Quand il pleut le premier dimanche de Carême, il pleut tous les dimanches de l'année. (Haute-Saône).

24 FÉVRIER

Saint Mathias

Si saint Mathias
Trouve de la glace,
Il la casse.
S'il n'en trouve pas, il en fait.

CH. BEAUQUIER

Digitized by Google

LE RÊVE DU TRÉSOR SUR LE PONT[1]

II

Dans un très intéressant article paru dans le numéro d'avril-mai 1898 de la *Revue des Traditions populaires*, M. Victor Chauvin a étudié après Grimm, Gœdeke, Liebrecht et Tille, la légende du *Rêve du trésor sur le pont*[2] et notre savant confrère a signalé plusieurs versions orientales restées inconnues à ses prédécesseurs. Parmi celles-ci, il s'en trouve une à laquelle Lane fait allusion[3] et que M. Chauvin n'a pu consulter. C'est celle qui est rapportée par El Ish'aqi, dans le *Let'aïf Akhbar el Aoual*, sorte d'histoire anecdotique des khalifes Omayades et Abbasides et des gouverneurs d'Egypte[3]. Le conte dont il s'agit se trouve p. 112-113 ; sa rédaction est identique pour le fonds comme pour les expressions, à celle de Habicht (VIII, p. 188) qui ne diffère guère des recensions de Beyrout, de Boulaq et de Bombay.

Cet ouvrage est moderne : l'auteur, Moh'ammed ben 'Abdel Mo't'i ben Abou'l Fath' b. Ah'med ben 'Abd el Moghni ben 'Ali El Ish'aqi[4], naquit au commencement du XIe siècle de l'hégire et termina son livre en dzou'l h'idjdjah 1033 hég. (septembre-octobre 1624). Il y a fait entrer un certain nombre de contes qui font partie des *Mille et une Nuits* ; j'aurai l'occasion de revenir là-dessus en les étudiant spécialement : je citerai en passant *Haroun er Rachid, Djafar et le vieillard* (cf. *Mille et une Nuits*, éd. de Beyrout, t. II, 65) ; le *Dormeur éveillé* : il offre quelques différences, entre autres pour les vers cités, avec les *Mille et une Nuits* (éd. de Beyrout, t. II, p. 153, éd. Habicht, t. IV ; on sait qu'il manque dans la version de Boulaq) et surtout avec celle contenue dans le ms. 4678, f^ds arabe de la Bibliothèque Nationale ; *Djafar et l'homme à la fève* (cf. *Mille et une Nuits*, éd. Beyrout, t. II, p. 391) : la recension la plus développée se trouve

1. Suite, voir t. XIII, p. 193.
2. *The Thousand and one Nights*, Londres, 1889, 3 vol. in-8, t. II, p. 461, note 39.
3. Publié au Qaire, 1300 hég. in-8, avec une autre histoire d'Egypte, intitulée *Toh'fat en Nâzhirin* de 'Abd Allah ech Chirqâoui, imprimée en marge. Il existe du premier de ces ouvrages une lithographie faite au Qaire en 1276 hég. : les deux furent aussi imprimés ensemble au Qaire en 1296 hég., en 1303 et en 1304.
4. Il est appelé à tort Abd el Bâqi el Ish'aqi par El Mohibbi, *Kholas'at el Athar*, Le Qaire, 4 vol. in-4, 1284 hég., t. II, p. 289-291. Cf. Hadji Khalifa, *Lexicon bibliographicum*, éd. Fluegel, t. V, Londres, 1850, in-4, p. 315 ; *Catalogue de la bibliothèque Khédiviale du Qaire*, t. V, Le Qaire, 1308, hég. in-8, p. 121-122 ; Wüstenfeld, *Die Geschichtschreiber der Araber*, Gœttingen, 1882, in-4, p. 272.

Digitized by Google

dans l'ouvrage turk d'Ahmed b. Hemden, intitulé *'Adjaïb el Meâsir*[1]; *la fuite d'Ibrahim ben El Mahdi* (*Mille et une Nuits*, éd. Beyrout, t. II, p. 348), la recension d'El Ish'aqi d'après Ibrahim el Andalosi ed Dimichqi, dans l'ouvrage intitulé *El Kaoukâb el Ouahhâdj* forme un groupe avec celle des éditions de Habicht, de Boulaq (ou du Qaire) et de Bombay, tandis que la recension d'El Qalyoubi, d'Ech Chirouâni, d'El Itlidi et d'Ibn Hadjdjah en constitue un second : l'édition de Beyrout présente une rédaction intermédiaire, etc.

RENÉ BASSET.

CROYANCES DES INDIGÈNES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE (ALGÉRIE)[2]

EL AID EL KEBIR

Lors de la grande fête : el Aïd el Kebir, toutes les eaux des divers puits, fontaines, sources deviennent aussi bonnes, aussi salutaires que l'eau vénérée de Bir-zem-zem de La Mecque.

ABEILLES

Lorsque l'on veut déplacer une ruche elle ne doit être transportée sur un autre apier que dans la nuit d'un vendredi.

Tout déplacement fait un autre jour, amènerait la mort des abeilles. (Croyances des indigènes d'Aïn Mlila.)

CORNE DE GAZELLE

Le Koheul, sulfure noir d'Antimoine, ne doit être placé sur le bord des paupières qu'avec la pointe d'une corne de gazelle femelle.

Les cendres de la corne de gazelle appliquées sur les blessures des chevaux, font repousser les poils.

CORBEAUX

La rencontre de deux corbeaux est un bon présage, mais un seul est un signe complet de malheur.

ACHILLE ROBERT.

1. Constantinople, 1256, hég. in-4, p. 114-122.
2. Voir les nos 7 et 8, 11, du tome XI p. 475, 589, les nos 1, 6, 10 du tome XII p. 59, 336, 531, et le no 10 du tome XIII page 566.

Digitized by Google

RITES ET LÉGENDES DE LA CONSTRUCTION

(*Belgique*)

XXIX

MONUMENTS CONSTRUITS PAR LES GÉANTS

En Flandre, il y a peu de villages qui n'aient gardé le souvenir nu séjour des géants et presque pas de fêtes ou de réjouissances où nous ne voyions leur emblème.

Demandez à n'importe quel campagnard quel est l'auteur de quelque construction gigantesque qu'il a vue à la ville, et soixante-neuf fois sur cent, il vous répondra : « *Het is van de reuzen gemaekt* », (c'est fait par les géants [1]).

(*Messager des sciences historiques* (Gand), 28, 330).

XXX

LE DIABLE ARCHITECTE

L'église d'Avioth (Ardennes françaises) fut construite par le diable.

(J. D'ARDENNE. *L'Ardenne*, 1, 243).

XXXI

LES QUATRE FILS AYMON ET LES MONUMENTS

Beaucoup d'anciens châteaux des rives de la Meuse ont été prétendûment construits par les *Quatre fils Aymon*.

C'est le cas notamment pour les châteaux de *Montfort* (Esneux, Liège), de *Poilvache* (Namur), de *Bayard* (Dhuy, Namur), etc., etc.

XXXII

LE TRACÉ DES MONUMENTS

La cathédrale de Liège fut bâtie à l'emplacement tracé par une luie de neige tombée en juillet.

(*Académie d'archéologie de Belgique*, 2, 154).

D'après la légende, la Vierge traça au moyen d'un fil l'emplacement de l'église de Laeken (résidence royale, près de Bruxelles.

1. Il y a quelques années, lors de la découverte d'ossements d'animaux antédiluviens, à Lisp, près de Lierre, les habitants prétendirent qu'on se trouvait en présence des *restes des géants*, ancieus habitant du sol.

Digitized by Google

XXXIII

LES ARCHITECTES [1].

Fable de l'architecte de l'Hôtel de ville de Bruxelles se pendant de désespoir, parce qu'il n'avait pas réussi à placer sa tour au *milieu de l'édifice*.

(*Académie d'archéolog. de Belgique*, 7, 17, note).

A Anvers, d'après la légende populaire, l'architecte de la cathédrale se jeta à bas de la tour, parce qu'il n'était pas parvenu à élever une seconde tour semblable à la première et qui devait faire le pendant de celle-ci.

XXXIV

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

L'an 1082, les nonnes de Robert-Mont s'assemblèrent pour décider de l'emplacement de leur église. On était indécis sur le choix, lorsque l'abbesse prenant son trousseau de clefs, le jeta en l'air en disant : « *Que Dieu te conduise ! Là, où tu tomberas, se fera le grand autel* ».

Mais ô prodige ! les clefs s'élancèrent, par une force surnaturelle, au-dessus d'un chêne d'une hauteur extrême, et prirent leur direction vers une vieille tour, appelée la *Tour des Larrons*.

L'abbesse et ses nonnes cherchèrent longtemps les clefs, à la fin elles les trouvèrent ; et à cet endroit fut placé le maître-autel de l'église projetée.

(Dr Bovy. *Promenades historiq. dans le pays de Liège*, 1, 131).

XXXV

TOUR INCLINÉE

Il avait tant neigé à Polleur (Liège) que la neige s'élevait au-dessus des toits des plus hautes maisons et, c'est à peine, si l'on apercevait encore la croix de l'église. Un paysan qui revenait des friches, surpris par la tourmente de neige, voulut attacher sa vache à la croix de l'église, en attendant des temps meilleurs. Le dégel, étant promptement survenu, la vache se trouva suspendue en l'air et, par ses mouvements désordonnés, « *torcha* » (tordit) et fit incliner la tour. C'est pourquoi, vous diront les paysans, la tour de Polleur est « *torchée* » et *inclinée*.

ALFRED HAROU.

1. En Géorgie on rapporte également une legende assez curieuse sur les deux glises de Sveti-Tzkhoveli et Djouari-Patiosani.
La première aurait été l'œuvre d'un architecte qui serait mort de désespoir en voyant que son élève l'avait surpassé en construisant la seconde.
(*Le Tour du Monde*, 1861, 2, 122)

Digitized by Google

XXXVI

LA PREMIÈRE PIERRE

Dans le Puy-de-Dôme, si c'est un enfant qui pose la première pierre, l'année ne s'écoule pas sans qu'une maladie ou un accident vienne lui ravir l'existence.

XXXVII

LA TOITURE

Une fois la toiture de la maison terminée, on place sur le point le plus culminant un gros bouquet de fleurs ou de feuillages, et le propriétaire donne aux ouvriers un certain nombre de bouteilles de vin. Ces bouteilles et les verres qui ont servi aux libations sont considérés comme des objets sacrés ; on les bâtit soit au faîte de la maison, à côté du bouquet, soit, en rangées symétriques au-dessus de la porte, ou dans l'épaisseur d'un mur apparent. Parfois verres et bouteilles sont couchés horizontalement, parfois ils sont en position verticale. En certains villages de l'arrondissement d'Ambert, si le propriétaire refuse aux ouvriers d'offrir le « vin du chantier », de payer la fête du bouquet, ils mettent dans la bâtisse des ossements humains ou des ossements d'animaux.

(Dr Pommerol. *Le Calle de Tarain*, p. 6, Rev. d'Anv.). P. S.

LÉGENDES CONTEMPORAINES[1]

XI

LES SOUS DE 1863.

Dans quelques communes de l'arrondissement de Dinan, on fait maintenant de singulières bagues de mariage. On se procure une pièces de 10 centimes de l'année 1863, de celles qui sont marquées d'un K et on les envoie à un artiste qui en fait des anneaux qui passent pour porte bonheur. Voici pourquoi cette pièce est recherchée. L'homme qui cette année était chargé de faire les sous, avait volé à son patron une pleine tonne d'or. Son vol fut découvert, mais au moment où on venait pour l'arrêter, il fit rouler sa tonne d'or dans la fournaise où il préparait la monnaie de bronze

Lucie de V. H.

Cette coutume de fabriquer des bagues avec des sous au même millésime existe aussi à Ercé près Liffré (Ille-et-Vilaine), mais on ne raconte pas la légende du tonneau d'or.

P. Y. S.

1. Cf. t. XIII, p. 693.

Digitized by Google

CONTES DE LA BEAUCE ET DU PERCHE[1]

XIX

LE PAIN B'NIT

Dans c'temps-là yavait pas comme à c'theure d'biaux ch'mins, d'belles routes et des chemins d'fai, qu'amenant les marchandises, et l'monde était pas instruit comme anuit (aujourd'hui). Les pays qu'avint d'liau, n'manquint jamais d'farine, mais dans l'pays d'plaine oyou que n'ya que des moulins à vent, ils devint bin souvent s'serrer l'ventre. Pas d'vent, pas d'monée.

Dans l'temps que j'vous parle, c'est pas d'anuit, c'est dans l'temps des chouans, ben avant l'grand Napoléon, y'avait dans l'pays d'Amont eune appelée la maîtresse Bazu, cétait eune grand'femme noire, qu'avait toujours la roupie au nez. On l'appelait l'Nez-Sale. Elle était pas vré c'mode c'te femme-là ; mais l'monde était ben cez elle. Elle avait toujours d'bon cite dans sa cave et du cochon dans son saloi ; cétait eune femme propre, propre et l'monde s'écœurdait pas delle comme yen a de trêben. Dans c'pays-là donc, y'a point comme par icite des molins à liau, c'est ren entout des moulins à vent. Vlà que c'est bon, ma maîtresse Bazu avait l'pain b'nit ; elle donnit au meugnier d'son pus biau blé pour qui gui fit d'la farine. Il faisait eune chaud, c'te fois-là, c'était en plein mois d'ahout, il faisait pas eune sain seul miette d'air et ça faisait pas ben entendu l'bonheur aux meugniers, les moulins n'avaient pas tourné pour dire et tout un chacun était à court de farine, ils n'donnint pas l'compte à tout l'monde. L'cours-pouche qui vint cez la maîtresse Bazu n'avait pas mé grous sa son mulet, en c'temps-là c'était ren entout que su des mulets qu'on menait la moncé ; il gui remit donc un tout pau p'tit poucheton de farine.

— Mais quelle, dit la maîtresse, çà fait pas mon compte.

— Votre compte ou ben pas, qui dit l'coureux de pouche, vlà tout c'que j'ai à vous remette.

— Enfin pisque n'y a que ça, faura ben s'en contenter, dites.

Elle se mit donc à pétri sa pâte, et à faire sa fouace, mais elle était pas mé grosse comme vous pouvez l'craire.

« De quai que non va dire de moi quelle pensait la maîtresse, dame

1. Cf. t. XIV, p. 47.

Digitized by Google

tant pis faute de mieux faura ben qui s'en contentint. » Ben entendu, c'était elle qui portait elle-même son pain b'nit. Dans c'temps-là l'monde était pas à magnère, on était pas élevé à la grandeu comme à c'theure.

Un tout un chacun quand qui virent c'méchant pain b'nit, ils se mirent à chuchoter entre eux.

— Mâtin qui disent, elle sest pas mis dans les frais anuit la maîtresse. Ben sur que s'i passait eune pie elle y'emporterait son pain b'nit. Si ça fait pas piquée, du monde si riche être si ergardant.

La maîtresse Bazu était sourde, sourde, elle entendait pas tout ça, mais elle voyait l'monde rire et elle se doutait tout de même ben que cétait pour elle.

Quand que cest quelle allit avec son cierge au benitement du pain b'nit, elle se tenait raide comme un bout d'bois et on yaurait pas mis eune lentille de Biauce entre les fesses.

Elle avait lair de s'dire : « Après tout j'men fous si vous l'trouvez pas assez gros, vous n'en mettrez d'pus, vous ».

Mais vlà que tout à coup queuquun lachit un pet, mais un pet, j'vous dit que ça, ça resonnit dans toute l'église et ça sentait pas mé bon. Dame, vous dire comme n'on se mit à rire c'est pas ordinaire. La maîtresse Bazu, elle, ben entendu, n'avait ren entendu, mais comme elle voyait tout l'monde rire, elle pensait que c'était à cause de son pain b'nit. Là-dessus, la colère l'empoignit et elle se détournit vers le monde : « Eh ben, eh ben, qu'elle dit, quai que c'est que vous ez à rire vous autes ; c'est à cause quil est pas assez gros, dites ren si l'vent avait pas manqué, il l'aurait été de pus. » L'monde pensait qu'au pet et yen avait même trêben qui crayint que cétait elle, la maîtresse Bazu, qu'avait lâché ça. Dame c'que n'on a ri, c'est pas croyable, l'bediau, l'sacriste, l'zenfants d'cœurs, tout l'monde riait, et jusqu'à monsieur l'curé qui s'pinçait li pour pas éclater. Ah dame, on n'voit pus de ces temps-là, à c'heure, l'monde est pus gai comme dans l'temps.

FILLEUL PÉTIGNY.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1]

CLXXXII

LE CHOIX D'UN MARI

On raconte qu'il y avait une ville où c'était la coutume, quand la fille du roi était en âge d'être mariée, qu'un héraut avertit les habitants de sortir dans la plaine pour qu'elle choisit un époux. Les gens se rendaient à l'endroit indiqué ; puis le roi et sa femme donnaient à leur fille un citron d'or pour qu'elle en frappât celui qu'elle choisirait. Il y avait dans cette ville un roi puissant, et dans le voisinage un jeune homme pauvre, mais doué de beauté et de grâce. Le prince avait une fille qui s'était éprise de ce jeune homme au point que son visage était devenu pâle. Quand il voulut la marier, il ordonna au héraut de faire cette proclamation dans la ville : Allez dans la plaine pour que la fille du roi choisisse quelqu'un. Les émirs, les riches, les grands sortirent tous très parés ; elle circula parmi eux, mais ne trouva pas le jeune homme pauvre et ne jeta le citron à personne. Elle revint chez elle ; les gens se dirent : Aujourd'hui, personne ne lui a plu. Ils sortirent de même le lendemain ; elle circula parmi eux, ne trouva pas le jeune homme et s'en revint sans avoir jeté le citron. — La princesse ne veut pas se marier, dirent les gens de la ville. Le troisième jour, le jeune homme pensa en lui-même : Je sais que la princesse ne se soucie pas de moi, mais je vais sortir une fois pour me divertir à voir les gens. Il partit avec les autres et s'assit pour regarder de loin ; il était vêtu d'un manteau grossier, avait placé sa tête sur ses cuisses et restait assis sans aucun espoir. La fille du roi tourna parmi les gens, ne le trouva pas, sortit du milieu de la foule et voulut s'en retourner à son palais. Elle vit ce jeune homme assis de loin, alla à lui et lui jeta ce citron. Les émirs et les grands s'en retournèrent confus. Les parents de la princesse lui dirent : Pourquoi as-tu agi ainsi et dédaigné les fils d'émirs et les grands pour jeter le citron à un homme dénué de tout ? — S'il est pauvre, leur répondit-elle, je suis riche, et si je lui ai jeté le citron d'or, il y a longtemps qu'il m'a causé de la maladie et des soucis. On célébra son mariage avec lui [2].

RENÉ BASSET.

1. Cf., t. XIV, p. 54.
2. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 21.

Digitized by Google

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XLVI

LA CHASSE FANTASTIQUE

Un soir, vers la minuict, guidé de la jeunesse
Qui commande aux amants, j'allois veoir ma maistresse,
Tout seul, outre le Loir, et passant un destour
Joignant une grand'croix dedans un carrefour,
J'ouy, ce me sembloit, une aboyante chasse
De chiens qui me suivoient pas à pas, à la trace ;
Je vy auprès de moy, sur un grand cheval noir,
Un homme qui n'avoit que les os, à le voir,
Me tendant une main pour me monter en croupe.
J'advisay tout autour une effroyable troupe
De picqueurs qui couroient une ombre, qui bien fort
Sembloit un usurier qui naguère estoit mort,
Que le peuple pensoit pour sa vie meschante
Estre puni là-bas des mains de Rhadamante.
Une tremblante peur me courut par les os,
Bien que j'eusse vestu la maille sur le dos
Et pris tout ce que prend un amant, que la lune
Conduict tout seul de nuict pour chercher sa fortune,
Dague, espée et bouclier, et par sus tout un cœur
Qui naturellement n'est subject à la peur ;
Si fussé-je estouffé d'une crainte pressée
Sans Dieu qui promptement me meit en la pensée
De tirer mon espée et de couper menu
L'air tout autour de moy avecques le fer nu ;
Ce que je feis soudain, et si tost ils n'ouyrent
Siffler l'espée en l'air, que tous s'esvanouyrent,
Et plus ne les ouys ny bruire ny marcher,
Craignant poureusement de se sentir hacher
Et tronçonner le corps ; car, bien qu'ils n'ayent veines,
Ny artères ny nerfs, comme nos chairs humaines,
Toutesfois comme nous ils ont un sentiment ;
Car le nerf ne sent rien : c'est l'esprit seulement.

RONSARD [1]

1. *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, édit. Pr. Blanchemain ; *Bibliothèque Elzévirienne* ; 8 vol. in-18, t. V, p. 134 (*Les hymnes*, livre I, hymne VII).

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La quatorzième assemblée générale a eu lieu le 30 janvier, à l'hôtel des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Raoul Rosières, vice-président de la Société.

M. Paul Sébillot, secrétaire général, expose la situation de la société, qui continue à être bonne ; en l'absence du trésorier, il donne lecture de son rapport sur le budget de 1897 et sur celui de 1898.

Les recettes de la Société s'élèvent à 4,413 fr. 24, somme sensiblement égale aux prévisions budgétaires. Les dépenses ont été de 3,349 fr. au lieu de 4,380 fr. prévus. Il y a un excédent de recettes de 1,063 fr. 88. Il y a lieu aussi de faire remarquer qu'il reste à recouvrer un certain nombre de cotisations arriérées, provenant surtout de membres étrangers.

Le nombre des Bibliothèques sociétaires ou abonnées a considérablement augmenté en 1897, et il y a lieu de constater aussi que la vente des années écoulées entre dans nos recettes pour une proportion de plus en plus considérable.

Le projet de budget pour 1899, prévoit en recettes, 4,868 fr. ; en dépenses, 4,380 fr.

BUREAU DE 1899

Présidents honoraires

D'Arbois de Jubainville.
F. Mistral.
Gaston Paris.

Anciens présidents

Girard de Rialle.
E.-T. Hamy.

Secrétaire-général

Paul Sébillot.

Secrétaires

George Doncieux.
Alexandre Tausserat.

Président

Charles Beauquier.

Vice-Présidents

Loys Brueyre.
Eugène Muntz.
Raoul Rosières.

Trésorier

A. Certeux.

Trésorier-Adjoint

Alfred Michaud.

Digitized by Google

COMMISSION DE RÉDACTION

FÉLIX FRANK.
GIRARD DE RIALLE.
L. MARILLIER.
N. QUELLIEN.
FÉLIX RÉGAMEY.
RAOUL ROSIÈRES.
JULIEN TIERSOT.

COMITÉ CENTRAL

Membres résidant à Paris

CHARLES BEAUQUIER.
RAPHAEL BLANCHARD.
PRINCE ROLAND BONAPARTE.
LIONEL BONNEMÈRE.
LOYS BRUEYRE.
COMTE DE CHARENCY.
A. CERTEUX.
H. CORDIER.
GEORGE DONCIEUX.
L. MARILLIER.
ALFRED MICHAUD.
MOREL-RETZ.
EUGÈNE MUNTZ.
COMTE DE PUYMAIGRE.
N. QUELLIEN.
ARTHUR RHONÉ.
RAOUL ROSIÈRES.
PAUL SÉBILLOT.
ALEXANDRE TAUSSERAT.
JULIEN TIERSOT

Membres ne résidant pas à Paris

RENÉ BASSET.
J.-F. BLADÉ.
EMMANUEL COSQUIN.
A. LE BRAZ.
ACHILLE MILLIEN.

M. Morel-Retz exhibe plusieurs livres ou images populaires. L'un de ces documents provient de St-Jacques de Compostelle, et M. Sébillot fait observer à ce propos qu'à la suite de son article sur l'imagerie espagnole, on lui a communiqué un placard imprimé à Compostelle, probablement au siècle dernier, dont le texte est en français, et qui se vendait sans doute aux pèlerins de nationalité française, encore plus nombreux à cette époque. Dans les livrets présentés par M. Morel-Retz, il en est qui proviennent de l'Italie, et sont ornés de frontispices très curieux. Nous en reproduirons quelques-uns.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. *Littérature orale de l'Auvergne.* Paris, J. Maisonneuve, 1898, 1 vol. petit in-8 de XI-344 pp., 5 francs (forme le tome XXXV des *Littératures populaires*).

L'Auvergne a été jusqu'ici relativement peu étudiée au point de vue des folk-lore et encore la plupart de ceux qui s'en sont occupés ont traité les traditions populaires comme un thème littéraire, en sorte qu'on doit se servir avec précaution des documents qu'ils nous ont transmis et dont la forme, sinon le fonds, a subi plus ou moins de modifications. La préface que M. Sébillot a mise en tête de son recueil nous signale l'utilité qu'il y aurait à entreprendre sans retard une enquête sérieuse dans ce pays qui, comme la Bretagne, a pu conserver longtemps intactes ses richesses traditionnelles, mais qui de nos jours perd de plus en plus son originalité. L'auteur qui avait donné en 1885, de concert avec M. Gaidoz, une bibliographie de l'Auvergne et du Velay, a tiré des ouvrages qu'il a cités et de ses relations personnelles, les matériaux d'un livre qui sera accueilli avec faveur par les folk-loristes : il nous donne en effet des extraits d'ouvrages que nous devrions nous résigner à ignorer, à moins de posséder une bibliothèque spéciale sur l'Auvergne. Il serait à désirer que chaque province de France fût l'objet de publications semblables, car je ne crois pas qu'un folk-loriste arrive jamais à réunir tous les ouvrages contenant les documents plus ou moins nombreux que les revues ou les publications locales peuvent renfermer. La *Folk-lore Society* a donné l'exemple avec les *Denham tracts* et le *Country Folk-lore*, dont les premiers fascicules traitent des comtés de Glocester, de Suffolk et de Leicester.

La *Littérature orale de l'Auvergne* se compose de deux parties : la première comprend les contes et les légendes dont plusieurs ont paru dans la *Revue des traditions populaires*. M. Sébillot les a accompagnés de notes où il signale les principaux rapprochements avec les contes des autres provinces de France. En voici quelques autres : dans le premier conte, *Les âmes en peine*, l'épisode de la bague donnée à Isabeau par l'âme en peine et qui a la propriété d'envoyer la belle-mère compter ses choux rappelle celui d'un conte de Musœus (*Légendes de Rübezahl*) où la jeune fille se délivre du gnôme qui la tient prisonnière, en l'envoyant compter des navets. Le comte de *Pierre sans peur* (1) renferme les mêmes incidents que celui de *Culotte verte* en Flandre ; l'épreuve de la curiosité faite sur un homme qui blâmait Adam (*Le Paradis perdu*) est le sujet d'une fable de Marie de France : *Dou Renches et dou Villains* (2), d'un des exemples de Jacques de Vitry (3), du *Libro de los Enxemplos* (4). Ce récit existe aussi en

1. Cf. Deulin, *Contes d'un buveur de bière*, Paris, 1877, in-12, p. 57.
2. *Poésies*, éd. Roquefort, Paris, 1820, 2 v. in-8, t. II, p. 225 ; Warnke, *Die Fabeln der Marie de France*, Halle, 1898, in-8, p. 180.
3. *The Exempla*, éd. Crane, Londres, 1890, in-8 ; n° XIII, p. 4. Dans ses notes (p. 139), l'éditeur cite entre autres rapprochements le *Scala cœli*, f. 136, d'après Césaire de Heisterbach; *Discipulus*, *Sermones de tempore* ; Bertaldo, *Astuzie sottilissime* ; Guerrini, *La vita e le opere di Giulao Cesare Croce*, Dupont Gratien, *Controverses des sexes masculin et féminin* ; Pauli, *Schimpf und Ernst*, et Swift.
4. P. de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*, Madrid, 1884, gr. in-8. Ex. 320, p. 523, col. 2 : *Reprehendens alium reprehensionem incidit in eamdem.*

Digitized by Google

arabe, et comme dans les auteurs précédemment cités, c'est une souris qui sert à l'expérience : « On raconte que Dzou'n Noun l'Egyptien connaissait le nom auguste (de Dieu). Yousof ben El H'asan rapporte : Quand j'en fus certain, j'allai en Egypte et je le servis pendant une année. Puis je lui dis : Que Dieu te fasse miséricorde ; je t'ai servi, tu es mon débiteur, je désire que tu m'apprennes le nom auguste ; tu ne trouveras personne qui en soit digne comme moi. Il se tut et ne répondit pas de six mois. Puis il me fit signe qu'il me l'apprendrait. Ensuite il prit dans sa maison un plat avec un couvercle qui étaient serrés dans une serviette. Dzou'n Noun habitait El Djizah (Ghizeh). Il me dit : Tu connais un tel, notre ami de Fostat ? — Oui. — Je désire que tu lui portes ceci. Je pris le plat qui était attaché et je me mis en route. Tout le long du chemin, je me disais : Quelqu'un comme Dzou'n Noun envoie un cadeau ; qu'est-ce que cela peut être ? Je n'eus pas la patience d'arriver au pont, j'ouvris la serviette, je soulevai le couvercle ; une souris sauta du plat et s'enfuit. J'entrai dans une violente colère et je me dis : Dzou'n Noun s'est moqué de moi. Il envoie un homme comme moi porter une souris ! — Je revins furieux. Quand il me vit, il devina tout sur ma figure : Sot, me dit-il, je t'ai confié une souris et tu m'as trahi ; comment pourrai-je te confier le nom de Dieu ! Va-t'en loin de moi ; je ne te verrai plus désormais » (1). Comme dans la variante bretonne rappelée par M. Sébillot (p. 48-49) c'est un oiseau qui est employé à cette épreuve dans une fable du troisième supplément à Eudes de Cheriton (2), dans Etienne de Bourbon (3), dans Rabelais (4) et dans Grécourt, *La linotte de Jean XXII* (5). Au rapprochement cité (p. 56) et provenant d'une version bretonne de *Barbe-bleue*, on peut ajouter Hofmann, *La plus ancienne source connue de la légende de Barbe-bleue dans le saint Graal en prose* (Potvin, *Perceval* 251-299) (6). Le sifflet qui ressuscite les morts (*Touéno-Bouéno*) est remplacé par un violon dans la Basse-Bretagne (7). *La Messe des morts* (n° XIV) appartient à une forme assez rare de ce récit (on n'en connaît que deux exemples l'un en Basse-Bretagne, l'autre en Angoumois) (8). La donnée principale, la messe dite en expiation et le prêtre condamné à revenir sur terre jusqu'à ce qu'il ait trouvé un servant, manque dans cette classe de versions (9).

1. Ibn Hadjdjah, *Thamarât el Aourâq*. Le Caire, 1300 hég. in-8, p. 65-66.
2. Hervieux, *Les fabulistes latins*, t. IV, Paris, 1896, in-8, p. 408, f. VIII. *De Magistro et serviente*.
3. *Anecdotes historiques*, éd. Lecoy de la Marche, Paris, 1877, in-8, § 298.
4. *Pantagruel*, t. III, § 34.
5. Grécourt, *Contes et chansons*, Paris, 1886, in-16, p. 71.
6. *Romanische Forschungen*, I 3, 1883, p. 434 435.
7. Luzel, *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Paris, 1887, 3 v. pet. in-8, t. III, p. 418, *Le meunier et son seigneur*. Aux indications mentionnées par M. Sébillot (p. 79-80), on peut joindre celles que j'ai indiquées dans mes notes de l'introduction aux *Fourberies de Si Djeh'a*, trad. Mouliéras, Paris, 1892, in-12, p. 77-78. Dans les contes qui y sont cités se trouve aussi l'épisode de la substitution d'un étranger à l'homme avisé qu'on va noyer.
8. C'est cependant à cette forme de la légende que se rattache un conte d'Alphonse Daudet, *Les Trois messes basses* (*Contes du Lundi*, Paris, 1879, in-18 jés. p. 265).
9. Aux exemples cités dans la *Revue des Traditions populaires*, on peut ajouter les suivantes : *Le jubilé de Plodrec* (Luzel, *Veillées bretonnes*, p. 5 ; *Saint Enogat* (André Theuriet, *Toute seule*, Paris, in-18 jés. p. 302-303) ; *La messe d'une heure* (P. Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, Paris, 1880, in-18 jés. p. 277 ; Sauvage, *Légendes normandes recueillies dans l'arrondissement de Mortain*, Angers, 1869, in-12, p. 109-111) ; *La messe du fantôme* (P. Sébillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*, Paris, 1891, pet. in-8, p. 192-193 ; Fleury, *Littérature orale de Basse-Normandie*, Paris, 1883, pet. in-8, p. 97-105) ; *La messe*

Digitized by Google

A propos du conte XI, *L'homme dans la lune*, on peut renvoyer à l'article que Harley (1) et Baring Gould (2) ont consacré à ce sujet. — Les légendes VII et VIII sur l'origine de la taupe et du singe sont un curieux exemple de conservation, dans la mémoire populaire de traditions manichéennes (3). A côté de la légende empruntée à Gervais de Tilbury (*Les mouches du Puy*) (4) on peut rappeler un autre récit du moyen-âge qui a l'Auvergne pour théâtre et qui est rapporté par William de Wadingtou (XIIIe siècle) dans son *Manuel des péchés* (5). La légende de *l'Oiseau de Paradis* est une des plus répandue et se rattache à l'histoire des *Sept Dormants d'Ephèse* : avec un moine pour héros elle comprend trois séries : 1° un religieux veut pénétrer le mystère de l'éternité ou connaître les joies du ciel ; 2° il est gardé vivant loin du monde pour échapper au châtiment qui doit frapper ceux de son ordre ; 3° il reste absent sans motifs, ce troisième type, qui est celui du conte auvergnat et d'un conte irlandais (6), est évidemment une altération des deux premiers types. Au premier se rattache, outre le sermon de Maurice de Sully (7) et les versions de Lecœur et de Grivel, citées par M. Sébillot, un texte latin publié par Dunlop-Liebrecht (8) ; un des contes de Nicole Bozon (9), un sermon d'Eudes de Cheriton (10), un chapitre du *Libro dos Enxemplos* (11) ; un conte irlandais de Keundy (12) on sait que ce thème a été repris par Longfellow (13). Le second type est représenté par un conte picard (14). Les histoires de fées tiennent, comme on le pense, une place

du revenant (Thuriet, *Traditions populaires du Doubs*, Paris, 1891, pet. in-8, p. 113) ; *Le cierge du fantôme* (Gredt, *Sagenschatz aus dem Luxemburger Landes*, Luxembourg, 1886, in-8, p. 388-389).

1. *Moon-lore*, Londres, 1885, in-8, *The Man in the Moon*, p. 5-53 ; *The Woman in the Moon*, p. 53-60.

2. *Curious Mythes of the Middle Age*, Londres, 1889, pet. in-8, *The Man in the Moon*. p. 190-208.

3. Cf. à propos des légendes d'origine bogomile en Russie, une décision de la censure ecclésiastique russe dans les *Mémoires d'un révolutionnaire* de Khoudiakow (Paris, 1889, in-18 jès. p. 112). Cf. sur les Manichéens, les Bogomiles et leurs traditions : Pypin et Spasowic, *Histoire des littératures slaves*, (t. I, Paris, 1881, gr. in-8, p. 90-124) et les sources indiquées dans la note 1 de la page 91 ; Gaster, *Literatura populara romînă* (Bucharest, 1883, in-12, p. 260-290) ; sur la façon dont ces légendes se sont propagées en Occident : Gaster, *Greeko-slavonic literature* (Londres, 1887, in-8, p. 15-43 et appendice, p. 147-208). Elles ont pénétré, sous l'influence des raskolniks chez les populations allogènes de la Russie comme les Tchérémisses, cf. Smirnov, *Les populations finnoises des bassins de la Volga*, tr. Boyer (t. I, Paris, 1898, in-8, p. 199-202).

4. Elle manque dans les extraits des *Otia imperialia*, publiés et annotés par Liebrecht, Hanovre, 1856, in-8.

5. Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. XXVIII, Paris, 1881, in-4, n° 3, v. 1385.

6. *Folk-lore and legends, Ireland*, Londres, 1889, in-16, p. 31-33, *The Song of the little bird*.

7. Il a été publié dans la *Romania*, t. V, p. 473-485.

8. *Geschichte der Prosa-Dichtung*, Berlin, 1851, p. 543, in-4. Il s'agit d'expliquer le verset 4 du Psaume LXXXIX ; *Mille anni ante oculos tuos tanquam dies hesterna quæ præteriit* ; qui a été sans doute le point de départ de cette forme de la légende. Cf. aussi les rapprochements indiqués dans les notes de Dunlop-Liebrecht, p. 542-543.

9. *Les contes moralisés*, éd. Lucy Smith et P. Meyer, Paris, 1889, n° 90, p. 112.

10. Hervieux, *Les Fabulistes latins*, t. IV, p. 295, *De quodam ave cantante*.

11. P. de Gayangos, *Escritores en prosa anteriores al siglo XV*. Exemple n° CX.

12. Traduit par Loys Brueyre, *Contes populaires de la grande Bretagne*, Paris, 1875, in-8, p. 339. *Musique du ciel*.

13. *Le moine Félix* (Golden Legends).

14. Carnoy, *Littérature orale de Picardie*, Paris, 1883, pet. in-8, p. 119, *Le pinson et le Templier*.

Digitized by Google

importante et nous y retrouvons les principaux traits que nous présentent les légendes bretonnes.

Dans la seconde partie, M. Sébillot donne douze chansons : le nombre aurait pu être augmenté si l'éditeur ne s'était volontairement restreint à celles qui pouvaient être accompagnées de la musique. Enfin le volume se termine par des devinettes dont la plupart sont communes à beaucoup de pays (1), par le blason populaire, qui forme une importante addition au volume jadis publié par MM. Gaidoz et Sébillot et par une table analytique qui permettra d'utiliser commodément ce volume dont nous devons remercier l'infatigable secrétaire général de la Société des Traditions populaires. RENÉ BASSET.

L. Lex. *Le culte des eaux dans le département de Saône-et-Loire.* (Extrait des Mémoires de l'Académie de Mâcon). Mâcon, Protat, in-8 de pp. 47.

Nous avons déjà signalé l'intéressant mémoire de M. L. de Nussac, en réponse à l'une des questions posées au Congrès des Sociétés savantes de 1897 : sur le culte des fontaines. M. L. a tenté ce travail pour le département de Saône-et-Loire et il y a relevé 76 fontaines qui ont été ou sont encore l'objet d'un culte ; une carte placée à la fin de la brochure en montre la distribution géographique, et l'on peut remarquer qu'elles sont surtout nombreuses dans l'arrondissement d'Autun. Parmi les vocables sacrés les plus fréquents sont ceux de saint Martin (11) et de la Vierge (6), deux fontaines, qui sont pourtant l'objet d'un culte, ne portent pas le nom d'un saint. Trente fontaines guérissent de la fièvre, treize des affections de la vue ; à onze on va demander l'eau pour les temps de sécheresse ; quatre sont l'objet d'ordalies au sujet des chances de vie ou de guérisons, et les jeunes filles vont en pélerinage à trois pour être mariées dans l'année. L'auteur a recueilli avec soin les légendes qui se rattachent à l'origine des fontaines, les raisons d'être du culte qui leur est rendu, et sa monographie sera consultée avec fruit par tous ceux qui s'occupent de l'étude de ce culte, trop peu exploré dans beaucoup de pays de France. P. S.

Albert Meyrac. *Villes et villages des Ardennes*, histoire, légende des lieux-dits et souvenirs de l'année terrible. Charleville, E. Jolly, in-8 de pp. 600.

L'auteur qui a déjà écrit deux volumes fort intéressants pour le folk-lore (Traditions des Ardennes ; la Forêt des Ardennes), sur ce pays si curieux, et assez mal exploré avant lui, nous donne dans celui-ci la description, commune

1. Le n° 7, la vache, existe en basque (Vinson, *Le folk-lore du pays basque*, Paris, 1883, pet. in-8, n° 20, 21) en Normandie (Fleury, *Littérature orale de Basse-Normandie*, p. 372). Les n°s 8 et 9 existent à l'île Maurice (Baissac, *Le Folk-lore de l'île Maurice*, Paris, 1888, pet. in-8, p. 398) ; en berbère (R. Basset, *Nouveaux contes berbères*, Paris, 1897, in-18, n° 5). La 14e, l'œuf, en basque (Vinson, n° 6) ; en Normandie (Fleury, p. 370) en berbère (R. Basset, *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, n° II ; Stumme, *Elf Stücke im Šilha-Dialekte*, Leipzig, 1894, in-8) en arabe (Socin et Stumme. *Der arabische Dialekt der Hoouara*, Leipzig, 1894, gr. in-8, n° XX, 4). — La 15e, la fourmi, en basque (Vinson, n° 23), à Paris (C. Rolland, *Rimes et jeux de l'enfance*, Paris, 1883, pet. in-8, n° 19), en berbère (R. Basset, *Nouveaux contes berbères*, n° 4 ; Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, in-12, p. 359). — La 20e, la châtaigne, en basque (Vinson, n° 33). — La 28e et la 40e, la lampe, à l'île Maurice (Baissac, p. 398), en France (Rolland, n° 60), en berbère (R. Basset, *Contes berbères*, n° 5). — La 43e, le lacet, en basque (Vinson, n° 1).

Digitized by Google

par commune du département des Ardennes. Il y relève chaque village, chaque lieu-dit, ayant son histoire populaire ou sa légende ; on y trouvera nombre de faits qui se rattachent à nos études et qui ne figuraient pas tous dans ses ouvrages précédents, pourtant assez volumineux, M. A. M. ayant eu la bonne fortune de recevoir, postérieurement à leur publication, de nombreux renseignements nouveaux. Grâce à lui les Ardennes possèdent une des explorations légendaires les plus complètes de France. P. S.

Docteur Alfred Chabert, médecin principal en retraite. *De l'emploi populaire des plantes sauvages en Savoie.* Deuxième édition. Chambéry, Impr. nouv., in-8 de 99 pp.

Dans ce mémoire, extrait du *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Savoie*, on trouve un peu de tout : de la botanique, de l'hygiène, de la cuisine même, assaisonnées de curieux détails.

Mais c'est à propos de la médecine populaire que l'auteur devient surtout intéressant pour les traditionnistes. Il est difficile de résumer cette partie où se trouvent quelques piquantes anecdotes. Parmi les médicaments, nous voyons encore le bouillon de carcasse de vipère. Le raloyage, qui consiste à remettre un organe en place quand il est déplacé s'exerce en Savoie comme d'ailleurs aux environs de Saint-Malo, où j'en ai retrouvé la trace. Je laisse de côté toute cette partie où le curieux trouve son compte pour m'arrêter aux plantes sauvages douées de propriétés surnaturelles.

Hélas, tout s'en va, et, en Savoie même, on ne voit plus la fleur merveilleuse qui sortait de terre au premier coup de minuit, s'épanouissait aussitôt, se fanait et disparaissait au douzième. C'est même fort regrettable, car sa possession enrichissait aussitôt. L'hippocrepis comosa a la propriété de déferrer les mulets. Voulez-vous écarter les maléfices, détourner les sorts, empêcher la chute de la foudre ? Prenez un sapin dont le bourgeon terminal ait été atrophié, ainsi qu'un des six bourgeons du verticille supérieur. Il faut de plus que les cinq bourgeons restants aient fourni cinq branches croissant verticalement et d'une manière à peu près parallèle. Coupez cette extrémité, écorcez et taillez les branches à diverses hauteurs, de manière à lui donner l'aspect d'une main ouverte. Il ne reste plus qu'à les placer, les extrémités en haut, au dessus de la porte, sur le toit des chalets ou des cabanes. Cet emblème ne doit jamais être associé avec la croix. — Comme le fait remarquer l'auteur, cet emblème plus fréquent dans les montagnes d'Italie et du Tyrol qu'en Savoie, est la reproduction de la main dressée et ouverte qui, dans l'Afrique du Nord, grossièrement dessinée, sur les murs des chaumières, sert à préserver contre les maléfices.

La courge, il y a trois siècles, mangée après préparation spéciale était un excellent moyen d'introduction du diable dans le corps humain. Elle a perdu actuellement cette regrettable propriété.

La nigritelle ou main du diable empêche le lait de se coaguler si on en frotte le chaudron renfermant le blanc liquide. Mais ne vous hâtez pas cependant de jeter celles que vous venez de cueillir. Trois de ces plantes fleuries, placées en cachette sous l'oreiller constituent un talisman infaillible contre les cœurs rebelles. Serait-il vrai que certaines mères poussent la prudence à ce sujet jusqu'à supprimer l'oreiller ?

Et si, par hasard, cette précaution reste vaine, rien n'est encore perdu. La primevère rouge des rochers (Primula graveolens) sous le nom de « La Virginale » efface les accrocs faits à la vertu. D. M.

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES

∴ *Dîner de Ma Mère l'Oye.* Le 116e dîner a eu lieu le 30 janvier au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Raoul Rosières. MM. Ch. Beauquier, A. Certeux, Lionel Bonnemère, Paul Guieysse et plusieurs autres membres s'excusèrent par lettres de ne pouvoir y assister.

Par suite de circonstances particulières une soirée musicale qui devait accompagner ce dîner n'a pu avoir lieu ; mais, après une discussion à laquelle prirent part MM. E. Muntz, V. Bogisic, George Doncieux, Morel-Retz, Henri Cordier, Paul Sébillot, il est décidé que le 117e dîner aura lieu le mercredi 22 mars, et qu'il sera suivi d'une soirée artistique et musicale. Notre collègue Stop a bien voulu se charger de dessiner une carte d'invitation.

Portraits-charges de MM. Ch. Beauquier, Th. Volkor, Georges Doncieux, Paul Sébillot, Félix Régamey, dessin de Félix Régamey. (Album du *Dîner de Ma Mère l'Oye.*)

Digitized by Google

.*. *Un porte-bonheur.* A Grandcamp-les-Bains, canton d'Isigny (Calvados), j'ai vu porter une tête de cerf-volant dans un porte-monnaie pour « porter bonheur », disait-on.

(Comm. de M. LANGEVIN).

RÉPONSES

.*. *Pour effrayer les enfants* (V. R. T. Popul. XI, 64, 336, etc). — Dans une partie de la province de Namur, à Auvelais notamment, on dit aux enfants pour les effrayer : « *L'homme aux havets* (crochets) *vo pudrait* (vous prendra). »

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

A Stave (Florennes), province de Namur, on recommande aux enfants de ne pas s'approcher des puits et des fontaines en leur disant :

« Pépère aux martias
« Vo sat'ra d'dins ».

« Le père aux marteaux
« Vous tirera dedans ».

Le souvenir d'Isolany, l'impitoyable lieutenant de Wallenstein, vit encore aujourd'hui dans le souvenir du peuple des Ardennes. On *effraie les enfants*, en disant : « *V'là Isolan qui vient* ». Isolan est une *espèce d'ogre* qui se nourrit d'enfants.

(Bull. de la Comm. roy. d'hist. 13, 469, note).

(A. HAROU, dans le « *Vieux Liège* », novembre 1897).

.*. *Les Somnambules.* (V. t. XI, p. 696, t. XIII, p. 705, t. XIV, p. 64). A Liège on prétend que la lune exerce une influence sur les somnambules. C'est par les clairs de lune qu'on remarque le plus de somnambules, la lune, dit-on, les « *attire* ».

Les somnambules sont des « voyants », qui savent prédire l'avenir, lorsqu'on les interroge pendant leurs accès. (Liège).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

.*. *Croix de paille* (Voy. Rev. Trad. Pop.) Rencontrer une croix de paille sur son chemin, c'est un signe de grand malheur.

(Lize-Seraing, Liège).

Des fêtus de paille croisés sur une route, sont un indice de mort. (Liège).

(Comm. de M. ALFRED HAROU).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 3. — Mars 1899.

LA MER ET LES EAUX [1]

LA CONSTRUCTION DES NAVIRES

N sait qu'il était important, lorsqu'on bâtissait un édifice public, ou même une simple maison, de ne pas négliger certaines cérémonies. Autrefois elles étaient étroitement liées à la religion ; maintenant elles prennent de plus en plus le caractère de simples survivances, et ceux qui les observent n'en comprennent plus bien le sens.

En ce qui concerne les navires, exposés à des dangers plus fréquents et plus grands, les rites étaient encore plus rigoureux, et l'on croyait que si l'un d'eux avait été négligé, le bateau pouvait se trouver soumis à de fâcheuses influences, et qu'il lui était malaisé d'échapper aux périls journaliers de la navigation.

Ces idées, qu'on retrouve chez les non-civilisés, et qui étaient courantes chez les peuples les plus policés de l'antiquité, sont loin d'avoir disparu : on les constate encore, vivantes chez les non-civilisés, et, plus atténuées, chez les races avancées en civilisation.

XLIV

LA COUPE DU BOIS

Il était certaines époques plus favorables que d'autres pour abattre les bois qui devaient entrer dans la construction des navires. Hésiode recommandait dans les *Travaux et les jours* de choisir pour les couper le dix-septième jour du mois, et Végèce nous apprend que de son temps, la période propice était celle comprise

1. Cf. t. XIV, p. 16.

Digitized by Google

entre la quinzième et la seizième lune, qui correspond à notre mois d'août.

Au moyen âge, on attendait que la sève fût un peu passée. Jean de Beuil, amiral de France en 1439, le constate expressément. « En mars ne en april que les arbres ont grant habondance dhumeur ne doibvent estre les arbres couppés pour nefs faire. Ains le doivent estre en juillet et en aoust lorsque lhumeur des arbres commence à sechier »[1]. Jal rapporte un passage de Bartolomeo Crescentio qui raconte que deux galères, achetées par Sixte V à des constructeurs qui s'étaient écartés des règles prescrites, durèrent moins de cinq ans[2]. En Provence on observe les phases de la lune ; c'est en vieille lune que le bois doit être coupé[3]. En Haute-Bretagne, on abat le bois lorsqu'il est en sève, parce qu'il est alors plus souple et qu'il est plus aisé de lui faire prendre les formes courbes, si fréquentes dans les constructions navales. Les Provençaux observent les phases de la lune, et ils croient que le bois doit être coupé en lune vieille.

Il est probable qu'aux périodes où la religion intervenait dans les moindres actes, on observait en Europe, avant d'abattre l'arbre destiné à braver les orages de la mer, des cérémonies qui avaient pour but de rendre les divinités favorables. On les a constatées en Amérique et en Asie. Au XVIe siècle, les Indiens du Brésil avaient des rites spéciaux dont Thevet nous donne le détail : Les vaisseaux dont ils usent, dit-il, sont petites barquettes composées d'escorces d'arbres. Ils tiennent une folle superstition à depouiller ces arbres de leur escorce. Le iour qu'ils les depouillent (ce qui se fait depuis la racine jusques au couppeau), ils ne buront, ne mangeront, craignant (ainsi qu'ils disent) que autrement il ne leur advient quelque infortune sur l'eau[4].

Les outils dont on se servait étaient l'objet d'une sorte de consécration, qui montre l'importance qu'on attachait à tout ce qui avait rapport à la construction. A la Nouvelle-Zélande, on touchait avec une racine de fougère la première hache dont on se servait pour abattre un arbre destiné à faire un canot[5].

Ceux qui observaient ces pratiques pensaient peut-être que les arbres étaient habités par les divinités, et qu'il importait de se les rendre favorables. Le navire Argo fut construit avec des chênes de la forêt de Dodone, doués comme on sait d'un esprit prophétique :

1. *De re militari.* L. V, c. 35 et 36.
2. *Le jouvencel introduit aux armes* cité par Jal, t. II, p. 289.
3. Commun. de M. P. Sénéquier.
4. *Les Singularitez de la France antarctique*, ch. XI.
5. P. Lesson, *Les Polynésiens*, t. IV, p. 346.

Digitized by Google

à un moment où les héros grecs couraient un grave danger, l'une des poutres prend la parole pour leur donner des conseils. Une opinion courante dans quelques parties de l'Indo-Chine a quelque rapport avec la légende de l'antiquité classique : Les Siamois croient que les nymphes ou les mères des arbres qui les habitent, deviennent les esprits gardiens des canots construits avec leur bois, et cette croyance est si vive, qu'ils offrent des sacrifices à ces nymphes qui ont revêtu cette nouvelle forme [1].

La forme du bois, l'essence à choisir n'étaient pas non plus choses indifférentes ; il y avait aussi des règles dont il était dangereux de s'écarter : chez certains peuples, elles étaient si parfaitement déterminées qu'on les avait codifiées. Les Birmans avaient un gros livre appelé Deitton, qu'ils consultaient sur le choix du bois qui devait servir à construire les maisons et les barques. Les divers nœuds qu'on trouve dans les pièces de bois employées fournissaient aussi des pronostics dont le *Deitton* signale toute l'importance [2].

Jadis, chez les peuples scandinaves, une partie des navires était faite en sorbier. On croyait que ce bois possédait de grandes vertus cachées et qu'il préservait de la sorcellerie, et l'on était persuadé qu'il était efficace contre les tempêtes soulevées par Rân [3]. En Islande, au contraire, on devait se garder d'employer du sorbier, sinon le navire était exposé à un naufrage, à moins que pour contrebalancer sa mauvaise influence, on n'y eût mis aussi du saule ou du génévrier [4].

XLV

LA MISE EN CHANTIER ET LA CONSTRUCTION

Lorsque le bois avait été coupé à l'époque la plus favorable, et qu'on avait observé tous les rites, les matériaux étaient amenés à l'endroit où le navire devait être bâti. Certains chantiers, ou tout au moins des places dans le chantier, passaient pour porter malheur aux bateaux qui y étaient construits : au siècle dernier, deux vaisseaux de guerre, le *Royal Georges* et la *Royale Charlotte*, lancés le même jour et au même lieu, périrent tous les deux, et avec eux leur équipage ; depuis leur « ber » passa pour être malheureux, et

1. Tylor, *Civilisation primitive*, t. II, p. 282.
2. Dubois de Jancigny, *l'Indo-Chine*, p. 354.
3. Thorpe, *Northern Mythology*. Appendix, p. 228.
4. Maurer, *Icelandic Sagen*, cité par Bassett, *Legends of the Sea*, p. 433.

Digitized by Google

les marins assuraient que tout navire construit sur le même lieu était prédestiné à avoir des accidents [1].

La quille d'un navire étant la pièce sur laquelle toutes les autres sont ajustées, a une importance aussi grande que les fondations et la première pierre des maisons. On a dû observer dans les deux cas des cérémonies analogues ; elles ont été recueillies avec soin en ce qui regarde les habitations terrestres ; pour les « maisons flottantes » les documents sont beaucoup moins nombreux ; toutefois ils permettent de penser qu'on agissait de même.

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, conseillait de commencer à construire les vaisseaux le quatrième jour du mois. En Angleterre, on croit qu'un navire peut être malchanceux si sa quille a été posée en un jour funeste. Dans le pays boulonnais et en Provence, on fait bien attention à ne pas commencer un vendredi la construction d'un bateau.

Une superstition très répandue et qui n'est pas encore complètement abolie, voulait que les fondations des édifices fussent arrosées avec du sang. Il y a peu d'années, les Fidjiens observaient, au moment de la pose de la quille certaines cérémonies, qui étaient généralement accompagnées d'un sacrifice humain. Le prêtre accomplissait des rites, et les dieux du chef et celui des charpentiers recevaient de nombreuses offrandes [2]. Sur le groupe des Mourilen, dans l'archipel des Basses-Carolines, il n'y avait que trois constructeurs de canots. Celui qui était choisi commençait par prononcer en public un discours, généralement très long ; il prenait ensuite les mesures et dirigeait les ouvriers [3]. Dans l'Inde on ne construit jamais un navire sans qu'un prêtre vienne faire une cérémonie [4]. En Europe, on n'observe pas autant de pratiques : toutefois, la pose de la première pièce de bois d'un navire ne passe pas inaperçue. En Haute-Bretagne, on l'*arrose* en buvant un coup sur le chantier ; à Boulogne, le patron est là avec son équipage ; un charpentier enfonce dans la quille le premier clou, entouré d'un ruban rouge. Halte ! *Ez' païye un café pour assir l'batiauve* (pour bien l'asseoir). Bras-dessus bras-dessous, on s'en va au cabaret : c'est la première régalade, et il y en aura d'autres, car le patron veut que la besogne aille rondement [5].

En Provence, on doit mettre quelques pièces de monnaie dans la mortaise de l'étambot. Le capitaine ou l'armateur, ainsi que le cons-

1. *Folk-lore Journal*, t. I, p. 249.
2. Ellis cité par Bassett, p. 401.
3. Rienzi, t. II, p. 208.
4. Bassett, p. 402.
5. Deseille, *Glossaire boulonnais*, p. 79.

Digitized by Google

tructeur, font une croix avec un outil sur l'arrière de l'étambot, et à cette occasion, le capitaine paie à boire aux ouvriers [1].

En Poméranie, on doit tâcher de faire entrer un peu de bois volé dans la quille ou quelque autre œuvre importante d'un nouveau navire ; cet acte lui donne le privilège de naviguer très vite la nuit, et les marins reconnaissent facilement, en le voyant, qu'on y a mis du bois volé [2]. En Océanie, les indigènes conservaient toujours une partie quelconque d'un canot hors d'usage que l'on plaçait dans celui qui devait le remplacer, et qui héritait aussi de son nom [3].

Pendant l'intervalle qui séparait la mise en chantier du lancement, il y avait des précautions à prendre, si l'on ne voulait être en butte aux persécutions des esprits.

A Tonga, parmi les deux métiers les plus honorés figure celui de constructeur de canot. A la Nouvelle-Zélande tout homme qui travaillait à construire une pirogue ou une maison était tapou ; mais l'interdiction se réduisait à lui défendre de se servir de ses propres mains pour manger [4]. Lorsque l'embarcation est assez avancée, la joie est à son comble et de grandes fêtes ont lieu ; tout le monde court à la pêche et s'occupe à préparer les mets en usage chez les indigènes. On sert à manger, et ensuite on place de jeunes fruits du cocotier sous la pirogue, comme une offrande à Hanno. Cette cérémonie se répète tous les jours jusqu'à ce que la barque soit entièrement achevée. Ce n'est qu'alors qu'il est permis de se régaler de poisson, qu'on a fait cuire entre des pierres chauffées et qu'on a conservé en le déposant dans des trous bien fermés [5].

Dans les légendes, il est parfois question de navires construits miraculeusement, et avec une rapidité surprenante. Les Fidgiens racontent que le dieu Ndandarakaï ayant besoin d'un canot, appela au moyen d'une racine les esprits charpentiers de Benga, et leur ordonna de lui en faire un dans un très petit espace de temps [6].

Suivant la tradition des Loucheux, le premier homme qui construisit un canot choisit au printemps les écorces les plus propices ; essaya de celle de sapin, la jeta à l'eau, sauta par dessus, et vit qu'elle coulait ; il arracha l'écorce de bouleau, la jeta à l'eau, sauta par dessus, vit qu'elle flottait à merveille ; il la choisit pour fabriquer son canot et le fit par la vertu de sa médecine. A cet effet il monta

1. Com. de M. P. Sénéquier.
2. Temme, cité par *Mélusine*, t. II, col. 232.
3. Rienzi, *l'Océanie*, t. II, p. 208.
4. Mariner. *Tonga*, t. II, p. 159 ; Dumont d'Urville, *l'Astrolabe*, t. II, p. 537 ; Rienzi, *l'Océanie*.
5. P. Lesson. *Les Polynésiens*, t. II, p. 474.
6. Petitot. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*, p. 30.

Digitized by Google

au sommet d'un grand sapin, s'y lia et y dormit ; au même moment au pied se trouvèrent déposées les écorces, les clisses et les varangues du futur canot. Il dormit une seconde nuit, à son réveil les membrures se trouvèrent à leur place et la pirogue construite. Comme elle faisait eau, il s'endormit une troisième fois ; le lendemain le canot se trouva calfaté, couvert de ses lisses de fond et l'aviron était aussi préparé. Dans le *Kalevala*, 29e runo, Lemminkanïen construisit aussi son nouveau navire avec le secours des formules magiques ; en trois coups il fut achevé de toutes pièces.

Sur les chantiers où les charpentiers sont des mortels et non des héros ou des dieux, l'ouvrage avance moins vite ; toutefois, on n'aime pas que « cela traîne ». Dans le pays boulonnais, si la construction marche lentement, et qu'il faille y apporter des changements fréquents, c'est d'un mauvais augure pour le sort du bateau [1]. En Haute-Bretagne, si on est obligé de faire, avant l'achèvement, des modifications à un bateau de pêche, on peut être sûr que les associés qui le font construire ne l'useront pas ensemble ; ils auront certainement des discussions. S'il s'agit d'un navire, il sera jeté à la côte sept ans après sa mise à l'eau ; mais il y a de grandes chances pour qu'il se brise sur quelque rocher ou qu'il coule avant cette époque.

Même sur les chantiers, les navires étaient ornées d'amulettes qui devaient les préserver de certains inconvénients ; c'est ainsi que les marins clouent souvent des crapauds dans la carcasse de ceux qui sont en construction, persuadés que le rat a pour le crapaud une telle antipathie qu'il ne saurait s'établir au même lieu que lui [2].

En Haute-Bretagne, quand la coque est terminée on l'arrose avec de l'eau de mer en disant :

Bateau, n'aie pas peur de cette eau,
Plonge dedans comme un oiseau,
Et te relève aussitôt ;
Mais crains et fuis les rochers,
Car si tu vas les trouver,
Sois sûr d'être brisé.

Dans le pays boulonnais, on hisse alors un drapeau sur le navire [3].

En Provence, après le premier calfatage, lorsque l'on flambe le brai, le capitaine, auquel on présente un bouquet, paie à boire aux calfats. [4].

1. Comm. de M. E. Desseille.
2. E. Rolland. *Faune populaire*, t. III, p. 52.
3. Comm. de M. E. Desseille.
4. Comm. de M. P. Sénéquier.

Digitized by Google

En Océanie, lorsque la construction est terminée, on observe diverses cérémonies. La proue et la poupe sont ornées de guirlandes, et l'on n'attend qu'une occasion favorable pour lancer le nouveau canot [1]. Chez les Motus de la Nouvelle-Guinée, qui ont beaucoup de superstitions relatives à la construction des grands canots, lorsque la coque est achevée, il faut l'ancrer chaque nuit, avant le lancement définitif, dans l'eau profonde ; si elle restait sur le rivage, elle se sentirait humiliée d'être traitée comme une petite embarcation, et les voyages faits à son bord seraient malheureux [2].

PAUL SÉBILLOT.

XLVI

LES TACHES DE LA MER

Sur la côte nord du Finistère, ces taches marquent le passage des compagnes de sainte Ursule, qui la cherchent sur la mer, où elle a péri. A Lanrivoaré, on a enterré, après ce naufrage, 7,777 de ces saintes filles; elles sortent parfois du cimetière pour tâcher de retrouver leur reine. On les appelle aussi *Hent en Denet,* chemin des moutons, et, dans le Léon, *Hent-ar-Sents* (sentier des Saints).

ELVIRE DE CERNY.

1. RIENZI, t. II, p. 208.
2. *Journal of Anthropological Institute*. t. VIII, p. 370.

Digitized by Google

COUTUMES ET USAGES DU CARNAVAL

XIV

DANSES DES ÉPÉES

L'époque du Carnaval est opportune pour mentionner différentes danses d'aspect guerrier encore exécutées aujourd'hui ou jadis usitées d'ordinaire à cette date dans divers pays, et qui semblent avoir entre elles quelques rapports.

L'une d'elles, la *Schwerttanz*, ou « Danse de l'épée », est pratiquée chaque année, le Mardi gras, par les ouvriers des salines du Salzkammergut (Haute-Autriche), principalement par ceux de Hallstatt et d'Ebensee, après avoir été autrefois en usage dans toute la province.

A Ebensee, où il m'a été donné de l'observer[1], elle est exécutée par

dix hommes portant de longues barbes noires postiches, une veste rouge sur laquelle tranchent une ceinture et un baudrier blanc bordés d'un galon d'or, un pantalon blanc à passepoil rouge, et, sur la tête, un shako avec chenille blanche terminée en avant et en arrière par des glands verts; à l'épaule, une épée nue. (En d'autres endroits,

1. Les deux gravures qui accompagnent cet article sont extraites de notre livre : *A travers le Salzkammergut* (Paris, Hachette, 1896 ; in 4° ill.), et nous ont été obligeamment communiquées par la maison Hachette.

Digitized by Google

paraît-il, les danseurs sont au nombre de douze, six vêtus de blanc, et six de vert, ailleurs portant des pantalons jaunes et rouges et des vestes rouges bordées de fourure blanche). Un « fou de Carnaval » (ailleurs deux) les accompagne, habillé d'une veste rouge avec une ceinture verte ornée de grelots, d'une culotte courte rouge, de bas rayés et d'escarpins à boucles, d'un bonnet rouge à ornements dorés et à grelots, une batte à la main. Un tambour et deux flûtes complètent la troupe qui, sous leur conduite, aux sons d'une mélodie toute primitive sans cesse répétée, fait son entrée dans les maisons du village, saluant la société par une formule spéciale.

Après s'être placés sur deux rangs vis à vis les uns des autres comme des soldats au port d'armes, les dix danseurs commencent une ronde, suivie d'une course en spirale, chacun tenant son épée sur l'épaule, et, de l'autre main, la pointe de celle posée sur l'épaule du précédent; le fou gambade tout autour, passant entre les danseurs sous les épées, accompagnant du claquement de sa batte la musique un peu sauvage des flûtes et du tambour. Puis ils reprennent leurs places, opposés l'un à l'autre sur deux rangs et, la musique s'étant tue, le chef appelle et provoque successivement chaque membre de la troupe; l'interpellé se détache du rang, et les deux adversaires marchent en sens inverse entre les deux lignes, choquant leurs épées; à la fin, le dernier appelé a été frappé, il tombe étendu tout de son long. Alors le fou, s'asseyant sur son dos, s'efforce de le rappeler à la vie en lui soufflant au visage; ces tentatives restant sans effet, il a l'idée de lui donner au bas des reins un bon coup de batte, ce qui ranime aussitôt le faux mort. Alors, avec la perçante et bourdonnante musique des flûtes et du tambour, la danse guerrière recommence, tous les dix, comme précédemment, reliés entre eux par les pointes des épées; sans les quitter, et tout en continuant leur ronde, ils viennent se placer vis à vis l'un de l'autre, étendant entre eux, comme une barrière, l'arme dont ils tiennent les bouts et que les suivants franchissent successivement pour venir ensuite se ranger à côté et ajouter de nouvelles barrières, franchies à leur tour, sans que la chaîne des mains et des épées se rompe un moment; quand tous sont ainsi alignés, le fou à son tour saute par dessus les épées. Plusieurs fois, cette chaîne et cette course d'obstacle se déroule. Après quoi les danseurs entourent le fou : « Wurstl[1], lui disent-ils, tu vas déposer 3,000 florins ou bien on va t'abattre la tête ». Le pauvre Hanswurst ne peut que s'agenouiller, et tous posent leurs épées sur ses épaules, à l'exception du chef qui saute sur son dos. « Me voici

1. Hanswurst, Jean Saucisse, l'équivalent de notre ancien Jean Boudin.

Digitized by Google

grimpé, dit-il, j'aurais mieux fait de rester en bas. Carnaval est un prodigue; il a dissipé tout son bien, il a tout gaspillé, jusqu'à un chapeau déchiré ! Il va bien çà et là par le pays, mais ce qu'il reçoit il le boit de nouveau. Aussi je saute hors de ce cercle. Musicien,

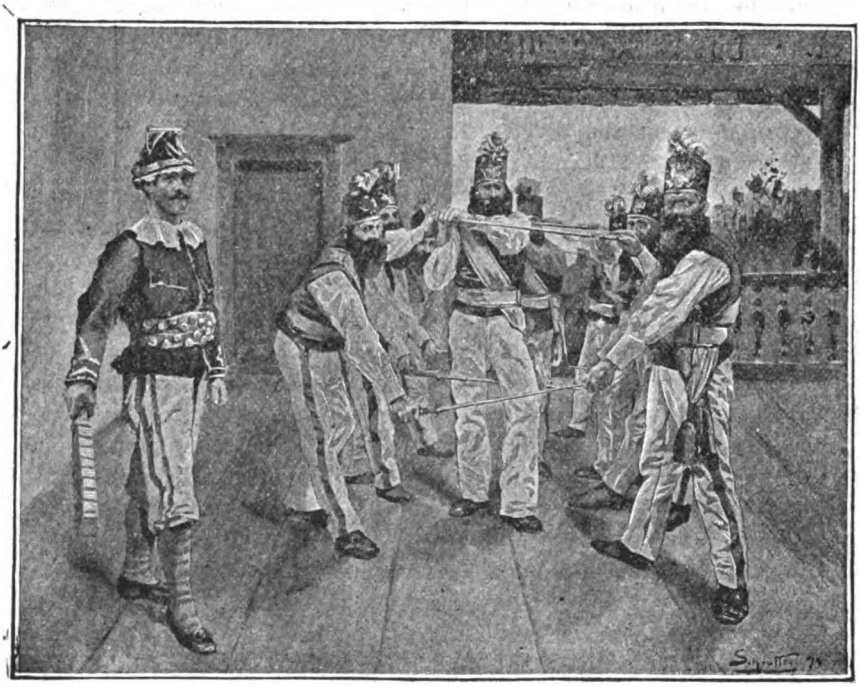

commence une joyeuse danse de l'épée ! » Et après qu'il est redescendu a lieu encore une marche en spirale, mais cette fois agrémentée d'entrelacements, de tournoiements des plus difficultueux exécutés avec infiniment de souplesse sous les épées balancées au-dessus des têtes en un lien jamais séparé. Enfin, tous entrechoquent leurs armes, accompagnant leur cliquetis d'un joyeux vivat, puis ils s'en vont comme ils sont venus, tambour et fifres en tête.

Cette danse noble et caractéristique, qui exige tant d'adresse, tombe malheureusement de plus en plus en désuétude.

*
* *

Il est curieux de rapprocher de cette danse une autre du même genre, dont la tradition s'est maintenue dans le pays basque et que Pierre Loti, en son style évocateur, a racontée comme il suit[1] :

1. *La danse des épées.* (*Figaro* du 30 août 1897).

Digitized by Google

« ...Au coup de quatre heures, les jeunes montagnards de Guipuscoa, venus pour danser la danse des épées, apparurent. L'un tenait un immense étendard de soie, les autres, des épées nues. Coiffés du béret rouge, en bras de chemise, tous, et sans cravate, à la mode basque, en pantalon blanc et le gilet ouvert, ils portaient sur les mollets de traditionnels ornements de cuir : des lanières garnies de grelots qui, tout à l'heure, d'un bruit un peu sauvage, accompagneront la danse.

« D'abord, ils s'agenouillèrent ensemble, le front incliné vers la terre, pour un salut superbe à leur étendard ; celui qui le portait, à genoux aussi au milieu du groupe maintenant immobile, se mit à brandir longuement la hampe avec des gestes d'une plastique admirable, de façon à faire voler, comme de grandes ailes agitées, les plis de la soie au-dessus des têtes.

« Puis, ils se relevèrent, nobles d'attitudes, et la danse commença au son d'une marche belliqueuse, jouée par un fifre et un tambourin. Le pas était compliqué singulièrement, avec, de temps à autre, des bonds d'une vigueur prodigieuse qui faisaient tinter les grelots et claquer, le long des mollets, les lanières de cuir. Il y avait de grands coups portés en cadence, avec des parades vives, des heurts simultanés de toutes les épées, de bruyants cliquetis d'acier. Et cela faisait songer à quelque scène de l'antiquité, à quelqu'une de ces pyrhiques guerrières auxquelles se complaisaient les jeunes hommes de la Grèce... »

*
* *

Et voici qu'un de nos amis, M. Edmond Fugez, au cours des recherches qu'il a entreprises aux Archives et à la Bibliothèque de Troyes pour ses intéressants travaux d'histoire locale, a trouvé trace d'une danse semblable exécutée au XVIIIe siècle par des soldats d'un régiment du Roi. Voici le récit qu'il nous en fait :

« En l'année 1710, nous apprennent les anciens manuscrits des chanoines Breyer, Hugot et Tremet, complétés par l'avocat Semilliard et conservés à notre Bibliothèque municipale, deux bataillons d'un régiment du roi, désigné sous le nom de régiment de Luxembourg, étaient venus prendre leurs quartiers d'hiver à Troyes. Lassés de promener leurs chausses à travers le monde, les soldats se reposaient de leurs fatigues et charmaient leurs loisirs par des jeux et des distractions. C'est ainsi que quatorze d'entre eux avaient pris l'habitude de se réunir pour parcourir la ville et aller, suivant que quelque personnage de qualité ou quelque riche bourgeois voulait bien les y inviter, exécuter devant eux, moyennant finance, la danse des épées.

Digitized by Google

Cette danse guerrière était alors très en honneur à la cour de France, où elle avait été introduite au XVIIe siècle par les cent Suisses de la garde royale.

« Or, raconte Semilliard, « dimanche 18e janvier 1711, l'abbesse de « Notre-Dame aux Nonnains s'étant avisée d'envoyer inviter par deux « fois des soldats de la garnison qui depuis un mois dansoient ou « sautoient par dessus leurs épées, tantôt en un lieu tantôt en un « autre de la ville, ils y allèrent à une heure au nombre de quatorze « ayants des chemises par dessus leurs justaucorps et des bonnets en « tête, deux violons et quatre tambours. Ils sortirent à deux heures « après l'avoir divertie et tout son couvent. Elle leur fit donner pour « récompense la somme de 7 livres 10 sols.

« Et le lendemain au soir, M^r l'évêque de Troyes fut à son parloir « et en sortit vers huit heures après lui avoir fait la vespérie au cas « requis.

« Le jeudi 22e janvier, les soldats à midi étant entrés dans la cour « de l'évêché pour jouer devant Mr de Troyes, M^r l'ancien évêque qui « se trouva là les congédia doucement, leur donnant une pièce de 50 c. « et leur disant qu'on n'était pas dans le temps de prendre ces diver- « tissements. »

*
* *

Et maintenant, à quelle origine, peut-être commune, faire remonter ces danses, dont on pourrait probablement trouver trace encore en d'autres endroits ?

Tacite, dans sa *Germanie* (XXIV) mentionne un spectacle de ce genre très goûté des anciens Germains : « *Genus spectaculorum unum, atque in omni cœtu idem. Nudi juvenes, quibus id ludicrum est, inter gladios se, atque infestas frameas, saltu jaciunt.* »

L'on sait d'ailleurs que chez toutes les peuplades guerrières plus ou moins sauvages, des danses semblables furent toujours et sont encore en faveur. La noble pyrhique grecque elle-même, que rappelait Loti, se rattache au même ordre d'idées, au même principe d'exaltation de l'adresse et de la force. Les danses dont nous venons de parler sont-elles des restes de ces divertissements primitifs conservés et modifiés à travers les âges ?

Ou bien convient-il d'y voir plus spécialement, pour celles qui s'exécutent au moment du Carnaval, des vestiges des danses des prêtres de Mars à Rome, dits prêtres Saliens, danses qui n'avaient lieu qu'à une certaine date chaque année et s'effectuaient sous la direction d'un chef dont les autres imitaient les pas et tous les mouvements ?

Je laisse à de plus compétents que moi le soin d'en décider.

AUGUSTE MARGUILLIER

Digitized by Google

XV

LE CARNAVAL A COLOGNE

Une des villes allemandes où les traditions du Carnaval se soient le mieux conservées, c'est Cologne, sur le Rhin, le centre catholique par excellence. Les fêtes et les bals masqués se succèdent sans interruption durant cette époque et les trois derniers jours, du Dimanche au Mardi-Gras, il règne dans la ville, habituellement assez tranquille, une animation extraordinaire. De tous côtés, les voisins affluent pour prendre part aux amusements publics ; les étudiants de l'Université de Bonn, déguisés en paysans, fournissent surtout l'élément jeune et folâtre pour ce mouvement carnavalesque.

Composé des membres les plus influents et les plus sérieux de la ville, un comité des fêtes veille sur le bon ordre de ces réjouissances publiques et règle le cortège du prince Carnaval qui traverse en grande pompe les principales rues de la ville. En l'honneur de l'inauguration du nouveau port de commerce, le comité avait choisi un cortège symbolique de tous les fleuves de l'Europe venant offrir leurs hommages au « vieux Rhin ». Le char de la Moselle, accompagné de ses bardes, marchait en tête, suivi de celui du Neikar, emmenant ses satellites, les étudiants de l'université de Heidelberg. L'Elbe venait, accompagnée de ses vassaux pêcheurs, la Néva, entourée de ses paysans russes, la Tamise, avec ses colons étrangers, le Tage, avec Vasco de Gama et ses marins intrépides, et la Seine, avec sa veuve Cliquot. Le Nil amena ses crocodiles menaçants, le Danube, ses Bohémiens pittoresques, l'Ebre, enfin, précédait le char du Roi Carnaval, avec Don Juan et le brillant cortège de ses amantes délaissées. Une foule nombreuse, composée de masques appartenant à la meilleure société — la Société, très ancienne, du Mardi-Gras qui fournit toujours à elle seule le char du prince Carnaval et son cortège — suivait le char du Prince, puis les étudiants les paysans et le peuple en allégresse.

Les habitants de Cologne sont très fiers d'avoir conservé presque intacts ces anciens usages dont le récit pittoresque de quelque témoin oculaire faisait déjà la joie de mon enfance. Je me souviens aussi du bœuf gras, paré de guirlandes fleuries, qui traversait alors les rues paisibles de ma ville natale, mais il y a longtemps de cela, et cette coutume a disparu comme tant d'autres.

HEDWIGE HEINECKE

Digitized by Google

ROMANCES POPULAIRES FRANÇAISES[1]

(*suite*)

XVI. — LE FLAMBEAU D'AMOUR

SOURCES

France (*oïl et oc*)

Chissey (Jura) : A. Marquiset, *Statistique de l'arrondissement de Dôle*, II, 1842. — Repr., avec des retouches, par Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté.*

Bourbonnais : G. de Soultrait, *Poés. pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1857. — Publ. par Rolland, *Rec. de chans. pop.*, III.

Forez : Noëlas, *Légendes et Traditions foréziennes*, 1865.

Poitou : Bujeaud, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, II, 1866.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : Legrand, *Romania*, X, réd. 1876.

Fraisses (Loire) : Smith, *Romania*, VII, 1878,

Lorient : Rolland, *Almanach des Trad. pop. pour l'an. 1882*, réd. 1879. — Repr. dans son *Rec. de chans. pop.*, III.

Ain : Guillon, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

Nivernais : Rolland, d'après Millien, *Rec. de Chans. pop.*, IV, 1887.

Indéterminé : de Sivry, *la Tradition*, II, 1888.

Warloy-Baillon (Somme) : Carnoy, *ibid.*, IV, 1890.

Quercy : F. de Beaurepaire, *ibid.*, VI, 1892.

Côtes-du-Nord : Mme Sébillot, *Rev. des Trad. pop.*, VII, 1892.

Annoville (Manche) 1 et 2 : Couraye du Parc, *inédits*, comm. en 1892.

Ile de Bréhat : Luzel, d'après Ary Renan, *Rev. des Trad. pop.*, IX, 1894.

Franche-Comté : Beauquier, *Chans. pop. rec. en Fr.-Comté*, 1894.

Séez (Savoie) : J. Favre, *inédit*, r. 1896.

Piémont

A Turin, B Sale-Castelnuovo : Nigra, *Canti pop. del Piemonte* (n° 7), 1888.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Tercets composés d'un vers de 16 syl. = 8 + 8, fémi-

1. Cf. t. XIII, p. 353.

Digitized by Google

nin, qui ne rime pas, et de deux vers de 8 syl., masculins, rimant ensemble.

TEXTE CRITIQUE

1

C'est une fille de quinze ans ou quelque chose davantage.
Son père l'a mise en la tour,
De peur que l'on lui fît l'amour.

2

Son cher amant, qui étoit là, avoit les yeux baignés de larmes :
« Belle, si vous m'ouvrez la tour,
Je vous irai voir tous les jours. »

3

— « Mon cher amant, si vous venez, je mettrai flambeau pour [enseigne :
Quand le flambeau s'allumera,
Je vous pri' d'avancer le pas. »

4

Entre onze heures et la minuit, que le flambeau d'amour s'allume,
Le bel amant s'est mis sur l'eau,
N'a plus vu ni ciel ni flambeau.

1 a') *Bréhat*, *Warloy*, *Ain*, *Forez*. — a") *Bréhat*, *Séez*, *Lorient* (et q. c.) ; cf. *Fontenoy*, *Warloy*, *Forez*, *etc*. — b) *Fraisses*, *Nivernais*, *Séez* + *Poitou* (en la). — c) *Côtes-du-N.* (fait) ; cf. *Lorient*, *Poitou*, *Comté*, *etc*... — *Turin*, développant ce couplet, dans un vers interpolé, nomme l'amant de la fille « son cher Léandre ».

2 a') *Bréhat*, *Lorient* (par là), *Annoville 1* (Mais s. a.), *Poitou* (S. beau galant) ; cf. *Warloy*, *Fontenay*, *Forez*. — a") *Forez* (en av.), *Comté* (ayant), *Bréhat* (les yeux [*bis*] ...) ; cf. *Lorient*, *Fontenay*, *etc*. — b) *Annoville 1* (.. s. tu veux m'o...), *Annoville 2* (... s. tu voulais m'o...) ; cf. *Warloy*, *Chissey*, *etc*. Le vouvoiement est dans *Chissey*, *Ain*, *etc*.. — c) *Comté*, *Annoville 1* (J'irai te v...), *Warloy* (J. t'y viendrai v...), *Fontenay*, *etc*. (J'irais v. v...) ; cf. *Bourbonnais*, *Nivernais*, *etc*..

3 a' a") *Lorient*, *Séez*, *Poitou* (O. b. galant...) ; cf. *Chissey*, *Fraisses*, *Turin*, *etc*. — b) *Poitou*, *Fontenay*, *Séez*, *Turin* + *Bourbonnais* (s'allumera) ; cf. *Nivernais*, *etc*. — c) *Bourbonnais* ; cf. *Indét*., *Poitou*, *Fontenay*, *etc*.

4 a') *Nivernais* ; cf. *Lorient*, *Annoville 1*, *Warloy*, *etc*. — a") *Poitou*, *Annoville 1*, *Comté* ; cf. *Lorient*, *Nivernais*, *etc*. — b) *Côtes-du-Nord* et *Chissey* (Le bel am.) + *Fraisses* ; cf. *Annoville 1*, *Quercy*, *Castelnuovo*. — c) *Chissey* ; cf. *Quercy*, *Annoville 1*, *Fontenay*, *Fraisses*.

Digitized by Google

5

La mer farouche l'emporta parmi les eaux, parmi les ondes ;
Et quand la mer eut fait son tour,
El le mit au pied de la tour.

6

Quand ce vint sur le matin jour, la belle mit tête en fenêtre.
Regarde en haut, regarde en bas,
Voit son cher amant au trépas :

7

« O mon amant, mon cher amant, que ta mort me cause de peine!
S'il ne falloit que de mon sang
Pour ressusciter mon amant,

8

» Avec la point' de mes ciseaux je me percerois une veine,
Je ferois couler tout mon sang,
Pour ressuciter mon amant.

9

» Si j'étois fille en liberté, je m'en irois dans le bocage ;
Je prierois Dieu pour mon amant,
Celui que mon cœur aime tant.

10

» Je m'en irois parmi le bois faire comme la tourterelle :
Quand el a perdu son ami,
Sur la branche s'en va mourir. »

5 a') *Fraisses*, *Quercy* (l'entreprend) ; cf. *Chissey*, *Annoville 1*, *Bréhat*. — a") *Chissey*, *Fraisses* (..contre les flamb'...) ; cf. *Annoville 1*, *Bréhat*. — b) *Annoville 1* ; cf. *Bréhat*, *Chissey*, *Quercy*. — c) *Annoville 1* (...l'a m...) + *Bréhat*, *Lorient*, *Chissey*, *Nivernais*.

6 a') *Nivernais*, *Poitou* (Et q. c. fut au m. j.) ; cf. *Annoville 1* et *2*, *Warloy*. — a") *Lorient*, *Annoville 1* et *2*, *Ain*, *etc*. L'article « la », qui se trouve partout devant « tête », est à supprimer. — b) *Bréhat*, *Poitou*, *Chissey*, *etc*. — c) *Nivernais*, *Annoville 1* et *Bréhat* (Et v. s. a.), *Poitou* (Et v. s. a) ; cf. *Annoville 2*, *Forez*, *etc*. Dans *Turin*, « son cher Léandre ».

7 a' a") *Annoville 1* + *Fontenay*, *Comté* ; cf. *Annoville 2*, *Côtes-du-N.*, *Nivernais*. — b c) *Annoville 1* et *2*, *Fontenay*, *Comté* ; cf. *Côtes-du-N.*, *Poitou*, *etc*.

8 a' a") *Annoville 2*, *Fontenay*, *Comté*, *Nivernais* ; cf. *Annoville 1*, *Warloy*, *etc*.. — b c) *Annoville 1* et *2*, *Warloy*, *Chissey* + *Ain* et *Quercy* (tout m. s.) ; cf. *Lorient*, *Brehat*, *etc*.

9 a' a") *Bréhat* (...un b.), *Annoville 1* (... la plaine), *Nivernais* (... le désert) ; cf. *Ain* (... dans un couvent de religieuses), et *Annoville 2*. — b c) *Annoville 1* et *2*, *Bréhat* ; cf. *Nivernais*, *Ain*.

10 a' a") *Chissey* (les b.), *Bourbonnais* (ded. le b.), *Quercy* (d. un b.) ; cf. *Fraisses*, *Bréhat*. — b) *Bourbonnais* + *Bréhat* (Quand). — c) *Bourbonnais* ; cf. *Bréhat*.

Digitized by Google

Le Flambeau d'amour n'est, comme on voit, qu'un arrangement populaire de l'aventure fameuse de Héro et Léandre. Rare en Piémont, à peine connue en pays d'oc et toujours sous forme française, cette romance est certainement l'œuvre d'un chansonnier d'oïl ; et, si l'on envisage d'un côté son foyer principal, qui couvre la région du nord-ouest, d'autre part les circonstances mêmes du récit, et singulièrement la phrase « quand la mer eut fait son tour », qui indique une population voisine de la Manche ou de l'Atlantique, ce chansonnier était un Normand, un Breton ou un Poitevin du littoral. Cependant il convient de signaler telles particularités des versions piémontaises, qui pourraient donner une autre impression. *Turin*, par deux fois, dénomme l'amant « Léandre », qui est le vrai nom classique ; et l'une et l'autre version, au lieu des jérémiades fort oiseuses qui remplissent les quatre derniers couplets de la chanson française, s'accordent à rétablir en un demi-vers final le dénoûment authentique (la belle se précipite dans la mer).

Ainsi, plus rapprochées qu'elles semblent de la donnée légendaire, il s'ensuivrait logiquement que les versions transalpines représentent la chanson originale, corrompue dans toutes nos versions françaises. Mais c'est là des apparences qui ne doivent pas en imposer. Dans le fait, pour peu qu'on les examine au point de vue et du sens et du rythme, on s'assure que les textes piémontais constituent des formes secondaires, et très frustes, d'un original français ; que les deux vers de *Turin* où figure le nom de Léandre sont interpolés ; et qu'enfin ces variantes spécieuses, loin qu'il y faille voir le vestige d'un texte primitif, ne sont rien de plus que les gloses d'un chanteur d'outre-monts, qui avait quelque teinture de la fable antique de Héro et Léandre, maintes fois vulgarisée par ailleurs. Quant au chansonnier français, il ignorait sans doute le nom de Léandre, et il n'a même pas su retenir le dénoûment, si simple à la fois et si dramatique, de la fable : ce qui fait, il faut l'avouer, peu d'honneur à son génie. La langue de ses couplets, d'une fadeur assez moderne, défend d'en porter la date plus haut que le déclin du XVIe siècle, et peut-être sont-ils plus récents. Ajoutons qu'un choix de tours et de vocables peu usités du populaire, « les yeux baignés de larmes » — « parmi les ondes » — « que ta mort me cause de peine ! »..., trahit un auteur semi-lettré et qui a des prétentions au beau style.

Mila y Fontanals, *Romancerillo catalan* (n° 217), a publié, sous le titre de *El Caballero de Malaga*, une chanson que je n'ai pas comprise dans l'énoncé des sources du *Flambeau d'amour*, parce qu'elle en diffère complètement par la facture rythmique (vers de 14 syllabe = 7 + 7, uniformément assonancés en *a* + átone), mais

Digitized by Google

qui n'en dérive pas moins d'une façon immédiate, témoin ce vers :

Ay ! bon comte de ma vida, de quantas penas n'ets causa !

traduit presque littéralement du premier vers de notre 4e couplet Une noble dame est enfermée par son père dans une tour que la mer environne ; son galant, « le bon comte », s'approche (en barque ?), portant une lumière (on voit le contresens). Un coup de vent éteint la lumière. La dame est en fenêtre : « Hélas ! voilà le comte noyé ! » Ici, un dénoûment fantastique et infernal, qui est tout à fait dans le goût espagnol. Le comte, tout noyé qu'il est, monte l'escalier de la tour. « Ah ! comte, quelles peines vous me faites ! » — « Plus grandes sont les miennes, car l'enfer est ma demeure. Dame, pour venir jusqu'à vous, je me suis donné aux démons ! » Et les amants se prennent par la main, et se jettent dans la mer salée.

L'histoire de Héro et Léandre ne s'est pas implantée seulement dans la poésie populaire romane. Sur ce même thème il existe un très beau lied, qui a pour foyer et, selon toutes les vraisemblances, pour patrie les Pays-Bas : Hollande, HOFFMANN V. FALLERSLEBEN, *Hollændische Volkslieder*, 1833 (d'après un vieux chansonnier local, *Amsterdamsze Liedboeck*). — Frise, FIRMENICH, *Germaniens Vœlkerstimmen*, I, 1843. — Flandre, J. F. WILLEMS, *Oude vlæmsche Liederen*, 1846, (version identique dans DE COUSSEMAKER, *Chans. pop. des Flamands de France*, 1856). Rep. par ROLLAND, IV. — Flandre, LOOTENS et FEYS, *Chants pop. flamands*, 1879. Repr. par ROLLAND, IV. — De nombreux exemplaires de ce lied ont été recueillis par toute l'Allemagne : G. FORSTER, *Frische Liedlein*, Nürnberg, 1540 [fragment]. Repr. par BŒHME, *Altdeutsches Liederbuch*, 1877 ; puis par ROLLAND, III [1]. — BÜSCHING et V. D. HAGEN, *Volkslieder*, 1807. — MEINERT, *Alte teutsche Volkslieder i. d. Mundart des Kuhlændchens*, 1817. — KRETZSCHMER, *Deutsche Volkslieder*, I, 1838 (plusieurs versions). — MONE, *Anzeiger f. Kunde d. teutschen Vorzeit*, VI, 1837 (version westphalienne ; celle de REIFFERSCHEID, *Westfælische Volkslieder*, 1879, en est évidemment dérivée). — ERK, *Die deutschen Volkslieder*, I et II, 1838-1841. — — UHLAND, *Alte teutsche Volkslieder*, I, 1844 (version westphalienne). — SIMROCK, *Die deutschen Volkslieder*, 1851. — Etc... Et il a passé dans les pays scandinaves : Danemarck, NYERUP, *Udvalg of danske Viser*, I, 1824 (d'après un imprimé du XVIIe siècle). — Id. : KRISTENSEN, *Jydske Folkeviser og Toner*, 1871. — Suède [3 versions] : GEIJER

1. Le lied du *Wunderhorn* (t. II) intitulé : « Der verlorne Schwimmer », et qu'on déclare recueilli oralement, n'est pas autre chose que ce fragment initial pris au chansonnier du XVIe siècle, à quoi les auteurs ont ajouté une suite pseudo-populaire de leur façon ; aussi bien la supercherie saute aux yeux

Digitized by Google

et AFZELIUS, *Svenska Folkvisor*, I et II, 1814, (une de ces versions traduite en français par X. MARMIER, *Chants pop. du Nord*). — Id. : ARWIDSSON, *Svenska Fornsanger*, III, 1842 (d'après un document du XVIe siècle). Repr., avec traduction française, par ROLLAND, IV.

Voici la traduction du poème, faite sur la rédaction flamande de WILLEMS, qui semble des plus pures (je l'ai toutefois corrigée par endroits à l'aide de l'allemande de SIMROCK) :

Il était deux enfants de roi, qui s'aimaient l'un l'autre si fort ; mais ils ne pouvaient se joindre, l'eau était bien trop profonde.

Que fit-elle ? Elle alluma trois flambeaux, le soir, après la chute du jour : « O chéri, viens vers moi à la nage ! » Ainsi fit le fils du roi, il était jeune.

Une vieille femme vit cela, une très méchante mégère [1] ; elle alla souffler les lumières, alors fut noyé le jeune héros.

« O mère, ma mère chérie, ma tête me fait si mal ! laissez-moi aller me promener un peu, me promener le long de la mer ! »

— « O fille, ma fille chérie, seule tu ne dois point aller là ; mais éveille ta jeune sœur, qu'elle aille se promener avec toi. »

— « O mère, ma jeune sœur est encore une si petite enfant : elle cueille toutes les fleurs qu'elle trouve sur son chemin. »

— « O fille, ma fille chérie, seule tu ne doit point aller là, mais éveille ton jeune frère, qu'il aille se promener avec toi. »

— « O mère, mon jeune frère est encore un si petit enfant, il court après tous les oiseaux qu'il trouve sur son chemin ! »

La mère alla à l'église, la fille alla de son côté, tant qu'au bord de l'eau un pêcheur, le pêcheur de son père elle trouva :

« O pêcheur, ce dit-elle, pêcheur, petit pêcheur de mon père, pêche donc une fois pour moi, et tu en seras récompensé. »

Il jeta ses filets dans l'eau, les plombs touchèrent le fond ; tout de suite fut pêché le fils du roi, d'années il était jeune.

Qu'est-ce qu'elle ôta de sa tête ? une royale couronne d'or : « Tiens, dit-elle, brave pêcheur, voici la récompense que tu as gagnée [2]. »

Qu'est-ce qu'elle tira de son doigt ? un anneau d'or rouge : « Tiens, dit-elle, brave pêcheur, tu achèteras du pain à tes enfants. »

Lors elle prit son amant dans ses bras, et le baisa sur la bouche : « O petite bouche, si tu pouvais encore parler ! O petit cœur, si tu étais maintenant en vie [3] ! »

1. Dans certaines versions, « une perfide nonain », qui faisait semblant de dormir.

2. Ce couplet, qui manque dans la rédaction de WILLEMS, est fourni par celles de MONE, SIMROCK, etc.

3. Dans plusieurs versions : « O petite bouche, si tu pouvais..., mon cœur serait maintenant en santé » ; leçon qui me paraît très inférieure à celle de WILLEMS.

Digitized by Google

Elle tint son amant dans ses bras, et sauta avec lui dans la mer : « Adieu, ô mon père et ma mère, vous ne me verrez jamais plus ! »

La plupart des versions allemandes — la mer, en vertu d'une accommodation locale, y est remplacée quelquefois par un lac ou par un fleuve — reproduisent exactement le modèle néerlandais. Les scandinaves, traitées avec un peu plus de liberté de style, ne s'en écartent pas davantage pour le fond : toutefois un trait distinctif de la tradition dano-suédoise, c'est qu'elle place entre la noyade de l'amant et les paroles de la fille à sa mère l'arrivée d'un page, annonçant qu'il a vu noyer un fils de roi : épisode d'ailleurs inutile et gauche, car la fille n'a nul besoin qu'on l'instruise d'un malheur qu'elle ne sait que trop bien par les lumières éteintes, et parce que le nageur n'a pas abordé.

Du monde germanique, le lied des *Deux Enfants de roi* s'est propagé dans le monde slave. Tchoubinsky, *Troudi ethnograf-statist. expeditii v zapadno-rousskiy Krai*, V, (nos 609 et 643), 1874, a recueilli deux variantes d'une chanson de l'Ukraine, que voici traduite d'après la première (l'autre, contaminée, est négligeable) :

Au delà de la rivière [1], un jeune Cosaque parle :
« Allume, ma fillette, un cierge,
Afin que je puisse passer cette rivière rapide ! »
— « Je suis prête, mon cher cosaque, à en allumer deux,
Mais j'ai peur de te faire noyer dans l'eau. » [surnage.
Il s'est noyé, il s'est noyé le jeune Cosaque, et seul son mouchoir
La jeune fille va le long de la rive et tord ses mains blanches :
. . . . . .
« C'est ce même mouchoir en soie noire !
Il n'est plus, mon Cosaque du régiment de Soumy !
Tenez, mes jeunes pêcheurs, voilà une pièce d'or pour chacun de vous,
. . . . . .
Repêchez mon jeune Cosaque, afin que je puisse au moins le voir. »

On retrouve là, ramenée à des proportions plus simples, toute la tragédie seigneuriale du lied ; il semble seulement que, dans l'esprit des chanteurs cosaques, la signification du flambeau se soit perdue : le cierge n'est plus allumé en guise de phare éclairant la nuit, c'est plutôt un rite superstitieux, destiné à conjurer le mauvais sort. Ni de flambeau, ni de pêcheur, il ne reste aucun vestige dans cette

1. Dans la 2me version, cette rivière est « le Danube ».

Digitized by Google

courte chanson des Slovènes de Carniole, que je cite d'après la traduction allemande de A. Grün, *Volkslieder aus Krain*, 1849, et qui pourrait bien passer pour un dernier et vague écho du chant de l'Ukraine :

Par le sentier chemine une fille, — une toute belle jeune fille.
Et elle regarde dans l'eau tranquille, — l'eau tranquille, le clair Danube.
Dans le Danube, dans le Danube, — est-ce la lune, est-ce le soleil qui luit ?
Ce n'est pas la lune, ce n'est pas le soleil, — dans le fleuve nage un jeune guerrier.
« Nage, nage, jeune guerrier ! — Nage, et atteins en nageant le bord ! »
— « O jeune fille, mon cher amour ! — oh ! puissé-je en nageant l'atteindre !
» Mais mon beau sabre tranchant — me fait enfoncer dans le Danube,
Mon beau fusil brillant — m'entraîne au fond du gouffre ! »

D'autre part, le lied a pénétré chez les Wendes de la Lusace, et nous connaissons l'imitation qu'ils en ont faite par deux versions : Haupt et Schmaler, *Volkslieder der Wenden in der Lausitz*, II, 1843. — Rolland, d'après W. von Schulenburg, *Rec. de Chans. pop.* IV, 1887. Le dialogue de la fille avec sa mère, sa sortie sur le rivage, la pêche de l'amant noyé, ont subsisté dans la chanson wende ; mais la donnée première du nageur nocturne et du flambeau a disparu (au lieu de cela, l'amant est allé sur l'eau avec dix-huit musiciens, et par une saute de vent, la barque chavire). Au surplus, l'on n'est pas médiocrement étonné de trouver soudée à cette chanson la propre finale de *la Pernette* française : au moment de se tuer, la jeune fille demande qu'on l'ensevelisse avec son amant, près du grand chemin, et qu'on plante sur eux un lys blanc, un lys rouge. « Les passants diront : Ici gisent deux jeunes gens, morts à cause de leur fidèle amour ! »

Les Hongrois enfin, de même que les Slaves occidentaux, se sont assimilé ce poème : la ballade de *la petite Julia* (traduction française dans J. de Néthy, *Ballades et Chans. pop. de la Hongrie*, 1891), est visiblement modelée sur quelque version allemande des *Deux Enfants de roi*, quoiqu'elle ait aussi une connexion partielle avec la chanson wende, dont elle répète la finale caractéristique :

On les enterra l'un près de l'autre.
Sur l'un l'on planta

Digitized by Google

Une tulipe blanche rayée,
Sur l'autre on planta
Une tulipe toute rouge.

Ce n'est pas tout. Il y a des pays où, débarrassée des liens du rythme, la chanson des deux enfants de roi s'est résolue en un conte ; et le conte, comme il arrive, poussant des racines dans le terroir où le hasard l'avait semé, n'a pas manqué de s'y fixer en légende locale. On en cite deux cas dans la Bavière [1]. Près de Murnau, il existe un étang, le Staffelsee, aux pieds du château d'Osberg. Une demoiselle habitait ce château, et un chevalier de Cech, son amoureux, venait de nuit la visiter à la nage : une fois, elle s'endort, laisse tomber son flambeau de la fenêtre, et le nageur se noie. — Au Chiemsee, la légende revêt un caractère monacal : on conte que le moine Berthold, du cloître de Herrenwerd, aimait une jeune none de noble race, Mathilde, cloîtrée dans l'île de Frauenwerd ; il s'y rendait la nuit, en barque, et la lumière de la cellule lui servait de phare. Une nuit de violente tempête, que la lumière n'était pas allumée, Mathilde, agitée d'un pressentiment, regarde du haut du mur : la nacelle dansait sur les vagues. Elle s'évanouit ; et quand elle a repris connaissance, la none aperçoit à la clarté de la lune le cadavre de Berthold étendu sur la grève, et meurt près de son amant. — Qu'elle soit d'origine populaire ou d'élaboration savante, la tragique légende dalmate de Clarissa, chantée par un poète bohémien, Maurice Hartmann, paraît être un ressouvenir très altéré du même conte : mais ici la situation est renversée, et c'est la jeune fille qui chaque nuit nage vers une île, pour y trouver le beau prêtre qui est son amant ; ses frères poignardent d'abord le prêtre, puis, montant dans une barque avec le fanal, ils attirent tout doucement la nageuse en pleine mer, où, à bout de forces, elle s'engloutit.

En somme, l'analyse ramène toute cette riche floraison lyrique dont l'Europe centrale et septentrionale est couverte à une tige unique, savoir le lied néerlandais « *Het waren twe Koningskinderen* ». Ce lied, à tenir compte du « *frisch Liedlein* » imprimé à Nüremberg en 1540, ainsi que de la rédaction suédoise d'Arwidsson, existait avant le milieu du XVIe siècle ; suivant les rivages de la mer du Nord, il a gagné le Danemark et la Suède ; remontant la vallée du Rhin, il s'est répandu en Allemagne, et de là chez les Slaves occidentaux (Lusace, Ukraine, Carniole) et chez les Magyars. Quant à la romance française du *Flambeau d'amour*, avec ses ramifications

1. Panzer, *Bayer Sagen*, I, 1848.

Digitized by Google

piémontaise et catalane, rien ne laisse supposer qu'elle en dépende en aucune sorte ; au contraire, le tour très différent donné au sujet commun, l'absence de ces similitudes de détail par où se révèle la parenté des œuvres traditionnelles, montrent que l'auteur du lied et le chansonnier français de l'Ouest, s'ignorant l'un et l'autre, ont simplement travaillé sur le même thème. Et ce thème, assez frappant pour avoir tenté plusieurs poètes à la fois, c'est la fable grecque de Héro et Léandre, connue déjà par le joli poème de Musée (découvert à la fin du XVe siècle) ou plutôt par sa traduction latine, et qui du monde savant dut descendre assez rapidement jusqu'au peuple.

XVII. — LE RETOUR DU MARI SOLDAT

SOURCES

France d'oïl

Retonfey : DE PUYMAIGRE, *Chants pop. rec. dans le pays messin*, 1865.
Aunis, etc. : BUJEAUD, *Chants pop. des prov de l'Ouest*, II, 1866.
Velay [fragm.] : SMITH, *Romania*, X, (en note), 1881.
Ceyzériat : GUILLON, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.
Damas (Vosges) : TIERSOT, *Hist. de la Chanson pop.*, 1889.
Maine : Mme DESTRICHÉ, *Rev. des Trad. pop.*, V, 1890.
Poitou : PINEAU, *Le Folk-lore du Poitou*, 1892.
Franche-Comté : BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.
Thônes (Hte-Savoie) : VALENTINE LEIRENS, *Rev. des Trad. pop.*, XII, 1897.

Piémont

A Cintano, B Turin, C La Morra, D Pignerol : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 28), 1888.
Sale-Castelnuovo : ID., *ibid.* (n° 33), 1888, (version fragmentaire, soudée à une autre chanson).

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Tercets de vers octosyllabiques, le premier, féminin, qui ne rime pas, les deux autres, masculins, rimant ensemble.

Digitized by Google

TEXTE CRITIQUE

1

Pauvre soldat revient de guerre,
Tout mal équipé, mal vêtu,
Un pied chaussé et l'autre nu.

2

S'en va trouver dame l'hôtesse :
« L'hôtesse, avez-vous du vin blanc ? »
— « Soldat, avez-vous de l'argent ? »

3

— « Pour de l'argent, je n'en ai guère ;
J'engagerai mon blanc chevau,
Mon équipage et mon manteau »

4

Pauvre soldat se mit à table,
Se mit à boire et à chanter,
L'hôtesse se mit à pleurer.

1. a) *Comté*, *Cintano*, *Pignerol* + *Aunis* et *Maine* (revient) ; cf. *Ceyzériat*, *Damas*, *Poitou*, *Retonfey*, *Turin*, *La Morra*. — b) *Thônes*, *Ceyzériat*, *Damas* + *Aunis*, *Maine* ; cf. *Comté*. — c) *Retonfey*, *Poitou*, *Cintano* ; cf. *Turin*, *Pignerol* ; *Comté*, *Aunis*, *Maine*. Selon la version d'*Aunis*, pays maritime, le « pauvre soldat » est devenu un « brave marin ».

D'après *Aunis* et *Maine*, le 1er et le 3e vers sont suivis d'une sorte de refrain : *Tout doux !* ; d'après *Retonfey* et *Thônes*, de l'onomatopée burlesque : *Coucou — corna*, *ricoucou*, ou : *coukette*, *coucou*, devenue dans une version piémontaise signalée par Nigra : ... *cocon*, *çocot et capun*. Au reste, ni l'un ni l'autre de ces ornements rythmiques ne semble faire partie de la strophe originale, qui ne comporte point de refrain.

2. a) *Comté*, *Poitou* (S'e. v. chez mad...) et *Pignerol* (Sun anda da mad...) ; cf. *Ceyzériat*, *Thônes*, *Cintano* ; *Maine*, *Turin*, *La Morra*. — bc) *Comté*, *Thônes*, *Retonfey*, *Maine* (Beau s...), *Ceyzériat* (Jeune s., as-tu...) ; cf. *Aunis*, *Poitou*, *Turin*, *Pignerol*.

3. a) *Ceyzériat*, *Thônes*, *Retonfey*, *Velay*, *etc.* ; cf. *Cintano*. — bc) *Ceyzériat*, *Comté* (... m. beau ch...), *Thônes* (... Ma valise e. m. m.) ; cf. *Retonfey*, *Poitou*, *Maine*, *Velay*, *Cintano*.

4. a) *Cintano*, *Ceyzériat* (Jeune s....) *Thônes*, *Retonfey* (Soldat....) ; cf. *Poitou*, *Aunis*, *Comté*, *Maine*, *Pignerol*, *Turin*, *etc.* — b) *Ceyzériat*, *Aunis* ; cf. *Comté*, *Poitou*, *etc.* ; *Turin*, *La Morra*, *Pignerol*. — c) *Ceyzériat*, *Comté*, *Thônes*, *Maine*, *Aunis* (Et la belle h...), *Cintano* (.... s'büt' a pl.), *Turin*, *etc.*, (id.) ; cf. *Poitou*.

Digitized by Google

5

« Qu'avez-vous donc, dame l'hôtesse ?
Regrettez-vous votre vin blanc,
Que le soldat boit sans argent ? »

6

— « N'est point mon vin que je regrette,
C'est la perte de mon mari.
Monsieur, vous ressemblez à lui. »

7

— « Ah ! dites-moi, dame l'hôtesse,
Vous n'aviez de lui qu'un enfant,
Et en voilà quatre à présent ? »

8

— « L'on m'a écrit de ses nouvelles,
Qu'il étoit mort et enterré :
Et je me suis remarié. »

9

Pauvre soldat vida son verre :
« Adieu, la femme et les enfants !
Je m'en retourne au régiment. »

5. a) *Ceyzériat*, *Maine* et *Poitou* (... madame...), *Aunis*, (Ah !... la belle h.) ; cf. *Comté*, *Damas*, *Cintano*. *Turin*, *etc.* — b) *Aunis*, *Maine*, *Poitou* (Pleurez-v...), *Ceyzériat*, *etc.*, (id.) ; cf. *Pignerol*. — c) *Comté*, *Poitou*, *Thônes*, *Ceyzériat* (... en payant), *Aunis* (... en passant), *Maine* (... en chantant) ; cf. *Pignerol*.

6. a) *Aunis*, *Maine* (.. le v...), *Comté*, *etc.*, (.. pas.. q. j. pleure). — bc) *Aunis* ; cf. *Ceyzériat*, *Retonfey*, *Damas*, *Poitou* ; *Maine*, *Thônes*, *Turin*, *etc.*

7. a) *Aunis* + *Turin*, *La Morra*, *Pignerol* ; cf. *Sale*. — b) *Aunis*, *Pignerol* + *Maine*, *Poitou*, *Retonfey*, *Comté* ; cf. *Ceyzériat*, *Cintano Turin*, *etc.* — c) *Damas*, *Comté*, *Retonfey* + *Ceyzériat*, *Maine*, *Poitou*, *Pignerol* (quatre) ; cf. *Aunis*, *Cintano*, *Turin etc.* Le nombre des enfants varie de deux (c'est trop peu) à six (qui est beaucoup) : la leçon « quatre », autorisée par cinq versions, est certainement originale.

8. a) *Aunis*, *Ceyzériat* et *Thônes* (... d. fausses lettres) ; cf. *Comté*, *Maine*, *Poitou*, *Cintano*, *Turin*, *La Morra* ; *Pignerol*. — b) *Aunis*, *Thônes*, *Pignerol*, *Cintano* (... sepeli) ; cf. *Ceyzériat*, *Poitou*, *Maine*, *Turin*, *etc.* — c) *Aunis*, *Poitou*, *Ceyzériat* et *Thônes* (Moi,..), *Maine*, *etc.* (Que...) ; cf. *Pignerol*, *Turin*, *Cintano*, *etc.*

9. a) *Aunis* (Brave marin...). Les premiers mots rétablis conformément aux couplets 1 et 4. — b) *Poitou*, *Maine* (.. ma f... mes e...), *Comté* (... ma f... mon e...) ; cf. *Cintano*, *Turin*, *etc.* — c) *Comté*, *Damas* (... retournerais...), *Aunis* (S'en retourna...) ; cf. *Ceyzériat*, *Sale*, *Cintano*, *Turin* ; et *Maine* (qui parle d' « embarquement) ».

Digitized by Google

Dans *Comté*, *Ceyzérial*, *Damas*, *Retonfey*, il y a, pour finir, des menaces de mort du mari contre son successeur ; dans *Ceyzérial* encore, ainsi que dans les versions piémontaises, un partage d'enfants entre le père et la mère : évidentes interpolations, qui gâtent le dénoûment, admirable en sa simplicité, que les chanteurs d'*Aunis*, de *Maine* et de *Poitou* nous ont conservé intact.

Cette complainte militaire, d'allure assez moderne, peut avoir été composée dans les armées de Louis XIV ou de Louis XV. Les versions connues, propres à la France d'oïl, se partagent entre deux régions circonscrites et opposées, celle de l'Ouest (Aunis, Poitou, Maine) et la frontière de l'Est (Savoie, Bresse, Comté et Lorraine) ; au demeurant le phonétisme « *chevau* » = cheval n'est d'aucun secours pour la détermination de l'origine : car si cette forme a cours dans tous les parlers de l'Est, depuis la Bresse jusqu'à la Picardie, on la trouve aussi constamment à l'Ouest : pays gallo, Poitou, Angoumois, etc. Toutefois la pureté relative des trois versions de l'Ouest, où le dénoûment n'est pas chargé d'interpolations, inclinerait plutôt à placer là le berceau de la chanson.

Simrock, *Die deutschen Volkslieder* (liv. 3), a publié une chanson allemande, recueillie oralement à Menzenberg (Prusse Rhénane), qui n'est que la traduction quasi littérale de notre *Retour du soldat* d'après une version du même type que *Maine* et *Aunis*. Le tercet français a été maintenu, et le refrain dissyllabique d'*Aunis* et *Maine* « Tout doux ! » se reconnaît dans l'équivalent « Hurrah ! ». Le « vin blanc », par une adaptation locale, s'est changé en « bonne bière ». Le vers final de *Maine* : « A Brest mon embarquement ! » est devenu : « A Hambourg je m'embarquerai ». L'on voit à tout ceci qu'une version française de l'Ouest a dû être importée par quelque matelot sur le littoral de la mer du Nord, d'où elle a pénétré en Allemagne.

Le cycle des retours du mari est des plus riches qui soient dans la littérature populaire. Une autre complainte, assez fréquemment recueillie en France[1], offre avec celle-ci certaine affinité de thème. Cette fois encore le soldat marié revient chez lui après de longues guerres ; et il tombe en plein festin d'épousailles, la belle qui l'a cru mort s'étant promise à un autre. Par bonheur, il arrive à temps, et tout finit le mieux du monde par une embrassade attendrie. L'Odyssée, avec l'arrivée d'Ulysse au milieu des prétendants, ne peut-elle point passer pour une variante grandiose de ce thème ?

George Doncieux.

1. Nogent-le-Rotrou : Moutié, *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N. — Champagne : Tarbé, II. — Messin : de Puymaigre. — Fontenay-le-Marmion : Legrand, *Romania*, X. — Basse-Normandie : Fleury. — Quercy : Daymard. — Poitou : Pineau. — Canavais : Nigra (nº 28 b).

Digitized by Google

LA DISCORDE ET LE VENT

VI

DANS LE PAYS CHARTRAIN

La Discorde et le Vent avaient formé société ensemble. Ils allaient par tous pays, volant d'une même vitesse et semant la ruine et la désolation sur leur passage Le Vent brisait les arbres, arrachait les toitures, faisait sombrer les navires ; la Discorde semait la haine parmi les gens les plus paisibles, qui en venaient aux mains et s'entre-déchiraient. L'approche de ces deux fléaux était très redoutée. Le Vent faisait d'abord son ravage, ruinant et brisant tout; la Discorde arrivait ensuite et les gens se ruaient les uns sur les autres. C'était la misère noire bientôt.

On leur avait indiqué certain couvent dont les moines jeûnaient peu, mais disputaient souvent. Ils y trouveraient tous deux de quoi exercer leur talent, le Vent avec la toiture, la Discorde parmi le couvent. Et aussitôt de se mettre en route. Chemin faisant ils eurent à traverser les plaines de la Beauce. La cathédrale de Chartres attira aussitôt leur attention; ils allèrent la visiter. Le Vent surtout y faisait merveille. La Discorde voulut aussi rendre visite au chapitre; elle pria son ami de l'attendre à l'*Ane qui vielle*[1]. Elle n'y serait qu'un instant. Ils reprendraient ensemble leur course plus rapide vers le couvent. Mais il arriva qu'elle se plut singulièrement avec ces messieurs du chapitre, et elle n'en voulut plus sortir. Le Vent l'attendait toujours devant l'*Ane qui vielle*. Il attendit en vain. Mais lui-même s'était si bien habitué à cette place qu'il résolut de s'y fixer. C'est depuis ce jour que la Discorde ne cesse de régner au chapitre ni le Vent de souffler devant l'*Ane qui vielle*. L'antique musicien essaie d'accompagner sur son luth de pierre l'étrange musique du dieu Eole. Les Chartrains redoutent cet endroit funeste, si favorable aux bronchites et aux fluxions de poitrine. On dit que le Vent y souffle dix mois sur douze.

FILLEUL PETIGNY.

1. L'*Ane qui vielle* est une figure grotesque, reproduite en tête de cet article ; elle est encastrée dans l'un des angles de la cathédrale de Chartres. Elle y est fort populaire; on n'oublie jamais de la montrer au visiteur.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCCX

LE CHAMP MAUDIT

ON loin de Nantes, sur les bords de l'Erdre, on voit un champ qui, à distance, semble très beau comme culture et comme étendue, puis on est étonné de voir que tout le coin qui descend vers la rivière est inculte et désolé, comme si une grande flamme y avait passé. Si on en demande l'explication au batelier qui vous conduit, il fait, avant de répondre, un grand signe de croix, puis il vous conte le récit qui suit. Tout autrefois, du temps de mon grand-père, ce champ était la propriété d'un homme fort riche, mais avare et méchant. Un jour qu'il labourait ce champ avec une charrue attelée de bœufs, il se fâcha contre un enfant de douze ans qui lui servait de domestique, et il le frappa si rudement que le pauvre garçon tomba et fut une heure sans pouvoir bouger. Furieux de voir son travail ainsi retardé, le paysan s'écria : « Si le diable venait m'aider, quel service il me rendrait ! » Il avait à peine fini de parler quand il entendit un rire vraiment diabolique, et ses bœufs partirent avec une telle ardeur qu'au bout de quelques minutes le champ fut parfaitement labouré. L'homme se félicitait de ce résultat en jurant, et sans s'occuper du pauvre enfant qu'il avait battu. Mais lorsqu'il voulut se reposer, cela lui fut impossible; une force invisible poussait devant lui sa charrue et ses bœufs. Cela dura jusqu'au soir, et l'enfant qui avait repris ses sens, et les voisins accourus purent voir cette étrange course. Le paysan tomba plusieurs fois et ses bœufs rendaient du sang par les naseaux ; l'homme n'avait plus de chaussures et ses pieds meurtris étaient ensanglantés ; il râlait et ses bêtes se cabraient de douleur sous des coups invisibles. Tout à coup, arrivé à un coin du champ, l'homme pour respirer plus à l'aise, ouvrit sa chemise trempée de sueur, et, sans le vouloir, arracha le scapulaire de sa première communion. Aussitôt on entendit de nouveau le rire diabolique, et une voix s'écria : « Maintenant, mon camarade, tu es à moi ! » Puis on vit s'élever une grande flam-

1. Cf. t. XIV, p. 99.

Digitized by Google

me : homme, bêtes et charrue disparurent aux yeux des gens étonnés, et jamais on n'en a entendu parler. Le curé vint bénir le champ, mais jamais herbe n'a poussé dans ce coin désolé. Ce n'est pas surprenant, car c'est une des portes de l'enfer. Ceux qui passent par là doivent faire un signe de croix pour éviter un malheur, car la porte est toujours entr'ouverte, et le diable les guette par l'ouverture invisible.

CCCXI

LA DAME BLANCHE DE CORSEUL

A Corseul, qui fut une ville gallo-romaine importante, existent encore des ruines; la plus considérable est celle qu'on appelle dans le pays la tour du Haut-Bécherel ou du Haut-Tribut, et dont des fragments de murailles en petit appareil s'élèvent encore à une dizaine de mètres au-dessus du sol. On m'avait dit qu'il ne s'y attachait aucune légende ; pourtant je voulus savoir si, en interrogeant les habitants du voisinage, je ne retrouverais pas quelque chose. Comme je demandais à une meunière dont le moulin à eau est à une assez petite distance de la ruine si on ne voyait pas de revenants dans ces parages, elle me répondit : « Vous dites ça à cause de la vieille tour où, dans les temps, il s'est passé de vilaines choses. — Qu'est-ce qui s'y est passé? — Oh ! v'tes une dame et vous s'ez (savez) cela mieux que mé.—Mais non, » répondis-je. La femme ne voulait pas en démordre, pourtant elle finit par me dire que, dans les soirs d'été, quand il faisait grand chaud, on voyait tout plein de flammes s'élever du milieu des glaïeuls, et qu'auprès de la vieille tour on voyait de belles dames blanches qui se jouaient et allaient ensuite se baigner.

LUCIE DE V. H.

CCCXII

LE DIABLE ET LE CLOCHER DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT

La flèche du clocher de Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), est un peu penchée ; voici en quelle circonstance elle a pris cette position. Il y a de cela bien longtemps, le soir de la procession qui a lieu la veille de la fête, on fit partir, suivant l'usage, du haut de la tour, une fusée qui devait allumer, à trois cents mètres de là, le feu de joie. Mais la fusée s'arrêta en route; la procession s'arrêta aussi, et les fidèles, en se détournant, virent Satan qui poussait la tour pour la faire tomber sur le peuple qui remplissait le cimetière. Pendant ce temps, l'enfant qui fait le rôle du petit saint Jean disparaît, et on le voit tout en haut du clocher qui s'oppose de toutes ses forces à l'entreprise du diable. Celui-ci disparaît et lâche la corde sur laquelle court le ser-

Digitized by Google

pent de feu qui doit mettre le feu au bûcher d'ajoncs. Depuis, la flèche est penchée, mais elle ne tombe pas, car saint Jean-Baptiste la soutient le jour de son pardon. On ne le voit pas, mais on sait qu'il est là.

ELVIRE DE CERNY.

CCCXIV

LA FONTAINE QUI CHANGE DE PLACE

A Grand-Han (Belgique wallone) existait autrefois une source appelée *La Fontaine* qui a disparu et qu'on retrouve aujourd'hui à Ouffet (village voisin). Voici comment on explique ce changement : Le bon Dieu passant par Grand-Han aperçut une femme qui puisait de l'eau à la fontaine; s'étant approché d'elle, il lui demanda un verre d'eau. La femme, sorte de mégère, refusa au passant, dont elle ignorait la qualité, ce petit service. Ce que voyant, Dieu lui dit : *Femme peu compatissante, à l'avenir tu ne puiseras plus l'eau aussi facilement*. C'est pourquoi la fontaine de Grand-Han a été transférée à Ouffet.

CCCXV

LE RUISSEAU DE MUSSY

A Mussy-la-Ville (Luxembourg belge), un gros ruisseau qui se jette dans le *Ton* coule au milieu de la forêt. Ce ruisseau est hanté par un fantôme, ennemi des animaux tels que chevaux, vaches, brebis, etc., mais se préoccupant assez peu des hommes. Qu'un chevreuil, une chèvre, une vache viennent se désaltérer à ses ondes perfides, ces animaux sont aussitôt enlevés par le fantôme. Certain jour un conducteur et son attelage disparurent dans le ruisseau, sans que l'on sût jamais ce qu'ils étaient devenus. Le ruisseau continua néanmoins à couler des eaux limpides et claires, sans que plus jamais on n'ait entendu parler des victimes de cet accident.

On dit que le précipice est insondable.

CCCXVI

LE TON

Le Ton est au contraire habité par un fantôme bon garçon, qui est souvent en guerre avec le génie de la fontaine dont nous venons de parler. Ce dernier, quoique plus faible, n'est cependant jamais vaincu, parce qu'il se réfugie à temps au fond du précipice. La nuit, quand il pleut et qu'il tonne, que les eaux tourbillonnent avec fracas, on dit que les deux fantômes se livrent un combat. Les mille échos de la forêt et le bruit du tonnerre qui se répercutent au loin sont les éclats de leur voix.

(Recueilli à Florenville).

Digitized by Google

CCCXVII

LE RUISSEAU EMPOISONNÉ

A Villancourt, canton de Virton (Luxembourg), un ruisseau est habité par une sorte de diable à tête humaine. Cet être surprenant a quatre pattes, des ailes et une queue. La nuit on le voit se promener le long de la rivière, depuis sa source jusqu'à son embouchure. Les eaux de ce ruisseau sont, dit-on, empoisonnées; les cultivateurs ne les utilisent pas, car elles ensorcellent l'herbe et font périr le bétail.

(Recueilli sur les lieux). ALFRED HAROU.

CCCXVIII

LA PROCESSION DES REVENANTS DE LA VILLE MORTE

A l'ouest de la ville de Villefranche-sur-Saône, et à mi-côte des monts du Beaujolais, une éminence qui domine le bourg de Cogny porte près de son sommet des traces d'un camp, ou oppidum gallo-romain. A diverses reprises on y a recueilli des monnaies, des vases, des tuiles à rebords, qui justifient le nom de Molandry (anciennement *Moles Adriani*) que porte ce lieu. D'après les gens du pays, les blocs parsemés sur les flancs de la colline sont les restes d'une ville maudite, séjour actuel des fées et des revenants de toute espèce. Chaque année, au milieu de la nuit de Noël, au son des cloches, sortant des profondeurs de la ville détruite, on voit une longue procession d'ombres silencieuses errer au milieu des ruines, accomplissant quelque lugubre cérémonie. Le vivant assez hardi pour se mêler à ces êtres sortis du tombeau serait infailliblement frappé de mort.

CLAUDIUS SAVOYE.

CCCXIX

LE LOUP DE LA CHAPELLE DE MONT-SABOT

Le voyageur qui se rend de Clamecy à Lormes voit, à sa droite, quand il a fait un peu plus de la moitié de la route, une chapelle sur une éminence. C'est celle de Mont-Sabot, commune de Neuffontaines. Les habitants de l'endroit racontent à son sujet la légende suivante : Une vieille femme gardait sa chèvre sur le mont Sabot. Un loup survint à jeun. La chèvre l'aperçoit et se sauve. Le loup se met à sa poursuite. Elle pénètre dans la chapelle dont par hasard la porte se trouve ouverte. Il l'y suit. Comme il va l'atteindre et l'étrangler, elle saute sur l'autel. A ce moment la vieille arrive. Elle enferme les deux animaux dans la chapelle et crie : « Au loup ! au loup ! » Les gens du voisinage accourent, et celui-ci tombe bientôt assommé, percé de coups. JEAN STRAMOY.

Digitized by Google

CCCXX

LES PILLEURS DE MER DU GOLFE DE GASCOGNE

Les Landais sont pillards; malheur aux navires et aux barques qui échouent depuis la tour de Cordouan jusqu'au cap Breton ! Les habitants crient : *Avarech*, *avarech*, et enlèvent tout ce que les naufragés ont sauvé des flots.

(H. Dorgan, *Nouveau Panorama de la Gironde*, 1845, p. 15.)

P. S.

CCCXXI

LE PASSEUR DU PONEIN

Ce passeur exigeait, outre les deux sous du passage, un baiser de toute jeune femme ou jeune fille qui entrait dans son bateau, et il les embrassait comme un fou.

Un soir, il vit s'avancer timidement une veuve hésitante, craintive, tout habillée de noir, et pouvant à peine se soutenir ; elle mit le pied sur le bateau et tomba, toute en larmes, sur un banc. Sous ce manteau de deuil, le batelier crut deviner une femme jeune, élégante, peut-être jolie. Elle était seule, étrangère au pays, sans doute ; c'était une occasion bonne à saisir, et il n'était pas homme à la manquer. Il reçut les dix centimes du passage, saisit sa perche et s'éloigna du bord. Dès qu'il fut au fil de l'eau, il s'élança vers la passagère et voulut la prendre dans ses bras. Epouvantée, la pauvre femme résista; elle protesta, supplia, poussa des cris d'appel ; mais elle était loin de tout secours et nul ne lui répondit. La lutte n'était pas égale. La malheureuse fléchit; et lui, furieux de la résistance, d'une main brutale, lui arracha son voile, l'étreignit, et vainqueur, cette fois, s'efforça d'approcher d'elle son visage pour l'embrasser. Mais alors la veuve rejeta elle-même au loin son manteau, sa robe et ses voiles, et le batelier épouvanté vit qu'il tenait dans ses bras le prince des ténèbres, le démon, qui le regardait en ricanant. « Tu es à moi, lui dit le méchant esprit, et c'est moi qui t'embrasserai. »

Alors, d'un geste, il brisa la corde qui retenait la barque et prit dans ses bras de fer le misérable, il le couvrit d'un manteau de feu qui, bientôt, les entoura tous deux ; et, brûlant comme deux torches vivantes dont les flammes éclairaient la nuit, l'homme et l'Esprit commencèrent un voyage comme l'imagination n'osa jamais en rêver. Malgré les hurlements du nouveau damné, la barque descendit la rivière, passa devant Neuville, Pont-d'Ain, Varambon, Priay, Chazey, Anthon ; sur le Rhône, elle se mit à voler comme un oiseau, traversa Lyon, Vienne, Valence, Avignon, Arles. Attirés par des cris

Digitized by Google

affreux, les riverains, penchés sur les bords, voyaient briller comme un météore ces deux corps qui brûlaient en se tenant embrassés. Au matin, la barque et les voyageurs disparurent dans les flots de la mer. AIMÉ VINGTRINIER.

Souvenirs du Bugey. L'*Express* de Lyon, 18 octobre 1898.

CCCXXII

LE TRÉSOR DU FIEF

Au temps des guerres de religion, le duc Mercure[1] tenait toute la Bretagne contre les hérétiques et les Anglais. Sa sœur, qui était la reine Louise, s'en vint le trouver à Ancenis et lui donna tous ses joyaux, ses bijoux et sa couronne de pierreries pour l'aider à payer ses soldats. Mais à la fin, le roi Henri s'empara de Nantes et la guerre fut finie. Le duc dit à Jean du Fief, son trésorier : « Il ne faut pas laisser les joyaux de ma sœur dans le trésor, car les Français prendront tout. » Alors ils s'en allèrent au Fief, où l'on était en train de bâtir une tour, et les maçons, en creusant le pied de la tour, avaient trouvé un grand trou qui s'en allait jusqu'à l'étang.

Le duc Mercure descendit dans le souterrain et, arrivé à l'endroit où l'eau commençait, il y mit les joyaux de la reine qui étaient dans un beau sac de velours et posa par dessus la plus grosse pierre qu'il put trouver. Après cela, le duc et son trésorier partirent se battre contre les Turcs et ils furent tués tous deux.

Voilà que bien longtemps après ce temps-là, la dame du Fief se promenait un matin au bord de l'étang, quand elle vit sur les branches, au-dessus de l'eau, des pierreries qui brillaient comme du soleil; il y en avait des rouges, des bleues, des dorées. Bien vite elle courut chercher son mari, mais tout était retombé au fond de l'eau. Alors elle se mit à pleurer et à se désoler, disant qu'elle n'irait jamais à la Cour si elle n'avait pas les beaux bijoux qu'elle avait vus pendus aux branches. Son mari, qui était jeune, voulut la contenter ; il fit chercher au fond de l'eau, mais on ne trouva rien du tout. Pendant qu'on cherchait, il y avait là au doué une bonne femme qui, tout en battant son linge, les regardait faire et chantonnait :

Quand la Bretagne devra renaître,
Trésor du Fief pourra paraître;
Entre l'anguille et l'oiseau d'or (2)
Se tient caché le beau trésor.

1. Le duc de Mercœur. — Une partie de cette légende est historique. La reine Louise de Lorraine, veuve de Henri III, avait fait don à son frère, le duc de Mercœur, d'une partie de ses bijoux. Après la soumission de la Bretagne, Mercœur rejoignit Rodolphe II pour l'aider dans sa croisade contre les Turcs, et mourut au retour.

2. Allusion au nom du Loriot.

Digitized by Google

Le seigneur du Fief se rappela alors de ce qu'il avait entendu conter autrefois à ses parents, et il laissa sa femme pleurer et se désoler. Mais celle-ci pensait toujours aux belles pierreries. Un matin elle descendit toute seule dans l'étang, et trouva la pierre qu'elle eut grand peine à soulever. Pendant qu'elle regardait les colliers et les anneaux, la pierre glissa et elle se trouva prise sous les eaux. Oncques depuis ne l'a jamais revue. On dit que la nuit de la Saint-Jean d'été on voit une petite couronne de feu au-dessus de l'eau, à l'endroit où elle est restée.

(*Conté par Deniau*). JEAN DU BOUFFAY.

« Le manoir du Fief, dit M. Philippe de Beaulieu, se dresse sur un « plateau peu éloigné de deux étangs, dont l'un est devenu à sec, et « d'une pièce d'eau. Le manoir, avec sa tour terminée par une pointe « de fer portant une girouette carrée de banneret, peut remonter aux « premières années du XVIe siècle [1]. Sur la carte de France n° 104, « dressée par les officiers de l'état-major au bureau de la guerre, la « terre du Fief est désignée sous le nom du château du Fief. — *Essai « historique et statistique sur la commune de Sautron.* Nantes, Vve « Mellinet, 1865. »

1. Le Fief appartient depuis le XVIe siècle à la même famille, les de Lisle du Fief, représentée actuellement par Mlle L. de Lisle du Fief dans sa cent deuxième année (7 avril 1893). La vénérable centenaire raconte cette tradition « qu'autre-« fois la duchesse Anne vint au Fief, et que l'on fit si grande réjouissance pour « la recevoir que le feu prit au château, et que voyant ce désastre, la duchesse « emmena avec elle deux des enfants à sa cour, et leur donna plus tard de bel-« les seigneuries. » Il existe, en effet, un acte de don, en date du 15 avril 1489, signé *Anne* et plus bas *de la Forest,* octroyant à Julien de Lisle la seigneurie de la Cormeraye en Monnières, vieux manoir qui subsiste encore avec sa poterne et ses douves.

Digitized by Google

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1]

XXXII

LE BUISSON SAINT-SAUVEUR A BOOS (SEINE-INFÉRIEURE)

La commune de Boos possède un buisson miraculeux, but d'un pèlerinage célèbre et très suivi.

Ce buisson, sorte de taillis composé d'arbres d'essences diverses, aubépine, néflier, prunier, pommier, mérisier, épine noire sauvage, se trouve à l'entrée d'un vallon, non loin des ruines de l'ancien château de Boos. La petite route tracée par les pas des pèlerins délimite seule son enceinte.

On y vient de fort loin en pèlerinage pour obtenir la guérison des tranchées des chevaux, vaches, bœufs... Il faut que le conducteur *ait confiance* ; c'est la condition exigée et indispensable, puis on se soumet aux pratiques légendaires qui consistent à faire faire à l'animal malade trois fois le tour du buisson, mais en sens inverse du soleil. En marchant, on récite une prière à saint Sauveur et *Pater* et *Ave Maria*. Parfois l'animal, exténué, tombe, se roule, mais toujours il se relève... guéri.

C'est par centaines qu'il faut compter les chevaux qui, amenés malades au Buisson miraculeux, ont pu regagner leur écurie absolument guéris.

Les rubans de fil attachés aux branches prouvent que la sollicitude de saint Sauveur s'est étendue, des animaux de labour, jusqu'aux petits enfants souffrant de l'intestin.

Nul dans le pays n'oserait attenter à la conservation du Buisson. L'exemple d'un habitant nommé Mandetou qui, ayant porté la serpe dans le taillis tomba paralysé, inspire une salutaire frayeur.

Un érudit archéologue, M. de Vesly, a vainement cherché l'origine des pratiques superstitieuses au Buisson miraculeux. Toutefois il a appris que saint Sauveur était, dès le xe siècle, le patron vénéré de Boos — bourg important alors. Une confrérie de charité était instituée sous son vocable et la garde de sa statue était confiée au président de cette confrérie qui la conservait pendant la durée de son mandat. Aux jours de la Terreur, on cacha la statue dans un buisson d'où elle ne sortit qu'au moment où les églises,

1. Cf. t. XIII, p. 615.

Digitized by Google

étant rendues au culte, on put lui rendre sa place. C'est à partir de ce jour que le buisson qui avait abrité la statue devint l'objet de la vénération des fidèles et est devenu un but de pèlerinage miraculeux.

XXXIII

SAINT BLAISE ET LA COQUELUCHE

La coqueluche, la quinte, selon l'expression locale, est fréquente dans le pays de Caux.

Il est de toute notoriété que les médecins sont impuissants à arrêter, et plus encore, à guérir cette cruelle maladie. Il faut donc, quand un enfant est atteint, s'adresser à saint Blaise en observant certaines pratiques. On se munit d'une chandelle et, à la fine pointe du jour, on se rend à un carrefour où quatre chemins se croisent. On dépose la chandelle allumée au centre du carrefour, en ayant grand soin qu'elle soit bien placée dans l'axe du chemin par lequel on est venu. Puis on s'agenouille, on récite trois *Pater* et trois *Ave* en invoquant saint Blaise.

On voit à Monterollier, commune du canton de Saint-Saëns, un arbre fétiche, but de pèlerinage à saint Blaise. Cet arbre, très vieux, un orme je crois, s'élève au centre d'un carrefour, et bien qu'il ne porte aucune image ou statue du saint, on y conduit les enfants atteints par la coqueluche. On fait le tour de l'arbre en disant trois *Pater*, trois *Ave*, et en invoquant saint Blaise; puis on allume une *chandelle* qui doit brûler au pied de l'arbre. Le pèlerinage doit se faire à jeun.

B. Reyac.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CLXXXIII

LE VOLEUR DE CHEVAUX

Un savant de Syrie raconte ce qui suit : Je vis un homme des Benou 'Aqil ayant sur le dos des traces comme celles que laissent des ventouses et je lui en demandai la raison. Il me répondit : J'aimais une cousine et je la demandai en mariage. Ses parents medirent : Nous ne te l'accorderons que si tu nous donnes comme douaire Ech Chebkah — c'était une jument rapide appartenant à un homme des Benou Bakr ben Kilâb. Je l'épousai à cette condition et je m'ingéniai pour trouver un moyen d'enlever la jument à son maître afin d'arriver à posséder ma cousine. J'allai dans la tribu où était la jument, déguisé en boucher, et je ne cessai d'y circuler jusqu'à ce que je connus la place de la tente où Ech Chebkah passait la nuit chez son maître. Je vis qu'elle avait une pouliche et j'employai la ruse si bien que je me cachai sous un tas de laine qu'on avait démêlée pour la filer. La nuit venue, le maître de la tente arriva ; sa femme avait préparé le souper et ils se mirent à manger ; l'obscurité était devenue épaisse et ils n'avaient pas de lumière. Je mourrais de faim : j'allongeai la main pour arriver au plat et je mangeai avec eux : l'homme sentit ma main sans la reconnaître et la saisit. De mon autre main, je saisis celle de la femme qui dit à son mari : Qu'as-tu à faire avec ma main ? — Il crut qu'il avait pris celle de sa femme et lâcha la mienne ; je lâchai celle que je tenais et nous mangeâmes. Puis la femme ne reconnut pas ma main et la saisit. Je pris celle du mari qui dit : Qu'est ce que tu as ? — Elle lâcha ma main et je lâchai celle de l'Arabe. Le repas fini, celui-ci se coucha sur le dos et s'endormit. Quand il fut plongé dans un sommeil profond, je les guettai : la jument était attachée dans un coin de la tente, la pouliche était libre et la clef des entraves était sous la tête de la femme. Un esclave noir appartenant à l'Arabe arriva et jeta un caillou. La femme s'éveilla, alla le retrouver et laissa à sa place la clef : je sortis de la tente et je reconnus que l'esclave la possédait. Tandis qu'ils étaient à leur affaire, je pris la clef, j'ouvris le cadenas ; j'avais avec moi une bride de poil que je mis à la jument, je la montai et je sortis sur elle de la tente. La femme se leva, entra dans la tente

1. Suite, voir t. XIV, p. 118.

Digitized by Google

et se mit à crier. La tribu fut en émoi, je fus reconnu ; des gens me poursuivirent : j'étais ferme sur la jument, suivi par une foule considérable. Au matin, je ne vis plus derrière moi qu'un seul cavalier qui tenait sa lance en arrêt. Il m'atteignit quand le soleil était levé et se mit à me porter des coups, mais pas plus que ce que tu vois sur mon dos, car sa jument ne s'approchait pas assez pour qu'il s'emparât de moi et la mienne ne l'éloignait pas assez pour que sa lance ne pût m'atteindre. Nous arrivâmes ainsi à une rivière ; j'excitai de la voix ma monture et elle bondit par dessus ; le cavalier excita la sienne, mais elle ne put sauter. Quand je vis son impuissance, je descendis pour me reposer et faire reposer la jument. L'homme m'appela : « Qu'as-tu ? lui demandai-je ». « Je suis le maître de la jument qui te porte et voici sa fille ; puisque tu l'as prise, veille sur elle ; jamais je ne lui ai rien demandé sans l'obtenir... » Puisque tu me donnes un avis, lui dis-je, je t'en donnerai un et je ne suis pas un menteur : voilà ce qui m'est arrivé hier soir » ; je lui racontai l'aventure de la femme et de l'esclave et ma ruse pour m'emparer de la jument. Il baissa un instant la tête, puis il la releva vers moi en disant : « Que Dieu ne te récompense pas ! Tu m'as enlevé ma jument et tu me fais tuer mon esclave et répudier ma femme [1]. »

CLXXXIV

LA RÉCOMPENSE ANTICIPÉE

On raconte qu'il y avait chez les Israélites un dévot dont les moyens d'existence étaient restreints. Il sortit dans la campagne pour adorer Dieu et lui demander quelque chose. Un jour il entendit une voix qui lui disait : Allonge la main et prends. Il étendit la main et trouva deux perles pareilles à deux étoiles de lumière. Il les apporta chez lui et dit à sa femme : Nous sommes assurés contre la pauvreté. Cette nuit, il se vit en songe dans le paradis et il y aperçut un palais. On lui dit : C'est le tien. Il s'y trouvait deux trônes placés en face l'un de l'autre ; l'un était d'or, l'autre d'argent avec des toits de perles. — L'un est pour toi, lui dit la voix ; l'autre pour ta femme. Il regarda les toits ; il y avait une place vide de la largeur de deux perles. Pourquoi ce vide, demanda-t-il ? — Il n'y en avait pas, mais tu t'es empressé de recevoir les deux perles dans la vie terrestre ; c'est leur place. Il s'éveilla en pleurant et raconta la chose à sa femme : Invoque Dieu, dit-elle, et demande lui de les remettre à leur place. Il sortit dans la campagne, tenant les deux perles dans sa main

1. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305 hég., pet. in-8, p. 19.

Digitized by Google

et se mit à prier Dieu et à le supplier humblement de les reprendre. Il continua jusqu'à ce qu'elles disparurent ; il entendit une voix qui disait : Nous les avons remises à leur place. Alors il rendit grâces à Dieu et le loua [1].

CLXXXV

LE VÊTEMENT D'ARON

Lorsque Moïse appela Pharaon (*Fira'oun*) à la vraie foi, son frère Aron (Haroun) était debout près de lui. Le roi le vit et demanda : Moïse, quel est cet homme ? — C'est mon frère. Aron était doué de beauté et de grâce. Pharaon ordonna de le dépouiller de ses vêtements, de prendre le bâton de Moïse et de les en frapper tous deux. Quand on le fit, Gabriel descendit sur le champ, apporta une tunique du Paradis et en revêtit Aron. Sur ce vêtement étaient douze morceaux d'étoffe de couleur différente et chacun portait le nom d'une des tribus d'Israël [2]. A cette vue, Pharaon dit à Aron : D'où cela te vient-il ? — Dieu me l'a envoyé du Paradis. La crainte s'empara du cœur du roi et de ses soldats. Leurs membres tremblèrent de peur et ce vêtement devint une cause de salut pour Moïse et Aron de qui Pharaon ne put pas triompher [3].

CLXXXVI

LE POÈTE ET LE PATISSIER

Un auteur composa une chanson sur les gâteaux d'un pâtissier de sa ville et la lui adressa. Le pâtissier satisfait envoya, en signe de reconnaissance, des gâteaux au poète. Celui-ci, joyeux, se mit à les manger, mais quand il fut près d'avoir fini, il s'aperçut qu'ils étaient sur ses vers. Il comprit que le pâtissier n'avait fait aucun cas de sa chanson et courut furieux à la boutique : Qu'est ce que cet affront ? dit-il, qu'est ce que cela signifie ? Frère, lui répondit le pâtissier, pourquoi te fâches-tu ? Tu as loué mes gâteaux et je fais grand cas de toi ; j'ai donné du goût à ta chanson. Le poète se tut et sortit furieux de la boutique [4].

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouddir*, Le Qaire, 1302 hég., p. 20 ; Cheïkho. *Medjani'l Adab*, t. II. Beyrout, 1884, in-12, p. 84 ; cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 198.
2. On reconnait ici une altération de la tradition d'après laquelle le grand prêtre portait sur une bannière deux pierres d'onyx où étaient gravés les noms des douze tribus (Exode, XXXIX, 6-7).
3. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, Constantinople, 1301 hég., in-8, p. 17.
4. Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions arabe parlé*, Mostaganem, 1890, in-8, p. 16.

Digitized by Google

CLXXXVII

LA FAUTE ET LE REPENTIR

Le récit suivant est attribué à Anas ben Mâlek. Le Prophète entra un jour chez Fât'imah (sa fille) et elle se plaignit à lui de la faim : Mon père, dit-elle, voilà trois jours que nous n'avons pas goûté de nourriture. Moh'ammed découvrit son ventre sur lequel une pierre était serrée et répondit : Fât'imah, s'il y a trois jours que vous n'avez pas mangé, moi il y en a quatre. Puis il sortit de chez elle en disant : Hélas ! El H'asan et El H'osaïn (ses petits fils) souffrent de la faim. Il ne cessa de marcher jusqu'à ce qu'il sortit des rues de Médine ; il rencontra un Arabe penché sur un puits où il puisait de l'eau. Celui-ci ne savait pas que c'était le Prophète. Arabe, dit-il, veux-tu que je te serve pour un salaire ? — Oui. — A quoi m'emploieras-tu ? — Puise de l'eau de ce puits. Il remit le seau à Moh'ammed qui puisa une fois et reçut trois dattes qu'il mangea. Il puisa ensuite huit seaux, mais quand il fut au neuvième, la corde se rompit et le seau tomba dans le puits ; il s'arrêta stupéfait. L'Arabe arriva furieux, souffleta le visage du Prophète et lui donna vingt quatre dattes. Il les prit et de sa main bénie il tira le seau du puits, le jeta à l'Arabe et s'en alla. L'autre réfléchit un instant, ensuite il se dit : C'est certainement un prophète : Alors il prit un couteau, se coupa la main droite qui avait souffleté Moh'ammed et tomba évanoui. Une caravane passa près de lui : on lui jeta de l'eau jusqu'à ce qu'il revint à lui. Que t'est-il arrivé, lui demanda-t'on ? — J'ai souffleté le visage d'un homme, puis j'ai pensé que c'était Moh'ammed ; j'ai craint d'être atteint par le châtiment et j'ai coupé ma main qui l'avait souffleté. Puis il prit sa main coupée dans sa main gauche, s'en alla à la mosquée et cria : O compagnons de Moh'ammed, où est Moh'ammed ? Il y avait là Abou Bekr, 'Omar et 'Othmân qui étaient assis. Ils lui demandèrent : Que veux-tu à Moh'ammed ? — J'ai affaire à lui. — Alors Selmân le conduisit par la main à la maison de Fât'imah où le prophète était allé après avoir reçu les dattes. Il avait fait asseoir El H'asan sur sa jambe droite, El H'osaïn sur la gauche et il leur mettait dans la bouche les fruits qu'il avait. — Moh'ammed ! cria l'Arabe. — Vois qui est à la porte, dit-il à Fât'imah. Elle sortit et trouva l'Arabe tenant sa main droite coupée dans sa main gauche, elle dégouttait de sang. La jeune femme revint vers son père et lui raconta ce qu'elle avait vu. Le Prophète se leva. Quand l'Arabe le vit, il lui dit : Moh'ammed, pardonne moi, je ne te connaissais pas. — Pourquoi as-tu coupé ta main ? — Je ne pouvais garder une main avec laquelle je t'avais souffleté le visage.—

Digitized by Google

Embrasse l'islamisme et tu seras sauvé. — Moh'ammed, si tu es prophète, guéris moi. Il prit la main, la mit à sa place, la recolla cracha sur elle et invoqua le nom de Dieu ; alors elle s'adapta, par la permission de Dieu et l'Arabe embrassa l'islamisme[1].

CLXXXVIII

LA VERTU RÉCOMPENSÉE

On raconte qu'un des ascètes israélites servait Dieu dans son ermitage : de figure, il était le plus beau des hommes. Il fabriquait des corbeilles qu'il vendait au marché de Jérusalem. Son nom était Yoh'annâ (Jean) ; il avait un cilice pour vêtement ; sa couleur était comme celle du rubis dans du cristal, tant était grande sa piété ; une lumière sortait de ses yeux. Un jour il passa devant la porte d'une femme des plus gardées. Une des servantes le vit et dit à sa maîtresse : Madame il est passé devant notre porte le plus beau jeune homme du monde : c'est comme un joyau enchâssé. — Allons, dit la dame, fais-le entrer pour que nous le voyions et que nous lui achetions quelque chose. Toutes les fois qu'il entrait dans une pièce, on fermait la porte derrière lui, jusqu'à ce qu'il arriva au salon où il trouva une très belle jeune femme assise sur un siège incrusté de pierreries et revêtu d'une tunique transparente comme de l'eau. Elle demeura stupéfaite à le regarder, ne pouvant s'en défendre. Servante de Dieu, dit-il, m'achètes-tu quelque chose? sinon je m'en vais. Elle le reçut avec un air riant, tandis qu'il répétait : M'achèteras-tu quelque chose? sinon je m'en vais. Elle répondit : Je ne t'ai fait entrer chez moi que pour te mettre en possession de ma personne.—Malheur à toi ! dit-il : j'ai lu l'Evangile, le livre de Dieu, et il ne convient pas que celui qui a lu le livre de Dieu lui désobéisse. — Viens avec moi à l'intérieur de cette chambre. — Elle était remplie d'or et de pierreries. — Tout cela est à toi si tu consens à ce que je te demande. — Apporte-moi de l'eau pour que je fasse mes ablutions, répondit-il. Quand il eut fini, elle lui présenta une serviette empreinte de parfums de musc et d'ambre dans l'espoir qu'il s'en imprégnerait. Lorsqu'il vit que c'était sérieux, il lui dit : Si tu ne me laisses pas partir, je me précipite de cette terrasse. Elle était haute de quatre-vingts coudées. Il le faut absolument, répondit-elle, ou bien précipite-toi. Il se lança. Dieu très haut ordonna à l'air de le conserver ; l'air le retint et il resta debout par la puissance de Dieu très haut. Puis le Seigneur dit à

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 20-21.

Digitized by Google

Gabriel : Prends mon serviteur Yoh'anná qui a voulu se faire périr par crainte de moi. Gabriel le saisit et le replaça sain et sauf à la surface de la terre [1]

CLXXXIX

LE ROI ET LE FOU

On raconte qu'un roi voulut se divertir à voir des fous. Quand il fut entré chez eux, il vit un jeune homme de belle figure et d'apparence convenable, sur lequel on distinguait des marques de beauté et qui respirait l'intelligence. Il s'approcha de lui et lui posa des questions ; le jeune homme fit à toutes les meilleures réponses. Le roi ressentit un vif étonnement, puis le fou lui dit : Tu m'as interrogé sur divers points et je t'ai répondu ; moi je vais te faire une seule question. — Quelle est-elle ? — Quand le dormeur goûte-t-il le plaisir du sommeil ? Le roi réfléchit un instant et répondit : Il le goûte quand il dort. — Le fou répliqua : Quand il dort, il n'a pas de sentiment. — Avant de s'endormir. — Comment trouverait-il du plaisir avant que le sommeil n'existe ? — Après avoir dormi, dit le roi. — Goûte-t-on du plaisir quand il est passé ? — Le prince fut stupéfait et son étonnement augmenta : Par Dieu, dit-il, cela ne serait pas le fait de bien des gens sensés. Il mérite plus que personne d'être aujourd'hui mon commensal. Il se fit dresser un trône en face de la grille du fou, puis il demanda du vin ; on en apporta. Il prit la coupe, but et la tendit au jeune homme. Prince, dit celui-ci, tu as bu cela pour devenir semblable à moi ; mais moi, quand je l'aurai bu, à qui ressemblerai-je ? — Le roi fit son profit de ces paroles, jeta la coupe et se repentit sur le champ [2].

CXC

LES ALLUSIONS DU FOU

Un jour, raconte un lettré, j'étais à une réunion chez un gouverneur de Baghdad ; devant lui était un plat contenant du nougat, lorsqu'entra un fou qui parlait agréablement. Emir, dit-il, qu'est-ce que cela ? — Le gouverneur lui en jeta un morceau. Double-le, dit le fou ; *ils étaient deux dans la caverne* [3]. Il lui en donna une autre

1. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 20.
2. El Iblidi, *I'lâm en Nâs*, Le Qaire, 1297, in-8, p. 95 ; El Khafadji, *Halbat el Komaït*, Le Qaire, 1299 hég., in-8, p. 379 ; Mouliéras, *Manuel algérien*, Paris, 1888, p. 143-149.
3. *Qorân*, Sour. IX, vers. 40. Allusion à la fuite de Mohammed qui en quittant la Mekke se cacha dans une caverne avec Abou Bekr pour échapper aux Qoraïchites. Cf. les notes de ma traduction de la *Bordah du Cheïkh El Bousiri*, Paris, 1894, in-18, p. 81-86.

Digitized by Google

part. — *Nous les avons appuyés par un troisième* [1]. — Le gouverneur lui fit présent d'un troisième morceau. — *Prends quatre oiseaux* [2]. — Il lui en jeta un quatrième. — *Cinq, le sixième était leur chien* [3]. — Il en reçut un cinquième, et continua : *En six jours* [4]. — Le gouverneur lui en donna un sixième — *Le septième se recouvrant* [5]. — Il reçut une septième part — *Huit couples* [6]. — Le gouverneur lui jeta un huitième morceau. — Le fou continua : *Il y avait dans la ville neuf individus* [7]. On lui en donna un neuvième. — *Les dix* (jours) *en tout* [8]. — On lui complèta la dizaine. — *Onze étoiles* [9]. — Il reçut sa onzième part et continua. — *Le nombre des mois, auprès de Dieu, est de douze* [10]. — Le gouverneur lui jeta un douzième morceau. — *S'il y en a vingt d'entre vous* [11]. — On lui donna la vingtaine. — *Ils en vaincraient deux cents* [12]. — Le gouverneur lui fit porter tout le plat et dit : Mange fils de coquine, que Dieu ne rassasie pas ton ventre ! — Par Dieu, dit le fou, si tu n'avais pas agi ainsi, je t'aurais récité le verset : *Nous t'avons envoyé vers cent mille et plus* [13].

RENÉ BASSET.

1. *Qorân*, Sour. XXXVI, verset 13. Allusion à deux disciples envoyés par Jésus Christ pour prêcher l'unité de Dieu dans une ville infidèle et qui furent appuyés par un troisième apôtre.
2. *Qorân*, Sour. II, v. 262. Parole de Dieu à Abraham qui demandait un miracle pour être convaincu de sa mission.
3. *Qorân*, Sour. XVIII, v. 21. Il s'agit des Dormants de la caverne, d'ordinaire au nombre de sept, et de leur chien Qîtmir.
4. Cette phrase se retrouve plusieurs fois dans le *Qorân*, Sour. VII, v. 52 ; Sour. X, v. 3 ; Sour. XI, v. 9 ; Sour. XXV, v. 60 ; Sour. XXXII, v. 3 ; Sour. L, v. 37 ; Sour. LVII, v. 4, où il est question de la création du monde en six jours.
5. *Qorân*, Sour. LXVII, v. 3 ; LXXI, v. 14.
6. *Qorân*, Sour. VI, v. 144 ; Sour. XXXIX, v. 8.
7. *Qorân*, Sour. XXVII, v. 49. Allusion à ceux qui voulaient tuer le prophète *S'alih'*.
8. *Qorân*, Sour. II, v. 192. Il s'agit de la compensation imposée à ceux qui ne peuvent pas faire le pèlerinage de la Mekke.
9. *Qorân*, Sour. XII, 4 : C'est Joseph qui raconte à son père le songe qu'il a eu.
10. *Qorân*, Sour. IX, v. 36.
11. *Qorân*, Sour. VIII, v. 66.
12. *Qorân*, ibid.
13. *Qoran*, Sour. XXVII, v. 147. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 23.

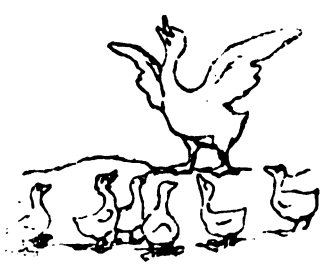

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ[1]

MARS

La Mi-Carême (9 mars)[2].

La Mi-Carême est rarement fêtée aujourd'hui dans les villages de Franche-Comté ; sauf quelques jeunes garçons ou jeunes filles qui se déguisent, simplement en échangeant les costumes de leur sexe, nous n'avons pas de divertissement particulier à signaler.

Dans de rares localités, a subsisté pourtant jusqu'à ces derniers temps une coutume des plus originales qui consiste à faire « trotter l'âne » au mari qui s'est laissé battre par sa femme. Le jour de la Mi-Carême, on le hisse malgré sa résistance sur maître Aliboron et on le promène ainsi par les rues du village accompagné des huées de toute la marmaille de l'endroit. On comprend aisément que le pauvre diable oppose souvent une opiniâtre résistance à cette exhibition ridicule. Quand on ne peut pas en venir à bout ni par la force ni par la persuasion, on confectionne un mannequin que l'on recouvre de ses habits et qui est promené en son lieu et place, soit sur un âne, en le maintenant avec des fourches, soit sur une carriole traînée par les gamins. Généralement cette représentation comique est accompagnée d'une quête en faveur des pauvres. (*Molinges*, *Jura*, *Pesmes*, *Haute-Saône*).

A Montbarrey (Jura), où cette coutume existait jadis, ce n'était pas le mari battu qu'on faisait monter sur un âne, la tête tournée du côté de la queue, mais le « voisin » *du mari qui avait battu sa femme.* Des porteurs de paniers et de barils accompagnaient le bruyant cortège et recueillaient sur leur passage des salaisons, des œufs, des fruits, du beurre et du vin. Il va sans dire que c'étaient les femmes, les principales intéressées à la publicité du châtiment, qui faisaient les frais de ces largesses. Mais pourquoi était-ce le voisin qui subissait la peine au lieu du mari ? Etait-ce parce qu'on estimait qu'il au-

1. Cf. t. XIV, p. 1 et 100.
2. Nous avons pris pour les fêtes mobiles la date à laquelle elles tombent en cette année 1899.

Digitized by Google

rait dû empêcher l'époux brutal de frapper sa moitié ? Ou bien était-ce parce qu'en sa qualité de voisin il était supposé ne pas avoir été étranger aux griefs que le mari pouvait avoir contre sa femme et qu'il avait excité sa jalousie au point de lui faire employer ce moyen de correction ?... Le champ est ouvert aux hypothèses.

Nous devons dire que cette espèce de charivari, dont l'origine est très ancienne, était surtout en usage au mois de mai, comme nous le verrons plus tard, et qu'il était uniquement appliqué aux maris qui avaient battu leur femme durant ce mois spécialement consacré au beau sexe momentanément émancipé.

12 Mars. — Saint Paul

De saint Paul la claire journée
Dénote une bonne année.
S'il y a brouillards,
Mortalité de toutes parts.

19 Mars. — Saint Joseph

C'est le jour de la Saint Joseph, veille du printemps officiel que « les oiseaux se marient ». Chaque mâle se met en quête de la femelle avec qui il construira un nid et fondera une famille.

Tout garçon qui naît ce jour là, ressemble à son parrain, mais à condition que le parrain soit né lui aussi un jour de saint Joseph.

Dans certaines localités de la Haute-Saône, notamment à Broye-les-Pesmes et dans le Jura, on avait très irrévérencieusement fait de saint Joseph le patron des maris malheureux. De là cette coutume qui a persisté, au moins jusqu'au milieu du siècle, d'envoyer ce jour-là à chaque époux trompé, ou du moins supposé tel, la liste de ses confrères en cocuage.

A Mont-sous-Vaudrey (Jura) avait encore lieu, il y a une cinquantaine d'années, la veille de saint Joseph, la procession dite « des cornards ». Vers les dix heures du soir, un coup de cornet à bouquin donné aux quatre coins du village avertissait les habitants. Ils accouraient au Champ de foire où s'organisait la procession. Celui qui marchait en tête portait en guise de bannière une grande fourche aux dents très écartées ; derrière lui on apercevait un espèce de dais formé de rateaux sur lesquels on avait jeté un drap. La foule suivait soufflant dans des cornes. On arrivait ainsi devant la maison du cornard le plus notable du village. On le faisait lever et il devait venir se placer sous le dais et embrasser le milieu de la fourche de façon à ce que les deux dents se dressassent de chaque côté de sa tête, en simulant des cornes. Naturellement la femme s'opposait de

Digitized by Google

toutes ses forces à cette reconnaissance de ses infidélités. Elle ne s'en tirait qu'avec beaucoup de mal et en payant à boire aux processionneurs. Si elle ne voulait pas s'exécuter elle était certaine d'avoir le charivari tous les jours.

La procession se rendait successivement au domicile de tous les maris supposés trompés par leurs femmes. Cette cérémonie grotesque n'allait pas, comme on le pense bien, sans disputes et sans batailles.

C'est à cette même date du 19 que commence pour l'année 1899 la Semaine de la Passion, c'est-à-dire celle qui précède la Semaine Sainte. Durant ces huit jours, dans un grand nombre de nos villages, les enfants s'en vont de porte en porte « chanter la Passion », et recueillir les petits présents qu'on veut bien leur faire, en nature ou en argent. Le plus souvent on leur donne des œufs.

Voici ce chant qui a été très répandu ; il est devenu fort rare aujourd'hui :

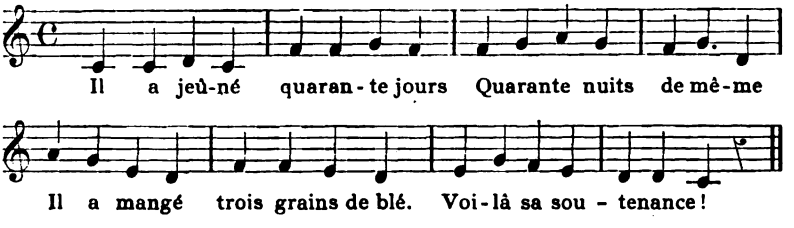

La Passion de Jésus-Christ
Vous plaît-il de l'entendre ?
Entendez-la petits et grands
Et prenez-y exemple.

Il a jeûné quarante jours
Et quarante nuits de même.
Il a mangé trois grains de blé :
Voilà sa soutenance.

Il est allé à Jérusalem
Avec saint Jean, saint Pierre.
Ils ont rencontré quarante Juifs
Qui leur ont fait révérence

De leurs chapeaux, de leurs rameaux,
De toute leur puissance.
C'est la mort de Jésus-Christ
Qui nous fait pardonnance.

Digitized by Google

Vous verrez Jésus crucifié
Sur une croix bien grande.
Vous verrez sa tête couronnée
De longues épines blanches.

Vous verrez ses deux pieds cloués
Et ses deux bras s'étendre.
Vous verrez son côté percé
D'une cruelle lance.

Vous y verrez son sang couler
A la vallée de ses membres.
Vous verrez sa mère à ses pieds
Bien triste et bien dolente.

Avant qu'il soit l'heure de minuit,
Vous en verrez des exemples :
Vous verrez la terre trembler
Et les rochers se fendre.

Vous entendrez les cloches sonner
Aux quatre coins du monde.
Vous verrez la lune et le soleil
Qui se combattront ensemble.

Donnez des œufs aux péchouris (1)
Pour avoir droit au Paradis ;
Donnez en deux vous irez dans les Cieux ;
Donnez en trois vous irez encore plus droit (2).

Il existe de ce chant une parodie :

Il a jeûné quarante jours,
Mangeant du pain, d'la viande, etc.

Pendant le Carême, et plus spécialement dans cette semaine de la Passion, le curé va bénir toutes les fontaines, puits et citernes de la localité. Il y jette une pincée de sel ou des fleurs séchées, notamment celles de l'ortie blanche qu'il a récoltées en la saison. Il bénit aussi les foyers et trace une croix à la craie sur le manteau de la cheminée. Il en fait de même sur les portes et sur les murs extérieurs de la maison.

Il exécute ces opérations flanqué de deux enfants de chœur portant des cierges allumés.

C'est à la même époque, principalement le Jeudi et le Vendredi saints, que le sacristain (autrefois le maître d'école) distribue à tous les habitants, sans exception, les hosties non consacrées qu'on

1. Pêcheurs.
2. La musique et le texte de ce chant nous ont été transmis par M. Ody, maire d'Arc-sous-Cicon.

Digitized by Google

appelle *pains bénits*. On les lui paie en général de dix à vingt centimes. Les enfants les mangent ou les conservent dans des livres ; les parents les collent à l'intérieur des armoires, du dressoir et souvent l'on en détache des petits morceaux pour cacheter des lettres. Cela porte bonheur.

Parfois le curé accompagne le sacristain distributeur et on lui donne des œufs.

On évitait autrefois d'entreprendre un voyage pendant la semaine sainte, surtout le Jeudi ou le Vendredi

20 Mars

Dans nos contrées, bien que le printemps commence « officiellement » le 20 mars, le froid et souvent la neige donnent un démenti au calendrier. Du reste il est bon qu'il en soit ainsi d'après l'observation des Laboureurs :

Quand las midles floutant
Aivant lai Notre-Dame,
Ai se recaichant
Ché semaines de temps. (Aillevans, Haute-Saône).

Quand les merles sifflent avant la Notre-Dame, ils se recachent six semaines de temps.

Le même dicton a cours avec une variante où l'apparition des crapauds remplace le sifflet des merles.

25 Mars. — La Notre-Dame

Une des nombreuses fêtes de la Vierge tombe en mars, le 25.

C'est l'époque fixée pour le louage des petits bergers des deux sexes. Leur engagement va du 25 mars au 1er novembre.

26 Mars. — Les Rameaux

Le dimanche des Rameaux, qu'on appelait autrefois du joli nom de Pâques fleuries, chaque famille apporte à l'église des branches de buis, de houx ou d'if; c'est le buis qui domine. La grosseur de la branche est proportionnée souvent à l'importance de la famille. Les rameaux des enfants sont ornés de pommes, d'œufs rouges, de gâteaux attachés avec des rubans de vives couleurs.

On sait que ces branches vertes représentent les palmes que portaient Jésus et ses disciples lors de leur entrée triomphale à Jérusalem.

Digitized by Google

Tous ces rameaux sont déposés au pied de l'autel où le prêtre les bénit. En rentrant à la maison on place une branche de ce buis à la tête du lit, au pied du crucifix, auprès du bénitier, et c'est là qu'elle reste jusqu'à l'année prochaine. Il y a des personnes qui attachent également du buis bénit sur les murs de l'écurie pour faire prospérer les bêtes, pour les préserver des maladies.

Les vieillards piquent un petit rameau à leur chapeau et le conservent plusieurs jours.

Après les vêpres du dimanche, les chefs de familles allaient souvent planter dans leurs champs ensemencés une branchette et faisaient une prière pour attirer les bénédictions du ciel sur leurs biens.

Dans certaines circonstances solennelles, on se sert de ce buis pour asperger d'eau bénite les gens, les bêtes ou les objets. Ainsi, aux Rogations, quand le curé vient faire ses oraisons dans la maison, c'est avec la branche de buis qu'il donne sa bénédiction.

De même pour les morts.

Quand un orage éclate, on détache un morceau de la branche et on le brûle; de cette façon on est préservé de la foudre.

La veille du dimanche des Rameaux, où chaque famille renouvelle sa provision de buis bénit, on réunit les branches anciennes et on les fait brûler par le feu, « car les choses bénites ne doivent pas être jetées. »

A Broye-les-Pesmes (Haute-Saône), à Etray (Doubs) et ailleurs, ce même dimanche après la grand messe, les femmes vont prier au cimetière et plantent sur les tombes de leurs parents des branches de buis bénit.

La Grande Semaine

La semaine qui suit le dimanche des Rameaux est la Semaine Sainte, la *Grande Semaine*, comme on l'appelle en Franche-Comté. A partir du Jeudi on ne sonne plus les cloches, et pour cause, elles sont allées à Rome se faire bénir par le pape. Pour appeler les fidèles à l'église, aux nombreux offices qu'on y célèbre, les enfants munis de *rainettes* (crécelles), de sonnettes ou de grelots, s'en vont par les rues du village en faisant autant de bruit qu'ils peuvent. De temps en temps ils s'arrêtent pour crier en prolongeant les sons sur un ton de psaume : *Au Salut! au Salut! pour la première fois!* Un peu plus tard ils repassent encore, puis une troisième fois en renouvelant le même chant d'invitation.

Durant cette « grande semaine » on ne doit pas faire la lessive (principalement le Vendredi Saint), ce serait attirer le malheur sur la maison ; on « lessiverait » le suaire du patron ou de la patronne

Digitized by Google

qui mourrait certainement avant la fin de l'année. Dans certaines localités on dit que si la lessive est faite en la Semaine Sainte, « on doit un cierge au curé, ou une brebis au loup. » On évite aussi à ce moment d'entreprendre.

Le Jeudi Saint, les fidèles se rendent à l'église armés d'un marteau de bois, d'un maillet. A un certain passage de l'office le prêtre jette son livre à terre et alors chaque assistant frappe sur les bancs et sur les chaises des coups répétés : C'est ce qu'on appelle *tuer les Juifs*.

Un crucifix est étendu sur une table dans la nef et chacun vient lui embrasser les pieds et les mains et déposer un sou.

C'est une croyance commune chez les enfants que s'ils mangen un œuf couvé ce jour du Jeudi Saint, ils trouveront beaucoup de nids au printemps.

Le Vendredi saint est un jour de repos complet, on le passe presque tout entier à l'église. Ce jour-là, on ne doit pas se mettre en route, ni faire de marché ; on ne doit même pas changer de chemise. Tout l'ouvrage de la maison est fait dès la veille ; on prépare même d'avance le fourrage pour le bétail. Les œufs pondus dans cette journée ont la spécialité de produire des coliques. Ils doivent être tous mangés le jour de Pâques par les gens de la maison, autrement on contracterait des dettes dans l'année, ou bien on s'exposerait à des chutes dangereuses au moment de la cueillette des fruits.

C'est un sacrilège de tuer un animal le Vendredi Saint. Si quelqu'un mangeait, par exemple, le jour de Pâques, un lièvre qui aurait été tué le « grand vendredi », il ne manquerait pas d'être frappé d'un malheur au cours de l'année. En revanche, si le Vendredi Saint on *s'enherbe*, c'est-à-dire si l'on mange des herbes, oseilles, épinards, etc., on est certain de se préserver de la gale.

Les mères qui veulent avoir des enfants intelligents doivent, si elles le peuvent, les sevrer le Vendredi Saint.

A trois heures, au moment où le Christ a rendu l'âme, le Ciel ne manque jamais de se couvrir de nuages noirs.

Le Samedi Saint est le jour du retour des cloches qui sont allées se faire bénir par le Pape. Elles rapportent les œufs de Pâques destinés aux enfants. Dans l'après-midi, les parents conduisent les plus jeunes de la famille au milieu des champs, autant que possible sur un tertre d'où la vue s'étende au loin et les font regarder dans le Ciel, du côté de Rome, pour voir revenir les cloches. Elles arrivent parfois sur un charriot traîné par quatre chevaux blancs. Mais leur course est si rapide que le moindre moment de distraction empêche de les

Digitized by Google

apercevoir. Et puis, si l'on n'a pas été sage, on ne peut les voir. Les moutards, déçus dans leur attente, se consolent en pensant que la prochaine année ils seront plus heureux.

C'est aussi le Samedi Saint qu'on va à l'église renouveler sa provision d'eau bénite. Mais il ne faut pas jeter ailleurs que dans le foyer l'eau qui reste dans la bouteille, ce serait un sacrilège.

DICTONS

AGRICOLES ET MÉTÉOROLOGIQUES DU MOIS DE MARS

Mars pluvieux
An disetteux.

Pluie de mars grandit l'herbette
Et souvent annonce disette.

Mars, sec et beau,
Remplit cuves et tonneaux.

En mars s'il tonne
Apprête cercles et tonnes.

Set toine en mâ, paitche la fritâ à tzeu. S'il tonne en mars, tu porteras les fruits à voitures. (Il y en aura abondance).

Autres dictons contredisant les précédents :

Quand il tonne en mars,
Il faut dire hélas !

Quand il tonne en mars,
Le fermier enrage.

Quand il tonne en mars, les vaches sont tirées.
C'est-à-dire qu'il n'y aura pas de fourrage et par suite pas de lait.

Les trois derniers jours de mars, comme les trois premiers jours d'avril, sont exposés à des gelées désastreuses pour les biens de la terre : On les appelle dans le Jura (Voiteur), *les jours de la Vieille* : Une vieille fée, à cette époque, « court par le temps » (à travers le Ciel) et laisse tomber sur la terre le givre et la froidure.

A Septmoncel (Jura), on a donné à ces trois mauvais jours le nom de jours à *la Mairle.*

« La Mairle » était une femme possédant un troupeau de moutons qu'elle avait conservés en bonne santé, mais non sans peine, pendant tout l'hiver. Heureuse de voir approcher la fin de la mauvaise

Digitized by Google

saison (on était au 28 mars et le temps était doux) et croyant n'avoir plus rien à craindre elle s'écria :

Adieu ! Mars, tu t'en vas !

Mais Mars se retournant lui dit : « Trois jours qui me restent et « trois jours que j'emprunterai à mon compère Avril, ne te laisse- « ront ni moutons, ni brebis. »

Il arriva en effet des froids terribles et tout le troupeau de la mère Mairle périt.

Ces trois jours funestes, que l'on confond souvent avec les « saints de glace » de mai, sont les 29, 30 et 31 mars.

On dit encore à propos de ce mois :

Quand mars fait l'avril,
Avril fait le mars.

C'est-à-dire que si en mars la température est celle du printemps, avril y mettra ordre avec ses gelées.

Il ne faut pas semer l'avoine en mars, il est trop tard (c'est en février) ; mais il faut tailler la vigne :

Taille tôt, taille tâ (tard),
N'y ait té taille que de mâ (mars).

A la saint Jôset (Joseph)
Sanne tas pouets (Sème tes pois).

CH. BEAUQUIER.

LES VILLES ENGLOUTIES [1]

CXXXVI

L'ÉGLISE DE SAINT-BERTHEVIN (Mayenne)

Dans le pré Morya de la Paquerinais en Saint-Berthevin-la-Tannerie, on entend le 25 décembre à minuit, un bruit de cloches souterraines. D'après les uns, il y aurait eu là, il y a bien longtemps une église, suivant d'autres, les cloches de Saint-Berthevin auraient été englouties dans un marécage à côté de l'étang. (GEORGES DOTTIN. *Parlers du Bas-Maine*, p. 596.)

P.-S.

1. Cf. t. XIII, p. 638.

Digitized by Google

FOLK-LORE DE L'AUVERGNE

VIII

LE MONDE FANTASTIQUE (Puy-de-Dôme)

LE LUTIN

On dit à Vinzelles que le lutin habitait jadis dans le colombier du château de la Pria. La nuit il se fouettait violemment et frappait les pierres du ruisseau avec une massue[1]. Lorsque le vent avait soufflé avec violence, on disait : « Le lutin a bien *massolé*[2] toute la nuit. »

Autrefois, il y avait une remonte à Parentignat : un jour les chevaux s'échappèrent, et, poussés par le lutin qui les fouettait avec rage, coururent à travers les vignes dans un galop furibond.

Un fermier de Vinzelles constatait tous les matins la disparition de sacs d'avoine qu'il mettait le soir dans un coffre fermé à clef. « C'est le lutin, lui dit-on, qui vous les dérobe, il faut le guetter. » La nuit, plusieurs hommes se postèrent dans la pièce près du coffre. Soudain on vit entrer une forme humaine — toutes les portes étant fermées — qui ouvrit le coffre sans peine et se mit en devoir d'emporter des sacs d'avoine. Les paysans crièrent et essayèrent de saisir le spectre, mais celui-ci se dégagea, sortit prestement et enfourcha son âne qui l'attendait devant la porte, en lui criant : « U! u! Ricalon : bûhin pienta tsê Bon-Viûche[3] ». Et l'âne monta au grand galop la côte de la Tenée. On ne revit plus le lutin.

LE NOYÉ DE PARENTIGNAT

Autrefois un nommé Barbéta, de Gevillat (commune de Parentignat), se noya dans l'Allier. Et l'on ajoute, en racontant ce fait : « C'était bien aisé à prévoir. Plusieurs jours auparavant les chats le suivaient et miaulaient après lui ; ils le poursuivirent jusqu'à ce qu'ils l'eurent jeté dans la rivière. C'était le mauvais esprit qui s'était *tourné*[4] en chat. »

HISTOIRES DE SORCIERS

A Sainte-Catherine-du-Fraisse habitait jadis le sorcier Liancade, qui parcourait les pays environnants avec deux loups, Picard et Li-

1. On raconte aux Martres-de-Veyre que des esprits frappaient, la nuit, l'eau de la Moune avec de petites verges, et dansaient sur la rivière.
2. C'est-à-dire « donné des coups de massue. »
3. « Hue ! hue ! Ricalon : nous boirons pinte chez Bon-Vivre. »
4. « Changé. »

Digitized by Google

sette. D'aucuns disaient que c'étaient des hommes habillés en loups. Un jour il jeta un sort à une femme qui resta pendant six mois le long d'un mur, insensible au froid et au chaud. Il était très redouté des paysans qu'il ensorcelait lorsqu'ils ne lui donnaient pas ce qu'il leur demandait.

Aux Martres-de-Veyre, on parle de *Dzuan de lè ivedzè* (Jean des Envies), qui était en rapport avec les esprits. Plusieurs fois il avait amené des amis dans son cuvage ; il descendait une bouteille vide dans sa cave, située au-dessous, et remontait. On entendait alors très nettement les esprits tirer le vin et refermer la cannelle; on descendait et on remontait la bouteille pleine. Un autre jour le même homme, en revenant des vignes, s'arrêta sur le pont de la Monne, appuyant sa hotte sur le parapet. La diligence de Vic-le-Comte passait et il la regardait d'un œil mauvais pour lui jeter un sort et la faire verser; mais d'autres esprits plus forts combattirent sans doute ceux qu'il évoquait, car ce fut lui qui tomba à la renverse, avec sa hotte dans la rivière.

HISTOIRES DE REVENANTS

Nombreuses sont les histoires de revenants qu'on racontait autrefois dans les veillées. Voici les plus intéressantes parmi celles que j'ai recueillies.

A Saint-Romain, un homme qui venait de perdre son père, était assis dans sa maison. Soudain un squelette traînant des chaînes entra dans la pièce où il se trouvait. « Qui es-tu ? » demanda le paysan. « Celui qui vient après moi te le dira, » répondit le spectre qui disparut. Aussitôt après, une deuxième apparition analogue surgit; interrogé de la même façon, elle répondit encore : « Celui qui vient après moi te le dira, » et s'évanouit. Enfin un troisième spectre apparut. « Je suis ton bisaïeul, dit-il au paysan ; tu viens de voir passer ton grand-père et ton père. Nous avons volé de l'argent, qui est caché à tel endroit, il faut que tu le rendes, » et le troisième fantôme disparut à son tour. Le paysan, avare, déterra l'argent, mais le garda pour lui. Alors les apparitions se multiplièrent, toujours plus menaçantes : des serpents sortirent de terre, et finalement il dut restituer.

Une femme de Féroussat revenait un soir, à pied, d'Issoire. Arrivée dans les prés du *Tsazo* elle allait traverser une rigole lorsqu'au moment de mettre le pied sur ce qu'elle croyait être une souche, elle vit la masse noire remuer. C'était une femme, avec un enfant dans ses bras, couchée dans la rigole, et l'eau coulait sur son corps La paysanne poussa un cri. « Ne me touchez pas, cria le fantôme, en patois issoirien. — Que faites vous là ? — Je suis bien là. — Mais, ma

Digitized by Google

pauvre femme, venez donc coucher dans mon étable, vous serez mieux. — On suffoque dans les étables. — D'où êtes-vous. — Je suis de la Borne de Pignon[1]. » Une autre fois la même femme, étant couchée, avança la main hors du lit : elle rencontra une autre main, rugueuse : « Oh! oh! fit-elle, ce n'est pas la main d'un écrivain ; c'est la main d'un travailleur de terre » Et elle fit dire des messes.

Un jour, à Vinzelles, des paysans étaient fort effrayés d'apparitions qu'ils avaient vues et entendues la nuit. « Notre mère a fait du bruit toute la nuit dans notre grenier, dirent-ils à quelqu'un qui venait les voir. Quand je suis descendu à la cave, elle était toute blanche sur un tonneau ». Tandis qu'ils parlaient, un *paillas*[2] qui était au milieu de la chambre tourna deux ou trois fois sur lui-même. Comme ils poussaient de grands cris, un chat s'en échappa.

A Bansat, on a vu autrefois des revenants danser autour de feux dans le pré du Moulin.

IX

CONTES FACÉTIEUX

LE MARCHOIS ET LE CRAPAUD

Les Marchois, qui viennent souvent en Auvergne exercer la profession de maçons, ont la réputation d'être très primitifs. On raconte à ce sujet que deux Marchois, après avoir acheté chacun un hareng, vinrent dans une étable pour y coucher. Avant de s'endormir, chacun d'eux voulut manger son hareng. L'un, ayant laissé tomber le sien, se baissa pour le ramasser, mais au lieu d'un hareng il saisit un gros crapaud qu'il ne reconnut pas dans l'obscurité. Croyant manger son hareng, il dévora le crapaud tout cru, sans s'apercevoir de sa méprise. Dans la nuit il fut réveillé par des douleurs atroces et il sentit qu'il allait mourir. « Ah ! camarade, je m'en vas », dit-il à l'autre. Mais celui-ci, croyant que son compagnon voulait sortir, lui répondit : « Pars quand tu voudras, je ne pars pas avant le jour », et se rendormit. Quand il se réveilla, son camarade était mort[3] ».

LE CURÉ DE CORENT

A ceux qui reprochent aux autres de jurer, on raconte l'histoire

1. Nom de lieu imaginaire.
2. Corbeille très aplatie, en paille, où on met ordinairement des œufs.
3. En Poitou, en Bretagne et en Limousin, les Auvergnats sont les héros de la même histoire. Cf. Paul Sébillot. *Littérature orale de l'Auvergne*, p. 300-309. On raconte en Auvergne beaucoup d'autres anecdotes sur le crapaud. Une femme très altérée aurait avalé un petit crapaud en buvant un verre d'eau ; quelque temps après elle mourut, et lorsqu'on ouvrit son estomac on y trouva un énorme crapaud qui sauta à la figure des spectateurs. On dit aussi qu'un crapaud s'étant introduit dans une étable, avait pris l'habitude de téter une vache ; la malheureuse bête ne tarda pas à enfler et à périr.
4. Sorte de char.

Digitized by Google

du curé de Corent. Celui-ci était descendu à Veyre pour faire sa provision de vin, car, à cette époque, il n'y avait pas encore de vignes à Corent. Les tonneaux furent chargés sur un *barrot*[1] attelé de deux vaches. Le curé, en lisant son bréviaire, escortait le convoi que dirigeaient deux paysans. Tout alla bien tant qu'on fut en plaine, mais lorsqu'il fallut monter la côte très abrupte de Corent, les vaches s'arrêtèrent et refusèrent d'aller plus loin. Exhortations, coups d'aiguillons, rien n'y faisait. Les paysans, visiblement embarrassés, échangeaient entre eux des regards significatifs. Enfin l'un d'eux, n'y tenant plus : « Ecoutez, Monsieur le curé, dit-il, éloignez-vous un peu, vous nous gênez. — Et pourquoi donc ? — Parce que, si nous ne jurons pas, jamais nos bêtes ne monteront la côte, et... nous ne voudrions pas cependant jurer devant vous. — Eh ! jurez donc, mes bons amis, s'il ne faut que cela, s'écria le curé, croyez-vous donc qu'il ne m'arrive pas d'en faire autant. » Soulagés par ces paroles, les paysans jurèrent et les vaches montèrent docilement la côte[1].

X

FABLE

LE LOUP, LA CHÈVRE, LE RENARD ET L'ABEILLE

Il était une fois un loup qui, en rentrant chez lui, trouva la porte de sa cabane fermée : la chèvre était dedans. « Qui est là? dit le loup. — C'est moi, ma *couète relevète*[2], ma corne sur ma tête, mon petit couteau pointu, si tu entres, je t'éventre. » Alors le loup alla trouver le renard pour lui demander aide et conseil. Celui-ci vint à la cabane du loup et demanda encore : « Qui est là? » Et la voix fluette repartit : « C'est moi, ma *couète relevète*, ma corne sur ma tête, mon petit couteau pointu, si tu entres, je t'éventre. » Le renard eut peur et s'en alla. Alors le loup s'en vint chez l'abeille. « Viens, lui dit-il, il y a une bête étrange dans ma cabane. » L'abeille s'approcha à son tour, demanda « Qui est là? » et reçut la même réponse que le loup et le renard. Mais elle n'eut point peur, elle entra dans la cabane par une fissure et piqua si bien la chèvre par tout le corps que celle-ci, folle de douleur, sortit de la cabane et s'enfuit. « Merci, bonne abeille, fit alors le loup, je ne t'aurais pas crue capable de me rendre un pareil service. »

A. DAUZAT.

1. Je rapproche de ce récit le dicton suivant de Vinzelles :

Bougre, foutre n'est pas jurer :
C'est le nom de monsieur le vicaire ;
Bougre, foutre n'est pas jurer :
C'est le nom de monsieur le curé.

2. « Ma queue relevée. »

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

XXX

LES INCARNATIONS DES DIEUX

Les Gentils, dit le P. Roa, tiennent que la seconde Personne de la Trinité (indienne) s'est incarnée par neuf fois, et cela pour diverses nécessitez du monde, desquelles elle l'a délivré. La huitième Incarnation est la plus célèbre, car ils soutiennent que le Monde étant asservi sous la puissance des Geans, il fut délivré par la seconde Personne incarnée et né (e) d'une Vierge à minuit, les Anges chantans dans les airs, et les cieux versant une pluye de fleurs pendant toute la nuit... Ils ajoûtent que ce Dieu incarné tua premièrement un Geant qui voloit dans l'air, et qui étoit si grand qu'il obscurcissoit le Soleil, que par sa chûte, il fit trembler toute la terre, et que même de son grand poids il la penetra si avant qu'il tomba dans l'Enfer ; que ce Dieu incarné blessé au côté dans le premier conflit avec ce Geant tomba, mais que par sa chûte il mit en fuite ses ennemis ; qu'après s'être relevé et avoir délivré le Monde, il monta aux Cieux, et qu'à cause de sa blessure, il est appelé ordinairement, blessé au côté. La dixième Incarnation, qui sera lorsque suivant nôtre supputation l'Ante-Christ viendra, ce sera, disent-ils pour délivrer le Monde de l'esclavage des Mahumetans ; mais ce n'est qu'une Tradition vulgaire, qu'on ne trouve point dans leurs Livres. Ils ajoutent encore que la premiére Incarnation de la seconde Personne fut dans la nature d'un Lion ; la seconde dans celle d'un Pourceau ; la troisiéme en celle d'une tortuë ; la quatriéme dans un serpent ; la cinquiéme dans un Pygmée Brahmane haut d'une coudée ; la sixiéme dans un monstre homme-lion ; la septiéme dans un dragon ; la huitiéme comme nous avons dit ; la neuviéme en un singe ; et que la dixiéme se fera en celle d'un grand Cavalier [2].

XXXI

LE MARI DE LA NYMPHE

« Un jour Kie-fen, chef des So-teou, allant à la chasse dans les montagnes avec dix mille Cavaliers, apperçut tout à coup un cortége de Carrosses, qui descendoient du Ciel. Quand tout fut arrivé, il sortit du principal Carrosse une belle femme, suivie d'un nombreux

Cf. t. XIII, p. 686.
2. Bernier. *Voyages*. Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12, t. II, p. 141-143.

Digitized by Google

équipage. Kie-fen lui demanda, avec surprise, qui Elle étoit. — Je suis, dit-elle, une fille céleste (une Nimphe), qui ai ordre de vous épouser. Le mariage fut aussitôt consommé. Le lendemain, au matin, la Nimphe lui demanda la permission de se retirer, luy promettant, que dans un an, précisément Elle viendroit le retrouver au même endroit. A peine eut-elle fini ces paroles, qu'elle prit congé de luy, et se retira aussi vite que le vent. L'année étant écoulée, Kie-fen ne tarda pas à se rendre au lieu nommé. En effet, la Déesse revint et luy présentant l'Enfant qu'Elle avoit mis au monde : tenez, dit-Elle, voilà votre fils, prenez grand soin de l'élever ; il sortira de lui une nombreuse suite de Roys et d'Empereurs. Après avoir dit cela, Elle se retira. Cet enfant fut Chit-çou, c'est-à-dire le premier Ayeul [1] ».

RENÉ BASSET.

BIBLIOGRAPHIE

G. Rua. — *Le piacevoli Notti di Messer Gian Francesco Straparola.* Rome, E. Loscher, éd. 1898, 139 p. in-8. 4 lire 50.

Si les « *Nuits plaisantes* » de Gian Francesco Straparola se sont répandues en France et y ont trouvé, dès leur apparition, un accueil favorable, la personne de leur auteur est restée jusqu'à présent enveloppée d'une obscurité qu'on n'a pas pu pénétrer. Le point essentiel d'ailleurs est de rechercher les sources des nouvelles qui composent son recueil. M. Rua, dont on connait les beaux travaux sur Sercambi et sur le *Novelle del Mambriano* a repris cette étude qui avait déjà tenté avant lui Lainez, Dunlop-Liebrecht, Schmidt, Jannet — pour qui il se montre très sévère — et Brokelmann, pour ne citer que les principaux. Le point sur lequel il insiste et sur lequel il porte sa démonstration, c'est le caractère populaire et merveilleux des récits de Straparola, opposé au genre littéraire des nouvelles de Bocace, de Firenzuola, de Fortini, de Grazzini, de Comazzano etc., quoique le conteur les ait renfermés dans un cadre artificiel à l'imitation de Bocace, et, par une innovation qui lui a valu des éloges, les ait fait suivre d'énigmes en apparence licencieuses.

Crane avait ainsi réparti, d'après leurs sources, les contes de Straparola : ceux d'origine orientale (empruntés au *Pantchatantra*, aux *Quarante Vizirs* et aux *Mille et une nuits*) ; ceux d'origine française, imités des *Fableaux* et du *Roman de Merlin* ; ceux qui avaient déjà été traités par les nouvellistes italiens, enfin ceux que le conteur doit à la tradition populaire. En adoptant ce classement, M. Rua établit que ceux qui sont d'origine orientale (par exemple la nouvelle de Messire Sparafico, nuit I, fable 3, et la fable 4 de la nuit V) ne sont pas empruntées directement à un original oriental, mais à des versions occidentales

1. Visdelou. *Histoire de la Tartarie* dans le tome IV de la *Bibliothèque Orientale* de D. Herbelot. La Haye, 1779, in-4, p. 73.

Digitized by Google

déjà popularisées (1). Le rapport des nouvelles de la seconde classe me paraît plus immédiat que celui de la première, quoique M. Rua semble le contester. Il y a une condition dont il faut tenir compte dans les comparaisons de ce genre ; c'est l'originalité du conteur ; lorsque celui-ci n'est pas un simple traducteur, il use du droit de modifier à son gré la donnée qui lui est fournie par un modèle étranger, en développant telle ou telle partie ; en laissant dans l'ombre, ou même en supprimant telle autre, parfois en combinant deux versions. — La légitimité de procédé a été reconnue par M. Rua lui-même, quoiqu'il se restreigne aux emprunts faits à la littérature orale « Lo scrittore che raccoglie nella tradizione popolare una novella e prende a rinarrarla, può spiegare la sua opera geniale adornandala delle grazie dell'arte o rivolgendola a nuovi intendimenti : così egli ferma in questo prodotto della comune fantasia una impronta particolare e gl' infonde una vita più gloriosa e duratura. Quanti in seguito riprenderanno il vecchio tema, reso per suo merito più noto e più attraente, potranno ritenersi suoi debitori in quanto con la sua arte egli li allettò a tal scelta : mentre il loro debito si farà assai maggiore e dovrà parlarsi senz'altro di vera imitazione, se alla novella conserveranno alcunchè della forma in cui fu novellamente foggiata da quello scrittore » (p. 71).

On ne saurait mieux dire, à condition de ne pas restreindre ces observations aux emprunts faits à la littérature populaire. Aussi l'une des conclusions, (p. 54) : « lo Straparola non attinse direttamente ad alcune *fableaux* », me paraît trop affirmative, si l'on considère que le novelliste a le droit de traiter un thème littéraire comme un thème populaire ; on ne doit pas chercher dans l'œuvre de Straparola la reproduction servile de ses originaux. C'est ainsi que dans la fable I de la VIe nuit, il a développé un épisode de la *Lozana Andalusa* de Delicado, qui lui-même a sa source dans les *Cent nouvelles* d'Antoine de La Salle. La même observation doit être rappelée en ce qui concerne les emprunts faits aux *novellieri* italiens ; et, en particulier, la fable de Del Tuppo, dans son *Esopo* me paraît être la source de la fable I de la Nuit I (2). De même, Straparola dans la fable de la Nuit IV, a combiné deux récits empruntés, l'un au *Merlin* de Robert de Boron, l'autre au *Roman de Merlin* (3).

1. Pour ce qui est des versions orientales, le livre de M. Rua laisse à désirer au point de vue de la bibliographie, cf. par exemple, pour la nuit VIII, f. 1, les additions (version indienne, arabe et turke), citées dans les notes de mon introduction aux *Fourberies de Si Djeh'a*, trad. par M. Mouliéras, Paris, 1892, in-12, p. 52-53, note 4. De même, dans un conte berbère qui a échappé à M. Rua, les épisodes d'un animal envoyé en commission, du couteau qui tue et ressuscite, remplacé par un hautbois dans le conte italien, sont joints, comme dans ce dernier à l'épisode du vol du mulet (cf. Mouliéras, *op. laud*, n°s 46, 48 et 49).

2. Il n'eût pas été hors de propos de rappeler que le conte en question est un épisode de la légende du sage H'aïqar chez les Orientaux, d'Esope chez les Occidentaux, et de renvoyer à ce sujet au travail de Bruno Meissner. *Quellenuntersuchungen zur Haikargeschichte* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLVIII, 1884, p. 171-197). Cf. aussi Benfey. *Kleinere Schriften*, *Zur Märchenforschung*, Berlin, 1894, in-8, p. 185 et suiv.; Lidzbarski, *Die neuaramäischen Handschriften der königlichen Bibliotek zu Berlin*. Weimar, 1896, 2 v. in-8, t. I, p. 4-77 ; t. II, p. 5-41. A propos de recommandations de ce genre, auxquelles manque naturellement celui qui en est l'objet, on peut rappeler celles d'un conte arabe, tiré du *Nozhat koll el h'abib* dont une partie seulement a été publiée par Houdas (*Chrestomathie maghrébine*, Paris, 1891, in-12, p. 1). En mourant, le père de 'Abd Allah El Qaïrouâni avertit son fils de ne pas vendre ni acheter à crédit, de ne revêtir que des habits neufs et de ne pas manger dans un vase de cuivre.

3. Aux sources citées par M. Rua, on peut ajouter Veselovsky, *Slavianskiia Skazaniia o Solomonié i Kitovrasié*, St-Pétersbourg, 1872, in-8, p. 304-341.

Digitized by Google

En suivant la classification de Crane, M. Rua continue par l'examen de contes dans lesquels il fait une large part à la tradition populaire tout en reconnaissant les emprunts faits par Straparola à d'autres conteurs italiens. La manière de travailler, du conteur est l'objet d'observations minutieuses et exactes. L'auteur conclut (p. 111), qu'il lui manque la vigueur de la fantaisie, la chaleur du sentiment et surtout l'étude approfondie des divers sentiments du cœur humain, qui peut conduire à créer des caractères. Est-il bien juste de reprocher à Straparola de n'avoir pas été un génie comme Aristophane, Plaute, Shakespeare, Rabelais, Molière ou Gœthe ? L'ouvrage ne se termine pas là : par un défaut de composition, M. Rua, dans un chapitre qui semble plutôt un appendice, puisque la conclusion est donnée, passe en revue les imitations des *Plaisantes Nuits* ; à ce propos, il rectifie, pour un groupe de nouvelles se rapportant au thème des *Trois Bossus* les assertions hasardées de M. Bédier. Un dernier chapitre est consacré aux énigmes qui terminent chacun des contes et dont quelques-unes existent encore dans la tradition populaire italienne. Enfin, un appendice contient quelques sonnets qui n'ajoutent rien au mérite de Straparola.

On peut n'être pas d'accord avec M. Rua, sur divers points, son livre n'en reste pas moins un des ouvrages indispensables à consulter pour l'histoire de la nouvelle littéraire et populaire, surtout en Italie aux XVe et XVIe siècles.

René Basset

Karadjitch. *List za srpski narodni jivot, obitchaie i predonié* (Karadjitch, revue d'ethnographie et des traditions populaires serbes) sous la rédaction de M. T. Georgevitch. N° 1. Alexinatz, 1899.

Fidèle à la mémoire du grand patriote et ethnographe serbe, la rédaction de la nouvelle revue a donné le nom de ce savant à sa publication consacrée spécialement à l'ethnographie et au folk-lore serbes. Le premier fascicule de cette revue, qui reprend l'œuvre commencée par le célèbre Vouk, contient, malgré son apparence modeste, assez de choses très intéressantes. Nous y trouvons entre autres choses un article de M. le professeur Okonovitch sur le récent travail de M. le professeur Steindhal ; quelques traditions sur les villes ; quelques légendes locales sur Marco Kralevitch ; un petit recueil des jurons et une série des proverbes. A la fin, la Rédaction a eu l'heureuse idée d'ajouter une liste assez complète de récentes publications serbes et étrangères concernant l'ethnographie et le folklore. Nous n'avons qu'à saluer le nouveau confrère et à lui souhaiter tout le succès possible. Th. V.

Amand Dagnet. *Au pays Fougerais.* Recueil de croyances populaires pour servir à l'histoire du Folk-lore de la Haute-Bretagne. Fougères. Imprimerie de la *Chronique*, in-18 de IX-140 p. (2 fr.).

Les matériaux de ce petit volume ont été recueillis dans le Coglais, ancienne division bretonne située dans l'ouest du pays de Fougères. On y trouve un grand nombre de faits qui ont été relevés dans d'autres parties de l'Ille-et-Vilaine par M. Orain ou par moi ; mais aussi plusieurs parties fort intéressantes qui avaient échappé aux précédents enquêteurs, ou qui étaient peu ou point connues dans les endroits qu'ils avaient explorés. C'est ainsi que M. Dagnet décrit avec détail trois curieuses hantises. Le Mesureur de grain est un revenant condamné à revenir la nuit mesurer du grain, parce qu'il s'est servi de boisseaux trop petits :

Digitized by Google

le grenier a encore un hôte nocturne, le piloux de nuit, qui faisait quelquefois l'ouvrage des gens qui déposaient à sa portée une quenouillée ; le piloux se fait entendre dans la grange et il produit le même bruit que les gens qui pilent, ou pour mieux dire coupent les ajoncs verts destinés aux chevaux. C'est la première fois que je rencontre ce revenant qui n'est pas, lui, d'une nature bienveillante. Les meneurs de loups sont étudiés avec détails, ainsi que les rites des garous, les maléfices des meneurs d'orage, assez rares en Bretagne. Les croix hantées, nombreuses dans ce pays, sont l'objet de curieuses légendes. La Messe blanche est une forme de la légende du prêtre condamné à venir dire sa messe à minuit, mais la finale en est peu commune : le prêtre fait, sans prononcer une parole, toutes les cérémonies de la messe jusqu'au *Pater* qu'il ne peut achever, jusqu'à ce qu'il ait trouvé un répondant ; lorsque la messe est finie, une auréole entoure sa tête, et à l'*Ite missa est*, il disparaît dans une sorte de lueur, sans rentrer à la sacristie. On trouvera encore des détails sur le culte des pierres, assez florissant dans le Coglais, et sur des prêtres exorcistes. Plusieurs coutumes sont décrites avec soin, et l'auteur a donné diverses formulettes, des couplets et des finales de contes. Ceux-ci ne sont guère représentés que par des récits où les Normands et les Manceaux sont blasonnés par les Coglais. Ils ne savent pas se compter, ou ils veulent déplacer un édifice près duquel un chien a fait une crotte. Ce livre n'a pas un classement par analogie de sujets, mais ce défaut, qui tient à ce que les diverses parties qui le composent ont paru dans un journal local, est racheté par une table analytique qui permet de trouver facilement les sujets qui sont traités dans cette intéressante et sincère contribution au folklore de la Haute-Bretagne. P. S.

Dr O. Guilliot. *Les Musées d'antiquités et l'ethnographie scandinaves.* Reims. F. Michaud, in-8 de 30 p. avec gravures. (Extrait des travaux de l'Académie de Reims.)

Après avoir décrit le Musée du Nord à Stockholm, ceux de Christiana, de Bergen, et les musées de plein air dans lesquels sont reconstitués, dans un milieu qui ressemble à celui où ils se trouvent réellement, les anciennes chaumières et les édifices primitifs des Scandinaves, M. O. Guilliot esquisse le projet d'un Musée champenois à établir sur des données analogues, et il donne le dessin de quelques objets populaires qui pourraient y figurer, tels que des serrures rustiques, des bâtons de bergers sculptés et des quenouilles dont l'ornementation ressemble à celles de la Haute-Bretagne dont nous avons donné le dessin t. VIII, p. 156.

A côté de ce musée rustique, M. O. Guilliot estime avec raison qu'il conviendrait de consacrer une section aux ouvriers des villes, de montrer les anciennes enseignes, les travaux de serrurerie et de menuiserie, les souvenirs des anciennes corporations, et enfin tout ce qui se rapporte aux industries champenoises de la laine et des vins. Ce musée aurait comme complément une bibliothèque renfermant tout ce qui concerne l'histoire des paysans et des ouvriers, les publications de folk-lore, les impressions populaires, le patois, etc.

Ainsi qu'on le voit, ce plan est excellent, et nous ne pouvons que nous associer à l'auteur en exprimant le vœu que la grande et intéressante ville de Reims soit dotée de ce musée, et qu'il soit imité un peu partout en France. Il serait utile à l'histoire locale, et aussi il pourrait, en montrant des spécimens de l'art industriel du passé, provoquer une sorte de renaissance des menuiseries, des ferronneries d'autrefois, qui eurent dans beaucoup de provinces une véritable originalité. P. S.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Raimond Pilet. *Une noce à Wingaker*, suite suédoise pour le piano, avec trois mélodies populaires. Breslau, Hainauer, et Paris, E. Leroux, in-4° de 17 p. (1 fr).

Paul Sébillot. *Légendes locales de la Haute-Bretagne.* Première partie : Le Monde physique, in-18 de XVI-180 p. (Publication de la Société des Bibliophiles bretons). Paris. Lechevalier, 3 fr. 50.

Paul Sébillot. *La veillée de Noël,* pièce en un acte, représentée pour la première fois le 24 décembre 1898, sur le théâtre national de l'Odéon. (2e édition augmentée de la musique des Noëls) ; in-18 de 30 p. J. Maisonneuve et P.-V. Stock (1 fr.).

Wallonia. N° du 13 février 1899. Ce numéro est consacré au « Cwarmai » ou Carnaval de Malmédy, en Wallonie Prussienne, par M. Henri Bragard. (Prix du numéro, 30 c.).

NOTES ET ENQUÊTES

Dîner de ma Mère l'Oye. — Le 117e dîner a eu lieu le 22 mars au restaurant des Sociétés savantes, sous la présidence de M. Charles Beauquier, président de la société. Les autres convives étaient MM. le prince Roland Bonaparte, A. Bulliot, Clément-Rubbens, Georges Dantu, Eugène Dassy, Mme del Sanz, MM. George Doncieux, Duclos, Gustave Fouju, Ernest Lamy, Mme Lucy Rhéa, MM. Arthur Rhôné, Raoul Rosières, Paul Sébillot, Julien Tiersot, Th. Volkov. Plusieurs de nos collègues, MM. A. Certeux, Henri Cordier, Léon Marillier, Morel-Retz (Stop), malades ou empêchés, s'étaient excusés par lettres. On a bu à leur santé et en particulier à celle de M. Morel-Retz, qui s'était occupé avec tant de zèle de l'organisation de la soirée. Elle a été très réussie. Mme del Sanz a chanté avec beaucoup de naturel et de grâce plusieurs des chansons de la Franche-Comté, du recueil de Charles Beauquier, et un morceau de *Sigurd*, le bel opéra de Reyer, qui comme on sait est inspiré de la légende scandinave; Mme Lucy Rhéa s'est fait applaudir dans « Voici la Noël », de Charles de Sivry, « les Chemins bretons », de Jos Parker et elle a chanté plusieurs chansonnettes comiques qui, pour ne pas appartenir au folk-lore, ont été fort goûtées des assistants ; M. Eugène Dassy, du théâtre des Nouveautés, a chanté et mimé, avec le talent qu'on lui connaît, diverses pièces de son répertoire. M. Georges Dantu, de l'Opéra-Comique, a montré la souplesse et l'agréable timbre de sa voix dans un morceau de *Sigurd,* une romance de Tosti et une ariette de *On ne s'avise jamais de tout,* de Monsigny.

Digitized by Google

M. Julien Tiersot a chanté une poésie inédite de George Doncieux, « l'Herbe d'oubli », d'après une poésie populaire grecque, dont il a écrit la musique ; poète et musicien ont eu beaucoup de succès ; M. Tiersot a chanté également *Au petit sentier*, poésie de Maurice Bouchor, dont il a composé la mélodie.

Tous ces morceaux ont été accompagnés au piano par Mlle Bizary, accompagnatrice des classes d'opéra au Conservatoire.

Il était plus de minuit lorsqu'on s'est séparé. Le 118e dîner aura lieu en mai, à une date qui n'est pas encore fixée.

.·. *Congrès des traditions populaires.* — La commission des Congrès de 1900 a admis au nombre des Congrès celui des Traditions populaires, sur l'initiative de la Société ; nous donnerons prochainement des détails sur son organisation.

.·. *Le souffle du diable et la villageoise.* — On conte dans le Finistère qu'une jolie villageoise rencontra au coin d'un bois un jeune homme dont elle écouta les doux propos ; elle s'en laissa même embrasser. Mais lorsqu'elle rentra chez elle, on se récria avec effroi sur sa figure qui était noire et flétrie ; l'amant qu'elle avait écouté était un démon dont le souffle lui avait perdu le visage. (Collin de Plancy. *Œuvres choisies de Ch. Perrault*, 1826, p. 23).

.·. *Laurette de Karnabas ou la nouvelle Cendrillon.* — Cette chronique, de Mme Piette, citée en 1826 par Collin de Plancy, serait une version bretonne de Cendrillon. Où a-t-elle été publiée ?

.·. *La mer devenant solide.* — Vérusmor, *Voyage en Bretagne* p. 265, rapporte qu'un jeune homme ayant été jeté à la mer par son oncle qui convoitait son héritage, la mer se gela, bien qu'on fût au milieu de l'été, pour l'empêcher de se noyer, et se couvrit de verdure. Cette légende a-t-elle été recueillie ailleurs?

.·. *Rêves de crapauds.* — Quand on rêve de crapauds, c'est qu'on a besoin d'aller à confesse. (Ille-et-Vilaine).

.·. *Quelques superstitions anglaises.* — Je me rappelai une histoire de notre village comme quoi il y avait une certaine nuit dans l'année où tous les morts sortaient de terre et s'asseyaient au chevet de leurs propres fosses jusqu'au matin. (Ch. Dickens, *Barnabé Rudge*, p. 19. Trad. Hachette).

Il y a sur le parquet une tache de sang et jamais elle ne s'effacera que l'on n'ait découvert l'homme qui commit le crime. (*Ibid.*, p. 108).

P. S.

.·. *Brûler ses culottes.* — A Marchiennes-au-Pont (Hainaut), on dit d'un jeune homme qui a offert un régal à ses amis à l'occasion de son prochain mariage, « *qu'il a brûlé ses culottes.* »

(Com. de M. Alfred Harou).

.·. *Noblesse de fromage.* — Dans le petit village de Zermatt il y a une aristocratie constituée d'après un principe très particulier : les quartiers de noblesse sont des quartiers... de fromage. C'est la *Nouvelle Gazette de Zurich* qui nous le révèle en ces termes :

« Les familles de Zermatt sont d'autant plus nobles qu'elles possèdent plus de fromages et de plus anciens ; certains datent d'avant la Révolution française : leurs propriétaires forment la haute aristocratie du pays.

» Les fromages jouent un rôle très spécial dans la vie sociale de Zermatt. Quand un enfant naît, on fabrique un fromage qui porte son nom ; ce fromage

Digitized by Google

est mangé en partie le jour du mariage de cet enfant; on l'achève le jour de ses obsèques. Quand un jeune homme désire épouser une jeune fille, il s'invite à dîner un dimanche dans la famille de sa prétendue ; si le père de cette dernière exhibe au dessert le fromage qui porte son nom et en donne un morceau à l'amoureux, c'est qu'il l'agrée pour gendre. »

(Com. de M. Alfred Harou).

.*. *Proverbe sur les femmes.* — En Wallonnie on dit :

« Une femme, c'est une clapette ;
« Deux femmes, un caquet ;
« Trois femmes, c'est le diable. »

(Com. de M. Alfred Harou).

.*. *Les clocheteurs des Trépassés.* — Il y a une quarantaine d'années, le fossoyeur, revêtu d'une chasuble noire dépassant les genoux, s'arrêtait aux portes des maisons du village et annonçait le décès qui venait de se produire.

Il engageait les habitants à prier pour le trépassé et fixait la date et l'heure des obsèques.

(Recueilli à Canne, Limbourg belge). (Com. de M. Alfred Harou).

RÉPONSES

.*. *Coutumes de mariage.* (V. t. VIII, p. 622.) — Il est bon de se marier le samedi, car c'est le jour de la Vierge, (Recueilli à Canne, Limbourg).

Dans la même localité, le lundi est considéré comme un jour défavorable aux unions.

(Com. de M. Alfred Harou).

.*. *Remèdes populaires.* (V. t. IX, p. 423.) — On guérit les enfants atteints du muguet en leur lavant l'intérieur de la bouche avec un linge sur lequel ils ont uriné. (Recueilli à Canne, Limbourg belge.)

(Com. de M. Alfred Harou).

.*. *Quitter sa place.* (V. t. VIII, p. 576.) — Il y a lieu de donner quelques explications complémentaires sur cette formulette. Celui qui trouve son siège occupé par une autre personne s'entend dire par le nouvel occupant ; « *Qui va à la chasse perd sa place.* » Mais il a soin de répondre, en reprenant sa place : « *Qui revient, chasse son chien.* » (Hainaut).

(Com. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 4. — Avril 1899.

LA MER ET LES EAUX

XLVII

LES PERSONNAGES QUI MARCHENT SUR LA MER

On constate nombre de légendes, en des pays très variés, qui parlent de personnages, dieux ou héros, doués de la faculté de se promener sur la mer : sous leurs pas l'eau s'aplanit et devient solide comme un chemin. Neptune, Jésus, le héros finnois Waïnamonen, ainsi que les bienheureux de la *Légende dorée*, avaient ce privilège [1].

Plusieurs traditions, localisées sur nos côtes, racontent que des saints ou des entités de diverses natures, ont marché miraculeusement sur la mer. Saint Guénolé la frappe de son bourdon, et elle devient aussitôt assez ferme pour qu'il puisse s'avancer comme sur une route [2]. Suivant une légende poitevine, un pêcheur voit une immense procession qui se déploie sur la mer, conduite par le patron de l'abbaye de Saint Michel en l'Herm [3]. Dans la légende bretonne de Jean Rouge-gorge, cet oiseau ordonne à la bergère Blanche Epine de chausser des sabots de hêtre à l'aide desquels elle marche sur la mer pour aller chercher aux Sept-Iles la vache miraculeuse dont le lait est inépuisable [4].

1. Dans cet article je ne rapporte que les légendes des côtes de France, qui, ainsi qu'on pourra s'en convaincre, sont surtout celles des côtes de Bretagne. Il serait très à désirer que sur tous les points de notre littoral, on s'occupe de les rechercher et de les compléter. Pour les légendes non françaises, on en trouvera un grand nombre dans le 1er volume de mes *Légendes de la Mer* (1886).
2. Albert Le Grand. *Vie des saints de Bretagne*. St-Guénolé, § 87.
3. Louis Duval. *Cartulaire de l'abbaye des Châteliers*. Introduction, p. XL-XLII. *Mémoires de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres*, 1895.
4. E. Souvestre. *Le Foyer Breton*, t. 1, p. 108.

Digitized by Google

On racontait près de Douarnenez qu'un jour un jeune homme avait été jeté à la mer par son oncle, un vieux baron qui convoitait sa fortune ; mais un miracle fit geler l'eau au fort de l'été ; la glace se couvrit de verdure, et le jeune seigneur s'avançant sur la pelouse aborda, sans mouiller sa chaussure, au rocher désert de Fluminiau, où il bâtit une chapelle à la Vierge et où il passa six années [1].

Des personnages d'une nature quelque peu diabolique, et malveillants à coup sûr, se promènent aussi, à certains moments sur les eaux ; c'est ainsi que dans le pays de Tréguier, quand les bateaux ou les navires sont pris en pleine mer par des brumes si épaisses qu'il leur est impossible de reconnaître leur route, de petits démons noirs, *Diauwlo bihan dû* ou des lutins noirs, *Cornandonet dû*, dansent autour d'eux pour amuser les marins, pendant que tout doucement ils poussent les barques vers les écueils [2].

Victor Hugo a décrit avec détail dans les *Travailleurs de la Mer* un monstre marin, moitié homme et moitié poisson, qui est surtout visible dans la mer violente. Il se dresse debout au haut de ces vagues roulées qui jaillissent sous la pression des souffles ; ils se tient tout entier hors de l'écume, et s'il y a à l'horizon des navires en détresse, il se met à danser. Je dois ajouter que, d'après sir Edgar Mac Culloch, bailli de Guernesey, personne n'a jamais dans les îles, entendu parler de ce personnage [3] et il suppose que si le poète ne l'a pas créé de toutes pièces, il a fortement dramatisé ce qui avait pu lui être raconté. Je n'ai pour ma part trouvé sur la côte bretonne aucune légende de ce genre.

Suivant une tradition, fort arrangée dans quelques-unes de ses parties, mais dont le fond est populaire, on voyait autrefois dans la Rance maritime, au moment où soufflait la tempête, des formes bleues, blanches, roses, lilas, vertes, sauter, danser, disparaître sur les flots, s'élever dans les airs, former des chaînes, des rondes, des danses fantastiques, ou, s'allonger sur les vagues, la tête posée sur un bras ; ces formes gracieuses, vêtues de couleurs de l'arc-en-ciel, se laissent aller aux caprices de la mer qui les bercent les lancent de l'une à l'autre, les reprennent et les abandonnent au courant du fleuve, qui les pousse vers les criques, d'où on les voit bientôt sortir plus nombreuses et marchant à la suite d'une femme plus belle que ses compagnes. Celle-ci, vêtue d'une longue robe de gaze, couronnée de diamants et montée sur une barque faite d'un nautile des mers du sud, traînée par deux écrevisses, aux yeux

1. Vérusmor. *Voyage en Bretagne*, p. 265.
2. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. II, p. 78.
3. *Revue des traditions populaires*, t. III. p. 161.

Digitized by Google

d'émeraude, est la reine de ce brillant cortège ; les formes aériennes qui sortent ainsi des anfractuosités des rochers sont les Fées et les Génies qui ont l'empire des eaux, et cette enchanteresse qu'ils entourent de soins est leur reine bien aimée ; c'est elle qui commande aux vents de souffler moins fort et à la Rance de rendre à la terre les humains que la tourmente jette à la mer [1].

Aux environs de Morlaix on racontait qu'un pêcheur du Dourduff, se trouvant un jour seul dans sa barque, en pleine mer, était à songer tristement à son malheureux sort, lorsqu'il entendit un grand bruit. Il vit venir du côté du soleil couchant un cavalier tout habillé de rouge et monté sur un beau cheval noir, faisant jaillir le feu de ses quatre pieds et de ses narines, et qui marchait sur la mer comme sur une route bien solide. Ce cavalier était le diable qui, ayant entendu les plaintes du pêcheur, venait lui proposer de lui vendre son âme [2].

A l'île d'Arz, une certaine nuit, on a vu des femmes partir d'une île voisine et marcher sur l'eau à pied sec ou n'ayant sous leurs pieds qu'un tablier ; d'autres ont aperçu des sorciers, isolés ou par légions, qui venaient de la terre ferme en se promenant sur les flots [3]. Les marins du Morbihan racontent que l'on aperçoit quelquefois, entre Locmariaker et l'île aux Moines, un berger en soutane noire qui s'avance sur les lames sans y enfoncer ; le fouet à la main il conduit sur la mer un nombreux troupeau. C'est un vieux recteur de Baden, dont l'âme est en peine, faute de messes et de prières [4].

Le jour des Morts dans la baie des Trépassés les âmes des noyés s'élèvent sur le sommet de chaque vague et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Toutes celles qui habitèrent le doux pays et eurent les flots pour linceul se rencontrent en cet endroit. Chaque vague qui passe porte une âme, cherchant partout l'âme d'un frère, d'un ami ou d'une bien aimée ; quand elles se rencontrent face à face, elles jettent ensemble un triste murmure, et passent, forcément entraînées par le flot qu'elles doivent suivre. Quelquefois aussi un bruit confus et prodigieux frémit sur la baie, mélange inexplicable de doux soupirs, de rauques gémissements, de cris plaintifs qui sifflent sur la houle. Ce sont les âmes qui conversent et racontent leur histoire [5].

1. Elvire de Cerny. *Saint-Suliac*, p. 53.
2. F. M. Luzel. *Veillées bretonnes*, p. 106.
3. Mahé *Antiquités du Morbihan*, p. 164. H. Violeau. *Pèlerinages de Bretagne*, p. 239. Vérusmor. *Voyage en Bretagne*, p. 72.
4. Dulaurens de la Barre. *Fantômes bretons*.
5. Souvestre. *Derniers Bretons*, t. I, p. 37-38.

Digitized by Google

XLVIII

LES TACHES DE LA MER

Lorsqu'il fait calme, et que la marée est à peu près haute on remarque, surtout dans les baies, des rubans dont l'azur plus clair se détache, avec une sorte de ton argenté, sur le bleu d'alentour ; c'est comme la voie lactée de la mer, et, de même que celle de la voûte céleste, elle a tout naturellement éveillé l'idée d'un chemin merveilleux, tracé par les pas de divinités ou de saints qui, en personne ou en effigie, avaient le privilège de marcher sur les eaux.

Aux environs de Saint-Malo, ces taches, surtout lorsqu'on les voit après du gros temps, sont appelées les « Sentes de la Vierge » ; c'est la marque que laisse la mère de Dieu quand elle descend sur les flots en furie, et qu'elle passe un peu partout pour les calmer [1]. Une légende rattache à la bataille de 1758 les longues traînées blanches qui se croisent et se déroulent dans la baie de Saint-Cast et dans son voisinage : c'est l'ineffaçable sillage de la robe de la Sainte Vierge qui glissa, comme une céleste apparition, le long des vaisseaux anglais pour leur voiler les Français embusqués dans les dunes [2].

Ce n'est toutefois qu'une tradition isolée, et que je n'ai pas trouvée dans l'enquête de plusieurs années que j'ai personnellement faite à Saint-Cast ; dans cette même baie on appelle plus communément ces taches les « Sentes de sainte Blanche » ; elles marquent la route que suivit cette sainte locale, ou d'après une autre version sa statue, lorsqu'échappant aux Anglais qui l'avaient prise, elle revint, en marchant sur les eaux, à l'Isle, son village favori [3].

Dans la baie de la Fresnaye, qui est très voisine, le « Sillon de saint Germain », indique l'endroit ou passa la statue de ce bienheureux qui avait été emportée à Plévenon, de l'autre côté de la baie lorsqu'elle revint d'elle-même à sa chapelle, en Matignon, pour reprendre sa place sur l'autel le jour de l'Assemblée annuelle ; une autre raie dans la même baie se nomme « Chemin de saint Jean », mais la légende semble être perdue [4].

A Frégéac, dans la partie de la Vilaine où remonte la mer, les habitants donnent le nom de « Chemin de saint Jacques », à un rouleau d'écume que le vent pousse devant lui lorsqu'il souffle vers

1. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I, p. 184.
2. E. Herpin. *La Côte d'Emeraude*, p. 210.
3. Paul Sébillot. *Petite Légende dorée de la Haute-Bretagne*, p. 1 et suiv.
4. Paul Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 184.

Digitized by Google

l'amont du fleuve, et il perpétue le passage de ce saint sur la rivière [1].

Les pêcheurs du Pas-de-Calais appellent « l'Quémin ed saint Martin-ye », les graissains à fleur d'eau que laisse sur l'eau le frai du hareng [2].

Ceux de Diélette montrent le « Chemin de Saint Germain », qui indique le trajet que fit ce bienheureux, lorsque monté sur une roue, il traversa la mer pour détruire le dragon du Trou-Baligan [3].

XLIX

LES SIRÈNES ET LES MORGANS

Sur plusieurs points de nos côtes, des sirènes se montraient jadis à peu de distance du rivage, et quelques-unes avaient un endroit où elles se tenaient volontiers ; on citait même leur demeure ; c'est ainsi qu'il y a une quarantaine d'années, une famille de sirènes, dont les pêcheurs de maquereaux entendaient souvent le chant, habitait entre Riouzic et Melban, deux des Sept-Iles [4].

La sirène de la Fresnaye se plaisait tout particulièrement dans cette baie, et à l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans une de ses anses. C'est là qu'elle faisait entendre son chant mélodieux lorsque, à mer montante, elle glissait sur les flots ; partout où elle avait passé, elle laissait une traînée lumineuse qui brillait comme un rayon de soleil. Prise par un sabotier un jour que, bercée sur les vagues, elle s'était endormie et que la marée l'avait portée tout près du bord, elle le comble de ses dons, parce qu'il a consenti à la remettre dans son élément naturel, et quand elle quitte la Bretagne pour aller dans l'Inde, elle fait présent à ses enfants d'une bourse inépuisable [6].

Cette sirène n'avait jamais fait de mal à personne, et on ne lui attribue que des actes charitables ; mais dans la même baie, vers la rive opposée, la « seraine » du Fort-la-Latte était redoutée des pêcheurs, et, s'ils aimaient à écouter sa chanson pendant le jour, ils craignaient de l'entendre la nuit, car c'était alors un signe de tempête ou de mort. On racontait d'ailleurs qu'elle avait enlevé beaucoup de jeunes gens : ceux qu'elle parvenait à toucher seulement du bout du doigt étaient forcés de la suivre dans le palais où elle demeurait sous les flots, entre la pointe de Saint-Cast et celle de la Latte [6].

1. Ogée. *Dictionnaire de Bretagne.*
2. E. Deseille. *Glossaire des matelots boulonnais* vo frequn.
3. *Société archéologique d'Avranches*, t. V. p. 155.
4. *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 392.
5. Paul Sébillot. *Contes des paysans et des pêcheurs*, Nos 2 et 3.
6. Paul Sébillot. *Annuaire de Bretagne*, 1897, p. 342.

Digitized by Google

Les marins trécorrois ont vu quelquefois et plus souvent entendu la sirène. Elle a la tête et la poitrine d'une femme ; le reste du corps est en poisson. C'est la fille du roi Grallon, que saint Guenolé, pour la punir d'avoir vendu au diable la ville d'Is, obligea à se jeter dans la mer à Poul-Dahud en Trestel, dans la grève de Trevoux-Treguignec. Toutes les sirènes sont nées de celle-là. Leur chant est mélodieux ; mais il ne faut pas rester à l'écouter, parce qu'elles attirent les marins pour les perdre [1]. Au cap Sizun, une sirène, qui n'est autre que Dahut, paraît assez souvent auprès des bateaux ; elle annonce toujours la tempête.

Sur les côtes du Finistère, maint pêcheur va bel et bien jusqu'à prétendre en avoir vu au moins une de près. Elles sont belles comme le jour. Leur occupation favorite semble être de peigner leurs longs et épais cheveux blonds avec un peigne d'or. On vante aussi la douceur pénétrante de leur voix, la puissance de séduction de leurs chants ; elles connaissent de merveilleux *soniou* qui feraient oublier père, mère, femmes et enfants, si l'on s'attardait à les écouter. Mais les temps sont loin où des écervelés se laissaient prendre à leurs pièges. Personne n'ignore aujourd'hui que le chant de la sirène annonce la tempête [2].

Sur la côte nord du Finistère, les Mari-Morgant que l'on ne voit plus depuis longtemps, mais dont on parle toujours, ne semblent pas devoir être confondues avec les sirènes. On les rencontrait rarement en pleine mer ; elles se tenaient de préférence dans le voisinage des côtes, à l'entrée des grottes qui s'ouvrent au pied des falaises, à l'embouchure des rivières, parfois même au milieu des étangs. Très effrontées et versées dans la science des maléfices, elles poursuivaient les jeunes pêcheurs de leurs sollicitations amoureuses. Quelques-uns essayaient bien de se défendre, mais la lutte était inégale. Les malheureux étaient entraînés sous les eaux et on ne les revoyait plus [3].

Cette croyance au pouvoir fascinateur des femmes de mer est ancienne ; sans parler des traces qu'on en retrouve dans l'antiquité classique, on la constate au moyen-âge sur les côtes même de la Bretagne. Un extrait de la Vie inédite de saint Tugdual relevé par M. de la Borderie, contient un récit où un jeune cloarec disparaît sur les bords de la rivière de Tréguier. Ses compagnons ayant invoqué saint Tugdual, le jeune homme sort de l'eau, le pied droit embarrassé dans une ceinture de soie. On lui demande ce qui est arrivé et il

1. Le Calvez in *Revue des Traditions populaires*, t. XII, p. 392.
2. Comm. de M. L.-F. Sauvé (1883).
3. Communiqué par M. L. Sauvé.

Digitized by Google

répond : Des femmes de mer (múlieres marinæ) m'ont saisi, entraîné sous les roches de l'Océan. Enlevé par elles et bien loin, pourtant j'entendais vos voix et vos gémissements. Alors s'est dressé devant moi un personnage de figure très vénérable, revêtu d'ornements pontificaux. D'un bras puissant, il m'a arraché aux femmes de mer, et à travers les ondes refoulées, il m'a ramené au rivage. A sa vue les nymphes ont fui ; mais l'une d'elles a oublié de détacher la ceinture dont elle m'avait enlacé ; en preuve de mon enlèvement, la voici [1].

*
* *

D'autres sirènes, ou bien des fées, avaient aussi leur résidence au-dessous des eaux, dans un monde fantastique, d'une nature très-particulière ; la mer, rendue solide par une puissance magique, formait au-dessus une sorte de voûte transparente, à travers laquelle on voyait aussi clair que sous notre ciel. Il y croissait des arbres et des plantes très étranges, qui tenaient à la flore maritime et à la flore terrestre, et de longues avenues conduisaient à de beaux châteaux ornés de toutes les richesses de l'Océan. Sirènes ou fées, ces femmes ne noyaient pas les marins : elles les secouraient parfois lorsqu'ils étaient en danger de périr. Elles se contentaient de les garder avec elles, et ils vivaient à l'aise dans ce monde sous-marin ; à part la liberté de revenir parmi les hommes, ils y avaient tout à souhait. Quelquefois même, elles laissaient retourner à leur village les pêcheurs qui regrettaient trop leur humble demeure, leur femme pauvrement vêtue et leurs petits enfants.

Sur la côte nord du Finistère, et surtout à l'île d'Ouessant, on connaissait encore, il y a une trentaine d'années, les Morgans qui demeuraient sous la mer ; ils en sortaient parfois pour se promener sur le rivage. Voici la légende recueillie par F. M. Luzel en 1873. Une jeune fille était sur la grève avec d'autres de ses compagnes, et comme elles parlaient de leurs amoureux, Mona déclara qu'elle était aussi belle qu'une Morganès, et qu'elle n'épouserait qu'un seigneur ou un Morgan. Un vieux Morgan qui était caché dans les rochers, l'entendit, et, se jetant sur elle, l'emporta au fond de l'eau ; c'était le roi des Morgans et son palais était plus beau que toutes les habitations royales qu'il y a sur la terre. Son fils devint amoureux de Mona, et pria son père de la lui donner en mariage ; mais il refusa, et le força à se marier avec une Morganès. Les fiancés se mirent en route pour l'église, car il paraît que ces hommes de

1. *Mélusine*, t. II, col. 378.

Digitized by Google

mer ont aussi leur religion, et leurs églises sous l'eau, bien qu'ils ne soient pas chrétiens ; ils ont même des évêques, assure-t-on. Mona reçut l'ordre de rester à la maison, pour préparer le repas ; mais on ne lui donna que de grandes marmites vides, qui étaient de grandes coquilles marines, et on lui dit que si tout n'était pas prêt pour un excellent repas, on la mettrait à mort. Le fiancé, feignant d'avoir oublié son anneau, s'enfuit et courut tout droit à la cuisine, où, en prononçant quelques mots, et en touchant successivement les objets, il produisit un repas, tout ce qu'il y avait de plus beau.

Le vieux Morgan lui dit qu'elle avait été aidée, mais qu'il ne la tenait pas quitte. Lorsque les mariés se retirèrent dans la chambre nuptiale, le vieux Morgan ordonna à Mona d'y entrer et de tenir à la main un cierge allumé, et de l'avertir quand il serait consumé jusqu'à sa main. Lorsqu'il fut près de s'éteindre, le jeune Morgan dit à sa femme de tenir un moment le cierge de Mona, et quand on eut dit au vieux Morgan qu'il était consumé jusqu'à la main, il entra et, sans regarder, abattit d'un coup de sabre celle qui tenait le cierge à la main.

Au point du jour, le jeune Morgan vint dire à son père qu'il était veuf, et lui demanda la permission d'épouser la fille de la terre. Le mariage eut lieu, et le jeune Morgan était rempli de prévenances pour sa femme. Malgré cela, Mona avait envie de retourner chez ses parents ; mais son mari ne voulait pas la laisser partir, car il craignait qu'elle ne revînt pas. Comme elle devenait triste, il lui dit un jour : « Suis-moi un peu, et je te conduirai à la maison de ton père ». Il prononça un mot magique, et aussitôt parut un beau pont de cristal, pour aller du fond de la mer à la terre. Le vieux Morgan voulut aller avec eux, mais quand les deux époux eurent mis pied à terre, le jeune Morgan prononça un mot, et le pont s'enfonça, entraînant avec lui le vieux Morgan au fond de la mer. Le jeune Morgan dit à Mona de revenir au coucher du soleil, mais d'avoir soin de ne se laisser embrasser, ni même de se laisser toucher la main par aucun homme. Elle oublia sa recommandation, et oublia tout ce qui s'était passé depuis son départ pour le pays des Morgans. Cependant, elle entendait souvent des gémissements, et une nuit, elle entendit distinctement la voix de son mari le Morgan, qui lui reprochait de l'avoir quittée. Elle se rappela tout et trouva son mari qui se lamentait derrière la porte. Elle se jeta dans ses bras, et depuis, on ne l'a plus revue [1].

A Bréhat, des sirènes enlèvent aussi les enfants des hommes qu'elles surprennent cherchant des coquillages ou jouant sur le

1. F. M. Luzel. *Contes de Basse-Bretagne*, t. II, p. 257-268.

Digitized by Google

rivage de la mer, et elles les emmènent au fond de l'eau dans leur palais de cristal et de corail [1].

L

LES HAUTS-FONDS

Dans les parages du cap Fréhel, il y a toute une série de hauts-fonds redoutables qui sont hantés et auxquels on attribue une origine surnaturelle. L'un d'eux, s'appelle le Banc maudit et il est la résidence du diable, depuis le jour où des pêcheurs ont injurié la Vierge qui était venue leur reprocher de violer le repos dominical; celui des Collets du Château est devenu dangereux, après qu'un marin y eut pris une sirène qui avait un anneau d'or à la queue. Lorsqu'il l'eût enlevé, la métamorphose cessa ; mais le dragon qui la gardait, furieux de l'avoir perdue, se promène en tous sens à sa recherche, et fait trembler la mer, surtout quand il aperçoit des bateaux [2].

A la prière de saint Gildas, un banc de sable surgit miraculeusement pour faire échouer les bateaux des pirates [3].

Certains hauts-fonds sont quelquefois le théâtre des ébats de Nicole, lutin protéiforme qui s'amuse à enlever les ancres des bateaux, à les entraîner à la dérive, à couper leurs amarres, à embrouiller si bien les lignes, qu'on ne peut les démêler. Il se montre le plus habituellement sous la forme d'un gros poisson ; parfois, il s'élève au-dessus des flots pour se mettre à rire de ses tours, et il parle comme une personne ; les pêcheurs incrédules disent que c'est un marsouin qui, en poursuivant les petits poissons, enlève les grapins ou brouille les lignes ; pour beaucoup c'est une âme en peine, un ancien garde-pêche trop dur aux pauvres gens, et qui les tourmente encore après sa mort ; d'autres le regardent comme le diable lui même ; c'est en cette qualité qu'il fut exorcisé par le recteur de Saint-Cast, qui monta sur son dos, et ne le laissa partir qu'après lui avoir fait signer un parchemin bien en règle, par lequel il s'engageait à ne plus tourmenter ses paroissiens [4].

On cite aussi des rochers qui, ordinairement au fond de la mer, remontent parfois tout exprès, et se placent entre deux eaux, pour que les bateaux viennent sans défiance se déchirer sur leurs pointes.

Dans les parages des Triagoz et des Héaux surgissent sur la route des navigateurs des bancs de sable et des écueils. Pour les éviter il

1. F. M. Luzel. *L'Ile de Bréhat* en 1873, p. 3.
2. Paul Sébillot. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 8-11.
3. Albert Le Grand. *Vie des saints de Bretagne*, saint Gildas, § 12.
4. Paul Sébillot. *Légendes Locales*, p. 12.

Digitized by Google

faut jeter du lest. Sable, pierres ou marchandises, quand ils sont sacrifiés à temps, apaisent ces bancs qui disparaissent, ayant eu une proie. On racontait au Port-Blanc, qu'en 1868, un navire long-courrier, chargé d'huile de palme, se perdit sur un de ces bancs, parceque l'équipage ne voulut pas jeter à la mer un baril pour apaiser le banc [1].

Sur la côte de Tréguier, on croit que dans certains endroits des bancs de sable et de coquillages se montrent tout à coup ; ils se forment en rond, s'élèvent hors de l'eau et gardent les navires au milieu de cet espèce d'entonnoir [2].

Dans ces mêmes parages de grandes pieuvres (souaed) attendent au passage les navires qui s'approchent de l'archipel rocheux des Triagoz pour les entourer de leurs longs tentacules. Autrefois, tout bateau ou navire qui s'aventurait trop près d'eux était fatalement perdu, s'il ne jetait à la mer un sabot ayant appartenu à l'équipage, une coquille de noix ou une mèche des cheveux du plus jeune matelot en disant :

Botez, cogeu, cogeu vihan,
Et da gavout an erouan,
Et da gavout ar pot ru,
Kesset dezan ma blew dû.

Sabot, coquille, petite coquille, allez trouver le diable (le génie du mal), allez trouver l'homme rouge, portez lui mes cheveux noirs [3]

LI

LE FOND DE LA MER

Sur la côte de Tréguier les marins et les pêcheurs entendent souvent des cloches qui sonnent sous la mer. Au large des Sept-Iles se fait aussi entendre la cloche du Port-Blanc. Jadis, les forbans anglais l'enlevèrent, mais, malgré eux, elle se précipita dans la mer. Elle sonne d'elle-même au fort de la tempête, de même que celle de Saint Gildas, près Penvenan, volée par les Anglais avant la Révolution et les cloches d'Is. Quand on les entend, la tempête doit durer longtemps [4].

Au temps jadis, les Etats de Jersey, pendant une longue guerre civile, résolurent pour payer les troupes, de vendre le beau carillon que possédaient chacune des douze églises paroissiales de l'île. Les

1. Paul Sébillot. *Légendes de la mer*, t. I, p. 333.
2. Ibid. p. 334.
3. Paul Sébillot. *Ibid.*, t. I, p. 325.
4. Paul Sébillot. *Ibid.*, t. I, p. 206, t. II, p. 273.

Digitized by Google

cloches furent embarquées pour être expédiées en France ; mais pendant la traversée, le navire qui les portait coula. Depuis ce temps, quand souffle la tempête, ces cloches ont toujours sonné dans les profondeurs de l'abîme ; maintenant encore, les pêcheurs, de Saint-Ouen, avant de s'embarquer, vont toujours au fil de l'eau, écouter si le vent ne leur apporte pas le son des cloches, et s'ils l'entendent, rien ne les fera sortir [1].

On voyait autrefois, lors des grandes marées, la grosse cloche de Châtellaillon (Charente-Inférieure) ; un jour on y attela tous les bœufs du prieuré de Saint-Romuald, et il fut convenu que sur un signe, les bistrauds feraient partir leur bœufs ; au signal donné un bœuf, ayant fait un écart, l'un des bistrauds jura le nom de Dieu et la cloche disparut [2].

La mer est toujours grosse aux abords d'un rocher nommé Félouère, non loin d'Erquy (Côtes-du-Nord) ; un navire chargé d'aimant a coulé auprès et les bateaux, invinciblement attirés par cette cargaison, viennent s'y perdre [3].

Les eaux de la mer ne recouvrent pas seulement les palais des fées, les forêts et les villes englouties, on y trouve aussi des volcans : à Plérin, près de Saint Brieuc, les vieux marins disent qu'ils sont toujours en éruption, et qu'ils vomissent des flammes et du sel. C'est grâce à eux que la mer continue à être salée [4].

Sur la côte de Tréguier, on croit que des dragons vivent au fond de la mer aux endroits où se sont perdus des navires chargés de marchandises précieuses, et qu'ils gardent ces richesses [5].

Bien souvent dans la profondeur des nuits, surtout des nuits d'orage, des hauteurs des Chiratz (cimetière et station préhistorique), des moines silencieux, des fidèles plus silencieux encore, descendent en glissant vers les profondeurs insondables de la mer, appelés à un office nocturne par le son d'une cloche mystérieuse, peut-être celle du vieux Châtellaillon, que les pêcheurs disent avoir vue dans les temps calmes sur les rochers, à travers la limpidité des eaux [6].

1. W. Jones. *Credulities*, p. 405.
2. Paul Sébillot, l. c., t. V, p. 206.
3. *Revue des trad. pop.* t. XII p. 265.
4. Paul Sébillot. Notes sur les trad. etc. in *Archivio per lo studio delle trad. pop.* t. VII, p. 512.
5. Paul Sébillot. *Légendes de la Mer*, t. I p. 197.
6. G. Musset. *La Charente avant l'histoire*, p. 140.

Digitized by Google

LII

LA MER QUI S'OUVRE

D'après une tradition citée par Kerdanet, la mer s'ouvrit pour laisser passer saint Guénolé [1].

Saint Pol fit reculer la mer à mille pas loin du monastère où sa sœur était abbesse, dans lequel elle entrait ordinairement aux grandes marées.

A Ploumanac'h le jour du pardon de saint Kirec, la mer recule devant sa statue et son oratoire. A Loaven, le jour de la fête de sainte Liboubane, la mer retarde de monter pendant une heure, afin de donner plus de commodité aux pèlerins [2]. La *Légende dorée* raconte qu'une femme enceinte qui revenait avec d'autres personnes d'un pèlerinage au Mont Saint-Michel ne put s'enfuir lorsque la marée monta ; mais le saint la protégea et lorsqu'elle eut mis au monde son enfant au milieu de la mer, les eaux s'ouvrirent pour lui livrer passage [3].

LIII

LA MER SOUTERRAINE

D'après une croyance singulière que j'ai constatée plusieurs fois, la mer s'avance assez loin dans l'intérieur de la terre, et y forme des espèces de baies souterraines que recouvre une sorte de plafond en rochers et en terre, parfois d'une grande épaisseur, parfois assez mince ; un de ces endroits est près de la source du Gouessan, au pied du Mené, à 30 kilomètres du rivage, à vol d'oiseau. Un jour que la duchesse de Rohan était forcée de passer à côté, elle ordonna à son cocher de fouetter ses chevaux, parce qu'elle savait que la route passait sur un bras de mer souterrain [4].

En Basse-Bretagne existe aussi une tradition d'après laquelle le sol de la péninsule repose sur un océan souterrain ; la source de Coat-an-Roc'h communique avec cet océan. On y lança jadis un canard qui reparut, à une semaine de là, dans la rivière de Landevennec, au fond de la rade de Brest [5].

1. Albert le Grand éd. Kerdanet, vie de St Guénolé.
2. *Revue des Trad. pop.* t. VII, p. 387.
3. *La Légende dorée*, éd. Brunet, t. II, p. 153.
4. Paul Sébillot. *Légendes locales*, t. I, p. 66.
5. A. Le Braz. *Les Saints bretons d'après la trad. populaire*, p. 29

Digitized by Google

LIV

LES ROCHERS ANTHROPOMORPHES DU RIVAGE

Le moine de Landevennec, bloc de granit qu'un caprice de la nature a taillé en capucin, revêtu d'un froc, se dresse au bord de l'eau. (MAX RADIGUET. *A travers la Bretagne*, p. 30). D'après Levot, *Excursions dans la rade de Brest*, tous les marins qui fréquentent l'embouchure de l'Aulne, l'appellent le Moine ; suivant la tradition du pays, un moine très dissolu fut relégué, en expiation de ses désordres dans une grotte voisine, et pétrifié jusqu'au jugement dernier. Cette pierre est le moine lui-même. On n'a guère relevé en France du moins, les rochers anthropomorphes que l'on voit au bord de la mer, alors que dans l'intérieur les explorateurs les notaient avec soin. Il semble qu'ils soient plus rares sur le rivage maritime ; cependant on voit à l'entrée du Port-Blanc une roche qui ressemble à une femme coiffée d'un bonnet d'évêque ; d'après une légende racontée dans cette revue par A. G. Le Calvez, t. II, p. 367, saint Gildas changea en pierre une fée qui voulait lui arracher sa mitre.

PAUL SÉBILLOT.

LES ENFANTS MORTS SANS BAPTÊME

IV

MORVAND

Les feux-follets, qui se montrent quelquefois au bord des eaux pendant l'été, étaient, croyait-on, des culards ou enfants morts sans baptême, qui se faisaient un jeu criminel d'entourer la personne qui venait à passer et tentaient de la précipiter dans l'eau. Pour s'en débarrasser, il suffisait de lancer dans la rivière ou l'étang un morceau de bois ou une pierre. Ces esprits malfaisants, persuadés qu'ils avaient réussi dans leur coupable tentative, s'y précipitaient aussitôt en ricanant.

(BAUDIAU. *Le Morvand*, p. 32).

JEAN STRAMOY.

Digitized by Google

LES POURQUOI

CXI.

POURQUOI LES CHIENS INONDENT LES PORTIQUES DES ÉGLISES

On raconte à Plougasnou que jadis chaque chien suivait son maître et entrait à l'église avec lui ; mais ils devinrent si nombreux que, faute de place, les chrétiens restaient à la porte. Alors les évêques donnèrent l'ordre aux curés de nommer un agent exprès pour les chasser.

Les chiens, humiliés et blessés d'être ainsi mis à la porte, se demandèrent pour quel motif on les traitait ainsi, et comme ils ne le trouvaient pas, ils allèrent en bande interroger à ce sujet les curés de leur paroisse. Ils furent très mal reçus, et s'étant assemblés, ils furent trouver le bedeau qui les chassa à grands coups de pied. Ils tinrent alors conseil, et il fut décidé qu'un envoyé irait jusqu'à Rome pour se plaindre au pape. Rome était loin ; mais on trouverait tout de même moyen de faire le voyage, et d'y arriver, quoi qu'on ignorât la route, en demandant le chemin aux passants.

Quand le voyage fut décidé tous les jeunes chiens voulaient y aller ; mais les sages décidèrent qu'un seul serait chargé de l'ambassade, et qu'on tirerait au sort. Il désigna un des plus beaux chiens ; mais aussi un des plus légers : « Comment feras-tu ? lui dit-on, pour revenir. — Rien de plus simple : en allant je lèverai la jambe contre les arbres, les murs, les tas de pierres et les fossés, et au retour, en sentant, je saurai que j'ai passé par là.

L'envoyé prit la route de Rome, et après avoir accompli tout le long de la route ce qu'il avait dit, il y arriva sans accident.

Un an se passe ; pas de nouvelles de l'ambassadeur. Le conseil décida d'en envoyer un autre, et l'on choisit cette fois le plus grave de la bande. Il se rappela les indices de son prédécesseur, et à force de sentir les pierres, les arbres, les fossés, il arriva au but de son voyage. En entrant dans la ville, il vit son compatriote qui faisait le beau au milieu d'un cercle de jeunes et belles Romaines qui se l'arrachaient. Le nouvel ambassadeur alla à lui, lui fit des reproches sur sa conduite, puis il sollicita une audience du Pape. Le saint Père le reçut poliment, mais lui répondit que cela ne le regardait pas, que c'était l'affaire du bedeau ; le chien revint en France, et rendit compte de sa mission au conseil. Les chiens pour se venger décidèrent que désormais ils lèveraient la patte contre la porte des églises dont l'entrée leur était interdite, et ils jurèrent une haine éternelle aux bedeaux.

ELVIRE DE CERNY.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCXXIII

LA ROUANNE

Dans la lande de Vigneux, on voit la nuit une femme sans tête ; elle va tout droit sur les bruyères et les ajoncs sans les faire plier. Quand elle est arrivée au carrefour de la Hutte au Broussay, elle reste là, comme si elle était changée en pierre. Alors, du côté du soleil couchant, arrive une bique noire, dont les yeux jettent du feu ; elle vient en sautant et en secouant une tête coupée qu'elle tient par les cheveux avec ses dents. La femme ouvre les bras et court après la bique noire pour reprendre sa tête ; mais celle-ci se met à tourner en rond et à sauter de gauche et de droite pour lui échapper. On entend alors des cris, et de partout sur les landes sortent des chats-huants, des putois qui tourbillonnent avec la chèvre.

Un homme qui revenait un soir très tard de la foire de Vigneux passa tout près du tourbillon et sans pouvoir s'en défendre, le voilà qui tourne avec les bêtes. Il tourna comme cela jusqu'à ce que le petit jour parût. Les bêtes, la femme sans tête et la bique disparurent, et il resta là, si brisé, si moulu qu'il fut plus de deux heures avant de pouvoir revenir chez lui. (*Conté par Jeanne Emeriau*).

La femme sans tête s'appelle aussi la *Rouanne* ; c'était la dame du château du Gâvre. Comme elle n'était pas Bretonne, mais Normande, elle ouvrit un soir la porte aux Anglais qui assiégeaient le château. Mais elle fut surprise avant que l'ennemi eût pu franchir la porte, et son mari lui fit couper la tête sans lui donner le temps de se confesser. C'est pour cela qu'elle revient la nuit.

CCCXXIV

LA MER DE MURIN ET LE DRENEUC (Bain, Morbihan)

A l'endroit où l'on voit à présent la mer de Murin [1], il y avait autrefois un grand bois qui couvrait tout le fond de la vallée. On dit que des païens se cachaient dans le bois de Murin et faisaient tant

1. La mer de Murin est un vaste regorgement des eaux de la Vilaine, au confluent du Don ; cf. sur ce lac une autre légende, t. XII, p. 589.

Digitized by Google

de pillages et de maléfices dans les campagnes que personne ne voulait plus y demeurer.

Il y avait au Dreneuc, qui est sur la butte tout contre le bois, un seigneur qui voulut en débarrasser le pays. Il demanda à l'abbaye de Redon de lui envoyer un moine. Le moine vint et se bâtit un ermitage au proche du Dreneuc ; il faisait des prières à longue journée et ne mangeait que des fruits et des racines.

Voilà que les païens pour le faire partir arrachèrent des fougères des landes et en firent de grands tas autour de sa cabane, et puis, ils y mirent le feu. Le moine, voyant qu'il allait brûler, prit de l'eau bénite et la jeta sur le bois. Alors, on entendit un grand bruit, les chênes craquèrent comme du tonnerre et tout s'effondra sous les eaux. C'est ce qui a fait la mer de Murin.

Comme le seigneur du Dreneuc avait aidé à chasser les mauvais païens, son logis ne fut pas englouti, puisqu'on le voit encore. A l'endroit où le moine avait jeté son eau bénite, il a poussé une épine blanche[1] qui fleurit tous les ans dès le temps de la Chandeleur.

(*Conté par Jacques Basseux*).

CCXXVI

LE CHÊNE AU DUC[2] DE LA FORÊT DU GAVRE (Loire-Inférieure)

Dans le temps où les Français venaient faire la guerre en Bretagne, notre duc avait appelé tous ses hommes et ils s'en étaient venus devers la forêt du Gâvre. Arrivés là, des gens leur dirent que de l'autre côté des bois, on voyait des soldats, que la campagne en était tout fin pleine. Comme la nuit était proche, le duc voulut coucher au pied du gros chêne qui marque le *mitan* de la forêt ; on disait que ceux qui passaient la nuit par là entendaient un oiseau qui disait l'avenir.

De fait, quand on eut bien arrangé une bonne *litée* de fougères, avec des branchages par dessus, à cause de la neige qui tombait, le duc se mit à dormir ; mais un gros corbeau vint se percher sur l'arbre et commença à ramager, à croasser, et le duc l'entendait dire : *Conquereu*, *conquereu*, *conquereu*, et tout comme cela toute la nuit.

Voilà qu'au petit jour, un page que l'oiseau ennuyait, lui tira une

1. Le Dreneuc en breton veut dire l'Epinaie. Cette terre qui d'après les notes de M. le comte de Laigne, remonte à une date très ancienne, a été possédée par les Lelong du Dreneuc, puis par les Lunolays de la Cadinière, d'où par alliance aux de Lisle.

2. Le chêne au duc était déjà célèbre il y a quatre cents ans. Louis XII après son mariage avec notre duchesse Anne, le visita en se rendant de Blain à Rennes.

Digitized by Google

flèche, si juste que le corbeau vint tomber au pied de l'arbre, et que son sang fit une grande tache rouge sur la neige blanche.

Le duc se leva avec ses hommes, et comme il n'était pas encore bien éveillé, il répétait : *Conquereu*, *conquereu*, comme le corbeau. Les soldats qui croyaient qu'il était blessé, à cause du sang qui était par terre, prirent leurs armes, et comme il répétait toujours : *Conquereu*, *conquereu*, les voilà qui sortent du bois et de courir vers Conquereuil[1]. Arrivés là, ils trouvent les Français tout gelés de la nuit : ils tombent dessus, si chaud et si dru qu'ils les *ébrasent* tout fin net, et que *dampuis*, ils n'y sont jamais revenus.

C'est pour ça que notre gros chêne s'appelle encore le CHÊNE AU DUC. On l'a toujours bien ménagé, mais maintenant les forestiers ont abattu la bauche autour, il n'en a pas de *méshui* pour bien longtemps. (*Conté par Jarnoux*, du Gâvre).

PITRE DE L'ISLE DU DRENEUC

CCXXVII

LE SOUTERRAIN DU FIEF (Sauteron, Loire-Inférieure).

On dit qu'il y a un souterrain qui va du château du Fief jusqu'au Bois-Taureau, ancien manoir des ducs de Bretagne, de l'autre côté de la rivière d'Auxence. Personne ne sait plus où il est, mais un gars qui gardait ses vaches dans les prés du bord de l'eau entendit un soir marcher sous la terre. Le voilà qui prend peur et qui veut ramener ses bêtes ; mais il avait beau taper dessus, elles ne voulaient pas bouger ; elles restaient là, le cou tendu, comme quand il va faire de l'orage. On entendait toujours marcher sous terre et aussi comme des chants d'église.

Alors, voilà notre gars qui laisse là ses bêtes et se sauve à remonter le coteau. Arrivé là, il voit par dessus la rivière une procession d'hommes en blanc qui sortent de terre avec des cierges allumés. Ils s'en vont, toujours chantant, jusqu'aux murs du Bois-Taureau, et puis, ils les voit qui passent sur le haut du mur et défilent en suivant la crête, montant et descendant sur les créneaux. Tout d'un coup ils s'arrêtent, crient : *amen* et tout disparaît.

JEAN DU BOUFFAY

CCCXXVIII

LES RUINES ROMAINES DE CORSEUL

Il y a un souterrain qui, partant de sous la construction

1. Conquereuil, bourg au N.-E. de la forêt du Gâvre, célèbre par la victoire de Conan sur les Français.

Digitized by Google

romaine appelée dans le pays tour du Haut-Bécherel, va aboutir, suivant les uns, au bourg de Corseul, à un kilomètre de là, au château de Montafilant, disent les autres, qui en est beaucoup plus éloigné. En voici la preuve, d'après les gens du pays. Il y a quelques années, une bonne femme qui demeurait auprès de la tour, perdit son cochon et le chercha pendant deux jours. Pendant ce temps, les habitants d'une ferme du voisinage étaient très effrayés d'entendre sous le foyer de leur maison des grognements sourds, inarticulés. Ils coururent chercher un prêtre pour chasser le lutin ou le diable qui les troublait ainsi. Celui-ci entendit le bruit, et conseilla de faire une ouverture sous le foyer. Après bien des hésitations, les fermiers lui obéirent, et lorsque le trou eut été fait, on découvrit le cochon de la bonne femme, qui était probablement tombé dans une fissure communiquant avec le souterrain. On n'a pas continué les fouilles ; mais les gens du pays nous ont conté qu'entre le Haut-Bécherel et le bourg de Corseul, il y a une ville souterraine dont les maisons sont en or ; elle est habitée par le diable qui y mène joyeuse vie, y boit les meilleurs vins et y fait l'amour.

Un peu plus loin, du côté de Dinan, un endroit s'appelle la Ville-Dé, parce que, dit-on, Dieu avait là jadis une ville à lui. C'est pour lui faire la nique que le démon a bâti sa ville souterraine, d'où partent parfois d'étranges bruits ; parfois, on voit des dames blanches qui viennent se baigner à l'étang ou y laver leur linge [1] ; ce sont les « femmes à Satan » qui sortent de sa ville pour venir sur la terre.

LUCIE DE V. H.

CCCXXIX

LES MOINES DE LA HUNAUDAYE

On voit souvent entre onze heures et minuit des moines faire la procession sur les murs du château de la Hunaudaye. Ils ne disent rien, ne chantent pas, mais passent et repassent pendant ces deux heures.

ELVIRE DE CERNY.

CCCXXX

ORIGINE DE QUELQUES PARTICULARITÉS DU GRAISIVAUDAN

Une légende dauphinoise explique pourquoi toutes les maisons, depuis le col de Vence jusqu'à Grenoble, semblent éboulées et comme posées au hasard, au lieu d'être bâties en belles lignes bien droites. Au temps jadis, le bon Dieu regardant le Dauphiné du haut du Pa-

1. Cf. sur cette légende des dames blanches de Corseul, le t. XIV, p. 157.

Digitized by Google

radis s'aperçut que la belle vallée du Graisivaudan était couverte de forêts et inhabitée, et il reprocha à saint Pierre de n'y avoir encore bâti aucune église. Les divers saints donnèrent leur avis sur ce qu'il conviendrait d'y faire ; saint Pierre, se souvenant qu'il avait été pêcheur, demanda un beau lac, la Vierge, une belle montagne, la Madeleine, des fleurs parfumées, etc. Saint Pierre fut chargé d'aller prendre dans les magasins célestes des villes, des églises, des villages, des hameaux et des châteaux ; mais comme il ne pouvait s'absenter du paradis, le bon Dieu chargea saint Eynard de la mission de coloniser le pays. Le saint vint prendre terre sur un mont isolé, et les anges posèrent près de lui le gros sac qui contenait les châteaux, les églises, les villes et les villages. Le bienheureux s'endormit auprès ; mais, pendant son sommeil, le diable ordonna à ses diablotins de ronger le fond du sac. Un trou fut fait en quelques minutes : le contenu du sac dégringola le long de la montagne, et les villages, les châteaux qui s'en échappèrent restèrent accrochés çà et là sur ses flancs, un peu au hasard des aspérités qui les retenaient ; un seul bloc, attaché par le lien du sac resta près du saint ; on l'a depuis appelé le fort Bourcet. Quand le saint se réveilla, il fut bien marri de ce désastre, et voyant un petit diable attardé à délier le sac, il lui brisa sa gourde sur la tête, ce qui forma immédiatement les sources de la Vence et de la Fontaine-Galante, de la Tronche, de Bouquéron [1]. Lorsque saint Eynard revint en Paradis, le bon Dieu rit de sa mésaventure, et il donna aux eaux de Bouquéron la vertu de guérir les maux. Saint Eynard donna son nom à la montagne où il avait dormi, ce qui empêcha à tout jamais le démon d'y revenir.

(Henri Rousset. *Revue Dauphinoise*, 1898, p. 267-271).

CCCXXXI

LA LÉGENDE DE ROSE DE MONTAL

Sur une fenêtre du château de Castelnau est gravée cette inscription : « Plus d'espoir. » On raconte que Rose de Montal abandonnée par le baron de Castelnau se mettait à cette fenêtre pour attendre le retour de l'infidèle. Un soir elle le vit passer à cheval et lui adressa

1. Suivant une autre légende, qui me fut communiquée par M. Florian Vallentin, le torrent de Vence est le résultat d'une pissée de Gargantua. (Paul Sébillot, *Gargantua dans les traditions populaires*, p. 255). J'ai abrégé cette légende qui est racontée fort agréablement, mais sous une forme littéraire, dans la Revue dauphinoise, et accompagnée de jolies illustrations. Il est à désirer que l'on entreprenne sérieusement l'exploration légendaire du Dauphiné. *La Revue dauphinoise* est déjà quelque peu entrée dans cette voie ; elle ferait une œuvre agréable et utile en y persévérant.

Digitized by Google

de tendres reproches ; mais le cavalier passa sans mot dire ; la jeune fille s'écria : « Plus d'espoir ! » et se précipita dans le vide.

(*Lemouzi*, 1896, p. 139).

CCCXXXII

LES BRIGANDS DE SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE

Jadis, de hardis brigands se tenaient sur les côtes de Saint-Michel-en-Grève ; ils avaient placé un chapeau sur un piquet, au bord de la route. Si le voyageur passait sans rien y déposer, un coup de sifflet l'annonçait au reste de la bande qui le dépouillait un peu plus loin. Ces brigands se nommaient les Collecteurs.

CCCXXXIII

LES BRIGANDS DE MONCONTOUR

A la fin du siècle dernier, une famille de brigands s'était établie à la Butte à l'Anguille en Saint-Goueno, pour voler et tuer les voyageurs. Leur chef, Jean, avait été surnommé Jean de la Butte.

CCCXXXIV

SAINT GOULVEN ET LES NORMANDS

D'après la légende, le comte Even ayant prié saint Goulven réfugié dans un petit ermitage près de Lesneven, d'intercéder pour le succès de ses armes, l'ermite passa toute la nuit en prières, les bras en croix et le corps contre terre, et le lendemain, les Normands furent vaincus.

CCCXXXV

LES FOUGÈRES MIRACULEUSES

Le Port-Blanc a été dédié à Notre-Dame, à la suite d'un vœu. La population, consternée de voir les Anglais qui s'approchaient, fit une prière à la Vierge. Aussitôt, toutes les fougères se dressèrent sur la côte, comme des soldats, prêtes à recevoir bravement l'ennemi. Celui-ci, épouvanté à son tour, vira de bord pour ne plus revenir.

(B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t IV, p. 136, 324, 373, 260 .

P. S.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CXCI

LES ENFANTS SONT RESPONSABLES DES FAUTES DES PARENTS

On raconte d'Abou Yezid el Bistâmi qu'il adora Dieu pendant de nombreuses années sans trouver dans sa dévotion ni goût ni plaisir. Il alla trouver sa mère et lui dit : Ma mère, je ne trouve pas de douceur à adorer Dieu et lui obéir ; vois si tu n'aurais pas pris quelque nourriture interdite pendant que j'étais dans ton sein ou quand tu m'allaitais. Elle réfléchit longuement et dit : Mon fils, quand j'étais enceinte de toi, je montai sur une terrasse et je vis un baquet où il y avait du lait caillé ; j'en eus envie et j'en mangeais gros comme une fourmi sans la permission de son maître. — C'est cela, dit Abou Yezid ; va trouver le maître de ce lait caillé et mets le au courant. Elle se rendit chez lui et lui raconta la chose. Tu es autorisée à en manger, dit cet homme. Elle revint annoncer celà à son fils et dès lors il goûta la douceur d'obéir à Dieu [2].

CXCII

ALEXANDRE ET LES TROIS ABSTRACTIONS

On raconte, au sujet du premier Alexandre (El Iskender) que trois abstractions s'incarnèrent dans des robes de beauté, dans des vêtements de majesté et d'éclat. La première forme pénétra chez lui, revêtue de beauté et de splendeur et avec les attributs par lesquels elle se flattait de gagner son cœur. Il la fit asseoir près de lui et l'interrogea. — Je suis la richesse, répondit-elle. — Si seulement tu n'étais pas si partiale [3] ! Puis la seconde forme entra chez lui, laissant traîner jusqu'à terre des manteaux de dignité et de rhétorique. Alexandre la fit approcher de lui et lui demanda qui elle était. — Je suis l'intelligence, dit-elle. — Si seulement tu n'étais pas une entrave ! [4]. Puis la troisième entra chez lui, conduite par des chanteuses qui s'accompagnaient de luths à trois cordes ; les visages des désirs resplendissaient de sa beauté ; les ténèbres étaient illuminées à son arrivée. Alexandre se leva, l'embrassa entre

1. Suite, voir t. XIV, p. 165.
2. Ahmed el Qalyoubi, *Kitâb en Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég., in-8, p. 21.
3. Jeu de mots sur *mâl* (richesse) et *mayâl* (partial).
4. Jeu de mots entre *'aql* (intelligence) et *'iqâl* (entrave).

Digitized by Google

les deux yeux et lui dit : Qui es-tu, toi qui viens me voir avec cette splendeur et cet éclat ? — Je suis la félicité, répondit-elle. — Je témoigne que tu es la faveur de la justice, la balance du choix des êtres ; malheur à qui ignore les droits que te confère sur lui ton arrivée ! Heureux qui est fidèle aux lois de la lieutenance quand tu lui as été livrée ! — Puis il promit d'être de ses serviteurs et d'accomplir les ordres que lui prescrirait son entendement et il ne cessa de vivre tranquille avec elle jusqu'au moment où il fut remis à la générosité de Dieu [1].

CXCIII

LE ROI ET LA VACHE

Ibn 'Abbâs raconte qu'un roi sortit pour parcourir son royaume sous un déguisement. Il s'arrêta chez un homme qui possédait une vache : elle lui donnait autant de lait que trois. Le roi en fut stupéfait et songea à lui enlever. Le lendemain, elle ne donna plus que la moitié du lait de la veille. Que signifie cette diminution, demanda le prince ; a-t-elle été dans un autre pâturage qu'hier ? — Non, dit son maître, mais je crois que notre roi l'a vue ou en a entendu parler et qu'il a songé à la prendre : alors son lait a diminué, car quand un souverain commmet une injustice ou songe à la commettre, la prospérité s'éloigne. Le prince se repentit et fit en lui-même serment à Dieu de ne pas la prendre et de ne plus porter envie à aucun de ses sujets. Le lendemain, la vache donna autant de lait qu'à l'ordinaire [2].

CXCIV

LA COMPAGNIE DU PARADIS

'Abdel Ouah'id ben Zeïd raconte ceci : Je demandai à Dieu pendant trois nuits de me faire voir qui serait en ma compagnie au paradis. 'Abd el Ouah'id, me fut-il dit, tu auras pour compagne Meïmounah la négresse. — Où est-elle, demandai-je ? — Chez les Benou un tel à Koufah. Je me rendis dans cette ville à cause d'elle : je la trouvai en train de faire paître un troupeau qui broutait avec des loups : elle était debout, priant. Quand elle eut fini sa prière, elle me dit avant que je lui eusse adressé la parole : Ibn Zeïd, ce n'est pas ici le rendez-vous. — Qui t'a appris que j'étais Ibn Zeïd ? lui demandai-je. — Elle me répondit : Ne sais-tu pas que les âmes

1. Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, Le Qaire, 1298, hég. in-8 p. 33.
2. Ahmed el Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, Boulaq. 1289, hég. in-8 p. 77. Ahmed el Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 2 v. in-4, 1292, hég. t. 1 p. 125 reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12 p. 57.

Digitized by Google

sont des troupes enrôlées ; celles qui se reconnaissent mutuellement se lient d'amitié ; celles qui se méconnaissent sont en désacord. — Et comment se fait-il que je voie ton troupeau paître avec les loups? — De même que j'ai établi de bons rapports entre Dieu et moi, de même Dieu en a établi entre mon troupeau et les loups [1].

CXCV

LE SULTAN ET LE PALMIER

Un des Cheïkhs qui rapportent des histoires d'Egypte raconte qu'il y avait dans le Sa'ïd un palmier qui produisait dix ardebs de fruits ; à cette époque, aucun palmier n'en rapportait la moitié. Le sultan s'en empara injustement, et cette année, le palmier ne produisit pas une seule datte [2].

CXCVI

LE MARCHAND CONSCIENCIEUX

On raconte qu'Abou H'anifah était associé à quelqu'un pour faire du commerce. Un jour il lui envoya soixante-dix vêtements de soie et lui écrivit: dans l'un deux, il y a un défaut, c'est un tel, si tu le vends, fais connaître ce défaut. L'associé le vendit pour 30000 dirhems et apporta le prix à Abou H'anifah. — Celui-ci lui demanda : As-tu signalé le défaut? — J'ai oublié. — Alors Abou H'anifah distribua toute la somme en aumônes [3].

CXCVII

LA FIÈVRE EXPULSÉE

Un Arabe du désert tomba malade de la fièvre pendant le cours de l'été ; il alla dans un torrent à sec au milieu de la journée, se dépouilla au plus fort de la chaleur, oignit son corps avec de l'huile et se mit à se rouler au soleil sur les cailloux en disant : Tu sauras, fièvre, ce qui t'arrive et à qui tu t'attaques : tu épargnes les émirs et les chefs et tu t'abats sur moi. Il ne cessa de se rouler de la sorte jusqu'à ce qu'il entra en transpiration et la fièvre le quitta. Il se leva et le lendemain entendit quelqu'un dire : L'émir a eu la fièvre hier soir. — Par Dieu, dit l'Arabe, c'est moi qui la lui ai envoyée ; puis il s'enfuit [4].

1. Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, p. 37.
2. Ahmed et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, p. 78, reproduit par El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I, p. 125, et par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe* p. 57, cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8 p. 156.
3. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 21.
4. Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, Le Qaire, 1305, hég. pet. in-8 p. 25.

Digitized by Google

CXCVIII

LE MANQUE DE SINCÉRITÉ PUNI

Le peuple de Moïse lui ayant demandé de la pluie, le prophète dit aux Israélites : Sortez avec moi pour en demander à Dieu. La plupart sortirent, mais avec hypocrisie, et invoquèrent le Très Haut. La pluie arriva, les semailles poussèrent, mais les épis ne contenaient pas de grain. Seigneur, dit Moïse, qu'est-ce que cela signifie ? — Une voix lui répondit : La prière de ces gens là n'était pas sincère et les prières des hypocrites ne sont pas agrées [1].

CXCIX

LE QADHI RACHETÉ PAR SON FILS

On raconte qu'un qâdhi mourut, laissant sa femme enceinte. Elle accoucha d'un fils. Quand il fut grand, elle l'envoya à l'école. Le maître lui apprit à invoquer Dieu et le Très Haut délivra le père du châtiment qu'il subissait [2] et dit : Gabriel (Djebraïl), il ne convient pas que le fils nous mentionne pendant que le père est puni, va le féliciter de son fils. L'ange partit féliciter le qadhi [3].

CC

LE PORTEFAIX ET LES TROIS MAXIMES

Un homme loua un jour un portefaix pour lui porter un panier qui contenait des bouteilles en verre, s'engageant à lui enseigner trois maximes dont il ferait son profit. Quand il fut arrivé au tiers du chemin, le porteur lui demanda : Dis-moi la première maxime. — « Si quelqu'un te dit que la faim est préférable à la sobriété, ne le crois pas. — A la moitié du chemin, il réclama la seconde. — « Si on te dit qu'il vaut mieux marcher que se reposer, ne le crois pas. — Oui, dit le portefaix. Arrivé à la porte de la maison. — Et la troisième ? — Si on te dit qu'on a trouvé un portefaix plus ignorant que toi, ne le crois pas. — Alors le porteur jeta le panier à terre, brisa toute la verrerie et ajouta : Si on te dit qu'il reste une bouteille intacte dans le panier, ne le crois pas [4].

1. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, Constantinople, 1311, hég. in-8 p. 18.
2. Une maxime arabe attribuée au prophète dit que : sur trois qâdhis, deux iront sûrement en enfer.
3. Ahmed el Qalyoubi. *Naouâdir*, p. 21.
4. Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, p. 39-40. Cette anecdote a passé en turk. J. Dumoret. *Contes turcs extraits de Nazéretin Khodjah, Journal asiatique*, mai 1834, p. 491 ; conte 3, *l'avare et le portefaix*, et en Souahili, Steere, *Swahili tales*, Londres, 1870, in-12, *Mtu ayari na hansali*, p. 412 ; J. Becker, *La vie en Afrique*, Bruxelles et Paris, 2 v. in-8, 1887, t. II ch. XXXII p. 241.

Digitized by Google

CCI

LE POÈTE ET SES FILLES

On raconte qu'un poète avait un ennemi et qu'un jour il le rencontra sur une route. Il reconnut qu'il allait le tuer sans rémission et lui dit : Un tel, je sais que ma mort est proche, mais je te demande par Dieu, quand tu m'auras tué, va vers ma maison, arrête-toi à la porte et dis : O filles, votre père.... Volontiers, dit l'autre, et il le tua. Après l'avoir assassiné, il alla vers cette maison et récita : O filles, votre père... Le poète avait deux filles. Quand elles entendirent le meurtrier réciter ces mots, elles continuèrent tout d'une voix... a été assassiné, vengez le sur celui qui vient à vous. Puis elles s'attachèrent à l'homme et le traduisirent devant le juge qui l'interrogea. Il avoua son crime et fut exécuté [1].

CCII

LE FIGUIER DÉNONCIATEUR

Autour du rocher où s'élève la ville de Constantine, il y avait autrefois beaucoup d'habitations, et au sommet de ce rocher se trouvait un figuier nommé l'oracle sur lequel les populations chétiennes des environs allaient en adoration et en pélerinage pour connaître l'avenir. Un vol considérable fut commis un jour dans un des K'çour de la banlieue. Les habitants se rendirent au pied du figuier, y passèrent la nuit afin d'être renseignés sur les auteurs du vol. L'arbre se mit à parler disant : Le trésor volé est chez un tel, chez tel autre et ainsi de suite. Les coupables, se voyant à la veille d'être dénoncés s'entendirent entre eux et allèrent avec des pioches pour abattre le figuier révélateur. Alors celui-ci leur adressa la parole en ces termes : Laissez-moi vivre, je vous fais la promesse de ne plus parler à l'avenir. Ils ne touchèrent pas à l'arbre en effet [2].

CCIII

UNE DERNIÈRE PRÉCAUTION CONTRE LE MAUVAIS ŒIL

On raconte qu'il y avait à Médine une femme dont le regard était si nuisible qu'elle ne regardait rien sans le détruire. Un jour elle

1. Ahmed el Ibchihi, *Mostat'ref*, t. I p. 69, reproduit par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, p. 61 ; cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 149.

2. *Kitâb el Adoudni*, trad. Feraud, Constantine, 1868, p. 161. Cette légende se rattache à une des étymologies populaires par lesquelles, les Arabes essaient d'expliquer le nom de Constantine (K'çant'ina = K'çar T'inah, le château du figuier). Les Berbères en possèdent une variante, dans laquelle un figuier doué de la parole promet de se taire pour ne pas être coupé à cause d'une sentence juste qu'il a rendue, cf. Mouliéras, *les Beni Isguen*, Oran, 1845, in-8, p. 46-47.

Digitized by Google

entra chez Ach'ab pour le voir ; il était mourant et causait à voix basse a sa fille. Mon enfant, disait-il, quand je serai mort, ne gémis pas et ne te lamente pas sur moi, car les gens t'entendraient dire : Hélas, mon père, je t'appelle pour la prière, le jeûne, le droit, le Qorân, et ils te traiteraient de menteuse et me maudiraient. Alors, en se tournant, Ach'ab vit cette femme et cacha sa figure derrière sa manche en disant : Une telle, je t'en conjure, si tu trouves quoique ce soit de joli dans l'état où je suis, loue le prophète, et sa famille. — Ton œil est malade, répliqua-t-elle ! dans quel état es-tu pour que j'y trouve quelque chose de joli ! tu en es à ton dernier soupir. Ach'ab lui dit : Je le sais, mais si je t'ai parlé ainsi, c'est que je craignais qu'il ne te plût de me voir mourir facilement et trépasser sans difficulté, alors, ma situation serait devenue difficile. La femme sortit en l'injuriant ; tous ceux qui entouraient Ach'ab se mirent à rire, même sa femme et ses enfants, puis il mourut[1].

CCIV

LES QUESTIONS DU JUIF

H'ât'im al As'amm entra un jour à Baghdâd. On lui dit : Il y a ici un juif qui l'emporte sur tous les docteurs. — Je lui parlerai, répondit-il. Quand ce juif fut présent, il demanda à H'ât'im : Quelle chose Dieu ignore t-il ? Quelle chose ne se trouve pas chez Dieu ? Quelle chose n'est pas dans les trésors de Dieu ? Quelle chose Dieu demande-t-il à ses serviteurs ? Quelle chose Dieu noue-t-il ? Quelle chose Dieu délie-t-il. H'ât'im lui dit : Si je réponds à tes questions, confesseras-tu l'islamisme ? — Oui. H'ât'im reprit : Ce que Dieu ne connaît pas, c'est un associé et un fils, car Dieu n'a ni fils ni associé. Ce qui n'est pas chez Dieu, c'est l'injustice, car *Dieu n'est injuste envers personne*[2] ; ce qui n'est pas dans les trésors de Dieu, c'est la pauvreté, car *Dieu est le riche par excellence et vous êtes les pauvres*[3]. Ce que Dieu demande à ses serviteurs, c'est un prêt : *Qui veut faire un beau prêt à Dieu*[4] ? Ce que Dieu noue, c'est une ceinture pour les infidèles. Ce que Dieu délie, c'est cette ceinture pour ses amis. Le Juif embrassa l'islam par la permission de Dieu[5].

1. Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 25.
2. *Qorân*, sour. X, v. 45.
3. *Qorân*, sour. XXXV, v. 16, sour. XLVII, v. 40.
4. *Qorân*, sour. II, 246, sour. LVII, v. 11.
5. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 32.

Digitized by Google

CCV

LEÇON DONNÉE A UN ASTROLOGUE

On raconte que 'Ali passait dans un marché de la ville de Baghdâd[1] lorsqu'il vit un astrologue qui appelait la foule à sa science et atteignait un haut degré dans le mensonge. 'Ali s'approcha, le prit par la main et lui dit : J'ai affaire à toi et je voudrais te parler car tu es un maître habile et perspicace dans ton art ; tu annonces d'après le ciel, les tempéraments, les climats et les terres, la santé et la maladie, la cherté ou le bon marché ; tu es le chef des astrologues ; attends un instant qu'on m'apporte de la nourriture, je mangerai avec toi, je ferai reconnaître ton mérite à ces gens et je te rendrai célèbre parmi eux. 'Ali s'éloigna, puis revint apportant une bouillie de lait avec deux pains qu'il plaça devant l'astrologue, il lui en donna un, en prit un et lui dit : Trempe celui que tu as dans ce plat, j'en ferai autant du mien et nous mangerons ensemble. Les deux pains furent mis en morceaux et trempés, ensuite 'Ali les mélangea dans le plat avec ses doigts, si bien qu'ils furent mêlés les uns aux autres. Quand l'astrologue voulut allonger la main pour manger, 'Ali lui dit : Arrête jusqu'à ce que tu aies opéré avec ta science. — Comment ferai-je ? — Applique à cela tes connaissances et compte les morceaux que j'ai trempés de ma main. — Je ne le sais pas et les astres ne le savent pas non plus. — Imposteur, tu ne peux pas reconnaître quels morceaux je viens de tremper à l'instant ! Comment peux-tu savoir le secret des cieux et de la terre ? L'astrologue lui dit : Mais 'Ali est-ce que tu reconnais les morceaux que tu as trempés toi-même et peux-tu les distinguer des autres ? — Je ne connais pas le mystère et je n'en ai pas la prétention ; personne ne le connaît que Dieu très haut. — Si seulement, reprit l'astrologue, je pouvais voir de mes yeux Dieu séparer les morceaux de pain que j'ai trempés de ceux que ta main a trempés, pour me repentir de l'astrologie ! Alors 'Ali pria et s'humilia devant le Très-Haut ; les morceaux que l'astrologue avait trempés s'élevèrent et tombèrent à terre, secs, sans une goutte de lait ; ceux d'Ali restèrent dans le plat. Ils les prit et en nourrit toutes les créatures qui se trouvaient là, si bien que tous furent rassasiés, sans que la bouillie en éprouvât autre chose qu'une légère diminution [2].

1. Il est à peine besoin de faire remarquer cet anachronisme. La ville de Baghdad fut fondée par le khalife abbaside El Mans'our (136-158 hégire) plus d'un siècle après l'assassinat de 'Ali.
2. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 46-47.

Digitized by Google

CCVI

LA VIEILLE QUI NE PARLAIT QUE PAR LE QORAN

'Abd Allah ben El Mobârek, que Dieu lui fasse miséricorde, raconte : J'étais parti faire le pèlerinage vers la maison sacrée de Dieu et pour visiter le tombeau du Prophète, sur qui soient le salut et la bénédiction de Dieu. Tandis que je cheminais, je vis quelque chose de noir sur le chemin. Je distinguai bientôt une vieille femme, couverte d'une tunique et d'un voile de laine. — Que le salut, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur toi, lui dis-je. — *Salut de la part d'un maître miséricordieux* [1]. — Que Dieu te fasse miséricorde? Qu'est-ce que tu fais en cet endroit-ci ? — *Celui que Dieu égare, il n'y a pas de guide pour lui* [2]. Je reconnus qu'elle avait perdu sa route et je lui demandai : Où vas-tu ? — *Gloire à celui qui a transporté de nuit son serviteur de la mosquée sacrée à la mosquée la plus éloignée* [3]. Je compris qu'elle faisait le pèlerinage et qu'elle se rendait à Jérusalem et je lui dis : Depuis combien de temps es-tu en cet endroit ? — *Trois nuits juste* [4]. — Je ne vois pas que tu aies avec toi de quoi manger. — *C'est Lui qui me nourrit et me désaltère* [5]. — Avec quoi fais-tu tes ablutions ? — *Si vous ne trouvez pas d'eau, faites vos ablutions avec du beau sable* [6]. — J'ai de la nourriture, veux-tu manger ? — *Ensuite, prolongez le jeûne jusqu'à la nuit* [7]. — Nous ne sommes pas en Ramadhân. — *Celui qui aura fait une bonne œuvre de lui-même, Dieu lui en sera reconnaissant* (car) *il sait tout* [8]. — Il est permis de ne pas jeûner en voyage. — *Il est bon que vous jeûniez si vous connaissez la loi* [9]. — Pourquoi ne me parles-tu pas comme je te parle ? — *Il ne prononce pas une seule parole sans qu'il y ait près de lui un observateur attentif* [10]. — De quelle famille es-tu ? — *Ne recherche pas ce que tu ne connais pas ; l'ouïe, la vue, le cœur, on vous demandera compte de tout cela* [11]. — Je me suis trompé, pardonne-moi. — *Pas de reproches aujourd'hui ;*

1. *Qorân*, sour. XXXVI, v. 58.
2. *Qorân*, sour. VII, v. 185.
3. *Qorân*, sour. XVII, v. 1. Allusion à l'ascension de Mohammed et à son voyage nocturne.
4. *Qorân*, sour. XIX, v. 11. Paroles de Dieu à Zacharie lui annonçant comme signe de sa révélation qu'il sera muet pendant trois nuits.
5. *Qorân*, sour. XXVI, verset 79.
6. *Qorân*, sour. IV, v. 46.
7. *Qorân*, sour. II, v. 183.
8. *Qorân*, sour. II. v. 153.
9. *Qorân*, sour. II. v. 180.
10. *Qorân*, sour. L, v. 17.
11. *Qorân*, sour. XVII, v. 38.

Digitized by Google

Dieu vous pardonnera vos fautes [1]. — Veux-tu que je te transporte sur ma chamelle que voici, pour que tu puisses rejoindre la caravane ? — *Ce que vous faites de bien, Dieu le saura* [2]. — Je fis agenouiller la chamelle, la femme reprit : *Dis aux croyants de baisser leurs regards* [3]. — Je baissai les yeux et je lui dis : Monte. Mais quand elle voulut monter la chamelle s'effaroucha et déchira ses vêtements. — *Quand il vous arrive un malheur*, dit la vieille femme, *c'est le gain de vos mains* [4]. Je repris : Attends que j'attache la chamelle. — *Nous avons donné à Solaïmân* (Salomon) *l'intelligence de cette affaire* [5]. J'attachai ma monture et je dis à la femme : Monte. Quand elle fut montée, elle continua. — *Gloire à celui qui nous a soumis cela ; nous n'en serions pas venus à bout ; nous reviendrons vers Dieu* [6]. Je pris la bride de la chamelle et je me mis à presser son pas en criant. — *Ralentis ta marche et baisse la voix* [7], dit la femme. Je marchai doucement en fredonnant des vers. — *Récitez du Qorân ce qu'il vous sera facile* [8], reprit-elle. Je lui dis : *Tu as reçu un don considérable. — Il n'y a que les hommes raisonnables qui le mentionnent* [9]. Quand j'eus marché un peu avec elle, je lui demandai : Es-tu mariée ? — *O vous qui croyez, n'interrogez pas sur des choses qui, connues de vous, pourraient vous nuire* [10]. Je me tus et je cessai de lui adresser la parole jusqu'à ce que je lui eus fait rejoindre la caravane. — Voici la caravane, lui dis-je ; qu'as-tu là dedans ? — *Les richesses et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde* [11].

Je reconnus qu'elle avait des enfants et j'ajoutai : Que font-ils dans le pèlerinage ? — *Des signaux et ils se guident par l'étoile* [12]. — Je compris qu'ils servaient de conducteurs à la caravane et je me dirigeai avec elle vers les tentes. — As-tu quelqu'un dans ces tentes ? lui demandai-je. — *Dieu a choisi Ibrahim pour ami* [13], *et il a parlé fermement à Mousa* [14]. *Yah'ya, prends résolument le livre* [15].

1. *Qorân*, sour. XII, v. 92. Paroles de Joseph à ses frères.
2. *Qorân*, sour. II, v. 193.
3. *Qorân*, sour. XXIV, v. 30.
4. *Qorân*. sour. XLII, v. 29.
5. *Qorân*, sour. XIX, v. 19. Paroles de Dieu à propos de la contestation entre le maître d'un champ et le maître d'un troupeau, entre lesquels Salomon rétablit l'accord.
6. *Qorân*, sour. XLIII, v. 12-13, il s'agit des animaux et des vaisseaux.
7. *Qorân*, sour.XXXI, v. 18.
8. *Qorân*, sour. LXXIII, v. 20.
9. *Qoran*, sour. II, v. 272.
10. *Qorân*, sour. V, v. 101.
11. *Qorân*, sour. XVIII, v. 44.
12. *Qorân*, sour. XVI, v. 16.
13. *Qorân*, sour. IV, v.124.
14. *Qorân*, sour. IV, v. 162.
15. *Qorân*, sour. XIX, v. 13. Paroles de Dieu à Jean Baptiste.

Digitized by Google

Alors j'appelai : Ibrahim ! Mousa ! Yah'ya ! Des jeunes gens pareils à des lunes s'avancèrent. Quand on se fut assis, elle dit : *Envoyez l'un d'entre vous avec cet argent que voici à la ville ; qu'il voie celui qui possède ce qu'il y a de plus pur comme aliments et qu'il vous apporte votre nourriture* [1]. — L'un d'eux s'en alla acheter de la nourriture et on me la présenta. La femme reprit : *Mangez et buvez avec profit pour ce que vous avez fait dans les jours passés* [2]. — Il m'est impossible de goûter à vos aliments, dis-je, jusqu'à ce que vous m'ayez donné des renseignements sur cette femme. — C'est notre mère, dirent-ils ; voilà quarante ans qu'elle ne parle qu'avec des phrases du Qorân par crainte de commettre une faute et d'irriter contre elle la miséricordieuse louange à celui qui peut ce qu'il veut. — Je répliquai : *C'est une faveur que Dieu accorde à qui il lui plaît ; il possède une grâce immense* [3].

CCVII

LA PROFANATION PUNIE

Il y avait un fossoyeur qui venait souvent s'asseoir avec nous et la moitié de son visage était voilée. Je lui dis : Tu viens souvent t'asseoir chez nous et la moitié de ton visage est voilée, découvre-la. — Donne moi toute sécurité, répondit-il. — Je te la donne. — Il reprit : J'étais fossoyeur : un jour j'enterrai une femme ; j'allai à son tombeau et je creusai jusqu'à ce que je fus arrivé aux briques ; puis je les enlevai ; ma main heurta le manteau, puis l'enveloppe et je l'allongeai, mais l'enveloppe aussi s'allongea. Je me dis : Est-ce qu'elle l'emporterait sur moi. Alors, me courbant sur le genoux, je tendis la main ; mais la morte leva la sienne et me souffleta. En disant ces mots, le fossoyeur découvrit son visage où étaient la trace des doigts. — Et après demandai-je. — Après, je replaçai son linceul et son voile, je remis de la terre sur elle et je jurai sur mon âme de ne plus creuser de fosse tant que je vivrais [4].

CCVIII

LA SCIENCE ET LA BARBE

Un envoyé d'un prince arriva chez un sultan d'Orient : c'était un tout jeune homme imberbe. Le sultan lui dit : Ton maître n'a donc

1. *Qorân*, sour. XVIII, v. 18. Paroles des sept Dormants.
2. *Qorân*, sour. LXIX, v. 24.
3. *Qorân*, sour. LVII. v. 21, Ahmed El Ibchibi, *Mostat'ref*, t. I, p. 80, reproduit par Belkassem ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, n. 82, cf. Raux, *Recueil de morceaux choisis*, p. 149.
4. Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, p. 41.

Digitized by Google

pas d'homme sous son autorité qu'il m'envoie un jeune homme comme toi. — L'envoyé se mit en colère et répondit : Prince, si mon maître avait su que la science et l'intelligence étaient chez les possesseurs de longues barbes, il t'aurait envoyé un bouc à ma place. Et il sortit sur-le-champ du palais [1].

RENÉ BASSET.

LES SERMONS FACÉTIEUX OU NAIFS [1]

III

UN SERMON DE CARÊME

Un ancien recteur des environs de Dinan exhortait ses paroissiens à faire pénitence pendant le Carême : « Ah ! mes très chers frères, leur disait-il, vous vous plaignez de manger de la gauffre (galette de blé noir) au lieu de lard ; mais considérez ce que le Bon Dieu a fait pour vous. Pendant quarante jours, il a jeûné, et pas pour lui, mais pour toi, Jean-Marie, qui étais encore saoûl dimanche dernier, pour toi, la Françoise, que je vois faire de l'œil aux gars pendant les offices ! Hé bien ! au bout de ses quarante jours, Satan est venu le tenter, en lui proposant un beau pain blanc qui sortait du four et une bolée de cidre. Il avait faim, mais au lieu de manger et de boire, il s'est tourné vers le démon et lui a dit : « F..... le camp ! » Faites-en autant, mes frères et vous arriverez au Paradis ».

LUCIE DE V. H.

1. Allaoua, *Recueil de thèmes et versions en arabe parlé*, Mostaganem, 1890, in-8 p. 20.
2. Cf., t. I, p. 78, t. II, p. 211, t. VIII, p. 176.

Digitized by Google

MÉDECINE POPULAIRE ARABE[1]

VI

EMBARRAS GASTRIQUE

Les tolbas arabes soignent l'embarras gastrique qu'ils appellent « leguia » en saignant le malade sous la langue.

MAL DE GORGE

Le corps du caméléon desséché et placé sur la gorge guérirait toutes les affections de cette partie du corps.

FIÈVRE

Les fumigations de laurier rose sont préconisées pour la guérison des fièvres.

L'absinthe marine également en fumigations est aussi employée par les Arabes.

Quand les accès n'ont cédé à aucune de ces médications, il est suspendu à la tête du malade une amulette contenant une prière écrite par un taleb quelconque.

RATE

Pour l'engorgement de la rate les médecins arabes appliquent un morceau de fer sur la partie malade et frappent ensuite ce fer de coups secs à l'aide d'un couteau. Cette pratique suffirait pour séparer intérieurement la rate en divers morceaux.

Ils emploient aussi ce moyen : une feuille de figuier de Barbarie piquée de grains d'orge est suspendue jusqu'à ce qu'elle soit absolument desséchée. Lorsqu'il n'existe plus que la fibre de la feuille, l'engorgement de la rate a cessé.

ACHILLE ROBERT.

1. Voir : tome XI 1896, page 644, tome XII 1897, pages 48, 262, 615, tome XIII 1898, page 275.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

AVRIL

C'EST généralement Avril qui inaugure le vrai printemps ; pas celui des astronomes (le 20 mars), mais le printemps des amoureux et des poètes. Quand luit un doux soleil, quand au fond de la forêt, le noir coucou fait entendre les deux notes musicales, quand réapparait l'hirondelle messagère, quand la sève gonfle les branches... quel être pourrait rester insensible à l'universel rajeunissement ?

Au renouveau
Tout est beau

dit le proverbe.

Ecoutez comme Avril sait inspirer gentiment la Muse rustique de la Comté :

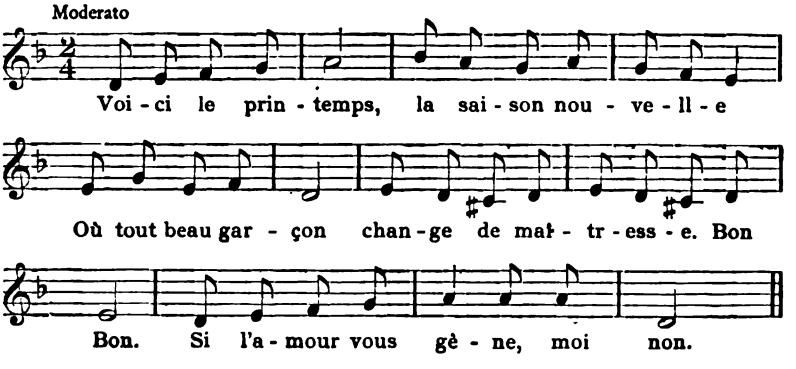

Voici le Printemps,
La saison nouvelle
Où tout beau garçon
Change de maîtresse,
Bon ! bon !
Si l'amour vous gêne,
Moi non.

Où tout beau garçon
Change de maîtresse;
Moi j'n'en chang'rai pas,
La mienne est trop belle,
Bon, bon !
Si l'amour vous gène,
Moi non.

Digitized by Google

Moi, je n' changerai pas
La mienne est trop belle,
J'ai couché trois ans
Trois ans avec elle,
Bon, bon !
Si l'amour vous gêne,
Moi, non.

J'ai couché trois ans
Trois ans avec elle
Dans un beau lit blanc,
Garni de dentelles,
Bon, bon !
Si l'amour vous gêne
Moi non.

Dans un beau lit blanc
Garni de dentelles,
J'ai eu trois enfants
Les trois avec elle.
Bon, bon !
Si l'amour vous gêne
Moi non.

J'ai eu trois enfants
Les trois avec elle,
L'un est à Paris
L'autre est à Versailles,
Bon, bon !
Si l'amour vous gêne
Moi non.

L'un est à Paris
L'autre est à Versailles,
L'autre le voici
Qui nous verse à boire
Bon, bon !
Si l'amour vous gêne,
Moi, non.

Le Printemps, que les paysans comtois appellent encore sous sa forme ancienne : le *premier temps* ou *de devant temps* (l'automne est *l'arrière temps*) est encore désigné sous le nom de *patchi fò* [1] (partir dehors), parceque c'est la saison où l'on quitte le coin du feu pour vivre en plein air, pour labourer, semer, planter, et mener les bêtes aux champs.

Au pays de Montbéliard, c'est généralement en ce mois d'Avril qu'à lieu la fête si populaire des *Campenottes* (clochettes) ; c'est le nom qu'on donne aux racines jaunes qui à cette époque de l'année tapissent les pentes du Mont-Bard.

De Montbéliard c'est un pèlerinage ;
D'Avril en Mai, sur ses flancs arrondis
On va cueillir sous le naissant feuillage
La belle fleur qui dore le taillis (2)

Les jeunes gens et les jeunes filles accomplissent en foule cette promenade traditionnelle : on cueille chemin faisant la fleur printanière dont on tresse des couronnes et des guirlandes ; on dîne sur l'herbe ou dans les auberges, au pied de la montagne ; on danse au son d'un joyeux orchestre et l'on s'en revient à la ville en chantant

1. Autres formes : *pôtié foud*, *petchi foue*, patois de Bournois (Doubs).
2. Ch. Berge, poète du cru est l'auteur de ces vers, plus gracieux que richement rimés.

Digitized by Google

tout le long de la route. A Dannemarie, à Glaz, ont lieu également les promenades fleuries. C'est la véritable fête du Printemps.

En cette saison, quand on entend tonner pour la première fois, il faut se rouler par terre. Si en se roulant on dit deux fois : « J'en ai mangé », on sera préservé de la foudre pour toute l'année ; si on se couche sur le ventre on n'aura pas de coliques.

Poissons d'Avril (le 1er)

Autrefois on se mettait longtemps à l'avance la cervelle à la torture pour imaginer des farces plus ou moins spirituelles à faire le premier avril. Ceux qui ne voulaient pas se donner la peine d'inventer du nouveau se bornaient à envoyer les serviteurs naïfs, les apprentis ou les enfants, chercher : *un bâton à un bout*, *de l'huile de fagots* ou *de pieds de ver*, *une seringue en fil de fer*, *la machine à faire virer le vent*, *le moule à aiguilles*, *la clé du champ de manœuvres* ou *la clé des alleluias*, etc., etc. Ce dernier poisson d'avril provenait de la fréquence des *alleluias* chantés à l'église au temps pascal[1].

Aujourd'hui l'usage du poisson d'avril a notablement diminué. Il n'y a plus guère que les enfants qui cherchent à s'attrapper entre eux ou bien à faire quelque farce aux passants. La plus usitée consiste à échanger un petit morceau de drap en forme de rat et à le frotter d'une épaisse couche de craie. Ainsi préparé il s'agit de l'imprimer sur le manteau noir d'une dame ou sur l'habit d'un monsieur.

Une autre plaisanterie également fort en honneur, consiste à pendre aux vêtements des femmes une queue de veau ou de lapin ou quelque chiffon sale ; celui qui arrive, sans recevoir de taloches, à attacher un rat mort à la robe d'une belle dame « tient le record » du poisson d'Avril.

PAQUES (2 avril)

Ce qui caractérise la fête de Pâques, en dehors de la solennité religieuse, c'est la large distribution d'œufs durs qui y est faite aux enfants. Ces œufs sont teints en diverses couleurs, principalement au moyen du bois de campêche (Brésï), ou en jaune par une décoction de racines d'orties ou de pelures d'oignons ; souvent avec la pointe d'un couteau on orne leurs coques de dessins variés.

1. Cette plaisanterie se fait aussi à Pâques. C'est chez le curé ou chez le sacristain qu'on envoie chercher la *cloche alleluia*. On lui répond qu'elle est prêtée et on lui dit d'aller chez l'emprunteur qui le renvoie à un troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une âme charitable avertisse le mystifié qu'on se moque de lui.

Digitized by Google

On fait croire aux plus jeunes enfants que les œufs ont été rapportés de Rome par les cloches et qu'ils ont reçu la bénédiction du pape. Il est vrai du reste qu'on les fait souvent bénir par le curé, à l'issue de la messe.

Les cadeaux d'œufs de Pâques sont faits surtout par les parrains et marraines à leurs filleuls et filleules : on est généralement tenu d'en donner au moins une douzaine, c'est ce qu'on appelle *la roulée*.

L'origine de ce mot est controversée. D'abord il n'est pas toujours employé dans le même sens. Quelquefois il s'applique à la « tournée » que font dans certains villages les jeunes garcons qui vont demander des œufs aux fillettes avec lesquelles ils ont fait ou vont faire leur première communion. En maintes localités de la Haute-Saône, ce sont les inscrits qui font cette quête d'œufs, de maison en maison. On leur en donne volontiers, et souvent aussi, quelque menue monnaie. Le soir, ils se réunissent pour faire un repas avec ce qu'ils ont récolté. Ce mot *roulée* serait aussi synonyme de tournée, ou bien si l'on considère ces cadeaux comme un impôt volontaire, il viendrait du vieux mot *roole* (contribution).

D'après une autre étymologie, moins savante celle-là, le mot *roulée* désignerait tout simplement un ancien usage qui consistait à faire rouler les œufs sur un plancher ou sur un terrain en pente. Quand l'œuf, abandonné à lui-même, en rencontrait un autre sur son parcours et qu'il le cassait, l'œuf cassé appartenait au possesseur de l'œuf vainqueur. C'était sous une autre forme le jeu encore usité aujourd'hui et qui se pratique de la façon suivante :

Le jour de Pâques, à l'issue de la messe, les gamins, les poches bourrées d'œufs s'abordent en se demandant :

— Veux-tu *taquer* ? (dans la montagne on dit *roquer*).

— Je veux bien.

— Comment ? de pointe, de cul ou de flanc ?

L'interpellé choisit : si c'est de pointe qu'il donne à *taquer*, il tient l'œuf à pleine main et n'en laisse apercevoir que le petit bout. Son partenaire frappe avec la pointe du sien, s'il casse l'œuf il lui appartient. L'habileté consiste à bien choisir les œufs qui doivent servir de marteaux ou d'enclume, ceux dont la coque paraît la plus dure. Pour cela on les essaie en les toquant légèrement contre ses dents : selon le son qu'ils rendent, on juge de leur dureté. Ce jeu, comme tous les autres, donne naissance à des fraudes. Les malins emploient toutes sortes de moyens illicites pour durcir les coques de leurs œufs. Il y en a qui les vident au moyen d'un petit trou et qui coulent du ciment liquide à l'intérieur. D'autres achètent des œufs en porcelaine ou prennent le *niau* qui sert à faire couver les poules. Ceux-là

Digitized by Google

gagnent inévitablement, mais si leur tour est découvert, gare aux coups !

*
* *

Dans certaines parties du Jura (Marigny Châlain) ce jeux s'appelle la *Chiche*. Quand ce sont des jeunes gens qui jouent à *rocquer* avec des jeunes filles, celui qui casse l'œuf a le droit d'embrasser sa partenaire Soulnot (Haute-Saône).

Tous ces œufs, qu'ils proviennent de cadeaux ou des gains du jeux de la *roque*, sont mangés en famille : on les sert d'ordinaire sur une salade de chicorée assaisonnée de bonne huile de noix, à la fin d'un repas plus recherché et plus copieux que d'habitude :

A Pâques courte messe
Et long dîner.

C'est le seul jour de l'année où sur les pauvres tables des paysans on voit paraître un plat de viande de boucherie et un gâteau.

Des superstitions particulières sont attachées aux œufs selon le jour où ils ont été pondus. Si le matin de Pâques on mange un œuf pondu le vendredi saint, le grand vendredi, on n'aura pas de coliques durant toute l'année et l'on sera également préservé de tomber des arbres. De tels œufs préservateurs sont réservés aux hommes, aux chefs de famille ; les femmes s'attribuent ceux pondus le mercredi de la semaine sainte.

*
* *

Pour que les époux soient heureux, il faut qu'ils mangent ensemble des œufs pondus le jour de Pâques.

On s'est souvent demandé sans pouvoir obtenir de réponse bien satisfaisante, pourquoi le jour de Pâques est la fête des œufs. La meilleure raison qu'on ait trouvée de cet usage, c'est qu'autrefois le Carême était très sévère, et que l'Eglise défendait absolument de manger des œufs ; mais comme durant un aussi long temps on ne pouvait empêcher les poules de pondre, on arrivait à Pâques avec un stock considérable d'œufs qu'il avait fallu faire cuire pour ne pas les perdre. Voilà pourquoi on les distribuait généreusement ce jour-là.

Les cadeaux de Pâques que les parrains et marraines sont tenus d'offrir à leurs filleuls ne consistent pas seulement en œufs, mais aussi en vêtements. Il est d'usage qu'à l'occasion de ce grand jour les enfants soient habillés de neuf pour aller recevoir la bénédiction que le curé donne spécialement à leur intention (Maiches, St-Hippolyte, Doubs, Haute-Saône).

Digitized by Google

*
* *

Autrefois, avant la Révolution, c'était le jour de Pâques et à l'Ascension qu'avait lieu au balcon de l'Archevêché de Besançon l'exhibition du Saint-Suaire. Nos grands-parents racontent qu'au moins vingt mille étrangers des contrées avoisinantes, venaient assister à cette cérémonie. Toute une bande de malandrins transformés pour la circonstance en démoniaques, en possédés, se roulaient par terre en poussant des cris affreux. A la vue de la relique ils étaient invariablement guéris et débarrassés du diable.

On prétend qu'en 1793, ce saint drap fut envoyé à la Convention nationale qui le donna à l'Hôtel de Dieu de Paris pour servir au pansement des malades.

*
* *

Le jour de Pâques, si l'on peut boire une gorgée d'eau bénite faite le Jeudi saint on est garanti contre la morsure des serpents.

Chaque goutte de vin bue à Pâques produit une goutte de sang dans le corps du buveur.

Celui qui ce jour-là a le pain bénit, doit une âme à Dieu ou une brebis au loup ? ? ?

*
* *

Le lundi, le lendemain de cette grande fête, est chômé aussi complètement et aussi universellement que le dimanche. Les ateliers les magasins sont fermés dans les villes ; tout le monde se répand à travers la campagne. S'il fait beau on dîne sur l'herbe en famille, avec les provisions emportées de la maison. Les auberges, les guinguettes se mettent en frais d'annonces appétissantes pour attirer les promeneurs. Cet exode aux champs ce jour-là est une tradition à laquelle on ne saurait se soustraire.

Proverbes et Dictons météorologiques et agricoles

Entre mai et Aivri
Tout oiseau fait son nid,
Hormis caille et perdrix
Et le rossignol gentil.

Les poussins du mois d'Aivri
Sont toujours rabougris.

Pâques pluvieux
Août fromenteux.

Rosée d'avril et de mai
Rendent août et septembre gais.

Digitized by Google

Quand il tonne en aivri
Faut se réjoui.

S'il tonne en avril
Prépare tes barils.

Un autre proverbe contredit celui-ci, car après avoir prédit que « s'il tonne en mars, on ramassera les fruits à pleines charretées » ils sauront que :

S'il tonne en aivri
On portera les fruits à paigni (à panier). (Jura).

Mais il est un point sur lequel tous les dictons sont d'accord, c'est pour recommander de se méfier des promesses d'avril.

Jaimâ bourgeon d'aivri
Nó èva béju et bé ri.

(jamais bourgeon d'avril n'a eu beau jeu ni beau rire).

L'aipparus du mois d'aivri
N'entre pas dans lou bari.

L'*Apparus* c'est le premier bourgeon de la vigne.

L'avaine d'avri
C'est pour les brebis.

Elle ne poussera pas de hautes tiges, il faudra la faire manger en herbe.

Jamais mois d'avril ne fut si beau
Qu'il n'eût de neige à son chapeau.

C'est une variante du proverbe partout connu :

Il n'est si gentil mois d'avril
Qu'il n'eût son chapeau de grésil.

En Franche-Comté, le grésil est appelé *Chevri* (chevreau). Quand la neige se mêle à la grêle on dit : « Qu'il tombe des chevris ».

C'est sans doute parce qu'à cette époque les chevrieux, dont on fait une grande consommation, sont généralement de couleur blanche.

En avril
Ne te découvre pas d'un fil.

C'est en avril, du reste (le 10), que commence la terrible lune rousse si redoutée des vignerons et des jardiniers. Si à ses débuts la température est douce, bien fou qui s'y fierait !

Quand elle commence en mouton
Elle finit en lion.

C'est pendant cette lunaison que les fameux cavaliers, St-Marc (le

Digitized by Google

25 avril) ; St-Georges (le 28) et St-Philippe (le 1er mai), commettent leurs plus grands méfaits. Les vignerons du Jura faisaient autrefois dire des messes pour conjurer les gelées de la lune rousse. A Arbois il n'y a pas bien longtemps, ils offraient un pain bénit pendant l'office, avec un cérémonial particulier. Les jeunes gens s'habillaient à l'ancienne mode avec le tricorne, les culottes et les hautes guêtres blanches appelées *galêches*. L'un d'entre eux présentait aux assistants les morceaux de pain béni dans un bouilla[1]. Il avait noué à sa ceinture, par derrière, un paquet d'avents (osier, à la façon des vignerons) et il avait soin de les trémousser en passant dans les bancs de façon à carresser avec ses brins d'osier la figure des fidèles.

Nul aivri
Sans épi (Lure, Hte-Saône).

Le mois d'aivri
Laisse le soil (seigle) en âpi (Gray, Hte-Saône).

Neige d'avri.
Vaut fumier de brebis.

(c'est-à-dire le meilleur fumier).

Les chevris d'aivri
flocons de neige
Cot di fémi de berbi.
fumier

Avril froid
Procure pain et vin.

A la saint Vanie (Vernie, le 12 avril)
Faut que las veingnes sint toutes taillies
vignes

A la saint George (23 avril)
Quitte l'avoine et sème l'orge (2)
A la saint Marc (le 25)
Il est trop tard.

Dans certaines régions du Comté au climat moins rigoureux et ou par conséquent l'orge a pu être semée bien avant, on dit :

A la saint George
La caille dans l'orge.

S'il pleut à la saint Georges on n'aura pas de cerises plein sa bouche.

Entre mars et avril
Chante coucou se tó vi (si tu es en vie).

CH. BEAUQUIER.

1. C'est la hotte en bois dans laquelle les vendangeurs versent les raisins pour être portés à la cuve.
2. On dit également *quitte la Turquie*, et semer l'orge. La *Turquie* c'est le maïs dont la farine donne les *gaudes*.

Digitized by Google

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

XLVII

LA MESSE DU FANTÔME [1]

La prière du soir est finie et l'église
S'est lentement vidée. On n'entend, dans la nuit
Tombante, où tout a fait silence, que le bruit
Des flots plaintifs, fouettés, au lointain, par la bise.

Il pleut ; le vent, soufflant en rafales d'hiver,
Fait craquer et gémir les ifs du cimetière ;
Et plus d'un, regagnant l'abri de sa chaumière,
Pense aux pauvres marins en péril sur la mer.

L'église, où s'exhala, légère, la fumée
De l'encens, en demeure encor tout embaumée
Lanterne en main,
Le sacristain
A fait sa ronde accoutumée.
Il n'a vu rien
Qui ne soit bien.
Les cierges sont éteints et la porte est fermée.
Il s'en va.

Cependant, sur un banc écarté,
Là-bas, dans un coin sombre,
Inaperçu dans l'ombre
D'un pilier de la nef, un chrétien est resté.

Pendant l'office, il s'est endormi, le brave homme,
Las des travaux du jour. On peut, en vérité,
Dire qu'il fait un fameux somme !

Tout le monde est parti, sans qu'il s'en soit douté.
Et, maintenant, à la pâle clarté,

1. Imité d'un conte breton, recueilli par Paul Sébillot, *Contes de la Haute-Bretagne*, p. 275. Ce poëme a été composé pour une légende pour chant et orchestre de M. Charles Lefebvre, dont la première audition a été donnée aux Concerts Colonne le 30 janvier 1898. La partition a été publiée chez Noël.

Digitized by Google

De la lampe qui veille
Devant l'autel et semble une étoile vermeille,
Il dort, il dort. Et c'est miracle s'il s'éveille !

Mais l'horloge a sonné minuit très lentement.
Et c'est alors qu'au dernier tintement
Advint une étrange merveille.

Une porte s'ouvrit, soudain, au fond du chœur,
D'elle-même, laissant briller une lumière
Dont la subite splendeur
Fit rayonner magiquement le sanctuaire.

Un prêtre, revêtu des ornements sacrés,
Apparut, portant le calice.
Il fléchit les genoux, sans monter les degrés
De l'autel préparé pour le saint sacrifice ;
Puis, il dit, se tournant vers la nef, d'une voix
Mélancolique et puissante à la fois :
« Quelqu'un ici veut-il me répondre la messe ? »

A cet appel, s'éveillant à demi,
Le fidèle endormi
S'étire, ouvre les yeux et dresse
La tête et, tout supris de ce qu'il voit, ne sait
Si d'un songe il n'est pas encore le jouet,
On dirait un buveur qui sort de son ivresse.

Regardant mieux, il se souvient et reconnaît
L'église. Mais l'effroi d'un mystère l'oppresse.
Et, tout à coup, un peu plus tremblante, la voix
Du prêtre s'éleva pour la seconde fois :
« Quelqu'un ici veut-il me répondre la messe ? »

Maintenant, il est bien éveillé tout de bon
Il croit comprendre et sa frayeur redouble ;
Il voudrait parler, mais son trouble
Dans sa gorge arrête le son.

Et la voix répéta, mais, cette fois, d'un ton
Plaintif et d'un accent de profonde détresse :
« Quelqu'un ici veut-il me répondre la messe ?

Digitized by Google

— Oui, moi ! » dit l'homme qui vers l'autel s'avança.
Alors, la messe commença
Et les prières furent dites
Avec les réponses prescrites.

Quand l'office fut terminé,
« Sois à jamais béni, mon frère, dit le prêtre,
Car aujourd'hui, grâce à toi, je vais être
Au paradis. C'est toi qui me l'auras donné.
Depuis dix ans, afin d'expier une offense
Dieu m'avait condamné
A cette rude et juste pénitence.
Chaque nuit, je devais venir à cet autel,
Ainsi que tu m'as vu le faire, et puis attendre.
Pour que me fut ouvert le ciel,
Qu'un vivant répondit librement à l'appel
Qu'avec bonté ton cœur généreux vient d'entendre.
Mais voici que le temps d'épreuve est achevé.
Sois à jamais béni, frère. Tu m'as sauvé
Du lamentable exil du Purgatoire.
Ton secours a fait un élu d'un réprouvé,
Dieu me rend son amour et m'appelle à sa gloire.
Je te dois mon salut, fidèle et bon chrétien,
Pendant l'éternité, je prierai pour le tien ! »
Il dit et disparaît dans un rayon. L'église
Redevient vide et sombre. On n'entend, dans la nuit
Profonde, où tout a fait silence, que le bruit
Des flots plaintifs, fouettés, au lointain, par la bise.

PAUL COLLIN [1].

1. PAUL COLLIN. *Fleurs de givre*, Paris, Lemerre, 1899, in-18 de pp. 194.

Digitized by Google

COUTUMES ET TRADITIONS DU PAYS DE PLOERMEL [1]

LE TABAC A PRISER DANS LES CÉRÉMONIES DU MARIAGE

UNE huitaine de jours avant la noce, les garçons et les filles d'honneur vont faire les invitations. Avant de commencer la tournée, ils vont au bureau de tabac et font l'acquisition de tabatières spéciales, toujours les mêmes, qui coûtent vingt centimes. Ces tabatières sont en carton noir, ornées de fleurettes rouges. Dans chaque maison, après avoir invité à la noce, ils offrent une prise de tabac. Si on accepte la prise, c'est qu'on accepte, par là même, l'invitation. Quand toutes les invitations sont faites, les garçons et filles d'honneur font cadeau de leur tabatière aux fiancés. Ceux-ci font remplir les tabatières pour le jour du mariage et, après le repas, quand le dessert touche à sa fin, tous les convives passent devant les mariés. Les mariés, à chaque convive, offrent une prise. Cette offre d'une prise de tabac, par les mariés, a pour but de leur permettre de dire un mot aimable à tous ceux, habituellement fort nombreux, qui ont bien voulu assister à leur mariage. Ces tabatières sont, après la noce, conservées comme souvenirs, par les mariés.

VERTUS DES FONTAINES

La fontaine du Néant. — Sur le chemin du Bois-de-la-Roche existe une vieille fontaine qu'on appelle la fontaine de Néant ou, plus populairement, la « fontaine de la Sainte ». Cette fontaine, raconte la pieuse tradition, jaillit spontanément à l'endroit où s'arrêtèrent un instant ceux qui portaient le cercueil de la « Sainte de Néant ». Celle que les habitants de Néant nomment ainsi, s'apppelait en réalité Anne Toussainte de Volvire. Son portrait se trouve dans la sacristie de Néant avec l'inscription suivante : « Anne Toussainte de « Volvire, communément appelée Mlle du Bois-de-la-Roche ou la « sainte de Néant, morte en odeur de sainteté, le 22 février 1694, « son tombeau est renommé par un grand nombre de miracles ».

La fontaine de saint Armel. — Située au milieu du bois, à environ

1. Voir la *Revue des Traditions populaires*, n° 12, décembre 1897, p. 680.

Digitized by Google

deux kilomètres de Ploërmel, elle est ornée d'une très vieille statue en bois qui représente saint Armel terrassant la « Guibre ». On y va en procession pour demander de la pluie.

La fontaine saint Méen. — On raconte à Gaël, que Hoël III, souverain de cette ville, donna asile à saint Méen, chassé de son pays et le pieux cénobite à l'endroit où il fut accueilli par Hoël, fit jaillir une source qui a la vertu de guérir de la lèpre.

La fontaine Saint Felicessinine. — Comme nous l'avons déjà dit (n° 12, décembre 1897), c'est à cette fontaine qu'on mène les petits enfants qui sont « en retard » pour marcher. On dit qu'autrefois, on les trempait jusqu'au cou dans l'eau de la fontaine.

Fontaine Saint Gobrien. — Aux environs de Ploërmel, à Saint Gobrien, village dépendant de la paroisse de Saint-Servant, se trouve une fontaine qui jaillit à l'endroit même, où saint Gobrien chassé de Vannes laisse tomber sa faucille. Là, avait-il dit où tombera ma faucille, là je me fixerai. La fontaine saint Gobrien guérissait autrefois d'une terrible maladie qu'on appelait « le feu sacré » ou le « *mal des ardents* ». Cette maladie avait frappé les Vannetais en punition de leur ingratitude vis-à-vis saint Gobrien, et le saint, en quittant le pays Vannetais, leur avait annoncé cette maladie, s'il faut en croire la naïve fresque qui se trouve dans sa chapelle avec cette devise. « Vannetais, Vannetais, à charretées viendrez me vèz. »

Aujourd'hui la fontaine Saint Gobrien guérit les enfants qui ont des « maux » et les mères laissent dans les interstices des pierres les linges qui enveloppaient les plaies de leur enfants. Saint Gobrien guérit aussi les clous et les abcès. En reconnaissance, on dépose sur son tombeau des pointes et des clous qui sont vendus au profit de l'église, où on dit la messe une fois par an.

La fontaine Sainte Onène. — A Trehoranteuc, se trouvent les ruines du château de Sainte Onène, fille de Hoël III. Près de ces ruines existe une fontaine surmontée d'une croix. Elle est l'objet d'un culte très suivi. Les mères y vont en pèlerinage et versent quelques gouttes de l'eau de la source sur les paupières de leurs enfants malades.

Dans l'église, se trouve la naïve statue de Sainte Onène. Elle est représentée, couchée sur le dos, avec un ventre très enflé. Sainte Onène en effet mourut d'hydropisie. Aussi, dans tout le pays, on l'invoque aussi pour demander la guérison de « l'enfle ».

Sainte Onène, vierge royale, contemporaine des Mérovingiens est

Digitized by Google

une des saintes les plus populaires du pays, de Ploërmel à Paimpont. Les paysans l'appellent souvent sainte *Nonène* ou même sainte *Nona*.

Près les ruines de son château, se trouvent d'autres ruines qui, d'après la tradition locale, seraient les ruines du château de saint Bouquet. On dit, à Trehoranteur que de son château saint Bouquet pouvait, tous les matins, saluer Sainte Onène qui était, pour lui un grand sujet d'édification. Saint Bouquet guérit les morsures faites par les chiens enragés.

LA PIERRE DE SAINT-MALO

Auprès de Saint-Malo [1], il existe une énorme pierre carrée qui doit être le socle d'une vieille croix, vraisemblablement abattue à l'époque de la révolution. La tradition populaire raconte que, si on a la témérité de s'asseoir sur cette pierre, juste au moment où le soleil se couche dans l'Etang-au-duc situé tout près de là on reste collé à cette pierre merveilleuse, toute la nuit, jusqu'au moment du soleil levant.

E. Herpin.

LES MARCHÉS AUX DOMESTIQUES [2]

II

EN BOURBONNAIS

A Bardon (Allier) le jour de la saint Jean les filles et les garçons qui voulaient entrer en condition y arrivaient décorés d'un énorme bouquet annonçant que pour ce jour ils avaient secoué le joug de la servitude, mais qu'ils étaient près à le reprendre, quand un domestique était loué, il donnait son bouquet à son nouveau maître. [3]

1. Vieille gentilhommière près Ploërmel, appartenant à M. Mesnil, docteur en médecine, à Paris.
2. Cf. t. VIII, p. 129.
3. Allier. *L'Ancien Bourbonnais*, voyage pittoresque, p. 123.

Digitized by Google

LÉGENDES DU PAYS DE PLOUGASNOU

I. — LE DIABLE ET LES INCENDIES

A Kermarval, on vit pendant un incendie, Satan dansant, sautant, riant et narguant le peuple qui luttait contre le feu qu'on fut impuissant à arrêter. Quand ce fut une ruine fumante, on vit Satan sortir des charbons ardents en faisant des gestes indécents.

Ce même fait, cette même vision se sont révélés dans une autre ferme peu de temps après celui de Kermarval.

Ces gens avaient défié Satan de les faire manquer aux vœux faits d'aller, de chez eux, nu-pieds au pardon de Guingamp. Satan furieux mit le feu à la ferme au moment du départ pour ce pardon célèbre. Au milieu des flammes, on le vit assis, triomphant. En partant, au milieu d'un éclat de rire qui consterna les assistants, il leur cria : « Qui est le plus fort ! ».

Dans un autre incendie il se montra encore, emportant l'âme d'une vieille femme, qui au lieu d'aider à éteindre le feu, était entrée dans la maison pour prendre sa bourse restée dans la paillasse. Quand elle voulut sortir, la porte venait de tomber ; elle essaya de passer par la fenêtre, mais elle y resta en travers, la moitié du corps en dedans, l'autre en dehors. Le diable la tirait par les pieds, et nul n'osait aller à ses cris. Depuis on la voit dans la position où elle mourut, à cette même fenêtre et cependant la maison a été rebâtie. Elle jette des cris perçants, et nul ne sort le jour anniversaire de sa mort après neuf heures du soir dans la crainte de la voir tenue par le démon qui ne la lâche pas.

II. — LA MÈRE REVENANTE

A Lésouzac'h, le fermier, il y a longtemps de cela, perdit sa femme en couches de son premier enfant. Quinze jours après l'enterrement, il se remaria. Peu de temps après la noce, la nouvelle épouse se leva pour donner des soins à l'enfant qui les réclamait. Elle le prit, et s'assit sur le foyer pour le changer de linge. Elle se retourna entendant derrière elle, un léger bruit, que vit-elle ? la mère morte de l'enfant, sa main levée pour la frapper. L'enfant s'étant calmé, la morte laissa tomber son bras ; mais resta près d'elle. Quand l'enfant fut remis dans son berceau, la morte se retira, mais en menaçant

Digitized by Google

du doigt la jeune femme, et chaquefois qu'elle se levait la nuit pour l'enfant, elle vit la mère veillant sur la belle-mère du pauvre petit.

III. — LES PÉNITENCES DE PRÊTRES

A Kerstéphan près d'une grande croix de pierre, chaque nuit, qu'il pleuve, vente ou gèle, entre onze heures et minuit, un prêtre à genoux lit son bréviaire. On le voit, il ne dit rien aux passants, qui se signent, se sauvent vite, dans la crainte de le voir courir après eux. On dit qu'on l'y a vu bien avant la Révolution.

Dans la garenne, près des murs de mon jardin, est une carrière abandonnée, dans laquelle se voit un prêtre en aube ou surplis; près de lui est un énorme chien blanc qui semble dormir, mais s'il passe quel- qu'un, le chien sort de la carrière, vous sent, vous suit, vous harcelle, et si vous voulez le repousser, il vous jette à terre ou contre les fossés. Il ne vous laisse que quand vous êtes sorti de la garenne, alors il rentre près du prêtre, qui sitôt le promène et sort avec lui de son trou. Nul n'y passe, la nuit venue. Qui est-il? Nul ne le connait.

IV. — LA PROCESSION DES MORTS

A Kerdenoye, il y avait jadis une chapelle dédiée à Saint-Tual ; il n'en reste que deux pans soutenus par le lierre. Plusieurs fois l'an, le saint, précédé d'un enfant, portant une lanterne suspendue au haut d'un bâton, revient voir si on a rebâti sa chapelle et la trouvant dans le même état, il s'en va par les champs, suivi de toutes les âmes des morts du village qui font la procession ; quand on voit la lumière du saint cortège on se signe, on s'agenouille et on prie pour que le saint rende la paix aux morts qui le suivent.

V. — LE CHIEN MERVEILLEUX

Il y avait autrefois à Plougasnou un curé, homme très instruit en littérature et en science, et qui s'occupait de chimie. Au lieu d'habiter le presbytère, il vivait dans une maison à lui, sur un tertre isolé, et ne venait au bourg que pour dire sa messe. Il s'absentait souvent, et parfois on était des semaines sans le voir. Le peuple prétendait qu'il avait des rapports avec le diable ; mais l'évêque de Quimper, auquel on avait fait part de ces bruits, n'avait pas voulu s'en occuper. L'évêque de Saint-Brieuc, plus sévère, le mit en interdit. Le curé alla à Saint-Brieuc, et après avoir eu un entretien avec l'évêque, il revint à Plougasnou, amenant avec lui un chien extraordinaire.

Quelques mois après son retour, il appela un homme et lui dit :

Digitized by Google

« Prends ce chien qui m'a suivi depuis Saint-Brieuc ; j'en suis fatigué ; va l'offrir à tous les prêtres du canton ; si personne ne le reconnaît, ramène-le ici ». L'homme fit ce qui lui avait été ordonné mais aucun des prêtres ne voulait de la bête ; on lui disait même : « Prends garde ! ton chien n'est pas un vrai chien ». L'homme revint à Rhun Golven (Tertre du Verdier). Le curé lui dit : « Va-t'en dans cette garenne, et creuse une fosse, fais avancer le chien à reculons, coupe la corde, jette-le dans la fosse, et sauve-toi vite ». L'homme fit ce qui lui avait été prescrit, et quand il fut à quelque distance du trou, il se retourna, et vit sortir de la fosse où il avait jeté le chien, l'évêque de Saint-Brieuc, que le curé avait métamorphosé en chien.

VI. — LES BOUTEILLES ENSORCELÉES

Le curé du canton fit un grand repas où il invita tous les prêtres sauf le curé de Plougasnou, à cause des rapports qu'on lui attribuait avec l'esprit malin. Après l'*Angelus*, on mangea le potage ; et après on voulut boire ; on déboucha douze bouteilles, mais on eut beau essayer de verser le vin dans les verres, pas une goutte n'en sortit. Les prêtres essayèrent tour à tour ; mais ce fut en vain. Alors un jeune prêtre du pays, nouvellement ordonné, leur dit : « Je sais ce qui empêche le vin de couler ; le curé de Plougasnou est le seul qui n'ait pas été invité ; je l'ai vu ce matin ici ; faites-le venir, il est à Lanmeur. Soyez sûr qu'il a jeté un sort sur votre cave pour vous punir de ne l'avoir pas invité ». On envoya à sa recherche, et bientôt il arriva au presbytère ; quand on lui montra les bouteilles débouchées, il se mit à rire, et en prit une dans ses mains en disant : « Tendez vos verres ». Aussitôt le vin coula dans les verres, et s'élança même au plafond, comme si c'eut été du champagne [1].

ELVIRE DE CERNY

1. Ce prêtre, qui est mort il y a une quarantaine d'années, n'a jamais été interdit ; c'était en réalité un homme très savant et très lettré. On dit que lorsqu'il revenait de voyage, on voyait dans sa chambre des feux de toutes les couleurs. Avant de se retirer à la maison de retraite des vieux prêtres, il brûla tous ses manuscrits, parmi lesquels se trouvaient des poésies bretonnes, et de nombreuses traductions en breton d'ouvrages français.

Digitized by Google

MŒURS, USAGES ET SUPERSTITIONS DU CRAONNAIS

Le Mariage

VANT de conclure le mariage, les futurs « se parlent » longtemps, s'attendant le dimanche à la sortie de la messe, allant ensemble aux foires et aux marchés. Dans leurs promenades, le fiancé porte toujours ou le panier ou le parapluie de celle qu'il doit épouser.

Quand le mariage est décidé, les parents des deux jeunes gens mènent la future dans la maison qu'elle doit habiter ; on fait pour cette circonstance un petit festin et on fixe définitivement le jour des noces. Cela s'appelle « planter le pot ». — On ne manque jamais de stipuler que les frais du repas seront supportés par les deux familles.

Le jour des noces, les invités arrivent, en nombre souvent considérable, d'autant plus qu'ils amènent parfois des personnes qu'ils ont invitées eux-mêmes.

A l'église, la mariée a bien soin de plier le doigt, au moment où l'époux lui donne l'anneau : elle est la maîtresse dans le ménage si l'anneau reste en dessous de la seconde phalange. — Pendant la messe, celui des mariés dont le cierge brûle le plus vite doit mourir le premier.

En rentrant à la maison, on trouve le mai — forte branche d'arbre ornée de rubans — planté à la porte : les « garçons de cérémonie » essaient de l'arracher, mais comme il est enfoncé très profondément et retenu en terre à l'aide de pièces de bois mises en travers, il faut souvent se servir de couteaux ou de serpes pour en venir à bout.

Bientôt le repas commence : on s'assied à de longues tables placées dans l'aire ou dans la grange. En même temps que les plats, circulent, offertes par les « garçons et les filles de cérémonie », les tabatières pleines de tabac parfumé à la rose et les boîtes de dragées.

Vers la fin du repas, on chante encore quelquefois à la mariée la « chanson des noces » suivante dont voici l'air et les paroles :

Digitized by Google

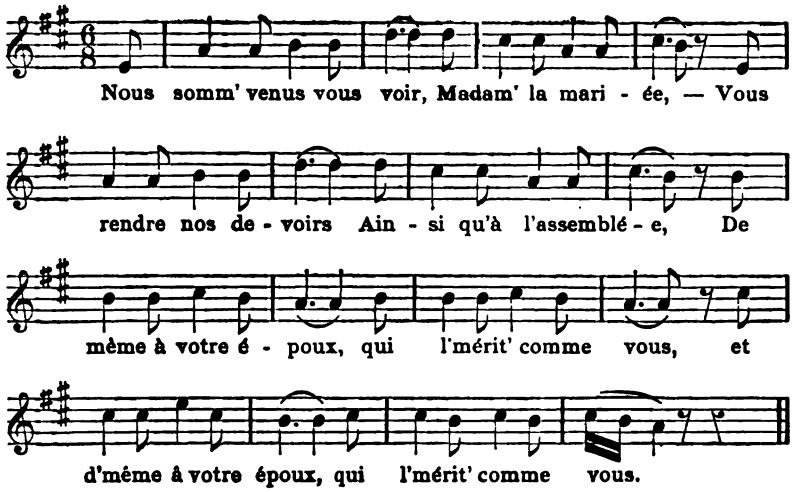

Nous venons devers vous du fond de not'bocage
Pour vous offrir nos vœux pour votre mariage
A Monsieur votre époux
Aussi bien comme à vous.

Avez-vous bien compris ce que v's a dit le prêtre ?
Il a dit vérité en disant qu'il faut être
Soumise à votre époux
Et l'aimer comme vous.

Quand on dit son mari, on dit souvent son maître.
Ils ne sont pas toujours ce qu'ils ont promis d'être,
Car doux ils ont promis
D'être toute la vie.

Vous l'avez bien promis madam' la mariée,
Vous d'vez fidélité et vous voilà liée
Avec un lien d'or
Qui n'délie qu'à la mort.

Vous n'irez plus au bal madam' la mariée,
Vous n'irez plus aux jeux ni dans les assemblées,
Vous gard'rez la maison
Pendant que nous irons.

Vous avez à penser qu'il n'est plus temps de rire
Et prenez garde à vous qu'il ne soit rien à dire
Car vous v'la tous les deux
Responsab' devant Dieu.

Aujourd'hui vot' grand jour que tout l' mond' vous honore,
Peut-être ben demain en sera-t-il encore,
Mais ces deux jours passés
Plus n'en sera parlé.

Digitized by Google

L'homme que vous prenez pour vivre en mariage
Doit soigner le dehors, vous tenir le ménage.
Vous devez le servir
Et toujours obéir.

Si vous avez chez vous des bœufs, des veaux, des vaches,
Des moutons, des oies, de la volaille,
Il faut à tout ce train
Veiller dès le matin.

Recevez ce gâteau que ma main vous présente,
Il vous est apporté pour vous donner entente
Qu'il vous faut travailler
Pour votre pain gagner.

Recevez ce bouquet que ma main vous présente,
Il est fait de façon à vous donner entente
Que plaisirs et honneurs
Passent comme ces fleurs.

Recevez nos souhaits madam' la mariée,
Nous reviendrons vous voir à la fin de l'année
Et nous vous trouverons
A bercer le poupon.

La chanson des noces terminée, on se lève et souvent les invités et surtout les invités des invités vont déposer une offrande en argent dans une soupière placée devant la mariée.

Puis le bal commence au son du violon ; à la fin de chaque danse ou de chaque figure du quadrille, le violoneux fait glisser son doigt sur la chanterelle qui fait entendre une sorte de miaulement : c'est le signal, pour chaque cavalier, de mettre un baiser sur la joue de sa danseuse.

On va enfin se coucher ; mais une mésaventure attend alors bien souvent les deux époux. Les jeunes gens de la noce ont eu soin d'enlever les traverses qui soutiennent la paillasse du lit des mariés ; lorsque ceux-ci se couchent, la paillasse s'affaisse et la mariée s'effraie... à moins que le marié n'ait d'abord déjoué ce complot trop classique.

Le lendemain matin, les époux et leurs parents les plus proches assistent à une messe dite à l'intention des défunts des deux familles. Puis un dernier repas réunit la jeunesse qui a aidé la veille à servir le repas de noces.

Le Baptême

On porte à l'église, dans les 24 heures, l'enfant nouveau-né pour le faire baptiser. La femme chargée de porter l'enfant a bien soin de marcher lentement, car, si par la suite, l'enfant tombe à l'eau, il surnagera aussi longtemps qu'on aura mis pour le porter à l'église.

Digitized by Google

Les Maladies

Pour empêcher les jeunes enfants de baver trop abondamment, on leur fait baiser le dos d'une ânesse dont le poil est rayé de deux traits de couleur foncée formant une croix.

Si on a mal à l'estomac, — ce qui se dit « avoir la fourcelle à bas » — on se fait guérir par des gens qui « remettent en place » les organes soi-disant dérangés, au moyen d'un crochet ou d'un peigne bénit.

Pour les oreillons, on se frotte parfois les joues contre l'auge pour les cochons ; on peut sucer aussi un os que le chat a déjà rongé à moitié.

Pour les entorses, les dartres, les verrues, on « se fait conjurer » : on va trouver des gens spéciaux qui par des paroles, des signes et des attouchements sur la partie malade la guérissent.

Pour les maladies très graves, on va consulter des femmes plus renommées qu'on appelle « Chattes noires » ou « Chattes neires » ; elles ordonnent parfois des tisanes, des infusions, parfois, elles enveloppent le patient dans une peau de mouton fraichement écorché ; d'autres fois encore, elles font appliquer sous la plante des pieds ou sur la poitrine une carpe mâle de 2 ou 3 livres fendue en deux toute vivante ou un coq également fendu en deux tout vivant.

La Mort

Lorsqu'un malade est à l'agonie, on place son lit parallèlement aux poutres ou aux soliveaux pour qu'il puisse mourir plus facilement et sans trop de souffrances.

La mort venue, on place aussitôt, près du défunt, un vase rempli d'eau propre et on ouvre les fenêtres : grâce à ces dispositions, l'âme s'envolera aussi blanche qu'elle eût été noire si elle eût été forcée de sortir par la cheminée.

Si le défunt possédait des ruches, on attache à chacune de celles-ci un morceau de son linge le plus sale : les abeilles ne sont point tentées de suivre le défunt qu'elles croient toujours là.

Les Rilles

On tue, chaque année, un ou plusieurs porcs. On a soin de les tuer plutôt dans la phase lunaire du croissant : le lard est meilleur. Le porc est dépecé et mis dans le saloir ; certaines parties de l'animal sont tranformées en saucisses, boudins et rilles — grosses rillettes qui se mangent le plus souvent chaudes —. Le propriétaire du porc envoie des rilles à ses amis ; celui qu'il veut honorer le plus

Digitized by Google

reçoit en outre la queue, morceau de choix ; le fermier ne manque jamais de l'offrir à « son maître ».

La Chandeleur

Le jour de la Chandeleur (2 février), on ne manque jamais de manger quelques crêpes : ceux qui par mégarde oublieraient cet usage craindraient, toute l'année, d'être à un moment ou à l'autre, à court d'argent.

Les Mouillotins

La première nuit de mai, les jeunes gens vont de ferme en ferme demander des œufs ; à Craon même et peut-être surtout, — car cet usage tend à disparaître dans la campagne proprement dite — la première partie de la nuit est très animée par les bandes de « Mouillotins » qui quêtent les œufs de porte en porte. Ils chantent la chanson suivante :

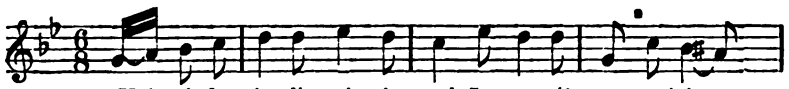

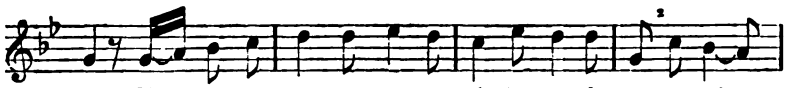

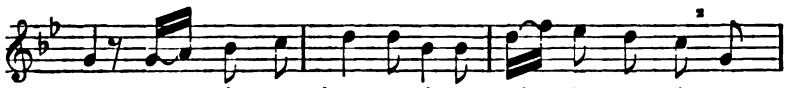

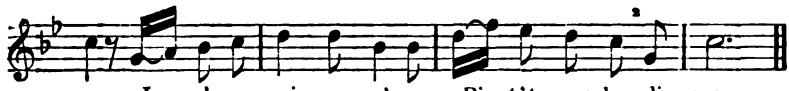

C'est des œufs que nous demandons,
Si endormis vous n'êtes ;
Une demi-douzaine ou bien deux
Pour mettre à la vinette (1) ;
Ou deux ou trois ou quatre
Nous les receverons ;
Mais si c'en était d'autres
Nous les refuserions.

Nous avons traversé les bois
Et la forêt bien grande
Au beau chant du rossignolet
De l'alouette plaisante.

1. Oseille.

Digitized by Google

L'alouette plaisante
Chantait un si beau chant,
La fraîche matinée
Le retour du printemps !

Si vous ne voulez rien donner,
Ne nous fait's pas attendre,
Les uns ont très grand froid aux pieds,
Les autr' ont mal au ventre ;
Notre porte-bourriche
Qui est fort altéré,
Ses pauvres camarades
Ne peuvent plus chanter.

Lorsqu'ils ont reçu les œufs, les Mouillotins ajoutent :

Recevez nos remercîments
Le maître et la maîtresse
D'avoir bien voulu nous donner
Les œufs de vos poulettes.
Des œufs de vos poulettes
Nous vous remercions,
Jusqu'à l'anné' prochaine,
Nous vous revienderons.

Il y a deux ou trois ans, la Musique de la ville de Craon alla dans chaque rue, à chaque carrefour jouer l'air traditionnel, tandis que quelques musiciens allaient de maison en maison demander les œufs du premier mai. La récolte fut fructueuse et la plus grande partie des œufs ainsi recueillis fut envoyée à l'hospice.

La mère Mi-Carême

A la Mi-Carême, cette bonne vieille distribue aux enfants sages des bonbons et des gâteaux. Mais aussi mystérieuse dans ses actes que dans sa personne, elle cache ce qu'elle apporte dans les coins sombres ou peu accessibles.

La Grigne

A Noël, il était d'un usage général, il y a quelques années, — et maintenant encore cet usage est souvent observé — que les domestiques s'en allassent passer quelques jours dans leur famille. Comme on les gage à l'année, et que c'est à Noël que, si l'on est content d'eux, on leur demande de rester une nouvelle année, ils sont censés se rendre auprès de leurs parents pour les consulter. Mais, ils ne partent pas sans provisions : notamment pour le temps de leur absence, on leur donne un gros morceau de pain qu'on appelle « la grigne ».

CH. BELLIER-DUMAINE

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES[1]

XVII

LA LÉGENDE DE SANTE NOLUENN (Sainte Noyale)

AINTE Noyale vint d'Angleterre en Bretagne pour s'y consacrer à Dieu ; elle s'arrêta non loin de l'endroit où est aujourd'hui le bourg de Naizin. Plusieurs seigneurs, épris de sa beauté et de sa douceur, voulurent l'épouser et vinrent lui faire la cour ; mais la sainte les repoussa, et pour se dérober à leurs supplications, elle quitta l'endroit où elle s'était arrêtée, et étant allée un peu plus loin elle résolut de faire élever une chapelle. Elle alla trouver un cultivateur des environs et lui dit : « Par ordre de Dieu, procure-toi deux jeunes taureaux qui n'ont pas encore subi le joug, attèle-les à ta charrette, conduis-les à la carrière et quand ta charrette sera chargée de pierres tu les laisseras aller. A l'endroit où ils s'arrêteront tu décharges ces pierres, et c'est là que s'élèvera ma chapelle ». Le laboureur lui obéit, et lorsque sa charrette fut chargée, il laissa ses taureaux aller où ils voulurent.

L'endroit que la sainte avait d'abord choisi pour y bâtir sa chapelle est celui où est aujourd'hui le bourg de Noyal-Pontivy. Tout près de cet endroit il y avait, dit-on, une maison et en passant auprès, la sainte entendit la fille de cette maison qui traitait sa mère de vieille garce. En entendant cela, sainte Noyale poussa un gros soupir et levant ses yeux vers le ciel elle dit : « Ma chapelle ne s'élèvera point où il y a des gens si mal élevés » et elle se hâta de fuir ce lieu. Aussi lorsque les deux taureaux qui traînaient une charretée de pierres passèrent là, ils ne s'y arrêtèrent point. Ils changèrent de direction, et après avoir marché encore assez longtemps ils s'arrêtèrent dans un bas-fond près d'un étang, au lieu appelé Lenn Renoche, Etang de Renoche.

C'est là que les pierres furent déchargées et que furent ensuite apportées de nombreuses charretées. Peu après des ouvriers se rendirent dans ce lieu et commencèrent à y bâtir une chapelle et

1. Cf. t. XIII, p. 694.

Digitized by Google

pendant qu'ils travaillaient, la sainte, tout en les encourageant, priait Dieu nuit et jour. Pendant ce temps-là aussi, un des seigneurs qui lui faisaient la cour, furieux d'avoir été remercié, la cherchait pour la mettre à mort. Ce seigneur s'appelait Eléézan ; il s'entendit avec un autre seigneur de ses amis, nommé Renoche, sur les terres duquel il avait entendu dire que la sainte s'était réfugiée.

Ce dernier seigneur était un homme très méchant, qui à cause de ses cruautés, avait reçu le surnom de Tyran de Naizin, nom par lequel on le désigne encore aujourd'hui. Il fit rechercher sainte Noyale, et l'ayant trouvée, il la fit transporter à Naizin où il voulut la forcer par des coups et des menaces à épouser Eléézan. Rien n'y fit. Alors, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, Renoche devint furieux et se précipitant sur sainte Noyale, il lui trancha la tête. Cela fait, il s'en alla et donna l'ordre à ses gens d'aller enlever le corps qu'il venait de décapiter. Mais ceux-ci, étant arrivés à l'endroit où il devait être, ne l'y trouvèrent point et ils allèrent raconter à leur seigneur, que Noyale était partie. En effet sainte Noyale ayant pris sa tête entre ses deux mains, était retournée à sa chapelle qui à ce moment était achevée, et une jeune fille qui la vit marcher ainsi dit à sa mère : « Viens donc voir la belle fille qui vient là-bas et qui porte sa tête dans ses mains ». La bonne femme accourut, croyant que sa fille rêvait et quand elle vit qu'elle avait dit vrai, elle recula épouvantée.

Cependant Renoche ne pouvait croire que Noyale avait bougé de place ; il pensa que quelqu'un avait pu l'enlever et il se disposait à faire des recherches, quand il entendit dire qu'elle avait été vue se dirigeant vers tel endroit tenant dans ses mains sa tête encore sanglante. C'est alors qu'il pensa qu'elle était retournée à sa chapelle, bâtie sur ses terres près de son étang. Il résolut de la détruire, mais ses efforts furent vains, car cette chapelle dans laquelle il revit sainte Noyale qui se tenait debout, immobile, résistait à toutes ses attaques.

Renoche voyant qu'il ne pouvait venir à bout de démolir la chapelle à coups de pioche, pensa qu'il pourrait la faire emporter par l'eau de l'étang ; dans cette pensée, il fit construire une digue pour retenir les eaux et les faire monter jusqu'à la chapelle, le plus haut possible. Les travaux s'avançaient et l'eau montait toujours. Tous les jours il se rendait à la chapelle et disait à sainte Noyale : « Je te noyerai, Noyale, je te noyerai ». Enfin, l'eau finit par arriver aux pieds de la sainte, puis à ses genoux et Renoche lui répétait toujours les mêmes paroles. Il ne doutait pas cette fois de réussir et les travaux étaient presque achevés, lorsqu'un jour la sainte quitta

Digitized by Google

sa chapelle et se dirigeant vers la digue, elle posa son pied dessus ; aussitôt la digue se rompit et l'eau emporta Renoche qui fut noyé ainsi que tous les ouvriers, ne laissant plus à la place de l'étang que le ruisseau qu'on voit encore aujourd'hui. Noyale retourna à sa chapelle où elle mourut, et plus tard près de cette chapelle s'éleva un village qui porte aujourd'hui son nom. On l'appelle communément le village de Sante Noluenn. Près de ce village est une prairie, que l'on nomme encore aujourd'hui Lenn Renoche (Etang de Renoche). Jadis, sur les bords du ruisseau, dernier vestige de l'étang, ceux qui passaient par là le soir, trouvaient souvent un cheval blanc qui ne manquait pas de faire prendre un bain aux imprudents qui montaient sur son dos. Ce cheval blanc était, dit-on, l'âme du seigneur Renoche qui revenait sous cette forme, et comme il essayait toujours de noyer son cavalier ou de lui jouer quelque mauvais tour, les prêtres de Noyale l'exorcisèrent et lui donnèrent pour se débattre un petit coin de terre équivalant à la grandeur d'un cercle de barrique et depuis personne ne l'a jamais vu [1].

XVIII

LES PIERRES DE SAINT GILDAS

Dans un champ voisin du bourg de Gueltas se trouvent deux grosses pierres de granit qui, disent les gens du pays, ont été apportées là par saint Gildas ou qu'il y a fait amener. On nomme ces pierres les pierres de saint Gildas ; comme il n'existe aucune carrière de granit dans la commune, il n'est pas étonnant qu'on attribue ces pierres à ce saint, patron de la paroisse. L'une d'elles a 0m70 de hauteur, 1m40 de longueur et 0m60 de largeur ; elle servait, dit-on, de lit à saint Gildas ; on y voit encore l'empreinte de sa tête. L'autre, qui mesure 0m80 de hauteur sur autant de longueur et 0m65 de largeur, lui servait de prie-Dieu. On distingue parfaitement l'empreinte de ses genoux, de ses coudes et un peu plus à droite existe une petite cavité peu profonde qui marque l'endroit où le saint posait sa tabatière.

Une légende donne leur origine. Gildas et Maudan étaient deux cousins et bien qu'ils fussent saints tous les deux, ils ne pouvaient

1. On dit que les filles de Noyale qui se marient avec les gars de Naizin n'ont pas de chance à cause que sainte Noyale a eu la tête coupée par l'un d'eux.

Le jour de la saint Jean a lieu un pèlerinage à sainte Noyale ; la messe est dite dans la chapelle Saint-Jean contiguë à celle de Sainte-Noluenn. A la procession on porte la statue de la sainte et on y conduit des vaches. Les vêpres sont chantées dans cette dernière chapelle. Il y a du monde en foule ; c'est une des assemblées les plus fréquentées du pays et sainte Noluenn est en grande vénération. Elle étend sa protection sur les vaches, c'est pour cela qu'on les mène à la procession.

Digitized by Google

pas se voir ni se souffrir. Saint Gildas s'entendait bien mieux avec saint Bieuzy et aimait à se promener en sa compagnie sur les bords du Blavet. Cependant il quitta son ami et se mit à parcourir le pays ; il s'arrêta près de la forêt de Branguily et à l'endroit où il s'arrêta il fit amener des pierres pour y bâtir sa chapelle en face de celle de son cousin saint Maudan.

Quand saint Maudan apprit que saint Gildas avait l'intention d'élever sa chapelle en face de la sienne, il devint furieux contre son cousin et ne manqua pas de lui en témoigner son mécontentement. Alors Gildas, pour avoir la paix, enleva ses pierres et les fit transporter un peu plus bas où il bâtit sa chapelle, près de laquelle s'éleva bientôt le bourg de Gueltas ; mais comme il affectionnait particulièrement l'endroit qu'il avait d'abord choisi, il aimait à y aller s'y reposer de ses travaux et à y prier, c'est pour cela qu'il y laissa les deux pierres qu'on y voit encore [1].

XIX

SAINT GILDAS ET LES PIES

Lorsque Saint Gildas était fatigué de prier, il se couchait sur la pierre qui lui servait de lit et il se couvrait avec des branches d'arbres qu'il allait couper dans la forêt. C'est alors que les pies, pour troubler sa solitude, s'assemblaient toutes autour de lui et aussitôt qu'il était couvert, la première d'entre elles qui s'en apercevait, disait aux autres : « Regarde, regarde, regarde, regarde ! » et aussitôt elles se précipitaient toutes ensemble sur les branches qu'elles enlevaient.

Le saint souffrait tout sans mot dire ; mais un jour il se lassa et à bout de patience il maudit ces oiseaux et leur dit : « Je vous maudis, et en punition de ce que vous me faites à l'avenir, vous, pies, vous serez obligées de couvrir votre nid et vous aurez beau le couvrir, vous n'empêcherez jamais la pluie de tomber dedans, vos œufs et vos petits seront toujours mouillés en souvenir de ma malédiction ».

C'est depuis cette époque que les pies couvrent leur nid ; mais elles ont beau faire : quand il pleut il est toujours mouillé.

FRANÇOIS MARQUER.

L'assemblée de Saint Gildas, patron de la paroisse, a lieu au bourg de Gueltas le dimanche le plus près du vingt-cinq mai ; c'est l'assemblée la plus belle et la mieux fréquentée des environs ; on y vient de quatre à cinq lieues à la ronde. On fait à ce saint des offrandes qui consistent en argent, en jambons, en denrées de toutes sortes ; on lui donne même des petits cochons, non-seulement le jour de la fête, mais aussi pendant l'année ; toutes ces offrandes sont vendues après la grand'messe. Saint Gildas étend aussi sa protection sur les animaux.

1. Du champ où se trouvent les pierres de Saint Gildas on distingue parfaitement l'église et le bourg de Saint-Maudan, qui du reste n'en est pas très éloigné.

Digitized by Google

XX

LA PROCESSION DES ANGES

Dans un champ de Saint-Pôtan qui se nomme « le Trou à la Gorju », on voit quelquefois passer une procession, croix et bannière en tête, et l'on dit que ce sont les anges qui emportent une âme bienheureuse au ciel.

LUCIE DE V. H.

XXI

LA MALÉDICTION DES GRENOUILLES [1]

La fontaine d'Avor ou Avort (fons ex abortu), située commune de Gennes (Maine-et-Loire), est célèbre depuis longtemps. Les grenouilles qui y vivent ne coassent pas et les animaux, oies et canards, qui y séjournent ne peuvent se reproduire. Les œufs sont mauvais ou produisent des monstres qui ne peuvent vivre [2].

« Il y avait autrefois, au lieu nommé la cour d'Avor, un château habité par une noble famille. Un saint prélat venait souvent célébrer le service divin dans la chapelle du château. Mais à peine commençait-il ses psalmodies que sa voix était couverte par les cris des canards et des oisons et par les rauques coassements des grenouilles, excitées peut-être par le malin esprit. Un jour le prélat, saisi d'une sainte indignation, conjura la fontaine et tous les animaux dont les cris le troublaient. Dès cet instant les grenouilles furent muettes et les oiseaux condamnés à mourir sans postérité. C'est probablement à cette occasion que naquit le dicton que l'on répète souvent en ce pays : A Avort le diable est mort.

(A. Boreau. — *Notice sur la fontaine d'Avor* dans les *Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, sciences et arts d'Angers*, 2e série, t. Ier, pages 316 et s.)

E. QUERUAU LAMERIE.

XXII

LA FONTAINE DE SAINT BERTHEVIN

Saint Berthevin était marchand de veaux. Une année de sécheresse, il était très embarrassé pour faire boire ses veaux. Il se mit en prières et une fontaine apparut. C'est la fontaine miraculeuse située à Saint-Berthevin-la Tannière. Quand on a la fièvre, il faut aller à jeun vider et curer la fontaine. Cette opération terminée, la fièvre a disparu. (G. DOTTIN. *Parlers du Bas-Maine*, p. 628).

P. S.

1. Cf. une autre version, t. I, p. 49.
2. Abbé Pichon dans les *Affiches d'Angers* du 18 octobre 1778. Tessier Ducluseau dans le *Journal de physique*, tome XXXVII, page 81-95. C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, tome Ier, p. 173.

Digitized by Google

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES [1]

LXVIII

LE FAIX DU DIABLE

On montrait naguère, à Saint-Martin-du-Puy (Nièvre), le faix du diable. C'étaient trois blocs de granit apportés par lui, disait-on, pour fermer pendant la messe les trois portes de l'église. Le plus gros était sur sa tête et les deux autres sous chacun de ses bras. Mais, arrivé à un demi-kilomètre de l'église, il voit les paroissiens qui en sortent. Désappointé, il laisse tomber son fardeau et s'en va. Ces curieux blocs de granit, débités vers 1850, ont été employés pour la construction des trottoirs, à Paris. Deux étaient l'un auprès de l'autre et le troisième superposé.

LXIX

LA PIERRE DU DIABLE

Le diable s'était engagé à transporter à Saint-Léger-Vauban (Yonne), un dimanche, entre messe et vêpres, une énorme roche de granit prise dans la forêt. Il la charge, en effet, sur ses épaules et marche en toute hâte ; mais arrivé à l'endroit où l'on en voit encore les restes, il entend sonner les vêpres à grandes volées. Aussitôt il laisse choir la roche et s'enfuit. On y voyait imprimées, dit-on, les épaules du diable, tant elle était pesante.

Le granit dont on s'est servi en 1860 pour construire les écoles et la mairie de Saint-Léger-Vauban provient de la Pierre-du-Diable.

(V.-B. Henry. *Mémoires historiques sur le canton de Quarré-les-Tombes*, p. 118).

Jean Stramoy.

LXX

UNE PIERRE A SACRIFICES ?

Près du ruisseau de Goursaie dans l'Allier est une pierre du diable ; si l'on avait demandé, il y a cinquante ans, aux habitants du village quelle était sa destination, tout le monde aurait répondu que c'était une pierre sur laquelle, dans le temps, on saignait des jeunes filles. Etant enfant, dit le signataire d'une lettre écrite à M. Gagnière, nous avons joué au saigneur et au saigné. C'était chacun à son tour de

1. Cf. t. XIV, p. 94.

Digitized by Google

s'étendre dans le lit de granit, tandis qu'un camarade faisait avec le doigt, le simulacre de percer le cou de la victime.

(*Ext. d'un Mss. com. à la Commission des Monuments mégalithiques, séance d'octobre 1898*).

Il serait intéressant de rechercher si les prétendus sacrifices humains, chers à l'école celtique d'autrefois, ont laissé des traces dans la tradition populaire.

P. S.

NÉCROLOGIE

Félix Frank

Notre collègue, Félix Frank est mort à Paris, le 4 avril dernier ; il était né dans cette même ville, le 12 juin 1837. Frank, qui a occupé de hautes fonctions administratives, était un érudit et un fin lettré. On lui doit plusieurs volumes de vers, le *Poème de la Jeunesse*, 1876, la *Chanson d'amour*, 1885, des études fort intéressantes sur des écrivains du XVIe siècle, Marguerite de Navarre, Bonaventure des Périers, Noël du Fail, qui tout au moins par certains côtés se rattachent à nos études. Frank avait aussi publié les *Contes allemands du temps passé* ; il y a traduit une trentaine de contes des frères Grimm, de Musœus et de Simrock. Il aimait les contes et les poésies sur des thèmes populaires, et on lui doit une des meilleures versions en vers de Lorelei. Il fut un des premiers adhérents de la Société des Traditions populaires, et il donna quelques articles à la Revue, (t. I, p. 368, t. III, p. 117, 364, t. IV, p. 519). Il était l'ami de beaucoup d'entre nous, et celui qui écrit cette courte notice était lié avec lui depuis près de trente ans.

P. S.

L. Mizon

Le lieutenant Mizon qui vient de mourir, n'appartenait pas à notre société ; mais il fut le collaborateur accidentel de la Revue, à laquelle il donna un conte du Bas-Ogoué. *La Panthère, le chien et la tortue*, (t. IV, p. 648). A cette époque, il me dit qu'il avait recueilli nombre de récits ; mais que le temps lui manquait pour les mettre au net. Il est à désirer que ses amis les recherchent dans les papiers qu'il a laissés.

P. S.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

R. M. Lathiube (Lacuve). — *Ine brassaie de Contes en biâ laingage poitevin, assaraie in p'tit pretout dons le départemont daux Deux-Sèvres.* Paris, Lechevalier et J. Maisonneuve, in-18 de pp. IV, 168. (3 fr. 50).

Ces contes recueillis, ainsi que le dit l'auteur, dans le département des Deux-Sèvres, sont au nombre de 39 ; ils sont en patois poitevin, patois assez facile à comprendre pour qu'on puisse les lire sans traduction ; quelques notes au bas des pages auraient cependant rendu plus facile la lecture de ce livre. Il contient surtout des contes comiques dont quelques-uns font songer aux fabliaux du moyen-âge. Le clergé y joue un grand rôle, en Poitou, comme dans tout l'Ouest, les curés sont quelquefois trompeurs, mais aussi assez souvent dupés par les paysans. Comme en Haute-Bretagne, les joyeux sermons, les propos facétieux de catéchisme sont nombreux, ainsi que les plaisanteries sur les sacrements, dont quelques-unes sont fort comiques. Le Poitou a aussi une Jeanne la Diote, type moins commun que les Jean le Sot ; ce conte s'appelle les Charchoux de noms, le thème est le même que celui de Jeanne la Diote (*Contes des paysans*, n° 43) mais les détails diffèrent, et le patois en est bien amusant. Il n'y a qu'un petit nombre de contes qui ne soient pas de purs contes comiques ; parmi eux on doit citer : *De bronche en bronche*, l'homme qui va en paradis tout le long d'un arbre, et auquel le bon Dieu accorde tout ce qu'il désire, jusqu'au moment où à l'instigation de sa femme, il demande que celle-ci soit la bonne Vierge et lui le bon Dieu ; l'*Oie rouge*, la fille du roi qu'il s'agit de faire rire. Cet intéressant recueil contient aussi quelques récits dont les personnages sont des animaux.

P. S.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Portugalia. *Materiaes paro o estudo del pevo portuguezo.* Porto. Cette revue, publiée trimestriellement, est la suite de la *Revista de sciencias Naturaes e Sociaes*, et a la même rédaction.

Le premier fascicule contient des documents très précieux pour l'archéologie et la préhistoire ; deux articles seulement se rattachent quelque peu à nos études. M. Rocha Peixoto décrit, avec nombre de photographies à l'appui, les habitations sur pilotis que l'on rencontre encore sur quelques points du littoral portugais ; M. Fernandes Thomaz étudie les barques de pêche, leurs filets, les façons d'agir des pêcheurs (10 gravures).

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Nominations et distinctions.* — Nous apprenons avec plaisir que notre collaboratrice Mlle Hedwige Heinecke a été promue officier de l'Instruction publique. Notre collègue M. Jules Agostini, qui a donné à la revue d'intéressants articles sur la Corse et sur l'Indo-Chine, a été nommé officier d'académie.

.·. *Noyaux de pêches amulettes.* — A Berre, la veille de la fête de saint Césaire, on faisait bénir des pêches, et les femmes portent sur elles des noyaux de ces fruits bénits qui doivent les préserver de tout malheur. *Bulletin archéologique du Comité historique*, t. II, 1842-43, p. 497.

.·. *Les Emmurés.* — Lors d'une conférence, faite à Halberstadt en février 1899, l'orateur voulant stimuler l'ardeur de son auditoire pour chercher la lumière céleste, employa, pour mieux faire comprendre ses conseils, l'image suivante empruntée à une vieille légende tyrolienne :

Lors de la persécution des protestants, vers 1710, les catholiques s'emparèrent aussi d'un jeune enfant qu'ils eurent la cruauté d'emmurer vivant aux environs du village. L'enfant d'abord, se laissa faire tranquillement, mais quand l'obscurité descendit toujours plus intense sur lui, il se mit à crier : « Mère, petite mère, je ne puis plus te voir ! » Dès lors cette voix plaintive effraya souvent les passants attardés, et surtout à l'approche du mauvais temps, on l'entendait crier distinctement : « Mère, petite mère, je ne puis plus te voir ! »

(Communiqué par Mlle H. Heinecke).

RÉPONSES

.·. *Ce qu'on dit aux personnes qui quittent leurs places.* (Cf. t. VIII, p. 622, t. XIV, p. 192).

A Liège, on dit :

Qui vat à messe
Piède si plèce.

Celui qui va à la messe
Perd sa place.

On dit aussi :

Qui va al' *ducasse*.
Perd' ess' place

Celui qui va à la *kermesse*
Perd sa place.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 5. — Mai 1899.

ROMANCES POPULAIRES FRANÇAISES[1] (*Suite*)

XVIII. — PIERRE ET FRANÇOISE

SOURCES

France (oïl et oc)

Flandre : Büsching — v. den Hagen, *Sammlung deutscher Volkslieder*, 1807. — Repr. par Wolf, *Altfranzœsische Volkslieder*.

Franche-Comté 1 : X. Marmier, *Chants pop. du Nord* (Introduction), 1842.

Bourbonnais : *Poésies pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1854.

Orléanais : *Ibid.*, III, r. 1855.

Indéterminé 1 : *Ibid.*, III, r. 1855.

Mortain (Manche) : Joubin, *ibid.*, VI, r. 1855.

Franche-Comté 2 : Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863, (version refaite littérairement, et dans un sens tout différent). — Repr. par Beauquier, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*.

Vorey (Haute-Loire) : } Smith, *Romania*, VII, 1878.
Chamalières (id.) : }

Ceyzériat : Guillon, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

Millery (Rhône) : Bonnardot, *Mélusine*, II, 1884.

Indéterminé 2 : de Sivry, *la Tradition*, I, 1887.

Franche-Comté 3 et 4 : Beauquier, *Chans. pop. rec. en Franche Comté*, 1894.

1. Cf. XIV, p. 152.

Digitized by Google

Piémont et Hte-Italie

Montferrat : FERRARO, *Canti pop. monferrini*, 1870.
Cento : ID., *Canti pop. di Ferrara...*, 1877.
La Morra : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 57), 1888.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Tercets composés d'un vers de 14 syl. = 8+6, féminin, qui ne rime pas, et de deux vers de 8 syllabes, masculins, rimant ensemble.

TEXTE CRITIQUE

1

C'est la fille d'un geolier, grand Dieu ! qu'el est donc belle !
El est belle comme le jour,
Un prisonnier lui fait l'amour.

2

Si se lève de grand matin, s'en va droit chez son père :
Dessous le traversin du lit
Les clés de la prison a pris.

3

A son amant les a porté's : Pierre, mon ami Pierre,
Sortez, sortez hors de prison,
Les portes sont à l'abandon. »

1. a) *Millery*, *Comté* 4, *Chamalières* (Oh ! c'... oh ! gr...), *Orléanais*, *etc.* (C'était... el était..). ; cf. *Vorey*, *Mortain*, *etc.* ; *Flandre*, *Comté* 1, *Indét.* 1, *La Morra*. « Ge-o-lier », en 3 syllabes, selon la prononciation primitive. — b) *Vorey*, *Comté* 4, *Millery* et *Comté* 3 (...plus b. que...), *Chamalières* et *Indét.* 2 (... si b. que...), *Bourbonnais* (... jolie...) ; cf. *Ceyzériat*, *Mortain*. — c) *Vorey*, *Ceyzériat*, *Millery* ; *Bourbonnais*, *etc.* (... la cour) ; *Mortain*, *etc.* (Un grenadier...) ; cf. *Flandre*, *Comté* 1, *Indét.* 1, *La Morra*.

2 a) *Flandre*, *Comté* 1 et 4, *La Morra* + *Indét.* 1 (... droit chez s. p.), *Orléanais* et *Bourbonnais* (chez s. p.), *Vorey* (Si... chez s. p.) ; cf. *Chamalières*, *Indét.* 2, *Mortain*. — b) *Flandre*, *Comté* 1 et *Vorey* (Sous ... de son l.) ; cf. *Orléanais*, *etc.* (sous l'oreiller), *Ceyzériat* (dans la ruelle du lit), *Indét.* 1 (tourne autour du lit). — c) *Ceyzériat*, *Chamalières*, *Flandre*, *Vorey* (La cl...), *Comté* 1, (... a mis) ; cf. *Mortain*, *Bourbonnais*, *Indét.* 1 et 2, *Comté* 3 et 4.

3. a) *Mortain*, *Orléanais*, *Comté* 1 + *Ceyzériat* ; cf. *La Morra*, *Flandre*, *Bourbonnais*, *Indét.* 1 et 2. — b) *Ceyzériat* + *Flandre* (hors d. p.) ; cf. *Vorey*, *La Morra*, *etc.* ; *Mortain*, *Indét.* 2, *etc.* Le pléonasme « sortir hors » est fréquent dans la langue du 17e siècle. — c) *Mortain*, *Orléanais*, *Ceyzériat*, *La Morra*, *etc.* ; cf. *Comté* 1 et *Indét.* 1.

Digitized by Google

4

— « Hors de prison ne sortirai, François', belle Françoise,
Hors de prison ne sortirai,
Que mon procès ne soit jugé. »

5

Tout en causant, en devisant, ont vu venir le juge,
Accompagné du grand prévôt,
[De] quatre archers et *du* bourreau.

6

La belle, quand a vu cela, s'en va trouver le juge.
A ses genoux el s'est jeté' :
« Ayez pitié du prisonnier ! »

7

Le juge la prend par la main : « Relevez-vous, Françoise !
Ce prisonnier vous n'aurez pas,
Il est jugé, il en mourra. »

4. a) *Comté* 4, *Mortain*, *Vorey*, *Orléanais* + *Flandre* (Hors d. pr.) ; cf. *Ceyzériat*, *Indét.* 2, *Bourbonnais*; *Comté* 1 ; *Comté* 2. — Il faudrait peut-être lire, pour éviter l'élision de « François(e) », une forme telle que « Françon » ?— b) *Flandre*, *Comté* 4 (D. la pr...), *Mortain* (id.), *Orléanais* (id.), *Bourbonnais* et *Vorey* (id.). — c) *Comté* 4, *Mortain*, *Orléanais* ; cf. *Bourbonnais* et *Vorey*, *Indét.* 2, *La Morra*.

5. a) *Indét.* 1 (... el voit...), *Vorey* (... on voit...) ; cf. *Mortain*, *Bourbonnais*, *Millery*, *Comté* 3 et 4, *Ceyzériat*, *Chamalières*. — b) *Vorey*, *Indét.* 1. — c) *Indét.* 1, *Vorey* (Trois cavaliers...) ; cf. *Chamalières*, aussi *Mortain*, *Millery*, *Comté* 3 et 4, *etc.*, qui ne font allusion qu'au seul bourreau. — Vraisemblablement, il ne s'agit ici ni du « grand Prévôt de France », juge d'épée qui avait juridiction dans la maison du Roi (*Dict. de Trévoux*, VI), ni du « grand Prévôt de la Connétablie », juge d'épée (au degré suprême) qui instruisait les procès des gens de guerre à l'armée (*ibid.*), mais plutôt d'un « grand prévôt des maréchaux » : les prévôts des maréchaux étaient des officiers royaux établis pour la sûreté de la campagne contre les vagabonds et les déserteurs (leur juridiction fut réglée par une ordonnance de 1670) ; dans quelques provinces, comme le Lyonnais et l'Auvergne, il y eut des grands prévôts des maréchaux, qui en avaient d'autres sous eux (*ibid.*).

6. a) *Chamalières*, *Ceyzériat* + *Comté* 1 et *Flandre*, *La Morra* ; cf. *Mortain*, *Orléanais*. — b) *Orléanais*, *Comté* 1 et 4, *Vorey* (A leurs g...), *Mortain*, *etc.* (A deux g...) ; cf. *Chamalières*, *Indét.* 2. — c) *Orléanais*, *Comté* 1, *Vorey*, *La Morra*, *Chamalières* (Prenez p...), *Mortain* (... du grenadier) ; cf. *Ceyzériat*, *Indét.* 1 et 2, *Comté* 4.

7. a) *Mortain*, *Indét.* 2, *Flandre* et *Comté* 1 (... la belle !), *Ceyzériat* (... p. le bras...), *Vorey* et *Chamalières* (... Relève-toi,..) ; cf. *Indét.* 1. — b) *Flandre*, *Comté* 1 ; cf. *Chamalières*. — c) *Flandre*, *Comté* 1 et 4, *Vorey*, *Ceyzériat*, *etc.* ; cf. *Indét.* 1.

Digitized by Google

8

« C'est aujourd'hui qu'il faut mourir, François', belle Françoise,
Prenez l'anneau que j'ai au doigt,
Et faites autre amant que moi ! »

9

— « Un autre amant ne ferai pas, Pierre, mon ami Pierre,
Un autre amant ne ferai pas,
Je veux mourir entre tes bras ! »

10

Quand il fut dessus l'échafaud et tout prêt à s'étendre,
Le patient dit au bourreau :
« Couvrez m'ami' de mon manteau. »

11

Le juge, en les regardant, dit : « Voilà des amâns tendres !
Hé ! qu'on les aille marier,
Et qu'il n'en soit plus reparlé ! »

8. a) *Orléanais*, *Mortain*, *Ceyzérial*, *Millery* (C'e. à présent...) ; cf. *Chamalières*, *Comté* 4. — b) *Orléanais*, *Mortain*, *Vorey*, *Millery*, *Bourbonnais* (Tirez...), *Ceyzérial* (Tire...) ; cf. *Comté* 1 et 4. — c) *Mortain*, *Comté* 1, *Bourbonnais* (Faites un...), *Millery* (Cherchez...), *Comté* 4 (Et fais...), *Orléanais* (Et prens...) ; cf. *Vorey*, *La Morra*.

9. a) *Comté* 4, *Bourbonnais* et *Vorey* (... je n'en veux p...), *Orléanais* (... je n'en aurai...), *Mortain* (... Blaise, m. a. B.) ; cf. *Comté* 1. — b) *Comté* 4, *Bourbonnais* et *Vorey* (... je n'en veux p.), *Orléanais* (... je n'en aurai). — c) *Comté* 4, *Bourbonnais*, *Mortain*, *Indét.* 2, *Flandre* (... vos br.).

Dans *Comté* 1, *Flandre*, *Millery*, *La Morra*, la fille répond mal à propos par ce distique :

« Je m'en irai dans un couvent,
Je prierai Dieu pour mon amant. »

10. a) *Comté* 3 et 4, *Indét.* 1, *Mortain* + *Bourbonnais*, *Indét.* 2 ; cf. *Vorey*. « Prêt à s'étendre », c'est-à-dire : à incliner sa tête sur le billot, ou bien à se coucher sur la roue ? — b) *Vorey*, *Mortain* ; *Bourbonnais* (avec ce contre-sens du chanteur ou du rédacteur : Patience ! dit-il a. b.) ; cf. *Indét.* 1 et 2, *Comté* 4. — c) *Mortain*, *Bourbonnais*, *Vorey*, *Comté* 3 et 4, *Indét.* 1 (... votre m.) ; cf. *Chamalières*, *Indét.* 2.

11. a) *Indét.* 2, *Vorey* + *Comté* 2, *Bourbonnais* (des amours t.), *Comté* 4 (des amoureux) ; cf. *Indét.* 1, *Mortain*, *Chamalières*. — b) *Vorey*, *Comté* 4 (Qu'o. a. donc...) ; cf. *Mortain* et *Chamalières*, *Bourbonnais*, *Indét.* 2. *Comté* 2, *Indét.* 1. — c) *Comté* 2, *Bourbonnais* (... pl. parlé), *Comté* 4 (... jamais p.), *Mortain* et *Indét.* 2 (Afin ... pl. p.) ; cf. *Vorey*.

Digitized by Google

Cette complainte a pris naissance en territoire d'oïl, dans une province de l'Est ou du Centre qu'on ne saurait préciser ; par sa couleur générale (notez « le grand Prévôt »), elle peut approximativement se dater du XVIIe siècle.

Le gwerz armoricain publié par LUZEL, *Gwerziou Breiz-Izel*, II, sous ce même titre de *Petite Françoise et petit Pierre*, n'est pas autre chose qu'une traduction, le plus souvent littérale, de la chanson française, et qui en a conservé jusqu'à la facture rythmique. Quelques altérations néanmoins sont à signaler dans ce gwerz : l'absence (accidentelle ?) du dénouement heureux ; et que l'amante n'est plus la fille du geôlier, mais bien une personne du dehors qui obtient l'accès de la prison : par où l'épisode des clés dérobées est rendu peu vraisemblable.

Je ne sais si l'on pourrait citer, dans tout le romancéro de France, une poésie aussi vivement et naïvement pathétique, que cette complainte des amours d'un prisonnier et d'une geôlière. L'auteur avait l'imagination dramatique : et l'on trouverait dans ce peu de couplets la matière de trois ou quatre scènes de théâtre[1]. Et son tour d'esprit était d'un idéaliste : car ses personnages font assaut de beaux sentiments, de générosités tendres et sublimes. Un captif tellement respectueux de la justice ou délicat sur le point d'honneur, qu'il refuse de s'évader avant le jugement de son procès ; — qui, prêt à marcher au supplice, rend à son amie l'anneau des fiançailles, en l'exhortant à chercher d'autres amours ; — qui, dans l'instant suprême, la fait envelopper de son manteau, pour lui

1. Voici un rapprochement assez imprévu. Mais il est de fait que Victor Hugo, dans le 5me acte de *Marion Delorme*, a rencontré une situation de tout point pareille à celle où se fonde la complainte populaire, quoique motivée par des sentiments tout autres ; et que Marion y est précisément à Didier ce que Françoise est ici à Pierre. Didier, condamné à mort, attend sa dernière heure, lorsque Marion, par la connivence du geôlier, pénètre dans sa prison ; l'évasion est assurée ; mais Didier, obstinément, la refuse :

LE GEÔLIER

L'heure passe.

MARION

Viens ! fuis !

DIDIER

Je ne veux pas !...

Entre, au milieu de ce débat poignant, le « conseiller de la grand' chambre, accompagné de pénitents, du bourreau, et suivi de soldats... » Marche au supplice. Toute la différence est que le cardinal-ministre, qu'on voit passer alors dans sa litière écarlate, est plus impitoyable aux amants que le juge de la complainte :

MARION

Grâce ! grâce pour eux, Monseigneur !

UNE VOIX, *sortant de la litière*,

Pas de grâce !

Digitized by Google

épargner le spectacle de sa mort : tout cela part d'une âme vraiment cornélienne. Et la fille est à la hauteur d'un tel amant, qui, tout espoir étant perdu, n'aspire plus qu'à mourir entre ses bras. La clémence attendrie du juge termine congrûment ces péripéties; et la grâce plénière par où tant de vertu est récompensée, ne messiérait pas au dernier tableau d'un bon mélodrame.

XIX. — LES TRISTES NOCES

SOURCES

France (oïl et oc)

Bretagne : J.-J. Ampère, d'après Roulin, *Poés. pop. de la France, Instructions*, 1853.

Bourgogne : J. E. Bon, *Poés. pop. de la France*, III, mss. B. N., r. 1853.

* Languedoc [fragm.] : Gache, *ibid.* III, r. 1854.

Normandie : de Beaurepaire, *Etude sur la Poés. pop. en Normandie*, 1856.

* Naves (Lozère) : Leymarie, *Poés. pop. de la France*, I, mss. B. N., r. 1857.

Franche-Comté 1 : Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863.

* Provence : } Arbaud, *Chants pop. de la Provence*,
* Fragm. provenç. 1 et 2 : } II, 1864.

* Menton (Alpes-Mes) : J.-B. Andrews, *Essai de grammaire du dialecte mentonais*, 1875.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : Legrand, *Romania*, X, r. 1876.

Vagney (Vosges) : Thiriat, *Mélusine*, I, 1877.

Saint-Just-Malmont (Loire) : Smith, *Romania*, VII, 1878.

Ceyzériat : Guillon, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

Lorient : Rolland, *Rec. de chans. pop.* I, 1883 (version fragmentaire et contaminée).

Sérignac (Lot) : Daymard, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.

Htes-Alpes : R. Blanchard, *Rev. des Trad. pop.*, V, 1890.

Morvan : Tiersot, *ibid.*, V, 1890.

Franche-Comté 2 : Beauquier, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.

Digitized by Google

Vallée-d'Aoste : } J. Favre, *inédits*, r. 1895.
Tarentaise : }
Ayse (Hte-Savoie) : Tiersot, *inédit*, r. 1895.

Piémont

Montferrat : Ferraro, *Canti pop. monferrini* (n° 7), 1870.

A Turinois, *B* Graglia, *C* Valfenera : Nigra, *Canti pop. del Piemonte* (n° 20), 1888.

Catalogne

Cat. : Mila y Fontanals, *Romancerillo catalan* (n° 262), 1882.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 12 syl. = 6 + 6, féminins, assonant deux par deux ; chaque vers, suivi d'un refrain, forme couplet.

Dans la version catalane (ensemble la languedocienne) et dans les piémontaises, le vers est devenu de 14 syl. = 7 + 7 ; dans *Sérignac*, de 16 syl. = 8 + 8.

TEXTE CRITIQUE

1. Qui veut ouïr chanson, chansonnette nouvelle ?
Chante, rossignolet !
Qui veut ouïr, etc. . . . . .

2. C'est d'un jeune garçon et d'une demoiselle.

3. Ont fait l'amour sept ans, sept ans sans en rien dire.

4. Mais au bout des sept ans, le galant se marie.

5. Au jardin de *son père* y a un buisson d'orties.

1. *Tarentaise*, *Htes-Alpes* + *Ceyzériat*.
Le refrain, donné par *Ceyzériat* et *Morvan*, résulte aussi, quant au mot principal (« *Rossignolet* »), de *Htes-Alpes*, *Aoste*, *fragm. Provence 1*, *Bourgogne*, *Comté 2*, *Vagney*, *Catalogne*, aussi *Montferrat* et *Turinois*. Le vers se répète à la suite du refrain.

2. *Htes-Alpes*, *Lorient* + *Ceyzériat*.

3. *Ceyzériat*, *Vagney*, *Ayse* et *Lorient* (... sans jamais e. r. d.) ; cf. *Tarentaise*, *Htes-Alpes*, *Aoste*.

4. *Ceyzériat*, *Ayse* ; cf. *Lorient*, *Aoste*, *Tarentaise*.

5. *Graglia* + *fragm. Prov.* 1 (un bouquet d'orties), *Bretagne* (un buisson) ; cf. *Turinois*, *Fontenay*, *Comté 1* et *2*, *Vagney*, *Catalogne*. — Je corrige le « mia mama » de la version piémontaise en « son père », conformément au v. 8. — Il est question dans *Fontenay* de « brins de lavande », dans *Bretagne*, *Vagney*, *Comté 1* et *2* de « roses » ou d'« une rose », dans *Turinois*, d'« une blanche fleur », dans *Catalogne* de « pommettes d'or » ; mais le *fragm. provençal* donne la vraie leçon, « orties », car selon le symbolisme des fleurs, très familier aux populations meridionales, l'ortie signifie rupture, de même que le thym déclaration, la violette soupçon, etc..

Digitized by Google

6. En a fait un bouquet pour porter à s'amie :

7. « Tenez, m'ami', tenez, voici la départie !

8. A une autre que vous mon père me marie. »

9. — « Celle que vous prenez est-elle bien jolie ? »

10. — « Pas si joli' que vous, mais el est bien plus riche. »

11. — « Vous quittez la beauté, pour prendre la richesse ! »

12. — « La belle, en vous priant, viendrez-vous à mes nueces ?

13. La belle, s'ous venez, venez-y donc bien propre. »

14. La belle n'y a manqué, s'est fait faire trois robes :

15. L'une de satin blanc, l'autre de satin rose,

16. Et l'autre de drap d'or, pour marquer qu'el est noble.

6 *Fontenay*, *Graglia* + *Hⁱᵉˢ-Alpes* (Il a... s'amie) ; cf. *Turinois*, *Bretagne*, *Vagney*, *Provence* et *fragm. Prov. 1*, *Comté 1* et *2*, *etc.*

7. *Fontenay*, *Provence*, *fragm. Prov. 1*, *Naves* (T., belle ...) ; cf. *Turinois* et *Valfenera*.

8. *Fontenay* + *Provence*, *Naves*, *Valfenera*, *Catalogne* ; cf. *Turinois*, *Tarentaise*, *Aoste*.

9. *Aoste* (.... belle), *Comté 1* et *2*, *etc.* (La femme ...), *Vagney*, *etc.* (La fille...), *Ayse* et *Tarentaise* (L'amie ...).

10. *Comté 1* et *2*, *Bourgogne*, *Vagney*, *Ceyzériat*, *Morvan* ; cf. *Catalogne*, *Provence*, *Turinois*, *etc.*

11. *Bourgogne*, *Aoste* (Je quitte ...) ; cf. *Ceyzériat*, *Stᵗ-Just*, *Tarentaise*.

12. *Stᵗ-Just*, *Fontenay* + *Comté 1* et *2*, *Bourgogne*, *Provence*, *Ceyzériat*, *etc.* ; cf. *Bretagne*, *Sérignac*, *Languedoc* et *Catalogne*, *Turinois*, *etc.* — La rime suppose ici, pour le mot « noces », une prononciation dialectale telle que « nuèces », dont il y a maint exemple.

La plupart des versions mettent cette réponse dans la bouche de la fille :

Aux noces n'irai pas, mais j'irai à la danse (*ou* au branle, *ou* au bale),

vers que je tiens pour parasite, vu qu'il ne peut assoner en aucune façon ni avec le précédent, ni avec le suivant.

13. *Provence*, *Vagney*, *Stᵗ-Just* + *Ceyzérial* (b. propre) ; cf. *Fontenay*, *Naves*, *Morvan*, *etc.* — « Propre » = élégant, paré, d'un usage courant aux 16ᵉ et 17ᵉ siècles.

14. *Morvan*, *Stᵗ-Just*, *Ceyzérial*, *Fontenay* + *Bretagne*, *Normandie* et *Bourgogne* ; cf. *Provence*, *Hⁱᵉˢ-Alpes*, *Catalogne*, *etc.*

15. *Normandie*, *Bretagne* + *Stᵗ-Just* ; cf. *Bourgogne*, *Comté 1* et *2*, *Sérignac*, *Catalogne*, *Turinois*, *etc.*

16. *Normandie*, *Bretagne* + *Stᵗ-Just* ; cf. *Comté 1* et *2*, *Bourgogne* (brodée d'or), *Turinois* (brocard d'or) ; *Menton* et *Catalogne* (de couleur verte). — L'o de « noble » doit être prononcé fermé, ce qui est phonétiquement normal.

Digitized by Google

17. Du plus loin qu'on la voit : « Voici la mariée ! »

18. — « La marié' ne suis, je suis la délaissée. »

19. L'amant, qui la salu', la prend par sa main blanche,

20. La prend pour faire un tour, un petit tour de danse.

21. Au premier tour qu'el fait, la belle tombe morte.

22. « O belle, levez-vous ! Voulez mourir par force ?

23. Si mourez pour m'amour, moi je meurs pour la vôtre ! »

24. [Il] a pris son couteau, se le plante en les côtes.

25. Les gens s'en vont disant : « Grand Dieu, quels tristes nueces !

26. O les pauvres enfans, tous deux morts d'amourette ! »

17. *Bourgogne*, *Bretagne*, *Sérignac* ; cf. *Comté* 1 et 2, *Naves*, *Aoste*.

18. *Bretagne*, *Bourgogne*, *Comté* 1 et 2 ; cf. *Sérignac*.

19. *Normandie* + *Saint-Just* ; cf. *Sérignac*, *Bretagne*, *Bourgogne*.

20. *Vagney*, *Aoste* + *Saint-Just* ; cf. *Bourgogne*, *Bretagne*, *Fontenay*.

21. *Provence*, *Naves*, *Fontenay*, *Tarentaise*, *Hautes-Alpes* ; cf. *Bourgogne*, *Aoste*, *etc.*, *Turinois*, *etc.* ; aussi *fragm. Provence* 2, *Menton*, *Languedoc* et *Catalogne* (où le « tour de danse » est remplacé par un « coup de tambour »).

22. *Graglia*, *Valfenera*, *fragm. Provence* 2, *Menton* (O Sabé, b. Sabé...). — Suit, dans ces versions, un vers parasite, suggéré par le v. 23.

23. *Menton*, *fragm. Prov.* 2 ; cf. *Saint-Just*, *Valfenera*.

24. *Menton*, *fragm. Prov.* 2 + *Saint-Just* (a pris) ; cf. *Montferrat* (il se perce le cœur de son épée), *Vagney* (il se coupe la gorge) ; dans *Saint-Just* il prend son pistolet et se brûle la cervelle. — Selon la plupart des chanteurs (*Bretagne*, *Comté* 1, *Provence*, *Catalogne*, *Turinois*, *etc.*.), le discours de l'amant (vv. 22 et 23) a disparu, et son suicide a été remplacé par une mort subite et inexpliquée : pendant que la délaissée tombe d'un côté, il tombe de l'autre, et c'est tout. Il n'y a pas d'hésitation possible entre cette dernière leçon et celle que l'on a adoptée.

25. *Hautes-Alpes* + *Vagney*, *Fontenay*, *Normandie* ; cf. *Comté* 1 et *Bretagne*, *Catalogne*. — « Quels » au féminin, vestige de la 3e déclinaison latine des adjectifs. — Pour « noce » rimant avec « amourette », même observation qu'au v. 12. L'on aurait pu écrire de même, afin de figurer la prononciation, « mucrte », « fuerce ».

26. *Provence*, *Hautes-Alpes* + *Tarentaise* et *Sérignac* (tous deux) ; cf. *Aoste*, *Fontenay*, *Catalogne*, *Graglia*.

Dans *Normandie* et *Lorient*, il y a une finale ajoutée, relative à la sépulture des deux amants et aux arbres sympathiques qui poussent de leurs tombes.

A défaut d'élément précis qui permette de dater la chanson des *Tristes Noces*, le style, peu archaïque en somme, pourrait lui faire

Digitized by Google

assigner le XVIIe siècle. Il est remarquable que cette chanson, sporadique dans le reste de la France, couvre tout le territoire de l'Est depuis la Méditerranée jusqu'aux Vosges (Provence, Dauphiné et Savoie, Bresse, Comté, Bourgogne, Lorraine), et que c'est en particulier les versions provençales — ensemble leurs dérivées piémontaises, — qui en ont mieux conservé le début (bouquet de rupture) et la conclusion (suicide de l'amant). Toutefois, malgré les six versions patoises du midi (*Provence*, *fragm. prov. 1* et *2*, *Menton*, *Languedoc* et *Naves*), et malgré la prononciation dialectale « *nuèce* » = noce, qui est assurée par la rime, j'estime probable que la pièce fut composée en français [1] sur un point du domaine franco-provençal ; certains mots étant d'ailleurs modifiés par l'influence du parler local.

Ce thème de deux amants séparés par un mariage forcé, et qui se réunissent dans la mort, est trop naturel et trop touchant pour n'avoir pas été traité maintes fois par les poètes populaires. Et de fait, une des ballades les plus belles de la tradition anglo-écossaise, ainsi qu'une *vise* scandinave, sont en rapport avec la chanson française. De la ballade, CHILD, *The engl. and scott. pop. Ballads* (n° 73), III et IX, a publié huit versions : une anglaise (*Lord Thomas et blonde Ellinor*), pourvue de nombreuses variantes — tous ces textes proviennent de feuilles volantes imprimées dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, ou en sont des répétitions orales ; — et sept écossaises (*Lord Thomas et blonde Annette* [2]), dont la première (*A*) fut d'abord mise au jour par PERCY, *Reliques*, II, 1765. Voici la traduction [3] de l'ancien texte anglais, que Child désigne par *D* :

Lord Thomas était hardi forestier et royal veneur. Blonde Ellinor était une belle femme, et lord Thomas l'aimait chèrement.

« O conseille-moi, mère chérie, dit-il, conseille-moi sans détour : dois-je épouser la blonde Ellinor et délaisser la jeune fille brune ? »

« — La jeune fille brune a des maisons et des terres, la blonde Ellinor n'a rien ; aussi je te prie, en te bénissant, de m'amener ici la jeune fille brune ».

Et certain jour de fête, lord Thomas alla chez la blonde Ellinor, qui avait dû être sa fiancée.

1. On ne voit pas bien, en effet, ce que deviennent dans un parler provençal ou franco-provençal, — qui n'admet point l'élision de l'atone finale, — des hémistiches tels que : « La marié' ne suis... », « L'amant qui la salu'... », « Tenez, m'ami', tenez... », lesquels en français n'ont rien que de légitime.

2. Dans la plupart de ces versions « Lord Thomas » est devenu le « doux Guillaume » (*Sweet Willye*). Il semble d'ailleurs qu'il y ait dans la série écossaise, comme l'observe Percy, un mélange de deux chansons.

3. Due aux soins obligeants de M. C. Stryenski.

Digitized by Google

Et quand il arriva à la chambre de la blonde Ellinor, il frappa un coup ; avec quel empressement blonde Ellinor fit entrer lord Thomas !

« Quelles nouvelles, quelles nouvelles, lord Thomas, dit-elle, quelles nouvelles m'apportes-tu ? » — « Je viens t'inviter à mes noces : voilà pour toi de mauvaises nouvelles ! »

— « A Dieu ne plaise, lord Thomas, dit-elle, que pareille chose se fasse ! Je pensais que ce serait moi l'épousée, et que ce serait toi l'époux. »

« O conseille-moi, mère chérie, dit-elle, conseille-moi sans détour : dois-je aller aux noces de lord Thomas, ou bien demeurer à la maison ? »

— « Tu ne manques pas d'amis, ma fille, et tu ne manques pas d'ennemis ; aussi je te prie, en te bénissant, de ne point aller aux noces de lord Thomas. »

— « Je ne manque pas d'amis, mère : mais quand ils seraient tous mes ennemis, (que m'importe la vie ! que m'importe la mort !), aux noces de lord Thomas je veux aller. »

Elle s'habilla en galant costume, et tous ses gens de vert se vêtirent ; et partout où passait le cortège, on la prenait pour une reine.

Et quand elle arriva à la porte de lord Thomas, elle frappa un coup ; avec quel empressement lord Thomas fit entrer la blonde Ellinor !

« Est-ce là ta fiancée ? dit blonde Ellinor, elle me semble étrangement brune ! Tu aurais pu épouser la plus blonde des blondes. »

— « Ne la méprise pas, blonde Ellinor, dit-il, ne la méprise pas devant moi. J'aime mieux ton petit doigt que son corps tout entier. »

La fiancée brune avait une petite dague, une dague effilée et pointue ; et, entre les petites côtes et les côtes longues, elle perça le cœur de la blonde Ellinor.

« Oh ! le Christ te garde ! dit lord Thomas, il me semble que tu es étrangement pâle, toi qui avais les plus fraîches couleurs du monde. »

— « Oh ! es-tu aveugle, lord Thomas ? dit-elle, ou ne peux-tu vraiment pas voir ? Oh ! ne vois-tu pas le sang de mon cœur, qui tombe goutte à goutte sur mes genoux ? »

Lord Thomas avait une épée au côté ; ayant traversé la salle, il trancha la tête de l'épousée et la jeta contre le mur.

Puis il planta la poignée dans le sol, et la pointe, il la planta dans son cœur. Jamais il n'y eut trois amant assemblés, qui fussent plus vitement séparés [1].

1. Child mentionne une copie particulière de cette rédaction *D*, où le dénoûment, plus simple, se rapproche davantage de la forme française : Ellinor se poignarde elle-même, puis lord Thomas se frappe de la même arme.

Digitized by Google

(Ajoutez que la finale des arbres sympathiques, relevée exceptionnellement dans deux versions des *Tristes Noces*, conclut d'ordinaire la ballade écossaise : voy. les rédactions *A*, *B*, *E*, *F*, *G*, de CHILD) :

Lord Thomas fut enterré dans le pourtour de l'église, blonde Annette dans le chœur ; et de l'un sortit un bouleau, et de l'autre un bel églantier.

Et ils poussèrent, et ils jetèrent leurs branches, comme s'ils voulaient s'embrasser ; et à cette vue l'on put connaître que c'étaient deux tendres amants. »

Plusieurs circonstances communes : l'invitation aux noces de l'amant, — les pompeux atours de la délaissée — le coup de poignard ou d'épée dont l'amant se perce le cœur, certifient la parenté des *Tristes Noces* et de la ballade anglaise. Quant à la nature de cette parenté, il n'est guère douteux que ce soit le poème français dont l'autre procède. En effet, le bouquet de rupture, spécial au début des *Tristes Noces*, a tout l'air d'un trait primitif. Et de même pour le dénouement : que la délaissée, comme c'est le cas dans les *Tristes Noces*, expire soudain de douleur et de saisissement, et que le fiancé, plein de remords, se tue aussitôt après, cela fait une gradation très simple et très naturelle ; au contraire, il y a dans la catastrophe de *Lord Thomas*, je ne sais quoi d'extrême et de forcé, soit qu'elle se termine à un double suicide (variante de *D*), soit que, suivant la leçon ordinaire, elle nous mette sous les yeux une scène de tuerie sauvage, la belle poignardée par l'épouse, l'épouse décapitée par lord Thomas, et celui-ci se frappant lui-même entre deux cadavres. Ainsi le poète français doit être le premier en date ; et il fut imité librement par un Anglais, d'une imagination forte, et qui reste pour la vigueur du trait et pour l'intensité du coloris, bien supérieur à son modèle.

La ballade de *Lord Thomas et blonde Ellinor* a son équivalent dans la chanson scandinave de *Sire Pierre et petite Christine*, répandue en Danemark (GRUNDTVIG, *Danmarks g. Folkeviser*, IV : 4 versions, dont 3 copies de feuilles volantes ou de manuscrits des XVIIe et XVIIIe siècles), en Norwège (LANDSTAD, *Norske Folkeviser*), et en Suède (AFZELIUS, *Svenska Folkvisor*, I : ancienne version semblable à la première de GRUNDTVIG. — ARWIDSSON, *Svenska Fornsanger*, I. Cette *vise*, en général un peu plus éloignée des *Tristes Noces* que n'est la ballade anglo-écossaise, dérive probablement de celle-ci ; quoiqu'il ne soit pas non plus impossible, vu certaines coïncidences de détail, qu'elle se réfère directement à un type français [1]. Sire

1. Dans cette recommandation de Pierre à Christine : « Si vous venez à ma noce, ne mettez pas votre habit d'or », on serait tenté de reconnaître, traduit avec un

Digitized by Google

Pierre informe Christine de son mariage avec une autre ; et Christine déclare qu'elle ne manquera point d'y assister. Avant la noce, elle commande des habits magnifiques, tout de perles et d'or. Le jour venu, quand elle entre dans la salle, filles et femmes se lèvent ; l'épousée demande qui elle est, et s'émerveille de tout l'or qu'elle porte sur soi. Christine cependant fait l'office d'une demoiselle d'honneur ; elle verse le vin aux invités, elle accompagne l'épouse à la maison nuptiale, même c'est elle qui la met au lit. A la catastrophe finale, les versions bifurquent. D'après les unes, Christine au désespoir, sort de la chambre des époux, et se pend, avec les tresses de sa chevelure, à un arbre du jardin ; Pierre la voyant morte, se jette sur son épée, ou bien il se pend au même arbre (comp., pour ce double suicide, la variante précitée de la version anglaise *D*). D'après d'autres versions, la jalousie de la jeune filles'assouvit par une vengeance atroce : elle poignarde Pierre, ou l'épouse dans les bras de Pierre ; dénoûment qui fait une sorte de symétrie inverse avec la conclusion habituelle de la ballade anglo-écossaise, où l'on voit Ellinor égorgée par l'épouse, comme ici l'épouse est égorgée par Christine. Dans les deux cas, cette férocité de femme aggrave d'une poignante horreur la tragédie pathétique du poète français : l'âme des races du Nord, travaillée de passions plus âpres, demande aussi à la fiction de plus sombres peintures et des émotions d'un caractère cruel.

Il faut enfin mentionner deux gwerz armoricains, qui, tout indépendants qu'ils sont de la chanson française, le rappellent par une certaine affinité de thème. Le premier, dont il existe une version publiée par La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, I, sous le titre d'*Agénor la Pâle*, et deux autres versions publiées par Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, sous le titre de *Renée Le Glaz*, présente la même situation que *les Tristes Noces*, mais renversée : c'est l'amante qui est mariée contre son cœur. Les parents de Renée l'ont à son insu promise à un nommé Yves, qui a du bien, mais elle aime en secret un jeune clerc du village de Kerversault. Un matin, Renée voit à la maison les préparatifs d'un banquet ; elle demande ce que cela signifie ? — C'est vos noces qui se font aujourd'hui ! — Aussitôt la jeune fille envoie sa petite servante porter une lettre au clerc de Kerversault. Le clerc est au lit, malade du regret de sa douce Renée ; il lit la lettre : D'après ce qu'elle m'écrit, je n'ai plus longtemps à vivre ! Cependant

contresens, le v. 13 des *Tristes Noces* ? Et le passage où il est dit que Christine « commande de riches vêtements, brodés de perles et d'or » rappelle assez bien les vers 14-16 « ... s'est fait faire trois robes », la troisième « de drap d'or.... » Mais tout cela n'est pas assez net pour qu'on puisse rien affirmer.

Digitized by Google

Renée aperçoit le fiancé qui vient la quérir en grand cortège ; comme il approche, elle le charge de malédictions ; quand il la salue : Bonjour à vous, jeune veuf ! répond-elle. — Me prenez-vous donc pour un veuf ? — Si vous ne l'êtes, bientôt vous le serez ! — Ils vont à l'église, et passent devant Kerversault. Renée veut à toute force voir son ami ; elle entre : le corps du pauvre clerc gît sur les tréteaux funèbres ; alors elle pose sa tête sur les genoux du mort, et rend le dernier soupir. La version du *Barzaz-Breiz* et l'une de celles de Luzel donnent un dénoûement plus compliqué : Renée ne s'arrête point à Kerversault ; mais, pendant la messe de mariage, elle entend frapper les coups de mort ; et c'est le soir qu'elle expire, dans la chambre nuptiale, après avoir dicté au mari son testament.

Dans le deuxième gwerz, connu par une version du *Barzaz-Breiz* intitulée : *Geneviève de Rustéfan*, et par trois autres de Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, intitulées : *Jeanne le Iudec* et *Jeanne le Marec* [1], il s'agit, tout de même que dans *les Tristes Noces*, d'une fille qui est délaissée ; mais ce n'est point une femme qu'elle a pour rivale, et son amant épouse l'Eglise. Jeanne et un jeune *cloarec* sont épris d'un amour mutuel. Celui-ci rend un jour visite aux parents de son aimée : c'est pour les inviter tous à sa première messe, hormis Jeanne, qu'il prie de ne pas venir. Mais elle, au contraire, tient à voir son malheur en face, et elle assiste à la messe. Tandis que le prêtre fait le tour de l'église, Jeanne le tire par son surplis, avec des reproches et des plaintes ; quand il élève l'hostie, le cœur de Jeanne bat si fort, qu'on croit que c'est la charpente qui craque. Elle retourne à la maison. J'ai eu, dit-elle, maint amoureux clerc ; mais celui-ci, le dernier, me brise le cœur ! Et elle trépasse. Le jeune prêtre, sa messe finie, rentre chez sa mère ; il se met au lit, navré de douleur, et meurt à son tour. Tous deux gisent sur les tréteaux funèbres. Puisqu'ils n'ont pu aller dans le même lit, on les a mis dans la même fosse ! Touchante formule, où se condense l'essence mélancolique de ce thème éternel des *Tristes Noces*, et qui rappelle aussi la finale de *la Pernette* [2].

1. Recueillies vers le milieu de ce siècle.
2. Dans la dernière version de Luzel, le dénoûment (altéré) est un peu différent : le prêtre apprend la mort de Jeanne en voyant sa tombe au cimetière, et lui-même trépasse au bout de trois jours. — La Villemarqué a remanié, à son ordinaire, le texte de *Geneviève de Rustéfan*, dont le dénoûment est visiblement postiche.

Digitized by Google

XX. — LA CLAIRE FONTAINE

SOURCES

France (*oïl et oc*)

Indéterminé 1 : CHRIST. BALLARD [édit.], *Brunettes ou petits airs tendres*, II, 1704. — Repr. dans *le Moniteur* de 1853, et par ROLLAND, I.

Bretagne : *Les Français peints par eux-mêmes* (Paris), 1842. — Repr. par ROLLAND, I.

Canada 1 : HUTSON, *Le Répertoire canadien* (Montréal), 1848. — Repr. par RATHERY dans *le Moniteur* de 1853.

Canada 2 : X. MARMIER, *Lettres sur l'Amérique*, I, 1851.

Indéterminé 2 : J.-J. AMPÈRE, d'après DE CORCELLE, *Poés. pop. de la France*, *Instructions*, 1853. — Repr. par COMBES, *Chants pop. du pays Castrais*.

Bergues (Nord) : DE BÆCKER, *Poés. pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1854.

Côtes-du-Nord : MARRE, *ibid.*, III, r 1854.

Cambrésis : *Ibid.*, III, r. 1854.

La Réole (Gironde) : ARCHY, *ibid.*, III, r. 1854.

Yvetot (Seine-Inf^re^) : JOUBIN, *ibid.*, VI, r. 1855.

Sancerrois : *Ibid.*, III, r. 1855. — Publ. par ROLLAND, I.

Gascogne : TRÉZÉGUEN [1], *ibid.*, III, r. 1855.

La Rochelle : FEDERICI, *ibid.*, III, r. 1855.

Ardennes : NOZOT, *ibid.*, III, r. 1856. — Publ. par ROLLAND, I.

Givet (Ardennes) : *Ibid.*, VI, r. 1856. — Publ. par MEYRAC, *Tradit. des Ardennes*.

Moulins-s.-Yerre (Cher) : R. DE LAUGARDIÈRE, *ibid.*, III, r. 1857.

Périgord : DE GOURGUES, *ibid.*, III, 1857.

Sarzeau (Morbihan) : GALLES, *ibid.*, V, r. 1857. — Publ. par ROLLAND, I.

Vendée 2 : *Ibid.*, VI, [s. d.]. — Publ. par ROLLAND, I.

Caen : DE BEAUREPAIRE, *Etude sur la Poés. pop. en Normandie*, 1856.

Normandie : CHAMPFLEURY-WEKERLIN, *Chans. pop. des prov. de France*, 1860.

Etretat (Seine-Inf^re^) : NICOLE, *Sur la plage*, *Etretat*, 1861.

1. Je crois que tel est le nom, dont la finale est difficile à lire.

Digitized by Google

Franche-Comté 1 : BUCHON, *Noëls et Chants pop. de la Franche Comté*, 1863.
Yonne : TARBÉ, *Romancéro de Champagne*, II, 1863.
Messin : DE PUYMAIGRE, *Chants pop. rec. dans le pays messin*, 1865.
Canada 3 : GAGNON, *Chans pop. du Canada*, 1865.
Angoumois, etc. : } BUJEAUD, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, I, 1869.
Poitou : } BUJEAUD, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, I, 1869.
La Rochelle [fragm.] : } BUJEAUD, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, I, 1869.
Fontenay-le-Marmion (Calvados) : LEGRAND, *Romania*, X, r. 1876.
Monistrol (Hte-Loire) : SMITH, *ibid.*, VII, 1878.
Armagnac : BLADÉ, *Poés. pop. franç. rec. dans l'Armagnac et l'Agenais*, 1879.
Yverdon (Suisse) : A. GODET, *Chans. de nos grand'mères*, 1879.
Bourg : GUILLON, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.
Warloy-Baillon (Somme) : ROLLAND, d'après H. CARNOY, *Rec. de chans. pop.*, I, 1883.
Lorient : ROLLAND, *ibid.*, I, 1883.
Ouest : } HANOTAUX, *inédits*, cités par GILLIÉRON, dans la *Romania*, XII, 1883.
Centre : } HANOTAUX, *inédits*, cités par GILLIÉRON, dans la *Romania*, XII, 1883.
Suisse : } GILLIÉRON, *inédits*, cités dans la *Romania*, XII, 1883.
Seine-et-Oise : } GILLIÉRON, *inédits*, cités dans la *Romania*, XII, 1883.
Cayeux (Somme) : } GILLIÉRON, *inédits*, cités dans la *Romania*, XII, 1883.
Savenay : [PAVEC], *Chans. pop. de la Hte-Bretagne*, 1884.
Arzon (Morbihan), fragm. : ROLLAND, *Rec. de chans pop.*, II, 1886.
Rennes 1 et 2 : DECOMBE, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884.
Indéterminé 3 : DE SIVRY, *la Tradition*, I, 1887.
Basse-Auvergne : ROLLAND, *Rec. de chans. pop.*, IV, 1887.
Morvan : A. BULLIOT, *Rev. des Trad. pop.*, III, 1888.
St-Brieuc (Côtes-du-N.) : E. DURAND, *ibid.*, III, 1888.
Dinan (id.) : SÉBILLOT, *ibid.*, III, 1888.
Bresse : TIERSOT, *Hist. de la Chans. pop. en France*, 1889.
Sérignac (Lot) : DAYMARD, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.
Mézières : MEYRAC, *Tradit. des Ardennes*, 1890.
Indéterminé 4 : DE COLLEVILLE, *la Tradition*, VII, 1893.
Franche-Comté 2 : BEAUQUIER, *Ch. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.
Vendée 2 : TRÉBUCQ, *La Chans. pop. en Vendée*, 1896.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 12 syl $= 6 + 6$, masculins, uniformément assonancés en *é* ; le couplet est formé de deux vers, suivis d'un refrain, le 2me vers de chaque couplet devenant le 1er du couplet suivant.

Digitized by Google

TEXTE CRITIQUE

1. En revenant de noces, j'étois bien fatigué'.
Au bord d'une, etc.....
Tra la, la, la, la...

2. Au bord d'une fontaine je me suis reposé'.

3. L'eau en étoit si claire, que je m'y suis baigné'.

4. A la feuille d'un chêne je me suis essuyé'.

5. Sur la plus haute branche rossignol a chanté'.

1. *Lorient*, *Moulins*, *Warloy*, *etc.* ; *Givet* (... d'la noce...), *Comté*, *etc.* (... des n...) ; cf. *La Réole*.. de fête...), *Monistrol*, *etc.* (... de Nantes...).

Bien que la strophe, selon plusieurs chanteurs, se réduise à un seul vers coupé par un refrain-onomatopée (*dondaine* — *madondé*, ou bien *houp*, *la*, *la*, *la*...), il est constant, par la grande majorité des versions, qu'elle est formée de deux vers accouplés, suivis d'un refrain ; ce refrain consiste, soit dans un grand vers :

Ah ! je l'attens celui que j'aime, { l'attendrai-je encore longtems ? / celui que mon cœur aime tant !

(*Ouest*, *Givet*, *Comté* 1 ; *Rennes* 1, *Sérignac*).

Il y a longtems que je l'aime, jamais je ne l'oublierai.
(*Canada*, 1, 2 et 3).

Adieu, je pars, mignonne ! encore, encore à t'aimer !
(*Lorient*).

soit dans une couple de petits vers rimant ensemble :

Que ne m'a-t-on donné — Celui que j'ai tant aimé !
(*Indét.* 1, *Etretat*).

Vous m'avez tant aimé, — Et (vous) m'avez délaissé !
(*Messin*).

Vous m'avez, *lon lan la*, — Vous m'avez laissé' là !
(*Bergues*, *La Rochelle*, *Gascogne*, *etc.*)

soit dans l'onomatopée « *tra la*, *la*, *la*... » (*Angoumois*, *Normandie*, *Ardennes*, *Comté* 2, *Bresse*, *Yverdon*, *etc.*). C'est cette dernière forme que j'adopte, comme plus fréquente, et aussi plus simple.

2. *Ouest*, *Warloy*, *Yonne*, *Sancerrois*, *etc.* ; *Vendée* 1 (... arrêté), *Givet*, *etc.* (Auprès....).

3. *Angoumois*, *Moulins*, *Bourg*, *Monistrol*, *etc.* ; *Yvetot*, *etc.* (Et l'e. était...) ; cf. *Ardennes*, *Sancerrois*, *etc.*

4. *Vendée* 1, *Yvetot*, *Angoumois*, *etc.* ; *Canada* 2 (Sous les f...), *Normandie*, *etc.* (... du ch.) ; cf. *Indét.* 1, *Cambrésis*, *Bretagne*, etc. — « S'essuyer », au sens étymologique, (*se exsiccare*) = se sécher ; on dit encore, en certains endroits, « se mettre à l'essui ».

5. *Côtes-du-Nord*, *Poitou*, *Ardennes* (... l' ros...) ; *Normandie*, *etc.* (... le r. chantait), *Angoumois*, *etc.* (... le r. chanta) ; cf. *Cambrésis*, *Yonne*, *Cayeux*, *etc.*

Digitized by Google

6. Chante, rossignol, chante, toi qu'as le cœur tant gai !

7. Le mien n'est pas de même, il est bien bien affligé :

8. C'est de mon ami Pierre, qui ne veut plus m'aimer,

9. Pour un bouton de rose que trop tôt j'ai donné.

10. Je voudois que la rose fût encore au rosier,

11. Et que mon ami Pierre fût encore à m'aimer !

6. *Bresse*, *Indét.* 1 (... tu as...), *La Rochelle* (... si g.), *Comté* 1 et *Yverdon* (id.), *Canada* 1, 2, 3, *etc.* (... t. qui as l. c. g.) ; cf. *Indét.* 2, *Yvetot*, *Moulins*, *etc.*

7. *Côtes-du-Nord*, *Savenay*, *Bretagne*, *etc.* ; *Sarzeau* (... fort affl.) ; cf. *Indét.* 1 et *Etretat*, *Suisse*, *Yonne*, *etc.*

8. *Côtes-du-Nord*, *Lorient* et *Bretagne* (... pour m. a... P...), *Indét.* 1 (... s'en est en allé) ; cf. *Dinan*, *etc.* — Plusieurs versions, contractant ce vers avec le précédent, suppriment l' « ami Pierre », dont la mention ici n'en est pas moins assurée (comp. le v. 11).

9. *Warloy*, *Normandie*, *Bresse*, *Bourg*, *Auvergne* ; cf. *Yonne* (... q. j. lui dérobai), *Yvetot*, *Angoumois*, *etc.* (... q. j. l. refusai) ; et, pour le mot final, *Mézières* (... qu'un autre lui a donné) et *Fontenay* (... qu'u. a. m'a donné). — La plupart des chanteurs ont été induits à un contresens qui rend toute la chanson inintelligible, en remplaçant le bouton « trop tôt donné » par le bouton « refusé » ; la première leçon, établie ou confirmée par 7 versions, s'impose.

10. *Bretagne*, *Sarzeau*, *Yvetot*, *Bergues*, *Comté*, 1 et 2, *etc.*

11. *Bretagne*, *Sarzeau*, *Bergues*, *Fontenay*, *etc.* ; cf. *fragm. rochelois*, *etc.* — A la place de ce vers, un grand nombre de versions, (*Sancerrois*, *Cayeux*, *La Rochelle*, *Yonne*, *etc...*) portent :

Et que le rosier même fut encore à planter.

De l'expression *fût encore à...*, prise ici et plus haut dans un sens diamétralement opposé, il s'ensuit : 1° que le vers « Et que mon ami — à m'aimer » et le vers « Et que le rosier — à planter » s'excluent l'un l'autre, et constituent deux suites différentes données au v. 10 ; 2° que la première leçon est sans conteste la bonne, « fût encore à m'aimer » cadrant exactement avec le « fût encore au rosier » du v. 10, au lieu que « fût encore à planter » ne s'y rapporte ni pour le sens, ni pour la syntaxe. Une autre série de versions cumulent les deux variantes contradictoires (*Yvetot*, *Ouest*, *Bourg*, *Comté* 1, *etc.*). Enfin quelques chanteurs, qui ont adopté la variante du rosier à planter, ajoutent encore d'autres vers en manière de tirade énumérative :

Et que la terre même fût encore à piocher,
Etc.....

Le poème original s'arrêtait indubitablement au v. 11, tel que nous le donnons.

La Claire Fontaine est assez rare dans le pays d'oc, et n'y fut jamais recueillie que sous forme française. Quoique fort répan-

Digitized by Google

due dans toutes les parties de la France d'oïl, nos provinces de l'Ouest, ensemble le Canada, qui est peuplé surtout par les émigrés de ces provinces, forment son foyer principal ; on peut donc la supposer, en toute vraisemblance, native de la Bretagne, de la Normandie ou du Poitou. Un mot qui termine le premier vers, et qui est assuré, fournit pour son âge une limite maxima : « fatiguer » est un verbe de formation savante et d'usage noble, emprunté au latin par les écrivains du XVIe siècle ; et c'est plus tard, au cours du siècle suivant, que le participe « fatigué », pris absolument au sens de las, recru de fatigue, apparaît dans la langue. D'autre part, le chansonnier de Ballard, où se lit pour la première fois, et dans un état assez fruste, le texte de *la Claire Fontaine*, porte le millésime de 1704. Ainsi c'est vers le milieu du XVIIe siècle, ou peu après, que la chanson doit avoir été composée.

La Claire Fontaine n'est pas proprement une « romance » ; c'est une chanson de femme, telle que les *Maumariées*, les *Filles à marier*, la *Fille au cresson*, etc., qui consiste en un simple monologue sans mélange de récit. Si je l'ai comprise, à titre exceptionnel, dans cette série lyrico-épique, c'est pour sa parfaite beauté, pour sa popularité qui est presque son égale, et aussi parce qu'elle est devenue le chant national des Canadiens français. On a jugé bien à tort que cette charmante élégie était difficile à entendre, et son sujet plein d'obscurité : cela, faute d'avoir su discerner la bonne leçon du vers 9, lequel en effet, s'il est pris de travers, rend toute la pièce incompréhensible. On s'est imaginé que l'héroïne était « une maumariée ». Rien moins ; la phrase « en revenant de noces » ne voulut jamais dire « en venant de me marier ». Dans le fait, la belle a été conviée aux noces de quelque compagne ; elle s'y est fatiguée à danser ; elle s'en revient toute seule. Une fontaine est sur son chemin ; l'eau coule limpide, l'arbre verdoie, l'oiseau chante gaîment sur la branche : le spectacle du bonheur d'autrui, et toute cette joie de la nature qui l'entoure, font faire à l'esseulée un triste retour sur elle-même. Et ce n'est pas d'être mariée contre son cœur, qu'elle se plaint ; c'est de ne plus pouvoir épouser celui qu'elle aime, parce qu'elle a donné trop tôt ce bouton de rose, qu'il ne faut laisser cueillir qu'au mari, le soir des noces. Et sa rêverie se perd en regrets impuissants : il n'est point de mot magique pour ressusciter le passé, et le bourgeon une fois déclos ne se refermera jamais plus !

GEORGE DONCIEUX.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCXXXVI

ORIGINE DE LA GRANDE BRIÈRE

L'EMPLACEMENT de la Brière était autrefois occupé par un jardin et un château dans lequel se cachait un immense trésor. Ce trésor était convoité par un sorcier qui suscita une tempête. Les arbres s'abattirent, l'eau monta, le château fut détruit ; mais le trésor, poursuivi par le sorcier, s'enfuit sous la forme d'un « Krapado » (nain) se réfugier sous le dolmen du Crugo où il existe encore. Voilà pourquoi on retrouve sous la Brière des troncs d'arbres qui attestent son origine première.

(*Raconté au Crugo*).

CCCXXXVII

La Brière était autrefois une grande forêt. Un sorcier souleva une tempête et tout fut détruit sauf un endroit appelé encore le Bois de l'Ile. Les habitants furent noyés ; il n'échappa au déluge qu'un taureau et... une bonne sœur qui se réfugièrent sur la butte du Bois de l'Ile.

(*Raconté à Bréca, par J.-M. Piel*).

CCCXXXVIII

HANTISES DE LA BRIÈRE

La nuit quand on se promène sur la Brière on aperçoit des lueurs qui suivent les « belins [1] » des Briérons. Ce sont les âmes des hommes sacrifiés par les Druides sur les Rochers qui entourent la Brière.

(*Raconté au Clos d'Orange, près St-Lyphard*).

CCCXXXIX

LES SORCIERS

Le soir, principalement en été, quiconque se promène sur la Brière entend de temps en temps un sifflement dans l'air. C'est un cortège de sorciers qui passe. Tant pis pour qui les entend : un malheur lui arrivera.

(*Raconté dans le pays de Guérande et principalement aux bords de la Brière*).

1. Bateaux plats.

Digitized by Google

CCCXL

LES REVENANTS

Un soir en revenant de « couper des mottes », un paysan aperçut en descendant à terre une femme échevelée, vêtue d'une longue robe blanche, resplendissante de lumière. C'était un revenant qui s'était noyé dans la Brière. Tous ceux qui s'y noyent errent la nuit aux abords de l'eau cherchant quelqu'un qui consente à les retirer de l'eau.

(*Raconté par Roussel, au Clos d'Orange*, sept. 1897).

HENRY QUILGARS.

CCCXLI

LES FÉES DE LA ROCHE-CORBON

Non loin du château de la Motte, commune de Maumusson (Loire-Inférieure), existe une pierre plate sur laquelle les fées viennent danser la nuit.

CCCXLII

L'ARBRE QUI PLEURE

A Maumusson, canton de Saint-Mars-la-Jaille (Loire-Inférieure), existe un chêne au pied duquel un ancien curé de la paroisse, resté dans le pays, fut fusillé pendant la Révolution. Le tronc de cet arbre fut atteint de quelques balles. Tous les ans, le jour anniversaire de cet événement, l'arbre pleure et, si l'on passe auprès de lui pendant la nuit, on entend des gémissements.

(*Communiqué par M. Boré, propriétaire du château de la Motte, dite commune*).

E. QUERUAU-LAMERIE.

CCCXLIII

LES PLANTES DE LA FONTAINE

A Botmel, village de Callac, est une fontaine dont les bords se couvrent au printemps de pensées sauvages. Les amoureux vont s'y promener ; s'ils cueillent, chacun de son côté et sans y prendre garde, deux pensées absolument pareilles, ils peuvent se marier, certains que leur ménage sera heureux ; si les fleurs ont des nuances différentes, les époux se tromperaient et se querelleraient. Il paraît que maintenant encore des fiançailles se sont rompues aux bords de cette fontaine. Elle possède encore une vertu : quand un mari se doute qu'il a été trompé, il lui suffit pour s'assurer de son sort de cueillir une touffe de feuilles, sans fleurs, des plantes de la

Digitized by Google

fontaine et de la glisser sous l'oreiller de sa femme. La nuit venue elle rêvera et confessera à haute voix toutes les circonstances de sa trahison.

LUCIE DE V. H.

CCCXLIV

MADAME DU HECQUET

Madame du Hecquet est un fantôme qu'on voit au pied d'un gros chêne, dans le parc du château d'Ecopille.

Cette dame fut, dit-on, adultère, et tuée il y a deux ou trois cents ans, au pied de ce même chêne, par son mari; une Françoise de Rimini normande. On ne dit pas ce que devint l'amant, le Francesco. Depuis cette époque, souvent, vers minuit, Madame du Hecquet s'asseoit sous le chêne, déroule ses beaux cheveux blonds au clair de la lune, et promène longuement ses doigts effilés dans ses tresses défaites. Elle ne disparaît que le matin.

. . . . . .

Des paysans m'ont juré avoir vu Madame du Hecquet; d'autres m'ont promis de me la faire voir et de me présenter à elle. — Je n'ai jamais eu l'honneur de la rencontrer.

Ce que je puis assurer, c'est que ceux qui, à minuit, me conduisaient au chêne, domicile habituel de cette dame, avaient une frayeur qui prouvait leur sincérité ; leurs dents claquaient.

La Normandie est pleine de superstitions semblables; les revenants vivent là comme chez eux, et à certains endroits le diable a élu domicil légal. Parmi ces superstitions il y en a de fort étranges, entre autres celle du cheval *Capelette*, sorte de coursier fantôme....

(AUG. MARC-BAYEUX. *Profils et contes Normands*, p. 100-101).

E. LANGEVIN.

CCCXLV

LE MEURTRE DE PIC DE BLAIS DE LA MIRANDOLE

Il y a bientôt cent cinquante ans (exactement, le 10 juin 1760), le dernier représentant d'une famille noble qui habitait Labouheyre, messire Bernard de Pic de Blais de la Mirandole, fut tué d'un coup de fusil, à peu de distance de Hideou, hameau du village de Luë, par un chevrier dont il avait surpris le troupeau dans un de ses semis de pins et que, dans l'emportement de sa colère, il s'était mis à pousser devant lui avec son cheval, qu'il forçait inhumainement à marcher sur ses talons : à la fin, exaspéré à son tour, le pâtre avait fait usage de l'arme qui, selon la coutume d'autrefois, le suivait toujours dans la lande. Trouvé par les gens du quartier de Gouaillard qui allaient à la messe au bourg de Loë, car c'était un dimanche, le

Digitized by Google

corps de M. de Blais fut transporté chez lui, à Labouheyre, où l'arrivée de son cheval, seul, la selle ensanglantée, avait déjà répandu l'alarme. On l'inhuma le lendemain dans l'église dudit lieu de Labouheyre, à côté de ses aïeux.

A l'endroit où tomba Bernard de Blais, dit la légende, jamais l'herbe ne repoussa. C'était sur la pente du plateau de Chioule, près de Hideou, une petite place ronde couverte d'un sable depuis lors demeuré toujours rougeâtre, se détachant de loin sur la bruyère rase, et dont on se détourna longtemps comme d'un lieu maudit.

FÉLIX ARNAUDIN.

(Cf. un article de la *Revue de Gascogne*, t. XIV, p. 259 : *Une branche des Pic de la Mirandole dans les Landes*, par le même auteur.

CCCXLVI

LÉGENDES DU CHATEAU DE HAM

Dans l'un des étroits et sombres cachots de la grosse tour où un homme ne peut guère se tenir que debout, fut enfermé, dit-on, un pieux et digne capucin. Quand et pourquoi ? nul ne le sait. Il paraîtrait toutefois que ses malheurs lui vinrent de sa vertu. Dieu la fit éclater en effet par des témoignages non équivoques de sa protection, car le capucin, à en croire la tradition, aurait ainsi vécu à la géhenne de longues années, soutenu seulement par la ferveur de ses prières. Son corps se serait tellement endurci, pétrifié pour ainsi dire par les privations, que sa tête aurait creusé la pierre qui lui servait de chevet et y aurait laissé empreintes les formes de son visage et de son oreille. Le peuple, qui ne veut jamais perdre le sens positif des merveilles que son imagination a enfantées, attribua des vertus miraculeuses à la *pierre du capucin*. Aisément on comprendra de quelle dévotion empressée cette pierre dut être l'objet quand on saura que toute jeune fille qui la vint visiter et qui après l'avoir mise en contact avec ses vêtements, en détachait religieusement un petit morceau, ne manqua jamais de trouver un mari dans l'année. Il est inutile d'ajouter que par suite de sa nature molle et friable, la pierre qu'on montre aujourd'hui dans une des casemates de la grosse tour, s'est prêtée de si bonne grâce aux actes de dévotions des générations successives des jeunes filles de Picardie, qu'à cette heure on n'y trouve plus l'empreinte ni du visage, ni de l'oreille, ni de rien du tout, ressemblant à quoique ce soit du bon père capucin.

L. Paulet dans son étude sur les légendes du château de Ham ou plutôt sur Mélusine, parle incidemment des dames blanches et de la femme de fer de ce château, sur lesquelles il devait, disait-il,

Digitized by Google

revenir plus tard, intention qu'il ne paraît pas avoir tenue. Je n'ai trouvé nulle part, rien qui se rapportât à ces dames diverses. (Voy. la *Picardie-Revue*, 1859-60).

Ch. Gomart. Notice sur le château de Ham. Extr. du Bull. monumental de M. de Caumont. Paris, Derache, et St-Quentin, Doloy, 1853, p. 19, raconte seule l'hist. du capucin et reproduit un couplet de la légende que M. le comte de Peyronnet aurait aussi racontée, il ne dit pas où, d'après M. de Peyronnet l'emprisonnement du capucin remonterait à 1598.

(J.-G. C. DE FEUILLIDE. *Le Château de Ham*, 2e éd. Paris, Dumont, 1842).

CCCXLVII

LE REVENANT DE LA FENÊTRE

Quand vous allez de Châtellerault à Monthoiron, un peu au-delà de ce bourg et sur la droite, gravissez la pente du Bois Prieur et suivez le ravin de la Fontaine aux vaches ; si les taillis sont nouvellement coupés, vous apercevrez sur le sol les restes d'habitations nombreuses ; vous verrez les pierres éparses du prieuré de la Fenêtre. On dit que par les nuits d'orage, et la veille de toutes les grandes solennités religieuses, un homme vêtu de noir, debout et les bras croisés, apparaît sur les roches élevées. Alors des lueurs phosphorescentes se projettent à l'horizon ; dans le fond des bois on entend de sourds rugissements et des cris lamentables... Un jeune homme expie, dans l'autre monde, toutes les larmes et le sang qu'il a fait répandre en celui-ci. C'est Jean Guillebert qui livra le prieuré aux routiers du capitaine Mauclou en 1523. Le prieur fut assassiné et tout le pays dévasté. Ce prieur de mœurs fort dissolues, avait mis à mal la fiancée du Maudit et Guillebert, enfant de l'adultère, était son fils.

Tel est le court résumé de cette triste histoire que l'auteur raconte en 54 pages.

(A. DE LA FOUCHARDIÈRE. *Remarques hist. et litt. sur quelques poésies vulgaires du Poitou au XVIe siècle*). Paris, Techener, 1838, p. 77-131.

CCCXLVIII

LE CHAMP MAUDIT

Entre Clessé, St-Germain de Longues Chaumes et Fenery, dans un champ du domaine de Bonnefontaine, a péri, je ne sais quand un homme assassiné probablement. Depuis lors, le champ du crime où son corps repose est maudit....

Digitized by Google

Certains jours, à l'approche de la nuit, on y entend des cris effrayants. Ils se prolongent pendant des heures, entremêlés d'appels désespérés et de râles d'un homme à l'agonie. Afin d'assister le malheureux, vous vous approchez en hâte. Rien ne s'offre à votre vue, mais de tous les points du champ des soupirs de mourants s'élèvent, vous figent le sang dans les veines. Une chasse, un vendredi saint, y passa. Les chiens y furent frappés par des mains invisibles, si durement qu'ils restèrent sur place, en hurlant lamentablement, on eut grand peine à les arracher vivants de ce sinistre lieu.

C. Puichaud. *Histoires et Légendes inédites du Poitou.* Conférence faite à la société d'ethnographie, le 27 mai 1896 à Niort. L'âme en peine.

CCCXLIX

LA MULE DU DIABLE

On montrait l'empreinte du fer de la mule du diable sur le piédestral de la Croix Mathon sur le chemin du château détruit de Marsais à Maranzais. Le récit est fort long ; voici le résumé de la légende.

Geoffroy le Mauvais, seigneur de Marrais, accepte le défi du diable à minuit, en pleine forêt au carrefour des Trépassés, et l'attaque avec une épée sortie d'un fourreau plein d'eau bénite. Satan vaincu se retire et laisse sa mule comme gage de la victoire. Cette mule ne devra ni manger ni boire. Un jour un valet lui donne de l'avoine, et d'une ruade, la monture endiablée renverse le château, ensevelissant sous ses ruines maîtres et serviteurs.

Le Diable apparaît alors et enfourche sa mule, celle-ci voulut en passant renverser la croix Mathon, mais ne laissa que l'empreinte de son fer.

Hugues Imbert. *Rev. de l'Aunis de la Saintonge et du Poitou.* Niort, Clouzot, 1er semestre, p. 362). Léo Desaivre.

CCCXL

LES ÉTANGS OU LACS DE FÉES

La première édition d'Ogée (1778-1780) signale à Jans (Loire-Inférieure) un étang appelé l'Etang des Fées. Connaît-on d'autres étangs portant ce nom ou un nom similaire ?

CCCXLI

EXPLICATION DES COULEURS DU SOL ET DES PIERRES

Le paysan de New-Forest croit que la marne qu'il extrait est

Digitized by Google

rougie par le sang des Danois, ses antiques ennemis ; l'habitant de la Cornouaille anglaise reconnaît à la couche rouge qui s'attache aux cailloux d'un ruisseau qu'un meurtre a été commis à cet endroit. (TYLOR, *Civilisation primitive*, t. I, p. 469). On a peu recueilli en France de légendes appartenant à cet ordre d'idées. Il est probable qu'en cherchant bien, on en rencontrerait.

P. S.

CROYANCES DES INDIGÈNES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE (ALGERIE)[1]

VIII

LE NOMBRE UN

Le nombre un se dit en arabe : Ouahad, mais par pitié les musulmans d'Algérie ajoutent toujours à ce mot celui d'Allah (Dieu). Cette addition est faite pour attester l'unité de Dieu ; jamais un bon mahométan ne doit l'oublier lorsqu'il commence à compter quelque chose, sous peine de n'avoir pas de réussite dans ce qu'il entreprend.

LE NOMBRE CINQ

Lorsqu'un arabe en comptant arrive au chiffre cinq, il doit prononcer à la suite de ce nombre les mots : « Fit aïn iblis » (dans l'œil d'Iblis, du démon) cette phrase a pour but de préserver du mauvais œil.

LA MAIN PRÉSERVATRICE

Lors du blanchiment de leurs habitations les Arabes ont le soin de peindre en bleu (outremer Guimet) près de l'entrée, une main ouverte, les doigts écartés. Cette main préserve de l'œil des mauvais génies.

Cette croyance est commune aux israëlites algériens ainsi qu'aux musulmans du Maroc.

LA CIGOGNE

La cigogne (Belardj) est respectée des Arabes ; ils croient que les habitants des maisons sur lesquelles cet oiseau niche auront beaucoup plus de bonheur que les autres.

ACHILLE ROBERT.

1. Voir les nos 7 et 8, 11 du tome XI p. 475, 589 ; les nos 1, 6, 10 du tome XII p. 59, 336, 531 ; le no 10 du tome XIII p. 567, le no 2 du tome XIV p. 112.

Digitized by Google

LES PERLES D'EAU DOUCE

RÈS peu de personnes savent que dans un grand nombre de nos cours d'eau vivent des mollusques, appelés assez généralement mulettes, qui produisent des perles, quelquefois presque aussi belles que celles qu'on trouve dans les pintaderies ou huîtres perlières.

Le nom générique de ces coquillages est *unio*. On leur donne les noms suivants : *Moule de rivière*, *mulette d'eau douce* (français); *moucle d'eau* (Vienne); *coutoyo* (Gascogne) : *creuge d'ervée*, *creuge de rivière*, *huître de rivière*, *diable*, *tabatière*, *petite barque* (Côte-d'Or); *cafotte*, parce qu'on s'en sert pour écrémer le lait. A ces noms cités dans la *Faune populaire* de E. Rolland, il faut ajouter les suivants, usités en Bretagne : *Creguet dour douç*, coquillage d'eau douce; *mesclet dour douç*, moules d'eau douce (Finistère); *isk* ou *est* (Côtes-du-Nord), déformation probable de *istre*, nom breton de l'huître; *pisse-en-l'air*. Leurs variétés, si l'on s'en rapporte à M. Arnould Locard, le savant conchyologiste, atteignent environ le chiffre de deux cent trente, et je ne parle ici que de celles qu'on trouve en France.

On aurait pu supposer que les secrétions nacrées qu'ils forment auraient dû frapper l'imagination de nos paysans et amener par suite, la création de très nombreuses légendes. Il n'en a rien été, ou du moins dans les recherches que j'ai entreprises à cet égard, je n'ai pu, jusqu'à présent recueillir que deux deux contes, qui ont l'un avec l'autre plus d'un rapport curieux.

Au dire de M. Guichoux, juge de paix à Rosporden (Finistère), quand, jadis, une personne de cette localité avait aux yeux un mal qui résistait à toutes les médications, elle recourait, en désespoir de cause, au procédé suivant : Elle crevait les yeux aux petits d'une hirondelle. Pour guérir sa chère nichée, la mère se mettait aussitôt en quête d'une pierre qu'elle introduisait tour à tour dans les yeux de ses petits méchamment aveuglés, et sur-le-champ ils recouvraient la vue. Or, cette pierre n'était pas autre chose qu'une perle de mollusque d'eau douce, de mulette. Quand la couvée avait pris son essor, on cherchait dans le nid abandonné : on trouvait la pierre. On s'en servait alors avec la plus grande efficacité pour guérir les personnes atteintes du mal d'yeux réputé incurable.

Digitized by Google

La légende que je viens de rapporter semble à notre collègue M. F. Le Carguet, à qui l'on doit tant de belles études sur les traditions de la baie d'Audierne, dériver d'une façon certaine d'une autre qui, dans sa jeunesse, était très populaire dans les environs de Quimper. La voici : Les petits pics verts naissent aveugles. Pour leur donner la vue, leurs parents vont chercher l'*herbe d'or*. De tous les êtres, ces oiseaux sont les seuls, avec l'homme, qui peuvent découvrir cette plante merveilleuse Une fois en possession de cette herbe qui donne la faculté de tout voir, les pics verts n'ont pas de peine à trouver la *pierre d'enfer*. Ils s'en emparent pour ouvrir à la lumière les yeux de leurs petits, comme fait l'hirondelle pour les siens

Pour prendre cette pierre et en faire à leur tour l'usage que nous savons, les personnes qui ont quelqu'un des leurs atteint d'une maladie d'yeux doivent étendre un drap sous l'arbre où se trouve le nid de pics verts, et en frapper le tronc avec force. Effrayés, les oiseaux s'envolent en laissant tomber la pierre sur le drap.

Il est de toute évidence que ces deux récits que je dois à MM. Guichoux et Le Carguet ont entre eux plus d'un rapport curieux, mais dans la version de Quimper, qui est pourtant plus longue et plus détaillée, on ne dit pas ce qu'est la *pierre d'enfer*.

Je crois savoir que cette légende existe également en Allemagne, pays où les perles d'eau douce sont aujourd'hui plus fréquentes que partout ailleurs, notamment dans l'Elster, et où elles sont aussi l'objet d'un commerce lucratif et régulier, du moins en Saxe. Il serait assurément fort curieux de connaître dans ses détails la version d'outre-Rhin qui nous renseignerait sans doute sur le compte de cette pierre mystérieuse qui n'est peut-être bien, en somme, qu'une perle. Je suis, pour ma part, très disposé à le croire.

Les paysans du Finistère prétendent que les perles sont bonnes à prendre, *sont mûres*, pour employer l'expression dont ils se servent, quand l'*avoine est en fleur* ou quand les *genêts fleurissent*, mais je ne comprends pas ce qu'ils entendent par cette prétendue maturité des perles.

Je m'attendais à voir les précieuses concrétions dont je m'occupe depuis des années, déjà nombreuses, figurer dans beaucoup de contes. Je le répète, mon espoir a été complètement déçu.

J'ose espérer pourtant que d'autres collecteurs de légendes seront plus heureux que moi et je serais trop bien récompensé de ma peine si j'avais pu, par cet article, attirer leur attention sur un sujet qui, à ma connaissance du moins, n'a pas encore été beaucoup étudié au point de vue folk-loriste.

LIONEL BONNEMÈRE.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES [1].

CCIX

COMME LE DIABLE

Personne, dit El Djâh'izh, ne m'a jamais couvert de honte comme une femme que je rencontrai en chemin et qui me dit : J'ai besoin de toi. Je marchai derrière elle et elle m'amena chez un orfèvre à qui elle dit : « Comme celui-ci », et s'en alla. Je restai stupéfait et j'interrogeai l'orfèvre qui me répondit : Cette femme veut que je lui fasse l'image du diable et comme je lui disais : Je ne sais comment il est, elle t'a amené [2].

CCX

LA MAUVAISE CHANCE

Il arriva qu'à Alexandrie un individu de la suite du sultan s'absenta de son service pendant plusieurs jours. Les gens de police le saisirent et l'emmenèrent au palais. Mais dans une rue il leur échappa et se jeta dans un puits. Il y a sous la ville un vaste réservoir où l'on peut marcher debout ; il passe sous Alexandrie et en fait le tour ; dans son circuit, les puits des maisons y aboutissent. Cet homme ne cessa de marcher jusqu'à ce qu'il aperçut un puits éclairé : il remonta par là, c'était justement le puits du palais, dans l'intérieur duquel il arriva. Le prince le châtia et l'aventure donna lieu à un proverbe : Celui qui échappe à un destin victorieux est comme celui qui se débat dans la main de qui le poursuit [3].

CCXI

EXAMEN RIGOUREUX DES COMPTES

Abou Yezid el Bistâmi sortit un jour avec des traces de larmes sur le visage. On lui en demanda la raison. J'ai appris, dit-il, que le jour de la résurection un esclave se présentera là où l'on fera les comptes, avec un adversaire et dira : Seigneur, j'étais boucher, cet

1. Suite, voir t. XIV, p. 213.
2. Ahmed ech Chirouâni. *Nefh'at el Yemen*. Le Qaire, 1305, hég. pet. in-16, p. 30. Cf. Galland, *Paroles remarquables des Orientaux*, à la suite de d'Herbelot. *Bibliothèque orientale*, t. IV. La Haye, 1779, in-4, p. 468. El Djah'izh n'est pas nommé.
3. Et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*. Boulaq, 1292, hég. in-8 reproduit, avec quelques variantes par El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*. Boulaq, 1292, hég. 2 vol. in-4, t. II, p. 322.

Digitized by Google

homme vint me trouver, me demanda de la viande et plaça sur elle ses doigts dont l'empreinte resta marquée ; puis il ne m'acheta pas cette viande ; aujourd'hui il m'en faut la valeur. Alors Dieu ordonnera qu'on lui en accorde l'équivalent sur les bonnes actions de son adversaire. La balance de celui-ci sera allégée d'un atôme qui sera donné au boucher dont la balance penchera d'un côté. Dieu le fera entrer dans le paradis. Quant à son adversaire, sa balance ayant diminué de cette quantité, il sera envoyé en enfer. Ce jour-là, ajouta Abou Yezid, je ne saurai où j'en suis [1].

CCXII

LA DOUBLE CÉCITÉ

Yahya ben Bistâm raconte ceci : Un jour, j'entrai avec quelques personnes de nos amis chez 'Ofaïrah la dévote, elle avait tant pratiqué l'ascétisme et pleurait tellement par la crainte de Dieu qu'elle perdit la vue. Quelqu'un de nous dit à un homme qui était à côté d'elle : Il n'y a rien de pire que d'être aveugle pour quelqu'un qui a vu. 'Ofaïrah l'entendit et répliqua : Serviteur de Dieu, la cécité du cœur par rapport à Dieu est pire que la cécité des yeux par rapport au monde ; certes j'aimerais mieux que Dieu m'eût accordé son affection dans toute son étendue et qu'il ne me restât pas un seul membre qu'il ne m'eût enlevé [2].

CCXIII

LES YEUX DE LA GAZELLE

On raconte que Medjnoun (le fou) reçut ce surnom parce que passant près de chasseurs qui poursuivaient une gazelle, il vit les yeux de celle-ci et le souvenir de Leïla lui arriva subitement : alors il tomba évanoui. Quand il revint à lui, on lui demanda : Que t'est-il arrivé ? Il répondit : J'ai comparé les yeux de cette gazelle à ceux de Leïla [3].

CCXIV

LA CONSULTATION EN VERS

El Asma'ï fait le récit suivant : Tandis que je voyageais dans le désert, je passai près d'un rocher où était écrit ce vers.

O vous les amoureux, je vous en conjure, dites-moi, quand l'amour s'est installé chez un jeune homme, que doit-il faire ? [4]

1. Ahmed el Qalyoubi, *Nouâdir*. Le Qaire, 1302, in-8, p. 22.
2. Ahmed ech Chirouâni. *H'adiqat el Afrâh'*. Le Qaire, 1298, in-8, p. 41.
3. Es Soyouti, *Anis el Djalis*. Constantinople, 1311, hég. p. 49.
4. Ce vers est cité dans les *Mille et Une Nuits*, éd. du Qaire, t. I, p. 131 et 136 dans l'histoire de Tâdj el Molouk, insérée dans celle de 'Omar ben en No'mân et de ses fils.

Digitized by Google

J'écrivis au dessous :

Il cachera son amour, il dissimulera son secret, en toute chose, il se montrera humble et soumis [1].

Je revins le lendemain et je trouvai écrit par dessous :

Comment la dissimulerait-il, cette passion qui le tue ? Chaque jour son cœur est déchiré.

J'écrivis au dessous :

S'il ne trouve pas la force de cacher son secret, il n'a rien de mieux à faire que de mourir.

En revenant le troisième jour, je trouvai un jeune homme étendu mort sous ce rocher. Il n'y a de force et de pouvoir qu'en Dieu l'élevé, le puissant, m'écriai-je. Avant de mourir, il avait écrit les vers suivants :

Nous avons entendu et obéi ; nous sommes morts ; faites parvenir notre salut à celle à qui il était interdit de nous unir.

Grand bien fassent les richesses à ceux qui les possèdent ; et au pauvre amoureux les chagrins qu'il a éprouvés [2].

CCXV

EXCÈS DE SCRUPULES

On raconte d'Ibrahim ben Adham qu'étant à la Mekke, il acheta des dattes à un marchand. Il arriva que deux dattes tombèrent à terre devant ses pieds ; croyant qu'elles étaient de celles qu'il avait achetées, il les prit et les mangea, puis il alla à Jérusalem et entra dans le Dôme de la Roche ; c'était la coutume tous que ceux qui s'y trouvaient en sortissent pour la laisser aux anges après le milieu de l'après midi. On fit sortir ceux qui y étaient, mais Ibrahim se cacha et ne fut pas aperçu. Il y resta, les anges y entrèrent et dirent : Il y a ici un être humain. Oui, reprit un autre, c'est Ibrahim ben Adham, le dévôt du Khorassân. En effet, ajouta un second. C'est lui, dit un troisième, de qui chaque jour monte pour l'avenir une œuvre vers le ciel. Un quatrième ajouta : Oui, mais le mérite de son obéissance est immobilisé depuis une année, et ses prières, cette fois ne seront pas exaucées à cause de deux dattes. Puis les anges s'occupèrent de leur adoration jusqu'à ce que l'aurore apparut. Le serviteur revint, ouvrit la porte de la Qoubbah et Ibrahim sortit. Il alla à la Mekke, arriva à la porte de la boutique et vit un jeune homme qui vendait des dattes. L'an dernier, dit Ibrahim, il y avait

1. Cité par les *Mille et Une Nuits*, éd. du Qaire, t. I, p. 136.
2. El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 205 ; reproduit par Ech Chirouâni. *Nefh'at el Yemen*, p. 32-33 qui ajoute le dernier vers.

Digitized by Google

ici un vieillard qui vendait des dattes. L'autre lui apprit que c'était son père et qu'il avait quitté ce monde. Alors le dévôt lui raconta l'histoire des deux dattes. Je te fais remise de ma part, dit le jeune homme, mais j'ai une sœur et une mère. — Ou sont-elles. ? — A la maison. Ibrahim alla frapper à la porte. Une vieille femme sortit, appuyée sur son bâton. Il la salua, elle lui rendit le salut et lui demanda : Qu'y a t-il ? Il la mit au courant de l'affaire. Elle lui dit : Je te fais remise de ma part. Il en arriva de même avec la fille. Puis Ibrahim revint à Jérusalem, entra dans le Dôme de la Roche ; les anges arrivèrent, se disant les uns aux autres : Voilà Ibrahim ben Adham dont les bonnes actions avaient été immobilisées et les prières non exaucées depuis un an ; mais depuis qu'il a réglé l'affaire des deux dattes, ses bonnes actions sont acceptées et ses prières exaucées, Dieu lui a rendu son rang. Ibrahim se mit à pleurer de joie et désormais ne rompit plus le jeûne que tous les sept jours avec de la nourriture permise [1].

CCXVI

L'ÉNUMÉRATION

Un mendiant vint un jour à la porte d'un riche d'Ispahan et demanda la charité. Le maître l'entendit et cria à un serviteur : Mobârek, dis à Djaouher de dire à Yaqout, de dire à Almâs, de dire à Firouz de dire à Merdjân de dire à ce mendiant : Que Dieu l'assiste ! Le pauvre l'entendit, leva les mains au ciel et s'écria : Seigneur, dis à Gabriel de dire à Michel de dire à Dardâiel de dire à Kaïkâiel de dire à Asrafîl de dire à 'Azrâil de saisir l'âme de cet avare. Le riche fut couvert de confusion et le mendiant s'en alla à ses affaires [2].

CCXVII

LA MONNAIE MERVEILLEUSE

Je voyageais dans le désert avec une caravane, raconte un pèlerin, et je vis une femme qui marchait en avant. Elle est faible, me dis-je, et précède la caravane pour ne pas se séparer d'elle. J'avais avec moi quelques dirhems : je les pris dans ma poche et dit à cette femme : Prends ; quand la caravane se sera arrêtée, demande après moi et je te rassemblerai de quoi louer une monture qui te transportera. Elle allongea la main, saisit un peu d'air, et voici que sa

1. Ahmed el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 22.
2. Ahmed ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, p. 42.

Digitized by Google

main était remplie de dirhems qu'elle me donna en disant : Tu les a pris de ta poche, nous nous les prenons du mystérieux[1].

CCXVIII

LES DEUX FÉES DES SONGES

'Omar ben El Habib raconte qu'il y avait à Basrah un homme avec une femme et deux enfants. Il mourut leur laissant une brebis. La femme crut voir en songe un de ses fils lui dire : Ma mère, ne vois-tu pas comme ce chevreau épuise à nos dépens le lait de la brebis ; il faut absolument que j'aille le tuer. — Ne le fais pas, mon fils. — Il le faut absolument, reprit-il. Il se leva, l'égorgea, l'échauda, le fit rôtir, le tira du four et s'assit avec son frère pour en manger. Celui-ci lui dit quelques mots, l'aîné prit le couteau et lui fendit le ventre. La mère s'éveilla effarée et voici qu'elle entendit son fils lui dire : Ma mère, ne vois-tu pas le chevreau qui épuise à nos dépens le lait de cette brebis ? je veux aller le tuer. — Ne le fais pas, mon fils, et elle fut stupéfaite de la réalisation de son rêve. Elle prit la main de l'autre enfant, le fit entrer dans une chambre dont elle ferma la porte en dedans. Tandis qu'elle était préoccupée et anxieuse, elle s'endormit et vit dans son sommeil le Prophète qui lui demanda : Qu'as-tu ? — Elle lui raconta l'aventure. Aussitôt, il cria : *Rouya* (songe). La muraille se fendit, il en sortit une femme d'une beauté accomplie. — Que voulais-tu à cette pauvre femme, demanda Moh'ammed. — Par celui qui t'a envoyé porter la vérité, je ne suis pas allée la trouver dans son sommeil. Alors il cria : *Adghâth Ah'lâm* (chimère). Une femme bien au-dessous d'elle sortit et le prophète lui demanda : Que voulais-tu à cette malheureuse ? — Je les ai vus vivre en paix, je les ai enviés et j'ai voulu les contrister. — Tu n'as rien à craindre, dit le Prophète à la femme qui s'éveilla ; elle mangea avec ses fils, et ils ne cessèrent d'être avec le bien[2].

CCXIX

LA TENTATION DE L'ERMITE

Il y avait chez les Israélites un homme pieux du nom de Bars'is'a. Son voisin avait une fille qui tomba malade. Ses amis lui dirent : Si tu la portais chez ton voisin Bars'is'a pour qu'il prie pour elle. Iblis alla trouver le saint homme et lui dit : Ton voisin a des droits sur

1. Jeu de mots entre *djib*, poche, et *ghîb*, mystérieux. Ahmed el Yafeï, *Raoudh er riah'in*. Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 68.
2. Ahmed ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 39.

Digitized by Google

toi ; sa fille est malade ; quel mal y a-t-il à ce qu'il la transporte près de ta demeure ? Tu prieras Dieu pour elle ; en récompense de ta piété, peut-être guérira-t-elle de sa maladie. — Lorsque le voisin lui amena la jeune fille, Bars'is'a lui dit : Laisse-là ici et va-t'en. Le père la laissa jusqu'à ce qu'elle fut guérie. Iblis revint et insinua au saint homme d'avoir commerce avec elle. — Elle devint enceinte. Alors le démon — qu'il soit maudit — se présenta de nouveau et dit à Bars'is'a : Tue-la, sinon tu seras couvert de honte. Il la tua et l'enterra. Sur ces entrefaites, Iblis alla trouver les parents de la victime et leur apprit ce qui s'était passé. Ils coururent chez l'ermite, découvrirent son crime, le saisirent et l'emmenèrent pour le faire périr. Iblis se présenta à lui sur la route et lui dit : Si tu te prosternes devant moi, je te sauverai. Bars'is'a obéit, mais le démon le quitta et le malheureux mourut en état d'infidélité. Que Dieu, par sa miséricorde, nous préserve des ruses de Satan [1] !

CCXX

L'OUBLI D'UNE FORMULE

Quelqu'un partit un jour avec une bourse de dirhems au marché pour acheter un âne. Il rencontra en route un homme qui lui dit : Où vas-tu ? — Au marché pour acheter un âne. — Dis : avec la volonté de Dieu très-haut. — C'est inutile ; les dirhems sont dans ma bourse et l'âne au marché. Quand il y arriva, un voleur s'empara de son argent. En revenant chez lui, il rencontra ce même homme qui lui demanda : D'où viens-tu ? — Du marché avec la volonté de Dieu ; on m'a volé mes dirhems avec la volonté de Dieu ; je n'ai pas acheté d'âne avec la volonté de Dieu ; je suis ruiné avec la volonté de Dieu, et la malédiction soit sur toi avec la volonté de Dieu [2].

1. Ahmed el Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 160. Le plus ancien texte de cette histoire qui est la version orientale du tableau des *Trois péchés de l'ermite*, se trouve dans Abou 'l Leïth es Samarqandi, *Kitâb tanbih el ghâfilin*. Le Qaire, 1315, hég. in-4, p. 184 ; dans ce texte, comme dans celui d'El Qalyoubi (*Naouâdir*, p. 22) il s'agit de la fille d'un roi qui devient la victime de l'ermite. Le texte d'El Qazouini (*'Adjaïb el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld, Göttingen, 1849, in-8, p. 368) se rapproche davantage de celui du *Mostat'ref*. Le même conte a passé dans la version turke des *Quarante Vizirs* et il existe encore de nos jours dans la tradition populaire du Hadhramaout : son histoire a été consciencieusement étudiée par M. M. Goldziher et de Landberg. *Die Legende von Monch Barsîsa*. Kirchhain, N. L., 1896, in-8, cf. mon compte-rendu et mes additions dans la *Revue des Traditions populaires*, t. XI, 1896, p. 332. Au XIVe siècle, Ibn Batoutah vit encore entre Alexandrie et Sort en Tripolitaine « le château de Barsis, l'anachorète (*Voyages* éd. et trad. de Defrémery et Sanguinetti. Paris, 1894, in-8, t. I, p. 26).

2. Ech Chirouâni. *H'adiqat el Afrâh'*, p. 44. Une version arabe existe en Algérie : Si Djoh'a en est le héros (Allaoua ben Yahya, *Recueil de thèmes et de versions en arabe parlé*. Mostaganem, 1890, in-8, p. 41). Cf. aussi Decourdemanche. *Le Sottisier de Nasr eddin Hodja*. Bruxelles, 1878, pet. in-8, p. LXXVI ; *Naouâdir de Si Djeh'a*. Le Qaire, s. d., p. 46 ; Mouliéras, Les *Fourberies de Si Djeh'a*, trad. franç. Paris, 1892, in-12, n° II.

Digitized by Google

CCXXI

LE PLUS MENTEUR DES TROIS

On raconte que trois personnes trouvèrent un dinâr ; ils se dirent : Partageons-le. — Oui, reprirent-ils. Mais l'un d'eux leur dit : Ecoutez-moi. — Parle. — Que chacun de nous dise un mensonge : celui qui aura dit le plus fort prendra le dinâr. — Soit. — L'un deux commença : Mon père était parfumeur et faisait le tour de la ville avec ses parfums. Il arriva qu'il acheta un œuf ; il le mit couver sous une poule que nous avions. Puis la coquille fut cassée et il en sortit un coq magnifique. Quand il fut devenu grand, mon père plaçait sur lui une valise et tous les objets de parfumerie, montait sur lui et faisait le tour de la ville. Le coq fut blessé au dos ; il l'amen chez le vétérinaire ; celui-ci lui indiqua une espèce de dattes qu'i pilerait et appliquerait sur la blessure. Mon père le fit, et peu de temps après, il s'éleva du dos du coq un palmier qui grandit et qui porta des régimes. Les voisins jetaient contre lui des briques à cause des dattes : celles-ci tombaient et les briques restaient sur le palmier, jusqu'à ce qu'il s'y forma un vallon de deux *feddans* et plus. Mon père prit une couple de bœufs et une charrue, monta dans ce vallon, le laboura et y sema des melons verts. Quand ils furent mûrs, j'en pris un et je le coupai avec mon couteau. Ne l'ayant pas trouvé, j'attachai une étoffe à ma taille et je descendis dans la pastèque. Je me mis à en faire le tour et je vis trois personnes qui y circulaient. Je leur dis : Avez-vous vu un couteau qui m'appartient ? — Malheureux, répondirent-elles, nous avons perdu deux files de chameaux et voilà dix jours que nous les cherchons sans les avoir trouvées ; comment retrouverais-tu ton couteau ! Je revins à ma pièce d'étoffe, je me l'attachai au milieu du corps et je remontai. — Les autres lui dirent : Prends le dinâr, on ne peut trouver un plus menteur que toi [1].

CCXXII

LE DÉVOT SAUVÉ

On attribue à Dzou'n Noun l'Egyptien le récit suivant : J'entrai dans la mosquée vénérable (à la Mekke) et je vis un homme étendu sous la colonnade ; il était nu et mentionnait Dieu d'un cœur attristé. Je m'approchai de lui, je le saluai et je lui dis : Qui es-tu ? — Un étranger — Je repris : Quel est ton nom ? — Je suis celui qui est

1. 'Abdel Mot'i es Samlâoui ech Chafé'i, *Raouaih' el 'Aouât'ir*, publié en marge de l'histoire de Hasan es Sâigh. Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 52-55.

Digitized by Google

recherché par celui qu'il a fui. — Que dis-tu ? — Il se mit à pleurer et je pleurai avec lui. — Il ne cessa de verser des larmes, et moi de même, jusqu'à ce qu'il mourut presque aussitôt. Je jetai sur lui mon manteau et je sortis pour lui chercher un linceul. A mon retour, je ne le trouvai plus. — Gloire à Dieu, m'écriai-je, quelqu'un m'a devancé auprès de lui. Le sommeil me prit et j'entendis une voix me dire : Dzou'n Noun, cet homme était recherché en ce monde par Satan qui ne le verra pas ; par Mâlek, le gardien de l'enfer qui ne le verra pas ; par Ridhouân, le gardien du Paradis, qui ne le verra pas. — Et après cela, où est-il demandai-je à la voix ? — Il est dans la résidence de la sincérité, près d'un maître tout-puissant [1].

CCXXIII

LA FAUTE INEXPIÉE

Abou Ya'qoub Yousof el Koufi raconte ceci : Une année, je faisais le pèlerinage et je rencontrai près de la Ka'abah un homme qui disait : Mon Dieu, pardonne-moi, mais je ne vois pas que tu le fasses. Un tel, lui dis-je, il est étonnant que tu désespères ainsi du Très Haut. — J'ai commis une grande faute. — Raconte moi ton histoire. Il reprit : J'étais avec Mohammed ben Yahya ben Mohammed à Mossoul ; il nous convoqua un vendredi ; nous nous présentâmes à la mosquée et il nous ordonna par une proclamation de tuer 30000 personnes dans cette ville. Le crieur ajouta : Quiconque suspendra son fouet à une maison, cette maison et tout ce qu'elle renferme lui appartiendront. J'attachai mon fouet à une maison ; j'y entrai, il y avait là un homme, une femme et leurs deux fils. Je m'avançai vers l'homme ; je le tuai et je dis à la femme : Apporte-moi ce que tu possèdes, sinon j'envoie tes deux fils rejoindre leur père. — Elle me remit sept dinârs. — Apporte moi ce que tu possèdes, repris-je. Elle me dit : Je n'ai que cela. Alors je m'avançai vers l'un des enfants et je le tuai, et j'ajoutai : Apporte-moi ce que tu possèdes, sinon j'envoie l'autre rejoindre son frère. Quand elle vit que je parlais sérieusement, elle me dit : Grâce ! j'ai encore quelque chose que leur père m'avait confié. Elle m'apporta une cotte de mailles dorée ; je n'en ai jamais vu d'aussi belle. Je commençai à la retourner avec admiration ; et ces deux vers y étaient écrits en or :

Quand l'émir et ses deux chambellans sont injustes, et que le qâdhi du pays use de dissimulation dans ses jugements,

Malheur, malheur, et encore malheur au qâdhi de la terre, de la part du qâdhi céleste !

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*. Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 23.

Digitized by Google

L'épée tomba de ma main, je me mis à trembler et je sortis droit devant moi, jusqu'à l'endroit où tu me vois [1].

CCXXIV

LE PLAT GIGANTESQUE

On raconte qu'un très grand menteur s'assit un jour chez El Afdhal et vit chez lui un plat énormément grand surmonté de dix têtes de mouton rôties et rempli de soupe. As-tu jamais vu un plus grand plat, lui demanda El Afdhal ? Oui ; sache qu'un jour de fête, un roi fit apporter un plat rempli de soupe ; un crieur public fit cette proclamation : que personne, petit ou grand, ne reste dans la ville sans aller manger de ce plat. Pendant huit jours et huit nuits, les gens s'en nourrirent ; le neuvième, ils furent surpris par un torrent de bouillon : sept assistants périrent et quatre furent noyés dans la graisse. Le roi avait tendu un tapis si grand qu'on en distinguait pas la longueur de la largeur ; au milieu était une jument qui mit bas, puis partit avec son poulain ; ils ne traversèrent l'extrémité du tapis qu'au bout de trois jours [2].

CCXXV

LA CONVERSION DU ROI

On raconte qu'un roi infidèle avait un vizir vertueux qui cherchait l'occasion de le prêcher. Une nuit, le prince lui dit : Lève-toi, montons à cheval et voyons l'état du peuple. Ils montèrent à cheval et partirent. En chemin, ils virent un endroit pareil à une montagne sur laquelle brillait une lueur. Ils se dirigèrent de ce côté : c'était une maison où on entendait des chants et des instruments de musique. Ils y virent un homme aux vêtements usés, accoudé sur un tas de fumier, ayant devant lui une aiguière de porcelaine avec une corde. Devant lui était sa femme qui lui adressait les salutations royales ; lui la saluait comme la reine des femmes. Le roi dit : Peut-être agissent-ils de même chaque nuit. Le vizir saisit l'occasion et dit : Prince, je crains que tu ne sois dans l'erreur comme ces gens-là. — Comment cela ? — Ton royaume est sous l'œil de celui qui regarde l'éclat de la royauté comme toi ce fumier, de même ton lit de repos et tes châteaux : ton corps et tes vêtements sont pour celui qui connaît la pureté comme ces deux-là sont à tes yeux. — Quelles sont les gens de cette sorte, demanda le roi ? — Ce sont ceux qui

1. Ah'med Ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*. Le Qaire, 1268, hég. p. 69.
2. 'Abd el Mot'i es Samlâoui, *Raoudih' el 'Aouât'ir*, p. 50-52.

Digitized by Google

prescrivent que dans une ville il y ait de la joie, non de la tristesse ; de la lumière, non des ténèbres ; de la sûreté, non de la crainte. — Qui t'empêchait de me faire connaître cela avant aujourd'hui ? — Le respect que j'avais pour toi.— Si ce que tu m'as décrit est exact, dit le roi, il faut que nous y consacrions nos nuits et nos jours.—Veux-tu que je le recherche pour toi ? — Oui. Quelques jours après, le vizir dit au roi : J'ai trouvé ce que tu recherches dans des vers gravés sur les tombeaux de tes ancêtres. — Quels sont-ils ? — Les voici :

Es-tu aveugle aux choses de ce monde, toi qui es clairvoyant ? Es-tu ignorant de ce qu'il renferme, toi qui es instruit ?

Tu bâtis comme si tu étais éternel, et demain tu quitteras ce que tu as construit.

Tu élèves dans le monde des constructions magnifiques et ta demeure sera une petite habitation parmi les tombeaux.

Renonces-y ; agis comme tu dois agir, car les demeures des morts sont les tombeaux.

Quand le roi entendit ces paroles, il se repentit, embrassa l'islamisme par une conversion sincère et ce fut la cause de son salut [1].

CCXXVI

L'APOSTASIE EN RÊVE

Un homme de l'Iràq prépara un jour une réunion pour boire et y invita ses intimes. Quand ils eurent fini de manger et qu'ils s'assirent pour boire, les sons des luths et des flûtes s'élevèrent ; le vin circula et les assistants se livrèrent à la gaîté. Un d'entre eux observa leur plaisir et leur joie et vit une belle maison avec des tentures, des tapis, des vases, des parfums, des fruits et des bouquets fleuris. A l'intérieur des portes, ce n'était que lumière, parfums et chants mélodieux. Il aperçut des jeunes gens ornés de beauté et de perfections, et resta stupéfait, pensif et plein d'admiration de ce qu'il voyait, de ce qu'il entendait, de ce qu'il sentait, de ce qui charmait ses sens, de ce qui réjouit les esprits et contente les passions, si bien qu'il s'endormit d'un profond sommeil. Il n'entendit plus rien de ce qui était dans la réunion ; puis il se vit, comme dans un songe, dans le pays de Roum, dans une église chrétienne éclairée par des lampes, tapissée d'images, remplie de croix ; il était au milieu de prêtres vêtus de cilices, tenant dans leurs mains des encensoirs où ils brûlaient du qist et de l'encens ; ils récitaient des paroles comme des litanies et les répétaient si bien que cet homme les retint ; leur sens en arabe était : Les meilleurs sont ceux qui louent Dieu la nuit

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouddir*, p. 23-24.

Digitized by Google

et le jour ; même morts depuis longtemps, ils sont vivants auprès de lui ; les méchants et les injustes sont morts auprès de Dieu, même quand ils sont vivants dans ce monde. Il vit des troupes d'évêques, ayant dans leurs mains des coupes remplies de vin et, dans des serviettes, des rondelles de pain qu'ils partageaient parmi les gens à qui ils faisaient boire ensuite du vin. Cet homme reçut de ces pains avec ferveur et empressement : il but de ce vin tant il avait faim et soif. Après un instant, il réfléchit à sa situation : comment il était arrivé dans cette église ; comment il reviendrait dans l'Iraq malgré l'éloignement. Puis il pensa à ses intimes, à leur réunion, aux plaisirs et à la joie dans lesquels il les avait laissés ; son regret s'accrut et l'oppressa à cause de ce qu'il voyait de contraire à la règle de sa loi et opposé à son caractère et à sa coutume. Sa poitrine se resserra ; il ressentit de l'angoisse dans son sommeil et s'éveilla. Il était dans l'Iraq, à sa réunion et à sa place parmi ses amis ; rien n'était changé aux mélodies et aux parfums qu'il avait observés avant de s'endormir [1].

RENÉ BASSET.

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES

CLXVIII

LA GRIFFE DU DIABLE DANS LES CAUSSES

D'APRÈS une légende locale, le Diable, pour une raison que nous ne connaissons pas, était poursuivi par sainte Enimie ; il courait à toutes jambes dans la gorge, et comme la Sainte ne voulait point le laisser échapper, elle fit une prière fervente, qui eut pour résultat de faire ébouler sur le passage, et sur le dos du diable un énorme pan de roche ; c'est cet éboulement qui constitua précisément le *chaos du Pas-de-Soucy*. Le diable était dessous ; il était pris, ou du moins la sainte le croyait pris. Malheureusement pour elle et pour l'humanité, qui aurait été débarrassée de ce voisin gênant, il existait une fente dans le lit du Tarn. Le malin en profita, il regagna les enfers ; mais, ce qui est bien une preuve de son passage, c'est qu'on peut encore vous montrer trace de sa griffe sur une des roches que la Sainte avait fait ébouler sur lui.

DANIEL BELLET.

1. Ah'med Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*.

Digitized by Google

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS[1]

CXXXIV

LES COUTURIÈRES

Lorsqu'une bobine tombe à terre sur une de ses extrémités, de façon à présenter à la vue le numéro du fil[2], c'est un signe d'ouvrage pour la propriétaire de cette bobine. (*Liège*).

Dans les ateliers de couture, les ouvrières disent que, si l'une d'elles vient à renverser une boite d'épingles, c'est signe qu'elles vont se taquiner l'une l'autre. (*Liège*).

CXXXV

LES BARBIERS

Dans un coin du marché de *Yamina* (Soudan occident.), on remarque un barbier public qui manie, fort adroitement, ma foi, des rasoirs, venus de Sierra-Leone, *mais qu'il a détrempés au feu pour les aiguiser*. On le voit souvent raser la tête d'un enfant attaché sur le dos de sa mère ; malgré tous les mouvements du bambin, il ne le coupe pas. Du reste, *pas de savon*, *de l'eau claire* !

(*Tour du Monde*, 1er sem. 1868, p. 65).

CXXXVI

LES POTIERS

Chez les Indiens Conibos (Pérou, rives de l'Ucayali), ce sont les femmes qui se livrent à la fabrication des poteries. Sans autre ébauchoir que leurs doigts, et une valve de ces grandes moules qu'on trouve dans les lacs de l'intérieur, elles façonnent des amphores, des cruches, des coupes, etc., dont le genre rappelle le meilleur temps de la civilisation ando-péruvienne. Elle roulent leur argile en menus boudins, qu'elles vont superposant et mêlant les uns aux autres, et la justesse de leur coup d'œil est telle, que vous ne releverez jamais dans ces œuvres, une ligne équivoqe ou une courbe douteuse.

C'est dans une clairière de la forêt, toujours située à quelques pas

1. Cf. t. XIII, p 569.
2. Chaque bobine porte, à son extrémité, un numéro, indiquant le numéro (qualité) du fil qui s'y trouve enroulé.

Digitized by Google

de leur demeure et qui sert aux hommes de chantier de construction pour leurs pirogues, que les femmes établissent leur atelier de poterie et de peinture. Pour cuire et vernisser leurs œuvres, elles descendent sur le rivage où un feu clair est allumé. Là, tandis qu'elles surveillent les progrès de l'opération, une *vieille matrone chante et danse à l'entour du bûcher, afin d'empêcher le malin esprit de toucher aux argiles incandescentes, que le contact de sa main filerait aussitôt.* Quand les poteries sont refroidies, les femmes en vernissent l'intérieur avec la résine de l'arbre *Sempa* (copal), et procèdent à leur décoration extérieure.

(*Tour du Monde*, 2e sem. 1864, p. 167).

CXXXVII

LES CHARPENTIERS

La veille de l'an, c'est le jour où la tribu des charpentiers pose les grosses pièces de la toiture des maisons en construction, et où les autres corps de métiers effectuent la remise de leurs travaux au propriétaire.

Celui-ci fait élever une estrade sur le faîte de l'édifice et pieusement il y expose, fixés à une étagère, une double rangée de goupillons, trois grands et cinq petits, en papiers de diverses couleurs : aux trois premiers sont suspendus de longs rubans de soie et des mèches de cheveux. A droite et à gauche, deux grandes flèches sacrées, chacune tendue en sautoir contre une toise de charpentier dressée sur une base, et, en arrière, une tenture d'étoffe armoriée, indiquant à la fois le rang et la famille du maître de la maison. Son épouse, pour sa part, s'est chargée du soin des offrandes destinées aux dieux tutélaires ; elles sont étalées sur des guéridons disposés au pied de l'étagère, et se composent du classique morceau de poisson séché, d'une demi-douzaine de pains de riz, de quatre flacons de saki et de deux boîtes d'œufs de vers à soie. Enfin le principal domestique de la maison jette du haut de l'estrade de petites boules de riz aux passants.

(*Tour du Monde*, 2e sem. 1869, p. 200).

CXXXVIII

IMPORTUNITÉS DE MARCHANDS

A Séville, le jour ou plutôt la soirée du 23 juin (Saint-Jean), la promenade se couvre de boutiques.

Ce sont notamment « *Les puestos de flores* », où sont disposés avec

Digitized by Google

art les œillets, les dahlias et autres fleurs destinées à l'ornement des coiffures andalouses, et des *ramilletes* (bouquets), composés avec beaucoup de goût. *Bunueleras* et *Ramilleteras* appellent les pratiques de la voix et du geste : Si un monsieur en habit noir, un *seno del futraque*, commet l'imprudence de s'arrêter pour examiner leurs marchandises, il est bien vite entouré et il faut, bon gré mal gré, qu'il finisse par acheter pour quelques « cuartos » aux *Gitanas* (car ce sont elles qui tiennent ces boutiques), qui commencent par lui adresser, en le tutoyant, les épithètes les plus flatteuses, telles que « *oiyos è mi arma* » (yeux de mon âme), etc., mais s'il refuse d'acheter, malheur à lui. Elles se posent les mains sur les hanches, l'appellent « *Macabéo* » (Machabée), et lui adressent mille injures grotesques ; enfin le malheureux ne s'échappe qu'après avoir essuyé une averse de ces imprécations dont le « calo » est si riche, et dont les Gitanos sont si prodigues. (*Tour du Monde*, 2e sem. 1866, p. 381).

ALFRED HAROU.

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CCXXXVII

LES VILLES ENGLOUTIES DES CÔTES DE FRANCE

DANS l'état actuel de l'enquête sur cette partie des villes englouties, en ne considérant que les Côtes de France, on constate que, de Granville à Douarnenez, les légendes sont nombreuses et forment pour ainsi dire une ligne ininterrompue, on en rencontre quelques-unes, assez effacées, de Douarnenez à l'embouchure de la Loire, puis trois de cette limite à l'embouchure de la Gironde ; de là à la frontière de l'Espagne, aucune à ma connaissance n'a été relevée. La même observation s'applique au littoral maritime de Granville à Dunkerque.

Il serait intéressant de rechercher si vraiment elles sont inconnues sur ces parties considérables de nos côtes, ou si leur absence tient seulement à ce qu'on ne s'est pas donné la peine de les relever.

On peut poser la même question à propos du littoral de la Méditerranée française ; bien que sur une partie de ces côtes, la décadence ou la ruine totale de cités jadis florissantes — dont la légende serait intéressante à relever — tienne surtout aux ensablements produits par les rivières, il est d'autres endroits, où sans doute la mer a rongé le rivage et détruit des villes, avec des circonstances merveilleuses analogues à celles que l'on retrouve sur d'autres points de la Méditerranée non française.

P. S.

1. Suite, voir t. XIV, p. 180.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

MAI

Le seul nom du mois de Mai éveille dans les esprits les plus grossiers comme un souffle de poésie ; aussi, combien de chansons n'a-t-il pas inspiré :

Voici le mois de mai,
Qu'il fait bon aimer.

dit un poète populaire ; mais le reste de sa chanson a été oublié.

Celui dont nous allons citer deux strophes a été plus heureux : son chant a été traduit du patois en jolis vers français [1]. Mais pour rester fidèle à la tradition, nous n'en donnerons la traduction qu'en simple prose :

Voici le mois de mai,
Ce joli mois,
Où toute jeune fille
Change d'ami.
Changerez-vous le vôtre
La belle Ali ?

— Non, je n'en veux point d'autres
Que mon ami.
L'Eté fane la rose,
La fait sécher ;
Il change toute chose,
Mon cœur nenni.

Voici une autre chanson de mai sous la forme de randonnée :

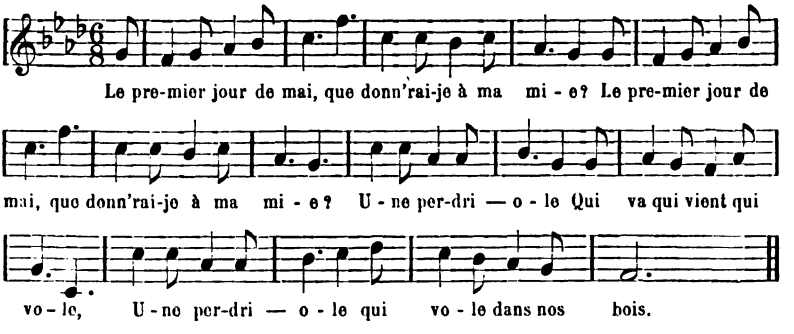

Aux autres couplets, les paroles d'énumération s'ajoutent sur les notes suivantes :

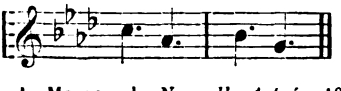

1. Masson, la *Nouvelle Astrée*, 1805.

Digitized by Google

Le premier jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Une perdriole
Qui va, qui vient, qui vole.
Une perdriole
Qui vole dans nos bois.

Le second jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Deux chiens courants,
Une perdriole
Qui va, qui vient, qui vole.
Une perdriole
Qui vole dans nos bois.

Le troisièm' jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Trois lapins grattant la terre,
Deux chiens courants,
Une perdriole,
Qui va, qui vient, qui vole.
Une perdriole
Qui vole dans nos bois.

L' quatrièm' jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Quat' canards volant en l'air,
Trois lapins grattant la terre,
Deux chiens courants,
Une perdriole
Qui va, qui vient, qui vole,
Une perdriole
Qui vole dans nos bois.

Le cinquièm' jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Cinq tourterelles,
Deux chiens courants,
Trois lapins grattant la terre,
Quat' canards volant en l'air,
Une perdriole
Qui va, qui vient, qui vole.
Une perdriole
Qui vole dans nos bois.

Le sixième jour de mai,
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Six lièvres aux champs,
Cinq tourterelles,
Quat' canards volant en l'air, etc...

Le septième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Sept ramiers au bois,
Six lièvres aux champs,
Cinq tourterelles, etc...

Le huitième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Huit pourceaux grognants,
Sept ramiers au bois,
Six lièvres aux champs, etc...

Le neuvième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Neuf moutons tondus,
Huit pourceaux grognants,
Sept ramiers au bois, etc...

Le dixième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Dix bœufs cornus,
Neuf moutons tondus,
Huit pourceaux grognants, etc..

Le onzièm' jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Onze plats d'argent,
Dix bœufs cornus, etc...

Le douzième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Douze coqs chantants
Onze plats d'argent, etc.

Le treizième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Treize tonnes de vin blanc,
Douze coqs chantants, etc...

L' quatorzième jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Quatorze moulins tournants,
Treize tonnes de vin blanc, etc...

Le quinzièm' jour de mai
Que donn'rai-je à ma mie ? } bis
Quinz' chevaux trottants
Quatorze moulins tournants
Treize tonnes de vin blanc,
Onze plats d'argent,
Dix bœufs cornus,
Neuf moutons tondus,

Digitized by Google

Huit pourceaux grognants,
Sept ramiers au bois,
Six lièvres aux champs,
Cinq tourterelles,
Quat'canards volant en l'air,
Trois lapins grattant la terre,
Deux chiens courants,
Une perdriole
Qui va, qui vient, qui vole,
Une perdriole
Qui vole dans nos bois (1).

Encore mieux qu'Avril, mai personnifie le Printemps, la Jeunesse et l'Amour. Aussi ce mois a-t-il toujours été consacré à la femme. Le catholicisme avec sa profonde connaissance du cœur et de l'imagination a donné à ce joli mois le nom de la Vierge Marie.

En Franche-Comté autrefois, pendant toute la durée de mai, les femmes usaient de libertés spéciales et non accoutumées. Elles étaient pour ainsi dire affranchies du pouvoir des maris [2]. Il était interdit aux hommes de les maltraiter sous peine de subir le châtiment comique de la « Trottée sur l'âne ».

Cet usage sans doute très ancien avait même reçu une espèce de sanction légale, comme nous le voyons par le texte suivant :

« Toutes et quantes fois, un mari frappe sa femme durant le mois de Mai, les femmes du lieu le doivent « Trotter sur l'âne » par joyeuseté et esbattement ou le mettre sur charrette ou trébuchet, et le conduire dinque (ainsi) trois jours durant en lui baillant son droict : c'est assavoir pain, eau et froumaige [3] ».

C'était généralement pendant trois dimanches que le mari brutal était ainsi traité.

Cet usage subsistait encore en 1840 à Salins, en 1860 dans la Vallée de l'Ognon.

Voici ce qu'un témoin oculaire nous a raconté à ce sujet : Comme la plupart du temps le mari à qui il s'agissait de faire « trotter l'âne » ne voulait pas y consentir, on le promenait en effigie dans une voiture faite d'une caisse avec des cerceaux en guise de roues. Un habitant du village, jouait le mieux qu'il pouvait ce rôle, revêtu des habits du coupable, singeant son allure, son parler et ses

1. Cette randonnée se poursuivait sans doute jusqu'au trente et unième jour, mais nous n'en possédons que la moitié. On l'applique quelquefois au premier de l'an. Cette confusion est toute naturelle, l'année celtique ne commençait-elle pas au mois de mai ?
2. Luxeuil, Devecey, Hte-Saône, Doubs.
3. Registre des Termes de Justice, pour le sieur abbé de St-Vincent de Besançon, seigneur de Devecey.

Digitized by Google

gestes. La voiture s'arrêtait devant la maison du mari délinquant et il était tenu de régaler son Sosie et tous ceux qui l'accompagnaient.

Un autre usage, à peu près complètement tombé en désuétude aussi depuis quelques années, consistait à promener de maison en maison l'épousée ou la reine du mois de mai, la *Maiotte*, *Mairiotte*, *Maïetta*[1], comme on l'appelait, selon les localités.

A Lons-le-Saulnier, à Château-Châlon, sur les confins de la Bresse et aussi au nord, dans le Val d'Ajol (Montbéliard), le premier jour de mai, les filles de dix à quinze ans choisissaient la plus belle fillette du village, la paraient de leur mieux, lui ornaient la tête d'une couronne de fleurs et la portaient en chantant :

Etrennez notre épousée,
Voici le mois, le joli moi de mai.
Etrennez notre épousée
En bonne étrenne,
Voici le joli mois de mai
Qu'on vous amène.

Et chacun donnait un petit présent aux quêteuses, beurre, œufs, lard, fruits, etc...

« Belle comme l'épousée du mois de mai », était un commun proverbe[2].

La reine de mai dans le Jura, exerçait son pouvoir pendant les trente et un jours du mois ; elle choisissait des demoiselles d'honneur qui devaient travailler pour elle et lui obéir au doigt et à l'œil. La *Maïetta* donnait un nom de fleur à chacune d'elles.

Le premier dimanche de mai les jeune filles avaient la charge de nettoyer les fontaines ; en récompense elles avaient le droit de demander quelque menue monnaie aux étrangers, aux voyageurs qui passaient dans la commune ; c'était pour acheter un cierge qui devait figurer à la Fête-Dieu, et pour les frais d'un repas qui avait lieu généralement en plein air, au bord d'une source.

Au pays de Montbéliard, la reine de mai, la *Mairiotte*, coiffée de fleurs des champs, tenant à la main une branche feuillée de sapin ou de hêtre, se promenait lentement par tout le village en chantant à l'unisson avec ses suivantes empressées autour d'elle, une chanson naïve que nous traduisons du patois de Montbéliard :

1. Ce nom de Mairiotte est peut être le même que Maiotte, Maïetta (petite Marie — le mois de mai était consacré à Marie).
2. Cette coutume existait aussi dans la partie de la Suisse voisine de la Comté, dans le canton de Vaud, où les petites filles s'en allaient de porte en porte chanter le joli mois de mai.

Digitized by Google

Mai, mai, joli mai !
Dans les premiers jours de mai
Nous avons passé dans vos blés,
Puis dans vos avoines,
Nous les avons trouvés bien beaux.
Le Bon Dieu les maintienne !

Donnez-nous un peu de lard
Pour faire rôtir une grillade.
Donnez-nous un peu de beurre
Pour faire des omelettes.

Quand nous serons tous morts,
Bien enfoncés dans la terre,
Nous n'aurons plus de bon ami
Que nous puissions « reconsoler ».
Donnez-nous un peu de pain, un peu de lard
Un peu d'autre chose que ce soit.

Si vous ne voulez rien nous donner (1)
Ne nous faites pas nous arrêter ici
Car autre part nous voulons aller.
Chez le Sire, chez la Dame (2).

Chez le prévot de la ville.
Donnez Dame de Céans
Faites-nous un petit présent
De vos poules, de vos cygnes,
Ou bien des œufs de vos gélines.

Avec le beurre, la farine et les œufs ainsi recueillis, les jeunes quêteuses réunies chez l'une d'elles, faisaient des beignets qu'on mangeait ensemble.

Dans les villes on n'avait pas coutume d'élire une Reine, mais souvent les filles des villages voisins venaient y quêter, ayant à leur tête la *Mairiotte*.

Cette coutume des *épousées* ou des *reines de mai* remonte certainement à la plus haute antiquité. On la trouve très fréquente au moyen âge. Au XVe siècle, à Saint-Claude (Jura), le grand prieur de de l'abbaye recevait la visite de la reine de Mai et de ses suivantes et lui faisait quelques menus présents, mais c'était « sans y estre tenu nullement fors que par bonne coustume et de grâce. » — De plus, il était bien convenu que les fillettes ne devaient « s'introduire ni au dortoir ni au chapitre [3]. ».

Ces quêtes existent encore aujourd'hui, même dans les centres importants. On voit à Besançon des fillettes dresser au carrefour des rues de petits autels ornés de fleurs, de statuettes de la vierge, éclairées par de petites bougies et solliciter la générosité des passants. C'est tout ce qui a subsisté d'un usage plus ancien, alors que les filles même nubiles quêtaient auprès de tout le monde en offrant des fleurs au nom de l'épousée de mai.

Jusqu'à ces dernières années le premier mai les servantes d'auberge offraient des bouquets aux voyageurs et se faisaient étrenner par eux.

1. Cette chanson a une analogie assez marquée avec celle du Bon an.
2. On disait : *les chirs* de Montbéliard, pour se moquer de leur orgueil.
3. Communiqué par M. Bernard Prost.

Digitized by Google

Un ancien texte du 5 mai 1528 (ordonnance municipale de Dôle (Jura) nous montre que cette coutume avait dégénéré en un véritable abus :

« En refreschissant les édicts naguères faicts en ceste ville de Dôle et pour obvier aux grandes dissolutions qui se font en ceste dicte ville à plusieurs notables personnaiges allans et venans par icelle, par plusieurs jeunes filles qui de leurs auctoritez privées se ingèrent à « faire espousées » devant leurs maisons et domiciles.... l'on défend à tous de faire ne souffrir faire doire en advent, aux jours de festes, aucunes desdites épousées sur peine de l'amende de vingt solz estevenans [1] ».

Le 1er mai 1556 mêmes injonctions : « On prohibe et deffend à tous de, au présent mois de may mectre ès rues publiques et devant les maisons enlad. ville aucunes enffants, *représentans espozées* pour y demander estrainnes d'argent, ni aultrement aux y passans et repassans, et ce sous peine de soixante solz estevenans.

Le 8 mai 1596 la défense est encore plus expresse et mentionne l'usage, avec plus de détails :

« Come l'on a recongneu que plusieurs filles commençent *à faire des espousées* par les rues, importunans les passans à leur eslargir et donner quelque chose, coustume assez malséante, le Vicomte Mayeur, échevin et conseil interdisent à tous habitants permectre que leurs filles estant soubz leur puissance practiquent ceste façon de *faire l'espousée*... à peine de l'amender arbitrairement, déclairant que les bassins et aultres choses qui serviraient aud. usage pourront estre prins par le scindicque et sergens pour être venduz et le pris d'iceulx employez à la nourriture des pauvres ».

Mais il parait que cet usage était bien profondément enraciné puisque malgré toutes ces prohibitions municipales, le conseil de Poligny en 1612, vise encore les *épousées de mai* de la manière suivante :

« Sur remontrances que plusieurs jeunes filles se ingéraient à donner bouquets à plusieurs passants par les rues, les importunant de leur donner argent, au moyen de quoi en pourrait survenir scandale, le conseil déclare » que l'on fera édict pourtant interdiction à toutes filles de présenter ne donner bouquets à peine de soixante solz à commectre par chacune des contrevenans, dont respondront les pères et mères, maistres et maistresses » [2].

1. C'était la monnaie épiscopale dont le nom vient de St-Etienne de Besançon.
2. Journal de Guillaume Durand, chirurgien à Poligny de 1610 à 1623, publié par Bernard Prost (Paris, 1883).

Digitized by Google

Il n'y avait pas que la « Mairiotte », l'épousée ou la reine de mai qui avait pour mission de personnifier le printemps ; en certaines localités du Jura à Chilly notamment un individu tout habillé de lierre allait ou va encore de maison en maison annoncer que la bonne saison est venue. On l'appelle *Feuillabô* (feuille au bois).

*
* *

La coutume de planter des Mais existe encore à l'heure qu'il est dans toute la Comté.

Dans la nuit qui précède le premier jour de ce mois, ou le premier dimanche les garçons s'en vont dresser des arbres feuillus devant les fenêtres de celles qu'ils courtisent ou sur les fumiers attenant à l'habitation. Souvent aussi, pour les mettre hors de toute atteinte et pour qu'on les voie de loin, des branches sont attachées aux cheminées sur les toits. On y pend aussi d'autres objets dont la signification est connue de tous. Selon que la jeune fille est plus ou moins considérée, selon qu'elle a su s'attirer des sympathies ou des inimitiés elle est honorée d'un plus ou moins beau Mai. Si l'on ignore le langage des fleurs dans les villages, on y connaît très bien le langage des arbres.

Le plus flatteur de tous les Mais pour une jeune paysanne est un laurier ; viennent ensuite des branches de hêtre, de charmille, de sapin ou de lilas en fleur, le houx qui ne se laisse pas aisément manier est également un Mai des plus honorables. L'if indique la modestie, la douceur. Tous les arbres à fruit et particulièrement le cerisier sont une grossière injure : ils signifient que la jeune personne est de mœurs faciles, peu sauvage et capable hors du mariage de porter des fruits, si elle n'en a déjà eus. L'aubépine dont les piquants s'accrochent aux vêtements a également une signification malveillante, ainsi que le saule, la verne, le tremble, le coudrier... Le tremble se donne aux orgueilleuses, aux maniérées, le coudrier aux filles molles qui se laissent aller. Un fagot au bout d'une perche indique une personne niaise, insignifiante dont il n'y a pas à s'occuper. Parfois en signe de mépris ou de dérision, on attache au toit ou à la fenêtre de vieux sabots, des casserolles, etc... Une chaine de coquilles d'escargots signifie médisance, bavardage ; l'escargot en effet bave et sa bave laisse des traces. Le dernier degré de l'injure consiste à prendre comme Mai un harnais, des cornes, ou des peaux d'animaux crevés, ou d'installer au dessus du toit un mannequin revêtu de loques. Ces Mais outrageants sont réservés aux femmes et aux filles dissolues.

Celles qui se sentent exposées à avoir de pareils Mais injurieux ne

Digitized by Google

dorment pas de la nuit et s'empressent de faire disparaître avant e jour ces emblèmes qui les exposeraient à la risée de leurs voisins (Perrigny (Jura) Aillevans (Haute-Saône).

Le galant qui a planté un mai en l'honneur de sa blonde, veille aussi pour empêcher qu'un rival ne le lui enlève. Si une fille a plusieurs amoureux, ce qui arrive assez souvent quand elle est belle, ce sont parfois des batailles entre les planteurs de Mais. Un amant éconduit veut se venger en dresssant un arbre à signification injurieuse, mais il compte sans l'amant bien accueilli qui veille pour s'y opposer.

Au matin les gens du village sortent chacun de leur maison pour avoir le spectacle des différents mais plantés ou attachés pendant la nuit.

Il ne faudrait pas croire que ces hommages sous forme végétale soient absolument désintéressés. Les filles honorées d'un mai flatteur pour leur amour propre se montrent reconnaissantes envers ceux qui l'ont planté et leur donnent de l'argent pour boire à leur santé. Il y a des jeunes villageois sans scrupules qui en font une spéculation et qui s'inquiètant peu d'honorer la beauté ou l'amabilité, s'en vont dresser les plus beaux mais devant les maisons des filles les plus riches.

Avec ce sens pratique qui caractérise les temps nouveaux, il arrive que dans un grand nombre de communes, la jeunesse masculine, trouvant qu'un hommage collectif est plus facile et moins coûteux, se borne à dresser sur la place du village un Mai unique en l'honneur du beau sexe ; comme circonstance atténuante il est juste de faire remarquer que l'administration forestière s'oppose rigoureusement à ce que les forêts soient saccagées comme elles l'étaient jadis sous prétexte de Mais à planter devant les maisons de toutes les jeunes filles. Ce Mai banal porte au sommet une bouteille vide afin que nul ne se trompe sur sa signification. Les jeunes gens s'étant ainsi mis en règle avec la tradition et avec la galanterie, s'en vont bravement, tambour battant et drapeau déployé, demander leur récompense en provisions de toutes sortes ou en menue monnaie, et avec ce qu'ils ont recueilli, ils s'offrent un repas copieusement arrosé. Quelquefois ce sont les jeunes filles qui enrubannent l'arbre planté en leur honneur et qui préparent le repas. La mission de planter le Mai incombe généralement aux conscrits de l'année. Le soir, ils font danser les filles. (Luxeuil, Lusans, Doubs).

Dans un grand nombre de communes, l'usage des Mais a tout à fait perdu son caractère gracieux et galant. Ce n'est plus aux belles que l'arbre traditionnel est offert mais vulgairement aux autorités

Digitized by Google

municipales et aux officiers de pompiers. Il va sans dire que c'est toujours et plus que jamais en vue des réjouissances gastronomiques qui en sont la suite.

Au pays de Montbéliard et dans le Jura (à Domblans, notamment), le premier Mai est la fête des Bergers. Ceux-ci se rassemblent en un pré et font ensemble un joyeux repas. Dans certains endroits la commune y contribue.

Ailleurs, comme à Passenans (Jura) les habitants du village allaient dîner sur l'herbe le premier jour de mai [1].

Le 1er Mai à lieu à Archelange (Jura) un pèlerinage de tout temps très renommé à la Chapelle de Saint Marcoul. Un os de ce personnage révéré possède la faculté de guerir les écrouelles, ni plus ni moins que jadis les rois de France. De nombreux pèlerins arrivent de la Suisse de la Bourgogne, de la Bresse, du Morvan, du Lyonnais, etc., pour tremper dans la fontaine de Saint Marcoul les parties scrofuleuses de leurs corps. Ils lavent leur linge, leurs vêtements dans cette même eau où ils se sont baignés et les font toucher à ces Saintes reliques. Il y en a qui dans l'espoir d'une guérison font le voyage depuis plusieurs années. Du reste ce n'est qu'au bout de trois voyages qu'on peut espérer d'être guéri. Mais ce n'est pas la seule condition, il faut encore : Entendre les évangiles du jour ; verser cinquante centimes pour avoir le droit de baiser la relique du saint ; mais la condition la plus difficile à remplir, c'est de ne se nourrir durant les trois années que d'œufs et de lait.

Les habitants de la campagne chez qui la scrofule se manifeste le plus souvent aux glandes du cou ont transformé Saint Marcoul en Saint *Malcou*.

Au 1er mai se rapporte encore le proverbe suivant :

Quand il pleut le premier jour de mai,
Les vaches perdent la moitié de leur lait.

S'il pleut la première nuit de mai,
Il n'y aura pas de cerises.

3 Mai

La fête de l'invention de la Sainte Croix au 3 mai est une des plus anciennes de l'Eglise catholique ; elle a pour but de rappeler que sainte Hélène mère de l'empereur Constantin ayant accompli un pèlerinage à Jérusalem retrouva la croix sur laquelle était mort Jésus-Christ.

1. Les Grecs célébraient ce joli mois par des jeux et des réjouissances de toutes sortes.

Digitized by Google

A cette date, dans toute la Franche-Comté on confectionne avec du bois de coudrier ou avec de l'osier autant de croix qu'on possède de champs. Puis chacun porte ces paquets de croix à la messe et le curé les bénit. Le Dimanche de la Pentecôte ou dans la semaine qui suit on va les planter dans les propriétés. Il y en a une pour le champ de blé, une pour le champ d'avoine, une pour la chénevière, pour les pommes de terre, pour les turquies [1], pour le potager, etc. etc.

Plus la tige est haute plus la moisson doit être vigoureuse et abondante : il est de règle que la croix doit dépasser les plantes parvenues à leur complet développement. Mais il en est bien peu qui demeurent debout jusqu'à l'époque de la moisson. Au moment où l'on plante la croix en terre, on s'agenouille et l'on récite cinq *pater* et cinq *ave* en l'honneur des plaies de Jésus-Christ.

Dans quelques paroisses cette plantation de croix se fait en commun, toutes les familles réunies. C'est généralement le dimanche après vêpres que cette cérémonie a lieu ; en certaines localités c'est au moment des Rogations. Souvent on attache à chaque croix pour renforcer son efficacité un morceau de buis qui a été béni le dimanche des Rameaux. Pour mieux faire encore il faut en tremper le pied dans l'eau bénite la veille de la Pentecôte, (Saint-Hippolyte, le Saugeais (Doubs, Jura, Haute-Saône).

Lorsque en moissonnant, un jeune homme ou une jeune fille rencontrent une de ces croix ils se marient dans l'année.

On les appelle croix de Saint Jean-Baptiste parce qu'elles ressemblent à celle qu'on met dans les mains du Petit Saint Jean.

A la Sainte Croix
Sarcle tes pois

Dit le proverbe.

8 Mai. — Les Rogations

Aux Rogations, le curé suivi par la procession des fidèles parcourt tout le territoire de la commune qu'il bénit. Il s'arrête de temps en temps, généralement auprès des croix dressées à l'embranchement des chemins, pour donner un coup de goupillon dans toutes les directions et les assistants s'écrient en chœur ; « Que Dieu bénisse nos champs, nos prés, nos vignes ! ».

Un jour une bonne vieille, qui dévotement suivait la procession, ajouta : *Et ma caimelinotte itou !* Elle avait peur que le bon Dieu n'oubliat son humble pièce de colza.

1. Maïs.

Digitized by Google

Dans certaines paroisses, le prêtre au cours de la procession ramasse des pierres du chemin sur lesquelles il colle des petites croix en cire et il les lance au milieu des champs ensemencés. C'est pour conjurer la grêle, les pluies diluviennes, l'orage, tous les mauvais temps qu'on désigne par l'expression générale d'*orvals*. Ces pierres bénies sont appelées irrévérencieusement du *fumier de curé*.

Cette cérémonie des Rogations dure trois jours. C'est le dimanche qu'on processionne ; le lundi et le mardi, le prêtre accompagné du bedeau et de deux enfants de chœur, va poser les petites croix de cire sur les maisons, sur les fontaines, sur les rochers, dans les chambres à coucher, dans les écuries. C'est ce qu'on appelle « les petites bénédictions ».

Dans certaines paroisses c'est le sacristain qui va de maison en maison apposer ces croix. On lui donne des œufs ou quelques sous. (Emagny, Doubs).

A Rougemont et dans les hameaux environnants, le prêtre bénit principalement les fontaines. Lorsqu'il n'y a ni bassin, ni margelle, ni édicule quelconque, quand c'est tout simplement un trou de source où l'on vient puiser avec un seau, le curé jette ses petites croix dans l'eau. Les âmes pieuses croient que cette eau ainsi bénie guérit les bestiaux malades qui en boivent.

A Aillevans (Haute-Saône) outre les petites croix de cire, le prêtre jette dans l'eau des puits une pincée de sel, après avoir dit les prières.

Au sujet des Rogations nous mentionnerons les superstitions suivantes :

Si l'on fait la lessive durant ces trois jours « on chasse le patron de la maison ». On exprime la même idée sous une autre forme encore plus précise, en disant : « qu'on lave son suaire ».

On prétend aussi que si l'on met au four pendant les Rogations on mangera du pain moisi toute l'année.

11 Mai. — L'Ascension

Dans certaines localités, c'était le jour de l'Ascension qu'avait lieu la fête du printemps. Les petits bergers allaient quêter des œufs et de la farine, et en faisaient des beignets qu'ils mangeaient ensemble. Le quêteur, affublé d'un manteau à capuchon confectionné tout entier avec de la mousse, et orné de grelots et de rubans, était attaché par une corde. Un de ses compagnons le

Digitized by Google

faisait danser comme un ours. C'était une variante du *Feuillabô* dont nous avons parlé plus haut.

A Longeville le jour de l'Ascension les petites filles allaient de porte en porte demander leur *confoiruse*, c'était le nom qu'on donnait aux cadeaux d'œufs et de farine, dont on faisait des beignets.

Nous ne saurions donner l'étymologie de ce mot bizarre : nous remarquons toutefois qu'il a une vague analogie avec la *confarreatio* des latins.

Les beignets mangés le jour de l'Ascension avaient le privilège de préserver des piqures des cousins pendant toute la saison chaude.

Les mêmes préjugés relatifs à la lessive faite le jour de l'Ascension existent pour la lessive des Rogations : la conséquence doit être la mort du chef de famille :

Echaipai lai bue (faire la lessive) *lai semaine de l'Oscension.*
Tire lai biére di maitre de la mâson.

On dit encore :

A l'Ascension du pourri ou du rôti.

Cela signifie qu'il y a toujours excès de pluie ou de chaleur (Hautes Molunes Jura).

Quand il pleut à l'Ascension
Il manque d'eau à la saison.

A Besançon aucun enfant n'ignore le proverbe :

A l'Ascension
Les cerises sur le pont

C'est qu'en effet à cette époque les petits bouquets de cerise d'un ou deux sous font leur apparition aux éventaires des marchandes en plein vent du pont de Battant.

Dans le Jura nous avons rencontré un proverbe érotique au sujet duquel nous nous dispensons de tout commentaire bien qu'il en ait peut-être besoin :

A l'Ascension
La belle sur le jonc
La laide sur le tronc

La série des trois saints de glace, saint Servais, saint Mamert et saint Pancrace commence le 11 mai jusqu'au 13. C'est dans cet intervalle que les cultivateurs ont à craindre ces terribles gelées du printemps qui souvent ne leur « laissent que les yeux pour pleurer ».

A la Saint Pancrà (dit le proverbe)
Sème le chenevà (le chenevis).

Digitized by Google

13 Mai. — La course de Port-sur-Saône

Au commencement du siècle, à la foire de Port-sur-Saône qui était une des plus importantes de la Comté et qui se tenait le 13 mai, on pouvait encore assister au spectacle suivant : un jeune homme à cheval tout enrubanné, précédé d'un musicien également monté parcourait toutes les rues du bourg. Le premier cavalier tenait à la main un bâton ou plutôt un pieu garni d'aiguillettes. De temps en temps il s'arrêtait pour crier en patois : Oyez, oyez, oyez ! nous faisons savoir que demain c'est la plus grande foire de Port-sur-Saône, bourg et Vesoul, château Grillot, château Lambert, Vicomté de Faucogney, *coune Menetrey* ! (joue Ménétrier !) et le musicien obéissant à cette injonction, faisait entendre les sons de son instrument qui généralement était un violon.

A midi, nos deux cavaliers faisaient trois fois le tour de la fontaine : puis ils se rendaient à Magny, village dépendant de la paroisse, mais situé à un bon quart d'heure de Port-sur-Saône, et là, ils faisaient trois fois le tour du four banal.

Ensuite, ils revenaient au milieu de la prairie qui s'étend à l'extrémité du bourg, puis, avec les jeunes gens de l'endroit, tous à cheval, ils plantaient solidement en terre le bâton auquel pendaient les laçets. Tous les cavaliers, alors formant une seule ligne à l'extrémité de la prairie, partaient à un signal convenu et couraient ventre à terre pour enlever le bâton. Celui qui y réussissait devait en outre atteindre la première auberge de Port-sur-Saône sans qu'on lui enlevât son trophée. Quand il avait réussi ces deux épreuves, on le couronnait de lauriers et on le promenait par le bourg. Chaque aubergiste lui devait une bouteille de vin et un pain blanc d'une livre. Toutes les marchandises étalées encore après le coucher du soleil lui appartenaient. Son cheval pouvait paître toute l'année dans la prairie où il avait gagné la course.

Ce spectacle attirait beaucoup d'étrangers à Port-sur-Saône.

21 Mai. — Pentecôte

A l'occasion de cette fête, on ne manque jamais de réciter le dicton suivant :

Pentecôte
Trousse ta cotte
Et va t'en aux fraises rouges.
Si tu n'en trouves pas

Digitized by Google

Va voir si tes blés sont épiés ;
S'ils ne le sont pas
Va t'en pleurer au coin du feu.

Voici une autre variante en patois :

Pentecôte
Prends ta coupotte (écuelle)
Va t'en as frasottes,
S'il n'y en et point
Va t'en vô (voir) si tas bias (blés) sont épias.
Si ne l'sont pas
Va t'en au quart (coin) de ton feu pieurâ.

Ailleurs on dit :

Pentecôte
Frase en goûte (pour en goûter)
Trinité
Frase au pné (au panier).

Une autre variante :

Pentecôte mal dain-née (qui a mal diné)
Prends t'nécuellâ (ton écuelle)
Va fraiser
Si t'nen trouves dzin (point)
Reviens t'en
T'y retournerai pou lai Saint-Jean (24 juin).

Encore un autre :

Pentecôte
Trousse ta cott', etc.

Va t'en voir les grenaies (seigle et colza)
Si tu n'en vois point en graine
C'est signe de méchante année.

A la Pentecôte comme à Pâques, le curé bénit l'eau dont s'approvisionnent les paroissiens.

25 Mai

A la Saint-Urbain
Le blé fait le grain (est en grain).

Passé la Saint-Urbain (25 mai)
Ne gèle ni pain, ni vin.

28 Mai. — La Trinité

Une singulière superstition existe dans le Jura chez les jeunes garçons et les jeunes filles, au sujet de la Trinité. Si ce jour-là, avant

Digitized by Google

l'aube, après avoir communié, on fait l'ascension du mont Poupet (près Salins), on voit se lever TROIS SOLEILS. Une autre condition essentielle est d'être à jeun.

Cette faveur ne peut s'obtenir qu'une seule fois dans la vie.

La même superstition a cours pour l'ascension de la Dôle, sur la frontière de la Suisse.

31 Mai. — Sainte Pétronille

On prétend qu'il pleut toujours à ce quantième du mois, ce qui s'exprime ainsi :

Sainte Pétronille
Lave ses guenilles.

*
* *

Nous avons déjà mentionné à leur date quelques dictons relatifs à mai ; en voici encore quelques-uns :

Aimé mâ (à la moitié de mai)
Les jous et les neus sont pas (les jours et les nuits sont égaux).

Plante-moi tôt, plante-moi tâ, (dit la pomme de terre au cultivateur) :
Avant la fin de mai, tu ne me verras pas.

En mai
Blé et vin naît.

La sécheresse du mois de Mai amène la famine.

Par contre :

Bourbe en mai
Epis en août.

La Sagesse des nations qui commande :

Qu'en avril
On ne se découvre d'un fil.

Ajoute :

En mai
De ce qu'il te plaît.

Le temps qu'il fait pendant les trois jours des Rogations, se reproduira exactement le même à l'époque des grandes récoltes. Ainsi : si le premier jour est beau, il fera beau pour les foins ; s'il pleut le second jour, il pleuvra pour la moisson ; s'il fait un temps incertain le troisième jour, les vendanges (ou les regains) se feront dans les mêmes conditions atmosphériques.

S'il tonne en mai
Les vaches ont du lait.

Digitized by Google

C'est une superstition courante en Franche-Comté comme, du reste en plusieurs autres provinces de France, « qu'on ne doit pas se marier en mai ».

Jeumâ épousâ di mois de mâ
Ne fâ bé fât. (La Fresse, Doubs).

Le même dicton en des patois différents se rencontre à Ternuay, Faucogney, Servance, etc.

La jeune fille qui ne respecte pas cette prescription, mourra dans l'année ou n'aura plus qu'une santé chancelante.

Les Romains disaient déjà : *Malum mense Maio nubere.*

CH. BEAUQUIER

LES POURQUOI[1]

CXII

POURQUOI LES NOBLES SONT NOMBREUX EN BRETAGNE ET EN PÉRIGORD

La légende du Graisivaudan, p. 210 de la revue m'en rappelle une autre qu'on racontait autrefois en Bretagne et en Périgord.

Au temps jadis, Dieu voulant renouveler les familles, appela un ange, et lui remettant un sac lui dit : « Parcours la France qui est ruinée et dépeuplée par les guerres, jette tout en volant ce qui est dans le sac, et quand il sera vide, reviens me rendre compte de ta mission ». L'ange déploya aussitôt ses ailes, et tenant en main le sac, se mit à y puiser, et il en jetait le contenu à travers les airs. Le vent était fort, et poussa vers le Périgord une partie de ce que le sac contenait. Lorsque l'ange, plana au dessus de la Bretagne, il s'aperçut que le sac était à moitié vide, et il versa le reste sur le sol. Voilà pourquoi le Périgord et la Bretagne, ont tant de familles nobles.

ELVIRE DE CERNY.

1. Cf. p. 206, t. XIV.

Digitized by Google

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

C'est dans les Vosges que j'ai appris l'anecdote qui fait le sujet du conte suivant. Elle se rattache à une grande quantité de contes qui pourraient remonter à l'histoire de Philésithère qu'on lit dans l'*Ane d'or* d'Apulée. La même donnée a fourni une nouvelle à Sachetti, une nouvelle à Sabadino, une à Mazaccio, un exemple au chevalier de Latour-Landry, une anecdote à Poggio, quelques pages aux *Nouveaux contes à rire,* deux contes à Vergier, un à Grécourt, un à l'*Apologie pour Hérodote*, le Fabliau, les *braies aux Cordeliers*, sujet que Casti a traité dans les *Bracche di San* Griffone, etc., on rencontre encore une donnée analogue dans une chanson du pays messin ; *La culotte de velours.*

XLVII

LE MIRACLE

Vous dire que l'abbé Bertrand
Etait un saint, c'est vous le peindre ;
Après un éloge aussi grand,
Fait d'un seul mot, point n'est à craindre
Que de cet homme si parfait
Je vous trace un plus long portrait.
Toujours prêt à servir les autres,
Ce digne héritier des Apôtres
Etait arrivé certain soir
Dans le modeste presbytère
Où demeurait un cher confrère.
Celui-ci de le recevoir
Ressentit une joie extrême.
Déjà vieux et malade même,
Pour le lendemain il avait
Grande fête dans sa paroisse,
Il ne songeait pas sans angoisse
Que ce lendemain il devait
A ses ouailles faire entendre
Un long sermon qu'il ne savait
Encor par quel bout entreprendre,
Et le bon abbé le sauvait.
D'âge canonique, mais leste,
Une gouvernante servit
Aux amis un repas modeste,
Puis Bertrand demanda son lit.
Ce lit désiré, son confrère
Avait ordonné de le faire
Dans sa chambre, et les deux amis
Furent promptement endormis.
Mais quand l'aube, venant de naître,
Dessina sur les blancs rideaux
Le lourd châssis de la fenêtre,
Bertrand sortit leste et dispos ;
Sous le bras un vieux bréviaire,
Un grand parapluie à la main,
De l'église il prit le chemin.
Devant bientôt monter en chaire,
Pour y célébrer Saint Martin,
C'était le patron du village,
Il voulait, suivant son usage,
Au pied de l'autel méditer
Ce qu'il aurait à débiter.
Cette église n'était pas proche,
Servant à différents hameaux,
Elle dominait une roche.
Dans un chemin bordé d'ormeaux.
Soudain à l'abbé se présente
Un vieillard qui semble éperdu.
Il lui tend une main tremblante,
Il lui dit qu'il a tout perdu ;
L'incendie a, la nuit dernière,
Dévoré sa pauvre chaumière,
Prenant tout à l'infortuné :
Enfants, femme n'ont plus d'asile.
Bertrand avec joie eût donné
Une aumône.... mais inutile
De fouiller sa poche, il sait bien
Qu'il n'y saurait découvrir rien.
L'incendié, pourtant insiste :
« — Ah ! Monsieur, vous me secourrez ! »
Bertrand se sent le cœur bien triste :
« — Si vous cherchez, vous trouverez »
Reprend le vieillard qui persiste.
En entendant ces mots sacrés
Le bon abbé, plus triste encore,

Digitized by Google

Lève au ciel un œil qui l'implore
Et cherche au fond de son gousset.
« — Ah mais, dit-il, qu'est-ce que c'est !
Quoi ! vraiment une pièce ! — » Il tire
De sa poche un beau louis d'or
Qu'un rayon de soleil fait luire.
De l'abbé quel fut le transport,
C'est ce qui n'est pas à décrire.
Il pense qu'il rêve ; d'abord,
Son humilité met obstacle
A ce qu'il s'écrie : au miracle !
Et pourtant le miracle est là.
Ce beau louis d'or que voilà,
Qui l'a mis sous sa main avide ?
Dans sa poche qu'il savait vide ?
Il l'offre avec empressement
Au pauvre vieillard qui s'incline,
Puis vers l'église s'achemine
Dans un pieux ravissement.
De son émotion profonde
Sa parole se ressentit,
Et la péroraison qu'il fit,
Frappa vivement tout le monde.
Il parlait sur la charité,
Et raconta, tout transporté,
Son miracle, preuve admirable
Du pouvoir vraiment surhumain
Qu'exerce l'amour du prochain.
Le désir d'aider son semblable,
Désir qu'éprouva saint Martin,
Ce désir-là l'a rendu digne
Lui, pauvre prêtre, ce matin,
D'accomplir un prodige insigne.
A ces mots du prédicateur,
A cette merveilleuse histoire,
Le curé sur son banc, au chœur,
Ne semblait de tout l'auditoire
Avoir la foi, ni la ferveur.
Il parait tout troublé, s'agite,
Il fouille une poche, puis vite
Une autre, se lève à demi,
Prend son mouchoir, sa tabatière,
Cherche encor de toute manière
Puis il regarde son ami.
Lorsque la foule fut sortie
Et qu'on fut dans la sacristie :
« Votre miracle n'est pas grand »,
Dit avec l'accent du reproche,
Le vieux prêtre à l'abbé Bertrand,
« Ces pauvres vingt francs dans ma poche
Mon cher, vous les avez trouvés,
Car ma culotte, vous l'avez ».

Comte de PUYMAIGRE.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXXI

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES ET LE CULTE DES PIERRES DANS LE FOLKLORE GUÉRANDAIS

Les monuments mégalithiques jouent un rôle important dans le folklore guérandais. A toutes les époques les pierres eurent une grande part dans les traditions populaires de tous les pays. Sans recourir aux légendes orientales et étrangères, nous pouvons dire que l'influence des monuments de l'âge de pierre fut grande dans la littérature populaire de la Bretagne. Avant l'émigration bretonne il n'est point question de mégalithes ; les triades et les Mabinogion ne les citent point. Dans les légendes des saints, si nombreuses après l'émigration, les mégalithes n'ont joué qu'un rôle assez effacé en Bretagne. Les quelques rares mentions qui en sont faites ne se

Digitized by Google

rapportent qu'aux menhirs. Le pays guérandais a conservé un de ces souvenirs dans la légende de saint Lyphard qui en tuant un dragon coupa en deux la *Roche-fendue* [1].

Quant aux rochers à dessins et à cupules, ces derniers seuls ont part aujourd'hui dans la légende. Encore ces cupules doivent-elles être assez grandes pour frapper l'imagination populaire. Ce sont des bassins où coulaient le sang des victimes ; car pour le paysan il n'est pas douteux que les sacrifices humains aient existé. Pour les traditions se rapportant aux druides j'ai dit ailleurs qu'elles étaient modernes [2].

Les légendes que l'on recueille maintenant se rapportent, non plus, comme celles des saints, aux menhirs, mais aux dolmens et aux cromlec'hs. A ce sujet je pourrais dire que ce changement marque un progrès dans la littérature populaire, car il s'agit pour le peuple d'imaginer quelques explications capables d'éclairer l'origine mystérieuse des dolmens.

Le menhir n'apparaît dans la tradition que comme la pierre du souvenir : c'est une des choses les mieux définies de nos légendes guérandaises. Le menhir est l'œuvre des « vieux d'autrefois » ; c'est la consécration soit d'un fait mémorable, d'une bataille, d'une mort ; soit l'évocation d'un nom célèbre : Gargantua, saint Lyphard.

Cette tradition doit être très ancienne ; elle est certainement le fait de nations primitives, quoique assez civilisées. L'Inde nous en fournit actuellement de remarquables exemples ; les Ecritures Saintes, particulièrement le livre de Job, nous en donnent d'autres. La légende ne pouvait donc s'étendre, et la littérature se développer tant que le menhir seul faisait le sujet des traditions ; la définition en était trop précise, et par conséquent le mystérieux qui s'y rattache trop borné par cette définition.

Il n'en est plus de même des cromlec'hs, ou plutôt du cromlec'h, car, me bornant au seul pays de Guérande, je ne puis en citer qu'un : celui du Bretineau. Les paysans l'ont défini d'une façon assez curieuse en lui donnant non seulement l'idée de cimetière, mais celle d'une sorte de *fid-némed* dans le sein duquel rentrent toutes les âmes des morts. A ce sujet, je ne puis m'empêcher de citer une phrase de Tacite se rapportant à une tradition germanique, non pas identique à celle que je cite, mais absolument inverse : eoque (luco) omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis [3]. Dans la légende irlandaise, le cromlec'h est également une enceinte mortuaire. Cette

1. Voir Paul Sébillot : *Légende dorée de la Haute-Bretagne.*
2. Voir la Légende du Crugo par H. Quilgars et M. Guihéneuf.
3. Tacite ; de Moribus Germanorum, XXXIX.

Digitized by Google

même explication, qui se retrouve dans le pays de Guérande, prouve la haute antiquité de la légende. Chez tous les peuples anciens, à la fin des batailles, dans les épidémies, tous les corps étaient entassés et brûlés ; puis le tout était recouvert de terre [1]. Cette coutume dut disparaître de bonne heure. Au VIe siècle, elle n'était plus appliquée en Grande-Bretagne, en Germanie et en Gaule. C'est donc un souvenir très éloigné des anciens usages qui a créé la légende guérandaise du Bretineau.

Le dolmen est, pour ainsi dire, le véritable fondement de nos légendes. Il n'est pas encore défini. C'est pourquoi l'imagination a eu et a encore son libre cours. C'est un monument tout à fait mystérieux. Pour les paysans, ces énormes blocs de pierre si bien posés, si bien équilibrés, ne semblent pas l'œuvre des hommes. Les croyances religieuses empêchèrent d'en attribuer l'origine à des dieux. Il faut le dire en passant, il n'y a qu'un héros celtique qui ait survécu dans la tradition guérandaise : Gargantua ; c'est à lui que l'on doit l'érection d'un superbe menhir de quartz situé près de la Madeleine ; c'est à lui également que l'on attribue le dolmen de Donges et un menhir près de Plessé.

Les sorciers et les géants sont les principaux personnages de notre littérature. Les géants sont les auteurs des dolmens. Ils n'étaient ni dieux, ni hommes, mais des sortes d'esprits incarnés doués de la plus grande force physique. Ils habitaient les souterrains qui reliaient tous les dolmens, comme le dieu Daydé [2], et n'en sortaient que pour se battre. La tradition place au Pont d'Os [3] l'endroit d'une de ces mémorables batailles. Leurs armes étaient les « *pierres à tonnerre* ».

Je me suis demandé si l'on ne devait pas attribuer à ces récits une origine antérieure à l'émigration bretonne ? Il y a dans la littérature celtique des récits non point identiques, mais semblables [4]. Les races de Partholon et de Nemed se combattent comme nos géants. Il y a plutôt ici, je crois, une évolution d'une même idée rattachée à un mythe païen qui revient chez nos paysans, comme il se trouvait dans l'île de Bretagne.

Il est presque banal de citer tous les trésors cachés sous les grosses pierres. C'est une tradition commune à tous les pays. Dans le pays guérandais, les trésors abondent : il y en a sous toutes les

1. Homère, Sophocle, Cicéron, Lucain.... etc. nous en donnent de remarquables exemples. Virgile nous décrit une scène semblable au commencement de l'Enéide, et Thucydide à propos de la peste d'Athènes.
2. D'Arbois de Jubainville ; Litt. celtique, II, XII, 3.
3. Et non Pont d'Eau, comme on le voit sur les cartes.
4. Darbois de Jubainville, Littér. celtique.

Digitized by Google

pierres, dans les dolmens, dans les troncs d'arbres et les vieux murs. Mais on a eu beau démolir nos plus beaux monuments mégalithiques pour les trouver, personne ne les a encore entrevus.

Les pierres à cupules sont extrêmement nombreuses autour de Guérande. Ce sont, m'a-t-on dit, les pierres des dieux païens ; les cupules servaient à porter les offrandes faites aux divinités — explication bizarre, mais ingénieuse, qui suppose primitivement un culte des pierres. Ce culte se retrouve encore dans les vertus attribuées aux celts ou « pierres à tonnerre ». Il n'y a personne à ne pas croire que ces pierres sont lancées pendant les orages, et protègent les maisons de ceux qui les possèdent J'ai dans mes collections plusieurs de ces pierres trouvées dans les murs de vieilles maisons ; assurément, elles y ont été placées pour protéger les demeures du tonnerre.

De cela, je puis tirer une conclusion : c'est que si notre littérature populaire a une origine celtique, nos populations sont bien bretonnes, quoiqu'en disent les partisans des Saxons.

HENRI QUILGARS.

BIBLIOGRAPHIE

Reinhold Kohler. *Kleine Scriften zur Maerchenforschung* herausgegeben von Johannes Bolte. Weimar, Emil Felber, in-8 de pp. VIII, 608.

Il n'est personne, parmi ceux qui s'occupent de contes populaires comparés, qui ne connaisse les beaux travaux que leur a consacrés notre regretté collègue Reinhold Köhler, bibliothécaire à Weimar. Mais ses érudites comparaisons étaient dispersées dans des revues, allemandes et étrangères, dont quelques-unes ne sont pas dans toutes les bibliothèques des traditionnistes. M. J. B. leur a rendu un véritable service, en entreprenant la publication de ces précieuses notes (auxquelles il a ajouté des additions intéressantes). Le premier volume comprend 40 articles, d'une étendue variable. Il en est qui intéressent tout particulièrement les Français, tel qu'un article assez court sur Rabelais, d'autres sur les contes de Cenac-Moncaut, le *Glossaire du patois forézien* de Gras, les contes de Beauvois, H. Carnoy, J.-F. Bladé, F.-M. Luzel. A la fin du volume M. J. B. a donné la Bibliographie des recueils cités, et une table analytique et alphabétique qui permet de voir les types et les incidents analysés par M. R. K. Il est à souhaiter que le savant éditeur nous donne prochainement la suite de ce premier volume ; il fera une œuvre à la fois pieuse et utile.

P. S.

Docteur Paul Bidault. *Les superstitions médicales du Morvan* Paris, Jouve et Boyer, in-8 de pp. 94.

Ce livre est la thèse pour le doctorat en médecine du Dr P. B., c'est une monographie très-intéressante et fort documentée des croyances médicales du Morvan. Les divisions principales sont : I, Origines des superstitions médicales. Le sorcier. II, Les Remèdes. III, Les prières ou les incantations, où sont reproduites un grand nombre d'oraisons superstitieuses ; la 2e partie de ce chapitre assez courte, est consacrée aux pèlerinages qui guérissent. IV, Pour le culte des eaux, M. P. B. a utilisé, en y faisant plusieurs additions les ouvrages de MM.

Digitized by Google

Bulliot et Lex, dont nous avons parlé ici même. Le cinquième chapitre traite des préjugés se rapportant à la médecine, et ce n'est pas le moins curieux de cette monographie. Il serait très désirable que l'on fasse pour chaque province une étude semblable. Le bon accueil fait par la faculté à la thèse du Dr P. B. engagera sans doute d'autres étudiants en médecine à suivre son exemple, au grand profit du folk-lore, et peut-être aussi de la médecine.

P. S

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA REVUE

Joannès Plantadis. *La chanson populaire en Limousin*, in-8 carré de pp. 21.

C'est une étude faite à un point de vue un peu général, mais intéressant, des chansons limousines ; elle est accompagnée de la musique de plusieurs mélodies typiques.

Julien Tiersot. *Sur le jeu de Robin et Marion d'Adam de la Halle* (XIIIe siècle). Paris, Fishbacher, in-8 de pp. 27.

G. de Colvé des Jardins. *Le Médecin volant*, comédie de Molière (adaptation). Paris, A. Charles, in-18 de pp. 47.

Cette adaptation a été jouée au *Théâtre artistique.*

Jean S. Barès. *L'Ortografe simplifiée et les autres réformes nécessaires.* Paris, au bureau du Réformiste, 18, rue du Mail, in-18 de pp. 426.

L'auteur est un de ceux qui apportent le plus d'ardeur à la réforme de l'orthographe française, dont les complications, qui ne sont pas toujours rationnelles, déplaisent à beaucoup de bons esprits. Son livre mérite d'être consulté par ceux que préoccupe cette question, très à l'ordre du jour en ce moment.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nominations et distinctions.* — Par arrêté ministériel en date du 27 mars 1899, notre collègue M. Alexandre Tausserat-Radel, archiviste-paléographe, sous-chef du Bureau historique aux Affaires étrangères, a été nommé officier de l'Instruction publique.

⁂ *Fantômes contemporains en Angleterre.* — A Hammersmith, un moine encapuchonné a une notable prédilection pour le presbytère de l'église catholique de la Sainte-Trinité, qu'il visite la nuit, et où il s'installe confortablement dans le fauteuil d'une des chambres. Il n'y a pas très longtemps que Saint-Ehtelred, Ely Place, était l'objet de fréquentes visites d'une femme, spectre qui portait une lumière fantastique, pendant que l'église catholique de Saint-John Horsham était hantée par des fantômes. L'église bien connue de Saint-Patrick, Soho-square, était aussi, jadis « hantée » à minuit.

(*The People*, 26 mars 1899. Comm. de M. F. Duine).

Le Gérant : A. CERTEUX.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 6. — Juin 1899.

NOTES SUR LE LIVRE DE SENDABAD

Le recueil d'origine indienne où est rapportée l'histoire d'un roi, de son fils, de sa femme et de ses sept vizirs est l'un de ceux dont les transformations sont les plus nombreuses.

Nous ne les détaillerons pas ici ; contentons-nous d'indiquer qu'on en a publié les recensions orientales suivants :

1° Version syriaque avec traduction allemande, donnée par Friedrich Baetgen sous le titre de : *Sindban oder die Sieben weisen meister ;* Leipzic, 1879.

2° Version grecque, éditée par Boissonnade sous le titre de : *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio*, Paris, 1819. Une édition critique en a été donnée, de plus, par Eberhard, dans ses *Fabulae romanenses graece conscriptæ ;* Leipzic, 1872. On considère cette version comme de la fin du XIe siècle ; une traduction en grec vulgaire en a été publiée à Venise en 1805.

3° Version hébraïque dont une traduction française a été fournie par Carmoly sous le titre de *Paraboles de Sendabar ;* Paris, 1849. Le texte, avec traduction allemande, a été publié par Paulus Cassel, sous le titre de *Mischle Sindbad* ; Berlin, 1891.

4° Traduction de l'arabe en espagnol de 1253, insérée par D. Comparetti dans son ouvrage : *Ricerche intorno al libro di Sindbad ;* Milan, 1869.

5° Analyse en anglais, d'après un ouvrage persan en vers de 1374, donnée par Falconer Forbes, sous le titre de *Sindibad nameh,* dans les tomes 34 et 36 de *The Asiatic Journal*, Londres, 1841. Cette ana-

Digitized by Google

lyse a été reprise et complétée par W. A. Clouston dans son ouvrage : *The Book of Sindibad*, Glascow, 1884.

6° Recension arabe insérée dans les éditions des Mille et une Nuits en arabe, dont les titres de récits ont été donnés et comparés dans la *Revue des traditions populaires*, livraison de mars-avril 1896, par M. René Basset.

Nous ne parlons là que des imitations orientales. Celles en langues européennes sont encore plus nombreuses. Elles ont été principalement étudiées — presque partout concurremment avec les recensions orientales — par Loiseleur Deslonchamps dans son *Essai sur les fables indiennes*, Paris, 1838, par Paulin Paris dans ses *Etudes sur les différents textes imprimés et manuscrits du roman des sept sages* ; par Murko sous le titre de : *Die Geschichte von den sieben Weisen bei den Slaven*, dans une notice insérée aux *Sitzungsber. der phil. hist. Cl. der kais. Akademie d. Wissench. in Wien*, CXXII Bd. 10 abh.; enfin par A. d'Ancona dans : *Il libro dei setti savj di Roma*. Pise, 1864.

Outre les recensions orientales mentionnées plus haut, il en est d'autres, considérées comme perdues. M. Clouston, dans son ouvrage déjà cité, indique les suivantes : 1° en pehlvi ; 2° en persan ancien de 949 environ, par le Hodja Ahmed Aboul Faouaris Fatadziri ; 3° en persan moderne de 1193 environ, par Ali ben Mohammed ben Houssein, el Zehir, el Katib, el Samarcandi ; 4° en vers persans d'Assaki, écrite vers 1132 ; 5° en vers arabes par Aban Lahiqi mort en 815 ; 6° en arabe probablement, par Mohammed Ali Daqaïqi, cité par Hadji Khalfa n° 7259.

Mais on possède, en manuscrit, en prose persane, six contes du livre de Sendabad insérés dans la huitième nuit du *Touti nameh* de Nakhchébi, mort en 1329.

En plus de ces diverses recensions citons en une, dont l'existence était ignorée. Il s'agit d'un texte turc, en prose mêlée de vers, par Méhémet Abdoul Kérim ben Méhémet. Cet ouvrage est dédié au prince Bayézid fils du Sultan Soliman ; comme ce prince a été exécuté par ordre de son père le 25 novembre 1561 on est très approximativement fixé sur la date de cette rédaction.

Dans son œuvre l'auteur turc, qui déclare avoir traduit du vieux persan (déri) et du persan moderne, suit pas à pas la marche de la version persane rimée, analysée par Falconer Forbes et Clouston ; mais le manuscrit turc possédé pas l'auteur de ces notes, au lieu d'être mutilé par de nombreuses lacunes comme celui persan, est absolument complet.

A d'autres points de vue encore le texte ainsi fourni offre de l'intérêt :

Digitized by Google

1° Vingt de ses récits — correspondant à dix-neuf par suite de la division d'un récit en deux chez le turc — se retrouvent dans les recensions arabes insérées dans les *Mille et une Nuits*, recensions dont le type le plus complet, en ce qui concerne le cycle de Sendabad, est donné par les éditions du Caire, en y adjoignant le dernier récit fourni par l'édition de Breslau. Ces mêmes dix-neuf récits, il y a lieu de le noter, sont précisément les seuls qui soient communs à l'arabe et au grec.

2° Cinq récits du turc manquent dans l'arabe et sont donnés par le grec. D'autre part, aucun des récits trouvés dans l'arabe et manquant dans le grec ne se rencontrent en turc. La version ottomane doit donc être rangée dans le groupe apparenté formé par le grec, le syriaque, l'espagnol, l'hébreu et la version persane analysée en anglais, et non dans le groupe constitué par les diverses versions arabes insérées dans les *Mille et une Nuits*. Ces dernières ne diffèrent en effet, entre elles, par comparaison à l'édition du Caire, que par voie d'omission, sauf en ce qui concerne le dernier récit de Breslau.

3° Enfin le turc donne huit récits qui ne se retrouvent ni dans le groupe arabe ni dans le groupe dont le type le plus complet est le grec de Syntipas [1].

En vue de donner le sentiment du contenu de l'ouvrage ottoman, nous fournissons ci-après la traduction des huit récits que ne donnent ni le grec ni l'arabe, plus de trois autres contes ; deux font défaut dans la version persane, un est donné par celle-ci et par le grec, mais la rédaction turque diffère sensiblement des deux autres.

I

LE RENARD ET LE SINGE

Un renard, rusé et habile en tromperies, s'en allait par la montagne, le désert et la plaine ; à chaque coup d'œil il lui semblait découvrir une ruse, chaque regard lui faisait découvrir une machination. Loin de la mer et de tout cours d'eau il aperçut un poisson. Fort surpris, il se met à réfléchir. Alors, par la force des sens, la puissance du raisonnement, l'œil de la sagacité et le regard de l'intelligence, il comprend que c'était là le piège d'un chasseur dénué de justice, passé maître en fait de stratagèmes. Il s'éloigne en observant de tous côtés ; son regard tombe alors sur un singe de

1. Pour la comparaison détaillée entre les versions turque, grecque et arabe, voir le *Journal asiatique*, cahier de janvier-février 1799, pages 173 et suiv.

Digitized by Google

mauvais augure, stupide et ignorant. Ce renard, habile en fourberies comme à attirer dans une mauvaise voie, se dit en lui-même que les imbéciles sans direction et les ignorants irrésolus, les simples et les niais sont, pour les personnes de science et les gens fins, matière à de surprenantes plaisanteries, à d'amusants tours.

Il arrête son plan, se tourne vers le singe, puis, comme il eut voulu s'excuser et le prier de lui pardonner sa question : — Quel beau jour, lui dit-il, pour votre serviteur ! Il était à parcourir, à votre recherche, déserts et plaines. Sachez-donc que nous autres pauvres animaux et misérables sauvages avons, de nos mains, réduit à l'impuissance le lion à la mauvaise nature et sans probité. Pour le trône de la souveraineté du monde et l'estrade de justice et de pouvoir nous avons choisi votre auguste et habile personne, votre éminente personnalité. Le lion et tous les autres abandonnent inimitiés et hostilités devant votre puissance. Ils m'ont envoyé pour inviter Votre Très-Gracieuse Présence aux honneurs de l'investiture de la souveraineté. Tous les animaux, tous les fauves, serviteurs de votre puissance, vous réclament. Ils vous attendent au désert dans certain jardin de délices semblable au paradis, asile de toute sûreté, dont le riant aspect est complété par une rivière aimable.

Alors le singe, circonvenu par l'orgueil de l'ignorance et l'allégresse de la prospérité comme par les ruses du renard plein d'astuce — sans s'arrêter à l'invraisemblable fait du lion, brave qui conquiert l'univers, acceptant sa propre déchéance — se met à suivre incontinent ce renard aux mauvais dessins. Puisse-t-il m'arriver, disait ce fourbe aux détestables inventions pleines de ruse — comme ils approchaient du poisson — un merveilleux présent, une bénédiction précieuse, car je n'ai nul bien ou cadeau à vous offrir et je ne puis m'alléger à cette préoccupation.

A ce moment ils aperçoivent le poisson. Si un pauvre comme moi est privé d'un corps agréable et d'une offrande brillante,—dit alors le renard aux mille ruses, à ce singe d'esprit étrangement étroit et déçu d'intelligence — vous êtes une magnificence très savante, une puissance de haute dignité, le maître de la souveraineté. Aussi, le droit de prise sur le butin est-il une des manifestations de votre pouvoir, un signe de votre prééminence, une démonstration de votre supériorité sur toutes les bêtes et l'ensemble des animaux sauvages qui hantent les solitudes.

A ces mots le singe, enflé d'orgueil, s'avance vers le poisson ; il est pris par les deux pattes, comme l'oiseau agile dont l'œil embrassait le monde, dans les nœuds du piège plein de mensonge, d'une combinaison préméditée et trompeuse.

Digitized by Google

Quand le renard aux fâcheuses inventions, ce sans pitié, voit le singe pris dans les liens du piège, il se sent tout joyeux et le cœur à l'aise. Il s'empare adroitement du poisson, puis, tout en le dévorant, se met à apostropher le malheureux singe, prisonnier et tombé dans l'infortune. — Vil imbécile, lui dit-il, idiot égaré par l'orgueil, sache donc que, parmi les sages, parmi ceux qui ont du sens et de la finesse, il est répété qu'en chaque chose, en chaque endroit même familier, il faut considérer la fin et la sortie. Cela éclaire et renseigne sur l'affaire grave comme sur l'entreprise indispensable. Pour en revenir au poisson, si tu avais approfondi les circonstances, un poisson se trouve seulement dans une rivière courante ou bien une mer profonde. Si tu avais compris cela tu aurais été sagace, réfléchi, intelligent. Mais se laisser dominer par la passion, par l'espoir qui pousse à l'attente des dignités, c'est sottise, aberration et ignorance. Certes, le trône de la souveraineté sur les peuples, l'attribution de la dignité du pouvoir absolu revient seulement aux rois sages, supérieurs en mérite, de noble origine, pleins de qualités.

« Dans la main du perspicace est le dépôt du bonheur.

« Ne tiens compte de rien, si ce n'est de l'issue et de la porte[1] ».

II

LE RENARD, LE CHAMEAU ET LE LOUP

Un renard, un chameau et un loup, associés pour voyager de compagnie, se mirent en route ensemble. Ils franchissent nombre de plaines et de vallées, traversent montagnes et pays plats, dépassent quantités de gîtes d'étape et de stations ; alors la faim les maîtrise et la soif s'empare d'eux. Après ce parcours excessif et cette course pénible, chacun se demande quelle nourriture lui viendra, quel réconfort il peut attendre, quelle prébende ils obtiendront.

En vérité les rapports d'amitié consistent en égards mutuels et la règle de l'union est la protection (d'autrui) ; on ne regarde pas la séparation dans la nourriture comme digne de l'homme et compatible avec la générosité. Pour ces trois associés manger ensemble eut été convenable, le mélange eut été juste, mais chacun d'eux recherchait son profit particulier et son avantage personnel dans l'obtention de la pâture.

1. Comparer : Clouston, ouvrage cité, page 13. Lancereau, *Pantchatantra* (Paris, 1871), ch. I, contes 12 et 17. Manque en grec et arabe.

Digitized by Google

Comme ils atteignaient le bord d'une rivière, ils trouvèrent un morceau de pain, reste de voyageurs, crouton abandonné par des mendiants. En vérité, ils furent contents de cette rencontre et joyeux de cette trouvaille mais, sous l'empire de la faim, l'avidité les domine et chacun convoite ce morceau de pain. — Il est insuffisant pour nous tous, dit l'un d'eux aux autres, car à peine est-il capable d'apaiser la faim d'un seul d'entre nous. Par suite, nul de nous ne doit en devenir le maître si ce n'est à cause de son mérite. Ils convinrent alors que chacun d'eux exposerait sa supériorité comme manière d'être, résistance à la fatigue, support d'inconvénients, ennuis éprouvés. A celui qui l'emporterait serait attribué le morceau de pain.

Alors le chameau, qui porte la tête haute au bout d'un long cou, l'allonge comme s'il mangeait déjà le morceau de pain. — Certes, dit-il, je vous suis supérieur et sous le rapport d'un service plus utile en toutes circonstances et sous celui de la corpulence, car il suffit d'un coup d'œil pour être certain que vous êtes les plus petits. Au point de vue de la résistance à la fatigue ou à la marche, quels titres peuvent-ils être comparés aux miens ? Qui me ressemble pour la sobriété dans la nourriture, le nombre des étapes, les marches sans fin pleines de tristesse ? Tel fut son discours.

Prompt à la réplique, le loup s'avance et dit : — Plus que nul de mes semblables je suis enrichi de la réunion de toutes les qualités du lion, mes occupations rendent fin, je suis unique dans l'action comme sans pareil au monde pour la chasse ; enfin le chef des bêtes fauves, c'est moi !

Mais le renard, fertile en ruses et rompu à la tromperie, les rétorque tous deux à la fois. — S'il suffit, dit-il, des avantages corporels, de la mise en relief des qualités extérieures, du seul détail du portrait de la personne, de la vigueur naturelle pour faire preuve de capacité, une balle de coton, charge d'un âne, l'emportera sur la soie et l'on devra préférer un lingot de fer comme plus précieux qu'une (délicate) pièce d'argenterie. Si donc l'élévation en dignité et la victoire doivent résulter de cet argument, la supériorité de la personne de l'homme d'esprit, qui l'emporte sur la beauté même, sera mesurée d'après une règle comme : le long est imbécile et le brave trapu.

Toutefois le chameau à la tête élevée lui répond : — Personne douée de forte corpulence et de grande taille est, par nature, plus pure d'âme qu'un être à esprit haineux et envieux bien qu'à actions intelligentes. A elle doit appartenir la force du commandement et le pouvoir de l'autorité.

Précédemment tombés dans le piège de l'intrigue, les autres ani-

Digitized by Google

maux[1] agréent et acceptent, sur toutes les autres, les paroles du chameau ; le morceau de pain lui est adjugé[2].

III

LE ROI DE CACHEMIRE ET LE CORNAC

Dans les contrées indiennes, dans le pays de Cachemire, vivait un monarque aux connaissances élevées, au gouvernement prospère, au règne renommé dans les temps passés et les années des siècles. C'était l'ornement de l'équilibre du monde; partout il était loué pour sa justice, l'éclat abondant de sa piété, la douceur avec laquelle il assurait l'ordre, ses trésors sans nombre, son armée superbe, la magnificence intelligente de ses constructions. Par les démonstrations multiples de sa puissance il l'emportait sur les rois ses voisins et les souverains environnants, constamment en crainte et sur leurs gardes.

Ce monarque de haute capacité, en vue d'accroître encore et la suprématie de son pouvoir, et la prééminence de son Etat, et l'élévation de sa grandeur, et l'organisation de son gouvernement, s'occupait chaque jour des affaires des petits, des intérêts de ses sujets, chose nécessaire à un chef de peuples pour assurer le bonheur du pays. Ensuite il conversait et s'entretenait avec de savants vieillards, de jeunes braves, des héros avides de combat, des dompteurs d'éléphants passés maîtres dans leur art.

Par aventure les chasseurs habiles en ruses et les chefs cornacs, sous un aspect favorable des astres, s'emparèrent d'un éléphant sauvage d'aspect effrayant, à la taille énorme, au corps tout blanc.

Quand cet éléphant sauvage fut présenté au chah il fut satisfait et son visage s'épanouit. Il commanda alors aux grands-maîtres cornacs, aux premiers de leurs chefs, d'apporter les efforts les plus intelligents à l'instruire, la plus complète assiduité à l'enseigner. — Il faut, dit-il, par les ruses des exercices, avec les moyens de l'expérience éducatrice, les subterfuges appropriés et la puissance de la coërcition, le rendre familier à l'homme, dompter sa nature, le rendre paisible ; qu'en toute occasion son naturel cède à la parole et qu'il acquière la faculté d'exécuter, dans toute leur perfection, les exercices militaires. Ainsi, sur le champ de bataille, il sera la digne monture du roi des rois au glaive menaçant, un trône convenable au monarque porteur de couronne.

1. Cela suppose un auditoire autre que les trois contendants.
2. Comparer : Les Avadanas, contes et apologues indiens traduits par Stanislas Julien. Paris, 1859, conte 77 et Clouston, p. 15. Ce récit manque dans le grec et l'arabe, il en est de même des trois suivants.

Digitized by Google

A partir de ce moment les maîtres cornacs à ce délégués s'appliquèrent à son éducation comme à son instruction. Pendant l'espace de trois ans ils le plièrent à nombre d'exercices et lui inculquèrent toute espèce de valents. Au bout de ce temps, de ce long délai d'apprentissage, il acquit la perfection de l'art.

Cet éléphant désiré et attendu par le padischah doué de la prééminence fut paré d'une housse dorée et d'un harnais couleur de rubis, puis on le conduisit à l'étrier impérial (au pied du trône). Alors le monarque monte sur le dos de l'éléphant. Mais cet animal, comme s'il eut perdu le monde de vue et d'accord avec ses premières habitudes, se dirige tout droit vers le désert ; semblable à un lion furieux poussé par la faim, à une rivière débordante qui va sans discernement, il court par le désert et par la plaine, emportant le monarque sur son dos.

Alors les vizirs stupéfaits et les soldats étonnés et ahuris, pendant le long espace de temps entre le déjeuner d'avant midi et le déclin du jour, parcourent montagnes et plaines, en proie à l'inquiétude. Mais, comme le moment de la pitance approchait, cet éléphant aux mauvais instincts, reprend le chemin de son écurie ; il y rentre et redevient tranquille.

Ainsi la durée prolongée, la longue continuité du travail des maîtres, des efforts d'instructeurs de haut savoir, était restée inefficace et sans résultat.

Bien qu'échappé à la mort et sauvé du danger, le monarque est cependant enflammé du feu de la colère ; il roula dans le précipice de la véhémence courroucée. Sans plus tarder il ordonne l'exécution de l'intendant des cornacs, d'un malheureux sans défense.

« Le padischah est en feu, il répand la lumière ;
« Puisse une barrière sans pareille nous préserver et garder de lui ! »

On amène l'intendant des cornacs, pleurant et gémissant, au lieu de supplice. Tout en se plaignant, criant et se lamentant, ce pauvre malheureux dit : « Et à ceux qui maîtrisent leur colère et pardonnent aux hommes [1] ». A l'audition de cette parole élégante, de ce verset à la puissance évidente, de ce cri magnifique du meilleur des poètes, à cette voix de puissant retentissement, à ce discours qui répand des perles, à cette heureuse pensée qui convainc l'esprit, le souverain devient subitement attentif. Il fait approcher l'intendant des cornacs. — Par ton manque de vigilance, s'écrie-t-il, malgré la longue durée et le temps prolongé de ton éducation, tu es resté

1. Coran, ch. III, v. 128.

Digitized by Google

dénué d'informations sur cet éléphant sauvage. Cependant, aux mains d'un maître accompli, d'un homme capable comme toi, un lion mâle, brave et effrayant, devient plus faible qu'un chat et une vipère rouge plus inoffensive qu'une fourmi.

Quand le patient eut entendu, du souverain de haut aspect, base de tout bienfait, cette apostrophe acérée, ce reproche sans réplique, cette interrogation courroucée, il se dit que, pour lui, l'espoir de la vie en cette occurence de mort, la chance de délivrance en cette circonstance dangereuse, dépendait d'une prière efficace faite au roi, d'un éloge bien placé adressé au monarque porteur d'une couronne.

— En pareille affaire, dit-il, on doit mettre en ligne de compte et les moyens d'éducation et les procédés du métier, et la prolongation d'assiduité pour l'achèvement parfait et la mise à fin, et le nombre des efforts, et l'efficacité des prières. Alors seulement on peut apprécier les apparences extérieures, les résultats visibles comme les éléments issus de la nature, l'influence de ses mystères secrets comme celle de leurs conséquences éloignées ; le tout établi et disposé par le monde supérieur à l'égard du monde inférieur. Il faut examiner de même si la terre est dans le nœud descendant de la contradiction ou dans celui ascendant de la fortune, si elle se trouve dans la vaste plaine du silence de l'utilité ou dans l'immensité de la louange de la puissance, auprès desquelles la mer de l'intelligence humaine ne compte pas, le fleuve de l'entendement des fils d'Adam n'est rien. Est d'obligation le sens de cette parole d'où naît le salut « Il n'est point de savoir si ce n'est en Dieu ».

Si par votre ordre auguste, poursuit le cornac, cet éléphant sauvage m'est amené, il me sera possible de fournir des preuves évidentes, plus claires que toute information et toute description, de son parfait dressage.

Alors le padischah qui regarde de haut agrée le discours plein de sens de cet habile maître ; il ordonne de faire comparaître l'éléphant sauvage en vue de constater, sans contestation possible, et ses façons d'être et ses agissements. Sans plus tarder ce maître illustre amène devant le roi cet éléphant dressé. Il prépare, d'un côté, une pitance et, de l'autre, un feu, puis sans difficulté il monte sur cet éléphant sauvage, le fait approcher d'un côté comme de l'autre, tourner autour de l'hippodrome et, à chaque coin, décrire un cercle. L'éléphant, la tête dressée au plus haut, se dirige vers le picotin ; le maître lui fait un signe irrité ; l'animal avec une parfaite obéissance, une complète soumission, cède à la menace du feu brûlant, de cet instrument de mort. Ensuite, de son propre mouvement, cette bête bien élevée, tendue et polie, s'avance devant le trône avec

Digitized by Google

méthode et respect, puis baise la terre selon toutes les règles, avec humilité et modestie.

Quand le padischah doué de puissance vit, de cette façon, la preuve de dressage, le savoir de métier, les marques de capacité de cet éléphant sauvage, il comprit combien étaient sages, pleines de bons avis comme de subtile justesse les observations présentées par ce savant maître, ce professeur émérite. Alors il l'enrichit de vêtements précieux, de biens abondants, de cadeaux rares [1].

IV

ROUBZÉ-SERDAR, LES SINGES, LA FEMME ET LE BÉLIER

Dans les environs d'Hamadan une troupe de singes joueurs, d'innombrables babouins rusés, se tenaient sur les pointes les plus élevées des cimes des montagnes, dans les branches des arbres où ils couraient et gambadaient. Ils avaient pour Serdar (chef) un certain Roubzé le plus âgé d'entre eux, le plus ancien dans la vie dont il avait goûté le chaud comme le froid. Par aventure, comme Roubzé-Serdar était posté sur la cime de la montagne à l'affût de quelque mauvais tour, il aperçut une femme qui jouait avec un bélier. — C'est là, dit-il à ses compagnons, une nouveauté étonnante, une rareté étrange. Le meilleur et le plus expédient pour nous est d'abandonner ce séjour, d'émigrer et de nous transporter ailleurs. — Comment, lui dirent les autres singes, un badinage entre ce misérable bélier et cette chétive femme peut-il avoir pour nous cette conséquence grave de rendre notre départ nécessaire ? — Un fait contraire aux habitudes, répond ce vieil animal, ce doyen simiesque, est toujours cause de faiblesse, la cause initiale d'un désagrément. C'est là un axiome de sagesse. De même c'est, pour les petits, un présage de bonheur, un indice de prospérité, que d'agréer les paroles, les conseils, les avis, les exhortations de leurs doyens, de leurs serdars.

« Qui prête l'oreille aux conseils déchire un double voile autour de son âme ;

« Par les conseils du sage vieillard, heureux est le jeune homme ».

Mais ce peuple n'agréa pas les conseils et n'obéit point aux paroles de ce sage vieillard, de ce serdar, de ce guide. Alors ce vieux renard doué de prévoyance partit sans plus tarder et émigra vers d'autres lieux avec sa famille, ses gens, son train et ses ballots.

Certain jour, comme le bélier et la femme jouaient et se divertis-

1. Comparer *Adavanas*, conte XXVII et Clouston, p. 17.

Digitized by Google

saient ensemble, une querelle, une dispute éclata entre eux, suite ordinaire des habitudes familières, des taquineries, des indiscrétions amicales, des relations d'intimité. Dans sa colère, la femme lance une pierre au bélier. L'animal, en retour, pour la punir et se venger, par deux fois se recule et frappe la femme (de ses cornes). Alors, celle-ci lui jette un brandon de feu. La malheureuse bête fuit embrasée ; tantôt tombant, tantôt se relevant, elle se dirige vers l'étable des éléphants où se trouvaient en quantité et du coton, et de la poix, et des graisses, et du naphte.. Du bélier, le feu se répand partout ; l'incendie dévore et les éléphants, et leur étable et nombre de harnais sans prix. Informé, le roi rassemble ses gardes, ses grands et tous ses autres hommes d'armes ; au prix d'efforts sans nombre et de milliers de difficultés, on parvient à sauver quelques éléphants, blessés et brûlés. Alors les maîtres cornacs, ces instructeurs expérimentés, déclarent que, pour guérir les blessures et les brûlures d'éléphant, il faut de la graisse de singe.

A ces mots, le padischah élevé en puissance ordonne à tous ses soldats ou cavaliers de pourchasser et poursuivre les singes partout où ils pourraient en rencontrer dans les environs : par les vallées, les plaines, les montagnes, les forêts, le désert. En exécution de cet ordre un torrent de braves, de jeunes guerriers, se met à chasser et traquer les singes.

Quand les singes se virent tombés dans ce malheur, saisis par la main impitoyable des chasseurs, réduits à cet état plein de perplexités de voir employer contre eux toutes les ressources des habiles, tous les moyens subtils de la tromperie enseignée (par l'expérience), ils comprirent qu'ils avaient eu tort quand ils avaient rejeté et repoussé les paroles salutaires de leur Serdar, qu'il leur eût fallu les écouter et leur donner la préférence.

« Les jeunes gens, par l'occurrence du fait,
« Découvrent le fin des paroles des vieillards[1] ».

V

LE CHASSEUR, LE CHIEN ET L'ÉPICIER

Certain chasseur avait un chien dressé, gras, mais mince de taille ; il se lançait les oreilles au vent, courait par le désert et par la plaine comme le vent du nord, n'avait point d'égal pour la finesse des jambes et était renommé dans le monde. Ainsi, chaque jour, la subsis-

1. Comparer : *Avadanas*, conte 33 ; *Pantchatantra*, ch. V, fable 10 ; Clouston, p. 27.

Digitized by Google

tance et les vivres du chasseur, de sa femme et de ses hôtes provenaitde la chasse de ce chien dressé, car, chaque fois que son maître se trouvait sans ressources, il lui en apportait.

Certain matin, comme le chasseur était sorti, en quête de butin et de proie, il aperçut, au pied d'une colline et près d'une rivière bordée de tulipes, une caverne au haut de laquelle était un palmier, dont l'intérieur était garni d'une quantité de miel.

Nombre d'abeilles aux yeux garnis de collyre, au corps épilé, à la taille frêle, à la langue agile travaillaient dans la caverne à leurs maisons superposées, à leurs cellules artistement conçues. Les côtés comme les environs de la colline étaient embellis d'arbres bien plantés et de fleurs variées ; la source de la rivière, comme l'œil d'une jeune beauté, réjouissait le cœur. Pour adoucir le lion, une telle prairie l'emporterait sur Maître Bâton ; elle tient lieu de l'autorité et remplace le commandement. A son aspect, porte-glaives et chefs-d'armées, portiers et gardes, tous enfin seraient contents de se dire ses serviteurs et ses subordonnés, De qui la bouche est-elle ainsi remplie de fleurs pleureuses ? Qui donc ne mépriserait pas l'eau de sa propre bouche devant une perle ! Chaque midi, ces roses innombrables, ces corolles de narcisses, ces jacinthes coloriées se tortillaient et se penchaient ; chaque nuit, comme un haut faîtage ou comme un moule à cierge, elles se redressaient.

Quand le chasseur aperçut ce butin sucré il sentit son cœur se dilater d'aise, son âme se réjouir de cette ample proie. Ce jour est pour moi d'heureux rapport, dit-il, c'est vraiment là une heure propice où, sans peine, un pareil trésor, une si abondante extraction devient mon lot — Réussite du nœud et trouvaille au chanceux (dit un proverbe) ; on ne réussit pas mieux avec mille paroles, on n'est pas plus irréprochable avec mille sciences. — L'affaire consiste pour moi à porter chaque jour à la ville une certaine quantité de miel, mon principal souci sera son prix et ensuite l'emploi de celui-ci aux besoins de la vie.

Il porte à la ville une outre du miel de ces délicieux rayons et l'offre à un épicier. Une fois le prix fait l'épicier saisit l'outre pour la peser ; par accident fortuit une goutte de miel tombe à terre. Ce fût comme si l'incendie du trouble et de la confusion se fut allumé aux deux bouts de cette ville si habitée. En effet l'épicier avait dans sa boutique une belette, elle était joueuse et prompte à l'attaque comme un chat agile ; perte des souris elle les éloignait et les empêchait de rendre le mal pour le mal ; ses façons plaisaient au cœur de l'épicier et la boutique était la mesure de son univers.

Quand la belette aperçoit la goutte de miel, dlle s'élance et la

Digitized by Google

lèche. Le chien de chasse, poussé par l'habitude, saute sur la pauvre bête et met en pièces cette infortunée. C'est comme s'il eut déchiré les entrailles de l'épicier. A la vue de sa belette morte, un irrésistible mouvement de compassion le pousse, la pitié et la douleur le rendent fou : il frappe violemment le chien du fer de sa balance et le tue. Quand le chasseur voit en cet état son chien familial ses esprits s'émeuvent, le dépit domine son cœur : il tire son cimeterre tranchant et abat les deux mains de l'épicier. A l'aspect de ce marchand les mains coupées et couvert de sang, les gens du bazar et tout le peuple se lèvent : le chasseur est massacré. La nouvelle du fait arrive aux oreilles du gouverneur. Il envoie une nuée d'exempts et de sergents de police. Mais les gens du bazar et la canaille de la ville s'insurgent, résistent et engagent le combat contre eux. En vue de réprimer et dissiper cette émeute par la force, le souverain du pays réunit soldats et braves. Ils se lancent en ordre contre les séditieux soulevés : rixes, combats, batailles et massacres en arrivent à ce point qu'en un jour soixante-dix mille hommes furent tués et eurent la terre pour demeure.

Aussi est-il passé en proverbes, parmi les sages de cette époque et les observateurs de ce temps que :

« Il vaut mieux se résoudre à supporter un grief de la part d'un particulier que cent ans d'oppression de la part du gouvernement ;

« Dans le temps où la servante manque de vivres, cela semble étrange, on en parle comme d'un événement extraordinaire.

« Manger des balayures fait naître la révolte contre la loi ; est cause de divisions toute perturbation dans le pays.

« Exil ou meurtre de fils de roi ne sont pas choses à faire ; événements violents font le malheur de la multitude.

« Action vexatoire et toile d'araignée promettent malheur, si je suis un pauvre sans protection, un misérable sans ressources.

« On nomme le souverain l'ombre de Dieu et l'injustice est sa base si je suis persécuté ou frustré. »

Aussi m'humilierai-je et m'abaisserai-je devant le Maître de la grandeur et adresserai-je mes prières et mes supplications vers le trône du Roi qui ne manque jamais, comme il est d'obligation absolue, vers la Source des bienfaits, le Maître des seigneurs, le Juge des besoins, l'Evocateur des appels.

« Frappe à la porte du Dieu sans détours [1] ».

(*A suivre.*) J.-A. DECOURDEMANCHE.

1. Comparer : *Syntipas* grec, éd. Boissonnade, 7e conte ; *Mille et une nuits*, éd. du Caire, 8e conte des 7 vizirs ; *The history of the forty vezirs*, par E.-J.-W. Gibb, London, 1886, 59e conte. Manque dans Clouston.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCLIII

LE TRIBUT ANNUEL A LA RIVIÈRE

L'ARGUENON est, au dessous de Plancoët (Côtes-du-Nord), assez dangereux ; il n'est guère d'années où il n'y ait une ou plusieurs personnes à s'y noyer. De là ce dicton connu à Plancoët et dans les environs :

Tous les ans l'Arguenon
Réclame son poisson.

LUCIE DE V. H.

CCCLIV

L'ÉCUYER DE DUGUESCLIN

A la Bellière, on vous montrera l'endroit de l'étang où Duguesclin fit jeter après l'avoir fait coudre dans un sac de cuir, un écuyer qu'il soupçonnait de le trahir au profit des Anglais.

Comme l'écuyer est mort sans confession, son âme revient parfois à la surface des eaux.

(ELVIRE DE CERNY, *Chronique dinannaise,* Dinan, s. d., p. 2).

Cette légende, qui était connue vers 1850, est-elle encore populaire ?

CCCLV

LE PONT DU DIABLE

Un jour qu'un seigneur dauphinois avait été obligé par l'orage de coucher dans une hôtellerie loin de son château, il s'en revenait à cheval, très désireux de rentrer au logis ; mais le pont jeté sur la Leveraisse, et qui était le seul sur lequel il pût passer, avait été emporté par l'orage. Le seigneur à cette vue se mit à jurer, et finalement se donna au diable. Aussitôt il vit paraître un vieux bouc qui lui promit d'édifier un pont solide et en peu d'instants, à la seule condition qu'il arrache de son socle une vieille croix pendant sur le torrent. Le seigneur arracha la croix, et dit à Satan de tenir sa promesse. Celui-ci s'élança d'un bond vers la rivière, et pendant qu'il sautait, un pont de pierres et de chaux se faisait derrière lui, mais c'était à peine si trois chèvres y pouvaient passer de front. On l'appela ensuite Pont-Chevrier, parce qu'il était plus propre aux

Digitized by Google

chèvres qu'aux gens. Le seigneur passa à cheval sur le pont, en tenant la vieille croix en travers de sa selle, et quand il fut arrivé de l'autre bord, il la planta dans la terre en faisant une prière. Le diable s'enfuit en disant qu'il ne pouvait détruire son œuvre, mais qu'il défiait quiconque de construire un autre pont dans ces parages. Et on assure que tous ceux qui ont été bâtis depuis n'ont guère duré ou n'ont pu être achevés.

(Stéphane Moulin. *Revue dauphinoise*, 1899, p. 351-356, légende accompagnée de dessins et racontée sous une forme littéraire).

P. S.

CCCLVI

LE REVENANT DE LA FORÊT

Un garçon de Champlemy (Nièvre), qui allait faire la cour à une jeune fille de Saint-Bonnot, devait passer par la forêt de Charnouveau. Un soir, il se trompa de chemin. Après avoir marché pendant une heure, il s'arrête, il écoute et il n'entend rien. Ne sachant à quoi se résoudre, il s'assied au pied d'un arbre, quitte à y passer la nuit. Tout à coup, il entend sous bois un homme qui appelle ses bœufs. Bon, se dit-il, je vais rejoindre cet homme qui me remettra dans mon chemin. Il se lève, se dirige du côté d'où il vient entendre la voix. Il regarde et ne voit rien. Et tout en continuant sa marche, il arrive à un rond-point où aboutissent cinq ou six routes. Ah ! reprit-il, je vais t'attraper là, mon gaillard, et il faudra bien cette fois que tu m'indiques ma route. Dix minutes, un quart d'heure se passent. Rien, toujours rien. Las d'attendre, il repart, mais à peine a-t-il fait vingt pas qu'il entend de nouveau l'homme appelant ses bœufs. Enfin, continuant sa course, il arrive à la Férauderie. Il frappe à la porte d'une maison. On demande qui est là. « Je suis un voyageur égaré et je vais à Champlemy. Suis-je sur la route qui y mène ? — Oui. Suivez tout droit. Il n'y a pas à se tromper. — Merci. Excusez-moi d'avoir troublé votre sommeil. C'est la faute à un homme qui appelait ses bœufs sous bois et qui aurait pu me renseigner s'il fût sorti au chemin. — Comment ! vous avez entendu B...? — C'est B..., dites-vous ? Ah ! ouvrez-moi bien vite. — Mais nous n'avons pas de lit. — N'importe, je passerai le reste de la nuit au coin du feu mais ouvrez, ouvrez, je vous en prie. »

Et on ouvrit la porte à ce voyageur qui se mourait de peur. Il ne repartit que le lendemain au grand jour et quand il retourna voir sa belle, il eut bien soin de la quitter avant la nuit.

Ce B... était un garde qui avait été assassiné et qu'on avait enterré

Digitized by Google

au pied d'un chêne. Et depuis lors, on croyait l'entendre appeler ses bœufs toutes les nuits dans la forêt sombre. C'est ce qui faisait qu'aux environs, personne n'osait s'y aventurer aussitôt qu'arrivait le déclin du jour.

(MAURICE DE SATINGES. *Le Progrès de la Nièvre*, n° du 16 avril 1899).

JEAN STRAMOY.

GARGANTUA[1]

XII

GARGANTUA EN ILLE-ET-VILAINE

PASSANT un jour dans le pays de Guichen, (Ille-et-Vilaine), Gargantua s'était amusé à manger du raisin dans les vignes qui existaient alors nombreuses dans le pays. Le raisin n'était-il pas assez mûr ou Gargantua en avait-il trop consommé ? Toujours est-il, qu'il sentit bientôt que « ça commençait à lui brouiller le ventre ». Après avoir consulté les médecins de l'endroit, tous furent d'avis qu'il fallait que Gargantua prît un lavement. Grand embarras pour trouver une seringue telle qu'il la fallait pour le malade. Enfin les charpentiers lui en confectionnèrent une avec de gros tonneaux défoncés. Un grand orme servit de manche. Ayant pris son remède, Gargantua se dirigea de Guichen du côté de Saint-Senoux afin de gagner la petite rivière du Canut. Il calcula mal ses enjambées, car il dépassa la petite rivière et ce fut sur un village que le remède fut rendu. On fut obligé de mettre le feu aux maisons après le passage du géant, et le nom est resté au village qui s'appelle pour cette raison Crotteignée.

Quand à la seringue elle demeura longtemps dans un fossé, rendue imputrescible probablement par les ingrédients nécessités pour la confection du remède.

Un jour, un curé des environs voulant élever son clocher, prit le bout de la seringue et en forma le sommet de son clocher. Naguère encore on pouvait voir le bout de l'instrument de Gargantua, fièrement surmonté du coq. Mais il vient d'être abattu pour faire place à une belle église de style roman.

(*Recueilli à St-Senoux, par M. A. G., 1899*).

LOUIS DE VILLERS.

1. Cf. tome XIV, p. 339.

Digitized by Google

LA MER ET LES EAUX

LV

LES PÊCHEURS

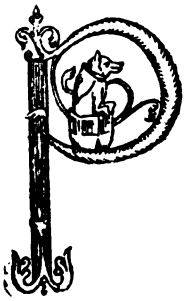

ENDANT longtemps, et jusqu'à une époque qui n'est pas encore très éloignée, les pêcheurs formaient une classe tout à fait à part. Lorsqu'ils étaient un peu nombreux sur le même point, ils constituaient une sorte de petit monde très particulier, qui avait ses usages traditionnels, assez différents de ceux des « terriens »; leur langage, même, était parfois assez spécial pour n'être pas facilement compris par leurs voisins. Le Pollet, faubourg de Dieppe, avait une vie distincte de celle de la ville ; à Cancale, à Douarnenez, les pêcheurs étaient groupés le long de la côte. Ailleurs, lorsqu'ils occupaient une presqu'île, la séparation était encore plus complète. Les pêcheurs, comme à Saint-Jacut et à Saint-Cast (Côtes-du-Nord), appelaient l'Ile, la partie qu'ils habitaient, bien qu'elle ne fût pas séparée du continent; à Saint-Jacut il n'y avait pas, je crois, une seule ferme sur cette partie du territoire de la commune ; à l'Ile de Saint-Cast on en voyait une ou deux.

Dans ces villages, la population maritime était très fixe; on était pêcheur de père en fils; le plus souvent les mariages n'avaient lieu qu'entre gens du même village ou des havres voisins, lorsqu'il y avait plusieurs agglomérations correspondant à des criques où se trouvaient des bateaux. Souvent, dans un même village, il n'y avait qu'un petit nombre de noms de famille. A Saint-Jacut où, sur un peu plus de 1.000 habitants, près de 900 vivent de la pêche, trois noms de famille étaient portés par la moitié de la population. L'usage des « signories » ou sobriquets était devenu nécessaire pour distinguer les personnes si nombreuses qui avaient le même nom patronymique, et on était même amené à se servir de sobriquets superposés ; le percepteur de Ploubalay avait dû rédiger ses avertissements en donnant aux contribuables leurs surnoms et doubles surnoms. Joseph Carré était qualifié José Carré, dit le Renard, fils de Jean Carré dit Pingouin, etc. Dans certains villages écossais, les mêmes causes avaient amené des pratiques analogues. A Buckie l'usage des surnoms était tellement répandu que souvent il était consigné dans les actes

Digitized by Google

de naissance, de baptême et de décès. Lorsqu'un pêcheur était cité à comparaître en justice, on l'appelait non seulement par son nom, mais par son surnom. Dans beaucoup de villages de la côte, ces surnoms, qui étaient fort nombreux, étaient nécessaires pour distinguer les différents membres du petit nombre de familles qui y habitaient. C'est ainsi qu'à Buckie, sur la rive ouest de la rivière, on ne trouvait que dés Reid et des Stewart, alors que sur le côté est, il y avait des Cowie et des Murray [1].

Il aurait été fort intéressant de recueillir le folk-lore des pêcheurs à l'époque où ils vivaient entre eux, et où ils n'avaient pas abandonné leurs anciens usages. Mais on s'est assez peu occupé d'eux à ce point de vue. Il n'y a eu, à ma connaissance, que cinq enquêtes d'une certaine importance, celles faites en Ecosse par Walter Gregor, en Sicile par H. Castelli, dans les Asturies par M. Braulio Vigon, celle entreprise par M. H. Le Carguet, en Basse-Bretagne, et dont on a pu lire, ici même, les curieuses notes sur le Cap Sizun, et celle que j'ai faite personnellement, ou par mes correspondants, en Haute-Bretagne. Bien que beaucoup de coutumes curieuses soient tombées en désuétude, je pense qu'il serait encore possible, en interrogeant les vieilles gens, de retrouver nombre de traits caractéristiques de la vie des pêcheurs, et c'est pour guider ceux qui voudraient s'en occuper que je réunis quelques-uns des documents publiés jusqu'ici.

LVI

LE MARIAGE

Il est probable que les pêcheuses, comme les filles de l'intérieur, essaient de connaître par des moyens superstitieux, si elles se marieront bientôt ou si elles seront heureuses en ménage. Le seul fait se rattachant à cet ordre d'idées a été relevé au Pollet, où les filles cherchent sur le rivage une pierre blanche, d'une forme particulière, qu'elles appellent la pierre du bonheur, et qui a, entres autres vertus, celle de leur procurer un temps convenable, un bon mari [2].

Sur la côte bretonne, les pêcheurs n'épousaient en général que des pêcheuses ; outre qu'ils avaient un certain mépris pour les terriens qu'ils appelaient dédaigneusement des « plauds » ou des « gas de métairie », les pêcheuses seules pouvaient les aider dans leurs travaux ; c'étaient elles qui allaient chercher la « boitte » ou qui se chargeaient de vendre le poisson pris par leurs hommes. Il en était de même à Footdie près d'Aberdeen, et dans nombre de

1. James G. Bertram, *Harvest of the Sea*, p. 361.
2. A. Bosquet, *La Normandie romanesque*, p. 177, d'a. Shoberl.

Digitized by Google

villages écossais où la pêche était la principale industrie. Ils se mariaient rarement à des personnes qui n'étaient pas de leur classe, et c'était très exceptionnellement qu'on en voyait prendre une autre profession que celle de leurs pères [1]. Les pêcheurs avaient, en ce qui concerne le mariage, certains usages particuliers; ceux des environs d'Aberdeen ne devaient pas aller en mer pendant la semaine qui le précédait [2]. A Newhaven, les invitations étaient faites, deux jours avant la noce, par les futurs en personne [3].

A Rosehearty, la saison la plus commune pour le mariage est celle qui suit la pêche, surtout si elle a été bonne, c'est-à-dire, de la fin de septembre à celle de janvier. Il en est de même à Newhaven [4].

Sur les côtes d'Ecosse les mariages de pêcheurs faits en cette saison s'appellent *penny weddings*, mariages de deux sous, parce que chaque convive paie cette faible somme pour sa contribution aux réjouissances. Il y a souvent plusieurs mariages, jusqu'à sept ou huit le même jour, dans les villages populeux [5].

Sur la côte est de l'Ecosse, le jeudi ou le samedi, étaient les jours où les pêcheurs se mariaient le plus habituellement [6]. A Newhaven, où le vendredi passe pour un jour peu chanceux, la plupart des mariages se font ce jour-là, non pas en raison de quelque croyance superstitieuse, comme l'ont cru certains étrangers, mais simplement parce que les pêcheurs ont ensuite le dernier jour de la semaine et le dimanche pour s'amuser avec leurs amis et connaissances, avant de reprendre la mer [7].

Les pêcheurs écossais regardaient comme un présage funeste la rencontre d'un cochon au moment où passait le cortège; celle d'un cheval était considérée comme favorable [8].

A Newhaven, le repas a lieu dans une auberge, où l'on sert les meilleurs mets en viande et en poisson, sans oublier le plat de raie, accessoire obligé de tout mariage de pêcheur. Lorsqu'il touche à sa fin, quelqu'un de la compagnie fait le tour de la table et reçoit de chacun un shilling ou ou six pences. Telle est la manière de célébrer le mariage de deux sous (*penny wedding*). Le soir venu on danse, et c'est l'un des amusements favoris des pêcheurs; dans la morte-saison, ils dansent « pour la chance », dans l'abondance, pour le plaisir; chaque événement étant un prétexte pour ce divertissement. Les

1. James G. Bertram, l. c. p. 347.
2. W. Gregor, *Folk-Lore of Nord-Est of Scotland*, p. 100.
3. James G. Bertram, l. c., p. 332.
4. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 54.
5. Bertram, l. c., p. 331.
6. W. Gregor, *Scotland*, p. 100.
7. James G. Bertram, l. c. p. 332.
8. W. Gregor, l. c., p. 129, 130.

Digitized by Google

vieux s'asseyent autour d'un bol de punch et fument en parlant de leur jeunesse et de leurs aventures de pêche [1].

En Ecosse, aussitôt après la fin de la cérémonie, les deux plus jeunes mousses du havre arrivent dans la chambre, portant le drapeau anglais. La mariée en est complètement enveloppée, et le plus jeune mousse a le privilège de l'embrasser sous le drapeau [2].

Dans le pays boulonnais, les coutumes de mariage diffèrent peu de celles des gens d'autres conditions, excepté toutefois que le bateau, la maison, la rue même sont en toilette, pavoisés et enguirlandés [3].

A Brighton, jadis, en semblable occurrence, les pêcheurs hissaient aussi leur pavillon, et les mariés leur offraient de la bière [4].

Dans plusieurs villages, avant d'entrer dans la maison conjugale, le nouveau marié glissait dans son soulier une pièce d'argent, probablement pour se garantir du maléfice des sorciers [5].

A Rosehearty une partie du trousseau de la mariée consiste dans son coffre. Lorsque ce qui lui appartient doit être transporté à sa future demeure, ce coffre est le premier objet que l'on enlève de la maison paternelle, et on l'emporte toujours sans le fermer. La clé ne doit être tournée que lorsqu'il est sorti de la maison. L'usage habituel était de le charger sans le laisser toucher le sol et de le placer dans la charrette qui devait l'emporter à la demeure nouvelle ; c'est là qu'on le fermait s'il devait l'être. L'usage de ne pas fermer un coffre à l'intérieur de la maison est emprunté à celui des pêcheurs qui quittent la leur pour aller pêcher dans d'autres lieux de pêche. A Macduff, il est d'usage de ne pas fermer à clé le coffre de celui qui part pour la pêche au hareng. Le coffre est sorti, prêt à emporter, et la clé mise dans la serrure ; on la tourne seulement lorsqu'il est hors de la maison. Les coffres des hommes et des femmes sont mis ensemble, sortis, puis fermés [6].

Le trousseau de la mariée ne doit pas être enlevé de la maison un samedi, ou c'est d'un mauvais présage. Un jour que le charretier chargé de prendre celui d'une jeune pêcheuse de Crovie était venu ce jour-là au lieu du jeudi, à la nuit on le mit dans un bateau et on le rapporta à la maison de la fille [7].

Le lendemain du mariage, les femmes et les mères qui allaient en

1. James G. Bertram, l. c., p. 332.
2. W. Gregor, *F.-L. of Scotland*, p. 99.
3. E. Deseille, *Glossaire du patois des marins boulonnais*, p. 19.
4. F.-E. Sawyer, *Supplemental notes in Sussex fish*, p. 5.
5. W. Gregor, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 500.
6. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. II, p. 353, t. III, p. 310.
7. W. Gregor, *Scotland*, p. 100.

Digitized by Google

mer avec le marié se présentaient chacune avec un bassin rempli de farine.

Ailleurs, quand la mariée allait demeurer dans un autre village, ses amis et ceux qui s'intéressaient à elle venaient la veille du mariage lui apporter leurs petits présents. Ils consistaient en poissons, en farine et en objets de ménage. La future leur offrait du thé, et souvant avant de se séparer, il y avait une danse avec de la musique.

Les pêcheurs de Roschearty croyaient que lorsque l'un d'eux se mariait, il y avait peu de temps après du mauvais temps [1].

LVII

LA MAISON DU PÊCHEUR — AMULETTES

Les pêcheurs de la Cornouaille anglaise conservaient dans leur maison, comme un charme, des morceaux d'une plante marine qu'ils appellent l'Arbre à la dame [2]. Chez presque tous les marins long-courriers de la côte de Tréguier, et dans plusieurs maisons de pêcheurs, on voit suspendu au mur, près de la statue de la Vierge et du rameau de laurier ou de buis, une sorte de goëmon ; il est sec, noir, et a la consistance et la dureté du bois de fer. Il a une sorte de fruit marron à bord noir, de forme plate et ronde, gros à peu près comme une pièce de cinq francs. Cette plante marine n'est pas indigène, mais elle est très connue en Basse-Bretagne, où elle porte le nom d'Arbre de sainte Barbe et ses fruits de « pierres ou de galets de sainte Barbe ». Il orne le chapelet des dévotes et on lui attribue la vertu de préserver la maison du tonnerre [3].

Aux îles Shetland les arêtes du corps d'un turbot étaient toujours mises dans une crevasse de la maison des pêcheurs, pour s'assurer la chance [4].

Sur la côte N.-E. de l'Ecosse il était d'usage d'aller à la mer le matin du jour de l'an, d'y puiser un seau d'eau, et de l'emporter avec une petite branche de goëmon [5]. Dans ce même pays, le dernier jour ou la dernière nuit de l'année, lorsque la mer est basse on ramasse une certaine quantité de varech appelé belly waar (*fucus nodosus*) on l'emporte à la maison, et on en suspend des guirlandes autour de la chaîne de la crémaillère, du trépied, de la cheminée et des poutres.

Lorsque le temps est à la tempête, on a coutume pour faire

1. W. Gregor, *Scotland*, p. 100-101.
2. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 462.
3. Paul Sébillot, in *L'Homme*, t. III, p. 588.
4. Karl Blind, in *Gentleman's Magazine*, avril 1882, p. 471.
5. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. IV, p. 17.

Digitized by Google

revenir le beau temps de placer un big buckie (*buccinum undatum*) dans le crochet placé au bout de la chaîne qui sert à suspendre les casseroles [1].

Dans chaque ménage de l'île de Sein, on suspend au-dessus de la table à manger un petit navire en croûte de pain. Le jeudi saint il est descendu solennellement à la fin du repas, puis chacun se découvre et le chef de la famille entonne le *Veni Creator*, auquel l'assistance répond en chœur. Un autre petit vaisseau viendra alors remplacer l'ancien et celui-ci sera brûlé. La prière qui accompagne le *repas du navire* a pour but d'appeler la protection du ciel sur l'embarcation de pêche qui nourrit la famille [2].

En Ecosse, donner du feu à quelqu'un même pour allumer sa pipe enlève la chance de la maison du pêcheur [3]. On retrouve une croyance analogue à l'autre bout du monde. Les Ghiliaks de Sibérie ne permettaient pas qu'on enlève de leur maison la moindre parcelle de feu, même dans une pipe. La violation de cette coutume ferait manquer complètement la chasse ou la pêche [4].

LVIII

LE POISSON MANGÉ

La façon dont le poisson était mangé ou apprêté pouvait exercer une influence sur le résultat de la pêche ; aussi on observait avec soin certaines coutumes traditionnelles.

Dans la Cornouaille anglaise, il ne faut pas manger les pilchards ou toute espèce de poissons, en commençant par la tête. Cela est cause que les autres poissons détournent leur tête de la côte. La véritable manière, c'est de manger le poisson en commençant par la queue pour finir à la tête. Cela amène le poisson au rivage et assure bonne chance aux pêcheurs [5].

En aucun cas, les pêcheurs écossais ne brûlaient les arêtes des poissons ni les coquilles des moules qu'ils employaient à boitter; de là ces formulettes :

Roast me weel, or boil me weel,
Bit dinna burn ma behns,
An ye'll get plenty o' fish
About yir fire stehns.

1. W. Gregor, in *Revue des Trad. pop.* t. II, p. 464, t. XI, p. 56.
2. A. Joanne, *Bretagne*, éd. 1880, p. 469, d'ap. Violeau.
3. W. Gregor, in *Folk-Lore Journal*, t. III, p. 309.
4. *Revue britannique*, 1871, p. 40.
5. W. Hunt, *Romances of Cornwall*. p. 368.

Digitized by Google

Rôtissez ma chair, ou bouillez-la ; — mais ne brûlez pas mes arêtes ; — Vous aurez beaucoup de poisson — Auprès de votre foyer [1].

Roast me weel and boil me weel,
Bit dinna burn ma beens,
Than ye'll never wint me aboot yir hearthe steens
Roast me weel and boil me weel
Bit dinma burn ma beens
An a'll come t'yr fireside after nor eens (once) [1].

LIX

LES LIGNES DE PÊCHE

En Ecosse lorsqu'on faisait une nouvelle ligne avec l'aide des voisins, on la commençait à la mer montante, et on y travaillait sans interruption, de façon à ce que chacun eût part au whiskey que l'on buvait quand elle était terminée, pour assurer la chance [2].

A Saint-Combs, l'usage était de fermer au verrou la porte de la maison où l'on apprêtait les lignes, de peur qu'il n'y entrât quelqu'un ayant le « mauvais pied »; quelquefois si l'on apercevait un visiteur, on se hâtait de fermer la porte ; lorsqu'il arrivait devant et demandait à entrer, on lui répondait qu'on était à boiter les lignes, et il s'en allait.

Si pendant qu'on les apprête il entre à la maison une personne ayant la mauvaise chance, on jette au feu le bout de la ligne ; ailleurs si une personne ayant le mauvais pied entrait pendant qu'on faisait la ligne ou qu'on la boittait on en faisait passer le bout par le feu ou autour de la crémaillère.

A Macduff, autrefois quand un pêcheur faisait une nouvelle ligne, quelques-uns de ses voisins venaient l'aider. Si quelque personne entrait dans la maison lorsqu'on était occupé à cet ouvrage, il devait donner de l'argent, ordinairement un shilling ; il était destiné à acheter du whiskey que l'on buvait lorsque la ligne était achevée. Mais si un étranger entrait, qu'il eût ou non donné de l'argent, on buvait le whiskey en faisant un souhait. A Portessie et dans d'autres villages, celui qui entrait quand on faisait une grande ligne devait payer une bouteille de whiskey ; on la buvait et l'on versait sur la ligne un peu de liqueur [3].

1. W. Gregor, in *Folk-lore journal*, t. III, p. 146 ; t. IV, p. 16.
2. W. Gregor, cf. *Folk-lore Journal*, t. IV, p. 12.
3. W. Gregor, in *Folk-lore Journal*, t. III, p. 181, 308 ; 307, t. IV, p. 12, 91.

Digitized by Google

En Ecosse on crache sur le premier poisson boitté, et on le place dans l'écuelle [1]. Les pêcheurs péruviens pour s'assurer la chance mettaient un coco mâché sur leurs lignes [2].

En Ecosse, quand on plaçait l'appât sur les lignes, on ne devait parler ni de chat, de rat, de lièvre ou de saumons, animaux de mauvais présage à terre aussi bien qu'à bord [3].

LX

LES FEMMES ET LES PÊCHEURS EN MER

Lorsque les hommes partaient pour la première fois pour la pêche au hareng, une des femmes avait coutume de jeter le balai derrière eux. On faisait la même chose quand on portait un filet neuf de la maison au bateau. Un matin qu'un homme, dont le bateau n'avait pas eu de chance à la pêche, sortait pour aller à la mer, la femme chez laquelle il était logé, jeta derrière lui son balai, et à cette marée, il fit une bonne pêche.

Il est aussi d'usage, quand la pêche a été peu abondante, de jeter une poignée de sel derrière le patron, ou quelque personne de l'équipage au moment où il sort, ou d'en jeter sur le bateau [4].

Une femme qui a des amis ou des parents à la mer ne doit pas peigner ses cheveux après la nuit tombée ; si elle le fait, elle attire sur eux des malheurs.

Sur les côtes de Normandie les femmes des pêcheurs dont le retour ne s'effectue pas dans les délais ordinaires, brûlent un balai neuf pour que les vents « ouétissent » [5].

A Scarborough, il y a quelques années, les femmes des marins ne laissaient pas sortir les chats noirs de leurs maisons pendant que leurs hommes étaient en mer [6].

Dans un petit village de pêcheurs sur les côtes du Yorkshire, à Staiths, jusqu'à une époque récente — et peut-être la pratique est-elle continuée par les habitants les plus âgés, — quand un bateau rencontrait une malechance prolongée, en perdant ses filets ou en ne prenant pas de poisson, c'était la coutume pour les femmes des patrons et matelots du bateau, de se réunir à minuit, de tuer un pigeon, d'en extraire le cœur pour le piquer avec des épingles sur toute la surface, et le rôtir ensuite sur de la braise allumée. Cette

1. W. Gregor, l. c. p.
2. Bassett, l. c. p. 434.
3. W. Gregor, *F.-L. Journal*, t. IV, p. 12, 13.
4. W. Gregor, in *F.-L. Journal*, t. III, p. 308 ; t. IV, p. 16 ; t. III, p. 309.
5. *Mélusine*, t. II, col. 232 d'a. le *Journal de Fécamp*.
6. Henderson, *Folk-Lore of Northern Counties*, p. 207.

Digitized by Google

opération attire, paraît-il, la malfaisante sorcière qui, par ses pratiques malicieuses, appelle sur le bateau tous les maux et tous les malheurs dont il est victime. Lorsque la sorcière est venue, on lui fait des cadeaux tous plus beaux les uns que les autres [1].

A la Nouvelle-Calédonie, pendant que les hommes pêchent et poursuivent le poisson, les femmes, assemblées sur le rivage, implorent le dieu de la pêche dans des chants où elles retracent les exploits des pêches précédentes [2].

LXI

LES MALADIES ET LA MORT

En Haute-Bretagne, un malade qui couche sur la flèche y laisse sa maladie ou il prend sa mort. Les pêcheurs appellent gui marin, une sorte de goëmon qui croît sur le dos de certains crabes. Il a la vertu de guérir du haut-mal (épilepsie) ; mais il faut qu'il soit cueilli le jour de Pâques à trois heures du matin par un homme ayant la conscience parfaitement nette. A Erquy, on croit que cette plante merveilleuse pousse sur la tête du grondin, et que la mer la rejette parfois sur le rivage. Lorsque les fées vivaient dans les houles elles y cultivaient des herbes de mer, en secret, et à cette époque, il n'y en avait que là. Elles s'en servaient pour fabriquer une pommade magique qui servait à leurs enchantements. Aujourd'hui encore les pêcheurs donnent à ces plantes des grottes le nom d'herbes à sorciers ; jadis beaucoup de gens allaient en ramasser, parce qu'ils leur croyaient la vertu de guérir toutes les maladies [3].

En Basse-Bretagne, les malades souffrent plus à la mer montante qu'à un autre moment, et c'est à ce moment qu'il meurt le plus de gens ; sur la côte française existe une croyance opposée; aux environs de Saint-Malo, on croit que lorsqu'un pêcheur est malade, il attend le reflux pour mourir. Sur la côte de Tréguier si le père, le frère ou le mari de l'agonisant qui sont en mer, ne reviennent pas avec la mer montante, il attend pour mourir le retour de ceux qui lui sont chers [4].

Les pêcheuses de la Haute-Bretagne sont persuadées que si un des leurs périt en mer, elles en sont averties par quelque circonstance particulière. J'ai connu plusieurs femmes qui y croyaient fermement, et qui m'ont cité des faits à l'appui. L'une d'elles était

1. *La Science pour tous*, 23 janvier 1886, d'après le *Times*.
2. *Revue d'Ethnographie*, t. II, p. 341.
3. Paul Sébillot, in *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. V, p. 518, 576.
4. Paul Sébillot, *Légendes de la Mer*, t. I, p. 132.

Digitized by Google

mère de trois garçons, qui étaient partis pour Terre-Neuve. Le navire avait fait naufrage, et l'on supposait que tout l'équipage avait péri. On fit à Saint-Cast un service pour ceux qui s'étaient noyés, et qui étaient presque tous de ce village. La pêcheuse refusa d'y contribuer en disant : « Mes gars ne sont point morts ; je n'ai pas ouï leur « avènement » et de fait, elle les vit revenir quelques jours après.

Sur la côte de Tréguier, quand un pêcheur périt en mer, les goélands et les courlis viennent siffler et battre de l'aile aux vitres de sa maison. On croit au Port-Blanc, que lorsqu'un équipage de barque périt en mer, c'est toujours le corps du patron que l'on retrouve en dernier lieu [1].

Dans certains villages de pêcheurs écossais, lorsqu'il y avait un mort dans la maison, on en faisait sortir le beurre et les oignons. Dans un de ceux de la côte d'Aberdeen, on ne remuait pas une pelletée de terre dans tout le village tant que le mort n'était pas inhumé.

Dans quelques villages de pêcheurs, le corps d'une jeune fille non mariée était porté en terre par ses compagnes habillées de blanc, avec un ruban noir autour de la taille [2].

A l'île de Sein, quand un marin a disparu en mer ou est mort au service, on fait la veillée funèbre, qui n'est pas sensiblement différente de celle où le mort est présent. On étend un drap sur la table, on dessine une croix sur le drap avec deux serviettes repliées, et on pose sur cette croix le portrait du défunt, et à défaut quelque objet lui ayant appartenu. Puis on va prendre à l'église le crucifix et les chandeliers. Le prêtre et les enfants de chœur viennent dire le *Placebo*, et la nuit se passe comme d'habitude en visite et en prières. Le lendemain, il y a une messe d'enterrement, puis un service de huitaine [3]. Lorsqu'un marin d'Ouessant mourait en mer, on portait dans sa maison une croix à laquelle on rendait tous les honneurs funèbres que l'on eût rendus au défunt s'il eût été là. Le lendemain, le prêtre vient chercher le corps, la croix portée en avant du cortège qui se dirige vers l'église. Un catafalque y est dressé, et on jette dessus le drap qui, à la maison, était supposé recouvrir un corps, et les prières des morts sont dites comme pour un enterrement véritable [4].

Sous le porche, le long des murs de l'église de Perros-Hamon, le long des murs, dans le cimetière, on voit partout les mêmes inscrip-

1. A. Le Braz, *Légende de la Mort*, p. 233, 236.
2. W. Gregor, *Scotland*, p. 206, 207, 212.
3. Ch. Le Goffic, *Gens de mer*, p. 155.
4. D. Dergny, *Croyances et Usages*, p. 157.

Digitized by Google

tions noires sur des petits carrés de bois blanc : *François Floury, perdu en mer, Jean Caous, perdu en mer*, etc. Ou bien ce sont des croix, de minuscules chapelles peintes, surmontées d'un cœur, des plaques de marbre, des losanges à jour et ouvrés à la main, naïvement. Et les inscriptions sont alors plus longues : *A la mémoire de Sylvestre Bernard, capitaine de la goélette Mathilde, disparu en Islande dans l'ouragan du 5 au 8 avril 1867, à l'âge de trente-deux ans, ainsi que 18 hommes formant son équipage.* Il y a des tombes pour chacun de ces « Islandais » et sous ces tombes autant de grands trous vides. C'est une croyance, là-bas, que les naufragés n'habitent pas toujours la mer, et qu'ils viennent une fois l'an, à la fête des morts, prendre possession des fosses creusées pour eux dans le cimetière de leur paroisse [1].

A Trégastel on trouve comme dans tous les pays côtiers plusieurs fosses vides pour les marins disparus en mer, dont le souvenir est aussi consacré par une inscription en lettres noires sur une croix blanche [2].

LXII

LE DEUIL

A Brighton, lorsqu'un pêcheur mourait, tous les bateaux hissaient leur drapeau à mi-mât jusqu'au moment des funérailles [3].

Au Tréport, les femmes, filles et mères des marins portent le deuil avec une coiffe noire en laine et sans bord. Elle est munie d'une bride formée de deux larges rubans de soie noire, nouée en mentonnière, et a par derrière, deux larges rubans de la même couleur, tombant jusqu'à la taille et attachés en rosette. A Berville-sur-Mer (Eure) le bonnet de coton des pêcheuses est entouré d'un ruban noir. A Ouessant les femmes, amies et parentes qui vont veiller un mort ont leurs coiffes aux longues ailes flottantes jetées sur leurs petits bonnets tuyautés, et le mouchoir qui couvre leurs épaules disposé en triple degré [4].

A Yport, chaque pêcheur dépose dans un tronc spécial, à la fin de la semaine, une somme dont le montant est divisé en deux parties égales ; l'une sert à payer un service spécial célébré chaque mois à l'intention des fidèles trépassés d'Yport ; l'autre est destinée au soulagement des trépassés de la commune [5].

1. Ch. Le Goffic, l. c., p. 228.
2. Ch. Le Goffic, l. c., p. 72.
3. F.-E. Sawyer. *Supplemental notes to fisheries*, p. 5.
4. Dieudonné-Derony, *Croyances et usages*, p. 70, 77, 156.
5. Dieudonné-Derony, l. c., p. 28.

Digitized by Google

LXIII

LES PÊCHEURS EN EAU DOUCE

Cette catégorie de pêcheurs est probablement plus nombreuse que celle des gens qui pêchent en mer ; mais comme en général, ce sont des individus, et non des groupes qui se livrent à cette occupation, on n'a guère recueilli leurs superstitions. Les faits qui suivent prouvent qu'ils en ont. En Haute-Bretagne, si l'on veut prendre beaucoup de poissons, il faut étouffer des petits chats aussitôt qu'ils sont nés, les renfermer dans un pot, les hacher et se frotter ensuite avec quand on part pour la pêche. Le poisson accourt aussitôt [1]. Il n'y a pas longtemps que, d'après Nilsson, un paysan de Vermland attachait des haches de pierre en guise de poids à ses filets ; il disait qu'il avait remarqué que le poisson entrait plus avidement dans ces derniers que dans les filets où ne pendaient pas des haches pareilles [2].

Les pêcheurs de la Bohême n'osent secourir un homme qui se noie, dans la crainte que l'esprit des eaux ne s'en trouve offensé, et qu'il n'éloigne le poisson de leurs filets [3].

Comme leurs congénères des bords de la mer, les pêcheurs d'eau douce tirent des présages de certaines rencontres. D'après sir Humphrey Davy, *Salmonia*, les pêcheurs à la ligne regardent toujours comme un funeste présage de voir une seule pie ; en voir deux peut être regardé comme un augure favorable. La raison en est, que lorsque le temps est douteux ou orageux, une seule pie quitte le nid pour aller chercher de la nourriture [4].

En Ecosse, un oiseau qui vole au-dessus de la ligne est un présage de chance. La rencontre d'une personne aux cheveux rouges est funeste.

Le pêcheur qui se mouille involontairement les pieds a de la chance ; il n'en est pas de même de celui qui marche sur sa ligne.

Lorsque les pêcheurs de truite ont amorcé leur ligne, ils crachent dessus [5].

Dans plusieurs pays existe la croyance que des esprits surnaturels s'amusent aux dépens des pêcheurs. Dans les Pays-Bas, le méchant lutin Osschaert se plaisait à leur jouer des tours ; l'un d'eux auquel il volait le poisson qu'il mettait en réserve, couvrit de cendres du crottin de cheval qu'il plaça dans le foyer, de sorte que

1. Paul Sébillot, *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II, p. 274.
2. E. Cartailhac, *L'âge de pierre*, p. 21.
3. W. Jones, *Credulities*, p. 27.
4. Swainson, *Folk-lore of british Birds*, p. 78.
5. W. Gregor, in *Folk-lore Journal*, t. VII, p. 44-45.

Digitized by Google

le lutin ne put manger la belle truite qu'il avait volée dans le réservoir. Quelque temps après le pêcheur jeta ses filets, et les croyant remplis de poisson, à cause de leurs poids, il les retira pleins de crottin de cheval, et entendit Osschaert rire de sa mésaventure [1].

Dans plusieurs parties de la Tweed, beaucoup d'illettrés croient encore au pouvoir des fairies. On suppose qu'ils s'attaquent au produit des pêcheries, et les gens de ce pays ont coutume, non seulement de parsemer leurs filets avec du sel, mais d'en répandre dans l'eau, pour aveugler ces lutins malfaisants, qui, à ce qu'on croit, empêchent le poisson de tomber dans les filets [2].

PAUL SÉBILLOT.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES

XXXIV

L'OFFRANDE DU CHEVEU

Entre Plougasnou et Saint-Jean-du-Doigt (Finistère), on voit un tout petit oratoire de la Renaissance bretonne, de style très pur, au milieu des champs de blé, au-dessus de la mer, et dans cet oratoire un autel fort endommagé, une Vierge dont le nez s'effrite, deux Saints grossièrement sculptés, un bénitier de granit. Dans ce bénitier, les filles du pays qui désirent se marier avant la fin de l'année viennent mettre un de leurs cheveux, en priant saint Yves de leur trouver un beau marin, les terriens étant encore considérés comme inférieurs aux autres.

IRÈNE GEORGES PAQUET.

XXXV

PÈLERINAGE A SAINTE-ANNE D'AURAY

Tout Breton qui n'a pas été au moins une fois à Sainte-Anne d'Auray pendant sa vie, sera obligé de faire ce pèlerinage après sa mort. Chaque année il ne fera de chemin que la longueur de sa châsse.

LOUIS DE VILLERS.

1. THORPE, *Northern Mythology*, t. III, p. 197.
2. *Folk-lore record*, t. II, p. 209.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CCXXVII

LES FEMMES FÉES

On rapporte qu'il existe une sorte de fées qui prennent la figure de belles femmes et qui épousent des hommes. Cette aventure arriva, dit-on, à Sa'ïd, fils de Djobéir; il épousa l'une de ces femmes-fées sans savoir qui elle était. Elle demeura près de lui et lui donna des enfants. Une nuit qu'elle était avec lui sur une terrasse dominant la campagne, des voix plaintives de femmes se firent entendre à l'horizon. Elle fut troublée et dit à son mari : Ne vois-tu pas les feux des fées? Je laisse à tes soins ta maison et tes enfants. Et elle s'envola et ne revint plus[2] ».

CCXXVIII

PUNITION DE LA MORT DE JÉSUS

Un Arabe qui gouvernait le Bahraïn rassembla un jour les Juifs et leur demanda : Qu'avez-vous fait à Jésus fils de Marie (Isa ben Meriem)? Ils lui répondirent : Nous l'avons tué. Alors, reprit-il, vous ne sortirez pas de prison que vous n'ayez payé le prix de son sang. Il ne les relâcha qu'après avoir reçu d'eux une rançon complète[3].

CCXXIX

DIEU EST LE MEILLEUR AUXILIAIRE

On raconte ce qui suit d'après Mâlek ben Dinâr : Je partis pour faire le pèlerinage et je marchais dans le désert quand je vis un corbeau tenant un pain dans son bec. Je me dis : Voilà un corbeau qui vole avec un pain dans son bec, il doit y avoir quelque chose là-dessous. Je le suivis jusqu'à ce qu'il s'abattit sur une caverne; j'y entrai et j'y trouvai un homme, les pieds et les mains attachés, étendu sur le dos, tandis que le corbeau lui donnait le pain bouchée par bouchée. L'oiseau s'envola et ne revint plus. Je dis à cet homme : D'où es-tu? — J'étais parmi les pèlerins, me répondit-il, des voleurs

1. Suite. Voir t. XIV, p. 285.
2. *L'abrégé des merveilles*, trad. Carra de Vaux. Paris, 1898, in-8 p. 20.
3. Ech Chirouani. *Nefh'at el Yemen*. Le Qaire, 1305, hég. pet. in-8 p. 49.

Digitized by Google

prirent tout mon argent, m'attachèrent et me jetèrent en cet endroit. Je souffris la faim pendant cinq jours, puis je récitai : O toi qui as dit dans ton livre : Est-ce que celui qui exauce l'opprimé quand il crie vers lui...[1] Je suis un opprimé ; aie pitié de moi. Alors il envoya vers moi un corbeau qui me donna chaque jour à manger et à boire. Puis je le déliai de ses liens et nous partîmes. En route, la soif nous prit et nous n'avions pas d'eau avec nous. Nous vîmes un étang entouré d'une foule de gazelles et nous dîmes : Louange à Dieu ; nous avons trouvé un puits et un étang. Nous nous approchâmes ; les gazelles se dispersèrent, mais quand nous arrivâmes au puits, l'eau s'était retirée vers le fond. J'en puisai et nous bûmes. Seigneur, dis-je, les gazelles ne font ni génuflexions ni prosternations et tu leur as donné à boire à la surface du sol et nous, il nous a fallu descendre à cent coudées ! Une voix me dit : Mâlek, les gazelles s'en remettent à nous et nous leur donnons à boire ; toi, tu te fies à ta corde et à ton seau[2].

CCXXX

L'AMANTE MALHEUREUSE

On raconte qu'une jeune Arabe s'éprit d'un jeune homme de sa tribu : il était intelligent et plein de mérites. Elle rechercha les entrevues avec lui, l'interrogeant sur diverses choses de ce monde sans autre dessein que de le voir et d'entendre ses paroles. Quand cela eut duré longtemps, elle tomba malade et changea. Un jour elle le rencontra et lui exposa quelque affaire ; mais il l'écarta et la repoussa. Sa maladie s'accrut, si bien qu'elle s'alita. La mère du jeune homme lui dit : Une telle est malade et a des droits sur nous. — Va la trouver, répondit-il, et répète lui ceci : Il te demande comment tu es. La mère alla chez la jeune fille et lui dit : Qu'as-tu ? — Une douleur au cœur ; c'est la cause de ma maladie. La mère reprit : Mon fils te demande : Quelle est la cause de ta maladie ? La jeune fille soupira profondément et dit :

Il m'interroge sur ma maladie ; c'est lui ma maladie ! Je suis surprise d'une information que la connaissance porte avec elle.

La mère du jeune homme alla le retrouver et l'en informa. Je voudrais, lui dit-elle, que tu lui demandes de venir à nous pour lui accorder ce à quoi elle a droit et nous mettre à son service. —

1. *Qorân*, sour. XXVII, 63.
2. Ahmed el Qalyoudi, *Naouddir*. Le Qaire, 1302, hég. in-8 p. 24. — Cf. pour la seconde partie, la même anecdote attribuée à Ibn Khafif. (*Contes et légendes arabes*).

Digitized by Google

Demande-le lui, dit-il. — Je voulais le faire, reprit la mère, mais je désirais que cela eût lieu par ton avis. Elle alla rapporter cela à la jeune fille qui lui dit en pleurant :

Il m'a éloigné de son voisinage et de sa rencontre et quand mon corps se consumait, il s'est détourné.

Je ne puis aller à l'endroit où se trouve mon meurtrier ; il me suffit pour ma passion de mourir ainsi ; cela me suffit.

La mère insista, mais la jeune fille refusa ; sa maladie s'accrut tellement qu'elle en mourut [1].

CCXXXI

LE DÉMON ANTHROPOPHAGE

« Dilhât était un Satan à forme humaine, monté sur le dos d'un oiseau qui ressemblait par la forme et les dimensions à l'autruche. Il mangeait la chair humaine. Quand la mer lui apportait des victimes, il les plaçait dans un lieu élevé d'où elles ne pouvaient s'échapper, et il les mangeait l'une après l'autre. Il les dévorait vivantes. On raconte que la mer jeta contre cette île un navire. Les marins qui avaient entendu parler du Satan, le voyant venir, restèrent fermes sur le navire ; ils lancèrent contre lui des traits et se défendirent, bien résolus à le tuer ; mais il poussa un tel cri qu'ils tombèrent tous évanouis. Le Satan les porta alors dans l'endroit ordinaire ; mais il se trouva parmi eux un homme pur qui appela la vengeance de Dieu sur lui, et il mourut sur le champ. Cet homme se rendit à l'endroit où il portait les victimes, pour recueillir les richesses et les marchandises qui y étaient accumulées [2] ».

CCXXXII

LES EFFETS DU MENSONGE

On raconte qu'un homme avait un esclave qu'il vendit en disant à l'acheteur : Je te le garantis de tout défaut excepté un. — Lequel ? — Le mensonge. — Je te tiens quitte, dit l'acheteur, je n'accepterai pas ses paroles. Au bout de peu de temps, l'esclave alla trouver son nouveau maître et lui dit : Ta femme veut te tuer et en épouser un autre. — Qui t'en a informé ? — Je le sais : fais semblant de dormir et tu verras la vérité de ce que je te dis. Puis il alla trouver la femme

1. Ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh*. Le Qaire, 1298, hég. in-8 p. 70.
2. *L'abrégé des merveilles*, trad. Carra de Vaux, p. 67. Le même récit se trouve en abrégé dans Ibn el Ouaridi, *Khardat el 'Adjâib*. Le Qaire, 1302, hég. in-8 p. 70.

Digitized by Google

et lui dit : Ton mari veut te renvoyer et en épouser un autre, veux-tu que j'emploie un charme et qu'il te rende son amour ? — Oui, dit-elle, et je te donnerai telle et telle chose. Il reprit : Apporte-moi trois poils de dessous son menton. Quand elle s'approcha de lui pour les prendre, il se leva contre elle en tenant son sabre, ne doutant plus de la vérité du rapport de l'esclave, et la tua. Les frères de sa femme arrivèrent et le tuèrent : tous deux périrent par le crime d'un esclave et pour avoir cru à ses mensonges [1].

CCXXXIII

DZOU'N NOUN ET SA NIÈCE

Dzou'n Noun l'Égyptien faisait, dit-on, le récit suivant : J'avais une nièce qui était de ceux qui entretiennent un commerce avec Dieu, je ne l'avais pas vue depuis un mois et je ne savais où elle était. Je m'humiliai devant Dieu, un jour et une nuit en priant et en jeûnant et je vis en songe une apparition qui me dit : Celle que tu cherches est dans le désert. — Louange à Dieu, m'écriai-je, comment cela lui est-il arrivé ? Je pris de l'eau et des provisions pour dix jours, mais je ne la trouvai pas. Je désespérais de la rencontrer, l'eau et les provisions étaient lourdes. Je résolus de revenir le lendemain. Tandis que je dormais, quelqu'un me donna un coup de pied. Je me réveillai : c'était elle qui était debout près de moi en riant : Cœur faible, me dit-elle, qu'est ce que tu as sur le dos ? — Je lui répondis : Je t'ai perdue depuis un mois. — Mon oncle, j'étais dans mon lieu d'adoration, et il m'est venu à l'esprit que le Dieu de la terre, le Dieu des cieux, le Dieu du continent, le Dieu de la mer, le Dieu des ruines, le Dieu des endroits habités ne font qu'un, et je me suis dit : Je l'adorerai un mois dans les ruines, un mois dans les endroits habités afin de savoir les marques de sa générosité et de sa puissance. Je suis entrée dans un désert il y a quarante jours et j'y ai vu, avec l'œil de la certitude, celui que j'adore, il m'a permis de me passer de toutes les créatures. Puis elle pleura un instant et elle se tut.

1. Ech Chirouâni, *Nefh'at el Yemen*, p. 52-53. Le conte a passé en berbère et forme le sujet d'une complainte en Zouaoua, par Moh'and ou Aissa de Talan Tazarth : *Gardez-vous des intrigants et des menteurs* (Hanoteau, *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*. Paris, 1867, in-8 p. 232-241). L'anecdote a même été localisée et les Kabyles prétendent que c'est cet évènement qui donna naissance au *s'off bouadda* (parti d'en bas) et *s'off ouffella* (parti d'en haut) qui divisent les villages de Kabylie. La plus ancienne version de cette anecdote se trouve dans le recueil de Nicolas de Troyes, mais le récit est identique au conte arabe et à la chanson kabyle, quoique plus développé : le dénoûment n'est pas aussi tragique. *Le grand parangon des Nouvelles nouvelles*, éd. Mabille. Paris, 1859, in-16, nouv. XXXII par le grainetier du pont : *D'une vieille à qui le diable donna or et argent pour faire que un homme et sa femme qui bien s'entr'aymoient eussent noise ensemble, laquelle chose elle fit et gagna son argent*, p. 128-134).

Digitized by Google

— Dzou'n Noun ajoute : J'étais affamé et je voulus l'interroger sur le moment du déjeûner. Mon oncle, me dit-elle, on dirait que tu as faim. — Oui, répondis-je. — O mon Seigneur, s'écria-t-elle en regardant les cieux, mon oncle a faim, il convient qu'il voie quelle place j'occupe près de toi. Elle n'avait pas fini sa prière que je vis les cieux faire pleuvoir une manne blanche comme la neige. — Je lui demandai : Ma nièce, voilà la manne, où est le miel ? — Le miel viendra après la manne. — Je le vis en effet, tomber en abondance. — Par Dieu, elle ne me quitta pas que je ne fusse devenu un des hommes (qui marchent dans la voie de Dieu) [1].

CCXXXIV

LE SERPENT FÉTICHE

« On raconte qu'un jeune Ansarien (compagnon de Mohammed), étant près de se marier, demanda au Prophète la permission de célébrer les noces et de réunir sa famille dans un festin pendant l'affaire du fossé (5e année de l'hégire). Le Prophète le lui permit. De retour à sa demeure, cet Ansarien trouva sa femme debout sur la porte ; il en conçut de la jalousie, et fit le geste de diriger sa lance contre elle ; mais elle l'arrêta en disant : Laisse cette pensée, et plutôt entre et vois ce qu'il y a sur ton lit. Il entra et vit sur son lit un gros serpent. Il le tua d'un coup de lance et, à l'instant, il mourut [2] ».

CCXXXV

DE MAL EN PIS

On raconte qu'un esclave était chez un maître qui mangeait la farine et le nourissait de son mêlé à la farine. L'esclave s'en dégoûta et demanda à être vendu. Il fut acheté par un maître qui mangeait le son mêlé à la farine et ne lui laissait que les déchets. Il voulut encore être vendu : Il fut acheté par un maître qui mangeait les déchets et ne lui laissait rien à manger. Il demanda à être vendu. Son nouveau maître ne mangeait rien : il lui rasa la tête, et la nuit venue il le faisait asseoir et plaçait la lampe sur sa tête en guise de candélabre. Il resta chez lui sans demander à être vendu. Le marchand d'esclaves lui demanda : Pourquoi es-tu content de ton état actuel chez un pareil maître ? — Parce que, cette fois, si quelqu'un m'achetait, il me planterait une mèche dans l'œil en guise de lampe [3].

RENÉ BASSET.

1. El Qalyoubi, *Kitâb en Naouâdir*, p. 24-25.
2. Carra de Vaux. *L'abrégé des merveilles*, p. 21.
3. Ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*, p. 71.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

JUIN

UIN entre tous les mois le plus fleuri, commence par la plus riante solennité de l'année chrétienne : la FÊTE-DIEU est véritablement la fête des fleurs. Les processions qui se font à cette occasion ont toujours lieu le dimanche ; dès la veille les jardins sont mis à sac, on effeuille par centaines les roses dans des paniers qui seront portés devant le dais par les *couriolots* (enfants de chœur) chargés de manœuvrer les encensoirs et de joncher de fleurs le sol des rues ; des draps blancs auxquels on attache des petits bouquets sont tendus sur les façades des maisons. En ville, il y a quelques années, les gens riches sortaient pour cette circonstance leurs vieilles tapisseries et en ornaient les portes et les murs de leurs hôtels. Au carrefour des rues on construit des reposoirs ornés de feuillages, de mousse, de pots de fleurs naturelles et artificielles, de candélabres d'argent, de statuettes de la Vierge, etc... C'est de quartier à quartier une rivalité à qui dressera le plus beau reposoir.

A Besançon, la procession générale comprenant le personnel et les bannières de toutes les paroisses, était un spectacle populaire qui attirait les curieux de plusieurs lieues à la ronde. Quand le clergé et les fidèles quittaient la cathédrale située au sommet de la ville, la sortie était annoncée par le grondement du canon et par le carillon des cloches de toutes les églises. Le spectateur voyait alors défiler de chaque côté de la grand'rue une interminable théorie de prêtres avec leurs chasubles brodées d'or et de soie, avec des surplis blancs, de religieuses en costumes variés, de jeunes filles en fraîches toilettes, de fillettes en blanc, couronnées de roses et de bluets, quelques-unes déguisées en Madeleines, les cheveux tombant dans le dos, ou en nonnes, des petits enfants costumés en cardinaux, en évêques, en capucins, quelques-uns à moitié nus avec une peau de mouton et une petite croix conduisant un agneau, figuraient Saint-Jean-Baptiste. Au milieu de la procession, sous un riche dais dont les notables de la ville se disputaient l'honneur de tenir les cordons, s'avançait lentement l'Archevêque, élevant dans ses mains le Saint-Sacrement. En avant, toute une troupe d'enfants de chœur obéissant

Digitized by Google

ment au signal donné par un prêtre, faisait tomber une pluie de pétales de roses et manœuvrait habilement les encensoirs. Les magistrats, les professeurs en robe, les généraux, les officiers, les soldats de toutes armes suivaient la procession.

C'était un curieux spectacle que cette forêt mouvante de cierges et de fusils.

Le Clergé n'a jamais pu se consoler de la suppression par la municipalité de cette cérémonie qui témoignait si manifestement la puissance de l'Eglise.

A chaque reposoir la procession s'arrêtait, et des marches de l'autel, l'archevêque donnait la bénédiction aux fidèles agenouillés. Dès que le cortège s'était éloigné on voyait les mères avec leurs petits enfants dans les bras se précipiter vers le reposoir et rouler consciencieusement le marmot sur l'autel, principalement à l'endroit qu'avait occupé le Saint-Sacrement. C'était un remède souverain pour la faiblesse des reins ; un préservatif général du reste, pour toutes les maladies.

Saint-Claude (le 6 juin)

A la Saint-Claude
Le froment ôte sa caule (bonnet)
C'est-à-dire qu'on commence à apercevoir le grain.

Saint-Médard (le 8 juin)

S'il pleut le jour de Saint-Médard
Le tiers des biens est au hasard.
Il pleuvra quarante jours plus tard.
A moins que la Saint-Barnabé
Ne vienne à lui couper le nez (1).

Ces propriétés aquatiques de Saint-Médard sont admises, croyons-nous, par toutes les provinces de France ; on les affirme généralement sous une forme un peu plus concise :

S'il pleut le jour de la Saint-Médard
Il pleuvra quarante jours plus tard.

Ce qui veut dire qu'il pleuvra quarante jours de suite, après la fête passée. Mais à peu près partout aussi saint Barnabé est reconnu comme le saint hydrofuge opposé à saint Médard.

1. Une variante dit :
Ne vienne lui couper le pied.

Digitized by Google

En Comté, outre la formule que nous venons de donner plus haut, on dit encore :

« S'il fait beau à l'heure où saint Barnabé s'est noyé, ce que saint-Médard a fait, saint Barnabé le défait. »

Du reste, si saint Barnabé manque à sa mission réparatrice, tout n'est pas perdu, il y a un autre saint qui, un peu plus tard remettra les choses en place :

S'il fait beau à la Saint-Gervais (19 juin)
Le temps se remet.

Au sujet de saint Médard et de son pouvoir diluvien, il court une légende en Franche-Comté :

On raconte qu'avant d'entrer dans les ordres et de devenir évêque, saint Médard était un simple faucheur. Mais il avait déjà su plaire au Seigneur, comme on va le voir :

Un jour de juin il loua ses bras à un propriétaire de campagne pour faucher des prés. A « la pique » du jour le maître le conduisit dans une prairie immense, si grande qu'on n'en voyait presque pas la fin, et lui dit : Tiens, mon garçon, voilà ta besogne, tu as là du travail assuré pour plusieurs jours !

— Peuh ! dit saint Médard, j'en ai à peine pour ma journée. Si vous le voulez je faucherai en plus votre chenevière que j'ai vue en passant.

Le maître se mit à rire de cette fanfaronnade qu'il prit pour une grosse plaisanterie.

Quand vers 8 heures du matin, la fille de la ferme vint apporter le déjeuner à saint Médard, elle le trouva qui battait sa faux. Il n'avait pas encore commencé.

A midi, quand elle revint apporter à dîner au faucheur, il se préparait seulement à aiguiser sa faux.

— Eh ! bien, en voilà un paresseux, pensa-t-elle, et elle raconta au maître du pré ce qu'elle avait vu.

Quand vint la collation de quatre heures, celui-ci suivit sa servante pour voir où en était son faucheur et pour lui laver la tête.

Saint Médard venait de mettre sa faux au pré.

— Fainéant, gredin, propre à rien ! s'écria le maître ; est-ce ainsi que tu travailles ?

— Quoi donc, répondit tranquillement saint Médard, est-ce que le soleil est couché ? Calmez-vous, votre pré sera fauché avant la nuit et votre chènevière aussi ; *l'herbe est plus facile à faucher qu'à récolter bien séchée.*

A la tombée de la nuit, saint Médard avait accompli sa double

Digitized by Google

besogne. Mais aussitôt, la pluie se mit à tomber, et quarante jours durant le foin ne put être rentré et pourrit sur place.

Au point de vue agricole, le mois de juin, prairial du calendrier révolutionnaire est particulièrement le mois de la fenaison. La Saint-Médard marque généralement le commencement de ces travaux :

A la saint Méda
La faux au pra.

d'autres les reculent un peu plus tard :

A la saint Barnabé
La faux au pré.

C'est presque en partie de plaisir que se fait dans nos campagnes cette récolte des premières herbes. Quand elle est terminée, on orne de fleurs et de feuillages la dernière voiture de foin qu'on ramène et les jeunes filles et les garçons l'accompagnent en chantant des chansons qui se terminent par de joyeux *iou iou iou*. Le soir, on fait un repas qu'on appelle dans la haute montagne les *bégnots*, parce qu'au dessert apparaît invariablement un gros plat de beignets (Malche, Saint-Hippolyte). Ces réjouissances qui consacrent la fin des moissons sont désignées sous le nom de *tue-chien* ou *tue-chat*, selon les localités. Ainsi, on dit couramment donner le *tue-chien*, prendre le *chat* ou faire le *tue-chat* pour dire qu'on offre simplement une collation aux faneurs ou aux moisonneurs, car on fait également le *chat des foires*, le *chat des moissons*, le *chat des vendanges*.

Cette expression rappelle-t-elle une époque où le chien et le chat étaient considérés comme des comestibles de luxe ? Nous ne saurions le soutenir, au moins pour le chien. Quant au chat, c'est encore un aliment fort apprécié de l'habitant des campagnes.

Donc après avoir rentré la dernière voiture de foin, on fait un feu de joie ; on danse autour et ensuite on vient se mettre à table, dans la maison.

* * *

Le 21 est le jour où l'Eté fait officiellement son entrée.

L'été c'est la « bonne saison », le « temps chaud » le *tzau-tin* comme l'appellent les habitants de la Montagne empruntant cette expression à la langue de la *Fourmi* du bon Lafontaine.

C'est aussi la saison où les jours ont le plus de durée :

Le plus grand jour de l'Eté
Est le jour de Saint-Barnabé.

A la Saint-Jean
Les jours les plus grands.

Noël et la Saint-Jean
Se partagent l'an.

Digitized by Google

Saint-Jean d'Eté (le 24 Juin)

Si l'on s'en rapporte à l'opinion commune des érudits, cette fête de la Saint-Jean qui se célèbre à peu près partout en allumant des feux de joie, est une tradition des plus anciennes. Le Dieu soleil était adoré de cette façon par nos ancêtres les Gaulois, le 24 juin, solstice d'été.

Pendant tout le moyen-âge l'usage des feux de la Saint-Jean a existé à peu près dans tous les pays de race latine.

Encore aujourd'hui en Comté, à la Saint-Jean des feux brillent le soir dans plus d'un pays, généralement sur les hauteurs, et les jeunes gens des deux sexes chantent en dansant autour du foyer et sautent à travers les flammes quand elles commencent à s'éteindre. Ces réjouissances pyriques sont encore plus fréquentes au solstice d'été qu'à la Noël ou au premier Janvier.

Les noms de ces feux de joie varient selon les localités, ce sont les *failles*, les *bourdifailles*, les *bâs* ou *baux*, les *fœulères*, les *chavannes*[1] etc.

Dans un titre de 1293, le seigneur de Theuley (Haute-Saône) permet aux moines d'aller prendre du bois dans sa forêt pour « faire la *chavanne* ou la *fœulère*, à la feste Saint-Jehan. »

Quand nous avons traité des usages du mois de Mai, nous avons parlé de la fête des Bergers qui se célèbre en quelques localités à cette époque, mais dans beaucoup de villages, c'est au mois de juin qu'elle a lieu, et le 24 le jour de la Nativité de saint Jean. Le matin de cette fête les bergers mènent le bétail au pâturage comme un jour ordinaire, mais c'est pour le parer de fleurs. Ils font des bouquets et tressent des couronnes qu'ils placent sur la tête de l'animal, bœuf ou vache, qui conduit le troupeau. Le plus jeune veau est orné de la même façon.

Vers midi le défilé commence. En avant, marche le bœuf qui porte la *campène* (cloche), signe distinctif du conducteur, le berger suit, tenant à côté de lui le veau, et faisant claquer son fouet. Tous les habitants sortent sur leur porte pour voir passer le troupeau fleuri. Aussitôt que le bétail est rentré à l'écurie, on sert dans chaque famille, un bon dîner au berger et on lui donne des épingles (étrennes) pour le récompenser des soins qu'il a eus pour le troupeau[2].

Dans les communes où la garde du bétail est confiée à un berger

1. Voir au mois de janvier la *Fête des Rois*.
2. A Mouthier (Doubs), cet usage de faire défiler le bétail orné de fleurs s'appelle *ramener les bêtes*, et quand on veut se moquer de quelqu'un qui n'est pas intelligent, on dit qu'il a du être *ramené* à la Saint-Jean.

Digitized by Google

banal, payé par l'ensemble des habitants, celui-ci tresse une belle couronne pour la bête conductrice du troupeau et décore de fleurs la plus belle pièce de bétail de chaque ménage. Puis il conduit les animaux dans leurs écuries respectives et chaque famille lui fait un petit présent, qui consiste en sous, pain, viande, fromage, lard, saucisses, salaisons quelconques.

Dans le Jura, à Marigny, le jour de la Saint-Jean, les maîtres donnent aux bergers un franc ou un franc cinquante pour faire un bon repas. Mais il y a des *happechards* qui se refusent à dénouer les cordons de leurs bourses. Dans ce cas, le berger qui n'a rien reçu, attache une bûche au cou de ses bêtes pour les empêcher d'entrer à l'écurie, il y ajoute quelquefois un bouquet de fleurs des champs. Les gens du village savent ce que cela veut dire et se moquent de la ladrerie du maître.

Le jour de la Saint-Jean, si on cueille à jeun de la *fougère mâle* et qu'on ait communié avant le lever du soleil, on est préservé pour toute l'année des sortilèges et des maléfices. Cette fougère mâle trempée dans l'eau bénite et salée avec du sel également béni guérit de toutes les maladies le bétail qui en mange.

Jadis, à Besançon, le 24 juin donnait lieu à une épreuve amoureuse dans le genre de celle que nous avons rapportée à la Chandeleur. Les filles et les garçons se rassemblaient sur la petite place Saint-Jean, près la cathédrale, à la tombée de la nuit. On faisait à la queue-leu-leu trois fois le tour de la place, lentement, dans le plus grand silence ; pas un mot ne devait être prononcé par ceux qui voulaient essayer cette consultation du sort, en dépit de tout ce qui pourrait être tenté pour les faire parler. Autrement l'épreuve était manquée et ne pouvait être recommencée que l'année suivante. Les trois tours terminés, on devait rentrer chez soi et en se couchant, lancer son soulier sous le lit, puis on s'endormait.

Si toutes ces conditions étaient scrupuleusement remplies on voyait en songe celui ou celle qu'on devait épouser.

A Chaussin (Jura), il y a quelques années se tenait le jour de la Saint-Jean une foire de domestiques appelée *apport*. Les jeunes gens des deux sexes se réunissaient devant la maison commune et attendaient les maîtres qui venaient les engager.

Cette fête estivale de la Saint-Jean a donné lieu à d'assez nombreux dictons et proverbes :

Eau à la Saint-Jean ôte le vin
Et ne donne pas de pain.

De Saint-Jean la pluie
Fait noisettes pourries.

Digitized by Google

Pluie à la Saint-Jean
Enlève noisettes et glands

Si les pluies de la Saint-Jean ne se font pas avant, elles se font après, dit-on.

S'il pleut le jour de la Saint-Jean, on dit que « puisque Saint-Jean pleure, Saint-Pierre (29 juin) rira. » On croit également à la réciproque.

A la Saint-Jean
Verjus pendants (*raisins*)

A la Saint-Jean
Tout oiseau perd son chant.

Geourgot
Marcot
Philippot
Crousot
Et Jeannot
Sont cinq malins gaichenots (*garçons*)
Que cassant souvent noues goubelots (*verres*)

Cela veut dire que Saint-Georges (23 avril), Saint-Marc (25 avril), Saint-Philippe (1er mars), Sainte-Croix et Saint-Jean, quand leur fête ne se célèbre pas par le beau temps, sont nuisibles aux vendanges.

Du mois de juin en général, on croit que s'il est pluvieux, il « vide celliers et greniers. » Et malheureusement, il l'est souvent. A Mouthiers, on prétend qu'en Juin, « la pluie tombe de deux jours l'un. » Mais s'il est beau, c'est le mois bienfaisant, celui qui arrange, qui *joint* tout, comme on dit en jouant sur les mots, et qui, au point de vue des récoltes, répare le mal qu'ont pu faire les autres mois.

CH. BEAUQUIER.

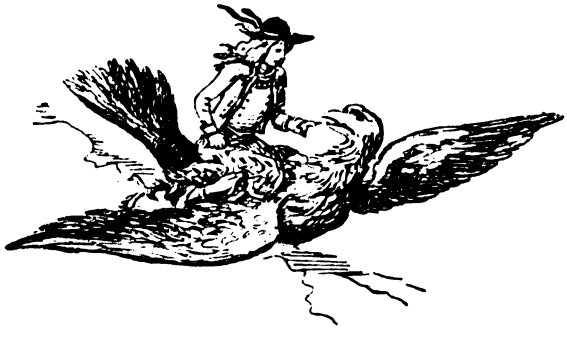

Digitized by Google

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES[1]

XLVIII

LE RAMEAU D'OR

On sait que les menhirs sous leurs énormes masses
Conservent les trésors cachés des vieilles races.
Le diable, à ce qu'on dit, les a pendant trente ans,
Et nul n'y peut toucher sans que des accidents
Viennent punir de mort le fouilleur téméraire
Qui pense de Satan prendre le numéraire.
Quand ce temps est passé, pendant un laps égal
Les trésors ne sont plus au seul esprit du mal ;
Mais la recherche en est toujours fort périlleuse ;
Si l'on revient vivant, c'est chose merveilleuse.

Il est de ces gros blocs qui, loin de leur berceau,
S'en vont, à la Noël, se baigner au ruisseau,
Et laissent un instant les regards en extase
Contempler les tas d'or que recouvrait leur base.
Pour y pouvoir puiser, il convient tout d'abord
D'aller, avant minuit, prendre le rameau d'or,
Qui sur les coudriers, en ce moment unique,
Répand l'éclat voilé de sa lueur mystique.

Une année, il advint qu'un homme du Gourai
De ce secret instruit, et qui le croyait vrai,
Dans un bois solitaire alla, suivant le rite ;
Puis, ayant bien cherché, vit près de la limite,
Dans un épais buisson, le magique rameau
Qui scintillait dans l'ombre à côté d'un ormeau.
Il s'approcha, muni de graine de fougère
Cueillie à la Saint-Jean avec un grand mystère,
Et sur le coudrier il le prit sans effort ;
Dès qu'il l'eut détaché, plein d'un joyeux transport,
Il courut au plateau de l'abrupte colline
Dont le sol dénudé vers l'Arguenon s'incline.
C'est là que le menhir du bois de Saint-Mirel
Dresse parmi les houx son bloc surnaturel :
Son beau fût de vingt pieds est plus gros qu'une tonne :
Suivant ceux du pays, que cette masse étonne,
Jadis Gargantua, pour aiguiser sa faux,
Le prit au temps des foins, puis, après ses travaux,
Il le piqua debout en haut de la vallée.
Les cloches du Gourai sonnaient à la volée
Pour appeler le peuple à l'office de nuit,
Quand s'élançant du sol le menhir, à grand bruit,
Comme un très lourd géant, à travers la bruyère,

1. Paul Sébillot. *La Bretagne enchantée. Poésies sur des thèmes populaires* I. légende dorée. II. Les Ames en peine. III. Le monde enchanté. Paris, Maisonneuve, in-12 elzévir (volume sous presse).

Digitized by Google

En hâte descendit pour boire à la rivière.
Le chercheur qui guettait présenta son rameau,
Et glissant dans le trou, profond comme un tombeau.
Découvrit des amas d'or, d'argent, des richesses
A faire envie aux rois connus pour leurs largesses.
Il remplit un bissac qu'il avait apporté ;
Mais de tout ce butin n'étant pas contenté,
Il veut en prendre encore ; oubliant que les cloches
Allaient bientôt se taire, il en bonde ses poches.
Lorsque leur son finit, à moins que d'être sourd,
On eût ouï le roc, qui, devenu plus lourd,
Bondissait avec bruit en montant la colline,
Comme s'il eût trop bu dans la source voisine :
Il faisait, fendant l'air, un fracas surprenant ;
Mais l'homme ne songeait qu'à son argent sonnant,
Et bientôt le menhir en reprenant sa place,
Écrasa le chercheur au fond de la crevasse.

XLIX

LES CLOCHES DE SAINT MELAINE

A travers les eaux du Murain
Les cloches du bon saint Melaine
Font entendre leur voix d'airain,
Le soir, au bord de la Vilaine.

A Rennes, dans les temps anciens
Où vivaient les saints d'Armorique,
Elles invitaient les chrétiens
A prier dans la basilique ;

Et leur timbre était plus joyeux
Lorsque l'épouse rougissante
S'avançait en baissant les yeux
Dans l'église resplendissante.

Il annonçait lugubrement
L'heure des tristes funérailles,
Ou sonnait le rassemblement
Des citoyens pour les batailles.

Lorsque sur leurs bateaux légers,
Les Normands semaient les alarmes,
Pour repousser les étrangers
Il convoquait le peuple aux armes.

Sur les vieux murs, un contre cent,
Les Bretons luttèrent en braves,
Mais leur grand cœur fut impuissant
Contre l'assaut des Scandinaves.

Les vainqueurs, gorgés de butin,
Chargèrent leurs barques creusées
Des cloches au son argentin
Par les évêques baptisées.

Les païens se sentant joyeux
D'avoir terminé leur croisière,
Chantaient la gloire de leurs dieux
En descendant par la rivière ;

Quand le saint pasteur irrité
Du vol fait à sa chère église,
Vint supplier la Trinité
De les dépouiller de leur prise.

Dieu, touché de cette oraison,
Fit tout à coup déborder l'onde
En face de l'humble maison
Où saint Melaine vint au monde.

Les bateaux domptés par le vent
Qui l'un sur l'autre les écrase,
Sombrèrent sous le flot mouvant
Et s'engloutirent dans la vase.

Leurs débris depuis ce moment
Gisent sous la terre bretonne,
Mais parfois sur le lac dormant
Le pêcheur arrêté s'étonne :

A travers les eaux du Murain
Les cloches du bon saint Melaine
Font entendre leur voix d'airain
Le soir, au bord de la Vilaine.

***

Les cloches s'élançant des eaux
Quitteront leur lit séculaire,
Légères comme des oiseaux,
Si l'on croit le bruit populaire :

Digitized by Google

Lorsqu'en Armor un nouveau roi
Du char breton tiendra les rênes,
Elles voleront au beffroi
De l'antique cité de Rennes.

O bronzes, sous les flots épais
Reposez en toute assurance,
Car la Bretagne pour jamais
A donné son cœur à la France ;

Depuis le temps de Duguesclin
Son noble sang teint ses bannières,
Il arrosa le flot salin
Aux jours de nos luttes dernières.

D'Abélard à Chateaubriand
Sa pensée éclaire le monde,
Mêlée à l'esprit plus riant
De la Gaule en œuvres féconde.

Dormez sous l'humide élément,
Vieux bronzes à la voix sonore :
Jusqu'au grand jour du Jugement
Le pêcheur pourra dire encore :

« A travers les eaux du Murain
Les cloches du bon saint Melaine
Font entendre leur voix d'airain,
Le soir, au bord de la Vilaine. »

L

LA MOUETTE DE L'EBIHEN

Quand les replis de la marée
Se colorent du ton vermeil
Que dardent sur l'onde azurée
Les rayons mourants du soleil,

Une mouette blanche arrive
De la grande mer, sur la tour
Qui se dresse près de la rive
Dans les décombres de la cour ;

Et son aile rapide effleure
Les ouvertures sans vitraux,
Où la bise murmure et pleure
Parmi les débris des carreaux.

Sitôt que sur la tour énorme
Ses pieds palmés se sont posés,
D'une dame elle prend la forme,
Et sa joue a des tons rosés.

Poussant les portes entr'ouvertes,
Ses pas tristement alourdis
Parcourent les salles désertes
Que la vie emplissait jadis ;

Son cœur que le regret oppresse,
Comme au temps joyeux qui n'est plus,
Croit entendre un bruit de caresse
Dans la musique du reflux ;

Et tout au long de la nuit sombre,
Sous la lune ou sous le ciel noir,
La châtelaine erre dans l'ombre
Par les ruines du manoir.

Lorsque la légère alouette
Chante son hymne au clair matin,
La dame redevient mouette
Et s'envole vers le lointain ;

Elle fuit en rasant les lames
Où se baigne son pied distrait,
Et s'en allant où vont les âmes,
Jette une plainte et disparaît.

PAUL SÉBILLOT.

Digitized by Google

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXXXIX

LE CHARMEUR DE SERPENTS

Le métier de charmeur de serpents (es-sehhar el ahnech) était bien connu dans l'antiquité puisque les auteurs grecs parlent des psulloi (psylles) peuples de la Lybie qui avaient des préservatifs contre la morsure des serpents.

La tradition s'est perpétuée en Afrique et les sehhar arabes continuent les mêmes exercices que leurs devanciers égyptiens.

Les Arabes qui exercent cette profession, qu'ils soient marocains, algériens ou tunisiens, appartiennent ordinairement à une des sectes religieuses musulmanes : Aïssaoua ou Oulad-Moussa, branches de la grande confrérie des Kadria (de Sid-abd-el-Kader-el-Djilam'). C'est du reste la qualité de Khouane (frère) qui les fait passer aux yeux des musulmans comme invulnérables et pouvant impunément se faire mordre par la lefâ (vipère à cornes) ou piquer par el-agrole (scorpion).

Les Arabes du Moghreb comme ceux du Cherg, ont une grande crainte de tous les serpents en général et ne font aucune distinction entre l'inoffensive couleuvre et la terrible lefâ, dont la morsure est mortelle. Aussi est-ce toujours avec une grande admiration qu'ils assistent à une séance de charmeur.

Es-sehhar parcourt tout le nord de l'Afrique, de Tunis à Tanger, pédestrement, son tonnelet recouvert d'une peau de mouton sous le bournous, le bendir (tambourin) ou la kaéta (hautbois criard) ou bien encore la petite cornemuse sur le dos et un solide bâton de voyage à la main. Il ne craint ni le soleil, ni la poussière des grands chemins et pérégrinera ainsi dans le Sud, les hauts plateaux, le Tell n'ayant qu'un but, ramasser l'argent nécessaire à la réalisation de ce vœu cher à tout bon musulman : le voyage religieux de La Mecque.

Le charmeur est souvent accompagné d'un ou plusieurs compagnons qui, ordinairement constituent l'orchestre de la troupe et vivent de leurs talents de musiciens et surtout de celui du Sehhar.

Lorsque le charmeur rencontre une localité quelconque sur son chemin, il s'installe sur une place et a vite réussi à réunir un fort groupe de spectateurs en frappant, lui et ses compagnons, à coups

Digitized by Google

redoublés sur le bendir ou en s'époumonant à jeter les notes criardes de la kaèta ou de la cornemuse.

Le Sehhar augmentera encore le nombre de ses admirateurs, en invoquant tous les saints du Paradis de Mohammed et particulièrement Sid-abd-el-Kader-el Djilani et Sid-Abdallah, ces deux merabtines si aimés, si exaltés des jongleurs, derwiches, mendiants, saltimbanques, sorciers et loqueteux de toute sorte. Chacune de ses invocations sera appuyée d'un coup de tambourin frappé par un des artistes musiciens.

Un cercle sera formé aussitôt, et comme dans tous les pays du monde, les enfants arabes seront aux premiers rangs, accroupis et bien décidés à ne pas perdre un seul détail de la représentation.

Les exercices ne seront commencés par le charmeur qu'autant que les assistants auront accédé à son désir de recueillir une certaine somme. Il l'indiquera cette somme, en débitant avec volubilité ses invocations à Allah qui doit lui accorder sa protection. Il ne manquera pas de faire ressortir à quels dangers il court en maniant ses reptiles, le grand nombre d'Arabes morts de la morsure des serpents et s'efforcera de se faire passer aux yeux des auditeurs crédules, pour un protégé de Dieu et du Prophète.

Au fur et à mesure des invocations, des tirades religieuses, prononcées d'un ton absolument convaincu et en tournant rapidement dans le cercle des spectateurs, les sous commencent à pleuvoir. Chaque chute d'une pièce de bronze, sera saluée par le charmeur d'une quantité de bénédictions à l'adresse du généreux donateur, qui prendra alors un air de grande satisfaction et d'importance. Lorsque la somme qu'il a indiqué sera atteinte, il sortira de dessous son bournous rapiécé, préalablement placé à terre, le fameux récipient contenant les serpents et autres reptiles. Le tonnelet sera mis au centre du cercle des spectateurs et c'est encore une longue tirade d'appels à la protection divine que l'on est obligé d'entendre avant de voir le serpent ou la vipère. Il est vrai que les Arabes sont tous armés d'une forte dose de patience, cette vertu si orientale, et qu'entendre les versets du Coran, ou même de plus simples citations religieuses, ne leur semble jamais une contrainte, bien au contraire; les assistants ne trouvent nullement mauvais ces longs préambules consacrés à la foi islamique; ils écoutent gravement le charmeur, et, en signe d'acquiescement, ne manquent pas de l'imiter lorsqu'en manière de conclusion il passera ses mains sur sa figure (fatiha).

Enfin le charmeur plonge son bras nu dans le récipient et en retire une couleuvre ou une vipère à cornes qu'il place sur le sol. Le reptile, étonné de la lumière subite du jour, se pelotonnera

Digitized by Google

d'abord en rond, puis, au bruit fait par le charmeur qui tourne autour de lui en frappant très fort sur son tambourin ou en soufflant éperdument dans son hautbois, il lèvera la tête, puis le tiers du corps, dirigeant son regard vers le musicien en sortant de temps en temps, et très rapidement sa petite langue. Le charmeur rétrécissant de plus en plus le cercle, s'arrêtera enfin devant le reptile et continuera à jouer de son instrument en balançant le corps de droite à gauche. Le serpent, hypnotisé, imitera alors les mouvements de torse du charmeur, il oscillera la tête et la partie antérieure du corps en suivant exactement le rythme de la musique.

Souvent, après ce premier exercice, pour bien démontrer son invulnérabilité, il prendra dans sa main la vipère ou le serpent, qui lui entourera immédiatement le bras, et montrera le reptile aux assistants qui reculeront effrayés. Quelques charmeurs vont même plus loin; ils n'hésitent pas à se faire mordre le visage par la vipère au point de se faire mettre la figure en sang! Nous avons vu un charmeur originaire des Oulad-si-Moussa du département d'Alger, se faisant mordre la langue par une couleuvre jusqu'à ce que le sang coule abondamment. Manier des serpents, cela peut passer, mais se faire mordre, et à la langue, c'est simplement atroce et d'un goût très douteux!

*
* *

On se demande comment les Arabes qui se font ainsi mordre, résistent à la dent mortelle de la vipère à cornes, nous allons donner le moyen qu'ils emploient.

Le venin du céraste est renfermé dans une petite glande située derrière les crochets à droite et à gauche des mâchoires; il s'écoule au moment de la morsure, dans la petite dépression qui existe sur les crochets et se déverse alors dans la plaie produite par la morsure. C'est ce venin qui occasionne la mort. Les charmeurs de serpents connaissant cette particularité, ont le soin avant de procéder à leur représentation d'exciter la vipère à cornes et lorsqu'elle est bien furieuse, ils lui présentent un flocon de laine dans lequel le céraste mord à belles dents et qui absorbe le liquide secrété par les glandes. Cette opération répétée deux ou trois fois, débarrasse complètement les vésicules du venin qu'elles contiennent et la morsure est alors inoffensive.

Es-sehhar ne se confine pas exclusivement dans ses exercices avec des cérastes et autres serpents, il a aussi un numéro différend: el agrab, (le scorpion), avec lequel il épouvante les assistants en le leur plaçant sous le nez.

Digitized by Google

Quelquefois, non content de le manier, il le mange, montrant ainsi le peu de répulsion qu'il éprouve pour le scorpion. Cet exercice est du reste très courant dans les séances d'Aissaoua.

Le scorpion est bien moins dangereux que la vipère; néanmoins, les personnes atteintes par son dard souffrent beaucoup pendant trois ou quatre heures et quelquefois plus.

Pour échapper au danger de la piqure du scorpion, les charmeurs opèrent de la même façon que pour la vipère à cornes, ils font piquer deux ou trois fois l'animal dans la laine.

Le charmeur et ses compagnons vivent ainsi au jour le jour, traînant leurs savates, leurs loques sur tous les chemins, et recevant en pays arabe, l'hospitalité des indigènes, toujours heureux de l'accorder à ceux qui la sollicitent au nom de Dieu (Dif allah).

Pour la nourriture des curieux animaux qui le font vivre, es-sehhar n'obère pas trop son modeste budget, il leur donne de temps en temps, un peu de jaune d'œufs durs, divisé en petits morceaux.

ACHILLE ROBERT.

MIETTES DE FOLKLORE PARISIEN

XXIX

LE TOMBEAU D'HÉLOÏSE ET ABÉLARD

On sait que le tombeau d'Héloïse et Abélard au Père Lachaise est entouré d'une plate-bande encadrée de *petits buis taillés*, que la main du visiteur peut à peine atteindre de la grille extérieure. Visitant le cimetière ces jours derniers avec ma famille, ma femme entendit près du tombeau une jeune fille raconter que *pour se marier dans l'année*, il fallait détacher quelques feuilles de la bordure de buis en avançant le bras à travers les barreaux de l'enceinte.

LÉO DESAIVRE.

Digitized by Google

NOTES DE FOLKLORE MORDVINE ET MÉCHÉRIAK

ORIGINE DES MORDVINES ET DES MÉCHÉRIAKS

Les Mordvines n'occupaient pas seulement le gouvernement de Penza. Il est impossible de définir les limites exactes des anciens établissements mordvines. Approximativement, on pourrait indiquer l'angle formé par la Volga à l'endroit où le fleuve se dirige vers le sud, c'est-à-dire là où se trouvent actuellement les gouvernements de Penza, de Simbirsk et les parties limitrophes des gouvernements de Kazan, de Nijni et de Tamboff. La terre mordvine était partagée en peuplades gouvernées par plusieurs princes.

Les Mordvines trafiquaient avec les Russes, leur vendant des fourrures, de l'hydromel et des faucons : telles étaient les richesses de ces habitants des forêts. Le commerce amenait quelques-uns d'entre eux dans les villages et dans les villes russes où ils s'établissaient parfois. De leur côté, des Russes s'établissaient chez les Mordvines. C'est ainsi qu'ils se mélangèrent. De Wladimir et de Riazan, deux villes exclusivement russes, les populations s'avancèrent vers l'Orient.

Le mouvement progressif vers les pays mordvines ne s'opérait pas toujours paisiblement. Les princes de la Mordva luttaient souvent avec les princes russes. Ces guerres devinrent plus fréquentes quand le prince André Bogloubski transféra la capitale grand ducale de Kief dans les terres de Sousdal, à Wladimir ; quand les puissants princes de Sousdal commencèrent à propager la domination russe le long de la Volga vers le sud ; quand ces princes soumirent des peuples voisins appartenant à d'autres races. Les Mordvines s'opposèrent longtemps au mouvement russe ; mais la résistance devint impossible, car la Russie commençait à former un état puissant, tandis que les autres peuplades mordvines étaient divisées entre elles. Au moment de la première apparition des Mongols, les frontières russes s'étendaient déjà jusqu'à l'endroit où l'Oka tombe dans la Volga, à l'endroit où fut bâtie sur la terre mordvine la ville russe de Nijni-Novgorod (1221).

Quand le joug mongol devint moins lourd, la puissance russe, sous l'égide de Moscou, s'accrut de plus en plus. Le mouvement des Russes vers l'Orient, arrêté par l'invasion mongole, recommença. Les

Digitized by Google

Russes de Nijni s'avancèrent les premiers dans les terres mordvines. Ils refoulèrent les habitants des bords de la Volga et de l'Oka en les remplaçant par des colons russes. Attirés par de grands privilèges, les Russes occupèrent volontiers les terrains saccagés des villages, et la marche des conquérants s'accentua sur les rives de la Sara [1]. Les Mordvines les plus voisins des Russes commencèrent à payer un tribut aux princes de Nijni-Novgorod. Les autres peuplades tâchaient autant que possible de conserver leur indépendance et faisaient du tort aux Russes. La principauté de Nijni lutta longtemps contre les invasions tatares et mordvines menaçantes, et cela jusqu'à ce que cette principauté fut réunie à celle de Moscou sous le règne du prince Wassili, fils de Dmitri Donskoy. En même temps, la province de Mestchera, au S. O. des terres mordvines, fût annexée le long des rives de la Tsna et de la Mokscha (deux affluents de l'Oka).

Les Russes n'apparurent dans les contrées correspondant au territoire de Penza, qu'après l'affranchissement complet du joug mongol. C'est en 1535 que fut bâtie la ville (en bois), de Mokschansk sur l'emplacement de l'antique établissement mordvine « Mouroumza ». Cette ville devint le fort avancé du pays. Les Mordvines luttèrent encore du temps de Jean le Terrible.

Vers les xe et xie siècles, c'est à dire à l'époque de Rurik et des princes Varègues, les Russes ont fait des incursions armées dans les pays occupés par les Mordvines et les Méchériakes, pays correspondant aux gouvernements de Tamboff, de Simbirsk, de Nijni-Novgorod et de Penza. Ayant trouvé cette contrée avantageuse pour leur établissement, les Russes l'ont envahie, mais ils ont trouvé une grande résistance de la part de ces peuples finnois qui avaient des chefs. Ces peuples n'ayant pas d'histoire écrite, il est difficile de dire comment ils vivaient. Lorsqu'ils furent soumis aux Russes ils ne se sont pas mélangés avec eux, ils ont gardé leurs anciennes coutumes. Ces Finnois ont pris plus tard la religion orthodoxe, leur couversion date du règne d'Elisabeth Petrovna. Jusqu'à ces derniers temps, ils ont conservé leur langue.

Les Mordvines se divisent en :

1° Mokcha ; ceux-ci tirent leur nom de la rivière Mokcha.

2° Herzia ; ce mot signifie « beau », en langue finnoise.

Ces deux branches ont un langage assez différent pour que leurs populations se comprennent difficilement.

Dans une même famille on trouve souvent plusieurs fils du même nom.

1. *Sara* signifie « jaune » en tatare.

Digitized by Google

Les Mordvines ont une propension à l'ivrognerie. Ils font de bons soldats. Ils sont susceptibles d'exécuter des travaux très durs, très pénibles, avec une grande énergie. Lorsqu'on commande à un paysan russe un travail trop fatigant ou qu'il juge au-dessus de ses forces, il répond : « Mais tu me demandes un travail de Mordvine ! »

Les Mordvines se trouvent plus spécialement dans le district de Krasnoslobodsk. Les Metchériakes dans celui de Kerensky.

D'après une légende, les Metchériakes du gouvernement de Penza auraient émigré vers le XVe siècle des environs de la ville de Riazan.

MŒURS ET COUTUMES

Le 29 juillet 1897, j'ai fait une excursion au village mordvine de Célixa, dans le district de Gorodichtché. Ce village est habité par des Mordvines Mokcha au nombre de deux mille environ ; il existe depuis plus de 200 ans, il est situé à environ vingt verstes de Penza.

Le mot Célixa est mordvine, il tire son étymologie du mot *celixe* qui signifie « ormeau ».

Depuis 150 ans environ, les paysans de Célixa sont convertis à la religion orthodoxe. On compte une centaine de maisons habitées par des vieux croyants.

Dans ce village, j'ai fait une collection complète de costumes, de parures et d'objets fabriqués dans la localité même : de plus, j'ai rapporté des documents sur des usages qui tendent de plus en plus à disparaître.

A Célixa, les hommes parlent presque tous mordvine et savent la langue russe. Les femmes et les vieillards parlent seulement le mordva. Dans l'école on enseigne seulement le russe.

En 1824, au mois de septembre, l'empereur Alexandre Ier a traversé le village de Célixa ; il a visité les vieux soldats, est entré dans leurs isbas, leur a donné de l'argent, a examiné leurs ustensiles et s'est vivement intéressé aux costumes et aux coiffures des femmes et des jeunes filles.

A Célixa, depuis quinze ans, les hommes ont presque complètement abandonné leur costume national. Ils portaient des chemises blanches à raies rouges, se coiffaient en hiver d'un bonnet de mouton blanc et en été d'un chapeau de feutre rappelant nos tuyaux de poêle[1] ; petit à petit tout cela disparaît.

L'habillement des hommes, sauf les chemises brodées près du col et sur l'épaule, est le même chez le moujik mordvine et le moujik russe.

1. Bon de Baye. *De Pinza à Minoussinsk.* Souvenir d'une mission. 1898, p. 8.

Digitized by Google

L'habillement des femmes se compose d'une chemise blanche très longue et étroite nommée *panare*. Cette chemise est brodée le long des coutures avec de la laine ou de la soie de diverses couleurs ; le rouge grenat et le noir s'y retrouvent souvent. Les dessins de broderies, sont variés mais généralement en forme de croix. Ces broderies se trouvent surtout sur la poitrine, sur les épaules et dans le dos, disposés en bandes parallèles. Le *panare* sert à la fois de chemise et de jupe. Il est serré à la taille par une ceinture rouge. Parfois, les femmes mordvines portent par dessus cette chemise un grand sarafane nommé *routsia*, ouvert sur la poitrine, et qui s'attache par des agrafes. Aux jours de fête elles fixent à la ceinture une sorte de tournure composée de glands frangés de laine, de vieux boutons, d'anciennes monnaies, d'agrafes, de coquilles : c'est la plus belle parure des Mordvines. Aux doigts elles portent des anneaux avec des chatons ornés d'imitations de pierreries ; aux oreilles, des boucles attachées par des bouffettes, des pompons en poils de lapin ; aux poignets, de gros bracelets en métal, formés d'une bande ou d'une tige dont les deux extrémités ne sont pas soudées et ne se rejoignent pas.

Les jeunes filles portent une coiffure nommée *pantcha*, ornée de rubans de diverses couleurs qui tombent sur la nuque et le dos. Les chaussures sont des laptis en écorce d'orme que les Mordvines appellent *kore*. Lorsqu'elles veulent se mettre en grande toilette, elles entourent leurs jambes jusqu'aux genoux de bandes de laine rouge, larges comme la main.

Ordinairement, les Mordvines ne salissent pas leurs chaussures en marchant : elles sont renommées pour la légèreté de leur marche.

Les jeunes filles mordvines portent une sorte de diadème. Les cheveux sont tressés en une seule natte. Depuis la naissance de cette tresse jusqu'à son extrémité, elle est comme recouverte d'un ornement qui la rend rigide, ornement composé d'une suite de plaques métalliques reliées par des perles de verre[1]. Sur la tempe pend une mèche de cheveux qui se prolonge jusqu'à la pommette de la joue.

Les boucles d'oreilles sont attachées autour de l'oreille (qui n'est pas percée) ; de petites bouffettes de poils de lapin, teintes en rouge, cachent le lobe.

Les jeunes filles entourent leurs reins d'une ceinture dont l'ornementation pend par derrière, ornementation composée de franges de coquillages, de grains de perles, etc., etc...

1. Cette coiffure semble d'origine finnoise. Les Ostiaks la portent encore. V. Baron de Baye : *Du Volga à l'Irtisch*. 1896, p. 45.

Digitized by Google

Les jeunes filles metchériakes nattent leurs cheveux ; dans la semaine, elles se couvrent la tête d'un platok (morceau carré d'étoffe plié en deux). Pendant le travail, elles portent la chevelure réunie et relevée sur la tête. Les jours de fête, elles se parent d'un diadème entrelacé de rubans bleus. Elles s'habillent d'une large chemise en tissu de laine, blanc et très léger. Les manches sont brodées de rouge vers le poignet, la taille serrée avec une longue ceinture. Durant l'hiver, par dessus cette chemise, elles se couvrent d'un long vêtement ouaté ; les broderies sont de la même couleur que l'étoffe dont il est fait.

Femmes et filles metchériakes se servent de chaussures en cuir nommées *anoughi* ; elles mettent rarement des bas. Leurs boucles d'oreilles se composent d'un anneau en fil métallique auquel pendent des ornements divers selon le goût de chacun. Leur cou s'orne d'un collier en fil métallique, assez long, agrémenté de verroteries, et terminé par une croix.

Jusqu'à l'âge de quinze ans, les jeunes filles portent les cheveux assez courts ; ensuite, elles les laissent pousser et les attachent sur la tête avec un ruban. Après avoir atteint l'âge de quinze ans, elles peuvent se marier, mais généralement elles se marient plus tard.

Les hommes portent les cheveux coupés courts sur le front. Celui qui ne se conforme pas à cet usage s'expose à recevoir des injures. D'après un proverbe, celui qui ne se fait pas couper les cheveux sur le front est un fainéant qui ne pourra jamais nourrir ses parents.

Les Mordvines ont plutôt des broderies bleues et rouge-brun, sur toile blanche naturellement.

Les Metchériakes aiment surtout le rouge vif pour leurs broderies et ornent leurs chemises ou leurs vêtements blancs de bandes, d'entre-deux de cotonnade, de couleur andrinople, que l'on nomme *koumatch*.

FÊTES ET SACRIFICES

Dans le bourg de Célixa, j'ai pu constater des survivances du paganisme. Il y a trente ans, les Mordvines de Célixa se rendaient encore sous un chêne sacré pour y prier, pour y tuer un bœuf qu'ils faisaient cuire et dont tous les assistants mangeaient la viande. Le chêne sacré existe encore à trois kilomètres des habitations. Actuellement, le premier samedi après la Trinité, on y tue une oie qui a été nourrie par tous les villageois. Dès l'aube, ils vont sous l'arbre sacré, prient d'abord et mangent ensuite l'oie en buvant force *braga* qui est la boisson locale. Ce jour est nommé *jour de la prière*.

Chez les Metchériakes, le premier jour de la fenaison est un jour

Digitized by Google

de fête. Les jeunes filles se rendent aux champs en chantant, la tête ornée de couronnes de feuillage.

COUTUMES DE MARIAGES

Voici une pratique usitée à Célixa pour les mariages : la fiancée se rend à l'église, seule dans une téléga. Au-dessus de la téléga, des cercles de bois maintiennent une toile qui abrite la jeune fille. Un homme suit brandissant une faux, comme pour faucher tout ce qui dans les airs pourrait être nuisible à la fiancée. Après la cérémonie, au sortir de l'église, la nouvelle mariée est portée jusqu'à sa maison sur les bras des garçons d'honneur.

Il faut recueillir bien vite, avant leur disparition, ces coutumes naïves, survivances des anciens temps.

J'ai acheté à Célixa une frange aussi longue qu'un homme est haut de taille. Elle se compose de bois de tilleul, est façonnée en minces et blancs rubans suspendus à une attache en écorce. Dans les villages mordvines, pour les mariages, un homme servant de bouffon place cette sorte de perruque sur sa tête.

Chez les Metchériakes, le jour du mariage, les fiancés se rendent à l'église en téléga, accompagnés des jeunes gens à cheval.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

Chez les Mordvines, en temps d'épidémie, les femmes se rassemblent la nuit, et les filles, attelées à la charrue, au nombre de vingt à trente, dessinent un sillon autour du village, en chantant. Mais les hommes doivent ignorer cette cérémonie dont ils ne peuvent être témoins [1].

Les Mordvines portent comme amulettes des coquilles de « cyprea moneta », et placent au-dessus de leurs maisons, pour les préserver du mauvais sort, des crânes de moutons munis de leurs cornes.

Lorsqu'un paysan ou une paysanne tombe malade, on appelle une de ces vieilles femmes, sorte de sorcières empiriques nommées *Vorogéias*. Elle se sert d'un tube en bois, en appliquant une extrémité sur la partie malade et en soufflant quelques paroles magiques par l'autre extrémité. C'est ainsi que se soignent les Mordvines de Célixa.

Les Mordvines ont un remède bizarre pour les maladies d'yeux. On bat le briquet près de l'œil malade de façon à projeter dans l'œil une étincelle.

1. Si un homme se présente pendant cette cérémonie on peut lui porter un coup grave (traduit textuellement d'une parole d'un paysan).

Digitized by Google

COUTUMES FUNÉRAIRES

Lorsqu'il meurt quelqu'un, avant de le mettre dans le cercueil on place sous son corps une hache ou un gros couteau. L'idée qui préside à cette pratique est de couper la maladie afin qu'elle ne fasse pas d'autres victimes.

Lorsqu'un fumeur vient à mourir, on dépose auprès de lui, dans le cercueil, la pipe, la blague, le tabac, le briquet et la pierre à feu. Les Mordvines ont des pipes d'une forme spéciale, faites en racine de bouleau. Pipe se dit en mordvine *pipka*.

Les Mordvines vont fréquemment sur la tombe de leurs parents. Ils pratiquent un trou sur la sépulture et y versent soit de la vodka (eau-de-vie) soit de la braga (boisson fermentée), puis ils y déposent quelques vêtements qu'ils emportent ensuite.

Il y a trois ans, par un temps de grande sécheresse, un vieux Mordvine mourut. On conduisit sur sa tombe cinq ou six tonneaux d'eau, on les y versa, afin que le défunt intercédât auprès de Dieu pour obtenir la pluie.

LÉGENDE MORDVINE

Le prince des Russes naviguait sur la Volga ; sur la montagne, il aperçut la Mordva, en souquenille blanche, qui adorait son dieu, et il dit à ses guerriers : « Quel est donc ce blanc bouleau qui se secoue et s'agite là haut, et qui sur la terre nourricière s'incline vers l'Orient ? » Il envoya des gens regarder de plus près ; ils revinrent et lui dirent : « Ce n'est pas un bouleau qui se secoue et s'agite ; c'est la Mordva qui adore son Dieu. Dans des seaux, ces hommes ont une bière délicieuse ; à des bâtons, pendent des galettes d'œufs ; dans des chaudrons, leurs prêtres font cuire de la viande. » Les anciens de la Mordva, apprenant l'arrivée du prince russe, envoyèrent des jeunes gens lui porter de la bière et de la viande. Mais en chemin les jeunes gens mangèrent la viande et burent la bière, et au prince russe, ils n'apportèrent que de la terre et de l'eau. Le prince se réjouit de ce présent, qu'il considéra comme une marque de soumission de la Mordva. Il continua à descendre la Volga ; lorsqu'il jetait une pincée de cette terre, il y naissait une ville ; lorsqu'il jetait une pincée de cette terre, il y naissait un bourg. C'est ainsi que la terre des Mordves fut soumise aux Russes.

Baron J. de Baye.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

XCI

LE CHEMIN DU PARADIS

Les Indiens ont un grand fleuve près duquel est un arbre très haut en fer ou en cuivre ; sous l'arbre est une pique de cuivre, plantée en terre, inclinée vers l'eau, ayant une élévation de dix coudées au-dessus de terre et une largeur d'une coudée et un peu plus ; au sommet de la pique sont fixés trois pieux épais et aiguisés comme des chandeliers. Près de l'arbre, un homme lit dans un livre et dit, s'adressant au fleuve : O grandement béni, torrent du Paradis, qui sort de la source du Paradis et en montre la route aux hommes ! Heureux qui montera sur cet arbre et se jettera sur cette pique ; Dieu l'unique lui sera propice. Plusieurs de ceux qui l'écoutent montent alors sur l'arbre et se jettent sur la pique qui les coupe, et retombent dans l'eau, tandis que leurs compagnons prient pour qu'ils soient introduits dans les joies et la félicité du Paradis [2].

XCII

LE ROCHER DE VONG-PHU

« Auprès de Lang-Son, se trouve le rocher de la *Femme qui attend son mari*, ou rocher de *Vong-Phu*. Une petite fille, fuyant la brutalité de ses parents qui la maltraitaient et l'avaient blessée à la tête, vécut de longues années dans une grotte déserte ; elle vit arriver un jour auprès d'elle un jeune voyageur harassé de fatigue, qui lui demanda l'hospitalité ; il avait perdu sa famille et ses biens dans une terrible inondation et il s'en allait à l'aventure, cherchant un emploi qu'il ne trouvait pas ; les deux jeunes gens se plurent, s'épousèrent et vécurent ensemble. Un jour que le mari peignait la chevelure de sa femme, il découvrit une longue cicatrice et lui demanda d'où elle provenait. La jeune femme raconta les malheurs de son enfance et dit le nom de son père. Le mari pâlit soudain et s'éloigna de sa femme ; il venait de découvrir qu'il avait épousé sa propre sœur. Il se contint cependant, et ne voulut rien dire à sa malheureuse compagne mais, prétendant un voyage, il partit et ne

1. Suite, voir t. XIV, p. 185.
2. *L'Abrégé des Merveilles*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1898, in-8 p. 42-43.

Digitized by Google

revint plus. La pauvre femme attendit d'abord patiemment, mais les mois et les années s'écoulèrent et l'époux ne revenait pas ; elle finit par mourir de chagrin, à l'endroit ou elle se rendait chaque jour pour voir si, au loin, elle n'apercevait pas l'absent, et son corps fut changé en pierre. C'est le rocher qu'on aperçoit de loin au sommet de la montagne [1] ». RENÉ BASSET.

LES VILLES ENGLOUTIES [2]

CXXXVIII

TUPADLY

(*Posnanie*)

DANS le cercle d'Inowrazlaw, il y avait autrefois une demeure isolée composée d'une habitation et d'une écurie. Des gens impies y habitaient, aussi le tout s'abîma dans le sol. A cette place se trouve aujourd'hui une eau bourbeuse avec des roseaux et des joncs, et l'endroit s'appelle *Tupadly*, c'est-à-dire englouti [3].

CXXXIX

L'ÉGLISE DE BAQMOULIAH

(*Turquie d'Europe*)

On dit que dans la ville de Baqmouliah, qui est l'ancienne Constantinople, est une église au fond des eaux ; le reflux la découvre un jour dans l'année, et les gens des environs y viennent en pèlerinage. Ils se préparent d'avance, y restent toute la journée, puis se dispersent ; ils y conduisent leurs vieillards ; vers le coucher du soleil, l'eau commençant à revenir, ils s'éloignent en toute hâte. L'eau recouvre l'église et la cache jusqu'à l'année suivante [4].

CXL

L'ÉGLISE DE GLEBOCZEK

(*Posnanie*)

Les moines franciscains de Gnesen doivent avoir été autrefois de

1. Dumoutier, *Etudes d'ethnographie religieuse annamite*, Paris, 1898, in-8 p. 87-88.
2. Suite, voir t. XIV, p. 298.
3. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in-8, p. 45.
4. *L'Abrégé des Merveilles*, trad. Carra de Vaux. Paris, 1898, in-8, p. 40.

Digitized by Google

célèbres pêcheurs ; ils jetaient leurs filets même dans les lacs qui appartiennent à Mnichowo et qui ne sont séparés de ceux de Gnesen que par une étroite bande de terrrain, ils fournissent encore aujourd'hui des poissons savoureux. Quand les moines avaient fini leur travail, ils se reposaient habituellement sur une hauteur couverte de forêts et se restauraient par la nourriture et la boisson. Comme un jour ils avaient fait une riche pêche, et que de joie, ils se divertissaient sur la colline, il apparut tout-à-coup un petit homme qui les menaça du doigt et leur fit le reproche de lui enlever tous ses poissons ; il ne leur en concédait, à partir de ce moment, d'en prendre qu'une certaine quantité ; quant au surplus, grands ou petits poissons, ils devaient le rejeter dans le lac. S'ils suivaient son désir, ils pouvaient être assurés de son bon vouloir et de sa protection ; jamais ils n'éprouveraient de malheur de la part ni de l'eau, ni de la forêt, ni des hommes, ni des animaux sauvages ; mais ils pourraient se livrer tranquillement et en sécurité au travail et au repos. Les moines en furent contents et promirent de satisfaire son désir. Le nain leur tendit sa petite main et disparut subitement comme il était venu. Les moines tinrent leur parole et eurent du bonheur dans toutes leurs entreprises. Par reconnaissance, ils bâtirent sur la montagne, à l'endroit où le nain s'était tenu, une chapelle qui était ombragée par les larges branches d'un puissant chêne. C'est là qu'avant de pêcher et après, ils s'acquittaient de leur prière en souvenir reconnaissant du bienfaisant petit nain. Ainsi passèrent beaucoup d'années. Les pieux moines étaient allés depuis longtemps retrouver leurs pères ; d'autres continuaient à pêcher de la manière habituelle et bâtirent quelques huttes qui étaient habitées par des compagnons pêcheurs et des fabriquants de filets. Mais ces moines et les pêcheurs ne pouvaient se contenter de la quantité prescrite. Au lieu de remettre en liberté le surplus des grands et des petits poissons, ils gardaient pour eux les plus grands et jetaient les petits par pari le plus loin qu'ils pouvaient dans le lac, de façon que presque tous étaient tués. Quand ils s'étaient divertis de cette façon, ils allaient à la chapelle, non pas pour prier comme faisaient leurs prédécesseurs, mais pour chanter des chansons inconvenantes ou des airs à boire. Comme un jour, après une pêche miraculeuse, ils s'étaient livrés à leurs divertissements, s'adonnaient ensuite dans la chapelle à leurs bacchanales et plaisantaient leurs prédécesseurs, tout-à-coup le sol trembla sous leurs pieds, et la chapelle, avec les cinq railleurs qui s'y trouvaient, disparut au fond de l'abîme. En un instant, les sommets des montagnes furent changés en un lac long et arrondi qui s'appelle aujourd'hui

Digitized by Google

Gleboczek, c'est-à-dire « lac profond ». Dans les jours clairs et sans vent, on voyait, et on voit encore aujourd'hui, au fond du lac le dôme de la chapelle, et quand les cloches du soir sonnent dans le village voisin de Pawlowo, le son d'une clochette arrive de l'eau aux oreilles de ceux qui se trouvent sur le bord. Cinq gros brochets, aux têtes couvertes de mousse, font sans interruption la ronde autour de la chapelle, et aucun pêcheur n'a encore réussi à se rendre maître de ces animaux longs comme des arbres et si souvent qu'on jette au fond le plus grand et le plus fort filet, on ne retire jamais que de mauvaises herbes et des loques. Cela vaut tout au plus la peine de ne pêcher qu'avec de petits filets [1].

RENÉ BASSET.

LES POURQUOI [1]

CXII

POURQUOI LES CHIENS SE SENTENT

A l'époque du déluge, les chiens qui étaient de grande famille et qui avaient des parchemins résolurent de les sauver ; pour cela, ils les attachèrent à la queue du meilleur nageur de la bande. Mais il fut noyé et les titres des nobles de la gent canine furent perdus. Mais les chiens espèrent toujours les retrouver. C'est pour cela que lorsque deux chiens se rencontrent, ils se sentent la queue pour voir s'ils ne trouveraient pas quelque vestige de leurs parchemins disparus.

(*Conté par une vieille mendiante de Matignon* (Côtes-du-Nord).

LUCIE DE V. H.

1. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen*, p. 46-47.
2. Cf. t. II, p. 433 ; t. III, p. 97, t. IX, p. 165 ; t. X, p. 27.

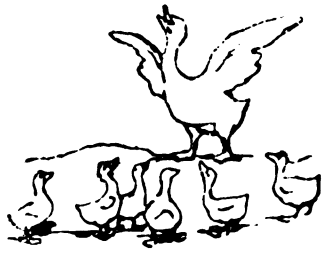

Digitized by Google

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES[1]

LXXII

LE BERGER PÉTRIFIÉ

Non loin du village d'Ortho (Luxembourg belge), sur la rive gauche de l'Ourthe occidentale, au point où elle reçoit le ruisseau de Cens, se trouvents, épars sur la bruyère, un certain nombre de blocs de quartz blanc, dont les dimensions diffèrent beaucoup. A ces blocs, qui ne sont que des affleurements, se rattache une légende.

Jésus Christ se rendant en pèlerinage à Saint-Thibaut, ermitage voisin de Laroche, rencontra un berger auquel il demanda à boire. Mais celui-ci lui refusa non seulement le peu d'eau qu'il demandait, mais se mit encore à le lapider et à exciter ses chiens contre le divin pèlerin. Le châtiment ne se fit pas attendre, car un éclair, brillant au ciel assombri tout à coup, vint pétrifier berger, chiens et moutons. La plus grande pierre n'est autre que le berger, deux de moyenne grosseur représentent les chiens, quant aux petites, ce sont les moutons.

LXXIII

LA PIERRE DU DIABLE

La Pierre dite : Fat-le-Diable ou Faix-du-Diable

Dans une bruyère dépendante de la commune de Wane se trouve un de ces blocs erratiques, auxquels les géologues ont donné le nom de *fagnolithes*. C'est une grande masse isolée, formée de quartz grenu brun, veiné de quartz blanc à grains fins. On l'appelle dans le pays le « *faix du Diable* ».

(Sens. *Promenade d'un Antiquaire dans les Ardennes*, etc., dans le tome IX des Ann. de l'Acad. d'Archéol. de Belgique, p. 122.

Voici la légende : Le Diable avait essayé par tous les moyens possibles d'empêcher saint Remacle de bâtir l'abbaye de Stavelot. Toutefois l'église était déjà construite et on allait l'inaugurer. Le Diable, pour se venger, s'en alla ramasser la plus grosse pierre qu'il put trouver, dans le but de la lancer sur le toit de l'édifice pendant la cérémonie, puis il se mit en route. Saint Remacle, averti par un ange

1. Voir t. XIV, p. 316.

Digitized by Google

du danger qu'il courait, envoya un de ses disciples, chargé d'un sac rempli de vieux souliers, au devant du Démon.

Comme il rencontra le diable plié sous son lourd fardeau, celui-ci demanda s'il y avait encore loin pour atteindre l'endroit où saint Remacle avait bâti son nouveau monastère ? Pour toute réponse, le disciple du Saint vida le sac qu'il portait et dit à Satan : « Voici les souliers que j'ai usés depuis que j'ai quitté l'endroit dont il s'agit : jugez par là combien est grande encore la distance qui vous sépare ! » Le démon découragé et n'en pouvant plus, laissa tomber sa pierre à la place où on la voit encore aujourd'hui.

LXXIV

LE MENHIR DU DIABLE

A Thy-le-Deaudhuin (Namur), il existait autrefois un menhir. Il était énorme, droit planté et élevé au-dessus du sol à une grande hauteur. D'après la légende le diable l'avait apporté sur ses épaules ; lors, il l'avait jeté à terre ; on y voyait encore l'empreinte de sa tête, de ses épaules et de ses griffes. La jeunesse locale y dansait des rondes, à certaines époques de l'année ; et, le soir, on redoutait de passer dans son voisinage. On la nommait la Pierre du Diable, « Pire dou diabe ».

ALFRED HAROU.

BIBLIOGRAPHIE

E. Müntz. *L'Art populaire :* son état actuel, ses revendications, son avenir (Extrait de la Revue des Revues), in-8 de pp. 19.

Dans cet article, que notre collègue a eu bien raison de faire tirer à part, il insiste sur la nécessité de retremper l'art aux sources populaires. Il cite, p. 12, Champfleury, qui était aussi de cet avis ; il essaya même — et cet essai est à peu près ignoré — de joindre l'exemple au précepte. Il avait été frappé du caractère naïf et populaire des premiers dessins de Léonce Petit, parus dans le *Journal Amusant*, et il lui demanda de faire une illustration de la Légende du Bonhomme Misère, en lui disant qu'il fallait être aussi simple que l'imagerie d'Epinal, et surtout que l'imagerie scandinave qui, à l'Exposition de 1867, l'avait vivement intéressé. Léonce Petit se mit à l'œuvre, et dessina la Légende de Misère, avec un trait précis, ainsi que le demande avec raison notre collègue ; un coloriage à teintes plates devait donner du relief et de la couleur aux personnages. J'ai eu toute la série sous les yeux ; mais à cette époque (1869), Champfleury et Petit s'adressèrent en vain aux éditeurs. Il y avait une dizaine de dessins ; je ne sais ce qu'ils sont devenus, à la réserve de deux, l'un, non colorié qu'il donna à M. Even, maire de Dinan, notre ami commun, l'autre,

Digitized by Google

colorié, qui est en ma possession. Ils ont été reproduits t. IX, p. 248-249 de la Revue. Vingt ans plus tard, quelques jours après la publication du premier volume de mes Contes, il m'apporta une aquarelle, beaucoup plus simple, en me disant : « Tiens, voilà comment tes contes devraient être illustrés ». Je ne connais en effet rien de mieux que cette petite aquarelle que j'ai sous les yeux en ce moment et qui est en face de ma table de travail. Malheureusement Petit était déjà frappé de la maladie à laquelle il succomba trois ans après ; il n'était plus en état de faire ce qu'il aurait si bien pu exécuter quelques années auparavant ; depuis, je n'ai guère vu que Willette qui m'ait rappelé la façon dont mon compatriote et ami envisageait l'imagerie.

P. S.

S. Trébucq. *Salies de Béarn et ses environs*. Salies de Béarn, in-18 de pp. 218 (1 fr. 50).

Ce guide contient un certain nombre de faits qui intéressent nos études ; on y trouve quelques détails sur les cagots ; mais le morceau le plus long et le plus intéressant est la description d'une noce salisienne (p. 116-131) ; elle est accompagnée de chansons, dont deux avec la musique notée ; on y rencontre aussi quelques courtes légendes : La Pêne de Mu est une haute colline qui renferme un immense trésor ; mais pour le découvrir, il faut, ou tuer un curé ou voler un calice. C'est aussi sur le sommet de cette mystérieuse colline que les sorcières se donnent rendez-vous à l'heure de minuit. M. S. T. a donné quelques notes sur les Bohémiens encore nombreux dans cette partie de la France, surtout dans le pays basque ; ceux du pays de Labourd ont une vie plus sédentaire que leurs congénères du pays basque. On raconte à leur sujet cette petite légende. Pendant la fuite en Egypte, saint Joseph, fatigué de porter l'Enfant-Jésus le confia à un voyageur (c'était un Bohémien) qui poursuivait la même route. Ce voyageur dévalisa l'enfant et le remit presque nu à Joseph. Celui-ci réprimanda doucement le voleur ; mais en considération du service qu'il venait de recevoir, il lui octroya ainsi qu'à ses descendants de prendre cinq sols à la fois, ou un objet de prix équivalent. Cette légende diffère de celle donnée par J.-F. Cerquand, *Légendes du pays basque*, t. IV, p. 131 ; dans celle-ci les Bohémiens ont reçu aussi la permission de voler cinq sous, parce qu'une vieille bohémienne cacha dans un bissac l'Enfant-Jésus que cherchaient les soldats d'Hérode.

P. S.

Léo Desaivre. *Notes sur la Mélusine*. Poitiers, Blais et Roy, in-8 de pp. 33.

Notre collègue, auquel on doit une intéressante étude sur le *Mythe de la Mère Lusine*, a réuni dans sa brochure un assez grand nombre de documents, quelques-uns fort curieux, qui lui avaient échappé. Il ne tire point de conclusion de son travail : mais ceux qui voudront étudier cette curieuse légende, y trouveront des matériaux, dont quelques-uns sont assez peu connus.

P. S.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Louis Morin. *Recherches sur la fabrication des cartes à jouer à Troyes.* Troyes, Paul Nouel, in-8 de pp. 60.

Notre collègue continue la série de ces intéressantes études sur les métiers et l'image ; la ville de Troyes a été dès le commencement du XVIe siècle et jusqu'au commencement de ce siècle, un centre de fabrication de cartes à jouer. M. L. Morin donne de curieux détails sur cette industrie, ces règlements, et même sur les ordonnances qui défendent les jeux de cartes. La brochure est accompagnée de seize planches hors texte représentant des figures de jeux, et les marques des cartiers et de quatre figures dans le texte.

NOTES ET ENQUÊTES

.˙. *La bénédiction des bateaux sardiniers.* — Le plus ancien document écrit sur cette coutume, qui remonte probablement très loin, se trouve à ma connaissance dans *le Voyage à l'Ile-de-France* de Bernardin de Saint-Pierre, 1758 : « Quand on pêche la sardine (aux environs de Lorient), un prêtre va avec la première barque et bénit les eaux. » Connaît-on une constatation écrite antérieure à cette date ? P. S.

.˙. *Les boîtes de crânes.* — On sait qu'en Bretagne existe encore l'usage de placer dans des boîtes les crânes des personnes que l'on déterre. Cet usage existe ou a existé dans les diocèses de Verdun, Metz et Saint-Dié.
(*Bulletin monumental*, t. XV, p. 433). P. S.

.˙. *Le lait et les graines de coton.* — A la Nouvelle-Orléans, on attribue aux graines de coton la propriété de faire revenir le lait chez les femmes qui n'en ont plus.
(Comm. de Mme Irène-Georges Paquet).

.˙. *Le Pater des Normands.* — A Nevers et dans le centre, on assure qu'ils ne disent pas « donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien », mais simplement « montrez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; cela nous suffit, nous saurons bien aller le prendre. » (Comm. de M. Fra Deuni).

.˙. *Le boucher et le veau.* — Dans la Sarthe, lorsqu'un boucher va chercher un veau dans une ferme, il doit le sortir de l'écurie le derrière en avant, afin que la mère ait moins de chagrin, ou bien encore couper un peu de poil à la queue, l'envelopper dans une feuille de chou et le faire manger à la vache.
(Comm. de Mme Destriché).

.˙. *Les noms du mica.* — Le mica blanc est appelé *argent des chats*, celui de couleur jaune est *l'or des chats.* (Comm. de M. H. Marlot).

.˙. *Fontaine dont l'eau fait revenir.* — C'est une tradition populaire que si l'on a bu l'eau de la fontaine de Trévi, on ne peut s'éloigner de Rome à jamais : le sort vous y ramènera.
(*Tour du Monde*, 1er Sem. 1868, p. 356). (Comm. de M. Alfred Harou).

.˙. *Les clous sur la scène.* — J'ai eu l'occasion d'entendre dernièrement la conversation d'acteurs parisiens, en représentation à Liège. J'ai appris que

Digitized by Google

beaucoup de clous, oubliés par le machiniste sur la scène, étaient un indice d'un grand succès théâtral. (Comm. de M. Alfred Harou).

⁂ *Avoir un nez de Bourgogne.* — Cette expression employée en Hainaut, dans la bourgeoisie, signifie : être gratifié *d'un nez rubicond qu'on attribue à l'effet du vin de Bourgogne.*

Le vin de Bourgogne, comme on sait, est particulièrement apprécié dans les provinces wallonnes, tandis que les adeptes du Bordeaux se trouvent principalement dans les Flandres. Cependant cette classification n'a rien d'exclusif.

(Comm. de M. Alfred Harou).

RÉPONSES

⁂ *Les messes de naufrage.* (Cf., t. XIII, p. 705 ; t. XIV, p. 64). — Le jurisconsulte Valin rapporte que, dans certaines parties de l'Allemagne, on priait Dieu publiquement pour qu'il y eût beaucoup de naufrages sur les côtes. Le Journal de Verdun, août 1721, disait : « Il s'est glissé un abus assez singulier dans les églises protestantes de l'électorat de Hanovre. On y faisait des prières publiques — surtout dans les temps orageux et tempêtueux — pour demander au ciel que les marchandises et autres effets des vaisseaux qui font naufrage dans l'Océan germanique fussent jetés sur les côtes de cet électorat plutôt qu'ailleurs, afin d'en pouvoir profiter. Le Conseil, chargé de la régence de cet Etat en l'absence du roi Georges, a défendu sous de rigoureuses peines de continuer ces prières.

(*Magasin pittoresque*, 1839, p. 210). (Comm. de M. R. B.).

⁂ *Briser le verre après avoir bu.* (Cf., t. XIII, p. 192). — A la fontaine de Trévi, à Rome, au bord de la vasque inférieure, le soir, quand la lune fait scintiller comme les mailles d'un haubert la surface de la nappe agitée, on voit des jeunes filles se pencher sur l'onde tandis qu'un fiancé les regarde pensif. Elles ont *puisé dans un verre neuf qu'elles briseront quand il aura servi*, de cette eau qu'elles présentent avec un sourire d'espérance à l'ami qui va les quitter pour entreprendre un voyage.

(*Tour du monde*, 1er Sem. 1868, p. 356). (Comm. de M. Alfred Harou.)

⁂ *Les armes à feu et l'orage.* (V. t. VIII, p. 623). — On croit dans la plupart des localités belges que la déflagration des armes à feu provoque la pluie.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant : A. CERTEUX.

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 7. — Juillet 1899.

LA MER ET LES EAUX [1]

LXIV

LE LANCEMENT

Tous les jours ne sont pas également favorables pour la mise à l'eau d'un navire ; en Angleterre, celui dont le lancement a eu lieu un jour néfaste ou auquel a présidé quelqu'un qui porte malchance, éprouvera certainement des traverses [2]. La superstition du vendredi, qui est si répandue dans les pays chrétiens, s'applique aussi en cette circonstance. En Bretagne, dans le pays boulonnais, en Provence, on a bien soin de ne pas mettre un navire à l'eau en ce jour funeste. Un dicton de marin anglais fait allusion à tous les malheurs qui peuvent arriver à un navire qui ne s'est pas conformé au préjugé :

On a Friday she was launched
On a Friday she set sail,
On a Friday met a storm,
And was lost too in a gale.

Il fut lancé un vendredi ; — le vendredi, il mit à la voile ; — le vendredi il eut une tempête — et il fut aussi perdu dans cet ouragan [3]. On raconte qu'autrefois les lords de l'Amirauté, désireux de prouver l'absurdité de l'horreur qu'ont les matelots anglais pour le vendredi, commencèrent un navire un vendredi, le lancèrent à

1. Cf. t. XIV, p. 337.
2. *Folk-lore Journal*, t. I, p. 249.
3. Bassett, *Legends of the Sea*, p. 445.

Digitized by Google

la mer un vendredi, lui donnèrent le nom de Vendredi, lui trouvèrent un capitaine Vendredi pour le commander, et lui firent mettre à la voile un vendredi... et depuis on n'en a entendu parler [1].

En Haute-Bretagne, le lancement a lieu à la mer baissante. Il en est de même en Ecosse. En Basse-Bretagne, cette opération se fait une heure avant la pleine mer [2]; dans la Gironde, à la marée haute, au moment de l'étale [3].

En Haute-Bretagne, il faut toujours lancer un bateau neuf l'avant le premier; car, disent les vieux pêcheurs, si on le mettait à l'eau l'arrière le premier, il « manquerait à virer de bord ». Au moment du lancement on dit :

Bateau
Que pour la première fois nous lançons à l'eau,
Porte chance à tes matelots.

En Ecosse, on n'attache aucune importance au côté du navire qui le premier touche l'eau [4].

A Yport, on avait soin de tourner la proue, après que le bâteau était à l'eau, du côté de la ville, et de présenter la poupe à la chapelle de la Vierge [5].

Après l'achèvement du navire, on y plaçait un bouquet ou un drapeau, comme c'est l'usage à terre lorsqu'une charpente a été levée; lorsqu'il s'agissait de le lancer à la mer, avec les cérémonies observées chez les différents peuples, on lui faisait sa toilette et on le parait, comme une jeune fiancée, de tous les ornements dont on disposait.

A l'époque révolutionnaire, les navires de guerre étaient couverts de branchages et de cocardes. Lorsque le *Scipion* était sur le point d'être lancé à Toulon, ses gaillards étaient ornés de branches d'oliviers, de grenadiers et des autres arbres que le pays produit. Il portait encore de grandes cocardes nationales [6].

En Provence, le navire est pavoisé et garni de bouquets et de guirlandes de verdure avec des couronnes à l'avant et à l'arrière [7]. Dans la Charente, on lui met un bouquet d'épousailles [8]. Sur la côte de Normandie, les barques neuves avant le baptême sont enguirlandées, le mât, la voile, les cordages sont couverts de longs rubans [9]

1. Ralston, *Russian folk-tales*, p. 199.
2. Com. de M. L.-F. Sauvé.
3. Com. de M. F. Daleau.
4. W. Gregor, *Folk-Lore of Scotland*, p. 197.
5. *La France maritime*, t. I, p. 246.
6. *Voyage à Marseille et a Toulon par M. le M****, p. in-18, vers 1796.
7. Comm. de M. P. Sénéquier.
8. G. de la Landelle, *Nouveaux quarts de Nuits*, p. 273.
9. Guy de Maupassant, *Une vie*.

Digitized by Google

Sur les lacs on agissait comme au bord de la mer : le *Winkelried*, qui avait été lancé au commencement de l'été, portait encore en haut du mât de misaine un bouquet de branches enjolivé de rubans qui avait été donné au patron par ses amis [1]. En Océanie, les canots avant leur lancement sont aussi enguirlandés.

Dans la Grèce moderne, au moment du lancement, la proue des navires est ornée de fleurs [2].

Avant de commencer l'opération, toujours délicate, parfois périlleuse, du lancement, on observait certaines cérémonies qui avaient pour but d'implorer les divinités et de leur demander d'éloigner les dangers et les mauvais présages. En Provence, avant de tirer soit sur le levier, soit sur les câbles, le capitaine reçoit de la main du constructeur l'herminette avec laquelle il doit faire une croix à l'arrière du navire ; le constructeur en fait une lui aussi ; et c'est alors seulement qu'il donne le signal convenu pour la mise à l'eau [3].

On verra plus loin que cette opération n'est autre chose que la survivance d'un rite cruel. Lors de la cérémonie de leur baptême, les navires sont arrosés avec du vin ; en Grèce, au siècle dernier, cette libation avait lieu lorsque le vaisseau n'avait pas encore quitté son chantier. Avant de mettre la main à l'œuvre pour commencer l'opération, le constructeur faisait venir du vin, et tenant la coupe, il en arrosait la poupe du bâtiment, en faisant des vœux pour la prospérité du voyage et du propriétaire [4].

D'après Bassett, p. 400, c'est le capitaine qui après avoir porté la cruche à ses lèvres, la répand sur le pont.

Au milieu de ce siècle, les Anglais, dit Jal, avaient une pratique singulière. Avant que les premières pièces de bois soient enlevées, une femme allait casser une bouteille contre l'avant, et c'était comme le signal du départ pour le vaisseau. Quelle idée peut représenter cette cérémonie, à moins que ce ne soit celle du vœu formé que le navire résiste aux écueils comme il a résisté au verre. Mais pourquoi une femme [5] ?

Pour faciliter le glissement sur la coulisse, on avait soin de la suifer avec du suif bouillant ; un proverbe russe fait allusion à cette précaution : « Quand on lance les navires, on les graisse en-dessous de suif [6]. »

Maintenant le lancement ne présente plus les mêmes dangers

1. F. Cooper, *Le Bourreau*, ch. I.
2. W. Jones, *Credulities*, p. 65.
3. Comm. de M. Sénéquier.
4. Guys, *Voyage de la Grèce*, t. I, p. 453.
5. *Scènes de la vie maritime*, t. II, p. 259.
6. Dal, *Proverbes*.

Digitized by Google

qu'autrefois ; on a pris des précautions pour que la vie des hommes ne soit plus exposée ; lorsqu'il s'agit de grands navires, c'est l'électricité qui abat le dernier étai, et on peut confier à une jeune fille le soin de la mettre en mouvement. Jadis la difficile opération du renversement de la clef était dévolue à un criminel qui obtenait sa grâce et sa liberté en échange du risque de perdre la vie, on pratiquait un trou sous la cale pour qu'il pût s'y cacher. En Angleterre, au milieu de ce siècle cet usage subsistait encore [1].

Cette opération était suivie avec anxiété par les marins, car l'on croyait que si la personne chargée de faire sauter la dernière cheville était écrasée, c'était d'un fâcheux augure pour le navire [2].

Dans l'antiquité, au contraire, et aujourd'hui encore chez les non-civilisés, un peu de sang humain était nécessaire à la « chance » du navire.

Dans le pays boulonnais on paie quelque chose aux charpentiers qui ont aidé au lancement.

En Sicile, au moment de lancer une barque sur mer, celui qui l'a construite commence par réciter un *Pater* et un *Ave* aux âmes du Purgatoire, puis un *Credo* à Jésus, puis encore un Pater et un Ave à saint Joseph ; finalement il demande (en prose) : « Êtes-vous content de mon travail ? me bénissez-vous l'argent dépensé ? » Le propriétaire de la barque répond : « Oui ». Le constructeur reprend : « Et je vous bénis la barque ; et (s'adressant à la barque), je te bénis les premiers mots que j'ai dits pour toi ; je te bénis pour toutes les fois que je suis passé de la poupe à la proue. Ma pensée a toujours été de te faire bien droite ; je te bénis tous les coups de hache que je t'ai donnés ; je te bénis, ô barque, au nom de l'Arche sainte, e de la Trinité très sainte. » Sur ce, il donne deux coups de hache en croix sur la poupe et la barque est lancée à la mer [3].

Chez des peuples non-chrétiens, on trouve des incantations adressées aux navires avant le lancement ou à l'instant où se fait cette opération. Il en est parlé dans le *Kalevala*, 29e runo. « Lemminkaïnen lança son navire à la mer, et il éleva la voix et lui dit : « O bateau, vogue sur l'onde comme une feuille de nénuphar. » D'après les traditions de la Nouvelle-Zélande quand le canot de Rata ou Raka fut construit, il chanta une chanson comme on le fait pour mettre un canot à l'eau en le traînant, et aux dernières paroles, le canot fut lancé à la mer [4]. Sur l'Ogôoué, quand la pirogue a été dégrossie,

1. *Musée des Familles*, t. VII, p. 24.
2. Bassett, l. c., p. 400.
3. *Mélusine*, t. II, col. 136.
4. Lesson, *Les Polynésiens*, t. IV, p. 346.

Digitized by Google

le propriétaire convoque tous ses amis pour l'aider à la traîner, ce qui ne se fait pas sans force cris et libations. Quand elle est finie, nouvelle fête mêlée de danses, de chants, de scènes de fétichisme, après quoi on la lance définitivement à l'eau, et tout le monde se précipite dedans pour l'essayer [1].

En Provence, on fait monter sur le pont tous les enfants que l'on peut trouver, et les marins embarqués pour la manœuvre les font danser en rond, dans la croyance que le navire, ébranlé par eux, se déplace plus facilement [2]. Cela a lieu aussi quelquefois en Haute-Bretagne.

Les marins font attention à la manière dont la mise à l'eau s'opère et ils en tirent des augures. Si un navire s'arrête en route au moment où on le lance, ou s'il se couche, c'est signe qu'il finira mal, et souvent à son premier voyage [3]. Les mêmes croyances existent en Angleterre. Sur le littoral de la Charente, parler de malheur, raconter un naufrage au moment où on lance un navire est d'un mauvais présage pour sa navigation [4].

En Haute-Bretagne, lorsqu'il flotte sur la mer on suspend de de chaque côté une voile, et l'on dit :

Pour que le bateau porte bien la voile,
Nous suspendons ces morceaux de toile
A chacun de ses côtés,
Pour qu'il ne peut (*sic*) chavirer.
Je demande que ce bateau
Vogue sur l'eau et sur la mer
Comme les oiseaux volent dans l'air.

Aux îles Fidji, lorsqu'on a lancé un canot neuf, on regarde comme nécessaire de jeter des pierres dans la maison où il a été construit pour apaiser le dieu des charpentiers [5].

Dans le Nord-Est de l'Ecosse, quand un bateau neuf arrive à son hâvre, la femme du patron jette sur les bateaux une poignée de grain ou d'orge. Dans un village, au moment où le bateau touche le rivage le patron sautait à l'eau, prenait par la main la femme la plus nouvellement mariée, et la faisait faire dans la mer le tour du bateau sans s'occuper de la hauteur de l'eau [6].

1. Marche, *Tour du Monde*, t. XXXVI, p. 371.
2. Comm. de M. Sénéquier.
3. Jal, *Scènes Maritimes*, t. II, p. 150.
4. La Landelle, *Nouveaux Quarts*, p. 277.
5. Bassett, p. 402.
6. W. Gregor, *F.-L. of Scotland*, p. 197.

Digitized by Google

LXV

LE BAPTÊME

Dans certain pays, le baptême des navires, ou les cérémonies analogues, ont lieu sur le bateau encore sur les chantiers avant le lancement, mais le plus fréquemment on les accomplit lorsqu'il flotte déjà sur l'eau.

On croit en Haute-Bretagne que quand les bateaux n'ont pas été baptisés, il peut leur arriver malheur plus facilement qu'à ceux qui ont été consacrés. Il est assez rare qu'un pêcheur se hasarde en mer avant l'accomplissement du baptême. A Saint-Cast, en 1880, un marin qui avait négligé de faire bénir son bateau ne prenait presque pas de poissons, à cause de cette négligence, assurait-on. On dit aussi que le patron d'un navire qui n'a pas été baptisé est sûr de se noyer. Le récit suivant, populaire sur les côtes de la Manche, montre le danger qu'il y a à ne pas observer cet usage. Il était une fois plusieurs pêcheurs qui s'associèrent pour construire un bateau, et, quand il fut arrivé à son port d'attache, le patron dit que ce n'était pas la peine de le faire baptiser, parce que cela causait trop de train et de « coûtage. » Ma foi, dit-il, il y a assez longtemps que cette mode dure : il faut tâcher de la faire cesser. » Un des matelots qui l'entendit jura de ne pas mettre les pieds dans le bateau, tant qu'il n'aurait pas été fait chrétien ; les autres dirent qu'ils n'y monteraient que lorsqu'il aurait essuyé trois tempêtes. Le patron les traita de peureux, et céda leur part à d'autres pêcheurs. Le lendemain, le bateau neuf mit à la voile ; mais il sortit pour la première et la dernière fois, car depuis on n'en entendit plus parler. Depuis ce temps, on ne manque jamais de faire bénir les bateaux, et l'on dit en proverbe :

> Tout bateau qui n'est pas baptisé,
> Est conduit par le Diable, et jeté sur les rochers [1].

Dans le pays boulonnais, pour la cérémonie du baptême, faite à quai, le prêtre est en surplis blanc, avec l'étole, accompagné du parrain et de la marraine qui donnent le nom. Toutes les têtes se découvrent : le signe de la croix est répété par tous les assistants. Ensuite le curé asperge d'eau bénite jusqu'aux moindres trous en commençant par l'arrière. L'équipage surveille attentivement s'il n'a oublié aucun recoin, ce serait un coin maudit. Cela fait, nouvelles

1. *Conté en 1883, par François Marquer, de Saint-Cast.*

Digitized by Google

prières, un signe de croix final et maintenant, vive la joie. Un repas est préparé, collation de gâteaux et de vins, avec les dragées du parrain pour dessert. Pendant ce repas, un homme muni de quelques bouteilles, monte à quai où il offre du vin aux passants. Ne refusez pas sa politesse ; car cela le peinerait vivement, il en tirerait un mauvais présage [1]. Le parrain et la marraine donnent quelque chose au curé et à l'équipage, on ne chante pas à bord le jour du baptême [2]. On a soin de réunir à bord tous les agrès; si un seul n'était pas bénit, ce serait par celui-là que le bateau aurait des avaries [3].

En Provence, le baptême a lieu immédiatement après le lancement. Le parrain et la marraine du navire sont tenus de jeter en grande quantité des dragées aux enfants qui ont dansé sur le pont, et qui depuis ont été débarqués. S'ils ne le font pas, on les traite de « Parrain cocu ! Parrain et marraine rafalés [4] ».

Lorsqu'une barque de pêche est construite, et qu'on l'a portée sur le quai de Mazaro, avant de la lancer à la mer, on appelle un prêtre pour la bénir et lui donner un nom. Ordinairement, c'est celui d'un saint. Cette pieuse cérémonie ne se fait pas gratis ; le bon prêtre touche sa récompense, une couple de lire, ordinairement, mais plus ou moins selon la libéralité ou la fortune du donateur. Il est inutile de dire que la joyeuse commère et le joyeux époux n'ont pas manqué d'inviter amis, parents et voisins de la maison [5].

D'après la *Science pittoresque*, 1865, p. 346, lorsqu'on lança le cuirassé italien l'*Affondatore*, près de l'avant pavoisé aux couleurs italiennes, se trouvait la bouteille de vin que la marraine devait briser au moment du baptême. En août 1884, les journaux italiens racontèrent que, suivant l'usage, la fille de l'amiral Acton avait donné le baptême au navire en faisant éclater sur ses flancs une bouteille de vin mousseux italien.

La coutume de baptiser les navires était générale en Angleterre avant la Réforme. En juillet 1418, l'évêque de Bangor alla bénir à Southampton le navire du roi, la *Grâce-Dieu*, et il reçut cinq livres sterling pour son déplacement.

La coutume actuelle peut, dit Jones, être considérée comme un reste de l'ancienne libation pratiquée lorsqu'ils étaient lancés à la mer. Le vaisseau étant achevé, on l'ornait de guirlandes et de fleurs et les marins portaient sur leur tête des couronnes. On le lançait à

1. Deseille, *Glossaire boulonnais*.
2. Comm. de M. E. Deseille.
3. *Musée des familles*, t. XVII, p. 326.
4. Com. de M. P. Senéquier.
5. Castelli, *Credenze*, p. 23.

Digitized by Google

la mer avec de grandes acclamations, et d'autres témoignages d'allégresse, puis un prêtre le purifiait avec une torche allumée, un œuf, du soufre, et on le consacrait au dieu dont il portait l'image [1].

En Ecosse, il semble maintenant que toute idée chrétienne a disparu ; toutefois, une cérémonie a lieu à bord quand le navire est lancé à la mer. On distribue à ceux qui assistent au lancement de l'eau-de-vie, du pain et du fromage, puis on donne un nom au navire, et on brise une bouteille d'eau-de-vie sur l'avant ou sur l'arrière, suivant le côté par lequel le bateau a été lancé. Avant de la briser, on récitait les paroles suivantes :

Des rochers et des sables, — des terres stériles, — des mains des méchants, — garde-toi librement. — Sois bien dedans et dehors — avec une bonne marche (2).

Dans l'Inde, lorsqu'on lance un bateau, un prêtre, grassement rétribué, vient toujours faire une cérémonie [3]. Au commencement du XVIIe siècle, on immolait des animaux sur la côte de l'Inde. Quand ces payens (les Indous), dit Abraham Roger, mettoient un vaisseau dans l'eau, ils sacrifioient des boucs, afin que le diable ne luy fist point de dommage [4]. Il est vraisemblable que, à une époque plus ancienne, les divinités exigeaient des victimes humaines, et que les boucs avaient remplacé des hommes.

Dans plusieurs des cérémonies décrites, on voit l'usage de briser sur le pont une bouteille qui contient un liquide, presque toujours du vin. C'est évidemment une survivance de l'époque où, au moment du lancement à l'eau ou de la cérémonie qui le suivait, on égorgeait des victimes. Dans quelques pays, le sens de cette coutume semble complètement ignoré ; ainsi en Ecosse l'eau-de-vie a remplacé le vin qui, du moins par sa couleur, rappelait le temps des sacrifices sanglants.

On trouve d'assez nombreuses traces de sacrifices humains. Il est question dans les poëmes eddiques d'un « hlunn rod » que l'on traduit en anglais par « rougisseur de rouleaux ». C'est le nom d'une pratique de sacrifice des anciens Vikings. Les victimes étaient attachées aux rouleaux sur lesquels le navire de guerre descendait à la mer, de sorte que l'étrave était rougie de leur sang. Des sacrifices de ce genre avaient lieu quand on lançait un nouveau navire de guerre ou quand on devait entreprendre une expédition importante.

1. W. Jones, *Credulities*, p. 65.
2. Walter Gregor, *Scotland*, p. 197.
3. Bassett, p. 403.
4. *La porte ouverte du Paganisme*, 1670, p. 253.

Digitized by Google

La vieille légende de Hedin et Hagena, de même que celle de Jaron, nous a conservé des fragments mutilés de ce sacrifice [1].

Laharpe raconte que les Mahométans du Malabar avaient conservé jusqu'au XVIIe siècle la coutume des sacrifices humains : Lorsqu'un corsaire met pour la première fois une galère à l'eau, il y égorge quelques-uns de ses esclaves chrétiens, et l'arrosant de leur sang, il en espère plus de bonheur dans ses courses. S'il n'a pas de victimes qu'il puisse encore immoler, il attend pour cet exécrable sacrifice qu'il lui tombe quelques chrétiens entre les mains [2].

Lors de leur arrivée en Océanie, les Européens y trouvèrent la coutume très observée d'immoler des hommes lorsqu'on mettait pour la première fois à la mer une embarcation de grande dimension ou destinée au service du roi. En ce cas à Tahïti, on l'arrosait avec du sang humain. A Tonga, on immolait quelquefois des victimes humaines pour asperger avec leur sang le pont d'un canot nouvellement construit [3]. Aux îles Fidji, lorsqu'on lance un grand canot, on se saisit de la première personne, homme ou femme, qui se présente, et on l'emmène pour la fête. Lorsque Tanoa lance un canot, dix hommes ou davantage sont immolés sur le pont, de manière qu'il puisse être bien arrosé de sang humain. Dans le même archipel quand le roi lançait un canot à la mer, on en lavait le pont avec le sang de dix hommes, quelquefois davantage [4].

En Provence, le soir du lancement, un dîner réunit tous les ouvriers à la table de l'armateur et du constructeur, et là, au dessert, on ne manque pas de chanter les chansons légendaires de Pierre-le-Grand, de saint Joseph et du Christ qui, comme chacun sait, furent charpentiers. Il est aussi d'usage de raconter, pour rire un peu, la légende du calfat : Catherine, ancienne cantinière et femme dudit Pierre-le-Grand savait très bien ce qu'était un charpentier, son mari l'ayant été ; mais elle aurait bien voulu savoir ce qu'était un calfat, et le voir travailler. Un jour qu'elle visitait à pied l'arsenal de Cronstadt, vers le soir, lorsqu'elle était déjà lasse, on lui amena un superbe calfat, avec sa marmotte au dos, et couvert de brai des pieds à la tête. Elle dit en le voyant : « Aujourd'hui, je n'ai pas le temps de le voir ; mettez-le à l'écurie. Demain je le verrai ». Et les autres de rire [5].

Dans le pays boulonnais, après le baptême et la collation, l'équipage

1. *Corpus poeticum boreale*, t. I, p. 410, cité par *Mélusine*, t. II, col. 231.
2. *Histoire des Voyages*, t. IV, p. 243.
3. Bassett, p. 382, d'après Ellis ; Mariner, *Tonga*.
4. Wilkes, *Round the World*, p. 399 ; Lubbock, p. 365, d'après Williams.
5. Comm. de M. P. Sénéquier.

Digitized by Google

se rend au cabaret avec la dame du bateau et les femmes du bord. Là se donne la fête de famille ; on s'y dédommage de n'avoir pu chanter à bord, ce qui est interdit. Toutes les chansons du répertoire sont entonnées. Quelle joie bruyante et sonore ! Et comme on s'y demène ! Tant pis si l'on casse de la vaisselle ! D'ailleurs ça porte bonheur [2].

En Sicile, après la cérémonie religieuse, qu'on appelle le baptême, ceux qui sont présents entrent pêle-mêle dans la barque jusqu'à ce qu'elle soit pleine, et il n'y manque pas le tambour, accessoire obligé de toute fête populaire ; et au milieu des cris de la foule qui assiste au spectacle, et des sons assourdissants du tambour, on met la main aux rames et l'on fait un ou deux tours à quelque distance de Mazaro. Lorsque les rameurs sont lassés — et ils se lassent bien vite parce que pour faire honneur au patron, ils nagent de toutes leurs forces — on descend à terre, et tous ceux qui sont présents sont invités à venir à la maison, où est préparé le repas accoutumé. Ce sont des fèves, des noix, des amandes, des pois chiches grillés, que l'on mange en buvant du vin. On en boit plus ou moins suivant la générosité du maître de la maison ; on lui fait des remerciements, des félicitations, les souhaits d'usage, puis la troupe se disperse [3].

En Basse-Bretagne, on est persuadé qu'un bateau qui n'a pas été baptisé n'a jamais de chance et on trouverait difficilement un équipage pour le monter [3]. Il en est de même dans le pays boulonnais. Les matelots disent à ce sujet : « Il n'y a pas de chrétiens qui méritent mieux d'être bénis que ces êtres auxquels nous confions ce que nous avons de plus cher au monde. Un bateau ne vous paraît que du bois et du fer ; mais le bon Dieu y met autre chose qui l'anime et cela devient un *Être*. Jamais pêcheur n'oserait s'aventurer sur un bateau païen. Celui-là le mènerait tout droit à la mort » [4]. Sur le littoral des Pyrénées-Orientales, un patron qui ne ferait pas baptiser son bateau avant de le lancer à la mer, ne trouverait pas d'équipage ou s'exposerait aux plus grands dangers. Cette croyance est si enracinée que dernièrement un bateau de pêche du port de Banyuls nommé « Libre-Penseur », et dont le patron est un des chefs de la Libre-Pensée, a du être baptisé par le clergé avec tout le cérémonial accoutumé [5].

En Angleterre et en Amérique, pays protestants où il n'y a pas de

1. Comm. de M. E. Deseille.
2. Castelli, *Credenze*, p. 23.
3. Comm. de M. L.-F. Sauvé.
4. E. Deseille, l. c., p. 80.
5. Comm de M. L. Martinet.

Digitized by Google

baptême religieux, on regarde comme dangereux de ne pas arroser le pont avec du vin. En 1878, un grand vapeur fut lancé à Norfolk en Virginie et l'on tira de l'omission de cette cérémonie de fâcheux présages, qui furent justifiés par la perte du navire. En 1885, un yacht de plaisance fut aussi mis à l'eau sans la libation de vin traditionnelle, et le télégraphe annonça ce fait comme la marque d'une grande témérité de la part du propriétaire[1].

Dans plusieurs pays a lieu à la fois la cérémonie chrétienne de la bénédiction et le bris de la bouteille de vin. En Haute-Bretagne, c'est généralement trois jours après que le bateau est arrivé dans son port qu'à lieu le baptême. On choisit presque toujours le dimanche. Le nouveau bateau est pavoisé et illuminé. Il a un parrain et une marraine qui lui donnent un nom ; ensuite le prêtre récite des prières et donne la bénédiction. Pendant la cérémonie, un des pêcheurs du bord distribue du pain bénit à tous ceux qui sont présents, ainsi que cela se fait à l'église. On écrase ensuite sur le pont plusieurs galettes de biscuit, puis le patron prend une bouteille de vin et la brise sur l'avant en disant[2] :

Biscuit et bouteille de vin
Fais que sur mon bateau ne manque jamais le pain.

Le parrain et la marraine se penchent alors sur le pont, ramassent les miettes de biscuit et lèchent les gouttes de vin. Le parrain du bateau donne le nom de « ma Commère de bois », à celle qui a *nommé* avec lui, et celle-ci l'appelle « son Compère de bois », parce qu'ils ont nommé ensemble du bois et non un être vivant.

On raconte aux environs de Saint-Brieuc que jadis, quand on lançait un bateau ou un navire, un prêtre le bénissait, puis il récitait à genoux cette prière :

Vaisseau, sois fort contre les vents,
Tu ne feras jamais naufrage ;
Vogue fièrement sur l'Océan,
En roulant les flots sous tes flancs,
Tu feras toujours bon voyage.

Après qu'on a distribué le pain, on chante l'*Ave Maris Stella* et le *Veni Creator* ; on récite un *Pater* et un *Ave* ; on invoque ensuite saint Clément, patron du vent et de la mer. On lui dit :

Saint Clément, toi qui gouvernes la mer et le vent,
Conduis ce bateau sur tout l'Océan ;

1. Bassett, p. 400.
2. Dans le pays Boulonnais, on met sur l'étrave une bouteille de vin. Communiqué par M. E. Deseille.

Digitized by Google

Fais-le voler comme un oiseau
Sur toute cette grande étendue d'eau.
Préserve ceux qui le monteront
Et fais leur prendre du poisson.

Après cette invocation, le parrain donne des dragées à tous ceux qui se trouvent sur le bateau, la marraine donne du gâteau et tout le monde débarque [1].

A Plouézec, aux environs de Paimpol, lors du lancement d'un bateau de pêche, le prêtre bénit les grands gâteaux plats non sucrés, de forme ronde et dont le dessus présente une sorte de damier. Ils sont destinés à être distribués par petits carrés. L'officiant, assisté du sacristain et du choriste, chante le *Te Deum,* puis il bénit le bateau. Le parrain et la marraine frappent ensuite chacun à leur tour quelques coups de marteau sur cinq petites chevilles dans les trous desquels on avait préalablement intoduit du pain bénit. Ils forment une croix et sont placés en haut de l'étrave, sur la partie qui regarde le navire. La cérémonie religieuse se termine par le chant de l'*Ave Maris Stella*, et le parrain et la marraine distribuent aux assistants des morceaux de gâteaux et des dragées [2].

Voici d'autres rites qui complètent ceux décrits ci-dessus. Après la messe, on descendit vers la mer (en Normandie), curé en tête, pour bénir le bâtiment. Arrivés au rivage, hommes et femmes entonnèrent à haute voix le cantique des marins ; puis (quand il fut fini) tout le monde se mit à genoux, et le prêtre dit au bâtiment : « Sois béni toi et tous ceux que tu portes », puis il fit le signe de la croix, et jeta de l'eau bénite sur le pont, dans la cale et sur les cordages [3].

Le prêtre récite l'Evangile où Jésus apaise la tempête, le prêtre jette du sel, emblème de la sagesse, et du blé, signe de prospérité [4].

Dans sa curieuse description du lancement d'une frégate sous l'Empire, Jal dit que le curé fit le tour du vaisseau en récitant une prière, et qu'il jeta des gouttes d'eau bénite sur les larges flancs du navire qui allait bientôt quitter le chantier pour se baigner dans la mer [5].

Dans le recueil des *Galères* de J. Rigaud, la planche 2e représente le Baptême ou la Bénédiction de la Galère [6].

Au moment du lancement, en Océanie, les indigènes ont des

1. Comm. de M. François Marquer.
2. Comm. de M. Galabert.
3. *France Maritime*, t. I, p. 246.
4. *Musée des familles*, XVII, p. 326.
5. *Scènes de la Vie maritime*, t. II, p. 149.
6. Jal, *Glossaire.*

Digitized by Google

luttes pendant trois jours, et les belles du village dansent sur la plate-forme tandis que le canot navigue dans le port [1].

En Haute-Bretagne après la bénédiction du bateau, tout le monde le quitte, et lorsqu'on est descendu à terre, on lie le patron avec une corde dont on donne le bout à sa femme qui le conduit derrière elle comme un mouton. Quand il est rendu chez lui, il ne doit pas manger le soir, mais aller se coucher sans souper. Après qu'on est à terre, le prêtre et l'équipage vont chez la marraine, où le repas, payé par le parrain, est préparé. Ensuite tout le monde se disperse.

Lorsqu'un capitaine grec achète un navire, dont il doit prendre lui-même le commandement ; il en prend possession en pratiquant une cérémonie que l'on appelle « épouser le navire ». Il y suspend alors une couronne de laurier comme symbole du mariage et un sac d'ail comme préservatif contre la tempête [2].

Quelquefois des cérémonies analogues au baptême avaient lieu lorsqu'on voulait donner un nom nouveau à un navire. « Quand les pirates eurent achevé d'équiper le vaisseau qui avait appartenu à Snelgrave, ils résolurent de le nommer solennellement. Toute l'assemblée s'enivra de punch, et Cooeldlin l'un des capitaines pirate tenant son verre à la main s'écria de toute sa force, « Dieu bénisse la Windham ! ». Il but et cassa son verre. Tous les pirates firent la même chose après lui, au bruit de plusieurs décharges d'artillerie [3].

Au moment où des expéditions partaient, on bénissait les bateaux et un usage analogue, connu sous le nom de *lustratio navium*, existait dans l'antiquité classique ; plusieurs auteurs ont pensé que le baptême chrétien des navires avait son origine dans cette cérémonie antique.

A bord du bâtiment qui portait à Jérusalem Chateaubriand et les pèlerins, on bénissait le bateau après chaque orage [4].

PAUL SÉBILLOT.

LXVI

LES ENROLEMENTS DE PÊCHEURS EN BELGIQUE

L'octave de la Toussaint ramène chaque année les enrôlements maritimes ; c'est une semaine de lippées colossales. A Blankenberghe, comme à Heyst, ces engagements durent un an. Dans cette

1. W. Y. TURNER. *Journal of anthropological Institute*, 1877 p. 421.
2. W. JONES. *Credulities*, p. 65.
3. WALCKENAER. *Voyages en Afrique*, t. VIII, p. 488.
4. CHATEAUBRIAND. *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, p. 205.

Digitized by Google

dernière commune, ils sont verbaux, les pêcheurs ne savent ni lire, ni écrire. Ils sont conclus devant témoins, tout réfractaire tombe sous le coup de la loi. Depuis longtemps, les patrons ont reconnu la nécessité d'une sanction officielle, plus solide devant les tribunaux que les règlements de l'Impératrice Marie-Thèrèse déclarant qu'au jour de l'enrôlement tout réfractaire serait considéré comme parjure « *après le lever du soleil* ». Aujourd'hui s'ils sont parjures devant leur conscience après le lever du soleil, ils sont aussi, le jour levé, justiciables du commissaire de marine.

ALERED HAROU.

LXVII

LA MESSE D'OR

Le 15 décembre, à St-Paul, à Anvers, dans le vieux quartier maritime, se célèbre la *messe d'or*, que les marins de toutes les nations catholiques vont entendre avec dévotion, à 6 heures du matin.

Pas un pêcheur, pas un batelier n'omettra d'aller à cette messe solennelle célébrée en l'honneur de *Notre Dame des Flots*.

Anciennement avant la suppression des corporations, la *gilde* des bateliers faisait dire sa *messe d'or* dans une chapelle qui existe encore dans la rue Chapelle-des-Bateliers.

LXVIII

NAÏVETÉ DE PÊCHEUR

A Dahnen (village de frontière prussienne du Grand-Duché de Luxembourg) un paysan prétendait *récolter des brochets* en semant des œufs.

(*J. d'Ardenne*, L'Ardenne, III, 158). ALFRED HAROU.

LXIX

LA CHANCE A LA PÊCHE

En vain nous nous rendions les premiers à l'endroit convenable, nos filets ne prenaient que des poissons morts, petits et de peu de valeur, tandis qu'à côté de nous les autres barques étaient obligées de jeter leur lest pour faire place au poisson. Si pour conjurer le sort nous partions les derniers, nous voyions les autres barques revenir pleines jusqu'aux bordages, tandis que la nôtre dansait et sautait au moindre souffle de la brise.

Une sorcière éloigne pendant tout un hiver le poisson d'un bateau.

(JULIEN VINSON, *Le folk-lore du pays basque*, p. 21, 27).

Digitized by Google

LXX

LEST DANGEREUX

A Positano, dans le golfe d'Amalfi, les pierres du rivage, soit grandes, soit petites, ont presque toutes des cavités profondes ; les marins se gardent bien de les employer comme lest, car on prétend que si cela leur arrive, ils ne peuvent partir, ils sont comme enchaînés au rivage et le sable de la côte a la même propriété.

(*Magasin pittoresque*, 1855, p. 84).

LXXI

LES PÊCHEURS A NOEL

A Trapani, le jour de Noël, dès qu'on a chanté le *Te Deum* et découvert l'enfant Jésus, les pêcheurs plongent les mains dans le bassin d'eau bénite, dans l'espoir de se préserver du naufrage. A Marsala les marins font la même chose dans la grande église au moment de l'Elévation.

(G. Pitrè. *Usi e Costumi*, t. III, p. 84). P. S.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES[1]

XXVIII

LE CACHETAGE DES MORTS

Dans certaines communes de la vallée de l'Azergues en Beaujolais, il existe la singulière coutume de cacheter les morts. Aussitôt que le malade a rendu le dernier soupir, les personnes qui vont procéder à la dernière toilette du défunt s'empresse de lui faire couler sur le nombril quelques gouttes de cire d'un cierge béni. Cette cérémonie qui tend à disparaître, se fait surtout à la mort des femmes.

Claudius Savoye.

1. Cf. t. IV p. 521, 509, 566, t. VI, p. 42, 628, t. VII, p. 700, t. VIII, p. 225, 420, 458, t. IX, p. 195, 601, t. X, p. 592, t. XI, p. 312, 589, t. XII, p. 254, 458, 691.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCLVII

LA CHAPELLE HANTÉE

Il y avait jadis au Plessis-Trehen près de Landebia (Côtes-du-Nord) une vieille chapelle ; ceux qui y passaient la nuit entendaient l'heure de minuit sonner à une horloge invisible : au douzième coup, la chapelle était illuminée d'une façon splendide, et l'on voyait soudain sortir de terre une compagnie d'hommes « habillés en messieurs » qui s'installaient à jouer aux cartes.

CCCLVIII

LES TROUS D'ENFER

A peu de distance de là on montre dans le coin d'un champ un trou rond, si profond que si l'on y jette une pierre on n'entend jamais le bruit de sa chute ; on l'a sondé sans pouvoir en découvrir le fond, et comme il en sort quelquefois des vapeurs, on dit dans le pays que c'est une entrée ou un soupirail de l'enfer.

Il y a bien longtemps, bien longtemps, les gens de Plorec voulurent creuser un puits près d'une butte, qui fut un tumulus ou une motte féodale. Les travaux furent vite menés, et au bout de deux mois, on était arrivé à une grande profondeur, lorsque des entrailles de la terre sortit une voix formidable qui criait : « Assez fond ! » Les ouvriers remontèrent effrayés, et depuis tous ceux qui ont voulu y descendre ont entendu la voix mystérieuse. C'est sûrement, dit-on dans le pays, celle du diable qui a peur qu'on n'arrive jusqu'à sa « demeurance » à lui.

LUCIE DE V. H.

CCCLIX

LA ROCHE DU MEURTRE

Sur le rivage de Saint-Michel-en-Grève, près Plestin (Finistère), est le rocher maudit de *Roc'h-Ar-Laz* (la Roche du Meurtre). Saint Efflamm, un des patrons de Plestin, en précipita un grand dragon qui faisait la désolation de toute la contrée et qui se noya dans la mer. Ce rocher domine d'une grande hauteur la *Lieue de grève* (*ar*

Digitized by Google

Leo-drez), par où passe le grand chemin de Lannion à Morlaix, et autrefois la terreur des voyageurs par les nombreux brigands qui y existaient. Toutes les nuits, il s'y commettait des attaques et très souvent des meurtres.

G. Le Calvez.

CCCLX

LA ROCHE DU PENDU[1]

(*Légende ardennaise*)

Sur les rives de la Semois (Ardennes belges), aux environs de Frahan, s'élève une roche dont les eaux pures de la rivière baigent le pied. Un jeune pêcheur aperçut certain soir dans les ondes claires et mouvantes de la rivière une ravissante beauté, aux *yeux verts*. Tous les soirs, dès que le crépuscule tombait, cette apparition se renouvelait ; il pouvait d'autant mieux distinguer les traits merveilleux de cette beauté qu'elle sortait de l'onde et venait s'asseoir sur la rive à proximité de l'endroit où il se trouvait. Cette belle silencieuse regardait le pêcheur tendrement avec des yeux aux nuances changeantes, puis disparaissait tout à coup. Un jour, notre jeune pêcheur, fou d'amour, voulut suivre la nymphe dans son domaine aquatique ; mais il perdit sa trace. Dès ce moment l'ondine ne fit plus aucune apparition et le pêcheur désespéré se pendit à un arbre voisin de la rive.

CCCLXI

POURQUOI LES GRENOUILLES DE BEHOUTE SONT MUETTES

A l'emplacement de la ferme actuelle de Behoute, sise à Ermeton-sur-Biert (Namur), s'élevait jadis un couvent de religieuses. La quiétude de ces saintes filles était continuellement troublée par le coassement des « reines-corettes » (grenouilles) qui pullulaient dans les étangs voisins. Les religieuses résolurent de demander à Dieu d'enlever la voix aux grenouilles, ce qui leur fut accordé. C'est pourquoi les grenouilles de Behoute sont aujourd'hui muettes.

Alfred Harou.

CCCLXII

LE MÉCHANT SEIGNEUR

J'étais en 1870 en Vendée où, pendant le siège de Paris, ma mère avait été demander l'hospitalité à la famille amie des de Lauzon.

1. Recueilli à Rochebault.

Digitized by Google

Non loin du joli bourg de Moncoutant s'élevait une antique maison forte, dont il ne subsistait plus de réellement ancien que la tour à plusieurs étages, les autres bâtiments ayant été aménagés en métairie. Je serais bien embarrassé, aujourd'hui, de donner même approximativement la position topographique de ces ruines et à plus forte raison d'en dire le nom. Ma mémoire d'enfant a cependant conservé le souvenir des faits suivants, qui me furent à cette époque contés par mes amis Balin et qui se rapportent à la chronique du château.

Le seigneur qui était autrefois propriétaire du manoir et des terres environnantes avait un cœur sans pitié et tyrannisait sans vergogne ses infortunés vassaux. C'est ainsi que cet homme s'était avisé, un beau soir, d'apparaître dans la salle des festins monté sur un coursier sellé et, sans souci des protestations de ses hôtes et de l'épouvante des dames, de faire caracoler sa monture au milieu des coupes et de la vaisselle. Une autre fois, le gouverneur ayant prescrit de faire la chasse aux serpents et de lui apporter, pour les échanger contre une prime en bonnes espèces sonnantes, les têtes des reptiles abattus, notre homme avait imaginé de décapiter de gros lézards verts, d'en faire sécher les têtes et de les présenter à la taxe. Le bailli avait facilement découvert la supercherie, mais, prudemment, il avait payé sans oser formuler la moindre observation.

Enfin, lassés de tant de félonies restées impunies, les vilains se décidèrent à agir. Un complot fut silencieusement ourdi, et certain valet — enfant du pays — offrit sa complicité : il devait, un soir, placer un flambeau allumé entre la fenêtre ouverte et son maître assoupi après boire. Un gars, choisi parmi les plus agiles et bon tireur, se hissa avec son mousquet dans les hautes branches d'un arbre, en face de la tour. Et quand le flambeau, habilement disposé, éclaira en plein la face du seigneur, il visa derrière la lumière et pressa la détente. Le seigneur frappé à mort avait laissé tomber sa tête dans ses bras repliés : c'est dans cette position que ses gens le retrouvèrent le lendemain, déjà froid et le cœur traversé par le plomb du paysan.

L. Jacquot.

CCCLXIII

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

M. de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, possède d'immenses domaines à Bonnétable. Un de ses ancêtres était si puissamment riche que le roi avait eu plusieurs fois recours à sa bourse pour venir en aide à ses finances. Il avait eu la pensée de faire paver une des

Digitized by Google

chambres de son château de pièces d'argent ; le roi s'y opposa formellement, ne pouvant souffrir, disait-il, qu'on marchât sur sa figure. Alors le duc qui tenait à son idée la fit paver en les mettant debout. La chambre fut pavée, on y employa plusieurs millions en écus de six francs. Cette chambre qui existe toujours cause l'émerveillement des visiteurs. Le duc actuel, comme son ancêtre, passe pour immensément riche. En 1870, il avait offert de payer à lui seul les 5 milliards ; on a refusé son offrande. FILLEUL PÉTIGNY.

CCCLXIV

LÉGENDES LOCALES DAUPHINOISES

Je me souviens d'avoir entendu, il y a une trentaine d'années, ma mère, qui était des environs de Grenoble, me raconter nombre de légendes localisées ; il y en avait une entre autres sur l'origine du rhododendron que je ne me rappelle que très vaguement. J'ai oublié les détails d'un autre récit, dont voici le canevas : Au temps jadis, le Dauphiné était ravagé par un loup terrible ; un géant entreprit d'en délivrer le pays, et il se porta à sa rencontre ; mais lorsqu'il vit la bête féroce s'avancer vers lui, la gueule sanglante et en montrant ses énormes crocs, il eut peur, et au lieu de la frapper de son épée, il en donna un coup sur le flanc de la montagne, et s'ouvrit une brèche, derrière laquelle il se blottit. C'est elle que l'on voit non loin de Sassenage et qui s'appelle le Saut-du-Loup. M. ARNAULT.

Il est à désirer que les collaborateurs de la *Revue dauphinoise* recherchent ces légendes ; il est probable que ce pays en a un grand nombre, et que le souvenir des sept merveilles du Dauphiné, célèbres au moyen âge, n'est pas complètement effacé.

CCCLXV

LES FONTAINES DE VIENNE

Vienne est l'une des plus belles villes du pays de Dauphiné, auquel y a plusieurs fontaines fort remarquables. L'une desquelles ayant l'eau extresmement claire, jette des pierres glissantes et polies, qui guérissent non seulement de l'ophthalmie et malles des ieux, mais aussi attirent dehors toutes ordures qui sont en l'œil.

Une aultre, assise non long de là, est de telle nature, à ce qu'on dit, quand il doibt advenir quelque stérilité ou famine dans le pays, elle sort en telle abondance que deux moulins en mouleroient.

(*Voyage de François Vinchaut* en France et en Italie, de 1609 à 1610, dans les Bull. de la Soc. royale belge de Géographie, 1897, p. 366).

Digitized by Google

CCCLXVI

LA MONTAGNE INACCESSIBLE

Des guides en faisant l'ascension du mont Cervin dirent : « L'ancienne tradition *est vraie,* la cime du Cervin est défendue *par des esprits* ! »

(*Tour du Monde*, 1er sem., 1872, p. 298).

CCCLXVII

LE CRATÈRE DE BAR

A la place de cratère il y avait autrefois un lac, déjà tari au temps de l'occupation romaine. Les habitants du Forez se seraient plaints, d'après la tradition, des orages que le lac de Bar attirait et déversait sur leurs terres. Ils seraient venus à main armée *le dessécher avec du vif argent.*

(GEORGES SAND. *Jean de la Roche*, p. 13-14).

CCCLXVIII

LES DYKES DU VELAY

Les « dykes »[1] sont nombreux dans le Velay et dans une partie de l'Auvergne. Ce sont de véritables monuments de la puissance des matières volcaniques vomies à l'état liquide à l'époque des grandes déjections de la croûte terrestre. Le travail des eaux courantes a entraîné les autres matières environnantes qui n'avaient pas la même comparité, et le dyke, soit cône, soit tour, soit masse carrée ou anguleuse, est resté debout, gagnant en profondeur de siècle en siècle, à mesure que l'érosion dépouillait la masse. C'est ce qui a fait dire aux paysans de ces localités que les GROSSES PIERRES POUSSENT TOUJOURS.

(GEORGE SAND. *Jean de la Roche*, p. 183-84).

ALFRED HAROU.

1. Sortes de scories gigantesques appelées par les géologues « *dykes* ».

Digitized by Google

NOTES SUR LE LIVRE DE SENDABAD[1]

VI

LES BRACELETS ENLEVÉS

Sur les frontières de Kabel (Caïn) dans le pays d'Abel, vivait un paysan religieux et pratiquant ; il employait la blancheur des jours à acquérir les moyens de vivre et la noirceur des nuits à l'accomplissement du culte. Il recherchait les dons des grands et les offrandes, à la façon des derviches. Il avait pour femme un vrai renard pour la ruse, une lionne en chasse pour la coquetterie, une rose souriante dans le jardin de la beauté ; aux boucles de ses cheveux mille cœurs avaient été pris au filet d'amour.

Un jouvenceau était amoureux de cette beauté, de cette fleur de rose. Tout un mois il rôde chaque jour dans la rue de cette belle, il y passe chaque nuit à attendre, tourmenté par le désir. Par aventure le paysan s'en fut un jour à ses affaires. De la terrasse de sa maison la belle aperçoit le jeune homme, puis, quand elle le voit la regarder, elle se met à remuer la tête, à faire aller de côté et d'autre son cou et son visage et disparaît aussitôt. Le pauvre amoureux reste étonné, il songe au secret de ces signes, à la signification de ces indications. Comme il pensait à ce langage voilé et à ses trésors dissimulés, comme il s'égarait à la recherche de la porte de l'explication, il aperçut une vieille femme décrépite, confidente des événements des jours, versée dans les subtilités de l'explication. Il lui détaille les gestes et sollicite ses avis salutaires qui vont droit au but, son opinion pénétrante et décisive.

— Ces signes, répond la vieille, veulent dire que tu dois envoyer une jeune esclave à peine âgée de vingt ans. Aussitôt instruit du sens secret de ce langage énigmatique le jeune homme envoie une esclave saluer sa belle et attendre ses ordres :

« Or à Dieu seul appartient le savoir ».
« Seigneur, tu es le maître de l'insuccès de mes actes,
« Mais, ô Maître, jamais je ne dois craindre de malheurs de toi.
« Mes jours et mes nuits se passent à crier : Ah !
« Aie soin que le vent n'enlève pas ma moisson de roses ».

1. Suite et fin. Cf. t. XIV, p. 321.

Digitized by Google

Dès que l'esclave se fut présentée à la dame, celle-ci lui barbouille la figure de noir, la prend par la main et la mène hors du jardin par l'aqueduc. Dès le retour de l'esclave le jeune homme demande à la vieille rusée des renseignements et des éclaircissements sur la signification de cette obscurité. — Ces signes, cet aimable message, veulent dire, répond-elle, que quand la nuit enveloppera le monde de ses ombres, étendra son tapis sur toutes les rivalités, tu devras te rendre auprès de ton amante par le chemin de l'aqueduc. Tout joyeux de cette bonne nouvelle, le jeune homme s'en fut trouver la belle à l'heure indiquée. Celle-ci, de son côté, se montre heureuse de l'obtention de cet honneur (de sa visite). Dans un gracieux endroit, vrai vêtement de sommeil, près du bord de l'eau, ils s'étendent bientôt, inanimés et privés de sentiment, puis s'endorment.

Or la belle avait pour beau-père un pacifique bonhomme qui, chaque nuit, faisait secrètement, dans le jardin, une ronde de surveillance et de garde. Comme, selon son habitude, il parcourait le jardin et cheminait solitaire de côté et d'autre, il aperçut la propre femme de son fils endormie auprès d'un inconnu. Il garde le silence à cette vue, mais il s'approche en tapinois de la dormeuse, lui enlève ses bracelets de cheville et s'éloigne sans bruit.

Bientôt réveillée la belle s'aperçoit de la situation, elle met le jeune homme au courant, puis, sans tarder, va retrouver son mari au lit. Peu après, comme celui-ci était sur le point de se réveiller, elle le réveilla complètement. — Ton père, s'écrie-t-elle comme surprise et pressée, vient de me prendre mes bracelets des jambes. Comment ce vieillard libidineux n'a-t-il pas honte et ose-t-il porter la tête haute ! Vraiment, s'il médit de moi, je saurai lui imposer silence par une réplique efficace. A ces mots, le mari devient pensif, il reste stupéfait de l'indécence, des actions et des agissements de son père.

Quand ce malheureux vieillard produisit les bracelets devant cette indigne et méchante femme, elle accusa cet infortuné de perversité, lui imputa tous ses défauts, enfin ternit, aux yeux du monde, la réputation de cet honnête homme, de ce juste.

Alors le vieillard, soumis et peu malin, passa le reste de la journée à pleurer, mais entre le beau-père et la belle-fille subsista une haine comme celle qu'on cite entre le chat et la souris.

« Quand les façons d'un homme ne sont pas claires
« L'art consiste à préférer rejeter la fourberie plutôt que l'excuse .»

Honteux et le cœur brisé le vieillard se présenta devant son fils et la femme de celui-ci, s'excusa et déclara que si dorénavant il lui arrivait de parler, quoi qu'il survint, il en demanderait pardon à Dieu.

Digitized by Google

« O mes deux voisins, repoussez, certes, la coupe de la médisance,
« C'est la plus abondante des causes de succès pour le désespoir [1].

VII

L'HOMME QUI A ÉCRIT SUR LES RUSES DES FEMMES

Parmi les gens à jugement sain de ce temps-là, les braves de l'époque, en une période calamiteuse, vivait un jeune homme. Jour et nuit il songeait et pensait aux stratagèmes et aux subterfuges des femmes, aux ruses comme aux fourberies des belles. Il se promit à lui-même d'employer le cours de la rotation du monde, d'utiliser sa vie précieuse, d'appliquer sans compter ses soins à faire un recueil de leurs ruses nombreuses, de leurs machinations variées à l'infini. Ensuite, s'il lui arrivait de se marier, de se mettre en ménage, il connaîtrait les fourberies des femmes et se garderait de leurs impostures en ce monde ; rien ne pourrait lui rester caché ou dissimulé. Il se résout alors aux pérégrinations d'un long voyage, fait à ses amis les adieux de la séparation, monte sur le cheval du départ et se met en route. Il parcourt les extrémités du monde d'une allure des plus rapides, il franchit les espaces terrestres avec la légèreté du vol d'un oiseau, il dévore les distances et traverse les vastes étendues.

« De prairies en prairies, de désert en désert,
« De vallée en vallée, d'étape en étape ».

Comme il chevauchait ainsi par le royaume d'Iran, le Touran, les chemins sans étoiles (l'occident) et les contrées du soleil (l'orient) il faisait société, dans les lieux habités, avec les gens d'esprit ; dans chaque ville mûrée il fréquentait les plus malins et les plus subtils. Telle était sa principale occupation, la plus indispensable de ses affaires.

Enfin les plus intelligents de l'époque, les plus expérimentés du siècle lui firent connaître que, dans le pays d'Irak, il y avait un homme d'érudition profonde, un savant excellent. Depuis la pente ascendante de la jeunesse jusqu'à la déclivité descendante de la vieillesse il avait consacré la valeur de cent vies à étudier la question dont lui-même s'occupait ; il avait dépensé capital et revenus à élucider le point subtil, objet de ses propres recherches. Dans ses travaux sur les ruses des jeunes femmes, dans ses écrits sur leurs fourberies audacieuses, il avait recueilli une telle quantité de récits

1. Comparez : Clouston, p. 65 et *Les trente cinq contes d'un perroquet*, traduits sur la version anglaise, par Mme Marie d'Heures, (Mme Collin de Plancy). Paris, 1826, 13e conte ; le Touti-Nameh de Nachschebi en persan, 8e jour, 5e conte, enfin le Souka Saptati, sanscrit, 15e histoire.

Digitized by Google

dignes d'estime que cela constituait on ne savait combien de volumes.

Aussitôt informé de l'existence de ce savant, de ce philosophe, le jeune homme, ému de mille impatiences, se dirige vers l'Irak. Après de nombreuses étapes et de pénibles parcours, il arrive enfin. Ayant découvert ce personnage vénérable à la claire pensée, il vit un vieillard de longue expérience, chargé d'ans, chétif, de manières parfaites. Bientôt le jeune homme et le vieillard s'engagent dans une conversation élevée, mais enjouée et pleine de bonne humeur. Au cours de cet entretien amical et à la sollicitation de ce vieil illustre, le jeune homme fit un récit résumé de ses principales aventures comme des incidents de ses voyages. Ensuite, il découvrit à son hôte son but, l'objet de ses désirs, puis sollicita le concours de son assistance. Comprenant la haute capacité du jeune homme et combien il était sagace et intelligent, le vieillard lui montra (communiqua) les livres admirables, les recueils merveilleux qu'il avait écrits sur les fourberies et les tromperies des femmes. Alors le jeune homme vit (lut) nombre de volumes dont chacun comprenait quantité de parties et de chapitres, tous consacrés aux façons diverses des femmes, chacun avec titre indiqué. Cette œuvre étendue et considérable était intitulée : *Le Livre de la négation de la promesse et de la fidélité*. Dans cet excellent travail, exécuté avec art et patience, ce vieillard estimable avait semé, avec une abondante érudition, les traits d'esprit comme les claires explications et les solutions de questions difficiles non encore traitées. Avec une perfection, un succès incontestable, il avait enrichi son œuvre d'intermèdes plaisants, d'embellissements et de détails aimables. Tel était le plan adopté et exécuté par lui dans ses volumes pleins de mérite.

Certain jour, comme il se trouvait avoir traversé ce passage resserré, cet étroit défilé (comme il avait terminé son œuvre) et se reposait depuis quelque temps déjà en pleine tranquillité, comme il jouissait de cette satisfaction, se présenta précisément ce jeune homme à la tête élevée (ambitieux), câlin comme un derviche (mendiant), doux comme un voyageur (sans gîte). Nécessairement le temps se passe à converser et s'entretenir avec lui. A certain moment il se tourne vers le jeune voyageur, puis le mène, avec toutes sortes d'égards et de politesses, à sa maison et lui offre là un repas copieux, un service où rien ne manquait.

« Notre demeure devient la demeure de nos convives ;
« Notre maison une maison où coule une fontaine de lait ».

Après le repas suivi d'une amicale conversation, le maître de la

Digitized by Google

maison s'en fut à ses affaires. Sa femme, restée seule avec le voyageur, se montre aimable envers lui. Elle s'informe de ce qu'il possède comme bagages et marchandises, de sa fortune et de sa profession. Au cours de cette conversation il lui décèle qu'il existait et possédait un ouvrage sur le sujet des beautés féminines, de leurs ruses, de leurs stratagèmes, de leurs intentions. — C'est là, ajoute-t-il, un recueil qui éclaire l'intelligence de l'homme ; clair et brillant il mérite considération pour la sincérité de la pensée et répand une odeur de roses. (C'est comme un bouquet). La dame demande alors si chaque ruse ou fraude que peut concevoir l'esprit et l'intelligence des femmes, chaque mensonge ou malice que leur pensée peut imaginer sont contenus dans ce livre, sont décrits dans ce recueil. — Certes oui, répond le jeune homme ; il est même si étendu, si abondant en indications précieuses que, pour l'acquérir, j'ai accompli de pénibles voyages et parcouru le monde entier, cette vaste merveille, sans m'arrêter ni aux fatigues continues, ni aux efforts, ni aux ennuis, ni aux dépenses.

A ces mots cette femme, merveille de son siècle comme de son époque pour la ruse, la coquetterie et la fourberie, se prend à sourire. Puis elle met en œuvre et en mouvement d'autres séductions que la parole ; c'est l'œil qu'elle emploie. Elle se sert, à l'égard du jeune homme, de l'œillade et du coup d'œil ; elle lui fait, par ce moyen, mille agaceries et coquetteries amoureuses. Aussitôt les esprits du jeune homme sont dominés par les délectations de la passion ; intelligence et raison sont vaincues. Amoureusement épris de la belle, ils se rapprochent et se joignent. A ce moment même elle pousse un cri d'appel. Sous le choc de la surprise et de la peur ce malheureux et infortuné jeune homme tombe à terre, inerte et privé de sentiment.

Alors la foule des voisins fait irruption ; on demande à la femme ce qui lui est arrivé et le motif de son appel. — Hélas, répond cette créature rompue à l'usage des expédients, je vais vous l'expliquer. Mon mari m'a confié ce voyageur, cet étranger de passage qu'il m'a amené et que vous voyez là. Comme je comprends l'obligation stricte d'obéissance qui découle de la puissance de la parole « Accueillez l'hôte fut-il un infidèle » je lui ai donné de la nourriture, l'ai entouré de soins et comblé d'attentions. Mais ce malheureux affamé a mis une telle hâte à manger et à boire qu'il n'a pu avaler ce qu'il a pris. Prise de peur et par précaution j'ai crié et vous ai appelés car, s'il fut mort, nous eussions tous été placés, faibles et sans réplique possible, dans la main du gouverneur aux mauvais desseins et soumis à son injustice.

Digitized by Google

Pendant ce colloque le jeune homme, privé de sentiment par la peur et la crainte, était resté étendu la face contre terre. Mais, après avoir supporté la faiblesse et l'impuissance, l'esprit humain et le corps matériel, par bonheur, se remontent de leur bas niveau et reprennent force. Avec les plus grands soins et les plus grandes précautions les assistants relèvent le jeune homme ; on répand de l'eau de rose sur sa face et sur ses yeux, on étanche sa sueur avec les doigts de la bienveillance, la main de la douceur ; enfin, par un soin délicat, on lui présente un verre. Puis on le conseille : — Il te faut désormais, lui dit-on, manger le pain et prendre les bouchées lentement, sinon, à cause de toi, le maître de la maison et nous tous peut-être, serions exposés à tomber dans les griffes de l'arbitraire pendant que tu subirais toi-même les affres de la douleur, les entraves de la maladie.

Alors cet infortuné jeune homme leur adresse remerciements et compliments sans nombre, des excuses sans réserve. — J'ai compris, dit-il, vos charitables et gracieux conseils, salutaires et estimables comme des versets du Coran. Je ne m'écarterai pas de la route royale indiquée par vos paroles respectables, de la voie droite tracée par vos indications.

Cela dit chacun des assistants rentre chez soi. — Cette tromperie pleine de malice, cette ruse née de l'occasion, demande alors cette femme astucieuse et finaude au jeune homme, est-elle inscrite dans ton livre et mentionnée dans ton recueil ? — Depuis bien longtemps, depuis un long délai, répond le jeune homme, j'aspire à l'obtention de votre désirable science et me suis attaché à me perfectionner dans l'objet de vos recherches ; pour cela j'ai parcouru le quart habitable et les sept climats. En vue d'acquérir cet art j'ai fréquenté les narrateurs de notre époque, les plus fines des femmes, les plaines du monde et les plus intelligents de ce temps. Mais en nul autre endroit je n'ai vu si habile en malice que vous. Vous montrez un savoir éclatant comme le soleil, profitable comme un trésor de bonheur en matière de ces ruses féminines plus variées que les gouttes de pluie, de ces machinations plus nuancées que les tourbillons du désert d'Aden. Les plus intelligents dans l'étude deviennent des incapables auprès de vous ; les plus distingués de nos contemporains se retirent en arrière et se voilent la face.

Cela dit (non sans une nuance d'ironie) le jeune homme enlève ses charges précieuses comme ses paquets de bagage, jette au feu les recueils devenus sans objet, feuillets maintenant inutiles, puis il présente ses politesses, ses excuses, ses adieux, ses souhaits à la dame et prend le chemin de sa demeure en se disant à lui-même :

Digitized by Google

« Je ressemble à beaucoup dans le monde des sans-pouvoir ;
« Plus de mille ont été privés de la force et du pouvoir, fut-ce même de se plaindre [1].

VIII

L'ENFANT DANS LE PUITS

Dans le pays de Gazna vivait une femme de belle figure et d'aspect agréable. Avide de jouissances charnelles et désireuse des plaisirs animaux, l'esprit altéré de concupiscence et mû par les attractions diaboliques elle avait mari et amant.

Par aventure certain jour, selon la coutume des gens de la campagne, elle se dirigeait vers le puits pour chercher de l'eau, accompagnée d'un enfant qu'elle tenait par la main. Comme elle approchait du bord du puits cette sotte femme aperçut, véritable animal à figure humaine, cet homme de mauvaises mœurs dont elle était l'amante. Dans sa surprise la femme, dominée par la sensualité, passe la grosse corde du puits non pas au cou du vase à tirer l'eau, mais autour des reins du petit enfant et lance ainsi son fils dans le puits de Chanaan.

« O amour ! quel est donc le courant de ta pente
« Pour que la poussée de tes eaux soit irrésistible ?

Cet enfant infortuné, ce malheureux affligé crie, gémit, appelle, hurle de toute sa force. Mais la femme reste soumise à son secret désir sans retour à la raison, à ses pensers de corruption. Ainsi cet enfant unique est noyé dans le courant puissant du fleuve des mauvais instincts ; il périt par la violence brûlante des appétits mauvais.

Ainsi cette femme sans discernement se montra négligente de la dignité des soins honorables comme de la voie salutaire. Au lieu d'imiter les anges par ses actes et une vue élevée, elle préféra un homme passant près d'un puits ; par suite l'enfant innocent de cette femme impie fut délivré de ses liens (mourut) [2].

IX

LA FILLE DU ROI DE CACHEMIRE, L'AFRITE ET LES QUATRE FRÈRES

En ce temps là le royaume de Cachemire était gouverné par un padischah aux bienfaits sans étroitesse, un monarque de noble origine. On le citait parmi les possesseurs de pouvoir, ceux qui ont

1. Comparer : Clouston, p. 83 et note, p. 271 ; Syntipas 19e histoire et *The history of forty viziere* par E.-J.-W. Gibb, London, 1886, 107e histoire.
2. Comparer : Clouston, p. 91. Ce récit manque en grec et en arabe.

Digitized by Google

la puissance en mains. Tous les raïas (tributaires), l'ensemble des créatures, vantaient la justice de ses procédés, l'équité de son gouvernement. A chacun des raïas de l'époque, comme à chacun de ceux qui, en ce siècle, portaient haut la tête, le repos était une nécessité, le contentement d'esprit une obligation ; tous en étaient persuadés. Brebis sans défense et loups sauvages étaient en commerce d'amitié ; les poules des paysans (tant elles étaient grasses) parvenaient à peine à prendre leur essor vers les régions supérieures. Ce roi de haut mérite, qui éclairait la terre et le temps à la lumière du glaive de la justice, par ses bienfaits gracieux bouclier du pécheur contre la faute, espoir des gens de bon renom, présage du bonheur à venir, n'avait pas son pareil parmi les souverains du monde, dans l'assemblée des Khaklans (empereurs) de son siècle.

Or ce chah supérieur à tous avait une fille, étoile impériale à visage de péri, phénix de beauté au front serein de Jupiter, à l'intelligence éminente. Jour et nuit elle demeurait dans le palais royal avec ses intimes. Certain jour cette beauté du siècle se promenait avec quelques filles au visage de lune dans les jardins ornés de tulipes du palais de son père Par aventure un dive afrite (démon gigantesque) passait par là ; il voit la princesse, remarque sa beauté parfaite plus abondante en ornements que la voûte céleste ; aussitôt le désir et la passion le dominent et ce dive maudit enlève (dans les airs) cette gracieuse belle.

Informé du fait et laissant de côté cris, soupirs ou vêtements noirs comme inutiles, le padischa enjoint et commande au grand vizir de faire proclamer, dans tout le royaume, que chaque homme capable de porter les armes, fût-il infirme ou frappé d'indignité, ait à chercher la fille de son souverain. A qui la lui ramènera, le padischah promet et s'oblige à donner en mariage cette beauté sans seconde, ce visage de lune au milieu du monde ; il lui accordera, de plus, la moitié du royaume, le partage de la souveraineté sur le peuple comme du gouvernement des affaires d'Etat avec le titre d'héritier présomptif.

Aussitôt ces promesses royales connues du public chaque infirme, affamé, pauvre ou besogneux, s'imagine être déjà roi. Tous les habitants, soit en particulier, soit de concert, font effort en vue de la réalisation de ce désir.

Mais quatre frères possédaient quatre éléments, autrement dit étaient habiles dans quatre spécialités de travail. L'un était un agile chercheur de pistes, rapide comme le vent ; un autre le plus brave champion de l'époque, un combattant invincible comme on le raconte de Roustem ; un troisième était versé dans les écrits, un savant

Digitized by Google

d'aussi bon conseil qu'Assaf, le ministre d'Etat (de Salomon) ; enfin un autre était médecin excellent, praticien consommé comme Loqman le Sage. Tous d'accord, ces quatre frères réunis se mirent en hâte à chercher de toutes parts sur cette terre des nouvelles de la princesse. Ils cheminent et voyagent sans que le destin leur épargne ni peines ni traverses. Enfin leur tristesse se change en joie : ils découvrent le repaire et la demeure du dive maudit. C'était un lieu inaccessible, au sommet d'une montagne, un château plein de lamentations entouré d'une rivière profonde.

Grâce aux connaissances et au savoir-faire des quatre frères cette gracieuse fille est délivrée du joug de ce dive maudit ; ils la ramènent au roi.

A la vue de sa fille, étoile du bonheur de son existence, ce monarque fut au paroxysme de la joie. A ces quatre frères fidèles, à ces jeunes gens dignes d'estime il fait honneur et bon accueil ; puis il répand sur eux richesses, cadeaux précieux, joyaux rares et de grand prix, rubis de qualité impeccable. Véritablement les dons et les présents du souverain les font riches mais, pour eux, tous les biens du monde ne valaient pas la fille du roi, comme le dit ce vers : « D'abord l'exécution de la promesse...

Chacun d'eux attendait donc l'accomplissement de la parole royale; mais le monarque à la vue perspicace avait compris qu'aucun des quatre frères ne consentirait, par jalousie, à abandonner la princesse à un autre.

A celui qui, dit-il, est doué de supériorité sur ses contemporains par la possession de la science de conseil des vizirs, comme à ce brave sans pareil au mâle courage, je donnerai une épouse à la taille de cyprès. Quand aux autres frères, ajoute-t-il, je leur octroierai les plus hautes dignités, les grades les plus convenables et les plus respectables. O uniques au monde, poursuit-il, dans cette occurrence chacun de vous en particulier a mis tous ses soins et apporté le secours de ses services. Jamais la délivrance de ma gracieuse fille, je le proclame, n'aurait été obtenue sans ce conseiller qui est la perfection de ce temps dans la voie de la perspicacité, sans ce guide agile, sans ce champion du siècle de raide défense, enfin sans ce médecin habile, possesseur des meilleurs spécifiques.

Après avoir ainsi comblé d'éloges ces quatre frères nés sous une bonne étoile, le padischah au trône élevé ordonna de leur délivrer, à titre de vêtements d'honneur et de marques de faveur, des manteaux rares et des robes sans pareilles [1].

1. Comparez Clouston, p. 106 pour l'analyse du récit persan et p. 271 sur ses origines indiennes. L'équivalent manque dans la recension grecque et celle

Digitized by Google

X

LE ROI DE CACHEMIRE ET LE FILS DU VIZIR

Régnait autrefois dans le royaume de Cachemire un padischah à la pensée droite, puissant, instruit sur les planètes comme sur les étoiles fixes, digne de respect, sage administrateur. D'un savoir admirable, parfait en théologie, ami de l'aumône, il l'emportait, en matière de sciences morales et en fait de logique, sur les sages de l'Inde et les philosophes de la Grèce. Ce souverain pénétrant et réfléchi avait un vizir occupé jour et nuit de la bonne marche des affaires comme à prévenir les pensées du monarque, du maintien de l'ordre dans le royaume comme de l'administration du sultanat ; c'était le bonheur du souverain, son appui, son second, son auxiliaire, son conseiller, son défenseur.

A certain moment un fils naquit à ce vizir plein de capacités. Son puissant maître ordonna de dresser, par les astres du bonheur, l'horoscope de la nativité de l'enfant. Les savants s'étant assemblés posèrent les éléments du problème, opérèrent le calcul et donnèrent, d'après cela, leur réponse. — Selon l'heureux horoscope de cet enfant précieux, dirent-ils, sa manière d'être et ses actions seront bonnes pendant le temps de l'enfance et jusqu'à l'adolescence : il acquerra les connaissances les plus extraordinaires et s'instruira dans les plus magnifiques sciences. A quinze ans, dans tel mois, tel jour, telle heure et telle minute, il s'introduira sans permission dans la maison de son père, y prendra quelque chose et le donnera à une autre personne.

Quand ce puissant prince à la haute intelligence fut instruit et de ce fait et de ses détails, il resta étonné. Il ordonna, en vue de vérifier l'énoncé relatif à la minute comme d'observer le moment fixé par le sort et en attendant sa venue, d'écrire cette histoire en indiquant l'instant prédestiné.

Anxieux d'observer la conduite de son fils le grand vizir s'écrie : — O ! malheureux enfant ! c'est donc quand tu auras atteint l'adolescence et réussi à acquérir le savoir, l'habileté et la connaissance du comment que tu devras te présenter devant le souverain ! Puisses-tu donc prendre la résolution de te conduire avec une véritable intelligence, par les arguments probants de la science qui exposent les

arabe. Voir également : *Tuti-Namch*, traduit du turc en allemand par G. Rosen, Leipsic, 1858, 24e nuit, 2e histoire. C'est également le 34e récit de Nakhchebi et le 21e des *Trente-cinq contes d'un perroquet*, traduits par Mme Marie d'Heures (Mme Collin de Plancy). Paris, 1826.

Digitized by Google

difficultés et dévoilent les secrets. Sache donc que l'unanimité des émirs en possession de l'estime prouve, en toute clarté, que c'est là le vrai motif de l'élévation de la personne et la voie pour atteindre au bonheur.

Ensuite ce fils chéri de son père grandit en suivant le droit chemin ; alors il acheta d'un jardinier, pour les offrir au roi, et des roses épanouies, et des narcisses et des plantes odoriférantes à la fleur élevée ; puis, comme il n'avait pas d'argent pour payer, il prit une serviette dans la maison de son père et la donna, en compensation, au jardinier.

Quand ils se présentèrent devant le padischah, ce monarque à l'œil clairvoyant fixa son regard sur lui. Il considère le vizir avec bienveillance et une subtile finesse, en homme consommé dans les sciences respectables et les connaissances sublimes, habile à donner réponse sur le chapitre comme sur l'alinéa. — Hé bien, philosophe, dit-il au savant vizir, comprends-tu maintenant le sens de la parole sacrée : « L'enfant a ses secrets ». La trouves-tu vraie ? Es-tu maintenant instruit de son comment ? La prédiction de ceux qui s'entendent en étoiles s'est-elle accomplie ? Ont-ils avec vérité désigné pour ce jeune homme et le moment et l'heure, car elle tombait aujourd'hui même ? Le présage s'est-il vérifié et le phénomène s'est-il manifesté ? — C'est vrai, répond le noble vizir, il a eu lieu à l'époque fixée, à la minute déterminée et cela sans erreur. Pour prix du bouquet destiné à être offert en cadeau la serviette a été donnée au jardinier. Devant la supériorité de la science, poursuit le vizir, le monde doit s'incliner ; du destin céleste dépendent les heures ; la mesure de l'éloignement l'emporte sur toute précaution.

« Les décrets de Dieu l'emportent sur toute écriture ;
« Malgré cela les décrets du Seigneur ne sont point injustes [1] ».

XI

LA HUPPE ET L'ASCÈTE

Une huppe infatuée d'elle-même, mais belle et gracieuse, entretenait un commerce d'amitié et de philosophie avec un ascète austère voué au service de Dieu ; constamment elle discourait avec ce père vénérable sur le corporel et le spirituel. Ainsi, en vue de s'affranchir des embarras de ce monde et de prendre le chemin de la vie con-

1. Comparez Syntipas, conte 25. Ce récit manque dans la recension persane analysée par Clouston.

Digitized by Google

templative, elle cherchait à acquérir le renoncement, la lumière de la bonne direction et la pureté de cœur.

Certain jour, comme l'ascète et la huppe étaient ainsi à converser, celle-ci, (bien qu'elle eut, parmi les disciples, une facilité spéciale à cheminer dans la voie spirituelle et que l'ascète fut le cavalier de la monture de son âme) laissa entendre que, dans sa propre opinion, elle l'emportait sur ses égaux et ses pareils sur le fait de la direction de la vie et des mesures propres à sa conservation.

Par aventure, peu après, comme ce père directeur rentrait au couvent, il vit la huppe imprudemment perchée sur le haut d'une colonne pendant que de méchants gamins et des chasseurs, experts aux milles ruses du filet comme en toutes les autres malices, l'épiaient. — Eh, tête forte, lui crie l'ascète, d'habiles chasseurs cherchent à te prendre et à t'enfermer ! Alors la huppe, à la pensée intelligente mais peu soucieuse des décrets divins, répond : — Je serai victorieuse de l'épouvantail de leurs nœuds et de leurs cordes car, moi aussi, je l'ai emporté, au moyen des pièges et de l'appât de mon âme, sur mille embarras ou difficultés.

Quand l'ascète à la haute prévoyance vit ainsi la huppe pleine d'illusions et dominée par la présomption, il poursuivit sa marche vers le couvent et y rentra.

Après être restée un instant calme et tranquille dans ce jardin élevé et sur cet arbre de taille magnifique (de la présomption) la huppe jette ses regards de tous côtés avec la dernière sagacité, la plus parfaite perspicacité qu'on puisse avoir en ce monde. Quand les chasseurs comprirent que milles ruses, pièges ou appâts n'attireraient pas cet oiseau intelligent et sans pareil, ils changèrent les cordes de leur piège, d'outil de prise ; comme vexés et désespérés ils rentrèrent chez eux.

Bientôt la huppe, douée de jugement, comprit le plan de ces chasseurs cruels qui s'enfonçaient au sein du désert. Mais l'avidité inhérente à l'animal ne le quitte jamais. Descendue elle se garda des appâts comme des eaux funestes travaillées de drogues, laissés en arrière par les chasseurs. Elle prend ses précautions, apporte toute sorte de soins et d'attentions avant d'avaler une bouchée ; elle examine et surveille le moindre mouvement du vent léger ; elle est en éveil au simple miroitement du plus mince atôme, là comme aux alentours on ne pouvait être plus vigilant. Mais à quoi sert la prévoyance à celui dont il faut que le destin malheureux s'accomplisse et apparaisse ?

« Quand le destin non accompli doit descendre et prendre figure, l'oreille est sourde et l'œil, mort, est aveugle ».

Digitized by Google

Or un enfant dépourvu de toute connaissance en matière de chasse avait, en manière de jeu, placé un filet dans des ruines, en un lieu solitaire. Comment, l'infortunée huppe, cet oiseau agile dont l'œil trouve le désert étroit, eut-elle les pattes prises dans ce piège ? Alors cette pauvre malheureuse, cette orgueilleuse au sort mauvais, reste prisonnière toute une journée, pendant une pleine rotation céleste. Ses yeux pleurent comme la source du Djihoun, ses larmes coulent comme une fontaine ou l'eau du Sihoun. Elle se repent de ses pensers et de sa situation d'esprit, ses cris et ses lamentations, ses supplications comme ses demandes, ses regrets comme ses prières atteignent jusqu'au trône élevé de sa Majesté divine, du Maître éminent de l'intercession. Alors l'ascète à la longue prévision, ce guide vers la félicité et la certitude au regard dirigé vers l'assistance, sut la situation de la huppe. Il s'approche d'elle et la délivre de l'entrave du lien, de la gêne de l'attache, puis cet homme savant, ce guide parfait en tous conseils à donner comme en toutes conclusions sensées lui adresse l'avis suivant :

« Mince est la faute commise par le maître dont le roseau n'est pas fendu ;

« Voile d'orgueil mue regard pur en faute[1] ».

J.-A. DECOURDEMANCHE.

MIETTES DE FOLKLORE PARISIEN[2]

XXX

LES MORTS ET LES REPAS

A Paris, dans certaines classes, on croit que les âmes des morts viennent partager les aliments des vivants. (TYLOR. *Civilisation primitive*, t. II, p. 50). Cette assertion du célèbre ethnographe qui semble empruntée à Cortet, *Fêtes religieuses*, est-elle exacte et pourrait-on citer quelque texte probant à l'appui ? P. S.

1. Ce récit ne se retrouve dans aucune des recensions publiées jusqu'ici du cycle de Sendabad.
2. V. t. XIV, p. 368.

Digitized by Google

ROMANCES POPULAIRES FRANÇAISES[1]

XXI. — LA BELLE HÉLÈNE OU LA DANSEUSE NOYÉE.

SOURCES

France d'oïl

Ardennes 1 : NOZOT, *Poésies pop. de la France*, II, mss. B. N., r. 1854.

Côtes-du-Nord : MARRE, *ibid.*, II, mss. B. N., r. 1854.

Bretagne 1 : *Ibid.*, II, r. 1855. — Repr. par ROLLAND, II.

Bouches-du-Rhône : *Ibid.*, II, r. 1855[2].

Touraine : CHAMPFLEURY-WEKERLIN, *Chans. pop. des prov. de France*, 1860.

Indéterminé : DEFORGES et GASTINEAU, *Croquignole XXXVI*, opérette, [vers 1860]. — Repr. par ROLLAND, II.

Vernéville : DE PUYMAIGRE, *Chants pop. rec. dans le pays messin*, 1865.

Angoumois : BUJEAUD, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, I, 1865.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : LEGRAND, *Romania*, X, r. 1876.

Lorient : ROLLAND, *Rec. de chans. pop.*, I, 1883.

Clayes 1 et 2 : DECOMBE, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884.

Finistère : ROLLAND, d'après GUICHOUX, *Rec. de chans. pop.*, II, 1886.

Sainte-Anne-sur-Vilaine : ORAIN, *Glossaire patois du dép^t d'Ille-et-Vilaine*, 1886.

Versailles : CHABOSEAU, *la Tradition*, II, 1888.

Parisis : DE SIVRY, *ibid.*, III, 1889.

Ardennes 2 : MEYRAC, *Traditions des Ardennes*, (livre I), 1890.

Champagne : MARIE GUYOT, *Rev. des Trad. pop.*, V, 1890.

Bretagne 2 : Mme PAUL SÉBILLOT, *ibid.*, V, 1890.

Poitou : PINEAU, *Le Folk-lore du Poitou*, 1892, (version avec variante).

Franche-Comté : BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.

Paris : ROLLAND, *inédit*, [s. d.]

Loiret : POQUET, *inédit*, [s. d.]

1. Cf. t. XIV, p. 257.
2. Version d'oïl, importée sans doute par un matelot de l'Ouest.

Digitized by Google

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 10 syl. = 4 + 6, masculins, uniformément assonancés en *é* ; chaque vers, redoublé, forme couplet, et ce redoublement tient lieu de refrain.

TEXTE CRITIQUE

1. Au pont de Nantes un bal est assigné. (*bis*)
2. La belle Hélène voudroit bien y aller :
3. « Ma chère mère, m'y lairrez-vous aller ? »
4. — « Non, non, ma fille, vous n'irez point danser »
5. El monte en chambre et se met à plorer.
6. Son frère arrive dans un bateau doré :
7. « Qu'as-tu, ma sœure, qu'as-tu donc à plorer ? »

1. *Finistère*, *Clayes 1*, *Bretagne 1* (... annoncé), *Côtes-du-Nord* et *Lorient* (Ce soir à N...) ; cf. *Indét.*, *Clayes 2*, *Bouches-du-Rhône*, *etc.* — La coutume était autrefois de danser sur les ponts, ainsi qu'il appert de nombreux textes du moyen-âge, sans parler de la ronde connue : *Sur le pont d'Avignon, — on y danse tout en rond.* Le « pont de Nantes » est sans nul doute la leçon originale, assurée par les 8 versions précitées ; ailleurs, le « pont de Londres » (*Champagne*), le « pont des Morts » (*Vernéville* : c'était le nom du pont principal du vieux Metz), le « pont du Nord » (*Poitou*, *Fontenay*, *Ardennes 1* et *2*, *etc.*). *Angoumois* dit simplement « A La Rochelle ».

Il résulte de la généralité des versions que la strophe est exclusivement formée par la répétition de chaque vers, sans refrain.

2. *Clayes 1*, *Bouches-du-Rhône* (... prend envie d'...) ; cf. *Lorient* et *Côtes-du-Nord*, *Angoumois*. — La fille a nom « Hélène » dans 6 versions (*Finistère*, *Bretagne 1*, *Clayes 1*, *Lorient*, *Côtes-du-Nord*, *Bouches-du-Rhône*), confirmées par *Champagne* qui dit « Aline » ; dans mainte autre (*Poitou*, *Fontenay*, *Ardennes 1* et *2*, *etc.*) « Adèle », dans *Vernéville* et *Comté* « Annette » et dans *Angoumois* « Jeannette ».

3. *Clayes 2*, *Indét.* (M. m. [*bis*]...), *Côtes-du-Nord* (Dit à son père : ...) ; cf. *Bouches-du-Rhône*, *Sainte-Anne*, *Angoumois* et *Bretagne 2* ; aussi *Fontenay*, *Bretagne 1*, *Touraine*, *etc.*

4. *Indét.*, *Bouches-du-Rhône*, *Ardennes 1* et *2*, *Vernéville*, *etc.* ; *Poitou*, *etc.* (...tu n'iras p...) ; cf. *Bretagne 1*, *Finistère*, *Clayes 1* et *2*, *etc.*

5. *Lorient* ; *Ardennes 1* et *2*, *etc.* (M. à sa ch...), *Sainte-Anne* et *Clayes 2* (M. dans sa ch...), *Côtes-du-N.* et *Angoumois* (Va dans sa ch...) ; cf. *Finistère*, *Poitou*, *Touraine*, *etc.* — La vieille forme « plorer » dans *Clayes 1*.

6. *Poitou*, *Fontenay*, *Champagne*, *Versailles*, *Paris*, *Loiret*, *Touraine* (.. u. joli b.), *Parisis* (.. l'emmène ...) ; cf. *Bretagne 1* et *Angoumois* ; *Finistère*, *Lorient*, *Indét.*, *etc.*

7. *Poitou* + *Sainte-Anne*, *Touraine*, *Vernéville* ; cf. *Finistère*, *Bretagne 1*, *Clayes 2*, *etc.*

Digitized by Google

8. — « Hélas ! mon frère, je n'irai point danser ! »
9. — « Oh ! si, ma sœure, moi, je t'y conduirai.
10. Mets robe blanche et ceinture doré'. »
11. El fit trois toures, le pont s'est défoncé.
12. La belle Hélène dans la Loire est tombé' :
13. « Hélas ! mon frère, me lairras-tu noyer ? »
14. — « Non, non, ma sœure, je vas te retirer ! »
15. Dans l'eau se jette, et les voilà noyés.
16. Toutes les cloches se mirent à sonner.
17. La mèr' demande : « Qu'a-t-on à tant sonner ? »
18. — « C'est pour Hélène et votre fils aîné. »
19. Voilà le sore des enfants ostinés !

8. *Finistère* + *Clayes 2* ; cf. *Sainte-Anne*, *Bretagne 1*, *Champagne*, *etc...*, *Ardennes 1* et *2*, *Touraine*, *etc.*

9. *Poitou* + *Bretagne 1*, *Côtes-du-Nord* ; cf. *Clayes 1* ; *Ardennes 1*, *Bretagne 2*, *Angoumois* ; *Indét.*, *Clayes 2*, *Bouches-du-Rhône.*

10. *Touraine*, *Paris*, *Champagne*, *Ardennes 1*, *etc.* ; *Poitou*, *etc.* (Prens...), *Ardennes 2* et *Vernéville* (Mettez votre ...) ; cf. *Bretagne 1*, *Finistère* et *Bouches-du-Rhône*, *Lorient* et *Côtes-du-Nord*. — Le possessif « ta », qui précède partout les mots « robe » et « ceinture », doit être supprimé pour la mesure du vers.

11. *Fontenay*, *Sainte-Anne* (... un t.) + *Finistère*, *Versailles*, *Bretagne 2* (les p...), *var.-Poitou* (l. bal...), *Clayes 1* et *Loiret* (... écroulé) ; cf. *Bretagne 1*, *Clayes 2*, *Indét.*, *Bouches-du-Rhône*, *Lorient* et *Côtes-du-Nord*.

12. *Lorient* et *Côtes-du-Nord* (... d. l. mer...), *Clayes 1* (L. pauvre H...) ; cf. *Bretagne 1*, *Vernéville*, *Ardennes 1* et *2*.

13. *Fontenay* + *Sainte-Anne*, *Lorient* et *Côtes-du-Nord* (... lairrez-vous ...), *Bretagne 1*, *etc.* (id.).

14. *Sainte-Anne*, *Fontenay* (... vous r.), *Vernéville*, *etc.* (id.) *Bretagne 1* (N. n., Hélène,...) ; cf. *Lorient*, *Paris*. — La forme « j. vas » est donnée plus haut par *Poitou*.

15. *Bretagne 1* + *Clayes 2*, *Poitou*, *etc.*, *Fontenay* (e. le v. u.), *Sainte-Anne*, *etc.* (e. la v. n.) ; cf. *Clayes 1*.

16. *Indét.*, *Clayes 2*, *Finistère* (Alors l. c...), *Sainte-Anne* (L. c. bientôt...), *Bretagne 1* (L. c. de Nantes...), *Champagne* (L. c. de Londres... toutes à s.), *Vernéville* (L. c. des morts...), *Poitou*, *etc.* (L. c. du Nord...) ; cf. *Fontenay*.

17. *Bretagne 1*, *Finistère* et *Vernéville* (.. qu'ont-elles donc à s.) ; cf. *Fontenay*. *Sainte-Anne* ; *Champagne*, *Versailles*, *Paris*, *etc.*

18. *Bretagne 1*, *Touraine*, *etc.* (...p. Adèle...), *Fontenay* (.. p. votre fille...), *Finistère*, *etc.* (C'e. votre fille...) ; cf. *Poitou*, *Ardennes 1*, *Sainte-Anne*, *Vernéville*, *Champagne*, *etc.*

19. *Fontenay*, *Touraine*, *Vernéville*, *Versailles*, *Champagne*, *Ardennes 1*, *Paris*, *Loiret*, *Clayes 2* (... entêtés), *Parisis* et *Comté* (Tel est...) ; cf. *Ardennes 2* ; *Lorient* et *Côtes-du-Nord*. — « O(b)stinés », selon la prononciation populaire bien connue,

Digitized by Google

Cette chanson particulière, à la France d'oïl, y a pour foyer les provinces de l'Ouest ; et la mention du pont de Nantes (v. 1) et de la Loire (v. 12) achève d'en préciser l'origine nantaise. Eu égard à la modernité de la langue et à l'emploi du décasyllabe coupé à 4 + 6, la date ne s'en peut reculer au-delà du XVIIIe siècle, plutôt avancé.

La Danseuse noyée, avec sa morale naïve à l'usage des « enfants obstinés », semble tout à fait proportionnée à l'intelligence d'une petite fille, et c'est aussi une des rondes les plus célébrées dans les pensionnats de France. Sa valeur poétique est certes des plus minces ; mais un intérêt singulier, qu'elle ne mérite point par elle-même, s'attache à sa généalogie. Car elle apparaît, cette *Danseuse noyée*, comme la fille dégénérée d'une très noble mère, de cette vise danoise d'*Agnete og Havmanden* (Agnès et l'Homme des eaux), de laquelle GRUNDTVIG, *Danmarks gamle Folkeviser*, II et III, a publié 12 versions, et qui compte entre les plus belles inventions de la poésie populaire des Scandinaves. M. L. Pineau le premier, tout en expliquant cet air de famille par des hypothèses fort contestables, a très bien démêlé dans la vise les principaux traits de notre ronde enfantine[1]. La version qu'il cite, notamment, recueillie de la bouche d'un pêcheur de Kœrrebræck (GRUNDTVIG, II, en appendice), rend cette parenté manifeste par l'exacte ressemblance du début, que je donne ici traduit ou résumé :

Agnès va trouver sa mère nourricière : « Ne puis-je pas sortir un peu sur le rivage ? »

— « Non, tu n'iras pas ! Sinon l'Homme des eaux viendra te chercher ».

Agnès est sur le pont d'Hœjeloft, soudain elle voit un homme des eaux voguer vers elle :

« Ecoute, Agnès, veux-tu être ma bien-aimée ? »

Elle accepte, et l'Homme des eaux l'emmène dans son palais sous-marin. Ils y vivent ensemble huit ans, elle lui donne sept fils. Un jour,

Agnès était assise près du berceau, et chantait ; voilà qu'elle entendit sonner les cloches d'Angleterre...

Le reste de la vise se développe longuement, hors des limites de la chanson française. A l'appel de ces cloches — que la généralité des versions s'accordent à qualifier d'anglaises, — Agnès ressent le mal du pays ; et elle demande à remonter sur terre, pour prier à l'église. L'Homme des eaux le lui permet, à condition qu'elle ne s'attarde

1. Cette intéressante monographie (*D'sur l'pont du Nord. Essai de littérature pop. comparée*) fut insérée ici même, il y a qq. années. Voy. la *Revue*, IX, n° 6.

Digitized by Google

point. Elle gagne le rivage, elle entre à l'église, où elle voit ses parents. L'Homme des eaux entre à son tour, il lui dit de revenir, que ses enfants la réclament. Mais ni son époux, ni ses enfants ne lui tiennent plus au cœur : Agnès se refuse à quitter de nouveau la vie terrestre.

Cette partie de la vise, d'ailleurs très belle, ne nous importe pas. Mais à n'en considérer que le commencement : la permission de sortir demandée par la fille et refusée par sa mère (cf. vv. 3 et 4 de la chanson française), le pont où elle se promène (cf. v. 11), l'arrivée d'un homme voguant (cf. v. 6), la disparition du couple sous les flots (cf. vv. 12 et 13), enfin la sonnerie des cloches (cf. v. 16), nous discernons nettement dans *la Danseuse noyée* une forme aplatie et tronquée de l'*Agnete* danoise, telle qu'on la chante à Kørrebræck. A la vérité, l'imitateur français, outre qu'il ignorait la seconde moitié de la vise, en a fort mal compris la première. Esprit simple et court, incapable de ces rêveries fantastiques dont se berce volontiers l'imagination des hommes du Nord, deux choses seulement l'ont frappé dans l'histoire d'Agnès : d'abord l'infraction de la fille à la défense maternelle, puis sa présence sur un pont et sa chute dans l'eau. Il n'a pas oublié tout à fait le personnage qui s'approche d'elle en voguant ; mais, d'autant que le caractère surnaturel de ce personnage lui échappait, il l'a pris tout bonnement pour le frère de l'héroïne. Par suite, l'engloutissement d'Hélène devient un accident banal, et qu'il faut expliquer naturellement : si Hélène et son frère sont précipités dans l'eau, c'est à cause que le pont s'écroule ; et comme autrefois la coutume populaire était de danser sur les ponts, il suppose que celui-là s'est rompu sous les pieds des danseurs, et que c'est pour l'amour de la danse qu'Hélène avait demandé à sortir. Le récit mythologique se réduit, dès lors, à une historiette morale touchant les funestes effets de la désobéissance. Quant au son des cloches, il subsiste encore dans la mémoire du Français, à l'état de souvenir isolé et flottant : les cloches de la ville entrent (d'elles-mêmes ?) en branle ; mais au lieu de cet appel mystérieux et lointain qui éveillait la nostalgie dans l'âme d'Agnès exilée, ce n'est plus qu'une sonnerie funèbre pour annoncer la mort de deux noyés.

La vise d'*Agnete*, tombée du Jutland dans l'Allemagne du Nord, s'y est accommodée en un lied, recueilli dans mainte province par les éditeurs de chants populaires (Hoffmann v. Fallersleben-Richter, *Schlesische Volkslieder*. — Erk, *Deutsche Volkslieder*, II, (version de Magdebourg). — Fiedler, *Volksreime u. Volkslieder in Anhalt-Dessau*. Repr. par Simrock. — Erk, *Deutscher Liederhort*, 1856 : versions de Silésie, d'Uckermark et de Lusace. La silésienne

Digitized by Google

également dans le *Wunderhorn* d'ARNIM-BRENTANO, IV)[1]. Le nom de l'héroïne est resté « belle Agnete » ou « Agnese » (variantes : belle « Agnina », belle « Hannele », belle « Dorothee ») ; et « Wassermann » (homme des eaux) est la traduction littérale du danois « Havmand ». Le translateur, au surplus, a suivi jusqu'au bout la fable danoise, et sans altération grave ; notons seulement que son « Wassermann » bâtit le pont lui-même, et par ruse, afin d'y attirer la belle Agnès et de le faire effondrer sous ses pas.

Assimilé à son tour par les idiomes slaves, le lied allemand a passé aux Wendes de Lusace (HAUPT-SCHMALER, *Volkslieder der Wenden in der Lausitz*, I, n° 34) et de là aux Slovènes de Carniole (KORITKO, *Slovenske Pésmi krainskiga naroda*, I). La rédaction wende reproduit sensiblement la physionomie du lied (le pont bâti par l'Homme des eaux, etc.). Pour la slovène, elle a un début différent, où domine, tout de même que dans la chanson française, l'idée de la danse défendue. Mizika (c'est le nom de la belle) est allée danser malgré sa mère, qui l'a maudite ; un danseur vient à elle et l'invite. Il la fait tourner si fort, qu'elle s'en plaint ; mais la danse devient de plus en plus rapide. Mizika devine à qui elle a affaire : « Le Nixe est après moi ! », s'écrie-t-elle. Sur quoi le Nixe l'emporte par la fenêtre, et tous deux plongent dans les flots. Etc...

La vise d'*Agnete*, fréquente en Danemark, ne se trouve point dans le reste du monde scandinave. En revanche, la poésie populaire de la Suède (AFZELIUS, *Svenska Folkvisor*, I. — ARWIDSSON, *Svenska Fornsanger*, I) et de la Norwège (LANDSTAD, *Norske Folkeviser*) possède un thème, étranger à la tradition danoise, mais qui rappelle celui d'*Agnete* par d'incontestables analogies : il s'agit là d'un esprit des montagnes, qui enlève une jeune fille, l'emmène dans sa demeure souterraine et en a des enfants ; au bout de sept ans, elle obtient la permission de revenir au monde pour voir sa mère. Toute la différence des deux thèmes, c'est, comme dit Landstad, que les chansons norwégiennes et suédoises placent dans les montagnes le monde merveilleux que les danoises mettent au fond de la mer. Tel est, au reste, dans le détail de la fable, le parallélisme de ces thèmes, qu'il faut de nécessité que l'un ait été modelé sur l'autre ; et comme les rédactions de l'*Agnete* danoise appartiennent toutes à une époque récente ; que, d'autre part, il est moins obvie de feindre un être humain vivant sous les eaux, que de le supposer enfermé dans une caverne : la forme suédoise doit être, en toute vraissemblance, tenue pour la

1. Aussi une ancienne version fragmentaire d'Oldenbourg, dans FIRMENICH, *Germaniens Vœlkerstimmen*, III ; mais il n'est pas très sûr qu'elle se rapporte au lied d'*Agnete*.

Digitized by Google

primitive. C'est l'opinion d'Afzelius ; et Arwidsson, de même, pose que « la chanson danoise est une espèce d'imitation faite par une population maritime d'après les chants d'un peuple montagnard »[1]. Au résumé, un thème fantastique, formé dans les montagnes de Suède ou de Norwège, subit sur le littoral danois une métamorphose, et y donna naissance à la vise marine d'*Agnete og Havmanden*. Celle-ci, propagée le long des côtes d'Allemagne, y produisit un lied, souche lui-même d'une chanson wendo-slovène ; et parvenue jusqu'à la Bretagne française, elle y poussa finalement ce rejeton abâtardi, qui est notre ronde de *la Danseuse noyée*.

APPENDICE

On trouvera ci-après, comme un appendice à la série des romances populaires que j'ai publiées dans la Revue, le catalogue méthodique des versions de neuf chansons sur lesquelles il est superflu de revenir. J'ai, en effet, donné ailleurs le texte critique et le commentaire de ces pièces, qui ne me semblent comporter aucune modification notable : il importait seulement d'en marquer les sources d'une façon plus exacte et plus complète ; on se réfèrera, pour le principal, aux recueils périodiques où ces chansons ont paru (*Romania*, *Mélusine*, *Rev. des Traditions pop.*).

LA PERNETTE

SOURCES

France (*oïl et oc*)

Namur (N[1]) : J. Taillefier, *ms. de Namur* (registres de l'échevinage) ; milieu du XVe siècle [2]. — Publié par Borgnet dans le *Messager des sciences historiques* de Gand, 1851 ; puis dans *Mélusine*, V.

N[2] : *Ms. de Bayeux* (Bibl. Nat. fr. 9346), fin du XVe siècle. — Publ. par A. Gasté, *Chans. normandes du XVe s.*, 1866.

N[3] : A. del Abbate [édit.], *La Couronne et Fleur des chansons à trois*, Venise, 1536.

1. Ceci exclut la conjecture de Grundtvig, que la vise danoise serait d'importation germanique : conjecture qui ne résiste d'ailleurs pas à une comparaison attentive du lied et de la vise.

2 Taillefier était greffier de l'échevinage. Beaucoup de ses annotations ont trait à des événements qui se passaient aux entours de 1430, les dernières datent de 1467 : ainsi, la rédaction de la chanson portée par lui aux registres se place assez exactement dans le deuxième tiers du XVe siècle.

Digitized by Google

N[4] : Le Roy-Ballard [édit.], *Le quart livre des chansons à 4 parties*, Paris, 1561.

N[5] : A. de Launay [édit.], *La Fleur des chansons amoureuses...*, Rouen, 1600.

N[6] : Le Fèvre, *Meslanges de musique de J. Le Fèvre...* Paris, 1613.

N[7] : *Ms. d'Aix-en-Provence* (*Livre des vers du lût*), XVIIe s. — Reproduit in *Poés. pop. de la France*, III, mss. B[t] N.

* Bazadais : Lamarque de Plaisance, *Usages et Chans. pop. de l'anc. Bazadais*, 1845.

Lyonnais : J.-J. Ampère, d'après de Corcelle, *Poésies pop. de la France. Instructions*, in *Bulletin du Comité de la langue*, I, 1853.

Ardèche : Fertiault, *Poés. pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1854. — Publ. dans la *Rev. des Trad. pop.* VII.

* Uzès (Gard) : Autran, *ibid*, III, réd. 1855. — Publ. par E. Rolland, *Rec. de chans. pop.*, IV.

Dauphiné : Champfleury-Wekerlin, *Chans. pop des prov. de France*, 1860[1].

Albi (Tarn) : Feuille volante portant l'estampille de la préfecture d'Albi, 1862.

* Provence :
* Fragm. Prov. 1 et 2 : } D. Arbaud, *Chants pop. de la Provence*, I, 1862.

Bas-Poitou : J. Bujeaud, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, II, 1866.

* Forez septentrional : V. de Laprade, *Pernette, poème* (note I), 1868[2].

Mornant (Rhône) : Monin, *Etude sur la genèse des patois...*, 1873, (version contaminée).

* Vivarais : Tiersot, d'après Chaussinand, *Rev. des Trad. pop.*, VII, réd. 1874.

* Puygiron (Drôme) : M. Viel, *Au bord du Jabron*, 1875.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : E. Legrand, *Romania*, X, réd. 1876.

Marlhes (Loire) : V. Smith, *Romania*, VII, 1878.

* Castera-Lectourois (Gers) : J.-F. Bladé, *Poés. pop. de la Gascogne*, II, 1882.

Lorient (Morbihan) : E. Rolland, *Almanach des Trad. pop. pour l'an. 1882*.

Ceyzériat : A. Guillon, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

1. Cette version paraît issue directement de la lyonnaise d'Ampère, précitée.
2. Version originairement patoise, comme l'indiquent plusieurs mots conservés dans le texte et marqués en italiques.

Digitized by Google

* Jujurieux (Ain) : PHILIPON, *Annales de la Soc. d'émulation de l'Ain*, 1885 [1].

* Sérignac (Lot) : J. DAYMARD, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.

Mozas (Isère) : G. DONCIEUX, *inédit*, réd. 1888.

Bourgoin (id.) :
Rochetoirin (id.) : } PAUL DONCIEUX, *inédits*, 1889.

* Andelat (Cantal) : FARGES, *inédit*, 1889.

Les Bouchoux (Jura) : J. TIERSOT, *inédit*, 1889.

Chabeuil (Drôme) : C. TISSEUR, *inédit*, 1889.

* Fragm. Lyon : ID., *inédit*, 1889. — Publ. en partie dans son *Dict. du patois lyonnais* (v° *pendoula*).

St-Pierre-du-Regard (Orne) : Mlle L. COLAS, *inédit*, réd. 1889.

Indéterminé : DE COLLEVILLE, *la Tradition*, VI, 1892.

Quercy : F. DE BEAUREPAIRE, *ibid.*, VIII, 1894.

Franche-Comté : BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.

* Montpellier : ROQUE-FERRIER, *Armanac mount-pelieirenc*, 1895.

Vallée-d'Aoste : J. FAVRE, *inédit*, r. 1895.

Séez (Savoie) : ID., *inédit*, r. 1896.

Piémont

Haut-Montferrat : G. FERRARO, *Canti pop. monferrini*, 1870.

Bas-Montferrat : ID., *Canti pop. del Basso-Monferrato*, 1888.

Piémont (A, A', D, E, F), Canavais (B, C), Montferrat (G) : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 19), 1888 [2].

Pontelagoscuro [3] : FERRARO, *Canti pop. di Ferrara...*, 1877.

Catalogne

Catalogne : PELAY-BRIZ, *Cans. de la Terra*, I, 1866.

Catalogne (A, A', B, B'', C, D, E, G), Roussillon (A'', A'''), Majorque (F) : MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (n° 209), 1882.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 12 syl. = 6 + 6, masculins, uniformément assonancés en *ó* (*ou*) ; chaque vers, muni d'un refrain intérieur, forme couplet.

1. Cette version paraît composée artificiellement à l'aide de plusieurs autres, notamment de *Marthes*, et patoisée après coup.
2. Il n'y a pas à tenir compte des versions *H* et *I*, qui n'ont de rapport réel à *la Pernette*, ni pour le rythme, ni pour le sujet.
3. Cette localité appartient à l'Emilie ; c'est par extension que je range la version émilienne à la suite de celles du Piémont, dont elle dérive.

Digitized by Google

LA FILLE DU ROI LOYS

France (oïl et oc)

Valois : G. DE NERVAL, *la Sylphide* (périodique), VI, 1842. — De nouveau dans *Les Filles du feu* et *La Bohême galante*, du même.

Auvergne : J.-J. AMPÈRE, d'après MÉRIMÉE, *Poésies pop. de la France. Instructions*, 1853.

Berry : A. VITU, *Poésies pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1853.

Canouville (Seine-Inf^re^) : JOUBIN, d'après HARDY, *ibid.*, III, r. 1854.

Chartres : *Ibid*, III, r. 1855.

Pamiers (Ariège) : MOUTON, *ibid.*, III, r. 1855.

Orléanais : *Ibid.*, II, r. 1855.

Maubeuge (Nord) : TISSERAND, *ibid.*, III, r. 1857.

Moulins-s.-Yèvre (Cher) : R. DE LAUGARDIÈRE, *ibid.*, III, r. 1857.

Franche-Comté 1 : M. BUCHON, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863.

Messin : DE PUYMAIGRE, d'après AURICOSTE, *Chants pop. rec. dans le pays messin*, 1865.

Cherbourg : TIERSOT, d'après V. D'INDY, *Rev. des Trad. pop.*, X, réd. avant 1875.

Velay :
Roannais : } SMITH, *Romania*, VII, 1878.

Armagnac : BLADÉ, *Poésies pop. franç. rec. dans l'Armagnac et l'Agenais*, 1879.

Ceyzériat : GUILLON, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

La Hague (Cotentin) : LE HÉRICHER, *Mém. de la Soc. d'archéologie d'Avranches*, VII, 1885.

Quercy : DAYMARD, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.

Boulonnais : G. DONCIEUX, d'après D'HÉRICAULT, *Rev. des Trad. pop.*, VI, 1891.

Poitou 1 et 2 : L. PINEAU, *Le Folk-lore du Poitou*, 1892.

A Liège, *B* Huy, *C* St-Gilles, *D* Indéterminé, *E* Verviers, *F* Walcourt, *G* Fosses : M. WILMOTTE, *Bulletin de Folklore* (Bruxelles), II, 1893.

Franche-Comté 2 :
Fragment comtois : } BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.

Séez (Savoie) : TIERSOT, d'après J. FAVRE, *Rev. des Trad. pop.*, X, 1895.

Nivernais : A. MILLIEN, *Rev. du Nivernais*, 1897.

Digitized by Google

Piémont

Valfenera : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 45), 1888 [1].

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Quatrains de vers octosyllabiques, masculins, rimant deux par deux.

LA PÉRONNELLE

France d'oïl

A : *Chansonnier ms. de Paris* (B. N. fr. 12, 744), fin du XVe siècle. — Publié par G. PARIS, *Chansons du XVe siècle*, 1865.

B' [fragm.] : *Farce de Calbain*, 1548.

C [fragm.] : A. DE LAUNAY [édit.], *La Fleur des chans. amoureuses...* Rouen, 1600.

D [fragm.] : LE FÈVRE, *Meslanges de musique de J. Le Fèvre...*, Paris, 1613.

B'' [fragm.] : *Comédie des Chansons*, 1640.

Mayenne : *Chants pop. et Noëls de la Mayenne*, ms. de la Bibl. de Laval (recueil factice ; la pièce en question fut rédigée vers 1825).

Version identique (réd. 1856), dans les *Poés. pop. de la France*, VI, mss. B. N. — Publ. dans *Mélusine*, VII.

Piémont

Canavais 1 et 2 : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 102), 1888.

Catalogne

Catalogne : MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (n° 236), 1882.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser [2]. Vers de 16 syl. = 8 + 8, masculins, uniformément assonancés en *é* ; le refrain est tombé.

Dans la version catalane, le vers est ramené au type de 14 syl. = 7 + 7 ; dans les piémontaises, au décasyllabe, et sans rime constante.

---

1. Il n'y a pas trace de ce chant en Catalogne : les chansons catalanes citées par Nigra se rapportent à d'autres thèmes.
2. Cela ressort du rhythme même de la chanson monorime ; et d'ailleurs Rabelais l'a mise en sa liste de chansons de danse, au l. V du *Pantagruel*.

Digitized by Google

LES PRINCESSES AU POMMIER DOUX

France d'oïl

Troyes (?) : Vve Oudot [édit.], *Rec. des plus belles chans. et airs de court*, Troyes et Paris, 1715 [1]. — Repr. par Rolland, IV.

Franche-Comté 1 : X. Marmier, *Chants pop. du Nord* (Introd.), 1841 [date de la dédicace] [2].

Franche-Comté 2 : Leroux de Lincy, d'après Brizeux, *Rec. de chants histor. français*, II (Introd.), 1842. — Repr. par Champfleury, *Chans. pop. des prov. de France.*

Version identique, donnée comme provenant de Mézière, par Nozot, *Poés. pop. de la France*, VI, mss. B. N. — Publ. par Tarbé, *Romancéro de Champagne*, II ; et par Meyrac, *Traditions des Ardennes.*

Valois [fragm.] : Gérard de Nerval, *la Sylphide* (périodique), VI, 1842. — De nouveau dans *Les Filles du Feu* et *La Bohême galante* du même.

Indéterminé : *Poés. pop. de la France*, IV, mss. B. N., réd. 1854.

Côtes-du-Nord : Marre, *ibid.*, IV, r. 1854.

Givry (Ardennes) : Nozot, *ibid.*, IV, r. 1856. — Publ. par Tarbé, *Romancéro de Champagne*, II ; et par Rolland, IV.

Etretat (Seine-Infre) : Nicole, *Sur la plage*, *Etretat*, 1861.

Franche-Comté 3 : Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863.

Canada : Gagnon, *Chans. pop. du Canada*, 1865.

Audun-le-Roman : de Puymaigre, *Chants pop. rec. dans le pays messin*, 1865.

Châteauneuf : Decombe, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884.

* Andelat (Cantal), fragm. : G. Doncieux, d'après Fargues, *Romania*, XX, 1891. (Ce fragment sert de début à une version contaminée de *la Pernette*).

Poitou : Pineau, *Le Folk-lore du Poitou*, 1892.

Franche-Comté 4 : Beauquier, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894.

Nivernais : Millien, *Rev. du Nivernais*, 1896.

1. Je désigne hypothétiquement cette version par le nom de Troyes, à cause de la ville où fut édité le chansonnier.

2. La 1re ni la 3e des versions comtoises ne doivent être employées dans l'établissement du texte. Celle-ci (Buchon) n'est évidemment qu'une forme à peine altérée de la version Brizeux. Quant à celle de Marmier, bien que la première en date de publication, et malgré la mise en scène romantique dont il l'affuble, il y a de sûrs indices qu'elle n'est pas non plus sincère : il l'a copiée, avec une ou deux retouches, sur le texte de Brizeux, imprimé seulement quelques mois plus tard, mais qu'il devait connaître en manuscrit.

3. Voir la note précédente.

Digitized by Google

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 10 syl. = 5 + 5, masculins, uniformément assonancés en *ou*; chaque vers, muni d'un refrain intérieur bipartit, forme couplet.

LA PRISON DU ROI FRANÇOIS

France (oïl et oc)

Parisis (?) : *Chansonnier Maurepas*, I, (fr. 12, 616), mss. B. N., 1re moitié du XVIIIe siècle [1]. — Publ. par LEROUX DE LINCY, *Rec. de chants histor. français*, II.

* Ossau : MAZURE, *Histoire du Béarn*, 1839. — Repr. par SALLES, *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N. ; et par DE PUYMAIGRE, *Rev. de l'Est*, VI = * Ossau : DE PUYMAIGRE, *Romania*, III, 1874 [2].

Bretagne : H. DE LA VILLEMARQUÉ [3], *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N., réd. vers 1854. — La même version, sauf quelques variantes, publiée dans la *Rev. de l'Est*, VI ; de nouveau, avec la mélodie, dans la *Rev. des Trad. pop.*, III.

Indéterminé : *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N., [s. d.].

Pévèle (Nord) : } DE PUYMAIGRE, d'après FAVIER, *Romania*, III,
L'Ostrevent (id.) : } 1874.

Moncontour (Côtes-du-Nord) : J. CARLO, *Rev. des Trad. pop.*, IV, 1889.

Piémont

Alba : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 5), 1888.

Catalogne

Catalogne (*E*) : PELAY-BRIZ, *Cans. de la Terra*, IV, 1874.

Cat. *A*, *B*, *C*, *D* : MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (n° 80), 1882.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 16 syl. = 8 + 8, masculins, uniformé-

1. Ce chansonnier n'est en général qu'une copie, soigneusement exécutée par les ordres du ministre Maurepas, du recueil Gaignières-Clairambault, lequel est aussi conservé aux Mss. de la Bibl. Nat. Toutefois le chant de la captivité de François Ier manque dans celui-ci.

2. De P. ne s'est pas aperçu de l'identité de ces deux versions, fournies à Mazure et à lui, à bien des années de distance, par le même chanteur ossalais, nommé Sacaze : l'une transmise oralement, l'autre copiée sur le cahier du chanteur, ce qui explique quelques variantes insignifiantes.

3. Qui déclarait avoir appris la chanson de son illustre parent Chateaubriand, vers 1835.

Digitized by Google

ment assonancés en *i*; chaque vers, muni d'un refrain bipartit, forme couplet.

Dans les versions catalanes, hormis la seconde moitié de *C*, où il est intact, le vers a été ramené au type de 14 syl. = 7 + 7.

LA BLANCHE BICHE

France d'oïl

Tourouvre (Orne) : VAUGEOIS, *Histoire de Laigle* (notes), 1841. — Repr. par DE BEAUREPAIRE, *Et. sur la poés. pop. en Normandie*, et par ROLLAND, *Mélusine*, II.

Bretagne 1 : E. SOUVESTRE, *Les derniers Paysans*, I, 1851. — Repr. par HAUPT, *Franzœsische Volkslieder* ; par ROLLAND, *Mélusine*, II ; et par WEKERLIN, *L'anc. Chanson pop. en France*[1].

Neufchâtel (Seine-Inf^re^) : DE BACKER, d'après DECORDE, *Poés. pop. de la France*, II, mss. B. N., r. avant 1854. — Repr. par ROLLAND, *Mélusine*, II.

Bretagne 2 : J.-J. AMPÈRE, d'après ROULIN, *Poés. pop. de la France*, *Instructions*, 1853.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : LEGRAND, *Romania*, X, réd. 1876.

Bretagne 3 : DECOMBE, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884[2].

Poitou 1 : ROLLAND, *Mélusine*, II, 1885.

Saint-Denis-le-Vètu (Manche) : COURAYE DU PARC, *Mélusine*, VI, réd. 1890.

Poitou 2 : PINEAU, *Le Folk-lore du Poitou*, 1892.

Sévigné (Vendée) : TRÉBUCQ, d'après MÉTAY, *La Chans. pop. en Vendée*, 1896.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Vers de 12 syl. = 6 + 6, féminins, uniformément assonancés en *i* + *e*. Ces vers sont normalement groupés en tercets (en distiques dans *St-Denis* et *Vendée* ; isolés, ailleurs).

---

1. Je mentionne ici cette version, souvent citée ; mais il n'y a aucun compte a en faire pour l'établissement du texte. Elle n'est qu'un remaniement littéraire de la rédaction du Dr Vaugeois, imprimée dix ans auparavant. Souvestre s'est contenté de substituer des rimes variées à l'assonance uniforme et d'ajouter quelques vers à effet.

2. La variante publiée par Decombe à la suite de sa version n'est qu'une copie (un peu inexacte) de la rédaction précitée du Dr Roulin.

Digitized by Google

JÉSUS-CHRIST EN PAUVRE

France (oïl et oc)

Sermoyer (Ain) 1 et 2 : NYD, *Poés. pop. de la France*, I, mss. B. N., réd. 1854. — Publ. dans *Mélusine*, VIII.

Picardie : CHAMPFLEURY-WEKERLIN, d'après Mme P. DUPONT, *Chans. pop. des prov. de France*, 1860.

* Provence : ARBAUD, *Chants pop. de la Provence*, I, 1862.

Roche-en-Régnier (Ilte-Loire) 1 et 2 :
St-Maurice-en-Gourgois (Loire) : } SMITH, *Romania*, II, 1873.

Messin :
Paris : } ROLLAND, *Mélusine*, VIII, réd. 1878.

Armagnac : BLADÉ, *Poés. pop. franç. rec. dans l'Armagnac...*, 1889.

Ceyzériat : GUILLON, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

Albret : DARDY, *Anthologie pop. de l'Albret*, I, 1891.

* Lubersac (Corrèze) : LEMOVIX, *Echo de la Corrèze*, n° 3, 1892.

* Tulle : J. ROUX, *Echo de la Corrèze*, n° 18, 1893. — Repr. dans *Mélusine*, VIII.

Franche-Comté : BEAUQUIER, *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, 1894[1].

Touraine :
Séez (Savoie) 1 :
Val-de-Tignes (Tarentaise) : } J. FAVRE, *inédits*, réd. 1895.

Séez 2 :
Chamonix : } ID., *inédits*, r. 1896.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Vers de 14 syl. = 7 + 7, masculins, rimant deux par deux : chaque distique forme couplet.

LA PÉNITENCE DE MARIE-MADELEINE

Catalogne

Catalogne (K) : PELAY-BRIZ, *Cans. de la Terra*, II, 1867. — Repr. par ROLLAND, VI.

Catalogne A, B, C, D, E, F, G, H, I, J : MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (n° 12), 1882. — *A* repr. par ROLLAND, VI.

Rouergue (R) : CHABANEAU, *Cantiques pop. sur sainte Madeleine*,

1. Cette version comtoise paraît directement issue de la picarde de Mme Dupont, et partant peut être négligée.

Digitized by Google

dans la *Revue des langues romanes*, 1886, (version fragmentaire et contaminée [1]).

Urgel (U) : J. SEGURA, *Cans. catalanas aplegadas en l. com. d'Urgell*, dans *Miscelanea folklorica*, 1887. — Repr. par ROLLAND, VI.

France (oc et oïl)

Sermoyer (Ain) : NYD, *Poés. pop. de la France*, I, mss. B. N., réd. 1854. — Publ. par ROLLAND, VI.

* Provence : ARBAUD, *Chants pop. de la Provence*, I, 1862. — Repr. par ROLLAND, VI.

Ste-Eulalie (Ardèche) : SMITH, *Romania*, V, 1875. — Repr. par ROLLAND, VI.

* Panassac : } BLADÉ, *Poés. pop. de la Gascogne*, I, 1881. — Repr.
* Nérac : } par ROLLAND, VI.

* Narbonne : CHABANEAU, d'après GUIBAUD, *Cantiques pop. sur sainte Madeleine*, dans la *Revue des langues romanes*, 1886. — Repr. par ROLLAND, VI.

* Belesta (Ariège) : CHABANEAU, *ibid.*, 1886. — Repr. par ROLLAND, VI.

Préporché (Nièvre) : } ROLLAND, d'après MILLIEN, *Rec. de chans.*
Montigny (id) : } *pop.*, 1890.

* Seilhac (Corrèze) : J. ROUX, *Echo de la Corrèze*, n° 15, 1893, (version contaminée).

Lyonnais : P. DE SAINT-VICTOR, *inédit*, [s. d.].

Haute-Italie

Parme [fragm.] : FERRARO, *Spigolat. di canti pop. parmegiani* in *Arch. delle Trad. pop.*, 1889. — Repr. par ROLLAND, VI.

FORMULE RYTHMIQUE

Chanson à danser. Vers de 14 syl. = 7 + 7, féminins, uniformément assonancés en *a* + atone. Chaque groupe de deux vers, suivi d'un refrain, forme couplet.

Dans les versions franco-provençales (et par suite dans le fragment de Parme), le vers est réduit à douze syl. = 6 + 6 ; l'assonance en *a* a généralement persisté, mais est devenue masculine ; enfin, par la chûte du refrain, la chanson s'est transformée en une complainte en distiques.

---

1. Quoique recueillie en France, je range la version rouergate parmi les catalanes, parce qu'elle se rattache immédiatement à cette forme de tradition et diffère de tout le reste des versions franco-provençales.

Digitized by Google

CELLE QUI FAIT LA MORTE POUR SON HONNEUR GARDER

France (oïl et oc)

Bourbonnais : A. Allier, *La jolie fille de La Garde...* (feuille volante, s. d. = entre 1830 et 1837) ; version gravement remaniée. — Reproduite (expurgée en partie) par A. Michel, *L'Ancien Bourbonnais*, II, 1838, et par Ratbery, *Moniteur*, 1853 ; textuellement, par Champfleury-Wekerlin, *Chans. pop. des prov. de France*, et par Rolland, III.

Castres : F. Thomas, *la Mosaïque du Midi* (périodique), 1841.

Beauvoisis : G. de Nerval, *la Sylphide* (périodique), VI, 1842. — De nouveau dans *Les Filles du feu* et *La Bohême galante*, du même.

Vendôme : A. Gendron, *Poés. pop. de la France*, IV, mss. B. N. r. 1854. — Publ. par Rolland, III.

Franche-Comté 1 : *Ibid.*, III, r. 1854.

Chinon (Indre-et-Loire) : Solaire, *ibid.*, III, r. 1855.

Allier : Boudant, *ibid.*, III, r. 1857. — Publ. par Rolland, III, (sauf le 2me couplet, omis).

* Provence : Arbaud, *Chants pop. de la Provence*, I, 1862. — Version analogue dans les *Poés. pop. de la France*, III, mss. B. N., réd. 1855.

Franche-Comté 2 : Buchon, *Noëls et Chants pop. de la Franche-Comté*, 1863.

Longwy (Moselle) : } de Puymaigre, *Chants pop. rec. dans le pays*
Montoy (id) : } *messin*, 1865.

Poitou : Bujeaud, *Chants pop. des prov. de l'Ouest*, II, 1866.

Velay : Smith, *Romania*, IV, 1875.

Fontenay-le-Marmion (Calvados) : Legrand, *Romania*, X, réd. 1876.

Villereversure : Guillon, *Chans. pop. de l'Ain*, 1883.

Rennes : Decombe, *Chans. pop. d'Ille-et-Vilaine*, 1884.

Redon (Ille-et-Vilaine) : Rolland, *Rec. de chans. pop.* III, 1887.

Journans (Ain) : } Tiersot, *Rev. des Trad. pop.*, III, 1888.
Damas (Vosges) : }

Sérignac (Lot) : Daymard, *Vieux Chants pop. rec. en Quercy*, 1889.

Franche-Comté 3 : Beauquier, *Mém. de la Soc. d'émul. du Doubs*, 1890. — Réimpr. dans les *Chans. pop. rec. en Franche-Comté*, du même.

Annoville (Manche) : Couraye du Parc, *Mélusine*, V, 1892.

Soumagne (Belgique) : J. Feller, dans un almanach belge de 1893. — Repr. dans *Mélusine*, VI.

Milmort (Belgique) : O. Colson, *Wallonia* (périodique), II, 1893.

Séez (Savoie) 1, 2 et 3 : } J. Favre, *inédits*, réd. 1896.
Bourg-St-Maurice (id.) 1 et 2 : }

Epiniac (Ille-et-Vilaine) : Duine, *Annales de Bretagne*, XIV, 1898.

Digitized by Google

Piémont

Alexandrie : MARCOALDI, d'après BUFFA, *Canti pop. inediti ..*, 1855. — Repr. par CASELLI, *Chants pop. de l'Italie.*

Monferrat : FERRARO, *Canti pop. monferrini*, 1870.

A Bra, *B* Cintano, *C* Sale-Castelnuovo, *D* Alba, *E* Moncalvo, *F* Turinois : NIGRA, *Canti pop. del Piemonte* (n° 53), 1888.

Catalogne

Cat. [fragm.] : MILA Y FONTANALS, *Romancerillo catalan* (n° 264), 1882.

FORMULE RYTHMIQUE

Complainte. Tercets de vers de 12 syl. = 6 + 6, le premier, féminin, qui ne rime pas, les deux autres, masculins, rimant ensemble.

Plusieurs versions françaises de l'Est (*Soumagne*, *Longwy*, *Comté*, *Villerversure*, *Velay*, *Provence*) offrent cette particularité, que le second vers, par un abrégement du 1er hémistiche, est réduit au décasyllable coupé à 4 + 6.

Dans les versions piémontaises, le second vers, subissant un retranchement plus fort, est réduit à un seul hémistiche. En outre, dans beaucoup de ces versions, le dodécasyllabe est remplacé par un vers de 14 syl. = 7 + 7.

GEORGE DONCIEUX.

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES[1]

LI

SAINT LUNAIRE

Quand Lunaire partit pour aller en Bretagne,
Il eut pendant trois jours une mer de Cocagne,
Comme l'on dit à bord, lorsque souffle un bon vent,
Et que sans lassitude on fend le flot mouvant.
Le temps lui semblait court, et dans sa faible barque
Il rêvait et chantait, heureux comme un monarque.
Il approchait déjà du but, lorsque sur l'eau
La brume vint étendre un opaque rideau ;
On ne voyait plus rien, ni l'eau ni la nuée,
Et le bateau semblait entouré de buée.
Lunaire était marri ; quand on croit se trouver
Au port, il est fâcheux de se voir dériver.
La vertu de nos saints est, dit-on, patience,
Sauf quand ils sont bretons. Lunaire en l'occurrence,
Sans nul doute invoqua l'aide du Tout-Puissant :
Comme il était aussi d'un esprit agissant,
Au milieu de la brume il lança son épée,
Et la nue en deux parts s'écarta, dissipée.
Et c'est depuis ce temps que l'on dit en bateau
Que la brume est épaisse à couper au couteau.

Paul SÉBILLOT.

1. Cf. t. XIV, p. 362.

Digitized by Google

ALLUSION AUX CONTES ET ROMANS POPULAIRES [1]

XXIV

LE ROI GUILLEMOT

Les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot [2].

XXV

LE LIVRE DES QUENOUILLES

« Semblablement, ayant n'aguères parlé de la Sonde, de laquelle j'ai souvent ouï faire des contes qui semblent être pris du *Livre des Quenouilles* [3] ».

Il s'agit sans doute de l'ouvrage populaire intitulé : *Les Evangiles des Quenouilles*, dont il existait huit éditions (la première, sans date, fut faite vers 1475), à l'époque où écrivait Jean de Léry [4].

XXVI

LES ROMANS DE LA TABLE RONDE

« Assiègeant un château, cet Ali prit avec une main seule une grosse pierre ou demi-rocher qui empêchait le *yerech* (*yourouch*, assaut), et la jetta par dessus sa teste ; elle alla tomber deux cents pas par de là toute son armée, vingt des plus puissants et robustes de laquelle ne purent pas mesme l'ébranler ; *laissons-là tous ces Amadis de Gaule* [5] ». — « *Kessés* (*Qas's'as'*, ce sont conteurs d'Amadis de Gaule [6] ».

XXVII

LES CONTES DE LA CIGOGNE

« Dans les *kokenar kroné* (*kouknâr khâneh*, maisons où l'on boit l'opium en Perse), petites cahuettes, là où s'assemblent ces grands personnages, vous les voyez jouer toutes sortes de personnages ; qui pleure, qui rit aux anges, *qui faict des contes à la cigogne....* [7] ».

1. Suite, voir t. XIV, p. 345.
2. Mme de Sévigné, *Lettres*, Paris, 1867, 6 v. in-18 jés. Lettre à Mme de Grignan, 4 avril 1671, t. I, p. 220.
3. Jean de Léry (XVIe siècle), *Histoire d'un voyage faict en la terre du Brésil*, éd. Gaffarel, Paris, 1880, 2 v. in-12, t. II, ch. XXI, p. 260.
4. Cf. *Les Evangiles des Quenouilles*, éd. Jannet, Paris, 1855, in-16. Préface, p. XII-XIV.
5. Le P. Raphael du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, éd. Schefer, Paris, 1890, in-8, p. 53.
6. Le P. Raphael du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, p. 214.
7. Le P. Raphael du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, p. 139 ; sur l'origine de cette appellation, cf. *Revue des Traditions populaires*, VI, 243.

Digitized by Google

XXVIII

PEAU D'ANE

« .... Celles (les merveilles) de son cheval (de 'Ali) appelé Douldoul [1], bien autre que celuy d'Alexandre, Bucéphale, qui emportait son maistre de l'Orient en Occident en peu d'heures, et *tant d'autres contes de Peau d'Asne* que les gens icy croient comme articles de foy [2] ».

Le conte de Peau d'Ane fut publié pour la première fois en 1694 : l'ouvrage du P. Raphael fut écrit pour Colbert vers 1660 et lui-même mourut en 1690. Ce témoignage est donc à joindre à ceux qu'on a rassemblés sur l'existence du conte de Perrault avant la publication des *Contes de la Mère l'Oye* [3]. RENÉ BASSET.

LES MÉTÉORES [4]

IV

LE FEU SAINT-ELME

§ 12

La vue du feu Saint-Elme ranimait, au XVIe siècle, les marins espagnols découragés. En 1521, aux environs de Bornéo (Burnay) un vaisseau fut battu par la tempête et ceux qui le montaient, fort effrayés « mais il leur sembla avoir vu le glorieux corps de Saint-Elme, ce qui les consola tous [5] ».

§ 13

Les marins qui voyagent dans les mers de Chine disent aussi que lorsqu'on voit se percher à l'extrémité des vaisseaux, dans ces parages, un oiseau pareil à une torche allumée, cela est signe de salut [6]. RENÉ BASSET.

1. Douldoul n'était pas le nom du cheval de 'Ali, mais celui de la mule du Prophète.
2. Le P. Raphael du Mans, *Estat de la Perse en 1660*, p. 52.
3. Cf. Walckenaer, *Lettres sur les contes des fées*, Paris, 1862, in-12, p. 16-23 ; E. du Méril, *Etudes sur quelques points d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1862, in-8, p. 468-471 ; Ch. Deulin, *Les Contes de ma Mère l'Oye avant Perrault*, Paris, 1879, in-18 jés. p. 83-104 ; *Les Contes de Perrault*, éd. A. Lefèvre, Paris, 1875, in-16, p. LIX-LXII, et Paul Sébillot, *Anciennes allusions aux Contes de la Mère l'Oye*. Revue des Trad. popul., t. I, p. 243.
4. Suite, voir t. XIII, p. 670.
5. Herrera, *Histoire générale des voyages et conquestes des Castillans dans les Isles de Terre-ferme des Indes Occidentales* 3e décade, l. I, trad. N. de la Coste, tome III, Paris, 1671, in-4 p. 39.
6. *L'Abrégé des merveilles*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1898, in-8 p. 60.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CCXXXVI

LE CHAMEAU VOLANT

Les Arabes rapportent qu'un homme monté sur un chameau de la grandeur d'un bélier se présenta sur le marché de 'Okazh et dit : Qui me donnera quatre-vingts chamelles tant blanches que brunes ? — Voyant que personne ne lui répondait, il frappa son chameau, et celui-ci s'envola entre ciel et terre avec la vitesse de l'éclair[2].

CCXXXVII

JÉSUS ET LES PAINS

On raconte que 'Isa (Jésus), sur qui soit le salut, avait avec lui un compagnon dans un de ses voyages. Ils furent en proie à la faim alors qu'ils étaient arrivés près d'une bourgade. 'Isa dit à son compagnon : Va chercher de la nourriture dans ce village et il lui donna de quoi en acheter. L'homme partit et, quand il revint, il trouva 'Isa en train de prier. Il rapportait trois pains et s'assit en attendant la fin de la prière. Trouvant qu'elle se prolongeait, il mangea un des pains. 'Isa l'avait vu venir avec les trois pains : quand il eut fini sa prière, il n'en trouva plus que deux. Où est le troisième? lui demanda-t-il. — Il n'y en avait que deux, dit l'autre. — Ils les mangèrent et s'en allèrent droit devant eux jusqu'à ce qu'ils passèrent près de gazelles qui paissaient. 'Isa en appela une qui arriva ; ils l'égorgèrent et en mangèrent. Il dit à son compagnon : Par celui qui t'a fait voir ce miracle, qui a mangé le troisième pain ? — L'autre répondit : Il n'y en avait que deux. — Ils poursuivirent leur chemin jusqu'à ce qu'ils arrivèrent près d'une bourgade. 'Isa demanda à Dieu de faire parler quelqu'un pour les informer de ce qui en était de ce village. Le Seigneur donna la parole à une brique : il l'interrogea ; elle lui répondit sur ce qu'il désirait connaître. Son compagnon était stupéfait de ce qu'il voyait ; 'Isa lui dit : Par celui qui t'a fait voir ce miracle, qui a mangé le troisième pain ? — Il n'y en avait que deux, répondit-il. — Ils continuèrent leur route jusqu'à ce qu'ils arrivèrent près d'un fleuve bruyant. 'Isa prit son compagnon par la main et il

1. Suite, voir t. XIV, p.
2. Carra de Vaux, *L'Abrégé des Merveilles*, Paris, 1898, in-8, p. 23-24.

Digitized by Google

marcha sur la surface de l'eau jusqu'à l'autre bord. Gloire à Dieu, dit l'homme. — Par celui qui t'a fait voir ce miracle, qui a mangé le troisième pain? — Ils n'y en avait que deux. — Ils poursuivirent leur route jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une grande ville en ruines; il y avait non loin de là trois énormes briques, d'autres disent trois tas de sable. — Changez-vous en or, dit 'Isa, par la permission de Dieu très haut; et elles devinrent de l'or. — A cette vue, l'homme s'écria: Voilà un trésor. — Oui, dit 'Isa, une est pour moi, une pour toi et la troisième pour celui qui a mangé le troisième pain. — C'est moi, dit son compagnon. — Elles t'appartiennent toutes les trois, continua 'Isa, puis ils se séparèrent. L'homme resta seul, n'ayant personne pour porter son trésor. Trois individus passèrent près de lui et le tuèrent. Deux d'entre eux dirent au troisième: Va à la ville et apporte-nous de la nourriture. Il partit. Pendant son absence, l'un dit à l'autre: Quand il reviendra, nous le tuerons et nous partagerons l'argent entre nous. — Oui, dit l'autre. Pour celui qui était parti pour acheter de quoi manger, il trama un plan contre ses compagnons et se dit: Je mettrai du poison dans la nourriture; quand ils l'auront mangée, ils mourront et je prendrai le trésor pour moi. Il mit du poison dans la nourriture qu'il apportait: les deux autres le tuèrent à son arrivée, puis ils mangèrent et moururent. 'Isa passa près d'eux et, les voyant étendus autour des briques d'or, il dit: Voilà comment le monde traite les siens [1].

1. El Ibchihi, *Kitâb el Mostat'ref*, Boulaq, 1292, hég. 2 v. in-4, t. I, p. 352, reproduit par Belkassem ben Sedira. *Cours de littérature arabe*, Alger, 1879, in-12, p. 76 et Raux, *Recueil de morceaux choisis arabes*, Constantine, 1897, in-8, p. 187: El Ibchihi a emprunté son récit à Et Tortouchi, *Sirâdj el Molouk*, Boulaq, 1289, hég. in-8, p. 30. Il en existe une autre version où manque l'épisode du fleuve dans El Yafé'i, *Baoudh er riâh'in*, Le Qaire, 1209, hég. in-8, p. 169. La dernière partie, l'épisode des trois voleurs, se trouve dans les *Mille et une nuits* (éd. Habicht, t. XI, Breslau, 1843, in-18), racontée par le vizir Er Rahouân, ministre du roi Châhbakht; on la trouve aussi en persan, traitée par Ferid eddin Attâr (cf. Rückert, *Eine persische Erzählung*, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XIV, p. 280-281). Cette version a été mise en vers par M. Pickering (ap. Clouston, *Popular tales and fictions*, Edimbourg, 1887, 2 v. in-8, t. II, p. 394-397). Il en existe une version qui diffère par quelques épisodes dans le *Qis'as'el Anbiâ* d'Eth Tha'alebi, (Le Qaire, 1298, hég. in-8, p. 347-348), dont voici le résumé: Jésus part pour parcourir la terre, ayant avec lui un Juif qui emporte deux pains, tandis que le prophète n'en a qu'un. Ils mettent en commun leurs provisions, mais le Juif se repent du marché en voyant qu'il a le double de pains de son compagnon et profite de ce que celui-ci est en prières pour en manger un. Le moment du repas arriva, Jésus demande où est le troisième pain; le Juif affirme qu'il n'en avait qu'un. — Ils rencontrent un aveugle, puis un paralytique; le prophète les guérit tous deux et demande à son compagnon stupéfait, au nom de celui qui a fait le miracle, où est le troisième pain; il reçoit la même réponse. Vient ensuite l'anecdote du fleuve traversé à pied sec, celle de la gazelle dont les restes sont ressuscités par Jésus; le Juif continue d'affirmer qu'il n'y avait que deux pains. Le même miracle a lieu pour un veau qu'ils mangent, et que le prophète rend à la vie en enfermant ses os intacts dans sa peau. — Ce prodige est aussi attribué à saint Germain, voyageant en Grande-Bretagne (cf. San-Marte (Schulz), *Nennius und Gildas*, Berlin, 1844, in-8,

Digitized by Google

CCXXXVIII

LE MEILLEUR APPUI

On attribue à Mâlek ben Dinâr le récit suivant : Je partis en pèlerinage et je marchais dans le désert lorsque j'aperçus un corbeau tenant un pain dans son bec. Je me dis : Ce corbeau vole avec un pain dans son bec, il doit y avoir là quelque chose. Je le suivis jusqu'à ce qu'il arriva à une caverne. Je m'y dirigeai et j'y trouvai un homme, les mains et les pieds liés et étendu sur le dos : le corbeau lui faisait avaler le pain bouchée par bouchée. Puis il s'envola et ne revint pas. Qui es-tu, demandai-je à l'homme ? — Un pèlerin ; des voleurs m'ont enlevé tout ce que j'avais, m'ont lié et jeté dans cet endroit. J'ai supporté la faim pendant cinq jours ; puis j'ai dit : O toi

p. 48-49) et à Thor dans son excursion dans l'Enceinte extérieure (Bergmann, *La fascination de Gulfi*, Strasbourg, 1861, in-8, § 44, p. 116-117), cf. d'autres exemples dans Clouston, *Popular tales*, p. 407-412. — Le Juif veut à son tour, imiter le miracle de Jésus, à l'aide de son bâton magique, ranimer les morts et guérir les malades. Nous avons affaire ici à une variante du miracle de saint Eloi qu'ont ignorée ceux qui ont étudié cette légende dans *Mélusine*. Il tue le roi d'une ville à coups de bâton, sous prétexte de le guérir, le frappe encore quand il est mort, et n'est tiré de ce mauvais pas que par l'intervention de Jésus, au moment où il va être mis en croix ; mais il jure encore qu'il n'avait qu'un pain avec lui. Il ne se décide à avouer que lors du changement des briques en or. Il lui obéit cependant quand le prophète lui prédit que ce trésor causera la perte de plusieurs hommes. — Vient ensuite l'épisode de trois voleurs qui sont ressuscités par Jésus et s'en vont sans rien emporter, tandis que le juif cédant à l'avarice, réclame le trésor et périt avec lui. — Ce récit a été très abrégé par Clouston (ces épisodes sont passés sous silence) et attribué par lui, d'après l'*Orientalist* à un certain Muhammad Casim Sidi Lebbe (altération d'Eth Tha'alibi). *Popular tales*, p. 391-394. L'épisode des trois voleurs et du trésor est d'ailleurs distinct de la légende du voyage de Jésus ; on le trouve isolé dans El Ghazzâli, cité par Cheikho, *Medjâni'l adab* (t. I, p. 66-67. Beyrout, 1885, in-12) ; chez les Berbères (cf. mes *Contes populaires berbères*. Paris, 1885, in-18, p. 107) ; chez les Peuls de la Sénégambie (Sanderval, *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon*, Paris, 1883, in-12, p. 308-310, reproduit par Grimal de Guiraudon, *Manuel de la langue foule*, Paris, 1894, in-12, p. 82-83) ; chez les Persans (Warner, *Proverbiorum et Sententiarum Persicarum Centuria*, Leyden, 1644, p. 31, cité par Clouston, *Popular tales*, t. II, p. 397, note 1). Il a passé de bonne heure en Occident, car on le rencontre dans le *Ci nous dit* (P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, Paris, 6 v. in-8, 1831-1848, t. IV, p. 83-84) ; dans l'*Orto de Sposo* de Frei Hermenegildo de Tancos qui vivait au XIVe siècle (Braga, *Contos tradicionâes do povo portuguez*, Porto, 2 v. in-12, s. d., t. II, p. 50 ; *Os quatro Ladroés* : les voleurs sont quatre, comme dans le *Ci nous dit*) : la scène se passe à Rome, comme dans le conte de Morlini (*Novellæ*, Paris, 1855, in-12, nouv. XLII, p. 84 ; *De illis qui in Tiberi reputo thesauro, adinvicem conspirantes, veneno et ferro periere*). Il existe en Italie au XIIIe siècle, mais mêlé à l'histoire de Jésus (Biagi, *Le Novelle antiche*, Florence, 1880, in-8, p. 117, *Come andando Christo co'discepoli suoi videro molto grande tesoro*), et en Angleterre dans les *Contes de Canterbury* de Chaucer (*Works*, éd. Pollar, Heath, Liddell et M'Cormick, Londres, 1898, in-8, *Pardoner's Tale*, p. 147-154 ; *The Canterbury Tales*, éd. Wright, Londres, s. d., p. 137-141). Clouston (*Popular tales*, t. II, p. 385, note 1) cite une version allemande de Hans Sachs et d'autres versions anonymes, dont l'une est peut-être d'origine orientale, car il est question de trois hommes de Balkh qui trouvent un trésor. — Le même auteur conclut à l'origine indienne de ce conte d'après une version du Kachmir, une autre du Tibet, et enfin une troisième tirée du *Vadabha Jataka* (*Popular tales and fictions*, t. II, p. 398-403).

Digitized by Google

qui as dit dans ton Livre : *Est-ce que celui qui exauce l'opprimé quand il l'implore....* [1], je suis un opprimé, aie pitié de moi. Il m'a envoyé ce corbeau qui s'est mis à me nourrir et à m'abreuver chaque jour. Je le déliai de ses liens et nous partîmes. La soif nous surprit en route ; nous n'avions pas d'eau. Nous regardâmes dans le désert et nous vîmes un étang avec une foule de gazelles. Nous dîmes : Louange à Dieu, nous avons trouvé un puits et un étang. Nous nous approchâmes du puits : les gazelles se dispersèrent ; mais quand nous arrivâmes auprès, l'eau disparut dans le fond. Je cherchai à en puiser et nous en bûmes, puis je dis : Seigneur, les gazelles ne font pas devant toi de génuflexions ni de prosternations et tu leur donnes à boire à la surface de la terre, tandis que nous, il nous faut cent coudées pour trouver de l'eau. Une voix me répondit : Mâlek, les gazelles ont confiance en nous et nous leur donnons à boire, tandis que toi, tu as confiance dans ta corde et ton seau [2].

CCXXXIX

LE COQ ET LES POULES

On raconte qu'Abou Noouâs se présenta à la porte de Haroun er Rachid. Quand celui-ci en fut informé, il demanda des œufs et dit à tous ceux qui étaient chez lui : Voici Abou Noouâs à la porte ; que chacun de vous prenne un œuf et le place sous lui. Quand il entrera, je ferai semblant d'être en colère contre vous tous et je vous dirai : A présent, pondez chacun un œuf, sinon je vous ferai trancher la tête, et nous verrons ce qu'il dira. Puis il fit introduire Abou Noouâs, et au bout d'un instant, quelque chose dans la conversation excita la colère du khalife qui fit semblant d'être dans une violente fureur et dit : Chacun est comme les poules et se mêle de ce qui ne le regarde pas : A présent, pondez chacun un œuf ; c'est votre qualité, sinon je vous ferai trancher la tête. Il se tourna vers celui qui était à sa droite et lui dit : Toi le premier, ponds un œuf. Celui-ci se mit à glousser, à changer de visage, puis il produisit un œuf. Tous, à la ronde, firent de même jusqu'à ce que le tour arriva à Abou Noouâs. Il se frappa les flancs de ses deux mains et se mit à chanter en imitant le coq. Maître, dit-il, il ne faut pas que les poules restent sans

1. *Qoran*, Sourate, XXVII, v. 63.
2. El Qalyoubi, *Naouâdir*. Le Qaire, 1362, hég. in-8, p. 24. La première partie de cette légende rappelle celle d'Élie nourri par les corbeaux dans le premier, (le troisième selon la *Vulgate*) livre des *Rois*, ch. XVII, v. 6 (celle de S. Paul ermite), Jacques de Voragine, *Legenda aurea*, éd. Græsse. Breslau, 1890, in-8, § XV, p. 43). La seconde partie revient souvent dans les légendes arabes ; cf. § CLXXXI.

Digitized by Google

coq : voilà les poules, je suis le coq. Le khalife rit tellement qu'il tomba à la renverse et s'amusa extrêmement de cela [1].

RENÉ BASSET.

SERMONS FACÉTIEUX OU NAIFS

IV

L'INCRÉDULITÉ DE SAINT THOMAS (*Haute-Bretagne*)

Vous croyez, mes frères, que Dieu vous accordera les mêmes grâces qu'à saint Thomas, pour vous empêcher de croupir dans l'incrédulité ? Détrompez-vous ! Détrompez-vous ! Mais, la savez-vous l'histoire de saint Thomas ?.... Non. Eh bien, attendez, je vais prendre une prise et vous la conter..... Donc, Notre-Seigneur apparut à ses apôtres, puis, ne voyant pas Didyme, il dit : « Où est donc est Thomas ? — Comme de coutume, Seigneur, il est sorti pour fumer sa pipe. — Il fume donc toujours, ce brave Thomas ? — Comme une cheminée, Seigneur, comme une cheminée. » Notre-Seigneur s'en va à ses affaires, et quand Thomas est revenu, les apôtres lui racontent ce qu'ils ont vu : « Quelle blague ! dit Thomas, il est mort, bien mort, nous ne le verrons plus. » C'est en vain que les apôtres jurent qu'ils lui ont causé, Thomas leur répond les paroles qui sont dans l'Evangile : « Si je ne mets les mains dans la plaie de son côté, si je ne mets le doigt dans la place des clous, je ne croirai rien. » Et il s'en va en se moquant d'eux. Peu après, il rencontra le divin crucifié, qui lui dit : « Approche, Thomas, mets ton doigt dans mes plaies, et une autre fois ne va pas fumer ta pipe, et au lieu d'être incrédule, sois fidèle. »

LUCIE DE V. H.

1. Ah'med ech Chirouâni. *Nefh'at el Yemen*. Le Qaire, 1305, pet. in-8, p. 52. Cette anecdote est aussi racontée avec Si Djeh'a. (Nasr eddin Khodja) pour héros. Cf. Decourdemanche. *Le Sottisier* de Nasr eddin Hodja. Bruxelles, 1878, pet. in-4, p. 169. *Histoire de Djeh'a*, Beyrout, 1890, in-8, p. 14 ; Mouliéras, *Les fourberies de Si Djeh'a*. Paris, 1892, in-12, p. 87. Cf. aussi Delphin. *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*. Paris, 1891, in-12, p. 58. *Les tholba marocains et leur compagnon de l'Est*.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

JUILLET.

VEC Juillet commence la série des mois stériles pour les traditions populaires. Cela tient à l'absence de fêtes religieuses ; on dirait que l'Eglise, si prodigue pourtant de ses cérémonies, a compris que le cultivateur occupé à cette époque à récolter « ce qu'il a semé » n'avait pas le temps de chômer les saints du calendrier.

Nous n'avons donc pu recueillir, concernant le mois de juillet que quelques dictons météorologiques ou agricoles :

Les premiers jours de ce mois sont appelés les « jours au chien » canicule). Durant ce temps, on ne doit pas se baigner. Il ne faut pas non plus travailler les pommes de terre ni le maïs ; ils ne donneraient que de mauvaises récoltes.

Petite pluie du matin
En juillet est bonne au vin.

S'il pleut, ce doit être rarement et pour peu de temps.

En juillet, dit-on, dans la vallée de la Loue, « il doit pleuvoir toujours quelques fois. » Comme c'est un pays vignoble, tout se rapporte au raisin.

Si la pluie est de durée, elle est nuisible.

Quand il pleut à la Saint-Rachet
Pu tu vais as vignes et moins y et.
(*Plus tu vas aux vignes et moins il y a*).

Ce saint Rachet qui ne figure pas dans les almanachs et dont la fête tombe paraît-il le 4 juillet, ne serait autre, croit-on, que Saint-Martin *le bouillant*, un petit Saint-Martin d'été, *rachet* signifiant malade, malingre, *rachitique*. Tout le monde sait que le grand Saint-Martin a sa fête le 11 novembre.

Toujours dans le même ordre de prédictions :

A la Visitation (*2 juillet*),
Si le temps a été bon
Il peut pleuvoir un peu
Il n'y aura que perte de temps
Parce que si le foin pourrit,
Le raisin se nourrit. (*Mouthiers, Doubs*).

Digitized by Google

A la Sainte-Marguerite (*20 juillet*)
Forte pluie est maudite.

S'il pleut à la Saint-Marguerite,
Noix et noisettes se gâteront vite.

Si Saint-Jacques (*le 25*) brûle le foin
Sainte-Anne (*le 26*) le remouille.

Si Saint-Jacques est serein
L'hiver sera dur et chagrin.

Saint-Jacques pluvieux
Les glands malheureux.

Qui veut bon navet
Le sème en juillet.

A Broye-les-Pesmes[1] le 26 juillet, fête de Sainte-Anne, éclataient toujours de terribles orages. Voici la légende qu'on raconte à ce sujet :

Il y a avait autrefois dans la localités une statue de Sainte-Anne très vénérée et qui attirait des pèlerins de plusieurs lieues à la ronde. Or, un jour on s'avisa de vouloir transporter cette statue dans un village voisin, de l'autre côté de la Saône. Dès le lendemain, de cette translation accomplie en grande cérémonie, Sainte-Anne disparut. Elle était retournée à sa chapelle primitive. Une seconde fois on la ramena, mais inutilement encore ; en passant la rivière, un orage se déchaîna sur le bateau et les rameurs furent en danger de périr. Chaque année à la même date le tonnerre gronde et le vent et la pluie font rage. On dit alors dans le pays que Sainte-Anne fait ses *orvals*, dans le parler comtois *orval* signifie mauvais temps, orage.

Dans la montagne, la première voiture qu'on rentre à la grange est dite la *voiture des puces*.

A la Sainte-Anne allez voir vos vignes ;
Si les raisins ne sont pas gros comme des pois,
Vous êtes sûrs qu'à la Saint-François (4 octobre),
Ils ne seront pas assez mûrs pour vendanger.

En juillet on termine la fenaison et c'est souvent dans les derniers jours du mois que l'on commence la moisson. Aussi le commun proverbe :

En juillet
La faucille au poignet.

ne s'applique pas précisément aux récoltes un peu tardives de toute région.

1. Perron, proverbes francs-comtois.

Digitized by Google

Le 31, c'est la fête de Saint-Germain ; ce jour-là, bien souvent dans la vallée de la Loue, les vignes sont grêlées ; aussi dit-on :

Priez pour qu'à la Saint-Germain,
Le bon Dieu ne soit pas parrain.

c'est-à-dire pour qu'il ne lance pas sur les récoltes des grêlons, comme les parrains jettent des dragées.

Au mois de juillet les oiseaux sont presque tous sortis du nid, de gré ou de force. Voici comment se sont traduites les observations des paysans comtois relativement à la nidification :

Aivri (*avril*)
Quéques nids.

Mâ (*mai*)
I sont tous fàs (*faits*)

Jun
I sont bin communs

Juillet
I sont tous cueillets.

CH. BEAUQUIER.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

CXXXIX

LE SANG DES CORDIERS

En Haute-Bretagne, l'état de cordier est maudit parce que ce sont eux qui ont fait les cordes pour attacher Notre-Seigneur à la croix. Si vous saignez un cordier, vous voyez que son sang n'est pas rouge, mais noir comme de l'encre. La femme qui m'a donné ce détail assurait que son grand-père avait vu un cordier qu'une charrette avait écrasé. Et il disait : « Voyait-on ben que c'était un cordier : son sang était noir comme un lucet (myrtille). »

LUCIE DE V. H.

CXL

LES LAVANDIÈRES ET LA SORCELLERIE

A Hamon (Liège) les lavandières, avant d'étendre le linge lessivé sur le verger, le trempent dans une *eau saturée* de sel. De cette façon le linge *ne court pas le risque d'être ensorcelé.*

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Jean Ritz. *Les chansons populaires de la Haute-Savoie.* Annecy, Abry, lib. éditeur, petit in-8 de pp. 144.

Cette contribution au folk-lorisme est l'œuvre d'un musicien distingué, qui a su noter soigneusement airs et variantes des chansons par lui recueillies, en les faisant précéder d'une courte et mélancolique préface. « Où sont, dit-il, les longues veillées où plusieurs familles se réunissaient pour décortiquer le chanvre à la lueur fumeuse des *croësu*, pendant que la chanson ailée planait sur l'assemblée, passant des bouches ridées des vieilles grand'mères aux lèvres fraîches de leurs petits-enfants ? Où sont les joyeuses moissons où, à la nuit tombante, gars et jeunes filles, groupés derrière les lourds chariots chargés de gerbes, marchaient, les bras enlacés à la taille, oubliant leur fatigue en chantant *Petite Marjolaine* ? Et les soirs de vendange aux soupers plantureux ? Et les chants de lavandières alternant avec ceux des ateliers voisins, que sont-ils devenus ? La saine gaieté n'existe plus. Ici, sur les monts et dans les vallées, comme dans les villes, les refrains bêtes rapportés du régiment, ou du café-concert, remplacent peu à peu les airs et les couplets d'antan, jusqu'aux chansons des conscrits d'un si curieux accent de terroir. A côté de celles-ci, combien de jolies pastourelles, qui se chantaient un peu partout, mais que la Savoie, pays de langue française, à faites siennes en variant la mélodie. Mais à propos de la *Belle aux Dragons*, M. Ritz se demande avec curiosité comment cette chanson a pu venir en Bretagne dans la patrie de Saint-François de Sales ; ne sait-il donc pas mieux que personne, que c'est le propre de la chanson d'avoir des ailes ?

Dans le patois d'Annecy, M. Ritz nous donne *la Bergère et le Monsieur*, *le Bûcheron et sa femme*, etc. D'autres, qui nous viennent de Faucigny sont, ma foi, d'un ton fort plaisant. Une découverte, c'est la *chanson du duc de Savoie*, tirée d'un manuscrit de 1815. « Elle a trait, très probablement, aux entreprises de Charles-Emmanuel contre la France. » Tout cela mérite d'être retenu par les folk-lorisants, et toute cette précieuse cueillette fait grand honneur à qui leur en fait régal.

EMILE MAISON.

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE.

La Tradition au pays Basque, ouvrage orné de 31 photographies., Grand in-8 de 600 pages. 10 fr

Cet intéressant volume réunit les discours et les mémoires qui furent lus au congrès de la Tradition basque, à Saint-Jean-de-Luz, le 15 août 1897.

Voici ceux qui se rapportent à nos études : Basques d'autrefois, par A. Nicolaï. — Coutumes morales du pays basque, par Berdeco. — Les coutumes successorales du pays basque, par A. Etcheverry. — L'idée religieuse dans la famille basque, par Carmelo de Echagaray. — Les pastorales basques, par W. Webster. — Les mascarades souletines, avec airs notés, par J. Sallaberry. — Proverbes, sentences et dictons basques, par l'abbé Haristoy. — La musique populaire des Basques, par Ch. Bordes. — Quelques légendes poétiques du pays de Soule, par J. de Jaurgain. — Saint François-Xavier, par le P. Etchebarne.

Elvire de Cerny. *Contes et légendes de Bretagne* (1856-1898). Préface et notes de F. Duine. Paris, Lechevalier, in-8, de pp. x-238. (3 fr. 50.)

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Superstitions de déménagement en Allemagne.* — Les déménagements étant pour certaines gens, de véritables évènements, on s'est habitué depuis longtemps d'y attacher certaines superstitions qui entrent dans le domaine de nos traditions populaires. Ainsi, par exemple, on ne devrait jamais quitter un appartement sans y brûler soigneusement toutes les ordures, et sans enlever les cendres du fourneau et des cheminées, pour ne pas laisser derrière soi le bonheur avec ces cendres. En y laissant, par contre, une vieille paire de souliers, on peut être assuré qu'on ne souffrira plus de souliers trop étroits dans le nouvel appartement. Avant d'y emménager, il faut avoir soin d'ouvrir tout grand portes et fenêtres afin de chasser les soucis et chagrins que les anciens locataires y auraient laissés. Puis, le premier arrivant apportera une miche de pain et une livre de sel afin qu'on ne manque de rien dans la nouvelle demeure. Il est bon aussi de servir au premier repas du riz ou quelque autre plat fait avec des graines afin de ne pas manquer d'argent dans le cours de l'année. Si l'on emménage entre chien et loup, on court le risque d'être volé avant peu de temps. Le premier tableau qu'on accroche doit être celui de la maîtresse de la maison, puis ceux des autres membres de la famille, afin que tous restent réunis dans la nouvelle demeure. Qu'on prenne garde aussi de se souvenir du rêve qu'on fait durant la première nuit, il s'accomplira sûrement.

(Comm. de Mlle H. Heinecke).

.·. *Ce qu'il faut faire pour être heureux* (Haute-Bretagne).

Veux-tu être heureux un jour
Tue ton pourcet (*cochon*)
Veux-tu être heureux une semaine
Marie-tai (*toi*)
Veux-tu être heureux toute la vie
Fais-tai (*toi*) prêtre.

(Comm. de M. F. Marquer).

.·. *L'arbre qui ne fleurit plus.* — A Inverness, naguère se trouvait devant l'Hôtel-de-Ville, un vieux pommier desséché auquel, après Culloden, les Hanovriens avaient pendu un Highlander rebelle. *De honte de ce rôle infâme de gibet*, l'arbre patriote dès lors cessa de fleurir.

(*Tour du Monde*, 1896, p. 286). (Comm. de M. A. Harou.)

.·. *Superstition de théâtre.* — En Angleterre comme ailleurs, les superstitions les plus étranges ont quasiment force de loi dans le monde des théâtres. Exemple : On ignore assez généralement chez nous que, de l'autre côté du détroit, il est soigneusement évité de prononcer les quatre ou cinq derniers mots d'une pièce à la répétition générale de ladite. Il paraît qu'à enfreindre cette règle, les acteurs craindraient de « ficher la guigne » à la comédie ou au drame dont l'interprétation leur est confiée : la phrase finale n'en doit pas être dite avant le soir de la première.

C'est là une tradition qui, dit-on, date de Shakespeare. La question des répétitions générales ouvertes ou fermées était-elle déjà posée en ce temps-là et se trouvait-il alors à Londres un cercle de la critique pour avoir des démêlés avec le grand Will ? *That is the question.*

(*Le Petit Bleu*, n° du 8 novembre 1898). (Comm. de M. Jean Stramot).

Digitized by Google

RÉPONSES

⁂ *La Messe des Naufragés* (cf. t. XIII, p. 705, t. XIV, p. 64, 384). — J'avais bien dit qu'il existait aussi aux bords de la Baltique et de la mer du Nord des souvenirs de messes dites pour le gravage. Voici ce qu'une de mes amies, originaire du Schleswig a bien voulu me raconter à ce propos :

Les petites îles des Halliguen dans la mer du Nord aux environs de l'île de Sylt sont fort peu connues, excepté des habitants des pays environnants. Ces îles étant très basses ont beaucoup à souffrir du mauvais temps, et cependant les habitants y sont très attachés. Lorsque la tempête souffle trop fort et trop longtemps, ceux des îles les plus éprouvées vont chercher asile sur une île plus grande ; mais ils retournent invariablement dans leur île natale et se mettent à reconstruire leur demeure envahie ou bien entièrement emportée par les flots. Les débris des vaisseaux naufragés formaient autrefois la seule ressource des habitants, et le prédicateur ne manquait jamais de dire à la fin du sermon : « Seigneur, si tu veux faire échouer un navire, bénis aussi notre côte. »

Toutes ces îles, du nombre de quinze à vingt, n'avaient, bien entendu, qu'un seul pasteur puisqu'il y avait rarement plus de quatre à cinq feux dans chaque isle. Tenu de faire tous les ans son rapport au synode de Schleswig, l'un de ce spasteurs l'envoya un jour résumé dans le quatrain suivant :

Personne ici ne fut marié
Et moins encore confirmé,
J'ai baptisé un seul
Ce fut le mien !

(Comm. de Mlle H. Heinecke).

⁂ *Coutumes relatives au bétail.* (*Revue des Trad. pop.*, XI, 675, XIV, 383). — Aux environs de Gembloux (province de Namur), le paysan qui achète une vache la fait entrer à reculons dans l'étable pour la préserver des maléfices.

⁂ *Les septièmes enfants.* — Il est assez curieux de trouver dans Bossuet un passage qui intéresse le folk-lore. Voici cependant ce qu'on lit dans une de ses lettres de piété :

« Vous voulez bien, Madame, que j'aie l'honneur de vous dire que je ne me » suis jamais mêlé de ces septièmes garçons, que pour les empêcher de tromper » le monde, en exerçant leur prétendue prérogative qui n'a aucun fondement. » Le roi ne touche plus de ces sortes de gens que dans le cas qu'il touche les » autres, c'est-à-dire dans le cas des écrouelles. Ainsi tournez, Madame, la charité que vous avez pour ce jeune homme, qui paroît un fort bon enfant, au » soin de le consoler, et de le rendre capable de renoncer à une prétention qui » n'est que superstition. »

(*Lettres de piété et de direction*, Paris, Mellier, 1846, p. 661).

Voir *Revue des Trad. popul.*, t. VIII, p. 374, et une note de M. L. Morel, dans son édition de Macbeth (texte anglais. Paris, Hachette, 1888, p. 226).

(Comm. de M. F. Duine).

Le Gérant : A. CERTEUX.

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 8-9. — Août-Septembre 1899.

NOTES SUR LE CULTE DES ARBRES [1]

Les trois grands cultes naturalistes qui existaient en Gaule avant le christianisme, celui des arbres était peut-être le plus populaire dans ce pays où les forêts étaient si nombreuses et si respectées. Les indigènes, qui laissaient, sans trop de regrets, démolir les temples consacrés aux divinités de Rome ou aux dieux gaulois romanisés, semblent s'être résignés moins facilement aux actes qui s'attaquaient directement à des dévotions plus anciennes et plus nationales. Le souvenir de ces résistances a été conservé dans un épisode de la vie de saint Martin. Il venait de détruire, sans trop grande difficulté, un temple très ancien, lorsqu'il eut l'idée de faire arracher un pin consacré au diable, c'est-à-dire à une dévotion locale. Les païens et les gentils s'y opposèrent, et l'un d'eux lui dit : « Si tu as confiance dans ton Dieu, mets-toi sous cet arbre pendant que nous le couperons ». Le saint se plaça contre le pin, et, au moment où il se penchait et allait l'écraser, il fit le signe de la croix et l'arbre, se redressant, tomba de l'autre côté sur les gentils [1]. On trouverait peut-être, en cherchant bien, d'autres exemples de cette résistance à la destruction des arbres vénérés.

Les conciles se sont maintes fois élevés contre les offrandes faites aux arbres et aux pratiques qui avaient lieu près d'eux, de même qu'ils condamnaient les hommages rendus aux pierres et aux fontaines; cependant ces deux derniers cultes sont encore, en réalité, très vivants et facilement reconnaissables sous le vernis chrétien, souvent assez transparent, qui les recouvre, et ceux qui se sont

1. *Légende dorée*, t. 1, p. 347, éd. Brunet.

Digitized by Google

occupés de traditions populaires ont pu maintes fois le constater. Les traces de la dendrolâtrie sont bien moins apparentes, bien moins fréquentes, et il semble, au premier abord, que le christianisme est à peu près parvenu à la détruire. Il a trouvé un auxiliaire puissant dans les défrichements qui ont fait disparaître les arbres pour les remplacer par des moissons, et cette transformation, purement d'ordre économique, a peut-être été plus efficace que les anathèmes des évêques et les prédications des missionnaires. On peut ajouter que la vie des arbres, comme celle des hommes, est limitée, et qu'il est plus aisé de déraciner un chêne, que de combler une source ou de faire sauter des blocs de rochers un peu considérables. Des croix ou des images chrétiennes furent probablement fixées, de bonne heure, au tronc des arbres qui étaient l'objet de la vénération populaire, et pour christianiser peu à peu l'ancien culte ; maintenant encore on en voit dans les forêts, surtout sur les arbres des carrefours. En dehors des milieux forestiers, on fixa des croix sur des arbres, qui en raison de leur grosseur, des particularités qu'ils présentaient, étaient vénérés, auxquels on accordait des vertus guérissantes ou une influence sur le bonheur de ceux qui s'adressaient à eux. Des croix ont pu s'élever près d'eux ou même remplacer, par la substitution d'un arbre mort à un arbre vivant, des arbres autrefois en honneur ; dans les hymnes chrétiens, *arbor* désigne assez souvent la croix, et même dans les *Cantiques spirituels*, bois est synonyme de croix. Il est vraisemblable que beaucoup des croix primitives étaient, comme maintenant, des troncs auxquels on donnait cette forme. Plusieurs reçoivent des offrandes d'épingles, de clous ou d'objets divers, comme les arbres vivants auxquels ils ont succédé. Ces observances fétichistes sont encore, à l'heure actuelle, assez nombreuses. A Sainte-Savine, près de Troyes, les filles qui veulent se marier dans l'année vont jeter une épingle sur le tertre qui sert de piédestal à sa croix ou déposent une motte sur l'un de ses bras [1]. En Poitou des jeunes filles plaçaient le soir près de celle de Seuilly, non loin d'une chapelle de la Vierge, des pierres qu'elles allaient voir le lendemain, et qui leur indiquaient si elles devaient se marier, si elles seraient oui ou non heureuses en ménage [2]. Parfois c'était sur le fût même de la croix que l'on fixait des épingles, des clous, ou qu'on attachait des offrandes. A Braine l'Alleud, dans la Belgique wallonne, on trouve un exemple typique de l'association de l'ancien culte et du nouveau ; à la croix de Saint-

1. *Rev. des Trad. populaires*, t. XII, p. 462.
2. Beauchet-Filleau, *Pél. du Poitou*, in Mém. de la Sorbonne, 1869, p. 549.

Digitized by Google

Zé, on enfonçait des clous à la fois dans la croix et dans les sapins qui l'avoisinaient. La croix ayant disparu, les dévotions aux arbres ont persisté [1].

Lorsqu'une croix en pierre avait remplacé le bois dans lequel on enfonçait l'épingle, l'usage continuait, mais en se transformant. A Fontaine-la-Guyon en Eure-et-Loire, lors du pèlerinage de Saint-Gourgon, les fidèles, après avoir fait une prière devant la croix en fer du cimetière, déposaient, pour *fixer le mal*, une épingle sur un des bras de la croix [2]. A Trédaniel, près de Moncontour (Côtes-du-Nord), les jeunes filles allaient ficher des épingles dans l'intervalle entre le bras et le fût de la croix; depuis qu'elle est abattue, les épingles sont fichées dans le trou du piédestal [3].

En ce qui concerne le culte qui s'attache aux arbres eux-mêmes, on n'a relevé en France et dans les pays de langue française, qu'un assez petit nombre de faits probants, alors que l'on constatait par centaines les dévotions populaires, purement païennes ou légèrement christianisées, qui sont en relation avec les pierres, et surtout avec les fontaines. Qu'il s'agisse des arbres placés au milieu des forêts ou de ceux qui sont isolés, les hommages qu'on leur rend sont presque toujours individuels, et la plupart du temps clandestins. Ceci explique la rareté relative d'exemples authentiques que l'on rencontre dans les auteurs qui se sont occupés de folk-lore. C'est pour engager les lecteurs de la Revue à rechercher les faits qui peuvent se rattacher à ce culte ancien que je réunis ici quelques notes.

Au point de vue que l'on pourrait appeler géographique, on remarque que, à quelques exceptions près, ceux qui ont été relevés appartiennent aux pays de langue d'oil, et qu'on les trouve surtout dans la région au nord de la Loire, alors que des vestiges du culte des fontaines et des pierres ont été constatés d'un bout à l'autre de l'ancienne Gaule. Bien que, si l'on en excepte quelques parties du sud-ouest, l'exploration traditionniste ait été beaucoup mieux menée dans le nord et dans le centre, il y a là un fait que l'on peut noter, sans qu'il y ait pourtant à en tirer, pour le moment, une conclusion ferme.

I. — LE MAL LIÉ OU SUSPENDU AUX ARBRES

Quelquefois le culte des arbres est associé à celui des fontaines. Le résultat du pèlerinage à la fontaine (en Picardie) ne sera complet, disait Ladoucette vers 1830, qu'autant que le sort, le maléfice, la fiè-

1. C.-J. Schepers et O. Colson, *Un usage fétichiste*, extr. de *Wallonia*, 1893, p. 3.
2. A.-S. Morin, *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 53.
3. H. Gaidoz, *Rome et Congo*, p. 8.

Digitized by Google

vre aura été lié avec une hart en bois, en jonc, ou en herbe ; aussi, voit-on, près de la fontaine en renom, tout autour des troncs d'arbres qui les ombragent, des quantités de liens superposés les uns sur les autres et qui attestent le nombre de malades guéris ou consolés [1].

Dans l'Oise, pour la guérison de la fièvre, on trempe dans la fontaine de Saint-Servien un fil rouge, qu'on suspend à un arbre [2].

Lorsque pour la guérison des maladies des yeux, on avait trempé dans l'ancienne fontaine Sainte-Claire, à Sedan, un petit linge avec lequel on se frottait, on le suspendait ensuite aux arbustes d'alentour. Ceux qui avaient plongé dans un ruisseau près d'une statue de sainte Apolline, au bas de la côte du Sugnon, un linge dont ils se frottaient les dents, l'attachaient aux buissons ou aux arbres qui ombrageaient ce ruisselet [3].

Dans la forêt d'Andenne, les fourchets des arbres sont chargés, çà et là, de pierres plates superposées qu'on appelle les châteaux. Les personnes, atteintes de douleurs, doivent les disposer à la hauteur du mal et dire un *Pater* et un *Ave* en plaçant chacune. Le mal les quitte et passe dans la pierre. Celui qui les dérangerait attraperait la maladie [4].

Dans le pays de Liège, jadis, pour guérir, sans retour, la fièvre tierce, on allait, après quelques formalités préliminaires, au petit point du jour, attacher un bout de cordon au premier arbre qui se trouvait à quelque distance de la maison. Dans le voisinage de Bastogne, on voyait des cordes de violon neuves, qui avaient entouré des gens affligés de maux de gorge, fixées solidement au tronc des arbres, dans les vergers ou dans les bois. Aux environs de Liège, on voyait assez souvent, dans les vergers, des liens de paille tournés autour des arbres, à des hauteurs ne dépassant pas celle d'un homme ordinaire. Celui qui voulait essayer, par lui-même ou par autrui, ce moyen de guérison, fixait sur l'arbre, vers la hauteur de la partie malade, un lien qui devait avoir touché le mal. En faisant cette opération, on devait réciter une prière quelconque ; mais, sitôt la ligature faite, on s'enfuyait à toutes jambes. On recommandait aux enfants, sous peine d'attraper le mal, de ne pas y toucher [5].

Dans la Beauce, quand une personne souffre de fièvres périodiques opiniâtres, on attache, à son intention, un ruban à un tremble, et cet arbre est ainsi choisi à cause de son nom qui rappelle le trem-

1. Ladoucette, *Mélanges*, p. 433.
2. Bérenger-Feraud, *Superstitions et survivances*, t. III, p. 308.
3. A. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, p. 44.
4. Lecœur, *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 112.
5. *Un usage fétichiste*, p. 4-5.

Digitized by Google

blement de la fièvre. On espère, par ce procédé, transporter le tremblement à l'arbre [1]. En plusieurs pays, après avoir découpé une motte de gazon sur lequel s'était appuyé le pied d'un malade ou d'un animal, on la suspendait à une aubépine; à mesure que l'herbe séchait, le mal s'en allait; parfois l'aubépine dépérissait, parce que la maladie lui avait été transmise, et le patient, homme ou bête, était guéri [2].

II. — LE TOUR DE L'ARBRE

Dans le département de Seine-et-Oise, il y a quelques années, on portait un enfant, atteint de hernie, sous un chêne, et des femmes qui vivaient sans doute de ce petit métier, dansaient autour de ce chêne, en marmottant des oraisons tirées d'un manuel inconnu [3]. On verra ci-après, que les enfants, atteints de ce mal, étaient passés autrefois à travers un arbre.

On vient, de fort loin, au taillis du Buisson Saint-Sauveur (Seine-Inférieure) pour les maladies des chevaux. La pratique consiste à faire tourner trois fois autour du buisson, mais en sens inverse du soleil, l'animal malade [4].

III. — LE PASSAGE A TRAVERS L'ARBRE

Un écrivain du XIIIe siècle (le prédicateur dominicain Etienne de Bourbon), raconte qu'on faisait passer à travers un trou, qui était entre les troncs de deux arbres, les enfants noirs et malingres que l'on croyait mis par les fées à la place des véritables enfants qu'elles avaient enlevés. L'enfant était nu, et il était tenu par sa mère qui, par le trou de l'arbre, le passait à une vieille femme dont c'était le métier de présider à cette cérémonie ; l'opération était répétée neuf fois de suite. Ce fait se passait à Villars-en-Dombes, dans le diocèse de Lyon. Auparavant, on avait suspendu aux buissons des fragments de langes de l'enfant et on avait piqué une épingle dans l'arbre [5].

Dans son *Traité des Superstitions* Thiers signale celle qui consistait à fendre un chêne et à faire passer trois fois un enfant par dedans afin de le guérir de la hergne (hernie) ; le père et la mère de l'enfant devaient être chacun à un côté du chêne [6]. Cette pratique n'est pas

1. A.-S. Morin, l. c., p. 154.
2. F. Daleau, *Sup. de la Gironde*, p. 38. Paul Sébillot, *Traditions de la Hte-Bretagne*, t. I, p. 64 ; Legier, *Sup. de la Sologne*, in Ac. Celtique, t. II, 207 ; B. Souché, *Croyances, etc.*, p. 21.
3. Dr Bessières, *Préjugés sur les maladies de l'enfance*, in *Mélusine*, t. I, col. 32.
4. Léon de Vesly, *Légendes et Superstitions*. Rouen, 1895, p. 4.
5. H. Gaidoz, *Un vieux rite médical*, p. 11, d'après les *Anecdotes* d'Etienne de Bourbon, éd. Lecoy de la Marche, p. 327.
6. *Traité des superstit.*, édit. de 1679, p. 327.

Digitized by Google

tombée en désuétude. Vers 1810, à Attigny dans les Ardennes, un enfant qu'on avait voulu guérir d'une hernie fut passé, au coup de midi sonnant, à travers un baliveau fendu sur pied [1]. En Provence ce passage à travers le trou d'arbre est encore usité, surtout contre les hernies des petits enfants ; il faut prendre un jeune arbre d'apparence bien vigoureuse, le fendre dans sa longueur sans l'arracher, ni pousser la fente jusqu'aux racines, puis, écartant les deux parties de l'arbre, faire passer entre elles à trois ou sept reprises différentes, le petit hernieux. Les deux portions de la tige sont ensuite rapprochées très exactement, et maintenues en contact à l'aide d'un lien très fortement serré. Si elles se recollent bien, et que l'année d'après l'arbre ait repris la solidité de sa tige, l'enfant est guéri ; si au contraire, la fente ne s'est pas soudée, on peut prédire que l'enfant restera hernieux toute sa vie [2].

Dans les landes entre Dingé et Lanrigan (Ille-et-Vilaine) on voyait autrefois trois chênes placés en triangle assez près les uns des autres ; pour guérir de la fièvre, il suffisait de passer entre ces arbres ; l'opération était assez difficile, si le patient était un peu gros, et il fallait que des personnes charitables se missent à le tirer fortement [3].

Je n'ai pas retrouvé dans la tradition contemporaine en France l'usage de faire passer les troupeaux par le creux d'un arbre, contre lequel saint Eloi s'élevait au VIIe siècle [4] ; mais il est vraisemblable qu'il n'est pas disparu.

IV. — L'ECORCE GUÉRISSANTE

On allait, pour se guérir des fièvres, prendre un morceau de l'écorce d'un chêne séculaire qui se trouvait près d'une chapelle à l'entrée du bois de Monthorin (Ille-et-Vilaine). A La Chapelle-Janson, on venait de fort loin en pèlerinage au Chêne des Prières ; pour se guérir de la fièvre, il suffisait d'enlever un petit morceau de son écorce rugueuse après y avoir fait un signe de croix [5]. L'écorce des aubépines plantées devant la chapelle de N.-D. de Lignon a la vertu de chasser les maladies ; les pèlerins emportaient des fragments de cette écorce, et si quelqu'un tombait malade, on lui passait au cou un cordon rempli de son écorce [6].

1. Bérenger-Feraud in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1890, p. 396.
2. A. Meyrac, *Trad. des Ardennes*, p. 150.
3. Paul Sébillot, *Légendes loc. de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 126.
4. P.-L. Jacob, *Curiosités de l'histoire des Mœurs*, p. 13.
5. Danjou de la Garenne, in Mém. *de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine*, 1862, p. 55, 42.
6. Lecœur, l. c., t. II, p. 203.

Digitized by Google

V. — L'EAU SÉJOURNANT DANS LE TRONC

En Normandie, l'eau retenue dans une sorte de cuve entre les branches d'un vieux chêne avait des vertus guérissantes [1].

VI. — LES ARBRES ET LA CHANCE

Jadis dans le Bocage normand les conscrits allaient, le jour du tirage, s'agenouiller et prier sous une blanche épine [2]. En Haute-Bretagne ils cueillaient du gui d'épine blanche, puis s'agenouillaient au pied des croix, ayant soin de déposer une petite branche de gui au pied de chacune d'elles [3].

VII. — LES ARBRES ET L'AMOUR

Jadis les garçons ou les filles, surtout ces dernières, qui voulaient se marier dans l'année, allaient se frotter à un chêne qui avait poussé, à quelque distance du bord, dans l'étang de Ligouyer près de Bécherel (Ille-et-Vilaine). Avant le desséchement de l'étang, il se tenait auprès une foire, le mercredi de Pâques, et l'on dit que les jeunes filles, pour éprouver la sincérité de leur fiancé, se faisaient transporter sur son dos jusqu'à la petite motte où se trouvait le chêne [4]. Dans les environs de Collobrières, il y a, sur le bord d'un chemin dit des amoureux, un châtaignier séculaire dont les puissantes racines font saillie sur le sol. Il porte en outre au-dessous d'une maîtresse branche rompue, deux bosselures globuleuses qui lui donnent une apparence phallique. Les jeunes filles de la localité qui désiraient se marier et les jeunes femmes qui voulaient avoir des enfants, allaient glisser sur certaines racines de cet arbre, à certains moments. Ce rite rappelle les glissements sur les pierres constatés en beaucoup de pays, et qui ont le même but. Autrefois au village de Luc (Var) s'élevait un olivier plusieurs fois séculaire, à un carrefour où la jeunesse se réunissait pour danser le 1er mai. Après chaque contredanse, le danseur y conduisait sa danseuse qui heurtait le tronc de l'arbre, par trois fois, avec son derrière. Lorsqu'on demandait aux paysannes ce que signifiait cette petite cérémonie burlesque, elles répondaient en riant et en rougissant qu'elles ne savaient pas ; mais dans le pays tout le monde affirmait que la jeune fille qui l'aurait négligée aurait couru grand risque de

1. Gadault de Kerville. *Bull. des Sciences naturelles de Rouen*, 1890, p. 283.
2. Lecœur. *Esquisses du Bocage normand*, t. II, p. 62.
3. Paul Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne*, p. 80.
4. Paul Sébillot, *Trad. et superstitions*, t. I, p. 60. *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 126 ; A. Orain. *Le Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine*, t. I, p. 101.

Digitized by Google

coiffer sainte Catherine. Cette même cérémonie s'est faite jusqu'en ces derniers temps à Aix au quartier de la Touesse où il y avait aussi un olivier ; on la croyait propice au mariage pour les jeunes filles, à la venue des enfants dans les jeunes ménages [1].

Les jeunes filles qui avaient envie d'un époux devaient faire trois fois, sans parler ni rire, le tour d'une épine à trois branches connue sous le nom d'Epine du Breil, à Miniac-sous-Bécherel (Ille-et-Vilaine) [2]. Dans le Puy-de-Dôme, on conduisait le jour de leur mariage, les nouveaux mariés à une sorte de pèlerinage, dans les bois du village de Quartier, où les habitants avaient planté les chênes en ligne circulaire, formant ainsi une véritable enceinte [3]. A Grancey près de Niort, le jour de leurs noces, les mariées, pour devenir bonnes nourrices, allaient baiser un certain noyer. Le mari l'embrassait aussi quelquefois et une ronde autour de l'arbre terminait la cérémonie. Ce noyer qui a une centaine d'années, en a remplacé un beaucoup plus gros [4]. Lorsque de jeunes époux vont en pèlerinage à la Sainte-Baume (Var) pour avoir des enfants, il faut, en entrant dans la forêt, qu'ils embrassent le premier gros tronc de chêne qu'ils rencontrent, en demandant, mentalement, à sainte Madeleine de leur donner une progéniture. D'aucuns assurent que dans toute la forêt un seul chêne est capable de recevoir efficacement les vœux, de sorte que si le pèlerinage ne produit pas d'effet, on dit aux époux, pour les consoler qu'ils se sont trompés d'arbre [5].

VIII. — LE CLOU FICHÉ DANS L'ARBRE

On a relevé quelques exemples de clous fichés dans les arbres ; quelques-uns y étaient fixés dans un but rituel dont le sens n'est pas toujours très clair. Non loin d'Angers, on voyait un chêne nommé Lapalud, auquel les habitants rendaient une sorte de culte. Cet arbre, que l'on regardait comme aussi vieux que la ville, était couvert de clous jusqu'à la hauteur de dix pieds environ. Un usage immémorial voulait que chaque ouvrier charpentier, menuisier ou maçon qui passait près de ce chêne y fichât un clou [6]. A Beines, il existe sur le bord de la route, un vieil orme qui est l'objet d'une

1. Bérenger-Féraud, *Superstitions et survivances*, t. II, p. 176, 177.
2. A. Orain, l. c., p. 100.
3. Dr Pommerol, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 445.
4. Léo Desaivre, *Le Noyer et le Pommier*, p. 13.
5. Bérenger-Féraud, l. c., p. 182.
6. A. Maury, *Les forêts de la Gaule*, p. 34, d'après Dulaure. Suivant M. Gaidoz, *Rome et Congo*, près de la cathédrale de Vienne en Autriche, les compagnons qui venaient planter un clou dans un vieux tronc, prétendaient que ce tronc était le reste d'une antique forêt qui avait existé là autrefois.

Digitized by Google

coutume assez bizarre. Lorsque chaque année partaient les conscrits de Chablis, leurs camarades et ceux de la conscription suivante les accompagnaient, tambour en tête et en chantant, jusqu'à Beines qui est à six kilomètres. Arrivée devant l'orme, la troupe s'arrêtait; chacun des conscrits plantait dans l'arbre un clou qu'il avait fait fabriquer et qui souvent portait son nom ; après quoi on buvait la dernière bouteille, on se donnait la dernière accolade et l'on se séparait. Si la tête cassait avant le retour du conscrit, on considérait qu'il lui arriverait malheur. Depuis quelques années la « reconduite » ne se fait plus jusqu'à Beines, mais jusqu'au pont de Chablis, où se trouve un peuplier qui reçoit à son tour les clous des conscrits [1].

Dans le Hainaut, derrière la Chapelle N.-D., près de la Chapelle-lès-Herlaimont, on voit un vieil arbre couvert de clous enfoncés jusqu'à la tête, par les voyageurs qui, en passant, se recommandent à la Vierge [2].

Dans les exemples qui suivent, la plantation du clou ou de l'épingle avait pour but de débarrasser celui qui accomplissait cet acte, d'une maladie ou d'une incommodité et de la transmettre à l'arbre. C'est ainsi que dans les Vosges, le clou qui avait fait le tour d'une dent malade, était ensuite enfoncé dans le tronc d'un arbre, avec la ferme volonté d'y clouer le mal à la même place [3]. Dans la Hesbaye, province de Liège, des guérisseurs touchaient la dent avec un clou et disaient ensuite au patient de le jeter dans un arbre. Le mal doit disparaître au fur et à mesure que le clou s'enfonce [4]. Dans un village voisin de Liège, une bonne femme qui guérissait du mal de dents, à l'aide de prières superstitieuses, emmenait, après l'opération, son client dans le jardin et l'invitait à planter un clou dans un arbre, en disant que le mal ne pouvait désormais le rejoindre [5]. C'était probablement avec la même intention que l'on avait fiché dans l'écorce d'un vieux frêne, près de la fontaine de Faubouloin, de si nombreuses épingles [6].

A Braine l'Alleud, dans la Belgique wallonne, une croix, disparue aujourd'hui, était plantée entre deux sapins séculaires. Suivant une coutume fort ancienne, mais qui n'est plus guère usitée aujourd'hui, on allait enfoncer dans les sapins et même dans la croix, à l'effet d'obtenir la guérison des personnes atteintes des fièvres, des épingles ou des clous qui devaient avoir été préalablement en contact

1. L. Moiset, *Usages, etc., de l'Yonne*, p. 83.
2. *Revue des Trad. pop.*, t. II, p. 272.
3. L.-F. Sauvé, *Le folk-lore des Hautes-Vosges*, p. 40.
4. E. Monseur, *Le folk-lore wallon*, p. 24.
5. C.-J. Schepers et O. Colson, l. c., p. 5.
6. Dr Bogros, *A travers le Morvan*, p. 162.

Digitized by Google

avec le malade ou avec ses vêtements. Sitôt l'objet placé, l'opérateur s'enfuyait à toutes jambes. Celui qui aurait enlevé l'épingle ou le clou aurait certainement communiqué le mal à un membre de sa famille [1].

En Berry, pour se débarrasser de la fièvre, il suffit de recueillir toutes ses rognures d'ongles, d'aller la nuit dans un bois, de faire un trou dans le tronc d'un jeune tremble ou d'un jeune bouleau, de déposer les rognures et de boucher le trou; l'arbre prendra la fièvre et l'homme sera guéri [2].

IX. — L'ARBRE PROTECTEUR

Pendant la haute puissance de l'ordre de Malte, les habitants du Temple, à Carentoir, jouissaient de divers privilèges, parmi lesquels le droit d'asile. Un arbre, que l'on nommait le Chêne de la Liberté, étendait ses bras protecteurs sur les innocents et les coupables qui se réfugiaient sous son ombrage et pouvaient embrasser son tronc avant d'être atteints [3].

X. — ORDALIE PAR LES FEUILLES D'ARBRE

Il y avait, sur les bords de la Loire, un grand chêne, où les plaideurs allaient s'asseoir par un grand vent et en présence de témoins ; celui au côté duquel tombait la première feuille aux oracles, gagnait tout bonnement son procès. Dans la saison où l'arbre était dépouillé, les plaideurs apportaient, sur une éminence, près de Nantes, des gâteaux qu'ils posaient séparément, puis s'éloignaient à certaine distance ; celui dont les corbeaux venaient goûter l'offrande avait gain de cause, au dire des témoins [4].

XI. — LE SERMENT AU PIED DES ARBRES

En Franche-Comté, le serment prêté sous le Chêne Marié, composé de deux arbres séculaires dont les troncs se trouvaient réunis, à une certaine hauteur, par une branche énorme, était aussi sacré que s'il eût été prêté au pied des autels [5]. Jadis, dans certaines communes du Morbihan, les parties contractantes se rendaient devant un arbre ; elles y faisaient un trou et le bouchaient ensuite, après y avoir déposé leurs engagements réciproques [6]. Le Chêne au Vendeur, dans la forêt de Coulon, en Brocéliande, fut longtemps témoin des ventes, et il était encore, en 1839, un objet de vénération [7].

1. C.-J. Schepers et O. Colson, l. c., p. 5.
2. Laisnel de la Salle, *Lég. et Croy. du Centre*, t. I, p. 289.
3. Ducrest de Villeneuve, dans Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*.
4. E. Richer, *Voyage de Nantes à Paimbœuf*, p. 38.
5. Ch. Thuriet, *Trad. pop. du Doubs*, p. 201.
6. Abbé Mahé, *Antiquités du Morbihan*, p. 296.
7. Baron-Dutaya, *Brocéliande et quelques légendes*, p. 14.

Digitized by Google

XII. — LES ARBRES DANGEREUX A ABATTRE

J'ai cité, tome XIV, p. 81, quelques exemples d'arbres qu'il était dangereux d'abattre ; dans les premières années de ce siècle, un chêne, de la forêt de Vernon fut compris dans les arbres que l'on devait faire tomber ; un bûcheron du pays, chargé de jeter bas ce patriarche, dit qu'il ne se chargerait de ce travail que si on lui fournissait des haches ; parce que, disait-il, on en avait brisé dix en voulant abattre un chêne sur lequel se trouvait un crucifix. On résolut, alors, de respecter ce chêne [1].

PAUL SÉBILLOT

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES [1]

CXLIX

LE PIED DU ROI DE GOURMA

Dans le Gourma, qui fait partie du Soudan français, entre le Dahomey et le Niger, on montre sur une colline rocheuse qui domine Fada N'Gourma l'empreinte des pieds du premier roi, quand il toucha terre [2].

CL

L'EMPREINTE DE LA FÉE

D'après une légende annamite, « le diable, désirant ardemment posséder une jeune fée, qui avait coutume de prendre son bain dans le bassin de pierre d'une fontaine, au fond d'une forêt déserte, et, ne pouvant parvenir à ses fins, imagina de tracer un grimoire magique sur le bloc de pierre qui servait de siège à la jeune fée lorsqu'elle sortait de l'eau. La première fois qu'elle se reposa sur cette pierre, la fée se sentit invinciblement retenue et dans l'impossibilité de se lever. Le diable alors apparut, sous la figure d'un singe, et voulut s'approcher : telle fut la frayeur qu'il inspira à la pauvre nymphe, qu'elle parvint à se lever et à s'enfuir ; mais elle laissa dans le roc l'empreinte de son corps » [3].

RENÉ BASSET.

1. GADAULT DE KERVILLE, *Soc. des Sciences naturelles de Rouen*, 1893-94, p. 335.
2. Suite, voir t. XIV, p. 295.
3. Vermesch, *Dans la boucle du Niger*, *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, 1er trimestre, 1899, p. 6.
4. G. Dumoutier, *Etudes d'ethnographie religieuse annamite*, Paris, 1898, in-8, p. 368.

Digitized by Google

CHANSONS D'AUVERGNE

I. — CHANSONS EN PATOIS[1]

Il y a peu de chansons proprement dites en patois ; on trouve plutôt des noëls, et surtout des accompagnements de bourrées.

I. Chanson des sabots

Cette chanson est assez répandue dans le Midi de la France. Voici la version qu'on trouve à Issoire :

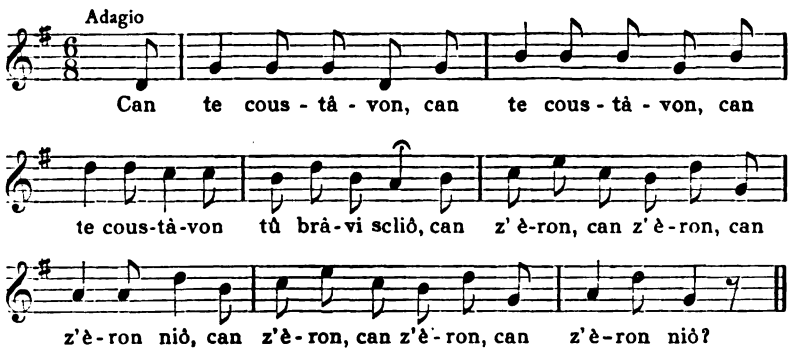

— Can te coustâvon
Tû brâvi scliô
Can z' êron niô ?

— Chîn seuu coustâvon
Mû brâvi scliô
Can z' éron niô.

Lû scoulavirêron
Mû bravi scliô, etc.

Z'ayon de clieuu dzâoune,
Mû...

Mâ se fandêron...
Iû lû purêra...

— Combien te coûtaient
Tes beaux sabots
Quand ils étaient neufs ?

— Cinq sous coûtaient
Mes beaux sabots
Quand ils étaient neufs.

On leur mit une bande
A mes beaux sabots, etc.

Ils avaient des clous jaunes
Mes...

Mais ils se fendirent...
Je les pleurai...

II. La cigale et la fourmi

Le morceau suivant a été recueilli aux Martres de Veyre.

1. On en trouvera d'autres dans l'*Appendice* de ma *Phonétique historique du patois de Vinzelles.* (Alcan, 1897.)

Digitized by Google

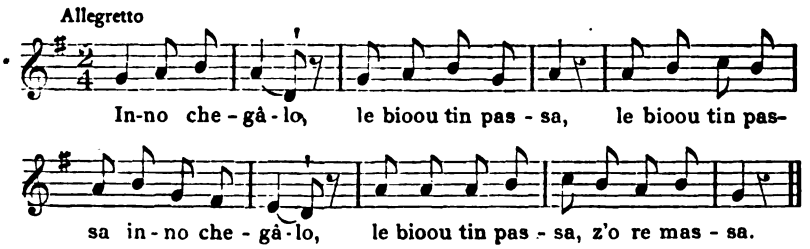

Inno chegâlo,
Le bioou tin passa.
Z'o re massa.

Tsé sa vejeno,
Can le fré vinguê,
Lio s'in fouguê.

« Boundzou, ma miyo,
Iôou crâbe de fouan ;
Mi moû ifan ».

— « Didzê, ma miyo.
De que fajê vou
Palê missou ? »

— « Ma bouno miyo,
Tsautavin tritou
Pa lê missou. »

— « Dansê, ma miyo,
Inmi vout' ifan,
Che z'avi fouan. »

Une cigale,
L'été passé,
N'a rien ramassé.

Chez sa voisine,
Quand le froid vint,
Elle s'en fut.

Bonjour ma *mie*,
Je crève de faim ;
Avec mes enfants ».

— « Dites, ma *mie*,
Que faisiez-vous
Aux moissons ? »

— « Ma bonne *mie*,
Nous chantions tous
Aux moissons. »

— « Dansez, ma *mie*,
Avec vos enfants,
Si vous avez faim. »

III. Noëls

La première pièce est issoirienne. L'ange s'adresse en français aux bergers, qui lui répondent en patois.

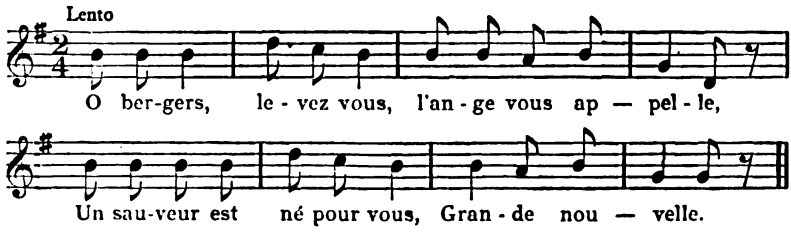

L'ANGE

O bergers, levez-vous :
L'ange vous appelle.
Un Sauveur est né pour vous :
Grande nouv elle !

Digitized by Google

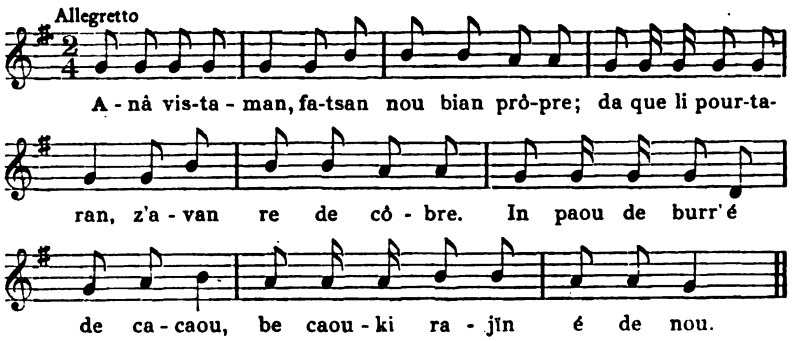

LES BERGERS

Anà vistaman,	Allons vite,
Fatsan nou bian prôpre.	Faisons-nous bien propres.
Da que li pourtaran ?	Que lui porterons-nous ?
Z'avan re de côbre.	Nous n'avons pas de provisions.
In pâou de burr' é de cacâou,	Un peu de beurre et des œufs,
Bé câouki rajïu é de nou.	Avec quelques raisins et des noix.

Le second morceau est des Martres de Veyre : c'est un dialogue, d'une naïvété fruste et amusante, entre l'ange et un paysan.

— Rivêlio te, Piaroto :	Réveille-toi, *Piarrote* :
Bouto t'a la fenêtro.	Mets-toi à la fenêtre.
— O ! O ! coou é co ?	— Oh ! oh ! qui est là ?
— Cou'é l'andze Gabrièle,	— C'est l'ange Gabriel,
Qu'é vindiu pa te dire.....	Qui est venu pour te dire.....
— De que ?	— Quoi ?
— Que la vièrdzo Mariyo	— Que la vierge Marie
Z'âvot in brèv' efan.	Avait un bel enfant.
— Eh be ?	— Eh bien ?
Te le fôoudio nè vèire.	— Il te le faudrait aller voir.
— Prène mouê brayé é moû ichlio é [lî voou tôouche tôou.	— Je prends mon pantalon et mes [sabots, et j'y vais tout de suite.

Les paroles mises dans la bouche de l'ange sont seules chantées. Les trois premiers couplets ont le même air :

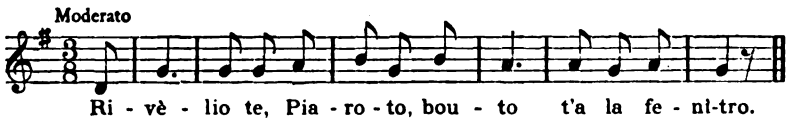

La dernière phrase se chante comme il suit :

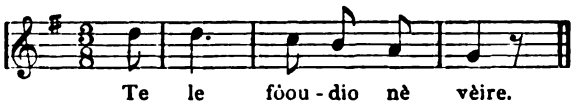

Digitized by Google

IV. Bourrées

Autrefois la bourrée — danse indigène — s'exécutait avec le simple accompagnement d'une chanson. Voici quelques-unes de ces petites pièces. La première m'a été signalée aux Martres de Veyre ; les trois suivantes proviennent de Vinzelles ; les deux dernières, dont je n'ai pu recueillir la musique, sont issoiriennes.

Mouvement de valse

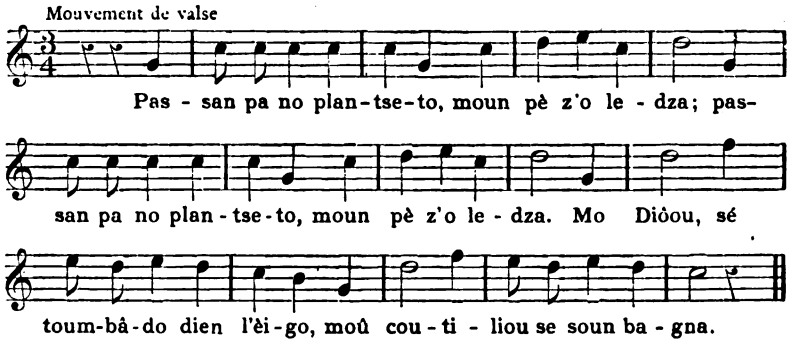

Passan pa no plantseto } bis
Moun pè z'o ledza.
Mo Diôou ! sé toumbâdo dien l'èigo :
Moû coutiliou se soun bagna.

Passant par une planchette,
Mon pied a glissé.
Mon Dieu ! je suis tombée dans l'eau :
Mes jupons se sont mouillés.

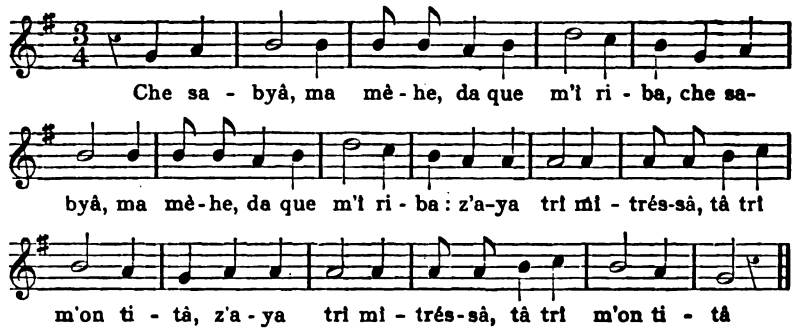

— Che sabya, ma mêhe, } bis
Da que m'i riba ?
Z'aya tri mitréssâ : } bis
Tâ tri m'on tita

— Si vous saviez, ma mère,
Ce qui m'est arrivé ?
J'avais trois maîtresses :
Toutes trois m'ont quitté.

— Tsâta li de pehâ, } bis
Tôrna là gourbâ.
— Tô ch'é be, ma mêhe,
Ni n'é be tsatâ :
Z'on mandzâ là pehâ,
M'on djetâ là couâ.

— Achète-leur des poires,
Fléchis-les de nouveau.
— Je l'ai bien fait, ma mère,
Je leur en ai bien acheté :
Elles ont mangé les poires,
Elles m'ont jeté les queues.

Digitized by Google

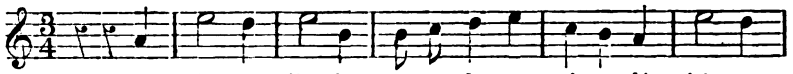

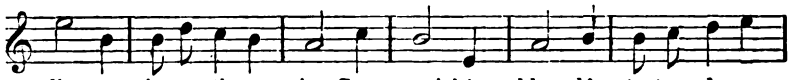

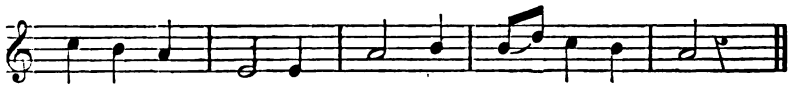

Lû z'é vediu,
Lû tetou de ma miya,
Lû z'é vediu
Pa in peti partiu.
Son roudz'é blan,
Lû tetou de ma miya,
Son roudz'é blan,
Coulour de riban.

Je les ai vus
Les tétons de ma mie,
Je les ai vus
Par un petit *pertuis*.
Ils sont rouges et blancs,
Les tétons de ma mie,
Ils sont rouges et blancs,
Couleur de ruban.

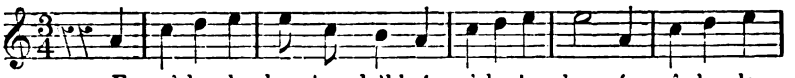

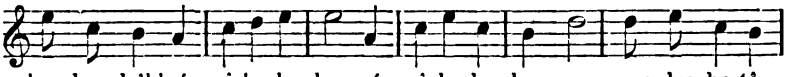

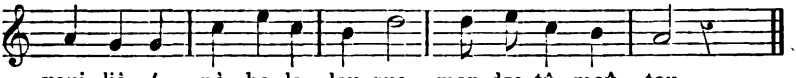

E pâha le lou, bardzîha, } bis
E pahâ le lou ;
E pâha le lou
Que mandzaha tâ vouilià,
E pâha le lou
Que mandza tû moûtou.

Vé Parpegnan
Lé z'a nousti drôle,
Vé Parpegnan
Lé z'a nousti galan
Can lé naran
Lû viran kelû drole :
Predzaran la nacheuu
De nou lû fère tournà.

Et chasse le loup, bergère,
Et chasse le loup ;
Et chasse le loup
Qui mangera tes brebis,
Et chasse le loup
Qui mange tes moutons.

A Perpignan
Il y a nos garçons,
A Perpignan
Il y a nos galants,
Quand nous y irons,
Nous les verrons, ces garçons :
Nous prierons la nation
De nous les faire revenir (1).

1. Il y a là une allusion évidente aux guerres de la Révolution. La version de Vinzelles est moins jolie :

Digitized by Google

Vê te lavâ, macharâda ;
Macharâda, vê te lavâ :
Can cherâ lavâda,
Macharâda,
Can cherâ lavâda,
Te vol' ambrassâ.

Va te laver, barbouillée !
Barbouillée, va te laver :
Quand tu seras lavée,
Barbouillée,
Quand tu seras lavée,
Je veux t'embrasser.

Avant de quitter les bourrées, je vais transcrire un autre air populaire, pour lequel il n'existe pas de paroles qui correspondent à la musique. La mesure est à deux temps : j'ai déjà signalé cette anomalie rythmique dans mon premier recueil de bourrées, où j'ai donné quelques notions sur cette danse bien connue [1].

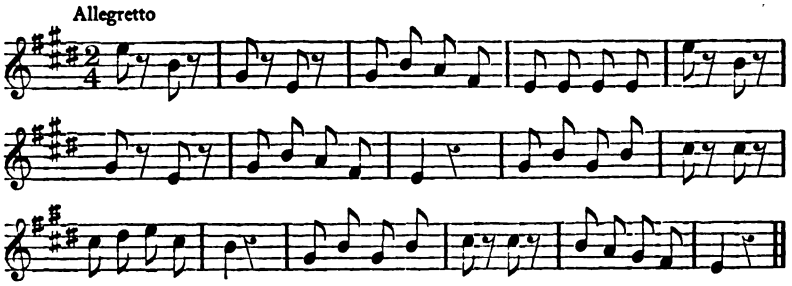

II. — CHANSONS EN FRANÇAIS

Je transcris d'abord les chansons les plus anciennes, dont le français, très altéré et parfois archaïque, a été fortement contaminé par le patois ; elles sont souvent désignées, en Auvergne (sauf la seconde), sous le nom de « *bergères* »

I

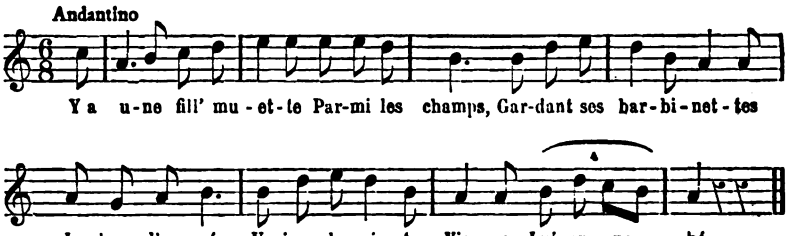

Son nâ a Parpignan
Nuti drôle,
Son nâ a Parpignan
Nuti galan ;
Ma can vindron
Nuti drôle,
Ma can vindron
Dansahon.

Ils sont allés à Perpignan,
Nos garçons,
Ils sont allés à Perpignan,
Nos galants ;
Mais quand ils viendront,
Nos garçons,
Mais quand ils viendront,
Ils danseront.

1. V. l'*appendice* précité de ma *Phonétique*.

Digitized by Google

Y a une fill' muette
Parmi les champs,
Gardant ses *barbinettes* (1)
Le long d'un pré :
Un jour, la Sainte Vierge
Lui *appahé* (2).

« Bonjour, belle bergère,
Belle Isabeau.
J'viens vous fair' la demande } bis
D'un bel agneau ».

« Parlez-en à mon père
Et non pas à moi.
— Vas le lui doncque dire,
Belle Isabeau,
Et ne porte pas peine
De ton *tourpeau.* »

Le père et la mère
En sont ravis
De *voire* une fille
Jamais parler :
Jésus par sa puissance
L'a fait parler.

« Vas le lui doncque dire,
Belle Isabeau :
Tout est à son service,
Tout le tourpeau,
Tout est à son service,
Jusqu'au plus beau. »

« Bonjour, père z et mère.
Trist' et ravis :
Y a une grande dame
Dans mon tourpeau
Qui m'a fait la demande
D'un bel agneau. »

« *Qu'o z'a dit* (3) votre père,
Belle Isabeau ?
— Tout à votre service,
Tout le troupeau,
Tout à votre service
Jusqu'au plus beau.

— Adieu, belle bergère,
Belle Isabeau :
Je m'en vais dans la gloire
Du paradis ;
Vous ne tarderez guère
A y venir. »

Au bout de trois quarts d'heure
Vient à mourir ;
Par dessus sa main blanche
Y a un mot d'écrit,
Qu'elle est la bien *aiméye*
De Jésus-Christ.

II

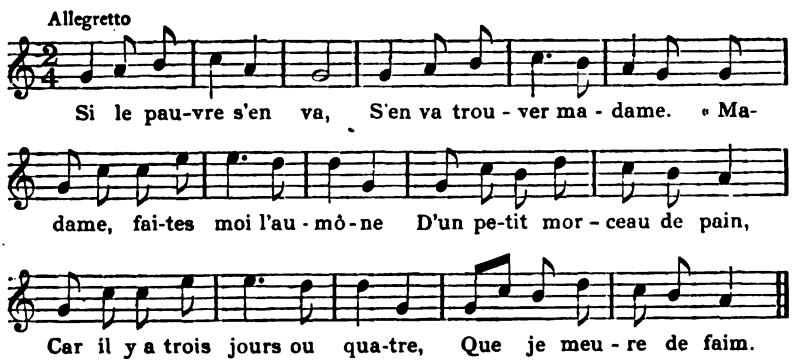

1. Diminutif de *brebis*.
2. *Apparaît.*
3. *Que vous a dit.*

Digitized by Google

Si (1) le pauvre s'en va,
S'en va trouver Madame :
« Madame, faites-moi l'aumône,
D'un petit morceau de pain,
Car il y a trois jours ou quatre
Que je *meure* de faim ».

Madame, lui répond
Une parole bien rude :
« Ote-toi de devant ma porte,
Et va-t-en chercher ailleurs :
Car je connais à ta mine
Que tu n'es qu'un abuseur. »

Madame lui répond
Une parole bien douce :
« Voilà la clef de ma dépense,
Et prenez ce qu'il vous faut :
Voilà la clef de ma dépense :
Ayez soin de mes chevaux. »

Si le valet s'en va,
S'en va à l'écurie ;
Il s'est mis à crier alarme :
« Madame, vous avez tort
De ne point faire l'aumône :
Voilà le pauvre qui est mort. »

Si le pauvre s'en va,
S'en va à l'écurie :
« O valet, faites-moi l'aumône
D'un petit morceau de pain,
Car il y a trois jours ou quatre
Que je *meure* de faim ».

Si le valet s'en va,
S'en va trouver Madame :
« Madam', vos chevaux sont malades.
Ils ne veul' pas manger de foin.
Ils mangeront bien, peut-être,
Quelque petit morceau de pain. »

Madame lui répond
Une parole bien douce :
« Nous ferons sonner les cloches,
Nous le ferons enterrer ;
Nous prierons Dieu et sa mère
De vouloir nous pardonner. »

Quand on vient d'enterrement
Madame monte en chambre :
Elle a trouvé sur sa table,
Le drap, l'argent qu'elle a donnés ;
Elle a trouvé dans une lettre
Que Dieu ne lui en savait pas gré (2).

III

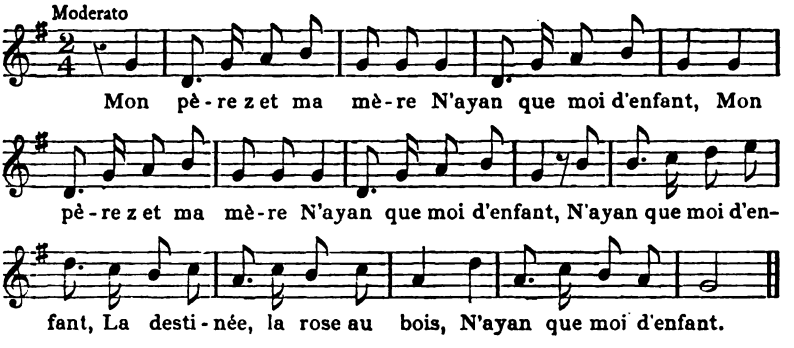

Mon père z et ma mère
N'*ayan* (3) que moi d'enfant } bis
N'*ayan* que moi d'enfant,
La destinée, la rose au bois,
N'*ayan* que moi d'enfant.

Mon pèr' m'a mis à l'école,
A l'école du roi, } bis
A l'école du roi,
La destinée, la rose au bois,
A l'école du roi.

1. C'est le *si* affirmatif du vieux français : cette remarque suffit pour qu'on assigne une date reculée à cette chanson, dont la langue a été assez rajeunie.
2. Car c'était Dieu lui-même, ajoute-t-on, qui s'était déguisé en pauvre pour éprouver sa charité.
3. Avaient.

Digitized by Google

Mon pèr' m'a *'ch'té* (1) une robe,
Une robe z en soie, etc.

Le *pourmier* (2) coup de *guille* (3),
« *Miyonne* (4), embrasse-moi »…..

« C'est pas l' métier des filles
D'embrasser les garçons »…..

« C'est le métier des filles
De *balier* (5) leur maison…..

Quand leur maison est propre,
Tous les *am'reux* (6) *ié* (7) vont…..

Quand leur maison est sale,
Tous leurs amants s'en vont »…..

« J'ai t un coquin de frère
Qui me fait enrager…..

I' va dire à ma mère
Que j'aime le curé »…..

IV

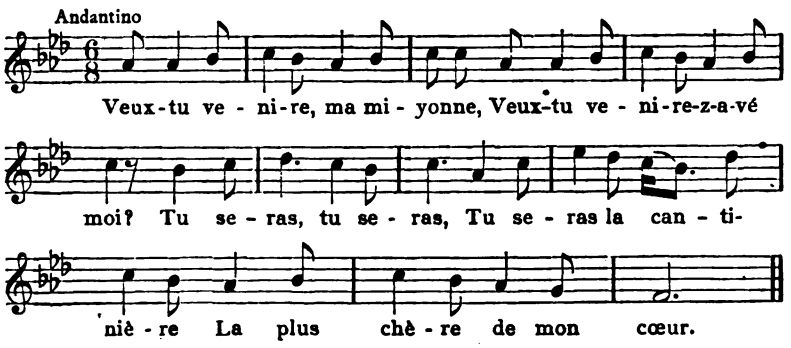

— Veux-tu *venire*, ma miyonne, } bis
Veux-tu *venire z'avé* (8) moi ?
Tu seras, tu seras
Tu seras la cantinière } bis
La plus chère de mon cœur.

— Cantinièr' je ne serai pas,
Je crains trop les *soledats*.
— Au retour, au retour,
Au retour de mon voyage,
Belle je t'épouserai.

— Ne fais pas tant la fière :
Hier au soir on t'a bien vue,
On t'a vue, on t'a vue
Dans le bois de la Boulogne,
Un chasseur auprès de toi.

— Oses-tu me le dire,
Un chasseur auprès de moi ?
Oh ! c'était, oh ! c'était,
Oh ! c'était l'ombrage d' la lune
Qui ombrageait autour de moi.

— La lune n'a pas d'ombrage,
Lorsque la personn' n'y est pas (9)
……
……

---

1. Acheté.
2. Premier.
3. Aiguille.
4. Diminutif de *mie* (amie).
5. Balayer.
6. Amoureux.
7. Y.
8. Avec.
9. Il y a là évidemment une lacune, quoique la chanson m'ait été donnée comme complète.

Digitized by Google

— La nourrice *quié* (1) m'a nourri,
Ié (2) n'a pas *'cor'* (3) reçu mon nom.
Je m'appell', je m'appelle,
Je m'appelle belle rose,
Fleur des filles c'est mon nom.

— Ton nom, ô belle rose,
Tu me l'as bien cher vendu :
La valeur, la valeur,
La valeur de double à treize (?)
La somme de cent écus.

— Cent écus, ce n'est pas grand' chose
Après mon honneur perdu :
Mon honneur, mon honneur,
Mon honneur, si je le *père* (4),
Par ma foi je l'aurai plus.

V

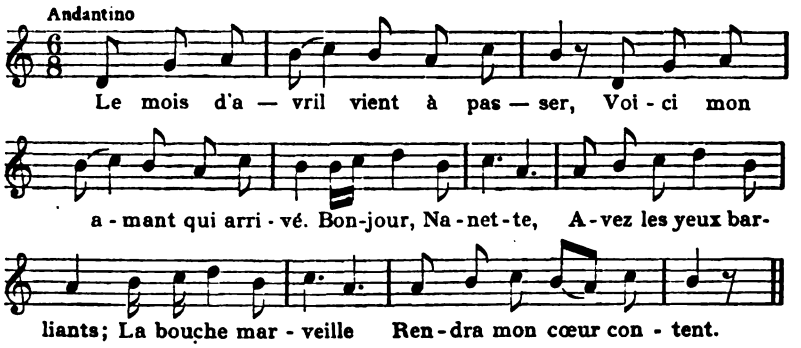

Le mois d'avril vient à passer :
Voici mon amant qui' arrivé
« Bonjour Nanette
Avez les yeux *barliants* (5) ;
La bouche *marveille* (6)
Rendra mon cœur content. »

Tout en revenant d'*espouser*,
Le cocu s'est mis à chanter.
Le cocu chante,
Chante trois fois « cocu » ;
Mais s'il redouble
Voilà l'amant perdu.

« Petit oiseau, *que tu es tant petit* (7),
Tu n'as pas encore perdu l'esprit.
Mais prends bien garde
Que ce petit oiseau
I' se repose
Sur l'ail' de ton chapeau.

« J'ai entendu dire partout
Que d'autr' amants te font l'amour.
Cela me chagrine,
Ça m'donne des tourments
D'entendre dire
Que tu changeais d'amant.

— Laisse parler, laisse railler,
Laisse parler les gens jaloux :
La jalousie
Durera pas toujours ;
Malgré l'envie
Finiront nos amours.

— J'aim' la Françon, j'aim' la Nanon,
J'aime son petit cœur mignon ;
J'aim' la Nanette
Qui a les yeux *barliants ;*
La bouche *marveille*
Rendra mon cœur content. »

1. Qui.
2. Elle.
3. Encore.
4. Perds.
5. *Brillants.* —
6. *Vermeille :* il y a eu confusion avec *merveille.*
7. *Qui es si petit.*

Digitized by Google

VI

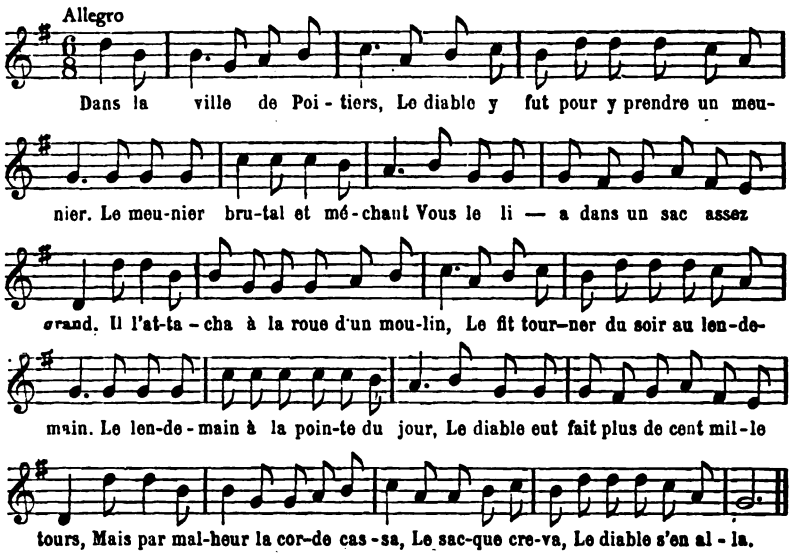

Dans la ville de Poitiers,
Le diable y fut pour y prendre un meunier :
Le meunier, brutal et méchant,
Vous le lia dans un sac assez grand,
Il l'attacha à la roue d'un moulin,
Le fit tourner du soir au lendemain.
Le lendemain, à la pointe du jour,
Le diable eut fait plus de cent mille tours :
Mais, par malheur, la corde cassa,
Le *sacque* creva, le diable s'en alla.

Le diabl' s'en fut chez un boucher,
Mais pour le coup il y fut attrappé :
Le boucher, cruel, sans pitié,
Vous le pendit par les pieds au plancher ;
Il empoigna son énorme couteau
Et l'écorcha comme on écorche un veau.

Le diabl' s'en fut chez un taillleur,
Mais il n'y fut pas mieux reçu qu'ailleurs :
Le tailleur le voyant tout nu,
Lui foutit un cent d'aiguilles au cul,
En lui disant : Maudit Satan !
Va, je te quitte, et cela pour longtemps.

Le diabl' s'en fut chez un cordonnier,
Croyant d'sa peau en fair' fair' des souliers (1).
. . . . . .

1. Cette strophe est incomplète : la personne qui m'a récité cette chanson n'a pas pu retrouver la fin du couplet.

Digitized by Google

Le diabl' s'en fut chez un curé,
Mais pour le coup il y fut attrapé :
Le curé, le voyant tout noir,
Lui jeta quelques coups d'aspersoir,
En lui disant : Bougre de lutin,
Jamais tu n'emporteras calotin.

VII

Le morceau suivant est assez intéressant à plusieurs points de vue. Le « bois solitaire », l'« asile », le « triste bocage » nous reportent à la phraséologie sentimentale de la fin du XVIIIe siècle, qu'avaient mise à la mode les imitateurs de Rousseau et de Bernardin de St-Pierre. La très grande irrégularité de la prosodie nous ferait attribuer à ce morceau une origine semi-populaire ; mais la musique est certainement savante, quoique le ton mineur dans lequel elle est écrite ne contienne pas de note sensible, tout comme les anciens airs populaires. En effet la mélodie, que nous reproduisons fidèlement telle qu'on nous l'a chantée, se termine par une grosse incorrection musicale : toute la pièce, jusqu'à la dernière phrase, est en *la* mineur, et la reprise module tout d'un coup pour terminer en *fa* majeur. L'altération est visible : la reprise, dans le morceau primitif, était évidemment semblable à la dernière phrase, et finissait comme celle-ci par la tierce mineure *do*, *la*. Or précisément les airs populaires mineurs de notre région ne se terminent jamais par cet intervalle de tierce sans le décomposer : on peut vérifier cette règle sur toutes les pièces que nous avons données. Il semble que l'oreille confond cet intervalle avec celui qui existe entre la médiante et la dominante du ton majeur inférieur de deux tons, et qui est en effet, comme le précédent, d'un ton et demi : après cette finale, elle reste en suspens, et tend à revenir dans le majeur en question. Au contraire la confusion n'a plus lieu si l'on décompose l'intervalle en ses éléments, puisque de la médiante à la dominante majeure il y a $\frac{1}{2}+1$ ton, tandis que la tierce du ton mineur compte $1+\frac{1}{2}$ ton. — D'ailleurs la couleur mélodique et l'étendue vocale de ce morceau suffiraient à prouver que nous ne sommes pas en présence d'un ancien air populaire.

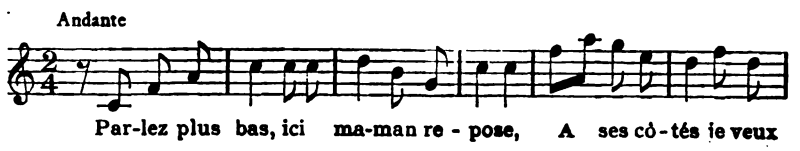

Digitized by Google

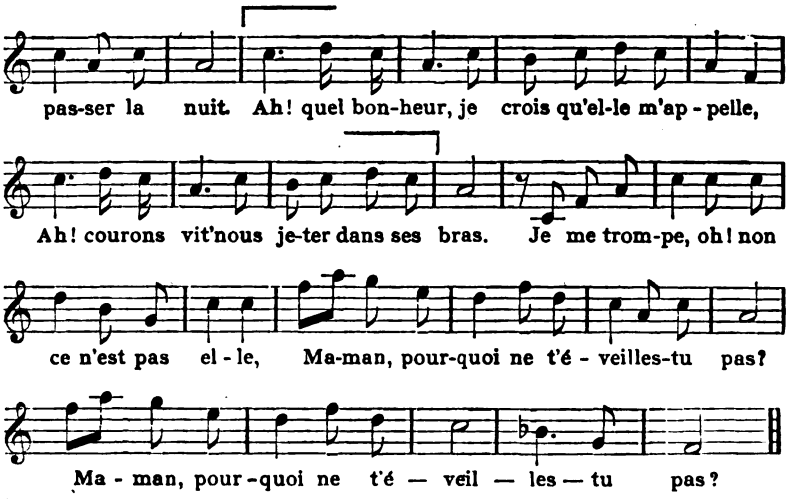

Les couplets ne sont pas plus homogènes que dans le morceau précédent : nous donnons le second sous la musique, parce que le premier ne possède pas la phrase médiale de la mélodie, que nous mettons entre crochets.

« Pauvre petit, dans ce bois solitaire,
Pourquoi sans guide ici t'égares-tu ?
Vois-tu la pluie qui tombe dans la plaine ?
Et tu es seul, mon enfant : d'où viens-tu ? (bis)

— Parlez plus bas : ici maman repose.
A ses côtés je veux passer la nuit.
Ah ! quel bonheur ! je crois qu'elle m'appelle,
Ah ! courons vit' nous jeter dans ses bras.....
Je me trompe : oh ! non ce n'est pas elle.
Maman, pourquoi ne t'éveilles-tu pas ? (bis)

— Infortuné, suis-moi dans mon asile :
Je t'aimerai comme un de mes enfants.
Apprends qu'ici d'un sommeil bien tranquille
Ta mère dormira encor longtemps :
Car ce n'est pas dans ce triste bocage
Mais dans les cieux que tu la reverras ». (bis)

VIII

Nous passons maintenant à une chanson historique assez difficile à situer. Elle fait allusion à une « journée des Barricades ». Ce n'est certainement pas celle de 1588 : plusieurs détails de la chanson s'y opposent formellement. C'est plutôt celle de la Fronde (août 1648), quoiqu'il n'y ait pas concordance parfaite dans les noms des personnages. De plus, il est assez étonnant qu'il ne soit fait aucune men-

Digitized by Google

tion de l'arrestation de Broussel, cause du soulèvement. — Le style est archaïque, sans aucun caractère provincial.

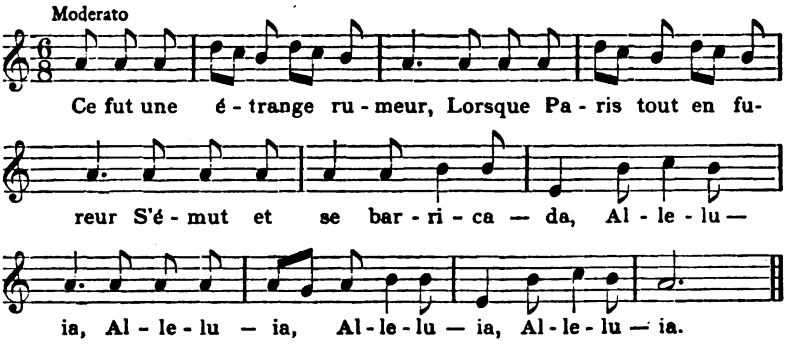

Ce fut une étrange rumeur,
Lorsque Paris, tout en fureur,
S'émut et se barricada,
Alleluia, alleluia (bis).

Sur les deux heur' après dîner,
Dans la rue de St-Honoré,
Toutes les vitres on cassa,
Alleluia, alleluia (bis).

Le maréchal de l'Hôpital (1)
Fut sur le Pont-Neuf à cheval,
Afin de mettre le holà....
Alleluia, alleluia (bis).

Un tas de coquins en émoi
Lui fit crier : « Vive le roi? »
Tant de fois qu'il s'en enrhuma,
Alleluia, alleluia (bis).

Châtillon (2) se trouva surpris,
Lorsque, arrivant à Paris,
Un corps de gardes l'arrêta,
Alleluia, alleluia (bis).

Il leur dit : « Chapeaux bas ! amis.
Vive le roi ! brossez l'aussi,
Et tel autre qu'il vous plaira. »
Alleluia, alleluia (bis).

Aussitôt le grand maître (3) y vint,
Suivi de braves, plus de vingt,
Montés chacun sur un dada,
Alleluia, alleluia (bis).

Mais pour faire trop l'arrogant
Et n'être pas si complaisant,
Bien lui prit qu'il s'en retournât,
Alleluia, alleluia (bis).

On vit monsieur le cardinal (4),
De rage que tout allait mal,
Ronger les glands de son rabat,
Alleluia, alleluia (bis).

On entendit toute la nuit
Par la ville un étrange bruit
De courtauds disant : « Qui va là ? »
Alleluia, alleluia (bis).

Si les bourgeois eussent voulu,
Le cardinal était perdu :
Mais son bonnet on respecta,
Alleluia, alleluia (bis).

Or, prions tous Notre Seigneur
Pour cet illustre sénateur (5),
Dont à jamais on parlera,
Alleluia, alleluia (bis).

A. Dauzat.

1. Ce fut le maréchal de la Meilleraye qui essaya, en 1648, de dompter l'émeute.
2. Comme arrestations sensationnelles de cette époque, je ne connais que celle de Savigny et — beaucoup plus tard — celle de Condé.
3. Sans doute le maître des comptes : Miron.
4. Mazarin.
5. Peut-être Broussel ?

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES

CCCLXIX

LE RUISSEAU DANGEREUX

Du côté de Barfleur, à peu de distance d'Escarboville se trouve un petit ruisseau ; dès que la nuit est tombée, on se garde bien de passer auprès, car il est hanté par une bande de lutins qui s'amusent à asperger le passant avec son eau. Si la plus petite goutte l'atteint, si seulement il pose le bout de son sabot dans le ruisseau, c'en est fait de sa bonne humeur et de sa gaîté. Il devient méchant, brutal, chercheur de querelles, et surtout il est irrémédiablement triste et recherche la solitude.

LUCIE DE V. H.

CCCLXX

LE CAVALIER ROUGE

Le Sire de Mierchamps, localité voisine de Laroche (Luxembourg) s'amusait avec ses amis et ses vasseaux, un jour des Trépassés, à joûter dans la vallée, au lieu de prier pour les âmes du Purgatoire, lorsqu'il vit apparaître un *Cavalier Rouge*, accompagné d'un écuyer.

Le Cavalier Rouge fit des remontrances au seigneur et à ses compagnons. On se moqua de lui. Sur quoi, le Cavalier Rouge, qui n'était autre que Jésus-Christ en personne, accompagné d'un ange, changea tout ce vilain monde en pierres ; les grandes pour les seigneurs, les petites pour les manants.

CCCLXXI

LE TROU DEL HEUVE

A Sinsin (province de Namur) est une caverne mystérieuse, appelée dans le pays *trou del Heuve* ; on y descend par une espèce d'entonnoir. Arrivé à l'intérieur, on aperçoit dans l'ombre, deux formes blanches semblables à des fantômes traînant de longs voiles blancs. On les désigne dans le pays sous les noms de *Marguerite* et *Pierrette* ; ce sont des stalagmites. Plus loin on en aperçoit encore deux autres, à peu près semblables. Ces quatres stalagmites sont disposées en carré, et, au centre, sur plusieurs quartiers de rocher, se trouve posée une grosse pierre informe ; les paysans lui donnent le nom du *cheval Bayard*. Ces personnages paraissent avoir été, de

Digitized by Google

tout temps, l'objet d'un culte mystérieux. Il n'y a pas bien longtemps encore, les jeunes gens de Sinsin et de tous les villages environnants se faisaient un devoir d'aller les visiter, chaque année, le jour de la Purification (2 février). L'entrée de la grotte s'étant à la fin obstruée et étant devenue difficile, cette coutume parut tomber en désuétude ; mais il y a quelques années, le propriétaire a fait débarrasser l'entrée dans un intérêt de curiosité, et le pèlerinage a recommencé comme par le passé.

ALFRED HAROU.

CCCLXXII

LA DEMOISELLE DE WINDECK

Une noble demoiselle, fille des seigneurs du château de Windeck, était éprise d'un page de son père ; mais celui-ci ne consentit pas à leur union, et voulut contraindre sa fille à épouser un jeune seigneur du voisinage. Alors elle s'enfuit dans la forêt et ramassant un gland, elle l'enterra, et jura de ne se marier que quand cette graine aurait produit un grand chêne. Elle tint parole et mourut vierge ; mais à minuit, elle se promène lentement dans les ruines du donjon en chantant d'une voix suave d'étranges mélodies ; et quand elle se tait, on entend des plaintes, des sanglots, et comme un bruit vague de baisers.

CCCLXXIII

LE LAVOIR D'OBERBRONN

Oberbronn est un charmant village accroché aux derniers contreforts des Vosges, à quelques kilomètres de Niederbronn, petite station balnéaire de l'Alsace. Dans une des rues d'Oberbronn, non loin d'une élégante tourelle sur laquelle des mascarons grotesques font la grimace aux passants, se trouve un pied de vigne monstrueux dont les branches couvrent un mur d'au moins quinze mètres et qui donne, chaque année, une récolte magnifique ; on lui attribue dans le pays une existence de deux cents ans.

A l'extrémité de la principale rue du village se trouve une source d'eau vive (Oberbronn, source d'en haut — Niederbronn, source d'en bas) ; cette fontaine remplit tout d'abord une grande auge dans laquelle les femmes du pays viennent laver leur linge. On raconte que si quelqu'une de ces lavandières s'attarde à la nuit tombante, une femme vêtue de blanc vient s'installer au bout de l'auge et se met à laver silencieusement du linge qu'elle a apporté ; c'est, pour celles qui l'ont aperçue, le signe qu'un membre de leur famille doit s'en aller bientôt dans l'autre monde.

Digitized by Google

CCCLXXIV

LE FORT DE LICHTEMBERG

Située sur un rocher abrupt, à 400 mètres au-dessus de la mer, la forteresse de Lichtemberg appartenait aux princes de Hesse-Darmstadt ; elle fut prise par le maréchal de Créqui ; mais sa valeur défensive ayant cessé d'être efficace, elle n'était plus occupée, avant la guerre de soixante-dix, que par un détachement de vétérans. A droite et à gauche, au-dessous du fort, on voit des maisonnettes qui portent les noms de *Champagne* et de *Picardie* parce qu'elles ont été construites anciennement par des soldats appartenant à ces régiments. De la terrasse du donjon on a une vue magnifique sur les montagnes des Vosges ; au loin on aperçoit Strasbourg et le Rhin. Au-dessus d'une porte on lit les dates de 1515 et 1586 ; plus loin, sur un mur, une inscription qui porte sa date en elle-même : *temple de la Raison*. Dans la chapelle se trouve un retable de marbre très mutilé pendant la Révolution. Le château de Lichtemberg a sa légende. Deux frères de cette famille se haïssaient profondément ; l'un d'eux attira l'autre dans un guet-à-pens, le jeta dans un cachot et défendit qu'on lui donnât d'autre nourriture que du pain, sans une goutte d'eau. Il pensait ainsi le faire mourir de soif, mais le prisonnier trouva le moyen de vivre en humectant son pain à l'eau qui sortait des murs de son cachot. On ne pouvait comprendre comment il s'y prenait pour ne pas mourir ; on l'épia, et finalement on termina par où on aurait dû commencer, on le mit à mort. Une chapelle assez élégante fut élevée à sa mémoire, à l'endroit même où finit le héros de cette vilaine histoire. Les voussures de la voûte reposent sur des consoles sur lesquelles sont sculptées des têtes grimaçantes ; l'une d'elles tire la langue, et la tradition veut que ce soit le portrait du prisonnier mourant de soif.

MOREL-RETZ (Stop).

CCCLXXV

LE FILS DU DIABLE

Sur la plus haute Monédière se voient des débris informes qui paraissent ceux d'un château. Une légende raconte qu'autrefois ce château appartenait à un seigneur brutal et féroce qu'on appelait le *Fils du Diable*. Ce seigneur avait la réputation d'enlever les plus jeunes et les plus jolies filles de la contrée et de les enfermer dans sa demeure. Un jour, le *Fils du Diable* voulut prendre de force une jeune fille qui opposa aux archers du seigneur envoyés pour l'enlever, une vive résistance. Ayant saisi la dague d'un des archers, elle

Digitized by Google

la dirigea contre ses agresseurs et en massacra un certain nombre. Furieux, le seigneur accourut et tua la pauvre fille. Puis il fit pendre son cadavre à la cime d'un arbre, après lui avoir ouvert la poitrine et détaché le cœur qui fut enterré au pied de cet arbre. Quelque temps après, il poussa un rosier blanc à l'endroit même où le cœur avait été enfoui. Les jeunes gens et les jeunes filles qui allaient se marier, se rendaient près du rosier pour échanger leurs serments d'amour et coupaient une rose dont ils se partageaient les pétales.

(*Conté par une vieille femme du Lonzac*).

Lemouzi, juillet 1899. P. S.

LÉGENDES ET SUPERSTITIONS PRÉHISTORIQUES

LXXV

DOLMEN DE LA BELLE-HAIE A BOURY (Oise)

L'ENTRÉE du dolmen consiste dans un trou rond percé dans une dalle de calcaire; un des supports de l'entrée porte, bien conservée, une représentation féminine : deux seins au-dessus desquels se voit un collier. La tradition locale indique la sépulture de la Belle-Haie comme un lieu où les huguenots se rassemblaient pour l'exercice de leur religion.

LXXVI

LA PIERRE DES DRUIDES OU LES TROIS PIERRES DE TRIE-CHATEAU (Oise)

On a cru longtemps que ce dolmen était sorti de terre à la manière des plantes. Sur la table, laquelle se trouve à plus de 2^{m} de hauteur, on exposait les enfants nouveaux-nés. Les plus âgés passaient par le trou, ou l'entrée du dolmen, la tête la première et de dehors en dedans, afin d'être préservés de la fièvre. Ce procédé n'était efficace que pour les habitants de Trie-Château, de Trie-la-Ville et de Villers-sur-Trie.

LXXVII

LA PIERRE AUX FÉES DE VILLERS-SAINT-SÉPULCRE (Oise)

C'est encore un dolmen avec une entrée ronde. Selon la tradition locale des apparitions de fées blanches y avaient lieu le vendredi et le samedi. Dans l'église de Villers on conserve une pierre sous laquelle on fait passer les enfants malades.

Digitized by Google

M. Célestin Port a signalé[1] un rapprochement intéressant à propos de ces entrées de dolmens : Dans un procès-verbal de visite d'église, datant de 1644, il a vu que dans l'église de St-Jean-de-Marillais (Anjou) l'abbé avait fait supprimer et boucher « un trou qui est au « bas de l'aultel pour empescher la superstition qu'aulcuns commet- « tent y faisant mettre la teste de leurs enfants. »

LXXVIII

LA GROSSE PIERRE D'ALLAINES (Eure-et-Loire)

C'était un dolmen qui fut détruit vers 1849. La plus grosse pierre du monument était traversée dans son épaisseur par un large trou. On y faisait, jadis, passer les nouveaux-nés pour les préserver des maléfices.

LXXIX

LA PIERRE DES NOUVEAUX-NÉS A MARGON (Eure-et-Loire)

Dans une pièce de terre appelée le champ de la Pierre existe un dolmen connu sous le nom de Pierre des nouveaux-nés. Aucune légende, aucune tradition locale n'explique ce nom, qui rappelle cependant quelques pratiques superstitieuses analogues à la grosse pierre d'Allaines et au dolmen de Trie-Château.

GUSTAVE FOUJU.

LXXX

LES PIERRES BRANLANTES

Dans la légende intitulée la « Pierre tremblante de Trégunc », Dulaurens de la Barre fait servir cette pierre à une épreuve autre que celle dont elle est l'objet habituellement. Si un amoureux la fait trembler ou remuer, c'est qu'il n'est pas aimé.

On lit dans les *Mélanges* de Ladoucette, p. 429 (vers 1830), que dans plusieurs pays, pour savoir si une femme a été fidèle, on consulte une pierre branlante; si elle reste immobile, c'est mauvais signe... Il n'y a pas une jeune fille qui ait consenti à se marier avant d'avoir réussi à frotter d'oseille, la pierre d'épreuve.

Il serait intéressant de relever avec soin les diverses ordalies, dont les pierres sont l'objet.

1. Bulletin de la Soc. des Antiq. de France, 1884, p. 76.

Digitized by Google

LXXXI

LES PIERRES PROPICES

Les filles qui ont peur de *coiffer sainte Catherine*, les femmes qui craignent de rester stériles, les célibataires qui désirent une compagne, trouvent, assez fréquemment encore, dans le pays fougerais, des *pierres* (généralement d'anciens monuments mégalithiques) où il faudra aller accomplir certains rites (rien moins qu'orthodoxes, d'ailleurs) pour être exaucés.

On vous montrera une « *chaire au diable* » — pierre en forme de siège — où il suffira d'aller s'asseoir pendant un temps déterminé, à tel moment, à telle époque, pour que *celui* ou *celle* qu'on a en vue finisse par vous aimer. On vous fera voir une *pierre plantée*, contre laquelle une jeune femme n'aura qu'à aller se frotter de certaine façon pour avoir de la famille. On vous indiquera telle *table de pierre*, auprès de laquelle deux amoureux n'auront qu'à aller faire telle prière, placés de telle façon, pour que les parents entêtés à refuser leur consentement deviennent plus conciliants. Ces *pierres propices* sont assez nombreuses par Saint-Germain, le Châtelier, Dompierre, Saint-Hilaire, et autres lieux rocheux ou boisés. Exemple, la *pierre de Saint-Eustache*, près de la chapelle du même nom, à un kilomètre de Saint-Etienne. La jeune fille qui veut se marier dans l'année n'a qu'à y monter, s'y tenir en équilibre, et ne pas rougir devant la foule des pèlerins venus de toutes parts ce jour-là : elle sera sûre de son affaire.

(A. Dagnet. *Au pays fougerais*, p. 101).

P. S.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXXI

Si on bouche mal une bouteille et que le bouchon tombe, on dit que c'est l'annonce d'une nouvelle.

Lorsqu'en servant un ragout on donne sans y penser à une jeune fille la feuille de laurier, c'est signe de mariage

P. Guyot-Daubès.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CCXL

LE DJINN POÈTE

Un homme racontait ce qui suit : « J'ai rencontré une fois dans un désert un personnage monté sur une autruche ; il avait les deux yeux fendus sur toute la largeur de son visage. J'eus d'abord peur de lui, puis je lui demandai de s'arrêter et je lui dis : Connais-tu quelques poésies ? — Oui, dit-il. — Récite m'en donc. Il se mit à réciter le poème qui commence par ce vers :

« Qit'ami abandonnera-t-elle sa coquetterie, ou sera-t-elle toujours avare de saluts et de paroles[2].

Et il alla jusqu'au bout. Je lui dis alors : Fort bien ! Mais Akhou Beni Dzobiyân (*En Nâbighah edz Dzobyâni*) a composé ces vers avant toi. Il répondit : O mon frère, je les ai par Dieu, prononcés dans sa langue sur le marché de 'Okâzh, quatre cents ans avant lui »[3]

CCXLI

LA FORMULE BIENFAISANTE

On raconte que le khalife El Mamoun réclama à un chrétien 500 dirhems et envoya un cavalier avec lui. En route ils rencontrèrent un homme qui avait une charge d'herbes que le poids faisait pencher. Il l'égalisa d'un côté ; elle pencha de l'autre. Alors il dit : Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. Le chrétien admira beaucoup cette formule. Le cavalier lui dit alors : Puisque tu admires ces paroles, pourquoi ne crois-tu pas au Dieu Très-Haut ? Le chrétien reprit : Je l'ai apprise du ciel. Le cavalier s'étonna de ses paroles, et quand il se présenta devant le khalife, il lui raconta ce dont il avait été témoin. El Mamoun demanda au chrétien : Comment as-tu appris cela des anges ? — Voici : j'avais un oncle dont la fille était belle : je la demandai en mariage, mais il me la refusa et la maria à un autre. Quand arriva la nuit où l'on fait cortège à la mariée, son mari

1. Cf. t. XIV, p. 438.
2. Vers de Nâbighah Edz Dzobyâni. Cf. Ahlwardt. *The Divans of the six ancient arabic poets*. Londres, 1870, in-8, § XXVII, p. 27 ; *Khamsah Daoudouin*. Le Qaire, 1293, hég. in-8, p. 75 ; Hartwig Derenbourg. *Le Diwân de Nabighah Dhobyâni*. Paris, 1869, p. 95, 146.
3. Carra de Vaux. *L'abrégé des merveilles*, p. 24.

Digitized by Google

mourut. Je la demandai de nouveau : le père me la refusa et la maria à un autre. Celui-ci mourut la nuit du cortège ; il en fut de même d'un troisième ; enfin je la demandai une quatrième fois, car personne que moi ne voulait plus d'elle. Quand je fus seul avec elle, un démon énorme comme un fragment de montagne s'avança et poussa un cri contre moi en disant : Où vas-tu ? — Retrouver ma femme. — Ne sais-tu pas ce que j'ai fait à tous ces gens ? — Oui. — Si tu veux que cette femme soit à moi pendant la nuit et à toi pendant le jour, c'est bien, sinon je te tuerai. — J'accepte, lui dis-je. Quelque temps se passa ainsi, puis une nuit il me dit : Je veux aller cette nuit au ciel pour dérober quelques paroles : c'est mon tour ; veux-tu m'accompagner dans cette ascension. — Oui, répondis-je. Alors le démon prit la forme d'un chameau et me dit : Monte sur mon dos et tiens-toi ferme. Je montai ; il s'envola en l'air et j'entendis les anges qui disaient : Il n'y a de force et de pouvoir qu'en Dieu. Quand le démon entendit ces paroles, il tomba et roula comme mort. Je tombai près de lui. Auprès d'un instant, il revint à lui et me dit : Ferme l'œil. Je le fermai et je me retrouvai à la porte de ma maison. Quand je me trouvai seul avec ma femme, je lui dis : Bouche tous les trous et toutes les fenêtres de cette maison. Quand le démon arriva le soir et qu'il entra, je fermai la porte, j'y plaçai ma bouche et je répétai : Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. J'entendis un grand vacarme dans la maison. Je répétai la formule une seconde et une troisième fois. — Entre, me dit ma femme. J'entrai et elle reprit : Quand tu as prononcé ces paroles une première fois, le démon a cherché un endroit pour fuir et n'a rien trouvé. A la seconde fois, un feu est descendu du ciel et l'a entouré ; à la troisième fois, il l'a consumé ; il a été réduit en cendres, et nous avons été délivrés de ce maudit. Quand El Mamoun eut entendu ces paroles, il relâcha le chrétien et lui fit cadeau de la somme qu'il lui réclamait [1].

CCXLII

LES CHANGEMENTS DU MONDE

On demanda à El Khidhr (Elie) sur qui soit le salut : Qu'as-tu vu de plus extraordinaire en ce monde pendant la durée de tes voyages, et tes fréquents isolements, tandis que tu traversais les déserts et les solitudes. Il répondit : Voici ce que j'ai vu de plus étrange : Je passai près d'une ville la plus belle que j'eusse jamais vue sur la surface de la terre. Je demandai à quelqu'un : Quand cette ville a-t-elle été

1. El Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 25.

Digitized by Google

bâtie ? — Gloire à Dieu, me répondit-il, nos pères et nos aïeux ne nous ont pas mentionné la date de la construction : elle a toujours été telle que tu la vois depuis le temps du déluge. Je restai absent pendant environ cinq cents ans et je repassai par là ; ses palais étaient déserts et je ne vis personne que je pusse interroger. J'aperçus les gardiens d'un troupeau ; je m'approchai d'eux et je leur dis : Où est la ville qui était autrefois ici ? — Louange à Dieu, répondirent-ils ; nos pères et nos ancêtres ne nous ont jamais mentionné l'existence d'une ville. Je restai absent encore environ cinq cents ans : à la place de la ville était une mer d'où des plongeurs tirèrent quelque chose qui ressemblait à une parure. Je demandai : Depuis combien de temps existe cette mer ? — Ils me répondirent : Louange à Dieu, nos pères et nos ancêtres ne nous ont dit autre chose sinon que cette mer existe depuis que Dieu a envoyé le déluge. Je restai encore absent cinq cents ans, et quand j'y revins, je vis que l'eau de la mer s'était desséchée et qu'à la place, il y avait un marais embroussaillé de roseaux et de joncs autour duquel étaient des bêtes féroces : des pêcheurs étaient en train de pêcher du poisson dans de petites barques. Où est la mer qui était ici ? leur demandai-je. — Louange à Dieu, dirent-ils ; nos pères et nos ancêtres ne nous ont jamais dit qu'il y eût ici une mer. Je m'absentai encore pendant cinq cents ans et, en revenant en cet endroit, je vis une ville pareille à la première avec des châteaux, des palais et des marchés. Je demandai à un des habitants : Où est le marais qui était ici, et quand cette ville a-t-elle été bâtie ? — Louange à Dieu, répondit-il, nos pères et nos ancêtres nous ont mentionné que cette ville a toujours été ainsi depuis que Dieu a envoyé le déluge. Je m'absentai pendant cinq cents ans et quand je revins, je trouvai que tout avait été bouleversé et qu'il sortait une fumée épaisse. Je ne trouvai personne à interroger. Ensuite j'aperçus un berger à qui je demandai : Où est la ville qui était ici et quand cette fumée a-t-elle apparu ? — Il me répondit : Louange à Dieu, nos pères et nos ancêtres nous ont raconté que cet endroit avait été toujours ainsi depuis qu'il existe. Voilà ce que j'ai vu de plus extraordinaire dans mes voyages en ce monde [1].

1. Et Tortouchi, *Siradj el Molouk*, p. 40, reproduit par El Ibchihi, *Mostat'ref*, t. II, p. 353, et par Ben Sedira, *Cours de littérature arabe*, § 89, p. 78. Une version abrégée où manque le dernier épisode, se trouve dans El Qalyoubi. *Naouddir*, p. 50, Qazouini. *'Adjaïb el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld. Gœttingen, 1849, in-8, p. 87-88, déjà édité par Chézy à la suite de la *Chrestomathie arabe* de Sacy. (Paris, 1827, 3 v. in-8, t. III, p. 429-430). Ce thème a été repris par Richepin dans une partie de la pièce de vers intitulée *La Chanson du Sang* (*Les Blasphèmes*, Paris, in-18 jés., p. 230-233, *Les Bohémiens*). La légende de Khidhr et de ses courses présente, beaucoup d'analogie avec celle du Juif Errant mis dans la bouche de Pythagore. Un passage d'Ovide (*Métamorphoses*, l. XV, v. 262-269)

Digitized by Google

CCXLIII

LES YEUX CAUSES DE SCANDALE

On raconte qu'un homme acheta une jeune fille pour quatre mille dinârs. Un jour il la regarda et se mit à pleurer. Elle lui en demanda la raison ; il lui répondit : Tu as de beaux yeux qui me font oublier d'adorer Dieu. Quand il fut sorti de la maison, elle s'arracha les yeux avec ses doigts et les jeta. Quand l'homme rentra et la vit dans cet état, il s'affligea et lui dit : Pourquoi t'es-tu traitée ainsi toi-même ? Tu as supprimé ta valeur. — Elle répondit : Je ne veux pas qu'il y ait en moi quelque chose qui te détourne d'adorer ton Seigneur. La nuit venue, l'homme entendit dans son sommeil une voix qui lui disait : Elle a diminué sa valeur pour toi, mais elle l'a augmentée chez nous, et nous te l'avons prise. Quand il s'éveilla, la jeune fille était morte et son prix était sous le coussin [1].

CCXLIV

LA CONVERSION IN EXTREMIS

H'ârithah ben 'Abou Aoufa avait pour voisin un Chrétien qui fut atteint d'une maladie mortelle. Il alla le trouver et lui dit : Embrasse l'islamisme et je me porte pour garant que tu obtiendras le paradis ; il n'y a rien de pareil au paradis qui renferme des houris aux yeux noirs de tel et tel aspect et des palais de telle et telle apparence. — Je veux mieux que cela dit, le chrétien. — Embrasse l'islamisme, continua H'ârithah et je me porte pour garant que tu jouiras de la vue de Dieu dans le paradis. — Alors j'embrasse l'islamisme, car il n'y a rien au-dessus de la vue de Dieu. Il se fit musulman, puis mourut. H'ârithah le vit en songe sur un siège dans le paradis et lui demanda : C'est toi, un tel ? — Oui. — Et qu'est ce que Dieu a fait de toi ? — Quand mon âme est sortie de mon corps, on l'a amenée près du trône et Dieu m'a dit : Tu as cru en moi par désir de me rencontrer : sois satisfait et vois-moi. H'ârithah reprit : Louange à Dieu pour la faveur qu'il t'a accordée [2].

offre un singulier rapport avec la légende arabe des transformations du monde :

Vidi ego, quod fuerat quondam solidissima tellus,
Esse fretum : vidi factas et æquore terras,
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ,
Et vetus inventa est in montibus anchora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum,
Fecit, et eluvie mons deductus est in æquor,
Eque paludosa siccis humus aret arenis ;
Quæque sitim tulerant, stagnata paludibus hument.

1. Ah'med ech Chirouâni, *H'adiqat el Afrâh'*. Le Qaire, 1298, hég. in-4, p. 75. On retrouve dans cette anecdote l'application à la lettre de la maxime de l'évangile. (Matthieu, v. 29, Marc, IX 46).
2. El Qalyoubi. *Naouddir*, p. 25-26.

Digitized by Google

CCXLV

LA VILLE MYSTÉRIEUSE

« On raconte que les habitants des districts occidentaux (de l'Egypte) ayant été opprimés par un gouverneur, s'enfoncèrent dans les déserts d'Occident, emportant avec eux des vivres pour quelque temps. Après un jour et une partie du jour suivant, ils arrivèrent le soir près d'une montagne, et ils aperçurent un âne domestique qui sortait d'un sentier. Quelques-uns d'entre eux suivirent cet animal et ils se virent conduits dans des lieux habités, plantés de palmiers et d'autres arbres. Une population nombreuse résidait en ces lieux, y cultivait la terre et ne payait de tribut à personne. Les fugitifs dirent aux habitants qu'ils ne voulaient plus rentrer dans les districts de l'ouest, et ils revinrent vers eux avec leurs familles et tous leurs biens ; mais ayant cherché pendant longtemps le chemin de leurs demeures, ils ne purent le retrouver ni obtenir sur eux aucun renseignement. Ils s'en retournèrent, désolés de cette disparition.

« On raconte aussi, d'après une tradition ancienne, que ces hommes se perdirent sur les chemins de l'Occident et qu'ils parvinrent à une ville abondamment arrosée, plantée d'arbres et de palmiers, entourée de cultures et très peuplée. Ils y entrèrent, mangèrent avec les habitants et passèrent la nuit dans une maison où il y avait un pressoir. Ils burent du vin, et s'enivrèrent, puis ils s'endormirent. Mais lorsqu'ils s'éveillèrent le lendemain au lever du soleil, ils se trouvèrent dans une ville ruinée où il n'y avait plus ni habitants, ni cultures.

« Ils sortirent en toute hâte et remplis d'épouvante. Pendant tout le jour, ils marchèrent au hasard ; et lorsque vint le soir, ils se retrouvèrent dans une ville plus grande que la première, plus riche, plus peuplée d'hommes et d'animaux, ornée de plus de plantations, de palmiers et de moissons. Ils lièrent connaissance avec ses habitants, se reposèrent chez eux et leur racontèrent l'histoire de la première ville. Ces gens se mirent à rire. Il y avait un festin chez l'un d'eux. Les fugitifs s'y rendirent, mangèrent, burent, entendirent toute espèce de chants. On leur demanda d'où ils venaient. Ils répondirent qu'ils s'étaient égarés dans les chemins du désert. On leur dit : Votre chemin est devant vous, parfaitement clair : vous ne pouvez pas vous y tromper. Si vous voulez repartir tout de suite, nous vous donnerons des guides qui vous remettront dans la direction de la grande route, conduisant à votre demeure ; si au contraire vous préférez rester chez nous, nous vous traiterons comme des amis et des frères.

Digitized by Google

« Ils accueillirent ces dernières paroles avec joie. Quelques-uns d'entre eux s'installèrent aussitôt dans la ville ; les autres qui avaient des enfants et une suite, allèrent les chercher pour les ramener en ce lieu.

« Nous passâmes donc la nuit avec ces gens, racontèrent-ils, et nous nous trouvâmes fort bien ; puis nous nous endormîmes et lorsque le lendemain nous nous éveillâmes, nous vîmes que nous étions dans une grande ville ruinée dont les murailles étaient écroulées et où il n'y avait aucun habitant ; des palmiers nombreux l'entouraient, dont les fruits avaient commencé à tomber et s'amoncelaient autour des troncs. A cette vue, nous fûmes saisis d'une grande frayeur et peu s'en fallut que l'émotion ne nous fît tomber à terre. Nous sortîmes, réfléchissant à ce que nous avions vu ; nous sentions encore l'odeur du vin et nous portions en nous les signes de l'ivresse. Tout le jour nous marchâmes sans éprouver ni la faim, ni la soif, et enfin, vers le soir, nous aperçûmes un berger qui faisait paître son troupeau. Nous lui demandâmes où il y avait des habitations et quel en était le chemin. Il nous répondit : Il y a des habitations tout près d'ici. Nous arrivâmes en effet, auprès de rivières remplies d'eau. Nous nous arrêtâmes pour y boire et y passer la nuit. Le lendemain matin, nous nous trouvions encore dans un autre lieu ; il y avait autour de nous des hommes et des habitations ; et à peine avions-nous marché une demi-journée que nous entrions à Ochmoun, ville du Saïd. Là, nous racontâmes notre aventure, mais personne ne voulut nous croire.

« Ces villes sont celles des peuples anciens qui ont habité l'intérieur de l'Egypte ; elles sont tombées au pouvoir des génies et la plupart sont devenues invisibles » [1].

CCXLV

LE VOLEUR CONVERTI

Un voleur entra dans la maison de Mâlek ben Anas et en fit le tour sans rien trouver à prendre. Quand il songea à s'en aller, Mâlek leva la tête et lui dit : Un tel, tu es venu chercher les biens du monde et tu n'as rien trouvé chez nous : veux-tu ceux de l'autre vie ? — Oui, dit le voleur. Puis il s'avança vers Mâlek et fit un acte de contrition par son intermédiaire. Quand l'aurore apparut, le cheikh le prit avec lui et l'emmena à la mosquée. En le voyant, ses

1. Carra de Vaux. *L'abrégé des merveilles*, p. 295-297. Sur des légendes de villes perdues, cf. mon travail sur le *Dialecte de Syouah*. Paris, 1890, in-8, p. 10-14 et notes.

Digitized by Google

disciples lui demandèrent : Quel est cet homme ? — C'est un voleur qui voulait faire de nous sa proie et qui est devenu notre gibier. Par la bénédiction de Mâlek, cet homme devint un des plus grands saints [1].

CCXLVI

LA STATUE DÉNONCIATRICE

« On fit l'image, en cuivre doré, d'un oiseau aux ailes éployées, que l'on plaça sur une colonne au milieu de la ville. Tout homme ou femme, coupable d'adultère, qui passait devant cette image, était forcé d'avouer son crime. Le peuple, redoutant cette épreuve, s'abstint de la fornication. L'idole subsista jusqu'au temps du roi Kalkân ; à ce momment elle fut changée de place et perdit son pouvoir. Voici comment cela arriva :

« Une des femmes de ce roi se trouvait coupable envers lui par l'amour qu'elle portait à un homme de sa suite. Elle eut peur que le roi n'apprît sa passion et qu'il ne la soumît à l'épreuve de cette statue, à la suite de quoi il l'aurait fait périr. Elle rechercha quel moyen elle aurait d'échapper à ce sort, et une nuit, comme elle était à boire avec le roi, elle se mit à lui parler des femmes coupables en blâmant leur conduite avec une grande sévérité. Le roi lui répondit par l'éloge de l'idole, rappela ses propriétés, la crainte qu'elle inspirait au peuple et l'excellente justice qu'elle rendait aux deux sexes. La femme reprit : S'il en est ainsi, c'est fort bien, cependant le roi Menk'âous n'a pas été tout à fait sage en cette affaire. — Et comment cela ? fit le roi. — Il s'est trompé, ainsi que tous les sages, lorsqu'il a établi cette idole pour le bien du vulgaire, sans songer à son propre avantage. Car de quelle manière aurait-il pu l'utiliser ? Il aurait fallu que cette image fût placée dans la demeure du roi, près des appartements de ses femmes et de ses esclaves. Si l'une d'elles s'était rendue coupable, le roi l'aurait aussitôt su et il eût sévi contre elle en secret sans que la chose s'ébruitât. Cette statue aurait servi ainsi d'avertissement perpétuel à quiconque dans le palais, eût été tenté de manquer à ses devoirs, et surtout aux femmes que domine la passion ; les femmes ont en effet, les passions plus violentes que les hommes, parce qu'elles ont l'intelligence plus faible. Maintenant au contraire, si tel crime était commis dans le palais royal, j'en demande pardon aux lumières supérieures, l'épreuve à laquelle on soumettrait le coupable déshonorerait le roi lui-même, en portant sa honte à la connaissance du public

1. Ah'med ech Chirouâni. *Nefh'at el Yemen*, p. 52-53.

Digitized by Google

Que si le roi préférait châtier la coupable sans la soumettre à l'épreuve, il agirait iniquement ; et s'il prenait le parti de supporter le crime en silence, il supporterait une ignominie. Le roi dit : Tu as bien parlé, et il considéra ses paroles comme un conseil sage et comme l'expression de la vérité, mais il comprit bien qu'elle ne les avait prononcées que parce qu'elle était coupable et qu'elle craignait une révélation. Dès le matin suivant, il fit enlever l'idole, et il ordonna de la transporter dans son palais, à un endroit qu'il désigna arbitrairement, sans étude préalable, sans avoir consulté les docteurs ni les sages. Lorsque l'idole eut été dressée en cet endroit, on fit devant elle plusieurs épreuves qui n'amenèrent aucun résultat. Le roi se repentit alors de l'avoir déplacée, et son esclave put satisfaire à ses désirs et se livrer sans plus rien craindre, à sa passion. Il avait oublié que les œuvres magiques ne doivent être accomplies que lorsqu'on a observé les étoiles et déterminé les lieux dans leur rapport avec les temps [1] ».

CCXLVII

LE CALCUL DES FAUTES

On raconte qu'un homme fit le calcul de son existence : il trouva qu'il avait soixante ans. Il fit ensuite le calcul de ses jours : ils s'élevaient (à peu près) au nombre de 21500. Alors il s'écria : Hélas ! si chaque jour j'ai commis une faute, comment irai-je me présenter à Dieu avec un pareil chiffre. Puis il tomba évanoui. Quand il reprit ses sens, il revint sur cette pensée et s'évanouit de nouveau. On le secoua, il était mort [2].

CCXLVIII

JÉSUS ET LE DIABLE

Iblis alla, dit-on, trouver 'Isa et lui dit : N'as-tu pas prétendu qu'il ne t'arriverait rien que Dieu ne l'eût écrit pour toi ? — Oui. — Alors précipite toi du haut de cette montagne : si Dieu a décrété ton salut, tu seras sauvé. — Maudit, répondit 'Isa, Dieu, qu'il soit exalté et glorifié, éprouve ses serviteurs, mais ce n'est pas aux serviteurs d'éprouver leur maître [3].

1. *L'abrégé des Merveilles*, trad. Carra de Vaux. Paris, 1898, in-8, p. 256-258.
2. Ah'med el Qalyoubi, *Naouddir*, Le Qaire, 1302 hég., in-8, p. 26.
3. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkid*. Le Qaire, 1304 hég., pet. in-8, p. 12. On reconnaît ici une altération du récit, d'après lequel Satan transporte Jésus au sommet du temple et lui demande de s'en précipiter, car s'il est réellement le Fils de Dieu, les anges le soutiendront dans sa chute (Mathieu, IV, v. 5-7.

Digitized by Google

CCXLIX

PHARAON ET IBLIS

Iblis entra un jour chez Fera'oun et lui dit : Me connais-tu ? — Oui. — Tu m'as surpassé pour une qualité. — Et laquelle ? — Ton audace envers Dieu en prétendant à la divinité. Je suis plus âgé, plus savant, plus fort que toi et jamais je n'ai osé cela. — Tu as raison, dit Fera'oun, mais je m'en repentirai. — Le maudit reprit : Doucement, ne le fais pas, car les Egyptiens ont accepté la divinité ; si tu y renonces, ils s'éloigneront de toi, iront trouver ton ennemi, te dépouilleront de la royauté et tu resteras avili. — Tu as raison dit Fera'oun, mais connais-tu, sur la surface de la terre, quelqu'un de pire que nous deux ? — Oui, c'est celui auprès de qui on s'excuse et qui n'accepte pas d'excuses : celui-là est pire que toi et moi. — Et Iblis le quitta [1].

CCL

LE PARDON VAUT MIEUX QUE LA VENGEANCE

'As'im el Ah'oual raconte, d'après El Hasan, qu'un homme alla trouver le Prophète, amenant quelqu'un qui lui avait tué un parent. Moh'ammed lui dit : Recevras-tu le prix du sang ? — Non. — Alors tu lui pardonnes ? — Non. — Emmène le donc et tue le. Quand il fut parti, le Prophète dit : S'il le tue, il sera pareil à lui. Quelqu'un alla trouver cet homme et lui dit : L'apôtre de Dieu a dit telle et telle chose. L'autre laissa son prisonnier au cou du quel il avait déjà mis une lanière de cuir .

RENÉ BASSET.

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 26.
2. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkiâ*, p. 16.

Digitized by Google

L'ENQUÊTE DE GIRAULT DE SAINT-FARGEAU DANS L'AUBE, EN 1829[1]

AU POINT DE VUE DU FOLKLORE ET DES MŒURS

Au début de l'année 1829, M. Eusèbe Girault, de Saint-Fargeau, qui avait déjà publié un *Dictionnaire de la Géographie physique et politique de la France et des Colonies* (Paris, Renard, 1826, in-8) et entrepris ensuite une *Histoire nationale et Dictionnaire géographique de toutes les communes de la France* (Paris, Baudouin frères : Seine-Inférieure, 1828 ; Loire-Inférieure, 1829 ; Ille-et-Vilaine, 1829 ; Aisne, 1830[2]), publication qui s'arrêta à ces quatre livraisons ou volumes sur quatre-vingt-six annoncés, fit adresser à tous les maires du département de l'Aube, par les soins du libraire troyen Laloy, un *Questionnaire* in-folio de 4 pages, en les invitant à fournir, avant le 30 mars, les renseignements nécessaires pour établir la livraison de l'Aube, qu'il annonçait comme devant paraître le 1er juillet suivant.

Ce Questionnaire renferme vingt-quatre demandes générales, portant sur la description physique du pays, son histoire, ses hommes célèbres, ses monuments, son commerce et son industrie, sa population scolaire et ses méthodes d'enseignement, ses cultures, le nombre des animaux domestiques qu'on y élève, etc.

Deux de ces questions intéressent le folk-lore ; les voici :

14. *Y a-t-il quelque chose de remarquable dans les mœurs, les usages, les caractères, les inclinations, les vices, les vertus, le langage, les baptêmes, les mariages, les funérailles, les fêtes, les danses, les jeux, le logement, l'ameublement, la nourriture et le travail des habitants ? On ne peut entrer à cet égard dans trop de détails.*

15. *Quels sont les costumes pittoresques des habitants, et méritent-ils, par leur originalité, d'être reproduits par la gravure ?*

Il y a là une bonne partie du programme folkloriste ; et si toutes les communes, dans toute la France, avaient su y répondre, l'enquête poursuivie avec tant d'ardeur, de nos jours, par la Société des Traditions populaires et par les associations similaires de province serait bien moins ardue.

Il n'en fut malheureusement pas ainsi, du moins faut-il le croire,

1. Cf. sur d'autres enquêtes, le t. IV, p. 448; t. V, p. 93; t. VI, p. 415.
2. Ce dernier volume imprimé à Troyes, chez Cardon.

Digitized by Google

puisque la publication entreprise ne fut pas poursuivie, puisque celle qui en fut pour ainsi dire la transformation et que donna le même auteur sous le titre de *Guide pittoresque du Voyageur en France* (Paris, Firmin Didot, 1838), non plus que son *Dictionnaire géographique, administratif et industriel de toutes les communes de France* (1844-1846), n'ont pas utilisé, au moins en ce qui concerne l'Aube, les matériaux de ce genre qui avaient été envoyés ; soit qu'on ait craint de trop enfler les volumes après avoir cependant dit qu' « on ne saurait entrer à cet égard dans trop de détails », soit plutôt parce que les résultats de l'enquête furent trop incomplets pour être publiés.

Nos collègues savent bien, d'ailleurs, qu'il ne faut pas demander de but en blanc aux dépositaires de traditions orales de dire ce qu'ils savent pour le recueillir. En agissant de la sorte, on n'obtient généralement rien ou presque rien. Ces gens ne savent pas, ou plutôt ne se rendent pas compte de ce qu'ils savent. Il faut vivre à côté d'eux, avec eux, les écouter, provoquer indirectement leurs souvenirs et ne pas paraître y tenir au point de prendre un crayon pour noter ce que l'on craint d'oublier : le papier rompt le charme auprès du plus grand nombre. C'est pourquoi les enquêtes officielles donnent de si piètres résultats.

Sur 446 communes que renferme notre département, 140 seulement — moins d'un tiers — semblent avoir satisfait au désir du sagace vulgarisateur ; et encore, sur ce dernier nombre, beaucoup l'ont fait d'une manière très incomplète.

Tels qu'ils sont, cependant, les résultats de cette enquête, conservés sur les feuilles originales composant le manuscrit n° 2903 de la Bibliothèque de Troyes, à laquelle il a été récemment légué par M. Adolphe Parigot, décédé président du tribunal civil de cette ville, offrent un certain intérêt au point de vue pittoresque et de la tradition.

Il serait à désirer que pareil recueil ait été formé pour chacun des départements de la France et conservé ; il y aurait là les éléments d'une étude d'ensemble qui serait très profitable à nos recherches.

Les collaborateurs de la *Revue* sont donc instamment priés de s'enquérir, dans leurs régions respectives, de l'existence possible des feuilles d'enquête de Girault « de Saint-Fargeau ».

En attendant, ce que n'a pas fait ce dernier, nous allons l'exécuter en donnant littéralement et in-extenso les réponses envoyées, sur les deux questions qui nous intéressent, par un certain nombre de communes de l'Aube. Nous en avons même accueilli quelques autres qui nous ont paru curieuses, telles que des détails de mœurs et la description de monuments palethnologiques. LOUIS MORIN.

Digitized by Google

ARCIS-SUR-AUBE. — 1re feuille : l'auteur de la feuille écrit à M. Laloy :

« En ce qui concerne le département, j'avais eu, il y a quatre ou cinq ans, le projet d'un travail analogue ; je m'étais associé M. Petit-Baltet comme dessinateur, lequel, après avoir reçu de l'argent et fait quelques esquisses, m'a laissé là. Si vous connaissiez un dessinateur paysagiste qui voulût reprendre l'œuvre, je m'entendrais avec lui et même avec M. Girault, qui pourrait en profiter pour son ouvrage. Du rêste, je pourrais y consacrer quelques loisirs que me laissent mes fonctions... »

« Mœurs, usages, comme dans les environs de Paris, caractères, inclinations de vrais français, vifs, légers, braves, aimant les plaisirs et le travail... Les hommes et les femmes s'habillent avec coquetterie ».

ARRELLES. — Les habitants en sont dits : « Un peu médisant l'un envers l'autre ».

« Le logement néant, l'ameublement idem..., le travail néant. »

AVANT-LES-MARCILLY. — « Quelques anciens conservent encore leurs habits à grandes basques, les boutons sur les hanches... »

BAR-SUR-AUBE. — 14. — « Il existe à Bar-sur-Aube un usage assez singulier. Le 10 mai, veille de la fête de St-Gengoult, patron des maris dont les épouses sont infidèles, le peuple va dans les prés cueillir une fleur jaune appelée *bassinet*, et en forme des bouquets. Dans la nuit, ces bouquets sont attachés à la porte de beaucoup de gens mariés. Ces bouquets ne troublent pas la sécurité des maris, remplis de confiance dans la chasteté de leurs épouses, et ces dernières ne se fâchent pas d'un hommage qu'elles ne regardent que comme une plaisanterie. »

18. — « Il existe au pied de la montagne une fontaine dite de *Ste-Germaine*. Le peuple lui attribue la vertu de guérir la fièvre. Cette eau n'a jamais été analysée et les guérisons qu'elle opère sont dues à la protection de la patronne de la ville. »

BAYEL. — On y dit des habitants : « Ils suivent en tout l'esprit du siècle. »

BERCENAY-EN-OTHE. — « Deux fêtes patronales, qui ont lieu les 17 janvier et 25 août, attirent la population des environs. Ces deux jours les habitants accueillent leurs parents et les étrangers avec un abandon et une cordialité qui ont tout le charme de la plus franche et de la plus généreuse hospitalité. »

Digitized by Google

Bourdenay. — « Nommé par les voisins *la Nouvelle Espagne*, à cause du mauvais accord qui règne. »

« Il y avait 3 pierres couvertes qui formaient un monument au hameau de Bellevillotte, qui a été détruit pour former deux ponts, dont en 1809 le maire a fait conduire sur des rouleaux une de ces pierres pour former un pont sur la rivière, d'une seule pièce. Cette pièce a de longueur et de largeur 9 pieds ; les habitants ont été 15 jours après à y travailler ; elle forme un très beau pont. Avant on y passait sur une pièce de bois, aujourd'hui il existe une très belle chaussée qui traverse le marais du Bourg à la rue de la Halle ; une autre pierre « d'aprochant » (de presque) la même longueur, mais moins large, forme également un autre pont, non sur la rivière, mais sur le ruisseau de la pelle ; une pareille et semblable à cette dernière reste encore dans l'endroit ou étoit ce monument. On ne sçait de quelle époque sont ces souvenirs. »

(V. Ph. Salmon, *Dict. paléoethnologique de l'Aube*, p. 59.)

Bouy-sur-Orvin. — 12. — « Une ferme appelée le clos de Selliers (Sellières)... au nom du grand homme Voltaire [1] et aujourd'hui sous celui de l'homme du peuple, M. Eusèbe Salverte, député. »

Bragelogne. — 14. — « Le langage, on peut l'entendre. »

Briel. — « La coiffure des femmes appelée *tokas* mérite une mention particulière. »

Chassericourt. — « Il existe une jolie fontaine sous le vocable de Saint-Gengou, qui dit-on, a la vertu de guérir de la galle ».

Cunfin. « Une ancienne chapelle dite de Ste-Anne, et un ancien prieuré fondé en 1075 par M. Simon. »

« Au devant de la chapelle Sainte-Anne, il existe un ancien chêne vénéré, ayant huit mètres environ de tour, et dont la plantation paraît remonter à la fondation de la chapelle. Deux à trois personnes peuvent se mettre à couvert dans l'intérieur de cet arbre. »

Dampierre. — « Lors du mariage les garçons vont demander au nouvel époux les gants ; les gants sont donnés, on les saute ; celui qui saute le mieux les gagne : c'est le nouvel époux qui saute le premier, ensuite les hommes et les garçons de la noce, puis les garçons. »

Ervy. — 14. — « Les mœurs des habitants sont généralement

1. Le corps de Voltaire avait été déposé en 1778 dans l'abbaye de Scellières, dont Vincent Mignot, son neveu, était commendataire; il y resta jusqu'en 1791.

Digitized by Google

assez douces ; peut-être pourroit-on leur souhaiter un peu plus d'activité et moins de mollesse. Le peuple d'Ervy, semblable en cela à celui des grandes villes, ne travaille que par nécessité urgente ; il ne pense nullement à l'avenir, et si le cours naturel des saisons ou quelque événement imprévu vient lui faire cesser les travaux qui lui procuraient des moyens d'existence, il a recours, sans honte, ou plutôt il réclame, comme chose due, les secours de quelques maisons riches et bienfaisantes qui nourrissent alors un quart de la population. »

19. — « L'administration distribue beaucoup de secours à domicile ».

Estissac. — « Un reproche qu'on pourrait peut-être leur faire (aux habitants) est l'espèce de luxe qui règne d'une manière remarquable dans la classe inférieure et hors d'état de le soutenir. »

Fresnoy. — « La coiffure des femmes portant un assez haut et grand toquat orné de rubans noirs. »

Gérosdot. — « Je n'y vois rien de bien remarquable, si ce n'est dans l'usage qui consiste à faire tirer une herse le lendemain du mariage aux époux. »

« Le costume n'offre rien de particulier : mais ici ce n'est plus l'élégant ni le fastueux *tocat* du canton de Lusigny, c'est le simple bonnet rond ou le béguin attaché sur le cou. »

Les Granges. — La contrée « n'est pas bien santurieuse ; le climat y est umide. »

Lentilles. — Le maire, aidé de l'instituteur, donne ainsi l'étymologie du nom de Lentilles : « Elle a été construite si éparse et si lentement qu'on l'a nommée Lente Ville (ville lente à bâtir)... ! »

« Les habitants sont naturellement actifs, bons, officieux, mais pas trop religieux ».

Loches. — « Des anciens ont prétendu que ce nom provenait d'un ruisseau qui traverse le pays du nord au midi, qui prend sa source à une demi-lieue, lequel nourrit une espèce de poisson qu'on nomme Loches. »

Saint-Loup-de-Buffigny. — « Les monuments antiques qui se trouvent sur le territoire de la commune consistaient en trois énormes pierres brutes ayant jusqu'à 27 et 30 pieds de circonférence, disposées en forme de tombeau ou d'autel, mais minées ou renversées par le tems. Elles recouvroient deux autres pierres brutes

Digitized by Google

placées sur le côté, presque d'égale dimension ; une troisième formait un bout et une quatrième l'autre bout, de manière à former une espèce de tombeau. Elles sont situées sur le grand chemin de Marigny à Nogent... La plus au levant fut cassée en 1790... ; la seconde vers l'an 1803, et environ un tiers fut transporté d'une seule pièce et sert maintenant à faire un pont sur le ruisseau de la commune de Gelannes. La troisième et la plus au couchant fut cassée, il y a environ 50 ans, par un carrier de la commune qui l'ayant fouillée à fond a trouvé des ossements humains (et) un espèce de sabre non pointu emmanché dans un bout d'os qui paraissait tout à fait naturel... »

(V. Ph. Salmon, *Dict. paléoethnologique de l'Aube*, p. 155)

« Les baptêmes se font sans pompe. Le parrain et la marraine, assistés d'une sage-femme, présentent l'enfant à l'église. Les jeunes gens carillonnent pendant la cérémonie. Au sortir de l'église, si les parrain et marraine sont jugés dans le cas de faire quelques largesses on tire quelques coups de fusil en les reconduisant à la maison. Ils donnent des dragées ou quelques liards aux enfants ou à ceux qui se présentent. »

« Les mariages, il est d'usage que sy un garçon d'une autre commune épouse une fille de celle-cy, au troisième ban, le plus ancien des garçons de la commune demande au futur époux s'il aurait pour agréable qu'on lui présente un bouquet. S'il remercie, alors il doit donner les droits des garçons, qui sont de trois livres deux sols six deniers ; s'il ne les donnait pas, il aurait lieu de s'attendre à quelques avanies le jour de son mariage. Je n'ai pas connaissance qu'aucun les ait refusés. Alors dans ce cas, ou lorsqu'il accepte un bouquet, les garçons du village lui font tous les honneurs possibles en accompagnant les mariés à l'église et les reconduisant à la maison en tirant des salves de coups de fusil, si les autorités locales le permettent. Les filles du village accompagnent également les mariés à l'église et les reconduisent à la maison en chantant des chansons analogues. »

« Les femmes coiffées en bonnets et les filles en bonnettes, qui ne diffèrent que par les plis des bonnets qui sont plus gros et relevés. »

Lusigny. — « Les mariages, il n'y a rien de remarquable, sinon que le lendemain on fait traîner la charrue par les mariés ; quand l'aîné laisse passer son tour on le met sous un cuvier. »

15. — « Il n'y a de remarquable que le *toca*... »

Digitized by Google

Saint-Martin-de-Bossenay. — « Les mœurs sont suffisamment bonnes ; un peu enclins aux erreurs (?), le caractère médiocre, les inclinations et les vertus passablement bons... »

Montaulin. — « Les femmes ont une coiffure assez singulière ; elles portent des *toquats* ornés de rubans noirs, qui sont très avantageux à leur physique. »

Mussy-sur-Seine. — « Les habitants de Mussy sont en général peu disposés à se livrer au travail ; on en voit un grand nombre qui ne passent leur temps qu'en se promenant ou s'enivrant au cabaret. La nonchalance est le caractère distinctif. Il est peu de pays où les nouvelles idées aient fait aussi peu de progrès, surtout dans la bourgeoisie qui a conservé les us et coutumes des temps antérieurs à la Révolution et dîne encore à midi [1]. Le peuple a secoué un peu le joug de la routine et voudrait sortir de ses langes ; mais le peu d'aisance où il se trouve par suite de son amour du repos l'empêche de prendre un essor plus rapide et le retient dans une sphère très étroite. »

« Les habitants de Mussy sont moins en retard sous le rapport de leur costume que sous celui des habitudes et de leur instruction ; on voit peu de pays où les modes sont reçues avec plus d'avidité et suivies avec plus d'exactitude, même par les plus basses classes ; et ce goût du luxe et de la dépense ne contribue pas peu à entretenir l'état de gêne et de pauvreté où végètent les trois quarts de la population. »

Saint-Oulph. — « Au mariage, on fait un compliment aux jeunes mariés, on tire des coups de fusil en entrant et en sortant de l'église et on les reconduit à leur habitation en chantant. Etant arrivés, les filles font le rond et chantent « la gallette » ; après avoir dansé on les fait boire et on leur donne « la gallette ». Aux garçons on leur donne un très gros pâté et de l'argent ; ils vont à l'auberge, se récréent, puis ils reviennent rejoindre les convives et danser... »

Pargues. — Pour s'habiller, « les femmes se servent du *droguet* rayé de diverses couleurs. »

Pel-el-der. — « Danse point. »

Plancy. — On dit : « Fort comme Plancy entouré de roseaux ».

1. Les heures des repas ont varié à diverses époques et n'étaient pas les mêmes dans toutes les régions. Cette constatation du dîner à midi, qui choque le rédacteur de Mussy, pose un jalon pour l'étude locale de la question.

Digitized by Google

« Les mœurs, les usages, les inclinations, les vices, les vertus, etc., sont les mêmes qu'aux environs de la capitale, avec laquelle les habitants ont trop de rapports d'affaires ou de commerce pour qu'il existe des différences réelles à ces égards intéressants. Plancy est une commune essentiellement industrielle. Dès lors, le luxe et les modes du jour y règnent trop absolument sans doute. On y travaille pour vivre et se divertir : *panem et circenses*. Telle est la devise caractéristique du pays. Comme partout maintenant, on y trouve un contraste déplorable entre l'opulence et la misère. »

Rigny-le-Ferron. — L'auteur de la très importante notice consacrée à cette commune s'étend beaucoup sur la *fête de Sainte-Reine*, qui amène le dimanche de la Trinité, autour d'une chapelle située dans les bois communaux, cinq à six mille personnes, parmi lesquelles quelques infirmes, quelques dévots, des amoureux, des ivrognes au service desquels sont installés « 40 cabarets en plein vent. » Tout en confessant son respect pour la religion qu'il pratique lui-même, il stigmatise avec énergie les turpitudes dont ces lieux sont alors témoins. « Quoi de plus dégoûtant, en effet, qu'un malheureux incurable qui vient de loin, un membre nu, déjà atrophié, demi-rongé par un ulcère, le laver, le plonger dans une fontaine (qui manquait d'eau la veille, mais que la vigilance des marguilliers en charge a su approvisionner en en faisant apporter, du village ou de quelques mares voisines, une plus ou moins grande quantité, suivant la prévision des besoins que détermine le beau ou mauvais tems qu'on présume avoir)... » Les fiévreux y boivent ; une femme stérile, qui a fait inutilement le voyage de Pontigny pour invoquer saint Edme, pense que cette eau la rendra féconde ; un autre croit avec elle lever un sort qu'on a mis sur ses animaux..... Devant cette fontaine est une croix de bois qu'il faut renouveler tous les deux ans, à cause des « milliers de couteaux » qui l'émiettent pour en conserver des morceaux comme talismans.

Un jour, on décida de réparer la chapelle. Pour éviter à la sainte d'entendre les propos des ouvriers maçons, on la transporta à l'église du village. Des gens prétendirent l'avoir vue alors rougir et verser des larmes, de la douleur qu'elle éprouvait à quitter sa solitude chérie. Le jour où on la replaça, comme elle avait été mal assujettie, elle tomba sur l'autel, faillit écraser le curé et brisa le calice. On prétendit encore qu'elle avait voulu se venger, en écrasant le pasteur, du déplacement qu'elle avait subi.

Pour les mariages, le droit à payer par l'épouseur étranger qui vient chercher une femme au pays est de 6 l. 6 liards. On lui fait

Digitized by Google

fête en lui offrant des fleurs, des bonbons, des rafraîchissements au sortir de l'église.

« On dit vulgairement : de 17 montagnes et 17 vallées, Rigny en est la tremée (treniée ?) », pour expliquer sa situation topographique et les fréquentes inondations qui y ont lieu.

THENNELIÈRES. — Il existe une fontaine Saint-Léon ; on y vient en pèlerinage pour la fièvre.

THORS. — L'auteur (chevalier de Fontenay, maire) des réponses au questionnaire déplore le changement de mœurs survenu depuis la Révolution. Il se livre à quelques diatribes personnelles.

VILLEHARDOUIN. — « Les habitants de Villehardouin sont généralement superstitieux et crédules. Il n'y a presque pas de ménage où l'on ne possède la prière du loup et des chiens enragés et où l'on n'ait quelque histoire de revenants bien authentique à raconter... »

VILLE-SOUS-LAFERTÉ. — « Dans les funérailles, lorsque ceux qui y assistent ont pris un repas copieux chez le défunt, chacun retourne à l'église pour y sonner, dont il résulte que la cloche est occupée pendant tout le jour... »

LÉGENDES DU PAYS DE PLOUGASNOU[1]

VII

L'ÉVÊQUE CHANGÉ EN CHIEN

Quand l'évêque de Saint-Brieuc, changé en chien, fut sorti du trou, où l'avait jeté l'homme chargé, par le curé de Plougasnou, de s'en défaire, il appela l'homme et lui dit : « Va trouver ton curé, dis-lui, de ma part, que je le condamne à une punition publique : c'est qu'à l'avenir, en offrant le saint sacrifice de la messe, il ne pourra élever l'hostie et le calice, à la consécration, plus haut que le nez, et malgré ses efforts pour les élever au-dessus de la tête, ses bras s'y refuseront : le jour où il y parviendra sera le dernier jour de sa vie. »

1. Cf., t. XIV, p. 239.

Digitized by Google

C'est si vrai, ajouta ma conteuse, que toute la paroisse ayant su cela, au lieu de baisser la tête au premier tintement de la sonnette, nous avons toujours observé le curé à l'autel : jamais il n'est parvenu à lever le bras plus haut que le nez, et c'est ce qui l'a fait renoncer à dire la messe et à se retirer aux vieux prêtres, à St-Pol-de-Léon.

VIII

HANTISES DES MAISONS

Que de maisons hantées dans la paroisse! Ce serait trop long de les nommer toutes. Je n'en mentionnerai que quelques unes. Tromelin possède un lutin qui brouille les crins et rebrousse les poils des chevaux, au point de les rendre semblables aux agneaux. Où se cache-t-il le jour ? Kericuff n'a-t-il pas l'abbé Le Roux de Kerninon, aumônier de Louis XVIII, qui revient chaque nuit dans la chambre qu'il occupait de son vivant. On le voit, on l'entend marcher. On y perçoit encore des bruits qu'on ne peut expliquer. Cette chambre est fermée depuis cinquante ans, elle ne s'ouvre jamais. Qui oserait y entrer ?

Pontplancoët avait son chien noir qui venait chaque nuit se promener autour de la maison en hurlant; on ne pouvait le chasser, et quand il apparaissait nul ne pouvait dormir ; nul ne le connaissait, il n'était pas du pays. On finit par croire que c'était l'âme d'Arthur, que la tradition dit avoir donné son âme au diable étant en Terre-Sainte. Depuis que Pontplancoët a été transformé en couvent par les Dames de la Retraite, le chien ne revient plus.

A Kerhalas, on voit les esprits courant les prairies, sautant, dansant, courant avec des lumières, s'élevant au milieu des flammes, et suivant un homme dont les doigts ressemblent à des chandelles. Cet homme, qui s'appelle Ankelcher, tient en main un fouet, et conduit à *Pont ar Stripou* un taureau gris, dont les yeux sont des charbons ardents. Qui voit l'homme et la bête meurt dans l'année ; aussi ne passe-t-on ce pont sans trembler, après le coucher du soleil. L'Ankelcher vous égare, si vous le rencontrez après minuit.

Kervescontour a une dame, couverte d'un drap ou d'un manteau blanc, qui vient de temps à autre se promener de chambre en chambre; elle passe sa main glacée sur le front des dormeurs, qui se réveillent, se signent et se cachent la tête sous les draps. Elle ne fait pas de mal. Pendant sa promenade on entend des boules rouler sur le plancher devant ses pas. A ce même moment, un prêtre, attablé à la cuisine, devant une chandelle, lit son bréviaire. Entre onze heures et minuit, me dit Marguerite Barret, ma voisine, ma mère

Digitized by Google

se leva pour soigner mon frère Olivier et ayant allumé le feu, elle s'assit sur le foyer, tenant l'enfant sur ses genoux; elle entendit un murmure, elle se retourna et vit le prêtre; il ne bougea pas, et elle ne voulut pas troubler sa prière. Elle l'a revu chaque fois qu'elle s'est levée à cette heure pour l'un de nous, et nous étions nombreux.

Les morts ne reviennent plus, me dit-elle, depuis que mon frère prêtre a dit des messes des trépassés. Kerlessy a une histoire à peu près semblable. Une fois l'an, à une époque non précise, quand la lune éclaire la terre, vers minuit pendant huit jours, la grande porte d'entrée s'ouvre d'elle même et donne passage à un souffle de vent, on voit une vapeur de laquelle se détache une forme humaine qui laisse voir une femme. Elle passe rapidement, va droit à l'escalier, le monte, et sur chaque marche, on entend le pas léger d'une femme et le froufrou d'une robe de soie traînant sur les parquets du vieux manoir. Elle va de chambre en chambre, ouvrant et fermant les portes, visitant les greniers, où elle fait grand remue-ménage, semble mêler les blés, froment, avoine, orge; après une heure de ce travail, elle descend, revient visiter les armoires, repasse par les chambres, revient à la cuisine fouiller dans les cendres du foyer, gémit, sort de la maison, parcourt les écuries, ce qui fut autrefois les jardins et disparaît le huitième jour pour revenir l'année suivante. On se demande ce qu'elle peut chercher ainsi. A-t-elle un trésor caché? Le lui a-t-on enlevé? Elle tourmente les gens, elle les empêche de dormir; mais elle ne fait de mal à personne.

Kerastang a un prêtre qui revient sans vous prévenir visiter la chambre où il a vécu; celui-là est un capucin.

Terrénez, ancienne maison seigneuriale, fortifiée jadis avec douves et herse, dominant le petit Port de ce nom, et semblant le défendre, voit sortir la nuit, quand la lune est au dernier croissant, vers la onzième heure, un char de fer, attelé de chevaux de proportions et de couleurs fantastiques, soufflant le feu par les naseaux et éclairant les chemins, en faisant sous leurs sabots sortir des étincelles des cailloux de la route; le char vole par monts et vaux conduit par une ombre cachée sous un drap, et va ainsi recueillant les âmes errantes des noyés. On l'entend passer dans la nuit. Le bruit des ferrailles vous glace. En l'entendant se mêler aux flots et aux gémissements, des âmes demandant aux vivants des prières pour les pauvres trépassés privés de sépulture en terre bénite. Je n'en finirais pas si je vous disais toutes les maisons du pays hantées par les esprits.

Digitized by Google

IX

LA MESSE DU REVENANT

De cela, il y a bien longtemps ; c'était bien avant, autant qu'on s'en souvienne, la séparation de St-Jean de la paroisse. Vous savez comme moi, que cette commune n'était qu'une trève de Plougasnou, et, par conséquent, St-Jean était desservi par ses prêtres, ce qui les forçait à parcourir une énorme étendue de terrain et leur faisait faire des courses pénibles pour traverser le pays quand il fallait se rendre près des malades pour leur porter les consolations et les sacrements. Les villages étaient très éloignés, et on était obligé, quand on voulait abréger la route à faire, de passer par des chemins impraticables tels que : fondrières, prairies submergées, douves remplies d'une eau bourbeuse. Ceux qui ne connaissaient pas le terrain étaient forcés de revenir sur leurs pas. On était aux derniers jours d'octobre. Un homme, hors d'haleine, portant en mains ses sabots, entrant au presbytère, demanda un prêtre, peu importait lequel : un homme de son village touchait à ses derniers moments et demandait les secours de la religion. Ce qu'entendant, un des vicaires se leva, passa dans la sacristie, prit son sac et suivit l'homme Ce jeune prêtre, nouvellement arrivé dans le pays, désirant le connaître, prend, avec son guide, le chemin de traverse qui conduit au village fort éloigné ; ils marchèrent vite, et, malgré tout, ils arrivèrent fort tard près du malade. Le vicaire reçut sa confession, et, aussitôt, l'agonie commença, ce qui porta le prêtre à lui donner l'Extrême-Onction. Avant de quitter la ferme, il s'informa de la famille et lui adressa des consolations en l'engageant à la résignation.

Il leur fit ses adieux et reprit, seul, la route du bourg où il arriva fort tard. Le sacristain, dans le clocher, sonnait l'Angelus, et ne le vit pas rentrer ; il avait fermé la porte extérieure de la sacristie ; il fit sa tournée en descendant du clocher, ferma les portes en agitant les clefs, et sortit de l'église sans jeter, de nouveau, un coup d'œil au chœur. Le vicaire, après avoir déposé son sac, entra dans le chœur et, s'agenouillant dans sa stalle, commença ses prières sans songer à l'heure tardive, et, quand il eut terminé son bréviaire, il se rendit à la porte pour sortir. Il vit, avec dépit, qu'elle était fermée. L'Angelus était sonné ; absorbé dans ses méditations, il n'avait pas entendu sortir le sacristain ; appeler, il était trop loin, c'était donc inutile : l'écho de la nef répondrait seul à sa voix. Sonner la cloche, ce serait répandre l'alarme dans le pays ! Quoiqu'il fût à jeun depuis midi, le parti le plus sage était de passer la nuit dans

Digitized by Google

la sacristie. Il entra dans le chœur, reprit sa place dans sa stalle et se mit à dire son chapelet.

Vaincu par la fatigue et le dépit, il s'endormit. Un temps assez long s'écoula dans un sommeil paisible ; puis, il lui sembla être tourmenté par un rêve ; il entend un bruit ; il croit voir, aller, venir, ouvrir les armoires de la sacristie ; il s'éveille, regarde ; la porte s'ouvre ! un prêtre se montre ; l'autel s'éclaire. Un prêtre monte à l'autel ; il porte les ornements noirs ; il est debout au milieu de l'autel, le dos tourné au tabernacle ; il semble attendre : il a parlé. Il appelle ; ses yeux brillent d'un reflet très pâle ; sa voix s'élève ; elle est lugubre et rend un son métallique. Par trois fois, elle se fait entendre et prononce ces mots :

« Y a-t-il, ici, quelqu'un pour répondre ma messe ? »

Ne recevant pas de réponse, il descend de l'autel, rentre dans la sacristie, quitte ses ornements, revient, éteint les cierges et tout rentre dans le silence. « Suis-je bien éveillé, ou suis-je sous l'empire d'un cauchemar, se dit le jeune vicaire ? Je ne rêve pas, j'ai vu, j'ai entendu, je ne suis pas le jouet de mon imagination ni d'une hallucination causée par la faim ? Mais, non, je suis bien éveillé ; je suis dans mon bon sens ; j'ai vu le prêtre, je l'ai entendu. Voyons, pour être certain du fait, je vais aller le trouver et voir qui ce peut être ? » Il entre. Rien dans la sacristie, rien dans l'église ; hors la petite veilleuse, pas une lumière. De plus en plus surpris, il rentre dans le chœur en répétant :

« Qu'est-ce que cela signifie ? Je ne suis pas un enfant, j'ai vu, j'ai entendu ! Ma raison m'abandonnerait-elle ? » Tout cela le laissa dans un trouble extrême ; il ne put sortir du cercle dans lequel errait sa pensée.

Je vous laisse à penser comment il passa le reste de la nuit, il avait en main son chapelet, mais il ne priait pas. Les heures succédaient aux heures et troublaient seules le silence de la nef. Au matin, quand le sacristain entra dans l'église, il fut fort surpris d'y trouver le vicaire qui l'attendait pour répondre sa messe. Le prisonnier lui apprit que la veille au soir, il l'avait enfermé en sortant de l'église.

Après sa messe, rentré au presbytère, il conta son aventure, en réponse aux questions qui lui furent adressées sur son absence.

Chacun rit de son histoire merveilleuse, on se moqua de son rêve ; on le traita de visionnaire. Chacun l'accablait de sottes plaisanteries ; malgré son assurance, ses serments, nul n'ajouta foi à ses révélations.

— J'ai vu, j'ai entendu, je ne suis pas fou, et j'étais à jeun, disait-il aux confrères.

Digitized by Google

Le curé fut le premier à lui dire qu'il avait eu un cauchemar causé par la fatigue et la faim.

— Je vous prouverai, M. le curé, dit-il impatienté, que j'étais bien éveillé ; je retournerai ce soir à l'église et j'y passerai la nuit ; je vous jure que je ne dormirai pas. Si je ne vois rien, j'accepte vos sarcasmes.

Quand la nuit fut venue, notre vicaire, malgré les rires des camarades, les observations du curé, reprit sa place dans l'église, prit son chapelet, et n'eut aucune envie de dormir, tant il était désireux de voir la réalisation de son rêve, la vision de la veille.

Lorsque l'horloge de la tour fit entendre le premier grincement de ses chaines, en se déroulant, pour annoncer l'heure qui allait sonner ses douze coups ; il entendit ouvrir la porte, et vit le prêtre entrer dans le chœur, allumer les cierges, préparer les livres, s'incliner et rentrer à la sacristie pour en ressortir revêtu des ornements noirs, déposer le calice, agiter la sonnette, remonter à l'autel, se retourner vers la nef, et demander par trois fois, comme la veille :

— Y a-t-il quelqu'un ici pour me répondre la messe ?

Rien ne troubla le silence de l'église. Il attendit quelques secondes, puis descendit de l'autel, rentra dans la sacristie, revint éteindre les cierges, et après rien ne troubla le silence de la nuit.

Cette fois le vicaire rentra heureux au presbytère pour prouver qu'il avait revu et entendu, qu'il n'avait pas rêvé et qu'il jouissait de toutes ses facultés.

Il répéta avec plus de détails l'événement de la nuit. Le curé, de plus en plus incrédule. le traita d'insensé avec dureté, ce qui ne lui arrivait jamais, et le pauvre vicaire interdit, baissa tristement la tête ; mais se remettant enfin lui dit :

— Avant de me condamner, Monsieur, il serait bon de venir vous assurer du fait ! Nul ne me semble, n'a le droit de me taxer de folie, s'il n'a pas la preuve du fait. Je n'ai pas rêvé ; que l'un de vos vicaires me suive ce soir et passe avec moi la nuit dans le chœur; s'il ne voit rien, je dirai comme vous, j'ai rêvé.

Le curé, regrettant sa vivacité, lui dit : « J'irai moi-même avec vous. »

Puis se tournant vers les vicaires, il leur dit : « Messieurs, pas un mot de cette sotte histoire ! »

Quand tout le monde fut couché, le curé, qui avait pris les clefs de l'église, appela le vicaire et tous deux sortirent sans bruit et se rendirent au rendez-vous. Ils prirent leurs places dans les stalles, et attendirent dans le plus profond silence que l'apparition se renouvelât.

Digitized by Google

Cela ne tarda pas. Dès les premiers grincements de la chaîne annonçant minuit, ils entendirent ouvrir la porte de la sacristie et le prêtre, comme la veille, vint tout préparer pour le saint sacrifice. Au premier appel de cet officiant, le vicaire se leva, s'agenouilla sur les marches de l'autel.

Le prêtre mystérieux commença aussitôt l'Office des Morts.

Quand le saint sacrifice fut fini, le prêtre s'avança vers le répondant et lui dit :

— Il y a trois cents ans, j'étais, comme vous, vicaire de cette paroisse, je reçus d'une pauvre femme l'argent d'une messe ; surpris par la mort, je n ai pu la dire. Depuis ce temps, je reviens à l'autel huit jours durant, à cette même époque de l'année, pensant trouver quelqu'un pour me répondre, et ne trouvant personne, je rentre en Purgatoire jusqu'à l'année suivante. Je vous remercie ; vous m'avez délivré de mes peines. »

Il fit quelques pas vers la sacristie et revint vers son répondant qui éteignait les cierges. Il lui dit encore : « Vous trouverez mon nom sur vos registres. Je dois vous prévenir qu'avant la fin de l'année vous m'aurez rejoint dans la tombe, car qui répond la messe à un mort, le suit peu de temps après. Tenez vous prêt, adieu ici bas, mais au revoir au ciel ! »

Comme les nuits précédentes tout rentra dans le silence. Le curé fit signe à son vicaire de le suivre, ils rentrèrent à la cure.

Le lendemain, le vicaire, au comble du bonheur d'être sorti triomphant de l'épreuve, répéta son histoire, au grand amusement de ses confrères. Mais cette fois le curé fit cesser les éclats de rire, en affirmant qu'il avait été témoin de ce fait extraordinaire.

On chercha et on trouva sur les registres de l'église le nom qu'il avait donné et on le vit au nombre des décédés comme premier vicaire de cette paroisse et la date donnée par lui était exactement la même. Le bruit de cette histoire se répandit dans le pays et la tradition l'a portée jusqu'à nous. Le répondant, ce jeune vicaire mourut dans l'année.

ELVIRE DE CERNY.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

AOUT

C'EST le mois d'Août qui, encore mieux que le mois de Juin, a la charge de réparer tous les manquements, toutes les défaillances des autres mois de l'année : c'est le grand mûrisseur de récoltes, celui qui les mène à terme ; aussi dans notre langue le verbe « aoûter » est-il synonyme de mûrir.

Tout ce que le mois d'août trouve en grain, il le rend sur le grenier, dit le proverbe.

Dans les plaines de nos pays, c'est le moment où se récoltent la plupart des céréales. Le paysan dort peu durant ces jours de labeur écrasant. Avant l'aube toute la maisonnée se répand par les champs, les hommes la faulx à la main (on ne se sert plus de faucille), les femmes et les enfants avec des râteaux et des liens. La chaleur est étouffante « il fait touffe » comme on dit ; *c'est un temps monté, un vrai temps d'août*. Tandis que le soleil tombe d'aplomb sur la tête des moissonneurs, on entend souvent les filles invoquer en chantonnant le *fouletot*, ce petit tourbillon que produit parfois l'air surchauffé :

Air des moissons
Fourre-toi sous mes cotillons.

Comme on a plus de peine qu'au moment des foins, les gerbes une fois rentrées au grenier, on célèbre la terminaison de ce rude travail « en prenant un chat » plus important qu'au temps de la fenaison. Outre le repas traditionnel offert aux moissonneurs et dans lequel figure la plus grosse saucisse gardée pour cette occasion, on fait parfois venir un musicien et l'on danse dans la grange (autrefois sur l'aire à battre le blé). Cet usage à peu près général il y a quelques années est bien tombé aujourd'hui.

Au lieu de cette expression « prendre le chat », faire « le tue-chat » ou le — « tue-chien », on dit dans certaines localités de la Haute-Saône, à Aillevans notamment, « laver le bouquet », parce que sur la der-

Digitized by Google

nière voiture qui ramène les gerbes on a planté un bouquet enrubanné.

Souvent aussi comme pour « le chat des foins » on fait un feu de joie autour duquel on danse.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il est bien difficile de donner un sens plausible à cette expression de « tuer le chat ou le chien » s'appliquant à ces modestes fêtes qui terminent les grands travaux de la campagne. Nous allons toutefois hasarder encore une hypothèse :

Chez les anciens naturalistes ou écrivains cynégétiques, le chat sauvage ou lynx était désigné sous le nom bien connu de *loup cervier*. Gaston Phœbus dans son ouvrage sur la chasse a un chapitre intitulé : « Ci-devise comment on doit chassier et *prendre le chat.* »

Il est possible que la capture de cet animal à moitié fantastique et réputé pour horriblement dangereux, ait donné lieu à des réjouissances dont la tradition populaire a gardé le souvenir.

* * *

Puisque c'est le mois d'août qui mûrit tout, les dictons météorologiques se rencontrent pour affirmer qu'il doit être chaud et sec :

De la pluie en Août
Il n'en faut pas du tout.

Le mois d'Août
N'a jamais fait grossir le Doubs

C'est tout au plus si on lui permet de se rafraîchir par quelques ondées.

Voici du reste au point de vue de la pluie comment les divers mois se doivent comporter :

Aivri
Pieugeni (*un peu pluvieux*)

Mà
Sans cessà

Jun
De dos jous l'un

Juillet
Quèques fouais

O (*août*)
In tant set pô (*un tant soit peu*)

Mais si par hasard il pleut beaucoup dans ce mois, c'est un désastre :

Quand il pleut en Août
Il pleut miel et bon moût

Digitized by Google

C'est-à-dire que les récoltes des ruchers et de la vigne s'en vont à vau l'eau.

Quand le temps est très sec comme il convient, c'est signe de neige abondante pour l'hiver.

En fait de préceptes hygiéniques on dit en Comté comme à peu près partout :

En Juillet et Août
Ni femmes, ni choux

Au mois d'Août, comme on le sait, les jours diminuent de près d'une heure et demie, de là le dicton :

Les après-midi d'Août
Trompent les fous.

C'est une manière de faire savoir qu'on ne saurait plus raisonnablement compter sur les grands jours.

On a remarqué que les poules qui naissent dans ce mois sont de bonnes pondeuses :

Les poussins du mois d'Août
N'ont jamais le darrie quiou.
(*N'ont jamais le derrière clos*).

Une autre observation :

Au mois d'Août on n'entend plus le coucou chanter. Voici la légende qu'on raconte à ce sujet :

Le pauvre coucou n'ayant rien à manger devint si maigre qu'on dit encore aujourd'hui : « maigre comme un coucou ». Pour vivre il fut obligé d'emprunter deux émines de blé. Il avait bien promis de les rendre, mais il les doit encore. C'est pour cela qu'on ne voit jamais de coucou pendant le mois d'août. Aussitôt qu'il entend battre les faulx et les faucilles pour les aiguiser, et remuer les couviers [1], il quitte nos pays.

Saint-Laurent (10 août).

Saint Laurent est le patron des pompiers. Ce jour-là ils vont en corps à la messe, portant pour la faire bénir une énorme brioche sous un baldaquin où se dresse une statue de saint Laurent, son gril à la main.

Jadis on croyait que si l'on jeûnait la veille de Saint-Laurent on était préservé du mal de dents.

1. Le couvier est cette espèce de fourreau en bois ou en fer blanc où les faucheurs mettent tremper dans l'eau leur pierre à faulx.

Digitized by Google

Le fameux cardinal de Granvelle expliquait ainsi cette superstition :

« Si je ne me forcompte, il y a dans une chapelle de Saint-Laurent à Besançon une dent dudit sainct qui met en ceste opinion ceux de la Cité qu'en jeusnant la veille de ceste feste les dents ne leur font mal. »

S'il pleut à la Saint-Laurent
La pluie arrive à temps.

A la Saint-Laurent
La faulx au froment.

Passé Saint-Laurent
Rentre tes regains, il est temps.

Il faut attendre que Saint-Laurent ait mis le *poile* (la peau) au chanvre pour l'arracher.

L'Assomption, NOTRE-DAME MI-AOUT (15 août).

Le populaire qui se plaît aux jeux de mots l'appelle la fête des chats.

A la mi-août
Le faucheur dort à son saoûl.

Il n'est plus obligé de se lever aussi matin parce que toute l'herbe est fauchée et la moisson à peu près faite. Mais en revanche on commence à arracher le chanvre et comme c'est surtout la besogne de la femme, on la lui rappelle en ces termes :

A la mi-août la femme ne dort
Ou si elle dort
Elle se fait tort (*Jura*).

A cette époque elle doit avoir déjà au moins neuf *écharpes* de chanvre. *Viry* (*Jura*).

Pour la mi eu
Et serpâs neu

A la mi-août on dit que les *pois sont en dos*, c'est une espèce qui se mange avec la cosse, les pois « mangetout ».

A let mi-ô
Lou chô vod

(*Patois de Morteau, Grand-Combe*). *Le chou « tourne », commence à pousser.*

Nos paysans ont encore remarqué que si les crapauds coassent avant l'Assomption, ils se taisent ensuite pendant six semaines.

Digitized by Google

Quand las bôts chantant
Aivant let Notre-Daime
Et se recaichant
Ché semaines de temps.

Si l'on fait des conserves d'œufs, il convient de prendre ceux que les poules ont pondus entre les deux Notre-Dames, celle du 15 août et celle du 8 septembre ; ils se garderont plus longtemps que les autres.

Le jour de l'Assomption, il faut être content, s'il ne fait point de temps [1], surtout s'il ne tombe pas de bonbons (des grêlons).

Saint-Barthélemy (24 août)

Si aux Rogations on bénit les champs ensemencés pour qu'ils donnent de bonnes récoltes, à la Saint-Barthélemy on bénit les récoltes elles-mêmes, les moissons, les gerbes, c'est « la bénédiction des glanes ». On compose des glanes avec des épis de blé, d'avoine, d'orge, de tiges de pois, de lentilles, etc. ; on les apporte à l'église, et on remercie Dieu d'avoir préservé les fruits de la terre de tout dommage, de tout *orval*. Puis de retour à la maison on égrène cette glane bénie sur le « gerbier ».

A lo San Barthelemy
Ce lou raisin net pè vari
Let trop tadi.

A la Saint-Barthélemy, si le raisin n'a pas varié (changé de couleur pour mûrir), il est trop tardif.

Saint-Guérin (28 août)

Le 28 août, à Poitte (Jura) on chôme un saint introuvable dans le calendrier, saint Guérin. Ce jour-là les habitants du village observent un repos absolu. Le matin à la messe chaque famille fait bénir du sel qu'on donne par poignées aux bêtes de la ferme. C'est pour qu'elles prospèrent et soient préservées de toute maladie. Saint Guérin est particulièrement le protecteur des étables. (Haute-Saône, Noroy-le-Bourg.)

1. En Comté, on dit « qu'il ne fait point de temps » quand la journée, sans être précisément belle, n'est pas pluvieuse.

Digitized by Google

SEPTEMBRE

Ce mois, impatiemment attendu par les chasseurs, parce que c'est le mois de l'ouverture de la chasse, ne leur apporte cependant guère que des déceptions. Bien qu'admirablement disposé pour servir d'abri au gibier, le pays comtois en est aujourd'hui presque totalement dépourvu. Comment en serait-il autrement ? La chasse en plaine est banale et les bois sont mal gardés.

Le cultivateur sérieux et travailleur a toujours tenu en médiocre estime les chasseurs, qui néglige les quelques terres qu'ils pourraient cultiver pour poursuivre à travers champs un gibier chimérique :

Chaissoux,
Pauchoux,
Dreilloux,
(Chasseurs, pêcheurs, tous loqueteux.)

A la porte d'un chasseur, dit-on encore, *il n'y a jamais un gros fumier*, et on ajoute avec non moins de raison : *Il faut sept chasseurs pour en laisser un mourir de faim.*

Autrefois, il y a quelque cinquante ans, quand les saisons se faisaient régulièrement, il était de règle de commencer les vendanges en septembre. Dès les premiers jours du mois on pouvait cueillir dans les vignes des raisins mûrs et en assez grand nombre, puisque à Arbois, la terre classique des bons vins et des rudes buveurs, avait lieu le 4 septembre la cérémonie de la bénédiction du *biou*[1]. Encore aujourd'hui cette cérémonie traditionnelle se pratique, mais nous doutons fort que la grappe énorme qu'on appelle *biou*, *biu*, *bliu* ou encore *chévre*, selon les localités, soit entièrement faite de raisins arrivés à maturité.

Voici quelques détails sur cette fête des vignerons d'Arbois :

Les jeunes hommes de la localité qui se sont mariés dans l'année forment la corporation des « garde-fruits ». Ils doivent passer, à tour de rôle, chacun une nuit dans le vignoble, avant les vendanges, pour le préserver de la maraude. Ce sont eux qui ont la charge de

1. Dans le Jura, on nomme ordinairement *bious*, les raisins qu'on pend pour les conserver aux poutres des plafonds. Quant à la grappe faite de la réunion de plusieurs de ces raisins, on l'appelait dans des temps plus reculés *chapeau de raisins*, comme on disait *chapel de roses*.

Digitized by Google

confectionner le *biou*, avec du raisin noir et blanc. Le matin de la Saint-Just, fête patronale d'Arbois, cette grappe de Chanaan, attachée au milieu d'un bâton est portée sur les épaules, processionnellement, à travers la ville. Les sociétés de musique marchent en tête suivies des garde-fruits armés de vieilles hallebardes, insignes primitifs de leurs fonctions. Le *biou* introduit dans l'église aux sons des cloches, est béni solennellement par le prêtre, puis suspendu à la voûte du chœur.

Il est assez problable que la date de cette cérémonie a été fixée à la Saint-Just à cause du nom même de ce saint (prononcez *Jus*). Nous l'avons déjà dit, le peuple a un goût marqué pour le calembour.

Pour s'expliquer toute la solennité donnée à la bénédiction du *biou*, il convient de rappeler le renom des vins d'Arbois, sa population si nombreuse de vignerons et la célébrité de ses buveurs. Avant que le vignoble eut été si lamentablement atteint par la maladie, le dicton suivant avait cours :

« Il faut boire trois coups le matin pour prévenir la soif, trois coups pour l'apaiser et trois coups encore pour la soif à venir ». Aussi la provision normale de vin qu'un honnête Arboisien devait avoir dans sa cave était, assurait-on, de trois muids : or, le muids, mesure locale, contient 850 litres.

Nativité de la Sainte-Vierge, la Château (8 septembre)

La grande fête religieuse de ce mois est la Nativité de la Vierge ; on l'appelle souvent la Notre-Dame-d'Automne. Dans toutes les hautes montagnes la foire de Châtel-Blanc (canton de Mouthe, Doubs) qui se tenait à cette date avait une telle renommée qu'on disait couramment : à la *Châté*, à la *Château*, à la *Tsètiau* pour désigner le 8 septembre :

A la Château
Les pois sont à la faux (on les coupe).

Les pois sont un des produits les plus estimés dans les cultures de la montagne. Ceux de Frasne, près Pontarlier, ont une réputation sans rivale dans tout le département du Doubs.

On dit encore :

A la Châté
Quiou ton mété (clos ta bouche).

Cela signifie que les goûters, que les ouvriers des champs ont l'habitude de faire, pendant les longs jours, à dix heures du matin et à

Digitized by Google

quatre heures du soir, doivent être supprimés parce que la nuit venant plus tôt abrège naturellement la durée des travaux.

Comme assez souvent il pleut en septembre on appelle *train-nâs de la Châté* (les traînes), la suite des pluies qui ont lieu aux environs de cette date. (Morteau, Grand-Combe).

Le **14** du mois (Exaltation de la Sainte-Croix), a donné lieu au dicton suivant :

A la Sainte-Croix
Cueille tes pommes, abat tes noix.

Le **21**, Saint-Mathieu, nos astronomes ruraux ont signalé ainsi l'équinoxe d'automne :

A la Saint-Mathieu
lou jou pâ a let neu.
(*Le jour pareil à la nuit*).

L'Automne (le 23)

Cette saison se nomme en Franche-Comté le *darrie temps* (le dernier temps), par opposition au *premier temps* au printemps, ou encore *le veillin* parce que c'est l'époque où vont commencerles veillées. Dès le 1er septembre, du reste, les dictons populaires rappellent que les longs jours sont finis.

A la Saint-Leu (1er septembre)
La lampe au quieu (clou).

C'est le moment où les prés commencent à se remplir de cette jolie plante violette, le colchique d'automne qu'on nomme en pays comtois la *veilleuse*, *veillotte* ou *lôvrotte*, parce qu'elle annonce la saison des *veillées*, des *lôvres* ou soirées rustiques dont nous parlerons plus tard.

C'est toujours dans le même ordre d'idées qu'on appelle *reveillins* les foins d'automne (Haute-Saône) et qu'on dit au sujet des moutons :

Las aignés du Veillin
Sont toujours Couélots

« Les agneaux d'automne sont toujours des Culots ». C'est par ce nom de *culot* qu'on désigne un animal chétif et plus particulièrement chez les oiseaux, le dernier né plus faible que les autres, qui demeure plus longtemps au nid.

Le **29**, la Saint-Michel a donné lieu aux dictons suivants :

A la Saint-Michel
La Chaleur monte au ciel

Digitized by Google

Il ne faut plus compter sur les jours chauds pas plus que sur les longs jours. — Ce qui est confirmé par cet autre dicton :

A la Saint Méchie (Michel)
Lai mercie
Monte au cie (ciel)

Le *Mercie* c'est le repas qu'on a l'habitude, durant toute la belle saison, de donner au bétail vers les quatre heures de l'après-midi. La suppression de ce repas pour les bêtes avec celle du goûter pour les gens (voir la Nativité, 8 septembre), n'est du reste que l'application du commun adage : « qui dort dine » ; la nuit venant plutôt on se couche de meilleure heure.

Enfin, on dit encore que le jour de la Saint-Michel, s'il fait de l'orage, l'hiver sera doux.

Mais pour savoir d'une façon un peu plus certaine comment se comportera l'hiver qui ne va pas tarder à arriver, on a recours dans le pays de Montbéliard à un usage rappelant singulièrement les aruspices des anciens Romains : il faut, dès les premiers jours de l'automne, tuer un canard, l'ouvrir et observer sa poitrine. Si elle est blanche partout, l'hiver sera chaud ; si elle est rouge à la partie supérieure, les commencements en seront froids ; à la partie inférieure, la fin de l'hiver sera rigoureux.

CH. BEAUQUIER.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

XCIII

COMMENT LE DIABLE DU MONT-OWEN STANLEY FUT TUÉ

(*Nouvelle-Guinée*)

Dans un village de la côte, habitait une tribu qui vivait dans une crainte perpétuelle d'un Diable qui demeurait sur le mont Owen Stanley. Pour la hauteur, il était aussi grand qu'un arbre de la forêt ; sa bouche était suffisamment large pour avaler d'un coup une maison avec tous ses habitants. Son corps était couvert d'une barbe longue et ses yeux étaient d'un jaune brillant. Le nom de ce voisin désagréable était *Tauni-Kapi-Kapi*, c'est-à-dire l'*anthropophage*.

Sa nourriture favorite était la chair humaine et il avait l'habitude d'avaler très facilement hommes et femmes tout entiers. Il avait ravagé presque tout le district de la côte, car un village ne lui faisait qu'un repas. On peut aisément supposer, étant données ses habitudes, qu'un grand effroi s'éleva un jour dans le village dont je parle, quand on entendit crier : En fuite ! en fuite ! Tauni-Kapi-Kapi arrive. Sa demeure de la montagne était bien à cinquante milles de la côte, et ainsi les gens avaient le temps de faire à la hâte leurs préparatifs pour fuir dans une petite île où il était incapable de les suivre. Mais Tauni-Kapi-Kapi n'était pas un gaillard à mettre beaucoup de temps à franchir une distance de cinquante milles. Chaque enjambée couvrait une centaine de pas ordinaires et la brousse épaisse, n'était pas un obstacle pour lui, en sorte qu'il était déjà près du rivage, lorsque les villageois effrayés poussaient au large leurs canots. Une femme seulement ne put fuir. Elle était sur le point d'avoir un enfant et toutes ses supplications pour être reçue dans un des bateaux furent repoussées. — Non, non, dirent les gens, nos canots sont pleins et vous nous feriez couler ; il vaut mieux que vous soyez mangée que de risquer toutes nos vies : Retournez-vous-en et allez vous faire dévorer.

Ainsi la pauvre femme dut revenir en nageant : mais elle était décidée à ne pas se laisser manger si elle pouvait s'aider ; aussi, au

1. Suite, voir t. XIV, p. 376.

Digitized by Google

lieu de nager directement vers le village, elle aborda à quelque distance, à un endroit où était une grotte qu'elle connaissait et elle s'y cacha saine et sauve. Juste au moment où elle y entrait, elle vit son mari courir, poursuivi par le géant. D'une enjambée Tauni-Kapi-Kapi l'attrapa, le prit entre son pouce et son index et l'avala tout entier. — C'est bien fait, dit la femme ; s'il avait mis son canot à l'eau comme ont fait les autres, je ne serais pas ici dans cette grotte. — Après quoi, elle roula un grand rocher à l'ouverture de la caverne, et peu de temps après, elle mit au monde un fils. Pendant vingt ans, elle établit là sa demeure, son fils grandit et devint un jeune homme fort et beau. Durant tout ce temps, les gens n'étaient pas revenus, car ils avaient encore peur du géant. Dans leur caverne, la mère et l'enfant étaient en sûreté, car on ne pouvait pas les voir. Mais le garçon devint un homme et voulut connaître quelque chose de l'histoire de sa famille. Mère, dit-il un jour, qui était mon père, et où est-il à présent ? — Tauni-Kapi-Kapi l'a dévoré, répondit-elle ; et depuis mon peuple n'est jamais revenu.

— Bon, ma mère ; je suis maintenant un homme grand et fort ; je vais tuer ce Tauni-Kapi-Kapi ; alors tout notre peuple reviendra et je pourrai prendre femme.

— Mon fils, votre père aussi était un homme grand et fort, mais quand le Diable l'a pris, il a été comme un petit enfant. Il a essayé de combattre, mais il ne pouvait rien contre le géant.

— Peu importe, si je ne suis pas si fort que Tauni-Kapi-Kapi, je suis beaucoup plus habile que lui. Je suis un homme à présent, et vous devez me laisser faire comme je veux.

— Très bien, mon fils, mais je crains que le Diable vous dévore comme il a dévoré votre père.

— Je suis fort, répliqua-t-il, voyez ce que je peux faire ; et prenant une lance, il l'enfonça à travers la terre et le rocher, au milieu de la caverne où ils avaient vécu si longtemps.

— Aucun homme ne pourrait en faire autant, dit sa mère ; à présent, je vous donne la permission de combattre Tauni-Kapi-Kapi.

Non loin de leur grotte, il y avait un arbre si grand qu'il avait deux fois la taille d'un autre arbre de la forêt. Même la tête du géant ne pouvait en atteindre le sommet. Le jeune homme bâtit une solide plate-forme à la hauteur où le géant pouvait atteindre avec sa main. A vingt pieds au-dessus il en bâtit une autre, puis une troisième au dessus de celle-là et la maison fut construite tout au sommet de l'arbre Sur chaque plate-forme il rassembla d'énormes piles de larges rochers, des blocs de bois, des masses de corail et sur chaque, il y avait une place pour des épées et des bâtons. Sur la

Digitized by Google

troisième plate-forme, il rassembla en outre une pile de bois à feu et l'arrangea en forme de bûcher, de façon à ce qu'on pouvait l'allumer à chaque moment.

Lorsque tous ces préparatifs furent faits, il plaça sa mère dans la maison au sommet de l'arbre et lui dit : Vous resterez ici, ma mère, parce qu'à présent, je suis tout prêt à combattre Tauni-Kapi-Kapi et vous verrez que je le tuerai.

Quand sa mère fut à la maison, il descendit et fit un feu superbe sur le rivage, de sorte que le géant pouvait voir la fumée et savoir que quelqu'un vivait là.

Sur la montagne, le géant avait grande envie de chair humaine, car il n'avait vu personne depuis longtemps, puisqu'il avait tué ou mis en fuite tous les gens qui vivaient auprès de lui. Voyez-vous cette fumée ? dit-il à sa fille. Il doit y avoir là quelqu'un qui vit près de la mer. Quelqu'il soit, il faut que je le mange, car il y a longtemps que je n'ai eu personne à manger. Vous, ma femme, portez mon bâton, et vous, ma fille, prenez mon épée et venez avec moi. En arrivant à la côte, il ne vit rien, mais il entendit une voix qui criait à une grande distance : Tauni-Kapi-Kapi ! Tauni-Kapi-Kapi ! venez ici que je puisse vous tuer, car vous avez tué mon père et maintenant je vais vous tuer.

Le géant qui, en raison de sa taille, était accoutumé à regarder en bas et non en haut vit à la fin le grand arbre, avec le jeune homme qui se tenait sur la plus basse plate-forme.

— Très bien, mon petit poisson, dit-il ; très bien, mon petit poisson, je viens.

La femme, au sommet de l'arbre, se mit à crier et dit : Maintenant nous allons être mangés, mais le jeune homme ne fit que rire et répliqua : Ne craignez pas, mère, faites attention à moi et faites ce que je vous dirai.

Quand le géant arriva au-dessous de l'arbre, il trouva que la première plate-forme était juste à sa taille. Le jeune homme qui s'y tenait commença à lui jeter ses lances à la figure, et cela lui fit ouvrir la bouche pour hurler, parce qu'elles le piquaient comme des guêpes. A peine sa bouche était-elle ouverte que le brave défenseur de l'arbre y roula des rochers, des bûches de bois et des blocs de corail de sorte qu'ils descendirent dans sa gorge et le firent hurler encore plus fort. Mais voyant qu'il ne pouvait atteindre son petit adversaire, il se décida à escalader l'arbre. Quand il fut monté, le jeune homme se retira sur la seconde plate-forme et laissa le géant se cramponner au tronc de l'arbre immédiatement au-dessous de lui. Le premier étage fut mis en pièces par les bras de Tauni-Kapi-Kapi.

Digitized by Google

De la seconde plate-forme, le brave jeune homme lança ses lances de toute sa force, visant toujours les yeux. Le géant, fou de rage à cause de la douleur que lui causaient les blessures des lances, commença à crier plus fort qu'auparavant. Il était aussi très alourdi à cause du nombre de pierres et de pièces de bois qui étaient descendues dans sa gorge. Mais il grimpa encore à l'arbre, et de nouveau une seconde grêle de pierres et de bûches fut versée dans son gosier jusqu'à ce que l'approvisionnement de cette plate-forme fut épuisé

Très bien, mère, cria le jeune homme ; il est maintenant rempli de pierres ; je puis en voir l'extrémité quand il ouvre la bouche. Descendez à la plate-forme au-dessous de la maison et allumez le feu.

Sa mère fit ce qu'il lui avait ordonné, et, en quelques secondes, la grande pile de bois à brûler flambait vivement.

Le géant n'était pas encore vaincu. Il était devenu plus lourd par les pierres qui avaient été versées en dedans de lui ; il était devenu plus inquiet et il eut plus de difficulté à démolir la seconde plate-forme. Mais finalement, il y arriva et le jeune homme se tint au-dessus de lui sur la troisième et dernière plate-forme. Il y avait placé une lance très longue et très lourde qui n'était pas destinée à être lancée, mais dont il devait se servir à la façon d'une pique d'abordage. Le géant était alors incapable de crier, parce que sa gorge était remplie de pierres et de bûches de bois et il était obligé de garder sa bouche ouverte en raison de la difficulté qu'il éprouvait à respirer. Mais le jeune homme avait encore une autre ressource. Il employa les blocs et les pierres qui étaient là de la même manière qu'auparavant et le géant fut à peu près rempli, au moment où il avait la plus grande difficulté d'arriver à la troisième plate-forme, son adversaire prit cette longue lance et la lui enfonça de toute sa force dans l'œil droit. Après cela, il se tint à l'extrémité la plus basse d'une échelle de lianes qui montait à la maison, et avec sa hache, il coupa les attaches de la troisième plate-forme, en sorte que toute la construction avec le bûcher flamboyant tomba dans la bouche ouverte du géant à moitié aveugle. Ce fut le coup de la fin. Le géant, incapable de supporter son propre poids en raison de sa masse inaccoutumée, aveuglé et écorché par le bûcher, tomba de l'arbre si lourdement qu'en arrivant sur le sol, il fut brisé en cent morceaux

Ainsi le brave jeune homme vainquit le terrible Tauni-Kapi-Kapi et vengea la mort de son père. Au pied de l'arbre, la femme et la fille du géant avaient suivi le combat avec beaucoup d'intérêt, ne pensant pas qu'il pût être vaincu. Mais quand elles virent le résultat de la lutte, elles se mirent à crier.

Digitized by Google

— Ne criez pas, dit le vainqueur ; j'ai tué votre père, mais maintenant vous allez être ma femme. Alors il l'épousa et, dans la suite des temps, son peuple revint.

Quand les gens revinrent, sa mère leur dit : Lorsque le géant vint il y a longtemps et vous effraya tous, vous n'avez pas voulu me prendre dans vos canots ; maintenant mon fils a tué le géant et vous pouvez désormais vivre ici. Mais vous devez lui donner pour femmes toutes les plus jolies filles de la tribu, et vous devez toujours faire à l'avenir ce qu'il vous dira, car personne d'autre n'aurait pu tuer Tauni-Kapi-Kapi ; il doit être un homme puissant parmi vous et votre chef pour le reste de sa vie.

Tous les gens l'approuvèrent et le brave jeune homme devint le chef de la tribu [1].

RENÉ BASSET.

LES VILLES ENGLOUTIES [2]

CXLI

CORBIÈRES (Savoie)

Dans les environs d'Epierre (sur la ligne de Montmeillan à Modane, c'est-à-dire en pleine Maurienne) on trouve le petit village de *Corbières* dont les maisons rustiques sont édifiées sur une masse considérable de terres lavées provenant de la montagne. Du premier coup-d'œil il est facile de constater que l'énorme cône de déjection dont nous parlons est le résultat d'une inondation, relativement récente, due à une crue subite du ruisseau torrentueux qui traverse le village et dont le lit, insuffisamment creusé, ne retient que difficilement les eaux. La tradition locale affirme que, sous ces alluvions qui recouvrent la plaine, on retrouverait une cité, disparue depuis plusieurs siècles et qui se serait appelée *Ville des Corbeaux*. Les paysans ont été confirmés dans cette croyance par la découverte, dans les champs voisins, de pans de murs, de débris de poterie ménagère et de quelques pièces d'une monnaie très ancienne déterrées à différentes dates par le soc des charrues. Pour les gens de Corbières, la Ville dont il s'agit aurait

1. Romilly, *From my Verandah in New-Guinea*, Londres, 1889, in-8, p. 120-127.
2. Suite, voir t. XIV, p. 377.

Digitized by Google

occupé la plus grande partie de la petite plaine, en forme de cirque, qu'enserrent les hauteurs voisines et que traverse la rivière de l'Arc.

A mi-distance entre Corbières et la gare d'Epierre on remarque, tout au bord du chemin, une construction romane en partie ruinée, connue dans le pays sous le nom de *Temple* et consacrée au culte catholique. Tous les ans, le lundi de la Pentecôte si je ne me trompe, un desservant de la cure voisine y vient dire une messe et y bénit aussi les tout jeunes enfants. En réalité c'est une de ces anciennes commanderies du Temple si nombreuses dans toute la Savoie et situées toujours dans d'excellentes positions. Celle-ci avoisine une source abondante sourdant du rocher même, et la montagne au pied de laquelle s'abrite le bâtiment recélerait, m'a-t-on dit, des gisements de plomb argentifère. Eau excellente, mines, terres riches, pierre et bois en abondance, tout cela suffirait donc à justifier le choix de cet emplacement et à expliquer l'établissement d'une bourgade dans cette vallée aujourd'hui par trop délaissée.

La légende raconte que le Temple était autrefois une maison de ferme où vivaient un couple de pieux campagnards. Certain soir un vieillard que venaient de chasser les gens de la Ville des Corbeaux après lui avoir refusé l'aumône, s'en vint frapper à la ferme. Il y fut charitablement accueilli et restauré, près du feu, d'une soupe bien garnie. Après s'être reposé pendant quelques heures sous ce toit hospitalier, le vieux mendiant reprit sa besace et son bâton de voyage et s'éloigna — mais non cependant sans avoir recommandé à ses hôtes d'un jour de ne rien craindre pour eux-mêmes si quelque gros bruit les réveillait. La nuit même le torrent, subitement grossi par un orage s'épandait dans la plaine et, sous les terres charriées par lui, engloutissait la ville toute entière. Le Temple seul avait été épargné. Le vieillard n'était autre que N.-S. Jésus-Christ, descendu sur terre pour éprouver, lui-même, l'esprit des habitants de la Ville des Corbeaux.

L. Jacquot.

CXLII

VILLES DES CÔTES DE FRANCE

A Jans existe la tradition d'une ville appelée Belébat située sur le rivage de la mer et qui fut détruite par un cataclysme en punition des débauches de ses habitants. Benjamin Fillon a relevé sur ce point des enceintes de galets dans le sable présumées celtiques et les traces d'une population d'ichthyophages [1].

Leo Desaivre.

1. Benjamin Fillon, *Poitou et Vendée*, t. II, p. 7. Jans.

Digitized by Google

CXLIII

LA VILLE DE SEATON

(*Angleterre*)

Près de Looe, c'est-à-dire entre Down-Dury et Looe, il y a une petite plage sablonneuse appelée Seaton. La tradition nous rapporte que là s'élevait autrefois une ville très commerçante de ce nom et que, lorsqu'elle était dans tout son éclat, Plymouth n'était qu'un petit village de pêcheurs. La ville de Seaton aurait été recouverte par le sable à une époque très ancienne : la catastrophe aurait eu lieu à la suite de la malédiction d'une sirène qui aurait souffert quelque dommage de la part de marins appartenant à ce port [1].

CXLIV

VIEUX CHWALKOWO

(*Posnanie*)

Sur le territoire de Weissemburg, près de Gnesen, près de la limite de Lubowo, il existe un trou rempli d'eau dont le bord oriental est assez escarpé, tandis que la partie occidentale s'étend jusqu'à une prairie. Sur cette excavation très profonde, on raconte qu'à sa place il y avait autrefois un château polonais appelé Dwor qui, un jour, s'abîma subitement dans la terre ouverte. A sa place, ce trou rempli d'eau se serait formé. Dans la bouche du peuple, l'endroit où est cette excavation a pris le nom de Vieux-Chwalkowo [2].

CXLV

LA ROCHE DE LA JEUNE FILLE

Quand Staufenbourg existait encore en Thuringe, la fille d'un seigneur regarda pendant de longues années du haut d'un rocher qui dominait le fossé pour voir si son amant ne reviendrait pas de l'étranger. Elle regarda si longtemps que son pied s'imprima dans la pierre et qu'on peut en voir le creux. De nos jours encore la jeune fille apparaît avec des pantoufles d'or et de longs cheveux jaunes à cet endroit qui a reçu le nom de « Roche de la jeune fille [3] ».

RENÉ BASSET.

1. R. Hunt, *Popular romances of the West of England*, Londres, 1881, in-8, p. 152.
2. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in-8, p. 48.
3. Sommer. *Sagen Märchen und Gebraüche aus Sachsen und Thüringen*. Halle, 1846, in-12, p. 19.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE[1]

XI

LES CAPUCINS ET LA DESTINÉE

Autrefois il y avait des gens tout à fait *connaissants* (savants) qui marchaient sur terre et qui s'appelaient des capucins. Ils avaient le don de lire dans l'avenir, aussi, on les envoyait quérir dès qu'il naissait un enfant dans une maison.

Un jour donc, un de ces capucins arriva dans une maison où le frère de l'arrière-grand'mère de mon grand'père venait de naître. Il s'arrêta dans la cour à regarder un jeune poulain qui s'ébattait. Puis il entra dans la maison, s'approcha du berceau et bénit le poupon qui s'y trouvait, en disant tristement : « Cet enfant est fort et bien vigoureux, mais le joli poulain que vous avez là dans l'aire, sera la cause de sa mort. » — Sapristi non, dit le père effrayé, je vais tuer mon beau poulain et alors, capucin, vous en aurez menti. » — « Faites ce que vous voudrez, je vois ce que je vois ». Et le capucin s'en alla.

L'enfant grandit et devint la joie de la maison. Il avait atteint sa septième année; personne ne songeait plus aux lugubres prophéties du capucin, lorsqu'un jour l'enfant supplia son père de l'emmener dans un champ où la charrue devait passer. Le père y consentit et tous partirent très joyeux. Lorsqu'ils arrivèrent à labourer le milieu du champ, la charrue découvrit le squelette d'un jeune cheval et cela au grand ébahissement de l'enfant qui n'avait jamais vu pareille chose : « Ça, mon gars, lui expliqua son père, c'est la carcasse d'un biau poulain qu'un mauvais capucin nous avait dit vouloir te tuer le jour de ta naissance; aussi je l'ai tué, li, et il ne sera toujours pas cause de ta mort. » Et tout en disant, l'homme prit la tête du poulain et la mit, suivant l'usage (quel usage ? je l'ignore) dans un pommier voisin, puis il continua son labour. Il n'était pas à l'extrémité du champ qu'un cri le fit se retourner. L'enfant, voulant reprendre la tête mise hors de sa portée dans le pommier, avait lancé une pierre,

1. Pour d'autres séries de contes de la Haute-Bretagne, cf. t. I, p. 49, 115, 195, 232 ; t. II, 34, 491 ; t. IV, p. 349 ; t. V, p. 437. t. VI, p. 751 ; t. VIII, p. 197 ; t. IX, p. 36, 92, (11 contes), 167 267, 336, (70 contes résumés), 225 ; t. X, p. 205, 509, 582, contes comiques (nos I-XVI) ; t. XI, p. 299, 390, 435, 504, 599, 633 ; t. XII, p. 49, 89, (contes de la mer), 265 ; t. XIII, p. 500, t. XIII, p. 49.

Digitized by Google

les os étaient tombés sur sa tête à lui et si malheureusement qu'il mourut sur le coup en poussant un seul cri. Et voilà comment ce que disent les capucins arrive toujours ; c'est bien malheureux que des hommes *si connaissants* ne marchent plus sur terre, mais on en voit encore moins que des lutins qui deviennent cependant bien rares au jour d'aujourd'hui.

(*Conté par Jeanne Bouillon, de Matignon*).

LUCIE DE V. H.

EXPOSITIONS ET CONGRÈS

IX

LE CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES EN 1900

Depuis la tenue du premier Congrès en 1899, on a réuni de nombreux matériaux nouveaux, principalement dans l'Afrique Centrale et dans diverses autres contrées non-civilisées ou sauvages. Bien qu'il reste encore beaucoup à trouver et que certains points du folklore soient à peine effleurés, il semble que, dès maintenant, on peut essayer, en réunissant et en comparant les matériaux de provenances variées, de tirer quelques conclusions générales.

Dans la pensée de la Commission d'organisation, le Congrès devra plutôt être synthétique et comparatif que documentaire et analytique. C'est à des études d'ensemble, ou à des études d'un caractère international sur un sujet spécial que seront réservées les séances plénières.

Le Congrès se divisera en deux sections générales :

I. — Littérature orale et art populaire.

II. — Ethnographie traditionnelle.

I. — *Littérature orale et Art populaire*

a) Origine, évolution et transmission des Contes et des Légendes Exposition et discussion des systèmes en présence.

b) Origine, évolution et transmission des chansons populaires, soit au point de vue de la poésie, soit au point de vue musical. Influence réciproque de la poésie et de la musique savantes et de la poésie et de la musiques populaires.

Le théâtre populaire : ses rapports, anciens et modernes, avec le théâtre littéraire.

Digitized by Google

c) Origine et évolution de l'iconographie traditionnelle (imagerie, sculpture, etc.) ; ses rapports avec l'art classique ; emprunts mutuels.

d) Origine et évolution du costume populaire. Recherche dans les monuments et documents des parties du costume plus ou moins bien conservées jusqu'à nos jours. — Origine et évolution des bijoux et des parures.

II. — *Ethnographie traditionnelle*

a) Les survivances des coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort (Mariage par capture, couvade, offrandes funéraires, etc.).

b) Survivances du culte des animaux dans les coutumes des peuples modernes. — Survivances des cultes des pierres, des arbres et des fontaines.

c) Vestiges des anciens cultes locaux dans le culte des saints. L'Hagiographie populaire (rites et traditions).

d) La médecine populaire et la magie (Amulettes, rites de préservation, envoûtement, fascination et mauvais œil, etc.)

Tableau du mouvement traditionniste de 1889 à 1900.

Le Congrès se tiendra à Paris les 10, 11 et 12 septembre 1900.

La cotisation est fixée à 12 francs.

La Commission d'organisation est ainsi composée :

Président d'honneur : M. Gaston Paris.

Président : M. Charles Beauquier.

Vice-présidents : MM. J.-F. Bladé, Loys, Brueyre, Eugène Müntz.

Secrétaire général : M. Paul Sébillot, 80, boulevard Saint-Marcel.

Secrétaires : MM. Em. Blémont, George Doncieux, Raoul Rosières.

Trésorier : M. A. Certeux, 13, rue Vauquelin.

X

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DES RELIGIONS

Voici les parties du programme de ce Congrès qui se rattachent le plus aux traditions populaires.

Religion des non-civilisés. — Le totémisme. — Les fonctions du sacrifice. — Condition des âmes après la mort.

Histoire des religions de l'Egypte. — Les cultes et les religions populaires de l'Egypte, plus spécialement ceux de Thèbes. Les dieux animaux, les dieux oiseaux (l'hirondelle, l'oie, le héron, etc.) ; les

Digitized by Google

dieux serpents (Ramouît, Maritsokhou). Les ex-voto après guérison ou bienfait reçu ; les amulettes contre les serpents, contre les crocodiles, contre le mauvais œil.

Histoire des religions dites sémitiques. — Le totémisme dans le paganisme arabe. — Les dieux du Yémen d'après les inscriptions sabéennes et himyarites. Equivalences des objets et des phénomènes naturels. Histoire des croyances et du culte. — La légende d'Alexandre-le-Grand chez les Arabes.

Histoire des religions de la Grèce et de Rome. — Les poèmes homériques comme sources de mythes, de légendes et de cultes. — Le culte d'Apollon à Delphes. — De la survivance et de l'adaptation des mythes, rites, traditions et lieux de culte du paganisme italique et grec dans les usages et lieux de culte actuels de l'Italie et de la Grèce.

Religions des Germains, des Celtes et des Slaves. — Archéologie préhistorique de l'Europe. — L'eschatologie celtique. — Origines de l'Église celtique en Irlande, en Écosse, dans le pays de Galles et en Gaule. — La combinaison d'éléments mythiques, historiques et poétiques dans les légendes héroïques des Germains, à étudier dans une légende en particulier. — De l'origine des principales divinités germaniques : Wodan, Donar, Tiu, etc. Proviennent-elles du panthéon indo-germanique ou sont-elles le développement de démons de la nature ? — Du caractère originel ou dérivé des principaux mythes de l'Edda. — Le dieu de la foudre chez les peuples germains et slaves. — Quels sont, dans l'Allemagne du Nord, les monuments encore existants du paganisme slave ?

Ce Congrès aura lieu à Paris en septembre, à quelques jours de distance de celui des Traditions populaires.

La cotisation est de 10 fr.

Les adhésions sont reçues chez M. A. Marillier, 7, rue Michelet, ou chez M. J. Réville, 7, villa de la Réunion, Paris, secrétaires généraux du Congrès.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Le Dr A. Mauricet

Notre collègue, le Dr Alphonse Mauricet, qui est mort à Vannes au commencement d'août, était né dans cette ville le 7 juin 1833. Il était membre correspondant de l'Académie de Médecine qui avait, antérieurement à son élection, couronné plusieurs de ses mémoires. Le Dr Mauricet prenait un vif intérêt à tout ce qui se rattache à l'archéologie bretonne. De 1862 à sa mort, il a donné à la Société Polymathique du Morbihan, dont il fut président en 1890, de nombreux mémoires ; nous citerons seulement les suivants qui se rattachent à nos études :

Etude sur le Man-Lud (Locmariaker), en collaboration avec René Galles (1864). — *Découverte d'un dolmen sépulcral* sous le tumulus de *Kergonjals* (Bignan) (1864). — *L'Ile aux moines et ses monuments mégalithiques* (1877).

Il fut l'un des premiers adhérents à la Société des Traditions populaires, et, avant de mourir, il recommanda à son exécuteur testamentaire d'avertir officiellement la Société de son décès. Il était lié d'amitié avec plusieurs de nos collègues, et celui qui écrit ces lignes a pu constater que, toutes les fois qu'on lui demandait un renseignement, il s'empressait de faire la recherche et d'en communiquer le résultat avec une parfaite obligeance. P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Elvire de Cerny. *Contes et Légendes de Bretagne*, (1856-1898), préface et notes de F. Duine. Paris, E. Lechevalier, in-8 de pp., X, 238 (3 fr. 50).

Madame de Cerny est probablement la doyenne du folk-lore français, puisqu'elle a plus de quatre-vingts ans ; les légendes qu'elle a publiées dans cette revue montrent que son esprit est toujours jeune. Jusqu'ici elle n'avait fait paraître en volume que *Saint-Suliac et ses traditions*, Dinan, 1861, ouvrage à peu près introuvable. C'est un livre qui n'a pas été écrit avec la préoccupation scientifique qui est de rigueur à notre époque, mais où il y a plus à puiser que

Digitized by Google

dans maints gros volumes parus depuis. Il s'y trouve même, dans la série des récits surnaturels, plusieurs morceaux qui, à quelques détails près, pourraient être signés par un folk-loriste de profession. Je publierai dans le prochain numéro un conte, *le Pêcheur de Saint-Cast*, paru à la même époque, et qui est d'une meilleure forme populaire que les contes publiés jusqu'alors en France. Ce n'est que dix ans plus tard que Luzel se dégagea à peu près complètement de l'influence de Souvestre. Le présent volume se compose de vingt récits qui ont été écrits de 1856 à 1898. Ils ont les mêmes qualités, et aussi les mêmes défauts que ceux qui figurent dans *Saint-Suliac et ses traditions*. Comme eux ils ont été écrits sans préoccupation d'école, et leur auteur a, jusqu'à ces dernières années, à peu près complètement ignoré le mouvement qui portait tant de personnes à s'occuper de recueillir les récits populaires. Comme lieu de provenance ils appartiennent à quatre départements bretons, mais la plus grande partie a été recueillie en pays bretonnant. Mme de Cerny, qui est née à Roscoff, et y a passé son enfance, savait assez bien le breton pour pouvoir comprendre sans peine ce que lui disaient les paysans. Plusieurs de ces récits, comme Jean le Crasseux, Fanfan et la Ramée, la Bête à Sept têtes, sont de véritables contes populaires, point trop arrangés ; d'autres sont plutôt des légendes, quelques unes fort curieuses. Parmi les contes proprement dits, il en est un que l'on doit signaler, parce qu'il reproduit l'affabulation générale du conte de Mlle Lhéritier, *Finette ou l'Adroite princesse*, dont les similaires ont été rarement trouvés dans la tradition populaire. Il est possible que le conte de la cousine de Perrault, lu et raconté dans les châteaux, ait par cette voie pénétré jusque chez les paysans, qui l'auraient tranformé et bretonnisé, en y ajoutant quelques traits. Mais il y a assez de dissemblances pour que l'on ne puisse se prononcer qu'après une étude critique qui dépasserait de beaucoup les limites d'un article bibliographique. Jusque là on peut penser qu'il s'agit d'un conte parallèle.

L'espace me manque pour parler des légendes religieuses ou romanesques qui figurent, avec un certain nombre de superstitions, dans ce volume. Il est assez intéressant pour prendre place dans les Bibliothèques bretonnes et aussi dans celles des traditionnistes.

P. S.

Horace Chauvet. *Légendes du Roussillon*. Paris. Maisonneuve, et Perpignan. Lib. de l'indépendant, in-18 de pp. 119 (3 fr.).

On s'est peu occupé jusqu'ici du folk-lore roussillonnais ; écrivant loin de mes notes bibliographiques, je ne puis dire au juste de quoi se composent les rares documents qui le concernent ; je crois qu'on ne peut guère citer que quelques chansons, de curieux mémoires de Jaubert de Réart qui remontent à plus de cinquante ans, et diverses notes éparses dans un guide de M. Vidal. Le livre de M. H. C. nous fournit des documents plus nombreux et plus précis. Grâce à lui nous pouvons nous représenter les croyances qui s'attachaient aux *incantadas*, fées qui avaient leur demeure dans un palais souterrain, situé au-dessous des eaux, comme celui de certaines fées bretonnes, où elles attiraient ceux qui leur avaient plu. Ces fées étaient parfois lavandières, et le linge qu'elles lavaient était un talisman qui procurait la richesse à celui qui pouvait s'en emparer. On retrouve dans les montagnes la légende bien connue de la fée qui se marie avec un homme, à la condition que celui-ci ne lui adresse jamais certains mots. Plus tard ces gracieuses divinités devinrent, sous l'influence chrétienne, des sorcières malfaisantes. Ce qui démontre que les Bruixas sont en réalité des fées calom-

Digitized by Google

niées, c'est l'épisode dans lequel ces femmes ayant déposé leurs robes, se les virent enlever, comme dans la légende des filles cygnes, et furent obligées de renoncer à leurs maléfices. Certaines de ces fées, déjà à moitié sorcières, avaient leur résidence dans des arbres, comme les antiques dryades, fait assez rare en France pour mériter d'être signalé; les chênes qui leur prêtaient un abri avaient même le privilège — peu commun, mais que l'on rencontre parfois—d'être doués de la parole et de l'intelligence. Le folk-lore de la mer n'est guère représenté que par deux récits, mais ils se rapportent à un thème qui, jusqu'ici, n'a guère été rencontré que sur le littoral de la Méditerranée. Il s'agit de barques qui servent à transporter des sorcières, la nuit, à l'endroit, généralement assez lointain, où elles veulent se rendre, soit pour se divertir, soit pour se livrer à des maléfices. Celles qui emploient ce moyen de locomotion doivent prononcer une formule par laquelle elles ordonnent au bateau de transporter un nombre de passagers qu'elles ont soin de spécifier, en partant de l'unité pour arriver au nombre total. Lorsque ce dernier chiffre a été dit, si la barque ne part pas, parce que un homme s'y est caché à l'insu des sorcières, elles supposent que l'une d'elles est enceinte, et quand elles ont ajouté une unité de plus, la barque se met en route avec la rapidité de l'éclair. Ce conte a été trouvé à Menton (J.-B. Andrews, *Stories from Mentone* in Academy), en Corse (*Revue des Trad. pop.*, t. IX, p. 458), sur les côtes du Languedoc (L. Lambert, *Contes pop. du Languedoc*, p. 148). Les légendes de revenants sont rares ; la plus curieuse est celle où un meunier vient hanter son moulin sous la forme d'un oiseau blanc. Quelques souvenirs de Roland existent en Roussillon ; ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux que l'on rencontre à l'autre extrémité de la chaîne des Pyrénées. Comme Gargantua, Roland a pour compagnons, tout au moins dans un récit, des personnages remarquables par leur force. M. H. C. est sans doute loin d'avoir épuisé le folk-lore du Roussillon. Il est à désirer que son intéressant livre reçoive du public le bon accueil qu'il mérite, et qui l'engagera sans doute à pousser plus à fond son exploration.

P. S.

Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, avec 70 figures dans le texte. Lyon, Rey, in-8 de p. 214.

Ce volume, très intéressant au point de vue préhistorique, et qui contient la description et la représentation des principaux spécimens de l'industrie de ces époques lointaines, a tout un chapitre, le sixième, qui est consacré aux traditions populaires. Les fées beaujolaises s'appellent fayettes, fayules, fioles, fous, fadettes. L'auteur a relevé un grand nombre de lieux-dits où leur nom figure. Elles lavent leur linge par un temps de brouillard, mais n'aiment pas à être dérangées. C'est à ce moment seul qu'elles se montrent irritées contre l'imprudent, auquel elles jettent un sort. Elles vivaient dans le voisinage des sources, et n'ont disparu que depuis une époque assez récente. Les vieillards disent même qu'on en voit quelques-unes dans les bois. M. C. S. donne de curieux détails sur le culte, souvent resté assez païen, que l'on rend aux fontaines du Beaujolais. Les lutins habitaient les fentes des rochers, comme plusieurs fées ; ils venaient autrefois dans les maisons pour rendre service aux hommes, mais on ne les voit presque plus. Ce chapitre se termine par des détails sur le culte des arbres, les coutumes et la sorcellerie. Enfin M. C. S. a donné en appendice quatre chansons de mai, dont deux avec musique.

P. S.

Digitized by Google

Louis Lambert. *Contes populaires du Languedoc*, recueillis, publiés et traduits. Montpellier, Coulet, in-8 de pp. IV-186.

Ce volume est la suite de celui publié par l'auteur, en collaboration avec M. Montel ; les contes sont, comme dans le précédent, reproduits en patois avec une traduction française. Ils sont au nombre de 40. Les uns, comme six versions de Jean le Sot, appartiennent à une série comique, qu'on retrouve partout en France (et aussi à l'étranger) mais que chaque province habille à sa manière, suivant son esprit particulier. D'autres, le Filleul de la Mort, le roi des Poissons, les trois Oranges, Petoun Petet (la fève qui monte au ciel), etc., sont des variantes intéressantes de contes qui ont été rencontrés par tous ceux qui ont exploré sérieusement leur province. Il en est de même des cinq récits où figure le Renard. Ceci n'est point pour diminuer le mérite de l'auteur ; c'est la simple constatation qu'à l'heure actuelle il est assez difficile de trouver de l'inédit. Le conte n° 32, les sorcières, dont la provenance exacte n'est pas indiquée, mais qui semble avoir été recueilli sur le littoral de l'Aude ou de l'Hérault, appartient à un type qui semble, ainsi que je l'ai dit dans la bibliographie des Légendes du Roussillon, particulier à la Méditerranée. Un autre conte de sorcière se rattache à une série assez rare en France, celle des vampires. Je crois qu'elle n'y a été retrouvée que par M. Achille Millien dans le Nivernais (voir le congrès des Traditions populaires de 1889 pour les similaires non-français) et dans une région plus voisine du Languedoc, celle des Pyrénées, où une légende de Karl des Monts (*Légendes des Pyrénées*) assez romantique, est intitulée le château du Vampire. Comme le conte nivernais, le conte languedocien semble dérivé des Mille et une nuits. Les dernières pièces ne sont pas les moins curieuses. Ce sont des légendes locales de l'Ariège qui racontent les gestes des encantadas ou enchantées, sortes de fées qui habitaient des cavernes qui, comme les houles du littoral breton, s'étendaient fort loin sous terre. L'une de ces fées se maria avec un garçon, en stipulant qu'il ne l'appellerait jamais enchantée ; l'homme oublia sa promesse et comme dans les nombreuses traditions similaires, la fée disparut, tout en continuant à rendre des services à la maison de son mari et à ses enfants. Dans son recueil, M. L. Lambert nous donne des textes patois qui intéressent les romanistes, et de bons contes, quelques-uns très bien venus, souvent très amusants, qui plairont à ceux qui aiment les contes pour eux-mêmes, et fourniront de nombreuses matières à comparaisons à ceux qui voudront étudier à ce point de vue cette contribution, la plus importante qui ait été publiée, aux Contes populaires du Languedoc.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Nomination et distinction.* — Nous apprenons avec plaisir que notre collègue, M. Louis Morin, qui a donné nombre d'articles à cette revue, a été nommé Correspondant du Ministre de l'Instruction publique.

⁂ *Le Folk-Lore des Bègues et des maladies de la parole.* — Il existe, dans nombre de localités, des fontaines, sources, chapelles, tombeaux, dolmens, bois, arbres, etc. où l'on va, de temps immémorial, pour obtenir la guérison ou la préservation d'une maladie ou d'une infirmité. M. le Dr Chervin, Directeur de l'Institut des Bègues de Paris (*82, Avenue Victor Hugo*), recevrait avec reconnaissance des renseignements détaillés sur les rites, cérémonies, offrandes,

Digitized by Google

en usage dans les lieux où l'on se rend spécialement pour les enfants bègues, muets ou en retard pour parler, etc., et, en général, sur tout ce qui a trait aux traditions populaires relatives à la parole.

⁂ *Les fées à pieds d'oie.* — Dans mon enfance, on racontait dans le Saumurois un conte relatif aux fées Pédauques dont j'ai oublié les détails. Je me souviens seulement de ceci que les fées avaient des pattes d'oie, qu'elles étaient toujours fort mécontentes de leurs cordonniers, bien à tort, puisque elles refusaient de se laisser prendre mesure, qu'enfin elles avaient disparu le jour où l'un d'eux plus habile et plus fin avait fait une paire de chaussures allant comme un gant à sa cliente. C'est tout ce qui m'en reste.

(Comm. de M. Jules Revelière).

⁂ *La médecine et la chair humaine.* — Dans la Vendée un cultivateur a violé une sépulture et coupé un morceau de chair humaine. Un sorcier lui avait conseillé, pour guérir les maux de tête dont il souffrait, de se procurer de la « quinine de mort », c'est-à-dire de la chair humaine.

(*Le Temps*, 1er juillet 1899).

RÉPONSES

Le grand Mognant. (V. t. XIII, 1898, p. 706). — Je n'ai jamais entendu parler, aux environs de Chartres, du grand Mognant, personnage aussi noir que le diable, que les bonnes gens appelaient pour intimider les enfants. J'ai entendu parler du Ramougnia lequel n'est autre qu'un petit ramoneur. Il est à supposer que ce nom de Ramougnia, ou encore Ramouna, aura été mal entendu ou mal transcrit par l'auteur qui en a parlé le premier dans les *Mémoires de la société des antiquaires de France*, t. I, p. 36.

(Commun. de M. Gustave Fouju.)

⁂ *La fontaine à laquelle on revient* (cf. XIV, p. 383). — Lorsqu'on a bu de l'eau miraculeuse du ruisselet du Réveillon à Gisors, on revient mourir sur ces bords.

(Léon de Vesly. *Vieilles coutumes*, fasc. III, p. 12).

⁂ *Les Fenêtres des Edifices.* — L'Escurial possède *onze mille fenêtres*, en souvenir des onze mille vierges de Cologne. Ces chiffres varient, suivant l'imagination de chaque guide. — (*T. du Monde*, 2e sem. 1870-71, p. 180).

⁂ *Les ongles mangés.* (Rev. des Trad. pop., VIII, 464). — A Canne (Limbourg), ceux qui se rongent les ongles auront la *fièvre lente*.

(Comm. de M. Alfred Harou).

Le Gérant, A. CERTEUX

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 10. — Octobre 1899.

NOTES SUR LE CULTE DE LA TERRE

AINT Eloi, dans un avis à ses ouailles sur les superstitions, leur recommande de ne point faire passer leurs troupeaux *per terram foratam*, phrase que les uns, comme le bibliophile Jacob, *Curiosités de l'histoire des Mœurs*, p. 13, traduisent par « à travers un trou fait dans la terre », que d'autres comme l'abbé Lecanu, *Histoire de Satan*, p. 180, interprètent par « des voies souterraines. » Il s'élevait vraisemblablement contre un usage qui n'est point encore tombé en désuétude; il consiste à enlever une motte de gazon de la dimension de la partie malade et à la faire sécher, ou bien à creuser un trou et à y poser le pied de la bête que l'on veut guérir. Le curé Thiers raconte que, pour guérir une vache d'un mal appelé en certains pays le fourchet, on lui arrêtait le pied dont elle clochait sur une motte d'herbe, en cernant cette motte de la grandeur du pied malade et en la mettant ensuite sécher sur une haie. En Sologne, pays voisin de la Beauce, où habitait l'auteur du *Traité des superstitions*, on conduisait, au commencement de ce siècle, la vache atteinte de cette maladie à un carrefour, et l'on examinait l'endroit où elle posait son pied droit de devant. On cernait cet endroit, qu'on enlevait soigneusement, puis on le renversait sur le premier aubépin qui se trouvait sur la route, en évitant scrupuleusement d'avoir aucune mauvaise pensée. L'herbe attachée à la portion de terre cernée et renversée pourrissait, l'aubépin mourait et la vache était guérie. Cette pratique a été constatée dans l'Ille-et-Vilaine ; à une époque récente, lorsqu'un cheval ou une vache boitait accidentellement, on taillait dans le chemin, près d'un endroit où se trouvait une épine blanche, le pas de la bête, et la motte était déposée, sans être rompue, dans

Digitized by Google

l'épine ; l'animal devait être guéri avant que la motte fût tombée d'elle-même. Dans la Gironde, ce même traitement s'appliquait aux hommes ; pour guérir le *fourcat*, grosseur qui vient entre les orteils dans la fourche, on se rendait avant le soleil levé à un carrefour. Il fallait choisir un point où il y avait de l'herbe, appuyer fortement son pied nu, enlever le gazon avec une pioche, et le placer la racine en l'air sur une aubépine : le mal devait s'en aller à mesure que l'herbe séchait [1].

Dans les Deux-Sèvres, quand un mouton a le pied pourri, on le conduit au coucher du soleil à une croisée de chemin ; on lui pose le pied sur du plantain. Avec un couteau on enlève la motte de gazon où est le plantain, on retire le pied du mouton et on le pose dans le trou où était la motte, on presse légèrement avec celle-ci, après quoi on la pousse sur un buisson blanc. Quelquefois on jette la motte de gazon par dessus l'épaule, en arrière, sans regarder où elle tombe [2].

En Saintonge, lorsqu'une brebis était atteinte du fourchet ou *piétin*, la bergère conduisait son troupeau, avant le soleil levé, à l'embranchement de plusieurs chemins ; là elle plaçait la brebis atteinte, toute seule, sur le lopin de gazon qui devait croître isolément entre les routes, se mettait à genoux, tirait son couteau de sa poche, l'ouvrait, soufflait dessus trois fois en faisant : *Au nom du Père* à chaque fois, puis avec la pointe, traçait bien exactement le contour du pied malade en récitant une prière à l'honneur de monsieur saint Jean, de monsieur saint Fiacre ou de monsieur saint Ricquier [3].

Dans les Ardennes, lorsqu'un cheval était malade, on l'amenait dans une prairie, et au moyen d'un couteau et en fouillant assez profondément, on enlevait un large morceau de gazon. Sur ce point dénudé reposait l'un des pieds du cheval, pendant que le sorcier appliquait le bloc de gazon sur la partie malade, en marmottant des paroles inintelligibles [4].

Culte des trous. — A Poitiers, on montrait autrefois dans un pré, à la sortie de la ville, un trou creusé, dit-on, par le poids de la tête de saint Simplicien, lorsqu'il eut été décapité. Le jour de la fête,

1. J.-B. Thiers. *Traité des Superstitions*, éd. de 1679, p. 329 ; Legier, *Superstitions de la Sologne*, in Académie celtique, t. II, p. 207 ; Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, t. I, p. 64 ; F. Daleau, *Trad. de la Gironde*, p. 38.
2. B. Souché. *Croyances*, etc. 1880, p. 21.
3. Abbé J.-B. Noguès. *Mœurs d'autrefois en Saintonge*, p. 179.
4. A. Meyrac. *Trad. des Ardennes*, p. 153.

Digitized by Google

nombre de pèlerins venaient, de plusieurs lieues à la ronde, toucher du front l'excavation miraculeuse. C'est ce que l'on appelait « mettre la tête dans le trou [1]. »

Les espaces dénudés. — Les jeunes filles qui redoutent le célibat vont, après avoir fait une prière, déposer en terre des épingles au pied de la croix érigée en mémoire du martyre de sainte Germaine, et où, dit la tradition, l'herbe n'a jamais repoussé. Les enfants viennent remuer le sol en tous sens pour y trouver des épingles, et c'est là la cause réelle de la stérilité de cet endroit [2].

Dans l'Yonne, sur plusieurs points de la Puisaye, on signale des espaces dénudés sur le gazon, qui sont des traces de pas, en nombre variable, cinq, sept, etc. On marche dedans, et cela porte bonheur ; cet usage explique pourquoi l'herbe n'y pousse plus [3].

La terre guérissante. — Tous les ans, les malades atteints de la fièvre emportent, le dimanche de la Pentecôte, un peu de la terre de la colline où saint Ursin fut enterré, près de Lisieux, la placent dans un petit sac de toile qu'ils conservent attaché à leur poignet pendant les neuf jours de la neuvaine. A Saint-Gonnery, on ramasse un sachet de terre prise sur le tombeau du saint, à Plougrescant, et on le suspend au cou des malades atteints de la fièvre [4].

PAUL SÉBILLOT.

NOTES SUR LE CULTE DES ARBRES [5]

VII. — LES ARBRES ET L'AMOUR (*suite*)

A Saint-Aaron près Lamballe (Côtes-du-Nord), les jeunes filles qui voulaient se marier dans l'année plantaient des épingles dans un vieux chêne.

XIII — LES « POMMES DE CHÊNE »

Dans ce même pays, on disait qu'une jeune fille qui aurait pris une *pomme de chêne* à un certain degré de maturité, et qui l'aurait fait cuire dans une fontaine dont la source arrose un cimetière serait devenue aussi savante qu'une fée d'autrefois.

LUCIE DE V. H.

1. BRAUCHET-FILLEAU. *Pèlerinages du Poitou*, p. 532.
2. FINOT. In *Annuaire de l'Aube*, 1859.
3. C. MOISET. *Coutumes, etc., de l'Yonne*.
4. *Revue des Trad. popul.*, t. II, p. 222; t. III, p. 106 ; A. LE BRAZ. *Au pays des pardons*, p. 116.
5. Cf. t. XIV, p. 349.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT[1]

XCIV

COMMENT LE DUGONG APPARUT POUR LA PREMIÈRE FOIS

(*Nouvelle-Guinée*)

Autrefois, le dugong n'existait pas dans les villages de la côte de la tribu de Motou. A présent, c'est la prise la plus importante qui puisse être assurée à un pêcheur : dans ce temps là, c'était la tortue qui venait en premier. Le dugong apparut pour la première fois, de la manière suivante.

« Pendant les mois de février et de mars, dans la saison de pêche de l'ancien temps, c'était, comme aujourd'hui, la coutume des Motouans, de pêcher la tortue. C'était aussi l'habitude de leurs voisins de l'intérieur, les turbulents et puissants Koï-tapouans, de s'emparer des résultats de chaque expédition, et comme les Motouans vivaient dans une crainte mortelle d'eux, ils avaient peu de difficulté à imposer leur taille de marchandage qui était payée, sinon de bon cœur, du moins avec le sentiment qu'il pourrait arriver pis si la taxe était refusée.

» Suivant la singulière manière d'agir des natifs, il y avait quelques individus d'une tribu opprimée qui maintenaient des relations amicales avec les oppresseurs, leur donnaient des renseignement utiles et s'arrangeaient pour profiter également des amis et des ennemis. Chez nous, on les aurait appelés traîtres et espions, et ils auraient été destinés à l'arbre le plus voisin ; mais le code particulier de l'honneur qui régissait ces peuples non-seulement préservait ces gens de ce que nous regarderions comme une juste rétribution, mais était alors, comme pour ce qui concerne le héros de cette histoire, le motif de les exalter au rang de demi-dieux, ce qui peut s'appeler l'apothéose de la trahison. Comme on le verra, il avait parcouru une heureuse carrière de tromperie et dans la suite, en récompense de ses peines, il fut transformé en dugong : aujourd'hui, la poursuite de cet animal est accompagnée d'un plus grand nombre de superstitions que celle d'aucun autre.

» Dans le village Motou de Hannabada, à l'occasion dont il s'agit, une grande expédition de pêche avait eu un heureux résultat, et un

1. Suite, voir t. XIV, p. 513.

Digitized by Google

grand nombre de tortues attendaient les dernières cérémonies qui les livreraient aux marmites de Motou. C'était l'unique sujet de conversation dans le village et chacun calculait combien il pourrait manger, jusqu'où il pourrait atteindre et combien de temps il pourrait rester dans le bienheureux état de satiété, mais toutes les espérances ne furent pas remplies et, en ce cas, la prévision fut meilleure que la réalité. Un homme de leur propre tribu, un homme dont le nom, pour l'honneur de l'espèce humaine, n'a pas été transmis à la postérité, un homme qui n'avait pas pris une part active à la capture de cette masse de tortues, apparut soudain parmi eux comme un envoyé de la tribu très redoutée des Koï-tapouans. Peu importait qu'il appartînt à l'autre peuple, puisque c'était un des amis des deux partis, auquel il a été fait plus haut allusion. Il n'avait pas de lettres de créance à présenter, mais ses simples paroles étaient considérées comme suffisantes : Donnez-moi toutes les meilleures de ces tortues, ou vous éprouverez les conséquences de votre refus, de la part des Koï-tapouans. Quand on en vint à décider s'il fallait perdre les tortues ou subir les conséquences de la part de leurs voisins, il ne pouvait y avoir qu'un parti. On décida de se soustraire aux conséquences et de laisser les Koï-tapouans recevoir les tortues. Le misérable et perfide émissaire, non content d'avoir fait son choix parmi les plus belles, insulta ses amis à cause de leur pusillanimité, et les informa que les tribus de la brousse ne seraient probablement pas contentes après tout.— « Ces tortues appartiennent à Koï-tapou, dit-il, parce-que vous avez peur de Koï-tapou, et chaque fois que vous en prendrez plus, Koï-tapou doit avoir sa part. » Alors il s'adjugea la plus belle des tortues et disparut dans la brousse, mais en réalité ce honteux messager n'avait reçu aucun mandat des Koï-tapouans. C'était pour son propre avantage qu'il avait exploité les craintes de la tribu de Motou, et à peine avait-il traversé la limite des tribus qu'il déposa ses tortues dans un endroit secret au milieu des rochers, alluma du feu et resta là jusqu'à ce qu'il eut fini la dernière. Pendant ce temps, les Motouans avaient encore pris plus de tortues, et ils se préparaient à faire une fête, quand le messager de malheur arriva encore et réclama une nouvelle taxe, affirmant que les Koï-tapouans n'étaient nullement satisfaits et qu'ils étaient toujours dans l'intention de les détruire complètement.

» Cet état de choses dura pendant un espace de temps considérable. Aussi souvent qu'ils prenaient des tortues, aussi souvent ils avaient à payer rançon aux insatiables Koï-tapouans et la grande fête, si impatiemment attendue n'avait pu avoir lieu, mais on avait seulement consommé une quantité suffisante de cette viande pour désirer

Digitized by Google

de plus en plus cette fête. Mais la fin approchait, et Némésis allait atteindre rapidement l'intrigant. Il était favorisé de deux femmes et ce fut grâce à leur finesse que la catastrophe arriva à la fin. C'était leur occupation de lui préparer son repas du soir, et elles observaient qu'à son retour de chaque expédition entreprise pour prendre des tortues pour les Koï-tapouans, il montrait un étonnant manque d'appétit. En outre, comme il n'était pas, je suppose, un mangeur très propre, il était largement barbouillé de graisse, et, dernière preuve et la plus convaincante qu'il était allé prendre son repas dehors, son visage était invariablement très dilaté. Les dernières heures qu'il passa dans ces circonstances aidèrent les femmes à confirmer leurs soupçons. Elles en firent part à sa sœur et cette dame parut prendre le plus grand intérêt à connaître à fond son histoire, comme les deux femmes le faisaient; son avis fut : Surveillez-le, et suivez-le.

» Pourquoi, disait-elle avec beaucoup de sagesse, les ceintures de notre tribu seraient-elles serrées tandis qu'il apparait constamment bouffi et gonflé, le corps couvert de graisse ? Pourquoi dit-il toujours qu'il n'a pas besoin de nourriture ?

» Le langage dont ces remarques étaient revêtues était quelque peu plus grossier ; mais je puis me permettre de le paraphraser. On trama le complot de le surveiller à la prochaine occasion qu'il viendrait pour lever la taxe des Koï-tapouans. Elles n'eurent pas longtemps à attendre. Un parti de pêcheurs revint avec quatre tortues, et d'une fois, il en demanda deux. Mais le soupçon était éveillé. On lui dit : Nous partons, nous allons au froid et à l'humidité, nous avons du mauvais temps, et toujours les Koï-tapouans réclament la moitié de ce que nous rapportons.

» Oui, dit-il, et si vous ne me la donnez pas, ils viendront et vous tueront tous.

» Ainsi, il prit, comme à l'ordinaire, sa route, mais cette fois, il fut suivi par toute une partie de sa famille, à savoir, sa sœur et ses deux femmes. Elles virent tout ce qui se passait. Il mangea une tortue et mit l'autre de côté pour le lendemain.

» Elles revinrent le jour suivant et le surveillèrent pendant qu'il mangeait la seconde. Pour l'effrayer, elles firent du bruit comme un faucon qui crie.

» Faucon, dit-il, pourquoi faites-vous ce bruit ? Pensez-vous que je vais vous donner quelque chose de ma bonne tortue grasse ?

» Les femmes, toutefois, ne se révélèrent pas à lui, mais elles s'en allèrent tout doucement et dirent à leur peuple ce qu'elles avaient vu. Le lendemain, il était encore à manger de la tortue ; tous les

Digitized by Google

gens de son village s'armèrent de crécelles et suivirent ses deux femmes à la place ou il était. Quand ils s'approchèrent, ils le virent dévorant dans son trou, mais ils ne se montrèrent pas ; ils manœuvrèrent ensemble leurs crécelles et firent un grand bruit.

» C'est bon, faucon, dit-il, je n'irai pas vous donner ma bonne tortue grasse ; je sais très bien qui vous êtes, et il continua à manger. Mais comme le bruit devenait plus fort, il commença à être effrayé et dit : Faucon, faucon, je vous connais, il n'y a rien pour vous à manger.

» Mais le bruit devint plus fort, et à la fin, il fut très effrayé ; il commença à soupçonner que son peuple l'observait et que ce bruit ne pouvait être attribué à un faucon. En conséquence, il essaya de dissimuler les traces de son festin subreptice, et comme le bruit devenait de plus en plus fort, il prit ses jambes à son cou tout à fait effrayé.

» A peine avait-il déguerpi que toute la tribu poussa un cri violent et le poursuivit aussi fort qu'elle put. En dépit de ses excès de tortue, la terreur donnait des ailes à ses pieds et il fut capable de conserver la distance qui existait entre lui et ceux qui le poursuivaient. Mais l'orgueil a bientôt une fin, et courant à une cime, il descendit rapidement une déclivité qui conduisait à la mer et fit un faux pas et tomba. Il se heurta si violemment la tête contre un rocher que ses traits furent complètement altérés. Son nez fut aplati au même niveau que le reste de son visage tandis que son angle facial devenait subitement aigu, d'obtus qu'il était. Mais, comme l'histoire se répète, il rassembla de nouvelles forces au contact avec la terre sa mère et, bondissant audacieusement, il tint tête à ceux qui le poursuivaient. Son aspect changé doit les avoir surpris, car on ne rapporte pas qu'ils aient essayé de le tourmenter.

» Vous, hommes et femmes de ma tribu, dit-il, je vous ai assez longtemps dupés. Maintenant, je vais vous quitter, mais je ne serai pas oublié par vous, et vous me chasserez tout le temps, comme vous me chassiez tout à l'heure. Mais vous n'avez pas pu me prendre et jamais vous ne pourrez me prendre facilement. Pour le faire, vous devrez ne manger que certaines espèces de nourriture, il vous faudra quitter la société de vos femmes, faire des filets plus forts que vous n'en avez jamais fait jusqu'ici ; vous devrez être plus adroits que vous ne l'êtes maintenant avant d'espérer me prendre. Je me suis brisé le nez et le front, et voyez, tandis que je parle, mes jambes poussent ensemble. A présent, je deviens un dugong, c'est le nom sous lequel je dois être connu. Si vous observez les conditions que je vous impose, vous pourrez me prendre, mais pas d'une autre manière.

Digitized by Google

» Quand il eut fini de parler, ses deux jambes avaient poussé ensemble comme une queue et il disparut subitement dans l'eau calme.

» Tout le peuple retint ses paroles par cœur; les gens firent de forts filets, mangèrent seulement certaines espèces de nourritures, firent vœu de chasteté, et dans la suite, le pêcheur qui avait rempli fidèlement toutes les conditions, en était parfois récompensé par la capture de la plus délicieuse des nourritures, un dugong [1] ».

XCV

LA FEMME DRAGON

(*Chine*)

« L'impératrice *Hi*, femme de l'empereur *Wou*, de la dynastie du *Liang* (502-549 de notre ère) était extrêmement jalouse. Après sa mort elle fut métamorphosée en *dragon*, et sous cette forme, elle apparut à l'empereur et l'avertit de ne pas se remarier. L'empereur devint très inquiet quand le dragon fit jaillir l'eau dans un puits ouvert. Il fit faire une *masse de vêtements*, plaça au-dessus du puits une poulie d'argent et un seau d'or, sacrifia toutes sortes de choses précieuses aux mânes de son épouse-dragon, et n'osa jamais prendre une autre femme [2] ».

XCVI

COMMENT LA LUNE FUT VUE POUR LA PREMIÈRE FOIS; COMMENT ELLE ÉPOUSA LE SOLEIL ET COMMENT ILS SE BROUILLÈRENT ENSEMBLE

(*Nouvelle-Guinée*)

« Il y a longtemps, un certain indigène, de nom inconnu, bêchait le sol dans l'intention de faire un jardin ; il ne se contenta pas de retourner simplement la terre de dessus, mais, par curiosité, ou peut-être parce qu'il pensait, en creusant profondément, arriver à la très bonne terre, il continua son travail, jusqu'à ce qu'il eût pénétré le sol à une grande profondeur. Après quelques semaines de labourage, il commença à être fatigué de la tâche qu'il s'était imposée et il était sur le point de cesser ses efforts, quand, dans un coin de sa fouille, il vit l'extérieur d'un objet uni et brillant comme de l'argent. Sa curiosité fut excitée par cette aventure extraordinaire, il continua à fouiller et à la fin, il découvrit un objet brillant et rond

1. H. Hastings Romilly, *From my Verandah in New Guinea*. Londres, 1889, in-8, p. 127-134.
2. G. Schlegel, *Parallèles en Folk-lore* ap. *Mélanges Charles de Harlez*. Leyde, 1896, in-4, p. 276-277.

Digitized by Google

qu'il n'eut pas grande peine à soulever dans ses mains. Il fut très fier de la prise qu'il s'était assurée et la souleva si haut que tout le peuple pouvait la voir. Mais il fut stupéfait de trouver, tandis qu'il la tenait dans ses mains, qu'elle devenait de plus en plus large, quoique son poids n'augmentât pas. Cela ne lui fit que plus de plaisir, et il cria : Cette chose que j'ai trouvée est vivante, c'est un esprit, mais de temps en temps, il prendra la forme terrestre d'une femme et alors je l'épouserai.

» Sur l'avis de ses amis, il porta à la mer le trésor qu'il venait de découvrir et l'y lava et le présenta de nouveau à l'examen de ses amis. Mais il était cette fois d'une taille gigantesque et il était devenu si brillant que les gens pouvaient difficilement en soutenir la vue. Une fois encore, l'homme essaya de le laver dans la mer, mais l'objet atteignit un tel développement qu'il ne put pas le tenir plus longtemps. A chaque instant, cette chose devenait de plus en plus brillante et l'homme comprit que s'il continuait encore de la tenir un peu de temps, il serait soulevé et enlevé en l'air Alors, malgré lui, il lâcha prise, et à peine l'avait-il fait qu'elle s'envola à quelque distance, jettant un éclat brillant et entouré d'un nuage d'argent. Elle n'alla pas tellement loin, cependant, qu'elle ne parût se tenir en équilibre au-dessus des têtes des gens qui, à présent la contemplaient avec crainte, et, du nuage brillant qui l'enveloppait, on entendit sortir une voix de femme, belle et claire, qui parlait sur un ton de grande inquiétude. Cette voix s'adressa directement à l'homme qui avait découvert par hasard la lune qui n'était encore pas née.

» Pourquoi m'avez-vous troublée? dit-elle. Il devait s'écouler beaucoup plus d'années avant le temps où je naîtrais. Maintenant, je suis comme un enfant venu au monde prématurément, petit et peu fort. Dans votre ignorance, vous ne compreniez pas ce que vous faisiez, mais le sacrilège que vous avez commis sera sûrement, d'ici peu de temps, cause de votre mort. Si je n'avais pas été troublée et si j'étais née de ma mère, la terre, au temps fixé, j'aurais envoyé sur elle une lumière continuelle ; mais maintenant, je ne puis pas le faire et je serai obligée d'altérer mon éclat de jour en jour.

» La voix devint de plus en plus faible et la lune sembla se retirer à l'horizon où elle parut à la fin se plonger dans l'eau. Le peuple resta à l'examiner jusqu'à ce qu'elle eût disparu, très stupéfait et perplexe de ce qu'il avait vu et entendu. Mais le jeune homme qui était l'auteur de tout cela, fut le seul parmi eux qui ne s'effraya pas.

» Ne vous avais-je pas dit, s'écria-t-il, que le joyau que j'ai trouvé était vivant et que c'était une femme ? Je vais me mettre

Digitized by Google

à sa recherche jusqu'à ce que je l'aie trouvée, et alors, elle deviendra ma femme ; quoiqu'elle soit inquiète à présent, avec le temps, elle me remerciera de l'avoir déterrée de son trou sombre dans le sol et de lui avoir donné le pouvoir de flotter dans l'espace. Elle verra que ce que j'ai fait est pour le mieux ; elle se révèlera à moi et nous nous marierons. A présent, je vais prendre mes chiens, mes harpons et mes filets, et je traverserai les pays jusqu'à ce que je la trouve.

» Son peuple n'essaya pas de le dissuader de ce qu'on considérait comme une entreprise téméraire, et le lendemain il était parti. Il marcha plusieurs jours plein d'ardeur pour sa chasse et ne dormant pas deux fois à la même place.

» Après un laps de temps considérable, il arriva un jour sur les bords d'une rivière où le gibier abondait tellement qu'il se décida à y rester quelque temps et à abandonner ses habitudes errantes. Il n'y avait pas de gens vivant autour de l'endroit qu'il avait choisi pour son habitation, et il était dans une partie du pays, dont il n'avait jamais entendu parler auparavant, quoique, comme il le conjectura, il ne fût pas à plus d'une journée de marche de son propre village. Bien qu'il eût marché sans cesse depuis le temps de son aventure avec la lune, il était revenu sur ses pas aussi souvent qu'il avait avancé, et la plupart du temps, il avait voyagé en cercle. C'était son habitude, chaque après-midi, après sa journée de chasse, d'aller à une anse belle et large de la rivière, où l'eau était claire et fraîche, et là il se baignait après les fatigues de la journée. Un jour, comme il allait là dans ce but, ses chiens se mirent à aboyer fortement, et, en arrivant sur le bord de la rivière, il vit la plus belle femme qu'il eût jamais aperçue, en train de se baigner dans la rivière. Sur le bord était la jupe d'herbe là où elle l'avait ôtée. Sa peau était blanche ; ses cheveux étaient jaunes ; pour la beauté et la forme elle était infiniment supérieure à toutes les femmes auxquelles il avait jamais rêvé.

» Ce doit être celle que je recherche depuis tant de temps, pensa-t-il ; alors il s'assit sur son jupon et demeura tranquillement à la regarder. D'abord, elle ne l'aperçut pas, parce qu'il ne faisait pas de bruit, mais il restait là, attendant qu'elle sortit. Toutefois son attention fut attirée par les chiens et, en levant les yeux, elle le vit assis sur son jupon.

» Qui êtes-vous, demanda-t-elle ? êtes vous un homme ? — Oui, répondit-il, je suis un homme et je cherche après vous depuis longtemps. Maintenant, il faut que vous m'épousiez et nous vivrons ensemble le reste de notre vie.

Digitized by Google

» Le reste de notre vie ! s'écria-t-elle. Je suis un esprit et ne mourrai pas ; vous n'êtes qu'un homme et votre vie est courte. Si vous vouliez me toucher, vous mourriez sûrement, et avant que deux jours soient passés, vous mourrez en tout cas pour avoir touché mes vêtements, sur lesquels vous êtes maintenant assis. — Avec cela, elle le regarda sérieusement et dit : Je vous ai déjà vu autrefois ; vous êtes l'homme qui m'a retirée de ma mère la terre. Au moment, je ne pouvais pas voir clair, car je voyais et je parlais à travers un nuage, mais maintenant, je vois que vous êtes le même homme.

» Oui, dit-il, je suis le même homme, et je suis venu vous prendre pour femme. — Si je vous épouse, répondit-elle, il vous faudra mourir ; mais comme vous avez touché mes vêtements, vous devez mourir en tout cas ; ainsi je vous épouserai pour un jour, et alors il vous faudra aller dans votre village et vous préparer à la mort. — Quoique vous vouliez, dit-il, je suis préparé à la mort.

» Ils se marièrent pour un jour ; alors l'esprit de la lune lui dit qu'il n'avait plus qu'un autre jour à vivre et, en lui disant adieu, elle disparut à sa vue. Mais avant de le quitter, elle lui dit d'aller, à sa maison, de faire ses adieux à toutes ses relations, de donner une fête d'adieu, car il serait mort avant que le soleil du lendemain fût couché.

» Elle lui apprit que son destin à elle était d'épouser le soleil et que celui-ci était déjà inquiet de ce qu'ils s'étaient mariés pour un seul jour. Alors l'homme s'en alla chez lui et raconta à son peuple tout ce qui lui était arrivé.

» On fit une grande fête ; il dit un dernier adieu à toutes ses relations et, une heure avant le coucher du soleil, il rentra dans sa maison et ferma la porte. A mesure que le soleil descendait à l'horizon, il devenait de plus en plus faible, et, finalement, quand il se plongea dans la mer, l'esprit de l'homme partit avec lui.

» La Lune avait dissipé l'atmosphère de brume dans laquelle elle était née par de fréquentes ablutions, à l'endroit où son premier et infortuné mari l'avait rencontrée, et alors, elle était en état d'accomplir le destin avec lequel elle était née : c'est-à-dire de devenir la femme du Soleil. Mais elle n'était pas tranquille sur les espérances du Soleil, au sujet de l'accident de sa naissance dont il était probablement ignorant. La moitié de ses effets était ceux des ténèbres, en raison de son incapacité de pouvoir, en tout temps, illluminer la terre, sa mère. Néanmoins, peut-être parce qu'il n'avait pas d'autre choix, le Soleil remplit sa part du contrat et en fit sa femme.

» Mais des troubles domestiques commencèrent bien vite, en raison

Digitized by Google

de la nature jalouse du Soleil ; il se plaignait de ce que la Lune suivait un chemin totalement différent de celui dans lequel il se mouvait, et, sans hésitation, il conçut les plus injurieux soupçons sur sa conduite. Il l'accusa de s'adonner à la flirtation et d'être excentrique dans son orbite. La principale source de reproches était qu'elle n'apparaissait jamais à son mieux en sa présence, mais qu'en son absence, elle brillait autant qu'il lui plaisait ; il prétendit qu'elle devait avoir quelque motif ultérieur d'agir ainsi, ce qui ne pouvait pas profiter à son crédit.

» D'un autre côté, elle lui dit que ses soupçons étaient sans fondement, que la seule personne à qui elle cherchait à plaire était la terre, sa mère, et que tout l'éclat qu'elle possédait était pour elle seule.

» Mais le Soleil lui répliquait qu'elle avait peur de briller beaucoup lorsqu'il était présent dans le ciel, que chaque mois, elle ajoutait l'insulte à l'injure en apparaissant, dans sa plus grande splendeur, au moment précis où il allait se coucher pour la nuit.

» Ainsi, ces querelles domestiques allèrent leur train ; le Soleil ne pouvait persuader la Lune de changer ses courses, et la Lune disait à son mari qu'il y avait plusieurs jours chaque mois où ils étaient hors de vue l'un de l'autre, et qu'elle aimerait à savoir comment il employait ces occasions, en ajoutant que, pour sa part, elle avait de lui la plus mauvaise opinion et qu'elle croyait qu'il passait tout ce temps en débauches.

» Cela élargit tellement la brèche creusée entre eux qu'ils résolurent, pour l'avenir, d'être vus le moins possible dans la société l'un de l'autre. Pour sauver les apparences, ils devaient se montrer ensemble un petit nombre de jours par mois ; mais les convenances ayant été ainsi satisfaites, ils se plurent à se séparer et à suivre chacun sa route, sans s'occuper des actions de l'autre [1]. »

XCVII

COMMENT L'USAGE DES ARMES FUT INTRODUIT

(Nouvelle Guinée)

« Il y a longtemps, il était né au monde un enfant petit et repoussant. Tout naturellement, il était né petit, mais ce qui était extraordinaire, c'est qu'il n'était jamais devenu plus gros. Toutefois, dès ses premières années, il était un enfant très précoce. Son aspect n'était pas engageant. Il avait l'habitude de changer continuellement de

1. H. Hastings Romilly, *From my Verandah in New Guinea*, p. 134-142.

Digitized by Google

peau à la manière des serpents, et, comme il était toujours à l'état de mue, il n'était pas agréable à regarder. Mais sa sagesse, pour quelqu'un d'un âge aussi tendre, était si grande que sa tribu n'avait pas d'hésitation à le laisser seul chargé du village et des femmes, quand on allait en course de maraudages.

» C'est à l'une de ces occasions, lorsqu'il avait été laissé seul avec sa mère dans un canot pour garder le village, que commença l'étrange série de ses aventures. Il lui parut qu'il n'était pas nécessaire de rester à son poste avec la même ténacité que celle qui fut montrée, par la sentinelle romaine, à Pompéï ; en conséquence, s'étant donné satisfaction à lui-même en inspectant à fond le village et ses environs, et reconnaissant qu'il n'y avait pas de danger à craindre ni d'ennemi en vue, il alluma un bâton à feu et sortit pour se promener. Ses pas le conduisirent dans une partie du pays qu'il ne connaissait pas, pourtant il marcha toujours en avant, espérant trouver à la fin quelque place où il pourrait dormir la nuit. Mais, au bout de quelque temps, quand il eut fait plusieurs milles, il se trouva fatigué et commença à chercher un endroit quelconque pour y passer la nuit. Il trouva bientôt un petit bloc de bois creux dans lequel il put se glisser, tant était courte la taille de cet enfant phénomène. Il laissa sur le sol son bâton à feu. Au bout de quelque temps, il perçut un son de voix, et bientôt il reconnut, en prêtant l'oreille, que c'était une bande de femmes, parlant un dialecte étranger, qui cherchaient du bois à feu. Il se tint complètement immobile et écouta leur conversation.

— » Voilà un bâton à feu, dit l'une, et une enveloppe de noix de coco ; quelqu'un doit être venu ici de la côte.

— » Voyez, dit une autre, le bâton à feu est encore chaud.

— » Il y a ici beaucoup de bâtons à feu, dit une troisième ; remplissons nos paniers tranquillement et allons à la maison.

» Alors elles remplirent tranquillement leurs paniers, et le héros de ce récit, silencieusement recroquevillé dans sa bûche de bois, fut mis dans un panier qui était suspendu aux épaules de la femme. Quand elles eurent complété leur charge, elles partirent chez elles; toutefois celle qui portait l'enfant sans le savoir, resta en arrière, se plaignant du poids de son fardeau. A ce moment, les autres étaient toutes en avant et elle était restée seule. Mais lorsqu'elle s'agitait, elle entendait un bruit comme un enfant criant immédiatement derrière elle. En regardant tout autour, elle ne put rien voir et supposa que c'était le résultat de son imagination. Lorsqu'elle marcha, elle entendit encore plus de cris, mais elle ne put rien voir. — Je pense, dit-elle, qu'il doit y avoir quelque chose dans mon bois à feu. Mais, après

Digitized by Google

qu'elle eut déposé son paquet et qu'elle l'eut soigneusement examiné, elle ne put rien voir. — Il n'y a que du bois de feu dans mon sac, dit-elle, et elle marcha un peu plus loin.

» En arrivant à la maison, ce dont elle fut bien aise, car elle avait entendu les cris derrière elle pendant toute la route, elle déposa son fardeau dans un coin de sa demeure et alla dans le jardin. Mais le garçon, avec l'intelligence surnaturelle dont il était doué s'était dit à lui-même : Si je sors de ma bûche creuse et si je me montre, je puis être tué ; mais si j'y reste, je serai certainement jeté dans le feu où je brûlerai par accident.

» Alors il décida de choisir le moindre de ces maux, sortit de sa bûche et fut trouvé, peu après, par son hôtesse involontaire assis sur le plancher de sa maison. D'où venez-vous ? dit-elle. Ne savez-vous pas que vous serez tué ?

» Je suis sorti du creux d'une de vos bûches. N'avez-vous pas entendu du bruit comme un enfant qui criait, tandis que vous portiez votre fardeau ?

» Oui, dit-elle ; j'ai entendu un enfant crier.

» C'est moi qui criais. Quand vous avez déposé sur le plancher votre charge de bois à brûler, j'ai craint d'être brûlé par accident et je suis sorti de ma bûche. A présent, j'ai l'intention de demeurer ici. Je serai votre fils et vous serez ma mère. J'avais toujours coutume de veiller sur mon village tandis que ma tribu était dehors ; je veillerai maintenant sur votre maison.

» Mais, dit la femme, qui êtes-vous ? vous ressemblez à un petit enfant qui vient de naître, et vous parlez comme un homme mûr. En outre, je ne vois pas votre figure ; votre peau se détache et je ne tiens pas à être la mère d'un enfant aussi laid.

» Ne vous occupez pas de ma peau, dit le garçon ; j'en sais plus que n'importe quel homme mûr, et pour l'avenir, je me propose de veiller sur votre maison.

» La femme ne put lui refuser sa demande, lorsqu'elle vit que c'était un enfant tout à fait extraordinaire ; elle donna donc son consentement à l'arrangement ; en même temps, elle stipula que ce nouveau membre de sa famille ferait un maximum d'ouvrage pour un minimum de paie sous forme de nourriture. Pendant quelques années, le garçon resta dans sa maison, mais bien qu'il fut plus sage que qui que ce fut dans cet endroit, sa sagesse n'était jamais reconnue, parce que sa taille ne croissait pas avec les années et il était invariablement traité comme un petit enfant. Pourtant la femme reconnaissait ses bonnes qualités, et, par ses soins, il se défit peu à peu de l'habitude de changer de peau et devint semblable à bien d'autres

Digitized by Google

enfants. Il ne prenait pas de part active à la pêche ni à la chasse, mais il avail l'habitude de se plaindre à sa mère que les hommes de sa tribu connaissaient très peu l'un et l'autre exercice, et disait que s'il voulait, il pourrait leur indiquer le moyen de faire les deux choses comme il fallait. Mais sa mère ne faisait que rire de lui et disait :

» Bien que vous soyez vieux, vous êtes encore un enfant : que pouvez-vous savoir ?

» Laissez-moi aller pêcher, dit-il, et vous verrez.

» Alors sa mère lui donna son consentement, et, la première fois que les hommes allèrent pêcher, le garçon les suivit. Quand ils arrivèrent à la rivière ils réunirent ensemble tous leurs filets pour faire une barrière, et alors ils commencèrent à battre l'eau, de façon à ce que le poisson dût être poussé dans les filets. La règle était que chaque homme devait avoir tout le poisson qui allait dans son filet. Ceux du centre étaient généralement considérés comme ayant la meilleure chance ; de sorte que le garçon dut se contenter d'une position en dehors, près du bord. Mais, chose étrange à dire, à la grande indignation des gens, on trouva en relevant les filets que le sien était entièrement plein, tandis que les autres étaient vides.

» Quel est ce garçon qui a pris tout le poisson ? dit-on. Il n'a ni père ni mère ; nous ne le connaissons pas.

» Alors ils s'approprièrent tout le poisson et ne lui en donnèrent qu'un peu. A son retour, il se plaignit du traitement qu'il avait reçu mais il n'eut que peu de consolation de la femme qui l'avait adopté.

» Je n'y puis rien, dit-elle. Vous n'avez personne pour vous protéger, et les gens font comme ils veulent.

— » Attendez un peu, et tous les gens verront ce que je puis faire.

» Le jour suivant, il alla avec tous les hommes à la chasse et lorsque le barrage des kangourous eut été établi, tous les kangourous et les porcs sauvages vinrent dans son filet, et aucun dans celui d'un autre. Cela excita une nouvelle explosion de colère de la part des hommes ; ils lui prirent tout son gibier et lui jetèrent seulement un petit rat-kangourou. Il se plaignit de nouveau à sa mère, mais elle refusa de croire à son histoire.

» Je ne crois pas que vous ayez pris quelque poisson ou quelque kangourou, lui dit-elle.

— » Très bien, mère ; vous verrez bientôt par vous même ce que je puis faire.

» Le lendemain, les gens allèrent encore à la chasse, mais cette fois, il ne les accompagna pas. Quand ils furent partis, il dit à sa mère : Amenez toutes les jeunes femmes et toutes les femmes mariées et nous irons pêcher.

Digitized by Google

» Comme les femmes désiraient voir s'il pourrait pêcher, elles acceptèrent sa proposition, et elles furent bientôt sur la rivière dans leurs canots. Quand il fut arrivé à une certaine place, à quelque distance du village, il débarqua, laissant les femmes dans leurs canots. Dès qu'il fut hors de vue, il se changea en un gros poisson et s'élança dans l'eau. Il nagea lentement vers les canots, sortit sa queue de la rivière et toutes les femmes se jetèrent par dessus bord pour essayer de le saisir ; mais il s'échappa facilement. Quand il se fut amusé assez longtemps de cette façon, il s'en retourna dans la brousse et apparut aux femmes sous sa forme naturelle.

» Pourquoi n'êtes-vous pas venu tout de suite, lui crièrent-elles ? Nous n'avons pas pu prendre un gros poisson par nous-mêmes. Mais le garçon ne fit que rire et s'en retourna de nouveau dans la forêt où il prit la forme d'un kangourou.

» Quand les femmes le virent, elles essayèrent de le pousser vers l'eau, de façon à pouvoir le tuer mais il bondit tranquillement dans la rivière et disparut de l'autre côté. Quand elles le virent de nouveau sous sa véritable forme, elles furent très mécontentes de lui, mais il ne fit qu'en rire en disant : Vous verrez tantôt ce que je puis faire.

» Alors elles ramèrent et arrivèrent à un endroit où le garçon avait été ramassé dans le bois à feu.

» Maintenant, c'est ma place, dit-il. Observez-moi soigneusement et voyez ce que je puis faire. Alors il ramassa quelques tiges d'un petit arbrisseau, les broya ensemble et les jeta dans la rivière.

» A peine l'avait-il fait que tous les poissons de cette partie de la rivière moururent et les femmes en y regardant, virent que le fond en était couvert.

» Maintenant, plongez pour les prendre, dit-il, et toute la journée, jusqu'à ce qu'il fit nuit, elles ramassèrent le poisson au fond de la rivière. Me croirez-vous, à présent ? dit-il ; mais j'ai encore beaucoup plus à faire. Ce gros poisson, c'était moi ; de même ce gros kangourou. Maintenant il fait nuit, et il est trop tard pour revenir à la maison. Nous allons dormir à cette place qui m'appartient.

» Les femmes y consentirent ; elles allumèrent du feu avec deux bâtons, firent cuire un peu de poisson et se préparèrent à aller dormir. Mais avant qu'elles n'allassent se coucher, le garçon leur dit : Aucune femme ne doit se promener ni remuer pendant la nuit ; toutes doivent dormir à la même place. Au milieu de la nuit, le sol sur lequel elles dormaient commença à se soulever ; il continua ainsi de s'élever jusqu'au matin. Lorsque la lumière du jour arriva, quelques femmes s'éveillèrent, et, ayant très froid, elles se levèrent pour

Digitized by Google

regarder autour d'elles. Elles entendirent alors un grand bruit comme le tonnerre, car le sol s'élevait encore, et regardant en bas, des côtés à pic de la montagne, elles purent voir leur propre village comme une petite tache au-dessous d'elles, et leur propre rivière comme un fil d'argent. Elles se mirent à crier et réveillèrent le reste de la bande qui commença aussi à pousser des cris. Alors elles se tournèrent vers le garçon, le maltraitèrent et menacèrent de le tuer.

» Misérable petit garçon, dit sa mère, qui avez l'habitude de changer de peau comme un serpent, que j'ai ramassé caché comme un scolopendre dans une bûche de bois à brûler, pourquoi avez-vous fait ceci ? Vous nous avez enlevées à nos maris, et maintenant quelle raison aurions-nous de ne pas vous tuer ?

» Parce que vous n'en avez pas le pouvoir, dit-il. Je suis à ma propre place où vous m'avez ramassé, il y a des années. Ceci est ma montagne ; je l'ai faite pendant la nuit. Aussi longtemps que je demeurerai sur cette montagne, personne ne peut me tuer. Vous demandez pourquoi j'ai fait ceci ? C'est parce que vos stupides maris ne voulaient pas me croire, me traitaient mal, me donnant seulement un petit poisson ou un rat-kangourou, quand j'allais chasser avec eux. A présent, c'est ainsi que je paie la manière dont ils m'ont traité car j'ai enlevé toutes leurs femmes et ils ne les reverront jamais. Maintenant, vous toutes vous m'appartenez ; vous êtes mes femmes ; vous devez prendre votre parti de ne plus retourner à votre demeure car votre demeure est ici. Si vous obéissez à mes ordres, vous ne mourrez jamais, mais vos maris mourront parce qu'ils sont fous. Pourtant je leur donne une chance ; s'ils ne l'acceptent pas, ils mourront.

» Après ce discours, les femmes comprirent qu'elles ne pourraient rien changer à ce que le garçon leur avait dit ; elles se résignèrent à leur destin et se résolurent à en tirer le meilleur parti. Dans le village, régna une grande consternation quand les hommes s'aperçurent que toutes les femmes et les jeunes femmes étaient parties, et pendant quelques jours, ils ne surent que faire. Mais au bout d'un certain temps, des nouvelles leur arrivèrent de l'intérieur, et on leur dit que le garçon mystérieux qui avait vécu quelques temps avec eux possédait leurs femmes sur le sommet d'une nouvelle montagne. En conséquence, ils se proposèrent de les reprendre et décidèrent d'avoir la vie de l'auteur de cette mésaventure. Les femmes qui, sur la montagne, guettaient leurs mouvements, dirent au garçon :

» Maintenant vous voyez ce qui va vous arriver. On se battra ici et vous serez tué.

Digitized by Google

» Pas du tout, dit l'intrépide jeune homme. Ils ne peuvent pas arriver ici ; et s'ils le pouvaient, ils ne pourraient pas me tuer. Je suis plus savant qu'eux quant à ce qui s'agit de tuer.

» Au milieu de la journée, les gens du village arrivèrent au pied du plus haut rocher, mais ils reconnurent qu'ils ne pouvaient pas aller plus loin. Toutefois ils se déterminèrent à essayer ce que pouraient faire des menaces.

» Rendez-nous nos femmes, crièrent-ils, ou nous viendrons et nous vous tuerons.

» Pour toute réponse, le garçon rit aux éclats. Me tuer! dit-il. Que savez-vous sur le moyen de tuer! Vous ne pouvez même pas tuer un poisson ou un kangourou. Mais je me rappelle comme vous m'avez traité quand je vivais parmi vous, et c'est ainsi que je vous récompense de ce que vous avez fait alors. Vous n'aurez plus vos femmes ni vos sœurs, car maintenant, elles m'appartiennent toutes. Mais je vous donnerai quelque chose en échange pour elles : je veux vous montrer comment on tue un autre convenablement.

» En même temps, il jeta au milieu d'eux une lance et tua sur-le-champ un d'entre eux. — Voilà une lance, dit-il ; reproduisez-la exactement, car vous avez vu comme cela tue.

» Il prit ensuite un arc et des flèches et tira sur un autre homme ; après quoi il leur lança l'arc en bas. — Ceci, c'est un arc, des flèches ; vous voyez comme cela tue ; copiez-le exactement et tuez un autre.

» Ce qu'il leur jeta ensuite était une massue. Il faut employer ceci quand un homme est à moitié mort, leur dit-il, pour lui briser la tête. Reproduisez-le exactement et servez-vous en bien.

» Puis il leur jeta un bouclier. — Si vous vous servez bien de ce bouclier, dit-il, vous ne pourrez pas être atteints par une lance ou par une flèche. A présent, je n'ai plus que deux choses à vous donner : l'une est une pierre enchantée avec laquelle vous pourrez tuer tous les gens sans les blesser. Vous devez la prier lorsque l'homme que vous voulez tuer est endormi, et il est certain de mourir sous peu. J'ai encore une chose à vous donner : si vous la saisissez dans vos mains avant qu'elle ne touche terre, tout vous réussira ; mais si vous la laissez tomber, tout ira mal pour vous et vous vous repentirez toute votre vie.

» Alors il lança un corps mort au milieu d'eux. Mais les gens qui étaient au-dessous furent épouvantés et ne firent pas mine de le toucher ; le cadavre tomba sur le sol à leurs pieds, car personne n'avait étendu la main pour le saisir. Le garçon se mit à rire en le voyant tomber et leur dit :

Digitized by Google

» Je savais que vous aviez peur de toucher le corps mort. Si je ne l'avais pas su, je ne vous aurais pas d'abord donné des armes pour vous tuer avec elles, car si vous l'aviez saisi, ces armes vous auraient été inutiles, puisque vous auriez eu le pouvoir de vivre éternellement comme je l'ai. Désormais, vous mourrez quand votre temps viendra ; très peu d'entre vous deviendront vieux, parce que vous vous battrez ensemble avec vos nouvelles armes et que vous prendrez bientôt plaisir à tuer. Mais que personne de vous ne vienne désormais ici, car je ne peux pas mourir et je dois être toujours ici. Si vous y venez, je vous tuerai à cause de la manière dont vous m'avez traité quand je vivais parmi vous. Maintenant toutes vos femmes sont mes femmes ; mes enfants seront les esprits de cette montagne ; eux aussi seront immortels ; de temps en temps, ils viendront tuer quelques uns d'entre vous. Quand vous mourrez mes esprits de la montagne seront plus forts que les esprits de vos morts ; quand votre corps mourra, mes esprits tueront les vôtres et vous serez complètement détruits.

» Les gens du village se retirèrent pleins de tristesse en entendant ces mots et jusqu'à ce jour le mont Yule est la demeure de cet esprit puissant et implacable[1] ».

XCVIII

LA TORTUE ET LE SINGE

(*Célèbes*)

« Le singe et la tortue firent une fois amitié ensemble ; puis tous deux s'en allèrent planter chacun un bananier. Celui que le singe avait planté ne prospéra pas et mourut bientôt, mais celui de la tortue poussa bien, fut convenablement soigné par elle et nettoyé des mauvaises herbes jusqu'au moment où il fut grand et donna des fruits. Quand ceux-ci furent mûrs, la tortue dit au singe : Mon ami, je vous en prie, grimpez-y ; je ne peux pas. Le singe grimpa au bananier. Quand il fut arrivé en haut, il cueillit les fruits et les mangea. — Laissez m'en quelques uns, dit la tortue. Son compagnon lui répliqua : Attendez un peu ; laissez-moi d'abord les goûter. La tortue, voyant que le singe prenait pour lui toutes les bananes, commença à arracher le gazon et les herbes autour du bananier et laissa ses ordures à la place. Puis elle se mit à planter des piquants et demanda au singe des feuilles de bananier, puisqu'il ne lui avait pas laissé de fruits. Il jeta quelques feuilles que la tortue ramassa et

1. H. Hastings Romilly, *From my Verandah in New Guinea*, p. 143-155.

Digitized by Google

qui servirent à cacher les épines. Alors le singe lui cria d'en haut : Mon amie, où devrai-je sauter ? — Elle lui répondit : Mon ami, vous pouvez, si vous voulez, sauter à l'endroit qui est sarclé ; mais comme je me suis soulagée, vous feriez mieux de descendre là où j'ai mis des feuilles de bananier. — Le singe s'élança à l'endroit où les feuilles étaient étendues, fut blessé par les piquants et mourut. En voyant qu'il était mort, la tortue prit ses os et en fit de la chaux (pour le bétel).

» Il arriva un jour que quelques singes passant par là, demandèrent à la tortue où était son ami. Il vient de sortir à l'instant, dit-elle ; entrez, néanmoins et prenez un peu de bétel. Après avoir mâché le bétel qu'elle leur offrait, les singes poursuivirent leur chemin. La tortue cria derrière eux : Vous avez pris les os de votre camarade avec le bétel. Ils lui demandèrent : Qu'est-ce que vous dites, notre amie ? — Elle répliqua : Courez, hâtez-vous, sinon la nuit vous surprendra. Elle cria encore une fois derrière eux : Vous avez pris les os de votre camarade avec le bétel. — Que dites-vous, notre amie ? — Cueillez quelques mûres sur la route pour vos enfants. — De nouveau, elle cria derrière eux et les singes comprirent ce qu'elle voulait dire. Alors ils revinrent tous, découvrirent la tortue cachée dans une fente et l'en tirèrent. Nous allons vous mettre en pièces, lui dirent-ils. — Très bien, répondit la tortue ; alors je serai multipliée. — Attachons-la. — Très bien, je pourrai me bercer moi-même. — Il vaut mieux la brûler dans le feu. — Très bien, je pourrai me chauffer. — Nous allons vous jeter dans le lac. — Hélas ! hélas, dit la tortue. Alors les singes la jetèrent dans le lac, s'imaginant qu'elle en avait peur. Mais dès qu'elle fut dans l'eau, la tortue cria aux singes : Je vous ai trompés ; voici ma demeure.

» Les singes s'apercevant que la tortue les avait dupés allèrent contracter alliance avec le *dang-kou*[1] et lui dirent : Mon ami, si c'est possible, buvez ce lac pour que nous puissions en tirer la tortue, car elle nous a trompés et nous a fait manger du bétel avec de la chaux faite des os de quelqu'un de notre race.

» Alors le *dang-kou* but tout le lac et les singes entrèrent dans la boue pour chercher la tortue. Celle-ci dit au crabe : Mon ami, le lac, notre demeure, est devenu à sec, bu par le *dang-kou* ; je vous en prie, pincez-le au ventre de façon à le blesser. Le crabe pinça si fort le *dang-kou* que son ventre fut percé et que l'eau en jaillit comme si c'était une inondation. Le *dang-kou* périt et les singes furent noyés l'un après l'autre. C'est pourquoi les crabes portent encore

1. Le *dang-kou* (anoa depressicornis) est un animal particulier aux Célèbes.

Digitized by Google

aujourd'hui sur le dos une image comme l'empreinte marquée par le *dang-kou* quand il fut tué[1]. »

RENÉ BASSET.

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE[2]

XII

LE PÊCHEUR DE SAINT-CAST

Il y avait jadis à Saint-Cast un homme pauvre et vivant seul dans sa cabane au bord de la mer ; fils de pêcheur, il l'était lui-même. A l'âge de dix-huit ans, il hérita de son père de cinq ou six vieux paniers de pêche, de deux ou trois filets, et d'une vieille jument qui avait grandi avec lui, et qui, quand la pêche était bonne, portait le poisson à la ville.

Une certaine nuit, étant allé relever ses filets, il trouva dedans un énorme poisson, d'une espèce qui lui était inconnue ; il recula de frayeur, saisit un pieu et revint pour l'assommer ; mais il s'arêta surpris, car le poisson, implorant sa pitié, lui dit :

« Je suis le roi des Poissons ; j'ai voulu voir mes états sans suite comme un simple particulier, et je me suis égaré ; fatigué du voyage, je me suis endormi sur ces algues, et la mer, en se retirant, m'a laissé dans vos filets. Ma vie vous appartient ; mais que ferez-vous de moi ? je suis inconnu aux humains et nul ne voudra m'acheter. Laissez-moi la vie et ne me faites pas de mal ; rendez-moi la liberté, et si jamais vous avez besoin de moi, comptez sur mon secours ; venez à la côte et appelez-moi par trois fois de la façon suivante : « Roi des poissons, viens à moi, j'ai besoin de ton secours ! « Roi des poissons, m'abandonneras-tu dans le danger, quand je tai laissé la vie ! Roi des poissons, je n'ai d'espoir qu'en toi, et si tu ne viens

1. Kern, *The Tale of the Tortoise and the Monkey* d'après Riedel. *Actes du VIIIe Congrès international des Orientalistes*, IVe partie, section V. Leyde, Brill, 1892, in-8, p. 18-20. — Le traducteur anglais nous apprend qu'il existe deux autres versions de cette fable, l'une au Japon, l'autre chez les Tagals des Philippines.

2. Pour d'autres séries de contes de la Haute-Bretagne, cf. t. I, p. 49, 115, 195, 232 ; t. II, 34, 491 ; t. IV, p. 349 ; t. V, p. 437. t. VI, p. 751 ; t. VIII, p. 197 ; t. IX, p. 36, 92, (11 contes), 167, 267, 336, (70 contes résumés), 225 ; t. X, p. 205, 509, 582, contes comiques (n^os I-XVI) ; t. XI, p. 299, 390, 435, 504, 599, 633 ; t. XII, p. 49, 89, (contes de la mer), 265 ; t. XIII, p. 500, t. XIV, p. 49, v. 520.

Digitized by Google

pas, la mort m'attend ; rends-moi ce que je t'ai donné ! » Crois-moi, pêcheur, tous les services qu'ils sera en mon pouvoir de te rendre te seront rendus. Si tu étais éloigné de la mer, demande de l'eau, et sur le bord d'un bassin, appelle-moi, comme tu le ferais au bord de la mer ; et après lance cette eau aux quatre coins du monde. Cela me sera dit sur l'heure et je volerai à ton secours, mettant ta cause entre les mains des puissances aériennes. »

Le pêcheur ouvrit ses filets, et laissa aller le poisson qui le remercia et lui dit : « Va chez toi, ta vieille jument est pleine, elle te donnera un poulain sortant de mon empire, qui fera ta fortune ; va et ne m'oublie pas. »

Peu après sa vieille jument lui donna un superbe poulain qu'il sevra, et, ivre de sa nouvelle fortune, il vendit la mère pour entreprendre un long voyage Depuis un mois il voyageait, quand, une certaine nuit, il vit sur la route qu'il suivait, briller un objet qui lui parut comme un cercle de lumière. Il descendit de cheval, s'approcha, et vit que c'était une chaîne d'or enrichie de pierreries qui rayonnait comme un soleil couchant. Il se baissa, la considéra un instant, et la mit dans son sein. Son petit cheval frappa du pied, et, à la grande surprise de son maître, il lui dit : « Laissez cette chaîne où elle est, elle sera reconnue tôt ou tard, et causera beaucoup de mal à son possesseur. *Rappelez-vous, mon maître, que bien d'autrui ne fructifie pas.* »

Mais n'écoutant que le désir de posséder un bel objet, il remonta sur son cheval, l'emportant avec lui en se disant que ce serait une grande économie de chandelle que la possession de cette chaîne, et que le mal ne pouvait être grand, puisqu'il l'avait trouvée, qu'il ne la montrerait à personne. Ces réflexions le conduisirent près d'un château où il entra ; il fit demander au propriétaire de l'admettre au nombre des ouvriers du parc, ne demandant pour tout salaire que sa nourriture, et le rebut des écuries du maître pour celle de son petit cheval, dont il avait fait vœu de ne jamais se séparer.

Le maître, curieux de voir ce mendiant à cheval, et ce qu'il savait faire, l'accepta et lui assigna un logement isolé pour lui et son compagnon.

Peu de temps après leur intallation au château, le maître en se promenant, remarqua que le cheval du pêcheur était plus gras, plus propre, plus luisant que les siens, pour l'entretien desquels ses palefreniers employaient une grande quantité de fourrage, d'avoine, de son, de brosses, d'étrilles, de chandelle et d'huile ; il les appela sur le champ, et leur reprocha leur prodigalité et leur négligence. « Voyez, dit-il, celui du pêcheur, comme il est beau et luisant, et

Digitized by Google

cependant il n'emploie ni savon ni chandelle et ne se nourrit que du rebut de ce que vous jetez hors des auges et des rateliers ; allez et veillez que je ne vous prenne plus en défaut à l'avenir. »

Les palefreniers, vexés et confus d'un reproche qu'ils reconnaissaient avoir mérité, résolurent d'observer le pêcheur dans les soins qu'il donnerait à son cheval, et de l'imiter ou de le dénoncer suivant ce qu'ils le verraient faire. Ils firent donc un trou dans le mur du logement qu'on lui avait donné, et restèrent ébahis de le voir resplendissant de lumière, sans cependant y voir ni lampe ni chandelle et n'y découvrant que le pêcheur dormant près de son cheval.

Ils furent immédiatement prévenir leur maître de cette nouvelle ; il vint à l'instant même s'assurer de ce fait, et il aperçut, dans un coin de la pièce, la chaîne suspendue au mur et brillant plus que les étoiles du Ciel. Il entra chez le pêcheur, et l'éveillant en sursaut, il lui dit, en lui désignant le mur : « D'où te vient cette chaîne, et pourquoi m'as-tu fait un secret de sa possession ? parle ou tu es un homme mort !

— Maître, reprit le pêcheur, je l'ai trouvée sur la route : si elle est à vous, reprenez-la ; je vous la remets de grand cœur, et vous l'auriez déjà si j'avais pu prévoir qu'elle vous eût appartenu.

— Elle n'est pas à moi, reprit le maître ; je connais sa maîtresse, reine d'une île éloignée, elle la perdit sur mes états, quand elle se sauva de chez son oncle, où j'allais l'épouser. Si tu tiens à la vie, il faut que tu la retrouves et que tu me la rendes. Ici, je suis roi, tel que tu me vois ; je cache ma puissance pour la retrouver plus facilement ; ce n'est pas que je l'aime, mais elle a de grands biens, et il me les faut pour enrichir mes états ruinés par les fêtes que j'ai données pour l'attirer à ma cour. Réfléchis, entreprends de la retrouver, ou meurs. Demain j'attends ta réponse. »

Et il sortit, laissant le pauvre pêcheur pleurant de désespoir et ne songeant guère à son ami le roi des Poissons.

Son petit cheval, témoin de ses larmes, lui dit : « Je vous avais prévenu que le bien d'autrui ne porte pas bonheur, vous ne m'avez pas écouté ; le mal est fait, il ne s'agit plus de pleurer ; il faut le réparer ; écoutez-moi, et, cette fois, suivez mes conseils. Allez dire au roi que vous entreprenez le voyage, qu'il ait à vous armer le plus beau de ses vaisseaux, et que vous lui ramenerez la princesse quand il vous l'aura nommée : quel que soit le lieu où elle se trouve, nous saurons bien la découvrir. »

Le roi donna un vaisseau bien monté au pêcheur, et ordonna à l'état-major de lui obéir en tout : en partant il lui dit que la princesse s'appelait Dore, et qu'elle était fille unique et héritière du roi

Digitized by Google

Montargent, souverain des îles du Mont d'Or, près des côtes de Diamant, dans les mers des Perles.

Après avoir longtemps voyagé, le petit cheval dit à son maître : « Faites monter au haut du grand mât ; si vous voyez une terre, c'est celle que nous cherchons, abordez-y, faites-vous connaître comme envoyé ; mais gardez-vous de nommer celui qui vous envoie, la princesse vous ferait jeter en prison. »

Un instant après un officier vient dire au pêcheur que l'on apercevait une île que dominait un superbe palais ; il donna l'ordre d'y aborder. Il se fit conduire au palais, où il arriva monté sur son petit cheval, et suivi de l'état-major du vaisseau. Après s'être fait connaître comme envoyé secret d'un puissant roi, il demanda à être introduit près de la princesse.

La princesse Dore donna l'ordre de le recevoir ; elle l'attendait dans son salon d'honneur, assise sur son trône, et, quoique le petit cheval l'eût prévenu et instruit, le pauvre pêcheur de Saint-Cast, peu habitué à traiter les affaires d'état, et qui n'avait vu d'autre salon que celui de la revendeuse qui achetait jadis son poisson, resta ébloui de la magnificence des pièces par où il passait. Il faillit s'évanouir quand il fut près de la princesse ; l'éclat de l'or et des pierreries qui la couvraient blessa ses regards, et si, avec une bonté qui lui était naturelle la princesse Dore n'était venue à son secours, le pauvre pêcheur se serait fort mal tiré de sa mission. Un hennissement de son petit cheval le remit tout à fait ; il donna ses lettres, dont il ignorait le contenu et qu'il tenait du petit cheval, âme de l'ambassade. La princesse les lut, en parut très satisfaite, et l'engagea à dîner au palais. Elle le plaça près d'elle : le pauvre pêcheur n'osait desserrer les dents, sans les hennissements de son cheval et ses mouvements qu'il ne perdait pas de vue. Enfin, s'étant bien tiré de presse, et ayant paru plein d'esprit à la princesse, il l'engagea à visiter son vaisseau le lendemain, ce qu'elle accepta.

Le lendemain donc, pendant le repas, le pêcheur fit lever l'ancre. La princesse ayant demandé ce que signifiait ce mouvement, on lui répondit que le vent soufflant plus fort, la mer était devenue grosse, et que ce n'était autre que les lames passant sous le vaisseau avec plus de force qu'au commencement du repas, que la princesse acheva tranquillement. Lorsqu'elle connut la vérité, il était trop tard, et bientôt perdant de vue ses états, elle s'écria : « Je suis encore trahie, vous n'en serez pas plus riche, car voilà les clés de mes trésors ! » Et elle les lança dans la mer.

Lorsqu'elle fut arrivée chez le roi, il la fit enfermer dans une tour et regarda de travers le pêcheur : « Comment, lui dit-il, tu conduis

Digitized by Google

la princesse sans ses clés ; eh bien ! retourne les chercher, ou tu mourras ». — Sire, reprit le pêcheur, vous oubliez que la princesse les a jetées à la mer. — Serviteur peu vigilant, il fallait l'en empêcher ! tu ne l'as pas fait ; rends-moi les clés de ses trésors, ou meurs » dit le roi en le menaçant de son sabre. — J'irai, » dit le pêcheur, qu'un hennissement du cheval avertissait de ne pas désespérer de l'avenir.

Quand ils furent seuls, le petit cheval dit au pêcheur : « Demandez une frégate bien rapide, et partons ; la princesse n'a rien à craindre ici, il ne lui manquera que la liberté ».

Ils se mirent donc en mer, pour se promener seulement, car ils débarquèrent sur les côtes du Portugal ; et, étant à terre, le petit cheval lui dit : « Souvenez-vous qu'étant pêcheur à Saint-Cast vous prîtes un soir un gros poisson qui s'était égaré de sa route, ce poisson était roi ; vous lui donnâtes la liberté, et, par reconnaissance il jura de vous rendre de grands services. C'est le moment d'avoir recours à lui ; sommez-le de tenir sa promesse, et votre voyage est fini. »

Le pêcheur obéit et le roi des Poissons, paraissant aussitôt, lui demanda ce qu'il désirait de lui : « Les clés des trésors de la princesse des îles du Mont d'Or qu'elle a jetées au fond de la mer ». — La mer est grande, reprit le poisson ; mais la police est si bien faite dans mes états qu'elles vous seront rendues ; et, à cet effet, je vais faire publier un édit par lequel j'obligerai mes sujets à les chercher et à les rendre sur l'heure. Revenez demain ».

Le pêcheur, fidèle au rendez-vous, attendit le Poisson qui lui dit : « J'ai fait battre la caisse deux fois, tous mes sujets ont répondu à l'appel, hors un général, et le plus petit, mais le plus malin de mes pages, je ne puis vous répondre revenez demain ».

Le lendemain, le roi des Poissons dit au pêcheur ; « Vous ne les aurez pas encore aujourd'hui ; mon général a paru, et le rappel du soir a réveillé mon page, qui sait où elles sont, ayant dormi dessus, mais il est si petit, que j'ai été obligé de lui donner une escorte et des poissons de corvée, qui rapportent les clés qui sont très lourdes ».

Le quatrième jour, le pêcheur reçut les clés du roi des Poissons, l'en remercia, remit à la voile, et vint les déposer aux pieds du roi, gardien de la princesse Dore, qui ne parut pas satisfait, et exigea qu'il se remît en campagne le lendemain.

Cette fois, le but du voyage n'était pas plus facile à remplir que celui des deux autres. Il s'agissait d'aller, dans la forêt de Chausey à la rencontre d'un cheval fougueux et indomptable, errant dans ces forêts sans fin sans que nul n'eut pu s'en rendre maître, ni même l'approcher à plus de douze brasses.

Digitized by Google

Le pêcheur revint annoncer cette nouvelle corvée à son petit cheval qui lui dit : « Cela n'est, rien et me regarde ; partons. Mais avant, achetez neuf peaux de bœufs, cousez-les l'une sur l'autre, et quand nous serons dans la forêt, vous m'en couvrirez, et me les nouerez sous le ventre ,afin que ces morsures de cheval ne puissent me faire de mal. Je l'appellerai, nous nous battrons. Au fort du combat, vous sortirez de la cachette, lui passerez un nœud coulant aux pieds de devant, je me jetterai sur lui, vous lui mettrez un baillon et une bride, et nous le conduirons au roi. »

Etant arrivés dans la forêt, le cheval hennit, son maître se cacha, la bataille eut lieu. Le cheval indompté fut pris, garotté, amené aux pieds du roi, qui regarda de travers le pêcheur et lui dit : « Chien de Breton, puisque tu es si habile à surmonter les dangers va dans ton pays me chercher dans les caves du Mené-Brez, l'eau qui fait vivre, celle qui fait mourir, et celle qui rajeunit.

Le pêcheur avait bien entendu parler de ces caves, et de ces eaux ; mais comment s'en saisir ? elles appartenaient à un fameux géant, à un grand sorcier, appelé Merlin, qui n'en donnait jamais les clés à personne, et ces trois fontaines étaient gardées par des dragons à sept têtes, dont les gueules vomissaient du feu, du soufre, de la poix brûlante et de l'eau. Il se crut mort, et vint en pleurant conter ses peines à son petit cheval qui lui dit : « Partons; je connais une entrée secrète ; prenez dans ma mangeoire trois boules que vous diviserez et jetterez aux dragons qui s'endormiront ; aussitôt vous remplirez une fiole et viendrez me rejoindre à l'entrée des caves que je garderai. Soyez tranquille, cette expédition est sans danger, et je profiterai du sommeil de Merlin pour vous y conduire ».

Le pêcheur et son cheval partirent pour la Bretagne ; le premier entra dans les caves du Mené-Brez, jeta les boules aux dragons, qui cessèrent leurs sifflements pour se les disputer, et qui bientôt s'endormirent.

Le pêcheur de Saint-Cast remplit ses bouteilles, et revint trouver son cheval qui lui dit : « Nous touchons au moment où nous allons nous quitter pour toujours. Gardez ces eaux pour vous, et ne les donnez pas au roi. Buvez une goutte de l'eau qui fait vivre, et nul ne pourra vous ôter la vie ; lavez-vous avec celle qui rajeunit et vous serez le plus beau des hommes ; demandez la princesse Dore en mariage, elle vous a causé assez de mal pour vous en récompenser ; mais avant de vous épouser, elle exigera que vous tuiez le cheval fougueux en combat singulier, car ce cheval est un prince féroce, qui enleva sa sœur et la fit mourir de chagrin ; ce fut la cause pour laquelle une fée, marraine de la pauvre princesse, l'a changé en che-

Digitized by Google

val. Pour le tuer, il vous suffira de lui jeter au nez une goutte de l'eau qui fait mourir et il expirera à vos pieds. »

Notre pêcheur revint donc à la cour du mauvais roi qui ne le reconnut pas, tant il était beau ; mais il se fit reconnaître. Le roi lui demanda ses bouteilles, et il en prit une qu'il lui arracha des mains. Malheureusement, dans son empressement de devenir beau, il n'y regarda pas de si près ; il porta la fiole à ses lèvres et expira sur le champ. Le pêcheur délivra la princesse de prison, fit sa demande en mariage et fut accepté. Après la mort du cheval fougueux, il épousa la princesse Dore et fut roi des îles du Mont-d'Or ; il fit le bonheur de ses sujets et rendit son royaume le premier de la terre par les sages lois qu'il lui donna.

Le petit cheval, neveu du roi des Poissons, et placé près de lui par son oncle, reprit sa forme première de génie ailé. Après le mariage du pêcheur, il resta un an avec lui, et ayant été parrain de son premier enfant, qu'il doua de toutes les vertus, il retourna au royaume des fées d'où était sa mère, en disant aux peuples des pays qu'il parcourait pour se rendre chez lui : Souvenez-vous, que le bien d'autrui porte malheur, et qu'un bienfait quel qu'il soit n'est jamais perdu. ELVIRE DE CERNY.

Journal d'Avranches, 25 juillet et 1er août 1858.

Madame de Cerny, à laquelle j'avais demandé la provenance exacte de ce joli conte, me répondit qu'elle l'avait entendu raconter à Saint-Jacut (Côtes-du-Nord), deux ans environ avant de le publier, par un pêcheur jaguen, qui en savait beaucoup d'autres.

XIII

L'ARBALÈTE MAGIQUE

Jadis vivait dans une forêt une pauvre veuve avec trois fils ; les aînés ayant atteint l'âge d'homme elle leur donna à chacun un talisman : à l'un, une paire de bottes dont chaque enjambée faisait sept lieues à la minute, à l'autre une canne qui le rendait invisible sitôt qu'il en prenait la poignée ; le troisième n'avait que douze ans et sa mère espérait le garder encore bien des années avec elle, mais l'enfant ayant vu partir ses frères, résolut de les suivre et un beau matin il décampa, n'emportant pour tout bien qu'une vieille arbalète qu'il avait trouvée au fond du snâs (grenier). Or cette arbalète était fée, ce que le garçon ignorait.

Toute la journée il marcha dans la forêt, mais le soir venu, souffrant du froid et de la faim, il commença à regretter les caresses de sa mère. Effrayé des cris des animaux sauvages à qui la forêt appartient quand vient la nuit, il monta dans un arbre pour y dor-

Digitized by Google

mir, mais de cette hauteur, il aperçut une lumière et vite, il se dirigea de ce côté ; bientôt il se trouva à la porte d'une cabane dont les fenêtres étaient brillamment éclairées. Le pauvre petit regarda à une de ces fenêtres et le spectacle qu'il vit le terrifia : trois géants *de la grande espèce* (il paraît qu'il y en a plusieurs) se tenaient debout autour d'une superbe vache et, à la grande souffrance de la pauvre, chacun d'eux se taillait un repas dans le corps de la bête ; l'un prenant une côte, celui-ci un filet, celui-là la langue; c'était une si hideuse boucherie que l'enfant oublia sa terreur et, saisissant son arbalète lança une flèche et leur creva les yeux à tous les trois. Fous de rage, les géants réussirent cependant à s'emparer du pauvre petit, puis ils tinrent conseil sur la façon de le faire mourir. Après avoir délibéré, ils résolurent de le conduire dans un château voisin où vivait une belle princesse gardée par des dragons ailés, et vite, malgré la nuit, malgré leurs souffrances, ils partirent.

Arrivés au château, les géants commandèrent à l'enfant d'escalader un mur haut *jusqu'à demain* ; devant l'impossibilité matérielle de le faire, ils montèrent sur les épaules les uns des autres et ainsi ils conduisirent l'enfant jusqu'au faite. Là, le pauvre petit recula d'horreur en voyant devant lui trois dragons ailés dont les prunelles rouges le brûlaient de loin. Cependant il ne perdit pas courage et de trois coups de son arbalète, il fit trois cadavres de ces dragons. Les géants, ravis, s'emparèrent des cadavres et les lancèrent au loin, mais en les touchant ils se piquèrent et, au bout de deux minutes, eux aussi, moururent. Resté seul et délivré de ses bourreaux, l'enfant qui, pendant tout ceci, était devenu un jeune homme, résolut de visiter le beau château qu'il avait sous les yeux. Tout était magnifiquement meublé, mais chose extraordinaire, la plus belle salle ne contenait qu'un immense coffre en bois verni. Le jour de ses vingt ans, pris d'une curiosité plus vive que de coutume, il chercha la clé de ce coffre et l'ayant trouvée il l'ouvrit. D'abord son regard ne rencontra qu'un autre coffre en satin blanc d'où s'exhalait l'odeur la plus suave, mais ce second coffre ouvert en laissa voir un troisième tout en glace, et où sur des coussins de drap d'or reposait une princesse plus belle que le jour, qui, se réveillant, tendit les deux bras au jeune homme en lui disant : « Enfin ! vous m'avez délivrée de ces terribles dragons !.... comment m'acquitterai-je envers vous ! » — « En devenant ma femme », répondit le jeune homme charmé. Et ils se marièrent, eurent beaucoup d'enfants qui furent élevés par leur Grand-Mère, la pauvre veuve que son fils avait été chercher afin qu'elle partageât son bonheur. Je vous souhaite une arbalète comme la sienne !

Digitized by Google

XIV

LE SORCIER ET LE CRAPAUD

Il y a une vingtaine d'années, un homme monté sur des tréteaux émerveillait tous ceux qui étaient venus à la foire de Montbran, en avalant l'un après l'autre des serpents. Une femme qui passait par là, portant sur l'épaule un faix de trèfle qu'elle venait de couper, se mit à rire et dit à ceux qui étaient là : « Imbéciles, vous ne voyez donc pas qu'il avale des ficelles, en vous faisant croire qu'il avale des serpents; ce ne sont pas même des cordes, mais de pauvres petites ficelles; j'en ferais bien autant! » L'homme, furieux, arracha le paquet de trèfle que portait la bonne femme, puis recommença son boniment en avalant de nouveaux serpents. Dès que la femme n'eut plus sur le dos son paquet de trèfle, elle joignit les mains et s'écria : « Jésus, mon Dieu! ce sont vraiment des serpents! » Et elle tomba, frappée d'une attaque dont elle mourut trois semaines après. Ce saltimbanque était un sorcier qui savait charmer la vue; mais tous ses artifices étaient impuissants, si l'on avait sur soi un v'nin (un reptile). Or, Sylvie Boudard, qui avait assisté à la scène, apprit depuis que le sorcier s'était douté qu'il y avait un v'nin dans le faix d'herbe, et, en effet, lorsqu'il l'eut enlevé, il y trouva un crapaud, et pour punir la femme qui avait dévoilé son truc, il la frappa de paralysie.

LUCIE DE V. H.

XV

LES FEMMES ET LE SECRET

Il y avait une fois un braconnier qui était à l'affût vers quatre heures du matin, il entendit chanter le coucou au-dessus de lui; il le tua, et l'enterra au pied d'un chêne. Il revint ensuite à la maison avec une figure d'enterrement : « Qu'as-tu à être triste? lui demanda sa femme.—J'ai tué mon frère, répondit-il, et je l'ai enterré, mais ne le raconte à personne, ou je suis perdu ». Dans la journée, la femme alla voir ses commères, et leur dit : « Mon mari a tué son frère. » Au milieu de la journée, tout le monde savait la chose dans la paroisse, et les gendarmes en furent avertis. Ils vinrent à la maison du braconnier et lui dirent : « Vous avez tué votre frère. —Oui, répondit-il. — Où l'avez vous mis? — Venez avec moi ». Il les conduisit au pied de l'arbre et déterra le coucou.—Voilà, dit-il, le frère que j'ai tué. »

(*Conté en 1899 par Arsène Riché, charron, d'Ercé-près-Liffré, Ille-et-Vilaine*).

PAUL SEBILLOT.

Digitized by Google

LA MER ET LES EAUX[1]

LXXII

LA FEMME MARINE D'EDAM

(*Hollande*)

A EDAM se rattache une légende fort curieuse, représentée par un vieux bas-relief que l'on voit encore sur l'une de ses portes. Il y a plusieurs siècles, quelques jeunes filles d'Edam, se promenant sur la plage, virent une femme d'étrange aspect qui nageait dans la mer et s'arrêtait de temps à autre pour les regarder avec curiosité. Elles l'appelèrent et la femme s'approcha ; elles lui firent signe de sortir de l'eau et elle vint sur la rive.

C'était une très belle femme, toute nue et toute couverte de limon et d'herbes qui croissaient sur sa peau comme la mousse sur l'écorce des arbres. Quelques-uns affirment qu'elle avait une queue de poisson ; mais un grave chroniqueur hollandais, qui prétend tenir le fait de témoins oculaires, dit qu'elle avait les jambes semblables à celles des autres femmes. Elles l'interrogèrent ; la femme marine ne les comprit pas et répondit d'une voix très douce, dans une langue inconnue. Elles l'emmenèrent chez elles, raclèrent l'herbe qui lui couvrait le dos, l'habillèrent en femme hollandaise et lui apprirent à filer. On ne sait pas au juste combien de temps elle demeura dans son nouvel état, mais la légende dit que, débarrassée de ses herbes et habillée, elle se sentait entrainée vers la mer par un instinct tout puissant, et qu'après avoir plusieurs fois tenté en vain de retourner à son élément natif, — car on la surveillait de près, — un jour, enfin, elle y réussit et personne n'en entendit plus parler.

(EDMONDO DE AMICIS. *La Hollande*, trad. par F. Bernard, 3e édit. p. 352-3).

LXXIII

LES DIGUES

Les diguiers de Westkapelle (île de Walcheren, Pays-Bas), caste spéciale, privilégiée, fermée aux non-autochtones, forment aujourd'hui un corps organisé, divisé en 12 brigades de 30 hommes cha-

1. Cf. t. XIV, p. 399.

Digitized by Google

cune, sept de charpentiers (timmerlieden), cinq de fascineurs (rijswerkers), plus une brigade de réserve. Les diguiers de Westkapelle connaissent leurs devoirs : c'est de travailler à la digue, quelque temps qu'il fasse, dussent-ils y laisser leur peau.

A Westkapelle, aux heures d'alarme, un homme parcourt les rues, tapant sur une espèce de gong et criant : *Nood! Nood! Groote Nood!* (Détresse ! Détresse ! Grande détresse !) A ce moment, plus de caste, chacun est requis, diguier ou non, et court à l'inondation, comme on court au feu à l'appel du tocsin.

(J. D'ARDENNE. *Guide descriptif de la côte de Flandre*, p. 411-412.)

LXXIV

LE RETOUR DES PÊCHEURS

A Dunkerque, en septembre, la chapelle de Notre-Dame-des-Dunes (bâtie au XVe siècle, à l'endroit où fut trouvée, dans les sables de la côte, une statuette miraculeuse de la Vierge), offre un spectacle intéressant à l'occasion du retour des « pêcheurs d'Islande. » C'est le prétexte de noces étonnantes, sous le patronage de la Vierge des Dunes. Il y a des ripailles et des saoûleries extraordinaires, entremêlées de neuvaines et d'autres exercices religieux.

(J. D'ARDENNE. *Guide descriptif de la côte de Flandre et des plages de la mer du Nord*, p. 23-24.) ALFRED HAROU.

LXXV

CROYANCES FLAMANDES

1. Quand la banderole du mât est *onklaar* = obscurcie, le voyage sera long.

2. Si l'on joue trop aux cartes, le voyage sera long.

3. Quand un homme voit accourir son chien qui vient se frotter contre lui, et que certains membres de la famille de cet homme se trouvent en mer, alors il dit : « il y a des nouvelles sur mer ». (*Ostende*).

4. Renverser une salière à bord du bâteau (ou du navire) présage un malheur, — superstition restée vivace, surtout dans le monde des bateliers (ou des marins).

(*Recueilli de la bouche d'une ancienne batelière de Denderleuw, âgée de 50 ans*). A. DE COCK.

LXXVI

LES COQUES D'ŒUFS A LA MER [1]

Cette croyance superstitieuse me rappela que déjà j'avais vu des

1. MOREAU DE JONNÈS. *Aventures de guerre*, p. 249.

Digitized by Google

matelots menacer d'un mauvais parti, un cuisinier qui avait jeté des coques d'œufs par-dessus le bord, sans les casser, comme l'exigeait la prudence, attendu qu'à défaut de ce soin, on fournissait une embarcation au diable, qui saisit toujours cette occasion de naviguer pour s'en servir au détriment des marins.

LOYS BRUEYRE

LA MAGIE ET LES SACREMENTS

I

LES OBJETS CACHÉS SUR L'AUTEL

LORSQUE le prêtre dépose le calice sur l'autel où il va célébrer la messe, il passe à diverses reprises les deux mains sur la nappe d'autel. Quelques-uns croient que ce geste a pour but d'aplanir les plis de la nappe; ceux qui sont mieux informés savent que l'officiant veut s'assurer qu'il n'y a aucun objet caché sur l'autel. Un objet quelconque, caché à l'insu du prêtre, et sur lequel il célébrerait la messe, acquerrait des vertus merveilleuses. Si c'est, par exemple, un miroir et qu'on l'offre à celle que l'on aime, elle verra toujours à côté de son image l'image de l'amoureux qui le lui a donné, et elle sera forcée de l'aimer. Si c'est une bourse, elle devient inépuisable. Celui qui parvient à y cacher un couteau, une alène ou un tire-bouchon, se rend dans un cellier quelconque, et y fait une piqûre dans un tonneau de cidre, il remarque quel est le bois de ce tonneau, puis il va dans un bois voisin et fait avec l'instrument une incision dans un arbre de même essence ; il en coule autant de cidre qu'il y en a dans le tonneau, quelquefois assez éloigné de là. Un homme de Plédéliac (Côtes-du-Nord) en fit l'expérience il y a une douzaine d'années, et il put remplir trois barriques et demie avec le cidre qui coulait d'un chêne de la forêt de la Hunaudaye.

LUCIE DE V. H.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCCLXXVI

LA BATAILLE DE SAINT-CAST

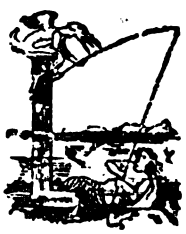

La flotte Anglaise s'étendait de Saint-Jacut à la pointe de l'Isle ; mais il y avait surtout beaucoup de navires de la Pointe de l'Isle à la Pointe du Bey, après le village de La Garde. Un certain nombre d'Anglais débarquèrent à la petite plage des Quatre-Vaux. Là un homme de Saint-Lormel, un traître nommé Grumellou, leur indiqua un passage. D'autres descendirent dans des canots à Saint-Cast même ; les Français étaient descendus près de la mer par deux sentiers : l'un qui venait du bourg et qui passait près de l'endroit où est aujourd'hui la colonne commémorative, l'autre venant de l'Erot dans les *mielles*, derrière un *doué* qui est près de la nouvelle route de l'Isle.

Le général français dit à ses soldats : « Morts ou vifs, laissons-nous tomber par terre ». Après le premier coup de feu, tous obéirent, et les Anglais, qui croyaient les avoir tués, étaient bien contents ; mais les Bretons se relevèrent et criblèrent de balles les assaillants ; ceux qui restaient reprirent la mer pour la plupart. Avant la bataille, le général anglais et quelques-uns de ses officiers allèrent au bourg, à la cure, où le recteur, l'abbé Maurice, les reçut de son mieux. Le général déclara qu'avant de partir il mettrait le feu à Saint-Cast : le recteur le supplia tant de n'en faire qu'il abandonna ce projet.

Ils allèrent ensuite à l'Isle chez l'*adjoint* ; celui-ci avait un beau porc bien gras que le général voulait emmener. La femme de l'adjoint s'écria : « Tu veux emmener mon *pouer*, tu n'auras pas mon pouer, bien sûr ! » Elle se battit avec le général qui fut obligé de s'en aller sans le pouer. La femme prit sa *ouëte*[2] et alla achever les Anglais qui n'étaient pas morts, en criant : « Dis-je, *cohuaults* (sots), vous n'aurez pas mon pouer ! »

Pendant tout le temps de la bataille le général La Chalotais et le duc d'Aiguillon restèrent au moulin de Ste-Anne à courtiser la

1. Cf. t. XIV, p. 476.
2. Cette *ouëte* est une sorte de petite houe pour pêcher le lançon.

Digitized by Google

meunière et l'on a dit depuis qu'ils s'étaient *couverts de farine plutôt que de gloire.*

(*Ce récit m'a été fait par Marie Baudouard* (*des Mielles*), *à Saint-Cast en 1895*).

Ce récit présente ceci de curieux : qu'il se compose d'une partie historique à peu près exacte, qui dérive vraisemblablement de la brochure publiée en 1858, lors du centenaire de la bataille, et d'un épisode d'origine populaire, celui du général et du cochon. Les Anglais ne débarquèrent pas à Saint-Cast; ils y venaient après avoir occupé Matignon, où ils eurent connaissance de l'arrivée de l'armée française. L'épisode du moulin vient aussi du livre ; mais il a été déformé, et le récit populaire couvre de la même farine le chef de l'armée française, et son accusateur, le procureur-général La Chalotais.

CCCLXXVII

LE MOINE DE LANDÉVENNEC

Un moine de l'abbaye de Landévennec, s'étant mal conduit, fut renvoyé du cloître, relégué dans une roche voisine et pétrifié. Ce roc se voit encore à mi-côte des hauteurs qui dominent l'anse du Peuforn. Il restera là jusqu'au Jugement dernier. C'est la silhouette d'un moine à longue barbe dont la tête est encapuchonnée.

CCCLXXVIII

LA PROCESSION DE SAINTE-MONA

Au siècle dernier, au moment d'une guerre, toute la procession de Sainte-Mona fut engloutie en terre comme châtiment de Dieu. Un jour viendra où elle paraîtra de nouveau ; pour cela, il faudrait qu'un jeune homme et une jeune fille de 21 ans (autre version : deux fiancés qui doivent se marier le lendemain) vinssent avec le Recteur portant son étole et une procession, allassent à minuit le dimanche des Rameaux, à l'endroit où la terre s'est entr'ouverte pour engloutir la procession. Le Recteur devrait prononcer certaines paroles en latin et l'ancienne procession, Recteur en tête et bannières à la suite, surgirait de terre.

Un essai a déjà été fait ; mais quelqu'un a parlé et le silence étant une des conditions essentielles de la réussite, la terre qui s'entr'ouvrait s'est refermée. Depuis personne n'a fait une nouvelle tentative.

Quand les prières sont dites, il faut se laisser toucher par les crapauds et les serpents que l'on trouve, sans s'en préoccuper et sans rien dire : si l'on parlait, la procession n'avancerait pas.

IRÈNE-GEORGES PAQUET.

Digitized by Google

CCCLXXIX

LA GALIPOTE

Le château d'Oriou a son histoire de Galipote tuée d'un coup de fusil, changée après sa mort en *belle demoiselle de Paris*, qu'on enterre à la hâte sous une mouche de fagots, en ayant soin de placer au-dessus le cadavre d'un chien, pour dérouter les recherches. Bientôt la justice informe, et guidée par le fidèle caniche de la défunte, fait enlever les fagots et fouiller la terre, mais la découverte de l'animal enfoui dépiste les robins et l'innocent meurtrier est sauvé par son stratagème. Il est curieux que cette singulière légende se retrouve à peu près partout. Peut-être rappelle-t-elle quelquefois la fin déplorable de quelque pauvre lycanthrope.

(LÉO DESAIVRE. *Saint Maxire, Recherches sur une commune rurale. Niort, 1894*). L. D.

CCCLXXX

LE CHEVAL SECOURABLE

Entre Wardin et Tarchamps (Luxembourg), un lieudit porte le nom de *Tro-Morai*; c'est un endroit presque impraticable. Jadis un cheval noir mystérieux, du nom de *Morai*, l'habitait. Il venait s'atteler lui-même aux attelages en peine, les aidait à gravir la pente et disparaissait aussitôt sa mission terminée. ADFRED HAROU.

LES ONGLES[1]

XXIII

D'après une tradition citée par Solin[2], si une femme enceinte prend des aliments trop salés, son enfant n'aura pas d'ongles.

XXIV

L'adoration des *skoptsi* (eunuques volontaires) pour Sélivanov, le fondateur de leur secte qu'ils traitaient de Dieu vivant, était telle que les bouts d'ongles qu'il se coupait étaient recueillis par ces fanatiques et considérés comme des reliques[3].

XXV

Parmi les quatre-vingts marques secondaires qui selon le *Lalita-Vistara*[4] sont avec les trente deux signes principaux, les caractéristiques du Bouddha, on compte les ongles bombés, les ongles de la couleur du cuivre rouge, les ongles lisses. RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t XIII, p. 683.
2. *Polyhistor*, éd. et trad. Agnant, Paris, 1847, in-8, ch. I, p. 46.
3. Prince Pierre Dolgoroukov. *La Vérité sur la Russie*. Leipzig, 1861, 2 v. pet. in-12, t. II, p. 270.
4. Trad. Foucaux. Paris, 1884, in-4, t. I, p. 96.

Digitized by Google

LE SACRIFICE DU BUFFLE

Je viens de lire dans un article de M. A. Gasquet, sur le *culte et les mystères de Mithra*, qui a paru dans la *Revue des deux Mondes* (18 avril 1899) ce passage :

Dans toutes les religions antiques aryennes ou sémitiques, le Taureau représente le Dieu solaire qui déchaine l'orage. C'est lui qui de ses traits d'or féconde les vaches qui sont les nuées; il fait descendre sur les terres desséchées les pluies bienfaisantes, et au fort de la tempête il remplit l'air de ses mugissements. L'Indra védique, l'Horus d'Egypte, le Mardouk de Babylone, comme le Jupiter et le Bacchus hellénique sont tous également figurés sous la forme du Taureau ou le front orné de cornes ».

Je venais d'assister au Cambodge à trois kilomètres de la résidence de Kampôt au sacrifice d'un buffle fait au principal génie du pays, afin d'obtenir la pluie, lorsque ces lignes me sont tombées sous les yeux. J'ai pensé que je pouvais apporter ma petite contribution à l'étude du Taureau, considéré comme offrande agréable aux dieux qui déchaînent les pluies fécondantes, et raconter aux lecteurs de la *Revue des Traditions populaires* comment on procède à ce sacrifice.

Nous étions arrivés au 24 avril et les pluies n'étaient pas encore venues détremper les rizières et permettre aux laboureurs d'y traîner leurs charrues. Le ciel restait pur, et il faisait si chaud qu'on n'avait plus le courage de vaquer aux affaires, de neuf heures du matin à quatre heures et demie du soir. Les Cambodgiens regardaient le ciel, se tournaient vers la mer pour y chercher les vaches d'Indra aux mamelles bien gonflées, mais celui-ci restait bleu pâle et c'est à peine si quelques petites nuées blanches y paraissaient comme une gaze légère que le vent emporte ou comme une fumée que la brise dissipe. « La récolte, disait-on, sera mauvaise parce qu'on ne pourra labourer la terre que très tard cette année ». Alors, le gouverneur indigène de la province de Kampôt, l'omha sêna ângchit, dit : « C'est demain jour de la pleine lune de Pisakh [1], allons conformément à la coutume ancienne, sacrifier un buffle au néakh-ta Khlâng-muong (génie du centre de la province) et demandons-lui qu'il nous accorde la pluie dont nous avons besoin pour nos rizières et pour nos mares ».

Ayant ainsi décidé avec ses Kromokars (gens de service, ses surbordonnés,) il fit savoir aux habitants du voisinage que le lendemain

1. Second mois de l'année khmère (avril-mai).

Digitized by Google

il irait au village de Kompong-Krong, sacrifier au principal génie de la province un jeune et beau buffle, adulte et sain.

Le génie habite une petite *chaumière* élevée sur pilotis, située au bord d'un bras de rivière qui forme un ilôt dans le fleuve de Kampôt à peu de distance des maisons. Il est visible sous l'apparence d'une pierre qui a la forme d'un des gros galets ovoïdes que les eaux roulent un peu plus haut; près de lui sont deux autres pierres qui sont dites les fils et le petit fils du génie ; la pierre principale est dite « le père » et quelquefois « le grand-père ».

Le gouverneur et sa suite arrivèrent à la demeure du génie vers neuf heures du matin ; ils y trouvèrent une demi-douzaine de religieux du Buddha, qui, assis sur des nattes à une petite distance de la chaumière, sous un petit hangar élevé à la hâte pour eux, priaient, leur écran devant le visage, afin de ne pas voir les vingt-cinq ou trente femmes qui, assises devant eux, les mains jointes, répondaient par des stances aux stances sacrées que les moines disaient en langue pâli. Quand les prières furent dites, les femmes se levèrent et firent aux religieux l'aumône du riz cuit ; leur plat dans la main gauche, elles prenaient une cuillerée de riz et la versaient dans le *patrec* des moines, puis saluaient à genoux, les mains jointes à la hauteur du front, et se retiraient afin de ne pas assister au meurtre du buffle. Les religieux firent de même un instant après et, bientôt, il ne resta plus que le gouverneur, les gens de sa suite, une vingtaine d'hommes du voisinage, le *possédable*, ma femme, moi et une vieille dame dont nous verrons tout à l'heure le rôle et trois ou quatre autres femmes que la mise à mort du buffle n'effrayait point.

Alors, un homme amena l'animal, un bel adolescent de trois ans, aux cornes encore petites, mais déjà fortes comme celles de nos beaux bœufs. Deux hommes s'avancèrent avec des liens solides ; il les regardait inquiet, mais sans comprendre, soufflant un peu. Avant qu'il eût compris, on lui avait attaché les pieds deux à deux et on l'avait jeté sur le côté. Un des hommes lui prit la tête, deux autres lui saisirent les jambes, deux autres appuyèrent sur le dos et les reins, pendant qu'un sixième, le sacrificateur, lui plongeait dans la gorge un grand couteau à lame large et forte. Le sang jaillit à flots, la bête se débattit, secouant les hommes qui la maintenaient, mais le sacrificateur, appuyant de tout son poids, s'efforça de scier le cou du buffle. Bientôt la tête fut détachée du tronc, traînée sur l'herbe à quelques pas, et portée par deux hommes sur un petit autel en bambous élevé devant la chaumière du génie. On la plaça le muffle tourné à l'est et présentant au génie la section rouge et déchiquetée qui saignait encore.

Digitized by Google

Le corps du buffle s'agita un peu, puis se raidit, et ce fut tout Les hommes délièrent les jambes, roulèrent la bête sur le dos, et le sacrificateur, s'avançant, ouvrit le corps d'un long coup de couteau bien donné sous le ventre, puis il trancha les quatre pieds. En quelques minutes la peau fut enlevée et la chair détaillée en morceaux plus ou moins gros. La dépouille fut étendue sur l'herbe, la section du cou au-dessous de la tête ; les quatre pieds furent placés sur la peau des quatre jarrets, les sabots de devant en avant, les sabots d'arrière en arrière. Puis la queue fut allongée bien droite sur l'herbe et les chairs furent placées en un gros tas sur la peau, mais à gauche. La vieille femme vint alors au tas, choisit un beau morceau, le débarrassa des parties molles, puis l'emporta près d'un foyer, où l'ayant embroché dans une lamelle de bambou, elle se mit en devoir de le faire rôtir.

Pendant cette opération qui a duré près d'un quart d'heure, les tambourins en poterie et à peau de serpent, les chanteurs à la voix criarde n'ont pas cessé de faire entendre un bruit assourdissant et sauvage. Maintenant les mains battent avec frénésie, le monocorde grince aigrement et le flageolet gémit tristement un air barbare qui porte aux nerfs et alourdit la tête.

Alors le *possédable* s'avance. C'est un homme de soixante ans, sec, ridé, laid, avec une forte chevelure mal coupée et point peignée. Sa peau est olivâtre, ses yeux petits, froncés, noirs et brillants, ses dents sont laquées et ses joues sont creuses. Il est de race « possédable » ; son père, son grand-père et les autres avant, « ceux d'autrefois », pouvaient comme lui recevoir l'esprit en leurs corps et parler, agir pour lui. Il salue le génie, puis s'assied à la mode indigène sur une natte, se couvre la tête et les épaules d'une écharpe de soie noire qui le fait ressembler à la Mort des danses macabres ; il saisit un bol de cuivre qui contient du riz blanc et auquel on a fixé deux bougies allumées, en cire d'abeille, puis, appuyé des deux mains sur ce vase, il secoue la tête lentement. mais en cadence, puis plus vite, plus vite encore en même temps que la musique précipite ses mesures ; alors, les cris deviennent plus forts, plus pressés, les mains frappent la peau des tambourins avec fureur ; et cela devient presque terrible. Maintenant le *possédable* s'agite des épaules, tremble de tous ses membres, « frémit de tous ses poils », et paraît pris d'un tremblement nerveux qu'il n'est plus libre de contenir et de faire cesser. Il pousse un cri : le génie est entré dans son corps et va parler par sa bouche.

On l'interroge. Il abat l'écharpe noire sur ses épaules, fronce les sourcils, crispe les lèvres et répond : « La pluie va venir, la séche-

Digitized by Google

resse est finie, il y aura de l'eau pour les rizières et les mares ».

Les deux juges de la province lui demandent de leur accorder d'être un jour grands dignitaires du royaume, ministre de la guerre, ministre de la marine ; le possédé répondit : « Vous prospérerez, vous prospérerez, vous prospérerez ». Il fait la même réponse au gouverneur.

Puis la musique reprit, infernale, brutale maintenant. Le possédé se recouvre la tête, reprend son bol, et voilà qu'il frémit de nouveau, qu'il tremble, qu'il s'agite frénétiquement. Il saisit du riz avec la main, en jette devant lui, puis derrière lui aux trois pierres ; enfin il bondit, saisit la canne du gouverneur et fait un pas en avant. On s'écarte de lui. Voilà maintenant qu'il danse, s'escrime avec son bâton, puis saute à terre, marche au buffle, danse autour de lui, en faisant avec son bâton les passe de la danse rituelle. Enfin il lui touche la tête, montre le ciel et s'élance sous la chaumière, y reprend sa place, son vase de cuivre et s'agite plus fort, plus fort, encore plus fort, parce que la musique redouble, que les chanteurs braillent plus fort, plus vite, parce que les cris et les battements de mains sont plus frénétiques, parce que les instruments ne gardent plus aucune mesure et que le tapage est fou. Le possédé se lève encore, et répète la scène de tout à l'heure, mais plus rapidement, avec des mouvements plus tourmentés, plus violents, puis il vient reprendre sa place. La musique cesse, il respire plus lentement, un gémissement s'échappe de sa bouche, il secoue la tête en un dernier frémissement, se passe la main sur la face, rejette son écharpe et regarde l'assistance avec un léger hébètement. Le génie le quitte pour rentrer dans la pierre.

Alors le possédé se déshabille et ne garde que son caleçon. Les dignitaires prennent des seaux d'eau que des hommes leur apportent et les versent sur lui et sur les pierres sacrées. C'est l'hommage antique, si on ne le rendait pas aux pierres et à l'homme qui a parlé pour elles, l'eau ne viendrait pas, les pluies ne tomberaient point, et la famine désolerait le pays à la fin de l'année.

Alors le gouverneur prend sept ligatures, cinq brasses d'étoffe blanche et les remet au *possédable* qui se retire. La vieille femme s'avance à son tour avec un plat de cuivre sur lequel est posé le morceau de buffle rôti ; elle place son offrande devant les pierres et se retire à son tour.

La cérémonie est terminée. Nous nous retirons vers trois heures et demie. Le soleil est ardent, mais la brise souffle légère ; la nuit venue, il tonne, il vente et il pleut. Le lendemain un orage terrible crève au-dessus de nous et toutes les rizières sont inondées. Le génie

Digitized by Google

a donné la pluie qu'on lui a demandé et tout le monde est convaincu qu'on la doit, cette pluie bienfaisante, au sacrifice du buffle.

ADHÉMARD LECLÈRE,
résident de France au Cambodge.

LES TRÉSORS CACHÉS [1]

VIII

LE CHATEAU DE MONTJEAN

Le château de Montjean dans le canton de Loiron (Mayenne), ne subsiste plus qu'à l'état de ruines baignées par un étang. Comme nombre de ces antiques murailles que le temps a laissé subsister, il possède sa légende. A la vérité historique sont venus se mêler les récits du peuple, l'amplifiant et la poétisant en quelque sorte.

M. Bodard de la Jacopière, dans ses chroniques craonnaises, raconte que ce château fut incendié par ordre de Pierre le Cornu, du Plessy de Cormes. La famille habitant ce château était protestante et se composait du père, de la mère et de deux filles, qui furent violées sous les yeux même de leur père, alors septuagénaire et impuissant à leur porter secours ; mais la rage du vainqueur ne devait s'assouvir qu'à la mort du dernier d'entre eux. La mère eut seule la vie sauve en s'élançant d'une des fenêtres du château sur des matelas. Ces matelas, faisant office de radeau, l'emportèrent sur l'étang jusqu'à la rive opposée, où elle alla se réfugier à la ferme de la Grande Oresse située à deux kilomètres du château.

Ici commence la légende. On racontait depuis dans le pays qu'une barrique d'argent sauvée par la dame de Montjean était enterrée dans un des champs des environs.

Un jour (il y a de cela une vingtaine d'années) le fermier de la ferme dite « Ferme du Château » et qui est encore le fermier actuel, vit se présenter chez lui un monsieur, demandant le nom de cette ferme, et sur la réponse qui lui en fut faite qu'on la nommait Ferme du Château, il répondit que cette appellation devait être nouvelle et qu'elle avait dû autrefois porter un autre nom. Alors il fut aux renseignements et le fermier le vit revenir bientôt et lui demander si tel champ qu'il lui désigna existait encore. — Oui, dit le fermier.

1. Cf. t. XIV, p. 71.

Digitized by Google

— Et n'y a-t'il point aussi dans ce champ un poirier de telle et telle manière? — La chose est on ne peut plus certaine, dit le fermier. L'étranger alors partit et ne revint plus.

Cependant la curiosité du fermier avait été mise en éveil ; ne voyant plus revenir l'inconnu il se rendit dans ce même champ. Quelle ne fut pas sa surprise de voir qu'au pied du vieux poirier on avait creusé un grand trou, qu'on n'avait même pas pris le temps de reboucher. Cette circonstance fut connue de tout le pays et une même pensée leur vint que cet étranger ayant connaissance de la cachette de la tonne d'or s'en était emparé. D'où lui en était venu la connaissance? c'est ce qu'on n'a jamais pu savoir. Etait-ce un descendant de cette famille de Montjean, instruit par de vieux parchemins? à moins d'admettre que l'emplacement du trésor lui ait été révélé par la magie ou une somnambule. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a plus de trésor, des fouilles faites depuis n'ont amené aucun résultat.

FILLEUL PÉTIGNY.

IX

EN ANJOU

A la Touche, commune de Montreuil-sur-Maine [1] il y a un trésor caché à une portée de fusil de l'une des fenêtres du salon.

Quand on se rend en voiture du château du Bois-Montboucher au bourg de Chambellay [2], la roue droite de la voiture passe sur un trésor.

Sur la route de Champigné à Châteauneuf-sur-Sarthe [3], est une croix dite de la Rité, située au sommet d'une côte double. On dit qu'en montant la côte de la Rité la roue gauche d'une voiture passe sur un trésor, mais on ne dit pas si c'est en venant de Champigné ou en y allant.

QUERUAU-LAMERIE.

X

GROTTE DE LA BALME

Dans la grotte de la Balme-Chapelu, au pied du mont Pelvoux (Dauphiné), il s'est encore trouvé, en l'an de grâce 1859, des gens assez superstitieux, pour creuser à *l'heure de minuit* le sol de la Balme dans l'espoir d'y trouver des *trésors cachés*.

Quelques années auparavant, un prêtre accompagné de deux sacristains avaient réussi à détacher de la voûte enchantée une pierre qui, grâce à des incantations magiques, devait se transformer en un

1 et 2. Canton du Lion-d'Angers (Maine-et-Loire).
3. Chef-lieu de canton (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

bloc d'argent; mais, le lendemain matin, la pierre remonta, dit-on, par une impulsion soudaine et se replaça d'elle-même dans la voûte de la grotte. Heureux celui qui saura découvrir les trésors cachés sous la pierre par les Vaudois fugitifs. (Cet endroit a servi de forteresse aux Vaudois persécutés), de leur vivant noirs magiciens et suppôts du démon.

(*Tour du Monde*, 2e semestre 1860, p. 414. Excursions dans le Dauphiné, par Elisée Reclus.) ALFRED HAROU.

LÉGENDES CONTEMPORAINES[1]

VIII

BIR BAROUTA

BIR-BAROUTA (le puits de Barouta) se trouve à l'angle de la place de même nom, dans la rue Saussier de Kairouane, ce puits a une grande réputation parmi les populations musulmanes qui attribuent à son eau de nombreuses vertus cuvatives dues à la légende que nous allons raconter.

L'ouverture de Bir Barouta est située au premier étage d'une maison arabe et une grossière noria y a été installée par les indigènes. Une roue en bois, sur laquelle sont assujetties en guise de godets, de petites cruches en terre, maintenues simplement par des cordes d'alfa, amène l'eau à la surface. La roue est actionnée par un chameau auquel on a fait gravir les dix ou douze degrés de l'escalier et rien n'est plus curieux que de voir, à un premier étage surtout, cet animal tourner placidement autour du puits. A sa démarche lente et majestueuse, il paraît pénétré de l'importance de la mission qui lui est confiée.

Voici la légende que les indigènes racontent sur Bir Barouta : Un Marocain lors d'un voyage qu'il fit à La Mecque, voulut visiter le fameux puits de Zem-Zem ; l'eau de ce puits est employée par les Arabes au moment de la mort ; on s'efforce de faire boire au mourant un peu de l'eau sacrée et s'il est impossible de la lui faire absorber, on en asperge ses vêtements ; cette pratique a pour but de soustraire aux flammes de l'enfer le musulman qui va mourir.

Le Marocain voulut donc, selon la tradition, puiser de l'eau au Bir Zem-Zem afin d'en rapporter dans son pays, mais il eut la mala-

1. Suite, voir tome XII, page 272.

Digitized by Google

dresse de laisser tomber dans le puits le récipient en métal (maoune) dont il se servait pour puiser. Ce récipient n'était pas neuf, il avait été réparé antérieurement par le marocain, qui n'avait rien trouvé mieux, pour boucher un trou produit par l'oxyde, que de placer un Mahboub, (pièce de 2 francs 70 tunisienne) sur le trou et de recouvrir cette pièce avec de l'étain de façon à ce qu'elle fît corps avec le métal du récipient.

Ayant accompli le pèlerinage à la Mecque, le Marocain entreprit son voyage de retour, et passa par Kairouane ; là il apprit que le Bir Barouta venait d'être nettoyé et que selon la coutume, les objets qui s'y trouvaient allaient être vendus au profit du propriétaire du puits. Un certain nombre d'objets, parmi lesquels un récipient de même forme que celui perdu par le Marocain à Bir Zem-Zem, furent retirés du puits, et mis à l'encan.

Le Marocain le reconnut comme sien et le réclama ; mais le propriétaire ne voulut rien entendre, et l'affaire fut portée devant le cadhi de Kairouane, célèbre par sa science juridique et sa sagesse.

Le Marocain exposa qu'il avait laissé tomber son maoune dans le le puits de Zem-Zem et que ce puits correspondant avec celui de Barouta, son récipient avait été amené par les eaux souterraines de la Mecque à Kairouane ; le propriétaire de Bir-Barouta déclara à son tour que le récipient ayant été trouvé dans son puits il devait en bénéficier.

Après avoir entendu les deux parties, le cadhi demanda au Marocain de prouver que le maoune lui appartenait ; le Marocain répondit : « Avant de le laisser tomber dans le puits de Zem-Zem, je l'avais raccommodé avec un Mahboub et il est facile de s'en assurer en raclant la couche d'étain qui recouvre la pièce. »

Le cadhi examina soigneusement le maoune et découvrit effectivement le Mahboub indiqué par le Marocain. Devant cette preuve irréfutable, il rendit son jugement en faveur de ce dernier qui rentra immédiatement en possession de son vase.

Depuis cette histoire, tous les habitants de Kairouane sont persuadés qu'il existe une communication entre Bir-Barouta et Bir Zem-Zem le puits sacré de la Mecque. Aussi l'eau de Barouta est-elle fort recherchée des croyants ; les hommes et les animaux qui en boivent sont guéris des maladies dont ils sont affectés, et les gens valides en font également usage pour être préservés des maux de toute sorte qui atteignent l'humanité.

La réputation de sainteté du puits de Bir-Barouta est grande en Tunisie ; de tous les points de la régence on vient le visiter et les

Digitized by Google

nombreux pèlerins qui vont à Kairouane ne manquent pas de boire de son eau.

Il serait très imprudent de contester la véracité de la légende du maoune, devant les habitants de cette ville ; ils n'admettent aucune discussion sur ce sujet et ils feraient un mauvais parti à celui qui essayerait de détruire la théorie géologique qu'ils émettent sur la communication souterraine entre les puits des deux villes saintes musulmanes.

ACHILLE ROBERT.

RITES ET USAGES FUNÉRAIRES

XXIX

L'ÉCUELLE DU MORT

En fouillant dans le sous-sol d'un café, à Guéret, près de la Préfecture, on trouva un magnifique cercueil en pierre du XVIe siècle, avec une écuelle qui fut, comme de juste, si bien brisée que je n'en pus voir les morceaux.

Les ouvriers que j'interrogeai me dirent que dans la campagne, on mettait encore à côté du défunt son écuelle et sa cuiller, pour manger s'il avait faim. C'est déjà fort ; mais à Guéret, il y a quelques jours, un vieux « troubade » étant mort et la bière close, les femmes du quartier, pleines de compassion pour le pauvre vieux, et pensant qu'il pourrait avoir envie de fumer dans l'autre monde, firent déclouer le couvercle et placer à côté de lui sa pipe et sa blague bien bourrée de tabac.

(*Lettre d'Alfred Richard, alors archiviste de la Creuse, du 27 mai 1868.*)

LÉO DESAIVRE.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

OCTOBRE

OCTOBRE est d'ordinaire, en Franche-Comté, le mois consacré aux vendanges. Il y a un demi-siècle à peine, le vignoble était encore très important et produisait au-delà de ce que pouvaient consommer les habitants de la région : il comptait même des crus comme les vins d'Arbois, de l'Etoile, des Arsures, etc... dont la réputation s'étendait hors des limites de notre province.

Tous les environs de Besançon étaient emplantés de vignes. Au moment des vendanges, les propriétaires invitaient les amis à assister à la cueillette du raisin. On dînait sur l'herbe dans un pré voisin ; on dansait des rondes ; on jouait aux jeux innocents et, le soir venu, on rentrait, en chantant tout le long du chemin.

Sur toutes les routes aboutissant à la ville, c'était un défilé interminable de voitures chargées des *bosses*[1] de vendanges qui s'arrêtaient, pendant des heures, aux baraques de l'octroi. Une fois entrée, un immense cuveau, préparé devant la porte de la maison, recevait la bosse, qu'on débondait et qu'on roulait sur une planche pour lui faire verser son contenu. Immédiatement, une nuée de gamins se précipitaient pour picorer les grains noyés dans le jus. Les plus prévoyants avaient préparé de longues pailles ou des chénevottes, au moyen desquelles ils aspiraient le vin doux. Les voisins, avec la permission du propriétaire récoltant, venaient emplir de vendange les vaisseaux les plus variés qu'ils emportaient chez eux. Il y avait abondance, on se montrait généreux[2].

Deux quartiers de la ville, Battant et Charmont, étaient presque exclusivement habités par des vignerons. En toute saison, on les voyait vaguer par les rues, coiffés d'un bonnet de coton, les jambes enfermées dans de longues guêtres de toile (golèches), la serpette (lourot) pendue à la ceinture et la hotte au dos. Jamais ils ne quittaient leur hotte, même en dehors de leurs travaux : c'est tout au

1. Gros fût.
2. Dans l'ancien temps, c'était encore mieux : il suffisait de s'approcher de la cuve et de dire un *pater* pour recevoir un chauveau de vin doux : on en donnait une pinte à qui disait un *pater* et un *ave*.

Digitized by Google

plus s'ils se décidaient à s'en débarrasser pour se coucher. Barbizier, le héros patoisant de la CRÈCHE, dont les gouailleries réjouissent encore à Noël les petits et les grands, caractérisait exactement ce type.

Dans les années d'abondance, les vignerons comtois d'Arbois, de Salins, de Besançon et autres lieux consommaient leurs produits, sans regarder. Ils avaient mis en circulation ce dicton :

Pinte à midi, pinte le soir,
Trois muids de vin, il faut avoir.

Ils justifiaient cette énorme consommation par l'axiome que nous avons déjà cité en septembre, sur la manière de combattre la soif.

A Montbéliard, on disait :

In verre de vin
Fait di bin.
(Un verre de vin fait du bieu).

Du
Encô piu.
(Deux encore plus).

Trâs
Ne font pé de mâ.
(Trois ne font pas de mal).

Quaite
Ne rendant pas mette.
(Quatre ne rendent pas faible).

Cinq
Çoulai vait bin.
(Cinq cela va bien).

Ché ça lou tchavé.
(Six c'est le chauveau (1).

Mais quand les années étaient mauvaises, les pauvres vignerons s'abstenaient de ces joyeux devis : ils se plaignaient amèrement du sort, et ne voyaient plus que les mauvais côtés de leur existence, comme le montre la fameuse Chanson des vignerons de Poligny :

Dse seu un vigneron
Dse voudrait n'en pas être ion.
Qui plouve ou qui fasse biau
I faut souqui de son bouniau
La pleudse et le vent
Ran n'empasse ran.
I faut fossayer

1. C'est le quart de la pinte.

Digitized by Google

Ou bin faut teiller
D'aveu un viu lôrot
Que vo tale les ratelots
Quin ait biau le rémoulâit
Encor ne veut-y pas coupai.
En rentrant à l'outeau
On boit un bassin d'iau.
On trouve sur le rayon
Du metzan bouillon ;
Daiz catioufles plumiots
Dais favioles boin-niots
Qu'on moudze d'aiveu son pain
En attendant le lendemain.

TRADUCTION

Je suis un vigneron — Je voudrais ne pas en être un — Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau — il faut sortir de chez soi — La pluie et le vent — rien n'empêche rien — Il faut faire les fosses — Ou bien il faut tailler — avec une vieille serpette — qui vous meurtrit les doigts — que l'on a beau la rémouler — encore ne veut-elle pas couper — En rentrant à la maison — on boit un grand bassin d'eau[1] — On trouve sur le rayon — du méchant bouillon — des pommes de terre pelées — des haricots cuits à l'eau — qu'on mange avec son pain — en attendant le lendemain.

Il va sans dire que dans les trois départements de Franche-Comté les vendanges n'avaient pas lieu toutes à la même époque, ce qui permettait à des escouades de vendangeurs de se transporter d'un vignoble à un autre pour louer leurs services. Ils partaient de leur village, garçons et filles, en bandes de vingt à trente, souvent violon en tête. Sur leur passage les enfants les suivaient en chantant le refrain traditionnel :

Allons en vendange,
Pour gagner cinq sous (2)
Coucher sur la paille,
Ramasser des poux ;
Manger du pain d'orge
Encor' pas son sâoul,
Boir' de la piquette ;
C'est bien bon pour nous.

Aujourd'hui la persistance des gelées printanières et les nombreuses maladies de la vigne ont presque complètement détruit les vignobles de Franche-Comté sauf ceux du Jura un peu moins

1. Dans chaque cuisine comtoise, se trouve une seille, et à côté une grande poche de cuivre avec laquelle on puise l'eau pour boire, c'est le *bassin*.
2. C'était en effet le prix de la journée.

Digitized by Google

éprouvés que les autres. Aussi depuis quelques années la plupart des usages et des fêtes dont les vendanges étaient l'occasion ont à peu près disparu. Encore aujourd'hui pourtant, au Vignoble de Rougemont (Doubs), chaque soir, vendangeurs et vendangeuses dansent sur la place publique aux sons du violon ou de l'accordéon.

Les proverbes météorologiques agricoles ou autres concernant le mois d'octobre sont assez rares :

Celui de la Saint-Rémi (12 octobre) est connu de tous les chasseurs de France :

A la Saint Rémi,
Tout perdreau est perdrix.

En Comté nous avons un autre dicton cynégétique :

A la Saint-Rémi, fiolet au bois, bégassine au marais.

Le *fiolet*, selon les uns est une petite bécasse ; selon d'autres c'est le nom qu'on donne à la « sourde » la plus petite espèce de bécassines. Dans ce cas le proverbe devrait être changé ainsi :

Bégasse au bois, *fiolet* au marais.

C'est dans la première moitié d'octobre que se font les semailles :

« Quand on sème par le beau temps on aura également le beau temps au moment des récoltes ».

On dit aussi, d'une façon plus générale :

Bonne semailles,
Bonnes récoltes

Quand on sème à la saint Léger (2 septembre)
Le blé sera léger.

Si tu sèmes à la saint François (4 septembre)
Ton blé aura du poids.

Si tu sèmes à la saint Bruno (6 septembre)
Ton blé sera abruné (charbonné, le *breu* c'est le charbon).

A la saint Denis (9 octobre)
Darrère vougnason du pays (dernières semailles ou labours). Ce mot signifie l'un et l'autre.

A la Saint-Denis
Les bues ne pouvant pu ahi
(*Les bœufs ne peuvent plus aller*)

Ce n'est plus le moment de labourer, puisque les semailles doivent être terminées.

On dit que le jour de St-Denis, *le vent se marie à minuit* ?

C'est le saint qu'on invoque pour les maux de tête..., parce qu'il a été décapité.

Digitized by Google

Saint Renobert dont la fête se célèbre le 24 octobre a la réputation de préserver les troupeaux de toutes sortes de maladies. Il avait jadis, auprès de Quingey, une chapelle fréquentée par de nombreux fidèles.

A lai Saint Renobâ
Las chôs ai lai bâ

Les choux doivent être mis à couvert, à la cave.

A la Saint-Simon (le 28), il est d'usage dans certaines localités que les petites filles et les petits garçons se fassent de menus cadeaux de noix, de noisettes, de pommes, ramassées dans l'arrière-saison.

A la Saint-Simon
Mon gaichon (garçon)
Aiprotte ta mangeotte
Mai gaichotte.

La *mangeotte* est le petit sac aux provisions où chaque enfant du village met les *fruits* de ses économies, de son épargne sur sa gourmandise.

A la saint-Simon, l'hiver approche c'est pour cela qu'il faut, comme la fourmi, avoir ses provisions. Ces derniers jours du mois, un beau temps, une chaude journée sont devenus rares.

A la Saint-Simon
Une mouche vaut un pigeon

CH. BEAUQUIER.

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS[1]

CL

LA LIGNE DE SAINT JOSEPH (*Ille-et-Vilaine*).

SAINT Joseph était charpentier, mais il ne se servait pas de la scie de long pour débiter les pieds d'arbres en planches ou en madriers. Il avait une ligne en poil de crapaud, et à chaque coup de ligne, comme le font les scieurs de long pour tracer leur ouvrage, c'était une planche qui se détachait d'elle-même de la bille de bois.

Mais par hasard, un jour saint Joseph déposa sa ligne sur un fût de cidre et elle tomba dans le fût par la bonde. C'est pour cela, dit-on, que l'ouvrier qui travaille le bois aime tant à boire, ayant toujours espoir de trouver la ligne dans le fût quand il est vide.

ARSÈNE RICHEUX.

1. Suite, voir t. XIV, p. 445.

Digitized by Google

CLI

LES MODISTES

Lorsque, par mégarde, une modiste laisse tomber un chapeau qu'elle confectionne, elle peut être assurée que le chapeau sera du goût de la cliente qui l'a commandé.

(*Seraing*, près Liége).

CLII

LES CRIS DES RUES A LA MARTINIQUE

A la Martinique. — Ici, c'est une vieille femme portant sur la tête une caisse où sont des bouteilles au goulot frangé de mousse blanche : « *Ça qui lé mabi ?* » (qui veut du mabi ?) C'est une infusion de bois de mabi qu'on laisse fermenter.

Plus loin, c'est une négresse qui porte sur sa tête un gros sac : « *Ces moun-là, mi la marchande de charbon !* » Ce qui peut se traduire : « *Mesdames, voilà la marchande de charbon !* » Le charbon, c'est du campêche. On n'en fait guère d'autre emploi.

Ailleurs, c'est la marchande de corossol (sorte de grosse figue molle et blanche) qui crie : « *Cé la marchande bon doux doux !* »

Et plus tard, on entend : « *Ta qui lé bois you bon soupe grasse ?* » Il y a un nombre incroyable de gens qui vivent de ces petits métiers de la rue.

(*Tour du Monde*, 1896, supplément intitulé : *A travers le Monde*, p. 15).

CLIII

MARCHANDS DE COQUILLAGES

Il se fait à Yedo (Japon) une énorme consommation de coquillages. Le détaillant en remplit des cuviers et ne débite sa marchandise qu'après l'avoir dûment secouée et brossée à l'aide de deux longues cannes de bambou. Il faut, pour bien faire, qu'il se dresse sur le cuvier, les jambes écartées et les deux bâtons se croisant diagonalement entre ses genoux, de telle sorte que la main droite imprime une rotation demi-circulaire aux coquillages du côté gauche, et la main gauche à ceux du côté droit de l'opérateur.

(*Tour du Monde*, 2e sem. 1867, p. 379). ALFRED HAROU.

CXIV

SUPERSTITIONS DE L'IMPRIMERIE

(Extraits du *Manuel de l'Imprimeur*, par A.-F. MOMORO, publié en 1793)

BARREAU (p. 69). — « ... S'il arrive qu'un imprimeur (un compa-

Digitized by Google

gnon) casse trois fois son barreau (le barreau qui servait à donner la pression dans la presse à bras), il est passé en dicton qu'il doit avoir la fille de l'imprimeur (du maître) en mariage ; parce qu'on suppose, au compagnon qui casse ainsi son barreau, beaucoup de force et de nerf. »

MALHEUR (p. 228). — « Feuille de malheur. Il est des imprimeurs, assez simples, pour croire qu'il y a des feuilles de malheur, c'est-à-dire, qui sont exposées à quelqu'accident qui peut, toutefois, aussi bien arriver à d'autres que celle-là.

« La feuille O, généralement, est regardée comme une feuille de malheur. S'il arrive qu'elle se mette en pâte, ou que les imprimeurs ne tirent pas le nombre de feuilles qu'ils doivent tirer dessus, et que l'on ne s'en aperçoive qu'après la distribution, ou qu'il s'y soit glissé quelques fautes assez graves, alors, on dit que c'est la feuille de malheur, raison pour laquelle ce malheur lui arrive de préférence à une autre ; enfin, tel petit accident qui puisse arriver à cette feuille O, on s'obstine à la regarder comme une feuille de malheur.

« Sûrement, parce qu'il sera arrivé, plusieurs fois, quelqu'accident à une feuille portant cette signature, on l'aura appelée feuille de malheur ; mais, ce n'est pas une raison pour croire qu'il soit attaché une espèce de guignon à cette signature. »

LOUIS MORIN.

LES ENFANTS MORTS SANS BAPTÊME[1]

V

BASSE-BRETAGNE

DANS le Finistère et dans une partie du Morbihan, on raconte que le corps des enfants morts sans baptême se transforme en gazon verdoyant et embaumé ; le parfum que répand ce gazon, c'est l'odeur du baptême qui les attend au jour du Jugement dernier.

Quant à l'âme des enfants morts avant le baptême, elle se métamorphose en oiseau et c'est pourquoi, certains soirs, dans les campagnes désertes et les grands bois reculés, on entend des chants si doux, mais si profondément tristes. Ces chants, qui se répandent

1. Cf. t. XIII, p. 582 ; t. XIV, p. 15, 205.

Digitized by Google

ainsi dans les limbes, c'est-à-dire dans l'air, sont enseignés aux enfants morts sans baptême par les anges du paradis.

Et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde, époque à laquelle saint Jean-Baptiste baptisera tous les enfants qui, morts sans baptême, attendent ce moment en chantant mélancoliquement dans les limbes. Alors, ils entreront tous dans le Paradis.

E. Herpin.

VI

AUVERGNE

Les feux follets sont appelés Brandons ou Illayés (égarés) ; ce sont, disent les anciens, les âmes des petits enfants morts sans baptême. Un charretier s'en allait la nuit, monté sur sa voiture ; il la vit entourée de brandons ; il se mit à les frapper à coups de fouet, mais sans parvenir à les écarter ; ils le suivaient toujours. En rentrant chez lui, il vit que son fouet était couvert de sang, et il y en avait aussi sur la route.

Plus on marche vite, plus les Illayés vous poursuivent, ils suivent surtout les fossés et les prés. Dr Pommerol.

VII

NIVERNAIS

Un lieu habité de la commune de Lavault-de-Fretoy porte le nom de Pierre-à-Culot. Il devait y avoir en cet endroit une pierre ou une roche quelconque, mais non un mégalithe. Le peuple superstitieux croyait que les esprits revêtaient des formes et venaient danser autour des grosses pierres, des fontaines, des ruines, et que les feux-follets qui voltigent sur les eaux étaient des enfants morts sans baptême. Ces feux-follets sont des culards ou culots. Le culot, c'est le dernier-né des enfants, le dernier-né de la nichée, qui a encore la moitié de la coquille sur le dos, celui qui n'a pas la force encore de suivre les autres, qui marche avec difficulté. N'est-ce pas de là que vient l'expression de culards, qui désigne ces petits enfants morts sans baptême et qui n'ont pas pu suivre les autres ?

Voyageur attardé, voici les ombres de la nuit ; prenez garde en passant sur la planche qui sert de pont. Les culards peuvent se presser autour de vous en voltigeant sur les eaux sous forme de flammes de diverses couleurs et vous attirer dans la rivière en disant : « Celui-ci est mon parrain. — Non, ce n'est pas le tien, c'est le mien. » Pour détourner leur attention, jetez-leur alors un objet quelconque, votre mouchoir de poche, votre couteau, et pendant qu'ils se précipitent sur l'objet, vous passerez.

Digitized by Google

Mais, en ce lieu, il n'y a pas de rivière, et les culards ne fréquentent guère que les eaux ; aussi nous donnons cette étymologie sous toutes réserves.

(J. Simon. *Statistique de la Commune de Fretoy, Nièvre*, p. 40).

Jean Stramoy.

FOLK-LORE DES ROUMAINS DE LA HONGRIE[1]

ENCHANTEMENTS OU INCANTATIONS

La croyance aux guérisons par incantation est on ne peut plus enracinée chez les populations roumaines de Hongrie, frappées au coin d'une crasse ignorance. Ces guérisons s'opèrent par l'intervention d'une « désenchanterresse » qui est censée être alliée à des êtres surnaturels et douée d'un talent curatif indiscutable. Parmi ces femmes *supérieures* il y en a qui ont recours à des herbes salutaires qu'elles font prendre à leurs malades, d'autres se bornent à tromper les crédules par la récitation seule de leurs incantations.

Voici les formules de désenchantement que j'ai recueillies en 1889.

1. — *Pour guérir les plaies* (commune de Sztrigy-Szentgyörgy).

« Plaie blanche, plaie verte, plaie moussue, plaie envenimée, plaie de rage, quatre-ving-dix-neuf sortes de plaies, tu es la plaie des plaies, engendrée par la Csumak[2] : tu ne gonfleras pas, tu ne piqueras pas, tu ne saigneras pas, tu ne suppureras pas, va t'en sur les Alpes fondre aux rayons du soleil comme la rosée de la terre, comme l'écume de la mer, comme la cire est fondue par le feu et la poussière par la pluie ».

(La désenchanteresse prend trois brins de basilic, et après avoir oint trois fois la plaie, elle soufle dessus avec un tuyau de plume).

1. (Extrait de mon rapport fait à la société Kisfaludy, lu dans la séance du 26 janvier 1890 et publié dans les annales (1890-91) de ladite Société).
2. Personnification de la maladie, qu'on se représente sous la figure d'une vieille femme laide.

Digitized by Google

2. — *Pour guérir le mal de tête* (De Çiapu) Nagy Runk.

« Mal de tête causé par le manger, mal de tête causé par le boire, quatre-vingt-dix-neuf sortes de maux de tête, allez-vous en sur la montagne. Là où le coq ne chante point et où l'on ne cuit point de galettes. Que tu y sois fondu comme la rosée par le soleil et comme la poussière par la pluie ».

(Le malade est conduit près d'un clair ruisseau. On lui touche le front avec neuf copeaux ramassés sur le seuil, puis on lui plonge neuf fois la tête dans l'eau).

3. — *Pour chasser l'enchantement* (De diochiu) Stanizsa.

a) « S'il vient d'un homme, que son corps dessèche ; si c'est une femme qui l'a causé, que son lait lui coule ; s'il est causé par une fille soit pure ou impure, que la tête lui dessèche, que sa tête se dégarnisse de cheveux et que ses yeux sortent de leur orbite. Va t'en dans la forêt, dans le désert, on ne saurait te souffrir, ni te nourrir, ni t'abreuver ».

(La désenchanteresse se trouve placée devant un pot rempli d'eau et tout en récitant la formule, elle fait neuf fois le signe de la croix au-dessus du pot).

4. — *Pour guérir une entorse* (De sclintît) Godinesd.

« Le bon Dieu partit avec saint Pierre sur la grande route, sur le sentier, et ils arrivèrent près du pont de cuivre. Le bon Dieu passa, mais Pierre ne pouvait pas passer parce que le pont s'ébranla et saint Pierre s'est donné une entorse au pied. Pierre, prends un couteau de cuivre, ajuste l'os à l'os, la moëlle à la moëlle et recouvre le tout d'une peau. Ainsi soit-il ».

(Pendant que la désenchanteresse récite trois fois de suite la formule ci-dessus, elle graisse avec du lard le membre disloqué).

5. *Pour chasser un sort jeté sur quelqu'un* (Pocitura) Tamasesd.

« Je suis parti sur le sentier, sur le chemin et j'ai rencontré neuf sorcières. Elles m'ont arraché le cœur et me terrassèrent ensuite. Je me mis à me lamenter et la mère de Dieu de me dire : Cesse de te lamenter et de soupirer, je t'ôterai ton mal et le jetterai sur Mario (ou bien un autre nom quelconque). Et tu te lèveras pur et tu seras pur, tu seras brillant, tel que tu es sorti d'entre les mains de Dieu qui t'a créé et du sein de la Sainte Vierge Marie. Et tu trouveras un remède qui guérira ton méchant mal ».

Digitized by Google

6. *Pour chasser une « mauvaise heure »*
(De çiasu slabu) Godinesd.

« Je cheminais sur le sentier, sur le chemin et je rencontrai une mauvaise heure. Mauvaise heure issue de la fatigue, du repos, du sommeil, de la nourriture, de l'eau : sors, va t'en dans la sourde forêt ; demeures-y, repose-toi là, car je ne puis te supporter, ni te nourrir, ni t'abreuver. — Repose-toi là où les oiseaux ne gazouillent pas (Ciurlicà) où l'on n'entend point des coups de hache, où le coq ne chante point. Que je ne te vois plus à partir de cette heure. Là tu demeureras désormais ; qu'il soit ainsi par la volonté de Dieu ».

7. *Pour guérir l'empoisonnement*
(De venin) Stanizsa.

« Je me mis en route pour gravir le mont « Körös » quand les cerises mûrissaient. Des cerises je n'en ai point trouvé, des bouches je n'en ai pas baisé. J'ai rencontré une femme de Körös. Arrête ! femme de Körös ! — Ecris-moi sur une fleur nommée Siminoc (Siminow) le nom de l'endroit où je puisse me reposer et guérir du venin.

8. *Pour faire passer la frayeur d'un enfant* (speriat). Zam

« Frayeur, enfuis-toi de poutre en poutre, d'un mur blanc à l'autre. Sors du corps de l'homme afin qu'il reste pur et qu'il soit brillant, tel que Dieu l'a créé et tel que sa mère l'a mis au monde ».

(La désenchanteresse met à sa portée un balai et du cuivre. A chaque parole, elle jette de l'eau sur de la braise. Elle asperge d'eau les assistants et récite une prière. Celui au nom de qui la braise arrosée se met à crépiter (Tinje), est l'enchanteur, c'est lui qui a causé la frayeur de l'enfant).

9. *Points de côté*

Voici une formule recueillie à Stanizsa et étant censée enlever les points de côté. J'ajoute l'original rimé tout à fait singulier pour la forme :

Brin de chanvre d'été !	Trundie canepe de vará !
Labouré en un jour,	Intr' o dí o'ararà,
Semé en un jour,	— o semenarà,
Il poussa le même jour,	— resàri,
Il mûrit le même jour,	— se copsa,
On l'arracha le même jour,	— o culese,
On le sécha le même jour,	— o uscarà,
On le rouit,	— o topirà,
On le brisa,	— o melitiarà,

Digitized by Google

On le passa au seran (...le peigne), — o periarà,
On le blanchit, — o albirà,
On le plissa, — o croiïrà,
Et voilà la chemise toute faite. Si camese facurà.
Points de côté d'hiver ! Iunghiu de iarnà !
En un jour on vous oignit Intro dì te unserà
Vite on vous poignit — punserà
Lève-toi guéri. Si te vindicarà.

(Tout en murmurant cette formule, la désenchanteresse prend un fil dont la filasse a été mise sécher pendant trois jours sur la haie; puis mettant ses mains par derrière, elle noue le fil. Ensuite, elle retire un des pieds de la chaise et plaçant le nœud de filasse sous l'ouverture ainsi produite, elle verse de l'eau dans le trou, et l'eau découle après avoir mouillé la filasse).

10. *Pour guérir les douleurs du bas-ventre*
(Pentru durere de fòle)

Maladie, roumaine, allemande, tzigane, enfantine, 99 maladies, sortez (— ne badinez pas) — du cœur de Jean, car Jean ne saurait vous supporter. Quand croîtra la corne de la chèvre, et que la chèvre mettra au monde une chevrette, qu'alors non plus il n'y ait aucune douleur ni dans son cœur, ni dans son ventre, ni dans son dos, ni dans ses pieds.

(Cet enchantement guérit plusieurs maladies. La partie souffrante se graisse avec un onguent désenchanteur).

11. *Contre un sort jeté*

Je suis parti, je suis allé loin
Dans un bois de cerisier,
Mais je n'ai pas trouvé de cerises
Ni n'ai reçu un doux baiser.
J'ai rencontré une jeune fille,
Petite fille, arrête-toi, mon amour !
Ici près de cet églantier,
Arrache une feuille dessus,
Mets-y ton nom
Pour que je l'emporte, que je m'en aille
Et que je relève de ma maladie.

(Elle met trois brins de basilic dans du miel, et verse de l'eau dessus. Puis elle arrose le malade avec les brins de basilic).

12. *Contre un sort jeté par le regard*

Je me suis mis en route. J'ai rencontré une sorcière. En me regar-

Digitized by Google

dant elle a jeté un sort sur moi, et m'a ôté le cœur ; elle l'a jeté au vent, pour qu'il n'ait ni paix ni repos. Je me suis mis à pleurer. Vint la Sainte-Mère. N'aie pas peur, c'est moi ta mère, je t'ôterai le sort qu'on a jeté sur toi. Elle ouvrit la main, me saisit et me terrassa; moi, je me suis relevé pur comme l'argent qui sort de la terre et du sein de la Sainte Vierge Marie. Que ce soit là un onguent curatif pour toi.

(Elle met de la braise dans un pot, verse de l'eau dessus, puis en récitant ces dernières paroles, elle brise le pot contre la terre).

13. *Pour guérir un mal de tête. La désenchanteresse frotte au malade les tempes en disant :*

Si l'enchantement venait d'une fille, qu'elle perde ses cheveux, qu'elle soit la dérision du monde et du pays, pour que le malade cesse d'être malade. Si l'enchantement était causé par un garçon que ses testicules crèvent et que son urine s'écoule et qu'il soit la dérision du monde et du pays afin que le malade cesse d'être malade. Si l'enchantement vient d'une femme, qu'elle soit couverte de sang et terrassée. Car Perrette la désenchanteresse est venue, elle l'a appelé (= le mal) avec la langue, et elle l'a ôté avec les mains. (Elle l'a chassée) du cerveau du malade, de son visage, de son nez, de sa poitrine, de son dos, de ses mains et de ses pieds, et elle vous (= les maux) a envoyés dans le bosquet vert, aux sources fraîches, dans les *bois* des biches et dans les bois des cerfs. Là vous trouverez une table dressée pour vous, et des verres remplis. Le malade est impatient de vous voir. Qu'il reste pur et soulagé, tel que Dieu l'a créé.

OSCAR MAILAND.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

XXIII

SAINT HOUARDON ET LES DANSEURS

Comme tous nos saints, saint Houardon, avait un vif désir de rejoindre ses frères ; assis sur une grosse pierre, d'où il découvrait la mer et cherchait à y voir poindre une barque qui pût le transporter en Armorique, il se sentit secoué sur son siège, et avant qu'il pût se rendre compte de cette secousse, il descendit sur son roc, avec une rapidité vertigineuse, vers la mer, où il se trouva toujours dans la pierre transformée en auge, voguant sur les flots comme la barque la plus légère. Il arriva ainsi sur les côtes de la terre désirée.

Pendant ce voyage — que le saint fit à genoux, les bras élevés vers le Ciel, rendant grâce à Dieu, — il entra dans la rade de Brest par le goulet et fut porté, par les courants, vers un bourg ou village, où il vit la foule se rendre et se presser à l'entrée d'une habitation. Le saint, laissant sa barque de pierre sur le sable, suivit cette foule. Il se fraya un passage à travers la masse.

Que vit-il ? Une danse folle, où garçons et filles tourbillonnaient à en perdre la respiration. Saint Houardon, pris d'une sainte rage, fit une prière à Dieu. A l'instant les lumières s'éteignirent et les danseurs et danseuses s'arrêtèrent. La confusion fut complète ; au lieu des tambourins des binious, on n'entendait que des cris et des appels désespérés. Que s'était-il passé ?

Saint Houardon rendit la lumière et que vit-on ? Les chandelles transformées en saucissons ! Les danseurs et les danseuses liés, entravés par des boudins, desquels ils ne pouvaient se défaire.

Alors le saint se fit voir. Il leur reprocha de passer leur temps en divertissements qui les éloignaient de Dieu, réprouvés par l'Eglise, et promit de les délivrer s'ils voulaient renoncer à ces plaisirs. Tous le jurèrent. Le saint, après ce miracle, fut suivi par la foule, qui le pria de rester dans le pays.

Saint Houardon ne les abandonna pas ; il continua ses miracles, et, après sa mort, devint le patron de Landerneau, dont la nouvelle église, rebâtie sur l'ancienne, en porta le nom et devint l'église patronale de St-Houardon.

ELVIRE DE CERNY.

Digitized by Google

LES EMPREINTES MERVEILLEUSES[1]

CLXXII

LES TRACES DU RICHI

Douze ans avant la conception miraculeuse du Bouddha, un Richi nommé Mâtanga, qui habitait dans la grande ville de Râdjagriha, sur le mont Gôlangoulaparivartana, ayant entendu la voix du fils des dieux, s'éleva dans le ciel, et étant entré dans la région du feu, il pénétra dans le Nirvâna complet. « Ce qu'il avait de bile, de flegme, de fibres et de nerfs, d'os, de chair et de sang, tout cela disparut, complètement consumé par le feu, les reliques pures seules tombèrent à terre, et aujourd'hui encore, les traces des pas du Richi sont reconnues[2]. »

CLXXIII

L'EMPREINTE DE STARCATHER

Une tradition scandinave prétend que Starcather, après avoir vaincu, en combattant seul au nom d'Helgo, Anganter de Sialand et ses huit frères, se coucha en s'appuyant sur un rocher pour se reposer et y laissa l'empreinte de son corps[3].

CLXXIV

L'EMPREINTE DE MEERDAEL

Le village de Berthem a pour armes le cheval Bayard. Il y a longtemps, on montrait la mangeoire d'un cheval énorme, de même que, dans la forêt de Meerdael, on faisait voir l'empreinte de son sabot. Adelard, le plus ancien des quatre fils Aymon, donna la suzeraineté de Berthem à l'abbaye de Corvie, où il dit adieu au monde et mourut pieusement[4].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIV, p. 459.
2. *Lalita-Vistara*, tr. Foucaux, t. I. Paris, 1884, in-4, ch. III, p. 20.
3. Saxo Grammaticus, *Gesta Danorum*, éd. Holder. Strasbourg, 1886, in-8, l. VI, p. 197. Le chroniqueur proteste du reste contre cette croyance. « Ego autem hanc imaginem humana arte elaboratam reor, cum ueri fidem excedere videatur, insecabilem petre duriciam ita cere molliciem imitari potuisse, ut solo innitentis contactu humane sessionis speciem representaret, habitumque perpetue concavitatis indueret. »
4. Wolf, *Niederländische Sagen*. Leipzig, 1843, in-8, p. 110, citant Grammaye, *Loranicum*, p. 59-60; Paquot; Molanus, *Natales SS. orum Belgii*, édit. 1595, p. 2; de Reiffenberg, *Chron. de Ph. Mouskes*, II, introd., p. ccv.

Digitized by Google

LA FRATERNISATION PAR LE SANG [1]

LXXIII

CHEZ LES SCYTHES

Hérodote [2] nous apprend que, chez les Scythes, les contractants buvaient du vin mêlé au sang d'une piqûre qu'ils s'étaient faite au bras, et dans lequel on avait trempé des flèches, des haches et des javelots. Lucien [3] mentionne une coutume analogue chez le même peuple : les deux Scythes qui voulaient devenir amis à la vie et à la mort pratiquaient une incision à leurs doigts et faisaient couler le sang dans une coupe ; chacun y trempait ensuite la pointe de son épée, puis buvait, et rien désormais ne pouvait les séparer. Pomponius Méla [4] cite également cette coutume chez les Scythes d'Europe.

LXXIV

CHEZ LES IBÉRIENS

Le même cérémonial était employé, d'après Tacite [5] chez les Ibériens du Caucase. Quand deux rois voulaient faire alliance, ils se prenaient réciproquement la main droite, s'attachaient ensemble les pouces, les piquaient légèrement et suçaient mutuellement le sang qui jaillissait des deux piqûres.

LXXV

CHEZ LES LYDIENS

En parlant du traité de paix conclu entre les Mèdes et les Lydiens, grâce à l'intervention de Syennésis de Cilicie et de Labynetos de Babylone qu'ils cimentèrent en faisant épouser à Astyage fils de Cyaxare, roi des Mèdes, Aryénis, fille d'Alyatte, roi des Lydiens, Hérodote [6] ajoute : Les traités, chez ces peuples, se contractent avec les mêmes cérémonies que chez les Grecs, si ce n'est qu'ils se font aux bras de légères incisions et sucent réciproquement le sang qui s'en échappe.

René Basset.

1. Suite, voir t. XII, p. 692.
2. *Histoires*, L. IV, ch. 70. Le passage d'Hérodote est rappelé par Tertullien, *Apologétique*. Lyon, 1823, in-8, p. 58.
3. *Toxaris ou de l'amitié*, § 37.
4. *De Situ orbis*, L. II, ch. I.
5. *Annales*, L. XII, ch. 47.
6. *Histoires*, L. I, ch. 74.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Morel-Retz (Stop)

Morel-Retz était né à Dijon le 3 juin 1825 ; il est mort en cette ville le 4 septembre dernier. Il était surtout connu comme dessina-

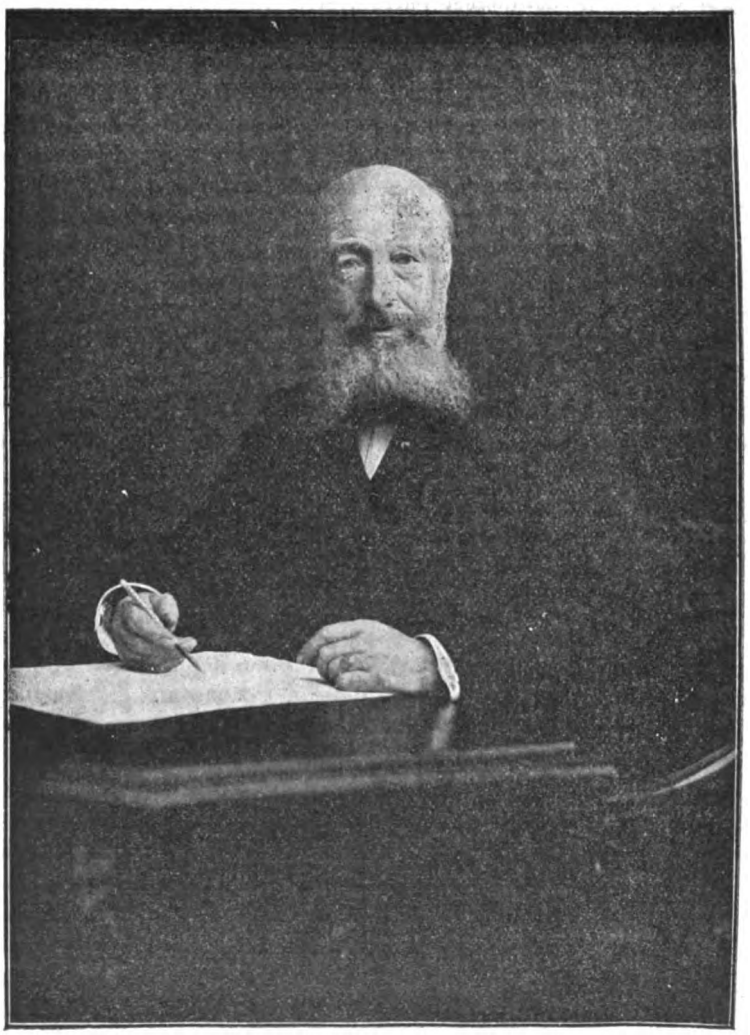

teur, sous le pseudonyme de Stop. C'est sous cette signature qu'il a pendant un demi-siècle, donné au *Journal Amusant* des milliers de

Digitized by Google

dessins humoristiques sur des sujets d'actualité, des souvenirs de voyage, des impressions du Salon de peinture. Jusqu'au dernier moment, il soigna ses spirituelles petites compositions, qui n'avaient rien du métier lâché aujourd'hui à la mode. Morel-Retz se souvenait de son passage à l'atelier Gleyre, et l'on sentait que ses petits personnages, parfois si vivants, étaient l'œuvre d'un artiste qui ne paraissait dessiner sans effort que parce qu'il savait très bien comment construire ses bonhommes. Stop aima, jusqu'à la fin de sa vie, les voyages, et il avait une vision pittoresque et observatrice des pays qu'il parcourait. Plusieurs de ses albums, qu'il dessinait pour sa satisfaction personnelle, n'ont pas été publiés. Parmi ceux qu'il m'a montrés, et que j'ai regardés avec grande attention, figurent trois séries de types et de costumes dessinés à vingt-cinq ans de distance, lors de voyages en Basse-Bretagne ; ils contiennent des centaines de types, très bien vus, très observés, et ils constituent pour l'étude de l'évolution du costume breton, un document, qui, je crois, n'a pas son pareil.

Ils mériteraient d'être placés — si on ne les publie pas — à côté de l'incomparable collection des costumes bretons qui fait tant d'honneur au Musée de Quimper. Morel-Retz a fait partie de notre société presque dès le début ; il aimait à assister à nos dîners de Ma Mère l'Oye, où il chantait, en s'accompagnant lui-même, des chansons populaires. C'est à lui que l'on doit un de nos plus jolis menus, où il a représenté les petits héros de l'immortelle comédie de Perrault.

Sur notre album, il s'est plu à se représenter lui-même en charge ; nous donnons quelques-uns de ces croquis qui rappelleront à plusieurs d'entre nous un collègue qui ne comptait que des amis dans notre groupe, et qui sera vivement regretté par tous ceux qui l'ont connu.

P. S.

Digitized by Google

Elvire de Cerny

Madame de Cerny, qui a donné à cette revue plusieurs articles intéressants, est morte à Plougasnou, le 10 septembre dernier. Elle était née à Roscoff le 14 février 1818. Son père, M. de Preissac, appartenait à une famille du midi, mais la mère de Madame de Cerny était bretonne, et c'est en Bretagne qu'elle fut élevée. Dans le précédent numéro de la Revue, j'ai apprécié ses *Contes et Légendes de Bretagne* et *Saint-Suliac et ses traditions*, qui constituent ses meilleurs titres littéraires et qui préserveront son nom de l'oubli.

P. S.

EXPOSITIONS ET CONGRÈS

CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

C'est par erreur que l'adresse de M. A. Certeux a été donnée, 13, rue Vauquelin, c'est 3 (trois) qu'il faut lire, et c'est à lui que les cotisations des Congressistes doivent être adressées.

ERRATUM

Dans le n° d'août-septembre de la Revue des Traditions populaires, il y a à rectifier les erreurs suivantes :

P. 482, ligne pénultième et dernière ligne, lire « Un passage d'Ovide » (*Métamorphoses*, L. XV, v. 262-269), mis dans la bouche de Pythagore.

P. 519. *La roche de la jeune fille* doit être classée à la suite des *Empreintes merveilleuses*, p. 459 (avec le n° CLI) et non dans *Les Villes englouties*.

R. B.

LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA REVUE

Paul Sébillot. *La Bretagne enchantée*, poésies sur des thèmes populaires, in-8 écu de pp. 284. Paris, Maisonneuve, 6, rue de Mézières. (4 fr.)

Ce recueil, le premier en France qui soit uniquement inspiré par des thèmes populaires, comprend 75 pièces divisées en I. *Légende dorée* (Le Diable et le menhir, le Cuisinier de saint Suliac, la falaise du Cap, la cité d'Herbauges, le Meunier en Paradis, les Sentes de la Vierge, la Cane de sainte Brigitte, la Mort à l'église, etc.). II. *Les âmes en peines* (La dame de la Hunaudaye, la Bague d'avertissement, le Bateau des morts, le Papillon et le pauvre, les

Digitized by Google

Deux fiancés, les Ombres de l'étang, etc.). III. *Le monde enchanté* (La fée Anguille, la sirène de la Fresnaye, le Pain des fées, le roi Karn, le Château sous la mer, la Tour du diable, les Chats-sorciers, le Rosier d'amour, l'Herbe d'oubli, les contes de la Haute-Bretagne, le Château suspendu dans les airs, etc.).

Jules Mazé. *Douze Légendes Merveilleuses du pays d'Ardenne*, frontispice de M. J.-L. Tavernier, illustrations de Mlle C. Chauchet, de Mme Gondrexon-Dessinguez, de MM. C.-H. Bermyn, E. Damas, André Jolly, Paul Noël. Charleville, Edouard Jolly, in-8 de pp. 117. (3 fr.)

Ce volume, élégamment imprimé et illustré, n'a pas été écrit spécialement pour les folkloristes ; il appartient plutôt à la littérature semi-populaire, bien que toutes les pièces qui le composent aient comme point de départ une tradition du pays ardennais, si riche à ce point de vue. Plusieurs sont assez jolies pour inspirer des poètes, et elles sont très agréablement racontées.

Vlad. R. Georgewitch. *Mélodies nationales serbes*, recueillies et harmonisées par Vlad. R. Georgewitch. Belgrade, 1896, in-4.

NOTES ET ENQUÊTES

.·. *Les couleuvres et le feu de la Saint-Jean.* — Dans les Pyrénées, le soir de la Saint-Jean, on fait un feu de joie ; chacun y apporte des fagots, dans lesquels on place des couleuvres du pays ; ces fagots sont cernés par des cercles de tonneaux ; on met le feu dedans, et on s'amuse à voir les couleuvres attirer leurs têtes pour tâcher de sortir du feu.

(Comm. de M. Grimaud).

.·. *Les Bêtes au cul bleu.* — Quel est l'animal fantastique qui figure sous ce vocable dans une curieuse monographie intitulée *Deux mots sur nos sorciers de village*, par Lucien Guenéau. (Soc. ac. du Nivernais, 1887)?

RÉPONSES

.·. *Les fenêtres et les monuments.* (Rev. des Trad. pop., t. XIV, notes et enquêtes, n° de août-septembre).

A l'extrémité de Liège, vers Herstal, s'élève la maison de *Curtius*, bâtie à la fin du XVIe siècle.

La légende populaire de Mathieu Laensberg, parle des 365 fenêtres de cette maison, nombre égal aux jours des années normales.

(Eug. Dognée, *Liège*, p. 95).

.·. *Epouvantail des oiseaux.* (Rev. des Trad. pop., t. VIII, p. 976, etc.).

En Wallonie (Liège), les mots les plus fréquemment employés pour désigner l'épouvantail des oiseaux, sont *Es pàwtà* ou *Spàwtà* et *éwèrà* ou *éwàrà* (*éwèrer*, effrayer ; *spawté*, même sens).

(Comm. de M. Alfred Harou.

Le Gérant : A. CERTEUX.

Baugé (Maine-et-Loire). — Imprimerie Daloux.

Digitized by Google

REVUE
DES
TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 11. — Novembre 1899.

LE CULTE DES FONTAINES

INSI qu'on le sait, le rôle des fontaines dans les légendes est très considérable; plusieurs constatent le respect dont elles sont l'objet en raison de leur origine ou des personnages qui y président. Le peuple leur accorde encore d'autres vertus : il les consulte comme des espèces d'oracles, ou va accomplir sur leurs bords des rites nombreux et variés. On a relevé par centaines les observances à caractère chrétien qui, en certains pays, s'attachent à presque toutes les sources un peu importantes. Ce ne sont pas les seules : il en est d'autres, nettement païennes, ou dans lesquelles la religion actuelle n'intervient qu'accessoirement pour ainsi dire. Comme ce culte est à peu près clandestin, que souvent il a lieu la nuit, ou dans des endroits très isolés, il est plus difficile à constater et à décrire que l'autre. C'est celui dont je donnerai ci-après des exemples, en laissant de côté les fontaines auxquelles on se rend en pèlerinage, sans se cacher, toutes les fois qu'elles ne présenteront pas un trait de paganisme bien caractérisé.

On a constaté, dans un assez grand nombre de pays de France, l'usage de s'adresser aux fontaines pour connaître la destinée des gens, enfants ou adultes, malades ou bien portants. Comme ces consultations se font souvent en cachette, on est loin sans doute d'avoir relevé toutes celles qui sont encore pratiquées. Le rite traditionnel peut être accompli par l'intéressé; mais lui ou les siens peuvent confier ce soin à une personne étrangère ou parente. En ce cas, il est souvent représenté par un objet qui l'a touché de près ou par une sorte de simulacre.

En Basse-Bretagne, ces ordalies commencent même avant la naissance. Des sources, comme celles de Saint-Idunet en Saint-Gonvel,

Digitized by Google

permettent d'être fixé à l'avance sur le sexe de l'enfant; il suffit de prendre deux chemisettes, une de fille, une de garçon, et de les poser à la surface de l'eau; celle des deux qui surnagera le plus longtemps indiquera par là même si la petite créature à naître portera plus tard culotte ou jupon [1].

En Bourgogne, pour connaître la destinée d'un nouveau-né, on jette une poupée d'étoffe ou tout autre simulacre du même genre, dans la fontaine de Saint-Languy, près d'Autun, dans la source de Sainte-Claire en la Comelle ou dans la fontaine de Vauban ; si l'objet surnage, l'enfant parcourra une longue carrière; s'il est submergé, c'est pour lui un arrêt de mort [2]. Dans le Finistère, une pèlerine, munie d'un des langes du nouveau-né, va à la fontaine de Saint-Idunet; elle le plonge dans l'eau ; s'il flotte, l'enfant est de bonne venue; s'il descend tout de suite au fond, ses jours sont comptés. A la fontaine de Saint-Adrien, entre La Roche-Derrien et Pommerit-Jaudy, c'est la chemise de l'enfant qui sert à cette épreuve [3].

Le premier mai de chaque année, les mères venaient baigner leurs enfants, nés depuis la même date de l'année précédente , dans la fontaine de la Mort, *Feunteun an Ankou*, en Plouégat-Guerrand [4]. Le Jean, qui a rapporté cette pratique, n'en indique pas la raison; il est possible qu'elle se rattache à une ordalie analogue à celle encore observée à la fontaine de Sainte-Candide en Scaër; on y plonge l'enfant que l'on soupçonne avoir été l'objet d'un sort jeté ; s'il s'allonge lorsqu'on l'y met il vivra; si au contraire il retire les pieds, il mourra dans peu [5].

Dans certaines paroisses du Finistère, au commencement de ce siècle, on consultait les fontaines, même pour les adultes bien portants; le premier jour de l'an, on y portait autant de morceaux de pain qu'il y avait de personnes dans une famille, et par l'arrangement qu'ils conservaient en surnageant, on prétendait connaître ceux qui devaient mourir dans l'année [6].

Quand on désirait être fixé sur le sort d'un malade, enfant ou adulte, on consultait aussi des sources spéciales. Dans la Côte-d'Or, on apportait le linge de l'enfant malade à la fontaine de Saint-Eutrope, à celles de Genay et de Thostes. S'il surnageait, la guérison était certaine; s'il allait au fond, la mort était proche. Suivant que la petite chemise, plongée dans la fontaine Saint-Just-en-Trevé, près

1. A. Le Braz, in *Soc. arl. du Finistère*. 1899, p. 202, 203.
2. L. Lex. *Le Culte des eaux en Haute-Saône*, p. 12, 20, 46.
3. A. Le Braz, p. 291.
4. G. Le Jean, in *Bulletin archéologique*, t. III (1851), p. 60.
5. Cambry. *Voyage dans le Finistère*, éd. Fréminville, p. 400.
6. Cambry, l. c., p. 340.

Digitized by Google

de Loudéac, ou à celle de Saint-Thélo (Côtes-du-Nord), s'enfonçait par le haut ou par le bas, il devait guérir ou succomber. Dans plusieurs fontaines du Morbihan, si la chemise du malade étendue à la surface de l'eau surnageait, il était en bonne voie de guérison; il était perdu si elle allait au fond; on tirait le même augure d'une pratique en tout semblable qui se faisait à la fontaine de Saint-Barthélemy, à Monthelon (Côte-d'Or), dans plusieurs fontaines du Berry, à la fontaine Sainte-Reine, à Villiers-Saint-Benoît (Yonne); dans ce dernier endroit, si la chemise surnageait, c'était en outre un présage de longue vie. A Lay-Saint-Remy, près de Toul, quand une personne est malade, on prend un linge à son usage, on lui fait toucher l'image de saint Léger, puis on se rend à une fontaine sous l'invocation de ce saint et on étend le linge ; s'il surnage, la personne indisposée est sauvée[1].

Lorsqu'il y avait des malades dont l'agonie se prolongeait, on venait de fort loin à la fontaine de Saint-Alangueur, à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), qui a été comblée à la fin du siècle dernier; on étendait sur l'eau une chemise que le patient avait portée, et il devait guérir si elle flottait[2].

*
* *

On s'adressait encore aux sources pour avoir des nouvelles des absents. Les femmes qui ont leurs maris en mer déposent dans la fontaine de N.-D. de Pitié, près de la chapelle de ce nom (Morbihan), le linge de corps d'un de leurs enfants ; s'il flotte, le marin vit, s'il coule, c'est qu'il est mort. Voici un autre rite qui se pratiquait dans le Finistère le jour de la fête d'une chapelle qui est désignée sous le nom, peut-être supposé, de Portzmoguer ; les femmes, les filles ou les mères des marins jettent dans l'eau de la fontaine qui est auprès un morceau de mie de pain ; s'il surnage, le voyageur sera heureux et reviendra bientôt; si le pain va au fond, c'est qu'il court de grands dangers[3].

La fontaine de Sainte-Apolline en Trigavou, dans la partie française des Côtes-du-Nord, était l'objet, au milieu de ce siècle, d'un usage particulier. On coupait des branches dans les buissons qui l'environnent, et après les y avoir plongées on les enfonçait en terre; à des jours marqués par le murmure de l'eau au moment de l'im-

1. H. Marlot, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 213; B. Jollivet, *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 46; Rosenzweig, *Les Fontaines du Morbihan*, p. 239; L. Lex, l. c.; Laisnel de la Salle, *Croyances du Centre*, t. I, p. 323; C. Moiset, *Usages de l'Yonne*, p. 81; Richard, *Traditions de Lorraine*, p. 108.
2. *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 213.
3. Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 80 ; Marguerite de Belz. *La Clé des champs*. Paris, s. d. (1860 ?), p. 105.

Digitized by Google

mersion, on revenait les visiter, et l'on connaissait le sort des personnes auxquelles on s'intéressait, suivant qu'elles avaient bien ou mal pris racine, et plus souvent, en observant la direction des vents qui soufflaient dans les boutures vertes ou desséchées. Les vents d'Orient et du Midi étaient les plus favorables; l'Ouest et surtout le Nord, n'annonçaient que des choses tristes [1].

Lorsqu'on voulait recevoir des nouvelles de parents ou d'amis éloignés, on balayait l'intérieur de la chapelle de N.-D. de Béquerel, puis on vidait la fontaine extérieure; il faut, dit-on, une heure de travail à plusieurs personnes pour en venir à bout [2].

*
* *

Les fontaines sont aussi le théâtre d'une autre série d'ordalies, en général clandestines, qui sont faites par des gens bien portants. Les plus nombreuses sont celles qui ont trait au mariage, et auxquelles se livrent les jeunes filles, rarement les garçons. On pourrait leur donner le nom d'épreuves par l'épingle, d'après l'agent de consultation le plus employé actuellement. Il semble avoir remplacé des objets moins lourds, épingles de buis et d'os, arêtes ou simples épines, qui étaient jadis usités dans la toilette des paysannes, et qui avaient moins de chance d'être submergés. Une note de Cambry, à propos de la fontaine de Bodilis, dit qu'à la fin du siècle dernier les femmes de ce pays attachaient leurs vêtements avec des épines, comme le faisaient, il y a une trentaine d'années, les pauvresses de la Haute-Bretagne et beaucoup de femmes du Cap Sizun. Naguère encore (vers 1855) les garçons qui consultaient la fontaine des Cinq-Plaies en Servel, pour savoir s'ils étaient aimés, y jetaient une épine, de même que les jeunes filles qui allaient demander à la fontaine Saint-Michel de certifier leur pureté, et que beaucoup de filles du Morbihan, que le Dr Fouquet prétend être avisées, alors qu'elles conservaient, peut-être inconsciemment, le rite traditionnel [3].

Au Cap Sizun des jeunes filles jettent des épingles dans la fontaine de sainte Eveth pour savoir si elles se marieront dans l'année. Si l'épingle surnage, le oui sacramentel sera bientôt prononcé. Si elle va au fond, elles ont encore un petit espoir. La source, qui est très forte, rejette quelquefois l'épingle hors de la cupule creusée dans la dalle. Il y a aussi des accommodements : souvent on enduit

1. Elvire de Cerny, in *Journal d'Avranches*, 21 février 1860.
2. Rosenzweig. *Fontaines du Morbihan*, p. 240.
3. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 63 ; Dr Fouquet. *Légendes du Morbihan*, p. 77.

Digitized by Google

l'épingle de beurre ou on la pose dans les cheveux. L'épingle graissée surnage un peu de temps avant de s'enfoncer [1].

Dans le Morbihan, si l'épingle du mouchoir en face du cœur reste sur l'eau, la jeune fille se mariera ; s'il en est autrement, l'époux attendu tombe avec elle au fond. La fontaine Saint-Goustan au Croisic (Loire-Inférieure) et plusieurs fontaines des Côtes-du-Nord étaient consultées de la même manière [2].

Cette ordalie n'est pas spéciale à la Bretagne ; on l'a constatée, moins souvent il est vrai, et peut-être parce que les autres pays ont été moins bien explorés, en diverses autres contrées de France. A la fontaine d'Azon, près de Sens, à celle de Sainte Sabine dans les Vosges, les jeunes filles posaient sur l'eau leurs épingles les plus légères. Si elles surnageaient, elles se mariaient dans l'année. A Gespunsart (Ardennes), au lieu d'une épingle elles se servaient d'une aiguille. En Anjou et dans la Gironde, où l'on jette des épingles dans les sources, bien que le rite ne soit pas décrit, comme le but est le même, il est vraisemblable, qu'au moins autrefois, la consultation se faisait comme en Bretagne ou en Poitou ; dans ce dernier pays, la jeune fille était assurée de se marier dans l'année si l'épingle descendait sans faire de tourbillon ; cette croyance existe aussi dans certaines parties des Côtes-du-Nord. A Barenton, au contraire, dans l'ancienne forêt de Brocéliande, les jeunes filles disaient en faisant le signe de la croix avec une épingle détachée de leur fichu : « Ris, ris, fontaine de Barenton, je vais te donner une belle épingle ». Si en tombant elles la faisaient bouillonner, elles étaient convaincues qu'elles auraient un mari à la Pâque [3].

A Trigavou (Côtes-du-Nord), après avoir prié sainte Apolline dans sa chapelle, les jeunes filles se rendent à sa fontaine, et, après une courte invocation au bord de l'eau, elles y jettent une branche d'aubépine et une croûte de pain ; si le courant entraîne l'objet, le mariage se fera, s'il plonge, la sainte y est contraire, et il n'aura jamais lieu [4]. Près de la Chartreuse de Montrieux, dans la vallée du Gapeau, est une source dont l'eau va se colliger dans deux bassins superposés, communiquant ensemble par un caniveau. Le jour de la Pentecôte les jeunes filles qui veulent savoir si elles se marieront bientôt, arrachent une feuille à l'arbre séculaire qui ombrage la

1. H. Le Carguet, in *Revue des Trad. Pop.*, t. IX, p. 354.
2. Dr Fouquet, l. c., p. 77, 80. Paul Sébillot. *Trad.* t. I, p. 70.
3. C. Moiset. *Usages de l'Yonne*, p. 81 ; Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 140 ; A. Meyrac. *Géographie des Ardennes*, p. 227 ; *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 512 ; F. Daleau. *Trad. de la Gironde*, p. 55 ; B. Souché. *Croyances*, etc., p. 24 ; Pitre-Chevalier, in *Musée des familles*, 1847, p. 195.
4. Elvire de Cerny, in *Journal d'Avranches*, 21 février 1860.

Digitized by Google

fontaine, et la jettent dans le bassin supérieur. Si la feuille se dirige tranquillement vers le caniveau et passe sans encombre, du bassin supérieur dans l'inférieur, la jeune fille est assurée de se marier dans l'année. Si au contraire elle va s'échouer contre une des parois du bassin supérieur, la jeune fille peut être assurée de rester encore sept ans sans se marier [1].

En Berry, le jour de la Saint-Jean la jeune fille en se penchant aux premiers rayons de l'aurore sur une source y verra se refléter, à côté de sa propre image, celle de son futur [2]. Les garçons qui sont embarrassés pour le choix d'une bonne amie vont à la fontaine Sainte-Brigitte; celui qui l'interroge se penche par trois fois, au crépuscule, par trois lundis de mai, et, dans le miroir obscurci de la source, il croira voir apparaître le visage de celle qu'il est dans son destin d'aimer [3].

La fontaine de Bodilis, à trois quarts de lieues de Landivisian, a la propriété d'indiquer aux amants si leur maîtresse a conservé son innocence ; il faut lui dérober l'épingle qui ferme sa collerette la plus voisine de son cœur; on la pose sur la surface de l'eau : tout est perdu si l'épingle s'enfonce, si elle surnage, elle est encore pucelle. Cambry ajoute en note que les femmes de ce pays se servaient d'épines pour attacher leurs vêtements [4]. Les fiancés se rendaient à la fontaine de Saint-Michel en Servel pour lui demander de certifier la pureté de la jeune fille ; si l'épingle allait au fond de l'eau, c'est que la fiancée n'était plus vierge. Les jeunes filles soumises à l'épreuve remplaçaient habituellement le laiton par une épine sèche [5]. Dans les Pyrénées les amants qui veulent savoir si leur fiancée est sage, lui dérobent l'épingle qui attache sa collerette, et se rendent à la fontaine de la Bertad ou de la Vérité. Ils posent doucement l'épingle à la surface de l'eau, si elle s'enfonce c'est que la jeune fille a perdu sa virginité [6]. Les maris qui croient être trompés vont à la fontaine de Saint-Efflam et y déposent sur l'eau trois morceaux de pain, dont un pour la personne jalouse, le second pour l'objet de la jalousie et le troisième pour le saint. Si celui-ci, entraîné par les remous de la source, tend à se rapprocher des deux autres, c'est que les soupçons n'ont pas de raison d'être ; s'il s'en éloigne, au contraire, c'est qu'on a réellement raison de craindre et de se méfier [7].

1. Bérenger-Feraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 291.
2. Laisnel de la Salle, t. I, p. 96.
3. A. Le Braz, l. c.
4. Cambry, p. 248.
5. B. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord*, t. IV, p. 63.
6. Karl des Monts. *Légendes des Pyrénées*, p. 252.
7. A. Le Braz, l. c., p. 207.

Digitized by Google

Saint Gengoul ayant des doutes sur la vertu de sa femme, qu'il avait laissée seule pour guerroyer, eut une vision, où un ange lui désigna une fontaine située à Choiseul, en l'engageant à demander à la châtelaine de plonger son bras dans son eau, « Si elle est innocente, dit l'ange, nul mal ne lui arrivera. » Le lendemain Gengoul proposa à sa femme de visiter leurs terres du Bassigny. Au milieu du jour ils arrivèrent à la fontaine miraculeuse; Gengoul y plongea son bras jusqu'à l'épaule, en engageant sa femme à en faire autant. Elle le fit en se jouant, mais son rire fit place à la stupeur quand elle retira son bras couvert de plaques violettes et noires, d'ulcères et de suppuration. Gengoul alla s'enfermer dans un ermitage, et depuis la fontaine sert d'éprouvette pour la vertu des femmes et des filles [1]. Au commencement de ce siècle, cette même légende était racontée dans le Boulonnais, et on la rattachait à la fontaine de Wierres. Saint Gengoul, nommé par les paysans saint Gandouf, était un grand guerrier. Après une absence de plusieurs années, il revint dans son manoir et demanda à sa femme si elle n'avait point souillé le lit conjugal. Celle-ci donna sa parole *d'honnête femme*, qu'elle était restée chaste de corps et d'esprit. « Puisque c'est ainsi, répondit le chevalier, plongez votre bras dans cette fontaine. » Mais ô miracle effrayant, le bras fut aussitôt consumé et décela ainsi l'adultère [2]. Il y avait autrefois entre Briey et Avril (Moselle) une fontaine aujourd'hui tarie, à laquelle la femme soupçonnée d'avoir fauté était conduite par son mari. Il lui disait d'y plonger le bras ; si elle était innocente elle l'en retirait parfaitement sain ; si elle était coupable, il se paralysait à l'instant [3].

Lorsque quelqu'un a été volé, il se rend à jeun, le lundi, à une fontaine auprès de Saint-Efflam en Plestin, et il jette dans l'eau plusieurs morceaux de pain, à chacun desquels il donne le nom des personnes qu'il soupçonne d'être les auteurs du vol. Celui des morceaux qui reste au fond indique le coupable. Habasque écrit que cette superstition n'existe plus ; mais Souvestre disait qu'à la fontaine de Saint-Michel, on se rendait le lundi à jeun avec des morceaux de pain d'égale grandeur pour une ordalie semblable. Au XVIIe siècle, parmi les superstitions toulousaines existait celle de voir, pour découvrir un voleur, si le denier posé sur l'eau surnageait [4].

1. G. Sarcaud. *Légendes du Bassigny*, p. 87-89.
2. Vaidy, in *Mém. de l'Acad. celtique*, t. V (1810,) p. 109 (lettre écrite en 1805).
3. Aubicoste de Lazarque, in *Revue des Trad. pop.*, t. X, p. 280.
4. Habasque. *Notions historiques*, t. I, p. 7, d'après Déric (1777). E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, t. I, p. 90 ; *Mélusine*, t. I, col. 527, d'après *l'Examen des Superstitions*.

Digitized by Google

Une légende du Puy-de-Dôme raconte comment une fontaine fit découvrir le véritable auteur d'un meurtre. Un seigneur de Couasse tua son berger, dont il était jaloux, et il avait pris les plus grandes précautions pour qu'aucun soupçon ne pesât sur lui. Un pauvre bûcheron fut accusé de ce meurtre et traduit devant le seigneur haut-justicier, qui était le coupable lui-même. Il fut condamné à mort et allait être exécuté, lorsque survint un moine, qui déclara avoir vu l'assassin laver ses mains et son épée au ruisseau voisin, et qu'il ressemblait au seigneur de Couasse. Comme le seigneur ordonnait de saisir l'insolent, celui-ci lui dit : « Il est un moyen de vous laver de tout soupçon : tirez du fourreau votre épée, placez-en la pointe sur vos armoiries et jurez que vous ne les avez pas souillées par ce guet-apens ». Le seigneur obéit, puis le moine lui demanda de porter la pointe de son épée sur la tête du Christ placé au-dessus des armoiries. Quand cela fut fait, trois gouttes de sang étaient visibles sur la tête du Christ et sur les armoiries. Le moine lui dit alors de venir à la fontaine du bois de Couasse ; tout le monde s'y transporte, et le moine fait voir au fond de la fontaine trois gouttes de sang pareilles à celles qui ont apparu sur la tête du Christ et sur les armoiries. Sa jeune fille s'étant approchée, l'épée du baron qu'il tenait machinalement à la main, effleure sa robe blanche, et trois gouttes de sang se montrent sur cette robe. A cette vue, le baron s'affaisse et tombe mort. On assure qu'en certains jours la fontaine du bois de Couasse laisse voir à travers le cristal limpide de ses eaux trois gouttes de sang [1].

*
* *

On attribuait à certaines sources le pouvoir de procurer la chance, la force et même le bonheur. Les eaux de la fontaine de Saint-Sené donnaient un jour de bon vent au capitaine qui en possédait une fiole à son bord. Dans le pays de Tréguier, pour avoir un bon numéro, on s'adresse à une source de la vallée du Guindy, qui porte le nom de *Feuntun an hanter nos*, fontaine de minuit. Une vieille femme va, à minuit, y tremper deux serviettes blanches, puis elle les rapporte au conscrit, sur la poitrine duquel elle les place toutes mouillées, en les disposant en forme de croix. La fontaine de Saint-Efflam est l'objet de pratiques analogues. De jeunes Bretons, pour être vainqueurs à la lutte, vont, sur le conseil de quelque ancien, faire des ablutions, par une nuit de nouvelle lune, à la

1. Grivel. *Chroniques du Livradois*, p. 354.

Digitized by Google

fontaine de Saint-Kado, de Saint-Gildas ou de Saint-Samson. Autrefois ceux qui ambitionnaient de devenir des hercules restaient plongés dans le bassin jusqu'au cou, pendant des heures entières [1].

Dans le sud du Morbihan, lorsqu'un jeune homme part pour l'armée, son aïeul, s'il vit encore, ou en son lieu et place, le père ou la mère, le conduisent à certaines fontaines consacrées et le soumettent à des ablutions qui doivent, sinon le rendre invulnérable, du moins le tirer à peu près sain et sauf des dangers [2].

Les jeunes filles qui déchaussent leur pied gauche et le trempent dans une fontaine du voisinage d'Apt (Vaucluse) sont assurées de se marier dans l'année ; de même que celles qui vont se laver les pieds un certain jour à la fontaine Saint-Martin-aux-Tourailles, et adressent une prière spéciale à l'apôtre des Gaules. Les garçons vont boire à la fontaine de la sainte Beaume, à la *buono-fouant* d'Ollioules, qui les fait se marier dans le pays. Dans le Beaujolais, les jeunes filles pour se marier à bref délai venaient se désaltérer à la fontaine de Saint-Abram, comme celles des environs de Toulon à celle de Saint Salvadour, le jour de la fête [3]. Une fontaine de la commune de Moutonneau (Ardennes) assure le mariage à ceux qui boivent de ses eaux. A Boure, dans le même pays, il y a deux fontaines dont l'une s'appelle Valacon, et a le don de guérir les peines de cœur. Un amoureux a-t-il perdu l'espoir d'épouser sa belle, il court boire un verre d'eau, puis il va en puiser un second dans la fontaine d'Argent ; à Elan, les jeunes filles qui cherchent à calmer leurs chagrins d'amour, se rendent à la fontaine de Saint-Roger, puis, après une prière, elles n'ont qu'à marcher sur les cailloux qui forment le lit du ruisseau, pour voir apparaître en songe ou même en réalité, l'élu de leur cœur [4].

Les jeunes filles allaient de grand matin à la fontaine de Thuny (Nièvre) se mettaient à genoux et disaient : « Je t'apporte mon malheur, source, donne-moi ton bonheur ». Alors elles se relèvent, et jettent en arrière dans l'eau un sou, un fromage ou une épingle [5].

Dans plusieurs communes du Poitou, les mariées boivent l'eau de certaines fontaines ou s'y trempent les pieds. En Berry, une fontaine consacrée aujourd'hui à saint Pierre, et jadis à saint Greluchon,

1. Vérusmor. *Voyage en Bretagne*, p. 380 ; A. Le Braz, l. c., p. 203-204.
2. C. d'Amézeuil. *Récits bretons*, p. 139.
3. Bérenger-Feraud. *Superstitions et survivances*, t. III, p. 292. Lecœur, *Esquisses du Bocage*, t. II, p. 193. Claudius Savoye. *Le Beaujolais préhistorique*, p. 175.
4. A. Meyrac. *Géographie des Ardennes*, p. 243; *Villes et villages des Ardennes*, p. 96.
5. Ch. Bigarne. *Patois et locutions du pays de Beaune*, p. 243.

Digitized by Google

avait la propriété de rendre fécondes les femmes stériles, de même qu'une petite source, près du château de Ramondens, appelée la Sagne canine, sur les bords de laquelle on voyait fréquemment des pèlerins, et que la fontaine de la Sainte-Baume; dans les Deux-Sèvres, pour assurer la fécondité de la mariée, on allait tremper un de ses souliers dans telle ou telle source. Actuellement, ce qui a pu être une véritable cérémonie se réduit à une promenade champêtre à des fontaines [1].

En Basse-Bretagne des sources sont réputées pour assurer des grossesses favorables. Les femmes se rendent à la fontaine de Sainte-Pompée (Santez-Coupaïa) au bas du bourg de Langoat (Côtes-du-Nord) ; à Lanloup, on trempe dans la fontaine de Sainte-Thouine le linge de corps de la personne enceinte. Dans le Finistère pour que les femmes eussent des couches heureuses, on plongeait leur ceinture dans certaines sources. Au siècle dernier, les femmes après leurs couches, se baignaient dans la vaste cuve de pierre placée au-dessous de la Vénus de Quinipily, près Baud [2].

*
* *

Parmi les vertus des fontaines, la plus universellement reconnue — et qui, prise dans un sens restreint, n'est pas dénuée de fondement scientifique — est celle qui leur attribue le pouvoir de guérir les maladies. Il paraît même qu'en Basse-Bretagne, quelques-unes ont une sorte de conscience de leur pouvoir. L'eau de certaines fontaines, comme celle de Saint-Maudez, en Lanvellec, « bout » lorsqu'un malade entre sur la « terre de la fontaine ». Une prescience analogue était attribuée à une fontaine de Saint-Méen, en Normandie : des végétations blanches surviennent autour du bassin lorsque quelqu'un a résolu, dans son esprit, d'aller implorer le saint [3].

Dans l'Anjou, près de Beaufort, une fontaine bouillait toujours. En Basse-Bretagne, les sources entraient en ébullition le jour de la Trinité, au moment où le prêtre lisait la préface [4].

En Poitou, où il est d'usage de vouer à un saint un enfant malade, lorsqu'on ne savait pas au juste à quel bienheureux il fallait s'adresser, on coupait plusieurs morceaux de la chemise de l'enfant ;

1. Ludovic Martinet, *Le Berry préhistorique*, p. 72 ; Léo Desaivre, *Le Noyer et le Pommier*, p. 13. Bérenger-Feraud, t. III, p. 294. B. Souché, *Croyances, présages, etc.*, p. 15.
2. Cambry, p. 40. Cayot-Delandre. *Le Morbihan.* ; A. Le Braz, l. c. ; A. de Nore, *Mythes et traditions*, p. 96.
3. A. Le Braz, p. 206 ; Bérenger-Feraud, l. c., t. III, p. 310.
4. *Bulletin histor. de l'Anjou*, t. V, p. 264 ; A. de Nore, p. 221.

Digitized by Google

chacun de ces morceaux représentait l'un des saints les plus en vogue dans le pays ; on les met, ensemble, dans un plat plein d'eau. Si l'enfant est taché de l'un de ces saints, le morceau de chemise correspondant va, aussitôt, au fond de l'eau. La même ordalie avait lieu dans la Charente [1].

Il y avait aussi des fontaines où l'on portait les enfants malades, surtout ceux qui étaient malingres ou chétifs. A la fontaine Saint-Jean-Baptiste de Pierrefixte (Eure-et-Loir), on les plongeait, tout nus, dans l'auge, avec la persuasion que ce bain glacial devait les faire aller ou venir, c'est-à-dire, que leur sort devait se décider sur le champ ; s'ils étaient destinés à vivre, ils seraient guéris ; dans le cas contraire, le bain les faisait périr, et l'on en était débarrassé. Le même usage existait à la fontaine du Moulin de la Roche, commune de Saint-Prest, qui est connue sous le nom de *Fontaine d'aller ou venir*. Après l'immersion, on ne manquait pas d'aller à l'église faire dire, par le curé, un évangile pour l'enfant [2]. On plongeait la chemise de l'enfant malade dans une fontaine, près de Saint-Remy (Vienne) : il devait la porter neuf jours de suite sans la quitter. A la fontaine de Péronnas, qui n'était sous l'invocation d'aucun saint, les mères trempaient les langes de leurs enfants malades et en enveloppaient ensuite leurs petits souffreteux [3].

Dans les trois fontaines du tertre légendaire de Sainte-Macrine, on trempe, le 6 juillet, c'est-à-dire peu de temps après la Saint-Jean, des chemises, des bas et des bonnets, qu'on fait bénir à la chapelle et, ensuite, sécher au soleil [4].

En Poitou, on attribue de grandes vertus curatives à des sources qui coulent, comme une fontaine, près de Chervaux, à l'opposite du cours du soleil [5].

Les sources, auxquelles on s'adresse pour la guérison des maladies, sont extrêmement nombreuses ; dans tous les pays de la Haute-Bretagne que j'ai habités, j'ai pu constater, aussi bien dans l'Ille-et-Vilaine que dans les Côtes-du-Nord, qu'il n'était guère de paroisse qui n'en eût au moins une, et, certainement, je ne les connaissais pas toutes, et j'ai pu ne pas entendre parler de celles qui sont l'objet d'un culte à peu près clandestin. Il semble qu'il en est de même en Poitou, dans le Limousin, le Morbihan et le Nivernais, les régions les mieux enquêtées, jusqu'ici, à ce point de vue.

1. Léon Pineau, in *Revue des Trad. pop.*, t. V, p. 188 ; Bérenger, t. III, p. 320.
2. A.-S. Morin, *Le Prêtre et le Sorcier*, p. 20, 21.
3. L. Pineau, in *Revue des Traditions populaires*, t. V, p. 188. F. Renard, *Superstitions bressanes*, p. 22.
4. Léo Desaivre, *Gargantua en Poitou*, p. 14.
5. Léo Desaivre, *le Noyer et le Pommier*, p. 8.

Digitized by Google

Ici, je me bornerai à relever quelques exemples d'observances et de rites singuliers, qui sont, vraisemblablement, des survivances de cultes pré-chrétiens, soit qu'ils se lient à des cérémonies religieuses, soit qu'ils aient lieu sans intervention apparente de christianisme.

Parmi ces fontaines, il en est qui se trouvent dans le voisinage de monuments mégalithiques, encore existants ou détruits ; les eaux de plusieurs ne sont guérissantes qu'à des époques déterminées, assez souvent au solstice d'été, fréquemment avant le lever du soleil, et, il n'est pas rare que des offrandes soient encore faites à la fontaine elle-même, c'est-à-dire au *genius loci* qui, ainsi qu'on le sait, passe pour résider sous les eaux d'un assez grand nombre de sources. La fontaine de Monies, près de Dourgues, était surtout efficace le jour Saint-Jean, parce qu'au matin le soleil levant dansait en éclairant ses eaux. En Poitou, beaucoup de fontaines ne jouissent de leurs vertus curatives que pendant la veillée du 23 au 24 juin, et leurs eaux bouillonnent le matin [1]. Dans le pays de Bigorre, trois fontaines renommées pour la guérison des maladies cutanées ou des plaies, n'ont d'efficacité qu'à la Saint-Jean, et les habitants de Sarriac se rendaient en procession ce jour-là, avant le lever du soleil, à celle de Gleyze-Vieille [2]. Au commencement de ce siècle, une fontaine, située à quelques kilomètres de Nogent-le-Rotrou, était célèbre par la vertu curative qu'elle avait pendant toute la nuit, veille de la Saint-Jean. Hommes et femmes entraient dans ses eaux, culottes et cottes retroussées, et se lavaient le plus haut qu'ils pouvaient. L'antiquité de l'usage, le motif religieux de l'action sanctifiaient ce mélange confus et nulle idée d'indécence ne venait troubler la cérémonie [3]. Cette fontaine est sans doute la même que celle de Saint-Jean-Baptiste à Pierrefixte, dont A. S. Morin a décrit *de visu* le pèlerinage. Il avait lieu aussi la veille de la fête du saint, et l'eau avait des vertus supérieures si on la puisait avant le lever du soleil ; on ne se baignait plus à la source même ; mais on frictionnait la partie malade avec un linge mouillé, et lorsque l'organisme entier se trouvait affecté, le malade se plaçait tout nu derrière une haie et un ami lui appliquait sur le corps une chemise trempée dans la fontaine [4]. A Lussagnet (Landes), c'est le jour de la Saint-Jean que l'eau ferrugineuse de la fontaine Saint-Jean-Baptiste a ses vertus guérissantes ; les bains que

1. A. de Nore, p. 96 ; Léo Desaivre, *Le Noyer*, p. 8 ; Beauchet-Pilleau, l. c., p. 548.
2. Norbert Rosapelly. *Au pays de Bigorre*, p. 36.
3. Desgranges, in *Acad. celtique*, t. I, p. 23.
4. A.-S. Morin. *Le prêtre et le sorcier*, p. 18.

Digitized by Google

l'on y prend ne produisent d'effet utile que le jour même de la fête, de minuit à minuit ; c'est donc pendant 24 heures selement que ces bains pourront faire des prodiges [1]. Une fontaine de Skrignac (Finistère), guérissait de la fièvre tierce celui qui buvait trois fois de ses eaux à l'heure de minuit [2]. A Gerzat (Puy-de-Dôme), pour se préserver des fièvres, on allait le jour de la fête de N.-D. de Septembre, boire l'eau de la fontaine du Vignal ; lorsque dans le courant de l'année, on y puisait de l'eau, c'était aussi avant le lever du soleil. Les ablutions à la fontaine de Sainte-Quitterie à Aubous (Basses-Pyrénées), n'ont, à ce qu'on croit généralement, d'efficacité que si elles sont faites avant le lever du soleil [3]. Dans la Nièvre, pour se débarrasser de la fièvre, on se lève de bon matin, un peu avant le soleil et on se rend près de la source à laquelle on veut demander sa guérison. Là, s'agenouillant sur ses bords, on dit : « Source, je t'apporte mon malheur, donne-moi ton bonheur ». Ceci dit, on jette une pièce de monnaie derrière soi, par dessus son épaule gauche. Si on veut se montrer généreux, on joindra à cette offrande un fromage blanc, des étoupes, des œufs ou autres objets chers à la divinité qui se cache dans la source. Chacune sert de retraite à quelque divinité ; mais elles sont fort craintives et si vous êtes vu par quelque indiscret pendant que vous les invoquez, le charme est rompu et elles rentrent immédiatement dans leur retraite [4].

A Pluméliau, avant la fête patronale, les gars du pays laissaient croître leur barbe, et le matin même de la fête, ils venaient se faire raser sur le banc de pierre qui borde la fontaine de Saint-Nicodème, pour le laver dans l'eau de la source qu'elle recouvre [5].

Dans les exemples qui suivent, on voit persister l'offrande à la fontaine elle-même d'objets de toilette ou d'argent. Un pèlerinage a lieu trois fois par an à une fontaine en Coulonges-les-Hérolles ; après avoir fait le tour de la croix, on fait le tour de la fontaine, dans laquelle les uns jettent des épingles, les autres des pièces de monnaie, y trempent des linges, y baignent leurs enfants, puis rentrent à l'église pour y faire brûler des petites bougies de cire jaune. Dans la fontaine Saint-Ujane en Morieux, les pèlerins, après leurs dévotions, jettent des épingles leur ayant servi ; les mères qui n'ont point de lait viennent prier à la chapelle de N.-D. de Tregurun

1. J. de Laporterie, in *Rev. des Trad. pop.*, t. VI, p. 560.
2. Cambry, l. c., p. 96.
3. Dr Pommerol, in *Revue des Trad. pop.*, t. XII, p. 610 ; V. Lespy. *Proverbes de Béarn*, 2e éd., p. 21.
4. Lucien Gueneau. *Deux mots sur nos sorciers du Nivernais*, in-4, 1885, p. 151.
5. Ogée. *Dict. de Bretagne.*

Digitized by Google

en Edern ; mais pour que le pèlerinage soit efficace il faut jeter dans la fontaine qui est auprès, une à une et en se signant trois fois, trois épingles. A Monterfil on lançait des pièces de monnaie dans la fontaine de Saint-Genou, de même que dans celle de Saint-Morand à Chevaigné ; depuis on a mis un tronc pour les offrandes, mais il n'est pas certain que l'ancien rite soit tombé en désuétude. La fontaine Saint-Martin à Vieils-Maisons, comme celle qui coule au bas de Neufchâtel (Seine-Inférieure), guérissait de la fièvre ceux qui buvaient de son eau et y jetaient une pièce de monnaie. Dans les Landes on déposait des pièces auprès des fontaines, ou on y jetait de l'argent dans le bassin. A Sainte-Lheurine, où l'on plongeait les petits enfants pour obtenir leur guérison, on ne manquait pas d'y jeter avant de se retirer une pièce de monnaie. Dans la commune de Morogues (Cher) près d'une ancienne chapelle très ruinée dédiée à sainte Madeleine, pour se guérir de la fièvre, il fallait trois fois de suite, le vendredi, jeter de menues pièces de monnaie dans la fontaine de Michavau. Les paysans viennent de cinq ou six lieues loin jeter des doubles dans la fontaine Saint-Martin de Martigné-Briant (Maine-et-Loire). A Toulouse, pour se rendre propice la fontaine Sainte-Marie, on y jetait des pièces d'argent ; dans la région des Pyrénées, les offrandes de monnaies, d'aliments et d'étoffes étaient autrefois d'un usage courant. A la fontaine Saint-Nicolas de la Chesnaye, on apportait des monnaies trouées [1].

Pour la guérison des clous, furoncles, etc., on vient chercher de l'eau à la fontaine Saint-Malo en Bréhand-Moncontour ; et l'on y jette comme offrande une poignée de clous qui n'ont dû être ni comptés ni pesés [2].

Les personnes qui ont des abcès, des ulcères, les piquent avec des épingles qu'elles jettent ensuite dans la fontaine de Sainte-Sabine [1].

Une autre série d'offrandes consistait à apporter des choses qui pouvaient se manger. A Etalente la source de la Coquille était gardée par la fée Greg, mangeuse d'enfants ; les habitants d'Etalente, surtout les jeunes mariés, allaient à la Chandeleur jeter des gâteaux dans ses eaux. Naguère beaucoup de pèlerins allaient le premier mercredi de mai, avant le lever du soleil, boire aux sources

1. L.-F. Sauvé, in *Revue des Trad. pop.* t. I, p. 325. *Revue des Trad. pop.*, t. III, p. 165. Paul Sébillot. *Trad. et sup.*, t. I, p. 67, 69. Ladoucette. *Mél.*, p. 443. De Métivier. *De l'agriculture des Landes*, p. 453. A. de Nore, p. 81, 127. Noguès. *Mœurs d'autrefois*, p. 26. L. Martinet. *Le Berry préhistorique*, p. 102. *Bull. hist. de l'Anjou*, t. V, p. 264. Bérenger-Feraud, t. III, p. 315.
2. *Rev. des Trad. pop.*, t. IV, p. 162.
3. Richard. *Trad. de Lorraine*, p. 139.

Digitized by Google

du Mont-Beuvray, y déposer une pièce de monnaie, un œuf, un fromage, des bouquets de plantes magiques et conjurer le sort ou les maladies en jetant par derrière l'épaule gauche une baguette de coudrier [1].

En Bretagne, le jour de l'an, on offre aux fontaines, afin qu'elles conservent leur clarté des bouquets de fleurs et de fruits [2]. Jadis dans le Finistère on faisait, au premier de l'an une espèce de sacrifice aux fontaines publiques, par plusieurs morceaux de pain couverts de beurre que chacun y offrait. Dans la Creuse, on y jetait un morceau de pain, du grain et des fruits. Dans les Basses-Alpes, chaque mère de famille va le premier jour de l'an, puiser de l'eau à la fontaine. Celle qui arrive la première, y dépose sur une pierre, les prémices de son travail, soit du pain, du beurre, du fromage, qu'emporte celle qui vient ensuite, en les remplaçant par une offrande destinée à celle qui suivra [3].

PAUL SÉBILLOT.

LES MINES ET LES MINEURS [4]

XXVII

ORIGINE DU SABLE COQUILLER

Entre le Louroux et Paulmy (Touraine), les vieux du pays content la légende suivante : « Noé ne s'est pas seul sauvé du déluge avec sa » famille. Quand les eaux furent très grandes, un homme géant » monta sur l'arche et y demeura pendant quarante jours et qua- » rante nuits. Le quarante et unième matin, il descendit de l'arche, » et comme il avait encore à ses pieds la poussière d'avant le déluge, » il la répandit en touchant terre. Dans cette poussière se trouvaient » le falun et ses coquilles. »

(*La Nature*, 1898, 1er Semestre, p. 113-114). ALFRED HAROU.

1. CLÉMENT-JANIN. *Trad. de la Côte-d'Or*, p. 140. BULLIOT et THIOLLIER. *La Mission de Saint-Martin*, p. 385.
2. A. DE NORE, p. 219, 53.
3. CAMBRY, l. c., p. 340.
4. Cf. t. I, p. 2; II, 61, 413, 600; III, 500; IV, 392; V, 526; VI, 144, 240, 312, 338, 436, 485, 634, 669, 672; VII, 490; VIII, 75; IX, 522, 655; X, 478, 592, XI, 534.

Digitized by Google

CHANSONS D'AUVERGNE

II

Dans le numéro d'août-septembre 1899, la *Revue des traditions populaires* a publié (p. 473) une chanson historique qui a trait aux Barricades de la Fronde. Bien que l'ayant placée parmi des chansons d'Auvergne, M. Dauzat a très justement reconnu qu'elle n'a aucun caractère provincial. Elle a dû être composée à Paris et on pourrait peut-être la retrouver dans un Recueil de *Mazarinades* comme celui de Moreau, que je n'ai pas sous la main je crois pouvoir assurer qu'elle a été publiée dans le *Magasin pittoresque*, mais il m'est impossible de dire en quelle année. Quoi qu'il en soit, je connais une version plus correcte, en quelques endroits, que celle que M. Dauzat a publiée. Elle m'a été chantée par mon père qui la tenait de mon grand'père, né en 1787, à qui je l'ai entendu fredonner, il y a bien des années. L'ordre des couplets est différent [1].

Ce fut une étrange rumeur (1)

*
* *

On entendit toute la nuit (10)

*
* *

Sur les deux heur's après dîner (2)

*
* *

Le maréchal de l'Hôpital (3)

*
* *

Un tas de coquins en émoi (4)

*
* *

Aussitôt le grand maître y vint (7)

*
* *

Mais pour faire trop l'arrogant (8)

*
* *

On vit monsieur le cardinal (9)

*
* *

Si les bourgeois eussent voulu (11)
Le cardinal était *pendu*

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent l'ordre de M. Dauzat. Je ne donne que les variantes en italiques.

Digitized by Google

*
* *

Châtillon se trouva surpris (5)
Lorsqu'*en* arrivant à Paris

Le couplet suivant n'a pas de sens dans le texte de M. Dauzat; dans l'autre version, il se rattache naturellement au dernier :

Il leur dit : Chapeaux bas, *ainsi* (6)
Vive le roi, *Broussel* aussi

*
* *

Or prions tous notre Seigneur (12)

RENÉ BASSET.

LES MÉTÉORES [1]

LA VOIE LACTÉE

§ 12

La voie lactée, appelée chez les Arabes *El Medjerrah*, se nomme aussi *Serdj es Samâ* (la selle du ciel), et, comme elle se compose d'une multitude de petites étoiles rapprochées les unes des autres, quelques Arabes l'appellent *Omm en Nodjoum* (la mère des étoiles [2]).

§ 13

La voie lactée paraît avoir été considérée par les chrétiens du IVe et du Ve siècle, comme la route suivie par Enoch et Elie (probablement lorsqu'ils furent enlevés aux cieux), comme on le voit par un passage d'Ausone : « Vers cette voie lactée qui brille dans le ciel, au delà du globe errant de la lune, séjour des vents, route suivie par les saints patriarches, par Elie emporté tout entier autrefois, sur un quadrige, à travers les airs, et avant lui par Enoch qui disparut avec son corps entier [3].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIV, p. 437.
2. El Qazouini, *'Adjâib el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld. Gœttingen, 1849, in-8, p. 21.
3. ...Puri quâ lactea cœli
Semita ventosæ superat vaga lumina Lunæ
Quâ proceres abiere pii, quaque integer olim
Raptus quadrijugo penetrat super æthera curru
Helias, et solido cum corpore prævius Enoch.

Ausone, *Œuvres*, éd. et tr. Corpet, Paris, 1843, 2 v. in-8, t. I, *Ephémérides. La Prière*, v. 38-42.

Digitized by Google

LA MER ET LES EAUX

LXXVII

PÊCHEURS DU RAZ-DE-SEIN

LE MOUSSE D'AUDIERNE

I. — *L'enfance du marin.*

Il existe trois périodes dans l'enfance d'un pêcheur. Petit enfant, sur les bras de sa mère, il est allé conduire le père à la barque. Vers la voile qu'on hisse, il a tendu ses petites mains ; aux grincements des poulies, il a répondu par des cris joyeux. Ce sont là ses premières impressions, celles qui ne s'effaceront jamais de sa mémoire.

A quatre ans, il court à la mer. D'un liège, de deux brindilles de bois, d'une feuille de papier, il façonne une chaloupe, toutes voiles déployées; d'une ficelle et d'un vieil hameçon, il se grée une ligne.

Naviguer sur la grande mer, dans les lointains de la baie qu'il entrevoit, brumeux et mystérieux, ou vers Penmarc'h, là où la *Tour de feu* se détache, claire, le jour, sur la ligne sombre qui limite sa vue et dont les éclats, le soir, empêchent de se fermer ses paupières allourdies par le sommeil ; pêcher, avec la ligne, grosse comme des *orins*, hâler sur ces larges *postaux* que deux matelots ont peine à porter, et revenir, au port, avec bâtelée pleine : tel est, de quatre à six ans, le rêve du fils d'un pêcheur. C'est aussi ce qui détermine sa vocation.

En attendant qu'il puisse la suivre, il prend ses ébats dans le port.

A marée basse, il laisse voguer son bateau de liège dans les minces ruisseaux qui coulent au chenal. Au flot, il pêche sur les cales, fier d'apporter à la maison son premier poisson, et de montrer à tous, sa capture, en criant : — « Déjà je suis un bon pêcheur! »

A cette école, le caractère du pêcheur se dessine et se forme.

Jusqu'à six ans, il se livre, de tout cœur, de toute l'ardeur de son âme, à ses ébats : sans regret d'un passé qui, pour son jeune âge, n'existe pas encore ; sans regard sur un avenir qu'il ne prévoit pas. Toute son existence se concentre dans la *sensation* de l'heure présente. Il rit, lorsqu'elle lui est agréable ; il pleure lorsqu'elle est douloureuse. Homme, il conservera ce caractère : le pêcheur est un

Digitized by Google

grand enfant sur qui la joie et la douleur font impression seulement le temps qu'elles durent ; elles s'alternent et se succèdent sans laisser de trace.

Dans ces ébats, les qualités nécessaires à la profession de marin qui demande tant de décision, de fermeté, de patience, se montrent également.

Lorsque sa barque de liège sera entraînée par le courant, l'enfant s'ingéniera pour la rattraper. S'il est courageux, il se jettera à l'eau, sans hésiter ; s'il est craintif, il suivra, des yeux, sa marche, calculera sa dérive, cherchera le point où elle s'approchera de terre, puis, sautant d'un îlot de sable à un autre, il la devancera et la happera au passage ; s'il manque de sang-froid, il pleurera et appellera, à son aide, un plus grand que lui. Sur la cale, il attendra deux heures qu'un crabe ou un petit poisson s'accroche à sa ficelle. Son insuccès, il l'attribuera à la défectuosité de sa ligne, et il se mettra à la refaire.

Le marin est dur à la douleur physique. C'est à cet âge qu'il acquiert aussi cette qualité. Pendant ses jeux, il arrive, souvent, qu'il se blesse même grièvement : un tesson de verre lui coupe la plante des pieds ; un hameçon s'enfonce dans ses doigts. Il obéira aux premières sensations de la douleur, plutôt surpris que défaillant. Quelques cris, quelques larmes ! puis, il accourra près de sa mère pour lui montrer sa blessure. Mais, s'il est loin de la maison, bientôt il reprendra toute sa présence d'esprit : il étanchera, lui-même, le sang de la plaie et bandera la blessure.

Ainsi, c'est de quatre à six ans que le marin acquiert la plupart de ses qualités.

De sept à neuf ans, pour lui, c'est l'âge ingrat. L'intelligence de l'enfant s'est développée ; il est devenu observateur. Mais, son jugement, encore à l'état embryonnaire, ne lui permettra pas d'apprécier les choses, de discerner ce qu'il doit faire de ce qu'il doit éviter. Son mobile est encore la *sensation*. Mais, comme ses vues sont plus étendues, il cherchera, tout autour de lui, ce qui pourra la lui donner agréable et multiple. Son esprit le porte à comparer. Il voit les enfants, plus âgés, supérieurs à lui-même, par la taille, la force : il en conclut qu'ils ont aussi des moyens supérieurs pour se créer et se procurer des sensations, des jouissances. Il cherchera, alors, à les étudier. Il rôdera autour d'eux, épiant leurs actes, écoutant leurs conversations, puis, il les imitera pour *faire l'homme*.

A cette école, l'enfant du pêcheur, sur qui n'est exercé aucune surveillance, pas plus de la part des parents que de celle de la police locale, ne peut acquérir aucune notion morale. Il obéira à son

Digitized by Google

instinct qui le porte à chercher ce qui lui est agréable. Il suivra l'exemple des plus âgés. Aussi, à sept ans, il fumera ; à huit, il boira ; à neuf, il saura tout ce qu'un enfant doit ignorer. Tel est l'enfant à l'âge où on l'enrôle.

II. — *La vocation du marin.* — Neuf ans ! c'est l'âge où les mousses sont inscrits au rôle des bâteaux de pêche ; où ils ont *moitié-part-d'homme.*

Dans une famille de pêcheurs où le père gagne, un mousse enrôlé, c'est l'aisance. Deux, c'est la fortune. Le gain de l'aîné sert à élever ses frères ; celui du cadet à construire une maisonnette.

Lorsque le père et deux fils sont embarqués à la pêche et que la mère est soigneuse, un millier de francs est, assez rapidement, mis de côté. C'est un acompte à verser à *l'entrepreneur* pour bâtir une maison sur l'une des collines qui entourent le port et d'où l'on apercevra la haute mer. Avec quelques écus de plus, il lui adossera une petite soue à porcs. Si la maladie passe devant le seuil de la maison, sans entrer, en trois ou quatre ans le tout sera soldé.

La vocation d'un fils de pêcheur ne tarde donc pas a être définie : ses premiers regards se sont ouverts sur la mer ; ses premiers jeux se sont passés devant elle ; dès qu'il a pu marcher, il a, de lui-même, commencé son apprentissage. Aussi, dès que l'âge lui est venu, son père s'empresse de l'embarquer.

III. — *Le Baptême du Mousse.* — Le long des côtes, de Concarneau à Audierne, on trouvait, il y a encore quarante ans, des groupes de pêcheurs isolés, qui différaient de types, de mœurs, de coutumes, avec la population ambiante. Ces pêcheurs étaient, généralement, grands, bruns, aux cheveux lisses et se mariaient entre eux. Aujourd'hui ces groupes ont disparu. L'abondance du poisson a attiré, sur tout le littoral, de nombreux étrangers ; de sorte que le pêcheur actuel procède autant du cultivateur que de l'homme de mer.

Ces groupes avaient, autrefois, des traditions, des usages, aujourd'hui oubliés ou altérés. Parmi ceux-ci, nous avons retrouvé, à Audierne, un rite connu sous le nom de *Baptême du Mousse.*

Voici comment il se pratique : Un soir, le père dit à son fils : — « Demain tu iras boëtter ; je t'ai mis au rôle... Puis, tu seras baptisé ». — A ces mots, l'enfant manifeste sa joie. Mais sa mère le regarde tristement ; parfois, elle laisse couler une larme.

Le lendemain, armé d'une pioche et muni d'un vieux sabot comme récipient, il rejoint, à marée basse, la bande des mousses, en amont du port, dans le lit de la rivière pour déterrer les vers de

Digitized by Google

vase qui servent d'appât aux pêcheurs. A sa vue, tous lui font chère ; c'est à qui lui offrira son tabac, ses feuilles de papier à cigarettes. Bientôt, l'enfant, à force de répondre à toutes les politesses, se grise. Aussitôt on lui chante les *Plaisirs de l'homme saoul*, — *plijadur an den meo*. C'est une parodie d'un ancien cantique breton qui énumère les joies du paradis. Que celles de l'ivrogne, d'après la chanson, les laissent bien en arrière !

La chanson terminée, on procède au baptême. Le néophyte est entouré. Les grands, de force, s'il ne se déshabille pas lui-même, le mettent nu. Puis la cérémonie commence. Les uns, avec du gravier, lui frictionnent tout le corps, le *briquent*, selon le terme consacré. Les autres le *salent*. Avec de grosses poignées de vers de vase, ils lui pétrissent les parties génitales, souvent jusqu'à ce qu'il s'évanouisse,... ou se pâme. Cela fait, on lui donne un surnom qu'il gardera toute son existence. En 1894, nous avons recueilli les surnoms des mousses, au nombre de 109. A part quelques-uns désignant les campagnes des pères (Tonquin, Sibérie, etc.), la plupart de ces surnoms indiquent, une attitude, un travers particulier au mousse que l'on baptise.

Au retour, ce sont des chants faisant toujours allusion à l'acte qui vient de se commettre.

Le père s'empresse de demander à l'enfant, son nouveau nom et le déclare sacré *marin*.

La mère, au contraire, l'attire à elle. Car elle sait que, parfois, l'enfant a besoin de soins. Le moindre inconvénient du baptême du mousse, est un paraphimosis qu'elle aura à réduire.

Cette coutume existe depuis bien longtemps. Les marins les plus âgés nous ont affirmé l'avoir pratiquée. Avant eux, d'après leurs dires. elle existait également. Parfois, cependant, on se contentait d'enterrer l'enfant, dans le sable, jusqu'à la ceinture. Nous sommes donc en présence d'un rite ancien, d'une origine inconnue, peut-être rappelant un culte phallique, aujourd'hui dégénéré en pratiques vicieuses qui ont occasionné quelquefois, nous a-t-on affirmé, des accidents mortels.

(*A suivre*). H. Le Carguet.

Audierne, le 9 novembre 1899.

LXXVIII

LES MARINS DE LA PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE

Autrefois tout le monde était marin dans la famille, de père en fils. Mais il ne s'agissait pas de grands voyages ; on se bornait à

Digitized by Google

faire la pêche sur les côtes bretonnes. Chaque navire avait son histoire que l'on pouvait écrire depuis sa construction. Le Croisic et Mesquer étaient des centres de construction. Ils le sont encore; et bien souvent dans la Taû de la Turballe on aperçoit une chaloupe neuve, aux voiles blanches ornées de bouquets qui vient et revient le long de la baie. C'est le jour du lancement; fête bien simple il est vrai, puisqu'elle ne se compose que de la bénédiction du navire, mais circonstance importante pour le patron; car du premier jour il augure bien ou mal de son navire; il voit, à la façon dont il marche s'il sera heureux dans le voyage, si son équipage lui sera fidèle.

La vie de l'habitant au marais se passe tantôt sur mer, pour les uns; tantôt sur le marais pour les autres. Pour ces derniers peu de choses à dire; son caractère principal et le type anthropologique qu'il représente est décrit souvent sous le nom de « Paludiers du bourg de Batz ». Son folk-lore est peu intéressant; c'est un mélange de traditions mêlées de romain ou de celtique, aujourd'hui défiguré par le nombre de récits que l'on a fait courir parmi les habitants, ce qui est dû principalement aux baigneurs. Il n'en est pas de même de la population maritime. Si l'on a décrit le type du bourg de Batz comme très remarquable, on pourrait en faire autant pour celui de la Turballe, Piriac et Mesquer. En réalité ce sont quatre types bien distincts reconnaissables à première vue. Les gens de Batz ne ressemblent pas plus à ceux de Mesquer que ceux de Piriac ne ressemblent à ceux de la Turballe.

Au point de vue du folk-lore, ces trois dernières populations sont de beaucoup plus intéressantes que celles de Batz. La Turballe, principalement a conservé son caractère breton avec ses légendes de villes disparues, de korrigans et de revenants.

Près de la Turballe existait, dit-on, à Branda, une ville plus grande que Paris; et le pêcheur qui vous raconte l'histoire de cette autre ville d'Is engloutie sous les flots, vous mène sur le bord de la côte et vous montre des endroits où l'eau recouvre des écueils qui jamais ne se découvrent: c'est le clocher de l'église sur lequel vont maintenant se briser les navires; c'est l'ancien *lann*; ce sont des maisons.

Ce vieux bourg de Piriac si pittoresque avec ses maisons gothiques de style breton vous pourriez croire qu'il est fort ancien. Non. L'ancien bourg est aussi sous les mers. La preuve? N'en doutez pas; la mer ramène à chaque instant nombre d'ossements humains provenant du cimetière de l'ancienne ville Un endroit cependant a été épargné: le tombeau du roi Salomon, mais jamais on ne le découvrira, car il est gardé par une armée de korrigans semblables à ceux qui peuplent la grotte de la Govelle et gar-

Digitized by Google

dent l'immense trésor qui s'accumule toujours par les naufrages.

Le korrigan est pour ces populations, un être essentiellement maritime. Elles l'ont transformé et en ont fait un être vivant d'une vie identique à la leur, parcourant la nuit les mers sur de petites barques et attaquant les bateaux qui se risquent à lever leurs casiers la nuit ou à tendre leurs filets.

Les bords de la côte guérandaise ne possèdent pas de monuments mégalithiques. Ceci est important dans le folk-lore d'une population, car avec ces monuments disparaissent une série de légendes qui souvent sont fort intéressantes. Ainsi dans la population agricole il est facile de retrouver le culte des pierres ; et rien, chez la population maritime ne le fait soupçonner. Les trésors ne sont plus sous les pierres, ils sont au fond de la mer gardés par des poissons énormes, ou enfouis dans les grottes qui découpent la côte.

HENRI QUILGARS.

LXXIX

DUNES HANTÉES

Un paysan, qui avait l'habitude de se rendre nuitamment de Knocke à Heyst par les dunes, se voyait chaque fois précédé d'un lapin porteur d'une lumière. Ce lapin l'accompagnait jusqu'aux abords de la station de Heyst ; là, il disparaissait.

Les paysans prétendent qu'un vaisseau fantôme — un trois-mâts — monté par des hommes rouges, vogue *à travers les dunes*. Ils lui donnent le nom de « Concordia » et prétendent qu'on l'aperçoit la nuit des quatre grandes fêtes de l'année.

LXXX

CROYANCES DU RIVAGE

A Knocke, on raconte que la mer rejeta, certain jour, sur la plage, une tête humaine. Les enfants se mirent à jouer avec ce triste débris et, chose curieuse, lorsqu'ils faisaient rouler la tête, elle revenait toujours d'elle-même à l'endroit où on l'avait trouvée ; dans les mêmes parages, des pêcheurs virent des cierges sortir de la mer et quand ils tendaient la main les cierges venaient se placer à l'extrémité de leurs doigts.

En mer ou sur la plage des bouffées d'air chaud vous saisissent quelquefois ; on dit alors, que *c'est le diable qui passe*.

LXXXI

LA SIRÈNE

On se représente la *Zeemeermin* (sirène) comme une créature,

Digitized by Google

moitié femme, moitié poisson, vivant dans la mer. Son chant attire les marins d'une façon irrésistible et elle entraîne vers l'abîme tous les navires qui s'en approchent.

LXXXII

PRÉSAGE DES OISEAUX DE MER

Lorsqu'on aperçoit les mouettes et autres oiseaux de mer voltigeant au dessus des dunes, on dit que c'est signe de mauvais temps.

(*Recueilli à Knocke-sur-Mer* (Flandre maritime).

LXXXIII

OFFRANDES AUX EAUX. — LE LAC MANSAROUAV OU LAC SACRÉ

(*Thibet*)

D'après la tradition ce lac sert de demeure à Mahadeva, à Siva, et à tous les autres dieux, il est la création de Brahma dont il a pris le nom.

Les indigènes se baignent dans le lac, puis revenant tout frissonnants, ils prennent dans leurs vêtements une pièce d'argent qu'ils jettent au lac, en offrande à *Mahadeva*.

(*Tour du Monde*, 1899, I, 46).

ALFRED HAROU.

MIETTES DE FOLK-LORE PARISIEN

XXXII

Si la lampe à huile charbonne, *c'est signe d'argent*, dit Ambroisine. La vieille bonne donne prétexte à une scène de quatre ou cinq lignes, plaisanteries et répliques. Entendu dans « *Jalouse* », comédie en 3 actes de MM. A. Bisson et Leclercq.

Quand on ressent une démangeaison dans le creux de la main droite, c'est signe que l'on touchera de l'argent.

Quand cette démangeaison se fait sentir dans la main gauche, c'est signe qu'on aura de l'argent à donner.

Dans les ateliers de couture, si deux personnes ont la même pensée et l'expriment en même temps, la première qui passera sous la porte sera certainement trompée par son mari ou par son amant. Aussi lorsque cela arrive, c'est à qui évitera de passer la première.

P. GUYOT-DAUBÈS.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES[1]

CCCLXXXI

LE TOURBILLON DE LA FAUCONNIÈRE

Au temps jadis, il y avait à Plévenon (Côtes-du-Nord), un pêcheur qui était connu, à dix lieues à la ronde, pour le meilleur et le plus beau garçon du pays. Les fées qui habitaient une des grottes du Cap Fréhel, entendirent parler de lui, et l'une d'elles, la plus jeune et la plus jolie, eut envie de voir celui dont tout le monde vantait l'adresse et la belle figure. Elle s'habilla comme une des filles de la côte, et vint à l'église un dimanche tout exprès pour le voir. Dès qu'elle l'eut aperçu, elle devint si amoureuse de lui, qu'elle résolut de l'épouser. Elle lui jeta un sort qui le força à venir un soir sur le Fauconnier, l'un des plus grands rochers du cap. Quand il y arriva, il fut bien surpris de voir une dame belle comme une bonne Vierge, qui, après lui avoir dit les plus douces choses, lui présenta, en l'invitant à boire, une coupe remplie d'un liquide qui n'était ni du cidre ni du vin ; c'était un breuvage d'amour qui, s'il l'avait bu, l'aurait forcé à aimer celle qui le lui versait. Le pêcheur avait porté la coupe à ses lèvres, et il se disposait à boire, lorsqu'il se recula, pris d'une frayeur subite. Sa fiancée, inquiète de ne pas le voir venir à l'heure du rendez-vous, s'était jetée à genoux, et avait prié la Vierge et tous les saints du Paradis de lui rendre celui qu'elle aimait. Et au moment où finissait sa prière, le pêcheur, se rappelant sa fiancée, lança la coupe à la mer. La fée, en poussant un cri de douleur, s'y précipita à sa suite ; comme elle était immortelle, elle ne se noya pas ; mais à l'endroit où elle disparut, se forma un tourbillon, qui épouvante encore les marins ; le breuvage d'amour, en se répandant dans l'eau, l'a rendue amère comme elle est aujourd'hui, car auparavant elle n'était point salée.

LUCIE DE V. H.

CCCLXXXII

LE ROCHER DE CAYLUS

A peu de distance de Saint-Affrique (Aveyron) à gauche de la route de Milhau, sur une élévation, est un rocher qui a plutôt l'air d'une

1. Cf. t. XIV, p. 563.

Digitized by Google

ruine. Les indigènes racontent toute espèce de légende sur ce rocher : Trésors cachés, cloches enfouies et dont on perçoit le son à certaines dates... Sur la partie supérieure aplanie on montrait jadis ! je parle de longtemps ! — l'empreinte d'un fer à cheval, creusée dans la pierre. Les enfants disaient que M. de Caylus, qui assiégeait la ville, désespéré de ne pouvoir s'en rendre maître, avait lancé son cheval contre un rocher voisin pour s'y écraser et que c'est en prenant son élan que le cheval laissa cette empreinte.

(*Intermédiaire*, 15 août 1899). P. S.

CCCLXXXIII

LE BANQUET INFERNAL

On lit dans « *L'Histoire des Environs de Bruxelles* » par A. Wauters, à l'article *Vilvorde :* « Tel habitant vous racontera comment en regagnant son logis, il vit la plaine du château de Vilvorde animée par un banquet splendide, où des chevaliers, couverts d'armes étincelantes, siégeaient autour d'une table couverte de vases précieux ; comment il fut entouré par les convives de ce repas infernal, qui lui présentèrent le vin ; comment devant un grand signe de croix, s'évanouit tout cet appareil de fantasmagorie diabolique.

ALFRED HAROU.

CROYANCES DES INDIGÈNES DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE (Algérie) [1]

IX

GRÊLE

Les habitants du douar Ameur-Sraouïa de la commune mixte d'Aïn Mlila, dirigent plusieurs fois le pan de leur burnous vers le point où le tonnerre gronde, afin d'empêcher la grêle de tomber sur leurs cultures.

FER A CHEVAL

Les commerçants arabes clouent un fer à cheval dans leurs magasins pour augmenter la prospérité de leur commerce.

1. Voir tome IX, p. 475, 589 ; tome XII, p. 59, 336, 531 ; tome XIII, p. 567 ; tome XIV, p. 112, 282.

Digitized by Google

FROMAGE

Lorsqu'on offre un fromage quelconque, fabriqué par des Européens, à un Arabe, il refuse d'en manger sous prétexte que ce fromage doit être fait avec du lait de truie.

FAUSSES DENTS

Les fausses dents ne sont pas en honneur chez les indigènes ; ils craignent en se faisant placer un ratelier, d'introduire dans leur bouche un objet fabriqué avec des dents de porc.

GRAISSE DE PORC

Pour susciter des discussions intestines dans les familles de leurs adversaires, les Arabes enduisent les portes des habitations de leurs ennemis, de graisse de porc.

CHAUVE-SOURIS

Afin qu'un indigène atteint de maladie grave soit guéri, il faut qu'un membre de sa famille réussisse à saisir une chauve-souris vivante.

ACHILLE ROBERT

LÉGENDES ET CONTES DE CHASSEURS [1]

I

SAINT HUBERT

Quand saint Hubert habitait le paradis, il avait malheureusement l'habitude de boire un peu trop. Un jour, il partit pour la chasse avec son chien. En chemin, il rencontre saint Roch, également avec son chien. Il s'arrête, et cause. Saint Roch lui dit : « Mais malheureux, il me semble que tu as encore bu un petit coup de trop ; c'est une bien fâcheuse habitude ! — « Que veux-tu ? l'ambroisie du Père Eternel est si bonne que je ne puis m'en empêcher ».

1. Vers la fin de l'Empire on racontait au quartier latin et sans doute ailleurs une historiette dont le trait final avait pu être inspiré par la légende ci-dessus ou par une légende parallèle. Un envoyé du pape ayant été au ciel solliciter l'appui de la Trinité, s'adressa d'abord à Dieu le père qui se retrancha derrière son grand âge ; Jésus répondit qu'on l'avait trop mal accueilli sur terre pour qu'il eût envie d'y retourner, et qu'il portait encore les marques de la méchanceté des hommes. L'ambassadeur s'adressa enfin au Saint-Esprit qui semblait mieux disposé, lorsque ayant jeté les yeux sur le calendrier, il s'écria : « Non, pas maintenant, la chasse est ouverte », P. S.

Digitized by Google

Pendant qu'ils causaient, le chien de saint Roch lève un lièvre et court après. — « Oh ! un lièvre ! » s'écrie saint Hubert. Il tire et tue... le chien de saint Roch. Celui-ci, très peiné et très en colère, lui dit des sottises, l'appelant ivrogne. Saint Hubert s'excuse et dit qu'il ne l'a pas fait exprès. Sur ces entrefaites arrive saint Antoine. On lui explique l'affaire. Il gronde saint Hubert et l'adjure de se corriger. Tout à coup, saint Hubert s'écrie : « un sanglier ! » — Il tire et tue... le cochon de saint Antoine qui s'était attardé. Le bon saint furieux s'emporte et se joint à saint Roch pour accabler saint Hubert de reproches. Celui-ci se défend, élève la voix. Ils faisaient un tel tapage que le Père Eternel, les entendant, vient et se fait raconter les faits. Il blâme fortement saint Hubert, lui dit qu'il lui a cependant défendu bien des fois de boire et qu'il finira par se fâcher. Saint Hubert ne trouvait rien à dire pour se défendre, si ce n'est de toujours répéter que la faute venait de l'ambroisie délicieuse du Père Eternel. Enfin, il s'écrie : « Père Eternel ! pour obtenir votre pardon je vais vous offrir un bel oiseau que j'aperçois ! » Il tire et tue... le saint Esprit qui arrivait à tire d'ailes [1]. Voilà le Père Eternel en grand courroux. Il lui dit : « Buveur incorrigible je te renvoie sur la terre. Ton exil ne durera peut-être pas toujours, mais certainement jusqu'à ce que tu sois corrigé de ton affreux défaut et ta fête se célébrera le lendemain de la fête des Morts ! ».

Voilà pourquoi, ajoutait à la fin de son récit le grand'père, on aperçoit quelquefois saint Hubert dans les bois. « Oh ! grand père, disaient les enfants, l'as-tu vu ? — Oui, mes enfants, encore ce soir, mais c'est peut-être la dernière fois, car je crois qu'il est corrigé il ne boit plus que de l'eau ».

Le capitaine Lambert qui est originaire du Charolais, dit que son grand'père, né vers 1780, ne manquait jamais, après le dîner, le jour de saint Hubert de raconter cette légende.

ELODIE JULES LAMBERT.

Digitized by Google

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

NOVEMBRE

DANS notre pays comtois, novembre est, en général, considéré comme le commencement de l'hiver. Les grands travaux des champs sont terminés, ou à peu près, la vie se passe à l'intérieur de la maison. Si le printemps est le *patchi fô* (le partir dehors), on peut dire que l'automne ou *dernier temps* est « le rentrer dedans ». Les *lêvres* (veillées) commencent. Chez chaque famille, à tour de rôle, on se réunit autour de l'âtre, où brille un feu soigneusement entretenu. Dans la Montagne, où la température est glaciale, c'est le plus souvent à l'écurie qu'on s'assemble en compagnie des bêtes dont la douce chaleur réchauffe les gens. Tandis que les femmes tricotent, cousent, teillent le chanvre (jadis on filait au rouet), les hommes fument ou jouent aux cartes; on raconte des *riôles*, des *goguenettes*, des histoires terrifiantes de brigands et de revenants; les garçons taquinent les filles, qui le leur rendent avec usure.

Aujourd'hui ces réunions sont devenues assez rares; les hommes n'y apparaissent guère ; ils préfèrent passer la soirée à l'auberge.

En novembre s'il pleut et tonne
Toute l'année sera bonne.

La Toussaint (1er novembre) et le Jour des Morts.

Dans la nuit de la Toussaint on sonne les cloches pour les âmes en peine, depuis la tombée du jour jusqu'au matin. Il n'est pas rare de voir, dans les villages, les habitants s'offrir à relayer le sonneur : C'est une œuvre pie. Chacun va sonner « une volée » pour le repos de l'âme du mort qui lui est cher, parent ou ami; puis on se retire après avoir récité un *de profundis*.

Quant au sonneur professionnel, pour le récompenser de sa fatigue, il est autorisé à aller à domicile quêter du vin dans un baril. C'est peut-être de cet usage que vient le proverbe : « boire comme un sonneur. »

Digitized by Google

A Montbéliard, il n'y a pas plus d'une trentaine d'années, les crieurs de nuit s'en allaient par les rues, agitant une clochette et chantant des psaumes. De temps à autre, quand un psaume était terminé, ils criaient :

Réveillez-vous, bonnes gens qui dormez !
Ne dormez pas si fort
Que vous ne songiez à la mort.
Priez pour les Trépassés,
Que Dieu veuille leur pardonner.

Cette nuit de la Toussaint, veille du Jour des Morts, a particulièrement frappé l'esprit des populations de nos campagnes. C'est vers la douzième heure que se produisent les apparitions lugubres ou fantastiques ; les morts reviennent au foyer ancestral, demander des prières; on les voit errer par les chemins, leurs ombres apparaissent au-dessus des tombes des cimetières. A Scey-en-Varais (Doubs), c'est durant cette nuit qu'on entend les hurlements des chiens, le galop des chevaux et les sonneries de cor du « chasseur maudit » qui chevauche à travers les nuées.

A Faucogney, à Saint-Bresson et dans d'autres localités de la Haute-Saône, le jour de la Toussaint, les villageois s'habillent en deuil et vont à l'église; ils ont les poches pleines de noix, de noisettes et de pommes. Après avoir prié, ils distribuent ces menus fruits aux enfants qu'ils ont amenés avec eux.

Ailleurs, ce sont les jeunes gens qui, en ce jour de Toussaint, donnent à leurs bonnes amies ces *mangeottes* dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, en octobre, à la Saint-Simon.

Une superstition encore très répandue dans le Doubs et principalement dans la Haute-Saône (Lure, Luxeuil, Faucogney, Saint-Bresson, Mancenans), consiste à manger du millet au repas du soir : autant de grains avalés, autant d'âmes délivrées du purgatoire. C'est un procédé beaucoup plus économique que de faire dire des messes; aussi l'usage persiste-t-il, en dépit des remontrances des curés.

Le millet ou *pilé*, qui était jadis un mets populaire, n'est plus guère consommé aujourd'hui qu'en cette occasion.

Il y en a qui croient que les âmes font leur purgatoire dans la maison même où elles étaient incarnées, et tout au bout de la crémaillère qui pend dans le feu. Aussi a-t-on soin de lever « le cramail » aussi haut que possible pour qu'elles souffrent moins.

Dans plusieurs localités, notamment à l'Isle-sur-le-Doubs, à Lure (Haute-Saône), on illumine les cimetières la nuit de la Toussaint. On plante de petits cierges allumés sur les tombes et on éclaire

Digitized by Google

l'intérieur des monuments où se trouvent des chapelles[1]. Cette mode, qui était peu fréquente, commence à se répandre.

Nous avons déjà vu qu'à l'occasion de plusieurs fêtes de l'année, notamment à Pâques, aux Rogations, à l'Ascension, il était interdit de faire la lessive sous peine de voir mourir le chef de la maison. Cette prohibition existe également pour la semaine qui précède la Toussaint. La prédiction funèbre s'applique non seulement au patron, mais à l'imprudente lessiveuse, qui « lave son suaire » si elle enfreint cette défense.

La Toussaint est, avec la Saint-Martin, une des époques où l'on engage des domestiques.

DICTONS

De la Toussaint à la fin de l'Avent (*3 décembre*)
Jamais trop de pluie ni trop de vent.

Plus il gêle avant la Toussaint
Plus il gêle après Pâques.

La Toussaint venue,
Quitte la charrue.

Tel temps à la Toussaint,
Tel temps à Noël.

3 Novembre.

La fête de **Saint-Hubert**, patron des chasseurs, est encore fréquemment célébrée le verre en main par nos Nemrods villageois.

Saint Hubert passe pour guérir de la rage, et en général de toutes les morsures venimeuses des animaux. Voici la prière qu'on récite pour empêcher les chiens de mordre et les vipères de piquer :

Saint Hubert glorieux,
Du Seigneur fils amoureux,
Nous protège et nous défend
De l'enn'mi et d'la serpent!
Et que toute bête enragée
Ne puisse pas nous approcher
De neuf pieds, de dix pieds
Sur la terre jusqu'au ciel.

7 Novembre. — Fête de saint Florent, qui passe pour guérir de la pierre.

11 Novembre. — **Saint-Martin.**

C'est à la Saint-Martin qu'on paie les fermages, arrérages, rede-

1. En Italie, à Rome notamment, cet usage existe. Pendant le jour, il y a réception par les membres de la famille dans les chapelles funéraires.

Digitized by Google

vances de toutes sortes et aussi les gages des serviteurs. A cette date on renouvelle les baux, on conclut les marchés, les domestiques entrent en condition.

Voici la Saint-Martin qui approche, dit une vieille chanson,
Notre valet va s'en aller.

C'est aussi à la Saint-Martin qu'on achète sa provision de vin, et pour faire de la place au vin nouveau, il faut boire ce qui reste de l'ancien ; aussi dit-on :

A la Saint-Martin,
Bois le vin
Et laisse aller l'eau au moulin.

Il y en a qui s'acquittent par trop consciencieusement de ces prescriptions.; c'est pourquoi on dit d'un ivrogne qu'il a « le mal Saint-Martin. »

Voici d'autres proverbes relatifs à cette date :

Si l'hiver va droit son chemin,
Vous l'aurez à la Saint-Martin.
S'il tarde tant seulement,
Vous l'aurez à la Saint-Clément (*23 novembre*).
S'il va de ci de lai,
Vous l'aurez en avril ou en mai

Qui veut du mal à son voisin
Lui vend un *gouri* de la Saint-Martin (1).

Les porcelets d'hiver, qu'on appelle les *hivernaux,* passent en effet pour être très difficiles à engraisser, à mener à bien.

En Comté, comme partout ailleurs, l'été de la Saint-Martin jouit d'une réputation très souvent méritée. « Il a beau pleuvoir, dit-on, l'été de la Saint-Martin se fait toujours, » et l'on ajoute : « Saint Martin fait toujours du foin pour son âne. »

Si les feuilles ne tombent pas avant la Saint-Martin, l'hiver sera froid ; s'il fait sec et froid l'hiver sera doux.

23 Novembre. **Saint Clément.**

A la Saint-Clément
Ne sème plus de froment.

25 Novembre. **Sainte Catherine.**

C'est la fête des filles : dans beaucoup de villages elles se réunissent à cette occasion en un banquet. Dans la soirée elles donnent un bal auquel elles convient les garçons. Ceux-ci en agissent de

1. Un petit cochon.

Digitized by Google

même à la Saint-Nicolas. Mais le plus souvent, le repas a lieu entre filles seulement.

A cette époque on doit faire les plantations dans les vergers et dans les vignes, car :

A la Sainte-Catherine
Tout bois prend racine.

Si ce jour-là une jeune fille cueille trois branches de trois arbres quelconque et qu'elle les mette dans une bouteille d'eau, à Noël, elle les trouvera fleuries en revenant de la messe de minuit.

30 Novembre. **Saint André.**

La veille de la Saint-André, si une jeune fille veut voir en rêve celui qui deviendra son mari, elle n'a qu'à placer, avant de se coucher, un miroir sous son oreiller. Si elle préfère consulter le sort d'une autre façon, elle peut arriver au même résultat en marchant à reculons, le dos tourné à la maison, jusqu'au chêneau qui déverse l'eau du toit et en récitant cette formule :

Saint André,
Machabée,
Qui avez la mer passée,
Faites-moi voir en mon dormant
L'époux que j'aurai en mon vivant.

Dans certaines localités, à Montbéliard, à Nommay, par exemple, la veille de Saint-André, à la tombée de la nuit, les filles se rassemblent et vont frapper à la porte d'un veuf. Dès qu'il se montre, elles disent deux fois de suite : *Poure vové!* (pauvre veuf). Le veuf doit donner une pomme à chacune, mais sans prononcer une parole. Rentrée chez elle, la jeune fille coupe la pomme en deux, en mange une moitié et met l'autre sous son oreiller au moment où elle se couche. A minuit, elle doit s'éveiller et manger l'autre moitié de la pomme. Dans son sommeil elle rêvera sûrement de celui à qui elle doit être unie en mariage.

Une neuvaine à saint André, accompagnée d'une aumône faite à un pauvre, produira le même effet.

Pour celles qui, non contentes de voir leur futur mari en songe, tiennent à savoir quel sera son caractère, voici le moyen employé :

La veille de Saint-André, avant de se mettre au lit, il faudra aller frapper à la porte du toit à porcs. Si « l'habillé de soie » grogne, le mari sera d'humeur difficile; si l'animal garde le silence, ce sera un bon garçon, doux et sans méchanceté. (Allondans.)

Digitized by Google

On dit que tous les enfants nés le jour de la Saint-André meurent jeunes.

La Saint-André finit le mois de novembre. De là le dicton :

Saint André
Fâ mois nouvé (fait mois nouveau)
Trois jours et trois semaines devant Noué (Noël).

CH. BEAUQUIER.

MÉDECINE POPULAIRE ARABE[1]

IX

LA SYPHILIS

La syphilis appelée par les Arabes El adou (l'ennemi) ou Mordchine ou Mord el Kebir (le grand mal) est une affection très commune chez tous les indigènes de l'Afrique septentrionale. Cette maladie est traitée de diverses façons par les tolba arabes, nous allons indiquer ici les principales :

1° Faire cuire un hérisson entier dans une marmite en terre neuve, jusqu'à ce qu'il soit consumé et réduit en cendre, puis absorber 3 jours de suite de cette cendre.

Au cas ou la maladie persisterait, il faut continuer d'absorber pendant sept autres jours de la cendre de hérisson !

2° Fumigations de sulfure rouge de mercure (en arabe zendjefour), projeté sur des charbons ardents ; le patient place sa tête au dessus du réchaud et la recouvre d'un burnous afin de bien respirer les vapeurs qui s'en échappent.

A la suite de ce traitement, le malade est toujours atteint d'une salivation mercurielle intense.

3° Ne manger que du couscous sans sel ni poivre, pendant sept jours. Après ces sept jours, le malade sera entouré d'une petite barrière (zorbïa), faite avec des couvertures de laine et durant ces trois jours, il devra absorber chaque matin une certaine quantité de poudre de racine de salsepareille et de blé.

Puis il boira encore pendant trois jours de l'eau dans laquelle aura macérée de la salsepareille.

A la suite de ces treize jours, le malade ne mangera encore pendant sept jours que du couscous sans sel ni poivre.

Le traitement complet dure donc vingt jours.

ACHILLE ROBERT

1. V. tome XI, 1896, p. 644 ; tome XII, 1897, p. 48, 262, 615 ; tome XIII, 1898, p. 275, 639 ; tome XIV, p. 48.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CCLI

PRÉCAUTION CONTRE UN PARJURE

Ibrahim ben Ribâh' el Maouseli rapporte qu'un homme réclama de l'argent à El H'osaïn ben 'Ali et l'assigna devant le qâdhi. El H'osaïn demanda à l'homme d'attester par serment ce qu'il lui réclamait, et dit qu'il l'écouterait. L'autre commença : Par le Dieu qui est le seul Dieu. — Son adversaire l'interrompit : Dis seulement : par Dieu ! par Dieu ! par Dieu ! et ce que tu réclames, je l'ai. — L'homme le fit et se leva, mais ses pieds s'embarrassèrent et il tomba mort. On interrogea là-dessus El H'osaïn, qui répondit : Il me répugnait que cet homme louât Dieu et (je craignais) qu'il n'obtînt par là son indulgence[2].

CCLII

GÉNÉROSITÉ DE KHIDHR

On raconte que Khidhr (Elie), sur qui soit le salut, était assis sur le bord de la mer, quand un mendiant vint le trouver et lui dit : Je te demandes, par Dieu, de me donner quelque chose. Khidhr s'évanouit. Quand il revint à lui, il lui dit : Je ne possède rien que ma personne ; tu m'as imploré au nom de Dieu, je me donne à toi, vends-moi et profite de mon prix. Le mendiant l'emmena au marché et le vendit à quelqu'un, qu'on appelait Sâh'im ben Arqam. Celui-ci l'emmena dans sa maison, derrière laquelle il possédait un verger. Il lui remit une pioche et lui ordonna de creuser une montagne pour faire arriver (de l'eau) dans son jardin — or, cette montagne avait un parasange carré — et il s'éloigna pour aller à ses affaires. Khidhr se mit à creuser et à faire arriver (l'eau). Quand Sâh'im revint, il dit à sa famille : Avez-vous donné à manger à l'esclave ? Quel esclave ? nous n'en avons pas connaissance. Il prit de la nourriture et entra chez Khidhr qui en avait fini avec toute la montagne, il était debout et priait. Son maître s'étonna, s'évanouit, puis lui dit : Qui es-tu ? — Le serviteur de Dieu et ton serviteur. — Je te demande par Dieu, de me faire connaître qui tu es. Khidhr s'évanouit un instant, puis

1. Suite, voir t. XIV, p. 480.
2. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkid*, Le Qaire, 1304 hég. pet. in-8, p. 19.

Digitized by Google

il revint à lui et lui dit : Je suis Khidhr... Sâh'im perdit connaissance. Quand il reprit ses sens, il dit : Je me repens et je m'excuse devant Dieu. Seigneur, ne me châtie pas pour cela, car je ne le connaissais pas. Khidhr se prosterna et invoqua Dieu en disant : Par toi j'étais esclave ; par toi je suis devenu libre. Puis il demanda à Sâh'im la permission de s'en retourner et, l'ayant reçue, il revint au bord de la mer ; là il trouva un homme qui lui disait : Seigneur délivre Khidhr de l'esclavage et pardonne lui. — Il lui demanda : Qui es-tu ? — L'autre répondit : Je suis Châdoun. — Et moi, je suis Khidhr. — Le premier reprit : Khidhr, tu as demandé le monde et tu l'as reçu pour demeure — et cela parce que Khidhr avait un ermitage sur le bord de la mer et quand il se retirait dans le désert; il y adorait Dieu, il y avait planté un arbre à l'ombre duquel il faisait ses dévotions. Il entendit une voix qui lui disait : Khidhr, quand tu te prosternes, tu donnes la préférence à ce monde sur l'autre, et par ma gloire et mon état, je ne suis pas satisfait de cet amour. — Châdoun, dit Khidhr, demande à Dieu d'accepter mon repentir. Châdoun pria, et Dieu, grâce à sa demande, agréa le repentir de Khidhr [1].

CCLIII

LA TACHE DOIT ÊTRE PROPORTIONNÉE

On raconte qu'une femme donna une cruche à son fils et l'envoya chercher de l'eau. L'enfant partit et en chemin il vit des enfants qui jouaient, il alla les rejoindre et ne songea qu'à jouer avec eux sans aller chercher de l'eau. Quand la nuit fut arrivée, il revint à la maison, la cruche vide. Sa mère lui demanda : Où est l'eau que je t'ai envoyé chercher ? — Il lui répondit : Remercie moi de ce que je t'ai rapporté la cruche intacte. La mère la regarda et dit : Mon fils a raison, c'est un enfant, et elle lui pardonna [2].

CCLIV

LE PRESTIDIGITATEUR MAL RÉCOMPENSÉ

« Walid, fils de 'Oqbah, avait été informé qu'un juif nommé Batrouni, habitant le village de Zorarah, dans la banlieue de Koufah, près de Djisr Babel, s'occupait de sorcellerie, de fantasmagorie et d'opérations magiques ; il le fit appeler dans la mosquée. Le juif évoqua différentes apparitions en sa présence ; pendant la nuit, il fit apparaître un roi de grande taille, monté sur un cheval qui galopa

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, Le Qaire, 1302, hég. in-8, p. 26-27.
2. Es Soyout'i, *Anis el Djalis*, Contantinople, 1311, hég. in-8, p. 23.

Digitized by Google

au milieu de la cour de la mosquée. Le sorcier se transforma lui-même en chamelle et marcha sur une corde ; puis il montra à Walid un fantôme d'âne, entra dans sa bouche et sortit du côté opposé, il coupa le cou à un homme et sépara la tête du tronc ; ensuite il fit tourner son sabre sur le mort et le ressuscita. Au nombre des habitants de Koufah, témoins de ce spectacle, se trouvait Djoundab, fils de Ka'ab el Azdi. Il invoqua Dieu contre les maléfices de Satan et contre ces opérations étrangères à la puissance divine. Convaincu qu'il y avait là de la magie et de la fantasmagorie, il tira son sabre et, d'un seul coup, abattit la tête du sorcier en disant : *La vérité est venue, et le mensonge s'est évanoui, car le mensonge n'est qu'une ombre* [1]. Selon une autre version, la scène se passait en plein jour ; Djoundab courut au bazar, prit un sabre chez un armurier, revint à la mosquée et coupa la tête du juif en disant : Si tu fais vraiment des miracles, ressuscite-toi [2] ».

CCLV

L'ADULTÈRE REPENTANT

On raconte qu'il y avait, chez les Israélites, un homme qui commit un adultère. Après ce péché, il alla vers la mer pour faire ses ablutions ; mais avant de se laver il désira commettre un autre adultère. L'eau lui adressa la parole : Misérable, dit-elle, ce serait honteux pour une pierre, à plus forte raison pour une créature humaine ! n'as-tu pas honte, misérable, avant de t'être purifié d'un adultère, de désirer en commettre un autre ? — L'homme eut peur, il se retira repentant dans la montagne, et adora Dieu parmi ses serviteurs. Un jour, ceux-ci descendirent vers la mer, mais il n'alla pas avec eux et s'excusa en disant qu'il y avait là quelqu'un qui connaissait son péché et qu'il avait honte. Quand les dévôts arrivèrent au rivage, l'eau leur parla : Où est votre compagnon ? leur demanda-t-elle. — Il n'est pas venu avec nous parce qu'il a honte de celui qui connaît son péché. L'eau reprit : Dites-lui de venir ici et d'adorer Dieu près de moi. Il vint et adora Dieu près de la mer jusqu'à sa mort. On l'enterra en cet endroit. Sur son tombeau poussèrent sept pins sur une seule touffe, alors qu'auparavant rien ne croissait là [3].

1. *Qorân*, Sour, XVII, verset 83.
2. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. IV, Paris, 1865, in-8, p. 266-267.
3. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 27.

Digitized by Google

CCLVI

L'ʿANQA RAVISSEUR

« Dans les premiers âges du monde, Dieu créa un oiseau d'une beauté merveilleuse et lui donna toutes les perfections en partage : un visage semblable à celui de l'homme, un plumage resplendissant des plus riches couleurs ; chacun de ses membres était pourvu d'ailes ; ses deux mains étaient armées de serres et l'extrémité de son bec était solide comme celui de l'aigle. Dieu créa une femelle à l'image du mâle et donna à ce couple le nom d'ʿAnqâ. Puis il révéla ces paroles à Moïse, fils d'ʿAmrân : J'ai donné la vie à un oiseau d'une forme admirable, j'ai créé le mâle et la femelle ; je leur ai livré pour se nourrir les animaux sauvages de Jérusalem et je veux établir des rapports de familiarité entre toi et ces deux oiseaux, comme preuve de la suprématie que je t'ai accordée parmi les enfants d'Israël. De ces deux oiseaux sortit une lignée nombreuse. Ensuite Moïse et les Israélites furent conduits par Dieu dans le désert de l'Egarement et y demeurèrent quarante ans. Après la mort de Moïse, d'Aaron et de tous les Israélites qui avaient accompagné Moïse, au nombre de six cent mille, leur postérité resta dans le désert, jusqu'à ce que Dieu leur permît d'en sortir sous la conduite de Josué, fils de Noun, le disciple de Moïse et l'héritier de sa mission. Ce fut alors que la race des ʿAnqâ abandonna ce pays pour le Nedjd, le Hidjâz et le pays de Qaïs ʿAïlân, où ils dévoraient les enfants, les bêtes sauvages et les bestiaux. Enfin, dans la période de temps qui sépare Jésus de Mahomet, un prophète nommé Khâled, fils de Sinân, parut parmi la tribu de ʿAbs et, touché de la douleur des habitants dont les enfants étaient dévorés par les ʿAnqâ, il supplia Dieu d'anéantir cette race d'oiseaux. Alors Dieu les fit périr, et c'est depuis cette époque qu'on retrace leur image sur les tapis et d'autres objets [1].

CCLVII

LA DÉVOTION RÉCOMPENSÉE

Il'âmed el Leffâf voulut aller à la prière du vendredi ; mais son âne était perdu, sa farine au moulin et son tour d'arroser sa terre était venu. Il réfléchit et dit : Si je vais à la prière, tout cela me reviendra ; l'œuvre de l'autre vie est préférable. Il alla prier. Quand

1. Mas'oudi, *Prairies d'or*, t. IV, p. 19-20, cf. sur les traditions relatives à l'ʿAnqâ ; mes *Contes populaires berbères*, Paris, 1887, in-18, n. XIII ; *Salomon et le Griffon*, p. 27, et la note 23, p. 149-150 ; mes *Nouveaux contes populaires berbères*, Paris, 1897, in-18, note 23, p. 205.

Digitized by Google

il revint chez lui, il trouva sa terre arrosée, son âne à l'écurie et sa femme en train de faire du pain. Il l'interrogea ; elle lui répondit : Quant à l'âne, j'ai entendu frapper à la porte, je suis sortie et l'ai vu galoper avec un lion qui tournait autour de lui. Quand j'ai ouvert la porte, l'âne est entré dans la maison ; pour la terre, notre voisin a voulu arroser la sienne, il s'est endormi, l'eau s'est répandue et a arrosé notre terrain. Quant à la farine, notre voisin en avait au moulin, il est allé la chercher, s'est trompé et a rapporté nos sacs. Lorsqu'il est arrivé chez lui, il a reconnu son erreur et nous a donné notre farine. Il'âmed leva la tête vers les cieux et dit : Seigneur, je me suis acquitté d'une chose envers toi et tu m'en as accordé trois ; louange à toi [1].

CCLVIII

CRÉATION DU CHEVAL

« Lorsque Dieu voulut créer le cheval, il dit aux vents du Sud : Rassemblez-vous afin que je tire de vous une créature vivante. Les vents obéirent, et Gabriel, sur l'ordre de Dieu, prit une poignée de vent. Dieu dit : Ceci est ma poignée, et il créa un cheval alezan. Puis il lui dit : Je fais de toi un cheval et je te donne les Arabes pour famille ; je veux que tu l'emportes sur les autres animaux que j'ai créés, en contribuant plus qu'eux à l'aisance de la vie et au succès des expéditions. Un cavalier monté sur ton dos te dirigera, et le bonheur sera attaché à ton front. Dès que le cheval fut en liberté, il hennit. Dieu ajouta : Sois béni pour ton hennissement, effraie les impies, remplis leurs oreilles de terreur et rends leurs pieds chancelants. Alors il lui imprima une marque blanche sur le front et les jambes. Quand le premier homme fut créé, Dieu lui demanda ce qu'il préférait, du cheval ou de Borâq. Borâq avait la forme de mulet et il était privé de sexe. Adam répondit : Seigneur, je choisis le plus beau des deux, et il donna la préférence au cheval. Dieu reprit : O Adam, tu as choisi ce qui sera une gloire durable pour toi et pour tes enfants, tant qu'ils vivront et se perpétueront. Voilà pourquoi, ajoutait Ibn 'Abbâs, la race du cheval est marquée d'un signe qu'elle conservera jusqu'à la fin du monde. Il entendait par là les poils blancs que les chevaux ont au front et aux jambes [2] ».

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*. Le Qaire, 1302, hég. p. 27.
2. Mas'oudi, *Prairies d'or*, éd. et trad. Barbier de Meynard, t. IV. Paris, 1865, in-8, p. 23-24.

Digitized by Google

CCLIX

PRÉCAUTION CONTRE L'OUBLI

Il y avait dans la ville d'Isfahân un homme appelé 'Antar ; il était marchand d'étoffes. C'était son habitude d'acheter chaque année les premiers fruits qui se trouvaient au marché, et il les apportait à sa famille. Un jour, il acheta un melon vert et le donna à son domestique pour le porter chez lui, puis il partit. La nuit venue, 'Antar rentra dans sa maison, s'assit avec sa famille et dit : Apportez le melon vert pour que nous le mangions. — Nous l'avons mangé, lui dit-on. 'Antar reprit : Il n'y a pas de mal, apportez ma part. — Nous t'avons oublié. — Ils m'ont oublié ! et moi, chaque jour j'étais près d'eux. Que sera-ce après la mort ? La crainte de la mort tomba dans son cœur, et il se dit : Chaque jour, je jure, je mens, j'accumule du bien permis ou défendu à cause d'eux, je les nourris et ils m'oublient avant la mort ! Que sera-ce après la mort ? — Le lendemain il alla au marché, acheta encore un melon vert, l'apporta chez lui, s'assit avec sa famille et les gens de sa maison et mangea avec eux, causant en riant, le visage gai, sans rien laisser apparaître de ces intentions. Puis il dit à sa femme : Je t'aime extrêmement, mais je suis retenu continuellement dans ma boutique jusqu'à ce que nous nous asseyons pour manger et boire, chaque jour je suis occupé au marché. J'ai entendu dire aujourd'hui que telle personne vend son verger ; il est grand et contient des arbres fruitiers. Je voudrais t'emprunter les richesses de ton trousseau comme l'or et les vêtements ; j'y joindrais le prix de vente de ma boutique et j'achèterais ce verger pour que nous puissions y manger et y boire. En entendant parler de société, de nourriture, de boisson et de divertissement, la femme se réjouit et dit : Je ne te prêterai pas, je te donne ce que je possède. Ils allèrent chez le qâdhi qui écrivit l'acte de donation. Lorsque 'Antar eut reçu légalement ce qui appartenait à sa femme, il acheta ce verger pour vingt mille dinars, puis il alla au marché et fit cette proclamation : Que celui des Musulmans qui veut un arbre fruitier ou un cep, aille dans mon verger et dans ma vigne et qu'il l'arrache ; c'est une fondation pieuse que j'établis pour les Musulmans. Les gens allèrent au verger et arrachèrent tous les arbres, il ne resta que le sol. 'Antar alla chez le qâdhi et dit : Je constitue ce terrain en fondation pieuse et j'en fais un cimetière pour les Musulmans défunts. Ce cimetière existe encore, on l'appelle cimetière de 'Antar. Quand la femme apprit cela, elle se plaignit, gémit et lui dit : Pourquoi me traites-tu injustement ? — Je ne t'ai fait aucun tort, répondit-il, mais j'ai craint que tu ne m'oublies

Digitized by Google

après ma mort. Aujourd'hui, tu m'as oublié en mangeant le melon alors que j'étais en vie, comment, après ma mort te souviendrais-tu de moi auprès d'un autre époux. Ce terrain devint un cimetière ou l'on enterrait les Musulmans qui mouraient. Il ne se passa pas un an entier que 'Antar mourut. Quelqu'un de ses amis le vit en songe dans un palais du paradis, dont la longueur était de mille parasanges, où se trouvaient des fleuves de miel, de lait, de gingembre et de vin. Il l'interrogea ; 'Antar lui répondit : Dans ce monde, j'ai constitué mon verger en fondation pieuse et j'ai reçu ceci du Miséricordieux [1].

CCLX

LE SECOURS D'OUTRE-TOMBE

Haroun er Rachid demanda à Mohammed el Bat't'âl : Qu'est-ce qui t'est arrivé de plus extraordinaire dans le pays des Grecs ? Il lui raconta ceci : Un jour, je marchais dans une prairie, le burnous sur la tête et les yeux baissés. J'entendis derrière moi le bruit d'un cheval ; je me retournai : c'était un cavalier, armé de pied en cap, une javeline à la main. Il s'approcha de moi, me salua ; je lui rendis son salut. Il me demanda : As-tu vu un homme appelé Bat't'âl : — C'est moi, lui dis-je. Alors il descendit de cheval, me serra dans ses bras et m'embrassa les pieds. — Pourquoi fais-tu cela ? lui dis-je. — Je suis venu pour te servir. Je fis des vœux pour lui. Sur ces entrefaites, quatre cavaliers s'avancèrent vers nous. Mon compagnon me demanda : Me permets-tu de marcher contre eux ? — Oui, lui dis-je. Ils se battirent un instant et ils le tuèrent. Puis ils s'avancèrent vers moi et chargèrent. Je leur dis : Si vous voulez me combattre, laissez-moi prendre les armes de mon compagnon et monter sur son cheval. — Soit, dirent-ils. Je revêtis les armes, je montai sur le cheval et j'ajoutai : Vous êtes quatre et je suis seul : ce n'est pas juste ; que l'un de vous marche contre moi. L'un d'eux s'avança, je le tuai ; puis le second, je le tuai ; puis le troisième, je le tuai. Le quatrième se présenta et nous ne cessâmes de combattre à coup de lance jusqu'à ce que la mienne et la sienne se brisèrent. Alors, nous descendîmes de cheval ; il prit son bouclier et son sabre ; j'en fis autant, et nous ne cessâmes de combattre jusqu'à ce que mon bouclier et le sien furent brisés, ainsi que les pointes de nos épées ; elles tombèrent à terre. Nous luttâmes jusqu'au soir. Le soleil se coucha ; je ne pouvais vaincre mon adversaire et il ne pouvait me vaincre. Un tel, lui dis-je, je n'ai pu faire la prière aujour-

1. Es Soyouti, *Anis el Djalis*. Constantinople, 1311 hég., in-8, p. 82-83.

Digitized by Google

d'hui suivant ma religion. — Et moi de même, répondit-il. — C'était un évêque. Je repris : Veux-tu t'écarter, afin que nous nous acquittions de nos devoirs ; nous nous reposerons la nuit, et, demain matin, nous recommencerons à nous battre. — Soit, me dit-il. Je proclamai l'unité de Dieu très haut ; je m'acquittai de ma prière ; lui s'occupa de ses affaires. Quand il fut sur le point de dormir, il me dit : Vous autres musulmans, vous êtes perfides ; j'ai aux oreilles deux grelots ; j'en suspendrai un à ton oreille et tu mettras ta tête sur moi ; si tu remues, ton grelot tintera et je m'éveillerai. — J'y consens, lui dis-je. Nous passâmes la nuit ainsi. Le lendemain, je proclamai l'unité de Dieu et je fis ma prière obligatoire, puis nous luttâmes. Je le terrassai ; je m'assis sur sa poitrine et je voulus l'égorger. Il me dit : Epargne-moi pour cette fois. — J'y consens, lui dis-je. Nous luttâmes une seconde fois ; mon pied glissa, il me terrassa, s'assit sur ma poitrine et voulut m'égorger. Je lui dis : Je t'ai épargné, ne m'épargneras-tu pas ? — Soit, dit-il. Nous luttâmes pour la troisième fois, mon cœur faiblit ; il me terrassa et s'assit sur ma poitrine. Il me dit : Une fois pour une autre, fais-moi grâce pour celle-ci. — Soit. Nous luttâmes une quatrième fois. Il me terrassa, s'assit sur ma poitrine et me dit : Je sais maintenant que tu es Bat't'al ; je vais t'égorger et je débarrasserai de toi la terre des Grecs. — Comme Dieu voudra, répondis-je. — Demande à ton Dieu de te défendre contre moi. Il leva le poignard pour m'égorger. Mais, mon compagnon tué se dressa, leva son sabre et le frappa à la tête en disant : *Ne croyez pas que ceux qui ont été tués dans la voie de Dieu soient morts* [1], et le reste du verset [2].

CCLXI

L'ADULTÈRE DÉCOUVERT

On raconte qu'El Mans'our était assis dans une des qoubbah de sa capitale, quand il vit un homme affligé et soucieux qui tournait dans les chemins. Il se le fit amener et l'interrogea sur sa situation. L'homme l'informa qu'il était parti faire du commerce, et qu'il avait gagné de l'argent. Revenu chez lui, il l'avait remis à sa femme, puis celle-ci lui avait raconté que l'argent avait été volé dans la maison, sans qu'on vît de trou ni d'empreinte. Depuis combien de temps es-tu marié ? demanda El Mans'our. — Depuis un an. — Est-ce une vierge que tu as épousée ? — Non. — Avait-elle un enfant d'un autre que toi ? — Non. — Est-elle jeune ou âgée. — Elle est jeune. El

1. *Qorân*, Sour. III, v. 163.
2. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 28.

Digitized by Google

Mans'our demanda un flacon de parfum réservé à son propre usage, d'une odeur exquise et d'une espèce rare. Il le remit à cet homme en lui disant : Fais usage de ce parfum, il t'enlèvera tes soucis. Quand il fut sorti de chez le khalife, celui-ci dit à quatre de ses confidents de se tenir à chacune des portes de la ville : Quiconque passera par là, dit-il, et chez qui vous aurez flairé l'odeur de ce parfum — et il le leur fit sentir, — amenez-le moi. L'homme partit avec le parfum et le remit à sa femme en disant : Le commandeur des croyants me l'a donné. Quand elle l'eut senti, elle envoya chercher celui qu'elle aimait, et à qui elle avait remis cet argent. Parfume-toi avec ceci, lui dit-elle : c'est un cadeau du commandeur des croyants à mon mari. L'homme en fit usage, puis il passa près d'une des portes de la ville. Le surveillant flaira sur lui l'odeur du parfum, l'arrêta et l'amena à El Mans'our qui lui demanda : D'où t'es-tu procuré ce parfum ? Son odeur est rare et exquise. — Je l'ai acheté. — Fais-nous connaître à qui tu l'as acheté. L'homme balbutia et son discours s'embrouilla. El Mans'our appela le chef de la police et lui dit : Prends cet homme avec toi ; s'il te présente tant et tant de dinars, relâche-le, qu'il aille où il voudra ; s'il refuse, donne-lui mille coups de fouet, sans autre avis. Quand ils sortirent de chez le khalife, celui-ci appela le chef de police et lui dit : Effraie-le, dépouille-le, mais ne le frappe pas avant de m'avoir averti. Le chef de police s'en alla et quand il eut fait dépouiller et emprisonner l'accusé, celui-ci obéit et rendit les dinars tels qu'il les avait reçus. El Mans'our en fut informé ; il manda le propriétaire de l'argent et lui dit : Veux-tu que je te rende tes dinars eux-mêmes, et me donneras-tu plein pouvoir sur ta femme ? — Oui, dit l'homme. — Voici ton argent, ta femme est répudiée ; et il lui raconta l'histoire [1].

CCLXII

LES MÉRITES DU JEÛNE DU DIX DE DZOU'LH'IDJDJAH

On rapporte que Yousof ben Ya'qoub ben Yousof fit le récit suivant : J'avais un ami vertueux et pur, sauf qu'il affichait aux yeux des gens du goût pour la licence et la luxure ; il s'habillait comme un débauché et portait une houppe de cheveux comme les insolents. Il faisait, depuis dix ans, le tour de la Ka'abah, jeûnait un jour et mangeait un autre. Moi, je jeûnais continuellement. Tu ne seras pas récompensé de ce jeûne, me disait-il, car tu y es habitué. Il jeûnait entièrement le dix de dzou'lh'idjdjah. Il était dans le désert et arriva avec moi à Tarse où nous restâmes quelque temps, puis il

1. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkiâ*. Le Qaire, 1304 hég., pet. in-8 p. 29-30.

Digitized by Google

mourut. J'étais avec lui dans une ruine où il n'y avait personne. Je sortis pour lui chercher un linceul et des aromates. Or les gens s'entretenaient de sa mort et venaient pour assister à son enterrement et prier pour lui, en disant : Un pieux ascète d'entre les amis de Dieu, est mort. J'achetai pour lui un linceul et des aromates et quand je revins, je ne pus arriver jusqu'à la ruine à cause de la foule des gens. Louange à Dieu, me dis-je ; qui est-ce qui les a informés de la mort de cet homme pour qu'ils viennent l'enterrer et prier pour lui ? Tous pleuraient. J'entrai dans la ruine avec beaucoup de peine et de difficulté, et je trouvai près de lui un linceul comme je n'en avais jamais vu sur lequel il y avait écrit en lettres vertes : Telle est la récompense de celui qui a préféré la satisfaction de Dieu à la sienne propre : il a voulu venir à nous et nous avons voulu venir à lui. Nous fîmes la prière et nous l'enterrâmes dans le cimetière des Musulmans. Puis je fus vaincu par le sommeil ; je m'endormis et je le vis, monté sur un cheval vert, revêtu d'habits verts et tenant à la main un drapeau. Derrière lui était un jeune homme d'une belle figure, d'une odeur suave suivi de deux vieillards derrière lesquels s'avançaient un vieillard et un jeune homme. Qui sont ces deux gens-là ? lui demandai-je.—Le jeune homme est notre prophète Moh'ammed, sur qui soit le salut et la bénédiction de Dieu ; les deux vieillards sont Abou Bekr et 'Omar ; le vieillard et le jeune homme sont 'Othmân et 'Ali ; moi, je porte leur drapeau devant eux. — Où vont-ils ? — Me rendre visite. — Comment as-tu obtenu cet honneur ? — En préférant la satisfaction de Dieu à la mienne et en jeûnant le dix de dzou'lh'idjdjah. Je m'éveillai, et depuis, je n'ai cessé de jeûner ce jour là tant que j'ai vécu [1].

CCLXIII

L'INFIDÉLITÉ APPARENTE

On raconte qu'il existait un des plus grands cheikhs qui possédait les secrets et le don des miracles : on l'appelait H'asan ; il avait trois cents disciples. Il s'occupait de les instruire Un jour il était assis avec eux dans le mois de ramadhân, après avoir fait la prière du matin et terminé sa leçon, lorsque entra un homme vêtu de haillons noirs, tenant à la main un bâton et ayant un manteau sur les épaules. Il salua le cheikh, se tint debout pour la prière qu'il fit complète, en silence et humblement ; après quoi, il s'occupa de louer Dieu et de réciter le Qorân. Quand il eut fini, il prit une cruche qu'il avait avec lui et but de l'eau. Le cheïkh dit à ses disciples : Il

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouddir*, p. 28-29.

Digitized by Google

n'y a pas de mal à boire de l'eau, car il est en voyage, conformément à la parole de Dieu « *et un nombre égal de jours* »[1] ; mais parce qu'il boit, cela montre qu'il désire manger. Le cheïkh ordonna qu'on lui apportât de la nourriture. Quand on l'eut présentée et placée devant lui, l'étranger dit : Au nom de Dieu, tenir compagnie (à son hôte) est une condition. — Tu as raison, dit le cheïkh ; il allongea la main en disant : Au nom de Dieu ; et il mangea avec lui. Cette vue troubla l'esprit des disciples et leur enleva la confiance qu'ils avaient en leur maître : Voilà un cheïkh qui mange en temps de ramadhân ! dirent-ils ; ils sortirent et le laissèrent seul avec cet homme. Celui-ci lui demanda : Qu'est-ce qui arrive à tes disciples pour prendre la fuite ? — Ce n'est rien, dit le cheïkh : probablement ils ont quelque affaire : Dieu a décidé que quelques uns sortiraient de l'intérieur vers l'extérieur et que d'autres entreraient de l'extérieur dans l'intérieur. Quand l'homme entendit ces paroles, il changea de couleur. Quelques disciples regardaient de la terrasse ce que faisait leur maître. Celui-ci avait un chapelet dont les grains égalaient le nombre des envoyés de Dieu : c'était sa coutume de le serrer autour de sa taille. Quand il eut fini de manger, l'homme se leva pour sortir. Le cheïkh lui dit. Ne me disais-tu pas que tenir compagnie (à son hôte) est une condition ? — Oui — Au nom de Dieu, reprit le cheïkh, et il coupa le chapelet qu'il avait à la ceinture. Les disciples regardaient toujours. L'homme dit : Je n'ai pas de chapelet pour le couper. — Moi, répondit le cheïkh, je coupe le chapelet ; c'est juste ; toi, coupe la ceinture d'erreur[2]. L'affaire de l'homme devint alors apparente et sa situation se découvrit. Il y avait soixante-dix ans qu'il trompait les Musulmans. Il avait une ceinture serrée à la taille ; il la rompit et dit : Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et je témoigne que Moh'ammed est le prophète de Dieu. A cette vue, les disciples vinrent tomber aux pieds de leur maître, les embrassèrent et s'excusèrent près de lui. — Pourquoi as-tu mangé en temps de jeûne ? demandèrent-ils. Il leur répondit : On jeûne pour couper la tête d'Iblis ; moi j'ai jeûné soixante ans sans pouvoir n'y arriver qu'aujourd'hui. J'ai coupé la tête d'Iblis ; je suis devenu infidèle pour chercher le Miséricordieux ; j'ai humecté avec de l'eau ma gorge et ma langue, pour rendre un infidèle digne du paradis. Puis il dit à l'homme qui avait fait la profession de foi : Pourquoi n'as tu pas rompu la ceinture, toi qui récites le Qorân. Il répondit : J'avais dit en moi-même : je ne le romprai

1. *Qorân*, Sour. II, v. 180, 181. Celui qui est malade ou en voyage et qui ne peut jeûner en Ramadhân, doit jeûner dans la suite un nombre égal de jours.
2. Autrefois la marque distinctive des Chrétiens en Orient.

Digitized by Google

pas que je n'aie vu un miracle de la nation de Moh'ammed. A présent, je sais que cette religion est la vraie, c'est pourquoi j'ai rompu ma ceinture et je me suis fait Musulman [1].

CCLXIV

LE POISON CONJURÉ

Abou Moslim el Khaoulâni avait une servante qui le détestait : elle lui faisait boire du poison. Mais il ne s'en ressentait pas. Quand elle eut trouvé le temps long, elle lui dit : Pendant longtemps je t'ai fait boire du poison qui ne t'a rien fait. — Comment cela ? demanda-t-il. — Parce que tu es devenu un vieillard avancé en âge. — C'est que, lorsque je bois et je mange, je dis : Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Puis il l'affranchit [2].

CCLXV

L'ESPION DÉCOUVERT

On raconte que les secrets d'un roi étaient fréquemment révélés à son ennemi et tous ses projets restaient vains contre lui. Il en fut informé et se plaignit à un de ses conseillers et lui dit : Un certain nombre de personnes connaissent mes secrets : c'est de l'une d'elles que vient la révélation : je ne sais qui les fait connaître et je ne voudrais pas frapper l'innocent pour le coupable. — Le confident demanda une lettre et y écrivit des secrets de l'état, en ayant soin qu'ils fussent faux, puis il manda un à un ceux à qui le roi révélait ses secrets et dit au prince : Raconte à chacun d'eux une nouvelle de manière à ce que les autres l'ignorent, ordonne à chacun d'eux de garder le secret et écris le nom du possesseur de chaque confidence. Il ne se passa pas longtemps que la trahison ne révélât ce que le roi avait confié ; les fidèles conseillers cachèrent ce qui leur avait été dit ; le roi connu celui qui divulguait ses secrets et le punit [3].

CCLXVI

LE MÉRITE DU MOIS DE REDJEB

D'après Ibn Moqâtil, derrière la montagne de Qâf, il y a une terre blanche comme de l'argent, sept fois grande comme le monde, peuplée d'anges en si grand nombre que si une aiguille y tombait, elle tomberait dans la main de quelqu'un. Ils ont un drapeau sur

1. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 89-90.
2. Ah'med el Qalyoubi, *Naouddir*, p. 29.
3. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkid*, p. 38-39.

Digitized by Google

lequel est écrit : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Moh'ammed est le prophète de Dieu. Chaque nuit du mois de redjeb, ils se réunissent autour de la montagne, s'humiliant devant Dieu et lui demandant de sauver la nation de Moh'ammed. Seigneur, disent-ils, aie pitié de la nation de Moh'ammed. Ils pleurent, s'humilient et Dieu leur dit : Que voulez-vous ? — Ils répondent : Nous demandons que tu pardonnes à la nation de Moh'ammed.— Dieu leur dit : Je lui pardonne [1]

RENÉ BASSET.

LES ENTRÉES FRAUDULEUSES EN PARADIS

II

On retrouve encore dans la tradition contemporaine des contes qui se rattachent au thème du fabliau : le Vilain qui conquit le Paradis par plaid. Parfois il s'y mêle des actes de violence comme dans le conte du meunier en Paradis, t. IX, p. 269 ; celui-ci lance son boisseau dans les jambes de saint Pierre, entre ensuite au Paradis, et s'assied sur « son bien ». Voici une variante que j'ai entendue en Haute-Bretagne, il y a une quarantaine d'années.

Pendant que saint Pierre discutait avec le meunier, un maréchal se présenta à la porte du ciel. — Que veux-tu ? lui demanda le portier. — L'entrée du Paradis. — Qu'as-tu fait sur terre ? — Nuit et jour j'ai travaillé ; j'ai sué sang et eau, même les dimanches et les fêtes pour le prochain. — Et tu veux, ayant travaillé le dimanche, entrer en Paradis !

Pendant qu'ils parlaient ainsi, un saint prêtre arriva, et présenta ses titres, bien en règle. Pendant que saint Pierre les examinait en surveillant les deux âmes, le meunier lance son boisseau, saint Pierre ferme la porte et le maréchal reste dehors ; alors le céleste portier reprend les papiers, se met à les lire et demande au curé l'emploi de son temps. — J'ai prié, répondit le prêtre, et mangé chaque jour Jésus-Christ. — Tu n'entreras pas au ciel ! Va t'en ! si tu entrais ici, tu serais capable de manger le Père Eternel et le Saint Esprit !

Pendant cette discussion, le maréchal avait ouvert avec ses outils la porte du Paradis, et s'y était installé près du meunier. Saint Yves vint plaider pour les deux intrus, et il obtint gain de cause.

ELVIRE DE CERNY.

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 29.

Digitized by Google

MŒURS, USAGES ET SUPERSTITIONS DE LA MAYENNE

A Laval, dans mon enfance, j'ai entendu chanter par moquerie aux enfants rageurs qui faisaient des scènes de colère :

C'est la bête à Jean Deschamps,
Mon éfant,
Qui pâtur' sus la tête
Qui ru'
Et lèv' le cu',
Qui grich' des dents
Et mord les gens.
Oh ! la vilaine bête !

A ceux qui ne voulaient pas garder l'immobilité requise pour se laisser peigner, tailler les ongles ou subir telle autre opération délicate, on disait :

« *Durez* donc tranquille ; Durand durait ben durant qu'on le pendait ».

Aux érudits de chercher qui étaient Jean Deschamps et Durand.

Recette contre les dartres des bestiaux. — Cueillez des feuilles d'alisier, suspendez-les aux soliveaux au-dessus de la bête malade ; à mesure que les feuilles sèchent, les dartres sèchent aussi.

Autre recette encore meilleure : Le premier jour du Croissant, recueillez derrière l'animal atteint de dartres un de ses excréments et flanquez-le de manière à l'y plaquer contre le mur au-dessus de sa tête, tout se dessèchera en même temps.

Le métayer d'Astillé (Mayenne) qui m'a livré ces deux secrets m'a confié que « des fois ça réussit et des fois pas ».

Castration des jeunes veaux. — Jamais cette opération ne rend le veau malade si on la fait à l'époque où brunit la nousille, c'est-à-dire où la noisette change de couleur en arrivant à complète maturité. (Astillé).

Guérison des verrues. — Frottez les verrues avec les nœuds encore verts de paille de seigle, jetez les débris de cette paille dans un puits ; quand ils seront pourris les verrues auront disparu. (Astillé).

Le zona, vulgairement la « sangle », se guérit par simple attouchement accompagné de certaines prières, mais il est nécessaire que le guérisseur ait été lui-même atteint de cette douloureuse maladie. (Astillé).

Empreintes de gens massacrés. — Non loin d'ici, dans la paroisse

Digitized by Google

de Courbeveille, des royalistes, parmi lesquels un ou plusieurs prêtres, furent surpris dans une cachette et massacrés, au temps de la Terreur ; l'un d'eux avant d'expirer appliqua sur la porte sa main sanglante, l'empreinte y est restée visible, on a lavé la porte, on l'a peinte, on a raboté le bois, changé la planche, la main sanglante a toujours reparu « on mettrait cinquante portes neuves qu'elle ne s'effacerait pas », (attesté par H. B. maçon).

Apparitions. — Fréquentes manifestations et apparitions d'âmes implorant des prières ou réclamant l'accomplissement de vœux ou promesses que la mort les a empêché d'accomplir. La précision de certains faits, le caractère des personnes encore vivantes qui en ont été les témoins leur donne un cachet d'authenticité que pour ma part j'admets volontiers. N'étant pas autorisé à les publier, je ne puis que les indiquer. On peut récolter d'ailleurs un peu partout des récits analogues. La place de ces faits contemporains me semblerait plus indiquée à « l'Echo du Merveilleux » qu'à la « Revue des Traditions populaires ».

Au château de Montaigu, commune d'Argentré (Mayenne) on entendait dans les bâtiments de la ferme, surtout la veille des fêtes de la Ste-Vierge « piler de la graine de trèfle » par un être invisible. Le propriétaire, M. L..... a fait mettre dans les bâtiments hantés des médailles bénites de St-Benoît, les bruits étranges ont cessé. Je tiens le fait de mon excellent ami M. E. L. dont le père a su faire ainsi déguerpir ou du moins taire « le piloux »

Dans toute la contrée, il est d'usage lorsqu'un enfant est atteint de la « rifle » de suspendre une statuette de la Ste-Vierge dans un arbre voisin de l'habitation.

XAVIER DE LA PERRAUDIÈRE.

Digitized by Google

LA FRATERNISATION PAR LE SANG[1]

LXXVI

CHEZ LES THESSALIENS

C'est au même ordre d'idées qu'il faut rattacher une sorte de communion sanglante attribuée à Orphée. Dans le poème de l'*Argonautique* attribué au pseudo-Orphée, celui-ci raconte que pour lier par une alliance étroite les Argonautes, il leur fait boire à tous dans la même coupe, le sang d'une victime, mêlé à de la farine, de l'eau de mer et de l'huile.

LXXVII

EN EGYPTE

Nous retrouvons le même sentiment dans l'acte de barbarie commis en Egypte par les mercenaires grecs et cariens au service de Psamménite. Pour punir la défection d'un des leurs, Phanès d'Halicarnasse qui était passé aux Perses, les mercenaires égorgèrent ses enfants au-dessus d'un cratère, mélangèrent au sang qui coulait du vin et de l'eau et burent cette boisson[2]

LXXVIII

A ROME

De même, au dire de quelques historiens[3]; malgré l'opinion contraire de Salluste[4], Catilina aurait engagé ses complices d'une manière irrévocable, en leur faisant boire avec du vin, dans la même coupe, le sang d'un esclave. Un passage de Cicéron[5] semble faire allusion à ce fait. Plutarque[6] dit que les conjurés égorgèrent un homme et mangèrent tous de sa chair.

René Basset

1. Cf. t. XIV, p. 588.
2. Hérodote, *Histoires*, L. III, ch. 11.
3. Florus, *Histoire romaine*, L. IV, ch. 4; Dion Cassius, *Histoire romaine*, L., XXXVII, ch. 30. Il y est fait allusion par Tertullien, *Apologétique loc. laud.*, p. 58. Minucius Félix (*Octavius*, ch. XXX), dit aussi que Catilina et ses complices scellèrent leur ligue par le sang.
4. *Catilina*, ch. XXII, cf. à ce sujet une note de C. Thiaucourt, *Etude sur la conjuration de Catilina*. Paris, 1887, in-8, p. 50, note 2.
5. *Catilinaires*, L. I, ch. 6.
6. *Vie de Cicéron*, ch. 14.

Digitized by Google

USTENSILES ET BIBELOTS POPULAIRES

VIII

UN CONCOURS D'ART POPULAIRE

Le journal *Le Petit Bleu* avait organisé pendant les vacances, un concours d'art populaire. Il s'agissait de produire des objets artistiques avec des matières de nulle valeur ou dont le coût ne devait pas dépasser la somme de cinq francs. Vingt-cinq prix d'une valeur de six mille francs environ étaient promis en récompense aux auteurs des ouvrages jugés les plus dignes.

Près de cent cinquante dames prirent part au *Bibelot concours*, mais un très grand nombre d'objets n'ont pas rempli les conditions du programme. Malgré cela, le Jury a regretté de n'avoir pas eu un plus grand nombre de lots à sa disposition afin de récompenser tous les ouvrages qui le méritaient.

Bouts de laine de tapisseries hors d'usage, copeaux, rubans fanés, timbres-poste oblitérés, morceaux de porcelaine et de faïence cassées, coquillages, etc., avaient été utilisés à la confection de bibelots plus ou moins utiles. Et c'était plaisir de voir avec quelle ingéniosité quelques-uns avaient été confectionnés et tout le parti qu'on avait tiré de débris destinés habituellement aux *poubelles*.

Parmi les objets les plus curieux, on remarquait des vases faits de petits morceaux d'assiettes cassées au cloisonnement en relief et doré ; des coffrets en bois blanc pyrogravés dont les sujets ressemblaient à de l'ivoire incrusté dans du palissandre ; une palette ornée de sujets semblant peints, obtenus avec des timbres-poste oblitérés ; de jolis paniers tressés avec des copeaux ou en cartonnage recouvert de bouts de ruban multicolores, etc., etc.

Au point de vue de l'art populaire qui nous intéresse, *le Petit Bleu* aurait dû édicter qu'aucune matière ne devait être achetée, que tous les objets devraient être faits avec des débris, des déchets, ou ramassés comme les coquillages. Il serait à désirer que *le Petit Bleu* ouvrît un nouveau concours avec ces restrictions, que les paysans qui savent confectionner de menus objets, voire des jouets, avec des branchettes d'arbre ou des bouts de bois, soient invités à y prendre part et qu'il leur soit promis de nombreux petits lots en récompense. — Le programme devrait être envoyé aux maires et aux instituteurs de certaines régions. — Nous pensons que quantité d'objets étonneraient par leur ingéniosité et que leur exposition obtiendrait un grand succès de curiosité.

A. Certeux.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE [1]

XVI

LES TROIS DOCTEURS

Il y avait une fois trois médecins qui se disputaient pour savoir lequel était le plus savant. Un jour ils convinrent de faire des expériences sur leurs personnes mêmes.

L'un se tira un œil, l'autre enleva le cœur de sa poitrine, le troisième se coupa un bras. Ces opérations terminées, ils déposèrent dans un grand plat l'œil, le cœur et le bras, et allèrent faire une promenade à la ville. A leur retour, ils devaient replacer ce qu'ils avaient enlevé sans que rien y parût.

La servante de celui chez qui s'étaient faites les opérations voulut savoir pourquoi ils étaient restés si longtemps ensemble ; elle entra dans la chambre, et le chat s'y glissa aussi derrière elle sans qu'elle s'en aperçût. Elle regarda ce qui était dans le plat, mais comme elle avait l'habitude de voir chez son maître des membres humains, elle sortit bientôt, et ferma la porte.

Quand le chat vit qu'elle était partie, il alla du côté du plat, et mangea tout, œil, cœur et bras.

La servante étant retournée dans la chambre de son maître, vit que le chat avait tout mangé, et elle en fut bien contrariée, car elle pensait qu'elle serait grondée.

Elle attrapa le chat, le tua et lui ôta un œil, qu'elle mit à la place de celui qu'il avait mangé. On avait pris dans les environs un voleur, auquel on avait coupé un bras, et qu'on avait laissé ensuite partir, en lui disant d'aller se faire pendre ailleurs. Elle prit le bras, et le mit dans le plat, puis elle tua un petit cochon et mit également son cœur à côté de l'œil et du bras.

Quand les trois docteurs furent de retour, ils prirent chacun la partie de sa personne qui avait été enlevée, et la remirent en place, puis ils s'en allèrent à leurs affaires.

A quelque temps de là, ils se trouvèrent tous les trois réunis et se mirent à causer.

— Et ton cœur ? demanda l'un d'eux à celui qui avait enlevé le sien.

— Ah ! dit-il, je ne sais ce qu'il a, il n'a envie que de manger des ordures. Et ton bras ?

1. C. t. XIV, p. 557.

Digitized by Google

— Mon bras ; il me fait bien de la honte, car il veut prendre tout ce qu'il touche. Et ton œil ?

— Il ne voit pas le jour; mais la nuit, il voit à travers les murailles.

Ils finirent par découvrir ce que la servante avait fait. Ils lui coupèrent un bras et le mirent à la place de celui du voleur. Un autre lui tira un œil et le mit à la place de celui du chat. Le troisième lui enleva le cœur et le mit à la place de celui du cochon.

Depuis ce temps, le médecin qui voyait à travers les murailles y voyait en jour, et pas la nuit ; le bras ne voulait plus voler ; mais le médecin qui avait le cœur de la jeune fille devint curieux et bavard comme une femme.

(*Conté en 1883, par J.-M. Comault, du Gouray*).

PAUL SÉBILLOT.

XVII

L'ORIGINE DU DÉ A COUDRE

Il y avait une fois une couturière, bien jolie, bien jolie, si jolie que tous les gars du village et même de la contrée lui faisaient la cour. Le seigneur lui-même allait souvent la voir, et lui donnait les plus beaux fruits, les plus belles fleurs de son jardin ; mais rien n'y faisait, la jolie fille ne se décidait pas à faire un choix et ses galants en étaient pour leurs frais, si bien que lorsqu'ils la quittaient il y avait des scènes de jalousie qui toujours finissaient par une bataille.

Enfin, un beau jour, la fille, qui était sage, résolut d'en finir, et ne pouvant se décider à faire un choix dans sa troupe de galants, elle déclara qu'elle épouserait celui qui lui apporterait l'objet le plus utile pour son usage. Vite, chacun se mit en campagne. Huit jours après le seigneur apporta des bijoux, des toilettes splendides ; il se croyait sûr du succès, mais la belle accorda à peine un regard dédaigneux à tant de « beaux affiquets » et les renvoya au donateur en disant : « De quel usage me peuvent être ces parures, moi qui suis et qui entends rester une simple villageoise ? » Le plus riche fermier de l'endroit apporta une bourse bien garnie, mais elle lui fût également retournée avec ces mots : « De quel usage me peut être cet or, moi qui gagne suffisamment pour ma mère et pour moi ? » Un autre apporta une huche à pain que son couteau avait merveilleusement ornée. Il ne fut pas plus heureux, car sa huche rentra chez lui sur cette parole : « De quel usage peut m'être une si belle huche à pain, si bien *tourmentée* à l'extérieur, mais vide à l'intérieur ? ». Bref tous les présents revinrent à ceux qui les avaient envoyés ; il ne restait plus qu'à examiner un minuscule paquet, soigneusement ficelé, qu'un vilain méchant et mauvais sorcier avait envoyé La belle l'ouvrit et poussa un cri de

Digitized by Google

joie en voyant ce qui se trouvait dans le paquet..... Ce n'était cependant pas grand chose, un simple dé d'acier avec ces mots écrits en lettres d'or : « Rien ne peut vous être plus utile que de préserver vos jolis doigts que la méchante aiguille transperce tous les jours, et rien ne pourrrait me rendre plus heureux que de vous épouser. » — « Il dit vrai, s'écria la jolie fille » : Et voilà comment fut inventé le dé (*Conté par Jeanne Girard de Saint-Potou* (Côtes-du-Nord).

Voici sur l'invention du dé deux autres petites légendes que l'on raconte en Haute-Bretagne ; mais elles ne m'ont pas été dites par des paysannes. La Sainte Famille n'étant pas riche, la Vierge raccommodait elle-même le linge de l'Enfant-Jésus et celui de saint Joseph. Un jour qu'elle travaillait dans une étoffe très épaisse, le bout de son aiguille la blessa, et elle poussa un cri de douleur qui réveilla l'Enfant divin. Celui-ci ne voulant pas voir souffrir sa mère, prit un simple morceau de fer, le toucha et en fit cet instrument si utile aux couseuses que l'on a appelé depuis dé, parce qu'on le met au bout du doigt (dans le patois haut breton, dé est la prononciation de doigt).

On dit aussi que c'est le petit Jésus qui, une nuit de Noël, a déposé un dé dans le soulier d'une enfant sage et laborieuse.

XVIII

APPARITION DU DIABLE

(*Environs de Dinan*)

La semaine qui précédait celle où le monde devait finir, une couturière, qui revenait le soir de sa journée, passait à un croix-chemin où se réunissent trois routes, lorsqu'elle entendit des miaulements de chats effrayants ; et elle aperçut au clair de la lune un grand, grand homme qui avait sur la tête des cornes lumineuses, et si longues, si longues qu'on devait les apercevoir du village voisin. Elle prit son chapelet et dès qu'elle l'eut touché, les miaulements cessèrent, le grand homme se changea en un renard qui avait une queue longue comme du carrefour au bourg, c'est-à-dire un bon kilomètre, La couturière, ayant fait un signe de croix, tout disparut. Elle raconta l'apparition qui ne rencontra point de sceptiques ; mais les avis diffèrent : les uns prétendent que c'était le diable qui présidait une réunion de chats-sorciers, les autres croient que c'est une âme qui veut se faire délivrer des liens du démon.

LUCIE DE H. V.

Digitized by Google

LE FOLKLORE DANS LES ÉCRITS ECCLÉSIASTIQUES[1]

III

Dans les canons ecclésiastiques promulgués sous le roi Edgard, il était prescrit aux prêtres « de détruire tout paganisme, d'interdire l'adoration des fontaines, la nécromancie, les augures, les incantations, le culte divin appliqué aux hommes et les « *offaciæ* » qui se pratiquent dans divers prestiges, dans les sortilèges, dans les aulnes, dans divers arbres, dans les rochers et beaucoup d'autres fantasmagories, par lesquels se laissent tromper beaucoup de ceux qui ne le devraient pas[2] ».

Les lois des prêtres du Northumberland établissent pour celui qui pratique des superstitions païennes une série d'amendes graduées, suivant la condition, depuis le « *thane* » royal, jusqu'au « *færbena* » de caste inférieure[3].

D'après les mêmes lois, si la réunion superstitieuse, appelée *frithgeæ*, a eu lieu sur le domaine de quelqu'un, autour d'une pierre, d'un arbre, d'une source ou d'une autre bagatelle de ce genre, celui qui l'aura faite devra payer comme amende de la loi violée, la moitié au Christ, et la moitié au propriétaire du terrain. Si celui-ci n'a pas voulu aider à corriger cette faute, l'amende reviendra au Christ et au roi[4].

Un passage de la vie de saint Cuthbert, par Bède le Vénérable, nous montre (§ IX) que le retour aux pratiques païennes avaient lieu surtout en temps d'épidémie « comme si les hommes pouvaient contraindre le fléau envoyé par Dieu, à l'aide d'incantations ou d'amulettes ou de quelque autre secret de l'art démoniaque[5] ».

Dans le *De remediis peccatorum*, attribué sans raison à Bède le Vénérable, un paragraphe est intitulé *De Auguriis vel divinationibus* :

Ceux qui prédisaient l'avenir en examinant des écritures ou qui faisaient un vœu en l'honneur d'un arbre ou de quoi que ce fût, sauf l'Eglise, étaient bannis de l'Eglise ; ou si c'était un clerc, il devait faire pénitence trois ans, un laïque deux années, ou une, ou la moitié d'une. Si une femme, pour guérir son fils de la fièvre, le plaçait sur le toit ou dans une fournaise, elle devait faire pénitence cinq ans[6].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir. t. XI, p. 244.
2. *Canones editi sub Edgardo rege*, § XVI, ap. Migne. *Patrologia latina*, t. CXXXVIII, Paris, 1880, gr. in-8, col. 500.
3. *Leges presbyterorum Northumbrensium*, Migne, ibid., § XLVII, col. 523.
4. *Leges presbyterorum Northumbrensium*, § XLVIII, Migne, *op. laud.*, col. 524.
5. Bède le Vénérable, *Œuvres*, t. V, Migne, *Patrologie latine*, t. XCIV, Paris, 1862, gr. in-8, col. 747.
6. Bède le Vénérable, *op. laud.*, col 473.

Digitized by Google

POÉSIES SUR DES THÈMES POPULAIRES

LII

LES FORÊTS LUNAIRES

Quand le soir, à travers sa molle écharpe d'ombres,
Filtre, par fins rayons, sa nocturne splendeur,
Les vieillards maoris montrent avec candeur
Sur la lune au front blanc de larges taches sombres

— Vous voyez, disent-ils, les arbres des forêts
Que ce monde lointain berce dans l'air tranquille ;
De tels arbres, jadis, s'élevaient sur notre île,
Attirant les amants sous leurs abris discrets ;

Oui, ces arbres, jadis, de leurs souples ramées
Ombrageaient le rivage et la plaine et les monts ;
Mais, un jour de méchants *Atouas*, des démons,
Brisèrent sur le sol leurs tiges embaumées ;

Alors, pieusement, les colombes des cieux
Ont, dans leurs becs rosés, recueilli les semences,
Et, déployant leur vol par les sphères immenses,
Sur l'astre ont déposé les germes précieux.

Et la lune, bientôt, couvrit ses cimes calmes
De bois fiers de leur grâce et de leur majesté :
C'est pourquoi vous voyez sur son globe argenté
Surgir, parmi l'azur, l'ombre que font les palmes. —

Ainsi parlent, le soir, les vieillards maoris,
Et vers ce glissement, au milieu des nuages,
De jardins de lumière et de sombres feuillages,
Ils lèvent la douceur de leurs yeux attendris.

Et les parfums troublants répandus par la plaine
Et les souffles des monts remplis d'aromes frais
Paraissent descendus des célestes forêts
Qui vers le sol natal exhalent leur haleine.

MAURICE OLIVAINT. *Fleur de Corail*. Lemerre, in-18.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CXLVI

LE LAC DE TREMESSEN

(*Posnanie*)

A où se trouve aujourd'hui le lac de Tremessen aurait, autrefois, existé une ville. Un berger, qui faisait paître son troupeau dans le voisinage de la brasserie actuelle, aurait vu cette ville sur le lac, vers dix heures du soir, et aurait entendu sonner les cloches. On prétend, aussi, qu'elle apparaît tous les dix ans[2].

CXLVII

ARCHIPPE

(*Italie*)

Gellianus rapporte que le lac Fucin engloutit la ville des Marses, Archippe, fondée par Marsius, chef des Lydiens[3].

CXLVIII

LES LACS BA-BÉ

(*Annam*)

D'après une légende annamite, le village de Nam Mau célébrait les cérémonies religieuses appelées Vô-Gia qui attiraient de nombreux visiteurs. Parmi eux, une vieille mendiante, à l'aspect repoussant, ne put trouver l'hospitalité que chez une pauvre veuve et son fils. Pendant la nuit, ceux-ci entendirent du bruit dans le coin du grenier accordé, par pitié, à la pauvresse ; ils regardèrent : à sa place se trouvait un énorme serpent qui déroulait ses anneaux avec un bruit de tonnerre. Le lendemain, la mendiante reparut et annonça à ses hôtes, qu'en punition des habitants de Nam Mau, elle allait submerger le village et leur recommanda de s'enfuir sur la plus haute cime des montagnes voisines. La veuve et son fils obéirent. Au moment où la fête était dans son éclat, des colonnes d'eau inondèrent la vallée et tout périt, habitants et visiteurs. Ce sont, aujourd'hui, trois mers qui font partie du Châu de Bach Thong, près de Tuyen Quang[4].

RENÉ BASSET.

1. Suite, voir t. XIV, p. 519.
2. O. Knoop, *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*. Posen, 1843, in-8, t. III, ép. XVII, p. 48.
3. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, éd. et trad. Littré. Paris, 1865, 2 vol. grand in-8, t. I, p. 172.
4. Dumoutier, *Les Chants et les Traditions populaires des Annamites*. Paris, 1890, in-18, p. 182-185.

Digitized by Google

SERMONS FACÉTIEUX OU NAIFS

V

SERMON DE M. LEHERPEUX (VERS 1858)

Un jour, le curé de Saint-Suliac monta en chaire et prêcha contre les veillées et les danses des assemblées. Il dit à ses paroissiens : « Comment vous conduisez-vous après ces indécentes réunions du soir ? Vous ne respectez pas le repos des gens paisibles, vous passez en riant, sautant par le cimetière, ne respectant même pas le repos des morts ; vous allez comme un troupeau de bêtes chassées par les loups, marchant sur vos pères, mères ou sœurs morts. Qu'est-ce que vous avez fait dans ces réunions ? Débiné le prochain ! Il eût été plus à propos de prendre un livre et de lire des histoires : l'Evangile, la Passion et tant d'autres saintes lectures des martyrs. A quoi tendent vos conversations ? Toujours des choses de scandale : des amours de Jean, de Jacques. Vous ne me direz pas non ? Et l'été dans les champs ! Est-ce que je ne vous vois pas. Toi, Jules, jeter Françoise et la rouler sur les gerbes. Toi, Jeanne, courir après Pierre et vous embrasser, en vous arrachant les bonnets et le chapeau. Est-ce là des jeux d'honnêtes filles et de garçons se respectant ? Ne t'ai-je pas vue, Marguerite, te faisant trainer sur la paille par Paul ou Bastien. Et vous osez encore lever la tête et dire que vous êtes honnêtes ! — Encore un mot sur vos danses des assemblées. Vous y allez, dites-vous, pour invoquer le saint ! Une fois là, on ne pense plus au saint ! On danse ; on y court ; on voit celle-ci, celui-là ; on parle ; on rit ; on danse ; on s'échauffe ; on boit ; on rentre de nuit, chacun avec sa chacune : vous savez le reste. La danse, par elle-même, n'est pas un mal. Vous me direz : « David a dansé devant l'Arche ». C'est vrai, mais c'était la joie, le bonheur, ce n'était pas des dessous comme les vôtres : c'était une danse sainte et sans pensées ou désirs déshonnêtes. Vous direz encore que : « la Sainte Vierge a dansé dans le temple. » C'est encore vrai. Elle dansait les yeux baissés vers la terre, et, modestement, elle tenait sa robe et allait doucement, sans jeter, comme vous, des regards effrontés sur les voisins, pour les inviter au plaisir. Marie (la Sainte Vierge) dansait modestement, posément ; elle prenait comme ça sa robe, et se retournait doucement. Voilà comme une jeune fille doit danser, et *digue* et *dindon* et *digue* et *dindon*. » (Le curé tenait sa soutane et se trémoussait de belle manière, sous les rires de la foule, dont je faisais partie.)

ELVIRE DE CERNY.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

PAUL RISTELHUBER

Notre collègue Paul Ristelhuber était né le 11 mai 1834 à Strasbourg; il est mort dans cette ville le 20 septembre dernier. Plusieurs de ses œuvres se rattachent aux traditions populaires, dont il sentit de bonne heure l'importance. Voici les principaux de ses ouvrages qui intéressent nos études : *Bouquet de Lieder, choix de ballades, chansons et légendes traduites des poètes de l'Allemagne contemporaine* (sous le pseudonyme de Paul de Lacour), Strasbourg, 1856, in-12; *Faust dans l'histoire et la légende*, essai sur l'humanisme superstitieux du XVIe siècle et les récits du pacte diabolique (thèse pour la licence ès lettres), Paris, 1863, in-8°; *Les Contes de Pogge, Florentin*, avec une introduction et des notes, Paris, 1866, in-16; *Les Contes et facéties d'Arlotto*, Paris, 1873, in-16; *L'élite des Contes du sieur d'Ouville*, Paris, 1876, in-16; *Une Fable de Florian, étude de littérature comparée*, Paris, 1881, in-8. Il a aussi publié, sous le titre de *Contes alsaciens*, de 1889 à 1871, trois séries in-8° (tirages à part de la *Tradition*) qui se composent d'une trentaine de récits merveilleux, de légendes chrétiennes et de contes comiques. Presque tous les volumes de la Revue des Traditions populaires contiennent des articles de P. R.; les plus importants sont la traduction des *Contes alsaciens*, de Stœber, t. III, p. 181 et 293. Jusqu'à cette époque, deux contes seulement sur les dix qui contiennent les *Elsæisches Volksbuchlein*, parus en 1842, avaient été traduits par M. A. Barth pour les *Contes des provinces de France* de Paul Sébillot, 1884. La traduction de P. R. est précédée d'une notice courte, mais fort intéressante sur la vie et les œuvres de Stœber. Notre regretté collègue, qui avait formé une bibliothèque de près de 40,000 volumes, l'a léguée à la Bibliothèque Nationale. Elle contient une collection d'Alsatica qui est peut-être la plus riche qui existe.

PAUL SÉBILLOT.

ARTHUR GIRY

Arthur Giry, professeur à l'École des Chartes, membre de l'Institut, est mort à Paris, le 13 novembre, à l'âge de 52 ans. Ses ouvrages d'érudition sont connus de tout le monde. Il comprenait aussi l'importance des traditions populaires. La Revue contient plusieurs articles signés de lui t. III, p. 34 L'origine des seigneurs, p. 619; les Aixois, t. V, p. 443; Bibliographie critique des Légendes de la Meuse de H. de Nimal. S'il n'a pas écrit davantage sur ces matières, c'est

Digitized by Google

qu'il était absorbé par ses travaux d'érudition et ses devoirs de professeur ; mais il n'a cessé de s'intéresser à nos études et m'en parlait toutes les fois que nous nous rencontrions. P. S.

LE DOCTEUR PAUL AUBRY

Notre collaborateur, le Docteur Paul Aubry, est décédé, à Saint-Brieuc, le 30 octobre, âgé seulement de 40 ans. Il a écrit des ouvrages intéressants sur l'Anthropologie criminelle, et il a donné à cette Revue plusieurs articles sur la Médecine superstitieuse dans les Côtes-du-Nord, t. VII, p. 597, t. IX, p. 122, 704. P. S.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Sébillot. — *La Bretagne enchantée*. Poésies sur des thèmes populaires. Paris, J. Maisonneuve, in-12 elzévir de 284 pages. (4 francs.)

M. Paul Sébillot a eu la bonne idée de mettre en vers les Légendes de la Bretagne. C'est, en réalité, nous les raconter telles qu'elles étaient autrefois, après nous les avoir si longtemps contées comme elles sont aujourd'hui. Les légendes, en effet, naissent le plus souvent en vers, et si presque toutes ont perdu leur parure rhythmique, c'est la faute aux générations qui les en ont dépouillé en nous les transmettant. Essayer de les mettre en rimes, c'est, en quelque sorte, procéder à leur restauration, comme le paléontologiste rend à un animal disparu sa physionomie intégrale en revêtant de chair et de peau le squelette qu'il vient d'exhumer. Ainsi faisait La Fontaine quand il reversifiait nos anciens fabliaux que Boccace et Marguerite de Navarre lui avaient transmis en prose. Il s'en est même fallu de peu que Perrault ne nous dît en vers nos contes de fées, puisqu'il l'avait déjà tenté pour *Griselidis* et *Peau d'Ane*. Le grand danger pour le poète, en pareille besogne, c'est d'être trop poète, c'est-à-dire de rendre avec ses habitudes littéraires de civilisé une trop riche parure aux simples légendes qu'il veut revêtir, et de substituer aux naïves pensées du populaire ses pensées affinées de lettré. M. Sébillot s'en est très habilement tiré à son honneur. Il a redit nos vieux récits en toute impassibilité, ne trahissant presque jamais ni son émotion intime ni son inspiration personnelle, se bornant à les raconter en vers comme il les aurait racontés en prose. On sait quel parfait narrateur il est en cette matière et avec quelle précision simple et fidèle il sait redire les choses d'autrefois. Ce n'est pas un moderne qui orchestre d'anciens airs : c'est un vieux Breton chantant comme on chantait jadis. Tout au plus pourrait-on lui reprocher de n'avoir pas osé se montrer plus savant, en évitant de se servir des antiques formes poétiques de la chanson populaire qui auraient assurément donné un cachet plus archaïque et plus approprié à certaines de ses poésies. Son premier livre, la *Légende dorée* (26 légendes), nous rapporte les miracles accomplis par les saints bretons ; le second, les *Ames en peine* (15 légendes), relate les histoires funestes des amants malheureux, des pêcheurs et des damnés; le troisième chante les mille incidents merveilleux du *Monde enchanté* (33 pièces). On a ainsi en un élégant petit

Digitized by Google

volume tout le folk-lore de la Bretagne et ce sera plaisir non seulement pour les gens du monde, mais aussi pour les folkloristes qui n'ont pas souvent cette bonne aubaine, de le retrouver là si joliment fredonné. Ajoutez que voilà, en France, le premier recueil de poésies, dont chaque pièce ait pour point de départ une tradition populaire encore existante. Puissent nos poètes s'inspirer de cet exemple et aller puiser plus souvent à cette source si vraiment nationale.

RAOUL ROSIÈRES.

Gesa Darsury. *Les Pyrénées françaises*. Paris, Schleicher, in-18 de pp. 192, illustré. (1 fr.)

Ce petit volume, qui fait partie de la Bibliothèque de vulgarisation scientifique, contient plusieurs passages qui se rattachent à nos études. Le ch. VII, intitulé : Légendes, superstitions et coutumes des Pyrénées, parle, un peu succinctement, du folk-lore de cette région. La légende de la submersion du lac Bleu de Lhéou a été racontée avec plus de détails par Eugène Cordier dans ses *Légendes des Hautes-Pyrénées*, mais celui-ci ne mentionnait pas celle du lac que l'on voit sur la route de Bordères à Luchon, qui remplace un village dont les habitants avaient insulté saint Pierre. Le servant est un esprit ami de la maison qu'il surveille, comme son congénère des Alpes, pendant l'absence du maître, tandis que le follet des montagnes se plaît à grimper sur les chevaux, à les faire bondir à travers les rochers et à les blesser avec une lance invisible. Les fées jouent un assez grand rôle ; on les voit au bord des fontaines ou près des lacs, dans les eaux desquels plusieurs font leur résidence. Les Pyrénées ont plusieurs esprits malfaisants : le Perot de Bryou, comme le Degial des Juifs, est une sorte de génie de la misère qui ne veut plus sortir de la maison où il est entré, et force les habitants à vendre leur dernier meuble. M. G. D. rapporte aussi plusieurs coutumes curieuses, comme celle de veiller comme un mort l'enfant nouveau-né, un cierge brûlant auprès de lui, jusqu'à ce qu'il soit baptisé. Quelquefois, au dernier évangile de la messe d'enterrement, les porteurs tiennent tout droit le cercueil, pour que le mort l'entende encore une fois debout. Les mœurs épulaires sont représentées par la description de quelqués plats ; des costumes sont aussi décrits, et plusieurs, ainsi que les ustensiles des montagnards sont reproduits d'après des photographies ou des dessins, dont quelques-uns coloriés. Dans le ch. XIII, La Religion, on trouve des épisodes de la légende dorée de la région, dont plusieurs sont très poétiques.

P. S.

Aug. Gittée. *Curiosités de la Vie enfantine*. Etude de Folk-lore. Bibliothèque Gillon. Paris, 33, rue de Seine, in-18 de pp. 125. (0 fr. 60)

Ce petit livre est une sorte de résumé, très agréablement présenté, du folk-lore de l'enfance. Il explique les curiosités de l'enfance, et l'un de ses chapitres, la Rime d'enfant, donne un assez grand nombre de formulettes et de randonnées, dont une grande partie est empruntée à la Belgique de langue wallonne et à la Belgique flamande. M. G. pense, avec plusieurs bons esprits, que plusieurs de ces jeux sont des survivances d'anciennes coutumes ; c'est ainsi que le jeu de Madame la Rose, dont il étudie les nombreuses variantes, serait une réminiscence du mariage par capture. D'autres parties de cet ouvrage rapportent des faits qui se rattachent à cet ordre d'idées. A l'occasion du dicton : Saint Jean ne s'en

Digitized by Google

va pas sans son poisson, M. G. rapporte les croyances aux esprits des eaux qui réclament une proie annuelle, et qui, à toute époque de l'année, en certains pays du moins, passent pour être irrités contre les sauveteurs. A signaler encore le chapitre spectres et fantômes, où l'on voit des essais d'expliquer ces croyances par des raisons naturelles ou par la suggestion. Ainsi qu'on le voit, sous l'apparence modeste d'un ouvrage de vulgarisation, ce petit livre traite de façon à intéresser même les savants, plusieurs questions de véritable folk-lore.

P. S.

Maurice Olivaint. *Fleurs de Corail*, poësies. Paris, A. Lemerre, in-18 de pp. 184. (3 fr.)

Ce volume est le premier recueil de vers, croyons-nous, qui ait été inspiré par des souvenirs de nos colonies du Pacifique, où l'auteur a séjourné, comme magistrat, pendant plusieurs années. Il a peint, dans une langue harmonieuse, et souvent avec des traits heureux, les paysages étranges de ces pays lointains, et ce qui nous intéresse tout particulièrement, il a fait aussi des emprunts aux traditions indigènes ; toute la partie intitulée : Légendes polynésiennes, p. 51-79, raconte les merveilleuses aventures des dieux polynésiens, le déluge maori, et les explications indigènes de divers phénomènes physiques. Ces pièces sont, comme il convient en pareille matière, en général, assez courtes. Nous reproduisons plus haut, l'une d'elles, celle qui nous a paru caractériser le mieux la manière du poète, et celle aussi qui serre de plus près le thème populaire. Celui-ci est très gracieux dans son ingénuité, et c'est l'une des moins connues des innombrables explications des apparences de la lune en son plein.

P. S.

P.-B. des Valades. *Fables, contes et légendes.* Paris, Belin, in-18 de pp. 241.

Quelques pièces de ce recueil, agréablement versifié, sont inspirées par la tradition populaire. La plus typique est celle de l'Ours et du Renard, qui est connue dans le midi de la France. L'ours, personnage lourd et facile à tromper, remplace le loup des provinces au nord de la Loire. C'est l'amusant récit où le Renard fait accroire à sa dupe qu'il est parrain de filleuls qui portent les noms bizarres de Je Commence, J'achevrai. A chacune de ses absences, le Renard va manger les provisions de l'ours qui, après avoir travaillé de son mieux, arrive à sa tanière et et n'y trouve plus rien. Le récit de M. D. V. se termine par une épreuve qui ne figure pas habituellement dans les récits similaires, le Renard accuse l'ours et propose que tous les deux aillent se coucher :

Celui dont la queue au réveil
Sera mouillée, aura commis le crime.
L'ours accepte l'épreuve et d'un profond sommeil
S'endort. Il fut encore victime.
Quand le Renard le voit dormant,
Il se lève tout doucement,
Et puis (on devine comment)
Il vous l'arrose avec adresse,
Se recouche et ronfle très fort.
Au réveil le pauvre ours, convaincu d'avoir tort
Se retira plein de tristesse
Se promettant, mais un peu tard
De ne plus jamais s'allier au renard.

P. S.

Digitized by Google

LIVRES REÇUS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Paul Sébillot. *Cuentos Bretones*, Cuentos populaires de *Campesinos pescadores y marineros* traducidos por Manuel Machado. Paris, Garnier Hermanos, in-8, de pp. XIII. 380.

Choix de 64 contes d'après les divers recueils de l'auteur.

Maurice Le Dault. *Carmina.* Rennes, H. Caillière, in-18, de pp. 45.

Ce petit recueil, qui est polyglotte, puisqu'on y rencontre deux poésies en latin, contient une ballade intitulée la Danse des Korrigans, avec un refrain en breton.

La Chanson française. Album-revue mensuel. A. Quinzard, gr. in-4 avec musique et dessins (2 fr.)

Reproduction d'anciennes chansons non populaires, et de chansons inédites parmi celles-ci, il en est une de Charles Fuster qui a pour point de départ un thème populaire :

Ah ! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin.

Emilia Caetani Lovatelli. *Il Culto degli Alberi*, ext. de la Nuova Antologia. Rome 1899, in-8, de pp. 23.

Intéressante contribution à l'étude du culte des arbres considéré au point de vue général.

Ta-Ssi-Yang-Kuo. Archivos e annaes do Extremo Oriente Portuguez. Directeur, J.-P. Marques Pereira. Lisbonne, José Bastos, gr. in-8, de pp. 78, illustré.

Cette revue consacrée, ainsi que son titre l'indique, à l'Extrême-Orient portugais, s'occupera sans doute de folk-lore. Le présent fascicule contient des textes et des notes sur le dialecte portugais de Macao.

Léon Bollack. *Résumé de la langue bleue* (bolak), *langue internationale pratique.* Paris, édition de la langue bleue, 147, avenue Malakof, in-8, de pp. VIII, 124 (2 fr. 50).

Bien que cet ouvrage ne rentre pas dans notre cadre, nous croyons devoir le signaler à ceux de nos lecteurs que peuvent intéresser les efforts faits en vue d'arriver à la constitution d'une langue internationale pratique.

Digitized by Google

NOTES ET ENQUÊTES

⁂ *Le Folk-Lore des Vitraux.* — Il serait très intéressant de relever sur les vitraux anciens les scènes populaires, ou les épisodes de légendes. Il conviendrait même de noter les costumes de paysans ou d'ouvriers qui y sont représentés.

On sait qu'une des questions posées par le programme du Congrès des Traditions populaires vise précisément l'évolution du costume à travers les âges.

⁂ *Les Amulettes à l'extérieur des maisons.* — On voit à l'extérieur des maisons certains objets, pierres ou plantes par exemple, qui y ont été placés dans un but de préservation. On en a parlé plusieurs fois d'une façon incidente ; il y aurait un relevé à faire dans chaque province qui donnerait vraisemblablement des résultats curieux.

⁂ *Les Criards.* — Il y a, dans les environs de Samer (Pas-de-Calais), une espèce d'*esprits* dont je n'avais jamais entendu parler, connus sous le nom de *Criards*. Ces esprits appellent les passants pendant les nuits obscures, et si quelqu'un répond, ils le traînent par les cheveux et l'assomment. On est très heureux d'en être quitte pour des contusions et quelques poignées de cheveux arrachés.

(*Mémoires de l'Académie Celtique*, t. V, p. 109).

⁂ *Les Plantes de Mer.* — Quelqu'un s'est-il occupé de recueillir les noms vulgaires de ces plantes, ainsi que les superstitions qui s'y rattachent ? Nous ne connaissons guère sur ce sujet qu'un article de M. Paul Sébillot dans la Revue l'*Homme*, t. III, p. 582-592.

RÉPONSES

⁂ *La Paille et les Croix.* (Rev. Trad. pop., t. VIII, 575, t. IX, 232, etc.). A Canne (Limbourg belge), les paysans qui se refusent à laisser passer quelqu'un sur leurs terres, enfoncent un bouchon de paille dans le sol de façon à le laisser émerger de 0,50 à 0,60 centimètres au-dessus de la terre.

Ce bouchon de paille se nomme *Vredevest* (rempart de paille).

⁂ *Fouée de quarante ans.* (Rev. des Trad. pop., t. VIII, 464). On appelle ainsi en Haute-Bretagne, l'époque où l'homme est dans la plénitude de sa force et de ses facultés génésiaques.

D'après moi, l'expression s'explique d'elle-même, si l'on tient compte que dans le Morbihan on nomme *fouée* (1), un *feu de joie*. Ce serait donc *le feu*, *l'ardeur des quarante ans* ; rien de plus compréhensible, à mon avis.

(Comm. de M. Alfred Harou).

1. Voyez ce mot. Rev. des Trad. pop., XI, 660.

Le Gérant, A. CERTEUX

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

Digitized by Google

REVUE

DES

TRADITIONS POPULAIRES

14e Année. — Tome XIV. — N° 12. — Décembre 1899.

LES MOIS EN FRANCHE-COMTÉ

DÉCEMBRE

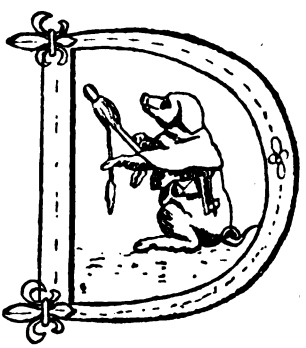

DÉCEMBRE est le plus mauvais mois de l'année ; le mois du froid, de la neige, des brouillards. Il n'y a plus rien à récolter dans les champs et le cultivateur est obligé de vivre sur les économies qu'il a faites :

Décembre prend
Mais ne rend ran (rien).

C'est à cette époque qu'on voit arriver en Comté *les oiseaux d'hiver*. On appelle ainsi les *magnins*, châtreurs de porcs, de moutons, et autres animaux, raccommodeurs de vaisselles de cuivre ou d'étain et les *pignards* ou peigneurs de chanvre[1].

En Décembre, ont lieu plus particulièrement les réunions intimes, les veillées à l'étable ou autour du « fourneau », les repas de boudins, car c'est aux environs de Noël qu'on tue le cochon traditionnel et qu'on en offre à ses voisins.

6 décembre. La **Saint-Nicolas** ouvre la série des fêtes religieuses de ce mois. C'est le patron des garçons, comme sainte Catherine est la patronne des filles. Les jeunes écoliers, plus spécialement, célèbrent sa mémoire. Il y a quelque quarante ans on donnait aux petits garçons une image d'Epinal grossièrement enluminée qui représentait saint Nicolas habillé en évêque, ressuscitant

1. *Magnin*, de l'italien *magnano*, chaudronnier, du latin *magninus*. Les *Pignards*, beaucoup plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui sont originaires de la Savoie.

Digitized by Google

les enfants qu'un méchant charcutier, après les avoir égorgés avait mis au saloir. Les bambins allaient réciter à leurs amis et connaissances la légende accompagnant cette image et terminaient en demandant quelques sous pour acheter des plumes, du papier et de l'encre.

En certains endroits saint Nicolas est un peu assimilé au bonhomme Noël : coiffé d'un chapeau à larges bords, tenant à la main un bâton recourbé qui simule la crosse épiscopale, il vient s'enquérir auprès des parents si les enfants ont été sages.

A l'occasion de cette fête, à la campagne, les garçons se réunissent entre eux pour banqueter. Souvent aussi ils donnent un bal auquel ils invitent toute la clientèle de sainte Catherine.

Il fait souvent très froid en Comté à la Saint-Nicolas; aussi dit-on :

A la Sànt Nicoulà
On peut ava l'hivà.
(On peut avoir l'hiver (Mouthier).

Le **8 décembre**, le jour de l'Immaculée-Conception, s'il pleut c'est signe que l'hiver sera long :

Si pieu le jou de l'Immaculée,
Remonte let brousset au soulé. (Remonte le foin au grenier.)

Le **21** c'est le commencement de l'hiver officiel qui correspond à la fête de saint Thomas. De là les proverbes suivants :

A la saint Thomâ,
Commencement de l'hivâ.

A la saint Thomas,
Les jours les plus bas.

A la saint Thomas,
Jou et neu sont airàtas.

« Jour et nuit sont arrêtés », c'est-à-dire qu'ils n'augmentent ni ne diminuent.

A lo Saint-Thomas,
Lou sereillou se lève tâ. (Mouthier.)
(Le soleil se lève tard.)

Hivà devant Noué,
Signou que ne sero pas bé.
(Si l'hiver se fait avant Noël, il sera rigoureux.)

Digitized by Google

Noël (*25 décembre*).

Noël (*nau*, *nouvé*, *noié*, *nâ*), est sans contredit la fête religieuse qui de tout temps, a été la plus populaire [1].

Une foule d'usages et de traditions s'y rapportent.

Les quatre semaines qui précèdent cette grande solennité et qu'on appelle les *Avents* participent du caractère de la fête elle-même. Le peuple des campagnes toujours curieux de prédictions météorologiques a formulé de la façon suivante les observations et présages du temps pendant cette période :

Tel Avent,
Tel printemps.

Les Avents humides, font l'épi fou (vide).

Brise d'Avent ronge les foins.

Il faut les Avents froids et secs
Si l'on veut boire sec.

Si durant les jours qui précèdent Noël, le givre couvre les arbres de ses délicates cristallisations, on dit que les *Avents de Noël sont en fleurs* [2], et c'est signe certain d'une plantureuse récolte de fruits à la saison propice.

Les brouillards des Avents annoncent une grande abondance de pommes.

Dans le pays comtois, comme partout ailleurs du reste, la veille de Noël est particulièrement consacrée aux enfants. Mais autrefois, elle était célébrée même par les riches familles, avec beaucoup moins de luxe qu'aujourd'hui. Le sapin illuminé, chargé de jouets et de friandises, est d'importation récente ; il nous vient d'Allemagne par l'Alsace

Il y a trente ou quarante ans, dans presque tous les ménages, on mettait de côté, pour Noël, une grosse bûche de bois dont on avait creusé les flancs et qui s'appelait la *tronche*. La veille du saint jour, on apportait cette bûche au foyer et on la laissait, pendant quelques

1. On donne généralement comme étymologie de Noël, le mot *natalis*, qui se rapporte à la naissance de Jésus-Christ. Mais le vrai sens, pourrait être simplement *nouvel*, *nouveau*, *nouvé*, *noié*, comme disent nos patois, parce que jadis, aux environs de Noël, au solstice d'hiver, commençait la nouvelle année. Une expression encore usitée à Montbéliard semble confirmer cette supposition, on dit : *entre les deux Noëls*, pour désigner le temps compris entre le 25 décembre et le 1er janvier. Dans les églises d'Orient, Noël se célébra longtemps, en même temps que l'Epiphanie, le 6 janvier, même le 20 mai.

2. Les patois de Franche-Comté, désignent sous le nom *d'Avents*, une espèce de saule ou osier qui se couvre de fleurs blanches et cotonneuses aux premiers jours du printemps. Il y a donc là un de ces jeux de mots, comme nous l'avons souvent fait remarquer, dont l'esprit populaire est coutumier.

Digitized by Google

instants, lécher par les flammes. Puis elle était retirée, couverte d'un linge, et les enfants étaient invités à s'approcher armés de pincettes ou de bâtons. C'était à qui frapperait le plus fort sur la *tronche* pour la faire accoucher. Si rien ne s'en échappait, c'était un signe évident que les enfants de la maison n'avaient pas été sages. On les réprimandait au sujet des fautes qu'ils avaient commises et dont ils devaient demander pardon.

Quand cet acte de contrition était accompli, à l'écart, dans un coin obscur de la chambre, le dos tourné au foyer pour laisser la maman faire les préparatifs nécessaires, on les ramenait vers la *tronche*, toujours couverte de son linge, et on les invitait à frapper de nouveau et de toutes leurs forces. Cette fois les choses changeaient d'aspect. La couverture soulevée, les bambins trouvaient dessous, des noix, des noisettes, des gâteaux, des bonbons et de modestes jouets sur lesquels ils se précipitaient à l'envi en poussant des cris de joie.

Au coup de minuit, on remettait au feu cette même bûche de Noël et quand elle était à moitié brûlée, elle était retirée du foyer, puis éteinte et gardée soigneusement en lieu sûr dans l'armoire ou la commode [1].

Aujourd'hui encore la coutume suivante persiste dans un grand nombre de familles villageoises : toutes les fois qu'il tonne dans le courant de l'année, la ménagère va chercher les charbons de la tronche qu'elle met dans la cheminée pour empêcher « le feu du ciel de tomber sur la maison [2] ».

Souvent on recueille soigneusement les cendres de la tronche pour mettre au pied des arbres fruitiers. C'est un sûr moyen de leur faire produire des fruits en abondance.

Un usage beaucoup plus répandu que celui de battre la tronche, consiste à placer dans la cheminée les chaussures des enfants, souliers et sabots, afin que le petit Jésus puisse, pendant leur sommeil, déposer des bonbons et des jouets pour ceux qui ont été sages, et des verges ou un martinet pour les mauvais garnements.

Cette coutume est à peu près générale, dans toute la France. Nous ne la mentionnons que pour avoir l'occasion de dire qu'à Montbéliard et dans les environs, ce n'est pas l'enfant Jésus, mais la « tante Arie » qui est chargée de cette équitable distribution. Cette *tante Arie* est une espèce de bon génie, un type féminin du « bon-

1. Dans certaines familles, la « tronche en bois », *truncus* était remplacée par le gros chenet du foyer en fonte creuse.
2. Un simple charbon retiré des cendres au retour de la messe de minuit et conservé dans ce but, produit le même effet.

Digitized by Google

nomme Noël » des Allemands ; divinité bienfaisante, ange du foyer, elle arrive par le chemin des airs, juchée sur un âne ; sa présence ne se trahit que par le tintement de la clochette de sa rustique monture. Cette fée de Noël laisse tomber dans les cheminées, sur les cendres du foyer, les jouets et les friandises aussi bien que des oreilles d'âne et des paquets de verges, « trempées dans du vinaigre » et fournies par les branches fines du bouleau. Mais sa bonté maternelle, même envers les méchants gamins, ne va pas plus loin que cette menace symbolique ; elle leur donne toujours quelque chose à côté des verges, seulement elle prend une grosse voix pour leur crier en s'en allant : « *C'est la dernière fois* ! »

Heureusement que l'enfance a la mémoire courte et chaque année cette menace produit la même impression de crainte quoique aussi peu suivie d'effet.

Souvent pour se rendre favorable la distributrice de présents, les enfants mettent à côté de leurs sabots, dans la cheminée, une petite botte de foin pour son âne.

Lorsqu'en décembre il tombe de gros flocons de neige, on dit que ce sont les *goilles* (chiffons) de la Tante Arie qui déchire sa chemise.

Depuis quelque temps la mise en scène des jouets soi-disant tombés de la cheminée a été trouvée trop modeste. Les parents riches ou aisés préparent avec mystère, en une chambre écartée, éclairée à giorno, un sapin couvert de rubans de fleurs, de fruits au pied duquel s'étalent les gâteaux, les joujoux, les beaux livres : puis, tout à coup, on entend le son clair d'une clochette : C'est la tante Arie qui vient d'arriver montée sur son âne. On ouvre brusquement la porte et les enfants se bousculant et poussant des cris joyeux mettent au pillage les dons de la bonne fée.

Disons en passant que tante Arie ou « Tantairie », est aussi la protectrice des jeunes filles, des pauvres bergerettes à qui elle apprend à filer le chanvre et le lin. Si par paresse ou distraction amoureuse elles se montrent négligentes, elles sont certaines d'avoir leur quenouille emmêlée. La Tante Arie protège aussi les jeunes mères laborieuses, les bonnes ménagères. Elles caresse les enfants bien sages et les berce pour les endormir ; comme l'ange gardien elle se penche à leur oreille pour les sermonner doucement.

Dans les villages, il arrive souvent que des jeunes gens se déguisent à Noël en Tante Arie et s'accoutrent de vieux vêtements et de barbes postiches faites d'étoupe, pour courir les maisons et effrayer les petites filles et les petits garçons.

Digitized by Google

Avec un sentiment de naïveté poétique, qui disparait tous les jours, nos pères croyaient que tous les êtres vivant dans leur familiarité s'associaient à leurs joies et à leurs tristesses. En Comté, les abeilles sont considérées comme faisant partie de la famille. Quand le maître meurt, on attache un crêpe aux ruches et l'on annonce solennellement le décès aux « mouches bénies » ainsi qu'on les appelle. La veille de Noël on affirme qu'elles sortent à minuit et qu'elles se mettent à voleter en bourdonnant.

C'est encore une gracieuse coutume de Noël qu'on aille le soir jeter des miettes de pain devant la porte du logis pour que les petits oiseaux participent à la fête.

Mais c'est le bétail qui joue le rôle le plus important dans les traditions de cette nuit solennelle. Le bœuf et l'âne ne sont-ils pas en effet les compagnons de l'enfant Jésus dans l'étable? Aussi le peuple superstitieux les associe-t-il naïvement à la Vierge et à saint Joseph.

Bien des paysans croient encore qu'au moment où sonne la messe de minuit ou à l'élévation, les chevaux, les bœufs et les vaches de l'écurie se mettent à genoux et prient. Malheur au sceptique qui voudrait y aller voir! Sa curiosité serait sévèrement punie. Interpellé par la plus vieille bête du troupeau — car on sait qu'au coup de minuit les bêtes parlent — le moindre désagrément auquel il s'exposerait serait de devenir subitement muet.

On raconte, à ce sujet, des histoires terrifiantes et bien propres à refroidir la curiosité la plus échauffée. Ainsi un cultivateur ayant laissé tout son monde aller à la messe de minuit, se cacha dans l'écurie pour voir ce qui allait se passer. A peine les douze coups avaient-ils commencé à sonner à la vieille pendule du *poële*, que toutes les bêtes s'agenouillaient. Au bout de quelques instants, s'étant relevées, le dialogue suivant s'engagea entre le plus vieux bœuf et son voisin de crèche :

Poumé [1]. — Vous croyez, vous autres, que nous en avons fini avec la besogne et que nous allons nous reposer jusqu'au printemps ?

Ramé. — Mais que pourrait-il bien rester à faire ? N'avons-nous pas labouré tout le finage, porté le fumier sur les champs et ramené à la maison le bois de la coupe ?

Poumé. — C'est vrai, mais dans trois jours nous aurons une nouvelle corvée bien pénible par ce temps de neige et de boue.

Ramé. — Une corvée ? et laquelle ?

1. *Poumé*, *Ramé* sont des noms donnés très souvent aux bœufs à cause de la couleur et du dessin de leur robe pommelée ou rayée.

Digitized by Google

Poumé. — Nous aurons à transporter à l'église, et vous savez si elle est loin d'ici... le cercueil du maître de la maison !...

Quand les gens de la ferme rentrèrent de la messe de minuit, ils trouvèrent notre curieux, à moitié mort, si frappé que rien ne pouvait le réconforter. Il pleurait silencieusement et refusait de prendre part au boudin et aux grillades que sa femme avait préparés pour le réveillon. Finalement il s'alita, et trois jours après il mourait.

Pendant que nous parlons de l'écurie, disons encore qu'avant l'heure de la messe de minuit, dans la soirée, il est nécessaire de nettoyer le sol de l'étable et d'en enlever soigneusement le fumier, si l'on ne veut pas voir les bêtes tomber boiteuses (*baillardes*). Il y a encore une autre raison pour opérer ce nettoyage, c'est que sous peine de nuire aux animaux, on ne doit pas le faire durant tout le temps qui s'écoule de Noël aux Rois (6 janvier).

Après l'office de minuit, au moment d'aller se coucher, le paysan ne manque pas de rendre visite à ses rudes collaborateurs des champs. Il apporte au bétail des tranches de pain assaisonnées de sel. C'est pour le réveillon des bêtes et cela leur portera bonheur : elle ne seront pas malades dans l'année. En même temps il examine la position des animaux. S'ils tournent le dos à la porte d'entrée, c'est signe que l'hiver sera long ; si c'est la tête au contraire qui est dirigée du côté de la sortie, il fera chaud de bonne heure, le printemps sera hâtif.

Ce n'est pas la seule indication que la veille de Noël fournit sur l'année qui va commencer. On peut avoir un moyen exact de connaître le temps qu'il fera dans chaque mois à venir. Pour obtenir ces précieux renseignements, avant de se rendre à la messe de minuit, on coupe un gros oignon par le milieu et l'on en détache soigneusement les différentes couches, qui forment comme autant de petites coupelles. On en aligne douze à la file et dans chacune d'elles, représentant un mois de l'année, en commençant par janvier, on dépose une pincée de sel. Au retour de la messe, on examine ces petits godets d'oignon ; ceux où le sel a fondu complètement indiquent les mois de grande pluie ; les mois plus ou moins secs sont désignés par les coupelles où le sel est plus ou moins liquéfié.

Toujours dans cette même nuit solennelle, le vent qui souffle à la sortie de l'Eglise est celui qui doit régner le plus souvent dans l'année.

Dans certaines parties de la Franche-Comté on croit que les douze premiers jours qui suivent Noël indiquent le temps qu'il fera chaque mois (ailleurs ce sont les douze premiers jours après janvier).

Digitized by Google

On airait toute l'an-naie
l'ouret daivant maitenaie.

Si le ciel est pur et étoilé, la moisson sera maigre :

Claires matines,
Rares javelles.

Se l'on voit bin tià la veille de Noué,
On voiro trop tià dans lets vassés (Mouthier).

« Si on voit bien clair la veille de Noël, on verra trop clair dans les vaisseaux », c'est-à-dire que les tonneaux seront vides.

« *A Noël*, dit-on encore, *monte au clocher*, *si tu vois les blés drus et verts*, *peu de pain pour les chiens*, *mais beaucoup de paille pour les bœufs* ». Si les blés sont au contraire petits et chétifs, c'est signe que les épis seront bien pleins.

Pour en finir avec les prédictions de toutes sortes dont Noël est l'occasion, nous mentionnerons encore les suivantes :

Dans les villages protestants on consulte le sort au sujet de l'année qui va commencer, en enfonçant au hasard une épingle dans une Bible fermée ; à la page ouverte on trouvera plus ou moins clairement annoncé ce qui doit vous arriver. La même épreuve se fait aussi avec un psautier : si l'on tombe sur un psaume de la pénitence l'année sera pleine de chagrins et d'ennuis.

Il n'est pas jusqu'aux cendres de l'âtre qui ne se mêlent de prédire l'avenir. Avant de se coucher on recouvre de cendres chaudes les charbons. Si au matin on y aperçoit plusieurs vides ce sera autant de fosses qui au cours de l'année seront creusées pour les membres de la famille.

A Noël les jeunes filles usent de toutes sortes de moyens pour connaître ce qui les intéresse le plus. Elles fondent du plomb et le font tomber dans l'eau froide à travers l'anneau d'une clé Parmi les diverses figures que forme le métal, elles cherchent à deviner les traits, le métier, le goût, le caractère, le nom ou tout au moins les initiales du nom du futur épouseur. Quant elles ne parviennent pas à déchiffrer cette énigme, elles s'en vont à la ville consulter la somnambule et à la campagne une vieille femme quelconque qui ait la réputation d'être sorcière, et il n'en manque pas.

On emploie aussi pour la même fin des vases pleins d'eau qu'on met geler sur le rebord de la fenêtre. Au matin, l'examen des rides, des arabesques que forme la glace peut renseigner les Œdipes villageoises.

Un procédé plus facile consiste à placer dans une assiette des

Digitized by Google

graines ou des clés et dans une autre simplement de l'eau. Puis, fermant les yeux on touche du doigt une de ces assiettes plusieurs fois changées de place. Celle où se trouve l'eau présage le célibat.

Parfois la jeune fille curieuse de connaître son futur époux, se sert pour cela, d'une pomme, sans doute en souvenir d'Ève. Elle la pèle adroitement en ayant soin de conserver la peau sans solution de continuité. Ensuite elle dispose cette pelure de façon à lui donner autant que possible la forme de la pomme elle-même ; puis alors elle la jette derrière elle par dessus sa tête. Dans les dessins que la peau de la pomme fait sur le sol, elle cherche les initiales de celui qu'elle aura pour mari.

Mais la façon certainement la plus originale pour une fille de consulter le sort au sujet de ses futurs épousailles, est celle qui consiste à se mettre toute nue et à balayer le plancher de sa chambre avec sa chemise. Après cette singulière opération, elle se couche et c'est en songe qu'elle voit le bien-aimé... si elle n'est pas destinée à rester célibataire.

Du reste, on sait que tout ce qu'on rêve dans la nuit du 24 au 25 décembre, doit se réaliser dans l'année.

A la campagne, la messe de minuit, est toujours très fréquentée. Presque tout le monde y assiste, sauf les tout petits enfants. Cependant quelques indifférents, sinon des sceptiques, aiment mieux les *matines blanches* ou les *matines chaudes*, c'est-à-dire préfèrent dormir entre deux draps. Mais qu'ils prennent garde ! Le sommeil fuira ; la *Chauchevieille* ou *chauche-paille*, la fée du cauchemar, viendra se poser lourdement sur leur poitrine et les effraiera par de funèbres et terribles visions.

Ceux qui sont demeurés à la maison simplement pour la garder en attendant le retour de la famille, n'ont rien à craindre de la *Chauchevieille* : cependant ils feront bien de prendre la précaution de fermer exactement toutes les ouvertures, autrement les esprits pourraient pénétrer dans le logis et les faire *endêver*.

A la messe de minuit, la piété des fidèles n'est pas toujours très édifiante. La tradition permet quelques plaisanteries, vague souvenir des réjouissances dégénérant souvent en saturnales, qui avaient lieu jadis, à cette occasion, dans l'Eglise même. Ainsi les jeunes gens et les enfants s'ingénient à faire des farces aux assistants : ils cousent ensemble les jupes de tout un rang de femmes, ou attachent des ficelles aux boutons d'habits des hommes pour les relier entre eux ; de mauvais plaisants, profitant de la demi-obscurité, déposent sur les chaises de la poix de cordonnier, de façon à ce qu'on ne puisse plus se relever à moins d'emporter le

Digitized by Google

siège avec soi. On ne se fait pas faute non plus de travestir les paroles des chants de l'office religieux. Voici une de ces parodies ; elle vient de la Haute-Saône, des environs de Gray :

Consurge
Gens d'Aubigney
Làchâ voues aignés (agneaux).

Consolamini
Gens de Montseugny
Làchâ voues brebis.

Consurge, consurge
Y ai eune bique in noute soulé (grenier)
Qui mège tout noute consé (grains mêlés.

Consolamini, consolamini
Las poules sont dans noute quati (jardin, courtil)
Que mégeant tout noute piersi (persil).

On prétend que pour assister à la messe de minuit, il faut avoir sur soi un vêtement ou une partie de vêtement neuf, autrement « on ne pourait retenir ses vents ! »

Les fidèles, entendant la messe en état de grâce, ont le privilège particulier de reconnaître parmi les assistants ceux qui sont sorciers : ils les voient avec une tête de cheval

Pour cette veillée de Noël, l'usage était, dans de nombreuses familles, de faire des gâteaux en assez grande quantité pour qu'il y en eut jusqu'au jour des rois (Montagnes du Jura).

Au sortir de la messe de minuit, comme on ne doit pas laisser refroidir le foyer, « on va renouveler le feu » (Bournois), les uns chez les autres ! c'est un témoignage de bon voisinage. En rentrant à la maison, dans bien des ménages, les mamans font boire un verre d'eau aux enfants « pour les purifier » (Vercel). Puis tout le monde se met à table pour le traditionnel Réveillon [1]. A la campagne, on mange du boudin, de la grillade, de l'andouille ; à la ville, on réveillonne le plus souvent avec des marrons et du vin blanc doux de l'année.

Au pays de Montbéliard où se sont conservés bien des usages allemands, c'est l'oie la pièce de résistance du réveillon. On l'a engraissée longtemps à l'avance dans un lieu obscur en la bourrant de nourriture et en lui faisant même avaler des noix entières avec leurs coquilles.

Après le réveillon, qui ne se prolonge pas d'ordinaire bien avant dans la nuit, on va se coucher.

1. Dans le Sauget, ce repas nocturne s'appelle *recenion*, *recegnû* de *re-carnare*. Dans le Jura, on emploie le verbe *recignouter*.

Digitized by Google

Mais chez nos braves villageois on ne demeure pas longtemps au lit ; dès qu'apparaît l'aube, à « la pique du jour », il s'agit d'être à la fontaine, autant que possible avec son bétail pour y puiser le premier la *fleur*, la *crème* de l'eau. Celui qui réussit à devancer tous les autres a du bonheur toute l'année et si ses bêtes ont bu de cette eau, il est sûr de les voir prospérer à souhait. Il arrive souvent que plusieurs personnes se rencontrent en même temps autour de la fontaine, et il en résulte des bousculades, des rixes qui ne vont pas sans bris de verres ou de pots [1].

Dans certaines localités on croit que si, au moment précis où sonne minuit, on remplit une bouteille de cette eau merveilleuse, il suffira d'y introduire une branche quelconque pour être sûr de la voir fleurir au bout de trente jours.

Dans la journée de Noël, outre les présents qu'ils ont reçus la veille de l'enfant Jésus ou de la tante Arie, les petits Comtois au-dessous de douze à quinze ans, en reçoivent encore de leurs parrains et marraines. Le cadeau consiste le plus souvent en un gros pain de farine pétri avec du lait. Cette friandise assez grossière dans laquelle le donateur, selon sa fortune, a introduit en l'enfonçant à moitié une pièce d'or, d'argent, ou simplement un gros sou, s'appelle le *quigneux* [2]. Cet usage date évidemment d'une époque, et elle n'est pas aussi éloignée qu'on pourrait le croire, où le bon pain blanc était pour les pauvres gens, une véritable friandise. Les parrains riches, ajoutent parfois au traditionnel *quigneux*, des vêtements, des objets de parure, des services d'argenterie, etc... Autrefois, au vieux temps, on donnait fréquemment aux filleuls, une fontaine-lavabo en cuivre comme on en trouve encore dans les vieilles maisons de la montagne. Une chaudière pour la lessive était aussi un cadeau pratique bien accueilli... des parents.

1. Le même usage existe pour la veille du nouvel an.

2. Selon les différentes localités, c'est le *queugnot*, *queugneux*, *cuignot*, etc. Nous trouvons dans une charte comtoise de 1443 : « Un gros pain blanc ou quignol ». Les *cugnots* au 16e siècle désignaient les brioches de Noël. Jusqu'à la fin du 18e siècle, les enfants de chœur allaient quêter les *quigneux*. En Prusse, dans l'ancienne colonie française de Malmédy, ce gâteau de Noël existe encore aujourd'hui sous le nom de *cougnau*. La Bretagne le nomme *coignawa*. En Picardie, le *quignol* est un gâteau que l'on distribue à matines, après avoir élevé trois fois en l'air un écolier qui doit crier : *Noël !* A Lille, le terme de *queniole* s'applique à une pâtisserie dont les deux bouts sont de forme conique ; au milieu, on place une petite figurine en terre représentant un enfant au maillot. Cette forme de gâteau qui se retrouve à Cambrai et en Lorraine semblerait justifier l'étymologie *cunæ*, *cunabula* (berceau). Cependant sans vouloir en tirer argument, nous rappellerons que les anciens employaient souvent la pièce de monnaie de cinq as, le *quinensis* à une destination votive. Or il faut observer que le *quigneux* comtois ne va jamais sans la pièce de monnaie symbolique, enfoncée dans le pain.

Digitized by Google

Nous n'en avons pas fini avec tous les usages et superstitions auxquels Noël a donné lieu en Franche-Comté :

Si ce jour vous prenez des graines de toutes sortes et que vous les fassiez cuire ensemble, vous pouvez être assuré d'avoir une abondante récolte de tous les biens de la terre.

Si la température est douce, on augure mal pour l'année à venir, gare aux gelées tardives du printemps !

A Noié les meutzillons (*moucherons*)
A Pâques les glaçons.

Un autre dicton dont nous ne nous chargeons pas de donner l'explication, semble un peu contradictoire,

Une mouche à Noël vaut autant qu'un veau.

Noël herbeux
Pâques neigeux.

Noié au séleu (soleil)
Pâques u séyeu (foyer).

Si on mainge lou quaigneu au chaudeau
On casse les œufs derrie le foueneau (Patois du Saujet).

« Si on mange le gâteau au chaud au soleil, on cassera les œufs de Pâques derrière le fourneau. »

Variante : Quand on mange le quaigneu au soleil on mange la roulée (les œufs de Pâques) au poéle. (Vercel, Doubs.)

I faut jeuná lai veille de Noué
Pour trouvâ das nids d'ousé (d'oiseau).

Cette pratique est toujours soigneusement observée par les enfants.

Dans certaines localités le jeûne du mercredi des Cendres produit le même résultat.

On dit encore qu'il ne faut pas manger de pommes à Noël « parce que cela fait venir des clous. » (Cerneux, Jura)

Si Noël tombe un vendredi, il y a beaucoup de chiens enragés dans l'année.

A Noué
On peut boire lou vin noué
A Mouthé.
(Le vin nouveau de Mouthier (Doubs).

L'enfant qui vient au monde dans la nuit de Noël sera somnambule.

Si tu vas chez ton voisin à Noël, ton écuelle se fendra.

Possédez-vous une rose de Jéricho ? il vous suffira de la mettre le jour de Noël dans un verre d'eau et de prier ensuite avec ferveur.

Digitized by Google

Selon qu'elle s'épanouira plus ou moins, l'année sera bonne, médiocre, ou mauvaise. Il y a des familles qui ont depuis plus de cent ans des roses de Jéricho : on n'oserait pas les mettre dans l'eau dans une autre circonstance ; on est persuadé qu'elles ne s'épanouiraient pas : en douter serait commettre une impiété.

Il est expressément défendu de travailler la veille de Noël ; les souris mangent toute l'œuvre qui a été filée au mépris de cette prescription :

Tout le fi filé lai veille de Nà
Çot pour loyie das mâs
(Tout le fil filé la veille de Noël, c'est pour lier des maux.)

On dit encore que « l'œuvre laissée à la quenouille la veille de Noël est filée par le diable » (Orgelet, Jura.) Aussi cache-t-on dans le four les quenouilles, les fuseaux et les ciseaux.

Cette malédiction s'étend même aux instruments de travail ; *si le jour de Noël vos yeux tombent sur un rouet, vous verrez des serpents toute l'année.*

La veille de la naissance du Christ, il est donc interdit aux femmes de toucher au rouet, ou à la quenouille ; mais elles ne doivent pas se reposer les jours qui précédent, tout au contraire, car « celles qui n'ont pas filé leur étoupes avant Noël, s'en repentiront », dit le proverbe. Cette recommandation était sans doute motivée par la croissance des jours. « A partir de Noël le soleil se réveille » ; les veillées deviennent moins longues ; les fileuses n'auraient plus assez de temps pour terminer leur tâche. Dans le pays de Montbéliard, on dit que s'il reste de l'œuvre à la quenouille des fileuses, ou de la *tâche* sur le métier du tisserand, la tante Arie les arrosera de son urine et elles seront perdues.

Cette prohibition du travail s'étend en certaines régions de la Comté, aux jours qui suivent immédiatement Noël. Il ne faut pas coudre « entre les deux Noël » c'est-à-dire entre Noël et le Nouvel an autrement une bête au moins de l'écurie deviendrait boiteuse. Il en arriverait autant si l'on nettoyait l'écurie dans la même période, et aussi si l'on montait seulement au grenier pour y chercher du foin.

On croit qu'un œuf pondu le jour de Noël et conservé dans du coton est un talisman qui préserve la maison du feu du ciel ; si la foudre allume un incendie il suffira de porter cet œuf dans les flammes pour qu'elles s'éteignent immédiatement (Baume-les-Dames).

Dans plusieurs localités, notamment dans le Jura [1], pendant la nuit qui précède Noël, on voit s'illuminer tous les sommets : ce sont

1. Domblans, Voiteur, Nevy, Menetru, Château-Châlon, vallée de la Seille, Foncin et dans le Doubs, Hautepierre, Nods, Vaucluse, Rantechaux, etc.

Digitized by Google

les jeunes gens qui allument des feux de joie autour desquels ils sautent en brandissant des torches qu'ils font tournoyer autour de leurs têtes ; en même temps ils crient : « Bon an, reviens, du pain, du vin! » [1]. Ces brandons sont appelés *fouailles ou failles* (*facula ou focalia*). Voici comment sont confectionnées ces torches rustiques : on prend un morceau de bois de trois à quatre pieds de long qu'on a fait préalablement sécher au four, et on le fend et refend plusieurs fois à l'une de ses extrémités, puis dans les interstices de ces fentes on introduit des croisillons de bois très sec autour desquels on enroule des cordelettes de paille.

Les tisons, débris de ces *failles*, sont déposés dans les champs où l'on désire avoir une récolte abondante. Le plus souvent cependant on les rapporte à la maison où ils sont spécialement destinés à faire cuire l'omelette au retour de la messe de minuit.

A Etrepigney, canton de Dampierre (Jura), il y a près du village une petite mare ; l'on raconte qu'à minuit le soir de Noël, on entend le son d'une cloche sortir de la profondeur de l'eau. La même légende existe à Balaiseaux et à Relans, à la Chapelle-Voland, au « gour » de l'Isle, formé par la rivière de Braisne, et à Montbarrey (Jura). A Franois du fond du petit lac de Narlay montent distinctement des sons de cloche, et le chant d'un coq. Sur tous ces emplacements existaient ou des villages, ou des monastères qui par des maléfices quelconques ou par la colère de Dieu ont été engloutis sous les eaux.

Au moment de la messe de minuit toutes les « pierres qui virent » de Franche-Comté et qui sont en général d'anciens monuments druidiques, se mettent à tourner [2]. La pierre de Chariez ou de Froteylez-Vesoul (Haute-Saône) qu'on appelle dans le pays le *sabot* à cause de sa forme, ou la *tournôle*, ne vire à cette heure solennelle que tous les cent ans.

A Maîche, dans la haute montagne du Doubs, c'est aussi tous les cent ans, à minuit la veille de Noël, qu'apparaît l'ancien seigneur du château. Il est couvert d'un manteau blanc et il tient entre ses dents une clé rougie au feu : c'est la clé de son immense trésor. Il la donnera à celui qui voudra la prendre, mais à condition que cet heureux mortel ait jeûné, se soit confessé, ait communié et qu'étant ainsi en état de grâces, il se trouve à minuit à l'entrée du sentier du château, où il doit appeler par trois fois à haute et intelligible voix « le Chevalier du Trésor. » La seule restriction imposée à celui qui sera ainsi entré en possession de ces richesses est d'en consacrer

1. Le même usage existe pour Janvier en certains lieux et aussi pour la Saint-Jean, comme nous l'avons vu.
2. Le même miracle se produit également à la Saint-Jean d'été.

Digitized by Google

une faible partie à faire dire des messes et répandre des aumônes pour hâter la délivrance de l'âme du malheureux châtelain.

Ces conditions n'ont jamais encore été remplies.

Dans les montagnes du Jura (Hautes Molunes) le lendemain de Noël les chefs de famille ont pour habitude de réunir à leur table tous leurs enfants et petits enfants gendres et brus.

*
* *

A Besançon, la vieille capitale de la Comté, s'est conservé à l'occasion de Noël, comme un écho des mystères du moyen-âge; c'est la CRÈCHE dont les représentations commencent en décembre et se poursuivent jusqu'à la fin de janvier. Des marionnettes, des *mounins* de bois figurent la naissance de Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem et l'adoration des bergers et des rois Mages. Ce naïf spectacle que les vignerons de Battant et d'Arènes avaient autrefois le privilège d'organiser est encore suivi chaque année par un nombreux auditoire d'enfants et même de grandes personnes. Il y a quelquefois plusieurs de ces petits théâtres qui sous des noms divers la *Crèche bisontine*, l'*Etable de Bethléem* la *Crèche orientale* rivalisent entre eux d'attractions. Généralement ils s'installent dans un hangar, au fond d'une cour ou dans un magasin inoccupé.

Il n'y a pas encore très longtemps, c'était presque un devoir pieux d'assister à la *Crèche;* les représentations en étaient affichées aux portes des églises et promettaient « tout ce qui peut amuser et édifier les fidèles ».

Le texte de la pièce, mélange de prose, de vers et de chants, écrit pour une grande partie en patois, est l'œuvre, dit-on, de quelque abbé du XVIIIe siècle : on prétend qu'un imprimeur, nommé Gauthier, qui vivait à la même époque, y aurait collaboré.

Les principaux personnages de ce petit drame liturgique, sont le vigneron « Barbizier » portant le chapeau à cornes, l'habit de camelot à la française, la culotte courte et les bas rayés; sa femme, la « Naitoure » constamment rabrouée par son mari et le compagnon Verly qui essaie toujours de remettre la paix dans le ménage [1].

Le rideau se lève sur un décor champêtre ; la toile du fond représente la citadelle; on entend le *Gloria in excelsis* et l'on voit passer au-dessus de la scène, au milieu des nuages, des anges qui annoncent en chantant la naissance de l'Enfant-Jésus. Barbizier, le *bousbot* raisonneur, ne peut en croire ses oreilles : il exprime ainsi sa surprise :

1. Nous avons fait faire, pour la section franc-comtoise du musée ethnologique et traditionniste du Trocadéro deux marionnettes représentant Barbizier et sa femme avec leurs costumes, tels qu'ils figurent à la crèche.

Digitized by Google

I ne peut mettre en mai çarvelle
Qu'y set bin vrâ ce qu'on mai dit
Quin roi pussant soit né de ne pucelle
Que l'haibitant dans in pouere taudis,

Mais il faut bien qu'il se rende à l'évidence, une brillante étoile qu'il n'avait jamais vue, apparaît à ses yeux. Pour enlever complétement ses doutes il va consulter l'Ermite qui est un savant astrologue. Convaincu par lui de la vérité de la surprenante nouvelle, de sceptique il devient un propagandiste des plus chauds et c'est lui qui jouant le rôle du compère de nos revues de fin d'année, conduit à la Crèche différents visiteurs en les cinglant de sa verve mordante.

Ces personnages sont des types empruntés à peu près à toutes les classes de la société vers la fin du siècle dernier : ce sont l'avocat, le magistrat, la vieille dévote, le juge, le négociant, la coquette, le magnin (chaudronnier), le ramoneur, etc.

Les acteurs depuis quelques années ne craignent pas d'introduire dans la pièce des individus connus de toute la ville et parfois même les représentants de l'autorité. La critique malicieuse du Pasquino bisontin s'attaque parfois aussi assez volontiers aux incidents de la vie municipale.

Barbizier incarne l'esprit frondeur et gouailleur des Franc-Comtois, de là sa grande et persistante popularité. C'est un vigneron, comme son compère Verly, un dévot de la dive bouteille au moins autant que du divin *offant* (enfant) et qui aussi bien à jeûn que dans les vignes du Seigneur a son franc parler sur les hommes et les choses. Sa femme la *Naitoure* est particulièrement l'objet de sa critique acerbe. Voici comment il la traite devant l'Enfant-Jésus à qui elle a eu l'audace de demander que son mari boive moins et soit d'humeur plus douce avec elle.

Allegro

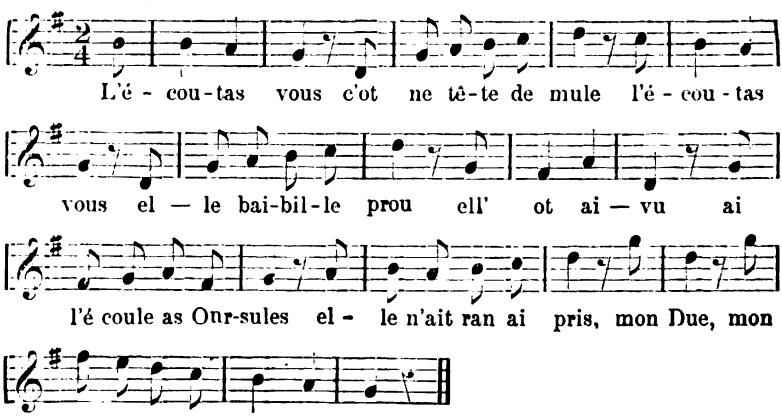

Digitized by Google

L'écoutâs vous çot ne tête de mule
l'écoutâs vous elle baibille prou
elle ot olla ait l'écoule as Oursoules
el'e n'ait ran aippris
mon Due, mon Due elle n'ait point d'esprit.

On a fini par intercaler dans le spectacle de la Crèche toutes sortes de hors-d'œuvres, des dioramas, des chromatropes, des marionnettes ingénieusement articulées. L'attrait tout moderne de la mise en scène et de la figuration n'y est même pas négligé. Ainsi on représente aux yeux ravis du public enfantin le grand et brillant défilé de la Procession générale de toutes les églises de la ville passant sur le pont de Battant et ces splendeurs sont applaudies avec autant de conviction que s'il s'agissait des apothéoses du Grand Opéra. Aussi la Crèche n'a jamais cessé d'être au premier rang des récompenses alléchantes promises aux bambins des deux sexes qui ont été bien sages.

Les *Noëls* au sens satirique du mot, qui se chantent en patois dans ces représentations, sont en extrême faveur auprès de la population tout entière. Il y a quelques années encore les vieilles dames de la bourgeoisie les savaient par cœur et les chantaient sans passer un mot ni une note. Aussi, lorsque chaque année ramène le spectacle de la Crèche on y voit affluer non seulement les enfants mais bon nombre de grandes personnes qui s'amusent de la joie des petits et viennent là rajeunir leurs souvenirs, tout en riant pour leur propre compte des facéties traditionnelles et parfois nouvelles de Barbizier.

26 Décembre. **Saint-Etienne**

Le jour de la Saint-Etienne, les habitants de Besançon font de temps immémorial, une promenade à la citadelle, qui a été construite sur l'emplacement où s'élevait jadis la vieille cathédrale. Dans une chapelle ornée de drapeaux on exhibe un os de l'avant-bras du saint, relique qu'on promenait souvent par la cité au moment des sécheresses persistantes.

28 Décembre. **Les Saints Innocents**

C'est à cette date qu'avait lieu dans le vieux temps la « fête des fous ». Les enfants de chœur de la cathédrale nommaient un *pape des fous :* cette élection et les cérémonies burlesques qui en étaient la suite devinrent tellement scandaleuses qu'elles furent interdites par l'Église.

Digitized by Google

C'est sans doute en souvenir de ces joyeux usages qu'aujourd'hui encore, dans un certain nombre de nos villages, on voit les enfants célébrer la fête des Innocents par des déguisements, comme au Carnaval. Ainsi à Perrigny (Jura), affublés d'oripeaux disparates, ils vont quêter de maison en maison, simulant la folie, ou plutôt l'idiotie ; (dans nos campagnes, innocent est synonyme d'imbécile). Ils profèrent des sons inarticulés et se livrent à une pantomime incohérente. Ils récoltent généralement quelques sous ou des noix. On dit de ces petits quêteurs « qu'ils demandent leurs Innocents ».

C'est une occasion pour les filleuls et les filleulles de mettre à contribution leurs parrains et marraines ; les galants eux-mêmes « demandent les Innocents » à leurs bonnes amies.

Au commencement du siècle subsistait à propos de cette fête une coutume bizarre : le matin de ce jour on était autorisé à aller donner la fessée aux personnes qu'on trouvait encore au lit.

CH. BEAUQUIER.

LA PÉNITENCE DE MARIE-MADELEINE

(VERSION INÉDITE DU LYONNAIS)

La Marie-Madeleine, qui s'en va par les pays,
Ell' s'en va de porte en porte, en demandant Jésus-Christ.
Un p'tit coup frappant à la porte, à la porte du Paradis.
Jésus-Christ dit à saint Pierre : « Arregardez donc qui y a là? »
— « C'est la Marie-Madeleine, qui demande à se confesser. »
— « Hé bien! Marie-Madeleine, quels péchés as-tu donc commis? »
— « J'en ai commis d'un et d'autre, dont je ne saurais les nommer. »
— « Hé bien! Marie-Madeleine, ...
Va-t'en dedans le désert, où tu resteras sept ans. »
— « O Jésus-Christ, mon bon maître, ne m'y viendrez-vous rien [voir ? »
— « Non, mais je t'enverrai un ange, qui sera l'ange Gabriel. »
. . . . . .
. . . . . .
— « O mes mains qui étiont si blanches, ô ce qu'ell' sont devenues!»
— « O Marie-Madeleine, tu retournes à ton péché!
Va-t'en [de]dans le désert, où tu resteras encor sept ans. »
— « Sept et sept font quatorze, ô que le temps m'y va durer! »

PIERRE DE SAINT-VICTOR.

Digitized by Google

LE COMTE ET LA FÉE

(LE ROI RENAUD)

I

1. Bugale 'r c'hont a Veselon
Lar an dud a zo tud a feson ;
Merc'h ar c'hont zo abret dimet,
Kar n'e deuz bla nemeit c'houezek.

2. Kar n'e deuz bla nemeit c'houezek ;
Eur mab bihan abenn seitek.
Ar c'hont yaouank a c'houlenne
Digant e bried neuze :

3. — Ma friet kés, mar am c'héret,
Da chaseal renkan monet ;
Da chaseal renkan monet
Pe eun tam kik kad pe kik kevelek ;

4. Eun tam kik kad pe kik kevelek
A so dilikat da gavet. —

5. Ebarz ar c'hoat p'en e ariet,
Eur gornandonez 'n eus rankontret,
'Gornandonez gwisket en gwenn
Ha barz 'n hi dorn eur groaz-nouen [1].

TRADUCTION

1. Les enfants du comte de Besselon (2) — les gens disent que ce sont des gens distingués ; — la fille du comte est mariée de bonne heure — car elle n'a que seize ans.

2. Car elle n'a que seize ans ; — un petit enfant (lui est né) à dix-sept. — Le jeune comte demandait — à sa femme, alors :

3. — Ma chère femme, si vous m'aimez, — il faut que j'aille chasser; — il faut que j'aille chasser ou — un morceau de chair de lièvre, ou de chair de bécasse ;

4. Un morceau de lièvre ou de bécasse — est agréable à avoir. —

5. Dans le bois quand il est arrivé, — il a rencontré une fée ; — une fée vêtue en blanc — et dans sa main une extrême-onction.

1. Variante : *Ha 'n hi dorn eur groazik-nouen* « et dans sa main une petite extrême-onction » ; voir *Revue Celtique*, XIX, 320.
2. Ce pourrait être aussi Messelon, ou Vesselon.

Digitized by Google

6. — Na bonjour ha joa [1], otrou kont,
Me oa pell-zo klask da rankont,
Ha breman pe 'm eus da rankontret
E renkes d'in bean dimeet [2].

7. — Yaouankik mad e ma vriet,
D'eureuji korandonezet.

8. — Daoust d'it pe vervel 'dan dri dé
Pe chom seiz la war da wele ;
Pe chom seiz la war da wele
Ha mervel neuzen kouskoude. —

9. Ebarz er ger p'en e ariet,
D'e vam en deus lavaret :
— Gret d'in ma gwele ha gret-an ez,
Kar ma c'halon baour zo dies.

10. Er c'hoad de chaseal on bet,
Eur gorandonez 'm eus rankontret,
'N eus goulet ganin pe vervel didan tri de
Pe chom seiz vla war gwele ;

11. Pe chom seiz vla war ma gwele
Ha mervel neuzen kouskoude.
Ma mammik kés, mar em c'heret,
N'anzavet ket deuz ma vriet ;

12. N'anzavet ket deuz ma vriet
Ken a ve tri mis a vo vin interet. —

6. — Bonjour et joie, seigneur comte ; — j'étais depuis longtemps à chercher à te rencontrer ; — et maintenant que je t'ai rencontré — il faut que tu m'épouses.

7. — Mon épouse est bien jeunette, — pour que j'épouse des fées.

8. — Choisis : ou de mourir sous trois jours — ou de rester sept ans sur ton lit; — ou de rester sept ans sur ton lit — et mourir alors tout de même. —

9. A la maison quand il est arrivé, — il a dit à sa mère : — Faites-moi mon lit et faites-le aisé, — car mon pauvre cœur est mal à l'aise.

10. Je suis allé chasser au bois, — j'ai rencontré une fée — qui m'a donné à choisir, ou de mourir sous trois jours — ou de rester sept ans au lit ;

11. Ou de rester sept ans sur mon lit — et mourir alors tout de même. — Ma chère petite mère, si vous m'aimez, — n'avouez pas à ma femme;

12. N'avouez pas à ma femme — jusqu'à ce qu'il y ait trois mois que je sois enterré.

1. Var. *Na bonjour, 'mei* « bonjour, dit-elle ».
2. Var. *Ha dimein d'in a réfet* « et vous m'épouserez ».

Digitized by Google

13. An itron a c'houlenne
Diant hi mam-gaer eno neuze :
— Petra zo néventi en ti-man,
Ma klevan domestiket e welan ?

14. — Eur paour oa lojet en noz-man
Hag a zo deseded aman.
— Le ket gantan eizet ha chervich
Ha dé ha bla pe 'man ar gis ;

15. Dé ha bla pa vo komandet
Me akordo ze gant ma vriet. —
Ar varones a c'houlenne
Gant hi mam-gaer, de warlerc'h er beure :

16. — Petra zo néventi en ti-man,
Ma glevan ma votret o welan ? —
— Gwellan marc'h karaos a oa 'n ho ti
Zo taged en noz-man gand ar bleizi.

17. — Leret d'e tewel, na welond ket,
Me akordo ze gand ma vriet. —
Ar varonez [1] a c'houlenne
Diant hi mam-gaer, 'benn eis té goude :

18. — Ma mam-gaer, d'i-me leret,
Pera zo kôz 'barz en du em gwisket ?
— 'Barz er vro-man ema ar gis
'Ha 'r varonez en du d'an ilis.

13. La dame demandait — à sa belle-mère, là, alors : — Quelle nouvelle y a-t-il en cette maison, — que j'entends les domestiques pleurer ?

14. — Un pauvre était logé cette nuit — et il est décédé ici. — Mettez pour lui octave et service, — et anniversaire, puisque c'est la coutume ;

15. Quand l'anniversaire sera recommandé, — j'arrangerai cela avec mon mari. — La baronne (comtesse) demandait — à sa belle-mère, le lendemain matin :

16. — Quelle nouvelle y a-t-il en cette maison, — que j'entends mes valets pleurer ? — Le meilleur cheval de carrosse qui fût chez vous — a été étranglé cette nuit par les loups.

17. — Dites-leur de se taire, de ne pas pleurer, — j'arrangerai cela avec mon mari. — La baronne (comtesse) demandait — à sa belle-mère, huit jours après :

18. — Ma belle-mère, dites-moi — qu'est-ce qui est cause que vous m'habillez en noir ? — Dans ce pays c'est la coutume — que la baronne aille en noir à l'église.

1. Var. : *ar gontez*, la comtesse.

Digitized by Google

19. — Ma mam-gaer[1], d'i-me leret,
Piou em skabel oa interet ?
— Nac'h diouac'h kén nen allan ket,
Ho pried ar baron zo disédet !

20. — Dalet, ma mam, an alc'houeo,
Ha ma re grec'h ha ma re draou ;
Ha ma re grec'h ha ma re draou,
Ha gret ervad d'ar minor paour ;

21. Hen zo bugelik yaouank mad
Kouls abeurz mam vel abeurz tad ! —
(Chanté par la femme Sité, de Plougonver).

19. — Ma belle-mère, dites-moi — qui a été enterré dans mon banc ? — Je ne puis plus vous le cacher, — votre mari le baron est mort !
20. — Tenez, ma mère, mes clefs, — et celles d'en haut et celles d'en bas ; — et celles d'en haut et celles d'en bas ; — et soignez bien le pauvre orphelin :
21. — C'est un petit enfant bien jeune — (orphelin) de mère comme de père !

II

1. Yaneik ar c'hont hag i briet
A zou yaouankik mad diméet ;

2. A zou yaouankik mad diméet :
Heman daouzek la, heman trizek ;

3. Heman daouzek la, heman trizek,
Eur mabik bihan o deuz bet.

4. Eur mabik bihan ker kaer hag an dé,
Med ne vo zant a vou roue.

5. Yaneik ar c'hont a lavare
Ha d'i briet hag aneuze :

TRADUCTION

1. Le comte petit Jean et sa femme — se sont mariés bien jeunes;
2. Se sont mariés bien jeunes : — lui douze ans, elle treize.
3. Lui douze ans, elle treize ; — ils ont eu un petit enfant,
4. Un petit enfant aussi beau que le jour ; — à moins qu'il ne soit saint, il sera roi.
5. Le comte petit Jean disait — à sa femme, alors :

1. Var. : *ma mam, emei*, ma mère, dit-elle.

Digitized by Google

6. — O ma vriet, d'eign o léret
Ha petra a vad a depéet ?

7. Pe eun tam kik kok, pe eun tam kik yar,
Pe otraman eun tam kik klujar ?—

8. — C'houlan nag ar c'hik kok, na tam kik yar,
Na kenneubet eun tam kik klujar :

9. Kik kevelek ma' m ije
Marteze me' n debfe.

10. — Et 'ta, ma meveilhon, d'ar vaelanek,
Me ya d'ar c'hoat ma unan-pen
Ha' gasou ganein ma levran wen. —

11. 'Barz er c'hoat pa'n e ariet,
Eur gornandonez 'n eus remarket.

12. — Bonjour d'ac'h, 'mei, Yaneik ar c'hont,
E oan pell a zou klask ho rankontr ;

13. Me brema, 'mei, p'em eus ho rankontret,
Ma heureujein e renkéhet.

14. — Ho heureujein na' n hallan ket,
Yaouankik mad e ma vriet :

15. Me zou daouzek la, hi zou trizek ;
Me zou daouzek la, hi zou trizek ;
Eur mab bihan hi deuz bet ;

16. Eur mab bihan ker kaer hag an dé,
Med na vezo zand e vou roue.

6. — O ma femme, dites-moi, — que mangerez-vous ?

7. Ou un morceau de coq, ou un morceau de poule, —ou un morceau de perdrix ?

8. — Je ne veux ni du coq, ni de la poule — ni non plus de la perdrix :

9. Si j'avais de la bécasse, — peut-être en mangerais-je.

10. —Allez donc, mes valets, au champ de genêt,—je vais au bois, tout seul.—

11. Dans le bois quand il est arrivé — il a aperçu une fée.

12. — Bonjour à vous, dit-elle, comte petit Jean ; — il y avait longtemps que je cherchais à vous rencontrer ;

13. Mais maintenant, dit-elle, que je vous ai rencontré, — il faudra que vous m'épousiez.

14. — Je ne puis vous épouser, — ma femme est toute jeune ;

15. J'ai douze ans, elle en a treize ; — j'ai douze ans, elle en a treize, — elle a eu un petit enfant,

16. Un petit enfant aussi beau que le jour ; — à moins qu'il ne soit saint, il sera roi.

Digitized by Google

17. — Daouist d'ac'h pe ma heureujein breman.
Pe chom seiz la da langisan ?

18. — Gvell e ve ganein mervel breman
'Vit chom seiz la da langisan. —

19. Yaneik ar c'hont a lavare
Er ger, d'e vam, p'en arie :
— O ! gret d'in ma gwele,

20. Ha ma hin grét, grét-an es
Kar ma c'halon a zou dies !

21. Me a renkou mervel breman
Pe chom seiz la da langisan. —

22. Ar gontes yaouank a c'houle
Ouz hi mam-gaer hag aneuze :

23. — Petra a neve zou en ti-man ?
Me gle ma meveilhon o wolan.

24. — Kaeran marc'h oa er marchosi
A zou marvet en noz-man.

25. — O ! leret d'e na wolant ket,
Me dennou eskus gant ma vriet. —

26. Ar gontes yaouank a c'houle
Ouz hi mam-gaer hag aneuze :

27. — Petra a néve zou en ti-man,
Me glé ma métejon e wolan ?

17. — Que choisissez-vous, ou de m'épouser maintenant, — ou de rester sept ans à languir?

18. — J'aime mieux mourir maintenant — que de rester sept ans à languir.

19. Le comte petit Jean disait — à la maison, à sa mère, quand il arrivait : — Oh ! faites-moi mon lit.

20. Et si vous le faites, faites-le aisé, — car mon cœur est mal à l'aise.

21. Il faudra que je meure maintenant — ou que je reste sept ans à languir.

22. La jeune comtesse demandait — à sa belle-mère, alors :

23. — Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison ? — j'entends mes valets pleurer.

24. — Le plus beau cheval qui fût dans l'écurie — est mort cette nuit.

25. — Oh ! dites-leur de ne pas pleurer, — je les excuserai auprès de mon mari.

26. La jeune comtesse demandait — à sa belle-mère, alors :

27. — Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison ? — j'entends mes servantes pleurer.

Digitized by Google

28. — Kaeran nisel gare oa o c'houe
Zo laered en noz-man.

29. — O ! leveret d'e na wolant ket
Me dennou eskus gant ma vriet. —

30. Ar gontes yaouank a c'houle
Ouz hi mam-gaer hag aneuze :

31. — Petra a neve zou en ti-man,
Me glé ar veleien e kanan ?

32. — Eur paour a oa aman lojet
Ha 'vid en noz ec'h e marvet. —

33. Ar gontes yaouank a lére
Ha d'hi mam-gaer hag aneuze :

34. — O ma mam-gaer, leret-hu d'in
Ha pesord abid a wiskin ?

35. — Aman, ma merc'h, eman ar c'his
E ha ar gontezet en du d'an ilis. —

36. — Gand an hent p'en ind avanset,
Mesarien dénvet o deus kavet ;

37. Ma lere 'n eil d'egile 'ne :
— Ari e he intanves Yan ar c'hont.

38. — Chileoet, ma mam, pesord o deus laret :
Intanves Yan ar c'hont o deus laret.

39. — O ! emei, ma merc'h, na jénet ket,
Honnez e intanves kont ar vesarien dénvet. —

28. — Le plus beau drap carré qui fût dans leur lessive — a été volé cette nuit.
29. — Oh ! dites-leur de ne pas pleurer, — je les excuserai auprès de mon mari.
30. La jeune comtesse demandait — à sa belle-mère, alors :
31. — Qu'y a-t-il de nouveau dans cette maison ? — j'entends les prêtres chanter.
32. — Un pauvre était logé ici — et cette nuit il est mort.
33. La jeune comtesse disait — à sa belle-mère, alors :
34. — O ma belle-mère, dites-moi, — quel vêtement mettrai je ?
35. — Ici, ma fille, c'est la coutume — que les comtesses vont à l'église en noir.
36. Quand elles sont avancées sur la route, — elles ont trouvé des bergers ;
37. Ils se disaient l'un à l'autre : — Voici la veuve du comte Jean.
38. — Écoutez, ma mère, qu'est-ce qu'ils ont dit ? — Ils ont dit : la veuve du comte Jean.
39. — Oh ! dit-elle, ma fille, ne vous inquiétez pas ; — celle-là est la veuve du comte des bergers.

Digitized by Google

40. Barz en ilis pa' n e antreet,
Ouz hi mam-gaer hi deuz goulet :

41. — Petra a néve a zou aman,
P'en e drailhet korn er skabel er giz-man ?

42. — Beteg aman, ma merc'h, am euz nac'het ;
Nac'h ouzoc'h ken na'n hallan ket :

43. Ho priet zou marv hag interet,
Dinan gorn ho skabel e he laket. —

44. Ar gontes yaouank, pa hi deus klevet,
Taer gwech d'an douar e zemplet ;

45. Taer gwech d'an douar e zemplet
Hag hi mam-gaer en eus hi zavet.

46. — Darc'het, ma mam, an alc'houeo,
Ha re a kroec'h ha re a traou,
Ha gret ervad d'am minoreik paour. —

(Chanté à Trévérec, par Anne Gaillard (80 ans).

40. Quand elle est entrée à l'église, — elle a demandé à sa belle-mère :
41. — Qu'y a-t-il de nouveau ici, — que le coin de mon banc est ainsi haché ?
42. — Jusqu'ici, ma fille, je l'ai caché ; — je ne puis vous le cacher davantage :
43. Votre époux est mort et enterré ; — on l'a mis sous le coin de votre banc.
44. La jeune comtesse, quand elle a entendu, — est tombée trois fois à terre, évanouie.
45. Elle est tombée trois fois à terre, évanouie, — et sa belle-mère l'a relevée.
46. — Tenez, ma mère, les clefs, — et celles d'en haut et celles d'en bas, — et soignez bien mon pauvre petit orphelin.

E. Ernault.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES LOCALES [1]

CCCLXXXIV

LA DAME A LA MAIN COUPÉE

Autrefois, il y avait à peu de distance de la tour de Montbran, du côté d'Hénanbihen (Côtes-du-Nord), une église entourée d'un cimetière ; elle a disparu et les moissons poussent sur son emplacement. Mais en labourant on rencontre encore parfois ses vestiges. Dernièrement on y a trouvé une si grande quantité d'ossements humains qu'il a fallu trois cercueils pour les contenir. Les gens du pays racontent que l'on n'enterrait dans ce cimetière que des chevaliers du Temple, qui tous étaient des hommes superbes, grands comme du temps de Noé.

Un de ces chevaliers qui était devenu amoureux d'une princesse de la côte normande, l'enleva et la conduisit à la tour de Montbran ; mais la princesse qui regrettait sa famille et son pays, et qui du reste ne retrouvait pas en Bretagne le luxe auquel elle était accoutumée, fut prise d'une grande tristesse, et elle ne tarda pas à s'étioler, puis à mourir.

Le chevalier, désespéré de sa mort, voulut au moins conserver un souvenir de sa bien-aimée, et il lui coupa une de ses blanches mains qu'il admirait tant. La princesse fut ensuite enterrée dans le cimetière ; mais pour marquer sa tombe au milieu des tombes des rudes chevaliers, on mit au-dessus de la terre qui la recouvrait une pierre blanche qui ne portait aucune inscription. Cette pierre est extrêmement pesante, et maintenant elle est couverte d'une lourde couche de terre.

Tous les ans, quand vient l'anniversaire de la mort de la captive, on la voit sortir de son tombeau ; elle sanglotte, pousse des cris et murmure des paroles qu'on ne peut comprendre. Elle se rend à l'extrémité de l'ancien cimetière, à l'endroit où fut enterré le chevalier qui l'avait enlevée. Elle vient réclamer la main qu'il lui a coupée et qui repose sur le cœur de l'amoureux dédaigné.

Elle ne fait aucun mal à ceux qui peuvent la voir ; elle n'a d'autre vêtement qu'une chevelure dorée, si longue que lorsqu'elle arrive à la tombe du chevalier, elle s'étend sur tout le trajet qu'elle a parcouru. Si quelqu'un s'approche et veut lui parler, elle pousse un grand cri et disparaît aussitôt.

LUCIE DE V. H.

1. Cf. t. XIV, p. 617.

Digitized by Google

CCCLXXXV

LA PORTE DE L'ÉGLISE DE VICHÈRES

La porte de l'église de Vichères (Eure-et-Loir) excite la curiosité du visiteur par l'étrangeté de son architecture. La tradition rapporte qu'elle fut construite par une dame de Riantz, dont le mari avait été en Palestine. Elle avait obtenu le droit d'entrer dans cette église dans sa voiture traînée par deux ânes.

Une seconde légende non moins accréditée attribue cette construction à la châtelaine de Bure (nom d'une ancienne demeure seigneuriale sur la route de Beaumont). Cette dame était fière et arrogante ; chacun, prêtre ou laïque, devait s'incliner devant elle. Un jour on la vit entrer dans l'église montée sur un âne, et ce au grand scandale de l'assemblée. Peu de temps après, cette dame mourut et son corps enfla, enfla jusqu'à ce qu'elle ressemblât à une tonne. Son cercueil, qu'on avait dû construire dans les mêmes proportions, faillit écraser la voiture qui le portait, et, parvenu à la porte de l'église, on s'aperçut qu'il n'y pouvait entrer. Quelque effort qu'on put faire pour tenter de l'y faire pénétrer, on n'y put parvenir. La porte semblait se rétrécir et le volume du cercueil augmenter. Force fut donc de le laisser dehors et de l'enterrer sans cérémonie. Dieu n'avait pas voulu que celle qui avait souillé son sanctuaire y fût ensevelie après sa mort.

FILLEUL-PÉTIGNY.

CCCLXXXVI

LA DAME BLANCHE DE MONTAIGLE

Dans les ruines du château de Montaigle (pays de Liège), une ancienne châtelaine revient chaque nuit, marchant à travers les ronces et les décombres et y cherchant vainement son mari. Elle parcourt ces lieux solitaires en silence ; cependant de vieux pâtres prétendent que tous les dix ans à minuit sonnant, on l'a entendu crier : « Gilles ! Gilles », nom de l'époux défunt.

CCCLXXXVII

MOYEN ÉCONOMIQUE DE CONSTRUIRE UNE ÉGLISE

Les moines de Bernardfagne (St-Roch) avaient l'intention de construire une église sur la montagne. Comme l'abbaye était fréquentée par de nombreux pèlerins, les religieux persuadèrent aux pèlerins que le succès de leurs prières dépendrait surtout de la plus ou moins grosse pierre qu'ils parviendraient à amener au faîte de la montagne. C'est ce qui explique les débris de rochers que

Digitized by Google

l'on trouve encore dans les environs et dont le transport s'est effectué d'une façon si économique pour les moines.

(RAHIR, l. c., 50-51).

CCCLXXXVIII

LA CHÈVRE AUX CROTTES D'OR

Un seigneur de Grimbeville, chassant au delà de Chevron et ayant perdu la piste des daims qu'il poursuivait, s'endormit dans la prairie. En se réveillant, il vit devant lui une belle jeune femme, tenant d'une main une baguette de coudrier, de l'autre une chèvre couverte d'une toison dorée ; c'était la fée de la Lienne (rivière), qui lui offrit de s'unir à lui pour le temps de son séjour sur terre. Le terme expiré, elle laissa comme souvenir à la famille de son amant sa chèvre, « *li gat o krotal d'aur* », (la chèvre aux crottes d'or), aussi longtemps qu'elle serait représentée par des héritiers mâles. Cette descendance s'étant terminée en 1685, le château de Grimbeville fut réduit en cendres par la foudre et au milieu des tourbillons de fumée l'on vit s'élever vers le ciel *la chèvre aux crottes d'or*.

(RAHIR. *Promenades dans la vallée de l'Amblève et de l'Ourthe*, 98).

CCCLXXXIX

RUINES DU CHATEAU DE MONTJARDIN (*Liège*)

D'après la légende son dernier châtelain, connu pour sa tyrannie, ayant aperçu une belle jeune fille d'un haut lignage qui s'était retirée dans un cloître, résolut de s'en emparer ; à la tête de quelques hommes, il força l'asile sacré, enleva de force la jeune fille et l'emmena au manoir. Au moment où elle allait succomber à un horrible attentat, elle tire de son sein une petite statue de la Vierge et la présente à son bourreau qui interdit, hésite un instant, mais bientôt transporté de colère, il veut la frapper de son épée... A ce moment, un violent coup de tonnerre secoue le château, qui s'écroule, et au milieu des ruines fumantes, l'on vit s'élever l'âme de la jeune fille. C'est un siècle plus tard que deux pâtres, en fouillant les décombres, découvrirent une statuette de la Vierge, qui devint la Vierge miraculeuse de Dieupart.

(RAHIR, l. c., p. 14).

CCCCX

L'EAU DONNANT DU COURAGE

A Roanne-Coo (Liège), l'eau d'une source appelée la *Fontaine aux Loups* eut, paraît-il, la propriété de donner du courage aux personnes qui s'y désaltéraient. Voici ce qui donna lieu à cette croyance :

Digitized by Google

Un hiver rigoureux, alors que la neige recouvrait le pays d'une épaisse couche, qui avait attiré de nombreux loups affamés, un père de famille était parti pour affaire, pour toute la journée. Deux jours après, on l'attendait encore, mais en vain; sa femme commençait à être inquiète sur son sort. Malgré cette incertitude terrible et le danger des loups, une de ses filles ne tenant pas compte des remontrances maternelles, résolut quand même d'aller à un grand bal qui se donnait dans les environs. Elle n'arriva pas à destination; en organisant une battue, on découvrit les cadavres du père et de sa fille, qui avaient été dévorés par les loups; ces animaux voraces furent tués sur place, *près de cette fontaine*, par le fiancé de la jeune fille, lequel, dans cette circonstance, fit preuve d'une grande énergie, d'un *grand courage*.

(Rahir, l. c., p. 136-137.)

CCCCXI

LE SEIGNEUR INHOSPITALIER

Le propriétaire du château de Hauregard (Liège), dur et sans pitié pour les malheureux perdus dans la fagne et les tourbières, avait un soir refusé l'hospitalité dans son château à un voyageur en carrosse qui, par un temps affreux, avait frappé à sa porte. Le lendemain de cette nuit épouvantable, la voiture fut trouvée embourbée dans les tourbières et l'on ne rencontra aucune trace du voyageur, qui avait très probablement péri. Le baron, cause de ce tragique événement, en était toujours tourmenté de remords. Pendant qu'il était en villégiature à Spa, un noble étranger obtint la main de sa fille unique. Chose singulière : la voix de cet homme faisait tressaillir le châtelain et lui rappelait celle du voyageur à qui il avait refusé sa porte en cette nuit sinistre. Le fiancé demanda à visiter les fagnes; sa voiture qui les conduisit au château de Hauregard passa, rapide comme l'éclair, devant l'habitation et alla se perdre dans la nuit. Le lendemain, on la retrouva engloutie dans les marécages et on en retira le cadavre du cruel baron, dont les traits étaient horriblement contractés. Ce qu'étaient devenus la fille et le fiancé, personne ne le sut jamais.

(Rahir, l. c., p. 81-82, d'après Marcellin La Garde).

Alfred Harou.

Digitized by Google

NOTES SUR LES MILLE ET UNE NUITS[1]

VII

Dans sa précieuse histoire de la littérature byzantine[2], M. Krumbacher, en parlant de la version grecque du roman de *Floire et Blanche fleur*[3] (*Phlorios et Platziphlora*), exprimait le vœu que M. Veselovskij ou quelque autre érudit habile à découvrir des sentiers dans la forêt du monde légendaire occidental, s'occupât de ce sujet. Ce souhait a été exaucé. Dans le numéro de la *Romania* de juillet 1899, M. G. Huguet, étudiant l'origine de ce roman, a été amené à conclure que le texte servant de base aux versions du premier cycle renfermait des traits de mœurs musulmanes et des thèmes qu'on retrouve dans les contes arabes[4]. D'autre part, il établit qu'il y a dans les *Mille et une Nuits* et dans les récits qui se rattachent à ce cycle des contes dont le fond se rattache à notre roman. Cette thèse me paraît très juste et le présent article n'a d'autre but que d'ajouter de nouveaux exemples à ceux que M. Huguet a recueillis.

Je passe sur les détails relatifs aux mœurs[5] pour arriver à un des principaux épisodes au sujet de la ruse du roi qui, ayant vendu Blanchefleur, fait construire un tombeau magnifique qu'on montre à Floire comme étant celui de son amante. Il existe un conte arabe qui se rapproche davantage de ce thème que celui de Ghanem ben

1. Suite, v. t. XIV, p. 20.
2. *Geschichte der byzantinischen Litteratur*. Munich, 1897, in-8, p. 868.
3. La bibliographie du sujet (pour le grec) est donnée dans l'ouvrage de M. Krumbacher, p. 867-868. Je rappellerai seulement que les principales éditions sont : pour le texte grec, celle de M. Wagner dans ses *Medieval greek Texts*, Londres, 1870, in-8 ; pour les diverses recensions françaises, celle d'E. du Méril, *Floire et Blanceflore*, Paris, 1856 (Bibl. elzévirienne) ; pour la version anglaise, celle de Hausknecht, *Floris und Blancheflur*, Berlin, 1885, in-8 ; pour un remaniement italien, celle de M. Crescini, *Il cantare di Florio e Biancifiore*, t. II, 1899, in-12. La version espagnole est presque impossible à trouver. On sait que Boccace a traité le même sujet dans le *Filocalo*. Cf. aussi les mémoires de Gidel, (*Etudes sur la littérature grecque moderne*, Paris, 1866, in-8, p. 231-255) ; de Herzog (*Die beiden Sagenkreise von Flore und Blanscheflur*, Germania, t. XIX, 1884, p. 137 et suiv.) ; de Zumbini (*Il Filocopo di Boccacio*, Florence, 1879, in-8).
4. En rendant compte, dans le même numéro de la *Romania*, de l'édition du *Cantare*, par M. Crescini, M. G. Pâris déclare (p. 444, note 2) qu'il croit, comme M. Huguet, que la source du roman est un conte oriental. Il annonce également (p. 447) des remarques sur la forme première du conte de *Floire et Blanchefleur ;* il est inutile de dire que ces remarques sont attendues avec impatience.
5. A propos de la coutume de « l'Amirans » de faire trancher la tête successivement à chacune de ses femmes au bout de l'année, ce qui est une forme altérée des *Mille et une Nuits*, on peut rappeler le récent travail de M. Pio Rajna, *Per le origine della novella proemiale delle Mille e una Notte*, *Giornale della Società asiatica italiana*, t. XII, 1899, p. 171-196.

Digitized by Google

Ayoub : c'est celui de Moraqqich l'Ancien, un poète antéislamique. Devenu amoureux de sa cousine, Asmâ, fille de 'Aouf, il la demande en mariage, mais le père de la jeune fille la lui refuse jusqu'au moment où il aura amassé de la fortune. Le poète quitte sa tribu, va à la cour d'un roi; mais en son absence, 'Aouf marie sa fille à un Arabe des Benou-Morad. Les frères de Moraqqich conviennent de lui dire que sa fiancée est morte : ils égorgent un bélier, le mangent et lui élèvent un tombeau qu'on représente au poète comme étant celui d'Asmâ, quand il revient enrichi par les présents du roi. La suite de l'histoire, la façon dont Moraqqich apprend par hasard que sa fiancée n'est pas morte, la manière dont il se fait reconnaître d'elle, en jetant son anneau dans le vase où elle a coutume de traire les chamelles, n'appartiennent pas à notre sujet[1].

En ce qui concerne le quatrième récit (D), dont il existe, comme le fait remarquer M. Huguet, une version turke traduite par Cardonne[2] et dont la version arabe, intercalée dans le conte de *Qamar ez Zamân*, dans les éditions des *Mille et une Nuits* publiées à Boulaq, au Qaire, à Bombay et à Beyrout, est donnée séparément par Habicht, il est à remarquer que le texte turk d'Ahmed ibn Hemdem[3] est plus détaillé que celui des *Mille et une Nuits*. Cardonne l'a considérablement abrégé dans sa traduction et a modifié les noms. Ainsi le père de No'man, qui est appelé Er Rabi' ben Djâber dans la version turke, devient Djaber dans Cardonne; l'héroïne No'm, fille de Taoufiq, est nommée Zeïneb.

Quant au détail grotesque qui amène la découverte de l'homme enfermé dans la caisse, il faut observer qu'il manque dans toutes les éditions arabes des *Mille et une Nuits*, non pas seulement dans celle de Beyrout (t. I, p. 183), soigneusement expurgée par les éditeurs, mais dans les autres où les passages les plus libres ont été conservés. L'édition de Habicht (t. II, p. 175-176) mentionne seulement qu'en reprochant à l'eunuque son excès de vigilance, la com-

1. Cf. Abou'l Faradj et Isbahâni, *Kitâb el Aghâni*, Boulaq, 1285 hég., 20 vol. in-8, t. V, p. 190, 191, chapitre traduit en français par Quatremère, *Mémoire sur l'ouvrage intitulé Kitâb el Aghâni*, *Journal asiatique*, novembre 1838, p. 510-520, et Perron, *Femmes arabes avant et après l'islamisme*, Alger, 1858, in-8, p. 158-174, Cf. aussi Ibn en Nedim, *Kitâb el Fihrist*, éd. Flügel, Leipzig, 1871-72, 2 vol. in-4, t. I, p. 306; Daoud el Antâqi, *Teziin el Asouâq*, Boulaq, 1291 hég., in-4, p. 101. 102; 'Abd er Rah'im el 'Abbâsi, *Me'âhid et tens'is'*, Boulaq, 1274 hég., in-8, p. 212-213.

2. *Mélanges* (sic) *de littérature orientale*, Paris, 1770, 2 vol. in-12, t. II, p. 1-35; le conte a été réimprimé à la suite des *Mille et une Nuits*, dans l'édition du *Panthéon littéraire*, Paris, 1840, gr. in-8, p. 720; *les Amans de Syrie ou l'héroïne*.

3. *'Adjâib el Meâser*, Constantinople, 1250 hég., pet. in-4, p. 167-184. Il en existe une autre édition, Kazan, 1882, in-8. Je n'ai pu vérifier si une traduction anglaise, publiée, je crois, à New-York, est plus fidèle que celle de Cardonne.

Digitized by Google

plice dit que dans l'une des caisses se trouve une bouteille d'eau du puits de Zemzem qui a été cassée, que le liquide s'est répandu sur les vêtements qui étaient dans la caisse et a altéré leurs couleurs. D'où Burton [1] a-t'il tiré ce détail ? Est-ce d'un manuscrit, est-ce du fableau traduit par M. de Goeje et que je n'ai pu voir? C'est ce qu'il ne dit pas, mais c'est une preuve de plus à ajouter à celles qui démontrent combien on doit user avec défiance de sa traduction, généralement inférieure à celle de Lane pour l'intelligence du texte. — Ce trait existe encore dans un fableau rattaché à la légende de Loqmân et dont j'ai publié le texte arabe d'après un manuscrit de Berlin [2] : il s'agit d'une femme nommée Rakhim qui cache son amant, un homme des Benoù-Kerker, dans une caisse transportée ensuite sur la tête du mari. Il est découvert à la suite du même accident. La femme de Loqmân, Souda, fille de 'Amâmah, dans le même conte, l'avait trompé également avec Homaisa, fils d'Es Somaïda', que ses amis avaient fait entrer, caché dans une caisse, dans la grotte où elle habitait avec son mari.

RENÉ BASSET.

GARGANTUA DANS LA TRADITION POPULAIRE

XIV

DANS LE PERCHE

GARGANTUA, au sortir de la Beauce, arriva dans le Perche. Il était tombé une immense quantité de neige et le dégel était survenu. Gargantua marchait à grandes enjambées; mais la neige, qui battait à ses souliers, le gênait considérablement et l'empêchait d'avancer. Force lui fut de débotter ses pieds. Les deux bottes sont demeurées en cet endroit; la neige a fondu, mais toute la terre qu'elles contenaient a formé les deux buttes de Chartrage et de Champaillaume, qui de loin ont le même élévation et semblent se toucher.

FILLEUL-PETIGNY.

1. *Arabian Nights*, Library Edition, t. I, p. 261.
2. *Loqmân berbère*, Paris, 1890, in-12, Introduction, p. LXXVI et suiv.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE LA HAUTE-BRETAGNE

XIX

LE COUTEAU BÉNI

Un soir, un homme revenait de conduire ses chevaux au pré où ils devaient passer la nuit, lorsque tout à coup il vit devant lui un tout petit homme noir avec des cornes longues comme d'ici demain. Il voulut fuir, mais entendant ricaner le petit homme, il fut tellement exaspéré que la frayeur lui passa. Il saisit son couteau et le planta droit dans le front du petit homme. Mais au lieu d'entendre un cri d'agonie, il ouït un merci ! bien articulé, et il se trouva seul sur la lande. Cinq ans après, étant allé à une foire de l'autre côté de Jugon, il entra dans une tente pour y dîner ; on le servit, et à côté de son couvert, il vit le couteau qu'il avait planté dans le front de l'homme noir. « Ah ! mon coutiau ! » s'écria-t-il en le prenant.

L'aubergiste à qui était la tente s'approcha de lui et lui dit : « Tout ce je que possède est à vous ! vous êtes mon bienfaiteur. J'avais fait un pacte avec le diable, et il allait m'enlever, lorsque vous avez fait couler mon sang avec un objet béni. Cela seul pouvait me délivrer ». Le fermier avait en effet fait bénir lors d'une mission son chapelet et son couteau. Le cabaretier qui était riche donna sa fille en mariage au fermier, et ils vécurent heureux grâce au couteau béni.

LUCIE DE V. H.

LA MER ET LES EAUX[1].

LXXXV

NOM DE LA MER AGITÉE

Lorsque la mer est agitée et qu'on aperçoit sur la crête des vagues de l'écume blanche, les gens de Knocke disent : « Il fait bien mauvais temps, car on voit « *de witte schaapjes* » des *moutons blancs* qui surnagent[1] ».

1. Cf. sur des noms analogues. PAUL SÉBILLOT, *Légendes de la mer* t. I.

Digitized by Google

LXXXVI

LES MARÉES ET LES ANIMAUX

Il y a marée haute lorsque les pupilles des yeux du chat sont ouvertes ; on peut constater la marée basse si au contraire les pupilles du même animal sont peu dilatées.

On utilise la peau du chien marin (phoque) en flamand *Zeehond,* de différentes façons ; les uns confectionnent avec cette peau des pantoufles, les autres des gilets.

Quand les poils de cette peau se dressent, c'est marée haute, lorqu'au contraire ils sont lisses, on peut être assuré que la marée est basse. (Knocke-sur-Mer).

LXXXVII

FIGURE DANS LA TÊTE DES CREVETTES

A Knocke (Flandre maritime) on dit que dans la tête des crevettes se trouvent Adam et Ève [1].

LXXXVIII

LES BATELIERS DE L'OURTHE

Les environs des rochers de la Vierge (rives de l'Ourthe) étaient, au temps du batelage, un passage à gouffre profond redouté des bateliers ; ceux-ci y avaient placé une statue de la Vierge, aujourd'hui disparue, qu'ils imploraient avant d'effectuer cette traversée périlleuse ; de là est venu la désignation de « rochers de la Vierge ».

(Rahir. *Promenades dans la Vallée de l'Amblève et de l'Ourthe*, 174).

LXXXIX

LA CEINTURE DES MARINS

On trouve encore à Blankenbergh (Flandre maritime), de vieux marins qui portent une ceinture dont la boucle est formée de deux *couronnes de Marie-Thérèse*. On prétend que c'est là une précaution de la part de ces vieux loups de mer qui ne veulent pas, en cas de naufrage, se trouver dépourvus d'argent.

XC

POURQUOI LA MER EST-ELLE SALÉE ?

Amina, la plus vieille des fées euskariennes, était un jour de fort mauvaise humeur; le patriarche, son mari, l'avait mise en colère;

1. En Haute-Bretagne on prétend voir dans la tête du homard la Vierge et deux anges. (Sébillot, *Trad. de la Haute-Bretagne*, t. II).

Digitized by Google

il trouvait que son bouillon était horriblement salé. La fée prit le pot-au-feu, le jeta, et le brisa contre un énorme rocher qui se trouvait au beau milieu de l'Océan : c'est depuis lors que la mer est salée. (*Bulletin mensuel de la Biarritz-Association*).

ALFRED HAROU.

XCI

LES CASCAROTTES

Entre Bayonne et Saint-Jean-de-Luz on rencontre parfois une troupe de jeunes femmes lancées au pas de course et portant des corbeilles sur la tête. Elles transportent à Bayonne, à une distance de cinq lieues, les sardines fraîches que les pêcheurs ont prises la nuit. (*Magasin pittoresque*, 1861, p. 232.) Il serait intéressant de savoir si en d'autres pays il y a aussi des femmes qui se chargent de transporter rapidement le poisson. P. S.

PÈLERINS ET PÈLERINAGES[1]

XXXVI

LES ÉPINGLES DE LA FONTAINE

Au visiteur de la curieuse cité de Saint-Emilion (Gironde), la gardienne de l'église monolithe ne manque pas de faire voir la Fontaine de Saint-Emilion. Il faut descendre par un escalier en pas de vis dans une sorte de cave carrée. A la lueur d'une bougie l'on vous montre d'une part un autel et un siège de pierre qui furent ceux du saint; de l'autre une source abondante dont l'eau est très froide et très limpide et que saint Emilion fit, dit-on, jaillir. En se penchant sur le petit parapet, l'on voit briller au fond de l'eau, sur un lit de sable fin, des centaines de petites épingles. « Ce sont, nous dit en souriant le curé, les jeunes « filles qui, pour se marier dans l'année, viennent jeter leur épingle « dans la fontaine. »

(Recueilli sur les lieux, juillet 1899). J. DE KERSAINT-GILLY.

1. Cf. t. XIV, p. 349.

Digitized by Google

LES VILLES ENGLOUTIES[1]

CXLIX

LE VILLAGE ENGLOUTI DE KOŠCIELEC

(*Posnanie*)

A environ un kilomètre au Nord du village de Košcielec, près de Pakosch, on voit un lac presque desséché ; seulement au milieu il se trouve un peu d'eau. A cette place aurait existé autrefois le vieux village de Košcielec qui est englouti aujourd'hui. La pointe du clocher, à ce qu'on prétend, se trouve sous la surface de l'eau. Une fois un berger la tenait déjà dans sa main ; malheureusement ce jour-là, il n'avait pas fait sa prière quotidienne, sans quoi il aurait pu tirer l'église avec le village. Après que la pointe lui eut échappé, le vieux Košcielec s'enfonça plus profondément[2].

CL

L'INONDATION DU LAC NEAGH

(*Irlande*)

On rapporte, dans un conte irlandais intitulé *Destruction d'Eocho Mac Mairedo*, comment par suite de la négligence d'une femme chargée de veiller sur elle, une fontaine magique de l'Ulster déborda soudain et engloutit le roi Ecca et son pays. C'est de cette inondation que provint le lac Neagh, grande nappe marécageuse qui occupe tout le nord-ouest de l'Irlande. Liban, fille du roi, échappa seule à la mort ; elle vécut une année dans une chambre sous le lac puis elle fut transformée en saumon. Trois cents ans plus tard, Saint Comgall l'ayant baptisée lui fit gagner le ciel[3].

RENÉ BASSET

1. Suite, voir t. XIV, p. 649.
2. O. Knoop. *Sagen und Erzählungen aus der Provinz Posen*, Posen, 1893, in-8, p. 48-49.
3. F. Lot. *Nouvelles Etudes sur la provenance du cycle arthurien*, III, *Morgue la Fée et Morgan-Tud*, *Romania*, t. XXVIII, p. 235, citant en note *Leabhair nah Uidre*, éd. Joyce dans ses *Old Celtic Romances*, p. 97-105 : O'Grady, *Silva Gadelica*, p. 233-237, 265-269 ; John Rhys, *Studies in the Arthurian Legend*, p. 23, 49 et le *Martyrologe de Donegal*, 27 janvier, p. 28.

Digitized by Google

COUTUMES ET CROYANCES DE NOEL

XXX

EN BÉARN

A Noël — et aussi au premier de l'an — les enfants se présentent aux portes de toutes les maisons où il est né pendant l'année écoulée, soit un garçon, soit une fille, et ils réclament un don de joyeux avènement sous forme de fruits (pommes, châtaignes, noix), ou plus rarement de victuailles quelconques, de sous, etc. Naturellement tout leur est bon. Si on fait la sourde oreille, ils insistent de plus en plus bruyants et vont parfois jusqu'à bombarder les maisons récalcitrantes : voici les formules qu'ils chantent et crient dès le matin :

I

Nadaù, Nadaù,
Lou trip aù paù
La saùcisse à la padère
Que hè boune chère.

II

Si noum jetat pas lou Nadaù,
Quep hiqueram lou maynadge
Aù cap dou paù.

III

Pique paille
Pique hè
La castanhe
Que hè bè.

IV

Ahumilhes, ahumalhes,
Poumes et castanhes
Esquilhotz
Bouhárocxs
Cricz craucz,
Nadaù !

I

Noël, Noël,
Le boudin à la broche,
La saucisse à la poële
Font bonne chère.

II

Si vous ne nous jetez pas la noël,
Nous ficherons l'enfant
A la pointe de la broche.

III

Pique paille
Pique foin
La chataigne
Fait du bien.

IV

Enfumés, enfumés,
Pommes et châtaignes,
Noix véreuses,
Cric crac
Noël !

On sait qu'en Béarn, le terme *ahumatz* (enfumés) est un terme de mépris, dont l'origine n'est pas très sûre. En tous cas, on prétend toujours l'appliquer soit ironiquement, soit facétieusement le plus souvent, à des misérables, aux petites gens.

Digitized by Google

On peut rapprocher notre formulette 4 de l'article *Ahum*! du dictionnaire de Lespy, où nous lisons ceci : « La veille de Noël, à Oloron, les enfants parcourent les rues, un petit panier à la main, en criant : *Ahum* ! *Ahum* ! *Ahumalhe* ! *Poumes y castanhes* ! *Bouharoc* ! *Coc, coc* ! *Poumes y esquilhotz* ! De presque toutes les maisons, particulièrement de celles où il y a des enfants encore au berceau, on jette aux petits coureurs qui répètent ces cris, des pommes, des châtaignes..... On prétend que cet usage provient d'une ancienne superstition consistant à croire que des sorcières chercheraient à pénétrer dans des maisons, la nuit de Noël, pour enlever les tout petits enfants ou leur « jeter des sorts. » On est persuadé qu'elles s'éloignent aux cris de *Ahum* ! *Ahum* ! etc. »

Ces formulettes ont été recueillies à Navarreux (Basses-Pyrénées).

DANIEL BOURCHENIN.

XXXI

HAUTE-BRETAGNE

En quelques parties de la Haute-Bretagne, la veille de Noël s'appelle le jour de la jeunesse. Dans les maisons on allume une bûche pour empêcher le tonnerre de tomber, et on la bénit; celui qui le fait doit être à jeun depuis minuit. On en ramasse les charbons et on les rallume au moment des orages.

Le soir, les enfants mettent leur soulier dans la cheminée; ils croient que c'est le petit Jésus qui leur y met quelque chose : cette coutume n'est pas probablement ancienne.

Les chevaux qu'on laisserait dehors cette nuit auraient du mal.

On raconte qu'un homme qui assistait à la messe de minuit vit dans l'église la Mort se poser sur la tête de sa femme, qui mourut peu après.

PAUL SÉBILLOT.

XXXII

LE LAVOIR DANGEREUX

A Herve, province de Liège, les lessiveuses vont rincer le linge à l'endroit connu sous le nom des *Trois Bacs*. La nuit de la Noël, celui qui irait boire à cet endroit, à minuit, serait frappé de cécité.

XXXIII

LA BUCHE EN ÉCOSSE

Entre Inverness et les monts Grampians (Ecosse), la veille de Noël voyait s'accomplir les plus étranges cérémonies. A tout prix, il fallait *brûler quelque chose* en l'honneur de l'enfant divin; parfois,

Digitized by Google

c'était de la tourbe; ailleurs, c'était une bûche, à laquelle on avait donné, plus ou moins grossièrement, l'*apparence d'une vieille femme*.

(Le *Musée des Familles*, 1895, 2e semestre, p. 211).

ALFRED HAROU.

TRADITIONS ET COUTUMES DU NOUVEL AN

XVIII

EN FLANDRE

A Wynendaele, aux environs de Thourout (Flandre), contre l'ancien château des Comtes de Flandre, existe une petite chapelle de la Vierge. Dans la nuit du nouvel an, on se rend à cette chapelle de plusieurs lieues à la ronde. A minuit sonnant, un vieillard, investi d'une sorte de mission populaire, voit s'ouvrir les portes de la chapelle et agenouillé devant l'image de la Vierge; il récite une prière au *nom de tous* : les litanies de la Vierge, après les cinq *paters* des plaies de Jésus, si populaires dans ce pays.

Voici d'après la légende, ce qui a donné lieu à cette cérémonie. Naguère, dit-on, un pauvre rempailleur de chaises se trouvait sans travail aucun. C'etait la veille de l'An. Il s'avisa d'aller implorer *l'image de la Vierge* et de lui demander secours. Il fut exaucé et ses enfants qui mouraient de faim furent rassasiés et le travail et l'aisance vinrent aussi.

ALFRED HAROU.

Digitized by Google

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

XXIII

LÉGENDE DE SAINT GIRAUD

La légende de saint Giraud rapporte qu'il apparut à un moine des Châteliers nommé Guillaume Desjouves. Ce religieux s'étant rendu un jour à l'église pendant que les autres frères dormaient, aperçut un moine inconnu, d'un aspect vénérable, qui l'aborda en lui disant: *Benedicite*. Le religieux, au lieu de répondre: *Dominus*, garde le silence, attendu que cette formule de salutation ne devait être employée qu'avec l'abbé ou le prieur. — N'aie pas peur de rompre le silence, reprit l'inconnu, et va saluer l'abbé en lui disant de ma part: apporte tous tes soins à bien gouverner l'abbaye et ne t'inquiète pas du reste, car je veille pour toi et, pour cette abbaye auprès de Dieu. « Qui es-tu donc? s'écrie le religieux. — Qui je suis? répond l'inconnu, tu le sauras bientôt. A l'instant, il se dirigea vers le Mausolée de saint Giraud et parut y rentrer, ce qui ne laissa au religieux aucun doute au sujet de sa vision.

(Louis Duval. *Cartulaire de l'abbaye des Châteliers*. Introduction XL-XLII. *Mémoire de la Soc. de stat. des Deux-Sèvres*, 2e série, t. VII, 1867).

Léo Desaivre.

XXIV

POURQUOI ON NE TROUVE PAS DE NIDS DE COURLIS [1]

Lorsque la sainte Famille, fuyant les persécutions d'Hérode, s'embarqua pour l'Egypte, dès que le vaisseau fut sorti du port, le jour s'assombrit tout à coup; des milliers d'oiseaux voltigèrent sur les flots et au-dessus de la mâture. Cette masse se serra tellement qu'elle cacha les rayons du soleil. Plusieurs de ces oiseaux se posèrent sur les mâts, sur les cordages, se cachèrent dans la voilure, pénétrèrent sur le pont, et faisaient entendre des cris sinistres. D'autres oiseaux au plumage gris, aux pattes allongées, au bec recourbé en forme de sabre, descendirent sur le pont, entrèrent dans la pièce où se trouvait la sainte Famille, se posèrent en face de saint Joseph, et le

1. Cette légende, de même que plusieurs des suivantes, contenait des réflexions et des incidents qui n'avaient pas un rapport nécessaire avec le sujet; comme elles allongeaient inutilement le récit, je les ai supprimées.

Digitized by Google

caressant en battant des ailes, ils ouvrirent le bec et parlèrent. Ils parlèrent breton, et voici ce qu'ils dirent: *Arneu a zo en amzer! ar c'houmouloun zo du sant Joseph a Guerc'hes Mari destroed en dro! ar maro zo tost, ar mor a zo treitour a don.* Le temps est gros d'orage, les nuages sont chargés; saint Joseph et Vierge Marie, retournez sur vos pas, la mer approche, la mer est traître et profonde. La sainte Famille les vit se cacher et rester sur le pont; quelques efforts que l'on fît pour les en chasser, on n'en put venir à bout. Alors St Joseph dit à Marie: « Ces oiseaux sont envoyés de Dieu, il faut lui obéir. » Saint Joseph appelant le capitaine, lui donna l'ordre de mettre le cap sur la Judée. Aussitôt les oiseaux, qui étaient des Courlis, s'envolèrent en sifflant, et plusieurs dirent: *Deud ta, va Salver a va crouèr.* Venez donc mon Sauveur et mon créateur. » Et lorsque la sainte Famille fut débarquée, ils disparurent en chantant: *Meulet he vo Doué, meulet Salver ar bed.* Dieu sera loué, que soit loué le Sauveur du monde. Ces oiseaux étaient bien les envoyés du Ciel, car il s'éleva sur les eaux une affreuse tempête, et le vaisseau fut porté sur un rocher où il s'ouvrit en deux, et tous les passagers sourds, à la voix des Courlis, périrent dans la mer. C'est en reconnaissance de ce service que l'Enfant Jésus a permis que les nids des Courlis ne tombent jamais sous la main cruelle de l'enfant, et jamais homme n'a vu l'œuf des Courlis.

ELVIRE DE CERNY. *Journal d'Avranches*, juillet 1859.

XXV

SAINT AUBIN PRÉSERVÉ D'UNE AVERSE

Saint Aubin étant encore novice dans un monastère, son abbé qui avait grande confiance en lui l'envoya dans les champs près des ouvriers, avec des ordres fort importants. Mais le jeune homme, malgré toute la diligence qu'il y mit, ne put arriver de jour au lieu désigné, et il se vit forcé de coucher dans une hôtellerie, à cause d'un orage comme on n'en avait vu de mémoire d'homme.

Pendant la nuit, le tonnerre gronda plus fort, la violence du vent enleva la toiture de la maison, et tous les voyageurs inondés, faillirent périr dans leurs lits. Saint Aubin se trouva sain et sauf au milieu de ces malheureux, qui restèrent stupéfaits en voyant l'eau tomber des deux côtés du lit de l'enfant endormi. Quand il se réveilla, dès qu'il fut sorti du lit, l'eau l'inonda en un instant et la pluie cessa de tomber là où allait le novice, sa robe même n'en fut pas mouillée.

Le lendemain saint Aubin de Spinefort quitta la maison écroulée, suivi des bénédictions du peuple, car en partant il avait obtenu de

Digitized by Google

Dieu par ses prières une légion d'anges qui travaillaient à rebâtir la maison où il avait logé.

Cette légende fait le sujet d'un tableau que j'ai vu dans une église dont ce saint est le patron.

E. DE CERNY, l. c. Février 1861.

XXVI

SAINT JOURDAIN

Un jeune chasseur suivait avec ardeur une meute qui ravageait le sarrasin d'un riche fermier très dévot envers saint Jourdain, dont il avait placé la statue à l'entrée de sa propriété. Le fermier, attiré par les aboiements des chiens, pria ce jeune homme de les arrêter. Celui-ci, méprisant cet avis, parut même ne pas l'écouter, le fermier invoqua alors le saint avec foi, et le pria de garder son blé noir.

Saint Jourdain, touché de sa prière, obtint de Dieu la grâce de châtier ce jeune homme, et l'ayant obtenue, il paraît aussitôt dans le champ, en face du chasseur, et lui parle de sa statue de pierre. Il lui ordonne de rappeler ses chiens, et lui fait de sanglants reproches sur son endurcissement, mais le chasseur les dédaigne et continue à suivre la menée.

Alors le saint irrité, arrête la meute, la maudit et commande au jeune homme de l'écouter et de regarder ce qui allait se passer. Au même instant les lièvres et les renards qui fuyaient, se retournant poursuivent les chiens, les atteignent et les dévorent sous les yeux du chasseur.

Une statue en bois, placée dans l'église de Trigavou est expliquée par cette légende. On y voit des lièvres et des renards poursuivre des chiens qui fuient effrayés devant eux.

E. DE CERNY, l. c. 4 Février 1858.

XXVII

SAINT GELDOUIN

Saint Geldouin, revenant d'un voyage se trouva surpris par la nuit à quelque distance d'une petite ville qu'il ne pouvait atteindre avant la fermeture des portes ; il résolut de ne pas continuer son chemin, et, voyant une lumière devant lui, il se dirigea de ce côté et demanda l'hospitalité au propriétaire de la cabane, qui n'était qu'un pauvre batelier de la Loire. Celui-ci qui était à l'aise, reçut très bien l'étranger, et ne voulant pas lui offrir son pain bis et son poisson fumé, il réveilla son valet Bernution et l'envoya à la ville faire les acquisitions nécessaires.

Digitized by Google

La ville était éloignée d'un quart de lieue, et Bernution fit sa course si vite que cela parut suspect au saint. Il bénit la table avant de s'y asseoir et l'on vit à l'instant toutes les viandes s'évanouir et faire place à des crapauds, à des souris, à des lézards et à des aspics qui grouillaient pêle mêle sur les plats et les assiettes; le vin devint une eau boueuse et fétide. La cabane, à l'arrivée du saint, s'était remplie de bateliers qui témoins de ce miracle, remercièrent Dieu, qui par l'entremise de ce saint, les avait délivrés d'un aussi grand danger.

Saint Gildouin se fit connaître à eux ; il appela près de lui Bernution qui s'était enfui, et quand il fut près de lui, le saint le conjura de lui dire chez qui il avait été et qui l'avait envoyé chez les bateliers de la Loire. Bernution, forcé de répondre, remplit l'air de ses cris, et tombant en convulsions, confessa hautement qu'il était Satan.

— Et Bernution, qu'en as-tu fait? demanda le saint.

— Je l'ai étranglé en route et j'ai pris sa forme pour parler aux hommes avec plus de facilité et tenter l'oint du Seigneur dans la cabane des bateliers de la Loire. Souvent je suis venu chez ce rustre pour tâcher de le séduire, et à cet effet j'ai pris toutes les formes sans jamais y réussir ; j'ai vainement encore voulu faire chavirer sa barque pour en noyer les passagers ; comme il faisait ce métier pour peu de chose, et même souvent par pure bonté d'âme, personne ne se noie dans ces parages où jadis je faisais bonne prise.

Le saint lui ordonna de retourner aux enfers en laissant à terre le corps de Bernution. Satan obéit à cet ordre en jetant des cris de rage. Saint Geldouin rappela à la vie Bernution qui se réveilla comme d'un rêve, et ne sut jamais dire où il avait été. Le saint le bénit, et il quitta la cabane le lendemain.

Pour perpétuer le souvenir d'un aussi grand personnage le batelier fit le serment de passer à pareil jour sans salaire tous ceux qui voudraient traverser la Loire [1].

ELVIRE DE CERNY, l. c. Février 1861.

1. Quelques-uns de ces épisodes sont rapportés par Albert Le Grand. *Vie de saint Geldouin.*

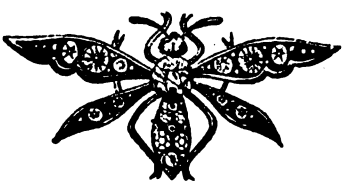

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES DE L'EXTRÊME-ORIENT [1]

XCIX

LES PÊCHES D'IMMORTALITÉ

(Chine)

L'EMPEREUR Vou-Ti vit, un jour, apparaître une belle jeune fille fée, qui, s'annonçant comme une des Filles de pierre précieuse (nom des servantes des fées), lui dit qu'elle était envoyée du Kwun-Lun par la Reine de l'Occident, pour avertir le souverain que sa maîtresse viendrait à sa cour le septième jour du septième prochain mois. Là-dessus, elle disparut subitement. Quand le jour fixé fut arrivé, l'empereur fit préparer un magnifique banquet pour recevoir convenablement sa divine hôtesse ; en effet, tard dans la soirée, la Reine de l'Ouest apparut dans un nuage qui semblait descendre des cieux, arrivant de l'Occident avec de la musique et un grand bruit d'escorte et de chevaux Elle apparut comme une belle dame âgée d'environ trente ans. Après les cérémonies et les compliments d'usage, une de ses suivantes apporta, sur son ordre, un plat de jade sur lequel il y avait sept pêches, aussi grosses que des œufs de canard, rondes et de couleur bleue. La reine donna quatre de ces fruits à l'empereur et en mangea trois elle-même ; le prince l'imita en gardant soigneusement les noyaux. La princesse lui demanda pourquoi il agissait ainsi ; il répondit qu'il avait l'intention de les planter, sur quoi elle lui dit : « Le terrain de la Chine est stérile ; ils ne pousseront pas ; à quoi bon les planter. » Un concert musical donné par la suite de la reine termina le festin. Là-dessus, l'être mystérieux, après avoir donné à l'empereur des avertissements et une amulette précieuse par laquelle on pouvait obtenir l'immortalité, disparut à la chute du jour. Les pêches, dont il est question dans ce récit, furent regardées par les conteurs postérieurs comme ayant procuré l'immortalité à Vou-Ti [2].

C

L'ARRIVÉE DES THÉRAS

(Barmah)

« La ville de Golamattikanagara était située sur le bord de la mer,

1. Suite, voir t. XIV, p. 532.
2. J.-J.-M. de Groot, *Buddhist Masses for the dead at Amoy*, *Actes du VIe Congrès International des Orientalistes*, Sect. IV, Leyde, 1885, in-8, p. 12-13.

Digitized by Google

et une Rakkhasi qui demeurait dans la mer avait l'habitude de saisir et de dévorer chaque enfant né dans le palais du roi. La nuit de l'arrivée des deux Théras (Sona et Uttara), la principale reine donna naissance à un enfant. La Rakkhasi, sachant qu'il était né dans le palais, vint à la ville, au milieu de 500 autres Rakhkhasa dans l'intention de dévorer le nouveau-né. Quand les gens la virent, ils furent saisis de terreur et poussèrent un grand cri. Les deux Théras, apprenant que la Rakkhasi et ses partisans avaient pris la forme effrayante de lions ayant chacun une tête et deux corps, créèrent des monstres d'aspect semblable, mais deux fois gros comme ceux qui accompagnaient la Rakhkhasi, en sorte que ces derniers s'enfuirent dans la mer. Les Théras prêchèrent alors le *Brahma-Jalasutta* au peuple, à la suite de quoi 6.000 personnes arrivèrent à l'intelligence de la foi »[1].

RENÉ BASSET.

DEVINETTES DU POITOU

1. Qu'est-o tchieu : Mocieu sort, l'au moet pas
Madame ne dort pas
Mocieu est rontré l'au z'at mis
Madame at dormi ?
Le courail (verrou) de la porte.....

2. Qu'est-o tchieu : Té t'en as, mé ien'ai
Oll' y en at tout pllein mais
Dons les bois de la Meilleraye ?
De l'ombre.....

2. Qu'est-o tchieu : Tâte-li le fond, manie-li le poel
Regarde si l'ontraie te convint ?
In chapiâ (Chapeau).....

4. Qu'est-o tchieu : Quatre tchieussères dons le fond
In p'tit ziguesin dans le mitont?
In caléâ (Une noix).....

5. Qu'est-o tchieu : Poélu deçay. Poélu delay
Leve la jombe i t'au moettrai ?
Ine chausse (bas).....

6. Qu'est-o tchieu : Qui travarse la rivière sans foaire d'ombre ?
Le son de la cloche.....

1. R.-F. St-Andrew St-John, *Takkola*, Paris, 1898, in-8, p. 9.-10.

Digitized by Google

7. Qu'est-o tchieu : Grond père, maligne mère
In p'tit infont qui at le tchieu tout blonc ?
In chatâgne (Chataigne)....

8. Qu'est-o tchieu : Qui monge la vionde le jour et qui la neut luche muraille ?
In agllon (Aiguillon).....

9. Qu'est-o tchieu : In'armoaire à deux battants
Deux criminelles et in patient ?
In confessionnal.....

10. Qu'est-o tchieu : Qui at sept ales (ai.es) et sept ous (os)
Et qu'on monge que coure oll'est mouc ?
In m'rèle (nèfle).....

11. Qu'est-o tchieu : In'grond' moaison qui n'a ni feut ni ch'minaie
Et qui naurrit deux faignants toute l'annaie ?
L'église.....

12. Qu'est-o tchieu : Qui est aussi chétit mort qu'en vie ?
Ine aronze (Ronce).....

13. Qu'est-o tchieu : Ine petite gronge
Toute plleine de j'ments blonches ?
La goule (bouche) et les dents.....

14. Qu'est-o tchieu : Qui monte au clochet sons ses jombes ?
Le fumaie (fumée).:...

15. Qu'est-o tchieu : Qui n'est ni barbe ni ârbre et qui at tout de même d'aux feuilles ?
In livre.....

16. Qu'est-o tchieu : Qui est le pûs segret de la maison ?
La basseil (seuil) de la porte qui voait tout pllein d'affaires et qui ne dit jamais rein.....

17. Qu'est-o tchieu : Qui a les cornes au tchiu ?
Le soufflet.....

18. Qu'est-o tchieu : I n'en jete qu'in et coure i vat le qu'ri ien trouve trois ?
In uff (œuf) la coquille, le blanc et le jaune.....

19. Qu'est-o tchieu : Qui est toujours mouillé et qui ne pourrit jamais ?
La laingue.....

20. Coure le buff s'rat et le pûs rond ?
Coure le peurat se luchaie le dârre.

R.-M. Lacuve.

Digitized by Google

CONTES ET LÉGENDES ARABES[1]

CCLXVII

L'ANE MORT

'Abd Allah ben El Mobârek voulut aller à Damas. En route, il vit un âne mort et, à côté de lui, un pauvre debout qui pleurait. Il lui demanda : Pourquoi pleures-tu ? — L'autre répondit : Je suis pauvre, chargé de famille ; j'avais acheté cet âne pour 300 dirhems ; je le louais et je subvenais aux dépenses des miens. Il est tombé mort, et me voici sans ressources, voilà pourquoi je pleure. — 'Abd Allah lui dit : Tu l'as acheté vivant pour 300 dirhems, moi je te l'achète mort pour 500 dirhems. Le pauvre reprit : Si tu es véridique, compte-moi l'argent. 'Abd Allah lui compta l'argent ; le pauvre le prit et s'en alla tout joyeux retrouver sa famille. La nuit suivante, il vit le paradis ; il y avait comme un jardin délicieux où il aperçut un âne couvert de toutes sortes d'ornements : une bride de chrysoprase verte, une selle d'émeraude, des étriers de rubis, des rênes de corail, des sabots de cristal blanc ; sa houppe était de musc odorant ; il avait au cou un collier de lumière. A côté de lui un ange criait : Heureux celui qui le montera au jour de la résurrection, car il passera sur le Sirât comme l'éclair rapide, et il entrera dans la première catégorie avec les prophètes et les justes. Le pauvre examina l'âne et reconnut que c'était le sien qui était mort et que 'Abd Allah ben El Mobârek avait acheté. Il alla vers l'ange et lui dit : Cet âne est à moi, donne-le moi. Oui, dit l'ange, l'âne t'a appartenu, mais tu n'as pas su supporter sa mort avec patience ; aujourd'hui, il appartient à un autre, ne vois-tu pas ce qui est écrit sur le devant de sa selle ? Il regarde et vit cette inscription : Ceci est la monture de 'Abd Allah ben El Mobârek. L'homme s'éveilla et se mit à pleurer en criant : O regrets ! Puis il prit l'argent et s'en alla vers la tour de 'Abd Allah à qui il dit : Reprends tes dirhems, car la vente d'un mort n'est pas licite. — L'autre lui dit : Tu as vu l'âne en songe, avec ses parures et l'inscription sur sa selle ; mais Dieu me l'a fait voir quand j'étais éveillé : Comment reviendrais-je sur la vente[2] ?

CCLXVIII

LA PORTE INVISIBLE

On raconte qu'un voleur entra dans la maison de Rabi'ah el

1. Suite, voir t. XIV, p. 639.
2. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 91.

Digitized by Google

'Adouyah qui dormait. Il rassembla les effets et voulut sortir par la porte : celle-ci avait disparu. Le voleur s'assit en attendant qu'elle reparut et il entendit une voix qui lui disait : Laisse les vêtements et sors par la porte. Il déposa son fardeau; elle lui apparut de nouveau et il la reconnut. Alors il reprit les vêtements, mais elle disparut de nouveau. Il les déposa, la porte reparut ; il les reprit, elle fut encore invisible ; cela arriva trois fois ou plus. La voix lui cria : Si Rabi'ah est endormi, l'Ami ne dort pas ; ni l'âge, ni le sommeil n'ont prise sur lui. Le voleur déposa les vêtements et sortit par la porte [1].

CCLXIX

LE MEURTRIER QUI SE TRAHIT

'Adhad ed daoulah avait, dit-on, parmi ses émirs un jeune Turk qui se tenait près d'une galerie, occupé à regarder une femme qui se trouvait là. Celle-ci dit à son mari : Cet homme m'empêche de monter à cette galerie, car toute la journée il y regarde et comme il n'y a personne que moi, les gens ne douteront pas que je n'aie des rapports avec lui ; je ne sais comment faire. Son mari lui dit : Ecris-lui un billet et dis-lui : Il n'y a pas de raison pour te tenir là ; monte vers moi après le repas du soir, quand les ténèbres empêcheront les gens de nous voir ; je serai là derrière la porte. Puis il alla creuser une grande fosse derrière la porte et se tint là. Quand le Turk arriva, il lui ouvrit la porte, et lorsqu'il entra, l'homme le poussa : il tomba et on combla la fosse sur lui. Des jours se passèrent sans qu'on eût de ses nouvelles. — 'Adhad ed daoulah demanda après lui ; on lui dit : Nous ne savons ce qu'il est devenu. Il ne cessa de penser à lui jusqu'à ce qu'il envoya chercher le moueddin de la mosquée voisine de cette maison et, en apparence, il le traita durement. Puis il lui dit : Voici cent dinars, prends-les et exécute mes ordres. Quand tu seras revenu à la mosquée, fais, de nuit, l'appel à la prière ; le premier qui entrera et te demandera pourquoi je t'ai demandé, fais-le moi connaître. Le moueddin y consentit et exécuta cet ordre. Le premier qui entra fut le meurtrier qui lui dit : J'ai de l'amitié pour toi ; qu'est-ce que 'Adhad ed daoulah te voulait ? — Rien, tout est pour le mieux. Le lendemain matin, il en informa le sultan. Celui-ci envoya chercher l'homme ; on le lui amena. — Qu'est-ce qu'avait fait le Turk ? lui demanda 'Adhad ed daoulah. — Je te dirai la vérité ; j'ai une femme chaste et belle; il l'épiait et se tenait sous sa galerie; elle s'est plainte par crainte du déshonneur qui résultait des stations de

1. Ad'med el Qalyoubi. *Naouâdir*, p. 29.

Digitized by Google

cet homme; je l'ai traité de telle façon. — Va tranquillement avec Dieu, reprit le sultan; les gens n'ont rien entendu et nous n'avons rien dit[1].

CCLXX

REPENTIR ET PARDON

On raconte qu'on amena un jour à 'Ali ben Abou T'âleb un nègre qui avait volé. — Tu as volé ? demanda le khalife. — Oui. — Il répéta trois fois la question et le voleur avoua trois fois. 'Ali ordonna de lui couper la main; le nègre la prit et s'en alla. Salmân el Fârisi le rencontra et lui demanda : Qui t'a coupé la main ? — Le soutien de la religion, le gendre du Prophète, l'époux de la vierge, le cousin du Prophète, le commandeur des croyants, 'Ali ben Abou T'âleb. — Il t'a coupé la main et tu le loues ! — Oui, grâce à cette main, il m'a sauvé du châtiment douloureux (l'enfer). Salmân raconta cela à 'Ali qui fit venir le nègre. Quand on le lui eut amené, il remit la main à sa place, l'enveloppa d'une serviette, invoqua le Seigneur, et elle guérit par la permission de Dieu très haut[2].

CCLXXI

ON NE PEUT RIEN CHANGER AU QORAN

Une troupe de croyants vint trouver 'Ali ben Abou T'âleb — que Dieu honore sa face — au temps du khalifat de 'Omar : ils étaient de la race des Juifs de la ville où allèrent Mousa (Moïse) et Khidhr (Élie) à qui ils refusèrent l'hospitalité. — Commandeur des croyants, dirent-ils, nous sommes venus te trouver pour une affaire; nous croyons à l'unité de Dieu et nous reconnaissons la mission prophétique de Moh'ammed. Si tu nous accordes notre demande, nous te donnerons dix charges d'or, c'est-à-dire la charge de dix chameaux. — Que voulez-vous ? demanda 'Ali. — Commandeur des croyants, quiconque récite le Qorân blâme nos ancêtres par ce verset : *Et ils refusèrent* (fa a*ba*ou) *de leur donner l'hospitalité*[3]; ils disent que nos ancêtres étaient les plus avares des hommes de leur temps, à ce point qu'ils ne donnèrent pas la moitié d'un pain à Mousa et à Khidhr. C'est une grande honte pour nous et pour nos ancêtres. Reçois de nous dix charges d'or et change le *ba* en *ta*, de façon qu'on ait : *Et ils vinrent* (fa a*ta*ou) *leur donner l'hospitalité*. 'Ali s'irrita contre eux et leur dit : Je ne suis pas un infidèle ni un hypocrite pour altérer la

1. Ibn el Djauzi, *Kitâb el Azkid*, p. 40-41.
2. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 29-30. Cf. § 187 un miracle semblable attribué à Moh'ammed.
3. *Qorân*, Sour. XIX, v. 76.

Digitized by Google

parole de Dieu et la changer ; je serais exclus de la miséricorde divine en vertu de ce verset[1] : « *Ils déplacent les paroles* »[2].

CCLXXII

CONFIANCE EN DIEU

On raconte qu'il y avait, du temps des Israëlites, deux frères, l'un croyant, l'autre infidèle ; tous deux pêchaient dans la mer. L'infidèle se prosternait devant une idole, puis jetait son filet dans la mer où il se remplissait tellement de poissons, qu'il était lourd à en retirer. Le croyant jetait son filet, mais n'y prenait qu'un seul poisson ; il louait Dieu et le remerciait, se soumettant, avec patience, à son arrêt et à son décret. Sa femme monta, un jour, sur la terrasse de sa maison et vit sa belle-sœur ornée de bijoux et de riches vêtements Son cœur en fut préoccupé et Satan lui suggéra des pensées. La femme de l'infidèle lui dit : Recommande à ton mari d'adorer l'idole du mien, afin qu'il t'arrive comme à moi. L'autre descendit soucieuse. Quand le croyant entra chez elle, il trouva qu'elle avait changé de couleur. — Qu'as-tu ? lui demanda-t-il. — Ou bien répudie moi, ou bien adore le Dieu de ton frère. — Servante de Dieu, ne crains-tu pas le Seigneur ? ou bien seras-tu infidèle après avoir été croyante ? Elle reprit : Ne multiplie pas les paroles ; je ne veux pas être nue alors qu'une autre possède des parures et de beaux vêtements. Quand il vit qu'elle persistait dans son opinion, il lui dit : Ne t'afflige pas, j'irai dans la maison des travailleurs ; je travaillerai chaque jour pour deux dirhems que je t'apporterai pour améliorer ta condition. Elle en fut satisfaite et son chagrin s'apaisa. Le lendemain, de bonne heure, il alla à la maison des travailleurs et s'y assit, mais, personne ne l'embaucha. Comme il n'y avait personne pour l'employer, il s'en alla sur le rivage de la mer, adora Dieu Très Haut jusqu'à la nuit, puis s'en retourna chez lui. Sa femme lui demanda : Où as-tu été ? — J'ai été chez le roi ; il m'a fait des promesses et nous sommes convenus que je travaillerai trente-un jours. —Combien te donnera-t-il ? demanda la femme.—C'est un roi généreux ; ses trésors sont remplis ; mais il est convenu, avec moi, de trente et un jours, puis il me donnera ce que je voudrai. Elle le crut. Tous les jours, il allait à sa place et adorait Dieu, jusqu'à ce qu'arriva la trentième nuit. Sa femme lui dit : Si tu n'apportes pas demain ton salaire, répudie-moi. L'homme sortit effrayé. Il rencon-

1. *Qorân*, Sour. IV, v. 48 ; Sour. V, v. 16-45.
2. Es Soyouti, *Anis el Djalis*, p. 92.

Digitized by Google

tra un Juif qui lui dit : Tu es préoccupé. — Oui. Il s'engagea à ne pas manger quoique ce fût chez lui ce jour-là. Dieu avertit Djebraïl *(Gabriel)*: Place vingt-neuf dinârs dans un plateau de lumière, porte-les à la femme du croyant et remets-les lui en lui disant : Je suis le messager du roi et il te fait dire : Ton mari a été à notre service et nous ne l'avons pas négligé comme il nous a abandonné pour aller avec un Juif : voilà pourquoi il y a diminution dans la somme ; s'il avait continué, nous aurions continué. Elle prit les dinârs et les porta au marché ; on lui en donna mille dirhems, car ils portaient cette inscription : Il n'y a de Dieu que Dieu, seul, sans associé. Lorsque l'homme revint dans sa maison, sa femme lui dit : Ou as-tu été ? — Je suis allé travailler chez un Juif. — Malheureux ! répliqua-t-elle, pourquoi as-tu abandonné le service du roi et as-tu servi chez un autre ? Puis, elle lui raconta ce qui était arrivé. Il pleura tellement qu'il s'évanouit. Quand il revint à lui, il lui dit : Je l'ai servi et je n'ai pas persisté dans mon adoration ! Ensuite, il la quitta, s'en alla dans les montagnes et adora Dieu jusqu'à sa mort [1].

CCLXXIII

LES VOLEURS PURGÉS

Dans une des montagnes où est la ville d'Irbil, il pousse beaucoup d'asperges. Le gouverneur de cette province, en récoltait tous les ans et en faisait une boisson qu'il envoyait au maître d'Irbil, Ibn 'Ali es' S'aghir, avec d'autres présents, par quelqu'un en qui il avait confiance. Une année, une troupe de Kurdes intercepta l'envoi ; ils dispersèrent l'escorte et s'emparèrent de tous les cadeaux. En ouvrant les outres qui contenaient le suc d'asperges, ils crurent que c'était du miel et en mangèrent une grande quantité ; mais le purgatif fit son effet, si bien que les Kurdes furent affaiblis et incapables de faire un mouvement. Un passant, qui les vit dans cet état, descendit à la ville et informa de leur situation le roi Mozhaffer eddin Keukbouri qui envoya des gens pour les lui amener. On les transporta sur des bêtes de somme et entourés de gens qui se moquaient d'eux en disant : Ils sont ivres de suc d'asperges. On les porta à l'hôpital ; quelques-uns moururent, d'autres guérirent. Le prince les laissa aller : Cette purgation, dit-il, suffit pour leur punition [2].

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 30, cf. § 115, un trait semblable, mais il est question de deux nuages et la fin est différente.
2. El Qazouini, *'Adjâïb el Makhlouqât*, éd. Wüstenfeld, Gœttingen, 1848. Le même récit se trouve aussi dans Ibn el Djauzi, (*Kitâb el Azkiâ*, p. 41), qui cite l'histoire de 'Abd el Malik el Hamdâni. Ce sont encore des Kurdes qui sont victimes de leur instinct de pillage, mais c'est à dessein que 'Adhad ed daoulah

Digitized by Google

CCLXXIV

LES MÉRITES DU JOUR DE 'ACHOURA [1].

On raconte qu'un pauvre alla trouver un qâdhi le jour de 'Achourâ et dit : Que Dieu favorise le qâdhi, je suis un malheureux chargé de famille : je suis venu te trouver, en me recommandant de ce jour pour que tu me donnes dix *manns* (vingt livres) de pain, dix *manns* de viande et deux dirhems afin qu'aujourd'hui je rassasie mes enfants. Dieu aura soin de te récompenser. Le qâdhi le lui promit pour le milieu de la journée. Ce moment arrivé, le pauvre revint et l'autre le renvoya au milieu de l'après-midi. A cette heure le mendiant revint chez le qâdhi, tandis que ses enfants étaient chez lui les entrailles torturées par la faim. Il fut renvoyé au coucher du soleil. Il revint à ce moment et le qâdhi lui dit : Je n'ai rien à te donner. Le pauvre s'en retourna le cœur brisé, les larmes aux yeux, inquiet de ce qu'il dirait à ses enfants. Il passa en pleurant près d'un chrétien assis à sa porte. Celui-ci vit ses larmes et lui dit : Pourquoi pleures-tu, un tel ? Il lui répondit : Ne m'interroge pas sur mon état. — Je te demande, par Dieu, de me le faire connaître. — Il lui raconta ce qui lui était arrivé avec le qâdhi. Le chrétien lui demanda : Qu'est-ce que ce jour-ci, chez vous ? L'autre lui dit : C'est le jour de 'Achourâ; et il lui décrivit ses bénédictions. Le chrétien eut pitié de lui, lui donna plus qu'il n'avait mentionné en fait de pain et de viande et ajouta vingt dirhems en plus des deux, puis il lui dit : Prends cela pour toi et ta famille et je m'engage à t'en donner autant chaque mois par respect pour le jour que Dieu a rendu si auguste. Le pauvre s'en alla vers ses enfants, content et joyeux. Quand ils le virent, ils ressentirent une grande joie, puis ils invoquèrent Dieu à haute voix : Seigneur, introduis rapidement la joie chez celui qui a fait entrer chez nous le contentement. La nuit venue, le qâdhi s'endormit et entendit une voix qui lui disait : Lève la tête. Il la leva et il vit deux palais bâtis en briques d'or et d'argent. Mon Dieu, dit-il, pour qui ces deux palais ? Il reçut cette

les laisse s'emparer de sucreries empoisonnées et ils périssent tous. Ce récit, malgré les noms historiques qu'on trouve dans les deux versions, paraît un conte qui avait cours dans cette région, car il semble que Strabon l'ait mentionné. (*Géographie*, L. XII, ch. III, § 18), en parlant des peuples de la Haute-Arménie, voisins des Kurdes actuels. « Les Heptacomètes exterminèrent trois cohortes de l'armée de Pompée, pendant qu'elles traversaient la chaîne des monts Moschiques, ils avaient placé sur le passage des troupes romaines des vases pleins d'un breuvage fait avec ce miel enivrant que distillent les branches de certains arbres ; puis ils avaient attendu l'effet de ce breuvage, et quand ils avaient vu les soldats romains dans un état de démence complète, ils les avaient massacrés tout à leur aise ».

1. Le dix de Moh'arrem, premier mois de l'année musulmane.

Digitized by Google

réponse : Tous deux étaient à toi si tu avais satisfait à la demande du pauvre; comme tu l'as repoussée, ils appartiennent à tel chrétien. Le qâdhi s'éveilla tout troublé et se mit à crier : O douleur ! O malheur ! Il alla chez le chrétien et lui demanda : Qu'as-tu fait de bien hier ? — Pourquoi cette question ? dit le chrétien. Le qâdhi lui raconta ce qu'il avait vu et ajouta : Vends moi pour 100.000 dirhems la bonne action que tu as faite hier — Je ne te la vendrais pas pour tout l'or de la terre, dit le chrétien ; mais je te prends à témoin de ceci, qâdhi : Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu et que Moh'ammed est son serviteur et son prophète. Dieu le marqua de son sceau pour une belle mort et en récompense le fit mourir au moment même ou il prononçait les paroles du témoignage, eut pitié de son tombeau et lui donna le paradis pour demeure [1].

CCLXXV

LES APÔTRES A ANTIOCHE

Au temps de 'Isa (Jésus), sur qui soit le salut, les gens d'Antioche (*Ant'âkyah*) étaient infidèles. Dieu révéla à Jésus d'envoyer deux de ses apôtres aux Grecs (*Roum*) d'Antioche pour les appeler à la vraie foi et les faire renoncer au culte des idoles. Les infidèles les frappèrent et les jetèrent en prison. Ensuite Jésus envoya deux autres apôtres : *Yah'ya* (Jean) et *Yahoud* (Jude); suivant une tradition préférable le nom de l'un était *Toumân* (Thomas) et celui de l'autre *Tâkis* (Thaddée?). Ils arrivèrent le matin à la ville d'Antioche, entrèrent sous l'apparence de mendiants et allèrent à la porte du roi ; celui-ci se nommait Aslâkhi. Nous sommes envoyés vers toi et vers les habitants d'Antioche, lui dirent-ils, pour vous appeler à la vraie religion. — Qui êtes-vous ? leur demanda le roi. — Nous sommes des compagnons de Jésus ; dis : Il n'y a de Dieu que Dieu. Le roi répondit : Je ne connais de maître que les idoles. Il s'irrita contre eux, leur fit donner à chacun deux cents coups de fouet et ordonna de les mettre en prison. *Djebrâil* (Gabriel) descendit près de Jésus, l'informa de ce qui leur était arrivé, et ajouta : Dieu très haut t'ordonne d'envoyer après eux *Chim'oun* (Simon-Pierre). Je ne connais pas la langue de ce peuple, dit celui-ci. — Dieu te l'apprendra. Gabriel lui enseigna ce que Dieu très haut lui ordonnait de faire pour triompher de ces gens et les amener à l'obéissance. Simon se mit en route et arriva à Antioche. Les habitants avaient, hors des murailles, un grand temple où étaient les grandes idoles et les grandes

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 31.

Digitized by Google

statues incrustées d'or et ornées de toute espèce de pierreries. Il arriva à ce grand temple, vêtu d'un vêtement grossier et d'un burnous. Il y entra et se tint là sans se tourner vers aucune des idoles. Quiconque le voyait avait peur, car son visage brillait de la lumière de la prophétie ; il ne se tournait vers aucun de ceux qui venaient le voir ; on lui apporta de l'or et des richesses, mais il n'accepta rien. La nouvelle de sa vertu se répandit si bien qu'elle arriva au roi qui voulut le voir. Il alla le trouver, s'assit avec lui et lui dit : Qu'est-ce que cette adoration et ce culte, ô docteur béni ? — Simon lui répondit : Tant que l'esprit est dans le corps, il doit s'attacher au culte de l'être adorable. Sa société plut tellement au roi qu'il alla le voir plusieurs jours ; son amour pour lui s'accrut au point qu'il ne pouvait rester séparé de lui un instant. Je ne puis être séparé de toi et je ne puis prendre patience loin de toi, dit-il. — Demeure avec moi dans ce couvent et je te conseillerai. Le roi reprit : Un roi ne peut abandonner son royaume, il vaut mieux que tu demeures avec moi dans ma maison. — Je n'irai avec toi qu'à cette condition, dit Simon : c'est que tu ne t'écarteras pas de mon avis quand tu feras quelque chose, car le maître qu'on doit servir m'a instruit de la réalité des choses et de leur justice ; il m'a découvert leurs secrets; s tu agis suivant mes conseils, ton royaume se maintiendra ; ta dynastie durera au point qu'on fera mention de toi jusqu'au jour de la résurrection. Le roi s'en réjouit, fut satisfait de ses paroles et lui dit : Je ne m'écarterai pas de tes avis et de tes ordres. Puis il monta à cheval, emmena Simon et entra dans son palais.

Un jour l'apôtre était assis en tête à tête avec le roi. Prince, lui dit-il, j'ai entendu parler d'une chose, je veux te demander si elle est vraie ou non. — Quelle est-elle ? — J'ai appris que deux hommes étaient venus te trouver, prétendant à la prophétie et disant : L'idolâtrie n'est pas permise. — Oui. — Et qu'as tu fait d'eux ? — Je leur ai fait donner à chacun deux cents coups de fouet et je les ai fait emprisonner. — Leur as-tu demandé un miracle ? — Non. — Pourquoi ne leur en as-tu pas demandé pour les convaincre d'impuissance ? car s'ils ne pouvaient en produire, c'est toi qui triomphais d'eux, et il convenait de les mettre à mort dans toutes sortes de supplices, de façon à ce qu'aucun imposteur ne prétendît à la prophétie sans preuve ni argument. — Personne ne m'a indiqué cet avis, mais c'est une chose facile ; si tu veux, je les ferai amener devant toi, car ils sont toujours en prison. — Oui, dit Simon ; mais réunis tous les grands de la ville, tous les docteurs et les sages avant de les faire comparaître ; ensuite demande leur un miracle. S'ils sont impuissants à en produire, châtie-les devant les messagers

Digitized by Google

afin que la nouvelle s'en répande et qu'aucun imposteur ne prétende à la prophétie. Alors le roi convoqua tous les docteurs et les chefs de la ville. Sept mille hommes se réunirent. Simon fit placer par le roi un siège en face de son trône pour y faire asseoir les disciples de Jésus et il dit : Je m'asseoirai près de toi sur le trône et nous leur demanderons un miracle pour montrer aux gens comment se pratiquent la recherche et l'appel à la religion. Quand ils seront présents, accueille-les avec respect et honneur, fais-les asseoir sur le siège, traite les respectueusement pour que ton nom soit vénéré et que ta bienfaisance soit évidente. De la sorte, tu seras à l'abri du châtiment ; car, ou bien ils ne produiront pas de miracles, ou bien ils en produiront un. S'ils ne peuvent en produire, ce ne sera pas une honte pour toi d'avoir eu des égards pour eux, et s'ils en produisent, tu auras fait ce qu'il fallait et tu ne seras pas couvert de confusion. Le roi fit ce que Simon lui avait prescrit et approuva son avis ; il s'avança au devant des compagnons de Jésus, les fit asseoir sur un siège avec des égards et du respect ; lui-même s'assit sur le trône avec Simon. — Celui-ci lui dit : Demande-leur leur histoire. — Qui êtes-vous et que dites-vous ? interrogea le prince. — Nous sommes deux envoyés de Dieu très haut et de Jésus pour que vous disiez il n'y a de Dieu que Dieu ; Jésus est l'apôtre de Dieu et pour que vous brisiez les idoles, parce que les statues, les idoles et tout ce qui n'est pas Dieu ne méritent pas d'adoration. — Où est la preuve de cela ? Faites un miracle pour que nous vous croyions. — Demandez le prodige que vous voudrez. — Alors Simon dit au roi : Ne vois-tu pas la manière dont il s'acquittent de leur prédication ; en même temps ils sont éloquents et beaux de visage : ce ne sont pas des imposteurs ; demande leur un miracle pour voir s'ils disent vrai. — Le roi dit à l'oreille : J'ai envoyé l'émir un tel pour une affaire qui me concerne ; son fils est mort depuis sept jours ; il est dans le cercueil, mais non enterré, parce que son père ne l'a pas encore appris, et ne le sait pas : dis leur de le ressusciter. — Simon le leur demanda. — Ils répondirent : C'est facile à notre Maître ; indique nous son tombeau pour qu'il le ressuscite. — Le roi fit venir le cercueil ; les gens se bouchèrent le nez à cause de l'odeur du mort. Si leur invocation réussit, dit Simon, comment ferons-nous ? — Tu le sais mieux que moi, répondit le roi. Jean et Jude se dressèrent sur leurs pieds, firent deux génuflexions et invoquèrent Dieu. Le cercueil remua et du milieu, se dressa vivant le fils de l'émir, les mains sur la tête et tremblant. Le roi frémit ; sa couleur changea. Simon lui dit : Ne t'afflige pas, ô roi, fais apporter la grande idole pour qu'elle nous ressuscite le mort et qu'elle ne soit pas vain-

Digitized by Google

cue par eux, et tu leur diras : si celui que vous adorez ressuscite les morts, notre Dieu en fait autant ; adorez donc notre Dieu et nous adorerons le vôtre. — Le roi dit à l'oreille de Simon : Comment te cacherai-je ce qui en est ? tous nos Dieux sont incapables de ressusciter les morts ; nous n'avons jamais entendu nos pères et nos ancêtres raconter pareille chose ; ils ne peuvent être utiles ni nuire, car ils n'entendent ni ne voient. — Interroge le mort sur son état, dit Simon, et demande lui ce que tu veux pour entendre ce qu'il dira. — Fils d'un tel, dit le roi, comment es-tu ? quelle est ton histoire ? — Le jeune homme répondit : Malheur à vous si vous ne croyez pas en ces deux hommes, car ils sont réellement deux apôtres. — Le roi demanda à Simon : Comment ferons-nous ? — Il reste encore une chose : fais apporter le cercueil de ta fille qui est morte depuis sept ans ; s'ils la ressuscitent aussi, nous serons à bout ; il ne nous restera qu'à embrasser leur religion, à les croire, à briser les idoles et à nous détourner d'elles. L'affaire fut convenue et le roi ordonna d'apporter le cercueil de sa fille ; il était en marbre. Un homme de sa suite l'apporta : Jean et Jude prièrent ouvertement et Simon en secret ; la fille du roi fut ressuscitée ; le cercueil fut fendu et la princesse apparut pleine d'effroi en disant : Malheur à vous, ô infidèles et idolâtres ! Je connais la puissance de Dieu. — Dis-nous ce que tu as vu, demanda le roi. — Je ne parlerai pas avant que vous n'ayez apporté toutes les idoles. Le roi ordonna de les apporter, ce qui fut fait. La princesse dit à son père, c'est-à-dire au roi : Mon père, brise-les de ta propre main pour que je t'apprenne ce qui en est. Le roi et Simon les brisèrent jusqu'à ce qu'ils les eurent anéanties. Alors elle tomba aux pieds de Simon en disant : Si ces infidèles ne te connaissent pas, je sais que tu es réellement un prophète et que ceux-ci, c'est-à-dire Jean et Jude, sont également deux apôtres et tes compagnons : quiconque accepte vos paroles et croit en vous est à l'abri du châtiment. Puis elle se releva et dit à son père : Dis : Je témoigne qu'il n'y a de Dieu que Dieu, que Jésus est le serviteur de Dieu et son envoyé, que la religion de *l'islâm* [1] est la vérité, que tout le reste est faux ; mon père, celui qui adore un autre Dieu n'aura pas part au paradis ; sa place est en enfer ; le châtiment est son lot : je sais ce que j'ai vu du châtiment, et je ne puis le décrire. Le roi ordonna à ses soldats de faire cette profession de foi et de tuer ceux qui ne croiraient pas. Puis le père du jeune homme qui

1. C'est-à-dire de la résignation à la volonté de Dieu. Les Musulmans croient que les prophètes antérieurs à Moh'ammed ont prêché les mêmes dogmes que ceux de la religion musulmane et que ce qui en diffère dans le judaïsme et le christianisme provient d'une altération.

Digitized by Google

était mort et que Dieu avait ressuscité, revint, apprit l'aventure de son fils, le vit vivant et crut. Ensuite Simon dit à la princesse et au jeune homme : Voulez-vous vivre ou retourner à votre état ? — Nous voulons seulement que Dieu accepte notre conversion ; qu'il soit satisfait de nous et de nos parents, car nous ne voyons rien de plus terrible qu'un châtiment qui serait un obstacle pour eux, et nous ne pourrions supporter les terreurs et les affres de la mort. Alors Simon pria Dieu de les rendre à leur ancien état ; ils tombèrent sur le champ et redevinrent comme ils étaient [1].

CCLXXVI

LES PIÈGES DE LA CHARITÉ

Un noble demanda un jour à Ibrahim el Khouas, ce qu'il avait vu de plus extraordinaire dans le cours de son existence. Il répondit : J'étais, pendant autant de jours et de mois qu'il plut à Dieu, sur le bord d'un fleuve occupé à tresser des corbeilles que je jetais dans l'eau. Un jour je pensai : Où vont les corbeilles ? Je partis en longeant le bord du fleuve pendant quelque temps et je rencontrai une vieille femme assise près de l'eau et pleurant. Qu'est-ce qui t'afflige ? lui demandai-je. — J'ai cinq filles : leur père est mort ; j'étais en proie à la misère ; ne sachant que faire, je sortis du côté du fleuve et je trouvai des corbeilles ; je les pris, je m'en retournai et je les vendis pour acheter de la nourriture pour mes filles. Quand elle fut épuisée, je revins au fleuve, je trouvai encore des corbeilles que je pris et que je vendis pour nourrir mes enfants ; je pris ainsi l'habitude de me nourrir, mes filles et moi. Quand je suis venue aujourd'hui, je n'ai pas vu de paniers, et mes enfants attendent mon retour. En l'entendant, dit Ibrahim, je pleurai et je dis : Seigneur, si j'avais su qu'elle avait cinq filles, j'aurais travaillé davantage. Puis je lui dis : Ne t'afflige pas, c'est moi qui faisais les paniers. Je l'accompagnai dans sa demeure, puis je revins dans le désert réfléchissant à l'œuvre de Dieu et je m'endormis sous un arbre. Satan vint à moi et me dit : Lève-toi. — Eloigne-toi de moi un instant, répondis-je, pour que je me repose. — Khouas, me dit-il, celui qui a derrière lui des enfants affamés, comment peut-il dormir ? — Je reconnus qu'il avait raison ; le sommeil s'envola de mes yeux, je me dressai sur mes pieds et il ajouta : Ibrahim, j'ai avec moi une chose permise et une chose illicite. La chose permise, ce sont des grenades de cette montagne [2] ; la chose illicite, ce sont des poissons

1. Es Soyouti. *Anis el Djalis*, p. 95-98.
2. Allusion à la légende rapportée plus haut, n° XIII.

Digitized by Google

que j'ai enlevés à deux pêcheurs dont l'un trompait son compagnon. Prends la chose licite et laisse la chose défendue. Je pris les grenades et je revins vers la vieille que j'allais visiter matin et soir. Un jour que j'étais dans la mosquée avec une troupe de gens, j'entendis quelqu'un qui criait d'une façon désagréable. Je sortis de la mosquée au commencement de la rue où avait lieu ce vacarme ; j'attendis un peu et je voulus revenir à la mosquée. La curiosité me fit retourner, j'entrai dans la rue, mais un chien se mit à aboyer après moi et à se dresser contre moi, je revins à la mosquée, je réfléchis quelque temps, puis je m'en retournai à cet endroit. Quand il me vit, le chien remua la queue. Je m'approchai de la porte de la maison, il en sortait un jeune homme d'une belle figure et de manières agréables. Il me regarda et me dit : Ne t'étonne pas que le chien ait aboyé après toi : c'est une réprimande pour quiconque sait comprendre, afin de faire ce qui est décrété. Promets-moi que tu ne recommenceras plus (*c'est-à-dire de fréquenter la veuve et ses filles*). Alors Ibrahim brisa tous ses ustensiles, se repentit d'une pénitence sincère, ne chercha plus d'autre ami que Dieu, ne cessa plus de le mentionner, ne manqua plus de le servir jusqu'à ce que la mort vint à lui et qu'il se rencontra avec le Maître des Mondes, après avoir été de ses amis obéissants et de ses serviteurs purs [1].

RENÉ BASSET.

1. Ah'med el Qalyoubi, *Naouâdir*, p. 32.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Pol de Mont et **Alfons de Cock**. *Dit zijn Vlaamsche Vertelsels int den volksmond opgeschreven* ; XII et 452 p. in-8. Avec 30 dessins de K. Doudelet. Gand, Van der Poorten, 1898. (4 fr.)

MM. De Mont et De Cock viennent de publier une nouvelle série de contes flamands, série plus riche que la première et plus originale aussi. Le bon peuple de Flandre et de Brabant aime à raconter ses histoires, et il en est de fort jolies qui n'ont rien à envier aux plus belles légendes des autres pays. Elles contiennent toute la *race*, son humeur, ses penchants, son caractère, ses passions — toute la psychologie d'une nation intéressante et féconde. Il semble qu'à les entendre, on voit le Flandrin s'ériger avec son air de « taiseux » et de rêveur, ses yeux rudes, mais pleins aussi de vastes et lointains horizons. Le livre de MM. De Cock et De Mont démontre que le folklore flamand est en voie de progrès et qu'incontestablement il mérite qu'on s'y intéresse. Ce livre portera ses fruits et ce sera une bonne moisson. On y trouve près de deux cents contes, les uns inédits, les autres constituant des variantes plus ou moins originales de contes déjà connus. Tous, au demeurant, font bonne figure et ce n'est pas un mince mérite. Ce livre est par la richesse de ses éléments, l'allure populaire et réservée de ses récits, et la nouveauté indiscutable de certains d'entre eux, l'une des plus complètes et des plus pittoresques collections folkloristiques européennes. Les auteurs la font précéder d'une petite étude se rapportant aux sources premières et à l'analogie que révèlent quelques-uns de leurs contes avec les sagas de l'antique Germanie, de la Grèce, des pays latins, voire même de l'ancienne Egypte. Cette notice qui est sans prétention n'est pas sans mérite et nous avons été heureux de la lire. Mais il est une remarque à faire et je m'en voudrais de ne pas la formuler : j'ai trouvé dans cet ouvrage des récits qui certes ne sont pas venus en premier lieu de la bouche du peuple. Un conte qui ne possède pas une source orale incontestable, qui n'a pas surgi du sein des foules, mais de la plume de tel ou tel poète plutôt, un conte enfin que l'on raconte par « entendre lire » et non par « entendre raconter » a peu ou pas de valeur scientifique. Ainsi, cette histoire du coq qui, flatté dans son amour-propre par les louangeuses paroles d'un renard, chante et se laisse prendre, mais trompe son ravisseur et parvient par un stratagème analogue à s'échapper. Cette histoire que MM. De Cock et De Mont intitulent : « Van den Vos en den Haan », se trouve tout au long racontée dans une fable de Marie de France. Et cette autre, qui dans ce recueil a nom : « Neem'nen man » fut écrite jadis par Rabelais. Je pense que pour les folkloristes c'est là un écueil qu'il faudrait tâcher d'éviter (1).

L'une des rubriques les plus remarquables du recueil est la quatrième où sont groupés 42 contes d'animaux. Il est vraiment beau de constater que la Flandre, qui donna le jour au glorieux poète du « Reinaert » trouve encore à raconter

1. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis, et nous pensons qu'il est intéressant de noter même les contes qui ont pénétré par voie littéraire ancienne dans la tradition orale. — P. S.

Digitized by Google

sur ce sujet du monde des bêtes, des légendes, des histoires nouvelles. Et franchement, il en est là, que La Fontaine n'aurait pas rougi d'écrire et qu'Esope aurait été heureux de trouver. Citons encore les 56 folichonneries, pleines d'une humeur où le sel ne manque pas, et d'un goût de terroir très prononcé, les 14 histoires ironiques, où l'épigramme est parfois fort bien lancée, les 15 contes extraordinaires et diaboliques, les 8 légendes de plantes, fort belles et poétiques, dont nous n'avons regretté que le petit nombre, mais que nous sommes certains de voir compléter plus tard, le sujet étant loin d'être épuisé.

En somme, je ne saurais assez recommander le recueil de MM. De Cock et De Mont. M. Karel Doudelet, un desinateur émérite, a fait une couverture originale et bien dans l'harmonie générale de l'œuvre. Cette couverture est mieux exécutée que certains dessins de l'intérieur, qui sont *vieux* et pittoresques, c'est indéniable, mais qui sont trop riches aussi en anachronismes et inconséquences de formes.

En somme le livre est excellent ; je ne fais de sérieuses réserves que quant au groupement et à la classification des différents éléments. Quand on a beaucoups glané, on doit pouvoir faire des gerbes. Or cette classification de MM. Demont et De Cock est parfaitement anti-scientifique.

NEWMAN TEIRINCK.

Maria Pitrè. *Le feste di santa Rosalia in Palermo, e della Assunta in Messina.* Versioni dal francese, dall Inglese, dal Tedesco, con note di Maria Pitrè. Palerme, Alberto Reber, in-8 de pp. 164.

Dans cet intéressant ouvrage, la fille de l'éminent traditioniste sicilien a réuni vingt extraits de divers auteurs, italiens, français, allemands ou anglais, qui racontent chacun à leur manière la célèbre fête de sainte Rosalie à Palerme. Le premier porte la date de 1770, et l'on peut suivre les changements qui se sont opérés depuis cette époque jusqu'à nos jours. La fête de l'Assomption à Messine est racontée par dix-huit auteurs appartenant aux mêmes nationalités. Melle Pitrè a jugé avec raison qu'il était intéressant de voir comment les étrangers appréciaient ces fêtes si nettement populaires par certains côtés ; il arrive quelquefois que les étrangers voient mieux que les gens du pays certains détails que l'accoutumance fait négliger à ceux qui en sont les témoins journaliers. Elle ne s'est pas bornée à réunir ces matériaux et à traduire ceux qui n'étaient pas écrits en italien ; elle les a accompagnés de notes fort intéressantes. Ajoutons que son ouvrage est orné de 22 gravures fort curieuses qui représentent des édifices, des types populaires, et le développement des processions. Dans l'une d'elles on voit figurer, comme dans les fêtes de Flandre, des personnages gigantesques, à cheval et habillés à l'antique. P. S.

Émile Blémont. *En mémoire d'un enfant.* Paris, Lemerre, in-8 de pp. 80.

Ce volume, imprimé avec un luxe de bon goût et orné de jolies illustrations, est un pieux hommage à la mémoire de l'enfant trop tôt ravi à la tendresse du poëte ; nul père ne lira, sans émotion, ces vers tendres, familiers et mélancoliques. Voici une petite pièce qui se rattache aux traditions populaires :

Sur nos genoux, parfois,
Il chantait de sa voix
Si joyeuse et si claire

Digitized by Google

Le vieux chant populaire :
« Nous irons à Paris,
Avec un cheval gris ;
Nous irons à Montrouge,
Avec un cheval rouge ;
Nous irons à Milan,
Avec un cheval blanc.... »
Hélas ! la chanson dite,
Il s'en est allé vite
Au pays sans espoir,
Avec un cheval noir.

P. S.

NOTES ET ENQUÊTES

.*. *Les chats dans les feux de joie.* — Un de nos correspondants désirerait savoir si la coutume de jeter des animaux vivants dans les feux de la Saint-Jean, qui a persisté à Paris jusqu'au milieu du siècle dernier, a été aussi en usage dans les provinces, et si l'on en trouve encore des traces à l'époque actuelle.

.*. *La grotte de Saint-Brandan.* — Jusqu'aux années dernières, quand les bateaux du Bac allaient encore en excursion à Césembre, on ne manquait jamais d'aller faire une visite à la grotte de Saint-Brandan et on disait que la vertu spéciale de saint Brandan était de faire trouver des maris aux jeunes filles.
(Comm. de M. Eugène Herpin).

.*. *Singulier usage médical.* — A Sévignac (Côtes-du-Nord), lorsqu'un enfant est malade, on le roule, pour obtenir sa guérison, dans un drap du lit sur lequel un mort a été exposé.
(Comm. de Mme Lucie de V. H.).

.*. *Pour allumer le feu.* — A Liège, les ménagères, en allumant le feu, disent : « Saint Laurent, envoyez-moi du feu, s'il vous plaît. »
(Comm. de M. Alfred Harou).

.*. *La mort périodique.* — Au XVIIIe siècle, on croyait encore, avec Guaguin, que certains peuples de la Russie *mouraient tous les ans*, vers le 27 novembre, comme les *hirondelles* et les grenouilles et que, vers le 24 avril, le printemps les faisait revivre (*Delrius*, *Disquisition. Magicar.* lib. 2, quæst. 29, § 2).
(Comm. de M. Alfred Harou).

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

MYTHOLOGIE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

Notes sur les Mille et une Nuits. VI. Histoire d'Abou Mohamed el Keslan. VII..... *René Basset.* 20, 687
La pomme et la fécondité..... *E. Gallier.* 65
Notes sur le livre de Sendabad..... *J.-A. Decourdemanche.* 321, 405
Notes sur le culte des arbres. I..... *Paul Sébillot.* 449
II. Côtes-du-Nord..... *Lucie de V. H.* 531
Notes sur le culte de la terre..... *Paul Sébillot.* 529
Le culte des fontaines..... *Paul Sébillot.* 593

FOLK-LORE

Les enfants morts sans baptême. II. Haute-Bretagne..... *Lucie de V.-H.* 15
III. Auvergne..... *Dr Pommerol.* 15
IV. Morvand..... *Jean Stramoy.* 205
V. Basse-Bretagne..... *E. Herpin.* 579
VI. Auvergne..... *Dr Pommerol.* 580
VII. Nivernais..... *Jean Stramoy.* 580
Les empreintes merveilleuses. CLXIV-CLXVII. *René Basset.* 52
CLXVIII. La griffe du diable dans les Causses... *Daniel Bellet.* 295
CXLIX-CL..... *René Basset.* 459
CLI-CLXXII. Les Traces du Richi. CLXXIII. L'empreinte de Starcather. CLXXIV. L'empreinte de Meerdael..... *René Basset.* 587
Les trésors cachés. VII. Dans la Mayenne... *P.-S.* 71
VIII. Le château de Montjean..... *Filleul Pétigny.* 571
IX. En Anjou..... *Queruau-Lamerie.* 569
X. Grotte de la Balme..... *Alfred Harou.* 569
Les cimetières. II. Le pêcheur du Saladis... *A. Dauzat.* 91
III. La procession des morts..... *Jean Stramoy.* 91
IV. Illuminations macabres..... *Léo Desaivre.* 92
V. Les Juifs brûlés..... *Paul Sébillot.* 93
Légendes des forêts de France. VII-IX..... *Paul Sébillot.* 72
Les chasses fantastiques. XIII. La chasse Artu dans la Mayenne..... *P.-S.* 83
Le rêve du trésor sur le pont. III..... *René Basset.* 111
Les villes englouties. CCXXXVI. L'église de Saint-Berthevin (Mayenne)..... *P.-S.* 180
CCXXXVII. Les villes englouties des côtes de France..... *P.-S.* 298
CXXXVIII-CXL..... *René Basset.* 377
CCXLI. Corbières (Savoie)..... *L. Jacquot.* 517
CCXLII. Villes des côtes de France..... *Léo Desaivre* 518

Digitized by Google

CXLIII. La ville de Seaton. CXLIV. Vieux Chwalkowo. CXLV. La Roche de la jeune fille. *René Basset.* 519
CXLVI-CL ..... *René Basset.* 649, 693
Folk-lore de l'Auvergne. VIII. Le monde fantastique (Puy-de-Dôme). IX. Contes facétieux. X. Fable ..... *A. Dauzat.* 181
Coutumes et légendes du pays de Ploërmel (suite) ..... *Eugène Herpin.* 236
Mœurs, usages et superstitions du Craonnais. *Ch. Bellier-Dumaine.* 242
Mœurs, usages et superstitions de la Mayenne. *X. de la Perraudière.* 640
Les Pourquoi. CXII. Pourquoi les nobles sont nombreux en Bretagne et en Périgord ..... *Elvire de Cerny.* 314
Notes de folk-lore Mordvine et Méchériak .... *Baron J. de Baye.* 369
Les sermons facétieux. III. Un sermon de Carême ..... *Lucie de V.-H.* 223
IV. L'incrédulité de saint Thomas ..... *Lucie de V.-H.* 442
V. Le sermon de M. Leherpeux ..... *Elvire de Cerny.* 650
L'enquête de Girault de Saint-Fargeau dans l'Aube, en 1829 ..... *Louis Morin.* 489
Les ongles. XXIII-XXIV-XXV ..... *René Basset.* 563
Le sacrifice du buffle ..... *Adhémard Leclère.* 564
Le folk-lore dans les écrits ecclésiatiques. III. *René Basset.* 643
Folk-lore des Roumains de la Hongrie. Enchantements ou incantations ..... *Oskar Mailland.* 581
La fraternisation par le sang. LXXIII-LXXVIII. *René Basset.* 588, 642
Ustensiles et bibelots populaires. VIII ..... *A. Certeux.* 643

FOLK-LORE PARISIEN

XXIX. Le tombeau d'Héloïse et Abélard ..... *Léo Desaivre.* 368
XXX. Les morts et les repas ..... *P. S.* 417
XXXI. XXXII ..... *P. Guyot-Daubès* 479, 616

COUTUMES

Les mois en Franche-Comté ..... *Charles Beauquier* 1, 100, 172, 225, 299, 355, 443, 504, 573, 621, 657
Croyances et supertitions de Noël. XXIX ..... *Lucie de V.-H.* 53
XXX. En Béarn ..... *Daniel Bourchenin.* 694
XXXI. Haute-Bretagne ..... *P. S.* 695
XXXII. Le lavoir dangereux. XXXIII. La bûche en Écosse ..... *Alfred Harou.* 695
Traditions et coutumes du Jour de l'An XVII. Le Coq du 1er de l'an ..... *A. Certeux.* 55
XVIII. En Flandre ..... *Alfred Harou.* 696
Croyances des indigènes du département de Constantine ..... *Achille Robert.* 112, 282, 618
Coutumes et usages du Carnaval. XIV. Danse des épées ..... *A. Marguillier.* 136
XV. Le Carnaval à Cologne ..... *Hedwige Heinecke.* 141
Les marchés aux domestiques. II. En Bourbonnais ..... *P. S.* 238
Rites et usages funéraires. XXVIII. Le cachetage des morts ..... *Claudius Savoye.* 399
XXIX. L'écuelle du mort ..... *Léo Desaivre.* 572

Digitized by Google

LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS

Les métiers et les professions. CXXXI-CXXXIII Contes des métiers..... *A. de Cock.* 84
CXXXIV-CXXXVIII..... *Alfred Harou.* 296
CXXXIX. Le charmeur de serpents..... *Achille Robert.* 365
CXXXIX. Le sang des cordiers..... *Lucie de V. H.* 445
CXL. Les lavandières et la sorcellerie..... *Alfred Harou.* 445
CL. La ligne de saint Joseph..... *Arsène Richeux.* 577
CLI. Les modistes. CLII. Les cris des rues à la Martinique. CLIII. Marchands de Coquillages..... *Alfred Harou.* 578
CIIV. Superstitions de l'imprimerie..... *Louis Morin.* 578

LE MONDE PHYSIQUE

Les Météores. XV. La grande Ourse. XVI. La lyre X (suite). Les étoiles filantes..... *René Basset.* 95
IV. Le feu Saint-Elme..... *René Basset.* 437
La voie lactée (suite)..... *René Basset.* 609
Les Pourquoi. CXI. Pourquoi les chiens inondent les portiques des églises..... *Elvire de Cerny.* 206
CXII. Pourquoi les chiens se sentent..... *Lucie de V. H.* 379

SUPERSTITIONS

Médecine populaire arabe. VII-VIII..... *Achille Robert.* 47, 224, 626
Pèlerins et pèlerinages. XXXII-XXXIII..... *B. Reyac.* 163
XXXIV. L'offrande du cheveu..... *Irène-Georges Paquet.* 349
XXXV. Pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray.... *Louis de Villers.* 349
XXXVI. Saint Émilion..... *J. de Kersaint-Gilly.* 692
La magie et les sacrements. I. Les objets cachés sur l'autel..... *Lucie de V. H.* 560

TRAVAUX PUBLICS

Rites et légendes de la construction. XXIX-XXXV. En Belgique..... *Alfred Harou.* 113
XXXVI-XXXVII. En Auvergne..... *P. S.* 115
Les mines et les mineurs. XXVII. Origine du sable coquiller..... *Alfred Harou.* 607

LA MER ET LES EAUX

XLIV. Quelques points à enquêter..... *Paul Sébillot.* 16
La construction des navires. XLV..... *Paul Sébillot.* 129
XLVI. Les taches de la mer..... *Elvire de Cerny.* 135
XLVII. Personnages qui marchent sur la mer. XLVIII. Les taches de la mer. XLIX. Les sirènes et les Morgans. L. Les hauts-fonds. LI. Le fond de la mer. LII. La mer qui s'ouvre. LIII. La mer souterraine. LIV. Rochers anthropomorphes du rivage..... *Paul Sébillot.* 194
LV. Les pêcheurs. LVI. Le mariage. LVII. La maison du pêcheur. LVIII. Le poisson

Digitized by Google

mangé. LIX. Les lignes de pêche. LX. Les femmes et les pêcheurs en mer. LXI. Les maladies et la mort. LXII. Le deuil. LXIII. Les pêcheurs en eau douce..... *Paul Sébillot.* 337
LXIV. Le lancement. LXV. Le baptême..... *Paul Sébillot.* 375
LXVI. Les enrôlements de pêcheurs en Belgique. LXVII. La messe d'or. LXVIII. Naïveté de pêcheur. LXIX. La chance à la pêche. LXX. Lest dangereux. LXXI. Les pêcheurs à Noël..... *P. S.* 399
LXXII. La femme marine d'Edam. LXXIII. Les digues. LXXIV. Le retour des pêcheurs.... *Alfred Harou.* 558
LXXV. Croyances flamandes..... *A. de Cock.* 559
LXXVI. Les coques d'œufs à la mer..... *Loys Brueyre.* 559
Les perles d'eau douce..... *Lionel Bonnemère.* 283
LXXVII. Pêcheurs du Raz-de-Sein..... *H. Le Carguet.* 610
LXXVIII. Les marins de la presqu'île Guérandaise..... *Henri Quilgars.* 613
LXXIX. Dunes hantées. LXXX. Croyances du rivage. LXXXI. La sirène. LXXXII. Présage des oiseaux de mer. LXXXIII. Offrandes aux eaux..... *Alfred Harou.* 615
LXXXIV. La mer agitée. LXXXV. La marée et les animaux. LXXXVI. La tête des crevettes. LXXXVII. Les bateliers de l'Ourthe. LXXXIII. La ceinture des marins. LXXXIX. La mer salée..... *Alfred Harou.* 690
XC. Les cascarottes..... *P. S.* 692

CONTES ET LÉGENDES

Petites légendes locales. CCLXXXI-CCLXXXIV. Légendes d'Auvergne..... *A. Dauzat.* 38
CCLXXXV. La caverne des fades..... *Dr Pommerol.* 39
CCLXXXVI. Le petit hussard..... *Queruau-Lamerie.* 39
CCLXXXVII. La chapelle des fées..... *J.-M. Carlo.* 39
CCLXXXVIII. Les pèlerins enlisés..... *P. Guyot-Daubès.* 40
CCLXXXIX. La prise de Maison-Comte..... *Jean Stramoy.* 40
CCXC. Le revenant qui renverse les murs.... *Léo Desaivre.* 41
CCXCI-CCCVII. Légendes diverses..... *Paul Sébillot.* 41
CCCV. La religieuse aux belles jambes. CCCVI. Le templier qui revient..... *Lucie de V. H.* 89
CCCVII. L'arbre qui saigne. CCCVIII. La plante enchantée. CCCIX. La groac'h du puits de Vannes..... *P. S.* 89
CCCX. Le champ maudit. CCCXI. La dame blanche de Corseul..... *Lucie de V. H.* 156
CCCXII. Le diable et le clocher de Saint-Jean du Doigt..... *Elvire de Cerny.* 157
CCCXIII. La fontaine qui change de place.

Digitized by Google

CCCXIV. Le ruisseau de Mussy. CCCXV. Le Ton. CCCXVI. Le ruisseau empoisonné..... *Alfred Harou.* 158
CCCXVII. La procession des revenants de la ville morte..... *Claudius Savoye.* 159
CCCXVIII. Le loup de la chapelle de Mont-Sabot..... *Jean Stramoy.* 159
CCCXIX. Les pilleurs de mer du golfe de Gascogne..... *P. S.* 160
CCCXX. Le passeur du Ponein..... *Aimé Vingtrinier.* 160
CCCXXI. Le trésor du Fief..... *Jean du Bouffay.* 161
CCCXXIII. La Rouanne. CCCXXIV. La mer de Murin. CCCXXV. Le chêne au duc..... *Pitre de l'Isle.* 207
CCCXXVII. Le souterrain du Fief..... *Jean du Bouffay.* 209
CCCXXVIII. Les ruines romaines de Corseul.. *Lucie de V. H.* 209
CCCXXIX. Les moines de la Hunaudaye..... *Elvire de Cerny.* 210
CCCXXX. Particularités du Graisivaudan. CCCXXXI. La rose de Montal. CCCXXXII-CCCXXXV. Légendes bretonnes..... *P. S.* 210
CCCXXXVI-CCCXXXL. Légendes de la grande Brière..... *Henri Quilgars.* 276
CCCXLI. Les fées de la Roche-Corbon. CCCXLII. L'arbre qui pleure..... *E. Queruau-Lamerie.* 277
CCCXLIII. Les plantes de la fontaine..... *Lucie de V. H.* 277
CCCXLIV. Madame du Hecquet..... *E. Langevin.* 278
CCCXLV. Le meurtre du Pic de Blais de la Mirandole..... *Félix Arnaudin.* 278
CCCXLVI. Légendes du château de Ham. CCCXLVII. Le revenant de la fenêtre. CCCXLVIII. Le champ maudit. CCCXLIX. La mule du diable..... *Léo Desaivre.* 279
CCCL. Les étangs ou lacs de fées. CCCLI. Explication des couleurs du sol et des pierres..... *P. S.* 281
CCCLIII. Le tribut annuel à la rivière..... *Lucie de V. H.* 334
CCCLIV. L'écuyer de Duguesclin. CCCLV. Le pont du diable..... *P. S.* 334
CCCLVI. Le revenant de la forêt..... ..... *Jean Stramoy.* 335
CCCLVII. La chapelle hantée. CCCLVIII. Les trous d'enfer..... *Lucie de V. H.* 400
CCCLIX. La roche du meurtre..... *G. Le Calvez.* 400
CCCLX. La roche du pendu. CCCLXI. Pourquoi les grenouilles de Behoute sont muettes..... *Alfred Harou.* 401
CCCLXII. Le méchant seigneur..... *L. Jacquot* 401
CCGLXIII. Le duc de la Rochefoucauld..... *Filleul Pétigny.* 402
CCCLXIV. Légendes locales dauphinoises..... *M. Arnault.* 403
CCCLXV. Les fontaines de Vienne. CCCLXVI. La montagne inaccessible. CCCLXVII. Le cratère de Bar. CCCLXVIII. Les dykes de Velay..... *Alfred Harou.* 403
CCCLIX. Le ruisseau dangereux..... *Lucie de V. H.* 474

Digitized by Google

CCCLXX. Le cavalier rouge. CCCLXXI. Le trou del Heuve..... *Alfred Harou.* 474
CCCLXXII. La demoiselle de Windeck. CCCLXXIII. Le lavoir d'Oberbronn. CCCLXXIV. Le fort de Lichtemberg..... *Morel-Retz* (Stop). 475
CCCLXXV. Le fils du diable..... *P. S.* 476
CCCLXXVI. La bataille de Saint-Cast. CCCLXXVII. Le moine de Landévennec. CCCLXXVIII. La procession de Sainte-Mona. *Irène-Georges Paquet.* 561
CCCLXXIX. La galipote..... *L. D.* 563
CCCLXXX. Le cheval secourable..... *Alfred Harou.* 563
CCCLXXXI. Le tourbillon de la Fauconnière. *Lucie de V. H.* 617
CCCLXXXII. Le rocher de Caylus..... *P. S.* 617
CCCLXXXIII. Le banquet infernal..... *Alfred Harou.* 618
CCCLXXXIV. La dame à la main coupée..... *Lucie de V. H.* 683
CCCLXXXV. La porte de l'église de Vichère.. *Filleul Pétigny.* 684
CCCLXXXVI. La dame Blanche de Montaigle. CCCLXXXVII. La chèvre aux crottes d'or. CCCLXXXVIII. La construction de l'église. CCCLXXXIX. Les ruines de Montjardin. CCCXC. L'eau de courage. CCCXCI. Le seigneur inhospitalier..... *Alfred Harou.* 684
Contes et légendes de la Haute-Bretagne. Le monde fantastique. IV-VI. Environs de Rennes..... *Paul Sébillot.* 49
VII-X. Environs de Lamballe..... *Lucie de V. H.*
XI. Les capucins et la destinée..... *Lucie de V. H.* 520
XII. Le pêcheur de Saint-Cast..... *Elvire de Cerny.* 549
XIII. L'arbalète magique. XIV. Le sorcier et le crapaud..... *Lucie de V. H.* 557
XV. Les femmes et le secret..... *Paul Sébillot.* 557
XVI. Les trois docteurs..... *Paul Sébillot.* 644
XVII. L'origine du dé à coudre. XVIII. Apparition du diable. XIX. Le meunier revenant.. *Lucie de V. H.* 645, 690
Les croix légendaires. X. La main de fer.... *E. Queruau-Lamerie.* 88
La légende de Didon. XIV. Délimitation par la monture..... *Léo Desaivre.* 90
Contes et légendes arabes. CLXXIX-CCLXXVI. *René Basset.* 54, 118, 165, 213, 285, 350, 438, 480, 627, 704
La Discorde et le Vent. VI. Dans le pays Chartrain ..... *Filleul Pétigny.* 155
Légendes et superstitions préhistoriques. LXV-LXVII..... *D'Ault du Mesnil.* 94
LXVIII. Le faix du diable. LXIX. La pierre du diable..... *Jean Stramoy.* 253
LXX. Une pierre à sacrifices..... *P. S.* 253
LXXI. Les monuments mégalithiques et le culte des pierres dans le folklore guérandais..... *Henri Quilgars.* 316
LXXII. Le berger pétrifié. LXXIII. La pierre du diable. LXXIV. Le menhir du diable.... *Alfred Harou.* 380

Digitized by Google

LXXV-LXXIX..... *Gustave Fouju.* 477
LXXX. Les pierres branlantes. LXXXI. Les pierres propices..... *P. S.* 478
Légende du prêtre mort. V. En Auvergne.. *A. Dauzat.* 98
VI. En Wallonie..... *Alfred Harou.* 99
VII. Les sous de 1863..... *Lucie de V. H., P.-Y. S.* 115
Légendes contemporaines. VIII. Bir Barouta. *Achille Robert.* 570
Contes de la Beauce et du Perche. XIX. Le pain bénit..... *Filleul Pétigny.* 116
Contes facétieux de l'Auvergne..... *A. Dauzat.* 184
Contes et légendes de l'Extrême-Orient. LXXX. Les incarnations des dieux. LXXXI. Le mari de la nymphe..... *René Basset.* 185
XCI. Le chemin du Paradis. XCII. Le rocher de Vong-Phu..... *René Basset.* 376
XCIII. Comment le diable du mont Owen Stanley fut tué. XCIV-C..... *René Basset.* 513, 532, 701
Légendes du pays de Plougasnou. I-VI..... *Elvire de Cerny.* 239, 491
Petites légendes chrétiennes. XVII. Sante Noluenn. XVIII. Les pierres de Saint Gildas. XIX. Saint Gildas et les pies..... *François Marquer.* 248
XX. La procession des anges..... *Lucie de V. H.* 252
XXI. La malédiction des grenouilles..... *Queruau-Lamerie.* 252
XXII. La fontaine de saint Berthevin..... *P. S.* 252
XXIII. Saint Houardon et les danseurs..... *Elvire de Cerny.* 586
XXIV. Saint Giraud..... *Léo Desaivre.* 697
XXV. P. on ne trouve pas de nids de courlis. XXVI. Saint Aubin. XXVII. Saint Jourdain. XXVIII. Saint Geldouin..... *Elvire de Cerny.* 697
Parallèles. VIII. La légende d'Amasis..... *René Basset.* 82
Allusions aux contes et romans populaires. XXIV-XXVIII..... *René Basset.* 436
Légendes et contes de chasseurs. I. Saint Hubert..... *Elodie-Jules Lambert.* 619
Les entrées frauduleuses en Paradis. II ..... *Elvire de Cerny.* 639

HÉROS POPULAIRES

Gargantua. XIII. Gargantua en Ille-et-Vilaine *Louis de Villers.* 336
XIIV. Dans le Perche ..... *Filleul Pétigny.* 689

CHANSONS

La chanson de Bricou. XV. Version du Perche. *Filleul-Pétigny.* 47
Romances populaires françaises. XVI. Le Flambeau d'amour. XVII. Le retour du mari soldat. XVIII. Pierre et Françoise. XIX. Les tristes noces. XX. La claire fontaine. XXI. La belle Hélène ou la danseuse noyée..... *George Doncieux.* 142, 257
— Appendice..... *George Doncieux.* 418
Chansons d'Auvergne..... *A. Dauzat, René Basset.* 460, 468

Digitized by Google

La Pénitence de Marie-Madeleine..... *Pierre de Saint-Victor.* 674
Le Comte et la fée, versions bretonnes du roi Renaud ..... *Emile Ernault.* 675

DEVINETTES

Devinettes du Poitou..... *R.-M. Lacuve.* 702

POÉSIE POPULAIRE

XLVI. La chasse fantastique..... *Ronsard.* 119
XLVII. La messe du fantôme..... *Paul Collin.*
XLVII. Le miracle..... *Cte de Puymaigre.* 315
XLVIII. Le rameau d'or. XLIX Les cloches de saint Melaine. L. La mouette de l'Ebihen. LI. Saint Lunaire..... *Paul Sébillot.* 362, 435
LII. Les forêts lunaires..... *Maurice Olivaint.* 647

VARIÉTÉS

Assemblée générale..... 120
Expositions et Congrès. IX. Le Congrès des Traditions populaires en 1900. X. Congrès international d'histoire des religions..... 521, 591

NÉCROLOGIE

Félix Frank..... *P. S.* 254
L. Mizon..... *P. S.* 000
Le Dr A. Mauricet..... *P. S.* 254
Morel-Retz (Stop)..... *P. S.* 591
Elvire de Cerny..... *P. S.* 591
Paul Ristelhuber..... *P. S.* 651
Arthur Giry..... *P. S.* 651
Paul Aubry..... *P. S.* 652

ILLUSTRATIONS

Charges extraites de l'*Album de Ma Mère l'Oye* 127
La danse des épées à Ebensee, 2 gravures.... 136, 158
L'âne qui vielle..... 155
Portrait de Morel-Retz..... 589
Charges de Morel-Retz (Stop) par lui-même... 590

BIBLIOGRAPHIE

Docteur P. Bidault. Les superstitions médicales du Morvan..... *P. S.* 319
Emile Blémont. En mémoire d'un enfant..... *P. S.* 717
Elvire de Cerny. Contes et Légendes de Bretagne ..... *P. S.* 524
Docteur Alfred Chabert. De l'emploi populaire des plantes sauvages en Savoie..... *D. M.* 126
Horace Chauvet. Légendes du Roussillon..... *P. S.* 525

Digitized by Google

Gesa Dursury. Les Pyrénées françaises..... *P. S.* 653
Armand Dagnet. Au Pays Fougerais..... *P.S.* 188
Léo Desaivre. Notes sur la Mélusine..... *P. S.* 382
Aug. Gittée. Curiosités de la vie enfantine.. *P. S.* 653
Dr O. Gulliot. Les musées d'antiquités et l'ethnographie scandinave..... *P. S.* 189
H.-A. Junod. Les Ba-Ronga..... *René Basset.* 58
Karadjitch. List za srpski narodni jivot, obitchaie i predonie..... *Th. V.* 188
Reinhold Kœhler. Kleine Scriften zur Mærchenforschung herausgegeben von Johannes Bolte..... *P. S.* 319
L. Lambert. Contes populaires du Languedoc. *P. S.* 527
R.-M. Lathiube. Ine brassaie de contes..... *P. S.* 255
L. Lex. Le culte des eaux dans le département de Saône-et-Loire..... *P. S.* 125
Albert Meyrac. Villes et villages des Ardennes. *P. S.* 125
Pol de Mont et A. de Cock. Vlaamsche Vertesels..... *Newman Teirinck.* 716
E. Müntz. L'Art populaire..... *P. S.* 381
Maurice Olivaint. Fleur de corail..... *P. S.* 654
Maria Pitrè. Feste di santa Rosalia..... *P. S.* 717
Jean Ritz. Les chansons populaires de la Haute-Savoie ..... *Emile Maison* 446
G. Rua. Le piacevoli Notti di Messer Gian Francesco Straparola..... *René Basset.* 186
Claudius Savoye. Légendes du Beaujolais.... *P. S.* 526
Paul Sébillot. Littérature orale de l'Auvergne. *René Basset.* 122
— La Bretagne enchantée..... *Raoul Rosières.* 652
S. Trébucq. Salies de Béarn et ses environs.. *P. S.* 382
P.-B. des Valades. Fables, Contes et Légendes *P. S.* 654

Le Gérant, A. CERTEUX

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE). — IMPRIMERIE DALOUX

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED
LOAN DEPT.
RENEWALS ONLY—TEL. NO. 642-3405
This book is due on the last date stamped below, or
on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

AUTO DISC CIRC MAR 29 '93

DAVIS
INTER-LIBRARY
LOAN

DEC 11 1968

AUG 24 1971 7 4

REC'D LD AUG 10 71 -4 PM 70

MAY 28 1983

REC. CIR MAY 19 '83

JAN 24 1992

AUTO DISC FEB 14 '91

JUN 12 1993

OCT 29 2001

LD 21A-38m-5,'68
(J401s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY

B000545976

Digitized by Google

Digitized by Google